



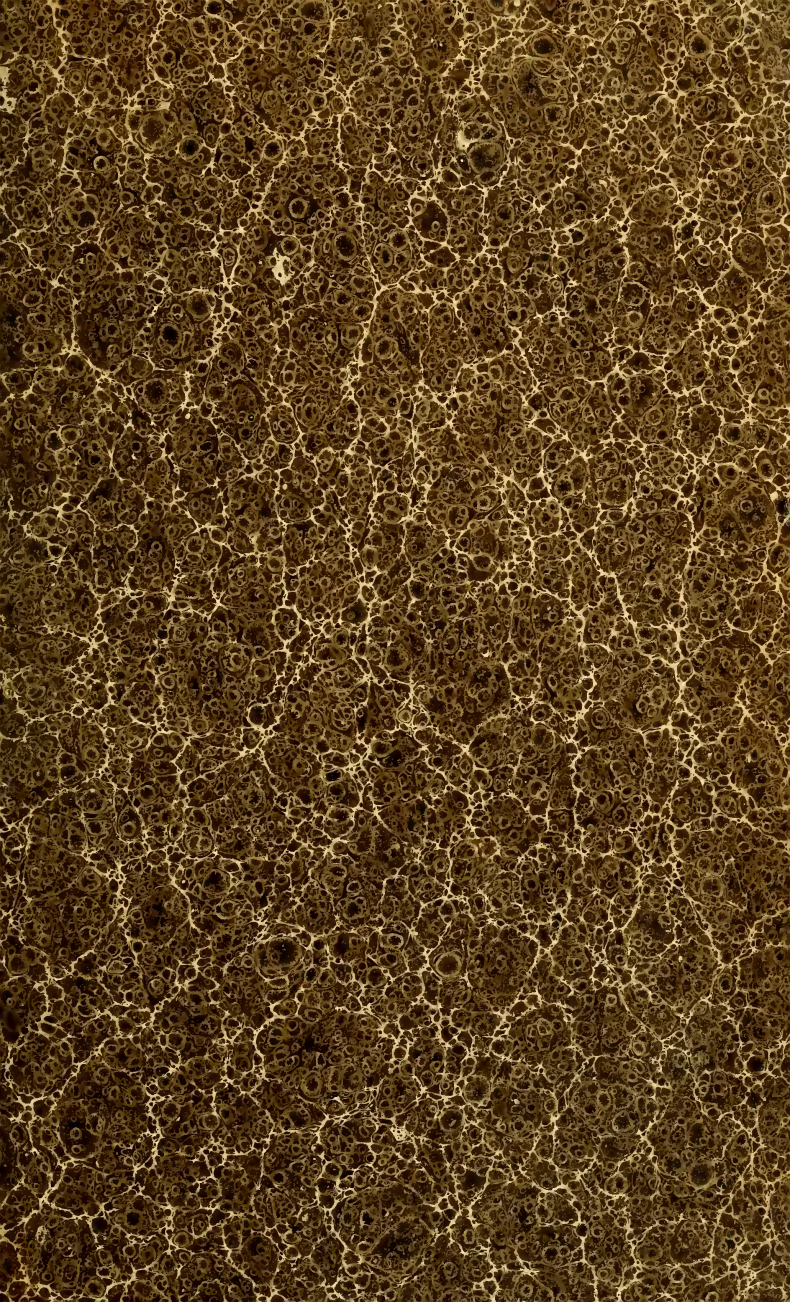
TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF  
JAMES D. PERKINS,

OCT. 1901.

41057









REVUE

DES

DEUX MONDES

---

XX<sup>e</sup> ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY.

11257



---

---

# CARACTÈRES ET RÉCITS.

---

## UNE LÉGENDE MONDAINE.

---

### I.

— Je voudrais, me dit un soir une personne à qui je désirais infiniment plaire, que vous me contiez une histoire très passionnée, un peu moqueuse, et ayant un côté édifiant.

— Je sais, répondis-je, une légende d'une espèce toute particulière qui pourra peut-être vous satisfaire. Mon histoire, en tout cas, aura pour vous cet intérêt, que presque tous les personnages vous en sont connus. Suivant moi, il y a entre l'héroïne et vous nombre d'analogies que, pour la plupart certainement, vous refuserez d'admettre. Quant au héros, j'ai toujours eu, je l'avouerai, l'ardent désir et même la prétention secrète de lui ressembler.

Toute l'armée d'Afrique a connu le capitaine Séléki, du 2<sup>e</sup> régiment de la légion étrangère. Si je fais jamais, comme je le désire, le portrait du capitaine d'infanterie, caractère qui répondrait, par son humble et sacrée poésie, à celui que M. de Lamartine a tracé dans *Jocelyn*, le capitaine Séléki me servirait de modèle. Tous ses camarades avaient pour lui une amitié sérieuse comme sa belle figure, et forte comme sa belle ame.

Quant à ses soldats, ils l'adoraient. Séléki pratiquait envers eux une véritable charité d'apôtre, qui cependant, en ses détails les plus infimes, avait une sorte de grandeur royale. C'est de cet air bien certainement que saint Louis devait laver les pieds des pauvres, me disait un de ses amis en me racontant comment, pendant les longues mar-

ches, il aidait le chirurgien à panser les pieds des blessés. Son visage, au feu, était empreint d'une bonté limpide et d'une sereine tristesse. On le disait pieux, et il l'était. Or, voici comment lui advint sa pitié.

On se rappelle l'expédition qu'en 1832 la duchesse de Berri fit dans la Vendée. A cette époque, il n'était bruit dans la garnison et parmi la jeunesse de Nantes que d'un gentilhomme des environs appelé Robert de Vibraye, dont la batailleuse ardeur demandait chaque jour un aliment aux querelles de café. Robert avait à peine vingt-deux ans. La révolution de juillet l'avait empêché de prendre le métier des armes, pour lequel son appétit d'aventures, son courage sans bornes, sa loyale et turbulente humeur, son regard impérieux, ses traits virils, sa taille à la fois droite, ondoyante et fière comme le panache d'un chevalier, toute sa personne enfin, intérieure et extérieure, lui criait qu'il était né. Notre héros souffrait donc de toute l'irritante douleur d'une vocation frappée par la destinée. Il ne pouvait pas se persuader que la chasse fût, comme le lui avait dit son précepteur, l'image de la guerre. Les perdrix qu'il atteignait sous l'aile, les lièvres dont il brisait le train de derrière, ne lui faisaient pas l'illusion de combattans étendus sous le ciel. De là vint qu'il se précipita dans le duel avec emportement et délices. Les *bleus* et les *patauds*, comme il appelait dans son langage arriéré les militaires qui avaient accepté et les bourgeois qui avaient fêté la révolution de 1830, étaient chaque jour les objets de ses provocations. Plein d'une ardeur contenue à l'épée, d'un calme glacial et terrible au pistolet, il était rare qu'il n'envoyât pas ses adversaires au moins jusqu'au seuil de la mort. Les jours où il avait couché un homme par terre, il avait le visage illuminé d'un enthousiasme scandinave, sa parole était bruyante et joyeuse, sa démarche légère; aussi l'appelait-on Robert-le-Diable dans le pays.

Ce nom ne lui venait pas seulement du plaisir qu'il prenait, pour me servir d'une de ses expressions, à débarrasser les âmes de leur enveloppe; on appelait ainsi Robert pour une autre cause connue de toute la Vendée. Le père de Robert, le comte Thierry de Vibraye, était un de ces gentilshommes d'humeur bizarre et indomptable à la façon du marquis de Mirabeau et du comte de Montlosier, qui représentaient la vieille noblesse dans son excentrique indépendance et ses caprices hasardeux. Pendant la révolution, il avait servi dans l'armée de Condé. La gloire impériale ne l'avait pas réconcilié avec la France révolutionnaire, et, jusqu'en 1815, il était resté dans les troupes étrangères, se souciant aussi peu qu'un Armagnac ou un Saint-Pol de savoir s'il offensaient ou non les dieux de la patrie. Tout en guerroyant sur le Rhin pour la maison catholique de Bourbon, un beau jour il devint amoureux d'une descendante de ces Hampfeld qui donnèrent asile dans leur château à Luther et se firent les plus zélés défenseurs de la religion réformée. La



comtesse Griselidis avait des yeux qui lui parurent valoir mieux qu'une messe. On exigea que pour l'épouser il se fit huguenot. Notre gentil-homme n'eut pas à se faire protestant plus de scrupule que n'en avait eu le comte de Bonneval à embrasser l'islamisme. Depuis, il mit son orgueil à justifier par maint paradoxe ce qu'il avait fait par amour. Le culte réformé, disait-il, était le seul qui convînt au maître d'un fief. La religion catholique était entachée de démagogie; elle avait enfanté la ligue, tué Henri IV, prosterné toute la noblesse aux pieds des confesseurs de cour. Le comte de Vibraye écrivit sur cette matière un livre rempli d'expressions violentes et heurtées, mais qui produisaient en se heurtant de singulières étincelles. L'œuvre fit scandale, fut foudroyée par l'église, et condamna M. de Vibraye, malgré ses campagnes sous tous les étendards royaux, à mourir, en pleine restauration, dans la solitude et la disgrâce. Robert avait dix-huit ans quand il perdit son père; depuis deux années, sa mère avait laissé vide le grand fauteuil où elle rêvait à la patrie allemande. La jeunesse se leva pour lui sur deux tombeaux.

Il se livrait à une tristesse emportée, comme l'était toujours chez lui toute pensée et tout sentiment, quand vint à Nantes M<sup>me</sup> de Kerhouët, que vous savez, qui a écrit, sous le nom de Marie Stella, *la Vallée des Larmes, les Amours d'un Ange, la Harpe et le Rosaire*, et d'autres romans pleins de mysticisme, où se montre en définitive une belle ame; car M<sup>me</sup> de Kerhouët est une excellente personne, à qui ne manque que le don profane du talent. Elle était un peu parente de Robert, que ses soixante ans lui permirent de traiter avec une expansive affection. Notre jeune homme avait, malgré ses instincts violens et sauvages, une certaine grace sentimentale, fruit de ses promenades à travers bois et surtout d'une éducation donnée par une mère. La douairière le trouva charmant, et résolut de l'enlever à la damnation éternelle en le tirant des griffes de Luther. Robert, à vrai dire, ne savait guère en quoi un catholique différait d'un luthérien. Malgré le sang chrétien qui coulait dans ses veines, c'était en religion une sorte de Huron. M<sup>me</sup> de Kerhouët était la seule personne qui représentât pour lui le plus indispensable élément de notre vie, la tendresse féminine; elle désirait qu'il fût catholique, il fut heureux d'avoir à lui donner une marque de soumission, et se résigna courageusement à s'entretenir chaque jour avec l'évêque de Nantes, qui voulut lui-même offrir cette ame au Seigneur. Tout alla pour le mieux dans cette conversion. Robert reçut l'eau du baptême avec la dignité d'un roi sicambre. M<sup>me</sup> de Kerhouët, sa marraine, en faisait le héros du plus séraphique de ses romans, quand se passa la scène infernale qui jeta brusquement Robert loin des voies bénies, et lui fit mériter plus que tous ses duels son sinistre surnom.

L'évêque de Nantes, fort digne homme du reste, était un peu janséniste. Son inflexible conscience ne lui permettait point de tempérer, même dans une vue chrétienne, les plus rigoureux dogmes de sa foi. Un jour, Robert eut l'idée malencontreuse de lui demander s'il pensait que sa mère, née et morte dans la religion luthérienne, était damnée. L'évêque lui répondit qu'elle l'était indubitablement. Robert gardait de sa mère un souvenir d'une tendresse passionnée. L'évêque parut tout à coup à son esprit chevaleresque et impétueux un suppôt maudit de la puissance qui condamnait sa mère aux tortures. Robert le somma de rétracter ses paroles avec un regard furieux et un geste menaçant. L'évêque prit l'attitude d'un martyr, et répéta sa terrible sentence. Robert commit le même sacrilège que Marino Faliero : il donna un soufflet au prélat; puis, sentant lui-même tout ce qu'il y avait d'irréparable et de monstrueux dans ce transport de colère, il s'enfuit, s'élança sur un cheval, et courut s'enfermer à Vibraye. M<sup>me</sup> de Kerhouët ne revit plus son filleul, qui, à partir de ce jour, passa toute sa vie à chasser, se battre et mettre à mal les jolies filles. L'outrage de Robert à son illustre directeur avait fait un tel bruit, que, même à Vibraye, on s'en entretenait, en se signant, sous les plus pauvres toits; mais le jeune comte avait tant de bonne grace dans ses intrépides allures et répandait un charme si singulier sur ses plus fougueux caprices, que ni le dévouement, ni l'amour, ni le respect n'étaient éteints pour lui dans le village qu'animait sa jeunesse. Seulement on recommandait son âme avec ferveur au Dieu qui a pitié des corps souffrans dans les chaumières et des âmes tourmentées dans les châteaux.

Robert était donc encore, en 1832, un des hommes qui pouvaient tenter avec le plus de succès, à une certaine heure, de remettre la foudre et la mort dans les buissons de la Vendée, quand on apprit tout à coup que la duchesse de Berri venait demander de nouveaux miracles d'héroïsme à la patrie des Bonchamp et des Charette. On comprend avec quelle ardeur Vibraye, qui chaque jour risquait sa vie pour les plus vulgaires et les plus futiles motifs, embrassa la plus émouvante et la plus romanesque des causes. Ce ne fut pas lui qui s'inquiéta des forces qui soutenaient et des forces qui combattaient la princesse. Tout dans cette expédition lui sembla le mieux combiné, le mieux conduit et le plus raisonnable du monde. Si la mère de l'exilé avait trouvé beaucoup de soldats de cette espèce, le drapeau blanc eût flotté autre part que derrière des buissons et sur quelques masures. Robert tua quatre hommes de sa main au combat de la Vieille-Vigne; dirigea trois retours offensifs au Gros-Chêne, et prit part enfin à l'immortelle fusillade de la Pénissière.

Ce fut par une nuit de juin qu'eut lieu cette merveilleuse action, qui met dans l'histoire moderne une page des anciennes chroniques.



Juin, en France, est un mois sanglant. Cette guerre civile en plein champ avait un aspect en même temps plus grand et moins désolé que nos combats entre des murailles. Au-dessus de l'espace embrasé où se croisaient les balles, le ciel déployait ses vastes et transparentes solitudes, qui, à cette heure même peut-être, allaient devenir l'asile de plus d'une âme de héros. Ce cor qui, à une autre époque, aurait eu, comme la trompe de Roland, les honneurs d'une légende, cet instrument des temps passés en étrange harmonie avec les âmes qu'il exaltait, envoyait, à travers les coups de feu, aux échos des forêts ses notes vaillantes, et sonnait sans relâche, jetant dans le cœur des assaillans, par ses accords plus stridens et aussi obstinés que la fusillade, une sorte de malaise superstitieux.

On sait comment succomba la Pénissière. Le feu fut mis à une grange qui attenait au château. Quand les assiégeans virent s'abîmer au milieu des flammes l'édifice délabré dont une poignée d'hommes avaient fait une forteresse invincible, ils s'éloignèrent. Deux murs, en se rejoignant, formèrent un abri où les défenseurs de la Pénissière échappèrent à l'incendie, et, lorsque le silence fut rétabli dans la campagne, plus de quarante combattans sortirent de ces décombres. Parmi ceux qui retournaient ainsi à la vie après avoir subi les plus terribles embrassemens de la mort était Robert de Vibraye.

Quand cette procession de revenans eut fait quelques pas, elle s'arrêta. Un même avis fut émis par tous les membres de la petite troupe : on décida qu'il fallait se séparer. La cause de la légitimité était perdue. La défense héroïque et l'incendie de la Pénissière étaient le funeste et glorieux dénouement de la dernière guerre de la Vendée. Maintenant chacun des intrépides combattans qui venaient de donner au drapeau blanc une noble sépulture n'avait plus qu'à songer à sa sûreté. Plus d'un de ces vaillans soldats était gravement blessé. Robert avait une côte brisée par une balle. L'étroite veste de chasse dans laquelle était serrée sa taille retenait seule le sang qui s'échappait de sa blessure. Toutefois il ne voulut être accompagné par aucun de ses frères d'armes, et, s'appuyant sur un fusil, il se mit seul en quête d'un asile. Tout près de la Pénissière est un château appelé Saint-Nazaire, qui appartient au duc de Tessé. Ce fut vers ce château que se traîna Robert. Il arriva presque défaillant à la grille. Les gens qui vinrent lui ouvrir recueillirent un corps inanimé entre leurs bras. En ce moment, le salon du château était tout resplendissant de lumière. La belle duchesse de Tessé était venue promener dans cette pauvre Vendée toute saignante les élégances et les caprices de sa vie oisive et agitée.

## II.

J'ai failli être très amoureux de la duchesse de Tessé. Je trouve un coin d'originalité à son caractère, et une distinction touchante à sa beauté. Elle est Écossaise, comme vous savez, et se nomme Élisabeth de Kenworth. Elle est née dans un château que vont visiter tous les touristes, dans un de ces châteaux qui font croire aux fées, et nous donnent un amour maladif des âges évanouis. Sa famille est catholique, et a servi les Stuarts à travers toutes les vicissitudes de leur fortune. De là s'est développé en elle un ardent et mélancolique instinct du vieil honneur chevaleresque. Il y a dans toute sa personne quelque chose de gracieux et de fatal. On reconnaît dans ses veines un sang qui appartient aux morts violentes, dont l'héroïsme et le martyre ont disposé; mais ce sang anime des lèvres créées pour le sourire et pour choses meilleures encore. Elle n'est point blonde, et sa chevelure toutefois se ressent de son pays. Vous avez remarqué ces cheveux, comme les peintres italiens les aiment, qui, pour être de la couleur des épis, n'en sont pas moins ardents comme le Vésuve : les cheveux d'Élisabeth sont d'un noir qui ne les empêche point d'avoir les pâles reflets et la mystérieuse fraîcheur d'une chevelure d'ondine. Tout, du reste, est en elle apparition du bord des lacs. Sa taille élancée et légère semble faite pour disparaître dans l'onde et les nuages. On ne peut point la voir valser sans tomber dans une rêverie d'où l'on sort avec un mouvement de fièvre au cœur.

Mais, si de tout cela vous concluez que c'est une personne rêveuse, élégiaque, qu'on fera marcher, comme l'ombre d'Eurydice, avec les accords d'une lyre, vous avez grand tort. La duchesse de Tessé soupe gaiement et monte hardiment à cheval. Elle est bruyante, elle est riieuse, elle accepte avec une résolue étourderie tout le train ordinaire des joies mondaines. Seulement il lui arrive parfois à l'Opéra, entre deux sourires, de se jeter tout d'un coup brusquement au fond de sa loge, et de répandre dans un mouchoir, où plus d'une bouche passionnée s'ensevelirait avec ivresse, quelques larmes brûlantes et limpides, perles de feu qui viennent d'une mine inconnue de douleur et de tendresse. Le souffle de l'éventail sèche ces pleurs, et la duchesse rentre dans sa vie habituelle, plus animée, plus légère, plus oublieuse de toutes les grandes tristesses, plus élémentaire envers la folie et même envers la sottise, car la duchesse de Tessé a fait avec les fous et les sots le pacte que le plus tyrannique des défauts force les plus fières et les plus spirituelles beautés à former avec les gens de cette espèce : elle est coquette.

La duchesse de Tessé, tandis que Robert se traînait, épuisé dans la

nuit, à la porte de son château, travaillait à une tapisserie destinée à recouvrir un immense fauteuil où elle voulait ensevelir son joli corps en ses jours de langueur ou de méditation. Au près d'elle, le marquis de Penonceaux jouait avec des écheveaux de laine que de temps en temps elle lui arrachait sans mot dire, et se livrait, en langage de précieuse, à des réflexions de vétérinaire au sujet des dernières courses. Le comte Théobald Lanier, gentilhomme de 1830 et un des fondateurs du jockey-club, était perdu dans la contemplation de la botte vernie qui emprisonnait un pied auquel il attachait de grandes prétentions. M<sup>me</sup> de Mauvilliers, qui, pour venir donner un mois à sa chère Lisbeth, s'était décidée à quitter des gens qu'elle n'aimait pas, des lieux où elle s'ennuyait, et à faire un voyage dans la plus belle saison de l'année, promenait mélancoliquement ses belles mains, à la peau transparente et aux lignes sévères, sur un piano chargé de fleurs.

André, dont je veux vous dire quelques mots tout de suite, s'affligeait de ce qu'un air d'ennui fût répandu sur les traits de sa femme. Je connais peu de natures plus aimables et meilleures que celle du duc de Tessé. C'est une ame douée de toutes les délicatesses d'une ame féminine, et cependant capable de répondre aux exigences de l'honneur viril. Le duc de Tessé est brave; mais la bravoure n'empêche pas, dans certaine condition surtout, le cœur d'être atteint à maint endroit de dangereuses faiblesses. André n'avait jamais eu une volonté assez énergique pour mener une vie digne de son caractère et de son nom. Ainsi la cause que naturellement il était appelé à défendre lui était devenue tout-à-fait étrangère. Maint attachement l'avait lié à tout un ordre de gens et de choses dont ses instincts le séparaient. Peu à peu il avait oublié la grace difficile et périlleuse d'une vraie vie de gentilhomme pour les commodes et paisibles élégances d'une existence de gentleman. Il avait tendu la main à la paresseuse noblesse et à l'entrepreneuse roture des Penonceaux et des Lanier. Les buts vulgaires, donnés forcément à toutes ses actions et à toutes ses pensées par de semblables liaisons, avaient été funestes à la personne qu'il aimait le plus en ce monde. Élisabeth aurait eu besoin de trouver dans son mari un légitime objet d'enthousiasme; cette expansive et généreuse nature n'aurait pas épuisé en prodigalités capricieuses des forces qu'elle aurait pu noblement et utilement dépenser. Puis André, tout en adorant et même en respectant sa femme, n'avait pas su la soustraire aux détestables influences du monde qu'il avait adopté. Il avait laissé cette ame, empreinte d'une distinction sérieuse et touchante, se livrer à toutes les stériles préoccupations, à tous les frivoles soucis des natures inférieures. La duchesse de Tessé avait parfois des misères qui rappelaient la courtisane. Sous la direction de MM. Lanier et de Penonceaux, elle avait pris quelque chose de la haine irréconciliable dont les créa-

tures de plaisir poursuivent toute œuvre de la pensée. Son esprit toutefois tentait de fréquentes révoltes contre les dominations de triste et sottise espèce qu'il était obligé de subir; de là ce malaise qui régnait continuellement en elle, et dont nul à ses côtés ne se rendait compte. Par cet instinct, cependant, que donne l'amour, André comprenait bien à certaines heures, quand il la voyait tout à coup lever au ciel des yeux tristes comme la *Romance du saule*, qu'elle rêvait évidemment à un autre monde que celui où chante Mario, où danse Carlotta, et où court M. d'Écoville.

Le soir où ce récit commence, un domestique entra tout à coup et vint parler à l'oreille du duc de Tessé. L'air et la démarche de cet homme avaient ce je ne sais quoi qui vous fait comprendre que vous êtes dans l'atmosphère d'un fait émouvant et mystérieux. « Que se passe-t-il? » s'écria la duchesse quand le domestique à qui André avait répondu d'un ton animé et rapide se fut retiré. — Mon Dieu! dit André en se levant pour sortir, quoique Lanier soit un défenseur de la monarchie de 1830, je puis dire ce dont il s'agit : un Vendéen qui a reçu une balle dans la poitrine vient nous demander un asile. On croit que ce blessé est notre voisin M. de Vibraye, qui, probablement, était au château de la Pénissière. J'espère que mes gens, dont la plupart sont du pays, ne le trahiront pas. Je vais moi-même le faire transporter dans la chambre du commandeur. Dieu veuille que ma maison porte bonheur à ce pauvre homme! — Je vous suis, André, dit impétueusement la duchesse, j'ai un culte pour les blessés; celui-là est un héros, j'en suis sûre. Je prierai Dieu pour lui; Dieu m'entendra. Je le soignerai, il guérira. Pourvu que le trajet ne le tue point! Vos gens sauront-ils le porter? Je vais faire de la charpie avec ce mouchoir. » Et elle déchirait un mouchoir garni de dentelle, d'un tissu aérien comme un voile de fée.

— Voilà bien, dit Penonceaux, notre chère duchesse s'enflammant à chaque objet nouveau. Si ce Vendéen est quelque vacher, il ne vaut pas la peine qu'on fasse à son sujet tant de fracas; si c'est M. de Vibraye, ou tout autre gentilhomme des environs, je le déclare un personnage de fort mauvais goût, qui vise aux effets romanesques en se faisant transporter ici.

— Le beau mérite, dit à son tour Lanier, d'être blessé en ces temps de guerre civile! Tout le monde peut être blessé maintenant... Mon portier a reçu une balle dans la dernière émeute.

— Chère Lisbeth, cria M<sup>me</sup> de Mauvriilliers, ne t'agite pas. Tu sais bien que les grandes émotions te font mal. Laisse notre bon André s'occuper du blessé. Le pauvre homme sera tout aussi bien soigné, et tu n'auras pas d'affreux rêves.

Mais ni Penonceaux, ni Lanier, ni M<sup>me</sup> de Mauvriilliers n'arrêtèrent



Élisabeth, qui n'entendit même pas les paroles où se révélait chacun de ces trois caractères; et quand Robert de Vibraye rouvrit ses yeux, qu'avait fermés une longue défaillance, il vit à son chevet une apparition qu'il ne devait plus oublier. Aussi a-t-il dit quelquefois « qu'une côte brisée ne payait pas assez cher cette belle nuit commencée dans les coups de fusil et terminée sous un adorable regard. O nuit unique de ma jeunesse! »

### III.

Elle était debout au chevet de Robert, pâle comme la crainte et ardente comme l'espérance. Sa chevelure, disposée autour de son front en bandeaux onduleux et aériens, avait cette poésie passionnée que les grands maîtres italiens donnent aux chevelures de leurs anges; le regard que Charlotte enfonça sous le pauvre front de Werther n'avait point plus attrayante et plus mystérieuse profondeur que le sien. Elle tenait ses deux mains blanches et longues croisées sur sa poitrine dans une attitude qui était empreinte d'un héroïsme céleste: tel devait être, à l'heure suprême sur le seuil des invisibles royaumes, le maintien de ces nobles et gracieuses créatures qui montaient à l'échafaud, le siècle dernier, avec une enthousiaste tristesse, emportant dans la joie divine où leur ame était déjà plongée une compassion angélique pour les douleurs et les crimes d'ici-bas. Sa taille, qui avait quelque chose en même temps de sacré et de voluptueux dans l'étroit corsage, semblable à celui de l'Hérodiade des cathédrales, où elle était enserrée, se penchait en arrière par un mouvement plein de hardiesse et de charme, tandis que ses genoux, dont les contours arrondis se dessinaient sous les plis flottans de sa robe, s'inclinaient en avant, appuyés comme à un prie-Dieu au lit de Robert. Je conçois qu'on n'oublie point une pareille vision.

La chambre du commandeur était une pièce tendue de damas rouge, qu'on appelait ainsi parce qu'il y avait dans un de ses angles une statue qui ressemblait à cet ennemi de pierre dont la main abattit don Juan. On avait mis là l'image funéraire d'un ancien comte de Tessé enlevée à un tombeau pendant la révolution. Cette statue sépulcrale ne devait avoir en cette chambre qu'un asile provisoire, et, depuis près de vingt années, on l'avait laissée à la même place; les destinées de la vieille maison dont elle rappelait les temps héroïques étaient représentées d'une façon assez frappante par cet hôte d'une terre sainte et d'un grand ciel renfermé entre les murailles étroites d'une chambre profane. Robert promena d'abord des regards pleins de curiosité sur tout ce qui l'entourait, puis bientôt il ne vit plus qu'Élisabeth, et sentit dans son corps blessé un indicible tressaillement d'allégresse. Quelque-

fois déjà il avait aperçu la duchesse de Tessé à travers champs, faisant franchir à ses chevaux anglais les haies touffues et hautes de la Vendée; mais cette élégante et intrépide amazone ne lui avait pas donné l'idée de la figure pleine de pitié, de tendresse et de rêverie qui, en lui rappelant les plus fraîches pensées de son enfance, excitait les plus ardens élans de sa jeunesse.

— Ah! dit-il à sa charmante hôtesse, si vous pouviez m'apprendre que je suis mort et que je vais vous voir toute l'éternité...

Elle lui mit sur la bouche une main qui le fit rougir et frissonner : — Ne parlez pas, — fit-elle d'une voix tendrement impérieuse.

Puis, par un mouvement naturel à ce caractère oublieux et emporté : — Comment avez-vous été blessé? Vous êtes M. de Vibraye, n'est-ce pas? Vous étiez au château de la Pénissière? Depuis ce matin, je savais qu'il devait y avoir là une action sanglante. Les coups de fusil que nous avons entendus toute cette après-dinée me retentissaient dans le cœur. Je ne me connaissais point d'amis dans les combattans d'aucun côté, et cependant je me sentais dans un état douloureux comme celui où nous jette l'orage. C'était un pressentiment; je devais connaître un de ceux que ces lugubres coups de feu atteignaient.

— Oui, répondit Robert, je suis M. de Vibraye, votre voisin, et j'ai reçu une balle au château de la Pénissière. J'en rends grâce à ma bonne étoile, qui, jusqu'à présent, était restée pour moi dans les nuages. C'est la première fois qu'avec un peu de sang j'achète une grande joie.

En ce moment, André entra, amenant avec lui un chirurgien qu'il avait envoyé chercher sur-le-champ. Malgré ce qu'a toujours de si profondément inopportun et désobligeant, pour les gens qui sont à l'âge où tout entretien féminin est plein de charmes, l'apparition dans l'intérieur conjugal d'un mari quel qu'il soit, je dirais presque quelle que soit sa femme, Robert ne sentit aucune répugnance à la vue d'André.

Le duc de Tessé, qui alors était à peine âgé de trente ans, avait une physionomie mélancolique et bienveillante; on se sentait dès le premier abord disposé pour lui à l'intérêt et à l'affection. S'il n'y avait pas derrière cette douce et rêveuse expression de grandes profondeurs d'intelligence, il y avait de vrais trésors de bonté. Les dissipations de la vie mondaine n'avaient point détruit chez André un fonds précieux de charité chrétienne et de douceur évangélique. Il attacha sur Robert un regard rempli de cette compassion efficace qui soulage ceux dont elle s'inquiète. Quand le médecin fit venir sur les traits du blessé, dont il sonda la plaie, cette terrible pâleur dont la plus courageuse des douleurs ne peut prévenir l'invasion, mais qu'elle semble tenter de combattre en allumant dans les yeux du patient une âpre et violente flamme, le duc de Tessé se sentit défaillir. Robert s'aperçut de l'émotion causée dans ce cœur fraternel par le spectacle de son combat avec

la souffrance, et, arrêtant le chirurgien qui allait poser le premier appareil sur sa blessure découverte et sanglante : — Occupez-vous de M. le duc, dit-il. — En ce moment, il était beau. Il y avait sur son visage, à l'endroit de sa blessure, une expression de dureté sauvage et de dédain chevaleresque. Il avait, c'était là du reste sa nature, à la fois du prêtre et du Huron.

Élisabeth, bien des femmes sont faites ainsi, était plus sensible à un regard héroïque qu'à un cri de douleur. En contemplant le visage de Robert, dont elle n'avait point voulu quitter le chevet, parce qu'elle avait toujours eu en elle un ardent désir d'être sœur de charité, elle fondit brusquement en larmes. Ainsi l'avait fait pleurer tout à coup, par une soirée du dernier hiver, la Malibrans jouant Tancrède avec ce souffle passionné qui devait l'emporter avant le temps dans la mort.

Le chirurgien déclara que la blessure de M. de Vibraye n'était point mortelle; mais un os avait été brisé, et une redoutable fièvre pouvait à chaque instant se déclarer. Il fallait au blessé un repos profond et des soins de tous les momens. — Je veillerai sur lui, fit Élisabeth. — Alors, lui dit Robert d'une voix à la fois pénétrante et voilée qu'elle seule entendit, j'aurai les soins, mais le repos!...

Ici je dirai tout de suite que Robert, quoiqu'il eût vécu fort loin du monde, était loin d'être un sot et avait comme une intelligence innée de cet art précieux qui mène, suivant une charmante définition du temps des Lafayette et des Sévigné, à posséder ce qu'on aime avec beaucoup de délicatesses et de mystères. Il avait reçu cette charmante éducation du foyer qui hâte d'une façon merveilleuse la maturité sans tuer la jeunesse chez ceux qu'elle forme à la vie. Son père, qui, au temps de l'émigration, avait été l'un des plus brillans seigneurs de la cour de Coblenz, sa mère, chez qui la rêverie germanique prêtait une grace singulière à l'élégance mondaine, avaient donné à son caractère une rare et aimable originalité. Il savait le monde comme il nous arrive souvent de savoir la langue d'un pays que nous aimons sans l'avoir jamais visité. Il en connaissait certaines recherches, certains tours élégans et purs infiniment mieux que les naturels; mais il y apportait un accent étranger et en ignorait plusieurs usages vicieux d'une grande ressource dans la pratique. Quoique *le Misanthrope* et *les Maximes* de La Rochefoucauld lui eussent appris ce qu'on entendait par la coquetterie, quoiqu'il eût à peu près deviné, par quelques romans du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qu'était un roué; quoique, enfin, quelques faciles aventures et quelques vulgaires orgies semées dans ses loisirs de province eussent assez mal traité les grâces candides de sa jeunesse, il avait gardé de la famille, des champs, de la solitude, la simplicité qui l'enleva au monde et le gagna au ciel.

La fièvre qui suit les blessures d'armes à feu se fait quelquefois

long-temps attendre. Il arrive souvent qu'après avoir reçu au travers du corps une arquebusade, comme disait Brantôme, on peut, pendant plusieurs jours, converser librement avec qui vous visite de toutes choses gaies ou sérieuses. On est alors dans une assez agréable situation. On sent dans une bonne mesure l'aiguillon de la douleur qui ne manque point d'un certain charme. On ne sait point si on reprendra jamais part à tout le vain et insipide travail de cette vie, ce qui donne aux pensées une incertitude pleine de douceur. On a en même temps une légère agitation de corps et une grande sérénité d'esprit qui composent, je crois, l'état le plus approchant du bonheur. Vibraye, qu'Élisabeth soignait ardemment, eut plusieurs jours qui furent certainement les plus heureux de sa vie. L'enthousiaste Écossaise lui faisait raconter dans tous ses détails la suprême campagne de la Vendée, et sentait bouillonner à ce récit tout ce qu'elle avait de sang jacobite dans les veines. Ses yeux resplendissaient de lueurs héroïques quand il lui disait comment une poignée d'hommes armés de bâtons et de fusils rouillés engagèrent résolument une guerre avec toute une armée, toute une nation, tout un siècle, et de belles larmes, pures, sacrées, idéales comme des larmes d'ange, tombaient silencieusement le long de ses joues, quand il lui montrait cette pauvre chevalerie, semblable à celle que railla et pleura en même temps Cervantes, fracassée, à ses premiers débuts, par les réalités implacables auxquelles s'était attaquée sa glorieuse et inutile valeur.

— En vérité, répétait souvent Robert, quand certains regards de brûlante admiration portaient le trouble, l'enthousiasme et la joie au fond de son cœur, en vérité, quand je vois cette sympathie bienfaisante, cette précieuse émotion, je suis honteux du peu que j'ai fait; je rougis de cette misérable blessure; cent batailles et vingt coups de feu me paraîtraient payer trop peu encore de pareilles faveurs. — Et on voyait quelle expression sincère de sa pensée étaient ces ardentes paroles.

Il avait vingt-trois ans, une âme prompte aux mouvemens violens et soudains; la vie lui faisait cette grace qu'elle nous fait si rarement, de revêtir ses parures les plus romanesques; il aimait avec illusion, avec emportement, avec ivresse, enfin avec tout ce qui compose l'amour. Rien n'était plus simple que ce qui se passait dans son cœur; mais rien n'était plus compliqué, plus mystérieux, plus rempli de lumière décevante et de tristes ténèbres que le drame dont un autre cœur était le théâtre. Ce pauvre Robert-le-Diable, comme on l'appelait, qui avait brisé des bouteilles et tué des hommes, qui connaissait la double ivresse de l'orgie et du combat, n'était qu'une naïve créature sans défense et sans détour près de cette femme qui n'avait jamais vu tomber un combattant ni un buveur, mais dont les pas avaient erré à



travers les chemins du monde. Dans ces festins où quelques hardis compagnons s'attaquent à la magie de la coupe, l'esprit s'éteint un instant, puis se rallume; dans une bataille, les corps tombent et rien de plus, la mort n'est que dans ces enveloppes sanglantes dont nous délivreront les souffles du ciel, le bec des vautours et les mystérieuses vertus de la terre. Dans un salon, pendant un bal, au milieu de ces femmes que parent les diamans et les fleurs, la mort est partout. Chaque heure dont le pied sonore, comme dit Chénier, retentit au milieu des accords de l'orchestre sonne sous toutes les poitrines des funérailles. Chez celui-là, c'est la candeur qui est frappée mortellement par le regard d'une coquette. Une pensée vaniteuse vient de tuer l'amour chez cet homme aux cheveux noirs; une pensée ambitieuse vient de tuer la vertu chez cet homme chauve. Chez cette femme que sa beauté, sa jeunesse et sa parure font, au milieu de cette ardente nuit d'hiver, un souvenir de la fraîcheur matinale, une image du printemps, l'amitié vient d'être tuée par une pensée jalouse. Et pendant que tous ces trépas s'accomplissent, il n'est pas un visage où se peigne ni la tristesse, ni l'épouvante; chaque visage reste empreint du même sourire. Tous ces sépulcres cachés, comme dit l'Évangile avec sa surhumaine éloquence, balancent gracieusement leurs cadavres aux sons des instrumens de fête. Allez donc demander ensuite tout ce que réclame l'amour, une ignorance qui ne soit point de l'art, une sensibilité qui ne soit pas du caprice, des emportemens qui ne soient pas un jeu, une douceur qui ne soit pas de la fatigue, à des femmes qui ont été, comme la duchesse de Tessé, les héroïnes de ces champs de bataille!

Et cependant j'étais trop dur tout à l'heure quand je comparais les larmes arrachées à Élisabeth par le pâle et intrépide visage de Robert à celles que répandait cette même femme sur les feintes et mélodieuses douleurs de la Malibran. La duchesse de Tessé voyait dans ce blessé, qu'elle soignait avec un dévouement sincère, autre chose qu'une source de rares et romanesques émotions. Quelquefois, quand les yeux de Robert, agrandis par la douleur et embrasés par la passion, attachaient sur elle un de ces regards qui vont jusqu'au fond de l'âme où les envoie un mystérieux et suprême effort, il lui semblait que des pensées inconnues et des rêves évanouis faisaient surgir tout un monde enchanté dans son cœur. Alors elle laissait sa main dans les mains tantôt glacées, tantôt brûlantes du blessé, et se penchait sur lui comme la rêveuse divinité d'une fontaine se penche sur l'onde harmonieuse et profonde où elle entend chanter ses louanges par les esprits qui lui sont soumis.

Tout à coup la blessure de Vibraye prit un caractère alarmant. La fièvre vint, amenant le délire et son enfer. Aussitôt que disparaissait le jour, Robert appartenait aux spectres. Il le disait lui-même à Élisabeth.

beth dans un langage où se retrouvait l'esprit de la comtesse Griselidis. — Adieu! murmurait-il, ma chère gardienne, je m'en vais au pays des fantômes; si je pouvais vous y entraîner comme le chevalier noir des ballades, je ne le ferais pas, on y souffre trop. — Une nuit on crut qu'il allait mourir. — En avant! criait-il de cette voix d'une sonorité étrange qui semble, sur la bouche des mourans, un souffle sorti de profondeurs inconnues; en avant à travers ces flammes! en avant à travers ces ténèbres! Mon corps n'est plus! Suivez mon ame! La voyez-vous? Elle est de feu et d'acier. — Le duc de Tessé, qui, cette nuit, avait voulu le veiller lui-même, le soutenait entre ses bras. Elisabeth, qui était accourue aux cris du malade, s'était jetée à genoux et priaït, je dois lui rendre cette justice, comme l'eût fait la plus pauvre paysanne de la Vendée.

L'heure où Robert devait rendre à Dieu son ame vaillante n'était pas encore venue. Le jour parut sans que la mort eût frappé le malade de ces coups qu'elle aime à porter dans les ténèbres ou aux premiers rayons du matin. Toutefois, l'état de Vibraye était loin d'être rassurant. Son lit de douleur était illuminé déjà par les rayons d'un soleil maître de tout l'horizon, et il ne s'était pas assoupi encore. Le délire, il est vrai, l'avait quitté, son regard n'était plus animé des clartés sinistres de la vision, l'heure qui dissipe les ombres l'avait délivré de ses fantômes; mais tous ses traits étaient empreints de cette triste et pesante fatigue, chasuble de plomb que jettent en s'enfuyant les spectres sur ceux qu'ils ont tourmentés. Elisabeth, en se dirigeant vers la chambre du blessé, d'où elle ne s'était éloignée que sur les prières de son mari pour prendre quelques heures de repos, rencontra le médecin, qui quittait celui qu'elle allait retrouver.

— Si M. de Vibraye, lui dit cet homme, peut passer avec calme la journée qui vient de commencer, peut-être viendrons-nous encore à bout de le guérir. Maintenant, une crise semblable à celle qu'il a traversée cette nuit le tuerait. Il est en ce moment dans un tel état de prostration, qu'il n'entendrait pas la voix de sa mère, si elle sortait du tombeau pour venir lui parler à l'oreille. — Cette image était suggérée au médecin, qui était loin d'être une intelligence poétique, par le pieux emportement avec lequel il avait entendu le blessé parler de sa mère, à ces instans où l'ivresse de la douleur nous donne vis-à-vis des plus insensibles objets et des plus ingrates natures un irrésistible besoin d'expansion.

Élisabeth entra sur ces paroles dans la chambre de Vibraye. Une vieille gouvernante, que la duchesse chargeait de la remplacer auprès du malade quand elle était forcée de s'éloigner, venait de s'absenter pour un moment. Robert était seul, et ne paraissait point, du reste, s'en apercevoir. Ses yeux étaient fixes, et ne semblaient plus devoir

donner jamais aucun regard à l'appareil mouvant des choses humaines; son visage avait cette pâleur sous laquelle on sent ce je ne sais quoi de profond, de ténébreux et de glacé qui annonce dans une enveloppe mortelle l'invasion de la mort. Je ne sais pas alors ce qui se passa dans l'ame d'Élisabeth : Dieu seul peut connaître et juger ces mystères; mais elle s'approcha lentement du lit de Robert, et se pencha sur lui si bas, que le souffle de sa bouche dut effleurer l'oreille du blessé. Alors, d'une voix qui aurait pénétré jusqu'à cette ame quand même elle aurait habité déjà les profondeurs d'un monde inconnu : « Robert, fit-elle, où vous êtes, m'entendez-vous? Je vous aime. »

Un éclair passa sur le visage du malade, et un long frisson courut dans ses membres. Élisabeth se retira vivement avec une sorte d'épouvante, comme une apprentie magicienne effrayée par l'effet d'une conjuration dont elle vient de se servir. Heureusement cette excitation ne dura pas. Les yeux de Vibraye se fermèrent, et son corps, qui cessa de trembler, passa d'une attitude d'agonie à une attitude de repos. Une potion qu'il avait prise, il y avait quelques instans, exerçait sur lui sa bienfaisante influence. Il s'endormait, emportant dans son sommeil la parole qui devait maintenant à jamais colorer ses songes. Élisabeth le contempla un instant, puis sortit sur la pointe des pieds de cette chambre où elle venait de se livrer au mouvement le plus étrange et le plus fatal de son humeur. Elle sortit en adressant au ciel les vœux les plus fervens pour celui dont un de ses caprices avait embrasé la vie. Elle était fille de don Juan et d'une épouse du Christ.

#### IV.

— Elle faisait des coquetteries à un mourant, disait Penonceaux.

— Elle en faisait à un mort, répondait Lanier; on peut dire qu'elle est affectée d'une véritable monomanie. Elle est comme ces chasseurs qui ne font grace à aucune espèce de gibier, et, après avoir tué vingt faisans, s'arrêtent pour abattre un moineau. Ce travers lui a causé déjà et lui causera encore mainte fâcheuse aventure. Enfin j'espère que son hobereau ne lui fera point faire de longues folies. Il mourra, elle le pleurera et l'oubliera.

— De temps en temps toutefois, ajouta Penonceaux, quand elle sera triste sans savoir pourquoi, elle nous dira : Je pense à ce pauvre Vibraye, qui était un héros trop grand, trop pur, trop noble pour ce temps-ci.

— Et elle fera, reprit Lanier, des comparaisons désobligeantes de ce sublime personnage avec nous. Ce Vibraye sera un mort impertinent et ennuyeux.

MM. de Penonceaux et Lanier étaient de fort mauvaise humeur. De-

puis le jour où Vibraye était arrivé à Saint-Nazaire, M<sup>me</sup> de Tessé avait disparu pour eux, et ils commençaient à être las de leur séjour en Vendée. Ils ne pouvaient point se décider pourtant à partir, car tous deux étaient attachés à Élisabeth par des liens qu'ils ne voulaient pas rompre. La duchesse était pour Penonceaux une de ces relations dont se compose le charme mondain. Il n'en avait jamais été très passionnément épris, la passion n'avait rien de commun avec sa nature; mais il trouvait dans cette coquetterie, qu'il accusait, un trésor inestimable d'indulgence pour l'ambitieux babil de sa galanterie; puis M<sup>me</sup> de Tessé était encore pour lui ce qu'on appelle une maison, maison agréable, commode, riante, où le désœuvrement et le plaisir parvenaient à s'accommoder. C'était une maison bien autrement précieuse pour Lanier. Le comte Théobald, fils d'un célèbre marchand de drap, mort dans un fauteuil de pair, en 1831, sans avoir pu déshabituer les Parisiens d'ajouter son nom à une espèce de drap particulièrement propre aux carricks des temps passés, le comte Théobald n'avait, comme bien on pense, qu'un désir, qu'une pensée, pénétrer dans ces hautes régions que la bourgeoisie de juillet voulut escalader avec ses pavés. Le duc de Tessé, en le présentant à sa femme, lui avait causé une joie qu'il avait long-temps portée écrite sur son front; puis du bonheur de M. Dimanche, il avait essayé de passer à celui de don Juan, et, par cette loi qui rend très souvent sincère l'attachement des courtisans pour leur souverain, il s'était pris d'une assez sérieuse affection pour Élisabeth. Je lui rends cette justice, il fut amoureux de la duchesse. La boutique de M<sup>me</sup> Prévôt le vit souvent occupé à choisir des bouquets avec une véritable rêverie. Ce qui rendait Élisabeth douce envers Penonceaux la rendait clémente envers Lanier. Un moment vint cependant où Théobald trouva que ses bouquets et ses soupirs n'obtenaient pas tout ce qu'il avait rêvé depuis que rien ne paraissait plus impossible à son ambition. Avec une prudence et un bon sens rare chez les personnages de son espèce, une fois qu'ils se sont entêtés des gens de qualité, il accepta un rôle plus humble que celui auquel il avait d'abord aspiré. Il renonça aux attitudes passionnées et farouches qu'un soir seulement il avait tenté de prendre, et devint un de ces amoureux bien dressés, qui se rendent utiles dans tous les intérieurs, les plus élégans et les plus modestes. Il fut un des plus soumis desservans de cet amour domestique si commun dans nos salons, qui font à Paris ce que font les follets au Mogol, suivant La Fontaine, c'est-à-dire qui s'occupent des affaires du mari, servent tous les caprices de la femme, et même, au besoin, soulagent dans leur besogne les gens de la maison.

Penonceaux et Lanier vivaient en fort bonne intelligence, mais tous deux s'entendaient pour exercer sur la duchesse une sorte de surveillance. Ils ne prétendaient point à écarter d'elle les amoureux, seule-



ment ils ne voulaient parmi ses adorateurs que des gens bâtis d'une certaine sorte. Ils étaient comme ces académiciens qui ne veulent avoir pour collègues que des écrivains de leur école. Ils sentaient dans Vibraye, quoiqu'ils ne l'eussent même pas entrevu, un élément nouveau qu'ils étaient décidés à repousser. Un véritable amour se levant sur la vie d'Élisabeth dans toute son orageuse splendeur eût mis à néant toutes leurs galanteries. C'eût été l'hippogriffe de Goethe et de Byron s'abattant dans des bosquets taillés à la française. Il fallait prévenir un pareil malheur à tout prix.

Tandis qu'à leur insu ils étaient établis dans ces pensées, la duchesse de Tessé entra au salon, où ils tenaient les propos que j'ai rapportés. Son visage était pâle et portait des traces réelles de fatigue; son esprit était encore plus las que ses traits. Cette vie excitante et fébrile passée dans l'atmosphère d'une chambre de malade lui donnait un besoin impérieux de mouvement et de grand air. En ce moment, un soleil de juin versait la lumière à flots par les quatre croisées dont le salon était éclairé, et appelait tout ce qui n'était pas impotent à venir voir au dehors le triomphe de l'été.

— Chère duchesse, dit Penonceaux, je ne sais point comment va M. de Vibraye, dont j'ai, du reste, fort peu de souci; mais je sais que nous vous laisserons dans le cimetière de Saint-Nazaire, si vous ne faites point trêve aux fatigues qui vous tuent et qui ont déjà changé vos traits. Il faut à toute force que vous sortiez un peu de l'espace étroit et malsain où votre dévouement vous confine. Venez avec nous aujourd'hui voir Montceny, qui est dans son château depuis trois jours, et qui s'est désolé hier de ne pas vous avoir rencontrée, car il est venu hier dans la matinée, pendant que vous faisiez l'ange gardien dans la chambre du bienheureux blessé. Montceny compte sur nous. Sa maison n'est qu'à deux lieues d'ici; vous monterez miss Anna, qui a, comme vous, grand besoin de sortir. Dans trois heures au plus, nous serons de retour, et vous aurez encore tout le temps nécessaire pour faire votre besogne de sœur grise.

André et la comtesse de Mauvilliers, qui entrèrent sur ces derniers mots, joignirent leurs instances à celles de Penonceaux. M<sup>me</sup> de Mauvilliers était vêtue d'une amazone bleu sombre, qui lui allait merveilleusement. Cette vue décida tout-à-fait Élisabeth; elle disparut, et revint, au bout de quelques instans, dans un costume de cheval qui lui donnait la grace, si idéale et si vivante toutefois, de cette Diana, fille, comme elle, des montagnes de l'Écosse.

Elle s'élança sur miss Anna, charmante bête au cou délicat, à l'œil ardent, dont la longue crinière était tressée avec autant de soin que la plus élégante chevelure de jeune fille, et les pieds enduits de ce brillant vernis qui inspirait récemment des élans d'indignation républi-

caine à un patriote revendiquant l'égalité entre le sabot des chevaux et ses bottes. Elle montait à cheval avec une adresse pleine de charme; sa monture semblait toujours dans le secret de ses pensées. Certainement il y avait affinité mystérieuse, secret accord entre sa nature et cette nature chevaline, capricieuse, ardente, inquiète, en rapport avec les esprits invisibles de l'air, passant des allures confiantes aux tressaillemens ombrageux, de la soumission gracieuse à tous les écarts désordonnés de la révolte.

On allait de Saint-Nazaire à Montcenly par un de ces chemins à travers bois, qui sont routes du pays des fées. Bientôt, en galopant sur l'herbe verte, elle eut oublié les images de mort et de douleur qu'elle venait d'avoir sous les yeux. A travers la chevelure des bois, le soleil buvait ses larmes, et les bonds rapides de miss Anna envoyaient au vent ses tristesses, comme le mouvement emporté d'une valse effeuille sur le sein d'une danseuse toutes les fleurs d'un bouquet. Enfin, suivie de tout son cortège, elle arriva au château de Montcenly. Cette noble et pensive demeure, bâtie au temps où les pierres se remuaient avec le signe de la croix, comme dit la ballade, présentait un aspect singulier. Les portes en étaient fermées avec soin. Il fallut baisser un pont-levis pour faire entrer la cavalcade inoffensive qui venait rendre à ces vieux murs une joyeuse visite. Quelques valets armés se promenaient dans la cour.

— Ah çà! mon cher comte, dit le marquis de Penonceaux au beau Raoul de Montcenly, qui arrivait au-devant de ses hôtes, vous disposez-vous par hasard à soutenir un siège? Sommes-nous encore au quatorzième siècle, et avez-vous quelque démêlé avec un seigneur voisin?

— Non, mon cher Penonceaux, répondit Raoul de l'air le plus naturel du monde. Nous sommes fort loin de ces temps héroïques pour votre malheur et le mien; mais nous sommes en 1832 et en Vendée. Je suis venu ici, où j'espérais assister encore à quelque action. J'ai trouvé les nôtres dispersés, Madame réduite à se cacher, et les gendarmes de Louis-Philippe maîtres de la campagne. C'est contre les défenseurs du trône de juillet que j'ai fait ces préparatifs dont vous êtes étonné. Hier, en revenant de Saint-Nazaire, un de mes gens m'a dit que les bleus songeaient à me faire une visite armée. Je ne serais pas surpris que mon nom me valût en effet cet honneur, auquel j'ai voulu me mettre en mesure de répondre. Ainsi, madame la duchesse, fit-il en se tournant avec une inclination gracieuse vers Elisabeth, vous allez vous trouver peut-être parmi des assiégés.

Lanier ne put point s'empêcher de prendre à l'endroit de ce chevaleresque péril un certain air d'incrédulité bourgeoise, et, se penchant à l'oreille de M<sup>me</sup> de Mauvilliers : — Je désire, dit-il, que vous ne vous

trouviez jamais à d'autre siège que celui de Montceny. Avant deux ans, vous verrez Raoul aux courses dans la tribune du duc d'Orléans. Ce brave garçon est incapable de faire la guerre à un gouvernement établi, et cette juste opinion que tout le monde a de lui nous garantit une pleine sûreté; mais je comprends sa mise en scène, ajouta-t-il en regardant Élisabeth. Ce que je ne comprends point pourtant, fit-il de nouveau à voix basse, c'est ce qu'il porte là sur son habit. Voilà une décoration que je ne connais pas.

Ce qui excitait avec raison, je dois le dire, l'étonnement de Lanier, c'était une croix délicatement brodée en soie blanche, qui brillait comme un canévia sur le frac élégant de Montceny. Du reste, toute la tenue de Raoul mérite de ne pas être oubliée. Le dandy avait revêtu un costume complet de Vendéen. Son habit de chasse était gris, à revers noirs comme les nobles habits qu'usèrent les broussailles du Bocage et que trouèrent les balles républicaines; seulement l'habit de Montceny n'avait pas la moindre trace ni de bivouac, ni de combat; il était d'une fraîcheur irréprochable, et aurait pu figurer de la façon la plus galante dans un quadrille de bal masqué.

Deux mots du comte de Montceny. C'était en 1832 un des chefs de la jeunesse dorée. Il avait une jolie figure, une belle taille, montait parfaitement à cheval et possédait tout l'esprit nécessaire pour ne pas déparer ces qualités auprès de ceux surtout qui les goûtent le plus. Le fait est qu'il ne manquait point d'une certaine finesse. Comme ce prince de Bambucci dont parle George Sand, il ne pouvait être trompé ni sur un cheval ni sur un tableau. Il avait aussi quelques notions des femmes et ne faisait jamais de faute dans une partie avec une coquette. Une chose pouvait le déconcerter en matière amoureuse : c'était l'amour, dont il n'avait pas plus l'idée que des loups-garous. On le disait d'une bravoure assez médiocre; mais il avait tous les dehors de la vertu dont il n'était pas sûr d'avoir le fond, et ces dehors suffisaient amplement à la seule vie qu'il voulût mener. Au demeurant, c'était un de ces hommes qui savent traverser ce monde dans un équipage à la fois agréable et commode, et qui ont, après tout, dans les faveurs des belles, plus large part que les héros et les poètes, sans faire trouser leurs habits par des balles comme les premiers, et par la misère comme les seconds.

Il avait fait, pendant une partie de l'hiver, à Élisabeth, une de ces cours d'habitude et de précaution destinées à porter leur fruit quand il plaira au ciel. Il était alors sous la domination de lady Greenwich, qui s'avisait, pendant six semaines, d'être jalouse, afin d'avoir tout connu, dit-elle un jour avec un accent inimitable, et que la jalousie ennuya profondément. L'été le trouva libre, et il songea dans sa liberté à la duchesse de Tessé, qui était sa voisine de campagne. Il résolut d'aller à Montceny; puis, pensant que Madame était en Vendée et qu'Éli-

sabeth était romanesque, il fit mettre dans sa berline un costume vendéen.

Deux jours après son arrivée, il alla faire une visite à Saint-Nazaire. Là il apprit l'enthousiasme de la duchesse pour Vibraye, et il bénit secrètement son habit gris. Il pria André d'amener sa femme chez lui le lendemain. La fortune, qui, en sa qualité de personne plus que légère, se coiffe volontiers de gens comme Raoul, inspira justement à la duchesse l'idée de galoper sur miss Anna. Les préparatifs de Montceny ne furent point perdus, sa fable de siège eut plein succès; Élisabeth, se piquant d'héroïsme, voulut attendre jusqu'à la nuit les gendarmes. Pendant ce temps, l'habit vendéen produisit tout son effet. En retournant au tomber de la nuit à Saint-Nazaire, la duchesse pensait avec complaisance à Raoul. Ce faux et pimpant Vendéen lui avait fait oublier le vrai Vendéen tout sanglant dont le matin elle avait bouleversé l'âme. Rentrée au château, son premier mouvement ne fut même point de monter dans la chambre de Robert. Quand la vieille Brigitte, qu'elle avait laissée auprès du malade, entrant tout à coup dans le salon où elle devisait avec Penonceaux, s'écria : — Madame la duchesse, le médecin dit que M. de Vibraye est sauvé; — Ah! Dieu soit loué! fit-elle en rougissant, elle qui rougissait peu, et elle monta précipitamment dans la chambre du blessé comme pour réparer un oubli. — Élisabeth, lui dit le malade, que je meure, si des paroles dont je crois me souvenir n'étaient qu'un songe. Le médecin dit à présent que je vivrai. Je vivrai, si vous voulez, et mourrai, si vous voulez : je vous aime.

## V.

Je ne sais pas au monde, en définitive, de plus grande puissance que l'amour : c'est l'avis des poètes et des pères de l'église, de Pétrarque et de *l'Imitation*. Robert prit donc sur Élisabeth un certain empire; une absence de Montceny le servit admirablement. Le beau Raoul fut obligé de suspendre sa campagne vendéenne pour aller sur-le-champ à Paris, où une grand'tante, dont il était l'héritier, venait d'avoir une attaque d'apoplexie. Aucune passion ne lui aurait fait négliger ce voyage. Vibraye fut de nouveau, pour la duchesse, le seul Vendéen à aimer. Il passait avec elle de longues heures et s'étonnait de tout ce qu'il y avait en cet esprit, que les frivolités du monde auraient dû épuiser. L'état dans lequel il était donnait forcément à ses amours un tour idéal; la duchesse, qui, en certaines matières, avait grande expérience et grande prévision, appelait à son aide, pour enchaîner chaque jour davantage le pauvre Vibraye dans le monde immatériel, toutes les délicatesses passionnées d'un christianisme séduisant dont elle possédait merveilleusement les secrets. Et ici, qu'on fasse bien attention, je ne



veux médire en aucune façon d'un certain catholicisme de bel air qu'on a accablé de plaisanteries rebattues, de mauvais goût, fort dangereuses, et pour lequel, d'ailleurs, j'ai grande prédilection. Si la religion peut être un ornement, tant mieux, je n'y vois qu'une preuve de son inimitable beauté. Mais on la profane, dit-on; ceux qui d'habitude ont ces scrupules sont des gens qui la profanent de bien d'autres manières qu'en tirant de son divin écrin de touchantes et radieuses parures. Le plus grand crime qu'on puisse commettre contre le ciel, c'est de l'oublier. On me dira que ce sont propos de jésuite. S'entendre appeler jésuite aujourd'hui n'a rien de bien humiliant. Quoi qu'il en soit, du reste, c'était ainsi que pensait M<sup>me</sup> de Tessé.

Élisabeth entreprit de convertir Robert-le-Diable, car elle savait que Vibraye était désigné par ce nom dans le pays. Elle lui lisait ce que les œuvres chrétiennes ont de plus tendre, ce fameux chapitre de *l'Imitation* sur l'amour, qui est un véritable printemps mystique, un ensemble de souffles passionnés et tristes, de parfums secrets et de voix touchantes jusqu'aux pleurs. Robert s'attendrissait et promettait de ne plus tuer son prochain pour une parole, surtout de ne plus maltraiter les évêques. Quant à pervertir les Vendéennes, c'était assez des yeux d'Élisabeth pour l'en empêcher désormais. La duchesse avait un disciple docile. Une occasion vint cependant où Vibraye reprit brusquement ses anciennes allures. Lanier fut l'instrument dont se servit le malin.

Nous avons vu que le comte Théobald était, comme Penonceaux, fort hostile au Vendéen. La première fois que Robert, assez fort pour descendre quelques heures au salon, vit les deux représentans de la jeunesse parisienne, il répondit d'instinct, avec usure, à la malveillance dont il était l'objet. — Votre Penonceaux, disait-il à Élisabeth, ne vaut pas un coup d'épée, et votre Lanier vaut à peine un coup de bâton. Comment souffrez-vous les grimaces de si sottes gens? Je suis presque honteux d'être gentilhomme quand j'entends les impertinences du marquis et quand j'examine cette incroyable inutilité; heureusement que le comte me dégoûte d'être roturier. Combien j'avais raison de haïr la révolution de juillet, qui me fait rencontrer M. Théobald, sans qu'il y ait entre lui et moi au moins l'étendue d'un comptoir! — La duchesse défendait ses amis, souvent même avec une certaine vivacité. Vibraye alors entra dans le courroux d'un amoureux contre toute apparence de rivaux, et, oubliant la blessure qui le clouait encore au fond d'un fauteuil, ne parlait plus que d'abattre des oreilles et couper des nez. Élisabeth était grandement irritée, mais sa colère s'éteignait toujours dans cette indulgence secrète qu'éprouvent les femmes pour les rages viriles dont elles sont cause.

Un jour, le duc et le marquis étaient à la chasse, M<sup>me</sup> de Mauvilliers

s'était enfermée en sa chambre; Vibraye se trouva seul dans le salon, à midi, avec la duchesse et Lanier. Le hasard établissait ainsi un des plus pénibles et des plus fatigans entretiens à trois qui aient jamais été infligés à gens du monde. Lanier, s'abandonnant tout simplement à son mauvais vouloir contre le Vendéen, entama une conversation où Vibraye ne pouvait point placer un mot. Il se mit à parler, avec une affectation dont le moins délicat se fût offensé, de personnes et de choses connues uniquement de la duchesse et de lui. Il épuisa le chapitre des chevaux d'abord, puis celui des chanteurs, puis celui des danseuses; puis il en vint aux médisances de salon, puis enfin aux toilettes que telle femme avait à telle fête. — Mon Dieu! disait-il, quelle singulière robe avait donc lady Greenwich au dernier bal de l'ambassade anglaise? C'était une robe en..... Aidez-moi donc, madame la duchesse.

— En drap Lanier peut-être, monsieur le comte, dit du ton le plus rébarbatif Robert, qui avait jusqu'alors été muet.

— Monsieur, fit Lanier tout suffoqué de cette impertinente folie, en disant semblable chose, vous prétendez certainement...

— Vous rendre en une seconde, interrompit Vibraye, ce que je reçois de vous depuis une heure : beaucoup d'ennui.

Le comte Théobald se leva, pâle de colère, et, se dirigeant vers la porte du salon, dit à la duchesse avec un regard plein d'une sombre dignité : — Vous comprenez, j'espère, madame, à quelles convenances, à quelles lois, à quels devoirs j'obéis en ne poussant pas plus loin une affaire engagée devant vous, et, je le pense, à cause de vous.

Au moment de cette sortie tragique, la comtesse de Mauvilliers entra. Il est grandement temps que je vous dise quelques mots de l'ange, car M<sup>me</sup> de Mauvilliers a porté ce nom, ni plus ni moins que M<sup>me</sup> de Grancey.

## VI.

Le vieux comte de Mauvilliers, à près de quatre-vingts ans, épousa par grande vertu soi-disant, avec toutes sortes de façons éthérées et patriarcales, une toute jeune fille, sans aucune espèce de fortune, mais douée des plus beaux yeux du monde, d'un teint transparent et d'une chevelure séraphique. Léonie d'Alpieyce avait été confiée, comme pupille, à ce vieux *suppôt du mariage*, pour me servir d'une expression qui m'a réjoui. Son tuteur lui proposa un jour de l'épouser; elle accepta, et se mit à jouer à l'*Adèle de Sénange*. On dit même qu'il y eut un *lord Sydenham* de la partie, mais beaucoup moins Grandisson que le héros de M<sup>me</sup> de Souza. Toutefois M<sup>me</sup> de Mauvilliers, qui chantait en s'accompagnant de la harpe, et avait dans sa taille, dans son visage, dans ses cheveux, quelque chose de si aérien et de si lumineux, que

toute sa personne était une vraie vision céleste; M<sup>me</sup> de Mauvilliers, qui d'ailleurs entendait à merveille le monde, voulut être ange et le fut. Quand M. de Mauvilliers mourut, elle lui donna de belles larmes, et ne reprit les couleurs tendres qu'après avoir passé par toutes les gradations qui les séparent du noir le plus sombre. Veuve à vingt ans et avec une très grande fortune, elle résolut de s'élever à cette dignité de beauté vertueuse, qui est le but de toutes les habiles, en pratiquant une tigrerie sereine et candide. Nulle ne s'entendait mieux qu'elle à interrompre tout à coup, par un rire bien haut, une phrase murmurée bien bas, à jeter naïvement, au milieu d'une conversation générale, les paroles hasardées dans son oreille, enfin à faire toutes les démonstrations publiques de la plus intrépide et de la plus irréprochable innocence qui se soit jamais promenée à l'Opéra, aux courses, à tous les concerts et à tous les bals; car, si M<sup>me</sup> de Mauvilliers était un ange, ce n'était pas, comme disait quelqu'un, l'ange de la solitude. On la rencontrait partout : c'était la mondaine par excellence. Tout ce bruit l'obsédait, disait-elle; mais il faut bien sortir pour voir les gens qu'on aime. Était-ce sa faute, si ses amis ne vivaient point à Port-Royal? Et tous les soirs, avec une résignation pensive, elle apparaissait, tantôt ici, tantôt là. Le grand art avec lequel était conduite sa vie lui donnait une incontestable autorité en certaine matière. Ce fut donc en véritable prêtresse des convenances qu'elle attacha sur la duchesse un regard miséricordieux, mais sévère, quand elle entra dans le salon abandonné par Lanier. Elle avait entendu les paroles de Vibraye, et voyait le trouble d'Élisabeth.

Robert n'osait pas lever les yeux sur la duchesse, qu'il craignait d'avoir offensée. Ému tout à l'heure par la colère et maintenant par des regrets, il se leva, car il commençait à pouvoir marcher, et prit le chemin de sa chambre. Son départ était une grande faute. Mieux vaut cent fois laisser une femme que vous aimez et que vous venez de froisser avec un de vos rivaux qu'avec une de ses amies.

— Chère Lisbeth, dit Léonie, aussitôt que Robert se fut retiré, je suis enchantée que nous soyons seules. Tu fais des folies pour ce Vibraye, qui est un homme insupportable, et qui te donnera, si tu n'y prends garde, de ridicules embarras. J'ai remarqué qu'hier ton mari avait un air soucieux. Certes, André n'est pas jaloux, il t'en a donné plus d'une preuve : il te laisse gouverner ta vie à ta guise avec une résignation pleine de douceur dont souvent tu m'as vanté le charme; mais il ne prend pas ta préoccupation de ce nouveau venu comme il a pris cent fois tes caprices enthousiastes pour maint autre. Ce qui se passe en lui ne m'étonne pas, vois-tu, chère belle; tel qui veut bien avoir le cou rompu en chaise de poste ne veut pas s'exposer dans un wagon. On ne consent à courir que les dangers avec lesquels on est fa-

milier. Vibraye est pour ton mari un danger nouveau et inconnu. Il n'est pas accoutumé à ce qu'on te fasse la cour à la violente et mélancolique façon de ton blessé. J'ai entendu dire à M. de Mauvilliers, — j'aurais dû oublier cette folie, mais elle m'est restée, je ne sais comment, dans la mémoire, — qu'un académicien de ses amis, grand ennemi des drames modernes et marié à une femme très coquette, répétait souvent : Je lui pardonnerai tout, si elle suit les anciennes règles; je la chasse, si elle donne dans les Antony. Il y a dans le duc de Tessé un peu de cet académicien. Et puis, que te dirai-je ? Certainement M. de Vibraye vaut mieux que Lanier de toute façon, et même, je crois bien, que Penonceaux. Il est de bonne famille, et il a un caractère chevaleresque. Toutefois une aventure avec lui, ou du moins un soupçon d'aventure, est chose fâcheuse. Une femme, vois-tu, est tout-à-fait classée par un amour de province. C'est toujours un amour pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. Paris est sans pitié pour ces sortes de passions. La médisance profite de l'éloignement pour tout obscurcir et confondre à dessein. On dit : Elle aime quelqu'un, je ne sais où, dans une petite ville, aux environs de son château. De ton Vendéen, on fera un sous-préfet, ou quelque chose de pire. Et tes amis seront au désespoir de te voir ainsi calomniée. Chère Lisbeth, laisse là ce Vibraye, pour qui tu n'as déjà eu que trop de bontés. Reviens à tes amis naturels et à ton train ordinaire de vie.

M<sup>me</sup> de Mauvilliers ajouta encore bien d'autres choses sur ce ton. Ce Robert était entêté d'une sotte et dangereuse manie de querelles qui amènerait les plus ennuyeux éclats. Puis il prenait déjà des airs d'amoureux du plus mauvais goût. Ainsi, que signifiait ce lardon provocateur si brutalement lancé à ce pauvre Lanier ? La patience de Théobald était fort heureuse. Que serait-il arrivé, si M. de Vibraye avait trouvé aussi fou que lui ? Les paroles de Léonie éveillaient chez Élisabeth plus d'un écho. Elles faisaient entendre à la duchesse la voix même du monde s'élevant pour la retirer d'une fantaisie hérésiarque et la ramener aux caprices orthodoxes. A coup sûr, plus d'un instinct, plus d'un sentiment en elle prenaient la cause de Robert. Elle comprenait bien qu'en cette poitrine qui s'offrait si vaillamment aux balles, il y avait des trésors ignorés des jouets habituels de son cœur, de tous les faits qui faisaient guirlande autour d'elle; mais, c'était certain, Vibraye n'était point de son monde, et la jetait en des voies inconnues. Un dernier raisonnement de Léonie la détermina. « Chère belle, dit le frivole et sévère oracle, les personnes adoptées par le public comme excentriques, — tu es du nombre, n'est-ce pas ? — ont un écueil à éviter soigneusement. Il est une excentricité qu'on ne leur pardonne pas, c'est celle dont le monde ne fait pas son profit. Aie dix amans à tes couleurs, et donne des fêtes, on prendra cela en belle humeur; mais ferme ta maison pour y lire Ossian avec un Werther, et on ne te pardonnera



pas. C'est ce qui fait qu'on est si impitoyable pour les enlèvemens, et on a raison; il y a tel amour qui est la vie de la société, et tel autre qui est sa mort. C'est bien le moins que nous combattons ce qui nous tue.»

Une heure après ce long discours, la duchesse de Tessé traitait Vi-braye avec tant de hauteur, de colère et de dureté, que le pauvre Vendéen demeurait tout suffoqué, sentant la rougeur à ses joues, les larmes dans ses yeux, et ne sachant ce que voulait son cœur. Il laissa parler Élisabeth sans trouver un mot à lui répondre. La tendresse et la fierté se livraient en lui un de ces rudes combats qui sont le désespoir des amoureux. On lui reprochait des choses dont la seule pensée l'aurait fait mourir de honte. Il était coupable, lui disait-on, d'avoir voulu compromettre, par ses airs emportés et impérieux, celle qu'il adorait. Lorsque la duchesse se fut retirée, il laissa tomber sa tête entre ses mains, et pleura long-temps. Toute la journée, il resta enfermé dans sa chambre; puis, quand vint l'heure du dîner, il descendit en chancelant dans le parc sans être observé, gagna une porte dérobée, et se trouva en plein champ. A la nuit tombante, il frappait à la porte de son château, qui était à deux lieues seulement de Saint-Nazaire. Un vieux serviteur, qui le croyait mort, le recevait entre ses bras avec force exclamations. Le blessé de la Pénissière était épuisé par cette marche imprudente. Sa blessure était rouverte. On le porta dans la chambre de sa mère. Après une longue défaillance, il revint à lui, et pour la première fois ressentit une douleur que je ne souhaite à personne. « Ah! disait-il, pourquoi les balles ne m'ont-elles pas frappé au cœur! »

## VII.

Il était dans la chambre où sa mère était morte, couché dans le lit où il avait vu pour la dernière fois cette chère figure. Tous les objets dont il était entouré lui rappelaient des souvenirs qui lui faisaient sentir cruellement les souffrances délaissées de son corps et la douleur méconnue de son ame. Il était dans ce misérable état où l'on se fait pitié à soi-même, où l'on se sépare en deux moitiés, dont l'une est sans vie et dont l'autre répand des larmes glacées. Le temps s'écoulait, et il ne se demandait point ce que lui amèneraient les heures. Il souffrait de la nuit sans souhaiter le jour. Le jour lui enlèverait-il ce linceul sous lequel l'ensevelissait la solitude? Que dirai-je? La tristesse de ce malheureux, qui avait fait, comme tout homme généreux et passionné, une religion de son amour, était si profonde, qu'il faut pour la peindre avoir recours au cri de l'agonie divine : — Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné!

Ce cri était dans l'ame, sinon sur les lèvres de Robert, quand tout

à coup le pauvre Vendéen vit s'ouvrir la porte de la chambre où il souffrait, et la plus étrange, la plus inattendue des apparitions s'offrir à son regard, où l'extase allumait son immobile clarté. C'était bien Élisabeth telle qu'il l'avait vue tant de fois, telle qu'elle était vivante au fond de son cœur, qu'elle dévorait. Elle se dirigea vers son lit d'un pas hardi, droit, rapide, et d'une voix brève et vibrante : — Ainsi, dit-elle, pour obéir à un mouvement d'orgueil et de colère, vous ne craignez point de désespérer qui vous aime! Vous avez outragé mon hospitalité et mon affection; vous avez tout oublié..... — Ah! s'écria Robert, c'est maintenant que j'oublie tout ce qui n'est pas cette heure, mon désespoir d'il y a un instant, mes angoisses d'il y a quelques jours, mon inquiétude et mes tristesses de toute ma vie, j'oublie tout, excepté, dit-il après un moment de silence pendant lequel ses yeux s'emplirent de larmes, mais de chaudes et douces larmes, excepté ma mère, Élisabeth, dont je pense que l'esprit me protège et vous envoie ici.

Elle lui raconta comment elle était venue le trouver par un de ces mouvemens emportés de dévouement naturels à cette ame, où Dieu avait mis sous la poussière de tant de pensées frivoles et arides un fonds immense de bonté. Agitée d'une sorte de remords en songeant à la scène du matin, elle était montée, après le dîner, dans la chambre du blessé; elle avait trouvé cette chambre vide, et avait compris la vérité. Le duc avait été faire une visite dans les environs avec Lanier et Penonceaux; elle demanda un cheval. Quelquefois elle faisait dans son parc des promenades comme celles que M<sup>me</sup> de Sévigné faisait à minuit dans son mail; elle aimait la lune, la songerie et la liberté. On l'avait donc vue sans étonnement s'enfoncer dans les allées. Bientôt elle avait gagné les champs; en sautant haies et fossés, elle était arrivée à Vibraye. A son retour, si on l'interrogeait, elle dirait qu'elle s'était égarée; si on la pressait trop, elle ne dirait rien, car il s'éveillait facilement en elle des accès d'indomptable fierté.

Robert, pendant qu'elle parlait, couvrait de baisers ses deux mains, qu'elle livrait aux transports de cette bouche altérée avec un abandon à la fois plein de dignité et de tendresse.

— Écoutez, dit tout à coup la duchesse, il faut maintenant que vous juriez de revenir demain à Saint-Nazaire, et de ne plus quitter ce pauvre château, dont vous ne garderez pas un mauvais souvenir, n'est-ce pas, sans m'avoir dit adieu?

L'amoureux jura tout ce qu'elle voulut. Cependant il était urgent pour la duchesse de quitter Vibraye. Le château de Robert était, à juste titre, beaucoup plus suspect et plus exposé à de fâcheuses visites que le château du beau Raoul de Montceny. A chaque instant, on pouvait, au nom de la loi, pénétrer jusque dans la chambre où le blessé goûtait les délices de ses pures et héroïques amours. Alors que devenait Éli-

sabeth ? Il fut convenu qu'elle retournerait sur-le-champ à Saint-Nazaire, accompagnée par le serviteur de Robert, discret et dévoué comme peut l'être un serviteur vendéen. Quant au héros de la Péninsule, il regagnerait le lendemain, au lever du jour, son premier asile; il était facile d'attribuer sa sortie furtive à quelque secrète affaire de parti. Saint-Nazaire était un lieu sûr. Le duc de Tessé était en trop bonne odeur auprès du gouvernement nouveau pour qu'on osât envoyer chez lui les commissaires et les gendarmes, même dans le cas où l'on se douterait que sa maison abritât quelque soldat de Madame; et ce cas, du reste, n'était pas à craindre, car les gens d'André, presque tous Vendéens, étaient plus royalistes que leur maître. Robert resterait donc sous le toit hospitalier où la fortune l'avait conduit jusqu'à guérison complète de sa blessure. — De laquelle? dit-il en souriant à Élisabeth, quand elle prononça ces derniers mots. Il en est une dont vous savez bien que je ne serai jamais guéri.

Il voulut, avant qu'elle quittât cette chambre, qui, disait-il, devait être imprégnée d'elle comme le gant ou le bouquet qu'elle avait porté, lui faire entendre de ces paroles qu'on prononce une seule fois dans sa vie. — Écoutez, fit-il à voix basse, je veux vous dire des choses que je ne puisse plus jamais adresser à une autre femme. Je suis à vous. Tenez, sentez mon ame dans ces baisers que je mets sur vos mains, sentez-la dans mon accent quand je vous dis: Je vous aime et vous aimez! Il me semble qu'avec ces mots toute ma vie s'échappe de mon sein. Je le voudrais, car je crois bien que j'ai eu cette nuit tout le bonheur qui m'était destiné en ce monde. Ah! Lisbeth, chère Lisbeth, dites-moi qu'après cette vision tout ne sera plus pour moi tristesse et ténèbres! Hélas! vous êtes là, et tout à l'heure vous n'y serez plus; mais vous ne m'oublierez pas, n'est-ce pas? Ma mère, vous qui me l'avez envoyée dans ce lieu même où je vous ai dit adieu, oh! je vous en prie, faites qu'elle m'aime!

## VIII.

Le 15 juillet est la Saint-Henri; Montceney voulut célébrer ce jour-là par une fête. Il était de retour en Vendée depuis une semaine: l'héritage qu'il avait été chercher à Paris était différé, la mort lui avait rendu sa grand'tante; mais il était assez riche pour donner un bal en l'honneur de ses rois, et, quoiqu'il ne fût point prodigue, il aimait encore mieux payer avec de l'or qu'avec du sang ses fantaisies légitimistes. Le moment n'était pas très bien choisi, il est vrai, pour des réjouissances. Madame était persécutée, la Vendée abattue. Montceney dit à la duchesse de Tessé en l'invitant: « J'ai voulu suivre la vieille tradition française, mêler le bruit des violons à celui de la mousque-

terie, égayer les guerres civiles par des fêtes. » La fête que Raoul destinait à ce but chevaleresque devait avoir lieu dans les jardins de Montceny. Une fête l'été, et dans un parc, devait se passer à l'italienne. Montceny, qui avait long-temps habité Rome et Venise, décida que les femmes auraient des loups et des dominos. La duchesse de Tessé avait annoncé qu'elle irait à ce bal, sur lequel M<sup>me</sup> de Mauvilliers comptait beaucoup pour désespérer Robert; mais, chose étrange, elle déclara, le matin même du 15 juillet, que la Saint-Henri se passerait d'elle, qu'elle avait une affreuse migraine et une profonde fatigue de toute chose, que l'idée de Montceny était absurde, qu'on ne venait pas à la campagne pour aller danser en domino, enfin qu'elle resterait à Saint-Nazaire par la loi souveraine de son bon plaisir.

Il y avait alors à Saint-Nazaire, depuis deux jours, la marquise de Tessé, la belle-sœur d'Élisabeth, grande femme mince et sèche, qu'on rencontrait partout, et qu'une très méchante personne appelait le squelette des fêtes égyptiennes. La duchesse pouvait donc persister dans sa résolution sans imposer sa retraite à M<sup>me</sup> de Mauvilliers, qui était sûre d'avoir une compagne pour aller au bal de Montceny. André était parti la veille pour aller passer quinze jours chez sa sœur la princesse de Froslay; partant elle n'avait personne qui pût lui demander compte de son caprice. Lanier leva au ciel un regard résigné; Penonceaux sourit d'un contraint et aigre sourire; Léonie prit un air douloureux; Robert attachait sur la duchesse un regard d'une reconnaissance passionnée.

Depuis quelques jours, le pauvre amoureux ne savait plus trop ce que faisait de lui sa destinée, comme il appelait Élisabeth. Le fait est que la duchesse était elle-même fort embarrassée du dénoûment à donner aux amours dans lesquelles le hasard et la fantaisie l'avaient jetée. Elle ne pouvait pas terminer cette aventure par un coup à la Circé, c'est-à-dire changer Vibraye, comme Penonceaux et comme Lanier, en animal domestique, et puis le laisser de côté. Vibraye était une nature au-dessus de certains maléfices. Il y avait dans son caractère et dans sa passion une redoutable puissance. Il réclamait d'Élisabeth l'engagement qu'elle avait pris au chevet de son lit dans la chambre de sa mère, en cette nuit dont le souvenir le brûlait. Comment lui dire qu'on avait obéi à un mouvement impétueux, mais fugitif, comme celui qui eût poussé un seigneur d'autrefois à dégainer l'épée et le poignard pour un bouquet de violettes? Le duel fini, au diable le bouquet! C'était, à peu de chose près pourtant, la vérité. Élisabeth avait sans cesse dans sa vie de ces élans qui seraient parfaits sous la hache du bourreau. Tout à coup elle faisait un acte d'amour, de repentir, de charité, avec ferveur, pour conquérir le ciel; puis elle retombait au rang de M<sup>me</sup> de Mauvilliers. Tout ce qui était devenu pensées sacrées, souvenirs religieux, ineffaçables images, dans



le cœur de Vibraye, n'était plus pour elle qu'un mirage décoloré et déjà presque évanoui. Montceny, qui, depuis son retour, était venu tous les jours à Saint-Nazaire, semblait posséder en ce moment le seul langage propre à séduire cette ame aux funestes incoustances et aux douloureuses frivolités.

La voilà qui refusait pourtant d'aller à cette fête, donnée évidemment pour elle. Robert conçut un ardent espoir : sa blessure presque guérie ne permettait plus à Élisabeth de s'isoler avec lui dans cette chambre où la douleur, disait-il souvent, lui avait paru chose si douce; mais le bal de Montceny allait enlever tous les importuns de Saint-Nazaire et le laisser seul avec celle qu'il adorait tout un soir d'été. Il jura que ce soir-là déciderait de sa vie. Tout se passa comme il eût osé à peine le souhaiter; Élisabeth, sans s'inquiéter le moins du monde de la migraine dont elle avait parlé le matin, déclara qu'elle ne se retirerait chez elle qu'après avoir vu partir sa belle-sœur et M<sup>me</sup> de Mauvilliers.

On se mit en route pour Montceny à neuf heures. Élisabeth et Robert restèrent seuls dans un grand salon, aux croisées ouvertes, livré à l'air du soir, rempli de fleurs, où un seul candelabre luttait contre une amoureuse et inquiète obscurité. Vibraye garda quelques instans le silence; il ne savait quelle parole choisir de toutes celles qui venaient à ses lèvres; puis il jouissait de son émotion même; enfin il avait cette crainte dont on est saisi, quand on se croit près du bonheur, de faire envoler cette chose fugitive et ailée.

Il s'assit sur un petit sofa auprès de la duchesse, et s'empara, sans mot dire, d'une main qu'il couvrit d'ardens baisers. La main d'Élisabeth se retira. — Ah! s'écria Robert, je l'avais deviné, vous ne m'aimez plus! — Il y eut dans sa voix quelque chose de si déchirant, qu'Élisabeth, qui s'était levée, se rassit à côté de lui et lui rendit sa main. Elle qui l'avait soigné, elle savait qu'aucune douleur de la chair n'aurait pu lui arracher pareil cri. — Vous vous trompez, fit-elle, et elle ajouta d'un accent qui ne trahissait guère que la peur : — Je vous aime comme je vous aimais, il n'y a en moi rien de changé. Puis, je ne sais quelle pensée s'empara d'elle, à quel instinct ou à quel élan elle obéit, tout était si fantasque, si rapide et si passager dans cette nature; mais, saisissant à son tour la main de Robert, elle l'appuya sur son cœur. J'ai dit qu'il y avait de la bonté en elle. Je crois qu'elle éprouva tout à coup, pour l'ame généreuse qu'elle torturait et même en quelque sorte abaissait, une compassion ardente et profonde, pleine de repentir et de respect, car elle accompagna ce geste étrange de ces paroles plus bizarres encore : Robert, je devrais être à vos genoux!

Robert sentit passer dans ses veines ce frisson ardent, ce souffle brûlant qui précède les orages des sens. Cette main qui s'était posée sur son cœur venait de déchaîner en lui toutes les puissances de l'amour et

de la jeunesse. Il entoura de ses bras la taille d'Élisabeth et mit sur la bouche, où jusqu'alors ses désirs avaient à peine osé se poser, un de ces baisers audacieux et timides, pleins d'angoisses et de volupté, où se donne toute une ame et se joue toute une vie. Élisabeth se dégagèa de ses bras, et d'un bond fut à la porte du salon. Il y avait sur ses traits l'implacable résolution d'une femme décidée à repousser un amour dont l'ivresse ne l'a pas gagnée. Elle n'avait pas toutefois ce calme qui, dans un semblable moment, est pour un amoureux le plus cruel des outrages et la plus terrible des douleurs; elle était émue, non pas de colère, mais d'effroi, ou peut-être de remords; elle reculait avec terreur devant l'incendie qu'elle avait allumé, et considérait avec tristesse celui que la flamme torturait sous ses yeux.

— Robert, dit-elle, je ne serai jamais à vous, et elle s'enfuit, aérienne et rapide, à travers les salles pleines d'ombre. Robert entendit son pied gravir l'escalier du château. Il la suivit jusqu'à sa chambre, dont la porte était entr'ouverte, et resta pâle comme un maudit, humble et tremblant comme un pécheur sur le seuil de ce paradis dont il se sentait repoussé. Il y avait sur ses traits une telle expression de souffrance d'ame et de chair, que la duchesse sentit de nouveau dans son cœur se lever enlacés l'un à l'autre, comme deux ombres fraternelles, le repentir et la pitié; mais ce n'étaient point ces tristes fantômes qui pouvaient remplacer cette brûlante apparition de l'amour que le baiser de Robert n'avait pas évoquée. Il fallait toutefois qu'elle donnât au pauvre amoureux une parole. Il fallait qu'elle empêchât cette ame de mourir, car il y a des instans où les ames, tout immortelles qu'on les dise, semblent près de mourir comme les corps. Une inspiration s'empara tout à coup de son esprit, et marchant d'un pas hardi vers Robert, dont elle prit la main : « Écoutez, fit-elle, c'est l'affection même que vous m'avez inspirée qui me défend pour toujours d'être à vous; j'ai fait un vœu pendant que vous étiez possédé par le délire, et, à l'heure de la mort, j'ai juré sur ce chapelet, qui me vient d'une sainte et qui est resté sur votre lit pendant une nuit tout entière, de ne jamais être à vous. Je ne violerai point mon vœu. Cela nous porterait malheur à tous deux. Aimons-nous, Robert, comme nous nous sommes aimés jusqu'à présent, en restant dignes du ciel qui a entendu mes prières et qui vous a sauvé, dignes des épreuves dont vous êtes sorti et du grand cœur que vous avez montré. Si vous ne pouvez plus m'aimer comme je veux être aimée, pour moi, et pour vous surtout, mon ami, séparons-nous. Tenez, gardez seulement cette chose chère et bénie qui vous rappellera un cœur où vous aurez été aimé de la seule tendresse dont un jour vous aurez souci. »

En ce moment, un pas se fit entendre. Une femme de la duchesse se dirigeait vers la chambre où se passait cette scène. « Adieu, mon ami,

dit Élisabeth en donnant à la main de Robert une étreinte dont le Vendéen se sentit défaillir. — Adieu, madame, répondit Vibraye; » et d'une voix où gémissait l'accent d'un cœur mortellement blessé : « Vous savez, dit-il, que dans une nuit où vous êtes venu chez moi, dans la chambre de ma mère, pour me prendre mon âme, je vous ai promis de ne jamais quitter Saint-Nazaire sans vous avoir dit adieu. »

Puis il se retira dans sa chambre, et se jeta en pleurant sur son lit, sur ce lit où il avait passé des heures pleines de douleur et de délices, pendant qu'Élisabeth attachait sur lui ce regard qui avait tout remué dans son cœur et tout changé dans sa vie. Il sentait, sans bien comprendre pourquoi, que cette femme, en effet, ne serait jamais à lui. L'amour a des révélations douces ou cruelles dont il faut à toute force reconnaître la vérité. Le chapelet d'Élisabeth était dans sa main; c'était une relique de famille à laquelle, en effet, la duchesse attachait un grand prix. Son premier mouvement fut de briser ce pieux objet, prétexte ou cause de la résolution qui le désespérait; puis, une autre pensée s'empara de lui; il porta le rosaire à ses lèvres et le mit sur son cœur. « Demain, se dit-il, je me servirai du moyen qu'hier, avant son départ, le mari d'Élisabeth m'a donné pour aller loin d'ici; mais j'emporterai cette relique avec moi. Je veux qu'il me reste de ces jours quelque chose que je voie et que je touche. C'est vrai d'ailleurs, elle a prié et pleuré sur ces grains bénits. Que je voudrais savoir, mon Dieu, les secrets de l'âme qui me fait souffrir ! »

Quant à la duchesse, aussitôt que Robert se fut retiré, elle revêtit un domino et attacha un loup sur son visage. Elle avait reçu de Montceny, le matin même, ce billet : « Si vous prenez encore quelque intérêt aujourd'hui à ce qui semblait vous toucher hier au soir, laissez, je vous en prie, vos hôtes partir sans vous de Saint-Nazaire, et soyez en domino à minuit devant ce grand vase bleu que vous savez. Eh bien ! si votre cœur est mort, ce sera un spectre au bal masqué. »

## IX.

Dans l'hiver de 183.., un officier qui avait été présenté depuis quelques jours à la duchesse de Tessé se rendit un soir chez elle, et la trouva prête à partir pour un grand bal chez je ne sais quel homme à millions des Indes ou de l'Amérique qui était à la mode en ce temps-là. Elle était seule avec M<sup>me</sup> de Mauvriilliers, qui était venue la chercher et qui se tenait debout devant la cheminée l'éventail à la main, les épaules et les pieds enveloppés de satin rose et de fourrure blanche, enfin, déjà en tenue de route, pour parler militairement. La duchesse

montra quelque étonnement d'une visite que n'expliquait point en effet sa liaison fort superficielle et fort récente avec le visiteur; mais l'officier, en s'approchant d'elle, lui dit : « Je viens vous remettre, madame, une lettre d'un de nos pauvres camarades dont j'ai appris la mort aujourd'hui même, le capitaine Séléki, ou plutôt de M. de Vibraye; car il n'y a plus maintenant aucun inconvénient à rendre au brave soldat que les Bédouins viennent de nous tuer le nom qu'il cachait pour se soustraire à une condamnation politique. » La lettre de Vibraye était fort courte, quoiqu'elle résumât toute sa vie. La voici :

« Je m'étais promis, Lisbeth, car je veux vous donner le nom que vous avez porté dans mon cœur, de vous écrire dans un seul cas, celui où j'aurais à vous faire un dernier adieu. Je crois que je puis vous écrire. J'ai reçu une blessure qu'on dit mortelle, mais qui ne m'a été cruelle qu'en me faisant songer à cette première blessure de ma jeunesse, de mes jours printaniers, des jours où vous m'avez soigné. Je meurs en adorant Dieu et en vous aimant. De cette triste soirée après laquelle je ne vous ai plus revue, j'ai emporté deux impressions bien diverses dans mon âme, celle d'un baiser que vous avez oublié peut-être, celle de paroles que, j'en suis sûr, vous n'oublierez jamais. Une de ces impressions a fini par triompher de l'autre. Je vous aimais si ardemment, que Dieu, je l'espère, a voulu de mon amour pour son royaume. Il a ôté de ma passion ce qui la rendait indigne du monde où je vais vous attendre à présent. Je ne sais pas ce qu'a été votre vie, mais je puis vous dire à cette heure suprême qu'il ne s'est pas écoulé pour moi un instant ni de mes journées, ni de mes nuits, où je n'aie été sous l'action de votre souvenir. Cette perpétuelle obsession d'un cher fantôme, bien loin de me perdre, m'a sauvé. J'ai reconnu que vous étiez un esprit bienfaisant, car en vous suivant, au lieu de m'égarer dans des lieux de flammes et de ténèbres, j'ai été ravi en des lieux de fraîcheur et de lumière. Adieu, Lisbeth; je vous dois la foi qui en ce moment même adoucit pour moi des souffrances qu'aurait peut-être assez mal domptées ce que vous appelez mon héroïsme. J'ai voulu vous aimer dans la seule région où vous vouliez de mon amour. Je vous ai aimée en Dieu, mon cher ange gardien : vous vous souvenez que je vous appelais ainsi; je vous retrouverai là où je vous aime! »

De grosses larmes coulèrent sur les joues de la duchesse quand elle eut terminé cette lettre.

— Et vous dites qu'il est mort! s'écria-t-elle.

— Celui, répondit l'officier, qui m'adresse cette lettre, avec prière de la remettre, m'écrit ces lignes sur notre pauvre camarade, et il lut : « Nous avons pris trois cents têtes de bétail. » Non, ce n'est pas cela. « On dit que quelqu'un n'a pas été fâché à Oran de ce que la colonne



commandée par B... a été battue. » Où diable est-ce donc ? Ah ! voici : « Tu remettras à M<sup>me</sup> de Tessé cette lettre de Séléki, car je ne puis me déshabituer de donner à notre pauvre camarade le nom sous lequel l'a révééré toute l'armée d'Afrique. Il est mort à l'hôpital d'Oran après huit jours d'atroces souffrances. Il avait reçu une balle dans le ventre et avait été obligé de suivre la colonne pendant trois journées sur un cacolet. Il est mort comme il vivait depuis deux années, en saint. Il a voulu qu'on l'enterrât avec un chapelet qu'il serrait entre ses mains pendant son agonie. Il avait confié à P... que son brevet, au nom de Séléki, lui avait été donné par un ami, le duc André de Tessé, qui avait voulu le soustraire ainsi aux suites d'une condamnation politique. Et à propos de braves, je te dirai que le gros Hingard, du 3<sup>e</sup> bataillon... » Il n'est plus question de Séléki, fit l'officier en s'interrompant.

La duchesse, ce soir-là, ne voulut pas aller au bal. Elle avait une émotion qui la rendait même fort belle, et elle jura qu'elle voulait pour jamais renoncer au monde. A-t-elle tenu son serment ? Vous souriez. Quoi qu'il en soit, j'aime presque également les personnages de cette très véridique histoire. J'ai une grande vénération pour Séléki, j'ai la plus tendre indulgence pour le fragile et charmant instrument de son salut.

PAUL DE MOLÈNES.

---

---

# PHILOSOPHES

ET

## PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

---

M. VICTOR COUSIN.

---

### DU RÔLE DE LA PHILOSOPHIE A L'ÉPOQUE PRÉSENTE.

- I. — *Cours de l'Histoire de la Philosophie moderne.*
  - II. — *Fragmens philosophiques*, par M. VICTOR COUSIN.<sup>1</sup>
  - III. — *Œuvres de M. Victor Cousin. — Littérature.*<sup>2</sup>
- 

Nulle force n'est superflue dans la lutte sociale engagée sous nos yeux, et le moment serait mal pris pour ranimer de vieilles querelles. Qu'hier les intérêts matériels, s'assurant en leur propre vitalité, parussent se soucier médiocrement des principes et sourire des théories; que la religion, s'armant de griefs que nous ne jugeons pas, en fût arrivée à traiter d'empiétement la tentative purement humaine d'instruire les esprits, cela pouvait à la rigueur se comprendre. C'est le propre de tous les principes de combattre pour la suprématie aussitôt qu'ils n'ont plus à combattre pour l'indépendance. Aujourd'hui, nous

(1) Nouvelle édition, 12 vol. in-18, Didier et Ladrangé, quai des Augustins.

(2) Nouvelle édition, 1849, 3 vol. in-18, Pagnerre, rue de Seine.

serions fort à plaindre si nous ne sentions l'inopportunité, le danger de tels dédains, de tels débats. Les intérêts, la religion, la pensée même, la pensée surtout, suis-je tenté de dire, toutes les fois qu'elle n'arrive pas aux conclusions obligées du nouvel évangile, sont placés sous le coup de la même menace. La communauté des attaques doit au moins servir à révéler à toutes les âmes honnêtes, à tous les esprits justes, l'union intime d'éléments divers dont le plus grand tort était de se croire ennemis sur la foi d'une vaine apparence. La révolution a eu pour effet salutaire d'affaïsser pour ainsi dire les surfaces trompeuses sur lesquelles se dressaient des tentes rivales, et qui cachaient l'abîme sous les pas de la société abusée; elle a eu cela de bon de montrer à nu les trois ou quatre grandes racines entrelacées de la civilisation moderne : ce n'est pas un rameau isolé, c'est l'arbre tout entier qui a frémi au coup de cognée des niveleurs. Si l'industrie souffre, la pensée souffre-t-elle moins? Si le christianisme se plaint de ses enseignemens délaissés, l'esprit libéral de nos pères, l'esprit du cartésianisme et de la révolution française, que les sectes contemporaines prétendent continuer, mais auquel en réalité elles tournent le dos, est-il moins malade? Eh bien! que la ligue rompue de toutes les vérités se reforme : elle seule est en mesure de mettre en déroute la ligue de tous les mensonges.

En traitant la philosophie comme une de ces racines sacrées, comme une puissance salutaire, conservatrice en même temps que progressive, on choque, nous ne l'ignorons pas, plus d'un préjugé. Qu'il nous soit donc permis d'insister en commençant sur ce point tant controversé, et, nous le craignons, qui menace de l'être de moins en moins, tant l'attaque partie des points les plus opposés de l'horizon semble unanime! On était habitué à écouter autrefois la philosophie parlant en juge et en souveraine; refuserait-on de l'entendre quand elle condescend à s'expliquer comme accusée, quand elle se présente non plus comme une arme d'opposition battant sans cesse en brèche l'autorité, non plus seulement comme un puissant stimulant à la marche, toujours à son gré trop lente, du genre humain, mais comme un auxiliaire dévoué voulant contribuer pour sa part à la commune défense, et apportant comme tribut à ces autres principes qui la tenaient pour suspecte la répression, par la vérité et par la logique, des erreurs qu'on l'accuse d'avoir elle-même suscitées?

Ceux qui attaquent la philosophie, ceux qui conseillent à la société de s'en défaire, comme un navire qui fait eau jette par-dessus le pont un bagage qui l'embarresse, s'adressent d'ordinaire aux mobiles suivants : l'intérêt de conservation, les intérêts, l'autorité et la religion. Nous n'aurions aucun goût à contester la puissance ou la sainteté de ces mobiles. On prouve à merveille qu'ils peuvent beaucoup. Peuvent-

ils tout? Telle est l'unique et modeste question que nous nous permettrions d'élever au nom de la philosophie.

Pour suivre dans leurs rapports réciproques les divers élémens sociaux et assigner à chacun sa juste part de services dans l'œuvre totale de conservation et de progrès, pour montrer comment la philosophie peut leur venir en aide par les idées qu'elle répand des penseurs dans les masses, des hauteurs de la métaphysique dans les sciences morales et politiques, ses inséparables annexes, il faudrait écrire un livre. Aussi aspirons-nous bien moins à résoudre la question qu'à la poser, et à faire naître la conviction qu'à éveiller le doute. Le nom de M. Cousin, qui a soutenu depuis plus de trente ans tant de luttes énergiques en l'honneur de la philosophie, permet, autorise peut-être ces préliminaires un peu sérieux, un peu dogmatiques même, nous ne nous en défendons pas. C'est la loi de notre temps de chercher des vérités utiles et des conclusions pratiques dans les sujets qui semblent le plus se confondre soit avec l'abstraction pure, soit avec l'art. Toute étude, quoi qu'on fasse, tourne à la thèse de philosophie et de politique; on veut exposer, et l'on discute; lors même que l'on ne croit que peindre, il se trouve que l'on combat.

Nous nous tournons vers ces forces sociales que nous nommons tout à l'heure, et nous leur disons : Vous auriez tort, ou plutôt les amis zélés qui parlent comme vos chargés de pouvoir auraient tort de ne pas désirer le concours de la philosophie; il y aurait pour vous, à le mépriser, imprudence et péril. Le meilleur de votre puissance tient encore à la discussion, à cette discussion approfondie qui s'appelle éminemment la discussion philosophique.

L'instinct de conservation a le droit de se montrer fier. Un moment décontenancé et paralysé, il a pris dans de sinistres journées une héroïque revanche; mais essayez de lui ôter la lumière de la pensée et de l'abandonner à lui-même : combien de temps estimez-vous qu'il résistera aux sollicitations incessantes d'une fausse science qui se présente à lui les mains pleines des plus séduisantes promesses? Il serait mal sûr également aux intérêts de se moquer des théories. Il n'en a fallu qu'une seule, qu'ils ne l'oublient pas, une des moins spécieuses, pour les faire trembler du sommet à la base! Pourquoi des intérêts légitimes craindraient-ils de revendiquer par l'examen leurs titres contestés? Pourquoi auraient-ils peur de la pensée? N'est-ce pas elle qui les consacre, qui les défend? Je ne sache pas qu'on se fasse tuer pour le pur plaisir de conserver au riche son hôtel, quand soi-même on habite une mansarde; mais on se fait tuer pour le principe de propriété. Hors des principes et des droits, je ne vois que la lutte de l'égoïsme qui se défend contre l'égoïsme qui attaque. Tactique étrange, quand on a pour soi les principes de paraître en faire hommage à ses



adversaires! Espérons mieux. Les intérêts sacrés de la société émanicipée et renouvelée de 89 sauront, comme ils ont commencé à le faire, en appeler eux-mêmes à la pensée philosophique, à la science; ils se fieront à la vertu de l'esprit qui pour une si grande part les a établis et constitués.

On a beau jeu, quand on se met à démontrer qu'une société privée du principe d'autorité et du principe religieux courrait grand risque de mort; nous admettons, quant à nous, tout ensemble et l'insuffisance et la nécessité du principe philosophique dans les sociétés humaines. L'influence du christianisme est excellente pour inspirer aux âmes des sentimens opposés en apparence, mais dont l'harmonie, grace à Dieu, est possible, et suffirait à établir dans le monde l'ordre moral; telles sont l'humilité et la force, la résignation et l'espérance. Les démocraties surtout ont besoin de deux choses pour vivre et se développer : un idéal à poursuivre et la patience pour y atteindre. Je crois que, pour une grande part, le christianisme peut les leur donner. Ce n'est donc pas sa compétence morale, ni même démocratique, qui est ici en cause; c'est seulement sa compétence universelle. Il y a des esprits qui, toutes les fois qu'une difficulté sociale surgit, toutes les fois qu'une question de limites s'élève entre les intérêts des diverses classes et met les rivalités aux prises, répondent uniformément par la religion. Ces esprits se trompent. Le christianisme touche à la politique, mais il n'est pas la politique. Ce n'est pas sa tâche d'enseigner la meilleure organisation de l'état. Loin de la déterminer, il s'y plie. Le christianisme n'a pas d'avis sur les lois qui président à la production et à la répartition des richesses. En prescrivant de rendre à César, c'est-à-dire à l'état, ce qui lui appartient, il nous laisse ignorer où doit commencer, où doit finir son domaine. On peut prétendre qu'il a contribué à affranchir le travail en France; mais il l'a organisé, on sait comment, au Paraguay. On l'a vu s'accommoder de l'esclavage même. Ne disserte-t-on pas pour savoir s'il n'y a pas des germes de socialisme dans le christianisme naissant? On avouera que, sur ces points, les sciences morales et politiques offrent un peu plus de précision. Qu'on nous permette encore une réflexion. Le christianisme qu'on invoque est sans doute un christianisme éclairé. Or, qu'est-ce qu'un christianisme éclairé, si ce n'est celui qui, outre les lumières qu'il tire du sein même de la religion, ne dédaigne pas d'en emprunter quelques-unes à la philosophie, à la science, à la civilisation? Une religion éclairée repousse le socialisme et renie l'esprit de faction; qui vous dit qu'une religion non éclairée, c'est-à-dire séparée de toute lumière rationnelle, ne s'en accommodera pas fort bien? De telles alliances sont-elles sans exemple au moyen-âge et aux époques modernes antérieures aux progrès de la philosophie? Les sectes religieuses qui poursuivaient

la réforme sociale ou le bouleversement politique par la violence et par le sang étaient-elles donc égarées par la philosophie? Les ligueurs avaient-ils lu Rousseau ou M. Cousin? Quant aux logiciens à outrance, qui prétendent identifier la propriété et la famille avec l'orthodoxie rigoureuse du dogme catholique, — à tel point que, celle-ci ébranlée, celles-là s'écroulent, — ils me paraissent courir de terribles chances. Ne risquent-ils pas, en prouvant trop, de susciter à des principes qui passent pour sacrés en eux-mêmes devant l'immense majorité une trop grande foule d'hétérodoxes? Qu'ils y prennent garde, qu'ils se modèrent! La politique, autant que la charité, leur conseille de laisser du moins aux gens le bénéfice de l'inconséquence. A qui cela fera-t-il tort?

Ce que nous disons de l'alliance non-seulement possible, mais nécessaire, de la raison libre, de la science laïque, de la philosophie avec le principe religieux, avec les intérêts sociaux et l'instinct de conservation, autant et plus le dirons-nous de cette alliance avec le principe d'autorité. Comme fait, la nécessité d'une autorité forte est démontrée. Comme principe, elle n'est puissante que par le respect. Or, le respect, comme tout sentiment moral, a ses conditions. Qu'on nous indique donc les moyens de produire le respect à titre de ressort efficace! Autrement, que signifieraient de vagues appels au principe de l'autorité? Ne serait-ce pas, à proprement parler, crier dans le désert? Regretter cet antique respect sert de peu, si on ne parvient à le faire renaitre. Évoquer les morts ne suffit pas; si on veut que le tombeau nous les rende, il faut les ressusciter, ce qui est, on l'avouera, un peu plus difficile. Compte-t-on sur la tradition? Nous ne demandons pas mieux; mais, de grace, qu'on nous la montre! Nos yeux cherchent avec un inquiet désir ces sphères sereines où siège ce principe sacré dans sa perpétuité inviolable. Hélas! que voyons-nous à la place? Il nous agréerait peu d'étaler aux regards la robe de César percée de coups, traînée par la main irrévérencieuse des révolutions dans la boue, tache qui use la pourpre plus que le sang des assassinats ou des échafauds; mais dépend-il de nous, hommes des générations nouvelles, d'avoir vu coup sur coup, sans doute pour tenter notre foi naïve, les pouvoirs s'écroulant après s'être mutuellement décriés, anathématisés, déclarés rétrogrades, anarchiques, ridicules, et proclamés seuls éternels; pouvoirs de tous genres, de toute origine, de droit divin, de droit naturel, d'origines étrangère, française, héréditaire, élective, aristocratique, bourgeoise, prolétaire? Défenseurs exclusifs, apologistes intempérans d'un principe qui a des droits peut-être, mais peu de chances à la vénération religieuse qu'il obtint jadis, daignez tourner vos regards vers la terre d'exil, et comptez-y les pouvoirs tombés d'hier, depuis les royales infortunes jusqu'aux tribuns déchus, dictateurs improvisés qui vécurent un jour! Dites si le temps est favorable au paga-

nisme politique, auquel vous croyez pouvoir convier les superstitions populaires?

Abandonnez-vous une thèse chimérique? dites-vous que, dans les temps modernes, le respect pour le principe d'autorité ne peut naître que de la pensée de l'ordre, de la conviction que la société doit respecter dans le pouvoir sa force, son œuvre, son image? dites-vous que la raison humaine doit s'y soumettre comme à un garant librement reconnu? Songez-y : adopter un tel système, dépourvu de tout mysticisme, de toute idolâtrie, ce n'est pas moins qu'adopter le travail de trois siècles de philosophie, et retomber, comme on dit de nos jours, en plein rationalisme. Les ennemis de la philosophie ont beau faire. Entre eux et le principe particulier qu'ils invoquent, intérêts, religion, autorité, instinct conservateur, ils retrouvent toujours en tiers la raison moderne, l'ombre obstinée de la philosophie.

La raison humaine, voilà donc encore, dira-t-on, la puissance que vous invoquez après tant de chutes, après tant d'anathèmes de la part d'une époque désabusée! Oui, telle est notre audace. Où les évocations restent stériles, nous recourons aux idées; où les formules sont vaines, nous nous adressons aux sentimens; où les traditions font défaut, nous faisons appel aux convictions, et ces convictions, nous les demandons à la raison cultivée régulièrement et s'élevant en chaque chose aux principes, c'est-à-dire à la philosophie; c'est sur elle que nous osons compter pour donner une lumière à l'instinct, une base démontrée aux intérêts, un complément à la religion même, une consécration de plus à l'autorité. Mais j'entends : on accepte la raison sous la forme du bon sens et sous celle de la science; on la récuse comme philosophie. On imagine entre les deux premières formes et la dernière une différence radicale, que dis-je? un complet antagonisme. On conteste cette solidarité du bon sens d'un peuple, de sa science et de sa philosophie. C'est cette solidarité que nous revendiquons. Expression d'un même fonds, traduction d'un même principe, nous soutenons que ces trois émanations de l'esprit humain s'altèrent ou s'épurent, s'élèvent ou s'abaissent ensemble. Un seul exemple suffit pour établir une vérité que nos pères n'eussent pas contestée.

Descartes paraît, et une nouvelle philosophie est fondée, pleine de séve, pleine de grandeur. Son influence rapidement se communique aux sciences; elles s'y rattachent comme à leur racine, elles en reçoivent comme par enchantement une admirable fécondité. Peu à peu, grâce à ce commerce où se rencontrent les esprits les plus divers, M<sup>me</sup> de Sévigné et Rohault, Arnault et La Fontaine, Nicole et le cardinal de Retz, voyez comme monte et s'affermite le niveau du bon sens général! il revêt un caractère de rectitude, d'élévation, de virilité, inconnu jusque-là, inconnu depuis. La scène change. Ce n'est

plus le xvii<sup>e</sup> siècle, c'est le xviii<sup>e</sup>. Ce n'est plus la grande école de Descartes qui règne en philosophie, c'est Condillac. Engagée sur les traces de Bacon et de Locke, la philosophie recommande sans cesse la méthode d'observation. Les précepteurs, les moralistes du siècle, ce ne sont plus Nicole et Labruyère; c'est l'auteur des contes philosophiques, c'est l'auteur du livre de *l'Esprit*. Quels effets vont naître de cette révolution? Au contact de la philosophie expérimentale, les sciences naturelles, la chimie, sont renouvelées ou créées. En entendant la philosophie prêcher, tantôt avec une haute raison, tantôt avec une déplorable licence, ici l'examen qui confond le mensonge, là le relâchement et le scepticisme, voyez aussi comme la raison du pays se modifie! Le bon sens s'avive, il descend dans les masses; mais, en s'universalisant, il s'abaisse; de réglé et de solide, d'élevé et d'affirmatif qu'il était naguère, il devient hardi, brillant, étendu, fin, mais railleur et négatif. Qui a produit ce changement prodigieux? Tout le monde le reconnaît, c'est la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle. N'y aurait-il donc pas un peu de légèreté et d'oubli à négliger, à dédaigner cette puissance qui modifie et entraîne toutes les autres? Le bon sens moderne, en la niant, ne se montrerait-il pas tout ensemble bien ingrat et bien incomplet?

Le rôle de la philosophie serait-il donc terminé en face de ces temps de troubles? Nous ne le croyons pas, et tant s'en faut! On entend dire comme chose désormais acquise que la philosophie est un anachronisme, qu'elle n'a été que l'exercice fortifiant peut-être, mais vide par lui-même, de la jeunesse des peuples essayant en tous sens des forces qu'ils préparaient pour de plus sérieuses, pour de plus utiles applications, et qu'elle a perdu tout intérêt en présence des réalités du présent. Mais ces réalités, que sont-elles donc, si ce n'est la philosophie passée dans les pensées et dans les actes, dans l'opinion et dans les institutions? Toutes les fois que nous remuons ces grands mots de droit, de liberté, de devoir, de justice, d'égalité, de progrès, que faisons-nous, sinon remuer le fonds essentiel de la philosophie? Que nous en soyons fiers ou humiliés, peu importe : elle nous presse de ses résultats; elle nous a dotés des deux ou trois grandes vérités politiques et législatives déposées dans notre état social; en bien, et, je l'avoue aussi, souvent en mal, elle est partout présente.

Puis donc qu'il y a une bonne et une mauvaise philosophie, comme une religion éclairée ou superstitieuse, comme une politique sage ou folle, comme une science vraie ou trompeuse, il semble raisonnable de rechercher quelle est la vraie philosophie sociale et politique; car qui réfutera, si ce n'est elle, de tristes systèmes? Qui chassera l'erreur des esprits ou l'empêchera d'y pénétrer? Non que nous comptions, sans doute, sur son efficacité contre des sectaires endurcis, contre les



hommes de violence et de sophisme qui jettent une doctrine comme un manteau sur leurs mauvaises passions; mais n'y a-t-il pas en dehors de ces cadres de la révolte une jeunesse nombreuse, sincère, se jetant sur la première nourriture qui se présente, appartenant au premier docteur qui s'offre à elle paré de quelques généreuses apparences? C'est elle que nous ne devons pas perdre de vue. S'il est vrai que le penchant qui l'entraîne à l'examen et à la critique soit merveilleusement servi par tout ce qui l'entoure; si la révélation, qui, d'ailleurs, ne paraît pas la toucher toujours, n'est pas chargée de répondre à toutes les questions étrangères à l'ordre religieux; si les intérêts tout seuls revêtent aisément, aux yeux de jeunes âmes enthousiastes, un caractère subalterne, à quelle puissance lui restera-t-il de s'adresser? Je ne connais pour la jeunesse que deux moyens de s'éclairer : les sciences historiques et économiques, s'il s'agit de faits; la philosophie, s'il s'agit de principes. On lui dit qu'elle se trompe, qu'elle ne trouvera que ténèbres où elle cherche la lumière. Et de quel droit? Le xviii<sup>e</sup> siècle, en examinant les fondemens de l'esprit, les bases de la société, s'est souvent arrêté au doute; le xix<sup>e</sup>, à ses débuts, a trop souvent creusé jusqu'à l'utopie : qui vous dit qu'en sondant plus avant, il ne peut rencontrer, il n'a pas rencontré déjà les bases solides de l'ordre rationnel et de la vérité morale? Un peu d'examen éloigne des vrais principes, un examen approfondi y ramène. Si ce mot a pu s'appliquer à la religion, ne peut-il s'appliquer à la société? Celle-là seule est-elle une œuvre divine? Celle-ci ne serait-elle qu'une œuvre du hasard? On donnerait par un tel aveu de terribles armes à ses adversaires!

Non, la pente de l'examen ne se remonte pas. Des fils d'un âge de critique, on ne fera jamais des enfans respectueux; il faut en prendre son parti. Opposons donc une réflexion plus complète, plus mûre et dès-lors plus judicieuse à une superficielle réflexion. C'est le triomphe du scepticisme de parler de religion sans croire, et d'autorité sans un respect qui ne soit pas de pure politique. Ce n'est qu'à coups de vérité, non par des fictions, même réparées à grands frais d'érudition et d'esprit, que l'on tuera l'erreur. Il n'y a que la bonne philosophie, après tout, qui soit en état d'avoir raison de la mauvaise.

Deux doctrines sont en présence, hostiles, irréconciliables.

L'une est la philosophie morale, désignée le plus souvent sous le nom plus populaire peut-être que scientifique de spiritualisme. Elle a pour principe, comme son nom l'indique, la supériorité de l'esprit sur le corps. A l'esprit, dont elle arbore pour ainsi dire la bannière, appartient comme attribut principal l'activité libre et responsable. Cette liberté veut être exercée. Le mot de la vie est épreuve et non bonheur. Ce n'est pas que cette doctrine adopte et prétende renouveler au xix<sup>e</sup> siècle l'ascétisme du moyen-âge et de quelques sectes antiques,

Loin de répudier, elle honore, elle prend, pour ainsi parler, à son compte les modernes tentatives qui ont pour objet de développer et d'embellir la vie physique, surtout de l'assurer au plus grand nombre. Son principal but, en cela comme en tout, c'est de dégager l'esprit des entraves qui l'embarrassent et l'oppriment, des obstacles qui s'opposent à sa prise de possession universelle. Par son indomptable liberté et son invincible instinct de progrès, l'esprit, à ses yeux, est le grand réformateur; mais, par ses lois permanentes et par l'ordre régulier et logique de ses développemens, il est aussi conservateur par excellence. Il fonde la société, constitue l'état, consacre et maintient toutes les légitimités jusqu'à ce que, tombées au-dessous de leur mission et de son idéal, c'est-à-dire devenues illégitimes, il les renouvelle. Si les formes sont variables, le fond est stable. L'édifice change, les bases restent. Ces fondemens immuables sont le devoir et le droit étroitement unis, le libre arbitre et la justice, et, avec la justice, le sacrifice et le dévouement. On le voit, une telle philosophie respecte l'homme. Ce respect, son principal dogme, elle l'érige en règle obligatoire devant la conscience individuelle, elle le traduit en lois positives dans les codes. On peut dire qu'au double point de vue spéculatif et politique, elle a accompli sa tâche, quand elle est parvenue à formuler ces principes de respect mutuel avec clarté et profondeur, et à les faire passer avec toutes leurs applications dans les mœurs des nations, dans les lois des états, dans la conduite des gouvernemens.

La philosophie opposée diffère radicalement dès le point de départ. Elle a pour principe l'égalité de l'esprit et de la chair. Avec elle, il ne s'agit plus de l'idée d'épreuve. Le bonheur, voilà le mot par lequel elle attire les masses. Le bonheur consiste dans la satisfaction intégrale de toutes les passions, sacrées au même titre, et contre lesquelles la lutte est, non pas une obligation, mais une ineptie et un crime. Le bonheur absolu est possible. L'homme a reçu les moyens d'y parvenir, et il y parviendrait aisément sans les tyrannies de tout genre, morale, religieuse, industrielle, qui l'oppriment depuis des siècles. Le passé est l'enfer; le ciel, c'est l'avenir. Pour l'établir ici-bas, il ne s'agit que de modifier le milieu dans lequel l'individu se développe. Liberté morale de faire le bien et de résister au mal, chimère! Lutte contre soi-même au nom du devoir, abrutissement systématique! Responsabilité devant Dieu, devant soi-même et les autres hommes, imagination folle et mauvaise, fantôme incommode qu'il faut chasser à tout prix de son intelligence et de son cœur! L'individu n'est ni bon ni méchant. Le pauvre arbuste battu des vents reçoit tout du sol où il croît, de la rosée qui le baigne, du soleil qui l'échauffe. Dans cette doctrine, tout s'enchaîne. Le dieu-nature, voilà sa religion; l'esprit et la matière, deux termes égaux ou identiques dans l'homme comme dans le premier être, voilà sa théorie

psychologique; le droit absolu de chacun sur toutes choses, c'est-à-dire la satisfaction illimitée des besoins, voilà sa morale; enfin l'état, maître absolu, grand distributeur des salaires qu'il proportionne à ces mêmes besoins sans nul égard à l'effort, au mérite, ou, par une conséquence contraire, la démagogie la plus extrême et l'individualisme le plus anarchique, voilà sa politique. Cette philosophie peut s'appeler la philosophie des appétits, la philosophie de la chair. C'est le panthéisme de la matière avec tout son cortège de conséquences, l'art de jouir porté jusqu'à un illuminisme qui se donne les airs d'une religion, l'égoïsme arrivant à l'extase et s'emportant jusqu'à sa propre apothéose.

Que fait la société en présence d'un combat dont elle sait qu'elle doit être le prix? Toutes les fois que les conséquences de cette dernière philosophie sont clairement, brutalement énoncées, elle s'en indigne: toutes les fois qu'elles menacent de s'imposer par la violence, elle se porte à la défense des points menacés; mais quand la lutte se borne aux principes, ou seulement quand les conséquences se présentent un peu adoucies, elle paraît indécise, partagée, sinon indifférente. Que le spiritualisme ait tort ou raison, on dirait que cela ne la regarde pas. Il ne lui déplait pas même d'aller butiner dans les doctrines contraires. On la voit emprunter aux deux systèmes ennemis, tantôt au hasard, tantôt par goût et par choix, des motifs de penser et d'agir. L'inconséquence lui est douce, et l'idée du bonheur absolu sur la terre, de la satisfaction égoïste, comme but de la vie, n'aurait rien, par exemple, qui répugnât à sa croyance. Sa foi philosophique est de sorte à s'arranger volontiers du matérialisme pratique. Seulement ne vous avisez pas d'être conséquent! Malheur aux raisonneurs déterminés qui réclament immédiatement leur part de l'Eldorado promis, et vont s'embusquer derrière les barricades! Alors on la verra, ne prenant conseil que de la nécessité et du péril, se lever en masse, et, s'armant de bon sens et de courage, battre pour ainsi dire dans leurs derniers résultats ces principes qui, en eux-mêmes, ne lui faisaient pas, sous une plus douce apparence, tant s'en faut, une égale horreur.

Suffit-il de se réveiller ainsi sur la sommation du péril, et n'y a-t-il pas lieu de craindre que la logique ne finisse par tout emporter? Il y aurait à le croire une dangereuse illusion, et nous pensons qu'il est temps d'agir avec non moins de virilité dans la sphère des idées que dans celle des événemens. Tant que notre esprit vivra au jour le jour, il en sera de nos intérêts comme de notre esprit. Divines ou humaines, révélées ou philosophiques, il faut à la société des croyances où elle s'établisse avec plus de fermeté et de fixité qu'elle ne le peut faire dans ce mélange confus d'idées mal assises, véritable va-et-vient d'opinions où elle se bercerait plus ou moins long-temps jusqu'à une ca-

tastrophe finale dans une sorte d'immobilité qui ne serait pas le repos, et d'agitation qui ne serait pas l'activité véritable. Choisir et bien choisir, ou périr, telle est son alternative. Qu'elle choisisse donc, et pour cela qu'elle ne craigne pas de traduire à sa barre et de sonder les doctrines, non dans ce qu'elles ont de raffiné et de savant, œuvre dont la foule se soucie peu, mais au point de vue de leurs principes sociaux et de leurs conséquences générales; qu'elle les adopte ou qu'elle les rejette enfin décidément, suivant qu'elle les aura reconnues conformes ou contraires à ses vrais besoins, à ses lois, à la conscience et à la raison plus sérieusement consultées.

Comment omettre le spiritualisme dans une telle revue des philosophies? A travers les variétés, les écoles nombreuses qu'il compte dans son sein, il a un fonds immuable, qui survit aisément reconnaissable; mais où le rencontrer sous sa forme la plus générale, la plus pure, et non pas tellement engagée dans les vues particulières et personnelles qu'il ne soit facile de l'en pouvoir détacher? Quand le matérialisme et le scepticisme, commençant à se répandre, sapaient déjà toute croyance, le spiritualisme en Angleterre s'appelait Clarke, en Allemagne il s'appelait Leibnitz. On ne sera contredit par personne, amis et ennemis, en disant que la plus illustre personnification en France des doctrines spiritualistes est, à l'heure qu'il est, M. Victor Cousin.

M. Cousin est l'auteur de l'éclectisme, de cette doctrine ou plutôt de cette méthode qui a fait retentir autour de son nom un si bruyant concert de sympathies et d'outrages; mais l'éclectisme n'est qu'un nom d'école. Il est le créateur d'un système brillant, hardi, controversé; en le signalant, nous n'oublierons pas que nous cherchons un terrain autant que possible aisément accessible et commun aux esprits. Ce que nous voudrions étudier avec un intérêt plus approprié aux circonstances, c'est le chef du grand mouvement qui a renouvelé chez nous la direction de la philosophie, c'est l'esprit qui, sans exception peut-être, et cela par la nature même de sa méthode, a entretenu le commerce le plus régulier et le plus intime avec les héros du spiritualisme antique et moderne, c'est l'écrivain qui a tracé le tableau le plus détaillé et le plus vaste de cette doctrine, non-seulement dans ses dogmes élevés et généraux, mais dans ses conséquences de toutes sortes, et singulièrement dans celles qui ont rapport à la société. C'est par ce côté plus particulièrement politique et moral, que ses écrits ont droit à l'attention de ceux qui ne se piquent pas de cultiver la philosophie, c'est-à-dire de l'immense majorité, même parmi les savans et les habiles.



## I.

Descartes, en proclamant le libre examen devant une société régulière à la surface, ne savait pas lui-même toute l'étendue de la révolution qu'il accomplissait. Il n'avait pas prévu, il n'eût pas osé dire que le libre examen, dont il réservait si expressément l'emploi à la science abstraite, allait en un siècle user les croyances, les idées, les mœurs, les institutions qu'il voyait régner autour de lui, dissoudre à la fois le passé et préparer les fondemens de l'avenir. Le xviii<sup>e</sup> siècle fut plus résolu, trop résolu même. Cette grande maxime cartésienne, *ne rien admettre que sur la foi de l'évidence*, il l'appliqua en tout sens, et fit tant qu'impuissante à soutenir le regard de la raison émancipée, l'ancienne société s'écroula. La philosophie, pour la part principale qu'elle y avait prise, dut paraître alors éminemment, on le conçoit, une puissance destructive. Cela était d'autant plus inévitable, qu'aux plus légitimes critiques elle mêlait de folles passions et de coupables injustices. Il ne faut pas oublier, quand on juge la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, qu'elle fut une réaction contre le moyen-âge; elle en prit en tout le contre-pied. Comme les aspirations les plus légitimes de l'humanité vers un état meilleur avaient été long-temps refoulées, et avaient beaucoup souffert tant en elles-mêmes que dans leurs représentans, les philosophes, par représailles, ne lui parlèrent plus que de droit, de liberté, de félicité, et les législateurs firent comme les philosophes. Surpris de l'immensité des ruines qu'il avait pu faire, l'esprit humain s'imagina qu'il lui serait facile de reconstruire le monde radicalement, suivant l'idéal qu'il se formait : entreprise légitime, si cet idéal eût été complet; mais il s'en fallait qu'il le fût. Il y manquait l'idée du devoir, qui est la base de l'édifice, l'idée religieuse, qui en est le ciment. De là, dans l'ordre moral, les erreurs du xviii<sup>e</sup> siècle, les folies et les crimes de la révolution, les lacunes et les délires de l'état présent.

Compléter l'idéal de la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, le rectifier, c'est ainsi que se présentait la tâche de la philosophie du xix<sup>e</sup>. La philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, c'est la liberté sans la règle, le droit sans le devoir, l'homme sans Dieu; celle de notre temps, ce doit être la liberté plus la règle, le droit plus le devoir, l'homme plus Dieu. En face des philosophes du droit divin qui supprimaient, ou peu s'en faut, la première série de ces termes, et des continuateurs du xviii<sup>e</sup> siècle qui la maintenaient seule, ce fut l'honneur de M. Cousin de concevoir promptement le sentiment de la mission élevée et conciliatrice de la philosophie nouvelle. Le rôle de cette puissance, dans l'idée qu'il s'en formait, devait être à la fois conservateur et libéral; il lui parut qu'elle était en mesure de tirer de son propre sein ces règles et ces lois supérieures à l'individu,

dans le cercle desquelles doit se mouvoir l'activité humaine, sous peine d'aller d'erreur en erreur. D'une puissance qui avait été le plus actif des dissolvans, il comprit qu'il était possible de faire, en y ajoutant le caractère moral qui lui manquait, une force sociale de plus. C'était en quelque sorte consacrer par la philosophie la révolution, en épurant et en complétant ses bases rationnelles. Ruiner dans l'enseignement public la triste métaphysique que nous avait léguée le dernier siècle; établir contre le scepticisme qu'il existe, de par la seule raison régulièrement consultée, une philosophie éternelle et progressive tout ensemble, exprimée plus ou moins fidèlement dans les systèmes passés, une philosophie qui contient tous les principes essentiels, et, sur leur fondement inattaquable, élève une métaphysique, une morale, une religion naturelle, une théorie de la société, certaines et dignes de respect; défendre, au nom d'une même doctrine, la liberté politique et l'ordre social; appuyer pour la première fois la noble cause de 89 sur le spiritualisme; distinguer profondément cette cause des conséquences fausses et coupables que le saint-simonisme commençait dès-lors à en tirer : voilà les principaux traits de son entreprise.

Veut-on savoir l'idée que M. Cousin, à peine âgé de vingt-trois ans, se faisait de la mission de la philosophie dans la société renouvelée, qu'on lise les paroles par lesquelles il termine sa première leçon à cette date mémorable de 1815 : « Je le sais, il ne m'appartient pas de parler avec empire; mais cependant mon ame m'échappe malgré moi, et je ne puis consentir à garder les bienséances que m'impose ma faiblesse au point d'oublier que je suis Français. C'est à ceux d'entre vous dont l'âge se rapproche du mien que j'ose m'adresser en ce moment, à vous qui formerez la génération qui s'avance, à vous, l'unique soutien, la dernière espérance de notre cher et malheureux pays! Messieurs, vous aimez ardemment la patrie; si vous voulez la sauver, embrassez nos belles doctrines. Assez long-temps nous avons poursuivi la liberté à travers les voies de la servitude. Nous voulions être libres avec la morale des esclaves. Non, la statue de la liberté n'a point l'intérêt pour base, et ce n'est pas à la philosophie de la sensation et à ses petites maximes qu'il appartient de faire les grands peuples. Soutenons la liberté française, encore mal assurée et chancelante au milieu des tombeaux et des débris qui nous environnent, par une morale qui l'affermisse à jamais. » Ce n'est pas là une déclamation; par ces paroles, M. Cousin donnait dès le début un sens non équivoque à sa pensée philosophique : les développemens ultérieurs n'en sont que la confirmation; mais ce spiritualisme lui-même était alors à créer, à organiser. C'est à cette œuvre que nous allons assister.

Héritiers épurés de Jean-Jacques, déjà Bernardin de Saint-Pierre, M<sup>me</sup> de Staël et Chateaubriand avaient jeté le spiritualisme au milieu

du siècle comme un sentiment et comme une généreuse espérance. Le spiritualisme avait eu sous leur plume toute la spontanéité et tout l'éclat, mais aussi le caractère inévitablement indécis de l'imagination et de l'instinct. Le siècle était touché plus que convaincu; la raison et le cœur restaient aux prises; il ne pouvait appartenir qu'à la science de les réconcilier.

Voici où en était, à la fin de l'empire, la philosophie dans cette lente transformation que M. Cousin devait consommer avec éclat. M. Maine de Biran avait retrouvé et décrit avec une force, une originalité non surpassées depuis, la volonté libre de l'homme, une et identique sous le flot mobile des sensations, commençant par là à tirer la philosophie des voies du fatalisme si clairement écrit dans la plupart des systèmes en vogue. Appuyé sur une analyse moins profonde, mais plus claire dans la forme, M. Laromiguière, en restituant dans la science le principe d'activité, avait aussi contribué à montrer dans l'âme autre chose que ce je ne sais quoi de passif et de purement réceptif, semblable au liquide qui prend la forme de tous les vases. S'aidant enfin de l'analyse des Écossais, M. Royer-Collard avait indiqué fortement dans l'esprit la présence et le rôle de principes intellectuels et de principes actifs différens de la sensation, dont ils règlent l'exercice, et à laquelle ils ne doivent pas leur origine. C'étaient là assurément des résultats considérables, mais partiels, presque épars, et qui ne pouvaient prendre une signification un peu nette et frappante qu'à la condition de former un corps de doctrine et d'abord d'être eux-mêmes éclaircis, complétés dans une forte mesure. Or, à la date de 1815, on n'entrevoit en aucune façon les premiers linéamens de cette organisation; ces travaux mêmes ne dépassaient guère l'enceinte de l'école, et n'y avaient éveillé qu'un faible écho destiné peut-être à y mourir.

L'École normale s'était ouverte en 1810. Création de l'empire, elle ne tarda pas à réagir contre l'esprit impérialiste. C'était une pépinière d'idéologues que Napoléon avait semée là sans le savoir; le régime du droit divin restauré devait éprouver un jour l'opposition redoutable de cette petite armée, en qui frémissait l'esprit libéral des classes éclairées. M. Victor Cousin (né le 28 novembre 1792) était entré à l'école à l'âge de dix-huit ans. L'enseignement religieux, c'est-à-dire surtout les conseils et l'exemple d'une mère simple et pieuse, telle était alors à peu près toute sa philosophie. L'auteur des *Fragmens philosophiques* nous a raconté la profonde émotion dont il fut saisi la première fois qu'il entendit M. Laromiguière. Ce jour décida de toute sa vie. Sous le charme des leçons de l'aimable maître, le jeune adepte lutta quelque temps contre l'enseignement de la philosophie écossaise : mais enfin il fallut céder devant l'autorité d'un maître plus imposant. L'enseignement de M. Royer-Collard reste, à vrai dire, la borne solide d'où il prit l'essor.

En dépit de l'opposition toute bienveillante du directeur de l'école, M. Guérout, le traducteur de Pline, qui, jaloux de le garder aux lettres, l'avait nommé, étant encore sur les bancs, répétiteur et bientôt maître de conférences de littérature à l'école, M. Cousin devait traverser seulement ce genre d'enseignement, où il laissait dans le souvenir une trace brillante. En 1815, pendant les cent jours, il professa la philosophie au lycée Bonaparte, et, vers la fin de la même année, M. Royer-Collard, placé à la tête de l'Université, l'appela à le suppléer à la Faculté des Lettres dans la chaire d'histoire de la philosophie moderne que le jeune professeur occupera sans interruption jusqu'en 1820. En même temps les conférences philosophiques remplaçaient définitivement les conférences littéraires. C'est sur ce double théâtre de l'École normale et de la Faculté des Lettres, celui-ci public et déjà retentissant, celui-là plus intime et plus familier, où l'âme du professeur pouvait plus librement et plus efficacement influencer et se répandre, que commença véritablement la réforme philosophique.

Pour mener à bien cette difficile entreprise de réconcilier avec l'esprit de la révolution le spiritualisme, qui, se reprenant aux vieilles formes, faisait cause commune avec tous les genres de réaction; pour accomplir cette tâche ardue de donner à l'esprit de 89, qui, par ses mauvaises alliances, perdait sa propre cause, la force et l'appui de la foi spiritualiste dont le besoin tourmentait les générations nouvelles, il fallait plus que de l'éloquence et de généreux mouvemens : il fallait des procédés sûrs, une méthode scientifique. Sans doute, on ne pouvait se flatter, par de tels moyens, d'arriver directement jusqu'à la multitude; mais on se promettait d'agir sur les esprits les plus distingués de la nation, qui transmettraient l'influence salutaire par les voies plus populaires de la politique et des lettres, suivant le procédé ordinaire à l'esprit humain à toutes les époques. Ce fut là le rôle trop méconnu, la mission bienfaisante, et en partie l'originalité de M. Cousin.

Tel est fort nettement accusé le caractère des leçons de 1815 à 1820 et des *Fragmens* qui s'y rapportent. La réhabilitation du spiritualisme au nom de la science dans la philosophie, dans l'histoire de la philosophie, dans la société émancipée, y est poursuivie par l'analyse et la dialectique. Voilà ce qui dénote en lui un penseur à part en même temps qu'un écrivain plein d'élévation. Nulle recherche d'allusions d'ailleurs, quelle que pût être alors la tentation, nul esprit d'opposition proprement dite; l'énergie des convictions est partout tempérée par cette bienveillance qui naît de l'étendue de la pensée. Sa vivacité contre les doctrines de M. Destutt de Tracy, de Volney et de presque tous les savans contemporains, contre M. de Bonald et la politique qui sort de sa philosophie, se tient dans ces hautes régions où la discussion semble demeurer presque étrangère aux événemens d'alentour à force de leur



être supérieure. Ce n'est pas qu'à ces premiers débuts, et notamment jusqu'en 1817, le philosophe, j'entends par là surtout le métaphysicien et le psychologue, fût déjà chez lui entièrement formé. Le fervent adepte étalait les trésors d'une science de fraîche date avec la plénitude un peu surabondante qui dénote les convictions jeunes et les idées récemment acquises. Ce qu'il venait d'apprendre, tout ravi il l'enseignait, et chaque découverte, dans ce merveilleux pays de l'inconnu, avait pour lui, presque autant que pour ses auditeurs, l'attrait piquant, j'allais dire le charme enivrant d'une surprise renouvelée chaque jour. Ce fut au reste un lien sympathique de plus entre le maître et ses jeunes disciples que ce premier enchantement de la science qui leur était commun, et M. Jouffroy, dans un testament philosophique dont le fanatisme révolutionnaire n'a pas manqué d'exploiter les paroles en les tournant et contre lui-même et contre M. Cousin, a pu dire qu'un maître plus mûri eût été moins écouté, moins influent, eût moins bien atteint son but en y visant d'une manière plus directe. Mais, si le métaphysicien n'est pas encore accompli, on peut dire que la philosophie et le haut libéralisme possèdent déjà dans l'orateur de vingt-trois ans un admirable apôtre. Il n'est aucun livre dans notre littérature philosophique qui offre, selon nous, un caractère analogue à ces cinq volumes ouvrant la série des cours de M. Cousin : c'est l'enthousiasme d'une ardente jeunesse au service d'une raison qui s'est soumise aux laborieuses épreuves de la science, un stoïcisme qu'anime et assouplit un feu d'imagination partout répandu, une façon valeureuse de regarder en face les problèmes, et, sans négliger, en affichant même, en multipliant un peu trop les précautions et les démarches d'une savante méthode, de monter, pour ainsi dire, à l'assaut des solutions, enfin un sentiment exalté du beau et du bien dont l'expression pénètre et subjugué. Tout, dans ces volumes, moitié dogmatiques, moitié historiques, est abondamment nourri de preuves, et le style, animé par ce désir de convaincre, y prend quelque chose de communicatif qui rend avec un rare bonheur toute cette science attrayante et aimable. Dans les écrits postérieurs, M. Cousin sera plus concis, plus serré, quelquefois encore plus véhément, disons aussi, par suite, plus impérieux, plus tranchant. Maître non plus seulement de ce qu'il pourra appeler son système, mais de sa renommée, d'une renommée qui aura suscité jusqu'en Amérique des disciples et des contradicteurs, il maniera sa pensée avec une autorité plus imposante, comme un homme qui parle de plus haut pour être entendu de plus loin. Dans ces cinq premières années, il fortifie ses positions et s'applique à les rendre invincibles. Aussi le spiritualisme est-il là, on peut le dire, presque au complet, un spiritualisme savant sans doute, mais le plus souvent

simple et solide, marchant loin des sentiers d'exception dans la grande et royale route de la tradition et du sens commun.

La tradition et le sens commun! C'est pour n'avoir pas tenu un compte suffisant de ces deux grandes règles que la pensée du xviii<sup>e</sup> siècle avait fini par se rétrécir et faire fausse route. Jalouse, à ce qu'il semble, de dater d'elle seule toutes les vérités comme tous les progrès, elle s'était séparée avec éclat de la philosophie de l'âge précédent, elle avait fait gloire d'ignorer et de mépriser les systèmes de l'antiquité et du moyen-âge; à l'anathème ironique qu'elle jetait contre la métaphysique, elle avait allié un dédain non moins fier des croyances populaires, se composant ainsi une sagesse à son usage qui n'avait ni les hautes visées du génie philosophique, ni la certitude résolue de la prudence vulgaire. Éclairer et compléter la philosophie par l'étude impartiale et approfondie de son passé, régler les écarts du sens individuel en élevant le *sens commun* à la hauteur d'une méthode, et, par là, réconcilier la métaphysique avec l'opinion, telle est la double pensée sur laquelle M. Cousin appelle dès ses débuts avec une insistance croissante l'attention de ses contemporains.

On sait le nom qu'a reçu la tradition philosophique employée comme méthode dans la recherche de la vérité. Ce nom, c'est l'éclectisme. Que dire de l'éclectisme, qui n'ait été dit et redit cent fois depuis trente ans? Suivant nous, le rôle de l'éclectisme a été utile, nécessaire, opportun; nous sera-t-il permis d'ajouter qu'il ne l'est plus? Ce sera l'honneur durable de M. Cousin d'avoir arraché la philosophie française à bout d'inventions au culte exclusif d'elle-même, pour mettre sous sa portée une partie des richesses de la pensée humaine, se développant à travers la diversité des civilisations et des époques. L'éclectisme, comme méthode, c'est l'érudition large, bienveillante, ne dédaignant aucun monument, aucun fait; c'est, appliquée aux choses de l'esprit, cette tolérance éclairée et supérieure plus enseignée que pratiquée par le siècle précédent. En ce sens, l'éclectisme ne mérite que des éloges. Un écueil toutefois était dès-lors facile à prévoir. L'éclectisme ne perdrait-il pas de vue son but final et ses conclusions promises dans cette œuvre de reconstruction? N'oublierait-il pas trop le présent pour le passé, la philosophie pour son histoire? Cette crainte, je ne crois pas, pour ma part, que l'éclectisme l'ait démentie. Qu'il ait réussi à unir des faits psychologiques réputés à tort inconciliables; qu'il ait complété la sensation de Condillac par l'idée de force, mieux aperçue et mieux étudiée par Leibnitz; qu'il ait demandé à Platon d'utiles renseignemens sur les idées, à Descartes une vue plus claire du principe pensant, à Reid un plus grand respect pour les faits fondamentaux de la nature humaine et pour la foi naturelle, à l'Allemagne quelques inspirations qui ne l'ont pas toujours bien servi, cela me paraît incon-

testable, et suffirait, je le répète, à justifier la valeur d'une entreprise. Maintenant, on peut croire sans impiété que l'éclectisme n'a pas écrit cette grande charte un peu trop pompeusement annoncée. Grâce à M. Cousin et à ses disciples, l'inventaire des philosophies du passé est fait : il n'y manque plus qu'un *fiat lux!* En attendant l'accomplissement de cette œuvre, nous croyons qu'une tâche plus modeste, mais non moins utile, s'offre à la conviction; c'est la lutte contre l'esprit d'erreur au nom de la tradition spiritualiste. Durant les tristes jours de la décadence de l'empire romain, les stoïciens n'opposèrent pas l'érudition, mais la morale, au débordement du matérialisme, et l'humanité, malgré les excès de cette secte héroïque, mesurant sa reconnaissance aux intentions et aux services, ne s'est pas demandé si la secte stoïcienne n'était pas, après tout, inférieure par sa métaphysique et par le savoir à ces profonds philosophes d'Alexandrie, lesquels, assis sur des débris, *éclectisaient* avec des ruines.

M. Cousin ne saurait du moins être accusé d'avoir failli à la défense des vérités sociales. N'est-ce rien, même au point de vue moral, que cette réhabilitation de la croyance universelle en matière philosophique, sous le nom de *sens commun*, méthode qui fut, avec l'éclectisme, un des premiers fruits de sa pensée? Quand l'auteur des *leçons* de 1815 à 1820, avec plus de fermeté et de profondeur que Thomas Reid, assignait à la philosophie pour point de départ et pour règle les grandes vérités religieuses et morales que le sens commun proclame ou reconnaît; quand il montrait dans la foi naïve partout identique du genre humain, comme une église véritable enfermant dans son *credo* les dogmes essentiels dont la philosophie ne doit être que l'interprète plus profond, que faisait-il, je le demande, sinon proclamer, autant qu'il était en lui, que la philosophie était décidée à entrer en réciprocité de services avec les croyances de l'humanité, qu'elle ne voulait pas faire schisme avec elles pour s'isoler dans l'impuissance de son orgueil, qu'elle abdiquait franchement, en un mot, et l'indépendance frondeuse du scepticisme, et le dérèglement de l'esprit de secte, cette hérésie philosophique qui s'attache à des moitiés ou à des quarts de vérités insolemment données pour la vérité tout entière? Croit-on par hasard que cette vue soit épuisée devant les égaremens ou devant l'indifférence du temps présent? Pour nous, nous la trouvons d'une vérité plus frappante encore qu'il y a trente ans, quand M. Cousin la présentait entourée de toutes les lumières de sa raison et de toutes les forces de son talent oratoire. Il faut, disait-on alors et répète-t-on sans cesse de nos jours, il faut une autorité, une règle, une tradition, et la philosophie n'en a pas. Nous souscrivons à cette exigence en niant la conclusion qu'on prétend en tirer. Cette autorité, c'est la croyance du genre humain. Si la philosophie aspire encore à la puissance, elle n'a

de salut plus que jamais qu'en s'y soumettant. Nous reconnaissons à la philosophie un double devoir : se conformer d'abord à ce qu'il y a d'universel et d'immortel dans la religion, dans la morale, en un mot dans la foi de l'humanité, mais s'y conformer pour l'élever peu à peu à son propre niveau. En admettant des vérités inspirées, et, à côté de cette *spontanéité* où il voit une révélation permanente et directe de Dieu, la faculté, le besoin et le droit inviolable de la *réflexion*, source de tout progrès, M. Cousin a jeté les fondemens d'une philosophie qui, sous la condition de demeurer fidèle à son programme, ne risque d'être ni révolutionnaire ni rétrograde.

Le sens commun n'est qu'une règle, l'éclectisme n'est qu'un moyen. Pour s'orienter dans l'histoire des philosophies, pour faire un choix, il faut un criterium. L'érudition fournit des documens, non le principe qui les assemble et les ordonne. L'éclectisme est le dossier, il n'est pas la cause. Ce qui fournit le principe, ce qui instruit la cause, selon M. Cousin, c'est la psychologie, c'est-à-dire l'observation de l'ame par elle-même prise pour méthode supérieure.

Ici commence le grave dissentiment qui s'élève entre l'école psychologique spiritualiste et les diverses écoles théocratiques d'une part et socialistes de l'autre. L'école théocratique, par l'organe de l'auteur de la *Législation primitive*, explique, par certaines traditions religieuses substituées à l'observation psychologique et interprétées arbitrairement, tout le développement intellectuel et moral de l'humanité; elle considère l'esprit humain comme radicalement incapable d'arriver sans la révélation à une moralité quelconque. C'est ce qu'on a appelé le scepticisme théologique. La méthode psychologique le combat en étudiant dans leur origine les idées de bien, de vrai, de morale, de religion naturelle.

D'un autre côté, les sectes sociales qui naissent sous la forme du saint-simonisme s'établissent de plain-pied dans l'histoire de l'humanité prise en masse : méthode commode qui, s'appuyant sur des données presque toujours fort obscures en elles-mêmes et obscurcies encore par l'hypothèse, parvient aisément, à l'aide de l'esprit prophétique, lequel ne fait jamais défaut, à justifier la théorie à laquelle on s'est juré de donner raison. Ce procédé d'analyse patiente recommandé par M. Cousin, qui saisit et montre dans l'homme un être moral, intelligent, mais borné dans son savoir, sensible, mais limité dans son bonheur par les conditions même de sa nature, actif, mais dont la liberté, fort différente de l'instinct, trouve dans la raison des règles obligatoires qui la gouvernent; ce procédé, sans lequel la raison ne saurait elle-même s'élever jusqu'à la conception d'un Dieu, un et simple comme le *moi*, ne pouvait convenir aux docteurs de l'athéisme et du panthéisme. M. Pierre Leroux ne s'y est pas mépris. Flétrissant avec une curieuse



verve de mauvaise humeur la méthode psychologique, il y préfère franchement une sorte de divination appliquée à l'avenir et même au passé. En embrassant cette méthode, mieux appropriée, selon lui, à la faiblesse humaine, M. Cousin s'y attachait-il dans l'exacte mesure où elle épuise l'observation sans s'y confiner à tout jamais, où elle s'élève plus haut sans tomber dans l'hypothèse? Écoutez M. Schelling et tout le chœur des philosophes de l'Allemagne; ils vous diront qu'il s'y arrête à l'excès et qu'il a trop sacrifié à la connaissance particulière et technique de l'homme, à la méthode d'observation, la philosophie de l'absolu et la connaissance ontologique. Écoutez M. Hamilton et les Écossais, M. Jouffroy et ses élèves; ils vous répondront qu'il sacrifie beaucoup trop à l'abstraction et au culte de l'absolu. Sans approuver la timidité excessive de M. Jouffroy et d'Hamilton, il est permis de penser que M. Cousin a pu être taxé d'une hardiesse fort voisine de la témérité, dans certaines thèses de métaphysique et de philosophie de l'histoire. Quant au reproche de pusillanimité, on a besoin, pour ne pas s'en étonner, de savoir de quelles gens il part. Les grands philosophes qui l'adressent au chef de l'éclectisme ont, à vrai dire, de bonnes raisons pour être fiers, puisqu'ils adorent Dieu dans l'esprit humain et l'esprit humain sous leur propre image.

Entrerons-nous plus avant dans ces détails, et, suivant pas à pas les progrès de la pensée de M. Cousin, montrerons-nous le professeur de 1817 prenant possession d'une métaphysique plus complète, peu à peu dépassant l'horizon de Reid et de Steward, dont les indécisions et la timidité trop circonspecte lui semblaient avec raison hasarder les solutions à force de les ajourner et préparer les voies à un scepticisme nouveau sur les ruines du scepticisme de David Hume? Le ferons-nous voir osant rouvrir la porte à ces brillans systèmes, quelques-uns diront à ces songes dorés de la métaphysique dont M. Royer-Collard avait gardé si sévèrement la clé? Dirons-nous enfin qu'attribuant ce retour périodique et désastreux du scepticisme à une solution vicieuse du problème de l'origine des idées, à une définition fautive de cette faculté que les philosophes appellent éminemment la *raison*, et à une énumération incomplète, inexacte de ses élémens, il en présenta une analyse étendue et les réduisit aux deux *catégories* fondamentales de la *substance* et de la *cause*, dont il réhabilita, décrivit, développa le rôle? Nous craindrions que toute cette science, si pleine d'intérêt sous la plume du grand écrivain, n'en eût beaucoup moins sous la nôtre. Nous remarquerons seulement que rétablir le caractère absolu de ces principes, les arracher à l'origine vulgaire de la sensation, les rattacher à Dieu sans en déposséder l'homme, ce n'était pas là, tant s'en faut, une œuvre indifférente contre l'athéisme en vigueur. L'exemple de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, aussi bien que toute la tradition philosophique,

avait démontré surabondamment que la négation du principe de substance équivaut à ne laisser subsister dans le monde physique et moral que des apparences sans réalité; l'oubli ou l'atténuation de l'idée psychologique et rationnelle de cause avait conduit la métaphysique par des voies plus ou moins promptes à l'absorption du fini dans l'infini, du relatif dans l'absolu, du monde en Dieu : Benoist Spinoza et son école étaient là pour l'attester. Frayer sa route entre ces deux abîmes, retrouver pour ainsi dire appuyées l'une sur l'autre la causalité divine et la liberté humaine, faire descendre dans les esprits un peu de cette divine certitude qui se mêle aux ombres de l'humanité, voilà l'objet que poursuivait le réformateur de l'école philosophique. En distinguant l'unité et la variété, l'absolu et le relatif, le fini et l'infini, en montrant qu'il était contradictoire que l'infini et l'unité naquissent de la multiplicité, de la pluralité, de la nature ou de la sensation; en établissant l'antériorité et la supériorité de Dieu au monde, des idées aux choses, du vrai, du bien, du beau aux réalités matérielles qui n'en sont que les copies et les enveloppes, et dans le monde moral, du droit au fait et des principes aux applications, M. Cousin put braver le matérialisme et le scepticisme qui l'accompagne; mais il rencontrait dans l'ordre scientifique un adversaire tout autrement redoutable. On sent que nous voulons parler de Kant.

On a beaucoup parlé de l'influence de la philosophie allemande sur M. Cousin. Cette influence est bien moindre, à mon avis, sur les résultats définitifs de ses recherches que ne le fut celle de Platon et de Descartes. Platon, Descartes, Leibnitz, après la première influence écossaise, et toujours modifiés par elle, voilà ses grands maîtres. Je doute fort qu'il fût arrivé à ses théories sur la philosophie de l'histoire sans Hegel, et peut-être à cet égard pousserai-je la résignation jusqu'à m'en consoler, s'il ne fallait y perdre en même temps des pages où l'art ne trouve du moins qu'à louer Platon, et Malebranche lui étaient, en métaphysique, des maîtres suffisants sans Schelling pour formuler sa théorie de la raison. Quoi qu'il en soit, suivons ce moment intéressant et si débattu de la carrière de M. Cousin.

Kant avait établi avec rigueur, décrit avec soin les principes régulateurs de l'intelligence, et il les avait ébranlés. Ces principes, qui expliquent tout si commodément, ne seraient-ils pas de simples conditions de l'intelligence, de pures formes de l'entendement, le cadre de nos perceptions, sans posséder d'ailleurs aucune existence indépendante du sujet qui les conçoit, aucune *objectivité*? Telle est la question qu'il se pose. Donnant un tour plus dogmatique au scepticisme de son maître, Fichte contempla dans le moi pris pour centre et pour seul objet la nature et Dieu que le moi *créait*, suivant son énergique et téméraire expression, en vertu de sa propre et merveilleuse activité. Mal à l'aise et

comme étouffant dans cette prison du *moi* solitaire, celui qu'on a appelé le Rousseau de l'Allemagne, le brillant auteur de *Woldemar*, Jacobi, perça l'étroite encéinte; il s'échappa de cette sombre philosophie sur les ailes d'un mysticisme de sentiment, séduisant sans doute, mais arbitraire. Plus grand philosophe et plus grand poète, Schelling lui-même ne put sortir de cette impasse qu'à l'aide d'une faculté mystérieuse mal définie, percevant directement l'absolu, et par lui désignée sous le nom d'intuition intellectuelle. Tel était l'état général de la philosophie en Allemagne sous l'empire et au commencement de la restauration.

Affamé de savoir, avide d'expériences nouvelles, M. Cousin voulut connaître cette partie de l'Europe dont la philosophie se présentait sous un aspect si original. Avec cette patience qui, chez lui surtout, est fille de la passion, il se mit à déchiffrer la *Critique de la raison pure*, aidé de quelques notions d'allemand et de la barbare traduction latine de Born; il s'ensevelit, suivant son expression pittoresque, pendant deux années entières, dans les souterrains de la philosophie kantienne; puis, quand il se fut assimilé le philosophe de Kœnigsberg, quand il eut rapidement exploré l'idéalisme de Fichte, il partit pour voir l'Allemagne elle-même, pour interroger sur son sol natal cette seconde école allemande dont on faisait tant de bruit et dont on parlait à la fois avec tant de mystère.

M. Cousin ne s'en tint ni à Kant, c'est-à-dire à la psychologie et au scepticisme, ni à Schelling, c'est-à-dire à une intuition qui avait à ses yeux le tort irrémissible d'échapper à l'observation psychologique, ni à Hegel, c'est-à-dire « à des abstractions sans preuve arbitrairement données pour le fondement de toute existence, pour le type de toute réalité. » A l'intuition dont parlait Schelling sans s'expliquer assez nettement, il substitue, on le sait, la raison *impersonnelle*, faculté supérieure qui, contrairement aux conclusions de Fichte, atteint l'être réel, et qui l'atteint en restant perceptible elle-même à la conscience : « Cette raison descend de Dieu et s'incline vers l'homme; elle apparaît à la conscience comme un hôte qui lui apporte des nouvelles d'un monde inconnu dont il lui donne à la fois l'idée et le besoin. Si la raison était toute personnelle, elle serait de nulle valeur et sans aucune autorité hors du sujet et du moi individuel. La raison est donc à la lettre une révélation, une révélation nécessaire et universelle, qui n'a manqué à aucun homme et a éclairé tout homme à sa venue en ce monde : *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. La raison est le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, ce *λόγος* de Pythagore et de Platon, ce *verbe* fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme à la fois et Dieu tout ensemble. Ce n'est pas sans doute le Dieu absolu dans sa majestueuse indivisibilité, mais sa manifestation en esprit et en vérité. »

On ne saurait contester la noble élévation non plus que les difficultés que présente cette brillante métaphysique. Constatons seulement que, si certaines consciences timorées s'effrayaient de cette autorité divine conférée à la raison, elles doivent s'en prendre également à plus d'un personnage fort honoré dans l'église. M. Cousin cite Fénelon s'écriant : « La raison n'est-elle pas le Dieu que je cherche ? » D'ailleurs, pas de milieu : ou l'on doit rejeter tout le spiritualisme comme faux, ou il faut lui donner comme base une faculté supérieure aux misères de la personnalité, infaillible dans une certaine sphère, reconnaissant partout et toujours les mêmes vérités morales, les mêmes axiomes métaphysiques et mathématiques. Diverses par les explications et les traductions qu'elles donnent du principe rationnel, toutes les écoles métaphysiques sont d'accord, de Platon à saint Augustin, de saint Augustin à saint Anselme, de saint Anselme à Bossuet, pour l'élever au-dessus des atteintes du scepticisme en lui reconnaissant un caractère absolu.

Je fais la part des hypothèses. Je ne me porte pas le défenseur officieux de plusieurs propositions philosophiques contestables, dont le résultat le plus net peut-être est de remuer fortement l'intelligence et de mettre en lumière le génie de l'inventeur ou de l'interprète. A quoi bon insister sur cette vérité vraiment fort extraordinaire et fort instructive, qu'un philosophe s'est souvent trompé? Quoi! M. Cousin n'a pas découvert la vérité absolue! Quoi! il lui est arrivé, malgré les précautions ordinaires d'une méthode excellente, de prendre quelquefois le désir de la vérité pour la vérité même et l'ombre pour la proie? Oh! l'utile enseignement et la merveilleuse découverte! Je préfère m'attacher, je l'avoue, à l'essentiel, et laisser là toute discussion qui pourrait passer pour être purement de luxe. Où je réclame, dois-je le dire? c'est quand j'entends accuser le philosophe qui a rétabli le spiritualisme en France d'avoir corrompu sa métaphysique par un de ces principes irrémédiables qui auraient pour inévitable effet d'altérer ou plutôt de supprimer entièrement ces vérités morales, ces principes sociaux dont sa doctrine est toute pénétrée, dont elle n'est au fond que la plus noble et la plus énergique revendication. On accuse M. Cousin de panthéisme. Il s'est formé, pour l'accabler sous cette terrible accusation, une croisade bien sainte assurément, s'il faut en juger par le zèle et la persévérance des croisés, au premier rang desquels monseigneur l'évêque de Chartres faisait briller tout récemment encore une valeur digne d'être appuyée par la science et confirmée par la sagesse. De quoi donc s'autorise tout ce grand fracas? Est-ce de l'admiration de M. Cousin pour Hegel? Mais ne peut-on admirer Hegel et même le mettre à contribution sans adopter son panthéisme? Non, la cause de cet épouvantable tumulte se trouve tout entière dans quelques phrases excessives, hyperboliques, je n'hésite pas à le dire même, malheureuses et regret-



tables, telles qu'il arrivera infailliblement d'en faire à quiconque voudra marquer par l'impuissant abus des métaphores l'ineffable union de Dieu et du monde, phrases innocentes et compromettantes tout ensemble, où respire, pour ainsi parler, l'ivresse de la présence universelle du Dieu infini, phrases telles qu'on en cite dans les écrivains du génie le plus sûr. Des phrases surprises à la verve et à l'entraînement de l'écrivain dominé par l'idée de marquer l'action profonde de Dieu sur le monde, voilà donc le commode, l'éternel point de mire des attaques! M. Cousin a eu beau protester, réfuter Xénophane, désavouer, flétrir même le panthéisme dans son *Introduction aux Pensées* de Pascal et dans dix passages de ses écrits; on n'a pas moins continué à crier au panthéisme. Pour nous, ce qui nous rassure, c'est que quelque chose proteste avec bien plus d'énergie encore que M. Cousin contre cette accusation : c'est toute sa philosophie. Le panthéisme y serait certainement le contre-sens le plus monstrueux, le plus absurde non-sens. Comment la psychologie spiritualiste irait-elle se perdre dans le panthéisme, quand sa principale raison d'être est précisément, avec le dessein formé d'éviter le scepticisme, de se garder aussi, par l'observation des faits de conscience et le profond sentiment du *moi*, de cet autre abîme où l'Allemagne, avec l'entraînement de la logique, avec une passion de l'abstraction que rien n'arrête, se précipite tête baissée? Ce qui distingue entre toutes les autres philosophies, même spiritualistes, la doctrine de M. Cousin, c'est un vif sentiment de la personnalité humaine. Partout il proteste contre cette étrange confusion de la volonté libre et de la passion, « où se rencontrent les écoles les plus opposées, Spinoza, Malebranche et Condillac, la philosophie du xvii<sup>e</sup> siècle et celle du xviii<sup>e</sup>, l'une, par une piété extrême et mal entendue, ôtant à l'homme son activité propre et la concentrant en Dieu, l'autre la transportant à la nature. » Partout il marque soigneusement la place de cette volonté entre la raison qui vient de Dieu et la sensation qui vient du monde. L'idée même de Dieu n'est pour lui que le fruit d'une induction légitime, par laquelle l'homme, partant de lui-même, s'élève jusqu'à Dieu. « L'homme ne peut rien comprendre de Dieu, dont il n'ait au moins une ombre en lui-même; ce qu'il sent d'essentiel en lui, il le transporte ou plutôt il le rend à celui qui le lui a donné, et il ne peut sentir ni sa liberté, ni son intelligence, ni son amour, avec toutes leurs imperfections et leurs limites, sans avoir une certitude invincible de la liberté, de l'intelligence et de l'amour de Dieu, sous la raison de l'infinité. » Il serait par trop étrange d'avoir défendu contre toute atteinte, avec un tel enthousiasme et une telle résolution pendant toute sa vie, la personnalité distincte de Dieu et celle du moi humain, pour aller en faire humblement hommage aux philosophes de l'Allemagne. Singulier panthéisme d'ailleurs, on en

conviendra, que celui qui attire, de la part de cette même Allemagne à la philosophie française, le reproche de trop s'enfermer dans la psychologie, et fait dire aux disciples de Saint-Simon et des écoles analogues, panthéistes ou athées, ce qui, en morale, est absolument la même chose, que le Dieu du spiritualisme psychologique et de M. Cousin est le Dieu des enfans et des femmes, le Dieu qui récompense et punit, le Dieu de la vie future, proposition qui fait sourire, comme on peut le croire, ces grands esprits! Le spiritualisme accepte le reproche. Il peut hardiment présenter le Dieu qu'il conçoit à l'adoration du peuple, dont il ne se distingue pas, quoi qu'on en ait dit, dans cette commune adoration. Le Dieu de la philosophie n'est pas seulement le Dieu réservé des savans, c'est celui des masses. A l'athéisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou au déisme desséché de la plupart de ses philosophes, M. Cousin n'a pas prétendu substituer un Dieu indifférent, un Dieu pour qui l'humanité est comme si elle n'était pas. Le Dieu qu'il conçoit n'est pas seulement le souverain intelligible, c'est l'être souverainement adorable, c'est le modèle infini de toutes les perfections vers lesquelles tend l'humanité dans son éternelle aspiration, capable d'en approcher toujours davantage sans les réaliser jamais absolument : idéal toujours présent à l'intelligence et à l'activité, type et père de la vie, consolateur et vainqueur de la mort. Le spiritualisme psychologique ne déshérite l'humanité d'aucune de ses nobles croyances. Obscures, il cherche à les éclaircir; vraies, il les démontre. Pour lui, le désir et la pensée se répondent, le monde moral est une harmonie.

Ainsi, contre le matérialisme, une solution, renouvelée et agrandie, du problème de l'origine des idées; contre le scepticisme, le caractère de la vérité absolue restitué à la raison pure, contrairement au sensualisme français et au kantisme; contre le fatalisme, le *moi* défini par l'activité libre; contre l'athéisme, l'idée de Dieu rétablie dans la métaphysique sur le fondement de la raison et de la conscience; pour méthode, la psychologie, le sens commun, l'histoire comparée des systèmes : voilà les grands résultats dont M. Cousin nous a mis en possession. Sa théorie morale et sa théorie de la société n'en sont qu'une application plus particulière et plus précise.

## II.

Est-il vrai que la raison soit dans une nature et irrémédiable impuissance de distinguer par elle-même le bien et le mal? Est-il vrai que la philosophie soit incompétente à parler aux hommes avec quelque autorité et de leurs droits et de leurs devoirs, que, suivant elle, chacun puisse faire sa morale, constituer sa loi, c'est-à-dire, en définitive, abolir toute loi et toute morale? Si cette accusation portait juste,

elle ne frapperait pas seulement sur la philosophie, elle tomberait de tout son poids sur la civilisation moderne, qui, depuis les premiers pas qu'elle a faits librement, dans tout l'ensemble des mœurs qui la constituent et des lois qu'elle a établies, prend la raison comme point de départ. Qu'elle s'allie à la foi religieuse ou qu'elle rejette toute foi, cette opinion n'a et ne peut avoir qu'un seul nom, le scepticisme. C'est à le combattre, c'est à le chasser, pour ainsi dire, de toutes ses forteresses, et à lui arracher tous ses masques, que l'auteur des célèbres *préfaces* contre l'école théocratique et des cours contre le sensualisme moderne s'attache avec énergie. C'est là qu'éclate véritablement la conformité de son enseignement avec l'esprit de la révolution cartésienne si profondément conforme elle-même à la révolution de 1789.

Si jamais l'influence de la métaphysique la plus indifférente, ce semble, aux affaires du monde avait pu être mise sérieusement en question, le XVIII<sup>e</sup> siècle et la restauration se seraient chargés de faire tomber les derniers voiles. Quelles conséquences sur la destinée individuelle et sur la société sortent, pour ainsi dire, à flots pressés du faux système de la sensation transformée! La raison n'est rien que de relatif et de variable; la sensation est le fond de l'homme; ayez donc soin avant tout de vous procurer des sensations agréables; de là l'hygiène, la propreté, recommandées comme des vertus dans des catéchismes où il n'y aura d'oublié que le dévouement. Point de principes absolus, point de justice naturelle, point de vérité antérieure aux conventions humaines, le raisonnement né de la sensation façonnant seul la société, soumise à ses combinaisons arbitraires : de là, en politique, l'idée d'un contrat purement artificiel, résiliable dès-lors; l'insurrection comme conséquence naturelle; l'humanité primitive changée en un congrès de philosophes délibérant à loisir sur le langage, la religion, le gouvernement; l'ordre politique et religieux dénoncé aux peuples comme une conspiration des rois et des prêtres, la ruse, la violence montrées seules, l'équité nulle part, en tout un monde factice, que l'homme peut changer, puisqu'il l'a créé. Voilà comment, sans le vouloir et sans s'en douter, l'abbé de Condillac produit toute l'école révolutionnaire!

Voyez de même la restauration : quel lien étroit y unit la métaphysique et la politique! La théodicée de M. de Bonald montre dans le dieu qu'elle conçoit bien plutôt la volonté, *le bon plaisir*, que l'intelligence qui dirige cette volonté infinie et les lois suivant lesquelles elle se détermine. Il semble qu'un dieu qui n'agirait pas uniquement parce que cela lui plaît, en dehors de toutes considérations tirées de sa sagesse, c'est-à-dire des principes qui président à l'exercice de sa liberté, serait un dieu moins puissant et moins respecté, un dieu pour ainsi dire constitutionnel, limité par une charte. Quelle merveilleuse

prémisse pour faire sortir de l'arbitraire qui règne au ciel le despotisme des gouvernemens! La même école en psychologie se plaît à insister sur la corruption radicale de l'homme et sur son absolue impuissance, bien plus que sur ce qui reste en son ame de divine lumière et d'immortelle vigueur, bien plus sur sa décadence originelle que sur sa réhabilitation par la religion *en esprit et en vérité*. Comme le gouvernement temporel de l'église s'accommodera de cette excellente philosophie! Par une marche contraire, le saint-simonisme ne voit en Dieu que des lois nécessitantes, nulle personnalité, nulle existence réelle supérieure au monde. Admirez là encore la fatalité triomphante de la logique. La liberté véritable, n'étant pas en Dieu, ne sera pas davantage dans l'homme, et, n'étant pas dans l'homme, elle ne pourra être dans la société. A la place de la liberté morale, que mettra donc le saint-simonisme, avec lequel aussi bien nous pouvons identifier tout socialisme, quel qu'il soit? Il mettra, d'une part, l'indépendance menteuse de la passion, la souveraineté de l'instinct, cette fausse image de la liberté, et, de l'autre, pour réaliser ce progrès social auquel la volonté libre et l'effort responsable de l'homme n'ont nulle part, je ne sais quelle régularité géométrique, je ne sais quelle hiérarchie compassée empruntée à ces lois fatales, seul idéal que le dieu-univers puisse fournir à l'imitation du genre humain. L'épreuve est décisive. Donnez-nous, sous la restauration, dix pages de philosophie, et nous vous tenons quitte de nous dire ce que pense l'auteur du gouvernement constitutionnel et du ministère de M. de Polignac : il nous suffit, pour le deviner, de savoir ce qu'il pense de Dieu.

Organe et auteur d'une psychologie franchement spiritualiste, métaphysicien du haut libéralisme, M. Cousin admet en même temps, tous ses écrits en font foi, en Dieu et dans l'homme deux forces qu'on a tort de séparer, et qu'on ne sépare qu'au prix de conséquences désastreuses, à savoir la volonté et la raison, l'une qui agit, l'autre qui règle l'action, l'une qui est *la liberté*, l'autre qui est *l'autorité* au moins dans son fond et à sa source, *l'ordre* au moins dans son type et dans son essence. De là, pour ainsi dire, tout un monde de conséquences différentes. Aux doctrines de Bonald et de Joseph de Maistre, et à celles de Saint-Simon et de tout le socialisme, que l'on compare le spiritualisme psychologique, que l'on compare, dis-je, et que l'on choisisse. Nous voici au cœur même de la question.

On reproche à la loi morale de manquer de sanction; on soutient qu'elle est arbitraire selon la philosophie. Quoi! la loi morale manque de sanction! Mais pour quoi comptez-vous donc le principe de mérite et de démérite admis par la raison universelle, la satisfaction morale et le remords, l'estime et le mépris, les peines et les récompenses; pour quoi comptez-vous, au-delà de cette sanction immatérielle ou visible,



une sanction plus haute, un système de réparation plus mystérieux qui survit à cette terrestre existence, pour combler les lacunes que présente ici-bas l'harmonie nécessaire de la vertu et du bonheur, pour consommer et couronner les vues de Dieu sur l'ame humaine? Ce sont là des vues religieuses, dites-vous. Eh! ne sont-ce pas aussi des vues raisonnables? Si toute cette partie de nos espérances qui dépasse la présente existence et qui semble percer d'un jour encore trop incomplet les ombres d'ici-bas; si ce pressentiment tout rationnel de la vie future ne peut que gagner en force et en douceur au concours d'une religion positive; si la philosophie, dans ses scrupules de méthode et d'évidence, arrivée aux portes de l'immortalité, s'y arrête, n'est-ce pas la philosophie qui, sans autre secours que celui de l'observation sincèrement pratiquée, retrouve, au sein de l'ame humaine dénaturée par les faux philosophes et calomniée par les sceptiques de tous bords, la liberté, la raison, la règle, l'idée et le respect du bien, et toute la hiérarchie sacrée des vertus? Quelle vertu, en effet, fait défaut à la liste dressée par la morale philosophique? Serait-ce l'humilité? Quoi! l'observation, qui nous découvre l'étendue de notre esprit et de nos forces, n'en trouve-t-elle pas aussi les limites, hélas! trop rapprochées? Quel homme au monde fut plus humble que Socrate? — Est-ce le respect de soi? Le spiritualisme ne montre-t-il pas dans l'homme l'œuvre et en quelque manière le temple même de Dieu? Qui eut plus de dignité que Marc-Aurèle? — Serait-ce donc l'amour de l'humanité? N'est-ce pas par la philosophie qu'éclate comme l'évidence l'égalité des hommes devant Dieu et devant le devoir qui les fait frères? La philosophie n'a-t-elle pas eu ses martyrs? — Nous ne retrancherons pas davantage la piété des vertus philosophiques. Comment! la pensée se sera élevée à l'idée d'un Dieu qui a répandu dans le monde sa perfection et sa sagesse, qui a fait de l'homme l'instrument et, dans une certaine mesure, le but de ses desseins, l'observation suivra à la trace les témoignages partout présents de cette bonté, de cette puissance et de cette justice, et un cri de bénédiction et de reconnaissance devant toutes ces beautés et toutes ces grandeurs, un cri d'espoir au sein même de ces imperfections ne s'échappera pas du cœur frappé de vénération et pénétré d'amour! Qu'on mette un terme à de vaines, à d'imprudentes déclamations. Ames honnêtes et pieuses, cessez de dire que la philosophie, c'est-à-dire la raison méthodique et développée, ne va ni à Dieu, ni au devoir! Cessez de prétendre que la pensée droite et régulièrement cultivée est incapable de trouver la règle de la vie, ou n'arrive qu'à une règle individuelle. Cette règle n'est ni impuissante ni arbitraire, car c'est l'*obligation* qui la fonde. L'*obligation* morale imposée à chacun, voilà le caractère distinctif, exceptionnel parmi les autres principes, qui s'attache à l'idée du bien! Par elle, l'absolu

pénètre dans le cœur même, passe des idées à la conduite et la gouverne sans l'asservir.

Qu'on nous pardonne d'insister sur ces points presque techniques. A nos yeux, ils sont décisifs, et, sous le nom de l'illustre philosophe qui les a constamment soutenus, démontrés, on sait avec quelle force et quelle éloquence, ce n'est pas moins que la question vitale de la civilisation moderne et de l'avenir que nous croyons poser et agiter. Il nous semble que ces pensées peuvent à la fois satisfaire et peuvent seules réconcilier et ces esprits sévères qui voient surtout dans la vie un saint effort, une épreuve laborieuse, et ces âmes enthousiastes qui ont fait du progrès la foi ardente de leur pensée. Au fond de cette doctrine, en effet, ne retrouvez-vous pas le grand principe religieux de l'expiation et de la souffrance? L'expiation marche à la suite du mal; la souffrance est la loi d'un être libre, imparfait, perfectible : libre, il faut à l'homme des occasions d'exercice; il les faut, pour qu'il *conserv*e sa liberté, il les faut pour qu'il la *développe*; imparfait, le mal à quelque degré est la condition de son existence; perfectible, il a besoin d'un aiguillon. Sans l'ignorance et l'erreur, quel stimulant à la science? Sans le mal moral, où sont les combats qui fortifient, élèvent, fécondent l'âme? où est le perfectionnement, où sont la dignité, la grandeur, la vertu? Sans le mal physique, comme stimulant, que devient l'industrie? que devient la civilisation? Le monde entièrement exempt de mal, c'est l'homme réduit à une condition inférieure, c'est la liberté dégradée, c'est le règne absolu de Dieu ou le règne absolu de la matière, c'est l'humanité détruite. Le mal progressivement diminué par le travail, par l'effort, dans l'âme de l'homme, dans la nature, dans la société, est le triomphe au contraire de cette même liberté; c'est l'humanité se mettant, par le libre usage des dons qu'elle a reçus, en possession d'elle-même et du monde. Ainsi, sous la condition et par la loi même de la lutte, s'allie dans une pacifiante harmonie la volonté bienfaisante de Dieu et l'active volonté de l'homme. Ainsi, le spiritualisme, loin de repousser le progrès, le glorifie; loin de le nier, il l'explique. Il n'en retranche que les bases fausses; il n'en repousse que les idées énevantes et humiliantes; il n'en supprime que l'utopie. Voilà le flambeau moral qui, du sein de la conscience individuelle, projette sa lumière sur la société civile.

Le *droit naturel* occupe et devait occuper une place considérable dans les écrits de M. Cousin. C'est ici surtout qu'éclate l'impuissance du matérialisme, qui s'étale ou se cache dans les écoles révolutionnaires. Sous une forme ou sous une autre, monarchie ou république, le matérialisme ne peut établir que le règne de la passion ou l'empire de la force. Anarchie ou despotisme, voilà son alternative, sa double solution au problème de la conciliation de la liberté et de l'ordre. Chose

singulière, les doctrines les plus hostiles entre elles se rencontrent dans un même principe. Hobbes, ce politique rétrograde, ce panégyriste résolu de la monarchie absolue, n'invoque point, on peut s'en convaincre en lisant M. Cousin, d'autres raisons que le républicain Spinoza pour fonder l'omnipotence de l'état, d'autre légitimité que celle qui permet aux publicistes révolutionnaires de proclamer la suprématie de la volonté pure du peuple, indépendamment des principes. La théorie de Danton, sauf la différence du souverain, est à peu de chose près celle de Borgia.

M. Cousin demande donc à la psychologie spiritualiste une théorie plus vraie du devoir et du droit. La métaphysique ici est plus que jamais d'un intérêt contemporain.

Me *respecter moi-même, me développer*, voilà ma règle, voilà ma fin. La raison la conçoit comme une obligation, l'activité l'embrasse comme un but. La solution morale du problème de la société est identique sous une face différente ou plutôt agrandie. Partie intégrante et responsable de l'ordre universel, je me dois, je dois à l'ordre et à son auteur de ne détruire ou de ne dégrader ni mon corps, ni mon intelligence, ni mes instincts, ni ma liberté. Je me dois en outre de leur donner tout le degré de perfection possible. En remplissant la première partie de ma destinée, j'évite le *mal*; par la seconde, je fais le *bien*. Or, les autres hommes n'ont pas une autre nature que la mienne. Comme à moi-même donc je leur *dois* respect, et comme eux j'ai *droit* à être respecté à mon tour. Cette vue épuise l'idée du droit. Je n'ai droit absolument, de la part de mes semblables, qu'au respect de mon libre développement, dans les limites de celui d'autrui. On n'a droit de même de me demander rien de plus. Voilà le règne pur de la *justice*. Qu'est-ce donc que l'*ordre*? C'est avant tout le respect réciproque. Qu'est-ce que la *loi*? C'est cette garantie écrite. Qu'est-ce que l'*état*? C'est la *justice* constituée et armée. On discute beaucoup sur l'ordre et sur la liberté. Loin d'être deux lignes parallèles qui se prolongeraient sans se rencontrer, ils forment à beaucoup d'égards un tout solidaire. Regardez-y avec un peu de réflexion : vous verrez que presque tout désordre est oppression, et que toute oppression est désordre. Qu'on aille au fond de cette théorie, qu'on en presse les conséquences : on se convaincra qu'elle répond, sans avoir à leur appliquer des argumens différens, à tous les systèmes erronés ou coupables, qu'ils s'appuient au droit divin ou au droit révolutionnaire, qu'ils prétendent justifier l'édit de Nantes et les dragonnades ou les excès de 93, qu'ils invoquent l'arbitraire des cours ou celui des rues.

M. Cousin n'a point à chercher une autre origine à l'*égalité*, cette idée qui a prêté à tant de confusions historiques, philosophiques, économiques, à la *propriété*, ce point de mire de tant d'attaques, que plus

d'un législateur n'a pas respectée par suite d'une conception faussée, que toutes les sectes socialistes détruisent ou dénaturent à l'envi. L'égalité, c'est tout simplement le droit commun au respect, à la protection. L'égalité dans la responsabilité, voilà l'égalité morale; l'égalité devant la loi, voilà l'égalité civile. Toute autre est chimère, tyrannie, iniquité de droit et de fait. La *propriété* est fille aussi de la liberté humaine s'appliquant à la matière, objet et instrument de notre activité comme le corps lui-même; elle n'est qu'un prolongement, une dépendance de ma personne, consacrée au même titre, et comme elle ayant droit à la protection de l'état. Voilà comment une logique impérieuse, ou, pour mieux dire, une observation loyale des faits de la nature humaine enchaîne indissolublement et rattache à la même racine psychologique les principes de tous les rapports sociaux, la liberté politique, l'égalité civile, la responsabilité, la justice rémunératrice, la pénalité, l'état et la propriété.

Telles sont les idées sur lesquelles M. Cousin revenait fréquemment dans ses cours avant qu'elles eussent acquis un si triste intérêt d'à-propos : ici, entrant en lutte directe soit avec l'école rétrograde, soit avec le matérialisme, soit avec l'esprit révolutionnaire, plus souvent exposant ses principes avec simplicité et calme au nom de la science, réfutant Hobbes et Helvétius, jugeant Ferguson, Smith et Reid, expliquant la *Critique de la raison pratique* de Kant, développant et rectifiant Platon, livrant à Locke un combat en règle, et donnant toujours à sa morale et à sa politique un développement parallèle. Dernièrement, à l'appel du péril, sous le feu de l'argumentation ennemie, nous l'avons vu rentrer dans cette large et savante exposition des principes sociaux, d'ailleurs plus militante par le fond des idées que par la forme, et, il faut le dire, plus faite pour convaincre les intelligences sérieuses que pour convertir les partis. La brochure de circonstance : *Justice et Charité*, n'a point montré M. Cousin sous un aspect nouveau. Principes, méthode, style, nous possédions tout cela dans ses précédens écrits. L'insurrection de juin, qui a été l'occasion de cette brochure, n'a pas provoqué chez lui les idées qu'il y exprime, elle n'en a provoqué qu'une mise au jour, s'il est permis de le dire d'une telle nature d'ouvrages, plus populaire.

M. Cousin a reproché à l'économie politique de Smith et de l'école anglaise, dans l'analyse qu'il en donne, de sacrifier au principe de justice celui de charité. Lui-même, nous devons le dire, n'a pas échappé à ce reproche. On a accusé M. Cousin de ne pas assez répondre à ces idées de charité, de fraternité, et, d'une manière plus générale, de ne pas accorder une part suffisante au *sentiment*. Un seul mot à ce sujet. Quel était le but de M. Cousin? C'était de faire de la morale une *science*. Or, quelle est la condition d'une science? C'est un élément universel



et fixe. La morale que M. Cousin enseignait, et qu'il formulait avec une rare netteté de vues et une remarquable rigueur de déductions, était une double protestation : protestation énergique contre le système de l'égoïsme né de la philosophie de la sensation; protestation plus douce, ferme toutefois, contre la *sympathie* de Smith et la doctrine *sentimentale* de Jean-Jacques, principe noble et séduisant, mais variable et plein de contradictions, pouvant tout aussi bien, réduit à lui seul, mener à la folie qu'à l'héroïsme. Aux combinaisons vulgaires et compliquées tout à la fois du calcul, aux entraînemens du sentiment, l'auteur des leçons de philosophie substituait une règle fixe, et, ne l'oublions pas surtout, obligatoire, absolue. Or, le sentiment non plus que l'égoïsme n'a rien d'obligatoire, et à qui demander l'absolu, si ce n'est à la seule faculté qui le donne, à la raison? De là le rôle subordonné du sentiment, subordonné, dis-je, mais non absent.

Le psychologue a tracé de main de maître l'analyse de cette intime et merveilleuse faculté sous les formes si habituelles et si vives de la satisfaction morale, du remords, de la pitié, de l'estime, sous les formes élevées de l'amour du vrai ou de la science, du bien ou de la vertu, du beau ou de l'art, du saint ou de la religion. Comment l'oublierait-il dans sa théorie de la société? L'auteur de *Justice et Charité*, en reconnaissant les difficultés et les périls de la charité, veut que le gouvernement de la société « ait un cœur comme l'individu, de la générosité, de la bonté; que, dans une certaine mesure, il veille au bien-être des citoyens, développe leur intelligence, fortifie leur moralité. — La justice, si on s'y renferme exclusivement, dégénère, dit-il, en une sécheresse insupportable. » Cette *certaine mesure*, il appartient aux sciences économiques et à la politique de la déterminer. C'est à elles de voir pour quelle part l'état, l'association, les individus, doivent concourir : problème périlleux qui se pose avec une impérieuse exigence aux esprits incertains, et qu'une génération n'épuisera pas!

Si l'on veut savoir ce qui nous séduit à la théorie morale dont nous achevons ici l'exposition, nous le dirons d'un seul mot : c'est qu'elle n'a pas l'air d'une théorie. Que si l'on nous présentait un système compliqué, érudit, palingénésiaque, oh! nous aurions plus de défiance. Ici, pour fondement de la politique, pour clause indispensable de toutes les réformes, pour préliminaire de toutes les améliorations conçues ou rêvées, M. Cousin nous offre quoi? la pratique de la justice et du devoir! Seraiènt-ce là aussi des utopies? Par la plus féconde des transformations, l'idéal de l'individu devient celui du genre humain. « De toutes parts, dit M. Cousin, on se demande où va l'humanité. Tâchons plutôt de reconnaître le but sacré qu'elle doit poursuivre. Ce qui sera peut nous être obscur; grace à Dieu, ce que nous devons faire ne l'est point. Il est des principes qui subsistent et suffisent à nous guider parmi

toutes les épreuves de la vie et dans la perpétuelle mobilité des affaires humaines. Ces principes sont à la fois très simples et d'une immense portée. Le plus pauvre d'esprit, s'il a en lui un cœur humain, peut les comprendre et les pratiquer, et ils contiennent toutes les obligations que peuvent rencontrer, dans leur développement le plus élevé, les individus et les états. » Ces paroles, qui vont jusqu'au fond même des cœurs et qui regardent avant tout le concours individuel comme nécessaire pour régénérer les sociétés, ne contiennent-elles pas plus de sens, je le demande, dans leur forte simplicité que les savantes combinaisons d'un mécanisme social auquel manquerait ce souffle sans lequel tout languit ou s'épuise en déchiremens et en convulsions stériles pour décliner rapidement, — le souffle moral ?

### III.

Il s'en fallait bien que ces doctrines, *réactionnaires* aux yeux des gens qui, en dehors de la morale, ont eu le bonheur de découvrir une politique capable de rendre l'individu bon et heureux sans qu'il s'en mêle, au besoin même malgré lui, parussent seulement innocentes sous la restauration. Ces mots de liberté, de raison, de droit, qui retentissaient si haut dans l'enseignement philosophique du jeune professeur, semblèrent autant de protestations séditieuses et d'allusions blessantes. S'épanchait-il, comme on l'a dit, à la fin de ses leçons, devant quelques disciples, en termes un peu trop ardents ? Je ne sais. La restauration, en 1820, inaugurerait ou plutôt poussait avec vigueur la politique qui devait, dix ans plus tard, la mener à l'abîme. Le second ministère Richelieu préparait la place à M. de Villèle. Le parti ultra ordonna à ce pouvoir indécis de persécuter et de frapper. Passif instrument de la majorité, le ministère persécuta et frappa. M. Guizot (tristes vicissitudes !), M. Tissot, M. Cousin, se virent destitués comme factieux. M. Cousin ne garda pas même sa conférence de l'École normale : il n'en fut pas exclus, mais, pour plus de précaution, l'École normale elle-même fut, peu après, supprimée, et M. Cousin licencié avec elle.

Durant ces temps de troubles et de soucis politiques, M. Cousin s'enferma plus que jamais dans la solitude de la pensée pure. C'est le moment de sa vie le plus fécond peut-être en publications et en travaux érudits. Chef d'école bien plus qu'homme de parti, il avait la passion des idées et médiocrement de goût pour ces controverses au jour le jour de la politique, qui ne sont guère moins stériles pour les acteurs que pour les témoins. Étudier les mouvemens de la pensée humaine à travers l'histoire mène nécessairement un esprit contemplatif, qui n'est point indifférent et égoïste, à s'intéresser aux événemens de son

temps; mais cette étude, qui inspire la confiance ou la résignation, a souvent pour effet de l'éloigner d'y prendre au moins de prime-abord une part intime et directe. Plus tard, dans tout le feu de la guerre engagée, au *Globe*, le rôle de M. Cousin vis-à-vis de ses jeunes amis fut surtout d'un modérateur, d'un conseiller bienveillant, mais parfois sévère. Très ardent dans cette opposition légale dont M. Royer-Collard était l'âme, plus hardi certainement dans cette voie et plus exigeant que ne l'était son maître, il ne laissait pas de voir avec quelque inquiétude ces pointes un peu vives de l'opposition de ses adhérens; il craignait, répudiant quant à lui toute participation, que, par-delà le ministère, ils ne frappassent sur le principe d'autorité, et par-delà les abus du clergé, sur le christianisme lui-même. Quand le plus illustre de ses disciples, M. Jouffroy, bien qu'infiniment plus calme et plus rassis en apparence, eut jeté ce cri éloquent : *Comment les dogmes finissent*, M. Cousin l'en réprimanda comme d'une brillante équipée. Il nous serait facile de le montrer ainsi en perpétuelle défiance contre ce côté de la philosophie qui relève du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui prend aisément le rôle de l'agression, au lieu de se tenir simplement sur la défensive. Pour lui, en philosophie et en politique, il semblait compter dès-lors avant tout sur la vertu de l'affirmation, et croire qu'une vérité démontrée est bientôt un fait triomphant. Au lieu de se borner à nier le matérialisme et à en combattre les derniers restes par sa propre autorité, il publiait Proclus, Descartes, traduisait Platon, qu'il rendait accessible à l'intelligence française par de lumineux argumens; au lieu d'écrire contre le ministère, il continuait à enseigner une grande doctrine libérale, et se contentait de dire : Voyez! — Il y a loin de là au carbonarisme auquel on l'a dit à tort affilié (1).

Cette époque de la vie de M. Cousin représente assez bien la période souvent remarquée dans la carrière des hommes supérieurs, qu'on peut appeler celle du stoïcisme, période d'aspiration mêlée souvent, au sortir d'énergiques élans, d'amers dégoûts et de sombres découragemens. Sauf peut-être le découragement, qui, autant qu'il est possible d'en juger, semble avoir peu de prise sur cette âme douée d'une perpétuelle activité, qui prend si vivement à toutes choses, et paraît de tous points si bien trempée pour vivre; sauf peut-être ces inquiètes langueurs qui ne devaient pas rester étrangères à M. Jouffroy non plus qu'à René, ce moment fut, plus particulièrement pour M. Cousin, celui de l'épreuve. Atteint d'une affection de poitrine, pauvre d'ailleurs, dans son humble retraite, près du Luxembourg, il offre alors le spectacle d'un jeune penseur, ardent, passionné, calme pourtant dans le fond, grâce à

(1) La seule société politique dont il fit partie fut une société publique qui se réunissait sous la présidence de M. de Broglie.

la sécurité que donne une pensée fermement assise. Sans se laisser ni détourner ni abattre, en dépit d'un immense besoin personnel d'expansion, il ne craint pas d'affronter les fatigues ingrates d'un labeur pour ainsi dire anonyme. Il traduit, il édite, il restaure; il commence, en un mot, avec une vigueur et une suite qui ne se démentiront pas, à travailler à l'accomplissement de l'électisme. Cette entreprise, par sa nature même, ne pouvait avoir pour fondement que la restitution complète de tous les grands monumens alors dédaignés ou oubliés de la philosophie ancienne, de celle du moyen-âge et de la philosophie du xvii<sup>e</sup> siècle, qui partageait elle-même, malgré sa date récente, avec Platon et Aristote, les honneurs du dédain des contemporains. Le futur éditeur des *Pensées* de Pascal ne recula devant aucun travail : courant, s'il s'agissait de donner les ouvrages inédits de Proclus, dans le nord de l'Italie pour collationner les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne et de la bibliothèque de Saint-Marc; plus tard, arrachant à la poudre du moyen-âge les écrits d'Abélard, dont il vient de publier les œuvres précédées d'une préface en latin; ne prenant pas moins de peine sur certains passages du texte de Platon que sur la pensée même, et portant dans ce genre de recherches toute la passion d'un philosophe et d'un philologue de la renaissance. C'était une véritable renaissance en effet. Par l'énergie de l'impulsion et la beauté des modèles qu'il donnait, M. Cousin fondait cette école historique qui a élevé des monumens durables à la philosophie des différentes époques. Ce mouvement se propageait surtout à dater de 1830, après les leçons de 1828 et de 1829 et l'enseignement subséquent de l'École normale. En 1822, M. Cousin était réellement le seul historien sérieux de la philosophie.

Deux épisodes coupent, sans l'interrompre, cette vie toute dévouée au travail : l'un est cette amitié avec Santa-Rosa, le chef héroïque de la révolution piémontaise de 1820, que M. Cousin a racontée en des pages admirables, les plus attachantes peut-être qu'il ait écrites (1); l'autre est sa prison d'Allemagne. En 1824, M. Cousin, faisant un voyage scientifique, passe à Dresde. On l'arrête sous l'étrange inculpation d'avoir cherché à corrompre le commandant de la place, qu'il excitait, disait-on, à la révolte. Livré par la Saxe à la Prusse sur un chef d'accusation qui ne pouvait guère plus mal tomber, il passe plusieurs mois en prison à Berlin. On reconnaît enfin que le traducteur de Platon n'a pas voulu soulever Dresde; le gouvernement prussien le met en liberté. M. Cousin achève son séjour à Berlin, commencé de cette façon quasi-tragique, dans la docte et pacifique compagnie de Schleiermacher et de Hegel, et revient en France, en 1825, reprendre ses travaux, ses amis et ses espérances constitutionnelles.

(1) Voyez l'article sur *Santa-Rosa* dans la livraison de la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1840.



Les longues disgrâces sont rares sous le gouvernement représentatif. La persécution est un état de passage; on le prend, on le quitte, il est rare qu'on s'y arrête. Trop de bouches boivent tour à tour à la coupe de ciguë et s'en partagent les gouttes pour qu'elle tue personne. M. Cousin eut encore deux années à souffrir. Les élections de 1827 firent prendre aux choses une face nouvelle. M. Royer-Collard se vit appelé à la présidence de la chambre, M. de Martignac au ministère. L'œuvre de réparation ne tarda pas à commencer; M. Guizot et M. Cousin, en 1828, reprirent leur chaire. C'est ici le point culminant du professorat de M. Cousin. Cette année 1828, où MM. Villemain, Guizot et Cousin charmaient et captivaient un auditoire qui s'étendait bien au-delà de l'enceinte de la Faculté, peut passer pour sans égale depuis Abélard dans les annales de l'enseignement français. C'est là que s'était concentré le plus puissant intérêt du moment. Au dire de ceux qui l'ont entendu, M. Cousin se distinguait par la verve entraînant, la vigueur, l'élan, la franchise incomparable de l'allure. Son charme était dans son énergie même, dans le feu de sa parole. Il s'imposait à son auditoire résolument et le dominait tout d'abord. C'était vraiment dans sa beauté fière et dans sa puissance aimée le despotisme de la parole. Le ton convaincu, l'air souvent inspiré, une pensée qui tantôt s'épanchait avec aisance et souplesse, tantôt se repliait sur elle-même avec force, suivant qu'il déroulait la logique rigoureuse des lois de l'histoire ou le spectacle mobile de la pensée et de la vie, tout cela complétait en lui l'image du philosophe-orateur, parlant non d'un cap Sunium à quelques disciples soumis, mais du haut d'une tribune à un auditoire cherchant avec émotion, sous la vérité éternelle, la vérité du jour.

Traduit en plusieurs langues et reproduit par les journaux du temps, critiqué leçon par leçon, soumis, comme l'eussent été des discours politiques, à la double épreuve de la censure des feuilles radicales et des feuilles ultra-monarchiques et religieuses, objet de réfutations et de commentaires scientifiques, le cours de 1828 est trop universellement connu pour que nous en présentions l'analyse. J'insiste cependant sur ce point, qu'il fut, par la nature même des sujets, une grande innovation dans la philosophie française. Un seul homme (je ne parle pas de Saint-Martin, *le philosophe inconnu*) avait touché hardiment à ces grandes thèses vivantes de l'histoire, seules capables de captiver un public habitué aux grands spectacles, et cet homme était un ennemi des philosophes et des temps nouveaux, Joseph de Maistre. L'âme de Joseph de Maistre a ressenti profondément le contre-coup des révolutions qui ont ébranlé et changé la face du monde; c'est par là que, bien qu'il nous heurte et nous choque à tout instant, il nous intéresse, quoi que nous en ayons. Ces révolutions n'avaient pu troubler le calme de l'école philosophique régnante. Faite à l'image de la chimie de Lavo-

sier, il semble que l'idéologie soit indifférente, comme cette science de la matière, au mouvement des affaires humaines. Nul souffle du dehors n'y pénètre. Le grand problème religieux, humain, historique, qui sort de toutes ces ruines, elle ne le voit pas. Je me rappelle ici involontairement ce qu'on raconte de M. de Tracy, le célèbre idéologue. Prisonnier, condamné à mort, il est détenu à l'Abbaye; l'appel des noms retentit pour l'échafaud; le sien peut s'y trouver : n'importe! il médite; rien ne trouble son attitude recueillie; il n'entend rien, il ne voit rien; maître, pour la première fois, de son système, il en fixe les principaux traits sur le papier, il note les métamorphoses merveilleuses de la sensation, comme un Archimède de la pensée pure : image héroïque de la pensée se contemplant elle-même et s'abstrayant, dans cette étude, même des révolutions, même du bourreau! Le xix<sup>e</sup> siècle n'était pas tenu de pousser si loin le détachement. Il se devait à lui-même, ou plutôt la philosophie lui devait de dévoiler et de comprendre autant que possible le sens des agitations humaines. La psychologie individuelle appelait comme complément une philosophie de l'humanité. L'histoire, arbitrairement chassée de la métaphysique par le génie abstrait et solitaire de Malebranche, en reprenait possession de vive force sous la pression de prodigieux événemens, tous marqués du caractère de la pensée. L'Allemagne avait donné l'exemple, la France suivit.

Sur ce terrain si neuf, M. Cousin rencontrait encore ses ordinaires ennemis, l'école ultramontaine, le scepticisme, le matérialisme. L'école ultramontaine voyait, dans ces laborieux développemens et dans ces mouvemens agités des peuples, des expiations, des châtimens, expiations sans terme ici-bas et châtimens sans progrès; le scepticisme en triomphait comme d'un jeu du hasard; le matérialisme y saluait son vieil allié, la force, ou bien, par la plus radicale des transformations, embrassant avec ardeur la vie et s'illuminant de ses splendeurs, d'incrédule devenu prophète, il annonçait la bonne parole de l'indéfinie perfectibilité. A la place du mystère, du dédain, de l'illumination, M. Cousin chercha d'une manière ordinairement moins aventureuse que Hegel, mais souvent et trop souvent peut-être sur les traces du philosophe allemand, l'application des lois de la philosophie à l'histoire de l'humanité. Il montra dans la philosophie un produit nécessaire de l'esprit humain, dont il compta les besoins fondamentaux, les idées générales : l'idée de l'utile (sciences mathématiques et physiques, industrie, économie politique); l'idée du juste (société civile, état); l'idée du beau (art); l'idée de Dieu (religion et culte); la réflexion ou la philosophie, dernier développement de l'esprit humain embrassant rétrospectivement les sphères précédentes, dont elle possède seule les principes et le secret. C'est à développer ces principes qu'est consacré le cours de 1828, le plus remarquable peut-être des livres de M. Cousin

sous le rapport oratoire, un des plus féconds en vérités d'un ordre supérieur, sinon un des plus purs d'erreurs et d'exagérations comme doctrine. Bien de l'arbitraire, sans doute, se glissait dans ces généralisations si hardies et si hautes, et la réalité dans son jeu varié et compliqué dérange plus d'une fois l'imperturbable régularité de cette logique qui s'impose si fièrement de par l'autorité d'une irrésistible éloquence. Ces thèses fameuses sur l'infini, le fini et leur rapport, et sur les époques historiques qui rigoureusement y correspondent, cette nécessité éternelle de la guerre, cette périodicité presque fatale des systèmes philosophiques et des événemens humains, il me paraît plus aisé et peut-être plus consolant et plus doux de les admirer sous la plume de l'écrivain que d'y ajouter foi. Quoi qu'il en soit, demandant à la philosophie l'explication de l'histoire, interrogeant à sa lumière l'Orient, la Grèce, Rome, le moyen-âge, les temps modernes, le rôle des lieux, des peuples, des grands hommes, M. Cousin touchait avec grandeur, en les résolvant quelquefois, à tous les problèmes, et scellait cette alliance de la philosophie et de l'histoire éclairées l'une par l'autre, qui allait si bien à l'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans son cours de 1829, vaste tableau de la succession des écoles depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, qui donne à la grande idée de l'identité de l'esprit humain, à travers la diversité des lieux et des époques, partout mise en lumière par l'illustre écrivain, une nouvelle et plus claire confirmation, M. Cousin se montre doué entre tous de cette éminente faculté du critique, l'intuition, la divination, qui complète, vivifie et parfois en partie supplée l'étude. Nulle histoire n'avait été conçue avec cette régularité de plan et ce procédé entraînant d'exposition. M. Cousin excelle à poser les philosophies en présence, à les mettre aux prises; ce sont des batailles d'idées où rien n'est laissé à la fortune, où tout est clair parce que tout y tient à l'esprit et en dépend, et dont le résultat est toujours quelque vérité survivante dont les doctrines à venir feront leur profit. Personne, si ce n'est en quelques morceaux M. Royer-Collard, n'a su donner un pareil attrait à des luttes purement abstraites. Les systèmes, dans le brillant tournoi, dans la lice incessamment ouverte dont la vérité est le prix, viennent tour à tour prouver leur force, puis leur faiblesse, et, après s'être épuisés d'efforts en partie stériles, en partie fructueux, transmettre l'idée féconde à leurs vainqueurs et à leurs successeurs. *Et, quasi cursores, vitæ lampada tradunt.* Ce mélange de déductions, de faits, d'idées, compose un tout des plus solides et des plus intéressans. Le volume entier consacré à Locke est une application détaillée de cette méthode, si ce n'est que l'analyse et la discussion y reprennent, à côté et au-dessus de la simple exposition et du jugement succinct, la place qu'elles occupaient dans les premiers cours. Dans cette réfutation

du sensualisme, toute la psychologie à peu près se trouve ramassée. C'est le livre classique de M. Cousin, le plus répandu dans l'enseignement aux États-Unis et en France.

La révolution de 1830, accueillie plus que désirée par M. Cousin, ne l'arracha pas à ses calmes études, et les instances même de M. Royer-Collard ne purent le décider à entrer dans la politique active. Plus tard il fut promu à la pairie à titre de membre du conseil royal de l'instruction publique. Son enseignement continua, non plus à la Faculté des Lettres, où il avait cédé son cours à M. Jouffroy, mais dans l'enceinte plus modeste de l'École normale, jusqu'en 1840; année où il devait être appelé au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Thiers. Comme directeur de l'École, comme chef de la section de philosophie au conseil royal, il réorganisa l'enseignement, alors stérile ou nul, de la philosophie. Un spiritualisme décidé fut du moins enseigné d'un bout à l'autre de la France, et une morale honnête prêchée à la jeunesse. Je sais qu'on attaque cet enseignement. Je n'ai pas mission de le défendre; tout ce que je tiens à dire, c'est qu'un tel enseignement, non point systématique, non point éclectique, mais spiritualiste, a sa place nécessaire dans le cercle de l'éducation publique, dont le niveau sans lui s'abaisse, et qui perd en lui comme sa conclusion. On l'a dit avec raison : ce qu'il faut à la jeunesse après les exercices lettrés et scientifiques où se passent les premières années, ce sont des principes qui mûrissent tout ce travail antérieur et en donnent comme le secret à l'esprit. La société laïque, par la diffusion des grandes vérités métaphysiques et morales démontrées par la raison, prouve surtout qu'elle n'abdique point sa part de pouvoir spirituel.

Est-ce un sacrilège que de réclamer pour la philosophie cette part d'instruction, de prédication, d'action profonde et régulière? Achéons de marquer à cet égard la pensée tout entière de M. Cousin.

L'alliance de la philosophie et du christianisme, tel est, on le sait, le but avoué de l'auteur des *préfaces* de Pascal et de la *Défense de l'Université et de la Philosophie*. Cette pensée est-elle sincère? Ce but est-il possible? Possible, n'est-il pas dans l'état actuel des esprits plus que jamais nécessaire de l'atteindre? J'interrogerai M. Cousin sur tous ces points brièvement, mais avec netteté.

D'abord quels sont-ils donc, ces sérieux, ces redoutables argumens que l'on invoque pour en douter? La plupart du temps je ne sais quelles saillies humoristiques, colportées, envenimées, que les ennemis n'oublient pas, alors que l'auteur ne s'en souvient plus, et dont il eût souri, je le parierais, la minute d'après : boutades échappées à l'impression du moment, qui, fussent-elles prises au pied de la lettre, constitueraient, aux yeux des plus ombrageux inquisiteurs, une accusation d'hérésie, un grief de protestantisme, si l'on veut, non un crime



d'impiété. Tâchez donc d'être un peu justes, messieurs! Vos paroles n'ont-elles jamais dépassé vos intentions? Avez-vous eu toujours, vous, si violens dans vos écrits, l'exacte mesure du langage dans les conversations du coin du feu? Ne vous serait-il donc pas possible, sans avoir besoin d'aller là-dessus jusqu'où vont vos casuistes, de distinguer à l'égard de vos adversaires ce qui est le fond et l'état ordinaire de l'âme de ce qui n'en est que le caprice passager? Le sentiment d'une injustice soufferte ne peut-il arracher de ces expressions, comme à chaque instant la partialité vous en arrache de plus vives et de plus amères? Allons, souvenez-vous de vous-mêmes, et il ne vous faudra que bien peu de justice pour être tant soit peu charitables! Pour nous, ces mots authentiques ou fabriqués, ces historiettes qui courent de bouche en bouche sur ce qu'un homme public a dit ou n'a pas dit, ce grand feu que la haine ou simplement la malignité se plaît à allumer d'une très fugitive étincelle, tout cela nous semble vraiment ne pas mériter le bruit qu'on en fait. Une vie signifie plus qu'un mot; une suite d'idées non démentie et de sentimens dont l'accent n'a rien d'équivoque serait en tout cas plus concluante qu'une saillie. Ce qui nous paraît établir péremptoirement chez M. Cousin la sincérité d'une pensée d'alliance de la philosophie et du christianisme, c'est sa parfaite conformité avec l'entreprise générale du philosophe. Comment concevrait-on qu'il se fût montré toute sa vie passionné pour la vérité philosophique déposée dans les systèmes, à ce point d'en extraire dans des théories imparfaites les moindres parcelles, et qu'il restât aveugle ou indifférent à ce merveilleux ensemble de vérités qu'on appelle la religion chrétienne? Ne serait-il pas singulier qu'il eût pris pour devise dès ses premiers débuts : raffermir et non ébranler, unir et non diviser, — et que de cette œuvre de raffermissement et d'alliance il exceptât — quoi? le christianisme! Une telle contradiction est contre toutes les vraisemblances, quand même elle ne serait pas contraire à tous les monumens écrits de la pensée de M. Cousin, à ses affirmations réitérées. Sans doute, dans le champ de la spéculation, l'indépendance philosophique se déploie en toute plénitude, elle n'a nul compte à rendre des explications qu'elle donne de toutes les questions qui l'intéressent; mais où la conscience universelle redevient compétente, où la foi religieuse peut faire entendre de justes réclamations, c'est lorsque la philosophie présente aux hommes des conclusions immorales, insensées ou impies. Le droit de la philosophie, c'est d'expliquer, suivant telle formule qu'elle croira vraie, tout ce qui compose l'objet éternel de la science, mais sous la condition de ne méconnaître aucune de ces vérités qui forment le patrimoine naturel de l'espèce humaine, ou qui sont le fruit sacré du temps et de la civilisation. Telle est, en substance, la doctrine de M. Cousin.

Au point de vue du fonds métaphysique et des conclusions morales, il a donc parfaitement le droit de dire que la philosophie spiritualiste et le christianisme sont d'accord. Oui, l'unité de Dieu, sa spiritualité, sa providence, sa perfection proposée en exemple à l'âme humaine créée à son image, le libre arbitre, la responsabilité, la dignité, l'immortalité de cette âme qui conserve sa personnalité, le pouvoir et le devoir pour elle, durant la vie, de s'élever vers son Créateur, l'idée de l'égalité et de la fraternité des hommes, voilà les idées auxquelles la philosophie aboutit au nom d'une observation bien conduite et de la raison sérieusement consultée. Pour la philosophie comme pour la religion, aux yeux du traducteur de Platon, du disciple de Descartes et de Leibnitz, comme à ceux de l'auteur du *Traité de l'existence de Dieu* ou du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, le mot de la vie est épreuve. Pour la morale, au point de vue social et pratique, qu'on nous montre donc entre les deux doctrines l'ombre d'une différence!

Est-ce à dire qu'il faille, à cause de cette identité d'enseignemens, que le christianisme s'efface devant la philosophie, ou que la philosophie disparaisse devant le christianisme? M. Cousin ne le pense pas. Faire pénétrer le sentiment chrétien dans la philosophie, la lumière philosophique dans l'ombre du sanctuaire, ce n'est point identifier deux puissances diverses d'origine, différentes par les procédés, et destinées, chacune pour sa part, à satisfaire des besoins spéciaux et distincts de la nature humaine. La religion et la philosophie, alors même qu'elles s'entendent le mieux, n'en représentent pas moins plus particulièrement : l'une, l'inspiration, l'enthousiasme, le mystère, la foi, l'autorité; l'autre, la réflexion, la méthode, la clarté, l'examen, l'indépendance. Toutes deux exercent dans la société un ministère spirituel, mais elles l'exercent en s'adressant dans les âmes à des mobiles divers, en leur parlant un langage approprié à la diversité des temps et des natures. Nous savons qu'on reproche à M. Cousin de prétendre, par cette distinction, renvoyer dédaigneusement le christianisme aux masses et prophétiser son absorption définitive par la philosophie. Que M. Cousin considère le christianisme comme plus indispensable aux masses privées de toute autre culture, cela ne saurait être contesté; mais il y a si loin dans sa pensée d'un tel sentiment au dédain, qu'il ne croit pas pouvoir donner aux masses un gage plus vrai de sympathie que de les adresser au christianisme, et au christianisme un plus décidé témoignage de respect, que de lui confier les masses, c'est-à-dire le genre humain. Il professe que la religion et le culte sont d'une nécessité aussi éternelle que les besoins du cœur et que les conditions de la société. Nous croyons donc pouvoir conclure que M. Cousin, sans un vain étalage d'orthodoxie, sans aveugle optimisme, regarde comme

fondamentale l'union du christianisme et de la philosophie, et comme nécessaire à la civilisation leur coexistence régulière au sein de la société.

Que si une telle conviction avait encore besoin d'être justifiée, qui serait plus capable de lui donner gain de cause que le double spectacle de l'histoire du passé et de l'état des esprits? Qu'avons-nous vu jusqu'à présent? Tantôt la religion dominant seule, nourrissant d'abord les âmes de vérités pures et de sublimes espérances, couvrant et fécondant le sol de ses bienfaits sans mélange, puis, par la suite des temps, faute du contrôle sévère de l'intelligence et de la critique, accueillant peu à peu et cachant sous son manteau les ignorances, les superstitions, les persécutions, les convoitises; tantôt la philosophie proclamant la liberté, la tolérance, l'égalité humaine, mais, privée de l'esprit religieux, devenant bientôt destructive et impie, aboutissant aux saturnales de 93, au scandale honteux et impie du couronnement, sous la plus impure des images, de je ne sais quelle raison matérialiste déifiée par la passion en délire. Après une telle expérience, la société ne verra-t-elle donc se lever jamais des jours où, dans leur développement parallèle et pacifique, la philosophie et la religion la serviront de concert par leur rivalité sans haine et par leurs efforts sans hostilité, où la philosophie sera pour la religion comme un stimulant actif et énergique de liberté, de tolérance et de progrès, où la religion sera pour la philosophie comme le rappel éternel de ces vérités morales sans lesquelles la lumière philosophique n'est qu'une fausse lumière, et le progrès social qu'un progrès menteur. L'idée de la personnalité distincte et permanente de l'homme et celle de l'épreuve opposées à la divinisation de l'humanité par le socialisme panthéistique et à la théorie de la jouissance à tout prix, n'est-ce pas un terrain sur lequel religion et philosophie peuvent s'entendre pour combattre le combat de la vérité contre le grand mensonge contemporain?

En se rattachant de plus en plus au siècle qui a donné le modèle jusqu'à présent le plus accompli de cette alliance, en relevant le drapeau, trop long-temps éclipsé devant Locke et l'Angleterre, devant Reid et l'Écosse, devant Schelling et l'Allemagne, de la philosophie du xvii<sup>e</sup> siècle, de la philosophie de Descartes, M. Cousin a donné un gage décisif à cette pensée d'union. Les folies de l'école hégélienne n'ont pas, il le déclare avec plus de force encore dans sa nouvelle édition, d'adversaire plus décidé; on ne peut que l'en féliciter vivement. Rien ne pourrait faire plus de tort à la philosophie spiritualiste que cette imputation de germanisme dont elle rejette nettement la solidarité. M. Cousin s'est sans doute parfaitement défendu contre le reproche, assez singulier en effet, de manquer de patriotisme en philosophie. Il a pu prouver qu'il était légitime et bon de faire en métaphysique ce qui

avait lieu simultanément pour la critique littéraire étendant sa vue par l'étude comparée de l'Angleterre, de l'Allemagne, de toutes les littératures européennes; mais il y aurait danger à prolonger pareille œuvre outre mesure. Entre la pensée non moins réglée que libre de Descartes et de Bossuet et la spéculation délirante de la moderne Allemagne, entre la psychologie et la morale d'une part et de l'autre les doctrines sociales étayées sur l'athéisme qui débordent de l'hégélianisme sur l'Allemagne et sur la France, il ne saurait y avoir rien de commun. Ayons désormais cet orgueil de croire que ce ne doit plus être à nous d'aller vers l'Allemagne, mais à l'Allemagne, redevenue sage, de venir à nous. Que si elle aspire du moins à garder une domination légitime, qu'elle produise un nouveau Leibnitz pour combattre et pour corriger ses modernes Spinoza.

Quelles que soient donc les vicissitudes réservées dans l'avenir à la philosophie française, rien ne pourra retirer à M. Cousin l'honneur d'avoir établi sur les bases les plus fermes une doctrine conservatrice et libérale tout ensemble, dont la fécondité est loin d'être épuisée. Les éminens services du réformateur de l'école française ne seront pas plus contestés en ce qui touche l'histoire de la philosophie, dont il est parmi nous le créateur. Esprit d'une élévation supérieure et d'une merveilleuse étendue, M. Cousin, sans être placé au nombre des grands inventeurs, prendra rang certainement parmi les rénovateurs et les inspireurs les plus puissans de la pensée philosophique. Si la doctrine dont lui-même est l'apôtre ne réalise pas l'idée de cette science universelle, idéal éternellement poursuivi par l'ambition de la pensée, si elle ne renferme pas le résumé de tous les progrès, du moins elle ne fait obstacle à aucun, car elle est par excellence l'impartialité, la tolérance, l'étendue, car elle touche à tous les perfectionnemens par la morale. Pour se compléter elle-même et pour agir plus fortement sur le siècle, ce sera sa tâche désormais indispensable de renouer l'antique alliance, aujourd'hui trop relâchée, de la philosophie avec les sciences mathématiques et physiques, avec la physiologie et l'histoire naturelle, ce sera son devoir de resserrer plus étroitement encore les liens qui l'unissent aux sciences sociales, auxquelles seule elle peut donner une âme et une organisation supérieure.

À ce point de vue de l'influence de la philosophie s'unissant à la haute économie politique, à la science des rapports sociaux, si prodigieusement embrouillée de nos jours par l'esprit de secte et par les passions, nous sommes loin de croire que le rôle de M. Cousin soit achevé encore. Il a trop bien prouvé que la muse austère sait, elle aussi, quand il le faut, manier l'épée du combat, pour que ses facultés, encore si animées de ce souffle de jeunesse qui leur prêta tant d'éclat, puissent demeurer oisives en présence du danger social. *Justice*



*et charité* et la profession de foi du *Vicaire savoyard*, que M. Cousin a cru opportun de réimprimer, ne suffisent pas; il nous faut sa parole, son concours dans la crise présente. M. Cousin, en dépit de cette imagination que quelques-uns lui reprochent, a reçu comme don éminent un bon sens à l'épreuve des systèmes, qui, suivant la forte expression de Bossuet, semble jaloux surtout *de tenir les deux bouts de la chaîne*. Il appartient aux esprits conciliateurs et fermes d'intervenir à propos dans ces ardents débats qui soulèvent souvent plus de poussière qu'ils ne font jaillir de clartés.

Pour s'adresser à la foule, pour attirer même les esprits sérieux, il ne suffit pas de nos jours d'être philosophe, il faut être écrivain; c'est un mérite que nul du moins n'osera contester à M. Cousin. Ce style unique de notre temps et qui n'a pas cessé de gagner en sérénité et en pureté sans perdre de sa chaleur et de sa force, depuis les leçons prononcées sous la restauration jusqu'aux beaux argumens de la traduction de Platon, et jusqu'aux préfaces apologétiques des *Fragmens*, atteint sa perfection dans les récents morceaux sur le scepticisme philosophique de Pascal (1). Ce qui le distingue entre tous, c'est l'ordre, la beauté régulière des développemens, un art profond en partie caché par un grand naturel; c'est surtout une vivacité, une énergie incomparables, un ton de maître, une phrase savante, mais aisée et flexible, qui tantôt se développe et se déploie en majestueuses et souples périodes, tantôt, s'accourcissant, se replie sur elle-même et s'aiguise en traits acérés. Peu d'images, mais choisies et ornant moins le sujet qu'elles ne l'éclaircissent; nul enjolivement, nul soin puéril, le style grec avec la netteté et la pureté sévère de la ligne doucement éclairée d'un certain reflet de grace platonicienne; peu de clair-obscur et de demi-teintes comme chez Chateaubriand et Lamennais. Aucun langage n'est plus fidèle, avec un caractère d'ailleurs distinct, à la tradition du xvii<sup>e</sup> siècle, dont il s'approprie curieusement les secrets. On sait avec quelle piété, dans sa passion pour cette admirable langue du pur Louis XIV et de la fin de Louis XIII, M. Cousin s'applique à en rétablir le texte exact, à en recueillir les moindres traits. Ses travaux sur Blaise et sur Jacqueline Pascal ne sont pas seulement des modèles consommés d'éloquence, mais des chefs-d'œuvre de cette intelligente et délicate érudition qui n'appartient qu'aux artistes en fait de langage. Là-dessus, il ne faut pas seulement le lire, il faut l'entendre. Il n'a pas médité Pascal, il l'a vu et entendu. M<sup>me</sup> Angelique Arnaud l'héroïque, la sainte M<sup>me</sup> Agnès, la belle, la fière, la languissante, la subtile M<sup>me</sup> de Longueville, sont pour lui des figures vivantes; il les a quittées tout à l'heure. Il sort de Port-Royal pour vous en donner des nouvelles toutes fraîches.

(1) Voyez les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1844 et du 15 janvier 1845.

L'imagination de M. Cousin comme philosophe et comme écrivain est d'une espèce à part dans notre tradition et dans notre siècle. Elle n'a ni cet air de mystère ni cette singulière exactitude de géomètre au sein des rêves qui caractérise Malebranche; elle n'a que rarement et par courtes échappées la mélancolie moderne; ses attributs éminens sont l'enthousiasme, le mouvement, l'élévation, l'éclat. Je termine par un trait à l'adresse de nos écrivains, souvent les plus illustres; nul n'ignore plus que lui cette plaie de notre littérature, le remplissage. Tout est soutenu, mûri lentement dans ce qu'il écrit. Le style de M. Cousin ne réunit pas à un degré égal toutes les qualités, mais il a les principales de la grande manière, lumière, vivacité, hauteur. S'il n'est pas le plus complet, il est assurément le plus parfait de notre temps.

Ces qualités *primesautières* qui survivent sous l'appareil même de la science, ce jet heureux, inspiré, qui éclate sous l'énergique travail de la diction, admettent, supposent presque les dons de l'improvisateur et du causeur. Qui n'a pas entendu M. Cousin, je le répète, peut connaître les idées du philosophe, il ne connaît pas l'homme. Gardez-vous de croire que le talent oratoire de M. Cousin soit tout entier dans le mémoire sur la *Défense de l'Université et de la philosophie*, lu à la chambre des pairs. Non, c'est dans la parole soudaine qu'il se montre surtout, c'est alors, sous l'impression d'une passion vive et d'une pensée excitée, que cette nature d'orateur, d'homme d'esprit, s'exalte, se dégage, éclate en tout son jour, pleine de verve énergique, piquante, plaisante, toujours d'imprévu. Le geste, l'organe accentué et flexible, qui se prête également au pathétique et à l'ironie, cette espèce de *furia francese*, qui, à la tribune comme sur le champ de bataille, s'allie si bien à une sorte de grace relevée, font de M. Cousin un improvisateur du premier ordre et une physionomie oratoire des plus frappantes qui se puissent voir. On se dit qu'il eût été un admirable tribun, s'il eût daigné l'être; mais ce qui distingue son éloquence de l'éloquence des tribuns, ce qui ne l'abandonne guère dans le courant des affaires, c'est un sens d'une rare vigueur, un jugement ferme et haut, qui le rendent soit dans les conseils publics et dans les matières d'administration, soit dans le privé, un conseiller d'ordinaire si sûr et de si grand secours. On a fait à la raison des philosophes la réputation d'être plus énergique que sûre. Le raisonnement qui se développe avec simplicité et comme en droite ligne dans les sphères de l'abstraction éprouve souvent, on le conçoit, une sorte d'éblouissement devant les données si complexes de la pratique. M. Cousin, dans cette longue familiarité avec la pensée philosophique, n'a rien perdu de cette étendue et de cette pénétration du coup d'œil qui embrassent dans un objet les points de vue les plus divers, qui tiennent un compte rigoureux de l'obstacle, qui démêlent le réalisable du chimérique. Ses écrits sur l'instruction primaire, qui ont

servi de base à la célèbre loi de M. Guizot, cités plus d'une fois comme autorité au parlement et traduits en anglais, adoptés comme manuels par l'état de New-York, attestent bien vivement cette intelligence nette des questions pratiques, reconnue par les deux pays les plus positifs du monde. Spontanéité et réflexion, ces deux mots empruntés à la langue philosophique de M. Cousin, le peignent lui-même au vif. C'est son caractère le plus distinctif, entre toutes les individualités contemporaines les plus complètes, d'associer ces deux qualités contraires au degré le plus éminent dans sa personne comme dans son talent. Si sa pensée est remarquable par une certaine force de concentration, sa conversation est l'image même de la vie dans son expansion la plus riche.

On dit tous les jours que l'esprit de conversation est perdu en France. Il serait facile d'opposer plus d'un brillant démenti à cette hautaine condamnation du temps présent en matière d'esprit. M. Cousin est certainement un de ces démentis. Il est difficile également de rendre d'une manière vivante à ceux qui ne l'ont pas vu l'étonnant causeur et de le reproduire pour ceux qui l'ont approché. Tout parle en M. Cousin, le visage, les yeux et le geste. C'est un spectacle des plus attrayans et parfois des plus saisissans que cette parole d'une variété infinie embrassant tout dans sa sphère, les idées et les individus, l'art et la philosophie, l'histoire ou simplement la nouvelle du jour; tantôt s'attachant fortement à quelque grand sujet et s'élevant jusqu'à l'enthousiasme, non moins transportée par l'image du beau que par l'idée pure; tantôt vagabonde, courant sur la cime de tout objet avec une spirituelle légèreté, gravant d'un trait, peignant d'un mot, aventureuse comme la fantaisie. M. Cousin, quand il cause, a sa muse, muse capricieuse, qui, comme celle du poète, tour à tour se borne à docilement lui obéir, tour à tour semble l'assaillir et lui faire violence. La passion peut avoir ainsi sa minute, son éloquent quart d'heure; le point de vue exclusif, son règne d'un moment, comme par revanche contre l'éclectisme, comme par représailles de l'homme contre le philosophe; mais attendez un peu : le mot excessif aura bientôt son adoucissement ou son correctif; l'imagination va trouver tout à l'heure son maître; le jugement impartial, la raison étendue ne tardera pas à rentrer en possession de tous ses droits. L'imagination, chez M. Cousin, est tantôt une sujette qui rend à sa pensée les plus grands services, tantôt une esclave frémissante. Elle s'associe trop bien pour la dominer tout-à-fait et aux longs desseins qui supposent une volonté persévérante, et à une prudence profonde qui demande une intelligence et une âme parfaitement maîtresses d'elles-mêmes. Mais ce qui saisit dans l'homme au premier abord, c'est cette faculté d'artiste qui frémit à tout souffle, toujours active, toujours prête, dieu intérieur de la pensée, ou *diable au corps*, comme dit Voltaire avec moins de révérence et plus d'esprit.

Revenons au fond des choses, *ad graviora*... Ces nobles thèses, cette généreuse propagande de spiritualisme, de liberté, de justice, dont M. Cousin a été parmi nous l'ardent propagateur, sont-elles destinées à s'effacer devant l'indifférence, le dédain calculé ou l'hostilité aveugle des uns, devant la hardie négation des autres? Seront-elles sacrifiées à la fois comme des témérités inquiétantes, de folles utopies, d'impies tentatives, et comme des rêves rétrogrades, indignes de la sagesse des nouveaux docteurs? C'est avec un sentiment de tristesse, et non parfois sans inquiétude, que l'on se pose de telles questions. Pour nous, du moins, nous le disons avec une conviction entière : les atteintes portées à la philosophie au nom d'un mobile ou d'un principe quelconque, qu'il s'appelle la peur, l'intérêt, ou qu'il usurpe le nom de la religion, ces atteintes seraient un déplorable augure pour l'avenir d'une civilisation qui ne s'est élevée en définitive, qui ne s'est épurée des corruptions de la barbarie que par la foi dans les principes, le courage héroïque et les efforts persévérans du génie humain. La doctrine pusillanime et imprudente qui croirait couper le mal à sa racine, en traitant comme dangereuse et sacrilège cette libre activité intellectuelle, n'arriverait pas même par son triomphe aux fins qu'elle se propose. Accréditée par le désespoir, son unique effet serait de mener les esprits désenchantés à un repos brutal, ou d'exalter le développement des espérances plus brutales encore qui prennent leur source dans la terrestre religion du bien-être. Quand le drapeau des vérités sociales est élevé par des mains indépendantes au-dessus des convoitises de l'égoïsme et des mauvaises passions, sans doute il faut s'attendre encore à ce que bien des taches déparent la nature humaine, éternellement faible au sein de ses aspirations les plus sublimes; mais du moins, quand elle lève la tête, elle aperçoit encore avec une joie sévère ou avec une salutaire tristesse la vérité, dont l'immortelle pureté n'a pas souffert de ses erreurs et de ses délires. Tant qu'un peuple en est là, il peut être gravement malade, mais son état n'est pas désespéré. Le signe qu'il a touché le fond, c'est le mépris des principes, le dédain de la vérité. *Impius cum in profundum venerit, contemnit*, dit l'Écriture, et c'est alors seulement que l'impie est perdu. Il y a une contradiction de plus à dévorer pour un peuple qui a pris la résolution de se gouverner par lui-même et de marcher seul. Renoncer aux principes, c'est se condamner à avancer à tâtons et dans les ténèbres; c'est déclarer soi-même qu'on forme une entreprise impossible. Tout n'est pas gagné sans doute, mais personne n'a le droit de dire que tout soit perdu, tant qu'il reste à une nation, pour ramener les esprits qui s'égarent, pour rasséréner les âmes troublées, un idéal debout de justice et de vérité.



---

LA

# SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

ET

LES PARTIS DE L'UNION EN 1850.

---

La nation américaine est l'unique société au monde de qui l'on puisse dire avec vérité qu'elle marche toute seule. C'est là ce qui la distingue profondément des nations européennes et nous rend son existence et son développement si difficiles à bien comprendre. Qu'on prenne tel pays d'Europe que l'on voudra, il est impossible d'en étudier la situation matérielle ou politique sans retrouver dans chacun des élémens de sa puissance l'initiative et l'action de son gouvernement. Cela est vrai même de l'Angleterre, le pays d'Europe où ce qu'on appelle la centralisation administrative a le moins pénétré, et où la plus grande latitude est laissée aux efforts individuels. Le gouvernement des États-Unis est étranger à tout ce qui se fait ou se prépare autour de lui : il ne s'occupe pas des travaux publics, et aucun pays ne compte plus de canaux que les États-Unis, ni plus de chemins de fer, ni plus de services de bateaux à vapeur, ni plus de lignes télégraphiques. Le gouvernement américain ne peut disposer d'un dollar en faveur d'une église, et nulle part les ministres du culte ne sont si bien payés, nulle part les diverses communions chrétiennes n'ont des églises plus nombreuses et des établissemens mieux dotés. L'agriculture et le commerce n'ont à attendre des pouvoirs publics ni des primes, ni des récompenses, ni même des distinctions honorifiques, et leurs progrès sont

immenses et continuel. On peut donc dire que le gouvernement américain n'a dans sa main aucun des grands intérêts du pays, et qu'il ne peut influer ni en bien ni en mal sur aucun des élémens de la prospérité nationale. Aussi le gouvernement peut être faible, inactif, malhabile impunément; il peut être sans crédit au dehors et sans considération au dedans, sans que rien de vital dans la société américaine ressente les atteintes de ce mal toujours passager qu'une bonne élection corrige aussi facilement qu'une mauvaise élection l'amène.

La principale fonction du gouvernement américain est de représenter les États-Unis vis-à-vis des nations étrangères, et l'on comprend sans peine quelle liberté d'allure lui donne ce dégagement de toute direction et aussi de toute difficulté intérieure. Sa tâche est simple autant que celle des gouvernemens européens est compliquée. Non-seulement il n'a point à redouter au dedans le contre-coup d'une mauvaise politique au dehors, mais, comme les États-Unis ne peuvent prétendre à exercer aucune action sur les affaires de l'Europe, leur gouvernement n'a même point une influence extérieure à ménager; peu lui importe au fond d'être en bons termes ou en démêlé avec quelques-uns ou même avec tous les gouvernemens du vieux monde: il lui suffit de surveiller et de défendre les intérêts commerciaux de l'Union. On s'expliquerait difficilement les habitudes querelleuses et le caractère entreprenant de la politique américaine, si le gouvernement des États-Unis n'était affranchi de tout souci intérieur, et si, au lieu de pouvoir apporter dans une lutte diplomatique une entière liberté d'action, une extrême obstination et jusqu'à de la témérité, il avait, comme les gouvernemens européens, à ménager mille intérêts, à tenir compte de la conduite probable de puissances voisines et rivales, et à empêcher les difficultés du dedans et du dehors de s'aggraver réciproquement. Dans leurs rapports avec les petites républiques américaines, les États-Unis montrent l'arrogance, la mauvaise foi et les habitudes spoliatrices du fort qui sait qu'il peut impunément écraser le faible; vis-à-vis des nations européennes, ils savent habilement et hardiment mettre à profit l'avantage que leur donnent et leur position insulaire et la modicité de l'enjeu qu'ils exposent. Quand les nations européennes se font la guerre, elles mettent en péril leur influence dans le monde, leur territoire, leur indépendance et jusqu'à la forme de leur gouvernement. La guerre la plus malheureuse amènerait tout au plus aux États-Unis un changement d'administration, elle ne coûterait pas à l'Union un pouce de territoire, et se résumerait en une perte d'argent plus ou moins considérable. Aussi quelle nation, si puissante qu'elle soit, fût-ce même l'Angleterre ou la France, se résoudra autrement qu'à la dernière extrémité à faire aux États-Unis une guerre toujours difficile et coûteuse, et dans laquelle les plus belles victoires seraient stériles?

La tâche des hommes qui gouvernent est donc beaucoup plus simple et plus facile aux États-Unis que partout ailleurs; mais leur considération en est diminuée d'autant, car l'importance du pouvoir se mesure d'ordinaire à la grandeur des difficultés qui l'entourent et à la gravité de la responsabilité qu'il supporte. Les États-Unis, en plusieurs occasions, ont pu laisser impunément de côté les hommes les plus distingués par le talent, par l'expérience, par la probité politique, et élever à la dignité suprême des hommes d'une extrême médiocrité. Leurs affaires, jusqu'ici, ne s'en sont pas plus mal trouvées; mais la nation américaine a incontestablement abaissé le pouvoir qui est à sa tête, en le mettant à la portée de toutes les ambitions vulgaires, en montrant par plusieurs exemples que la possession du premier rang dépend moins de la valeur personnelle et des services rendus que du caprice populaire et des combinaisons des coteries politiques. Les partis eux-mêmes ressentent le contre-coup de cette diminution du pouvoir, car on mesure les hommes au but qu'ils se proposent. Chez les nations européennes, les partis ont des raisons légitimes d'existence dans la diversité des origines, des intérêts et des vues; on peut ajouter qu'en des temps de lutte et de péril comme les nôtres, l'ambition la plus avouée a un côté désintéressé. Les partis peuvent dire, avec une apparence de fondement, qu'ils poursuivent le bien de leur pays dans leur propre triomphe, et que le pouvoir n'est pour eux que le moyen de faire prévaloir la politique la plus conforme à l'intérêt national, et quelquefois la politique nécessaire au salut de la patrie. Aux États-Unis, le but avoué des partis, c'est le pouvoir pour le pouvoir lui-même et pour les places qu'il permet de distribuer. Aussi les luttes des partis s'y élèvent rarement au-dessus des proportions d'une intrigue, et leurs péripéties dépendent d'influences individuelles et des plus mesquines rivalités de personnes. Jusqu'à ce jour, la fortune a souri sans relâche à la jeune nation américaine, mais il y a ici les germes d'un mal dont les Américains prévoyans appréhendent les rapides progrès. Ils s'alarment avec raison de la promptitude peu scrupuleuse avec laquelle en plus d'une occasion certains hommes politiques ont sacrifié les vrais intérêts et l'honneur de leur pays aux rêves ambitieux et à l'avidité conquérante de la multitude, se montrant plus jaloux d'acquiescer ou de regagner une popularité d'un jour que de respecter la foi jurée et la justice. L'invasion du Texas et surtout la guerre du Mexique, dans laquelle les États-Unis ont acquis, au prix de beaucoup de sang et de plusieurs centaines de millions, une source de discordes et de luttes intérieures, sont de significatifs exemples. Aussi devons-nous dire que bien des gens, aux États-Unis, affectent de se tenir en dehors de tous les partis, et qu'une certaine défaveur s'attache déjà, dans l'opinion, aux hommes qui font de la politique ou leur

unique ou leur principale occupation. On a créé, pour les désigner, sept ou huit dénominations différentes, et qui toutes équivalent aux expressions de *coureurs de places, courtiers ou spéculateurs politiques*.

L'influence considérable que les prétentions ou les rivalités individuelles exercent sur les combinaisons et la destinée des partis aux États-Unis ne contribue pas peu à faire de la politique américaine une sorte d'énigme pour les Européens. Tout le monde sait ce que représentent en Angleterre les whigs et les tories, en Prusse les absolutistes, les constitutionnels et les radicaux, en France les trois fractions des conservateurs et les socialistes. Tout le monde sait en quoi ces partis diffèrent les uns des autres, ce qu'ils veulent, et surtout ce qu'ils ne veulent pas, et il est toujours facile à un homme un peu éclairé de conjecturer et de s'expliquer les motifs qui, dans une circonstance donnée, font tenir à un parti telle ou telle conduite. Au contraire, l'Européen qui veut suivre les variations de la politique aux États-Unis a besoin d'un véritable apprentissage avant de pouvoir se rendre compte de ce qui s'y passe. Non-seulement les partis s'y désignent par des dénominations en quelque sorte de fantaisie et sans signification précise, mais ces désignations se multiplient à l'infini, et les mots de *whigs, locofocos, old-hunkers, barnburners, natifs américains, free-soilers, abolitionistes*, ressemblent plutôt à des appellations de coteries qu'à des noms de partis sérieux. Qu'est-ce donc, lorsque, poussant plus loin l'investigation, on cherche quels sont les doctrines spéciales et le programme de gouvernement de chacun de ces partis, et qu'on ne trouve entre eux nulle différence réelle; lorsqu'on ne peut découvrir aucune raison un peu plausible qui paraisse de nature à faire désirer même par le peuple américain, et à plus forte raison par les étrangers, le triomphe d'un parti plutôt que celui d'un autre? Est-il surprenant que le public européen, complètement privé de renseignements, ne puisse comprendre les oscillations de la politique américaine, et que, voyant sans cesse le pouvoir passer d'un parti à l'autre, il soit conduit à expliquer d'une manière erronée ces déplacements de la faveur publique, et ne soupçonne pas tout ce qu'il y a de factice dans les évolutions d'un grand peuple et dans les jugemens du suffrage universel?

C'est dans ce dédale de la politique américaine que nous voudrions essayer de jeter quelque lumière. Quelle est l'origine des partis qui divisent aujourd'hui les États-Unis? Par quelles transformations successives ces partis ont-ils passé? Déjà une fois, à propos de l'annexion du Texas, ces questions ont pu être posées et traitées dans cette *Revue* (1). Aujourd'hui, il y a lieu de les reprendre en les rattachant à la

(1) Voyez, dans la livraison du 15 juillet 1844, *le Texas et les États-Unis*.



situation actuelle. Depuis 1844, les États-Unis semblent entrés dans une période de transition qui mérite le plus sérieux examen; les luttes politiques sont définitivement vidées, et les partis les prolongent plutôt par obstination et pour perpétuer leur propre existence que dans l'espoir de rien conquérir les uns sur les autres. Des luttes nouvelles se préparent, bien autrement vives et redoutables que les luttes anciennes; les questions territoriales tendent à se substituer définitivement aux questions administratives et politiques. Il y a là en germe toute une série de graves difficultés qui pourraient mettre un jour en péril, comme on va s'en convaincre, l'existence même de l'Union.

## I.

La rédaction de la constitution américaine donna lieu, au sein de l'assemblée constituante, aux débats les plus orageux. Un jour, à la suite d'une lutte très vive où les esprits s'étaient irrités, les délégués s'étaient levés et allaient se séparer en renonçant à continuer leur œuvre, lorsque Gouverneur Morris, reprenant la parole, adressa à ses collègues un appel si touchant, que toute colère tomba aussitôt et que les sentimens de conciliation reprirent le dessus. « Si Gouverneur Morris avait gardé le silence, disait plus tard un témoin oculaire, devenu président, jamais les États-Unis n'auraient eu de constitution, et jamais je ne me serais assis sur le siège de Washington. » Le jour de la proclamation de la constitution vit naître le parti fédéraliste et le parti démocratique, il vit le peuple américain se partager irrévocablement entre eux.

Les fédéralistes, qui durent leur nom à leurs opinions, et surtout à un remarquable ouvrage publié pour servir de commentaire et d'apologie à la constitution nouvelle, se déclarèrent partisans du pouvoir fédéral et de tout ce qui pouvait fortifier son action et son autorité, même aux dépens de la souveraineté des treize états confédérés. L'Amérique, suivant eux, ne pouvait être bien administrée et ne pouvait avoir au dehors une politique vigoureuse et respectée qu'autant que le pouvoir central ne rencontrerait au dedans aucun obstacle dans les prétentions des états isolés. C'était la force du pouvoir central qui ferait vis-à-vis de l'étranger la force de la confédération. A la tête des fédéralistes était Washington, qui, malgré l'impartialité que lui commandait sa position, a laissé clairement percer ses sympathies. L'expérience de la guerre de l'indépendance, le souvenir des mille difficultés que lui avaient suscitées, pendant son commandement, les rivalités, les lenteurs et l'impéritie des gouvernemens particuliers, lui faisaient juger indispensable d'établir l'unité de pouvoir et de direction, et d'investir l'autorité centrale d'une suprématie incontestée. Les

mêmes opinions étaient partagées par les hommes les plus distingués de cette époque féconde en esprits éminens et en grands caractères. Le plus ardent de tous était Alexandre Hamilton, le principal rédacteur du *Fédéraliste* et le bras droit de Washington pendant son administration. Gouverneur Morris, qui nous a laissé de si charmans mémoires sur la révolution française; John Jay, esprit ferme et décidé, dont la netteté trahissait l'origine française; Aaron Burr, dont l'ambition impatiente effaça les brillantes qualités, et qui, après avoir commencé comme un homme d'état, finit comme un aventurier; Adams, le premier successeur de Washington, étaient dans les mêmes sentimens. Tous ces hommes étaient de grands propriétaires, habitués à la vie presque seigneuriale des riches planteurs; ils avaient reçu, soit dans les colonies, soit même en Angleterre, une brillante éducation; ayant embrassé avec ardeur la cause de l'indépendance à laquelle ils apportaient une force considérable par leur influence, leurs richesses et leurs talens, ils avaient occupé aussitôt les principaux emplois; presque tous avaient rempli des missions diplomatiques, ils avaient vécu dans les cours européennes, et en avaient rapporté le goût des manières élégantes et du grand ton; c'étaient, comme le disaient malignement leurs adversaires, des gentilshommes républicains.

En face d'eux se posa nettement, dès les premiers jours, un homme qui pouvait tenir une place élevée dans cette pléiade, mais qui voulait le premier rang, Jefferson, qui à de grandes qualités joignait un esprit atrabilaire et envieux. Élève de Jean-Jacques Rousseau, affecté, guindé et prétentieux comme lui, il érigea la rudesse et la grossièreté des manières en vertus politiques. Malgré ses lumières, son éducation, sa fortune, il apporta au pouvoir une affectation de rusticité dont se moquait sans ménagement son ami Randolph, le brillant orateur qui ne se croyait point obligé de faire à ses opinions politiques le sacrifice de ses habitudes de grand seigneur. Ce fut Jefferson qui créa et qui baptisa du même coup le parti démocratique.

Le choix de ce nom était déjà une accusation contre le parti contraire; on alla même jusqu'à traiter de royalistes et de partisans de l'Angleterre les véritables fondateurs de la république. Le parti démocratique mit à profit l'attachement profond des Américains pour les libertés municipales. Confondant, par une habile assimilation, deux choses distinctes, il proclama du même coup l'indépendance de la commune au sein de l'état, et surtout l'indépendance de l'état au sein de la confédération. Il se fit le défenseur des droits des états contre les empiétemens supposés du pouvoir central. Il établit en principe ce qu'on a appelé le gouvernement de soi-même, *self-government*. Tout homme a droit de se gouverner lui-même, et a droit de ne céder de sa liberté d'action et de ses ressources que ce qui est strictement né-

cessaire pour s'assurer le concours de son semblable, et cette cession, il doit la faire autant que possible au profit du pouvoir le plus rapproché de lui. Le rouage essentiel sera donc la commune, comme le pouvoir le plus rapproché de l'individu; l'état n'a pas le droit de faire ce que les individus isolés ou réunis peuvent faire suffisamment bien, son unique mission est de se charger de ce que les individus, même en s'associant, ne peuvent faire aussi bien que lui. De même, au sein de la confédération, chaque état, étant une société complète, un gouvernement organisé, a droit à une entière liberté d'action, et le rôle du pouvoir central n'est pas de diriger la confédération, mais de servir d'arbitre entre tous les états qui ont concouru à l'élire.

Nous nous bornons à exposer le fond même de la doctrine des deux partis, car leurs opinions, si éloignées en théorie, s'accordaient souvent dans la pratique. Il ne s'agissait, après tout, que d'interpréter la constitution dans un sens favorable ou contraire à la centralisation administrative, les uns ayant pour maxime de fortifier autant que possible le pouvoir central, et les autres cherchant à le contenir dans d'étroites limites. On ne sera pas surpris d'apprendre que l'avocat, le diplomate et l'écrivain du parti démocratique fut un Genevois, M. Albert Gallatin, mort il y a quelques mois seulement, et qui avait apporté de sa patrie, la république fédérative des Suisses, les idées les plus hostiles à toute centralisation.

Les fédéralistes éprouvèrent un premier et décisif échec, lorsqu'ils ne purent faire réélire M. Adams, le premier successeur de Washington, et que Jefferson, après une lutte acharnée, arriva à la présidence. On avait habilement exploité contre eux les habitudes fastueuses du second président. M. Adams réunissait la fortune des deux familles des Quincy et des Adams, qui étaient au nombre des plus riches de l'Union, qui ont donné leur nom à des villes et à des comtés dans la Nouvelle-Angleterre, et qui peuvent, par une filiation bien établie, remonter non-seulement aux fondateurs de la colonie, mais suivre leur origine jusque dans la *vieille contrée* (*old country*), comme on disait avant la guerre de l'indépendance. Il croyait qu'il était bon de relever par un certain éclat extérieur la première dignité de la république, et il tenta d'établir dans les réceptions présidentielles une sorte de cérémonial et d'étiquette que Jefferson qualifia de faste royal, et qui servit de prétexte à ses partisans pour dépopulariser l'ami de Washington. La guerre de 1812 avec l'Angleterre fit comprendre la nécessité de ne point trop affaiblir le pouvoir central et réunit les deux partis; l'administration conciliante de Madison aida encore puissamment à ce rapprochement. C'est à ce moment que fut rétablie pour trente ans la banque des États-Unis, dont le privilège, expiré en 1811, n'avait pas été renouvelé à cause de l'opposition des démocrates. Le parti fédéra-

liste fut encore assez puissant pour faire arriver en 1825 le fils de M. Adams à la présidence; mais ce fut son dernier signe de vie. L'élection du général Jackson, en 1829, lui porta le coup décisif.

Déjà, du reste, le nom de whigs avait remplacé peu à peu celui de fédéralistes, et les partis avaient changé de chefs et de terrain. En effet, on s'était mis à peu près d'accord sur toutes les questions qui avaient fait l'objet des premières luttes. Aucun des deux partis ne s'était jamais proposé de toucher à la constitution, dont les mérites éclairaient par l'heureuse épreuve du temps, et dont l'autorité morale croissait d'année en année : il ne s'était jamais agi que de l'interpréter sur les points qu'elle n'avait pas prévus ou n'avait pas tranchés, et le peuple avait été appelé à se prononcer indirectement sur tous ces points dans plusieurs élections générales. Or, les deux partis étaient trop bons républicains et trop habiles pour remettre aucunement en question ce que le souverain pris par eux pour juge avait paru décider. Ils savaient aussi que la multitude est un souverain capricieux, qui se lasse d'entendre toujours répéter les mêmes noms, et déjà ils avaient soin de déplacer chaque fois le terrain de la lutte et de substituer des noms nouveaux aux noms affaiblis par des défaites. C'est ainsi que M. Clay remplaça à la tête des whigs le second Adams, et que des questions nouvelles furent soulevées.

La question de la banque des États-Unis a été le dernier point commun entre l'ancien parti fédéraliste et son héritier, le parti whig. L'établissement de cette banque a été la seule tentative sérieuse de centralisation qui ait été essayée aux États-Unis, et ses services immenses, sa bonne administration, ne purent lui faire pardonner son origine. C'est peut-être le premier exemple qu'on ait eu d'une institution excellente et irréprochable, n'ayant donné et ne donnant que les meilleurs résultats, et sacrifiée volontairement au triomphe d'une théorie. On fit d'abord valoir, pour la défendre, la convenance et l'avantage d'avoir un grand établissement modèle, d'une réputation bien établie dans le monde entier, et qui fût aux États-Unis le régulateur du crédit et de la circulation. On fut promptement vaincu sur ce terrain par les rivalités locales et les suggestions de l'intérêt privé. New-York ne pardonnait pas à la banque des États-Unis d'avoir son siège à Philadelphie; toutes les banques d'états lui enviaient les avantages qu'elle retirait du dépôt des recettes du trésor et du maniement des fonds de la confédération. Enfin, tous les spéculateurs qui, pour multiplier leurs bénéfices et leur crédit personnel, aspiraient à fonder dans chaque comté et dans chaque ville des banques par actions, se croyaient intéressés à détruire un établissement investi déjà d'une grande autorité commerciale, et assuré de ne point rencontrer de rival dans la confiance publique. L'effroyable crise financière qui a suivi la chute de la



banque des États-Unis a justifié les prévisions des défenseurs de cette grande institution, et les faillites périodiques des banques particulières commencent aujourd'hui à répandre dans le public américain la défiance et le dégoût de tout établissement de ce genre.

Les whigs essayèrent ensuite de défendre la banque des États-Unis, non plus comme régulatrice de la circulation, mais comme un précieux instrument de trésorerie. Ils firent valoir qu'elle avait offert le moyen le plus sûr de concentrer les recettes et d'effectuer les paiemens du gouvernement. L'expérience montra bientôt qu'il était impossible de confier l'argent du trésor aux banques particulières, qui se servaient des fonds publics pour se dispenser de tout encaisse métallique, et qui souvent se trouvèrent hors d'état de rendre ce qu'elles avaient reçu. L'autorisation, donnée alors aux receveurs, de conserver entre leurs mains les sommes considérables que produisaient les recettes des douanes fut pour eux une tentation ou de spéculer avec les deniers publics ou simplement de les emporter à l'étranger, et d'assez nombreuses infidélités ont été une dure leçon de défiance pour le trésor fédéral. Il fut dès-lors démontré qu'il y avait eu à la fois sûreté et économie dans l'intervention de la banque des États-Unis, et les whigs essayèrent de ressusciter la banque, non plus comme établissement commercial, mais comme agent de la trésorerie. En 1843, leur dernière tentative, au moment où ils touchaient à un succès complet, fut rendue inutile par le *veto* que le président Tyler opposa au vote du congrès. Les démocrates, victorieux par cette intervention imprévue de M. Tyler, n'ont point su résoudre la difficulté, et ont été eux-mêmes obligés de créer, pour le service des fonds publics, une administration bâtarde, qu'ils ont appelée sous-trésorerie d'état. Néanmoins les whigs se sont tenus pour battus, et il n'est plus question de rétablir ni la banque des États-Unis ni rien qui lui ressemble.

Une autre question avait été résolue long-temps auparavant, mais elle a eu des conséquences qui subsistent encore : c'est la question des améliorations intérieures (*internal improvement*), qui fut pour M. Clay l'occasion de luttes glorieuses, quoique terminées par la défaite. Washington et les présidens ses successeurs avaient uniformément recommandé au congrès d'établir ou de maintenir des droits de douane protecteurs de l'industrie naissante des États-Unis. Le peuple américain a une aversion insurmontable pour les taxes, c'est-à-dire pour toute espèce d'impôt direct, soit sur le capital, soit sur le revenu. L'intérêt de la tranquillité publique et la nécessité de protéger l'industrie nationale commandaient donc de s'adresser aux impôts indirects, et particulièrement aux droits de douane. Heureusement ces droits donnaient un produit assez abondant pour suffire et au-delà aux dépenses de la confédération. Aussi, lorsque les dépenses de la guerre de 1812

eurent été acquittées, lorsqu'on eut remboursé en quelques années la dette nationale contractée à l'occasion de cette guerre, le trésor des États-Unis se trouva avoir un excédant de recettes assez considérable, et il fallut songer à l'emploi de cet argent. On ne pouvait laisser accumuler ces excédans de recettes; un état est dans une situation toute différente de celle des particuliers : il doit, autant que possible, laisser tout le capital national dans la circulation, et il ne saurait lui convenir de thésauriser. Était-il plus convenable de distribuer chaque année entre les états le surplus des recettes de l'Union? La plus grosse part serait retournée aux états riches, qui s'en seraient servis pour diminuer leurs taxes locales et vivre aux dépens de la communauté. Les whigs proposèrent de donner au surplus des recettes un emploi productif en le consacrant à des travaux publics. Ils demandèrent qu'on appliquât ces fonds à la création d'une route nationale qui relierait entre eux tous les états nouveaux, à l'amélioration du cours des principales rivières, afin de les rendre toujours et facilement navigables, au creusement de canaux qui reliassent entre eux les grands lacs et les principaux cours d'eau. M. Clay présenta un vaste plan dont toutes les parties étaient liées, et qui eût créé au commerce intérieur des États-Unis tout un réseau de communications nouvelles et faciles. Il faisait valoir que tout ce qui ajoutait à la prospérité et à la richesse d'une partie de l'Union donnait un essor nouveau au commerce des autres parties et tournait au profit de la communauté.

Le parti démocratique fit à toutes ces mesures une résistance désespérée. Il dénia au gouvernement central le droit d'entreprendre des travaux publics sur le territoire des états. Il prétendit que l'adoption du plan de M. Clay donnerait une influence inconstitutionnelle au pouvoir fédéral, qui aurait les moyens de favoriser tel ou tel état en lui faisant une plus large part dans les travaux exécutés aux dépens de la communauté. Cette résistance fut victorieuse à la longue, mais seulement après que les démocrates eurent changé le terrain de la discussion. Ne pouvant contester que le gouvernement dût donner un emploi raisonnable au surplus des recettes, ils s'attaquèrent à ce surplus, et prétendirent que les recettes ne devaient jamais dépasser les dépenses. Ils établirent en principe que l'Union n'avait droit de lever des impôts que jusqu'à concurrence des dépenses fédérales, ou du montant de la dette, quand il en existe une. Tout impôt dont la recette n'est pas nécessaire pour couvrir les dépenses ou rembourser la dette fédérale est un prélèvement illégitime et inconstitutionnel sur l'avoir du peuple.

C'était là une théorie spécieuse et assurée de devenir promptement populaire; mais elle avait l'inconvénient de renverser de fond en comble le système des droits protecteurs, dont les whigs soutinrent avec

ardeur la légitimité. Dans le système protecteur, les droits sont calculés moins sur le produit qu'ils donneront que sur le degré de protection qui est nécessaire à l'industrie indigène. La protection est le but, et le revenu n'est que l'accessoire. Les démocrates étaient amenés, au contraire, à mettre le revenu en première ligne. Or, il peut arriver qu'un droit qui donnera un revenu suffisant ne sera pas assez élevé pour protéger efficacement l'industrie nationale. La lutte des partis se compliqua donc d'un antagonisme d'intérêts, et pour la première fois des questions de territoire intervinrent dans la politique. Les états du nord, presque tous manufacturiers, inclinèrent de plus en plus vers le parti whig, dont ils devinrent le principal appui; les états de l'ouest, désireux d'exporter leurs grains, et les états du sud, qui ne s'enrichissent que par la vente de leurs cotons et de leurs tabacs à l'Angleterre, appréhendèrent qu'un tarif protecteur, en provoquant à Londres des représailles, ne nuisît à leurs exportations : ils furent conduits à soutenir le parti démocratique.

La lutte ne tarda pas à devenir extrêmement vive, lorsqu'au lieu de questions spéculatives des intérêts considérables s'y trouvèrent engagés. Elle prit même un caractère d'acharnement et d'animosité qui faillit compromettre l'existence de la confédération. Il sembla un moment que les exigences du nord et du sud étaient devenues tellement inconciliables, que la rupture du pacte fédéral pouvait seule empêcher une collision violente. C'est à ce moment que M. Clay s'acquît une gloire durable en s'interposant entre les partis; tenant au sud par sa naissance, par sa résidence, par ses intérêts de propriétaire d'esclaves, et chef reconnu du parti qui avait l'influence prépondérante au nord, il se crut appelé à prendre le rôle de conciliateur. Il sut amener ses amis et ses adversaires à des concessions mutuelles, et ce qu'on a appelé l'*Acte de Compromis de 1833* sauva véritablement l'intégrité de la confédération. Les questions de tarif ont sans doute continué d'être agitées, et plus d'une fois, selon les oscillations du pouvoir, des modifications ont été apportées aux droits de douane de manière à accroître ou à diminuer le degré de protection qu'ils assurent à l'industrie américaine; mais jamais on ne s'est écarté sensiblement des principes qui servent de base au compromis.

Les questions de tarif ne sont donc plus de nature à passionner vivement les esprits aux États-Unis. La force des choses a amené le parti démocratique à accepter et même quelquefois à solliciter l'intervention du pouvoir central, quand il s'est agi de commencer ou de soutenir des entreprises considérables. C'est ainsi qu'en ce moment même les états de l'ouest sollicitent le pouvoir fédéral de faire étudier et d'entreprendre un chemin de fer pour joindre les rives du Mississipi à la Californie. De leur côté, les whigs ont renoncé à tout plan systéma-

tique de travaux publics, à toute idée d'un ensemble de routes nationales et de canaux exécutés aux frais de l'Union. Quelles que puissent être les convictions intérieures, les opinions individuelles sur les avantages ou les inconvéniens d'une banque fédérale, il n'est aucun whig qui songe à demander jamais le rétablissement de la banque des États-Unis. Sur la question de la banque, comme sur celle des améliorations intérieures, tout le monde accepte l'arrêt porté par le suffrage universel. On peut donc dire que toutes les grandes questions qui divisaient, il y a vingt ans, les partis, sont aujourd'hui à peu près complètement résolues. Les partis n'ont point désarmé; mais, quand on étudie leurs déclarations et leurs manifestes, on a peine à découvrir les points sur lesquels ils diffèrent. Aussi il ne manque pas de censeurs pour dire que la vraie différence entre les partis, c'est celle qui existe entre les *ins* et les *outs*, c'est-à-dire entre les gens qui occupent les places et ceux qui veulent les occuper.

Ce jugement sévère n'est malheureusement pas dénué de vérité. Il faut, en effet, envisager les partis américains dans leur vie de chaque jour, et non pas seulement aux époques solennelles où ils se disputent la première magistrature du pays, et font donner chacun à leur candidat des millions de suffrages. A ces momens, les partis présentent l'imposant spectacle d'une armée immense d'électeurs votant avec un ordre et une discipline admirables, et acceptant avec le même calme, sinon avec la même joie, la victoire ou la défaite. Mais l'élection présidentielle, qui ne revient que tous les quatre ans, et les quelques milliers de places dont dispose le chef du pouvoir exécutif, ne suffiraient pas à tenir les partis en haleine, et on verrait ceux-ci tomber dans l'apathie et se dissoudre, si les ambitions individuelles ne trouvaient ailleurs un perpétuel aliment. Les efforts d'un whig ou d'un démocrate ne tendent pas seulement à faire arriver tel ou tel candidat à la présidence ou à un siège dans le congrès, mais à faire prévaloir des hommes de son opinion dans son état, dans son comté, dans sa commune. La lutte entre les partis prend donc mille formes, et se reproduit à tous les degrés de l'échelle territoriale avec des chances multipliées. On peut être vaincu dans la lutte générale et vainqueur dans son propre état; vaincu dans son état, on peut être vainqueur dans sa commune. On se fait donc whig ou démocrate, non pas pour être président ou sénateur, mais quelquefois pour être élu inspecteur de police ou agent-voyer de son district. Les ambitions de tout ordre ont ainsi toujours à leur portée une récompense appropriée à leurs services et à leur importance. Si les grands talens et les grandes influences aspirent aux ministères, aux emplois importants, aux missions diplomatiques, les notabilités secondaires convoitent les magistratures principales de leur état, et les charges municipales suffisent à animer le zèle



des meneurs de village. Il ne manque aux États-Unis, pas plus qu'ailleurs, de capacités déclassées ou incomprises et d'avocats sans causes, ce fléau de tous les temps et de tous les pays. Ces deux sortes d'hommes sont invariablement dans chaque localité les agens des partis, parce qu'ils peuvent donner leur temps, c'est-à-dire la chose dont les Américains sont le plus avares. Il y a dans chaque commune un comité permanent, annuellement rééligible, chargé de correspondre avec les autres comités du parti. Les courtiers politiques s'introduisent dans ces comités : ils enrégimentent les habitans de leur circonscription, ils réchauffent les tièdes, ils recrutent les indécis, afin de mener au combat une phalange compacte; et, en attendant que la victoire électorale leur donne une des charges municipales, ils vivent sur les cotisations par lesquelles les citoyens du parti subviennent aux dépenses du comité, au loyer de son local, à l'entretien des bannières, aux frais de musique, de pétards et de salves d'artillerie les jours de manifestations. Dans les grandes villes, les cotisations des partis produisent de très fortes sommes, parce qu'il faut faire face à des dépenses considérables. A New-York, le comité permanent des démocrates est propriétaire d'un immense édifice, appelé Tammany-Hall, où se tiennent les réunions générales; la salle principale peut contenir plusieurs milliers de personnes. Le comité a sous ses ordres un grand nombre d'employés, et un orchestre qui, dans les réunions publiques, exécute des airs démocratiques entre chaque discours. Lorsqu'un personnage important du parti vient à New-York, on ne manque jamais d'organiser une procession en son honneur. Plusieurs milliers de démocrates, divisés en colonnes ayant chacune à leur tête un corps de musique, précédés et suivis de canons qu'on décharge par intervalles, vont chercher à Tammany-Hall les bannières du parti, et se portent sous les fenêtres de l'hôte de la ville. Une sérénade lui est donnée, et trois formidables hourrahs en son honneur ébranlent toutes les vitres. Il paraît alors au balcon, et prononce un discours que ceux qui n'entendent pas applaudissent de confiance. Le cortège défile ensuite pendant plusieurs heures, et va faire le tour de la ville avant de rentrer à Tammany-Hall, où les chefs félicitent leurs soldats de l'enthousiasme qu'ils ont montré et du bon ordre qu'ils ont su garder. Les whigs à l'occasion ne manquent pas d'en faire autant pour leurs coryphées.

Cette organisation quasi-militaire des partis aux États-Unis explique seule leur admirable discipline. C'est cet immense état-major, embrassant depuis les grandes villes jusqu'aux moindres villages, qui leur permet d'agir avec une si grande rapidité, un ensemble et un ordre si merveilleux. L'inconvénient est que les deux états-majors vivent aux dépens de la communauté. Nous touchons ici à l'une des plus grandes plaies des États-Unis. L'état de choses que nous décrivons, en détermi-

nant une foule de gens à faire de la politique par spéculation et à n'avoir d'autres moyens d'existence que leurs services électoraux, en entretenant l'amour et le besoin des places, alimente la corruption politique, et jette dans le peuple américain les germes d'une démoralisation profonde. Il a eu en outre pour conséquence de dénaturer rapidement les institutions américaines, en faisant de toutes les fonctions un objet de trafic, une véritable marchandise. Les fonctions purement honorifiques ont disparu; on a attaché un salaire à toutes, afin que toutes fussent une récompense pécuniaire. Toutes les magistratures, même celles qui semblent exiger le plus impérieusement des garanties de moralité, de savoir et de capacité, même celles qui doivent avoir pour conditions essentielles l'indépendance et la fixité, subissent une commune transformation. Les partis, plus préoccupés d'augmenter la monnaie électorale dont ils disposent que des vrais intérêts de la communauté, sont toujours d'accord pour créer de nouvelles fonctions, pour abrégier la durée des fonctions déjà existantes et pour les soumettre à l'élection directe, sans excepter même les charges de judicature. Depuis quinze ans, une véritable révolution s'accomplit, sous ce rapport, aux États-Unis, et ses progrès deviennent chaque jour plus rapides : l'état de New-York, qui a modifié, il y a trois ans, sa constitution, a étendu jusqu'aux fonctions judiciaires le principe de l'élection directe, et la convention qui révisé en ce moment même la constitution de Kentucky veut y introduire le même changement. On peut prédire que d'ici à quelques années toutes les fonctions judiciaires seront électives aux États-Unis. L'expérience dira si des corps judiciaires soumis à la réélection tous les trois, tous les cinq ou même tous les sept ans, sont un progrès sur l'ancienne organisation. Déjà, dans les états où ce changement date d'un certain nombre d'années, comme la Louisiane, on se plaint des difficultés que présente un bon recrutement du corps judiciaire; les places de juges, autrefois recherchées avec ardeur par tous les hommes de mérite, sont aujourd'hui refusées par les hommes de loi de quelque réputation.

## II.

L'organisation la plus savante et même la large curée que peut promettre la conquête du pouvoir ne suffisent pas long-temps à maintenir unie et compacte la masse d'un parti, lorsque, à défaut de principes bien définis, ce parti n'a pas au moins une idée qui lui serve de signe de ralliement. Aussi, depuis quelques années, les hommes politiques des États-Unis sont-ils toujours à l'affût des moindres circonstances qui peuvent exercer quelque action sur le mouvement de l'opinion publique, et c'est une lutte à qui devinera le premier de quel côté

sonfle le vent populaire, afin de se mettre à la tête de cet immense courant qui vous porte droit au pouvoir. Quand il fut manifeste que l'ardente et aventureuse population de l'ouest voulait l'annexion du Texas, tous les partis et tous les hommes politiques mirent en avant leur plan particulier pour acquérir cette province. Bien peu d'hommes ont eu le courage, deux ans plus tard, de combattre et de flétrir la guerre spoliatrice faite au Mexique, et quand les idées de conquête, un moment assoupies aujourd'hui, agiteront de nouveau les masses populaires, certains hommes politiques, dont le programme est déjà tout prêt, se mettront à demander la conquête de l'île de Cuba et l'annexion du Canada, peut-être même de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Le général Scott, qui est un whig, a déjà dit qu'il espérait voir le Canada entrer un jour pacifiquement dans l'Union américaine; le général Cass, qui est un démocrate, s'est déclaré prêt à le conquérir avec son épée. Mais laissons là l'avenir, et, revenant au présent, montrons par un exemple avec quelle promptitude les partis tournent à leur profit les moindres variations de l'opinion publique.

Après l'élection présidentielle de 1844, dans laquelle les whigs éprouvèrent une défaite inattendue, parce que les deux états de New-York et de Pensylvanie, dont ils se croyaient sûrs, donnèrent aux démocrates une majorité de quelques voix, les vaincus imputèrent leur échec aux fraudes électorales de leurs adversaires : ils accusèrent, avec quelque fondement, les démocrates d'avoir fait voter à New-York un certain nombre de Canadiens, arrivés le matin et repartis le soir par le chemin de fer; ils les accusèrent, avec bien plus de fondement encore, d'avoir fait voter, à l'aide de faux certificats, un grand nombre d'Irlandais qui n'avaient point acquis la naturalisation. C'est là une fraude qui se pratique perpétuellement, et qui ôte aux élections des grands ports de mer toute espèce de sincérité; car c'est par milliers qu'on fabrique de faux électeurs en transformant en citoyens improvisés les émigrans qui débarquent chaque jour aux États-Unis. Rien n'est plus facile que de déterminer les émigrans et surtout les Irlandais à voter dès le lendemain de leur débarquement; mais le grand art des courtiers électoraux consiste à persuader à Paddy (1) qu'il a bien réellement le droit de voter. On raconte la colère d'un Irlandais dont un président de scrutin refusait le bulletin, et qui s'écriait avec indignation qu'il s'était présenté le matin même en huit autres endroits, et que personne ne lui avait encore fait l'affront de refuser son petit papier. La durée du séjour nécessaire pour acquérir la naturalisation est si courte, que les autorités municipales ne font jamais difficulté de délivrer le certificat qu'on leur demande, et il est bien plus

(1) Nom générique des Irlandais.

rare encore que les présidens de section s'avisent d'en exiger la présentation, surtout quand les électeurs suspects arrivent, bannières et tambours en tête, avec le flot du parti auquel le président lui-même appartient.

A New-York et dans quelques autres villes, les émigrans sont assez nombreux pour exercer une influence sensible sur les élections locales. Ils en ont tiré parti. Les Irlandais notamment se sont promptement organisés; ils votent avec ensemble dans toutes les élections, passant sans cesse d'un parti à l'autre, et sans autre préoccupation que de s'emparer des petites charges électives. Le parti démocratique fut accusé, en 1844, d'avoir abandonné ses propres candidats dans les élections municipales pour acquérir à ce prix les votes des Irlandais dans la lutte présidentielle. Cette invasion par les étrangers des fonctions municipales et de tous les emplois qui en dépendent était devenue à cette époque si fréquente et si complète, qu'elle exaspéra les Américains. Ceux-ci ne purent supporter d'être ainsi dépouillés par de nouveaux venus qui étaient à peine citoyens, qui souvent même n'avaient pas encore droit de cité. On réclama vivement contre l'influence illégitime exercée sur les affaires de l'Union par des étrangers qu'une générosité imprudente assimilait entièrement aux véritables Américains. Une agitation commença, des associations se formèrent pour réclamer la révision des lois de naturalisation, et pour ne porter dans les élections que des candidats américains de naissance. Les whigs applaudirent à ce mouvement, et un de leurs chefs, M. Daniel Webster, encouragea de ses efforts et de ses exhortations le parti nouveau-né, qui prit le nom de *parti des natifs américains*.

Les whigs, en s'associant à cette agitation, espéraient qu'elle se répandrait dans toutes les parties de l'Union, que le sentiment d'égoïsme national auquel elle faisait appel entraînerait la multitude, et qu'eux-mêmes recevraient en échange de leur appui un surcroît de popularité et de puissance. Il ne fut donc question, pendant un moment, que de réviser partout les lois de naturalisation, et de rendre plus difficiles à acquérir le titre et les droits de citoyen américain. On peut penser que les nouveaux venus, menacés dans leurs droits et dans leurs espérances, ne s'oublièrent pas; ils s'agitèrent à leur tour, et se jetèrent dans les bras du parti démocratique, qui, au nom de la générosité américaine, au nom de l'hospitalité, combattit, comme injuste, illibérale et impolitique, l'idée de rendre plus rigoureuse la législation sur la naturalisation. Cependant, au premier moment, l'élan était donné, et les rangs des natifs américains grossirent à vue d'œil; ils enlevèrent les élections de la Pensylvanie et de New-York. Plusieurs années consécutives, il fut impossible de leur disputer l'élection du maire de New-York; mais ces succès ne furent pas de longue durée: le mouvement



ne prit jamais une grande extension en dehors des villes, où les étrangers avaient exercé une influence passagère. Les jeunes états se déclarèrent très énergiquement contre tout changement à la législation : ils ont en effet un intérêt immense à ce que leur population s'accroisse rapidement, et, pour attirer chez eux le flot de l'émigration, ils ont soin d'abaisser autant que possible toutes les barrières, à tel point que, lors de leur érection en territoires, le Michigan et l'Iowa s'obstinèrent, malgré les observations du congrès, à maintenir dans leur législation un article qui confère aux étrangers, après six mois de séjour, la plénitude des droits civils et politiques. Leurs délégués déclarèrent, au nom de leurs commettans, qu'ils aimeraient mieux différer leur entrée dans l'Union que de modifier cet article. Dans un pays nouveau, l'accroissement de la population amène avec soi la sécurité, l'abondance du travail, le développement de la consommation, en un mot tous les élémens de la prospérité et de la richesse. Là est le secret de cette législation si libérale envers les étrangers.

L'opposition déclarée des jeunes états obligea bientôt de renoncer à toute idée de faire du *nativisme* un moyen d'agitation générale, et le nouveau parti, confiné dans les lieux mêmes de sa naissance, y périt bientôt à cause même de ses succès. La facilité avec laquelle toute influence dans les élections avait été enlevée aux étrangers montraît péremptoirement que la négligence ou la division des anciens habitans avaient fait seules la force des nouveaux citoyens, et que le péril qu'on avait entrevu était à peu près imaginaire. Le déclin du parti natif américain a été aussi rapide que son développement, et, dans le congrès qui siège aujourd'hui à Washington, il ne se trouve plus qu'un seul membre élu à titre de natif américain; encore ne le distingue-t-on guère des membres whigs, avec lesquels il vote habituellement. Le rôle des natifs, dans les dernières élections de New-York, a été presque insignifiant, et l'on peut prévoir le jour où le parti lui-même sera complètement éteint. Telle a été la courte carrière d'un parti qui a paru un moment devoir diviser l'Union entière, mais qui, créé par une appréhension populaire, soutenu par les journaux, développé, encouragé par quelques hommes politiques, n'a jamais eu qu'une existence factice.

La vie était ailleurs; une autre idée bien autrement sérieuse, et destinée à tuer un jour les vieux partis, commençait alors à poindre. Ce n'est pas ici le lieu d'esquisser la longue et curieuse histoire de ce qu'on appelle l'abolitionisme; qu'il nous suffise de dire qu'en 1844 les idées abolitionnistes faisaient depuis dix ou douze ans leur chemin sous le manteau du parti whig. Le vénérable Adams consacrait à leur défense et à leur propagation son éloquente vieillesse, et c'était l'argent des whigs qui fondait ou alimentait les journaux abolitionnistes. En

échange de cette protection, les abolitionistes, à toutes les élections, votaient avec les whigs. En 1844, pour la première fois, il n'en fut plus ainsi.

La division s'était mise parmi les abolitionistes; les plus ardents se laissaient entraîner par le célèbre Garrison jusqu'à déclarer la constitution des États-Unis immorale et antichrétienne, parce qu'elle autorise l'esclavage, jusqu'à refuser de lui prêter serment et jusqu'à renoncer à tous les droits qu'elle confère, excepté au droit de pétition, qui est un droit naturel. C'est cette fraction des abolitionistes qui adresse tous les ans au congrès une pétition pour demander l'abolition immédiate et sans indemnité de l'esclavage dans toute l'étendue de l'Union, pétition qui n'est même pas lue, comme étant inconstitutionnelle. A partir de 1844, ces abolitionistes ont cessé de voter dans les élections. Le noyau le plus considérable des abolitionistes était dans de tout autres idées : il comprenait que vouloir abolir l'esclavage dans la moitié de l'Union et malgré plusieurs millions de citoyens, c'était entreprendre l'impossible; c'était aller droit au déchirement de l'Union et à la guerre civile. Il fallait donc restreindre ses efforts à empêcher l'esclavage de s'étendre là où il n'a point pénétré, à le contenir dans ses limites actuelles, et laisser au temps et à la concurrence du travail libre le soin de détruire l'esclavage dans les états mêmes où il est le plus enraciné. L'accroissement rapide des états libres leur assure une majorité incontestable dans la chambre des représentans et une majorité prochaine dans le sénat : en s'emparant des états libres, on avait tous les moyens constitutionnels nécessaires pour mettre un obstacle efficace aux développemens de l'esclavage. Il fallait donc faire appel à l'opinion publique et donner signe de vie et de force. Or, les abolitionistes se sentaient assez nombreux dans les états du nord pour y tenir déjà la balance du pouvoir et pour donner la supériorité au parti avec lequel ils votaient. Ainsi dans l'état du Maine, qui passait pour démocratique, ils avaient, en 1840, donné la majorité aux whigs en faisant cause commune avec eux; en 1844, ils la leur avaient fait perdre en votant à part. Le temps était donc venu de constater sa force par une épreuve publique, d'avoir son drapeau particulier et de se constituer en parti indépendant. Il fut résolu qu'on ne voterait pour aucun des candidats des grands partis, ni pour M. Polk, ni pour M. Clay, parce qu'ils étaient tous deux propriétaires d'esclaves, et qu'un candidat abolitioniste, M. Birney, serait porté concurremment avec eux. Ce candidat eut environ cent soixante mille voix, dont quinze à vingt mille dans le New-York et dix mille dans la Pensylvanie; mais cette défection suffit pour assurer la défaite de M. Clay, qui eut à New-York six mille voix et dans la Pensylvanie trois mille voix de minorité.

L'importance de l'opinion abolitioniste était incontestable après l'in-

fluence que sa conduite avait eue sur les résultats de l'élection présidentielle. Ses progrès furent rapides dans tous les états du nord, où elle s'accrut aux dépens du parti whig, et où elle commença à entamer le parti démocratique. Il fallut bientôt compter dans tout le nord avec les abolitionnistes modérés, qui prenaient le nom de partisans de la liberté du sol (*free-soilers*). Ceux-ci réussirent à pénétrer non-seulement dans la législature des états, mais même dans la législature fédérale. Leur plan d'attaque a consisté à demander tous les ans au congrès l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, sur lequel il a tout pouvoir. Les députés des états à esclaves ont combattu avec obstination et colère cette proposition, soutenant que la législature fédérale donnerait par là un exemple dangereux pour leur sécurité, qu'elle paraîtrait condamner l'esclavage en principe, et qu'ainsi elle violerait indirectement la constitution, qui lui interdit de toucher aux institutions particulières du sud. Pour mettre fin à une lutte qui, tous les ans, devenait plus ardente, et donnait lieu, au sein même du congrès, à de violents conflits, les deux chambres sont tombées d'accord pour rétrocéder à la Virginie la ville d'Alexandrie et la portion du district fédéral qui avait été donnée par cet état; mais les *free-soilers* n'ont pas lâché prise : ils continuent à renouveler tous les ans leur proposition, et il est probable que, cette année, le congrès rendra à l'état de Maryland la seconde moitié du district fédéral, qui se trouvera réduit aux murs de Washington. Nous ne répondons pas que cette mesure suffise pour couper court à cette agitation irritante qui a si bien réussi aux abolitionnistes; mais, comme le nombre des esclaves qui ont pu être amenés à Washington par des députés ou des sénateurs du sud ne dépasse peut-être pas deux cents, il est évident que l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, si on continue à la demander, ne sera plus qu'un prétexte pour inquiéter et alarmer une moitié de l'Union.

Les partisans de la liberté du sol devaient être et ont été, en effet, les adversaires de l'annexion du Texas, qui livrait à l'esclavage un territoire égal aux deux tiers de la France; ils ont combattu avec acharnement la guerre du Mexique, entreprise par les démocrates pour livrer aux états du sud de nouvelles provinces. L'irritation que ces deux mesures ont produite dans les états du nord a contribué puissamment à développer le parti des *free-soilers*, et elle a fait éclore la question dite du *proviso* de Wilmot. Lorsque la guerre eut été engagée, il fallut que le président Polk demandât au congrès les crédits nécessaires pour la soutenir : un député de la Pensylvanie, M. David Wilmot, déclara qu'il ne voulait pas mettre le gouvernement hors d'état de défendre l'honneur du pays, mais qu'il ne voulait pas non plus que l'argent de la confédération servît à étendre la plaie de l'esclavage : il mettait donc à son concours la condition préalable que

l'esclavage ne serait introduit dans aucune des provinces, états ou territoires que les événemens de la guerre pourraient ajouter aux possessions de l'Union. Cet amendement préventif, qu'on a appelé le *proviso* de Wilmot, fut voté par la chambre des représentans, et, chaque fois qu'un nouveau crédit fut demandé par le gouvernement, chaque fois l'amendement de M. Wilmot fut introduit dans les dispositions du bill. En février 1847, un crédit de 3 millions de dollars ayant été demandé, on appréhenda que la chambre des représentans ne manquât de persévérance; les législatures des états de New-York et de Pensylvanie intimèrent aux députés de ces deux états au congrès l'ordre de réclamer et d'appuyer le *proviso* de Wilmot, qui, cette fois encore, fut voté. Le sénat, il est vrai, où le parti démocratique avait la majorité, ne manqua jamais de rejeter le *proviso* pour éviter tout embarras à l'administration et pour calmer l'effervescence des esprits. Cette clause, en effet, était un perpétuel sujet d'irritation pour les populations du sud, qui n'avaient voulu la guerre du Mexique que pour ajouter à la confédération de nouveaux états à esclaves, et rétablir entre les deux fractions de l'Union la balance détruite au profit du nord. Si l'esclavage devait être interdit dans les provinces conquises, tous les fruits de la guerre étaient perdus pour les états du sud, et, s'appuyant sur le texte de la constitution, qui laisse aux états particuliers la décision des questions relatives à l'esclavage, les représentans du sud au congrès combattaient le *proviso* comme un empiétement sur les droits des futurs états, puisqu'il tranchait à l'avance une question dont la solution leur appartenait. Nous n'avons point à faire l'histoire de ces irritans débats, qui ont plus d'une fois transformé le congrès des États-Unis en un véritable champ de bataille. Nous appellerons seulement l'attention sur deux faits. Dans ces luttes si vives, les députés, au moment du vote, se divisaient presque toujours en députés du nord et députés du sud, sans distinction de partis, preuve manifeste de la prépondérance chaque jour croissante des questions territoriales sur les questions politiques. En second lieu, l'intervention officielle des législatures des deux plus grands états du nord en faveur du *proviso* de Wilmot et cette résurrection du mandat impératif pour une telle question prouvent les progrès rapides qu'avait faits le parti de la liberté du sol.

Ce dernier-né de la politique américaine ne se bornait plus en effet à dissoudre le parti whig, qui l'avait long-temps protégé, et qu'une certaine communauté de luttes et d'opinions prédisposait en faveur de ses doctrines; il faisait invasion au sein du parti démocratique, que de longues liaisons politiques attachaient bien plus étroitement aux intérêts des états à esclaves. Il y trouva même un point d'appui très puissant dans les amis personnels de l'ancien président Martin Van Buren,



qui déjà, en 1844, s'était prononcé contre l'annexion du Texas, et qui passait avec raison pour peu favorable à l'extension de l'esclavage. Le fils même de l'ancien président, John Van Buren, l'orateur le plus éloquent et le plus populaire des démocrates dans le New-York, fut un des premiers de son parti à se prononcer pour la liberté du sol, et bientôt une scission s'opéra à New-York dans le parti démocratique. Une fraction voulut demeurer fidèle à la vieille alliance des démocrates du nord avec les états à esclaves, et reçut le nom de *old hunkers*, tandis qu'elle appliquait aux dissidens l'épithète de *barnburners* (brûleurs de granges), que les propriétaires d'esclaves donnent à tout abolitioniste. La gravité de cette scission, long-temps inaperçue, ne s'est révélée qu'au moment de la dernière élection présidentielle. Lorsqu'il s'agit de nommer des délégués à la réunion générale où devait être choisi le candidat du parti démocratique, on vit avec étonnement les démocrates de l'état de New-York former simultanément deux assemblées et envoyer à la réunion de Baltimore deux députations rivales. Après de longs pourparlers et de vaines tentatives de conciliation, la députation des *old hunkers* fut admise à siéger, et celle des *barnburners* se retira en protestant. Bientôt après on apprit qu'une convention abolitioniste était convoquée à Utica, dans l'état de New-York; des représentans de tous les états du nord y assistèrent, des hommes de tous les partis, des whigs aussi bien que des démocrates, y prirent la parole en présence de plusieurs milliers de personnes qui remplissaient l'église où avaient lieu les délibérations de la convention, et Martin Van Buren fut proclamé à l'unanimité candidat des *free-soilers* à la présidence des États-Unis. M. Van Buren accepta, et cette acceptation ajouta encore à l'importance considérable qu'avait acquise la manifestation du parti de la liberté du sol. Une pareille détermination, prise par un homme qui passe à bon droit pour un des politiques les plus consommés des États-Unis, qui a été plusieurs fois gouverneur de l'état de New-York, qui a été vice-président et président des États-Unis, et qui avait à sauvegarder sa réputation d'habileté et sa dignité personnelle, prouvait clairement qu'à ses yeux le parti de la liberté du sol avait acquis assez de consistance et de force pour qu'il pût, sans se compromettre, unir sa destinée à la sienne. La candidature de l'abolitioniste Birney, en 1844, n'avait pu réunir qu'un nombre de voix insignifiant; celle de M. Van Buren était autrement sérieuse, car on craignit un moment qu'elle ne divisât suffisamment les voix pour remettre au congrès la désignation du président. Il n'en fut point ainsi : la glorieuse popularité du général Taylor emporta l'élection, en lui ralliant les masses populaires sans distinction d'opinions; mais la minorité obtenue par M. Van Buren fut considérable : dans le Massachusetts même, l'état persévérant et fidèle qui n'a jamais varié dans la foi whig, M. Van Buren, tout ancien dé-

mocrate qu'il est, obtint la pluralité des voix, et, dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre, il balança, quelquefois même il dépassa les voix du général Cass.

Les résultats de l'élection de 1848 ont démontré à tout le monde que dans les états de la Nouvelle-Angleterre la majorité était déjà ou allait être acquise au parti de la liberté du sol, et que les anciens partis politiques étaient en pleine décadence. Des tentatives ont été faites pour réconcilier à New-York les deux fractions des démocrates; elles ont abouti à une pacification éphémère, bientôt suivie d'une nouvelle et plus éclatante rupture. L'opinion universelle est aujourd'hui qu'à la prochaine élection présidentielle la lutte ne sera plus entre les whigs et les démocrates, mais entre les adversaires et les défenseurs de l'esclavage.

Si l'on avait besoin d'autres preuves du mouvement qui se fait dans tous les esprits, il suffirait de faire remarquer la position prise par les hommes politiques qui, aux États-Unis, sont plus réservés que partout ailleurs. Au moment où M. Van Buren acceptait une candidature abolitionniste, M. Clay, qui a toujours professé sur l'esclavage des idées très libérales, mais qui est propriétaire d'esclaves lui-même, écrivait, dans une lettre rendue publique, qu'il croyait le moment venu, pour les états du centre de l'Union, de préparer la voie à l'émancipation. Cette lettre avait à peine parcouru les états du sud, où elle répandait la plus vive agitation, qu'un des hommes les plus considérables de l'Union, M. Benton, qui représente depuis trente ans dans le sénat un état à esclaves, le Missouri, refusait d'obéir à l'injonction que lui transmettaient ses commettans de voter contre le *proviso* de Wilmot, et se déclarait contraire à l'introduction de l'esclavage dans les nouveaux territoires. Après la session, M. Benton a publié sur cette question une lettre violente, dirigée contre M. Calhoun, le chef des défenseurs de l'esclavage, et il s'est mis à parcourir le Missouri pour défendre, dans une série de réunions publiques, ses opinions nouvelles.

C'est donc au milieu de la plus vive agitation que s'est terminée la présidence de M. Polk et que s'est écoulée la dernière session du congrès. M. Polk avait demandé qu'on votât des lois provisoires pour la Californie, qui devait être élevée au rang de territoire en attendant qu'elle eût la population nécessaire pour devenir un état. La chambre des représentans s'est obstinée à introduire dans cette constitution provisoire une clause qui interdisait l'esclavage, et, comme le sénat a toujours rejeté cette clause chaque fois que le bill lui est revenu, la session a fini sans que les deux chambres pussent s'accorder, et la Californie a été abandonnée à elle-même sans lois, sans magistrats, sans gouvernement : témoignage significatif de l'acharnement et de l'obstination des partis. Dans une des discussions du bill au sein de la

chambre des représentans, un député du sud s'étant levé comme pour arracher de la tribune un orateur du nord, un des amis de celui-ci se précipita à sa rencontre, et l'on vit les deux côtés de la chambre descendre à l'envi dans l'hémicycle comme pour engager une mêlée générale.

Au moment où la session du congrès allait se clore, les députés et les sénateurs du sud se formèrent en convention, et M. Calhoun fut chargé de rédiger au nom de tous une adresse à leurs commettans sur la situation de l'Union et sur les périls que couraient les états du sud. Voici les conclusions de cet immense document d'une diffusion extrême, et où d'amères récriminations tiennent la plus grande place. La persistance des députés du nord à soulever tous les ans une question qui, insignifiante en elle-même, n'a d'importance qu'au point de vue des principes, celle de l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, y est présentée comme l'indice d'un parti pris chez les états du nord de flétrir les institutions du sud et de fomenter dans une moitié de l'Union la plus dangereuse des agitations. On veut se servir du district fédéral pour établir en fait l'autorité du congrès à régler la question de l'esclavage, et, après avoir ainsi usurpé un droit que la constitution refuse formellement au pouvoir central, on se fera de ce premier exemple un argument pour intervenir dans la législation intérieure des états à esclaves. Laisser consacrer le droit du pouvoir fédéral d'abolir l'esclavage dans le district de Colombie, c'est abandonner implicitement à la majorité du congrès, et par conséquent aux états du nord, le sort de tous les états du sud. La portée réelle du *proviso* de Wilmot et de toute clause analogue est d'exclure les habitans des états à esclaves des territoires conquis par le sang et avec l'argent de toutes les parties de l'Union. C'est à la fois un déni de justice et une violation formelle de la constitution.

Tous les états contribuent également aux charges de l'Union; tous ont supporté également le poids des dernières guerres; tous ont le même droit aux profits de la victoire. Les provinces acquises sont la propriété commune et indivise de l'Union. La constitution garantissant à tout citoyen, dans toute l'étendue et dans toutes les dépendances de l'Union, les mêmes droits et la jouissance incontestée de sa propriété, tout habitant du sud a le même droit qu'un habitant du nord de s'établir dans les nouveaux territoires et d'y transférer ce qu'il possède. La nature particulière de sa propriété ne peut devenir un titre d'exclusion pour lui, puisque la constitution n'a excepté aucune sorte de propriété. Laisser introduire dans la législation fédérale le *proviso* de Wilmot ou toute clause analogue, ce serait, de la part des habitans du sud, accepter d'être exclus du domaine commun de l'Union, ce serait reconnaître qu'en tant que propriétaires d'esclaves, ils ne sont pas des

citoyens complets; ce serait avouer en même temps que la possession d'esclaves, au lieu de constituer une propriété légitime, apporte avec elle une incapacité civile. Après avoir établi par ces argumens que le bon droit est du côté des habitans du sud, le manifeste les exhortait à aviser sérieusement pour mettre un terme à un système d'attaques persévérantes et d'empiétemens successifs qui a pour résultat de dépouiller les états à esclaves de leurs droits légitimes et qui les menace dans leur existence.

Pendant que ce manifeste devenait, dans tout le sud, le signal d'une série de manifestations, une agitation en sens contraire s'organisait dans les états du nord. Le succès significatif obtenu par les *free-soilers* dans l'élection présidentielle et dans les élections particulières avait doublé leur ardeur, et les hommes politiques du nord, par leur empressement à se déclarer en faveur du nouveau parti qui paraît devoir disposer désormais des élections, par leur zèle de convertis à provoquer des réunions, à prononcer des discours, à publier des lettres en faveur de la liberté du sol, n'ont pas cessé de donner des alimens à une propagande déjà trop active. Rivalisant les uns avec les autres, et tenant toujours le public en haleine, ils ont fait de l'agitation abolitionniste une sorte de fièvre qui ne s'est pas ralentie un seul instant dans tout le cours de l'été. Conventions sur conventions ont été tenues dans tous les états pour protester contre le maintien de l'esclavage dans le district fédéral, et contre toute extension nouvelle de ce fléau. Les termes les plus violens et les plus blessans pour les états du sud ont été employés comme à dessein dans la rédaction des résolutions destinées à être publiées. Des hommes de tous les partis ont assisté à ces réunions, y ont pris la parole, et ont souscrit aux motions injurieuses pour le sud. Le démocrate John Van Buren, dans la convention de Cléveland (Ohio), a dépassé les philippiques les plus virulentes que le whig Daniel Webster ait jamais dirigées contre l'esclavage. A peine quelques journaux ont-ils élevé la voix pour dire que cette effervescence abolitionniste menait droit à la rupture de l'Union; rien n'a pu arrêter l'irrésistible torrent qui paraît avoir emporté jusqu'aux barrières qui séparaient autrefois les partis, et onze législatures ont donné aux députés et aux sénateurs de leur état le mandat impératif d'introduire le *proviso* de Wilmot dans les bills qui régleront le sort de la Californie et du Nouveau-Mexique. La législature du Michigan, état tout démocratique, a été la première à adresser ce mandat impératif au général Cass, dont les chances à la présidence résident dans l'appui que lui ont toujours donné les états du sud à cause de ses opinions favorables à l'esclavage. Cet accord des whigs et des démocrates du nord pour imposer à leurs représentans un vote hostile aux états du sud acquiert plus d'importance encore par la position qu'occupent dans le nouveau congrès les partisans



systématiques de la liberté du sol. S'ils ne sont que trois dans le sénat, ils sont vingt-trois dans la chambre des représentans, et cette minorité, décidée à subordonner toutes les questions à celle de l'esclavage, tient entre ses mains la balance du pouvoir. Le parti whig et le parti démocratique ont exactement le même nombre de voix; tout dépend donc chaque fois de la décision des *free-soilers*. Ils se sont plu à constater leur pouvoir dès l'ouverture du congrès, et, en s'obstinant à perdre leurs voix, ils ont rendu impossibles, pendant trente et un scrutins, la nomination du président de la chambre et la constitution du congrès.

L'agitation a pris au sud, pendant tout l'été de cette année, les proportions les plus menaçantes pour la tranquillité publique. Chaque nouvelle venue du nord était un outrage ou une menace; les conventions tenues dans les états, les délibérations des législatures, les discours des orateurs en renom, les manifestations des hommes influens, cette apparente unanimité d'une moitié de l'union à attaquer l'autre jusque dans ses derniers retranchemens, ajoutaient à la colère et à l'animosité des hommes du sud. C'était une huile perpétuellement jetée sur le feu. Des cris de rupture de l'union et de guerre civile n'ont pas tardé à se faire entendre. Les orateurs et les écrivains du sud n'ont rien négligé pour organiser une action commune, et toutes les divisions de partis se sont effacées. La législature du Mississipi a été unanime pour recommander la résistance, et whigs et démocrates se sont déclarés également prêts à recourir au besoin à la force des armes. Si l'on prend les messages adressés par les gouverneurs des états aux législatures, on retrouve dans tous, et presque dans les mêmes termes, les mêmes recommandations. Ajoutons que toutes les législatures leur font un favorable accueil, et transforment en lois les propositions des gouverneurs. L'union doit être regardée comme rompue par le seul fait de l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, ou de l'adoption du *proviso* de Wilmot; les représentans des états du sud doivent cesser incontinent de prendre part aux travaux du congrès; des conventions particulières doivent être convoquées dans chaque état, ainsi qu'une convention générale des états du sud, pour aviser, pour obtenir, même par la force, la dissolution d'un contrat qu'on fait servir à l'oppression d'une moitié du peuple américain. Telle est en substance la résolution à peu près uniforme qu'ont adoptée tous les états du sud. Le seul état qui eût donné quelque inquiétude aux défenseurs de l'esclavage à cause des progrès que l'abolitionisme y a faits, le Kentucky, s'est prononcé sur cette question de la façon la plus rassurante pour eux, et l'important état de Virginie avait été le premier à donner l'exemple.

Les hommes du sud ont voulu constater que les dissidences de partis disparaissaient pour eux quand la question de l'esclavage était sou-

levée, et un de leurs meneurs les plus ardens, M. Foote, à l'approche de la session, s'est transporté à Washington pour provoquer des déclarations publiques de la part des représentans et des sénateurs du sud à mesure qu'ils arriveraient à leur poste. C'est ainsi qu'il s'est adressé à deux hommes accrédités dans le parti whig, à M. Mangum, sénateur, et à M. Clingman, député de la Caroline du sud, pour leur demander de se prononcer catégoriquement. M. Clingman s'est chargé de répondre, et il déclare dans sa lettre que la résistance du sud doit être mesurée à la violence de l'attaque; il demande que les hommes de tous les partis n'hésitent pas à se rallier autour du drapeau commun, et il espère que, « long-temps avant que le péril soit devenu imminent, le sud présentera un front compacte à ses ennemis. »

Voici donc les deux fractions de l'Union américaine arrivées à se traiter d'ennemis, voici que les hommes politiques se réunissent ou s'attaquent, non plus suivant leurs opinions politiques, mais suivant la partie du territoire national qu'ils habitent. M. Van Buren et M. Benton d'un côté, M. Calhoun de l'autre, tous les trois démocrates, montrent les uns contre les autres plus de violence, d'acharnement et de haine qu'ils n'en ont jamais déployé contre les whigs. M. Mangum et M. Clingman, tous deux whigs, dénoncent « comme un acte de tyrannie insultant et brutal » une mesure en faveur de laquelle le whig Webster a épuisé toutes les ressources de son éloquence. N'avons-nous pas le droit de conclure de tous les faits qui précèdent qu'aux États-Unis les questions territoriales tendent à se substituer de plus en plus aux questions politiques, que les divisions géographiques y succèdent aux divisions d'opinions, et que le cri de ralliement des partis sera bientôt exclusivement la défense ou l'abolition de l'esclavage?

Les hommes du sud disent et croient sincèrement que le maintien de l'esclavage est pour eux une condition non-seulement de prospérité, mais d'existence. Depuis le jour où l'abolitionisme a publié son premier pamphlet, les hommes du sud ont tout subordonné à la défense de ce qu'ils appellent leurs institutions particulières, et leur mot d'ordre a toujours été : Ou l'esclavage tel qu'il est, ou plus d'union. On sait que dans leur bouche ce n'est point une vaine menace, et personne ne doute qu'ils ne soient fermement résolus à s'ériger en confédération séparée, plutôt que de voir porter atteinte à ce qui est la clé de voûte de leur organisation sociale. La transformation qui s'opère aujourd'hui dans les partis aux États-Unis constitue donc à elle seule un immense danger pour la prospérité et pour le maintien de l'Union américaine, puisqu'elle hâte le jour où l'esclavage sera le principal et peut-être l'unique champ de bataille de la politique. Qu'est-ce donc, lorsque l'on considère l'acharnement déployé des deux

côtés : les cris de guerre civile qui retentissent au sud, les revues des milices auxquelles les gouverneurs recommandent de bien soigner leurs armes parce qu'elles auront à s'en servir, les délibérations des législatures du sud qui préparent les bases d'une organisation séparée; de l'autre côté, la froide obstination du nord, dont la population, dont les hommes les plus influens et les plus éclairés eux-mêmes semblent se complaire dans d'incessantes provocations, et dont les législatures, l'une après l'autre, imposent aux députés le vote d'une mesure que tous savent être un brandon de guerre civile? Aussi un journal de New-York, après avoir énuméré les sujets de querelle qui attendaient l'ouverture du congrès pour se faire jour, demandait, sans oser répondre à sa propre question, ce qui pouvait sortir d'une semblable situation, et s'écriait : « Le présent est bien triste, et l'avenir est plus menaçant encore. »

### III.

Est-il vrai que l'heure des grands périls ait déjà sonné pour l'Union américaine, et que cette prospérité ininterrompue dont elle offre depuis soixante ans le spectacle unique soit arrivée à son terme? C'est ce qu'on a peine à croire, quand on sait tout ce qu'il y a d'énergie, de vitalité et de bon sens pratique dans le peuple américain. Essayons de résoudre pour notre part les questions que s'adressent, sans oser y répondre, ceux des journaux américains qui n'ont point encore pris parti dans la lutte, et cherchons à deviner ce qui va sortir des délibérations du nouveau congrès.

Nous venons d'esquisser la situation des partis, et elle n'est rien moins que rassurante. Les députés du nord et du sud sont arrivés à Washington dans les dispositions les plus hostiles, et ce qu'on sait de leurs projets tend à faire croire toute conciliation impossible. On pouvait espérer qu'en gagnant du temps, la réflexion agirait sur les uns ou sur les autres, et que l'intervention des hommes les plus sages calmerait des deux côtés les esprits les plus aigris. Les représentans du sud ont annoncé au contraire l'intention de brusquer le dénoûment. Ils veulent aller au-devant de l'attaque, malgré la supériorité numérique des représentans du nord, ils veulent que la question de l'esclavage soit immédiatement posée et résolue; mais le lendemain du vote hostile qu'ils prévoient, sénateurs et représentans donneront en même temps leur démission et quitteront Washington. Comme le congrès ne sera plus en nombre pour délibérer, ses opérations seront interrompues; le budget ne pourra être voté, toutes les affaires demeureront en suspens. Les élections auxquelles il faudra procéder fourniront peut-être au peuple un moyen de manifester sa volonté, et les états du sud

auront en outre le temps de se consulter par des délégués et d'aviser. Quant à ceux des représentans du nord qui sont les alliés du sud et qui ont reçu le mandat impératif de voter en faveur du *proviso* de Wilmot, comme le général Cass par exemple, ils annoncent l'intention de combattre la mesure et de donner leur démission au moment du vote.

Ce plan de campagne, s'il est suivi, promet des scènes dramatiques au sein du congrès et une redoutable agitation dans toute l'étendue de l'Union. Les *free-soilers* reculeront-ils devant l'audacieux défi que les hommes du sud veulent leur porter? S'ils persistent dans la voie qu'ils se sont tracée, c'en est fait de l'Union. Voilà quelle est au vrai la situation actuelle, et il semble que le drame qui commence ne puisse se dénouer que par la rupture du contrat fédéral. C'est précisément la nécessité de ce dénoûment funeste qui nous fait croire que la lutte ne s'engagera pas, et qu'un compromis viendra encore prévenir la dissolution de l'Union américaine.

Le peuple américain est très susceptible de fanatisme, parce qu'il a les idées étroites, parce que le pays manque d'une classe éclairée qui serve d'initiatrice aux masses et répande au milieu d'elles cette impartialité et cette élévation de vues qui sont le produit d'une civilisation avancée et d'une haute culture de l'esprit. L'éducation des Américains est toute positive; elle ne comprend que ce qui a une utilité immédiate et pratique; elle ne fait aucune part aux spéculations de l'intelligence, aux études qui peuvent élever et rectifier le jugement. Le protestantisme, tel qu'il est pratiqué aux États-Unis, ne peut suppléer complètement à cette lacune de l'éducation nationale. Comme l'un des caractères saillans de la race anglo-saxonne, c'est l'ardeur persévérante et l'obstination, le peuple américain, incapable d'enthousiasme, peut être facilement amené au fanatisme. Nous croyons donc que, si les idées abolitionnistes s'étaient emparées de la population du nord de l'Union, cette population poursuivrait obstinément leur triomphe, même au prix d'une guerre civile, même au prix de la ruine des états du sud; mais l'abolitionisme n'en est pas encore là. Les spéculateurs politiques l'ont flatté et secondé pour sauver, qui un siège au congrès, qui un poste de gouverneur d'état, qui une place dans une législature particulière, parce qu'ils savent que, dans les luttes électorales, la victoire appartient toujours au parti le plus actif, le plus entreprenant et le mieux discipliné; ils n'ont point entraîné à leur suite la masse de la population, qui est toujours en retard sur ses chefs. Dans l'intervalle des deux sessions, l'agitation a été dirigée et entretenue par la fraction exaltée des deux partis, par les hommes qui sont toujours prêts à exagérer leurs paroles et à pousser aux mesures extrêmes. Ce n'est pas à ceux-là qu'appartiendra la décision quand le moment critique sera venu,



parce que le peuple américain n'a point pour habitude de s'abandonner lui-même au milieu du péril.

La masse du peuple américain est profondément attachée au maintien de l'union par orgueil national, par patriotisme et aussi par intérêt. Il n'est pas d'Américain un peu sensé qui ne comprenne que c'est l'union qui fait la force de tous les états répandus dans le nord de l'Amérique. C'est parce qu'on obéit aux mêmes lois et au même chef sur les rives de Saint-Laurent ou sur les rives du Mississipi, sur les bords de l'Océan ou sur ceux du golfe du Mexique, que le peuple américain est un grand peuple, et que les nations les plus puissantes comptent avec lui. Il y a sur cet immense territoire place pour plusieurs nations; mais supposez qu'il y ait seulement deux confédérations au lieu d'une : les rivalités, les jalousies dégénèrent en guerres; adieu la sécurité des États-Unis, adieu ces conditions exceptionnelles qui leur permettent de se passer d'armée, d'administration et presque de gouvernement. La sécurité, la puissance et jusqu'à la liberté se trouvent compromises du même coup. On ne peut croire que le culte de l'Union soit éteint ni même affaibli dans le cœur des Américains, et sans doute du sein des masses, aujourd'hui inquiètes et alarmées, va s'échapper un cri unanime qui imposera un compromis au nom de la nécessité de sauver l'Union.

Or, les élémens de ce compromis existent incontestablement. Le champ de bataille du nord et du sud était, l'année dernière, le bill qui érigeait en territoire la Californie. Les *free-soilers*, maîtres de la chambre des représentans, voulaient introduire dans la législation provisoire de la Californie l'interdiction de l'esclavage; les hommes du sud, aidés de leurs alliés, faisaient repousser obstinément par le sénat cette partie du bill. Nous avons déjà dit que le bill, ainsi ballotté d'une chambre à l'autre, n'avait jamais pu arriver à terme. Les habitans de la Californie, ne pouvant demeurer sans législation et sans gouvernement, ont pris le parti de régler leurs affaires eux-mêmes. Ils ont nommé une convention qui a rédigé une constitution, et, comme ils sont assez nombreux pour que la Californie prenne immédiatement rang d'état, ils ont élu deux sénateurs et des représentans chargés d'aller soumettre leur constitution au congrès et de demander l'admission de la Californie dans l'Union. Aucune objection ne peut leur être faite; leur constitution interdit l'esclavage, mais les états du sud ont pour principe fondamental que c'est aux états eux-mêmes qu'il appartient de trancher cette question, et ils ne repoussent que l'intervention de la législature fédérale. Lors de l'admission dans l'Union de l'Iowa et du Wisconsin, ils n'ont pas contesté aux habitans de ces nouveaux états le droit d'interdire l'esclavage dans leur constitution; ils ne sauraient le contester davantage aux habitans de la Californie. Il suffit

done de décréter l'admission pure et simple de la Californie dans l'Union pour vider aussitôt la question qui, l'année dernière, a passionné tous les esprits.

Reste le Nouveau-Mexique, c'est-à-dire le vaste territoire qui a été cédé aux États-Unis à l'issue de la dernière guerre. La constitution mexicaine y a aboli l'esclavage il y a plus de trente ans, et les habitans, en demandant au congrès américain que leur pays fût érigé en territoire, ont demandé aussi que l'on maintint l'interdiction dont l'esclavage est frappé chez eux. Les habitans du Texas réclament au contraire la presque totalité du Nouveau-Mexique comme une ancienne dépendance de leur état, et si cette prétention était sanctionnée par le congrès, la constitution du Texas, qui proclame la nécessité et la perpétuité de l'esclavage, deviendrait applicable au Nouveau-Mexique. Quelques-uns des états du sud soutiennent les prétentions du Texas, et tous sont opposés à l'interdiction de l'esclavage dans le Nouveau-Mexique, parce qu'ils veulent conserver à l'esclavage la voie d'un développement ultérieur, et qu'ils espèrent que de nouveaux états à esclaves, en se formant au-delà du Mississipi, viendront compenser l'accroissement d'influence que le nord reçoit du rapide défrichement de toutes les contrées situées aux bords des grands lacs. Il est facile d'ajourner la question, de laisser le Nouveau-Mexique se peupler, et choisir lui-même entre l'esclavage et la liberté le jour où sa population lui donnera le droit de voter une constitution et de prendre le rang d'état. M. Clay, M. Benton, et avec eux tous les hommes impartiaux du sud, reconnaissent qu'il est impossible d'imposer de nouveau l'esclavage à une population qui en a été délivrée et qui n'en veut plus. En outre, dans le Nouveau-Mexique, il y a eu fusion entre les Espagnols et les noirs, et entre ces deux races et la race des Indiens indigènes. La majeure partie de la population est métisse, et il est très peu d'hommes qui n'aient dans leurs veines quelques gouttes de sang noir ou de sang indien. Une telle population ne souffrira jamais qu'on rétablisse au milieu d'elle l'esclavage, parce qu'elle s'exposerait à subir tout entière la dégradation civile qui, aux États-Unis, poursuit le mulâtre, même après que toute différence physique est effacée. On est donc assuré de trouver dans la population du Nouveau-Mexique, toute faible qu'elle soit, une résistance désespérée. En outre, la nature du sol et la rigueur relative du climat rendent le Nouveau-Mexique impropre aux seules cultures pour lesquelles le travail esclave est supérieur au travail libre, c'est-à-dire le sucre, le riz, le coton et le tabac. La volonté des hommes sera forcément impuissante, et l'esclavage n'abandonnera pas les plaines humides et fécondes du Texas pour les montagnes du Nouveau-Mexique. Il n'est pas impossible de circonscrire étroitement la portion du Nouveau-Mexique qui est habitée en lui assurant la liberté,

et de laisser entre le nouveau territoire et le Texas un vaste espace dont l'avenir déciderait. Le Texas, d'ailleurs, est beaucoup trop vaste pour un seul état, et pourra être divisé le jour où il commencera à se peupler. Le nombre des états du sud n'est donc pas encore forcément limité comme ils le disent, et ils ont devant eux plus de terres qu'ils n'en peuvent défricher d'ici à de longues années. Quant à la dernière question qui divise les deux fractions de l'Union, celle de l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral, nous avons déjà indiqué comment on pourra l'éviter; il suffira de rétrocéder au Maryland la portion du district qui lui a originairement appartenu, et de ne conserver que la ville même de Washington.

Mais il ne suffit pas que la masse des citoyens paisibles désire un compromis, il ne suffit pas que les élémens de ce compromis existent; il faut qu'il se trouve encore un homme résolu à en prendre l'initiative, et investi d'assez d'autorité pour obliger les partis à écouter la voix de la sagesse et de la modération. Quelle nation périrait, si les bonnes intentions, sans le talent et sans l'autorité, suffisaient à sauver les peuples? Cet homme nécessaire, dont le rôle est tout tracé, il existe aux États-Unis : c'est M. Clay, qui déjà deux fois est intervenu pour empêcher une lutte violente entre le nord et le sud, M. Clay, l'auteur du compromis du Missouri en 1824, l'auteur de l'acte de compromis de 1833, M. Clay, que le peuple de l'Union s'est habitué à appeler le grand pacificateur. A mesure que la lutte s'est échauffée cette année, les regards se sont tournés vers M. Clay, et, quand on le sut gravement malade, au moment où le choléra sévissait, ce fut une consternation universelle. A peine rétabli, M. Clay déclara que, malgré ses soixantedouze ans, il irait reprendre cette année au sénat la place qu'il avait quittée, il y a dix ans, en faisant à ses collègues de solennels adieux. Il a parcouru une partie de l'Union, visitant New-York, Philadelphie, Baltimore, répétant partout les mêmes paroles de conciliation : partout magistrats, législateurs, hommes de tous les partis, populations entières, se sont portés au-devant de lui, accompagnant tous ses pas, lui faisant un cortège tel que roi n'en eût jamais un pareil, lui demandant d'aller à Washington et d'y aller le plus tôt possible. Y a-t-il un spectacle plus touchant que celui de cette inquiétude de tout un peuple pour le sort de ses institutions, et de sa confiance dans un vieillard de qui il semble attendre son salut? A Baltimore, M. Clay ne put garder la réserve dans laquelle il s'était maintenu jusque-là, et, dans l'émotion de l'accueil enthousiaste qui lui était fait, il laissa échapper avec le mot de compromis une partie de son secret. Il termina ainsi cette improvisation, qui avait toute une ville pour auditoire : « Si mon cœur et mon dévouement n'ont pas changé, je sens que la main du temps pèse lourdement sur moi; mais, en toute circonstance et à tout événement, mes

derniers efforts seront pour le maintien de l'Union. Que la tempête vienne d'où elle voudra, j'y ferai face, et, pour défendre notre glorieuse confédération, elle me trouvera toujours debout. » En prononçant ces mots, le majestueux vieillard, courbé par les années, se redressait de toute sa hauteur, et une commotion électrique, parcourant la foule, en faisait sortir une immense acclamation. M. Clay ajouta : « Rompez l'union, et c'en est fait de nous tous ! Notre pays n'aura pas besoin d'historien, notre histoire sera celle de la Grèce. Alors viendront les pernicieuses alliances avec l'étranger, les révolutions intérieures, les guerres acharnées, puis quelque chef militaire qui jouera le rôle de Philippe ou d'Alexandre. J'espère que Dieu nous épargnera un pareil avenir, et mes efforts seront sans relâche consacrés à le détourner. » M. Clay s'est rendu à Washington deux jours seulement avant l'ouverture du congrès, et, pendant quarante-huit heures, la population entière assiégea le débarcadère du chemin de fer. « Quand sa venue fut annoncée, écrit un témoin oculaire, des bravos assourdissans s'élevèrent, accompagnés de démonstrations de joie si vives et presque si folles, que, dans ce bruit, cette agitation, cette confusion, il devenait impossible de dire si les trois quarts de la foule marchaient sur leurs pieds ou sur leurs mains. La première émotion passée, la foule s'ouvrit pour faire place à M. Clay, se forma en colonne derrière lui, et l'accompagna dans le plus grand ordre jusqu'à l'Hôtel National. Du haut du perron, M. Clay adressa quelques mots à la foule, et elle se retira paisible et satisfaite. »

M. Clay rentre donc au sénat des États-Unis pour y recommander la conciliation; il y apporte quelque chose de plus puissant que la sagesse d'un politique consommé et même que l'éloquence d'un cœur patriote : il y apporte la volonté d'un grand peuple qui l'est allé chercher dans sa retraite pour faire de lui l'instrument d'une pacification nécessaire. Nous croyons donc que le compromis que M. Clay proposera finira par prévaloir; mais, dût-il échouer, nous sommes sûr que le général Taylor, malgré la déclaration qu'il a faite avant son élection de ne point faire usage du *veto* présidentiel, saurait se manquer de parole à lui-même, et employer au salut de son pays le pouvoir que lui donne la constitution. Quand un peuple veut fermement être sauvé, il est assuré de surmonter toutes les tempêtes. Les États-Unis en sont là, et la crise actuelle sera conjurée; mais le mal est permanent, et le remède ne sera que provisoire. Le péril renaîtra, comme d'habitude, tous les quinze ans, jusqu'au jour où les Américains étant plus corrompus, l'énergie nationale plus affaiblie, les ambitions particulières plus insatiables et les rivalités plus acharnées, la désunion ne trouvera plus d'obstacle dans le patriotisme, et la chute des mœurs entraînera la chute de la nation.



---

---

# LA PAPAUTÉ

ET

## LA QUESTION ROMAINE

AU POINT DE VUE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

---

Il y a quelques personnes en France qui se préoccupent de la destinée de l'église grecque, et qui comprennent que, depuis que cette église a son siège principal à Moscou et non plus à Constantinople, elle a, par la force des choses, une part de la puissance de la Russie, au lieu d'avoir une part de la faiblesse de la Grèce. Si ces personnes lisent le mémoire suivant, elles verront leurs appréhensions justifiées d'une manière bien curieuse, et elles trouveront qu'elles avaient plus raison qu'elles ne le croyaient d'avoir peur, de cette rivalité nouvelle que les événemens suscitent au catholicisme et à la papauté. Nous ne voulons pas aujourd'hui faire l'histoire de l'église grecque depuis le concile de Florence, au xv<sup>e</sup> siècle, depuis son abatement sous le joug des Turcs, et signaler sa longue éclipse; nous voulons seulement, à l'aide du mémoire que nous publions, mettre en lumière son ambition nouvelle. Cette ambition, que nous ne blâmons pas, est grande; elle est digne d'une église, puisqu'elle est toute spirituelle, c'est-à-dire qu'elle prétend avoir le dépôt de la vérité religieuse et morale, quoiqu'en même temps cette ambition, remarquons-le bien, ait le caractère particulier de l'église grecque, je veux dire le penchant à s'appuyer sur le pouvoir temporel, et à le servir plus encore qu'à s'en servir, comme le fait volontiers l'église catholique. L'église grecque, en effet, n'est ambitieuse à l'heure qu'il est que parce que la Russie est puissante; elle n'a de prétentions que par contre-coup.

L'église grecque s'appelle, on va le voir, l'église orthodoxe; elle prétend que c'est Rome qui a rompu avec l'orthodoxie, que c'est Rome qui a fait le schisme, et tandis qu'au concile de Florence, en 1439 et plus tard encore, c'était Rome qui cherchait à réunir l'église grecque et à la rappeler à elle, comme au centre de la foi chrétienne, voici qu'aujourd'hui l'église grecque rappelle Rome à elle, comme étant elle-même le centre de la foi chrétienne. Elle ne vise donc à rien moins en ce moment qu'à changer l'axe du monde religieux; mais elle ne vise à cela que parce que l'axe du monde politique semble aussi se déplacer.

*L'empereur orthodoxe est rentré dans Rome après tant de siècles d'absence*, dit le mémoire en parlant de la visite que l'empereur Nicolas fit à Rome, en 1846, au pape Grégoire XVI. Ce sont là des paroles significatives. Charlemagne n'est plus à Paris ou à Aix-la-Chapelle, il est à Moscou ou à Saint-Petersbourg. Et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que le nouveau Charlemagne, en venant à Rome, prétend bien y apporter, comme l'ancien, une grande force matérielle, mais qu'il ne songe nullement à y venir chercher une consécration spirituelle et morale de son pouvoir. Loin de là; c'est lui qui, pour ainsi dire, vient consacrer la papauté. L'ancien Charlemagne était à la fois le serviteur et le protecteur de la papauté; il donnait beaucoup, il recevait encore plus. C'était le pape enfin qui le faisait empereur, mais empereur d'Occident, empereur par conséquent un peu nouveau et parvenu, un peu usurpateur; il y avait toujours en Orient le vieil et légitime empereur dont le pape s'était séparé. Cette séparation n'avait pas affaibli le titre et les droits de l'empereur d'Orient. Aujourd'hui c'est cet empereur d'Occident, c'est l'empereur orthodoxe qui rentre dans Rome, qui apporte tout au pape et qui n'a rien à en recevoir; il apporte au pape la force que la papauté a perdue depuis qu'elle s'est livrée à l'esprit occidental et qu'elle s'est mise à la tête de ce monde occidental si tumultueux et si peu gouvernable; il apporte au pape la sainteté de la tradition orientale, que rien n'a altérée et que rien n'a ébranlée; il vient enfin, c'est le mot de l'orgueil et de l'ambition de l'église grecque, ou plutôt de l'empereur, dont elle fait à la fois un César et un saint Pierre, il vient finir le schisme, en pardonnant à la papauté et en la protégeant.

Il y a encore bien des réflexions à faire sur ce sujet; il y aurait même quelques curieux détails à donner sur la marche des idées dans une partie de la société russe, à montrer comment l'école qui avait autrefois pour chef M. de Maistre, et qui faisait son évangile des doctrines *du Pape*, en est venue peu à peu, et par une sorte de logique nationale, à trouver que le vrai pape c'était le czar. Nous reviendrons peut-être quelque jour sur ces divers points. Aujourd'hui, en publiant ce document, dont nous ne prenons en aucune manière les idées à notre compte, nous ne voulons que mettre à l'ordre du jour des conversations réfléchies et prévoyantes une question nouvelle et grave (1).

(1) Pour comprendre la portée de ce document, qu'on nous adresse d'une ville du Nord, on fera bien de relire ce que nous avons dit, dans notre livraison du 15 juin 1849, d'un *Mémoire sur la situation actuelle de l'Europe depuis février*, présenté à l'empereur Nicolas par un diplomate russe. Le mémoire sur *la Question romaine* est dû à la même plume.

Si, parmi les questions du jour ou plutôt du siècle, il en est une qui résume et concentre comme dans un foyer toutes les anomalies, toutes les contradictions, toutes les impossibilités contre lesquelles se débat l'Europe occidentale, c'est assurément la question romaine. Et il n'en pouvait être autrement, grâce à cette inexorable logique que Dieu a mise, comme une justice cachée, dans les événemens de ce monde. La profonde et irréconciliable scission qui travaille depuis des siècles l'Occident devait trouver enfin son expression suprême, elle devait pénétrer jusqu'à la racine de l'arbre. Or, c'est un titre de gloire que personne ne contestera à Rome : elle est encore de nos jours, comme elle l'a toujours été, la racine du monde occidental. Il est douteux toutefois, malgré les vives préoccupations que cette question suscite, qu'on se soit rendu un compte exact de tout ce qu'elle contient.

Ce qui contribue probablement à donner le change sur la nature et sur la portée de la question telle qu'elle vient de se poser, c'est d'abord la fausse analogie de ce que nous avons vu arriver à Rome avec certains antécédens de ses révolutions antérieures; c'est aussi la solidarité très réelle qui rattache le mouvement actuel de Rome au mouvement général de la révolution européenne. Toutes ces circonstances accessoires, qui paraissent expliquer au premier abord la question romaine, ne servent en réalité qu'à en dissimuler la profondeur. Non, certes, ce n'est pas là une question comme une autre, car non-seulement elle touche à tout dans l'Occident, mais on peut même dire qu'elle le déborde.

On ne serait assurément pas accusé de soutenir un paradoxe ou d'avancer une calomnie en affirmant qu'à l'heure qu'il est tout ce qui reste encore de christianisme positif à l'Occident se rattache, soit explicitement, soit par des affinités plus ou moins avouées, au catholicisme romain, dont la papauté, telle que les siècles l'ont faite, est évidemment la clé de voûte et la condition d'existence. Le protestantisme avec ses nombreuses ramifications, après avoir fourni à peine une carrière de trois siècles, se meurt de décrépitude dans tous les pays où il avait régné jusqu'à présent, l'Angleterre seule exceptée; ou, s'il recèle encore quelques élémens de vie, ces élémens aspirent à rejoindre Rome. Quant aux doctrines religieuses qui se produisent en dehors de toute communauté avec l'un ou l'autre de ces symboles, ce ne sont évidemment que des opinions individuelles. En un mot, la papauté, telle est la colonne qui soutient tant bien que mal, en Occident, tout ce pan de l'édifice chrétien, resté debout après la grande ruine du xvi<sup>e</sup> siècle et les écroulemens successifs qui ont eu lieu depuis.

Maintenant c'est cette colonne que l'on se dispose à attaquer par sa base. Nous connaissons fort bien toutes les banalités, tant de la presse quotidienne que du langage officiel de certains gouvernemens, dont

on a l'habitude de se servir pour masquer la réalité : on ne veut pas toucher à l'institution religieuse de la papauté; on est à genoux devant elle, on la respecte, on la maintiendra; on ne conteste pas même à la papauté son autorité temporelle, on prétend seulement en modifier l'exercice. On ne lui demandera que des concessions reconnues indispensables, et on ne lui imposera que des réformes parfaitement légitimes. Il y a dans tout ceci passablement de mauvaise foi et surabondamment d'illusions.

Il y a certainement de la mauvaise foi, même de la part des plus candides, à faire semblant de croire que des réformes sérieuses et sincères, introduites dans le régime actuel de l'état romain, puissent ne pas aboutir, dans un temps donné, à une sécularisation complète de cet état; mais la question n'est même pas là: la véritable question est de savoir au profit de qui se ferait cette sécularisation, c'est-à-dire quels seront la nature, l'esprit et les tendances du pouvoir auquel vous remettriez l'autorité temporelle, après en avoir dépouillé la papauté; car, vous ne sauriez vous le dissimuler, c'est sous la tutelle de ce nouveau pouvoir que la papauté serait désormais appelée à vivre, et c'est ici que les illusions abondent.

Nous connaissons le fétichisme des Occidentaux pour tout ce qui est forme, formule et mécanisme politique. Ce fétichisme est devenu comme une dernière religion de l'Occident; mais, à moins d'avoir les yeux complètement scellés et fermés à toute expérience comme à toute évidence, comment, après ce qui vient de se passer, parviendrait-on encore à se persuader que, dans l'état actuel de l'Europe, de l'Italie, de Rome, les institutions libérales ou semi-libérales que vous aurez imposées au pape resteraient long-temps aux mains de cette opinion moyenne, modérée, mitigée, telle que vous vous plaisez à la rêver dans l'intérêt de votre thèse, qu'elles ne seraient point promptement envahies par la révolution et transformées aussitôt en machines de guerre pour battre en brèche, non pas seulement la souveraineté temporelle du pape, mais bien l'institution religieuse elle-même? car vous auriez beau recommander au principe révolutionnaire, comme l'Éternel à Satan, de ne molester que le corps du fidèle Job sans toucher à son âme, soyez bien convaincus que la révolution, moins scrupuleuse que l'ange des ténèbres, ne tiendrait nul compte de vos injonctions.

Toute illusion, toute méprise à cet égard, sont impossibles pour qui a bien réellement compris ce qui fait le fond du débat dans l'Occident, ce qui en est devenu, depuis des siècles, la vie même: vie anormale, mais réelle, maladie qui ne date pas d'hier, et qui est toujours encore en voie de progrès. Et s'il se rencontre si peu d'hommes qui aient le sentiment de cette situation, cela prouve seulement que la maladie est déjà bien avancée.



Nul doute, quant à la question romaine, que la plupart des intérêts qui réclament des réformes et des concessions de la part du pape ne soient des intérêts honnêtes, légitimes et sans arrière-pensée, qu'une satisfaction ne leur soit due, et qu'elle ne puisse même pas leur être plus long-temps refusée. Cependant telle est l'incroyable fatalité de la situation, que ces intérêts, d'une nature toute locale et d'une valeur comparativement médiocre, dominent et compromettent une question immense. Ce sont de modestes et inoffensives habitations de particuliers situées de telle sorte qu'elles commandent une place de guerre, et malheureusement l'ennemi est aux portes; car, encore une fois, la sécularisation de l'état romain est au bout de toute réforme sincère et sérieuse qu'on voudrait y introduire, et, d'autre part, la sécularisation, dans les circonstances présentes, ne serait qu'un désarmement devant l'ennemi, une capitulation.

Eh bien! qu'est-ce à dire? Que la question romaine, posée dans ces termes, est tout bonnement un labyrinthe sans issue; que l'institution papale, par le développement d'un vice caché, en est arrivée, après une durée de quelques siècles, à cette période de l'existence où la vie, comme on l'a dit, ne se fait plus sentir que par une difficulté d'être? que Rome, qui a fait l'Occident à son image, se trouve, comme lui, acculée à une impossibilité? — Nous ne disons pas le contraire, et c'est ici qu'éclate, visible comme le soleil, cette logique providentielle qui régit comme une loi intérieure les événemens de ce monde. Huit siècles seront bientôt révolus depuis le jour où Rome a brisé le dernier lien qui la rattachait à la tradition orthodoxe de l'église universelle. Ce jour-là, Rome, en se faisant une destinée à part, a décidé pour des siècles de celle de l'Occident.

On connaît généralement les différences dogmatiques qui séparent Rome de l'église orthodoxe. Au point de vue de la raison humaine, ces différences, tout en motivant la séparation, n'expliquent pas suffisamment l'abîme qui s'est creusé, non pas entre les deux églises, puisque l'église est *une*, mais entre les deux mondes, les deux humanités, pour ainsi dire, qui ont suivi ces deux drapeaux différens. Elles n'expliquent pas suffisamment comment ce qui a dévié alors a dû de toute nécessité aboutir au terme où nous le voyons arriver aujourd'hui.

Jésus-Christ avait dit: « Mon royaume n'est pas de ce monde; » eh bien! il s'agit de comprendre comment Rome, après s'être séparée de l'unité, s'est cru le droit, dans un intérêt qu'elle a identifié avec l'intérêt même du christianisme, d'organiser ce royaume du Christ comme un royaume de ce monde. Il est très difficile, nous le savons bien, dans les idées de l'Occident, de donner à cette parole sa signification légitime. On sera toujours tenté de l'expliquer, non pas dans le sens orthodoxe, mais dans un sens protestant. Or, il y a entre ces deux sens

la distance qui sépare ce qui est divin de ce qui est humain; mais, pour être séparée par cette incommensurable distance, la doctrine orthodoxe, il faut le reconnaître, n'est guère plus rapprochée de celle de Rome, et voici pourquoi. Rome, il est vrai, n'a pas fait comme le protestantisme : elle n'a point supprimé le centre chrétien, qui est l'église, au profit du *moi* humain, du moi individuel; mais elle l'a absorbé dans le *moi* romain. Elle n'a point nié la tradition, elle s'est contentée de la confisquer à son profit. Or, usurper sur ce qui est divin, n'est-ce pas aussi le nier? Et voilà ce qui établit cette redoutable, mais incontestable solidarité qui rattache, à travers les temps, l'origine du protestantisme aux usurpations de Rome; car l'usurpation a cela de particulier, que non-seulement elle suscite la révolte, mais crée encore à son profit une apparence de droit.

Aussi l'école révolutionnaire moderne ne s'y est-elle pas trompée. La révolution, qui n'est que l'apothéose de ce même moi humain arrivé à son plein et entier épanouissement, n'a pas manqué de reconnaître pour siens et de saluer comme ses deux glorieux ancêtres Grégoire VII, aussi bien que Luther. La voix du sang lui a parlé, et elle a adopté l'un en dépit de ses croyances chrétiennes, comme elle a presque canonisé l'autre, tout pape qu'il était.

Mais, si le rapport évident qui lie les trois termes de cette série est le fond même de la vie historique de l'Occident, il est tout aussi incontestable qu'on ne saurait lui assigner d'autre point de départ que cette altération profonde que Rome a fait subir au principe chrétien par l'organisation qu'elle lui a imposée. Pendant des siècles, l'église d'Occident, sous les auspices de Rome, avait presque entièrement perdu le caractère que la loi de son origine lui assignait. Elle avait cessé d'être, au milieu de la grande société humaine, une société de fidèles librement réunie en esprit et en vérité sous la loi du Christ. Elle était devenue une institution, une puissance politique, un état dans l'état. A vrai dire, pendant la durée du moyen-âge, l'église en Occident n'était autre chose qu'une colonie romaine établie dans un pays conquis.

C'est cette organisation qui, en rattachant l'église à la glèbe des intérêts terrestres, lui avait fait, pour ainsi dire, des destinées mortelles; en incarnant l'élément divin dans un corps infirme et périssable, elle lui a fait contracter toutes les infirmités comme tous les appétits de la chair. De cette organisation est sortie pour l'église romaine, par une fatalité providentielle, la nécessité de la guerre, de la guerre matérielle, nécessité qui, pour une institution comme l'église, équivalait à une condamnation absolue. De cette organisation sont nés ce conflit de prétentions et cette rivalité d'intérêts qui devaient forcément aboutir à une lutte acharnée entre le sacerdoce et l'empire, à ce duel vraiment impie et sacrilège qui, en se prolongeant à travers tout le moyen-âge,

a blessé à mort, en Occident, le principe même de l'autorité. De là tant d'excès, de violences, d'énormités accumulées pendant des siècles, pour étayer ce pouvoir matériel dont Rome ne croyait pas pouvoir se passer pour sauvegarder l'unité de l'église, et qui néanmoins a fini, comme il devait finir, par briser en éclats cette unité prétendue; car, on ne saurait le nier, l'explosion de la réforme, au xvi<sup>e</sup> siècle, n'a été dans son origine que la réaction du sentiment chrétien trop longtemps froissé contre l'autorité d'une église qui, sous beaucoup de rapports, ne l'était plus que de nom. Mais comme, depuis des siècles, Rome s'était soigneusement interposée entre l'église universelle et l'Occident, les chefs de la réforme, au lieu de porter leurs griefs au tribunal de l'autorité légitime et compétente, aimèrent mieux en appeler au jugement de la conscience individuelle, c'est-à-dire qu'ils se firent juges dans leur propre cause. Voilà l'écueil sur lequel la réforme du xvi<sup>e</sup> siècle est venue échouer. Telle est, n'en déplaise à la sagesse des docteurs de l'Occident, la véritable et la seule cause qui a fait dévier ce mouvement de la réforme, chrétien à son origine, pour le faire aboutir à la négation de l'autorité de l'église et, par suite, du principe même de toute autorité. Et c'est par cette brèche, que le protestantisme a ouverte pour ainsi dire à son insu, que le principe antichrétien a fait plus tard irruption dans la société de l'Occident.

Ce résultat était inévitable, car le moi humain, livré à lui-même, est antichrétien par essence. La révolte, l'usurpation du moi, ne datent pas assurément des trois derniers siècles; mais ce qui alors était nouveau, ce qui se produisait pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, c'était de voir cette révolte, cette usurpation élevées à la dignité d'un principe, et s'exerçant à titre d'un droit essentiellement inhérent à la personnalité humaine. Depuis ces trois derniers siècles, la vie historique de l'Occident n'a donc été et n'a pu être qu'une guerre incessante, un assaut continuel livré à tout ce qu'il y avait d'éléments chrétiens dans la composition de l'ancienne société occidentale. Ce travail de démolition a été long, car, avant de pouvoir s'attaquer aux institutions, il avait fallu détruire ce qui en faisait le ciment : les croyances.

Ce qui fait de la première révolution française une date à jamais mémorable dans l'histoire du monde, c'est qu'elle a inauguré, pour ainsi dire, l'avènement de l'idée antichrétienne au gouvernement de la société politique. Que cette idée soit le caractère propre et comme l'âme elle-même de la révolution, il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner quel est son dogme essentiel, le dogme nouveau qu'elle a apporté au monde : c'est évidemment le dogme de la souveraineté du peuple. Or, qu'est-ce que la souveraineté du peuple, sinon celle du moi humain multiplié par le nombre, c'est-à-dire appuyé sur la force? Tout ce qui

n'est pas ce principe n'est plus la révolution, et ne saurait avoir qu'une valeur purement relative et contingente. Voilà pourquoi, soit dit en passant, rien n'est plus niais ou plus perfide que d'attribuer aux institutions politiques créées par la révolution une autre valeur que celle-là. Ce sont des machines de guerre admirablement appropriées à l'usage pour lequel elles ont été faites, mais qui, en dehors de cette destination, ne sauraient jamais, dans une société régulière, trouver d'emploi convenable.

La révolution, d'ailleurs, a pris soin elle-même de ne nous laisser aucun doute sur sa véritable nature, en formulant ainsi ses rapports vis-à-vis du christianisme : « L'état, comme tel, n'a point de religion; » car tel est le *credo* de l'état moderne. Voilà, à vrai dire, la grande nouveauté que la révolution a apportée au monde; voilà son œuvre propre, essentielle, un fait sans antécédens dans l'histoire des sociétés humaines. C'était la première fois qu'une société politique acceptait, pour la régir, un état parfaitement étranger à toute sanction supérieure à l'homme, un état qui déclarait qu'il n'avait point d'âme, ou que, s'il en avait une, cette âme n'était point religieuse; car qui ne sait que, même dans l'antiquité païenne, dans tout ce monde de l'autre côté de la croix, placé sous l'empire de la tradition universelle que le paganisme a bien pu défigurer, mais sans l'interrompre, la cité, l'état, étaient avant tout une institution religieuse? C'était comme un fragment détaché de la tradition universelle, qui, en s'incarnant dans une société particulière, se constituait comme un centre indépendant : c'était, pour ainsi dire, de la religion localisée et matérialisée.

Nous savons fort bien que cette prétendue neutralité en matière religieuse n'est pas une chose sérieuse de la part de la révolution. Elle-même, elle connaît trop bien la nature de son adversaire pour savoir que, vis-à-vis de lui, la neutralité est impossible : « Qui n'est pas pour moi est contre moi. » En effet, pour offrir la neutralité au christianisme, il faut déjà avoir cessé d'être chrétien. Le sophisme de la doctrine moderne échoue ici contre la nature toute-puissante des choses. Pour que cette neutralité eût un sens, pour qu'elle fût autre chose qu'un mensonge et un piège, il faudrait de toute nécessité que l'état moderne consentît à se dépouiller de tout caractère d'autorité morale; qu'il se résignât à n'être qu'une simple institution de police, un simple fait matériel, incapable par nature d'exprimer une idée morale quelconque. Soutiendra-t-on sérieusement que la révolution accepte, pour l'état qu'elle a créé et qui la représente, une condition semblable, non-seulement humble, mais impossible? Elle l'accepte si peu, que, d'après sa doctrine bien connue, elle ne fait dériver l'incompétence de la loi moderne en matière religieuse que de la conviction où elle est que la morale dite religieuse, c'est-à-dire une morale dépouillée de toute sanction



supernaturelle, suffit aux destinées de la société humaine. Cette proposition peut être vraie ou fausse, mais cette proposition, on l'avoue, est toute une doctrine, et, pour tout homme de bonne foi, une doctrine qui équivaut à la négation la plus absolue de la vérité chrétienne.

Aussi, en dépit de cette prétendue incompétence et de sa neutralité constitutionnelle en matière de religion, nous voyons que, partout où l'état moderne s'est établi, il n'a pas manqué de réclamer et d'exercer à l'égard de l'église la même autorité et les mêmes droits que ceux qui avaient appartenu aux anciens pouvoirs. Ainsi en France, par exemple, dans ce pays de logique par excellence, la loi a beau déclarer que l'état, comme tel, n'a point de religion; celui-ci, dans ses rapports envers l'église catholique, n'en persiste pas moins à se considérer comme l'héritier parfaitement légitime du roi très chrétien.

Rétablissons donc la vérité des faits : l'état moderne ne proscrie les religions d'état que parce qu'il a la sienne, et cette religion, c'est la révolution.

Maintenant, pour en revenir à la question romaine, on comprendra sans peine la position impossible que l'on prétend faire à la papauté, en l'obligeant à accepter, pour sa souveraineté temporelle, les conditions de l'état moderne. La papauté sait fort bien quelle est la nature du principe dont celui-ci relève; elle le comprend d'instinct, la conscience chrétienne du prêtre dans le pape l'en avertirait au besoin. Entre la papauté et ce principe, il n'y a point de transaction possible; car ici une transaction ne serait pas une simple concession de pouvoir, ce serait une apostasie.

Mais, dira-t-on, pourquoi le pape n'accepterait-il pas les institutions sans le principe? — C'est encore là une des illusions de cette opinion soi-disant modérée, qui se croit éminemment raisonnable et qui n'est qu'inintelligente, comme si des institutions pouvaient se séparer du principe qui les a créées et qui les fait vivre! comme si le matériel d'institutions privées de leur âme était autre chose qu'un attirail mort et sans utilité, un véritable encombrement! D'ailleurs, les institutions ont toujours, en définitive, la signification que leur attribuent, non pas ceux qui les donnent, mais ceux qui les obtiennent, surtout lorsque ce sont ces derniers qui les imposent.

Si le pape n'eût été que prêtre, c'est-à-dire si la papauté fût restée fidèle à son origine, la révolution n'aurait eu aucune prise sur elle, puisque la persécution n'en est pas une; mais c'est l'élément étranger, l'élément mortel et périssable, qu'elle s'est identifié, qui la rend maintenant accessible à ses coups. C'est là le gage que depuis des siècles la papauté romaine a donné par avance à la révolution. Et c'est ici, comme nous l'avons dit, que s'est manifestée avec éclat la logique souveraine de l'action providentielle. De toutes les institutions que la papauté a en-

fantées depuis sa séparation d'avec l'église orthodoxe, celle qui a le plus profondément marqué cette séparation, qui l'a le plus aggravée, le plus consolidée, c'est, sans nul doute, la souveraineté temporelle du pape. Et c'est précisément contre cette institution que nous voyons la papauté venir se heurter aujourd'hui!

Depuis long-temps, assurément, le monde n'avait rien vu de comparable au spectacle qu'a offert la malheureuse Italie pendant les derniers temps qui ont précédé ses nouveaux désastres. Depuis long-temps, nulle situation, nul fait historique, n'avaient eu cette physionomie étrange. Il arrive parfois que des individus, à la veille de quelque grand malheur, se trouvent, sans motif apparent, subitement pris d'un accès de gaieté frénétique, d'hilarité furieuse. Eh bien! ici, c'est un peuple tout entier qui a été tout à coup saisi d'un accès de cette nature. Et cette fièvre, ce délire s'est soutenu, s'est propagé pendant des mois. Il y a eu un moment où il avait enlacé comme d'une chaîne électrique toutes les classes, toutes les conditions de la société, et ce délire si intense, si général, avait adopté pour mot d'ordre le nom d'un pape!

Que de fois le pauvre prêtre chrétien, au fond de sa retraite, n'a-t-il pas dû frémir au bruit de cette orgie dont on le faisait le dieu! Que de fois ces vociférations d'amour, ces convulsions d'enthousiasme n'ont-elles pas dû porter la consternation et le doute dans l'âme de ce chrétien livré en proie à cette effrayante popularité! Ce qui devait surtout le consterner, lui, le pape, c'est qu'au fond de cette popularité immense, à travers toute cette exaltation des masses, quelque effrénée qu'elle fût, il ne pouvait méconnaître un calcul et une arrière-pensée.

C'était la première fois que l'on affectait d'adorer le pape en le séparant de la papauté. Ce n'est pas assez dire : tous ces hommages, toutes ces adorations ne s'adressaient à l'homme que parce que l'on espérait trouver en lui un complice contre l'institution; en un mot, on voulait fêter le pape en faisant un feu de joie de la papauté. Et ce qu'il y avait de particulièrement redoutable dans cette situation, c'est que ce calcul, cette arrière-pensée, n'étaient pas seulement dans l'intention des partis, ils se retrouvaient aussi dans le sentiment instinctif des masses. Et rien certes ne pouvait mieux mettre à nu toute la fausseté et toute l'hypocrisie de la situation que de voir l'apothéose décernée au chef de l'église catholique, au moment même où la persécution se déchaînait plus ardente que jamais contre l'ordre des jésuites. L'institution des jésuites sera toujours un problème pour l'Occident. C'est encore là une de ces énigmes dont la clé est ailleurs. On peut dire avec vérité que la question des jésuites tient de trop près à la conscience religieuse de l'Occident, pour qu'il puisse jamais la résoudre d'une manière entièrement satisfaisante.

En parlant des jésuites, en cherchant à les soumettre à une appré-

ciation équitable, il faut commencer par mettre hors de cause tous ceux (et leur nom est légion) pour qui le mot de jésuite n'est plus qu'un mot de passe, un cri de guerre. Certes, de toutes les apologies que l'on a essayées en faveur de cet ordre célèbre, il n'en est pas de plus éloquente ni de plus convaincante que la haine, cette haine farieuse et implacable que lui ont vouée tous les ennemis de la religion chrétienne; mais, ceci admis, on ne peut se dissimuler que bien des catholiques romains, les plus sincères, les plus dévoués à leur église, depuis Pascal jusqu'à nos jours, n'aient cessé, de génération en génération, de nourrir une antipathie déclarée, insurmontable contre cette institution. Cette disposition d'esprit, dans une fraction considérable du monde catholique, constitue peut-être une des situations les plus réellement saisissantes et les plus tragiques où il soit donné à l'âme humaine de se trouver placée. En effet, que peut-on imaginer de plus profondément tragique que le combat qui doit se livrer dans le cœur de l'homme, lorsque, partagé entre le sentiment de la vénération religieuse, ce sentiment de piété plus que filiale, et une odieuse évidence, il s'efforce de récuser, de refouler le témoignage de sa propre conscience, plutôt que de s'avouer la solidarité réelle et incontestable qui lie l'objet de son culte à celui de son aversion? Et cependant telle est la situation de tous les catholiques fidèles qui, aveuglés par leur inimitié contre les jésuites, cherchent à se dissimuler un fait d'une éclatante évidence, à savoir : la profonde, l'intime solidarité qui lie cet ordre, ses tendances, ses doctrines, ses destinées aux tendances, aux doctrines, aux destinées de l'église romaine, et l'impossibilité absolue de les séparer l'un de l'autre, sans qu'il en résulte une lésion organique et une mutilation évidente; car si, en se dégageant de toute prévention, de toute préoccupation de parti, de secte et même de nationalité, l'esprit appliqué à l'impartialité la plus absolue et le cœur rempli de charité chrétienne, on se place en présence de l'histoire et de la réalité, et qu'après les avoir interrogées l'une et l'autre, on se pose de bonne foi cette question : Qu'est-ce que les jésuites? voici, nous pensons, la réponse que l'on se fera : Les jésuites sont des hommes pleins d'un zèle ardent, infatigable, souvent héroïque, pour la cause chrétienne, et qui pourtant se sont rendus coupables d'un bien grand crime vis-à-vis du christianisme; c'est que, dominés par le *moi* humain, non comme individus, mais comme ordre, ils ont cru la cause chrétienne tellement liée à la leur propre, ils ont, dans l'ardeur de la poursuite et dans l'émotion du combat, si complètement oublié cette parole du maître : « Que ta volonté se fasse et non pas la mienne, » qu'ils ont fini par rechercher la victoire de Dieu à tout prix, sauf celui de leur satisfaction personnelle. Or, cette erreur, qui a sa racine dans la corruption originelle de l'homme, et qui a été d'une

portée incalculable dans ses conséquences pour les intérêts du christianisme, n'est pas, tant s'en faut, un fait particulier à la société de Jésus. Cette erreur, cette tendance lui est si bien commune avec l'église romaine elle-même, que l'on pourrait à bon droit dire que c'est elle qui les rattache l'une à l'autre par une affinité vraiment organique, par un véritable lien du sang. C'est cette communauté, cette identité de tendances qui fait de l'institut des jésuites l'expression concentrée, mais littéralement fidèle du catholicisme romain, qui fait, pour tout dire, que c'est le catholicisme romain lui-même, mais à l'état d'action, à l'état militant. Et voilà pourquoi cet ordre, *ballotté d'âge en âge* à travers les persécutions et le triomphe, l'outrage et l'apothéose, n'a jamais trouvé ni ne saurait trouver en Occident des convictions religieuses suffisamment désintéressées dans sa cause pour pouvoir l'apprécier, ni une autorité religieuse compétente pour le juger. Une fraction de la société occidentale, celle qui a résolument rompu avec le principe chrétien, ne s'attaque aux jésuites que pour pouvoir, à couvert de leur impopularité, mieux assurer les coups qu'elle adresse à son véritable ennemi. Quant à ceux des catholiques restés fidèles à Rome qui se sont faits les adversaires de cet ordre, bien que, individuellement parlant, ils puissent, comme chrétiens, être dans le vrai, toutefois, comme catholiques romains, ils sont sans armes contre lui; car, en l'attaquant, ils s'exposeraient toujours au danger de blesser l'église romaine elle-même.

Mais ce n'est pas seulement contre les jésuites, cette force vive du catholicisme, qu'on a cherché à exploiter la popularité moitié factice, moitié sincère, dont on avait enveloppé le pape Pie IX. Un autre parti comptait encore sur lui, une autre mission lui était réservée. Les partisans de l'indépendance nationale espéraient que, sécularisant tout-à-fait la papauté au profit de leur cause, celui qui avant tout est prêtre consentirait à se faire le gonfalonier de la liberté italienne. C'est ainsi que les deux sentimens les plus vivaces et les plus impérieux de l'Italie contemporaine, l'antipathie pour la domination séculière du clergé et la haine traditionnelle de l'étranger, du *barbare*, de l'Allemand, revendiquaient tous deux au profit de leur cause la coopération du pape. Tout le monde le glorifiait, le défiait même, mais à la condition qu'il se ferait le serviteur de tout le monde, et cela dans un sens qui n'était nullement celui de l'humilité chrétienne. Parmi les opinions ou les influences politiques qui venaient ainsi briguer son patronage en lui offrant leur concours, il y en avait une qui avait jeté précédemment quelque éclat, parce qu'elle avait eu pour interprètes et pour apôtres quelques hommes d'un talent littéraire peu commun. A en croire les doctrines naïvement ambitieuses de ces théoriciens politiques, l'Italie contemporaine allait, sous les auspices du pontificat romain, récupé-



rer la primauté universelle et ressaisir pour la troisième fois le sceptre du monde, c'est-à-dire qu'au moment où l'établissement papal était secoué jusque dans ses fondemens, ils proposaient sérieusement au pape de renchérir encore sur les données du moyen-âge, et lui offraient quelque chose comme un califat chrétien, à la condition, bien entendu, que cette théocratie nouvelle s'exercerait avant tout dans l'intérêt de la nationalité italienne.

On ne saurait, en vérité, assez s'émerveiller de cette tendance vers le chimérique et l'impossible qui domine les esprits de nos jours, et qui est un des traits distinctifs de l'époque. Il faut qu'il y ait une affinité réelle entre l'utopie et la révolution, car, chaque fois que la révolution, un moment infidèle à ses habitudes, veut créer au lieu de détruire, elle tombe infailliblement dans l'utopie. Il est juste de dire que celle à laquelle nous venons de faire allusion est encore une des plus inoffensives.

Enfin vint un moment, dans la situation donnée, où, l'équivoque n'étant plus possible, la papauté, pour ressaisir son droit, se vit obligée de rompre en visière aux prétendus amis du pape. C'est alors que la révolution jeta à son tour le masque et apparut au monde sous les traits de la république romaine. Quant à ce parti, on le connaît maintenant; on l'a vu à l'œuvre. C'était le véritable, le légitime représentant de la révolution en Italie. Ce parti-là considère la papauté comme son ennemie personnelle à cause de l'élément chrétien qu'il découvre en elle. Aussi n'en veut-il à aucun prix, pas même pour l'exploiter; il voudrait tout bonnement la supprimer, et c'est par un motif semblable qu'il voudrait aussi supprimer tout le passé de l'Italie, toutes les conditions historiques de son existence, comme entachées et infectées de catholicisme, se réservant de rattacher, par une pure abstraction révolutionnaire, l'existence du régime qu'il prétend fonder aux antécédens républicains de la Rome antique.

Eh bien! ce qu'il y a de particulier dans cette brutale utopie, c'est que, quel que soit le caractère profondément anti-historique dont elle est empreinte, elle aussi a sa tradition bien connue dans l'histoire de la civilisation italienne. Elle n'est, après tout, que la réminiscence classique de l'ancien monde païen, de la civilisation païenne: tradition qui a joué un grand rôle dans l'histoire de l'Italie, qui s'est perpétuée à travers tout le passé de ce pays, qui a eu ses représentans, ses héros et même ses martyrs, et qui, non contente de dominer presque exclusivement ses arts et sa littérature, a tenté, à plusieurs reprises, de se constituer politiquement, pour s'emparer de la société tout entière. Et, chose remarquable, chaque fois que cette tradition, cette tendance a essayé de renaître, elle est toujours apparue à la manière des revenans, invariablement attachée à la même localité, à celle de

Rome. Arrivée jusqu'à nos jours, le principe révolutionnaire ne pouvait guère manquer de l'accueillir et de se l'approprier à cause de la pensée anti-chrétienne qui était en elle. Maintenant, ce parti vient d'être abattu, et l'autorité du pape en apparence restaurée; mais si quelque chose, il faut en convenir, pouvait encore grossir le trésor de fatalités que cette question romaine renferme, c'était de voir ce double résultat obtenu par une intervention de la France.

Le lieu commun de l'opinion courante au sujet de cette intervention, c'est de n'y voir, comme on le fait assez généralement, qu'un coup de tête ou une maladresse du gouvernement français. Ce qu'il y a de vrai à dire à ce sujet, c'est que si le gouvernement français, en s'engageant dans cette question insoluble en elle-même, s'est dissimulé qu'elle était plus insoluble pour lui que pour tout autre, cela prouverait seulement de sa part une complète inintelligence tant de sa propre position que de celle de la France,..... ce qui d'ailleurs est fort possible, nous en convenons. En général, on s'est trop habitué en Europe, dans ces derniers temps, à résumer l'appréciation que l'on fait des actes ou plutôt des velléités d'action de la politique française par une phrase devenue proverbiale : « La France ne sait ce qu'elle veut. » Cela peut être vrai; mais, pour être parfaitement juste, on devrait ajouter : « La France ne peut pas savoir ce qu'elle veut; » car, pour réussir à le savoir, il faut avant tout avoir *une* volonté, et la France, depuis soixante ans, est condamnée à en avoir *deux*. Et ici il ne s'agit pas de ce désaccord, de cette divergence d'opinions, politiques ou autres, qui se rencontrent dans tous les pays où la société, par la fatalité des circonstances, se trouve livrée au gouvernement des partis : il s'agit d'un fait bien autrement grave; il s'agit d'un antagonisme permanent, essentiel et à tout jamais insoluble, qui, depuis soixante ans, constitue, pour ainsi dire, le fond même de la conscience nationale en France. C'est l'âme de la France qui est divisée.

La révolution, depuis qu'elle s'est emparée de ce pays, a bien pu le bouleverser, le modifier, l'altérer profondément; mais elle n'a pu ni ne pourra jamais se l'assimiler entièrement. Elle aura beau faire, il y a des éléments, des principes dans la vie morale de la France qui résisteront toujours, au moins aussi long-temps..... qu'il y aura une France au monde : tels sont l'église catholique avec ses croyances et son enseignement, le mariage chrétien et la famille, et même la propriété. D'autre part, comme il est à prévoir que la révolution, qui est entrée non-seulement dans le sang, mais même dans l'âme de cette société, ne se décidera jamais à lâcher prise volontairement, et comme, dans l'histoire du monde, nous ne connaissons pas une formule d'exorcisme applicable à une nation tout entière, il est fort à craindre que l'état de lutte, mais d'une lutte intime et incessante, de scission per-

manente et, pour ainsi dire, organique, ne soit devenu pour bien long-temps la condition normale de la nouvelle société française. Et voilà pourquoi dans ce pays, où nous voyons, depuis soixante ans, se réaliser cette combinaison d'un état révolutionnaire par principe, traînant à la remorque une société qui n'est que révolutionnée, le gouvernement, le pouvoir, qui tient nécessairement des deux sans parvenir à les concilier, s'y trouve fatalement condamné à une position fautive, précaire, entourée de périls et frappée d'impuissance. Aussi avons-nous vu que, depuis cette époque, tous les gouvernements en France, moins un, celui de la convention pendant la terreur, quelle que fût la diversité de leur origine, de leurs doctrines et de leurs tendances, ont eu ceci de commun : c'est que tous, sans excepter même celui du lendemain de février, ils ont subi la révolution bien plus qu'ils ne l'ont représentée. Et il n'en pouvait être autrement, car ce n'est qu'à la condition de lutter contre elle, tout en la subissant, qu'ils ont pu vivre. Il est vrai d'ajouter que, jusqu'à présent au moins, ils ont tous péri à la tâche.

Comment donc un pouvoir ainsi fait, aussi peu sûr de son droit, d'une nature aussi indécise, aurait-il eu quelque chance de succès en intervenant dans une question telle que la question romaine ? En se présentant comme médiateur ou comme arbitre entre la révolution et le pape, il ne pouvait guère espérer de concilier ce qui est inconciliable par nature ; d'autre part, il ne pouvait donner gain de cause à l'une des parties adverses sans se blesser lui-même, sans renier, pour ainsi dire, une moitié de lui-même. Ce qu'il pouvait donc obtenir par cette intervention à double tranchant, quelque émoussée que fût la lame, c'était d'embrouiller encore davantage ce qui était déjà inextricable, d'envenimer la plaie en l'irritant, et c'est à quoi il a parfaitement réussi.

Maintenant, quelle est au vrai la situation du pape vis-à-vis de ses sujets ? Quel est le sort probable réservé aux nouvelles institutions qu'il vient de leur accorder ? Ici malheureusement les plus tristes prévisions sont seules de droit, c'est le doute qui ne l'est pas.

La situation ? c'est l'ancien état de choses, celui antérieur au règne actuel, celui qui dès-lors croulait déjà sous le poids de son impossibilité, mais démesurément aggravé par tout ce qui est arrivé depuis : au moral, par d'immenses déceptions et d'immenses trahisons ; au matériel, par toutes les ruines accumulées.

On connaît ce cercle vicieux où, depuis quarante ans, nous avons vu rouler et se débattre tant de peuples et tant de gouvernements : des gouvernés n'acceptant les concessions du pouvoir que comme un faible à-compte payé à contre-cœur par un débiteur de mauvaise foi ; des gouvernements qui ne voyaient dans les demandes qu'on leur adres-

sait que des embûches d'un ennemi hypocrite. Eh bien ! cette situation, cette réciprocité de mauvais sentimens, détestable et démoralisante partout et toujours, est encore grandement envenimée ici par le caractère particulièrement sacré du pouvoir et par la nature tout exceptionnelle de ses rapports avec ses sujets; car, encore une fois, dans la situation donnée et sur la pente où l'on se trouve placé, non-seulement par la passion des hommes, mais par la force même des choses, toute concession, toute réforme, pour peu qu'elle soit sincère et sérieuse, pousse infailliblement l'état romain vers une sécularisation complète. La sécularisation, nul n'en doute, est le dernier mot de la situation, et cependant le pape, sans droit pour l'accorder même dans les temps ordinaires, puisque la souveraineté temporelle n'est pas son bien, mais celui de l'église de Rome, pourrait bien moins encore y consentir maintenant qu'il a la certitude que cette sécularisation, lors même qu'elle serait accordée à des nécessités réelles, tournerait en définitive au profit des ennemis jurés, non pas de son pouvoir seulement, mais de l'église elle-même. Y consentir, ce serait se rendre coupable d'apostasie et de trahison tout à la fois. Voilà pour le pouvoir. Pour ce qui est des sujets, il est clair que cette antipathie invétérée contre la domination des prêtres, qui constitue tout l'esprit public de la population romaine, n'aura pas diminué par suite des derniers événemens; et si, d'une part, une pareille disposition des esprits suffit à elle seule pour faire avorter les réformes les plus généreuses et les plus loyales, d'autre part, l'insuccès de ces réformes ne peut qu'ajouter infiniment à l'irritation générale, confirmer l'opinion dans sa haine pour l'autorité restaurée, et recruter pour l'ennemi.

Voilà, certes, une situation vraiment déplorable et qui a tous les caractères d'un châtement providentiel; car, pour un prêtre chrétien, quel plus grand malheur peut-on imaginer que celui de se voir ainsi fatalement investi d'un pouvoir qu'il ne peut exercer qu'au détriment des âmes et pour la ruine de la religion? Non, en vérité, cette situation est trop violente, trop contre nature pour pouvoir se prolonger. Châtiment ou épreuve, il est impossible que la papauté reste longtemps encore enfermée dans ce cercle de feu, sans que Dieu, dans sa miséricorde, lui vienne en aide et lui ouvre une voie, une issue merveilleuse, éclatante, inattendue, ou, disons mieux, attendue depuis des siècles. Peut-être en est-elle séparée encore, elle et l'église soumise à ses lois, par bien des tribulations et bien des désastres; peut-être n'est-elle encore qu'à l'entrée de ces temps calamiteux. En effet, ce ne sera pas une petite flamme, ce ne sera pas un incendie de quelques heures que celui qui, en dévorant et réduisant en cendres des siècles entiers de préoccupations mondaines et d'inimitiés anti-chrétiennes, fera enfin crouler devant elle cette fatale barrière qui lui cachait l'issue désirée.



Et comment, à la vue de ce qui se passe, en présence de cette organisation nouvelle du principe du mal, la plus savante et la plus formidable que les hommes aient jamais vue, en présence de ce monde du mal tout constitué et tout armé, avec son église d'irréligion et son gouvernement de révolte; comment, disons-nous, serait-il interdit aux chrétiens d'espérer que Dieu daignera proportionner les forces de son église à la nouvelle tâche qu'il lui assigne? qu'à la veille des combats qui se préparent, il daignera lui restituer la plénitude de ses forces, et qu'à cet effet lui-même, à son heure, il viendra, de sa main miséricordieuse, guérir au flanc de son église la plaie que la main des hommes y a faite, cette plaie ouverte qui saigne depuis huit cents ans?

L'église orthodoxe n'a jamais désespéré de cette guérison. Elle l'attend, elle y compte, non pas avec confiance, mais avec certitude. Comment ce qui est un par principe, ce qui est un dans l'éternité, ne triompherait-il pas de la désunion dans le temps? En dépit de la séparation de plusieurs siècles, et à travers toutes les préventions humaines, elle n'a cessé de reconnaître que le principe chrétien n'a jamais péri dans l'église de Rome, qu'il a toujours été plus fort en elle que l'erreur et la passion des hommes, et voilà pourquoi elle a la conviction intime qu'il sera plus fort que tous ses ennemis. Elle sait de plus qu'à l'heure qu'il est, comme depuis des siècles, les destinées chrétiennes de l'Occident sont toujours encore entre les mains de l'église de Rome, et elle espère avec confiance qu'au jour de la grande réunion celle-ci lui restituera intact ce dépôt sacré.

Qu'il me soit permis de rappeler, en finissant, un incident qui se rattache à la visite que l'empereur de Russie a faite à Rome en 1846. On s'y souviendra peut-être encore de l'émotion générale qui l'accueillit à son apparition dans l'église de Saint-Pierre, — l'apparition de l'empereur orthodoxe revenu à Rome après plusieurs siècles d'absence! — et du mouvement électrique qui parcourut la foule, quand elle le vit aller prier au tombeau des apôtres. Cette émotion était légitime. L'empereur prosterné n'était pas seul; toute la Russie était prosternée avec lui: espérons qu'elle n'aura pas prié en vain devant les saintes reliques!

---

# SACS ET PARCHEMINS.

---

DERNIÈRE PARTIE. <sup>1</sup>

---

## XIX.

Le retour de nos personnages au château de La Rochelandier fut gai comme un convoi funèbre. N'était-ce pas en effet le convoi funèbre de leur orgueil, de leur vanité et de leur ambition? Plus de cour ni de pairie, plus de titres ni de millions, sacs vides, parchemins sans valeur; ils s'étaient joués mutuellement, tous quatre avaient fait un marché de dupe. Quel voyage, grand Dieu, sur cette même route qui les avait vus, quelques mois auparavant, triomphans, ivres de joie et se prélassant sur les coussins moelleux d'une chaise de poste! Blottis chacun dans un coin de l'intérieur de la diligence, ils se taisaient, et n'avaient pas même, pour se consoler ou se distraire, la ressource des récriminations: la révolution de février les renvoyait, comme on dit, dos à dos. Gaston et Laure n'osaient lever les yeux l'un sur l'autre. Roulée dans son manteau, enveloppée de fourrures, les mains dans son manchon, la marquise douairière, honteuse comme une fouine qu'un mulot aurait pris, s'abîmait dans ses réflexions, qui n'étaient pas couleur de rose. Il y avait des instans où elle se croyait le jouet d'un abominable cauchemar; mais la présence de M. Levrault, assis vis-à-vis

(1) Voyez les livraisons des 1<sup>er</sup>, 15 septembre, des 1<sup>er</sup>, 15 octobre, des 1<sup>er</sup> et 15 décembre.

d'elle, la rappelait bientôt au sentiment de la réalité. Pauvre comme devant, elle retournait vivre dans son petit castel, avec M. Levrault sur les bras : voilà où l'avait conduite l'habileté de ses manœuvres. Le moins triste et le moins consterné des quatre, le croira-t-on ? c'était M. Levrault. Il avait, en ces derniers temps, avalé tant de couleuvres, traversé tant de mauvais jours, des jours si tourmentés, qu'il n'aspirait plus qu'au repos. Il n'était pas ingrat envers la destinée, et s'estimait heureux de n'avoir laissé que ses écus dans la bagarre. La perte de sa fortune l'avait débarrassé de Timoléon, et le dispensait d'aller à Berlin déchirer les traités de 1815. La veille de son départ, il avait écrit au ministre des affaires étrangères pour lui annoncer qu'il renonçait à cette mission glorieuse. L'obscurité, la pauvreté, lui apparaissaient désormais comme un port. Il ne redoutait plus l'incendie, le meurtre ni le pillage; le sort des envoyés français à Rastadt ne le glaçait plus d'épouvante; il ne voyait plus, il n'entendait plus dans ses rêves le hideux ricanement de la tête de Charlemagne. Enfin, sa pensée se reportait avec complaisance sur la déconvenue de la marquise; c'était là le côté plaisant de sa ruine. En observant son air grognon, sa mine renfrognée, il riait dans sa barbe et se frottait les mains, comme s'il se fût ruiné volontairement, tout exprès pour lui faire pièce et se venger sur elle des déceptions qu'il avait essayées. La satisfaction d'avoir sauvé sa peau, le mouvement de la voiture qui l'emportait loin de la fournaise des révolutions, la perspective d'une vie tranquille, la figure de M<sup>me</sup> de La Rochelandier, qui s'allongeait de plus en plus, avaient donné à l'esprit déjà si varié de M. Levrault un tour imprévu, tout-à-fait piquant. Jamais ce diable d'homme ne s'était senti en si belle humeur. Aux approches de Nantes, il avait dans toute sa personne quelque chose d'émoustillé, de guilleret et de goguenard qui acheva d'exaspérer la mère de Gaston.

— Eh bien ! mon aimable amie, disait-il en imitant les inflexions câlines que prenait autrefois la voix de la marquise sous les ombrages de la Trélade, nous touchons au terme de nos épreuves. Encore quelques heures, et nous découvrirons les tours du château Levrault; c'est là que le bonheur nous attend. Je connais la simplicité de vos goûts; vous n'aimez pas le monde, vous ne l'avez jamais aimé. Vous avez toujours recherché l'ombre et le silence, comme d'autres l'éclat et le bruit. Je sais tout ce qu'il vous a fallu d'abnégation et de dévouement pour renoncer à vos habitudes sédentaires; soyez sûre que je n'oublierai de ma vie un si généreux sacrifice. Je m'applaudis de mon désastre, je bénis presque le coup qui m'a frappé, en songeant qu'il vous rend à votre vallée solitaire, à toutes les douces joies pour lesquelles vous êtes née. Ah ! mon amie, quelle existence enchantée nous allons mener tous ensemble dans le joli manoir que je dois à votre gracieuseté ! Vous ne

trouvez pas au château Levrault l'hospitalité splendide que vous m'avez offerte à l'hôtel La Rochelandier; mais que sont les jouissances de la fortune, comparées à celles du cœur? On l'a dit avec raison, ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux. C'est dans l'union des âmes que consiste la vraie félicité; c'est dans la modestie des désirs que consiste la vraie richesse. A ce compte, qui donc peut se dire ici-bas plus riche et plus heureux que nous?

La marquise rongea son frein et ne répondait à tous ces beaux discours que par des regards de panthère prête à s'élançer sur sa proie.

A la tombée de la nuit, une patache qu'ils avaient prise à Nantes pour achever leur voyage les déposait modestement dans la cour du château Levrault. A peine descendue de voiture, M<sup>me</sup> de La Rochelandier franchit d'un pas rapide les degrés du perron et se retira dans son appartement, sans plus se soucier de ses hôtes. Elle éprouvait le besoin d'exhaler librement sa colère. La vue de M. Levrault lui était odieuse; c'est à peine si la jeunesse et la beauté de Laure trouvaient grâce devant ses yeux. Gaston comprenait autrement les devoirs que lui imposait la ruine de son beau-père; il n'avait pas attendu jusque-là pour les accepter. Il s'occupa de l'installation de sa femme avec la courtoisie que nous lui connaissons. Quant à M. Levrault, il était chez lui; déjà il commandait en maître. Il allait, venait, grondait les gens, donnait des ordres pour le souper, et remplissait la maison du bruit de sa voix, dont les éclats arrivaient jusqu'aux oreilles de M<sup>me</sup> de La Rochelandier.

— Vous l'entendez! s'écria la marquise s'adressant à Gaston, qui venait d'entrer dans sa chambre; le malheureux prend ce château pour une auberge, le château de vos pères, le château de La Rochelandier! Est-ce assez de honte et d'humiliation? Ce bourgeois décréassé va chaque jour s'asseoir à notre table. Nous sommes rivés à lui comme le forçat à sa chaîne. Chaque jour, il nous étourdira de ses criailleries. Le souffrirez-vous, mon fils? Ne trouverez-vous pas le moyen de nous en délivrer? Il ne manque plus ici, pour nous achever, que ce drôle de Timoléon. Ce Levrault, je le hais. Maudite soit l'heure où sa fille a franchi le seuil de notre porte! S'il reste ici, je vous en avertis, je pars pour Frohsdorf.

— Ma mère, répondit Gaston, c'est vous qui l'avez voulu. M. Levrault ne fait qu'user du droit que vous lui avez accordé vous-même. Vous avez caressé, vous avez encouragé sa sottise quand il était riche; voilà ruiné, il est juste que vous la subissiez. Il s'assoit aujourd'hui à notre table; ne vous êtes-vous pas assise à la sienne? Il prend notre château pour sa maison; n'avez-vous pas pris son hôtel pour votre château? Si quelqu'un oubliait les égards qui vous sont dus, je saurais le rappeler au respect; mais j'entends à mon tour que la femme qui porte mon nom soit traitée ici sur le même pied que vous.



La marquise baissa les yeux et ne trouva rien à répondre.

Les rôles étaient changés; M. Levrault trônait maintenant à La Rochelandier comme la marquise rue de Varennes. La mère de Gaston essayait vainement de se révolter et d'imposer silence à l'homme qu'elle avait si long-temps gouverné, qu'elle avait tenu en laisse. Au bout de quelques jours, elle sentit qu'il fallait revenir à ses vieilles habitudes de ruse et de fourberie. Elle reprit son accent patelin, son sourire affectueux, ses manières caressantes. Elle conçut l'espérance d'éloigner par ses conseils l'hôte malencontreux qu'elle ne pouvait chasser par son impertinence.

Un soir, ils étaient assis tous deux au coin du feu. M. Levrault, mollement établi dans la meilleure bergère du salon, se taisait et jetait de temps en temps un regard narquois sur M<sup>me</sup> de La Rochelandier; la marquise, sans faire attention à cette raillerie muette, cherchait par quels détours elle pourrait amener M. Levrault jusqu'au seuil de la porte, se promettant bien de la fermer derrière lui. Il s'agissait de l'éconduire poliment, d'éveiller en lui le désir de partir, de renoncer à la retraite, de rentrer dans la vie active : c'était là sa constante préoccupation, son unique pensée.

— Je crains bien, mon ami, dit-elle enfin de sa voix la plus douce, que notre vie solitaire ne vous ennuie. Depuis quelques jours, je vous observe, je vous étudie avec inquiétude. Vous êtes pâle, vous maigrissez, vos facultés s'étiolent dans l'inaction.

— Votre amitié, madame, s'alarme sans sujet, répondit M. Levrault de sa plus douce voix; je ne me suis jamais mieux porté, je n'ai jamais mangé d'un si vif appétit. Je dors d'un sommeil paisible; le matin, à mon réveil, j'écoute avec bonheur le chant du coq, je salue avec joie les premiers rayons qui se glissent à mon chevet. L'air pur que je respire, le silence et la paix qui nous environnent, tout me ragaillardit : j'ai vingt ans.

— Je vous assure, mon ami, que je m'alarme avec raison; vous êtes pâle, vous maigrissez. La vie des champs ne convient pas à votre caractère. Une intelligence telle que la vôtre, habituée au mouvement des grandes affaires, n'est pas faite pour la solitude. Vous avez beau dire, vous avez beau vanter votre bonheur, vous n'êtes pas heureux, je le sens bien. Vous êtes né pour le mouvement, pour la lutte; l'inquiétude même est un besoin pour vous.

— Détrompez-vous, mon aimable amie. Cherche qui voudra le mouvement et la lutte; pour moi, je m'accorde très bien de l'existence que nous menons ici. Pourvu que l'avenir ressemble au présent, je me tiens pour satisfait.

— Est-il possible, mon ami, que vous ignoriez à ce point ce que vous valez, que vous méconnaissiez si étrangement les vrais besoins

de votre nature? Vous dépérissez, je ne le vois que trop; l'ennui vous dévore à votre insu. Prenez-y garde, mon ami; quelques mois d'inaction suffiront pour miner votre santé.

— Rassurez-vous, je vous en prie; je suis bâti solidement. Mon père et le père de mon père ont vécu jusqu'à cent ans, et je compte bien faire comme eux. Quelque chose me dit, ma charmante amie, que nous vieillirons ensemble comme Philémon et Baucis.

— Vraiment, je vous admire, et j'ai peine à vous comprendre. Quelle singulière illusion! J'ai dans ma famille un exemple effrayant qui ne sortira jamais de ma mémoire, et qui doit être pour vous un salutaire avertissement. Un de mes frères, officier de marine, a voulu, comme vous, à la fleur de l'âge, renoncer à la vie active; il s'est obstiné, comme vous, à s'ensevelir dans ce château; comme vous, il vantait le calme de sa retraite; au bout d'un an, pâle, amaigri, méconnaissable, il s'éteignait dans nos bras; comme vous, il avait manqué à sa mission, et la nature s'était vengée. Croyez-moi, ne vous endormez pas dans une folle sécurité. Il faut à votre esprit un but, une ambition; pourquoi ne rentreriez-vous pas dans les affaires? Pourquoi ne songeriez-vous pas à relever votre fortune? Cette espérance ne vous sourit-elle pas? Ne serait-il pas glorieux pour vous de reparaitre dans la lice, de défier l'injustice du sort, et de reconquérir par votre génie la richesse dont vous saviez faire un si noble usage?

— Je n'ai pas attendu vos conseils pour y songer, dit M. Levrault en hochant la tête.

— Eh bien! reprit d'un air triomphant la marquise, qui le voyait déjà sur le perron lui faisant ses adieux et partant pour la grande ville, qui vous arrête, si vous y avez songé? Est-ce la dureté des temps, l'affaiblissement du crédit? De pareils obstacles doivent-ils vous effrayer? S'enrichir dans un temps prospère, c'est l'œuvre d'un esprit vulgaire; lutter contre la défiance, narguer la peur, attirer à soi l'or effrayé qui s'enfuit, c'est une entreprise difficile sans doute, mais une entreprise digne de vous.

— Oui, sans doute, cette tâche difficile a de quoi tenter un homme tel que moi; malheureusement je dois y renoncer.

— Et pourquoi?

— Je ne suis qu'un petit bourgeois, c'est la vérité: je me suis enrichi à vendre du drap, comme mon père, près du marché des Innocens, je ne m'en défends pas; mais je sais vivre, je connais les devoirs que m'impose votre alliance. La république a pu abolir les titres; pour moi, vous êtes toujours marquise de La Rochelandier. Votre nom, le nom de mon gendre me défend de rentrer dans les affaires. Je sais ce que je vous dois, et je ne l'oublierai jamais. Quand on a l'honneur de tenir à une race de preux, il ne faut pas déroger. Que diraient les aïeux

de votre fils, que diraient toutes ces figures vénérables qui nous regardent, qui nous écoutent, si le beau-père d'un La Rochelandier se mêlait de commerce ou d'industrie? Je n'ai pas de blason, mais je dois prendre soin du vôtre.

— Noble ami, vos scrupules vous honorent; cependant vous allez trop loin. Malgré son profond respect pour le nom de ses ancêtres, Gaston, j'en suis sûre, vous verrait sans chagrin, sans dépit, recommencer de vos mains l'édifice de votre fortune, et, pour ma part, je ne vous blâmerais pas.

— Je comprends, noble amie, tout ce qu'il y a de magnanime dans votre indulgence; mais je ne veux pas, je ne dois pas en abuser. J'ai toujours professé, je professerai toujours le respect des vaincus; votre titre est d'autant plus sacré à mes yeux, que la révolution vous en a dépouillée.

— Eh bien! dit la marquise, qui ne renonçait pas encore à son espérance, si vous ne voulez pas refaire votre fortune sous nos yeux, si vous craignez que notre nom ne se trouve mêlé à vos spéculations, ne pouvez-vous passer les mers, aller en Amérique? Habile, hardi comme vous l'êtes, quelques années vous suffiront pour retrouver ce que vous avez perdu, et vous reviendrez jouir parmi nous des fruits de votre génie.

— L'Amérique! J'y ai pensé plus d'une fois. C'est là, en effet, que les grands désastres se réparent en quelques années. J'ai dans ma famille un exemple bien encourageant et qui ne sortira jamais de ma mémoire. Un de mes oncles, droguiste rue des Lombards, était parti ruiné pour l'Amérique; il revint, au bout de cinq ans, avec une fortune colossale.

— Et vous hésitez! s'écria la marquise. Ah! mon ami, qu'attendez-vous? Si modeste que soit notre patrimoine, s'il fallait, pour vous faire une cargaison, vendre quelques pièces de terre, nous ne reculerions devant aucun sacrifice.

— Généreuse amie, je reconnais bien là votre grand cœur; je saurai me montrer digne d'une amitié si belle.

— Ainsi votre projet est bien arrêté?

— Arrêté d'une façon irrévocable.

— Et quand comptez-vous partir?

— Oui, je me montrerai vraiment digne de votre amitié; je ne vous quitterai jamais. Avez-vous pu croire un seul instant que je consentirais à me séparer d'une amie si tendre, si dévouée, si fidèle, que je renoncerais aux délices de votre intimité, pour aller au-delà de l'Océan chercher quelques misérables sacs d'écus? Vous m'avez cru passionné pour la richesse; apprenez à mieux me connaître: je resterai près de vous. Rien à mes yeux ne vaut le bonheur de vous voir et de vous entendre.

La marquise étouffa, en frémissant, un cri de rage; elle sentait que cet homme, dont elle s'était si long-temps moquée; prenait maintenant sa revanche. Rendons justice à M. Levrault : s'il se raillait avec joie de la marquise, s'il savourait sa vengeance avec délices, il y avait pourtant dans ses paroles une part de sincérité. Il se trouvait bien au château Levrault; après tant d'orages et de traverses, le repos était pour lui un véritable bonheur qu'il pouvait vanter sans mentir. Pareil au naufragé qui vient de toucher la plage, il bénissait la Providence qui l'avait sauvé, et ne songeait pas à regretter ses trésors engloutis par les flots. Sa mission à Berlin, si imprudemment acceptée, l'avait guéri à jamais de toute ambition, et surtout de l'ambition diplomatique. Si parfois il lui arrivait de jeter un regard mélancolique sur son habit brodé, il lui suffisait, pour dissiper sa tristesse, de porter les yeux sur la cotte de mailles de François 1<sup>er</sup>, suspendue au pied de son lit. L'opulence lui avait suscité tant d'ennuis, tant de tracas, tant de déboires, qu'il se résignait sans effort à la médiocrité. Les débris de la dot de Laure, réunis aux débris du domaine de La Rochelandier, permettaient à la petite colonie de vivre assez doucement; M. Levrault n'en demandait pas davantage. Le malheur avait développé en lui un bon sens, une sagesse inattendue. Lui qui avait mordu à tant d'hameçons, qui s'était laissé prendre dans tant de nasses, instruit à ses dépens, prudent comme un vieux brochet qui a dix fois rongé les mailles du filet, il passait fièrement devant le piège et riait au nez du pêcheur. Loin du bruit de l'émeute, débarrassé de Timoléon qu'il espérait bien ne jamais retrouver, il se félicitait chaque jour de la sécurité profonde où s'écoulait sa vie. Cette paisible vallée lui semblait un asile impénétrable que le vent furieux des révolutions ne viendrait jamais troubler. Autour de lui, tout était tranquille. Les folles espérances de la marquise avaient été bien vite déçues; Gaston, loin de partager l'aveuglement de sa mère, s'était appliqué sans relâche à pacifier les esprits. Il comprenait que le rôle de la Vendée était fini, en présence de la France entière appelée à se prononcer sur sa propre destinée. Cependant M. Levrault n'avait pas encore épuisé la coupe des tribulations.

Après une trêve de quelques jours, la marquise désappointée avait repris le ton agressif, l'attitude provoquante. M. Levrault, qui, loin du danger, n'avait plus aucune raison pour garder ses principes républicains, les proclamait pourtant, les défendait avec acharnement, pour taquiner, pour exaspérer la marquise. Entre ces deux amis, tout était sujet de querelle. Chacun des portraits qui décoraient le salon suggérait à M. Levrault une foule d'épigrammes qui, sans être bien acérées, harcelaient son adversaire comme autant de coups d'épingle. Ils passaient presque toutes leurs soirées en tête à tête. Chose étrange! ils se détestaient mutuellement et ne pouvaient vivre l'un sans l'autre. Ils s'ai-



daient l'un l'autre à tuer le temps, ce mortel ennemi des gens qui ne font rien; chacun des deux trouvait dans le dépit de son interlocuteur une source intarissable de contentement. La marquise maudissait la république; M. Levrault parlait d'effacer les écussons de la famille, accablait de son ironie ces derniers vestiges de la féodalité, et demandait s'il n'était pas temps de convertir en pigeonnier une tour crénelée dont la défense héroïque était consignée dans les archives des La Rochelandier. Ces querelles sans fin, auxquelles Gaston et Laure demeuraient étrangers, se prolongeaient souvent bien avant dans la nuit. Un soir qu'ils étaient aux prises et ressassaient pour la centième fois l'éternelle question des écussons et des créneaux, au bruit d'une voiture qui entrait dans la cour, ils se turent tout à coup et se regardèrent d'un air étonné. Presque au même instant, la porte s'ouvrit brusquement, et maître Jolibois, ceint d'une écharpe tricolore, suivi d'un brigadier de gendarmerie, entra dans le salon. La marquise et M. Levrault demeurèrent cloués sur leur fauteuil.

— Ah ça! dit maître Jolibois en croisant lentement ses bras sur sa poitrine, j'en apprends de belles. Mes prévisions ne m'avaient pas trompé; le château de La Rochelandier est décidément un repaire d'aristocrates, un nid de chouans, un foyer de réaction. Voilà donc comment on reconnaît la clémence et la mansuétude du peuple! La république est patiente, mais il ne faut pourtant pas la pousser à bout. Vous conspirez, je le sais, j'en suis sûr; vous n'êtes occupés qu'à rabaisser, qu'à dénigrer le triomphe de la démocratie. N'essayez pas de vous défendre, ce serait peine perdue; mes agens m'ont tout appris.

M. Levrault, dont la conscience était en repos, jeta sur la marquise un regard qui semblait dire : Ce sont vos affaires, non les miennes. Il ouvrait la bouche pour se justifier; mais la marquise le prévint, et se tournant vers lui :

— Eh bien! que vous disais-je? Ne vous ai-je pas annoncé cent fois ce qui arrive aujourd'hui? Vous avez dans votre langage une intempérance, une étourderie, une témérité qui va jusqu'à la folie. Vous ne ménagez personne, vous raillez toute chose. Une fois parti, vous allez, vous allez... rien ne vous arrête. Vos attaques redoublées contre la république ne pouvaient demeurer impunies. Votre langue de vipère devait tôt ou tard nous attirer quelque mésaventure. Je vous l'ai prédit cent fois, et ma prophétie ne s'est que trop bien accomplie. Vous n'avez, sur ma foi, que ce que vous méritez. Pour moi, je m'en lave les mains; ferez-vous de là comme vous pourrez.

M. Levrault, abasourdi, ne trouvait pas un mot à dire; l'étonnement, l'indignation, la colère, l'effroi, se disputaient son cœur et serraient sa gorge comme dans un étouffement.

— C'est donc vous, s'écria Jolibois, qui dénigrez la république! C'est

vous qui conspirez contre elle ! C'est vous, pygmée, vous, mirmidon, qui voulez la renverser !

— Moi ! dit enfin M. Levrault, plus rouge que la crête d'un coq ; si quelq'un ici dénigre la république, ce n'est pas moi, c'est madame.

— C'est vous, s'écria vivement la marquise, vous qui, après avoir rampé, après vous être mis à plat ventre devant le régime nouveau, vous vengez maintenant, par de misérables quolibets, de la peur qui vous avait converti.

— Osez-vous bien m'accuser ? repartit M. Levrault hors de lui ; osez-vous bien me prêter vos rancunes et votre haine ? Heureusement, mes opinions sont connues, et les vôtres, madame, ne sont un mystère pour personne. J'ai toujours aimé la république, et vous l'avez toujours détestée.

— Je ne l'ai jamais aimée, j'en conviens, reprit la marquise, mais je l'ai acceptée avec résignation ; je me suis inclinée devant la volonté de la France. La haute intelligence de M. le commissaire-général, aidée de son noble cœur, comprendra sans peine tout ce que je dois de ménagement et d'égards aux traditions de ma famille. Je n'ai jamais aimé la république, mais je la respecte, je n'ai contre elle ni haine ni amertume ; je ne clabaudes pas comme vous.

— Vous l'entendez, citoyen Levrault, dit Jolibois d'un ton sévère, il ne s'agit pas ici du rapport d'un agent plus ou moins fidèle ; c'est un membre de votre famille qui vous accuse, c'est la mère de votre gendre. Malgré la tendre amitié qui nous unit, il ne m'est pas permis de différer plus long-temps l'accomplissement de mon devoir : suivez-moi.

— Vous suivre ! Où me conduisez-vous ? demanda M. Levrault se soutenant à peine.

— En prison, répondit Jolibois.

— En prison ! s'écria M. Levrault pâle d'épouvante.

Il fit un mouvement pour s'enfuir, mais déjà le brigadier de gendarmerie lui appliquait sur l'épaule sa large main gantée de peau de daim. Un imperceptible sourire plissa la lèvre de l'enragée marquise. Maître Jolibois donna le signal du départ et emmena l'infortuné Levrault, qui prit place à côté de lui dans le fond de sa voiture. Le brigadier sauta en selle, et la voiture partit. Après avoir joui quelques instans de la terreur de son prisonnier, Jolibois rompit enfin le silence.

— Pourquoi tremblez-vous, mon cher ? Que diable ! un homme ne doit pas ainsi se laisser abattre. Que craignez-vous ? Votre faute est grave sans doute, vous serez jugé, mais la république est clémente, et la peine de mort est abolie pour les délits politiques. Le pire qui puisse vous arriver, c'est d'être condamné à la déportation.

— La déportation ! balbutia M. Levrault ; mais je suis innocent, il n'y a pas un mot de vrai dans les inculpations de cette abominable marquise. Vous me connaissez, mon bon Jolibois.

— Hélas! mon ami, je ne vous connais que trop, et votre conduite même donne une terrible autorité à l'accusation portée contre vous. Comment! je me fais votre patron, votre avocat, je vous présente au chef du cabinet des affaires étrangères, je sollicite avec instance, j'obtiens pour vous une mission glorieuse, une mission sans précédens, et, après l'avoir acceptée, vous la répudiez lâchement! Vous dont je vanfais le courage, vous que je prenais pour un lion, vous fuyez comme un lièvre. Après une pareille escapade, quelle foi puis-je ajouter à vos paroles? Vous dites que la marquise vous accuse injustement, vous parlez de votre amour pour la république; mais, si vous l'aimez sincèrement, pourquoi donc ne l'avez-vous pas servie?

— Ah! mon cher Jolibois, Dieu m'est témoin que je serais allé avec joie, avec orgueil, redemander à Berlin la tête de Charlemagne; mais, au moment où j'allais partir, j'ai appris ma ruine. Je ne pouvais plus représenter dignement la France, et j'ai dû renoncer à la mission que j'avais acceptée.

— Qu'importe à un vrai patriote la richesse ou la pauvreté, quand il s'agit de servir le pays? La république n'a pas besoin de serviteurs brodés d'or sur toutes les coutures; à l'extérieur comme à l'intérieur, elle ne demande à ses agens que dévouement et intrépidité. Regardez-moi; je suis maître de la Bretagne tout entière, je commande ici en dictateur, et, sans mon écharpe tricolore, on me confondrait avec le premier passant.

— Malgré ma pauvreté, je serais parti, si j'eusse été seul; mais je devais veiller sur l'avenir de ma fille et recueillir les débris de sa dot.

— Misérable subterfuge! s'écria Jolibois; la famille n'est rien devant la patrie. Savez-vous ce que coûte à la France votre pusillanimité? L'occasion que vous avez laissé échapper est perdue à jamais et ne renaîtra plus. Malgré toutes mes recommandations, vous n'avez pas su retenir votre langue: le secret de votre mission est allé jusqu'à Berlin, jusqu'à Vienne, jusqu'à Saint-Pétersbourg. La Russie, l'Autriche et la Prusse sont sur le qui-vive. Peut-être nous faudra-t-il renoncer à notre frontière du Rhin, peut-être serons-nous obligés de subir long-temps encore les traités de 1815, et à qui devrons-nous cette humiliation? A vous, citoyen Levrault, à vous seul!

— Si le secret de ma mission a été connu, ce n'est pas moi qu'il faut accuser d'indiscrétion; je ne l'ai révélé à personne. A toutes les questions de mon gendre et de ma fille sur ma cote de mailles, je suis demeuré muet, impénétrable; je n'ai rien à me reprocher.

— Rien à vous reprocher! Comptez-vous donc pour rien vos propos téméraires, vos propos injurieux contre la démocratie, vos concilia-bules liberticides, vos sourdes menées dans le pays?

— Hélas! mon cher Jolibois, la damnée marquise me calomnie indi-

gnement, et, pour une faute qui n'est pas la mienne, vous me parlez de déportation!

— Mon Dieu, oui, peut-être la déportation. Le tribunal jugera, il entendra votre défenseur. Ah! je ne vous le cache pas, vous aurez besoin d'un habile avocat! Voilà ce que c'est, mon bon ami, que de se trouver en mauvaise compagnie. Vous avez voulu vous emmarquiser, vous encanailler de noblesse; vous payez aujourd'hui votre entêtement.

En ce moment, un éclair sillonna la nue. Le tonnerre gronda; une grêle furieuse mêlée d'une pluie abondante fondit sur la plaine, et vint fouetter la vitre de la portière. La conversation s'arrêta. Maître Jolibois parut tout d'un coup se plonger dans une profonde méditation. M. Levrault l'épiait d'un regard inquiet, comme s'il eût espéré lire sa destinée sur le front du dictateur. L'orage redoublait. Les chevaux avançaient péniblement dans les ornières détrempées. Une lueur de clémence passa sur le front d'Étienne Jolibois.

— Écoutez, dit-il enfin comme saisi d'une subite inspiration, malgré toutes vos fautes, malgré votre lâcheté, je sens que je vous aime encore; mon amitié pour vous a résisté à toutes ces cruelles épreuves. Une fois que vous comparaitrez devant la justice, je ne pourrai plus rien pour vous; les magistrats seront obligés d'appliquer la loi. Je n'ai qu'un moyen de vous sauver.....

— Quel moyen? demanda M. Levrault d'une voix haletante.

— C'est de vous rendre la liberté, et je vous la rends; allez, mon cher, et ne péchez plus.

En achevant ces mots, Jolibois ouvrit la portière; sans demander son reste, M. Levrault sauta au beau milieu d'une flaque d'eau, et regagna, par une pluie battante, le château de La Rochelandier. Au bout d'une heure, trempé jusqu'aux os, crotté jusqu'à l'échine, il sonnait à la porte; je laisse à deviner la figure de la marquise, en revoyant si tôt l'hôte maudit dont elle se croyait délivrée pour long-temps.

## XX.

Cependant un travail mystérieux s'accomplissait dans le cœur de Laure et dans le cœur de Gaston. Ces deux jeunes gens n'étaient pas sortis mauvais des mains de Dieu; l'éducation avait faussé leur nature, sans la dépraver pourtant d'une façon inguérissable. Gaston, affligé d'abord de la ruine de son beau-père et de sa femme, éprouvait maintenant un sentiment de délivrance; la créance qu'il ne pouvait acquitter n'était-elle pas déchirée? Laure éprouvait un sentiment pareil; chacun des deux se trouvait dégagé. Libres désormais, rendus à leur nature première, ils s'observaient avec curiosité et s'étonnaient de découvrir mutuellement des trésors auxquels ils n'avaient jamais songé. Laure,



qui, en se mariant, n'avait rêvé que les fêtes de la cour, qui, en perdant sa chimère, s'était crue menacée d'un ennui sans remède et sans fin, s'apercevait avec surprise que les joies de la vanité ne sont pas les seules joies de ce monde. Sa vanité, ne sachant plus où se prendre, était morte, faute d'aliment. On se rappelle que M<sup>lle</sup> Levrault avait étudié avec succès la peinture et la musique. Établie dans une chambre que Gaston avait décorée avec une élégante simplicité, elle reprit ses études; les talens qu'elle avait négligés au milieu des distractions de sa vie opulente consolaient, égayaient sa solitude et sa pauvreté. Le printemps renaissait; Laure l'accueillit avec un bonheur inespéré. Un jour, on s'en souvient peut-être, quelques semaines après son arrivée à la Trélade, le jour même où elle avait rencontré Gaston pour la première fois, les champs et les bois s'étaient révélés vaguement à sa jeune imagination, mais ce poétique sentiment n'avait pas résisté aux préoccupations toutes mondaines qui l'agitaient alors; en présence du même spectacle, son émotion fut, cette fois, plus durable, plus profonde, et la révélation s'acheva. Gaston, qui aimait les poètes, avait réuni dans la chambre de sa femme un petit nombre de livres choisis avec goût, et Laure retrouvait avec un secret orgueil, dans ces livres enivrans, l'expression pure et précise de ses rêveries et de ses pensées. De jour en jour, son intelligence s'élevait, son cœur s'ouvrait à des sentimens plus tendres. Les poètes lui expliquaient la nature, et la nature, à son tour, lui enseignait à mieux comprendre les poètes.

Un soir, elle était assise au piano, Gaston se promenait dans le parc; les derniers rayons du soleil filtraient à travers la ramée. Après avoir préludé pendant quelques instans, elle se mit à jouer une des plus charmantes compositions de Louis Lacombe, *le Soir*, idylle gracieuse qui raconte avec une merveilleuse précision, avec une exquise délicatesse, toutes les rumeurs, tous les bourdonnemens, tous les murmures de la plaine à la fin de la journée; poème champêtre où l'on entend le bêlement des troupeaux ramenés à la bergerie, le chant des pâtres, le tintement de l'*Angelus*, tous ces bruits confus qui s'élèvent à la nuit tombante, comme une prière de la terre au ciel. Gaston était venu s'accouder sur la fenêtre. Les doigts de Laure semblaient à peine effleurer le clavier; la brise soulevait les boucles de ses cheveux; son cou s'inclinait mollement comme le cou d'un cygne. Gaston la contemplait avec surprise, comme s'il l'eût aperçue pour la première fois. En ce moment, en effet, Laure était pour lui une femme toute nouvelle. Émue, attendrie, pénétrée à son insu d'un sentiment religieux, elle commença d'une voix claire et vibrante un psaume de Marcello. Sa voix, autrefois gâtée par la mignardise et l'afféterie, s'échappait pure et limpide, et rendait avec une simplicité puissante la divine mélodie de ce maître inspiré. Quand elle eut fini de chanter, Gaston s'éloigna

d'un pas rêveur. Il comprenait confusément tout le prix du trésor qu'il possédait, et se sentait honteux de l'avoir si long-temps ignoré, si long-temps négligé. Que fallait-il pour cultiver ce champ dont il avait méconnu la richesse? En arracher quelques brins d'ivraie, déraciner les travers puérils, les désirs frivoles, les idées étroites qu'il avait laissé grandir, qu'il avait encouragés par son indifférence : le malheur avait fait ce que Gaston n'avait pas su faire.

Laure, qui n'avait vu dans Gaston qu'un marquis et rien de plus, voyait maintenant en lui un homme nouveau. Gaston, en effet, l'avait traitée jusque-là avec froideur; l'orgueil, la crainte de passer pour un courtisan de l'opulence, arrêtaient sur ses lèvres tout ce qui pouvait ressembler à un témoignage d'affection; cette crainte, en s'évanouissant, avait réveillé tous ses bons instincts. Il n'avait plus cette impassible courtoisie qui soumet tous les mouvemens aux lois de l'étiquette et enveloppe la vie d'une atmosphère glacée. Ce jeune homme naguère si frivole, occupé de voitures, de chiens et de chevaux, devenu grave et pensif, avait avec sa femme des entretiens sérieux. Elle l'écoutait avec déférence et s'accusait à son tour de l'avoir méconnu. Ainsi, par une pente insensible, ils arrivaient à l'amour, qu'ils n'avaient pas cherché; mais le souvenir de leur mariage, conclu sous les auspices d'une double promesse et suivi d'une double déception, enchaînait sur leurs lèvres toutes ces confidences familières dont se nourrissent les affections naissantes. La honte arrêta le mutuel aveu de leur tendresse; chacun des deux aimait sans se croire aimé, et s'avouait avec douleur qu'il n'avait rien fait pour mériter de l'être.

Gaston comprit enfin que le moment était venu de renoncer à l'inaction, de se conduire en homme, et que le seul moyen de gagner le cœur de sa femme était de reconquérir sa propre dignité. Ses revenus, quoique modestes, lui permettaient d'aller vivre à Paris sans entamer le bien-être de sa famille; il résolut de partir seul, de s'ouvrir une carrière, de travailler pour tirer sa femme de la vie chétive de La Rochelandier. Que ferait-il? Il ne le savait pas encore; mais il avait vingt-cinq ans, de l'intelligence, du courage, et comptait sur Dieu, qui vient en aide aux gens de bonne volonté.

Les choses en étaient là, Gaston n'avait encore confié sa résolution à personne, quand un incident inattendu vint ajourner l'accomplissement de son projet.

On était au mois de mai. Laure et Gaston, M. Levraut et la marquise achevaient de souper, quand tout à coup ils entendirent un bruit confus de voix sous le vestibule. Un garçon de ferme entra dans la salle à manger, annonçant qu'un homme en blouse, à longue barbe, voulait à toute force pénétrer dans la maison. Au même instant, Timoléon parut, renversant sur son passage un valet qui essayait de l'arrêter.

— Mon fils ! murmura M. Levrault en cachant sa tête entre ses mains.

— Malheureux, s'écria la marquise indignée, que venez-vous faire ici ?

— Croiriez-vous, dit Timoléon s'adressant à son père sans s'inquiéter de cette apostrophe inhospitalière, croiriez-vous que ces drôles veulent m'empêcher d'entrer dans le château Levrault ? J'ai beau leur crier que je suis votre fils ; ils s'obstinent à n'en rien croire. Je suis proscrit, traqué par les sicaires de la réaction ; me refuserez-vous un asile ?

Et, sans plus de façon, il prit place à table.

— Puisque vous êtes proscrit, dit le jeune La Rochelandier d'un ton qui n'admettait pas de réplique, nous vous cacherons ; mais vous n'êtes pas ici chez vous, sachez-le bien, vous êtes chez moi. Dans huit jours, au plus tard, il faut quitter la France. Vous choisirez vous-même le lieu de votre retraite, et nous ferons les frais de votre voyage.

Demeuré seul avec son père, Timoléon lui raconta à sa manière l'*étourderie populaire* du 15 mai. Il était lui-même un des *étourdis* qui avaient envahi la chambre et balayé la représentation nationale. Quand il eut terminé son récit :

— Je suis proscrit, ajouta-t-il ; mais ne croyez pas pourtant qu'en venant ici, je n'aie songé qu'à mon salut. Puisque Paris refuse de nous suivre, nous allons endoctriner les campagnes. Vous n'êtes pas de ces républicains timorés qui reculent devant le remaniement complet de la société ; les théories les plus avancées n'ont rien qui vous surprenne. Je viens vous proposer une œuvre admirable, et je compte sur vous.

— Quel est ton projet ? demanda M. Levrault, frissonnant des pieds à la tête.

— Je veux démocratiser la Bretagne, réhabiliter la Vendée, moraliser, donner à la république ces deux provinces si long-temps abruties par la superstition et l'aristocratie ; je veux prêcher en Bretagne, en Vendée, la vérité sociale. A nous deux, mon père ! Nous convertirons les paysans à la foi nouvelle ; je serai Jésus, et vous serez saint Jean<sup>2</sup>. Nous porterons la lumière sous le chaume, et nous brûlerons les châteaux.

— Tu parles de Jésus et de saint Jean ; mais Jésus et saint Jean ne brûlaient pas les châteaux.

— Ils devaient les brûler ; c'est à nous d'achever leur tâche. A nous deux, nous en viendrons à bout.

— Ah ! mon cher Timoléon, dit M. Levrault, toujours prêt à hurler avec les loups, je ne t'ai pas attendu pour prêcher ici la foi nouvelle ; mais tu ne connais pas les paysans de nos campagnes. Les malheureux croient encore à toutes les vieilleries dont nous connaissons, nous autres, le néant et l'impiété, à la famille, à l'héritage. Ils se feraient tuer jusqu'au dernier pour défendre, pour sauver le champ de leur seigneur, le champ qu'ils labourent, qu'ils arrosent de leurs sueurs, et

qui ne leur appartient pas. Tu ne sais pas jusqu'où va leur stupidité : s'il me prenait fantaisie de mettre moi-même le feu à mon château, ils accourraient par milliers pour l'éteindre. Ce n'est pas sur cette terre ingrate que pourra germer la vérité sociale.

— L'entreprise est difficile, mon père, je le savais déjà; elle n'en sera que plus glorieuse. Ma parole fécondera cette terre ingrate. Couvrir de moissons les plaines de la Beauce, est-ce là de quoi tenter le génie et le dévouement d'un apôtre?

— Va donc, que ta destinée s'accomplisse! Poursuis ta mission. Pour moi, j'ai renoncé à la vie politique. Je sens que je ne suis pas fait pour l'apostolat; mais je suis fier de mon fils, et mes vœux t'accompagneront.

— Eh bien! reprit Timoléon, puisque vous êtes fier de votre fils, vous ne lui refuserez pas une poignée de ce vil métal qui disparaîtra de la terre régénérée quand le règne de la vérité sociale sera venu, mais qui aujourd'hui, dans le vieux monde corrompu où nous vivons, peut servir à tout, même au bien.

— Mais je suis ruiné, tu ne l'ignores pas.

— Bah! laissez donc! Vous avez bien encore un petit magot.

Pour avoir la paix et se donner en même temps un air de grandeur et de générosité, M. Levrault tira sa bourse et la jeta à Timoléon avec la grace et le laisser-aller d'un marquis de l'ancienne comédie.

Le lendemain était un dimanche; Timoléon rôdait dans le village voisin. Comme les paysans sortaient de l'église, il trouva moyen de lier conversation avec deux garçons de ferme, les entraîna au cabaret et demanda un broc du meilleur vin. A peine attablé, il commença son rôle d'apôtre. La singularité de ses discours, la longueur de sa barbe, eurent bientôt attiré autour de lui un nombreux auditoire. Il leur expliquait la sublime théorie de la vraie et de la fausse propriété, le partage des fruits de la terre entre tous les membres de la communauté, la nécessité d'abolir l'héritage. Déjà il touchait aux cimes les plus hautes de la vérité sociale, lorsqu'il fut interrompu dans son improvisation.

— Ainsi, à votre compte, demanda Jean Thomas, le champ que mon père m'a laissé et que j'ai arrondi de quelques bons lopins, je n'ai pas le droit de le laisser à mon fils?

— Non, car l'héritage est un sacrilège, et votre fils ne posséderait qu'une propriété mensongère.

— Ainsi, demanda le père Michel, au lieu de porter mon blé au marché et de rapporter à notre ménagère quelques bons sacs d'écus, à votre compte, il faut le partager entre tous les fainéants de la commune qui se croisent les bras et passent leur vie au cabaret?

— Vous devez le partager, au nom de la fraternité.



— Ainsi, demanda Claude-l'éveillé, si nous avons besoin, pour faire ripailles, d'un quartier de bœuf ou de mouton, nous n'avons plus qu'à choisir dans l'étable ou la bergerie de notre maître?

— Il n'y a plus de maîtres; ses moutons et ses bœufs sont à vous.

— C'est donc pour nous apprendre toutes ces belles choses que vous êtes venu exprès de Paris? demanda François-l'ahuri.

— Oui, mes enfans, je suis venu pour vous éclairer sur vos droits, pour vous affranchir. Vos prêtres, ligués avec vos seigneurs, vous ont assez long-temps prêché la servitude et la misère; moi, au nom de la vérité sociale, je vous apporte la richesse et la liberté.

— C'est un partageux! s'écria l'auditoire tout entier.

Au même instant, Timoléon fut couvert d'une grêle de coups de poing. Hué, conspué, meurtri, il s'échappa du cabaret, et courut à toutes jambes. Les paysans le serraient de près. Comme il passait devant une mare, Claude-l'éveillé et François-l'ahuri le prirent dans leurs bras vigoureux et le lancèrent au milieu de la fange. Quand les paysans, satisfaits de la double leçon qu'ils venaient de lui donner, se furent éloignés, Timoléon, dont la barbe limoneuse ne ressemblait pas mal à celle d'une divinité aquatique, s'essuya de son mieux en se roulant sur l'herbe d'un pré voisin et regagna piteusement le château Levrault. La leçon avait été si bonne, qu'il fallut le mettre au lit. Après avoir maugréé pendant une semaine entière au milieu des tisanes et des compresses, il appela M. Levrault à son chevet.

— Vous aviez raison, lui dit-il d'un air contrit; la vérité sociale ne germera jamais dans cette terre maudite. Je ne le sens que trop, la Bretagne est condamnée à croupir éternellement dans l'ignorance et la stupidité; je renonce à la moraliser, à la guérir. Que votre gendre se réjouisse, votre gendre qui m'a si bien reçu : je quitte la France.

— Où iras-tu? demanda M. Levrault, secrètement charmé.

— En Icarie! c'est le seul coin de terre où la vérité sociale compte aujourd'hui quelques disciples fervens; en Icarie, où je trouverai des frères.

La petite colonie se cotisa pour payer la traversée de l'apôtre exilé; trois jours après, Timoléon s'embarquait au Hâvre pour la Californie.

## XXI.

Le château avait repris sa vie accoutumée. Rien ne retenait plus Gaston; il pouvait partir sans inquiétude : le bien-être de Laure était assuré. Il lui abandonnait la meilleure partie de ses revenus, et ne se réservait que le strict nécessaire. C'était pour lui, pour lui seul, qu'allait commencer une vie d'abnégation et de sacrifice. Tout le monde ignorait encore sa résolution au château de La Rochelandier; il vou-

lait échapper aux remontrances de sa mère, et ne devait confier son projet à Laure qu'au dernier moment.

La veille du jour fixé pour son départ, le fils de l'un de ses fermiers se mariait; Laure avait promis d'assister à la fête. Gaston monta en cariole avec sa femme et s'achemina vers la ferme. Laure, avec sa robe de mousseline et son chapeau de paille, était cent fois plus charmante qu'autrefois à la Trélade et rue de Varennes avec ses toilettes éblouissantes. Le trajet se fit en silence; leur pensée se reportait involontairement au jour de leur mariage. A leur arrivée, ils se virent entourés avec empressement, accueillis avec cordialité. Laure fut touchée de l'émotion joyeuse qui se peignait sur tous les visages. Son mari était aimé, et elle prenait sa part de l'amour qu'il inspirait. Une joie franche, un bonheur vrai, éclataient dans les yeux des jeunes mariés. Laure et Gaston les observaient avec tristesse, et, quand leurs regards se rencontraient, chacun des deux détournait la tête, comme s'il eût craint d'être deviné. Les deux époux de la journée n'avaient ni titres ni richesse; mais ils s'adoraient, ils étaient heureux. Laure ouvrit le bal avec le fils du fermier, et Gaston avec l'épousée. Le jeune mari exprimait naïvement son ivresse, et Laure l'écoutait avec une curiosité mêlée de douleur; la jeune femme ouvrait ingénument son cœur, et Gaston l'écoutait avec mélancolie. Rêveurs, préoccupés pendant le reste de la soirée, Laure et Gaston promenaient autour d'eux un regard distrait; ils se disaient au fond de leur conscience qu'il faut bien peu de chose pour être heureux, quand on s'aime, et que la pauvreté a ses fêtes tout aussi bien que l'opulence.

La soirée était belle; ils partirent à pied. Émus, agités par ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient pensé, ils marchaient silencieux le long des haies. C'était la première fois qu'ils se trouvaient ainsi, seuls, la nuit, au milieu des champs. Les étoiles resplendissaient au-dessus de leurs têtes; l'atmosphère, embaumée des senteurs de la lande, ajoutait encore au trouble de leurs âmes. Parfois le sentier qu'ils avaient choisi pour abrégé la route se rétrécissait; Laure, suspendue au bras de son mari, se serrait contre lui, ses cheveux effleuraient le visage de Gaston, leurs haleines se confondaient. Tantôt ils s'arrêtaient pour prêter l'oreille au bruit de la Sèvres; tantôt ils ralentissaient le pas, se regardant à la dérobée, écoutant le battement de leur cœur, surpris et confus comme deux fiancés de la veille. Ils ne se parlaient pas, et pourtant ils n'avaient jamais été si près de se comprendre. Vingt fois ils sentirent l'aveu de leur amour prêt à s'échapper de leurs lèvres; vingt fois la honte du passé, la crainte de n'être pas aimé arrêta l'élan de leur tendresse. Ils arrivèrent au château sans avoir échangé une parole. Sur le seuil de la chambre de Laure, Gaston prit sa femme dans ses bras et l'embrassa comme il ne l'avait jamais embrassée, la

pressa contre sa poitrine, et demeura quelques instans à la contempler. Au moment de la quitter pour long-temps peut-être, on eût dit qu'il voulait graver plus avant son image dans son souvenir, puiser dans ce baiser d'adieu l'énergie et le courage dont il avait besoin. Laure croyait toucher au bonheur; Gaston s'enfuit sans trouver la force de lui annoncer son départ.

Restée seule, Laure savoura d'abord avec délices l'émotion enivrante de cette première étreinte amoureuse. Assise à sa fenêtre ouverte, elle s'abîma dans la contemplation du ciel étoilé; jamais l'air ne lui avait semblé si pur, la brise si parfumée; la splendeur de la nuit doublait toutes ses facultés. Bientôt le sentiment du bonheur fit place à l'inquiétude. Que voulait dire le trouble de Gaston? que signifiait cette étreinte convulsive? Pourquoi Gaston s'était-il enfui après l'avoir serrée dans ses bras? L'amour est prompt à s'alarmer; cette jeune femme, qui, naguère indifférente, voyait son mari sortir sans se demander où il allait, qui n'attendait jamais son retour pour l'interroger sur l'emploi de sa journée, se rappelait maintenant avec une effrayante précision toutes les paroles qu'il avait prononcées depuis son arrivée à La Rochelandier. L'attitude de Gaston, son air distrait, ses réponses évasives toutes les fois qu'il s'agissait de l'avenir, tout lui disait qu'il avait formé en secret quelque projet auquel il ne voulait pas l'associer. Son imagination s'exaltait dans le silence et la solitude. Elle était là depuis deux heures, et ne songeait pas encore à fermer sa fenêtre; en promenant son regard sur le parc, elle aperçut la lumière de la chambre de Gaston, qui se projetait sur la pelouse. Gaston veillait donc aussi. Cette veille prolongée qui, en toute autre circonstance, ne l'eût pas un seul instant préoccupée, mit le comble à son anxiété. Emportée par une inspiration irrésistible, elle courut à la chambre de son mari.

Gaston venait d'achever ses préparatifs de départ et se disposait à écrire à sa mère et à sa femme, quand Laure entra, pâle, tremblante, les cheveux dénoués. D'un regard, elle devina tout.

— Vous partez, dit-elle d'une voix ardente.

Et, comme Gaston hésitait à répondre :

— Vous partez seul, vous partez sans moi; vous ne daignez pas me confier vos projets. Je comprends trop bien que rien ne vous retient ici. Pourquoi resteriez-vous près de moi? Vous ne m'aimez pas, je le sais bien, je ne viens pas vous reprocher votre indifférence; mais je suis votre femme, ne puis-je vous demander ce que vous comptez faire? Ne me direz-vous pas où vous allez?

Gaston prit les mains de sa femme, et l'attirant sur ses genoux :

— Écoute, mon enfant : j'ai mal vécu, j'ai dépensé dans l'oisiveté les plus belles années de ma jeunesse. Je sens maintenant toute l'étendue de ma faute; le temps est venu de la réparer. L'éducation que

j'ai reçue, le fol orgueil de ma famille, m'ont fait de l'inaction un misérable point d'honneur. Je ne suis rien, et je rougis de moi-même. Je veux me relever, changer ma destinée. Tout homme doit trouver en lui-même une richesse à l'abri des atteintes du sort. Je pars, je vais à Paris chercher l'emploi de ma force et de mon intelligence. Le travail est la loi commune : j'obéis à cette loi, que j'ai trop long-temps méconnue.

— Et vous partez sans moi !

— Crois bien, mon enfant, que si je pouvais quelque chose pour ton bonheur, je ne te quitterais pas; mais que puis-je? Ce que tu cherchais en moi, je ne l'ai plus.

— Et moi, n'ai-je rien perdu? reprit Laure en baissant les yeux.

— Non, mon enfant, tu n'as rien perdu, dit Gaston la pressant doucement sur son cœur. Le sort n'a pu t'enlever ta grace, ta beauté, ta jeunesse. Si tu m'aimais, je te dirais : — Partons ensemble. Viens partager ma vie austère. Tu seras ma joie, mon bonheur. Ta présence doublera mon courage. En te sentant près de moi, en travaillant pour toi, j'oublierai la pauvreté. — Mais tu ne m'aimes pas, mon enfant. Pourquoi m'aimerais-tu? qu'ai-je fait pour mériter ta tendresse?

— Nous partirons ensemble! s'écria Laure en lui jetant ses bras autour du cou. Nous étions deux insensés, Dieu nous a punis; mais il nous pardonne, il nous envoie l'amour.

Laure et Gaston passèrent quelques jours encore à La Rochelandier : ils voulaient dire adieu, ils voulaient se montrer régénérés, purs de tout vain désir, aux ombrages de la Trélade, à tous les coins de cette paisible vallée, témoins de leur folie, et maintenant témoins de leur bonheur. Ce pèlerinage accompli, ils partirent un matin, au soleil levant, tandis que tout le monde reposait encore au château.

La marquise et M. Levrault, qui n'avaient pas l'amour pour se consoler, après avoir accusé leurs enfans d'ingratitude, reprirent leurs vieilles querelles comme une partie de piquet interrompue; à l'heure où nous achevons ce récit, la partie dure encore. Maître Jolibois, après avoir siégé dans l'assemblée constituante, est rentré dans la vie privée; abandonné de tous ses cliens, il se console en disant que la république a fait fausse route. Gaspard de Montflanquin, pour charmer les nombreux loisirs de son consulat, enseigne la bouillotte et le lansquenet aux sauvages de l'Océanie.



---

# REVUE LITTÉRAIRE.

---

## LES THÉÂTRES ET LES LIVRES.

---

Est-il bien vrai que la littérature dramatique revienne en ce moment aux saines idées morales, et faut-il chercher, dans quelques ouvrages représentés récemment, les indices de ce retour salutaire, de cette *réaction* dont personne ne sera tenté de se plaindre? Ce ne serait pas, remarquons-le en passant, une des moindres surprises de notre époque que de voir l'auteur de *Lélia* prêter un concours imprévu à cette restauration de la morale au théâtre, et peut-être est-il plus sage de penser qu'en écrivant son idylle de *François le Champi*, M<sup>me</sup> Sand n'a pas songé à se faire l'interprète de ces intentions réparatrices, qu'elle a voulu tout simplement humilier la société polie en glorifiant la vie champêtre, et se consoler avec des paysans du mauvais succès de ses tentatives pour l'amélioration politique et sociale des hommes civilisés. Quoi qu'il en soit, la réaction existe, en apparence du moins, et vient de se révéler encore par le succès de *Gabrielle*, la nouvelle comédie de M. Émile Augier. Il y a lieu de s'en réjouir plutôt que de s'en étonner : il faudrait ne pas connaître cette mobilité de goût, cette humeur changeante qui déplace si souvent les conditions de réussite ou de déchéance, pour être surpris que les excès du drame moderne, les orgies dramatiques et littéraires que nous avons autrefois signalées, aient fini par inspirer un vif attrait pour les conceptions les plus simples, pour la peinture des sentimens les plus purs et les plus paisibles. C'est une des lois constantes de l'esprit humain que cette transition brusque et rapide d'une exagération qui le dégoûte ou l'effraie à une exagération contraire dont il se lassera plus tard, et ce n'est pas seulement à la littérature que cette loi s'est appliquée dans ces derniers temps. Il y a plus, ce retour à la morale, au culte de la famille, n'est que la conséquence logique des doctrines qui me-

nacent, dans leurs racines les plus profondes, ces affections et ces devoirs. Peut-être est-ce ici le moment de marquer une différence qui explique pourquoi, dans un temps plus prospère et après une révolution moins radicale, les romanciers et les poètes furent bien venus à flatter par de séduisantes images les révoltes des imaginations ardentes, et pourquoi la sympathie et le succès appartiennent aujourd'hui aux écrivains qui plaident contre les entraînemens de la passion. C'est qu'alors la société, malgré de lointaines menaces et de vagues inquiétudes, avait encore la conscience de sa force; elle était sûre de ne pas succomber aux premiers chocs, et elle permettait qu'on jouât avec des sophismes passionnés dont elle ressentait le charme sans en connaître le péril; elle souffrait, avec plus d'indulgence que de colère, que quelques âmes hardies et orageuses prissent au sérieux ces paradoxes, parce qu'ils restaient à l'état d'exceptions, et qu'elle n'en était pas ébranlée. Ces paradoxes cessent d'amuser, d'attendrir ou de séduire, du moment qu'on redoute de les voir entrer tout armés dans la vie réelle, et l'on n'a garde de trouver trop austères les affections et les lois qui régissent la famille, lorsqu'elles deviennent des refuges, au lieu d'être des entraves. En face de l'invasion menaçante, on a dû se presser et faire groupe autour des saintes images du foyer domestique, comme on se pressait autour des dieux lares dans une ville assiégée.

C'est à ce sentiment que répond la comédie de M. Augier, et c'est surtout ce qui en explique le succès. L'intention morale est très nettement accusée dans *Gabrielle* : est-elle aussi réelle qu'on semble le croire? y a-t-il dans cette ferveur d'honnêteté une conviction bien ardente et bien profonde, une pensée sérieusement mûrie, une tâche virilement entreprise? De même que les dramaturges de l'école excessive et violente gardaient dans leurs excès mêmes je ne sais quoi de puéril qui rappelait parfois les violences d'enfans gâtés, ne peut-on pas dire qu'il y a aussi trace d'adolescence intellectuelle et littéraire dans cette façon de restaurer *à priori* la poésie du devoir, et de casser brusquement les poésies de la passion et de l'amour, comme un enfant brise ses jouets? Ces jeunes inspirés de la muse domestique et conjugale ne sont-ils pas quelque peu les rhétoriciens de la vertu? Gardons-nous de trop insister, et craignons qu'on ne nous accuse de chicaner ou de contredire un succès dont il vaut mieux se féliciter. L'émotion ne se discute pas, et il y aurait mauvaise grace à y apporter des restrictions chagrines, lorsqu'on l'a soi-même partagée. Cependant n'y a-t-il pas, après le premier attendrissement, place pour la réflexion, et perd-on le droit de rappeler au poète des lois qu'il a négligées ou méconnues?

Il n'est pas assurément de spectacle plus beau, plus saisissant, que la lutte de la passion et de la conscience, la victoire de la conscience sur la passion. C'est par là que le poète féconde la plus glorieuse des conquêtes de l'art moderne, purifié par le christianisme; c'est par là qu'il substitue à la fatalité antique ces combats intérieurs, ces mystérieuses péripéties renfermées dans les replis de l'âme, et où se révèlent, dans toute leur douloureuse grandeur, l'intelligence et la liberté humaines. Cette peinture, si favorable à l'étude psychologique, à l'analyse pénétrante et délicate, a en outre l'inappréciable avantage de remplacer par des effets naturels et vrais, empruntés aux conditions mêmes du cœur humain, ces effets extérieurs, obtenus par des moyens matériels et vulgaires, qui n'ont rien de commun avec l'art véritable. Seulement, pour que cette

lutte soit vraiment poétique, pour que l'enseignement en soit décisif et le résultat formel, il faut au moins que la passion existe; pour qu'il y ait une victoire et une défaite, il faut qu'il y ait une bataille. Le poète n'a droit d'humilier la passion, d'en signaler les périls et les écueils, qu'après lui avoir donné préalablement assez de prestige et d'éclat pour que le spectateur comprenne comment ces âmes égarées, mais non grossières, abusées, mais non dépravées, ont pu y trouver tant de séduction et d'attrait. Inimolez la passion au devoir, j'y consens; mais, pour que le sacrifice soit plus digne du dieu, ayez soin au moins de parer la victime.

N'y a-t-il pas d'ailleurs une injustice réelle dans ce partage si inégal, dans la partialité visible de cette main de poète si prodigue pour le devoir, si avare pour la passion? Si vous voulez convertir, tâchez d'abord que l'on vous croie, et, pour qu'on vous croie, ne dites pas qu'avec ses jours d'orage et d'ennui la passion n'a point ses jours de soleil. Ne forcez pas les âmes que vous tenez attentives à votre œuvre — de se souvenir que le temps où elles ont aimé est, en définitive, celui qui leur a laissé la trace la plus radieuse. Non, ce n'est pas ainsi que procèdent les maîtres : pour donner à la leçon toute sa portée, au châtement tout son éclat, ils accordent à la première phase de la passion, à la phase enchanteresse et fugitive, assez d'enivremens et de délices pour qu'il soit possible d'admettre qu'une imagination ardente n'ait pas cru les payer trop cher au prix de toute une destinée. Ils amènent, par une gradation savante, l'âme fragile et inquiète à se laisser peu à peu approcher, puis atteindre, puis envahir par le souffle mystérieux et brûlant : ils la décrivent se débattant contre cette puissance invisible qui la domine et la subjugue, s'enivrant de sa défaite, trouvant dans l'immolation même de tout ce qu'elle a brisé une inépuisable source de voluptés et d'extases, et ce n'est qu'après cette large part faite aux auteurs et aux ivresses, que, par une gradation nouvelle, ils font glisser le premier ennui dans ce cœur, le premier pli sur ce front, la première larme dans ces yeux. Ils retracent alors avec une fidélité scrupuleuse le tableau de ces désenchantemens impitoyables qui créent peu à peu la solitude et le vide autour de ces deux cœurs condamnés à s'isoler l'un de l'autre après s'être isolés de tout, à venger, par leurs déchiremens, leurs récriminations et leurs angoisses, les lois qu'ils ont méconnues, à contresigner chaque matin de leur main tremblante l'arrêt public qui les réprouve et les flétrit. Quiconque a lu *Adolphe* sait comment, avec une pareille donnée, on peut écrire un chef-d'œuvre.

Si le poète est effrayé de cette tâche, s'il craint que la peinture des joies et des fêtes de l'amour coupable dépasse, en séduction et en éclat, celle de ses mécomptes, s'il craint surtout que le lecteur, plus facile à égarer qu'à convaincre, s'arrête plus complaisamment à la faute qu'au châtement, il doit au moins laisser croire que ces joies ont existé, que ces fêtes ont eu leur moment, et en faire, pour ainsi dire, le prologue de l'austère récit où il déroule la série douloureuse des déceptions et des peines. C'est ce qu'a fait M. Jules Sandeau dans *Fernand* et dans *Richard*. Au moment où s'ouvrent ces émouvantes et instructives histoires, la période fatale a commencé; l'adultère en est déjà à la page sinistre où deux amans, long-temps enivrés de passion et d'oubli, voient tout à coup se dresser sur leur chemin le fantôme d'un époux outragé, d'un fils abandonné, d'une famille en deuil, d'un bonheur évanoui, d'un avenir dévasté;

mais on reste libre de supposer qu'avant d'arriver à ces steppes et à ces précipices, le romancier et ses héros ont traversé les régions fleuries, et que parfois même ils rejettent leur regard en arrière pour contempler, à l'horizon lointain, cette terre promise de l'amour où il serait si doux de vivre, s'il était possible d'y rester.

M. Émile Augier, dans *Gabrielle*, a été moins impartial, moins véridique et moins complet. Soit qu'il ait poussé un peu trop à l'extrême le dédain des ressorts et des combinaisons dramatiques, soit que les vrais procédés de l'art lui aient réellement fait défaut, il ne s'est pas occupé d'expliquer et de graduer, chez Gabrielle, les développemens d'une passion qui finit cependant par devenir bien vive, puisque peu s'en faut que l'héroïne de M. Augier n'abandonne son mari et sa fille pour s'enfuir avec son amant. Avant de la voir arriver à cette résolution suprême, il semble que nous devrions assister à ces alternatives d'entraînement et de résistance, à ces luttes intimes où la voix de la raison et de la conscience, d'abord impérieuse et puissante, est peu à peu étouffée par les ardens sophismes de l'amour, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne dans un dernier cri de détresse et de défaite. Il n'en est rien : Gabrielle est conquise avant d'être attaquée, ou plutôt l'attaque est si maladroite, si débile, que l'on se souvient, malgré soi, d'un vers célèbre, et que, songeant qu'à *vaincre sans péril on triomphe sans gloire*, on est tenté d'en vouloir à M. Augier. N'est-ce pas, en effet, manquer un peu de respect à la vertu que de laisser croire que sa victoire serait moins certaine, si son contradicteur savait mieux s'y prendre? Dans son plaidoyer en faveur de la passion contre le devoir, l'amant déploie tout juste assez de verve pour se faire pulvériser par la chaleureuse et pathétique parole du mari menacé dans son honneur. Nous entendions un homme d'esprit comparer cette scène à ces conférences de séminaire où l'orateur chargé du rôle d'avocat du diable a soin de ne montrer jamais assez de faconde et de logique pour embarrasser son adversaire. La comparaison est un peu familière, mais elle ne manque pas de justesse, et le diable, lorsqu'il se mêle d'inquiéter les maris, choisit d'ordinaire des avocats plus éloquens.

Nous adresserons une autre critique à M. Émile Augier : dans sa comédie, les personnages, excepté celui du mari de Gabrielle, ne sont pas assez nettement tracés. Long-temps après qu'ils sont entrés en scène, le spectateur se demande à qui il a affaire, et s'il doit prendre du côté sérieux ou plaisant le caractère qu'il a sous les yeux. Ce manque de précision dans les figures, cette incertitude de main qui laisse estomper le trait sur la pierre, ne nuisent pas seulement à la valeur réelle de chaque rôle; c'est à ce défaut qu'on doit attribuer les fréquentes solutions de continuité que l'on remarque dans le tissu même du drame, et qui étaient, du reste, encore plus choquantes dans les précédens ouvrages de M. Augier. Ce qui nous frappe dans son talent, c'est qu'il n'a pas encore atteint cette puissance de concentration sans laquelle il n'est pas au théâtre de succès durable, qu'il n'a pas réussi à combiner, à fixer dans un ensemble net et décisif les divers élémens qu'il emploie. Trop visible dans la succession des scènes et dans le dessin des caractères, cette tendance à la confusion et à l'incohérence se révèle aussi dans le style. M. Augier s'inspire à deux sources différentes : le sentiment de la famille, qu'il possède à un degré éminent, et une sorte de crudité gauloise, de saveur âpre et saine qui procède de Rabelais et de Mathurin



Régnier. Ces deux inspirations sont excellentes en elles-mêmes, mille fois préférables au faux goût, à l'afféterie glaciale de nos modernes comédies de genre; mais il importerait de les familiariser, pour ainsi dire, l'une avec l'autre, d'en faire jaillir une poésie sincère, homogène, où le vieux sel gaulois, répandu d'une main discrète, serait chargé d'assaisonner la calme et douce poésie du foyer domestique : jusqu'ici, M. Émile Augier a négligé ce soin, et les a juxtaposées plutôt qu'unies. Souvent, dans son dialogue, un mot cru, un archaïsme à l'allure naïve et même un peu grossière, heurtent l'imagination et l'oreille au moment où elles viennent d'être doucement bercées par la muse des affections honnêtes et pures; le contraste est blessant, parce que rien n'y prépare, et que ces deux notes, qui pourraient se combiner, forment dissonance.

C'est par une observation plus attentive, par un contact plus sérieux avec le monde, par des efforts plus persévérans pour atteindre enfin à l'invention, que M. Émile Augier pourra se dépouiller de ce que son talent offre de juvénile et d'incomplet. La comédie, il le sait mieux que personne, est l'œuvre la plus difficile qui puisse tenter l'ambition du poète. Pour arriver à ce but suprême, ce n'est pas assez d'avoir à ses ordres un instrument sonore, prêt à exprimer en accens sympathiques ce que l'âme humaine renferme de sentimens nobles et tendres. Ce qui peut suffire pour l'épique, pour la poésie intime, n'est qu'une partie de la poésie dramatique. Il y a, dans *Gabrielle*, des vers d'une exquise fraîcheur, des morceaux vraiment inspirés sur le charme paisible du devoir accompli, sur l'orageuse déception des amours coupables, sur les chastes tendresses des jeunes cœurs, mêlant dans une sorte d'idéal et de serene perspective les pures images de l'épouse, de la mère et de la sœur. Même après les belles strophes des *Harmonies* et des *Feuilles d'automne*, M. Émile Augier a trouvé des accens nouveaux, des idées charmantes, au sujet des enfans, de ces fleurs de la famille, de ces fêtes du foyer, créatures adorées pour qui l'on se consume, et à qui il suffit, pour ne pas être ingrates, de se bien porter et de vivre heureuses. Pourtant, qu'il y prenne garde, ce langage des cœurs aimans et des affections pures, qu'il parle si bien, doit être pour le poète dramatique un moyen et non pas un but; il doit concourir à l'ensemble général, et non former à lui seul un ensemble partiel, étranger aux passions, aux luttes, aux ressorts, aux incidens du drame. Si M. Augier persistait à méconnaître cette vérité, on serait forcé de lui redire que posséder le doigté d'un instrument n'est pas écrire une symphonie.

Quoi qu'il en soit, s'il manque à *Gabrielle* ce qui en eût rendu le succès plus concluant pour le théâtre et pour l'auteur, ces qualités d'achèvement et d'invention, cette fermeté et cette finesse de touche, qui eussent concouru à embellir le triomphe de la vertu; si le spectateur, quelque peu sur ses gardes, au lieu de se sentir simplement édifié, éprouve parfois l'envie de taquiner les bonnes intentions du poète, il n'est pas moins honorable pour M. Augier d'avoir su réussir en dehors des excès d'autrefois et en développant des sentimens irréprochables.

Pendant que la Comédie-Française entre dans cette bonne voie, les théâtres lyriques nous rendent aussi ces récréations exquises auxquelles on sait gré de tout ce qu'elles nous rappellent et de tout ce qu'elles nous font oublier. Le Théâtre-Italien a rencontré une veine heureuse en reprenant *Matilde di Shabran*, opéra de Rossini. Les révolutions musicales, par lesquelles se signale

la mobilité du dilettantisme italien, et qui relèguent aujourd'hui Rossini au nombre des anciens, n'ont jamais eu cours en France : c'est à l'auteur du *Barbier* qu'il faut constamment revenir, lorsqu'on veut ranimer la curiosité publique. L'opéra de *Matilde di Shabran* offrait cet avantage, qu'étant un des premiers que le compositeur ait écrits, et n'ayant pas été chanté en France depuis près de vingt ans, il réunissait, pour son nouvel auditoire, tout le piquant de la nouveauté avec tout le charme du souvenir. Dès les premières mesures, il est facile de reconnaître que Rossini, économe comme la plupart des riches, et n'ayant pas eu à se louer d'abord de l'accueil fait à cette partition, a soigneusement serré dans son écrin ses diamans et ses perles, pour les répandre plus tard sur d'autres ouvrages plus applaudis. C'est ainsi que, dans l'introduction, nous avons reconnu celle de la *Gazza*, dans l'air de Ronconi un passage du duo du *Barbier*, dans le finale quelques-unes des éblouissantes fusées de l'*Italiana in Algieri*. Ces airs de famille ne nuisent en rien à la grâce et au succès de *Matilde*, qui pourrait réclamer d'ailleurs les droits de priorité. Ressembler à une personne aimée, n'est-ce pas déjà paraître aimable?

L'exécution de *Matilde di Shabran* est digne des belles époques du Théâtre-Italien. M. Lucchesi, le nouveau ténor, a une voix souple, agile, étendue, qui manque un peu de timbre et d'éclat, mais qui se prête avec beaucoup d'aisance aux broderies de cette musique. Ronconi est excellent dans le rôle d'un poète gourmand, bavard, râpé et poltron, rôle bouffé où l'artiste réussit merveilleusement, comme toujours, à donner une valeur musicale aux *lazzis* les plus grotesques. M<sup>me</sup> Persiani, dans le rôle de Matilde, a déployé tous les prodiges d'une vocalisation magistrale qui lutte de coquetterie et de finesse avec les mélodies du maître, et fait ressortir, par sa délicate transparence, tout ce que ces mélodies ont de qualités exquisés et brillantes. M<sup>me</sup> Persiani a rencontré une émule digne d'elle dans la personne de M<sup>lle</sup> Véra, jeune débutante, adoptée, dès le premier jour, avec enthousiasme par le public du Théâtre-Italien. Le succès de M<sup>lle</sup> Véra, unanime dans l'*Elisir d'Amore*, a été plus éclatant encore dans le rôle du page de *Matilde di Shabran*. Sa voix est un mezzo soprano plein de fraîcheur et de grâce, qui descend facilement aux notes du contralto. Ce qu'elle excelle à exprimer, ce sont ces nuances, ces demi-teintes qui donnent au chant l'âme et la vie, et à l'aide desquelles la note, au lieu d'avoir une valeur uniforme et un éclat monotone, passe par mille alternatives de clair-obscur et de lumière. Le duo du troisième acte, chanté par M<sup>mes</sup> Persiani et Véra, nous a rappelé ces soirées splendides où Malibran et Sontag se disputaient, dans *Tancredi* ou *Don Juan*, les bravos d'un auditoire transporté, où Rubini et Tamburini, dans le duo de *Mose*, renouvelaient, avec un succès égal, cette joute mélodieuse. Le Théâtre-Italien n'eût-il eu, en cette occasion, que le mérite de nous reporter, par la pensée, vers ces temps heureux où l'esprit pouvait goûter les jouissances et les triomphes de l'art sans craindre un douloureux réveil, ce serait assez pour nous engager à seconder ses efforts par notre empressement et nos suffrages.

A l'Opéra, l'activité et le zèle ne sont pas moindres; après les brillantes représentations de *la Filleule des Fées* et de M<sup>lle</sup> Carlotta Grisi, nous avons assisté le même soir à une pièce nouvelle, *le Fanal*, et à la rentrée de M<sup>me</sup> Fanny Cerreto. *Le Fanal* n'est pas de nature à enrichir beaucoup le répertoire. C'est une

de ces opérettes, telles qu'on en a écrit un peu trop depuis quelques années, et dont tout le mérite consiste à faire attendre patiemment le ballet en vogue. Il n'y a là ni beaucoup d'esprit et de gaieté pour rendre supportable l'absence de mélodie, ni le moindre souffle mélodieux pour qu'on pardonne au manque absolu d'originalité, de verve et d'entrain. Un libretto composé sur une donnée des plus vulgaires, et où le spectateur le plus bienveillant ne saurait trouver un seul moment à s'attendrir ou à sourire, une musique où n'abondent ni les idées, ni les effets, ni le chant, ni la science, telle est cette nouvelle production de MM. Saint-George et Ad. Adam, qui partagera avec les filles sages et les académies de province l'honneur de faire peu parler d'elle.

En revanche, la rentrée de M<sup>me</sup> Fanny Cerrito et de son mari a eu beaucoup d'éclat. On sait que, dans *le Violon du Diable*, M. Saint-Léon déploie le triple talent de chorégraphe, de danseur et de violoniste. Ce n'est pas sa faute, assurément, si *le Violon du Diable* ne réalise pas pour les spectateurs les effets fantastiques des contes d'Hoffmann, et s'il y a dans les allures pacifiques et monodaines de l'Opéra quelque chose qui rend moins effrayante toute cette diablerie. Sans jouer du violon comme Paganini ou Baillot, M. Saint-Léon est un très remarquable virtuose. Quant à sa femme, elle n'a rien perdu de cette danse souple et nerveuse que nous avons applaudie dans *la Fille de Marbre* et dans *la Vivandière*. Moins correcte et moins idéale que Carlotta Grisi, M<sup>me</sup> Cerrito est plus attrayante peut-être, parce qu'elle est plus femme; chez elle, tout le corps participe à l'entraînement et au charme de la danse, et, dans ses évolutions gracieuses ou rapides, on dirait qu'elle obéit à un irrésistible instinct, qu'elle est heureuse d'avance du plaisir qu'elle va causer.

On le voit, les théâtres ont retrouvé depuis quelque temps des vestiges de leur ancienne splendeur. Un peu de calme dans les esprits, un peu de repos à la surface, et l'on sent aussitôt renaître ce goût des plaisirs de l'imagination et de l'art qui survit même à la prospérité publique. Seulement, pour que ce goût se ranime, il faut que les théâtres et les livres sachent répondre à de légitimes exigences, qu'ils offrent à la curiosité et à l'attention, moins complaisantes qu'autrefois, des objets plus dignes de les retenir et de les fixer. Toute œuvre qui satisfait à cette condition est encore sûre de son public et de son succès. Ne voyons-nous pas, en dépit des préoccupations et des circonstances difficiles, M. Thiers poursuivre régulièrement la publication de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et chaque nouveau volume de ce bel ouvrage exciter le même intérêt chez les lecteurs d'élite? Le tome neuvième, que vient de publier M. Thiers, est divisé en trois parties : Baylen, Erfurt, Somo-Sierra. Il retrace ce moment, si remarquable et déjà si décisif, où Napoléon se sentit chanceler sous le coup d'un premier revers, et où, maître encore de toute sa puissance, il fut désormais moins assuré de sa fortune. La défaite de Baylen fut la première manifestation de cette justice providentielle, de cette morale des événements, que le génie retarde quelquefois, mais qu'il n'annule jamais. Le congrès d'Erfurt nous montre l'empereur cherchant à réparer par les prestiges et les fascinations de sa grandeur ce prélude lointain de ses désastres, à éblouir, par une sorte de rayonnement magique, les regards fixés sur son étoile pâissante, à faire croire à l'Europe que peu importait un lieutenant vaincu à qui pouvait se donner des rois pour courtisans. Enfin, l'épisode de Somo-Sierra,

ou plutôt du siège de Saragosse, est la représaille sanglante de Baylen, comme Erfurt en a été la revanche pompense : représaille stérile et fatale sur laquelle planent des présages sinistres, et où l'héroïsme des vaincus efface l'honneur tardif de la victoire.

Il n'existe peut-être pas, dans toute l'histoire de Napoléon, de moment plus digne d'inspirer une haute intelligence arrivée à une double maturité, celle de l'âge et celle qu'apporte aux esprits éminens le contact des événemens et des affaires. Il semble aujourd'hui que, par une suite naturelle de ses prédictions et de ses études, les phases successives de la vie de M. Thiers répondent et s'approprient aux périodes diverses de la grande époque dont il s'est fait l'historien. Jeune, il a raconté, avec l'ardeur et l'enthousiasme de la jeunesse, les débuts éclatans, les juvéniles ivresses, les espérances, les aventures, les tentatives, les folies, les crimes, les gloires de la révolution française. Par une sorte de reconnaissance anticipée pour le succès, de pressentiment de sa propre destinée, il a amnistié les entraînemens révolutionnaires, salué l'esprit nouveau prêt à naître de ces sanglans décombres, pris parti pour les vainqueurs dans ces alternatives et ces luttes des puissances du passé contre les impatiences de l'avenir. Maintenant, son point de vue n'est plus le même : son passage au gouvernement, non moins que le paroxysme de février, lui a révélé tout ce qu'il y a de réparateur et de salutaire dans les idées d'ordre et de pouvoir; puis, de ces idées pratiques, immédiates, passant, avec la facilité des esprits supérieurs, aux idées générales, aux grandes lignes de la morale historique et humaine, il a puisé dans ces fécondes et douloureuses épreuves une notion toujours plus précise, un sentiment toujours plus sincère du bien et du mal, du paradoxe et du vrai. C'est dans cet instant de résipiscence que M. Thiers s'est trouvé appelé à juger en historien et en moraliste le prodigieux conquérant dont la grandeur et le génie l'émeuvent encore, mais ne l'éblouissent plus. Cette œuvre d'équité, où les témoignages de la conscience s'accordent avec les arrêts de l'histoire, ne pouvait arriver, pour M. Thiers, à une heure plus opportune : c'est à la fois de la justice et de l'à-propos.

Aussi, quelle différence de l'impartialité qui se révèle dans ces nouveaux récits de M. Thiers avec celle que l'on rencontrait dans son premier ouvrage! Celle-là touchait presque au fatalisme, au matérialisme historique; elle consistait à se raidir contre l'attendrissement ou l'indignation en présence d'incomparables douleurs et d'inexcusables crimes, à ne voir que l'éclat ou l'utilité du résultat dans l'horreur sanglante des moyens. Aujourd'hui, M. Thiers a cette austérité calme et lumineuse, ce coup d'œil net et sévère qui caractérise l'historien véritable, résumant dans une sentence définitive les pièces d'un grand procès plaidé par les passions contemporaines et jugé par la postérité. En face des actes de trahison et de mauvaise foi qui firent de cette funeste guerre d'Espagne le point de départ de tous les désastres de l'empire, M. Thiers ne se laisse ni fléchir ni séduire. Il a des accens sérieux et vrais, expression de la conscience publique, et lui, qui autrefois atténuait les crimes, n'atténue plus même les fautes. Il est facile de comprendre ce qu'une telle équité, une telle sagesse, ajoutent encore de solidité magistrale à cette méthode historique déjà si nette et si lucide, à ce style égal et transparent, où éclate la pensée même avec tout son mouvement et toute sa justesse.



C'est encore un esprit d'une netteté bien remarquable, d'une distinction bien exquise que M. Vitet. Si nous n'étions à une époque où se déconcertent et se brisent les hiérarchies et les traditions de l'art, ne pourrait-on pas dire que cet écrivain si sobre, d'une mesure si parfaite, conduisant ses œuvres trop rares à un si haut point d'achèvement et de précision, est aujourd'hui un maître dans l'ancienne acception du mot, maître dans l'art d'écrire comme de juger ce qui s'écrit? Hélas! à cette idée de maître répond celle de disciple, et où seraient les disciples aujourd'hui? Le théâtre moderne a-t-il su féconder ce large sillon que lui ouvraient, il y a vingt ans, les hommes comme M. Vitet, rompant enfin la monotonie traditionnelle de l'histoire philosophique et de la tragédie historique, et faisant circuler, dans leurs tableaux, leurs récits ou leurs dialogues, le souffle même, le mouvement, la vie de toute une époque? Qui a su profiter de cet art, si nouveau pour notre théâtre, de ciseler, de mettre en saillie et en relief les divers personnages d'un drame, au lieu de les jeter dans ce moule uniforme où se ressemblent tous les caractères et tous les temps? C'est encore à ce moment si riche d'espérances, d'essais et d'aventures, qu'il faut remonter pour trouver des noms et des œuvres qui ne prétendaient alors qu'indiquer la route, et qui se trouvent aujourd'hui avoir été seuls à la parcourir. On n'a pas oublié les *Scènes de la Ligue* que publia M. Vitet vers 1828, et où s'alliaient, avec tant de bonheur, les mérites du drame et ceux de l'histoire. Il vient de donner à ce beau travail, non pas une suite, mais plutôt une introduction, puisque le sujet des *États d'Orléans* précède d'environ vingt années la journée des barricades et les états de Blois. Nous n'avons pas à apprendre aux lecteurs de la *Revue* tout ce que les *États d'Orléans* renferment de qualités éminentes; nous n'avons pas à leur faire apprécier la supériorité de cette méthode qui arrive à la vérité historique par la peinture fidèle des personnages, faisant ainsi de l'étude même du cœur humain l'instrument de ses déductions et de ses découvertes. Marie Stuart, Catherine, François de Guise, Antoine de Bourbon, le prince de Condé, le cardinal de Lorraine, vivent et respirent dans ces pages, commentant, expliquant par leurs actes, leur langage, le jeu de leurs passions, de leurs caractères, les événemens auxquels ils concourent. Tandis que les diverses écoles ou coteries littéraires, puisant tour à tour dans le moyen-âge et dans l'antiquité, recourant successivement à l'archaïsme et au gothique, n'ont su se servir de la couleur locale que pour cacher la faiblesse ou la puérilité de leurs œuvres, et n'ont employé le justaucorps ou la tunique, le pourpoint ou la chlamyde que pour revêtir un mannequin, M. Vitet, au contraire, fait poser l'homme devant lui, qu'il s'appelle Guise ou Condé, Bourbon ou Montmorency, et chaque parole ou chaque action de cet homme l'aide à nous révéler le sens des événemens, la logique des faits, la vraie couleur du temps, les vrais enseignemens de l'histoire.

Nous le répétons, quelles que soient nos inquiétudes et nos alarmes, visibles ou latentes, immédiates ou ajournées, il est heureux et honorable pour ce temps-ci que des œuvres de cette valeur puissent s'y produire, et y rencontrent encore des lecteurs attentifs, des sympathies sérieuses. M. Vitet, dans sa préface, nous dit, avec une modération mêlée de quelque malice, qu'après février il éprouva le besoin de détourner les yeux de notre temps, de chercher en arrière d'autres pensées, le commerce d'autres hommes, et que c'est de ce tra-

vail rétrospectif que sont sortis *les États d'Orléans*. S'il n'y a pas lieu de se féliciter de la circonstance à laquelle on doit la publication de ce livre, il sied au moins de remercier l'homme qui a eu le courage de profiter, pour l'écrire, d'un moment où il était si facile de se laisser abattre. Les esprits de premier ordre, ceux qui, par leur clarté et leur rectitude, ont une place marquée dans la politique en même temps qu'ils conservent un côté artiste, une physionomie littéraire acquise par la direction primitive de leurs études, ont à se préserver d'un double écueil, à éviter deux extrêmes également fâcheux. Si la pratique et le mouvement des affaires les absorbent en entier, s'ils abdiquent, pour cette nouvelle carrière, le rôle que leur assignaient leurs précédentes aptitudes dans l'ensemble des ouvrages de l'esprit, de l'éducation intellectuelle de leur temps, ils laissent une lacune; ils cèdent le pas aux aventuriers de la littérature; ils livrent ou gaspillent, pour leur part, le dépôt des saines traditions de la pensée et du goût. Si, au contraire, en dépit des austères leçons de la vie publique et des rudes spectacles de notre époque, ils s'obstinent à rester trop artistes, trop littérateurs, il est à craindre que leur rôle, d'abord brillant, ne devienne à la longue un peu frivole, qu'un peu de puérité tardive ne se mêle à ce culte exclusif et absolu de l'art, qu'on n'accuse leur talent, leurs prétentions et leurs allures, de rester plus jeunes que leur âge. Quelques-uns seulement, les plus éclairés et les plus sages, s'étudient à distribuer, à partager l'emploi de leurs facultés diverses, de manière à faire de leurs travaux littéraires les commentaires de leur vie publique, à compléter tour à tour l'écrivain par l'homme et l'homme par l'écrivain. Cette exquise mesure, cette féconde alliance, profitables en tous temps, sont surtout nécessaires dans ces époques orageuses et troublées, où les esprits d'élite n'ont pas trop de tous leurs moyens d'initiative et d'influence pour amoindrir les secousses et éclairer les ténèbres, où le livre doit agir comme le fait, le fait instruire; comme le livre. Ce double enseignement, littéraire ou pratique, idéal ou visible, est la propagande des hommes supérieurs et des honnêtes gens; la gloire des uns est de l'accomplir par leurs actions et leurs ouvrages; l'honneur des autres est de le seconder par leur déférence et leurs sympathies.

ARMAND DE PONTMARTIN.

---

## LE QUINZE DÉCEMBRE.

---

Par l'ennui chassé de ma chambre,  
J'errais le long du boulevard :  
Il faisait un temps de décembre,  
Vend froid, fine pluie et brouillard;

Et là je vis, spectacle étrange,  
Échappés du sombre séjour,  
Sous la bruine et dans la fange,  
Passer des spectres en plein jour.

Pourtant c'est la nuit que les ombres,  
Par un clair de lune allemand,  
Dans les vieilles tours en décombres,  
Reviennent ordinairement;

C'est la nuit que les elfes sortent  
Avec leur robe humide au bord,  
Et sous les nénuphars emportent  
Leur valseur de fatigue mort;

C'est la nuit qu'a lieu la revue  
Dans la ballade de Sedlitz,  
Où l'Empereur, ombre entrevue,  
Compte les ombres d'Austerlitz.

Mais des spectres près du Gymnase,  
A deux pas des Variétés,  
Sans brume ou linceul qui les gaze,  
Des spectres mouillés et crottés!

Avec ses dents jaunes de tartre,  
Son crâne de mousse verdi,

A Paris, boulevard Montmartre,  
Mob se montrant en plein midi !

La chose vaut qu'on la regarde;  
Vrais fantômes de vieux grognards,  
En uniforme de l'ex-garde,  
Avec deux ombres de hussards !

On eût dit la lithographie  
Où, dessinés par un rayon,  
Les morts que Raiffet déifie  
Passent, criant : Napoléon !

Ce n'étaient pas les morts qu'éveille  
Le son du nocturne tambour,  
Mais bien quelques *vieux de la vieille*  
Qui célébraient le grand retour.

Depuis la suprême bataille,  
L'un a maigri, l'autre a grossi;  
L'habit jadis fait à leur taille  
Est trop grand ou trop rétréci.

Nobles lambeaux, défroque épique,  
Saints haillons qu'étoile une croix,  
Dans leur ridicule héroïque,  
Plus beaux que des manteaux de rois !

Un plumet énervé palpite  
Sur leur kollbach fauve et pelé;  
Près des trous de balle, la mite  
A rongé leur dolman criblé.

Leur culotte de peau trop large  
Fait mille plis sur leur fémur;  
Leur sabre rouillé, lourde charge,  
Embarrasse leur pied peu sûr;

Ou bien un embonpoint grotesque,  
Avec grand'peine boutonné,  
Fait un poussah dont on rit presque  
Du vieux héros tout chevronné.

Ne les raillez pas, camarade;  
Saluez plutôt chapeau bas  
Ces Achilles d'une Hiade  
Qu'Homère n'inventerait pas.



Respectez leur tête chenue !  
Sur leur front par vingt cieux bronzé,  
La cicatrice continue  
Le sillon que l'âge a creusé.

Leur peau bizarrement noircie  
Dit l'Égypte aux soleils brûlans,  
Et les neiges de la Russie  
Poudrent encor leurs cheveux blancs.

Si leurs mains tremblent, c'est sans doute  
Du froid de la Bérésina;  
Et s'ils boitent, c'est que la route  
Est longue du Caire à Wilna.

S'ils sont perclus, c'est qu'à la guerre  
Les drapeaux étaient leurs seuls draps;  
Et si leur manche ne va guère,  
C'est qu'un boulet a pris leur bras.

Ne nous moquons pas de ces hommes  
Qu'en riant le gamin poursuit;  
Ils furent le jour dont nous sommes  
Le soir et peut-être la nuit.

Quand on oublie, ils se souviennent !  
Lancier rouge et grenadier bleu,  
Au pied de la colonne, ils viennent  
Comme à l'autel de leur seul dieu.

Là, fiers de leur longue souffrance,  
Reconnaissans des maux subis,  
Ils sentent le cœur de la France  
Battre sous leurs pauvres habits.

Aussi les pleurs trempent le rire  
En voyant ce saint carnaval,  
Cette mascarade d'empire  
Passer comme un matin de bal,

Et l'aigle de la grande armée  
Dans le ciel qu'emplit son essor,  
Du fond d'une gloire enflammée,  
Étend sur eux ses ailes d'or !

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 décembre 1849.

Combien avons-nous déjà eu de républiques depuis le 24 février? Nous avons eu d'abord la république du 24 février, nous avons eu ensuite celle du 4 mai, et nous avons trouvé fort bon que la république du 4 mai, c'est-à-dire celle de l'assemblée constituante, remplaçât celle du gouvernement provisoire; mais la république du 4 mai est déjà elle-même bien arriérée, et M. Ségur d'Aguesseau se donne trop de peine, selon nous, pour en raviver le souvenir. La république du 4 mai a été excellente relativement à celle du 24 février; c'est là toute sa gloire, et cela ne suffit pas pour vivre dans l'histoire ou dans le temps présent. Dans le temps présent, en effet, elle a déjà été remplacée par la république du 10 décembre, qui fut, nous ne pouvons pas en disconvenir, un grand échec à la république du 24 février et même à celle du 4 mai. Nous serions tentés de croire que la république du 10 décembre a elle-même été remplacée par celle du 31 octobre. Jusqu'ici, cependant, le 31 octobre a eu les allures d'un plan de gouvernement plutôt qu'il n'a été un gouvernement nouveau.

Ces diverses républiques n'ont pas seulement leur date dans l'histoire de nos deux dernières années, elles ont aussi, pour ainsi dire, leur place dans le pays. Nous nous croyons un pays très uniforme, très centralisé, et nous le sommes assurément. Cependant la diversité commence à s'introduire dans le pays; est-ce un bien? est-ce un mal? Je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, il y a des communes en France qui en sont encore à la république du 24 février, et je les plains; il y en a qui en sont à la république du 4 mai; d'autres peut-être en sont déjà à la république de l'avenir, à celle dont nous ne savons encore ni la date ni la nature. Les désordres qui résultent ou qui peuvent résulter de

cette diversité de situations doivent attirer l'attention du gouvernement et la vigilance de l'administration. A Montpellier, un sergent de ville est lâchement assassiné par les chanteurs de la démagogie. A Céret, il était resté un débris des proconsuls du gouvernement provisoire, un sous-préfet qui croyait encore à la résurrection possible de 1848. L'administration supérieure l'a révoqué. Là-dessus, protestations, c'est-à-dire cris, rassemblements et quasi-émeute de la démagogie, qui ne veut pas croire à sa défaite. Ailleurs, le maire s'est fait le pacha de la commune, et ce pacha a aboli de son autorité privée l'exercice du culte catholique : il y a des endroits où un petit directoire gouverne le village comme les triumvirs gouvernaient Rome; les avanies remplacent les proscriptions. Dans ces communes bienheureuses, on attend avec impatience l'avènement d'un nouveau 24 février à Paris, et en attendant, on conserve les traditions de l'ancien. C'est là que le 13 juin était su d'avance, et que les autorités, intimidées ou complices, n'osaient pas ou ne voulaient pas répéter les paroles du télégraphe, qui annonçait la défaite de la démagogie.

Si nous citons tous ces faits isolés, quoique nous en omettions quelques-uns qui sont tristement significatifs, ce n'est pas que nous voulions effrayer le pays : nous voulons seulement lui montrer que les adversaires de l'ordre social sont partout répandus et partout disposés à dresser leurs embuscades. Nous avons vaincu le corps d'armée, mais nous avons affaire aux guérillas. Nous sommes maîtres, si nous savons rester unis, des grandes villes et des centres principaux; mais la démagogie a encore je ne sais combien de petits champs d'asile d'où ses bandes sont prêtes à s'élancer sur le pays.

Veut-on un exemple de cette puissance de la démagogie dans les petits centres de population? voyez ce qui s'est passé dans le barreau de Paris et dans les barreaux de province. A Paris, le conseil de discipline de l'ordre des avocats n'a pas hésité à citer à sa barre les défenseurs qui, devant la haute cour de Versailles, avaient proclamé le droit de l'insurrection, et qui s'étaient prétendus opprimés, parce qu'il ne leur était pas permis d'être factieux. M. Crémieux lui-même, le ministre de la justice de février et le membre du gouvernement provisoire, un ancien dictateur, a été réprimandé comme un simple stagiaire par le conseil de discipline. Les avocats des barreaux de province, M. Michel de Bourges, le promoteur de la théorie de l'insurrection permanente, M. Thouret de Toulon, n'ont été ni réprimandés ni avertis par les conseils de discipline de leurs barreaux. Cela veut dire qu'il n'y a plus de grands seigneurs de février qu'en province et dans les petites villes. La démagogie a fui du centre vers les extrémités, mais elle est toujours prête à raccourir des extrémités vers le centre, si nous ne faisons pas bonne garde au centre, et si nous n'employons pas toutes les forces de l'administration et de la justice à la chasser des postes qu'elle conserve encore.

C'est là l'action que nous demandons au gouvernement. Le message du 31 octobre a promis des actions plutôt que des paroles. Les actes décisifs et éclatans sont difficiles, quelque bonne volonté qu'on ait d'en faire. Que restait-il donc? L'action quotidienne de l'administration, la lutte assidue et vigilante. Sous ce rapport, nous n'avons pas entendu dire que le ministère du 31 octobre se soit encore trouvé en défaut. Les circulaires des divers ministres ont montré l'allure qu'ils voulaient que prit partout l'administration. Les me-

sures de répression qu'ont adoptées les préfets ont été approuvées et encouragées par le ministre de l'intérieur. Ce soin de l'administration suffit-il à la tâche d'un gouvernement? Nous serions tentés de répondre oui dans le moment présent. Gouverner, selon quelques personnes, c'est imprimer au pays une direction; c'est lui faire une destinée. Or, on nous a fait ou voulu faire tant de destinées diverses depuis deux ans, on nous a imprimé ou voulu imprimer tant de directions contraires, que nous ne serions pas fâchés qu'on laissât le pays se reposer un peu de tant d'essais de gouvernemens, et que l'on se contentât de l'administrer avec sagesse et avec fermeté. Il se ferait alors son sort à lui tout seul, comme se le font en général et comme doivent se le faire les sociétés modernes. Le gouvernement dans nos grands états modernes est la plus petite partie de l'activité de la société. La plus grande et la plus décisive portion de cette activité est en dehors du gouvernement; elle est dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture, dans les arts, dans les lettres, toutes choses qui, pour bien aller, n'ont besoin que d'un point, c'est que le gouvernement ne se mêle pas de leurs affaires, soit pour les diriger, soit pour les contrarier. Tous ces grands élémens de l'activité sociale ne demandent au gouvernement que de faire une bonne police et de maintenir l'ordre. Ils se chargent du reste.

Pendant que le gouvernement continue à veiller au maintien du bon ordre et aide ainsi de la manière la plus efficace à la convalescence de la société, l'assemblée législative, en dépit des agitations convulsives de la montagne, fait de bonnes lois ou défait les mauvaises, ce qui est le grand point. Nous voulons parler ici du rétablissement de l'impôt sur les boissons. C'est, selon nous, le plus grand fait politique de la dernière quinzaine.

418 voix contre 241 ont décidé le maintien de l'impôt des boissons. On nous permettra de revenir sur cette discussion mémorable, et de chercher à faire ressortir quelques-unes des vérités qu'elle a mises en lumière. Nous vivons dans un temps où il ne faut pas se lasser de répéter les vérités utiles, et il n'y en a pas de plus importantes, en ce moment, que celles qui tendent à démontrer l'extravagance de la plupart des attaques dirigées contre notre système d'impôts.

On sait que la taxe sur les boissons remonte, en France, aux temps de l'ancienne monarchie. Perçue à l'aide de moyens vexatoires, les seuls que connût alors une fiscalité peu habile et peu scrupuleuse, elle a excité dans l'origine de justes plaintes qui sont peut-être encore la principale cause de son impopularité dans quelques-unes de nos provinces. Les lois et l'expérience administrative ont cependant corrigé peu à peu les abus de la perception. En dernier lieu, la restauration, puis le gouvernement de juillet, ont établi l'impôt sur les bases qui sont actuellement en vigueur, et que tout le monde connaît. Aucune quantité de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., ne peut être déplacée sans une *déclaration* expresse. Cette formalité est la base du système en ce qu'elle assure le recouvrement des droits à chaque mouvement de la matière imposable. Les droits sont de plusieurs sortes. Il y a, premièrement, le droit de *circulation*, qui se perçoit lors de l'enlèvement des quantités destinées à la consommation intérieure du pays. Ce droit varie, pour les vins, d'après un tarif qui se divise en quatre classes, selon le prix de vente en détail dans chaque départe-



tement. Les propriétaires récoltans sont exempts de ce droit pour les vins qu'ils consomment dans le rayon fixé par la loi; ils ont seulement à acquitter, pour chaque transport, un droit d'expédition de 25 centimes. Après le droit de circulation vient le droit *d'entrée*, qui se perçoit à l'entrée dans les communes ayant quatre mille âmes et plus. Ce droit est également réglé d'après une classification des départemens et en outre d'après le chiffre de la population des villes. En troisième lieu, il y a le droit de *détail*, qui se perçoit sur les débitans après la vente. Ce droit est de 10 pour 100. Comme il faut une surveillance rigoureuse pour en assurer la perception, les débitans sont continuellement soumis aux visites des employés de la régie, qui inscrivent en compte les quantités reçues et les quantités vendues. Toutefois, la loi donne aux débitans la faculté de se soustraire à l'exercice, soit en souscrivant un abonnement, soit en payant, à l'arrivée, une taxe de consommation. Enfin, il y a le droit de *licence*, taxe prélevée sur le commerce des boissons, et qui n'a qu'une importance secondaire dans le débat.

Tel est le système général de l'impôt. Maintenant, pour apprécier les attaques qui sont dirigées contre cet impôt, voyons les faits.

Parlons d'abord des producteurs. A entendre M. Mauguin, le seul habile défenseur de l'agitation vinicole, les producteurs sont écrasés, ruinés par la législation sur les boissons. Que répondent les documens officiels? Nous ouvrons l'excellent rapport de M. Bocher, et nous y voyons que la culture de la vigne n'a pas cessé de s'étendre depuis un demi-siècle. En 1788, le nombre d'hectares consacrés à la vigne était de 1,555,400; en 1830, il était de 4,993,300; il est aujourd'hui de 2,137,000, et la production s'est naturellement accrue en proportion de la culture. Voilà, certes, des chiffres qui parlent d'eux-mêmes, et l'on a beau être un homme fort spirituel, c'est une tâche bien difficile d'avoir à démontrer, devant un auditoire sérieux, qu'une industrie qui double ses profits en cinquante ans est une industrie qui souffre, et qu'une législation sous l'empire de laquelle la propriété vinicole a augmenté de 300,000 hectares depuis vingt ans est une législation ruineuse pour les propriétaires de vignes.

Sans doute, il y a des producteurs qui se ruinent, il y a des localités qui souffrent, personne ne dit le contraire; mais ces souffrances, d'où viennent-elles? Est-ce la faute de l'impôt si toutes les années ne se ressemblent pas, si les récoltes sont variables, si les temps d'abondance sont suivis de temps de disette, et s'il en résulte des variations fréquentes dans les prix, source de mécomptes pour les propriétaires de vignes? Il y a de la loterie dans le revenu de toutes les propriétés. La terre donne tantôt plus et tantôt moins, les maisons urbaines tantôt se louent bien et tantôt se louent mal; mais nous avouons volontiers que de toutes les productions de la terre la vigne est la plus capricieuse: tantôt grande fécondité et bonne qualité, tantôt petite quantité et mauvaise qualité; rarement les vendanges se ressemblent, et c'est ce qui fait qu'il y a plus de loterie dans le revenu des vignobles que dans celui des autres propriétés rurales. Cependant ne croyez pas que le propriétaire de vignes règle sa dépense sur le revenu moyen de la vigne: non, il est tenté de prendre pour taux de son revenu le profit des belles années, et cela est si vrai, que même le langage des vigneron se conforme à ce penchant naturel du cœur humain.

Quand on dit qu'on aura *année* entière, cela veut dire grande abondance; demi-année ne veut dire qu'une récolte médiocre. C'est ainsi que toujours, en dépit de l'expérience, nous prenons le bien pour la règle et le mal pour l'exception. Une terre a beau accroître ses productions, son propriétaire accroît encore plus ses besoins et ses dépenses. Il en est, il en a été des propriétaires de vignes comme des colons. Il s'est fait dans les vignes de grandes fortunes; mais il y a eu encore plus de luxe que de richesse. De là il est arrivé que lorsque la terre a moins donné et qu'on n'a plus eu le gros lot à la loterie, on s'est trouvé fort mal à l'aise. On avait pris pour un revenu ce qui n'est, pour ainsi dire, qu'un commerce.

Une fois la gêne arrivée, beaucoup de propriétaires de vignes ont cherché à qui s'en prendre, et, ne voulant pas s'en prendre à eux-mêmes, ils s'en sont pris à l'état, c'est-à-dire à l'impôt.

A entendre les producteurs, on croirait qu'ils supportent à eux seuls tout le poids de l'impôt. Or, voici quelle est leur situation. D'abord, ils sont exempts de droits pour toutes les quantités qu'ils vendent à l'étranger, et cela monte à une valeur annuelle de 90 millions. Puis, ils consomment en franchise une partie des boissons qu'ils récoltent. Ils ne sont assujétis au droit d'entrée que dans les villes de quatre mille âmes ou plus.

Il n'est donc pas juste de dire que les propriétaires de vignes sont écrasés par l'impôt des boissons. Ils prétendent, il est vrai, qu'ils sont doublement lésés, d'abord par les droits qui les frappent directement, ensuite par ceux qui pèsent sur les consommateurs, et qui, par l'excès de leur poids, réagissent sur la production elle-même. Examinons si ce reproche est fondé, et voyons quelle est la situation des consommateurs.

Les documens officiels nous disent que, sur la population totale de la France, qui est de trente-cinq millions, les cinq sixièmes habitent des communes au-dessous de quatre mille âmes. Voilà déjà trente millions de contribuables qui ne sont pas assujétis au droit d'entrée, et, sur ces trente millions, il y en a douze qui consomment en franchise les produits de leurs récoltes, et dix-huit qui ne paient pour leur consommation qu'un droit minime, dont la moyenne générale est évaluée à un centime par litre. Il n'y a donc que cinq millions de contribuables qui supportent avec le droit de circulation le droit d'entrée, et la moyenne de ces deux droits réunis s'élève pour eux à 3 centimes et demi.

Telle est la situation des consommateurs. Nous raisonnons toutefois, jusqu'ici, sans parler du droit de détail, celui qui se perçoit sur les ventes faites par les débitans. Tout le monde, malheureusement, ne peut pas avoir sa vigne, faire sa vendange chez soi, ou s'approvisionner chez le propriétaire ou le marchand en gros. Une partie des contribuables va donc au cabaret. Or, voici ce qui en résulte, toujours d'après les chiffres officiels. D'abord, nous venons de voir que douze millions de propriétaires récoltent leur vin chez eux : ceux-là, assurément, ne vont au cabaret que s'ils le veulent absolument, et on peut croire, pour leur honneur, qu'ils n'abusent pas de cette faculté. Quant aux vingt-trois millions de contribuables qui ne récoltent pas, il faut faire à leur égard une distinction. Sur ces vingt-trois millions, il y en a dix-huit qui habitent les petites communes affranchies du droit d'entrée; pour ceux-là, le droit

de détail ajoute au prix du vin une moyenne de 5 centimes par litre. Quant aux cinq millions qui habitent les grands centres, le droit de détail ajouté au droit d'entrée s'élève pour eux à un maximum de 7 centimes et demi.

Voilà les victimes que fait le droit de détail : 5 centimes par litre pour ceux qui vont au cabaret dans les campagnes, 7 centimes et demi pour ceux qui vont aux cabarets des villes.

Cependant, parmi ces victimes, on nous permettra de signaler une différence. Les consommateurs de cabaret n'ont pas tous droit aux mêmes sympathies. Qu'on s'apitoie sur le compte de ceux qui ne vont chez le débitant que pour y prendre leur approvisionnement domestique, rien de mieux : ceux-là, en effet, méritent que leur position soit allégée, et le sentiment de l'assemblée a été unanime à cet égard; mais elle n'a pas eu, à beaucoup près, les mêmes ménagemens envers cette autre classe beaucoup moins intéressante de contribuables qui ne vont au cabaret que pour y laisser leur bourse et leur raison. Ceux-là, il faut en convenir, ont trouvé dans la majorité peu de sympathies; elle a résisté sur ce point à toutes les séductions. Ni la logique de M. Grévy, ni les bons mots de M. Antony Thouret, ni la sensibilité de M. Jules Favre ou de M. Mathieu de la Drôme, n'ont pu l'émouvoir le moins du monde. Au contraire, elle a écouté avec une satisfaction non équivoque, au milieu des interruptions violentes de la montagne, un discours très sensé et très courageux de M. de Charrency, qui n'a pas craint de flétrir en termes énergiques la clientèle oisive des cabarets, cette plaie honteuse, cette source de dégradation et de misère, où le socialisme recrute ses adhérens, et où les ennemis de l'ordre sont toujours sûrs de trouver leur armée un jour d'émeute. Si l'impôt qui pèse sur cette classe de consommateurs est relativement un peu lourd, loin de s'en plaindre, il faudrait au contraire s'en féliciter, et applaudir à la sagesse et à la moralité de la loi, car cette rigueur de l'impôt serait le seul moyen de réprimer ou de contenir un vice qui répand la corruption dans le pays.

Les consommateurs, on le voit, n'ont pas beaucoup à se plaindre de l'impôt des boissons. Sauf l'exception que nous avons indiquée, et qui sera certainement l'objet d'une modification prochaine, on ne peut dire que l'impôt soit un fardeau intolérable pour eux. Qui donc est en droit de se plaindre? Est-ce le débitant? Un mot suffit pour répondre à toutes les déclamations sans cesse renouvelées à propos de l'exercice : c'est que la loi donne aux détaillans la faculté de s'en affranchir. Si donc il y en a qui se soumettent à l'exercice, c'est qu'ils le veulent. D'ailleurs, l'exercice est le sort commun de beaucoup d'autres industries. C'est un moyen que le fisc est forcé d'employer, dans l'intérêt même du principe d'égalité; car, si la perception d'un impôt n'était pas l'objet d'une surveillance sévère à l'égard d'une certaine classe de contribuables, toutes les autres seraient en droit de réclamer. Aussi l'exercice est-il en usage chez presque tous les peuples de l'Europe. Il est vingt fois plus rigoureux en Angleterre qu'en France. Les économistes de la montagne savent bien, du reste, que c'est un moyen dont il est difficile de se passer, puisqu'ils en font la base de leur projet d'impôt sur le revenu. Comme l'a fait remarquer M. de Montalembert, pour soustraire trois cent mille cabaretiers à un exercice qu'ils disent intolérable, ils ne trouvent rien de mieux que de soumettre trente-cinq millions de Français à l'exercice!

Si l'impôt des boissons est parfaitement tolérable pour les consommateurs aussi bien que pour les producteurs, s'il n'offre que des inconvéniens faciles à corriger, s'il n'est vexatoire pour personne, ou du moins s'il ne l'est en réalité que pour le vice et pour la fraude, pourquoi donc le supprimerait-on? Parce qu'il n'est pas proportionnel, vous dira M. Grévy, et qu'en cela il est contraire à la constitution! En effet, la constitution de 1848, à l'article 15, proclame en principe la proportionnalité de l'impôt; mais la constitution ne déclare-t-elle pas également, à l'article 17, qu'il y aura des impôts indirects? Or, comment voulez-vous que des impôts indirects puissent être proportionnels? Comment une taxe sur le tabac, sur le sucre, sur la poudre, pourrait-elle être mesurée aux facultés de celui qui la paie? Évidemment cela n'est pas possible, et il faut bien reconnaître que la constitution s'est contredite elle-même, en autorisant d'un côté ce qu'elle semble avoir interdit de l'autre.

Remarquons ici, en passant, une analogie qui devrait recommander les taxes indirectes aux économistes de la montagne. M. Louis Blanc aurait voulu que le salaire fût proportionnel, non pas au travail, mais aux besoins des travailleurs. Eh bien! les taxes indirectes sont proportionnelles, non pas à la fortune, mais aux besoins et aux goûts des contribuables. J'ai plus soif, ma part contributive dans l'impôt des boissons sera plus forte; j'ai besoin d'alimens plus salés, je paierai plus à la gabelle; plus sucrés, je paierai plus forte part dans l'impôt des sucres. Seulement la proportionnalité des taxes aux besoins a cela de bon, qu'elle modère les besoins et réprime les appétits; tandis que la proportionnalité des salaires aux besoins excite les besoins et développe les appétits.

Du reste, ceux qui réclament si vivement en faveur de la proportionnalité de l'impôt du revenu connaissent-ils bien la valeur réelle de ce principe? Ayons le courage de le dire, puisque aussi bien, au temps où nous sommes, nous ne savons à quoi servirait d'entretenir des illusions sur ce point, pas plus que sur tout autre; avouons-le donc franchement, la proportionnalité de l'impôt est une chimère. C'est l'idéal que poursuivent les philosophes dans les académies des sciences morales et politiques; c'est une promesse fallacieuse que l'esprit de parti adresse à la foule; c'est une espérance que les bons gouvernemens inscrivent dans les lois, mais ce n'est point la vérité. L'exacte vérité, il faut bien le dire, c'est qu'il n'est pas dans la nature des sociétés, même les plus régulières, d'offrir, par leur organisation administrative et politique, des moyens d'action assez puissans, des procédés assez sûrs, pour établir d'une manière absolue dans la pratique ce principe de proportionnalité contributive que tous les gouvernemens sages s'accordent cependant à regarder comme un devoir d'humanité et de justice. Tout ce qu'on peut faire à cet égard, c'est de se rapprocher autant que possible du but, sans espoir de l'atteindre. Voyez notre contribution foncière, qui passe communément pour être une contribution proportionnelle. Où en est l'opération du cadastre? Quand arrivera-t-on à la péremption de l'impôt? Comment fera-t-on pour effacer, soit dans les droits d'enregistrement, soit ailleurs, les inégalités de plusieurs sortes qui frappent certaines classes de contribuables? L'expérience démontre que l'on n'y arrivera pas. L'expérience démontre aussi que l'on ferait une insigne folie de condamner, à cause de ces défauts inévitables, mais secondaires, tout notre régime

d'impôts directs et indirects, et que, de tous les systèmes que l'on tenterait de lui substituer, le plus dangereux et le plus impraticable serait celui de l'impôt unique. En effet, il n'est pas besoin d'être un profond financier pour comprendre que le système de l'impôt unique appartient à l'enfance des sociétés, et qu'il ne saurait convenir aux états modernes. Le propre des sociétés modernes est de demander beaucoup à leurs gouvernemens, et ceux-ci, à leur tour, sont bien forcés de demander à leurs administrés beaucoup d'argent. Or, si cet argent était demandé en bloc, sous la forme d'une contribution unique, il est évident que ce serait une exigence intolérable. La cote du percepteur soulèverait partout mille résistances. Pour aborder plus sûrement le contribuable, qu'a-t-on fait? On a imaginé d'établir, au lieu d'une seule et même taxe, plusieurs taxes différentes, qui, s'appliquant à la propriété foncière, à l'industrie, au capital, à la fortune mobilière, se confondant pour la plupart avec la valeur vénale des choses, et n'ayant toutes séparément qu'un poids modéré, viennent s'imposer au contribuable pour ainsi dire à son insu, ou ne le frappent que d'une manière insensible. Tel est le système qui résulte du mélange habile de l'impôt direct avec les impôts de consommation, et qui consiste, pour tout dire, à puiser un peu, et le plus souvent possible, dans le plus grand nombre de bourses, en prenant soin de cacher autant qu'on le peut la main du fisc. Ce système n'a sans doute pas la brutale simplicité ni la radicale franchise de l'impôt unique; mais il a du moins le mérite d'avoir fait prospérer la France pendant trente ans.

La montagne, on le pense bien, avait toute autre chose à faire, dans cette discussion, que de répondre aux preuves authentiques, aux chiffres péremptoires des documens officiels. Pour elle, l'intérêt du débat n'était point dans l'examen sérieux d'une question économique. Que l'impôt des boissons fût proportionnel ou non, qu'il fût bien ou mal réparti, qu'il fût ou non un fardeau trop lourd pour telle ou telle classe de contribuables, qu'il y eût ou non des changemens à y faire, soit dans les tarifs, soit dans le mode de perception : ce n'était pas là, au fond, ce qui importait le plus aux représentans de l'idée de février. Pour ceux-là, sachons-le bien, la discussion de l'impôt des boissons n'était qu'une nouvelle forme d'attaque contre la société. Supposez, en effet, que l'impôt des boissons eût été supprimé, qu'arrivait-il? Tout notre édifice financier s'écroulait. Après la taxe des boissons, il eût fallu sacrifier tous les octrois des villes, puis toutes les contributions indirectes; pas une seule taxe de consommation ne serait restée inscrite au budget des recettes. C'était un vide de plusieurs centaines de millions qu'il eût fallu combler; mais comment? Aurait-on pris le système de la taxe unique sur le capital ou sur le revenu? C'était un bouleversement dans le régime économique de la France. Aurait-on supprimé, comme le voudrait M. Bastiat, tout ou partie du budget des dépenses? C'était la décentralisation à l'infini, la destitution du gouvernement, c'est-à-dire une révolution nouvelle. Serait-on resté les bras croisés devant une dette flottante de 600 millions, un découvert de 534 millions pour 1849, et un déficit probable de 4 à 500 millions pour 1850? C'était marcher indubitablement à la banqueroute, avec la perspective plus ou moins prochaine des assignats sous forme de bons hypothécaires, et des réquisitions sous forme de dons patriotiques. Assurément, nous ne croyons pas calomnier les intentions de la mon-



tagne en supposant que toutes ces hypothèses s'étaient naturellement présentées à l'esprit de ses orateurs; autrement, pourquoi auraient-ils mis tant d'apreté et de violence à attaquer ce malheureux impôt des boissons, dont le seul tort, à vrai dire, était de donner au budget [des recettes de 108 millions? La pensée de la montagne n'a pas besoin, du reste, d'être supposée; elle s'est exprimée assez ouvertement dans le débat pour ne laisser de doute à personne. « La monarchie, a dit un orateur de la montagne, s'est réfugiée dans la fiscalité comme dans une forteresse; l'impôt est la citadelle, et nous ne cesserons de l'attaquer. » Ce mot est un des plus caractéristiques et des plus francs qui aient été dits dans tout le cours de cette discussion. A la place du mot monarchie, qui est aujourd'hui, comme on sait, une expression convenue, mettez le mot société, et vous aurez, sinon la pensée même de l'orateur, du moins bien certainement celle d'une quarantaine de ses collègues qui ont accueilli sa déclaration avec des applaudissemens frénétiques. Oui, l'impôt est aujourd'hui la citadelle de l'ordre, et c'est pour cela qu'on veut y entrer. C'est pour cela aussi que l'impôt des boissons a été défendu, cette fois, non pas seulement par des financiers, par des économistes, mais par des hommes véritablement politiques, qui ont senti que la société, dans cette circonstance, était attaquée avec l'arme la plus dangereuse de toutes, celle de la philanthropie hypocrite, et que, si l'on perdait cette nouvelle bataille, on serait exposé à en perdre bien d'autres par la suite.

Le grand mérite de la discussion de l'impôt des boissons, outre le déficit du trésor évité ou détourné, c'est d'avoir dit la vérité au pays, c'est de n'avoir pas couru après une misérable popularité. Ce mérite si rare de savoir et d'oser dire la vérité, nous le trouvons aussi dans un document important, dans le rapport de M. Reybaud sur les colonies agricoles de l'Algérie. Puissent tous les hommes qui sont encore disposés à être dupes des mirages de la philanthropie lire ce curieux et instructif rapport! Ils y verront combien, pour faire le bien, il faut de prudence, de bon sens et surtout de temps. Ils y verront enfin qu'on n'improvise pas une colonie aussi facilement qu'une république.

Supposez qu'un gouvernement régulier, maître de lui-même, ayant tout le temps de la réflexion, ayant aussi les ressources nécessaires, veuille faire un essai de colonisation agricole, comment s'y prendra-t-il? Apparemment, il choisira de préférence pour colons des cultivateurs, des hommes robustes, habitués à de rudes travaux, à une vie sobre, des pères de famille surtout capables de donner de bons exemples; en même temps, il fera tous les préparatifs nécessaires pour établir commodément la colonie sur le sol qu'elle a à défricher. Il s'arrangera pour qu'elle y trouve, dès l'arrivée, un abri suffisant et des instrumens de travail. Il prendra enfin ses mesures de manière à ce que l'arrivée des colons ait lieu dans une saison propice aux travaux de la terre, car l'oisiveté, surtout au début, est une cause certaine de découragement.

Voilà ce que fera un gouvernement régulier; mais, pour la même raison, voilà ce que n'a pas pu faire le gouvernement de la république aux mois de septembre et d'octobre 1848, non pas qu'à cette époque ce gouvernement n'eût déjà manifesté un retour à l'esprit d'ordre, mais il était encore dominé par les circonstances, et il subissait les inconvéniens de son origine. L'envoi d'une colonie en Algérie, proclamé par lui à la tribune comme une pensée de civilisation

et de progrès, n'était que l'œuvre de la nécessité. On envoyait en Algérie les malheureux que la révolution avait mis sur le pavé, et dont on ne savait plus que faire depuis les barricades des journées de juin.

Aussi, comment a-t-on procédé? Il fallait des cultivateurs, on a pris des artisans, des ouvriers; il fallait des hommes robustes, on a pris des hommes d'une constitution chétive, éternés par le séjour des villes; il fallait des pères de famille, on a pris une foule de célibataires, sans compter les enfans et les vieillards; bref, on a transporté en Afrique les ateliers nationaux, et on les a fait partir au son des instrumens militaires, comme des régimens, musique en tête et bannières déployées. C'est ainsi que l'on faisait les choses en ce temps-là. Du reste, rien de préparé pour leur installation : des tentes, des baraques mal fermées, des instrumens insuffisans, des emplacements mal choisis, et, quand les nouveaux colons sont arrivés en Algérie, la saison déjà avancée ne permettait plus les défrichemens; il restait à peine la ressource du jardinage. Quoi d'étonnant, dès-lors, si la colonisation a eu jusqu'à présent bien peu de succès, et si la commission chargée d'en vérifier les résultats a trouvé sur son chemin si peu de champs défrichés, si peu de travaux entrepris, et tant de spectacles affligeans qui lui ont serré le cœur?

Chose heureuse cependant et digne de remarque : à mesure que le temps s'écoule, sa force souveraine et salutaire discipline et épure cette société nouvelle. Sans doute, il y a là un fonds qui résistera à toutes les tentatives qu'on era pour l'assainir, fonds de dépravation, d'orgueil, de lâcheté et de paresse qu'il faut absolument extirper. Il y a là un bon nombre de cultivateurs de nouvelle sorte, qui n'ont pas encore mis la main à la charrue; grands politiques, grands orateurs de cabaret, pleins des réminiscences de février, organisant des émeutes contre les directeurs de districts, réclamant à tout propos leur droit au travail, et faisant bêcher leurs jardins par des soldats ou des Arabes. Ces gens-là feraient des barricades en Algérie, s'ils le pouvaient; mais, à côté d'eux et en dépit de leur influence, il s'est formé peu à peu une population plus honnête et mieux réglée, qui a senti l'aiguillon du besoin, qui a compris que l'état ne pouvait tout faire pour eux, que c'était déjà beaucoup d'avoir affecté un crédit de 50 millions au défrichement de quelques hectares de terre, et que le travail était nécessaire pour fertiliser ses dons. Voilà une population qui ressemble à une colonie. En faisant pour elle quelques nouveaux sacrifices, on finira peut-être par l'acclimater. Elle restera sur le sol, surtout si l'on n'envoie pas cette année, à côté d'elle, de nouveaux émigrans qui ne trouveraient rien de prêt pour les recevoir, et seraient encore une nouvelle expérience ruineuse pour le budget.

Un fait que l'on apprendra, dans tous les cas, avec plaisir, en lisant le rapport de M. Louis Reybaud, c'est que, quels qu'aient été les écarts commis en Algérie par cette émigration sortie du volcan de février, quelque fidélité qu'elle ait montrée pour les principes dont elle avait été nourrie, il y a un point cependant au sujet duquel elle a complètement trompé les espérances de ses prédicateurs. Ce point, c'est le communisme. Là-dessus, toute la colonie a été unanime. Bons ou mauvais se sont accordés, dès le début, à repousser comme un fléau la vie en commun, le travail en commun, l'association sous toutes les formes. Leurs répugnances à ce sujet ont été invincibles. Ils ont même poussé

jusqu'à l'excès la passion de l'isolement, et ce refus de toute communauté, cette antipathie instinctive contre tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à l'atelier national de M. Louis Blanc, sont devenus une des difficultés de la colonisation.

Nous devons, en finissant cette indication des travaux de l'assemblée pendant la dernière quinzaine, mentionner brièvement deux questions qui ont occupé quelques séances : nous voulons parler de la question de la Plata et de la question du tombeau de l'empereur.

Nous avons fait jusqu'ici tout notre possible pour prendre à la question de la Plata le genre d'affection qu'y veut prendre la commission dont M. Daru est le rapporteur, et jusqu'ici nous n'avons pas réussi à nous intéresser à cette vieille et mauvaise querelle. Nous avons lu bien des brochures contre le traité de l'amiral Le Prédour, et, parmi ces brochures, une, entre autres, fort bien faite par M. Edmond Blanc, ancien député; mais, malgré tout ce qu'on peut dire contre le traité Le Prédour, ce traité garde toujours à nos yeux un grand et suprême mérite : c'est un dénoûment et une fin. Voilà, soyez-en sûr, ce qui fait sa force. Dans une question qui exciterait vivement l'attention du pays, ce dénoûment tel quel ne plairait pas; mais, dans la question de la Plata, avec l'indifférence générale, tout ce qui finit l'affaire, sans même la finir très bien, doit réussir. Ce qui nous confirme dans cette idée, c'est l'irrésolution où nous voyons que vient de tomber de nouveau l'assemblée, et l'amendement qu'elle a adopté comme pour avoir l'air de décider quelque chose, sans rien décider au fond. Qu'est-ce en effet que cette proposition de négocier encore? Et pour appuyer les négociations, on accorde 10 millions. Pour négocier, c'est beaucoup que 10 millions, et pour guerroyer, c'est bien peu. L'assemblée n'a pas pu se résoudre à approuver purement et simplement le traité Le Prédour, et elle se remet de gaieté de cœur sur la pente de la négociation ou de la guerre, sans trop savoir de quel côté elle doit pencher. Bizarre décision, qui n'est qu'un témoignage d'incertitude, et qui plaide éloquemment pour le traité Le Prédour, qui finissait tout, tandis que la décision de l'assemblée semble avoir l'air de tout recommencer.

Quant à l'autre question, celle du tombeau de Napoléon, il n'y a jusqu'ici qu'un rapport fait par M. de Luyne sur un projet de loi retiré par le gouvernement. Ce rapport n'est pas accompagné des pièces qu'il indique; il est donc sévère sans être encore convaincant. Nous souhaitons qu'une commission de l'assemblée, nommée avec l'importance qui s'attache à un pareil sujet, vienne discuter cette affaire et fasse la part de tout le monde. Nous ne dirons qu'un mot seulement. Les crédits ont été excédés, et c'est M. Duchâtel qui était ministre pendant que les crédits étaient ainsi dépassés; mais cela ne rend pas l'irrégularité plus grande à nos yeux, car nous ne savons rien de pis que de mêler les passions aux chiffres. Quant à l'idée, dont quelques personnes se frottent les mains, que M. Duchâtel est d'autant plus responsable qu'il est riche, dit-on, c'est une idée qui eût à peine été de mise pendant les trois premiers mois de la révolution de février.

Il y avait long-temps, depuis deux ans, que nous n'avions eu une satisfaction aussi vive que celle que nous avons ressentie en apprenant le résultat des élections piémontaises. Le libéralisme semblait en train de devenir une pure

chimère, surtout en Italie. — Oui, tout cela serait beau, disaient les railleurs de droite, si c'était possible. — Ne voyez-vous pas combien tout cela est mesquin? disaient de leur côté les docteurs de la démagogie; laissez là votre type de la monarchie constitutionnelle et venez à la république. Voilà ce qu'on disait des deux côtés aux partisans du libéralisme en Italie. Les événemens semblaient venir en aide aux adversaires de la cause libérale. Nulle part la liberté n'avait pu s'établir en Italie. Elle avait, dès le premier choc, succombé aux coups de la démagogie, qui elle-même n'avait pas tardé à succomber sous les coups du despotisme; nulle part, un parti libéral n'avait pu se former, et quand, avec nos idées françaises, nous demandions pour Naples, pour Rome et pour Florence des institutions libérales, on nous disait que ces institutions n'avaient personne pour les comprendre, pour les pratiquer, pour les soutenir. Il y a deux choses que le Nord veut transporter en Italie, et qui n'y vont pas, disait un jour devant nous un homme d'un esprit familier et moqueur : ce sont les constitutions représentatives et les cheminées. Ces gens-là ne sont pas habitués à se chauffer : ils brûlent dans la canicule, et ils gèlent quand, par hasard, il fait froid l'hiver; mais ils ne savent pas se chauffer. Aussi n'y a-t-il pas en Italie une seule cheminée qui ne fume, et, quant aux constitutions représentatives, ils ne savent pas non plus les faire aller. — Et, comme pour réclamer contre ce grave arrêt, nous disions, en ce qui concerne les cheminées seulement, que la plupart des fumistes de Paris étaient des Italiens. — Des Piémontais! reprit vivement l'interlocuteur, des Piémontais! Aussi est-il possible, continua-t-il, qu'une constitution représentative puisse aller à Turin, mais c'est difficile.

Oui, en vérité, et pour parler sérieusement, oui, c'était difficile, quand la démagogie, non contente d'avoir mis le pays à deux doigts de sa perte à la bataille de Novarre, continuait encore son détestable métier et cherchait à rendre impossible le gouvernement parlementaire. On aurait dit que la chambre des députés du Piémont avait pris à tâche de pousser le roi à un coup d'état, afin qu'il fût prouvé une fois de plus que la pauvre Italie n'avait à choisir qu'entre le despotisme et la démagogie. C'est entre ces deux écueils que le gouvernement piémontais a résolument cherché un passage, et il l'a trouvé. Le ministre de M. d'Azeglio a lutté pendant plusieurs mois, avec une patience héroïque, contre la mauvaise volonté de la chambre; il voulait convaincre le pays avant de le consulter; il a donc laissé à la démagogie le temps et la faculté de développer ses mauvais desseins, et, une fois que ces mauvais desseins ont été visibles pour tout le monde, alors, sans hésiter, et avec une fermeté digne de la patience même qu'il avait montrée, le roi a dissous la chambre; il en a appelé aux électeurs, et les électeurs, sortant de leur indifférence à la voix de leur roi, ont répondu à l'appel qui leur était fait. Ils ont rejeté la chambre démagogique; ils ont nommé une chambre conservatrice, et dès ce moment le bien est redevenu possible, sinon facile, car il ne l'est jamais. Dès ce moment, la constitution et le parlement sont devenus des instrumens de salut, au lieu d'être des entraves. Dès ce moment aussi, une grande question a été résolue : c'est qu'il peut y avoir en Italie un gouvernement libéral.

Un écrivain spirituel et éloquent, mais qui est disposé à désespérer vite parce qu'il est jeune, comparait dernièrement l'Italie à l'Irlande : triste augure que nous repoussons de tous nos vœux. Oui, il y a au cœur des Italiens bien des



sentimens contradictoires; oui, ils veulent l'indépendance de l'Italie, et ils ne savent pas se supporter mutuellement les uns les autres; oui, ils veulent la liberté, et ils ne savent pas la défendre contre les factions. Mais quoi? faut-il en conclure que l'Italie ne peut ni se gouverner elle-même, ni être gouvernée par des étrangers, et qu'elle est vouée à l'agonie sociale de l'Irlande ou à la sépulture convulsive de la Pologne? Non : l'indépendance de l'Italie est un sentiment qui a pu faire beaucoup de mal ou empêcher beaucoup de bien depuis deux ans; mais il peut et il doit avoir sa place dans l'Italie, telle que l'ont faite les traités. Il a sa place à Naples, à Rome, à Florence, à Turin. Parce que ce sentiment n'est pas de mise partout, il n'en est pas moins bien placé où il est. Nous en dirons autant de la liberté. Oui, le libéralisme n'a été ni aussi éclairé ni aussi ferme que nous l'aurions souhaité; oui, il s'est laissé vaincre trop aisément par la démagogie; mais, pour n'être pas encore tout ce qu'il pourrait être, le libéralisme peut cependant aussi avoir sa place dans les institutions de l'Italie, à Naples, à Rome, à Florence, à Turin surtout, où il a moins failli que partout ailleurs à ses devoirs et à sa destinée. Ah! si vous rêvez, comme le rêvent beaucoup d'Italiens, une Italie centralisée et libérale, ayant une seule constitution, une seule assemblée, un seul roi, ah! oui, cette Italie-là est impossible, et il y a plus : comme il n'y a rien de si funeste et de si pernicieux que la passion de l'impossible pour les peuples comme pour les individus, cette passion-là perdra l'Italie toutes les fois qu'elle s'y ranimera. Si vous voulez seulement l'indépendance et le libéralisme à Naples, à Rome, à Florence, à Turin, où est l'impossibilité? La grande Italie n'est plus de ce monde; mais le royaume de Piémont, le grand duché de Florence, les états pontificaux, le royaume de Naples, sont des états italiens qui doivent être indépendans et qui peuvent être libéraux. Ne nous hâtons donc pas de faire de l'Italie une Pologne qui s'agitte dans sa tombe, ou une Irlande qui s'agitte dans sa misère. Non : la nationalité est possible en Italie, point partout, mais en beaucoup d'endroits, et là où la fortune n'a point respecté la nationalité politique des Italiens, la nationalité morale est possible encore, et d'autant plus possible qu'il y aura, à côté de ces nationalités limitées et relatives, des nationalités plus heureuses et plus complètes. La fermeté des unes soutiendra la patience des autres.

Les élections piémontaises sont donc, selon nous, un heureux événement pour l'Italie et pour la cause libérale en Europe. Nous ne demandons au parlement qui se rassemble en ce moment à Turin et dont le roi de Sardaigne a inauguré l'ouverture par un discours généreux et sage, nous ne demandons à ce parlement ni grandes actions ni grosses paroles. Nous lui souhaitons la prudence et le tact, et, pour le voir répondre à tout ce que nous attendons de sa présence en Italie et en Europe, nous ne lui demandons qu'une seule chose, nous lui demandons d'être.

Il y a aussi des élections qui doivent, dit-on, se faire en Allemagne et un parlement allemand qui doit aussi, dit-on, se rassembler à Erfurth le 31 janvier 1850. De ces élections, si elles se font, nous ne savons pas en vérité ce que nous devons souhaiter, et nous ne savons pas non plus si nous souhaitons que le parlement allemand naisse et vive, tant il y a de brouillard et d'incertitude sur toute cette question allemande. Notons en passant quelques-uns des



événemens qui se sont accomplis depuis quelque temps, et tâchons d'entrevoir le dénouement de ce drame bizarre et compliqué.

Disons tout d'abord que ce qui rend le dénouement si difficile à entrevoir, c'est qu'il y en a deux. C'est ici un véritable drame romantique, et qui peut finir à volonté par une comédie ou par une tragédie. La Prusse peut s'entendre avec l'Autriche, partager avec elle le pouvoir en Allemagne, et remettre à un lendemain indéfini les institutions libérales qui devaient résulter, dit-on, de l'unité de l'Allemagne, ou même laisser les divers états de l'Allemagne accomplir dans leur sein les changemens que l'opinion publique peut réclamer. Les choses, en effet, en Allemagne, sont dans ce bizarre état que tout ce que l'Allemagne cherche par l'unité, elle peut l'avoir aussi bien par la diversité, que les constitutions particulières des états peuvent arriver au même résultat que la constitution générale de l'Allemagne unie, et qu'on se demande enfin parfois pourquoi l'Allemagne veut avoir *en gros*, en traversant je ne sais combien d'impossibilités, tout ce qu'elle peut avoir *en détail*, sans rencontrer d'autres difficultés que des difficultés ordinaires. L'accord de l'Autriche et de la Prusse et l'ajournement des utopies de Francfort, voilà le premier dénouement que nous entrevoyons au drame de l'unité germanique, et c'est pour ce dénouement que nous avons toujours parié, comme étant le plus simple et le moins exposé aux péripéties révolutionnaires.

L'autre dénouement, qui serait le dénouement tragique, serait que la Prusse s'obstinât à avoir le parlement germanique d'Erfurth; que l'Autriche, de son côté, s'obstinât à résister aux vœux de la Prusse, et que la guerre sortit de ce dissentiment. Nous espérons que ce dénouement sera évité.

En attendant, un des principaux personnages du drame de 1848, l'archiduc Jean, vient de se retirer définitivement de la scène. On sait comment l'archiduc Jean avait été nommé lieutenant-général de l'empire par le parlement germanique : il représentait l'unité de l'Allemagne dans le pouvoir exécutif comme le parlement la représentait dans le pouvoir législatif. Le parlement germanique s'est évanoui ou déchiré dans les convulsions de la démagogie; mais l'archiduc Jean restait encore debout comme la dernière personnification ou la dernière ombre de l'unité de l'Allemagne. Cela lui faisait encore une sorte d'autorité morale dont il ne pouvait plus rien faire pour lui-même et pour l'Allemagne, mais dont il pouvait faire un legs utile et profitable pour qui le recueillerait. De là l'empressement que la Prusse avait eu de faire abdiquer à son profit l'archiduc Jean; mais l'archiduc Jean, se souvenant de Marie-Thérèse, a refusé d'abdiquer entre les mains de la Prusse : il n'a pas voulu non plus attendre la réunion conjecturale du parlement allemand d'Erfurth pour déposer entre les mains d'une assemblée germanique le pouvoir qu'il avait reçu des mains d'une assemblée germanique; il a abdiqué entre les mains de la commission intérimaire, composée de deux députés de l'Autriche et de deux députés prussiens et chargée d'exercer le pouvoir. Cette abdication de l'archiduc Jean au profit de la commission intérimaire plutôt qu'entre les mains du parlement à naître d'Erfurth montre vers quel dénouement le drame semble marcher.

Ce qui ressemble le plus, en effet, à la diète germanique de 1815 et ce qui ressemble le moins au parlement germanique de Francfort, c'est la commission austro-prussienne, chargée par intérim du pouvoir fédéral. C'est un pou-

voir plus centralisé que la diète de 1815, et si l'Allemagne devait en rester à cette commission fédérale pendant quelques années, et cela est possible, il en résulterait que, pour avoir voulu aller jusqu'à un parlement populaire, l'Allemagne se trouverait ramenée à un comité exclusivement monarchique. La commission fédérale, en effet, ne représente que les deux grandes monarchies allemandes, la Prusse et l'Autriche.

Si nous comparons les chances d'avenir de la commission intérimaire d'une part et du parlement d'Erfurth de l'autre, il est évident à nos yeux que les chances d'avenir sont beaucoup plus grandes pour la commission que pour le parlement. D'abord la commission existe et le parlement n'est pas encore né; mais ce qui nous frappe surtout, c'est que la commission représente le principe de l'ordre et de la stabilité, tandis que le parlement représente le principe d'innovation et d'instabilité. Or, il y a deux ans ou dix-huit mois, nous aurions parié à coup sûr pour le principe d'innovation. Aujourd'hui, nous parions pour le principe de l'ordre. Il ne faut pas se le dissimuler, ce qui fait la faiblesse du parlement éventuel d'Erfurth, ce qui l'empêchera peut-être de naître, c'est son origine et ses précédens. Il procède de 1848; il a beau vouloir corriger les erreurs de 1848, il a la même source. Il est de la même famille, et toute sa gloire serait, s'il vit, d'être le très bon cadet d'un assez mauvais aîné. Or la famille est suspecte à tous ses degrés, et la Prusse a beau dire qu'elle veut réformer la révolution à l'aide de la révolution: on lui répond que le procédé réussit rarement et que les pays où on a voulu faire de l'ordre avec du désordre s'en sont mal trouvés. Pourquoi ressusciter de gaieté de cœur ce parlement germanique qui s'est suicidé lui-même? pourquoi lui donner une participation quelconque aux destinées de l'Allemagne après les mauvaises expériences qu'il a faites? On ne s'en tient pas à ces considérations générales, et il y a une raison décisive qui pousse l'Allemagne vers la commission fédérale, c'est-à-dire vers le principe d'ordre plutôt que vers le parlement d'Erfurth. Les petits états de l'Allemagne ne sont plus assez forts, cela est triste à dire, pour faire eux-mêmes la police chez eux. N'en soyons pas trop étonnés. Il y a dans la vie des états un moment critique, c'est celui où l'équilibre entre la force qui attaque et la force qui défend est rompu au profit de la force qui attaque. Ces deux forces existent toujours dans la société; mais les sociétés régulières sont celles où la force qui défend a une prépondérance décisive sur la force qui attaque. Quand c'est le contraire, la société alors est menacée de perdre son ordre social, ou l'état de perdre son indépendance. Dans ces momens suprêmes, en effet, la société est tentée de chercher au dehors l'appui qu'elle ne trouve plus au dedans. Telle est la situation des petits états de l'Allemagne. Minés par la démagogie, ils ne peuvent plus se défendre et se protéger eux-mêmes; ils sont donc forcés de demander à la Prusse ou à l'Autriche de venir faire la police chez eux. C'est ainsi que l'ordre a été rétabli dans le grand-duché de Bade par la Prusse: c'était le temps où l'Autriche, occupée en Hongrie et en Italie, était impuissante en Allemagne; mais aujourd'hui que l'Autriche a les mains libres, c'est à elle plutôt qu'à la Prusse que s'adressent les petits états de l'Allemagne. Ils ont plus de confiance en l'Autriche qu'en la Prusse, parce que l'Autriche n'a jamais manifesté l'envie de réaliser l'unité de l'Allemagne à son profit. La Saxe menacée par la démagogie, le Wurtemberg aussi, se sont

donc tournés vers l'Autriche, et s'il y a quelque agitation dans l'un ou dans l'autre de ces deux états, ce sera fort probablement l'Autriche qui y fera la police.

La confiance que l'Autriche inspire fait la force de la commission fédérale. Cette commission, en effet, procède plutôt de l'Autriche que de la Prusse, et voici pourquoi : la Prusse est à la fois représentée dans la commission fédérale et dans le parlement d'Erfurth; elle a une politique à deux têtes; elle est à cheval sur deux principes. Cette politique à double but peut avoir son avantage pour la Prusse, mais elle n'est pas favorable à l'avènement du parlement d'Erfurth. Ce parlement, en effet, ne reçoit de la Prusse qu'une demi-force, puisqu'une autre moitié de l'autorité et de l'ascendant moral de la Prusse est engagée dans la commission fédérale de Francfort. Pour que le parlement d'Erfurth eût bonne chance, il faudrait que la Prusse fût décidée à prendre en main la cause populaire ou démocratique en Allemagne, qu'elle se fit hardiment l'héritière du parlement de 1848; il faudrait enfin que le roi de Prusse jouât en Allemagne le rôle que Charles-Albert a voulu jouer en Italie, rôle ingrat et dangereux où l'on s'expose à faire la guerre contre ses vrais amis au profit de ses vrais ennemis, et où la meilleure chance est d'être battu et de mourir héroïquement, comme l'a fait Charles-Albert.

---

#### LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN ESPAGNE.

---

*Courtes Réflexions sur la crise que traversent les gouvernemens et les peuples d'Europe*, par M. ALCALA GALIANO. — *Histoire de Grenade*, par D. MIGUEL LAFUENTE ALCANTARA. — *Histoire de la Législation espagnole*, par D. JOSÉ-MARIA ANTEQUERA. — *Études sur les Finances et l'administration d'Espagne*, par D. FERMIN G. MORON. — *La Question romaine*, par D. EVARISTO SAN-MIGUEL. — *Les Mansardes de Madrid*, par D.-L. CORSINI.

L'Espagne est dédommagée de ses longues épreuves; au moment même où la France, l'Italie, l'Allemagne s'ébranlaient au tocsin des insurrections, sonnait pour elle l'heure des travaux calmes et recueillis de la pensée. De son douloureux passé de trente ans, il ne lui reste guère plus que ce surcroît d'activité intellectuelle dont chaque grande crise est suivie de près ou de loin, et ces enseignemens sociaux qui germent si nombreux sur tout sol engraisé de sang et de débris : jeunesse et maturité à la fois. *La Revue* se propose de suivre pas à pas, dans leurs manifestations écrites, les résultats de cette pénible initiation, qui a fait parcourir à l'Espagne, tant politique que littéraire, le cercle entier des expériences. Une double anarchie était venue, en effet, peser sur la Péninsule. En littérature, la tradition léguée par les grands maîtres du xvi<sup>e</sup> siècle s'y débattait tour à tour contre notre école classique et notre école romantique, importées presque simultanément par de prétendus novateurs. Même chaos dans la politique, où alternaient l'imitation anglaise et l'imitation française, se repoussant l'une l'autre et repoussées toutes deux par les nécessités nationales. Laisnée sans direction dans ce vaste champ d'incertitudes où toutes les per-

spectives étaient ouvertes par cela seul qu'aucun horizon n'était arrêté, la société espagnole s'est jetée à la débânde dans tous les sens; explorant curieusement chaque sentier, fourvoyée en plus d'une impasse, mais éclairée par ses déceptions même sur la véritable route à suivre. En fin de compte, nos voisins y ont gagné deux choses : une littérature arrêtée et une politique arrêtée; l'une, enrichie de quelques procédés nouveaux qui laissent pourtant presque toute son originalité au génie national; l'autre, également très espagnole, quoique offrant çà et là quelques restes de contrefaçon qui, à force d'être arrosés de sang et d'encre, ont pris racine dans le pays.

Celle-ci occupe naturellement la plus large place dans les préoccupations actuelles de nos voisins. L'Espagne semble avoir compris qu'une situation n'offre pas deux fois ce phénomène d'un gouvernement fort, d'une majorité unie et d'une opposition muette en plein enfantement révolutionnaire, quand rien, presque rien n'est encore fondé, que les questions les plus vitales sont encore en suspens, que toutes les passions, tous les intérêts, tous les regrets et les espérances ont encore, en somme, leur carte au jeu. De là cette conspiration tacite qui porte au-delà des Pyrénées les bons esprits vers toutes les solutions ajournées ou oubliées, crainte que plus tard l'esprit d'anarchie, venant à se réveiller, ne s'en emparât de nouveau. Au milieu de ce calme profond où elle paraît de loin comme endormie, l'Espagne n'opère, en un mot, rien moins que sa transformation morale et matérielle : finances, administration, législation, instruction publique, économie commerciale, tout y subit ou va subir un remaniement radical. N'y aurait-il pas là pour nous plus d'un enseignement pratique? Non pas qu'il faille emprunter à l'Espagne des systèmes de réforme : nous n'en avons, hélas! que trop; mais le fait seul de cette immense révolution s'accomplissant sans bruit et sans secousses, quand tant d'autres promènent la société européenne de précipice en précipice pour la ramener, en définitive, dans le cercle éternel du passé, ne présente-t-il pas un exemple instructif, un mécanisme curieux à étudier? Nos voisins sont même en mesure de nous faire la leçon d'une façon plus directe. Spectateurs désintéressés de la crise où s'agit le reste de l'Europe, ils peuvent la mesurer plus sûrement que nous, aveuglés que nous sommes par la poussière de tant d'éboulements; et ils ne s'en font pas faute. Ainsi va le monde : que d'études *in animâ vili* ne faisons-nous pas hier, dans notre orgueil, sur cette pauvre Espagne! C'est aujourd'hui son tour, et les aberrations même de son passé favorisent sa perspicacité actuelle. A force d'imiter à tort et à travers les autres pays, l'Espagne a appris à les connaître, et c'est à ce point que les questions extérieures sont souvent plus familières à nos voisins que leurs propres questions.

Les *Courtes Réflexions* de M. Alcalá Galiano sur le caractère de la crise que traversent les gouvernements et les peuples d'Europe (1) offrent, sous ce rapport, un intérêt exceptionnel. Ancien émigré, M. Galiano a long-temps étudié de près les sociétés qu'il juge aujourd'hui de loin. Ancien ministre et l'un des orateurs les plus éminents de la majorité, il apporte en ses appréciations cette sûreté de vues et cet esprit pratique qui s'acquiert surtout au contact des affaires. Son livre a été improvisé dans les premiers mois de la révolution européenne, entre

(1) Madrid, 1848, D. Ramon Rodriguez de Rivera, éditeur.

la surprise de février et l'ouragan de juin; mais, chose rare, il est encore actuel. En ces jours de fièvre, où les esprits les plus fermes, trompés par le miroitement des événemens, hasardaient des appréciations qu'ils voudraient pouvoir désavouer aujourd'hui, M. Galiano a su voir loin et juste. Presque toutes ses prévisions sont devenues des réalités.

Dans cette étude, comme dans la crise qui en est l'objet, la France occupe, bien entendu, le premier rang. D'après M. Galiano, la révolution de février se distingue de toutes les autres par ce double caractère, qu'elle n'était ni légitime ni logique. Le droit a été jusqu'au bout du côté de Louis-Philippe, qui a marché constamment d'accord avec la majorité et n'a pas un seul instant méconnu les principes dont il était la personnification. Que certaines promesses de 1830, concessions faites à l'incertitude du moment, n'aient pas été tenues, c'est possible; mais ces promesses, outre qu'elles étaient vagues, n'ont jamais été comprises dans le pacte fondamental qui seul pouvait et devait engager le roi. M. Galiano remarque d'ailleurs avec raison que la royauté n'a jamais été accusée de manquer à ses engagements que par ceux qui ne la reconnaissent pas, par les républicains de 1830 et de 1848 : le cas échéant, cela ne répondrait-il pas à tout? Pour être en droit d'invoquer un contrat quelconque, la première condition, ce nous semble, c'est d'y avoir adhéré. La révolution de février, dans la pensée de M. Galiano, n'était pas moins illogique qu'illégitime. Faite dans le but apparent de soulager les misères du peuple, elle devait avoir pour effet nécessaire et immédiat d'aggraver ces misères en tarissant les sources du travail. On sait quelle terrible confirmation a reçue bientôt cette prophétie.

Mais, justes ou iniques, logiques ou absurdes, toutes les révolutions dont février a été le signal se confondent dans cette triste communauté, qu'elles sont mauvaises. M. Galiano n'en veut pour preuve que l'intimité spontanée qui s'établit, dès le début, entre l'insurrection de Paris, qui vient de tuer le système constitutionnel, et les insurrections italiennes et allemandes, accomplies au nom de ce système. Ces insurrections comprenaient instinctivement leur solidarité. Malgré l'apparente diversité du but, elles n'étaient que les différentes étapes du chemin qui conduit à la destruction universelle, et ici encore les orgies démagogiques de Vienne, de Francfort, de Florence, de Rome, sont bientôt venues faire écho aux prédictions de l'homme d'état espagnol. Un autre genre de solidarité unissait les révolutions française, allemande et italienne : quelles que fussent leurs vicissitudes, toutes étaient condamnées à procéder par la compression. Il n'y a pas, en effet, de transaction possible dans cette question de vie ou de mort qui s'agit pour la société. Quel que soit l'élément qui l'emporte, l'instinct de conservation le rendra intolérant envers l'élément opposé. Et, en effet, depuis bientôt deux ans qu'elle a commencé son travail de Pénélope, la révolution n'a pas pu sortir de ce dilemme : la dictature d'en bas ou la dictature d'en haut. Entre ces deux dictatures, les chances de durée ne sont pas heureusement pour la première. Les démagogues, condamnés qu'ils sont à surexciter ces souffrances populaires dont ils se proclament les médecins, seront tôt ou tard abandonnés par les masses, qui accepteront la tutelle d'un pouvoir sérieux. Avec moins de promesses à remplir, celui-ci aura une responsabilité plus forte et plus saisissable, car elle sera moins divisée. De là deux garanties de stabilité : moins d'impatience chez les masses, plus de sol-



licitude dans le gouvernement; mais, quelle que soit l'origine et la nature de ce gouvernement, il n'y aura encore une fois de salut pour lui; comme pour la nation, que dans l'exercice énergique et continu de l'autorité.

Sauf quelques sous-entendus qu'explique l'incertitude du moment où fut écrit ce livre, et dont je ne crois pas avoir méconnu le sens, voilà en substance l'idée développée par M. Alcalá Galiano. De piquantes digressions arrêtent souvent le lecteur, mais sans l'égarer. Écrivain d'une admirable lucidité, M. Galiano excelle à faire marcher de front les détails de la situation la plus complexe, de sorte que l'idée générale ne se perd jamais de vue. Une critique rigoureuse pourrait exiger plus de concision. Orateur facile et élégant, et qui s'écoute, je gage, presque avec autant de plaisir qu'on l'écoute, M. Galiano a, comme écrivain, les défauts de ces qualités : son livre est plutôt parlé qu'écrit; mais le langage qu'il parle est si pur, si rayonnant de simplicité et de clarté, qu'on regretterait, en définitive, d'en sacrifier un seul mot. J'ajouterai que ce livre devrait être traduit, car l'auteur a saisi avec beaucoup de finesse les mille nuances, les contradictions plus apparentes que réelles de nos mœurs politiques, si aristocratiques et si démocratiques à la fois. A ce propos, M. Galiano se raille de cet empirisme qui voudrait implanter tour à tour chez nous les institutions de l'Angleterre et celles de l'Amérique, comme s'il y avait pour chaque société d'autres institutions possibles que celles qui naissent naturellement de ses traditions, de ses besoins, de ses mœurs. M. Galiano a d'autant plus de mérite à combattre ce genre d'illusions, qu'il les a autrefois partagées. C'est lui qui, engageant jadis ses compatriotes à braver les dangers d'une expérience révolutionnaire, s'écriait : « On n'apprend à nager que dans l'eau ! » Depuis lors, M. Galiano s'est aperçu, et il en fait très loyalement l'aveu, que les peuples qu'on jette dans cette eau-là peuvent parfois s'y noyer.

L'Espagne s'est, elle aussi, rangée à l'avis de M. Galiano, après avoir partagé son erreur. Nos voisins ont à peu près renoncé, je l'ai dit, à la stérile manie des contrefaçons politiques. C'est sur leurs besoins qu'ils cherchent désormais à modeler leurs lois; c'est à leur passé et non plus au nôtre qu'ils vont demander des principes et des traditions. L'*Histoire de Grenade*, par M. Lafuente Alcantara (1), et l'*Histoire de la Législation espagnole*, par M. Antequera (2), sont en ce sens de très notables efforts.

Je me défie des monographies de clocher, et quelques harmonieux échos que réveille dans le souvenir ce doux nom de Grenade, ce n'est pas sans défiance que j'ai ouvert l'ouvrage de M. Lafuente Alcantara. Comment supposer qu'une histoire de ville, cette ville eût-elle pour passé les califes, pour chronique le Romancero, pour ruines l'Alhambra, pût offrir un intérêt soutenu pendant quatre énormes volumes in-8°? Je me trompais, jamais cadre n'aura été plus vaste et plus rempli. Sous le titre modeste que porte son livre, M. Lafuente Alcantara a écrit en réalité les annales de tout ce midi espagnol que Grenade illumina à un moment donné de son glorieux rayonnement. Ainsi vu de haut, cet étroit horizon s'agrandit de toute l'immensité des trente siècles historiques

(1) *Historia de Granada*; Madrid, 1843, chez Sanz, imprimeur-libraire.

(2) *Historia de la Legislacion española*; Madrid, 1849. Imprimerie Martinez et Miñuesa.

qui, des Phéniciens aux Français, en passant par les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Sarrazins et les Bérébères, sont venus dire là leur dernier mot. Les contrées grenadines semblent en effet vouées à une prédestination singulière. Soit que leur climat privilégié, dont rêvait déjà le vieil Homère, appelât de toutes parts dans leur sein l'invasion, et par suite les conflits de race, soit que leur position géographique, à l'issue du monde européen et au seuil du monde africain, en fit tour à tour la première ou la dernière halte des civilisations successives, presque tous les grands enfans et les grands écroulemens de l'histoire ont eu leur sol pour théâtre, comme si Dieu, en ce long drame de l'humanité, avait pris à tâche d'observer l'unité de lieu. C'est là d'abord que Tyr et Sidon, ces deux reines de l'Orient biblique, viennent jeter, sous forme de colonies, les premiers fondemens de leur grandeur. C'est là que grandit Carthage, là qu'est organisée par Annibal cette immortelle expédition d'Italie, qui faillit détourner le courant du destin; là que succombent coup sur coup la république romaine avec Cnéius Pompée, la monarchie gothe avec Rodrigue, l'empire arabe avec Boabdil. C'est enfin là, sur le néfaste champ de bataille de Baylen, que Napoléon apprend pour la première fois à douter de ses aigles, non loin de cet autre champ de bataille de Munda, qui, vingt siècles plus tôt, avait vu reculer tour à tour les aigles du premier Scipion et celles du dernier Pompée. Quel historien pourrait trouver un sujet plus riche et plus attrayant? M. Lafuente Alcantara l'a traité sans prétention, mais de main de maître. Impossible de fouiller plus amoureusement qu'il l'a fait ce sol privilégié, où chaque pierre est un débris, chaque débris le reste d'une civilisation éteinte. Loin d'alourdir la marche de l'écrivain, l'accumulation même des noms, des dates, des péripéties de toute espèce qui se pressaient autour de lui, l'a accélérée en lui faisant une nécessité perpétuelle de la concision. S'il s'arrête parfois, ce n'est que pour crayonner en passant ces vues d'ensemble qui sont à chaque époque historique ce que l'horizon est au paysage. L'anecdote, le trait de mœurs, la légende, tous les souvenirs d'art et de poésie qui germent sur ce poétique sol de Grenade, animent aussi ce livre, que M. Lafuente Alcantara, s'il était jamais permis d'affronter certains parallèles, aurait presque le droit d'intituler *l'Histoire de la Civilisation en Espagne*.

Le livre de M. Antequera pourrait servir de complément ou de commentaire à *l'Histoire de Grenade*. M. Lafuente Alcantara étudie le passé de l'Espagne dans les événemens, et M. Antequera l'étudie dans les lois. La clarté et la sagesse de vues qu'on remarque dans tout cet écrit nous font regretter que M. Antequera se soit imposé un cadre trop étroit. Comment analyser en un seul volume ce chaos de lois hétérogènes et contradictoires qui constituent l'ancien droit espagnol, et dont la disparité même est cependant le côté le plus caractéristique? L'auteur a donc dû se borner à esquisser à très grands traits les aspects les plus saillans de chaque période législative. Son livre n'est pas moins appelé à rendre de très nombreux services en vulgarisant un genre d'études qui a maintenant pour l'Espagne un véritable intérêt d'actualité. Nos voisins travaillent en effet, depuis trente ans, à refondre et à simplifier leur législation. Ils ont déjà un code pénal et un code de commerce; mais, quant à leur jurisprudence civile, elle en est toujours réduite à chercher des textes jusque dans la *ley de partidas*, qui date d'Alphonse-le-Sage, et, qui plus est, jusque dans la *fuero-juzgo* ou

code visigoth. Il est temps d'en finir avec ces anachronismes; ce n'est pourtant pas une raison de jeter à bas, sans distinction et sans ménagement, tous ces vieux monumens de la sagesse nationale, qui doivent encore avoir quelques fondemens bien solides pour s'être maintenus debout, depuis douze ou treize cents ans, sur ce sol si tourmenté de l'Espagne. Le livre de M. Antequera peut aider beaucoup, sous ce rapport, le discernement des nouveaux législateurs.

Pour notre part, un rapprochement nous frappe dans ce rapide résumé : c'est que le pouvoir royal a long-temps présenté en Espagne les mêmes phases qu'en France, s'appuyant d'abord sur l'église, débordé plus tard par l'église et les grands vassaux, cherchant et trouvant enfin son point d'appui dans le tiers-état. Ici pourtant s'arrête le parallèle. En cessant d'être opprimée, la royauté française est devenue ambitieuse. Réintégrée dans ses droits par l'intervention des communes, elle a commis la faute de vouloir s'agrandir aux dépens des communes, que la royauté espagnole, sauf d'insignifiantes exceptions, n'a pas cessé, au contraire, de ménager. De là l'énorme différence des deux révolutions française et espagnole. La première a trouvé le trône et le peuple profondément divisés, la seconde les a trouvés réunis. L'une a commencé par 93 et fini par février; l'autre a commencé et fini par un 1830. Dans un moment où le gouvernement espagnol cherche à resserrer les liens de l'administration, il ne doit pas perdre de vue, selon nous, l'enseignement qui ressort de ce contraste. La décentralisation, qui est souvent un inconvénient, est parfois aussi une garantie.

D'autres causes expliquent l'inoffensivité de la révolution espagnole. Onéreuse et oppressive jusqu'au dernier moment, l'aristocratie française a subi le premier choc de ce furieux travail de démolition qui commence à 1788, et elle a forcément entraîné en tombant le trône qui était sa clé de voûte. L'aristocratie espagnole, au contraire, a été à peine effleurée par le vent révolutionnaire, car elle ne portait ombre à aucune susceptibilité sérieuse. Les restes de servage qu'avait légués à l'Espagne la domination romaine et visigothe avaient disparu depuis des siècles, et ils avaient disparu spontanément, sans luttes, sans laisser après eux ces haines de caste qui suivent toute émancipation violemment obtenue. A chaque conquête qu'ils faisaient sur les Maures, les rois d'Espagne, pour sauvegarder leurs nouvelles frontières, y attiraient la population chrétienne par l'appât de nombreuses franchises dont les serfs s'empressaient de profiter. Souvent même c'étaient les grands vassaux qui, pour arrêter le dépeuplement de leurs domaines, prenaient l'initiative de l'affranchissement. Un autre essai de féodalité fut tenté, il est vrai, sur les territoires conquis; mais cette féodalité n'avait aucune analogie avec la nôtre. Ne pouvant s'accommoder d'un joug que les haines de religion eussent rendu intolérable, les Maures subjugués émigraient presque toujours en masse chez les leurs, laissant ainsi l'entière disposition de leurs terres au conquérant, qui les partageait, sous certaines conditions, entre ses hommes d'armes. Cette irritante distinction entre vainqueurs et vaincus, qui marqua chez nous l'établissement de la féodalité, n'existait donc pas ici; le nouveau vassal n'était, à proprement parler, qu'un privilégié de plus dans cette hiérarchie de privilégiés que fondait chaque conquête, un *hidalgo* parfaitement pénétré de son importance et de sa force, et que le suzerain, bon gré mal gré, ménageait. Les sept siècles de

guerre continue que coûta l'expulsion des Maures, la coutume qui admettait l'anoblissement par les femmes, la faculté laissée à l'hidalgo que sa pauvreté obligeait à déroger de se réhabiliter plus tard au moyen d'une formalité insi-gnifiante, ont multiplié à l'infini cette noblesse secondaire, en même temps que les progrès successifs du régime municipal et du pouvoir royal achevaient de miner les prérogatives seigneuriales des grands vassaux. Qu'en est-il résulté? Qu'au moment de la crise révolutionnaire, le principe aristocratique, qui se dressait chez nous comme une provocation devant l'orgueil déchainé des masses, était au contraire devenu, en Espagne, une garantie d'ordre et d'union. Il ne blessait qu'un très petit nombre d'intérêts et intéressait un très grand nombre de vanités.

C'est donc une très grave question de savoir si le libéralisme espagnol a prudemment agi en affaiblissant un principe qui, dans ces conditions, ne pouvait plus être un danger et pouvait être une force. Les meilleurs esprits semblent hésiter à cet égard, et de là, sans doute, les interprétations si diverses et si contradictoires que reçoit en Espagne la loi sur l'aliénation des majorats, dont le texte et l'esprit ne sont pourtant pas douteux. Ce conflit de jurisprudences est assez bien discuté dans une brochure anonyme que nous avons sous les yeux (1), et qui sera consultée par quiconque s'intéresse à cette question presque vitale pour nos voisins.

Mais voici qui nous touche de plus près. L'Espagne doit un peu à tout le monde, et, à ce titre seul, M. Moron, qui nous donne des nouvelles de notre créance, serait le bienvenu. Malheureusement, ses rapports sont quelque peu passionnés. M. Moron est un de ces conservateurs déclassés qui passent leur vie politique à la poursuite de ce difficile problème : cumuler les profits du gouvernementalisme avec les honneurs de l'opposition. De là, dans son livre (2), un singulier amalgame d'idées pratiques et de lieux-communs faux et déclamatoires. Rien de plus aisé, par exemple, que de déplorer, comme le fait M. Moron, l'insignifiance des allocations consacrées, de l'autre côté des Pyrénées, aux travaux publics; rien de plus légitime même que ce regret. Si le gouvernement de Louis-Philippe, rien qu'en perfectionnant les voies de communication, a pu augmenter le bien-être de la France, et par suite les recettes du trésor d'environ 45 pour 100, que ne produirait pas une politique analogue en Espagne, où il y a infiniment plus à faire sous ce rapport? Mais reste toujours la question d'exécution. Pour subventionner largement les travaux publics, il faut de deux choses l'une : ou un excédant de recettes en caisse, et M. Gonzalo Moron crie tout le premier sur les toits que le trésor espagnol est en déficit, ou bien un emprunt, qui, dans la situation actuelle des finances, serait forcément usuraire et aggraverait ce même déficit que M. Gonzalo Moron voudrait à tout prix voir combler. M. Moron adjure d'ailleurs quelque part le gouvernement de s'affranchir de la tutelle des hommes d'argent, et malheureusement il n'y a que les hommes d'argent qui en prêtent.

(1) *Cuestion legal sobre el derecho de demandar bienes de los mayorazgos, etc.*; Madrid, 1849. Imprenta del *Clamor público*.

(2) *Estudios sobre la hacienda y la administracion de España*; Madrid, 1849. Imprenta de la biblioteca del Siglo.

L'auteur a également raison en principe lorsqu'il proclame la nécessité de réduire le personnel des différens services. Pour ne parler que de l'armée, l'Espagne est arrivée à ce point de désordre qu'elle a dans ce moment en moyenne *quinze* généraux ou maréchaux de camp pour chaque régiment d'infanterie; mais ce n'est là qu'une surcharge temporaire, et qui, si l'on y regarde de près, n'est nullement onéreuse pour le trésor. En effet, nous ne sachons pas que la situation financière se soit le moins du monde aggravée depuis que le gouvernement, en reconnaissant les grades conquis sous d'autres drapeaux que le sien, a dissous l'état-major de la guerre civile. Bien au contraire, le revenu du trésor et le crédit public se sont sensiblement relevés. C'est là de la politique d'expédiens, tant qu'on voudra; mais un gouvernement n'a pas toujours le choix de sa politique.

Nous aurions à relever dans les projets financiers de M. Moron bien d'autres contradictions, bien d'autres impossibilités. En revanche, nous ne pourrions qu'adhérer sans réserve à différentes mesures qu'il propose, soit pour mettre fin aux dilapidations traditionnelles qui rognent au passage les revenus du trésor, soit pour diminuer les frais de perceptions. Plusieurs de ces mesures rentraient déjà dans les plans du ministère; d'autres mériteraient, selon nous, d'y figurer.

Quoi qu'il en soit, un simple rapprochement nous autorise à ne pas désespérer des finances péninsulaires : avec une population qui dépasse de beaucoup le tiers de la nôtre, l'Espagne a un budget qui n'égale même pas le cinquième du nôtre, et si l'on songe que la matière imposable est bien loin d'avoir atteint chez nos voisins son développement normal, on conviendra qu'il y a là pour leurs recettes une marge très considérable d'améliorations. En regard de ces chiffres si rassurans, vient se placer, il est vrai, celui de la dette tant consolidée que non consolidée, qui s'élève au total effrayant de près de *seize milliards de réaux* (4 milliards de francs), dont plus des trois quarts environ sont en souffrance (1); mais ces 12 ou 13 milliards en souffrance ne représentent pas en réalité, sur le marché, le *vingtième* de leur valeur nominale, soit environ 150 millions de francs. Il y a là les élémens d'une solution facile et loyale tout à la fois. En réduisant, par exemple, d'un quart son budget de la guerre, l'Espagne se mettrait en mesure de racheter cette énorme masse de papier en moins de dix ans.

Ce genre d'économie est, de tous, celui que l'opinion péninsulaire accueillerait avec le plus de faveur. L'opposition parlementaire l'a compris, et c'est par là qu'elle a abordé la question de Rome, où elle se trouvait beaucoup plus mal à l'aise que notre montagne. L'Espagne est essentiellement catholique; l'envoi d'une expédition en Italie flattait tout à la fois ses croyances et son orgueil national, et les orateurs progressistes auraient été très mal venus à soulever à cet égard les questions de principe qui ont fait chez nous tous les frais du débat. Ils n'avaient même pas la ressource d'invoquer ici la raison d'état, car l'intervention espagnole est restée jusqu'au dernier moment à l'abri des complica-

(1) Nous empruntons cette récapitulation de la dette à la *Hacienda*, excellent recueil financier qui se publie depuis quelques mois à Madrid, mais qui va céder la place à une publication officielle.



tions matérielles et diplomatiques au milieu desquelles notre intervention a dû se débattre. Le corps d'armée espagnol n'est allé faire, à proprement parler, en Italie, qu'une promenade artistique, et les rapports adressés au ministre de la guerre par le général Cordova mériteraient bien moins les impoétiques honneurs de la *Gazette* que les honneurs du feuilleton. De là plus d'un discours rentré chez les membres de la minorité progressiste; mais l'un de ceux-ci, M. Evaristo San-Miguel, n'en a pas voulu avoir le déboire, et il publie en brochure ce qu'il n'a pas osé dire à la tribune du congrès.

En dépit des réticences et des précautions oratoires que lui imposaient les dispositions de son public, M. San-Miguel n'a tenté rien moins qu'une apologie complète de la république mazzinienne, et il a su déployer dans les développemens de ce thème scabreux une modération que nous croyons sincère, mais qui est habile à coup sûr. C'est au nom de l'intérêt catholique qu'il repousse le pouvoir temporel de la papauté. Le souverain pontife, selon lui, est condamné, par la petitesse de ses états, à dépendre politiquement des grandes puissances, et cette dépendance temporelle doit forcément enchaîner, dans certains cas, son omnipotence spirituelle. Donc le pape doit, dans l'intérêt de son influence et de sa liberté d'action, sacrifier son pouvoir temporel. Une chose nous embarrasse : c'est de savoir comment le pape serait moins dépendant chez les autres que chez lui; c'est de savoir surtout si, dans le cas d'un conflit entre l'Espagne, par exemple, et l'état où le pape, devenu simple prêtre, aurait fait élection de domicile, les catholiques espagnols écouterait avec plus de déférence qu'à présent une parole qui leur arriverait en même temps et du même lieu que les boulets de l'ennemi. M. San-Miguel objectera peut-être que le pape, comme souverain temporel, peut être entraîné lui-même à faire la guerre; mais ce n'est là, surtout dans la situation actuelle de l'Europe, qu'un danger très hypothétique, contre lequel le saint-siège est d'ailleurs prémuni par la faiblesse même de son pouvoir temporel, qui lui interdit toute velléité belliqueuse. Est-il bien vrai, en outre, que la faiblesse d'un état ait pour résultat forcé sa dépendance? L'expérience et la raison prouvent plutôt le contraire. Plus un état est petit, plus il a de chances de rester indépendant et neutre, car les prétentions respectives des grandes puissances s'y surveillent et s'y neutralisent beaucoup mieux.

M. San-Miguel nous paraît également en contradiction avec les faits, quand il déclare le principe catholique incompatible avec certaines formes de gouvernement. Le catholicisme, et c'est là au point de vue humain sa grande force, a au contraire cela de particulier, qu'il sait au besoin s'accommoder de toutes les politiques. Ne l'avons-nous pas vu, de nos jours, passer plusieurs fois du principe d'autorité au principe révolutionnaire, et trouver son compte des deux parts? On pourrait tout au plus lui reprocher, sous ce rapport, un excès de flexibilité.

*Paulò minora canamus!* Et de fait, comment oser parler des tendances intellectuelles de l'Espagne sans dire un mot de ce qui fut jadis sa royauté intellectuelle, de sa littérature de mœurs? L'Espagne, hélas! n'a plus de Cervantes; elle n'a même plus de Larra, et M. Lafuente, le spirituel rédacteur du *Fray Gerundio*, me paraît avoir vidé le meilleur de son sac. Ce qu'il reste cependant à nos voisins de verve satirique mérite une attention spéciale, car,

après leur théâtre, c'est dans ce genre que la crise littéraire dont j'ai parlé plus haut a laissé les traces les plus profondes. L'école descriptive, naturalisée au-delà des Pyrénées par les romans anglais et français, est venue se confondre ici avec la tradition nationale. Les personnages de la nouvelle littérature picaresque parlent, vivent, s'agitent bien moins que ceux d'autrefois; mais ils posent beaucoup plus long-temps devant l'auteur, qui ne se contente plus de cet énergique coup de crayon avec lequel les grands satiriques espagnols du xvi<sup>e</sup> siècle fixaient leurs plus vigoureux profils. C'est toujours, si l'on veut, l'ancien esprit d'observation, mais un peu délayé, et rachetant par certaine mollesse de dessin ce qu'il gagne en minutieuse exactitude. M. L. Corsini nous paraît résumer assez fidèlement ce genre bâtard, bien que remarquable encore. Je déferiais, par exemple, daguerréotypé ou marchande à la toilette de saisir plus finement que ne l'a fait l'auteur des *Mansardes de Madrid* (1) le minois de ses grisettes et les secrets de leur ricuse pauvreté, depuis les bas blancs troués à la pointe jusqu'aux pelures d'orange qui trahissent, dans un coin, le sobre diner de la veille, et jusqu'à l'huile de ménage dont reluisent, faute de mieux, ces admirables chevelures de jais ou d'or qui seraient dignes de moins économiques parfums. M. Corsini pousse même un peu trop loin la fidélité dans ses études de femme. Les draperies y sont trop disposées de façon à accuser ce qu'elles voilent. Ce n'est pas du nu, c'est du déshabillé, qui est infiniment plus nu. M. Corsini mettrait volontiers un cotillon à la Vénus de Milo pour lui donner du piquant. J'insiste à dessein : l'auteur des *Mansardes de Madrid* est assez fort de ses propres ressources pour pouvoir dédaigner ce vulgaire procédé des succès de bas étage. J'ajouterai un autre reproche. Les *Mansardes de Madrid* ont le grand tort de pouvoir s'appeler, à la rigueur, les *Mansardes de Paris*. Les grisettes de M. Corsini ne seraient pas trop dépaysées dans la rue Vivienne. Son *grand homme futur* semble avoir fumé des cigares avec tous nos bohémiens politiques et littéraires. Ses voleurs ne diffèrent guère que par l'argot des voleurs de Paris. Ses trois types de courtisanes enfin, la courtisane par métier, la courtisane par tempérament et la courtisane par dévouement, ont quelque peu traîné, ce nous semble, dans les romans *socialistes* qui, il y a cinq ou six ans, ont introduit ces dames dans l'intimité de nos femmes et de nos sœurs. Madrid n'a-t-il donc pas vingt types plus indigènes et sentant mieux leur terroir? Nul ne pourrait mieux les saisir que M. Corsini, car la partie de son livre où il prend la peine d'être original, c'est-à-dire Espagnol, pétille d'entrain, de finesse et de douce moquerie.

G. D'ALAUX.

---

— POLÉMIQUE RELIGIEUSE EN HOLLANDE. — Quoique l'on parle peu de la Hollande, cela ne signifie point qu'il n'y ait rien à en dire. On ignore en général ce qui se fait et ce qui se dit dans ce sérieux pays. Voilà l'unique raison du silence que l'on garde à son sujet. C'est notre faute et non la sienne.

Parmi les questions nombreuses et graves qui l'ont préoccupé durant les

(1) *Las Guardillas de Madrid*; Madrid, 1849. Imprimerie de Higinio Reneses.

dernières années, nous rencontrons aujourd'hui une discussion religieuse qui vient d'emprunter tout exprès notre langue afin d'être connue au dehors. Comme le fait justement observer l'un des écrivains qui ont pris part à cette lutte, ce n'est qu'une phase du grand débat entre l'église catholique et les idées du jour. Les catholiques néerlandais, qui forment les deux cinquièmes de la population du royaume, se plaignent de n'être pas traités par le pouvoir suivant leur importance, d'être gênés dans la pratique de leur culte, de ne pas jouir des bienfaits de l'égalité politique et religieuse que leur assure la constitution de 1798, enfin de se voir en butte à une sorte de coalition, tantôt sourde et tantôt patente, de la part des protestans et des rationalistes. C'est du moins ce qui ressort d'un écrit anonyme, intitulé *Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas depuis leur émancipation en 1798 jusqu'à nos jours* (1). Un adversaire, qui a voulu s'égarer, a répondu à cet écrit par une critique virulente sous le titre d'*Analyse d'un poème en prose intitulé Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas* (2). Enfin, un esprit plus calme a abordé le même sujet sur un ton plus grave, dans la forme et avec le titre de *Lettres d'un protestant hollandais à l'auteur d'un Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas* (3). L'écrivain protestant déclare que, si les catholiques ne sont pas représentés dans les administrations suivant leur nombre, la cause en est moins dans le mauvais vouloir du gouvernement que dans la condition des populations catholiques, qui sont loin de représenter proportionnellement à leur nombre les forces intellectuelles, scientifiques et financières de la société civile. Il ajoute que, si les catholiques se sont vus quelquefois gênés dans leur action, c'est un peu la conséquence de la conduite hostile qu'ils ont tenue à l'époque de la révolution de Belgique et des entraînemens auxquels ils se sont laissé aller depuis sous les inspirations du puissant clergé belge. Quant aux associations protestantes dont se plaint amèrement le défenseur des catholiques, elles n'ont nullement le caractère agressif, suivant l'écrivain protestant; elles se sont formées, avant ou depuis 1830, dans l'intention de défendre le protestantisme contre les empiétemens de la propagande catholique, et non dans la pensée de faire la guerre au catholicisme ou d'inquiéter les catholiques dans l'exercice de leurs devoirs. Si l'une de ces associations a pu se livrer à quelques excès de zèle qui s'écartaient de la fraternité évangélique, ce n'était que le résultat de la terreur inspirée, à tort ou à raison, par le nom des jésuites en un moment où ils semblaient sur le point de reprendre pied en Hollande et en Europe.

La question a été portée récemment devant la seconde chambre des états-généraux par un député catholique, M. Dommer van Poldersveldt, qui a pris avec chaleur la défense de ses coreligionnaires. M. de Poldersveldt, afin de mettre en relief le système d'exclusion dont ils lui paraissent frappés, a fait appel à la statistique, et, comparant les diverses confessions religieuses dans l'arrondissement de Nimègue et sur les bords de la Meuse et du Wahal, il a recherché quelle peut être entre elles la proportion des fonctionnaires publics.

(1) 1 petit vol. in-18; Amsterdam, 1849, chez C.-L. von Langenhuysen.

(2) 1 vol. in-18; Arnhem, 1849, chez P.-A. de Jong.

(3) 1 vol. in-18; La Haye, 1849, chez H.-C. Susan.

Il a trouvé que, sur une population de quarante-deux mille six cent douze catholiques et de sept mille six cent vingt-sept protestans, le nombre des fonctionnaires protestans est de quatre-vingt-douze, tandis que celui des fonctionnaires catholiques est de onze seulement. Dans une séance suivante, l'objection tirée de l'incapacité des catholiques a été relevée par un autre député de la même communion, M. Borret. Il a hautement contesté le fait, déclarant d'ailleurs que, s'il eût été vrai, il n'eût été que la conséquence même de l'exclusivisme pratiqué à l'égard des catholiques. Il a osé rappeler qu'il y a vingt ans les Belges se sont plaints des mêmes procédés, qu'on leur a de même répondu par le reproche d'incapacité : « Et qu'avons-nous vu depuis lors? a-t-il ajouté. La Belgique régénérée a prouvé ce qu'il en est et ce qu'il en fut toujours de cette incapacité prétendue qu'on lui alléguait; et aujourd'hui, cette même Belgique, l'on est obligé de la prendre pour modèle. » Tels sont, des deux parts, les termes de la polémique soulevée récemment entre les protestans et les catholiques de la Néerlande. Les journaux s'en sont emparés : les catholiques ont eux-mêmes fondé un journal en langue française, le *Publiciste*, pour assurer plus d'écho à leurs griefs.

En d'autres temps, nous eussions peut-être pris plaisir au spectacle de ces luttes dont notre pays donnait lui-même l'exemple, et qui semblaient inoffensives. La situation est bien changée pour tous les états, grands ou petits, par les événemens qui ont ébranlé les vieilles sociétés européennes. Dès le lendemain de notre révolution, l'on a senti la nécessité d'un accord entre toutes les forces qui peuvent servir d'appui à la morale publique. Les philosophes ont dû mettre de côté leurs préventions contre l'église; les catholiques ont oublié ou ajourné leurs rancunes; les uns et les autres se sont appliqués à rechercher ce qui pouvait les rapprocher en jetant un voile sur ce qui les avait jusque-là divisés. La Hollande, il est vrai, n'a pas senti les secousses qui ont ébranlé notre société sur sa base. Cependant cet heureux pays n'est pas assez séparé du reste du monde, il n'est pas assez éloigné de l'Allemagne pour que le contre-coup des doctrines perverses qui agitent une partie de l'Europe ne puisse se faire ressentir un jour aux embouchures du Rhin. Alors la Hollande, comprenant tout le prix des croyances fortes et des convictions religieuses, pourrait regretter de les avoir perdues dans de stériles débats. Le catholicisme et le protestantisme bien plus encore que le catholicisme et la philosophie rationaliste ont intérêt à s'unir fraternellement et à se liguier contre les envahissemens du matérialisme contemporain. Que les esprits clairvoyans et modérés interviennent donc entre les deux partis avant que le débat ne s'envenime, afin de leur signaler vivement cette grande communauté de devoirs qu'un commun danger impose aux deux églises. En définitive, le catholicisme et le protestantisme, en Hollande comme ailleurs, n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre à se combattre. Nous souhaitons donc de bon cœur que la Hollande échappe à ces discussions peu profitables en temps ordinaire et périlleuses dans les crises révolutionnaires où la civilisation est aujourd'hui engagée.

---

# LA CALIFORNIE

DANS

LES DERNIERS MOIS DE 1849.

---

Nous sommes par 35 degrés de latitude nord, cinglant, sous une brise fraîche, vers le goulet qui conduit dans la baie de San-Francisco. Rien de plus agréable que les premières impressions d'un froid vif, pour qui vient d'échapper au long martyre d'une résidence de trois années sous le soleil brûlant des tropiques; aussi tout le monde à bord de *la Poursuivante* est-il aujourd'hui d'une humeur parfaite. La voix du commandant, ordinairement d'un timbre si éclatant, s'est sensiblement adoucie. Les matelots mettent plus d'empressement à faire la manœuvre. Les passagers eux-mêmes, auxquels manque depuis si long-temps un sujet de conversation, se réveillent de leur léthargie, et engagent entre eux des discussions animées.

C'est que nous touchons à l'un des points les plus intéressants, les plus mystérieux du globe. Nous sommes à la veille de voir se résoudre pour nous une question qui jette, depuis quinze mois, dans d'étranges perplexités le nouveau aussi bien que l'ancien monde. Il s'agit de savoir si les mines tant vantées de la Californie ne sont qu'une immense duperie, un *yankee puff*, pour attirer les colons et les capitaux dans



une contrée malsaine et inhospitalière, ou si elles sont quelque chose de tangible et de réel.

Une chose m'avait frappé pendant la traversée : c'est qu'à mesure que nous approchions du terme de notre voyage, les doutes augmentaient au sujet de la Californie. Ainsi, à Valparaiso, on avait bien constaté et on admettait le fait de l'existence des mines d'or; mais on se figurait assez généralement que le pays était malsain, qu'il n'y existait ni lois ni gouvernement, et qu'il arrivait presque toujours qu'on payât de sa vie d'assez médiocres résultats. A Taïti, point séparé de San-Francisco par quarante jours de mer seulement, aux îles Sandwich, point encore plus voisin, on rencontrait les mêmes doutes, les mêmes défiances, la même curiosité. Tout le monde était sur le qui-vive dès qu'il arrivait un navire de l'Eldorado, tout le monde était avide de renseignements nouveaux, et cependant personne ne pouvait se faire une idée nette du véritable état des choses.

Nous ne sommes plus qu'à trente lieues de la côte, et déjà on reconnaît, au nombre et à la diversité des pavillons qui se croisent autour de nous, le voisinage d'un grand centre d'affaires. A notre gauche se montre à l'horizon un trois-mâts français dont la longue traversée va se terminer en même temps que la nôtre; voici, à droite, un bâtiment anglais de Shang-hae, avec toute une colonie de Chinois à son bord. Nous pouvons distinguer les fronts pâles à contours réguliers, les tailles ramassées de ces habitans du Céleste Empire, pendant qu'ils se pressent contre les bastingages pour nous voir passer et admirer les bouches béantes de notre belle frégate. Plus près de nous se dessinent plusieurs bâtimens chiliens, qui nous saluent en hissant leurs pavillons. Parmi les passagers dont les ponts sont couverts, nous remarquons plusieurs *signoritas* et nous entendons leur cri : *Muy lindo, muy lindo*, pendant que la *Poursuivante* passe majestueusement le long de leur bord. Hélas! parmi les cœurs qui palpitent de joie et d'espérance là, devant nous, combien auront cessé de battre, tristes et désillusionnés, avant la fin de l'aventure dans laquelle ils vont s'engager!

Le vent nous manque tout à coup, ce qui nous force à mouiller, avant la nuit, à peu de distance des Farralones, deux îlots détachés qui, semblables au dragon de la fable, montent la garde devant le jardin de ces nouvelles Hespérides. Pendant que nous sommes ainsi arrêtés contre notre gré, le navire roulant péniblement sous la pression d'une forte houle, nous avons tout le loisir nécessaire pour suivre les manœuvres de plusieurs compagnies de baleines qui s'agitent autour de nous. La nature semble avoir voulu que tout eût un caractère particulier en Californie; aussi ces cétacés différent-ils des autres membres de la grande famille à laquelle ils appartiennent. Ailleurs, on voit des baleines d'une grosseur trois fois plus considérable se laisser har-

pommer et prendre, sans grande résistance, par deux ou trois marins embarqués dans un frêle canot qu'il leur serait facile de submerger d'un seul coup de queue. La baleine californienne est d'humeur bien moins accommodante : dès qu'elle voit arriver les embarcations, elle se retourne résolûment contre elles et leur donne la chasse à son tour. Surpris et épouvantés d'un courage si nouveau pour eux, les baleiniers se sont bien vite dégoûtés de leur tâche; ils ont définitivement abandonné le champ de bataille, laissant leur terrible ennemi en repos. Aussi, pendant que l'espèce multiplie sur la côte de la Californie, elle tend au contraire à disparaître dans les parages où elle ne songe pas à se défendre. Aujourd'hui, la baleine russe se trouve refoulée dans les mers lointaines du Japon et d'Okotsk, et, même dans ces parages d'accès difficile, elle ne réussit pas à se mettre à l'abri de ses audacieux persécuteurs. Cet exemple n'a-t-il pas sa morale, comme bon nombre d'autres fournis par le règne animal? Porter la guerre dans le camp ennemi, prendre les devans avec qui veut vous attaquer, c'est là le plus sûr moyen de salut pour les nations comme pour les particuliers. Aujourd'hui surtout que les passions se déchaînent avec tant de violence, et que les appétits de l'homme, s'abritant derrière une philosophie spécieuse, s'érigent en divinités, comme au temps du paganisme, malheur aux peuples qui ne savent pas défendre, avec leurs droits héréditaires, les prérogatives conquises par le travail! Les attaques directes et incessantes des ennemis de la propriété les auraient bientôt conduits à leur ruine.

Le goulet de San-Francisco ressemble beaucoup à celui de Brest. Il est assez étroit pour que les forts qu'il est question d'élever de chaque côté puissent croiser leurs feux et en commander l'entrée; il contient en outre assez d'eau pour faire flotter les plus gros navires. Arrivé au front du goulet, le voyageur voit se déployer devant lui, non point un port ou même un lac, mais une Méditerranée en miniature. Le port de San-Francisco contiendrait facilement toutes les flottes de la terre, — précieux trésor pour « le voisin Jonathan, » — et l'on a lieu de s'étonner qu'une position pareille soit restée si long-temps inoccupée. Un îlot situé dans l'intérieur de la baie, à peu de distance du goulet, est évidemment destiné à servir d'emplacement à une batterie : ce sera un nouvel élément de force et de sécurité pour un port qui en possède déjà de si nombreux.

*Herba Buena*, autrement dit *San-Francisco*, se trouve à droite, en entrant dans la baie, un peu au-delà de l'ancien fort espagnol. C'est aujourd'hui une ville de cinquante mille âmes, qui promet de devenir, en peu d'années, la capitale de la mer Pacifique. Des forêts de mâts, qui se déploient à perte de vue tout alentour, rappellent le Havre et Marseille. Il y a en ce moment plus de trois cent quarante bâtimens de commerce mouillés près de la ville, sans compter un nombre fort

considérable de bricks et de goëlettes. Tous, sans exception, ont perdu leurs équipages, et il en est beaucoup dont les capitaines eux-mêmes ont déserté. Une corvette américaine, à bord de laquelle flotte le pavillon du commodore Jones, veille seule à la conservation de cette masse de valeurs.

Nous débarquons sans difficulté sur une jetée improvisée au pied de l'ancien fort. Ici, point de douaniers pour fouiller vos poches ou sonder, le fer à la main, vos malles et vos paquets. Les octrois, ce rouage qui entrave tout et qui tend à disparaître partout où il y a un peu de séve et de lumières, sont parfaitement inconnus chez les Américains. Le temps pour eux a sa valeur aussi bien que la marchandise, et tout ce qui leur en enlève une part sans nécessité bien démontrée est un empiétement sur leurs droits d'hommes libres. La vraie liberté consiste, aux yeux de tout Américain, non à débiter impunément des extravagances philosophiques à un auditoire affamé de jouissances matérielles, mais à se livrer, sans trouble ni empêchement, aux occupations pour lesquelles il se sent des aptitudes spéciales.

A San-Francisco, où on ne rencontrait, il y a quinze mois, qu'une demi-douzaine de cabanes grossières, on trouve aujourd'hui une bourse, un théâtre, des églises pour tous les cultes chrétiens, et un grand nombre de maisons d'assez belle apparence. Quelques-unes d'entre elles sont bâties en pierres, mais le plus grand nombre en bois ou en *adobe*. Les façades des maisons sont blanchies ou peintes, les rues bien alignées, et l'ensemble d'un assez bel effet. Des deux côtés de la ville, en suivant la plage, se prolongent des rangées de tentes à perte de vue, formant une ville d'un nouveau genre, qui ne manque pas d'une certaine originalité. Là viennent se reposer un instant, avant de prendre leur essor pour les mines, les émigrans des deux mondes, ainsi que des Chinois, des Malais, et toute cette population débraillée qui fourmillait naguère dans les divers archipels de l'Océanie, et à laquelle Botany-Bay avait servi de point de départ. Là se trouve l'ancien ministre de la justice du roi Kamehamaha, aujourd'hui le plus redoutable brigand de la Californie, le même qui rédigea ce fameux code de lois que les sociétés bibliques de l'Angleterre et des États-Unis ont proclamé le chef-d'œuvre de la sagesse humaine. Là se trouvent réunis des assassins, des parricides, des voleurs de grand chemin, des boucaniers, sur lesquels la main de la justice divine ne s'est pas encore appesantie. La comédie et le drame, ce dernier principalement, y trouveraient à puiser amplement. Des évasions incroyables et des aventures telles que n'en a jamais rêvées l'imagination de nos plus féconds romanciers y attendent leur futur historien.

Déjà la ville de San-Francisco ressemble à une vaste ruche dans laquelle régnerait un bourdonnement perpétuel. Des voitures, des charrettes, des wagons, circulent pêle-mêle, se croisent et se heurtent

de tous côtés. Je plains le philosophe, le rêveur qui se trouve égaré dans les rues de San-Francisco, car il court à chaque pas le danger d'être écrasé pendant qu'il se livre à ses méditations, et sans qu'il lui soit crié *gare!* De grands gaillards à charpente forte et osseuse, la tête surmontée de chapeaux en pain de sucre, fouettent et éreintent leurs attelages sans faire la moindre attention aux piétons. De chaque côté de la rue, on voit passer une foule silencieuse et préoccupée, se dirigeant à pas pressés, soit vers la douane, grossière construction située au fond de la ville, soit vers la bourse, édifice placé entre deux maisons de jeu, et devant lequel stationnent en permanence des groupes d'avidés spéculateurs.

Toutes les nations du globe sont largement représentées dans le commerce de San-Francisco; mais, comme il faut s'y attendre, l'élément américain y domine. La législation américaine permet à chacun de s'établir comme il l'entend. Tout le monde en conséquence est courtier, consignataire, banquier, changeur, commissaire-priseur, plusieurs même exercent simultanément toutes ces professions. J'ignore si l'armateur ou le négociant du Havre qui envoie des marchandises en consignation à San-Francisco fait de brillantes affaires; mais ce qu'il y a de positif, c'est que le consignataire qui les reçoit ne s'y ruine pas. Le relevé de ses prélèvements divers, à titre de courtage, change et emmagasinage, édifierait grandement ses confrères de nos places d'Europe. On peut, sans exagération, en évaluer l'ensemble à 50 pour 100 du montant brut de chaque vente. Il est juste aussi de reconnaître que le consignataire de San-Francisco a, de son côté, de lourdes charges à supporter. Ainsi, outre la cherté de la vie matérielle, dans un pays où un œuf se paie souvent jusqu'à 5 francs, et une pomme de terre jusqu'à 3, les loyers varient de 150,000 à 300,000 francs par an. Il y a des maisons, en assez grand nombre, qui rapportent à leurs propriétaires jusqu'à 800,000 francs par année.

Quelque importants que soient les résultats obtenus des mines de la Californie, et quelque nombreuses que soient les ressources de San-Francisco comme centre de commerce, il est impossible qu'un pareil état de choses puisse se soutenir long-temps. Le *Yankee* est agioteur de sa nature; personne n'entend mieux le *puff* que lui. Donnez à un citoyen du Massachusetts cent arpens de marais, il les baptisera du nom fallacieux d'*Eden Fields* (champs d'Éden), puis il les fera valoir de tant de manières et avec une si grande persévérance, que plus d'un *innocent* ne tardera pas à tomber dans ses filets. C'est ce qui s'appelle, aux États-Unis, *play a Yankee trick* (jouer un tour à la Yankee), et très certainement le général Jackson n'était pas plus fier de sa fameuse victoire sur les Anglais à la Nouvelle-Orléans que ne le paraît un de ces joueurs, quand il raconte à d'enthousiastes compatriotes quelque

prouesse de ce genre. Jetez trois Américains sur une île déserte où il n'y aura qu'une source d'eau : deux d'entre eux s'en empareront, et prélèveront par ce moyen un tribut sur le troisième; puis ils se vanteront hautement de leur *Yankee trick*.

Ce qui paraît donner, pour le moment, une valeur factice et exagérée aux propriétés immobilières de San-Francisco, c'est le grand nombre de maisons de jeu qui s'y sont fondées. Tous les exilés de Frascati, des nos 36 et 113 du Palais-Royal et des établissemens analogues de Londres, de Berlin et de Vienne semblent s'être donné rendez-vous dans cette terre promise des joueurs. Dès qu'il y a une maison à louer, les joueurs s'en emparent à tout prix, et la banque s'y installe avec son attirail de roulettes. Il y a actuellement à San-Francisco plus de cent établissemens de ce genre où se pressent et se coudoient chaque soir une foule de vagabonds sandwichois, mulâtres, chinois, malais, et d'aventuriers de tous pays, tous mécréans de première espèce. Toutes les peuplades du globe ont versé une portion de leur écume dans ce cloaque de l'humanité.

Rien de plus étrange que le spectacle offert tous les soirs, après huit heures, par ces maisons de jeu. Au dehors, une foule immense en obstrue les portes; à l'intérieur, les joueurs avides se forcent un passage jusqu'à la table de *monte*, et, dans leur fougue impatiente, en viennent souvent aux mains. Ailleurs, c'est à coups de poing ou de pied que se vident les querelles de cette nature. En Californie, une injure ou même quelquefois un léger froissement sont, à l'instant, suivis d'un coup de poignard ou de pistolet. « Silence là-bas! » crie-t-on de la banque, lorsqu'il part un coup de pistolet dans la salle, « vous faites trop de bruit, damnés coquins que vous êtes! » *I'll make a hole in you* (je ferai un trou dans votre personne), crie-t-on d'un autre point; *may the devil take me if I don't* (que le diable m'emporte si je ne le fais pas) : telles sont les observations courtes, mais énergiques, qu'on échange de tous côtés. Une fois devant la table de jeu, le nouveau venu, qui, la plupart du temps, arrive des mines, déboucle sa ceinture de cuir jaune et lui imprime une légère secousse, après avoir posé un des bouts sur le tapis vert. Plusieurs pépites d'or roulent aussitôt sur la table. *The head manager* (le président) avance une main large et osseuse, s'en empare, les pèse dans une balance placée à côté de lui, puis il en rend la valeur en onces de 85 francs chacune. On joue, la même main osseuse vient enlever la pièce; on rejoue, même résultat. Au bout de quinze à vingt minutes, il faut de nouveau détacher la ceinture. Il arrive rarement que le joueur se retire avant que la banque ne l'ait dépouillé, en une seule nuit, du fruit de son travail et de ses privations de plusieurs mois.

Je venais de dîner chez l'un des plus heureux spéculateurs de San-



Francisco. C'était un Américain, ancien banquieroutier de l'Union, qui, arrivé en Californie six mois auparavant, se voyait déjà possesseur d'une fortune évaluée à un million de francs. Parmi les convives se trouvaient plusieurs officiers de l'armée et de la marine américaine. Le dîner s'était prolongé fort avant dans la soirée, ayant été assaisonné de *toasts* et de *speeches*. Un des officiers me propose, en sortant, de me servir de cicérone par la ville. J'accepte. Nous entrons dans l'une des maisons de jeu les plus fréquentées. Arrivé jusqu'à la table verte, non sans beaucoup d'efforts, je tire de ma poche une pièce de cent sous et la jette sur la table en désespéré. Un homme encore jeune, à la longue barbe, à l'air grave et posé, aux manières aristocratiques, présidait. Il s'arrête dans son travail au moment d'imprimer une secousse à la roulette; il me regarde un instant, puis, ramassant ma pièce, me la tend avec un sourire prévenant. « Je vois, me dit-il en fort bon français, que monsieur est étranger et qu'il n'est pas encore au fait de nos usages. Ici nous jouons, non des pièces de cinq francs, mais des onces. Monsieur voudra-t-il bien reprendre ses *cent sous*? » il appuya légèrement sur les deux derniers mots. Frappé des manières d'un aussi aimable président, j'attendis une occasion favorable pour entrer en conversation avec lui. Il se prêta à mon désir avec un grand empressement. « Vous voulez savoir, me dit-il, si notre banque fait de bonnes affaires, je serai franc avec vous. Elle en fait de passables; j'excepterai pourtant cette soirée, qui a été détestable. Nous allons fermer tout-à-l'heure, et je doute que nos bénéfices, depuis huit heures, s'élèvent à 20,000 piastres (400,000 francs). Heureusement, nous avons mieux réussi les nuits précédentes; sans cela, nous serions bien à plaindre, car ne gagner que 20,000 piastres dans une soirée, c'est, pour une banque de ce pays, être volé comme dans un bois. » Mon interlocuteur me raconta ensuite qu'il avait joué un rôle important dans un des clubs de Paris jusqu'aux événemens de juin. « Nous perdîmes la partie alors, ajouta-t-il, et c'est pourquoi j'ai cru qu'il valait mieux changer de théâtre. »

La passion du jeu n'a pas été importée en Californie par les Américains; de tout temps, les habitans de cette contrée s'y sont adonnés avec fureur; au Mexique, il en est encore de même aujourd'hui. Le jeu appelé *monte* est celui qui attire le plus d'amateurs; mais la roulette a aussi ses partisans, ainsi que le jeu dit « des bêtes, » dans lequel des animaux placés au bout d'un cabestan armé de baguettes mobiles reçoivent un mouvement de rotation, puis s'arrêtent au-dessus de certaines cases contenant des animaux qui leur correspondent.

La population de San-Francisco se grossit chaque jour des émigrans qui arrivent par mer de toutes les parties du monde. Les îles Sandwich, Taïti, les archipels Viti et Fidgi, ainsi que la Nouvelle-Zélande et Sydney, se sont vidés plus ou moins complètement de leur popu-

lation blanche. Tous ces élémens hétérogènes sont venus se fondre successivement dans la grande masse des travailleurs. Absens pour le moment, les émigrans reviendront tous, aux approches de l'hiver, chercher un abri dans la ville. Il n'y a actuellement, en fait de population, que des négocians, des capitaines de navire, et ceux qui, ayant ramassé quelque chose aux *diggings* (mines), rentrent à San-Francisco pour le dépenser dans le jeu et dans la débauche. La population y est presque exclusivement mâle, et c'est tout au plus si les quelques femmes honnêtes qui y ont suivi leurs maris osent s'aventurer dans les rues. Cependant on remarque déjà une amélioration notable à cet égard; depuis que l'élément purement américain a pris le dessus à San-Francisco, personne ne peut plus insulter une femme impunément. Nulle part, on le sait, la femme n'est plus respectée qu'aux États-Unis. Au reste, des industries que la moralité publique flétrirait en Europe de sa censure la plus sévère sont ici en pleine activité, et il ne se passe guère de semaine sans que quelque brick chilien ou américain, frété par des spéculateurs, ne verse sur la place une cargaison féminine. Ce genre de trafic est, m'assure-t-on, celui de tous qui produit en ce moment les bénéfices les plus prompts.

Si on essayait de soumettre à l'analyse les élémens de la population commerçante de San-Francisco, on en trouverait d'étranges. Tous les négocians en faillite de New-York, tous les banqueroutiers poursuivis par la justice, tous les faiseurs de projets et chercheurs d'aventures de l'Union se sont abattus sur cette terre promise. « Regardez celui-là, me dit mon cicerone, lui-même citoyen des États-Unis, c'est un de nos plus grands génies. Directeur de la première maison de Baltimore, il osa concevoir le hardi projet de monopoliser toute la viande fraîche de l'Union, pour ne la vendre ensuite qu'au prix qu'il lui conviendrait de fixer. Déjà il s'était emparé des troupeaux des trois quarts des états et touchait au moment où il allait les posséder tous, lorsqu'un autre Américain, également homme de génie, se mit à spéculer en sens contraire. La lutte entre ces deux *giants* (géans) fut terrible et prolongée. Le peuple, qui est particulièrement sensible, chez nous, à tout ce qui a un caractère de grandeur, la suivit pendant long-temps avec un intérêt extrême. Malheureusement, elle eut pour dénouement la ruine complète des deux champions. Il est vrai, ajouta mon cicerone, que l'un et l'autre se sont bien relevés depuis. Celui que vous voyez là est arrivé, il y a seulement six mois, sans un sou; aujourd'hui, il a une fortune de 500,000 francs. Son ancien antagoniste a encore mieux réussi. Déjà ils se préparent à livrer sur ce théâtre nouveau un dernier et terrible combat. Cet autre, le grand qui vient de nous saluer en français, est également une de nos *têtes carrées*. Banquier à New-York, il y a quel-

ques années, il entreprit de fonder une banque unique et colossale sur les ruines de toutes les institutions rivales. Ses plans, poussés avec une habileté et une persévérance extrêmes, allaient être couronnés de succès, lorsque le héros de la Nouvelle-Orléans, effrayé de cette tendance anti-démocratique, fit adopter une loi qui empêcha l'établissement de la nouvelle banque. Les sympathies du public hésitèrent un instant entre ces deux grands hommes; mais le général Jackson, sans s'en inquiéter plus, se mit à serrer de près son antagoniste, qui, pour échapper à ses étreintes et à celles de ses créanciers amentés subitement contre lui, ne trouva d'autre moyen que de battre prudemment en retraite et de venir s'établir parmi nous. »

Pendant que mon guide me racontait ainsi les hauts faits de ses compatriotes, nous fûmes abordés par un personnage à la figure rubiconde et à la carrure athlétique. Il était armé jusqu'aux dents et portait, derrière le dos, serré dans sa ceinture de cuir jaune, un énorme couteau de chasse. — C'est, me dit mon guide après que cette étrange apparition se fut éloignée, le colonel X... du Mississipi. Il vient d'arriver du Texas, par voie de terre, ayant traversé le Mexique dans sa plus grande largeur. Une aventure bizarre, et qui a fait beaucoup de sensation, même ici, où nous commençons à être un peu blasés en fait de merveilleux, lui est arrivée. La voici en peu de mots. Le corps que commandait le colonel X... corps composé de bons fermiers de l'ouest, étant arrivé à Durango, ville fortifiée du Mexique, et qui compte plus de trente-cinq mille âmes, trouva la population dans un morne désespoir. Des Indiens de la tribu des Apaches, qui habite les bords du Colorado, s'étant présentés l'avant-veille au nombre de cinq cents, avaient menacé la ville du pillage, à moins qu'on ne leur livrât sur-le-champ cinquante femmes et un nombre égal de jeunes filles. Les descendants dégénérés du grand Cortès tremblent aujourd'hui, rien qu'à la pensée d'un Apache; aussi les habitans de Durango passèrent-ils, après quelques vellétés de résistance, par les conditions imposées, et les Indiens repartirent pour le Colorado, emmenant, avec les femmes, tous les troupeaux qu'ils rencontrèrent sur leur route. Instruit de ces faits, le colonel X... offrit de poursuivre les ravisseurs et de ramener les captives, moyennant paiement d'une somme de 4,000 piastres (20,000 fr.) au retour. La ville accepta la proposition avec joie et souscrivit sur-le-champ une déclaration portant témoignage de cet engagement. Le colonel X... partit avec ses amis, et, le troisième jour, il atteignit les Indiens, qui s'étaient rabattus sur leur tribu. Les deux partis en vinrent aux mains. On se battit à cheval, à coups de *rifle*. L'adresse des Indiens est telle qu'ils savent, tenant d'une main la crinière de leur cheval lancé au galop, se coucher le long de ses flancs, et ne présentent aux balles de leurs ennemis que la plante d'un de leurs pieds, celui-là

même qui, pressé fortement contre le dos du cheval, aide à maintenir cet étrange équilibre; néanmoins ils furent mis en une déroute complète. Les balles du colonel X..., grâce à ce coup d'œil infailible qui distingue le chasseur américain et qui fait qu'aucun objet, quelque petit qu'il soit, ne peut échapper à l'atteinte de son arme, allaient se loger, à la grande terreur des Indiens, dans le pied resté à découvert. Au bout de sept à huit jours d'absence, le colonel X... rentra à Durango; il avait perdu trois de ses compagnons, mais il ramenait les captives. Loin de lui témoigner de la reconnaissance pour sa bravoure, les habitans de Durango refusèrent de payer la somme convenue et ordonnèrent aux Américains de quitter leur ville. A ce message insolent, le brave colonel répondit qu'il ne se retirerait que lorsqu'on lui aurait remis les 4,000 piastres, et que, faute d'y accéder dans les vingt-quatre heures, lui et les vingt-sept hommes dont il disposait encore s'empare-raient de Durango. La réponse produisit son effet. L'alcade de Durango apporta, le lendemain, les 4,000 piastres en espèces, après quoi le colonel X..., pour employer sa propre expression, *secoua la poussière de ses pieds* et reprit tranquillement sa route.

Ce qui surprend le plus à San-Francisco, c'est la rareté des vols, malgré les facilités de tout genre qui s'offrent aux mauvais instincts de la population suspecte agglomérée dans la ville. Ainsi, dans les cours des maisons particulières, devant les portes, dans les rues, sur les places publiques, partout en un mot, on se heurte contre des tas de marchandises venues de tous les points du globe et éparpillées là, en apparence sans protection ni surveillance aucune, et pourtant jamais les filous, les flibustiers de profession qui se promènent par la ville, ne s'avisent d'y toucher. La raison en est que, comme beaucoup d'autres pays du globe, la Californie a son code de morale particulier, code accepté et reconnu de tous. Ainsi il est bien permis de s'y passer le caprice d'un coup de couteau ou de pistolet dans une affaire de vengeance ou dans une querelle; mais toucher au bien d'autrui, c'est la plus grande des énormités : une vingtaine de balles partent à l'instant des tentes et des maisons environnantes, et vont chercher le voleur. Marchand, mineur, batelier, tout le monde quittera sur-le-champ ses occupations pour s'élancer à sa poursuite, car tout le monde est intéressé à empêcher le vol, et cependant il n'y a ni gendarmes, ni soldats pour veiller spécialement sur les intérêts du public. Un tel état de choses éveillera au premier moment un sentiment d'étonnement et presque d'indignation : on ne conçoit pas qu'un gouvernement puisse manquer à son devoir le plus essentiel, au point de ne pas accorder à un pays qui s'est rangé sous sa bannière une protection officielle et directe; mais beaucoup de choses que l'Européen a peine à concevoir paraissent à l'Américain naturelles et simples. La

société, suivant lui, n'est qu'un ensemble d'éléments intelligens et libres, dont chacun se trouve attiré, par une espèce d'affinité propre, vers sa place naturelle. L'intervention du pouvoir civil, à moins d'un besoin extrême, ne ferait, suivant les Américains, que déranger cette tendance, entraver cette gravitation, et il vaut mieux se charger soi-même de la répression de certains désordres sociaux que d'abandonner ce soin à l'état et de se placer dans une sorte de tutelle permanente. Ne plaignons pas trop les Américains d'être ainsi constitués. Si nous voulons, en Europe, admettre le peuple, dans sa généralité, à participer au pouvoir politique, il faut que nous apprenions à compter, comme les Américains, beaucoup sur nous-mêmes et peu sur notre gouvernement, pour modérer et contenir la fermentation inséparable de toute large intervention populaire. Lorsque la bourgeoisie mit en avant pour la première fois la prétention, alors exorbitante en apparence, de marcher de pair avec la noblesse, cette dernière s'en alarma grandement : c'était, à ses yeux, l'anarchie, le chaos, dont on menaçait la société. Peu à peu, cependant, les nobles en ont pris leur parti : ils se sont mêlés au mouvement nouveau, ils l'ont dirigé, et, dans quelques pays de l'Europe, ils l'ont même fait tourner à l'avantage de leur propre cause. Il faut que les classes moyennes imitent à leur tour cette sage conduite. Il ne leur reste qu'un moyen d'échapper aux dangers de l'avènement de la démocratie : c'est de travailler à éclairer les masses en même temps qu'à les contenir, c'est de faire de la cause commune leur propre cause, et de ne point craindre de descendre dans l'arène chaque fois qu'on menace la tranquillité publique.

Un fait extrêmement curieux me frappe à San-Francisco : c'est la popularité dont y jouissent ceux qui se sont trouvés à même de montrer de la fermeté et du courage civil. Ainsi il y avait aux environs du Sacramento, au moment où je le visitais, un alcade dont le district avait d'abord servi de rendez-vous général à tous les mauvais sujets venus du dehors. Les crimes y étaient de chaque instant, les délits encore plus. Le brave alcade n'avait, pour les uns comme pour les autres, qu'un seul et même moyen de répression. « Pendez ! » fut invariablement sa réponse, courte, mais énergique, lorsqu'on amenait un inculpé devant son tribunal. Le peuple, qui remplissait lui-même les fonctions de licteur, ne se le faisait pas dire deux fois : il *pendait*, puis allait vaquer à ses occupations ordinaires dans une bonne humeur parfaite. S'agissait-il d'un coup de poignard, d'un vol de mouchoir de poche ou de pipe, l'arrêt était toujours le même : « Pendez ! » et s'exécutait toujours à la lettre et sans miséricorde. Si par hasard quelqu'un faisait l'observation : « Mais l'inculpé peut ne pas être coupable; voyons, écoutons sa défense. — Ah bah ! répliquait l'alcade; vous le savez bien, citoyens, il n'y a pas d'innocent parmi nous. S'il n'a pas



commis le délit en question, il en a commis d'autres, ici ou ailleurs. Pendez! » Les assistans se regardaient en souriant, puis allaient mettre l'arrêt à exécution.

A cette époque, on suivait l'ancien système espagnol, qui, laissant tout pouvoir à l'alcade, n'admet pas l'intervention du jury. Plus tard, ce système fut modifié, les Américains éprouvant une répugnance invincible à se passer d'un accessoire qui seul empêche la justice de dégénérer en despotisme. Il est vrai que l'adoption du jury ne servit, dans les circonstances où on était alors, qu'à rendre la procédure un peu plus grotesque. Que de fois n'a-t-on pas vu un jury de douze ivrognes se constituer pour juger un autre ivrogne! Le verdict de culpabilité, verdict presque invariable, était à l'instant suivi de la formule favorite de l'alcade : « Pendez. » Alors on voyait la scène la plus étrange qui se puisse imaginer. Le président du jury, lui-même fortement pris de vin, tirait de sa poche une Bible et en lisait un chapitre au malheureux condamné. Puis, chaque juré l'embrassait en l'assurant qu'un sentiment de devoir avait seul dicté son verdict. « Allons, camarade, ajoutaient-ils, du courage; il te reste encore quinze minutes à passer ici-bas pendant qu'on prépare la corde. Comment désires-tu les employer? Veux-tu une pipe et du tabac? on te les donnera. Veux-tu du *brandy*? en voilà. » Puis, jury, condamné et spectateurs allaient s'enivrer tous ensemble.

Un jeune Parisien de bonne famille avait monté un petit débit d'eau-de-vie dans ce district et y faisait rapidement fortune. Une difficulté seule s'était présentée pour lui. Parmi ses pratiques se trouvait un Américain, matelot déserteur, qui venait à chaque instant lui demander à boire le pistolet à la main, et ne payait que rarement ou jamais. Las de cette persécution, notre jeune compatriote eut recours à l'alcade pour la faire cesser. Le brave magistrat écrivait alors un verdict de mort qu'il venait de prononcer. A la plainte qu'on faisait, il ne répondit point; seulement, lorsque les circonstances eurent été détaillées, il étendit la main, prit sur la table, à sa droite, un pistolet à deux coups et l'offrit au plaignant, le tout sans lever les yeux de dessus son papier. — Qu'est-ce que c'est, monsieur l'alcade? qu'est-ce que c'est? Que voulez-vous? — Prenez, répondit le magistrat avec son laconisme habituel. Vous vous laissez insulter, donc vous n'avez pas de pistolets. Prenez, vous me le rendrez après. Notre jeune marchand rentra sous sa tente, ramassa tout ce qu'il put emporter et quitta le pays pour toujours. — J'ai 60,000 francs, m'a-t-il dit en me racontant ce trait; la tête me reste encore sur les épaules. Au diable l'alcade et ses subordonnés! Je rentre en France par le prochain courrier.

Peu de semaines avant mon passage à San-Francisco, le peuple

fut appelé à nommer des délégués à une convention qui siège en ce moment à Monterey. Les élections furent très disputées sur la plupart des points. L'alcade du Sacramento fut seul élu à l'unanimité, tant il est vrai que, dans les États-Unis d'Amérique comme en Turquie, sous une république comme sous une monarchie, rien ne vaut, comme moyen de popularité, un caractère ferme et énergique, une volonté qui s'exprime par des actes hardis et non par des paroles vagues. Ce qui répugne le plus aux masses, c'est l'indécision et la faiblesse de caractère. Elles ne se laissent pas aisément prendre aux apparences, et plus d'un homme qui serait timide dans la vie habituelle grandirait subitement sur un théâtre et devant un auditoire populaire, tandis que le pourfendeur de salon rentrerait dans l'obscurité, jugé par l'instinct des masses et humilié à tout jamais. Au reste, ce qui montre que les Américains savent au besoin unir la hardiesse et la décision à l'amour de l'ordre, c'est un conflit récent dont la Californie a été le théâtre.

Il s'était formé, dans les premiers temps qui ont suivi la découverte des mines, une bande composée d'Américains, de Français et d'Anglais, sous le nom de *hounds* (limiers). Son but avoué était de réunir, au moyen de souscriptions volontaires, de quoi secourir ceux de ses membres qui, n'ayant pas réussi aux mines et se trouvant incapables de travailler, désireraient rentrer dans leurs patries respectives. Chaque membre, pour signe distinctif, portait une raie sur le bras gauche. Pendant quelque temps, on n'eut qu'à se louer des *hounds*, qui seuls maintenaient l'ordre à San-Francisco en prêtant main-forte aux autorités chaque fois que l'on cherchait à le troubler. Peu à peu cependant des querelles s'élevèrent entre eux et les Chiliens, qui, très versés dans les procédés d'extraction de l'or et travaillant par bandes, obtenaient facilement de beaux résultats. Les *hounds* notifièrent donc aux Chiliens qu'ils eussent à quitter les lieux et à rentrer dans leur pays, et, sur leur refus, ils leur livrèrent bataille. Vaincus dans plusieurs rencontres, les Chiliens se réfugièrent tous à San-Francisco. Les *hounds* les y suivirent; chaque jour, il s'y élevait des rixes sanglantes; il n'y avait plus ni paix, ni sécurité dans la ville, car les malfaiteurs de tous pays, flairant le désordre et voulant y trouver du profit, s'en mêlèrent. On saccagea des maisons, on brûla des magasins, on pillà des dépôts de vins et de spiritueux, le tout impunément. Pourtant les habitans de San-Francisco, passant à côté de cette anarchie, couraient à la douane, faisaient leurs achats, s'occupaient, en un mot, de leurs affaires, comme s'ils n'avaient rien eu de commun avec les combattans et aucun intérêt engagé dans leur querelle. Les Anglais seuls, habitués à une puissante protection de la part de l'état, amis par excellence de la discipline, s'étonnaient et s'indignaient, protestant contre l'indifférence coupable du gouvernement de Washington. Les

choses en étaient là, lorsque le bruit se répandit à San-Francisco que, dans un campement de Chiliens, les *hounds* s'étaient livrés la veille à d'épouvantables excès, qu'ils avaient massacré plusieurs femmes après les avoir indignement outragées sous les yeux de leurs maris, puis mis le feu aux tentes et brûlé les cadavres. La nouvelle de ces atrocités arriva à San-Francisco le soir. Le lendemain de grand matin, un nommé Brennan, chef d'une secte appelée *mormons*, qui venait de s'établir dans le pays, se dirige vers la grande place en agitant violemment une sonnette qu'il tenait à la main. Les habitans se réveillent et se rendent vers le même endroit, curieux de savoir ce dont il s'agissait. Brennan monte aussitôt sur une table et harangue la foule, devenue nombreuse et compacte. Homme du peuple, son langage fut grossier, mais franc et énergique. « Nous sommes donc des lâches, des misérables et des infames? Nous restons ici les bras croisés et le nez en l'air pendant qu'une bande de brigands commet sous nos yeux des atrocités qui crient vengeance! Attendrons-nous qu'ils viennent outrager nos propres femmes et nos filles? Aujourd'hui, c'est le tour des étrangers; mais demain notre tour, à nous, viendra. Américains, j'ai honte de vous! Vous êtes des égoïstes et des lâches! Quant à moi, je saurai défendre ma famille et mon bien. Je rentre chez moi à l'instant pour m'armer de mes pistolets, et je jure par le ciel que je brûlerai la cervelle au premier *hound* que je rencontrerai. Que tous ceux d'entre vous qui sentent battre leur cœur me suivent et fassent comme moi! » La foule répondit à l'appel de son chef. Le cri *aux armes* retentit d'un bout de la ville à l'autre. Français, Anglais, Allemands, Américains, tous s'enrôlèrent pour cette croisade. Le soir, on avait enlevé tous les chefs des *hounds*. Le brave alcade du Sacramento en fit justice expéditive avec sa formule concise et favorite : « Pendez. »

A partir de ce moment, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, non-seulement à San-Francisco, mais dans tous les environs. Au reste, depuis le mois de septembre, il existe une police régulière à San-Francisco : elle ne se compose que de quinze hommes; mais ce sont des hommes énergiques et déterminés. Ils suffisent parfaitement à leur tâche; ils consentent même, moyennant une assez belle somme, il est vrai (3 onces d'or par homme), à ramener tous les déserteurs.

On peut évaluer à deux mille par jour le nombre des personnes qui arrivent par mer en Californie. Chaque nation d'Europe est largement représentée dans ce mouvement d'émigration. On reconnaît les navires américains aux trois hourras formidables que poussent leurs passagers et leur équipage au moment de mouiller dans le port de l'Eldorado. Un simple manœuvre peut gagner en ce moment 150 piastres par mois (750 francs). Les cuisiniers gagnent facilement 300 piastres par mois, et les ouvriers, charpentiers, forgerons, etc., reçoivent des

salaires plus élevés encore. Chacun se sert à soi-même de domestique, et des hommes riches de plusieurs millions se voient dans la nécessité de cirer leurs propres bottes et de remplir chez eux les fonctions multiples, mais prosaïques, de la femme de ménage.

La vie matérielle n'est pas d'une cherté excessive pour l'ouvrier. La viande fraîche, qui abonde encore, se vend 1 franc 25 centimes le demi-kilogramme; le bœuf salé et le biscuit, deux produits dont le marché est encombré, ne coûtent pas plus cher qu'en Europe. J'en dirai autant des spiritueux, qui en ce moment s'écoulent fort difficilement. Il y a peu de semaines, il en était de même pour les vins de Bordeaux, dont on rencontrait des caisses jusque sur les places publiques, et que personne ne voulait plus acheter. Tout à coup les travailleurs aux mines s'abattirent en masse sur ce produit et enlevèrent en un instant tout ce qui s'en trouvait. Ce revirement était dû à une opinion propagée parmi eux par quelque spéculateur intéressé, à savoir que les spiritueux de toute sorte occasionnaient des fièvres auxquelles on pouvait échapper en se bornant à l'usage du bordeaux.

Il est difficile, sinon impossible, de renseigner bien exactement le commerce de France sur le genre de produits qu'il devrait expédier à San-Francisco. Les distances sont telles que le marché peut se trouver encombré depuis plusieurs semaines lorsque le chargement demandé arrivera à sa destination. Bien que la consommation soit immense pour certains articles, il s'en importe des masses si formidables, et par tant de voies, qu'il s'écoulera encore long temps avant qu'on puisse asseoir sur les besoins de cette place un calcul tant soit peu certain. Ce n'est pas seulement des États-Unis et d'Europe que la Californie reçoit ses produits manufacturés. La Chine lui en fournit aussi et en très fortes quantités, ainsi que Manille et Sydney. D'un autre côté, il n'existe pas de marché voisin où l'on puisse verser le trop-plein des marchandises accumulées sur la place de San-Francisco. Les îles Sandwich, l'Orégon et les provinces russes de l'Amérique du Nord, seuls centres de consommation qui se présentent dans cette partie de la mer Pacifique, ne peuvent soulager que faiblement dans des crises de ce genre. Tout est loterie encore, et le négociant d'Europe qui envoie des expéditions vers ce point lointain a chance égale de gagner ou de perdre 500 pour 100.

Les choses changeront de face dès qu'on aura achevé les magasins et dépôts qu'on est en train de construire à San-Francisco. Alors les marchandises qui arrivent dans un moment d'encombrement pourront s'entreposer, en attendant une occasion plus favorable. Le commerce français devrait s'appliquer maintenant à emballer ses produits de manière à ce qu'ils aient le moins besoin possible, en arrivant sur les lieux, de l'intervention de nouveaux bras. Tel article qui pro-

duirait des bénéfices considérables, s'il se présentait sous forme transportable, occasionne des pertes, faute de cette précaution. Je citerai pour exemple les vins et les eaux-de-vie, qui se placent beaucoup plus avantageusement expédiés en caisses que lorsqu'on les offre à l'acheteur en pièces. La main-d'œuvre, en un mot, est nécessairement le grand régulateur de toutes choses dans un pays où elle a encore une valeur si exorbitante.

La tranquillité la plus parfaite règne aujourd'hui aux mines. Des Français, des Américains, des Anglais, travaillent côte à côte, sans qu'il s'élève entre eux la moindre difficulté. La présence d'une pioche ou d'une bêche dans le voisinage d'un trou indique que ce trou est devenu la propriété d'autrui. En voyant ce signe, les travailleurs passent leur chemin, et vont chercher ailleurs un terrain encore inoccupé. Souvent le bruit se répand que des résultats extraordinaires s'obtiennent sur un point donné : aussitôt on s'y porte en foule; mais, arrivé sur les lieux, chacun respecte les droits acquis, et se borne à s'établir dans le voisinage de ceux qui ont fait la découverte.

Le chercheur d'or n'est point communiste, bien qu'essentiellement démocrate. S'il vous permet de garder le trou que vous avez creusé, il s'opposera énergiquement à ce que vous vous empariez d'un bassin ou d'un champ tout entier. C'est en partie parce que les Chiliens et les Mexicains s'étaient mis au service de compagnies et ne travaillaient pas directement pour eux-mêmes que les Américains s'étaient soulevés contre eux et les avaient chassés des mines. Il est vrai que la querelle avait fini par changer de caractère et dégénérer en guerre de race. Des bandes d'Américains, principalement venues de l'Orégon, voulurent même expulser tous ceux qui ne parlaient pas l'anglais. Il y eut un moment où les Français, sérieusement menacés de leur côté, eurent à s'occuper de leur propre défense. Il se trouvait alors parmi les émigrans français un jeune Vendéen, arrivé tout récemment de Taïti, où il avait servi en qualité de lieutenant d'infanterie de marine. A la première nouvelle de la révolution de février, il s'était hâté de prendre un congé, alléguant pour motif que sa conscience ne lui permettait pas de servir un gouvernement dont le principe était contraire à ses traditions de famille et à ses convictions personnelles. Le gouverneur Lavaud, qui respectait sa sincérité et appréciait son mérite, lui avait accordé un congé de quelques mois. Le jeune Vendéen en profita pour se rendre à San-Francisco et de là aux mines, où il se mit à travailler à côté de cinq ou six cents Français, la plupart déserteurs de nos navires baleiniers ou de nos bâtimens de guerre. Tous s'émurent grandement de cette mesure des gens de l'Orégon, et, comme on annonçait avoir choisi pour la mettre à exécution l'anniversaire de la déclaration d'indépendance, tous s'armèrent sur-le-champ et allèrent se ranger



sous les ordres du jeune lieutenant. On expédia un parlementaire aux Américains, pour les prévenir qu'on les attendait de pied ferme, et qu'on les recevrait à coups de carabine dans le cas où ils passeraient des menaces aux faits.

Ces derniers se réunirent aussitôt pour se consulter sur la conduite qu'il fallait tenir vis-à-vis des Français. Un petit nombre d'esprits ardents voulut livrer bataille, mais la grande majorité se prononça pour la paix. « Pourquoi, s'écria un orateur, nous battrions-nous avec les Français? Leurs pères ont été les amis de nos pères. Ils ont combattu ensemble pour la même cause, celle de l'indépendance de notre patrie, et contre les mêmes ennemis, les Anglais. Rochambeau était Français, Lafayette aussi; ils comptent pourtant parmi les héros de notre histoire, et leurs noms prennent place, dans la mémoire de tout véritable Américain, à côté de celui de Washington. C'est aujourd'hui l'anniversaire de notre indépendance, nous allons nous réunir dans un banquet pour le fêter. La place des Français y est marquée tout naturellement; envoyons une députation auprès d'eux pour les y inviter. » La proposition fut accueillie par de longues acclamations, et le soir même les deux races se réunirent autour d'une même table, et y fraternisaient bruyamment. A partir de ce moment, les Français et les Américains ont vécu aux mines en parfaite intelligence. Je ne puis m'empêcher, à ce propos, de rendre hommage au noble caractère des Américains de l'ouest, cette fraction simple de cœur, mais loyale et énergique d'un grand peuple. J'ai souvent rencontré ces valeureux enfans des solitudes et des forêts; j'ai échangé avec eux, dans plus d'une occasion périlleuse, de chaudes poignées de main, d'ardentes félicitations. Français de cœur et vrais amis de la liberté, ils se réjouissent avec une joie véritable de tout ce qui arrive d'heureux à leur *grande alliée*, comme ils appellent encore la France. Pour les hommes de l'ouest, pour les cultivateurs de l'Union en général, l'époque de l'indépendance américaine est l'âge héroïque de leur pays. Il n'en est pas un seul qui ne connaisse parfaitement tous les incidens de cette grande lutte, qui ne se rappelle et ne vénère les noms de tous ceux qui y ont figuré. Quant aux événemens de leur histoire qui se sont passés depuis, ils n'en ont qu'une idée assez vague et ne s'y arrêtent guère. Si parfois la politique des États-Unis est hostile à la France, ou porte à son égard le cachet d'une envie haineuse, c'est parce que le grand élément de l'ouest oublie de faire entendre sa voix.

Si étrange que soit la vie californienne, on comprend que la curiosité du voyageur fraîchement débarqué sur les bords du Sacramento se porte bien vite d'un autre côté. Qu'y a-t-il de vrai dans ce qu'on a dit des mines, dans ces descriptions merveilleuses qui ont excité à si juste titre l'attention de l'ancien et du nouveau monde? L'or s'ex-

trait-il de ces mines en aussi fortes quantités et aussi facilement qu'on le prétend? Les nombreux émigrans, en un mot, qui, de tous les points de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, se dirigent vers la Californie, y trouveront-ils la fortune, ou bien seront-ils forcés, ainsi que l'affirment et le soutiennent beaucoup de pessimistes, de chercher, tristes, désillusionnés, malades, auprès de leurs consuls respectifs, les moyens de regagner leur patrie? Pénétré de l'importance de ces questions, j'ai interrogé des négocians, des ingénieurs, des employés américains civils et militaires, des travailleurs en route pour les mines, d'autres rentrant à San-Francisco; j'ai voulu voir par moi-même, et j'ai tout lieu de croire parfaitement exactes les données que j'ai pu recueillir sur les bénéfices des chercheurs d'or du Sacramento. Un premier point à établir, c'est qu'il n'y a pas, à proprement parler, de mines en Californie, et par conséquent pas de fouilles coûteuses à faire. Sur une étendue de plus de cent cinquante lieues carrées, on a trouvé, on trouve encore de l'or partout. De quelque côté qu'on dirige ses pas, on voit un sol complètement saturé de ce métal précieux, au point qu'on n'a qu'à se baisser, qu'à ramasser un peu de terre dans son chapeau, puis à aller laver dans le ruisseau voisin pour en avoir. Ce fait, quelque extraordinaire qu'il paraisse, n'admet pas le plus léger doute.

Qu'on ne se hâte pourtant pas d'en conclure que la fortune attend tous ceux qui ont le bonheur d'atteindre cette terre promise, cet Eldorado qui éclipse tout ce qu'ont pu rêver les ardens émules de Christophe Colomb. Bien qu'il n'y ait pas de fouilles à faire, bien que les difficultés de l'extraction soient en apparence nulles ou insignifiantes, la richesse, ici comme ailleurs, se paie en privations et en sueurs. Prendre la pioche, remuer la terre, en faire sortir de l'or, tout cela paraîtra sans doute une bagatelle, un assez agréable passe-temps; mais, lorsque le moment arrive où il faut se ceindre pour la tâche, où, se séparant de ses semblables et des douceurs de la vie civilisée, il faut s'enfoncer dans des ravins avec l'ours, le tigre, et, ce qui vaut encore moins, des échappés de bagnes pour seuls compagnons, on se sent bientôt faiblir. Puis, c'est un travail si rebutant que de charger de la terre dans un panier, de porter ce panier sur son épaule quelquefois à une lieue du point d'extraction, pour en laver le contenu soi-même en plein soleil et sous le poids d'une chaleur dévorante! J'ai vu, je vois encore à chaque instant des hommes forts, énergiques, mais qui n'ont pas été accoutumés aux travaux manuels, rentrer à San-Francisco complètement démoralisés, et n'ayant gagné aux mines que les fièvres qui les consomment. Il est vrai qu'à côté de ceux-là j'en vois d'autres qui reviennent, après des absences de quelques semaines seulement, avec 10, 15, 20 et souvent 100,000 francs dans leurs ceinturons en cuir jaune. Ceux-là sont en général des manœuvres, des

matelots déserteurs ou de robustes paysans. L'ordre des choses humaines est ici renversé. Le simple ouvrier, qui gagne ailleurs à peine de quoi suffire à ses besoins journaliers, devient millionnaire en Californie, tandis que l'homme de lettres, l'avocat, le banquier, le commis, y courent grand risque de mourir de faim, s'ils ne veulent se livrer qu'à des occupations en rapport avec leurs aptitudes spéciales.

Les deux Californies, haute et basse, sont de formation volcanique, et paraissent avoir été ravagées par des éruptions à une époque relativement assez récente. Sauf les bords du Sacramento, où le terrain est bas et boisé, le voyageur n'y aperçoit que des amas de cônes plus ou moins élevés et séparés par des vallées généralement peu profondes. C'est dans ces vallées, c'est dans ce vaste bassin que couvrent chaque année les eaux du Sacramento, c'est dans les lits des torrens qu'on trouve les *wet diggings* (extractions humides). On opère sur ce théâtre au moyen d'une machine appelée *cradle* (berceau), ou par de simples cuvettes en étain. Les résultats qu'on obtient ainsi sont certains et constants. La moyenne n'en est guère au-dessous de 12 piastres (60 fr.) par jour pour chaque travailleur; mais, je le répète, pour arriver à ce chiffre, il faut travailler comme on ne le fait nulle autre part au monde, avec un peu de lard et de biscuit pour toute nourriture, et de l'eau saumâtre pour boisson. Il n'y a que l'ouvrier robuste qui puisse se résigner long-temps à une aussi rude corvée, et compter par conséquent sur de semblables résultats.

Les choses se passent différemment dans les *dry diggings* (extractions sèches). Là, on procède exclusivement au moyen d'une pioche ou d'une barre de fer pointue qu'on enfonce dans la couche granitique après avoir balayé la terre qui la recouvre, et dont l'épaisseur dépasse rarement quatre pieds. Les bénéfices sont moins certains ici, mais aussi beaucoup plus importants. On voit souvent des chercheurs d'or travailler des jours entiers sans amener à la surface une seule pépite, puis rencontrer, au moment où ils s'y attendent le moins, *a pocket* (une poche) renfermant pour une valeur de 3 à 4,000 francs et quelquefois au-delà. Le bruit de cette découverte court aussitôt à travers le pays. Dans tous les campemens voisins, on se met en mouvement, on se dirige vers cet endroit favorisé; on se répand tout à l'entour; on se livre à des recherches minutieuses; on fait, en peu d'heures, un travail de déblaiement digne des cyclopes. Point de résultat; car, chose digne de remarque, les *pockets*, ou nids d'or, aux *dry diggings*, sont presque toujours isolés. On dirait que l'or, après avoir été entraîné des cônes par de fortes pluies, à une époque où ces pics volcaniques n'étaient pas encore recouverts de terre végétale, s'est arrêté aux inégalités de la couche pierreuse en se logeant dans les interstices et les

cavités du sol. Toutes les pépites ont des coins plus ou moins arrondis, circonstance qui prouve qu'elles ont été roulées long-temps.

Les aventuriers de tous pays et de tout état, les paresseux, les joueurs, les commerçans ruinés, les officiers de terre et de mer, les savans et les poètes, — car toutes les classes sont largement représentées aujourd'hui en Californie — se portent de préférence vers les *dry diggings*. Là, si on court risque de mourir de faim, on obtient, avec moins de fatigue, des résultats qui éclipsent complètement ceux de la vallée du Sacramento. Quels bizarres rapprochemens la soif de l'or n'opère-t-elle pas dans les *dry diggings*! Tel philosophe qui a lancé, il y a peu de temps, à New-York, un traité long-temps médité et malheureusement peu apprécié sur une nouvelle organisation de la société humaine, se voit forcé de vivre côte à côte et sur un pied d'égalité parfaite avec un échappé des prisons de Sydney ou de Hong-Kong. C'est l'agneau et le loup qui viennent s'abreuver à la même fontaine et qui ne se querellent pas trop.

On a inventé, depuis peu, différens procédés pour séparer les paillettes d'or des sables et de la terre qui les renferment. Plusieurs de ces procédés rapportent déjà aux inventeurs des bénéfices considérables, bien que l'on opère, pour le moment, dans le bassin du Sacramento, sur des terrains déjà lavés, et où il reste par conséquent peu d'or comparativement. Ailleurs, on procède différemment, en détournant des rivières de leur lit naturel au moyen d'endigemens et en lavant le limon qu'elles avaient déposé dans leur course séculaire. Une compagnie, composée exclusivement d'avocats et de médecins de New-York, a commencé des travaux de ce genre, près de *Mormon-Island*, sur le théâtre même de la première découverte de l'or. C'est le seul exemple qui soit à ma connaissance d'une compagnie qui ait su se maintenir sur le sol de la Californie, en conservant entre ses membres l'union nécessaire. Toutes les sociétés qui se sont organisées si bruyamment, soit aux États-Unis, soit en France, soit en Angleterre, se sont dissoutes dès le jour de l'arrivée de leurs directeurs à San-Francisco, et il en sera de même pour toutes celles qui se formeront encore. L'ouvrier ou le mécanicien se fait ce raisonnement fort simple et fort concluant : La compagnie compte sur mes bras pour faire fortune, et moi je puis me passer maintenant d'elle. Grand merci ! Pourquoi me faire, sans nécessité, l'homme lige d'autrui ? pourquoi accepter un rôle qui me gêne dans mes mouvemens et m'empêche de me porter sur des points où chacun s'enrichit au bout de peu de jours ? Le lendemain, notre logicien est loin de San-Francisco, il marche vers les mines, et les pauvres directeurs se trouvent seuls avec des machines sur les bras et force papiers parfaitement en règle, mais dont ils ne savent que faire,

car la justice locale, seule ressource qui leur reste, est hors d'état de donner une sanction suffisante à ses arrêts. J'écris l'histoire, non d'une, mais de cent compagnies. Le seul genre d'association qui tient en Californie, c'est celle de la famille. Une famille de six garçons ou filles sachant tous travailler et ayant un esprit d'union réaliserait, à San-Francisco, de 20 à 30,000 francs en six mois. La vie n'y est pas excessivement chère pour l'homme du peuple. Le biscuit et le lard reviennent aussi bon marché en ce moment qu'aux États-Unis. Les loyers, il est vrai, sont exorbitans; mais on a la ressource de coucher sous des tentes dont les rangées immenses, se prolongeant à perte de vue tout à l'entour de la ville, forment, pour ainsi dire, les faubourgs de San-Francisco. Sur le théâtre même des exploitations, la vie avait été, pendant long-temps, d'une cherté excessive. Une boîte de sardines s'y payait une once (85 francs), et une bouteille d'eau-de-vie 20 piastres (100 francs). Maintenant, on a toutes les denrées nécessaires à la vie à très bon compte, grace aux facilités de transport qu'offrent les bateaux à vapeur de la baie de San-Francisco.

Comme les prix varient aux mines avec les localités et se règlent sur les besoins de chaque petit centre, il est impossible de donner une moyenne qui puisse servir de boussole au commerce français. En évaluant à deux cent mille le nombre actuel des travailleurs et à 12 piastres par jour la moyenne des gains pour chacun, on arriverait à un produit quotidien de 240,000 piastres, soit 12 millions de francs. Ce chiffre est, je n'hésite pas à le dire, beaucoup au-dessus de la somme qui s'obtient réellement. Les chercheurs d'or, gens du peuple pour la plupart, éprouvent cet entraînement irrésistible vers les boissons fortes, qui caractérise partout la race anglo-saxonne. Il est rare qu'ils ne suspendent pas leur travail quelquefois pendant plusieurs journées de suite pour donner libre carrière à ce penchant, dès qu'ils se voient possesseurs de quelques milliers de francs. C'est le lendemain de ces jours d'orgie qu'ils sont pris, en général, des fièvres qui règnent dans l'intérieur. Ces fièvres ont donc leur cause moins dans le climat même que dans les habitudes déréglées des émigrans. Le pays est loin d'être malsain, et à San-Francisco l'air est si vif, qu'on ne peut porter que des vêtemens de laine. Le costume presque universel des travailleurs consiste en un gilet de flanelle rouge ou bleu et un pantalon de drap grossier ou de toile.

Les Français sont, après les Américains, l'élément le plus nombreux de la population actuelle de la Californie. On en trouve près de dix mille, soit à San-Francisco, soit aux mines. Ceux d'entre eux qui ont une bonne conduite, et c'est, je suis heureux de pouvoir le dire, la grande majorité, réussissent parfaitement. Plus sobres que les Amé-



ricains et les Anglais, ils échappent, faute d'en trouver les occasions, à d'autres excès auxquels ils sont plus particulièrement enclins. Au reste, ici comme ailleurs, la fortune reste non pas à l'homme qui gagne beaucoup, mais à celui qui dépense peu. Je vois des négocians qui passent pour avoir fait les opérations les plus avantageuses très embarrassés dans leurs affaires, tandis que d'autres qui spéculent prouvaient, et pour ainsi dire terre à terre, se retirent en général, au bout d'un temps assez court, avec des bénéfices considérables. Pour le négociant anglais comme pour le négociant américain, le plaisir est incompatible avec les affaires. Aussi agissent-ils l'un et l'autre en athlètes qui seraient descendus dans l'arène pour livrer un combat mortel. Point d'intervalle de repos pour eux, point de distractions. Sortir en vainqueurs de la lice, battre complètement leurs concurrents, voilà le but de tous leurs désirs, le glorieux résultat vers lequel tendent tous leurs efforts.

Je m'arrêtais souvent à San-Francisco devant les boutiques et les étalages où de jeunes citoyens de New-York, sortant à peine de l'école et encore imberbes, prônent leurs marchandises, ou, pour employer un terme du métier, *font la partie* avec une adresse qui ferait honte au commis le mieux discipliné de Paris. Voyez le jeu de la physionomie de ce jeune marchand, remarquez l'heureux choix de ses mots, la vivacité et le naturel de ses gestes : ce n'est pas un mouchoir de poche ou un pantalon qu'il vous vend, ce n'est pas une boîte de sardines qu'il vous offre; non, c'est la pierre philosophale qu'il tient là devant vous, et dont il ne consent à se séparer que par amour de l'humanité. Excellent jeune homme, comme j'ai souvent admiré votre éloquence précoce et votre sang-froid imperturbable! Allez, vous ferez votre chemin.

Cette persévérance du négociant américain n'est pas une des moindres causes de l'immense développement qu'a pris dans ces derniers temps le commerce des États-Unis. Il y a du patriotisme à vouloir écraser, anéantir toute industrie rivale en même temps qu'on avance ses propres affaires. — Avez-vous lu le dernier rapport de M. King? vous demandera le négociant américain en vous arrêtant par la boutonnière et avec une satisfaction qui éclate dans tous ses traits. Lisez-le; vous y verrez que nous sommes à la veille de terrasser John Bull. Le tonnage de notre marine marchande égalait, l'année dernière, à peu de choses près, celui de la sienne. Cette année, nous sommes sûrs d'enfoncer le voisin. Nous avons chassé ses calicots du Brésil; nous sommes certains de pouvoir les expulser bientôt de la Chine. N'est-ce pas que c'est beau? — En écoutant ces discours empreints d'un si bizarre enthousiasme, je faisais, hélas! un retour pénible sur la France, où, comme

les Grecs du Bas-Empire, nous nous battons pour des formules philosophiques ou politiques, pendant que les deux grandes nations qui, seules, marchent de pair avec nous dans le monde des idées et des faits étendent et développent partout leur influence et leur commerce. Quand le génie français, ce génie si actif et si fécond naguère, abandonnera-t-il cette route qui ne peut conduire qu'à l'anarchie? Quand donc rentrera-t-il dans la voie des réformes pratiques et matérielles? La France, dont la sève intellectuelle a tout fécondé autour d'elle, quand songera-t-elle enfin qu'en poursuivant la réalisation de théories chimériques, elle court risque d'être réduite, comme Niobé, à pleurer sur des tombeaux?

J'ai montré en quoi consistait le travail des chercheurs d'or en Californie. On a pu se convaincre déjà que les chances de l'émigration sont excellentes pour les artisans, les manœuvres et les ouvriers robustes. Quelques indications rapides compléteront ce que j'ai dit du travail des mines. Le prix de la main-d'œuvre à San-Francisco est de 150 piastres, soit 750 francs par mois; c'est le minimum du salaire, et, à ce prix, tout le monde peut trouver du travail. Les cuisiniers gagnent de 3 à 400 piastres par mois, et les charpentiers, les forgerons, les menuisiers, beaucoup plus. Il faut se rappeler pourtant que les pluies commencent vers la fin de décembre et durent jusque vers le milieu de mai. Pendant la saison pluvieuse, il y a surabondance de bras et assez souvent disette.

Si on prend la route la plus longue, quoique la moins dispendieuse, celle du cap Horn, pour aller en Californie, il importe de s'entendre avec les armateurs, et d'obtenir de ces derniers la permission de rester à bord du navire, à San-Francisco, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un emploi convenable. Passé le mois de mai, il n'y a plus de difficultés à l'arrivée, et l'émigrant est maître de faire lui-même la loi dans la pénurie des bras. Il faut six mois pour se rendre à San-Francisco par la voie du cap Horn, même sans de bien grandes relâches. Les mois de décembre et janvier me paraissent les plus favorables pour entreprendre ce voyage. La voie de Panama est beaucoup plus courte, mais aussi beaucoup plus coûteuse. Si on la choisit, il vaut mieux se rendre à New-York pour y retenir sa place à bord des vapeurs américains de la mer Pacifique. Sans cette précaution, on court le risque de se voir arrêté, quelquefois des mois entiers, à Panama, faute de pouvoir trouver une occasion pour San-Francisco. Du Havre à New-York, le prix du passage est de 450 fr. environ, de New-York à Chagres 1,000 fr., et de Panama à San-Francisco 1,500 fr. pour les premières places. Le total de ces sommes se grossirait encore d'une dépense de près de 500 fr., à titre de frais de mulets et de bateaux, que nécessite le passage de l'isthme

de Panama. Moins on prendra de marchandises avec soi, mieux cela vaudra. On peut se pourvoir aujourd'hui de tout à San-Francisco, et à des conditions assez satisfaisantes.

Il y a vingt ans, on fit dans une petite île voisine de Curaçao une découverte dont il fut grandement question pendant quelque temps. Un colporteur juif avait remarqué dans une case de nègre, où il s'était arrêté pour un moment, deux gros morceaux de métal qui servaient de *chiens* dans cet être primitif. Les ayant examinés curieusement, il les reconnut pour de l'or, et les obtint sans difficulté en échange de quelques mouchoirs et d'une pipe. Ayant constaté l'endroit où ces précieux fragmens avaient été trouvés, le juif se rendit à Curaçao, et vendit son or 450,000 francs. La curiosité publique fut à l'instant éveillée. Les autorités se transportèrent sur les lieux, et les firent occuper militairement; puis on se mit à travailler pour le compte du gouvernement hollandais. Au bout de quelques mois, on avait trouvé de l'or pour 5 ou 6 millions; mais la source sembla se tarir tout d'un coup, car, bien qu'on eût fait des fouilles et cherché de toutes les manières, on ne trouva plus rien à partir de ce moment.

Qu'on se rassure, les mines de la Californie ne s'épuiseront pas de si tôt. Il n'est pas probable non plus que l'or subisse une dépréciation sensible par suite de cette étonnante découverte. Les arts et l'industrie absorberont dorénavant une quantité plus forte de ce produit, qui entrera aussi plus largement dans les besoins domestiques. La vaisselle des classes riches était naguère en argent; désormais elle sera en or, et la révolution n'ira guère plus loin. Peut-être les denrées essentielles augmenteront-elles légèrement de valeur; en ce cas, le prix du travail augmenterait aussi. On manque encore d'éléments suffisans pour éclairer tous ces points. La découverte des mines de Californie n'est d'ailleurs qu'une sorte de prélude aux découvertes semblables qu'on pourra faire dans l'Amérique du Sud, dont la surface a été à peine effleurée par les Espagnols.

L'émigration européenne pourra donc, pendant bien des années encore, se porter vers la Californie sans craindre d'épuiser ce riche territoire. Les descendans des anciens Espagnols, venus dans le pays soit du Mexique, soit du Pérou, et qui forment encore une classe distincte et assez nombreuse, seconderont plutôt qu'ils ne contrarieront les efforts de nos travailleurs. Après avoir accepté d'abord d'assez mauvaise grace la domination américaine, ils commencent aujourd'hui à s'accommoder davantage d'un état de choses qui les a enrichis comme par enchantement. J'ai rarement rencontré une plus belle race que la race espagnole de la Californie. Les hommes sont grands, bien faits et pleins d'énergie. Les femmes ont, avec de beaux

cheveux d'un noir de jais, avec un port plein de dignité et de grace, avec le type en un mot des Andalouses, une peau qui rivaliserait de blancheur et de transparence avec celle des Anglaises. La race espagnole, qui a combattu les Américains long-temps et avec courage, peut être évaluée à huit mille ames.

Les Indiens, jadis si heureux et si avancés en civilisation sous le régime des jésuites, ces rois missionnaires qui ont laissé une empreinte ineffaçable sur tous les points du continent américain, sont à la veille de disparaître. Les gens venus de l'Orégon les traquent littéralement comme des bêtes fauves, et les abattent à coups de *rifle* avec le même sang-froid que s'ils avaient affaire à des loups ou à des tigres. Avides de vengeance, les malheureux Indiens s'en prennent indistinctement à tous les étrangers du mal que leur font les Orégoniens. Aussi la guerre a-t-elle pris peu à peu un caractère général, à tel point que nombre de personnes qui plaignent sincèrement les populations indiennes sont forcées de les combattre dans un intérêt de défense personnelle. La responsabilité et la honte d'un pareil état de choses reviennent à l'Union américaine, qui, malgré les emphatiques protestations de ses sociétés philanthropiques, malgré la lettre même de sa constitution, qui proclame tous les hommes égaux devant Dieu, maintient non-seulement l'esclavage sur son propre territoire, mais détruit sans miséricorde les Indiens partout où elle les trouve sur son passage. Seule parmi les nations civilisées, la France a su éclairer et émanciper les tribus soumises à sa domination sur le continent américain. La gloire de ce résultat revient d'abord, il faut le reconnaître, à son génie essentiellement sympathique; mais une part de cette gloire appartient aussi à un ordre religieux non moins riche en apôtres qu'en martyrs, et qui, en Californie comme au Canada, comme au Paraguay, a tiré les populations indiennes d'une profonde décadence physique et morale, en les initiant aux bienfaits de la civilisation chrétienne. Que de fois n'ai-je pas entendu les citoyens éclairés des États-Unis eux-mêmes rendre hautement hommage à la bienfaisante et féconde influence qu'avaient exercée les ordres religieux catholiques dans les deux Californies! Tout en admirant cette activité audacieuse et persévérante que déploie la race américaine sur les bords de la mer Pacifique, ils reconnaissent avec douleur que le cachet d'une pensée religieuse, d'un intérêt supérieur aux intérêts terrestres, manque à tant de prodigieux résultats. « Nous creusons, disaient-ils, des canaux qui se combleront, nous perçons avec nos rails les forêts et les montagnes, nous torturons la terre avec nos machines compliquées; mais nous passerons sur ce continent, où tant de races ont vécu et passé avant nous et sans laisser aucun de ces monumens

immortels qui perpétuent dans les cœurs le souvenir des nations qui ne sont plus. Nos désirs comme nos espérances sont pour le présent et y trouveront dans une renommée éblouissante, mais éphémère, la seule satisfaction qui puisse leur être accordée. Si la France a perdu plusieurs de ses conquêtes, elle trouve jusque dans les forêts du Nouveau-Monde, et parmi les Indiens aujourd'hui persécutés, des hommes qui bénissent encore son nom. »

Il y a quelque chose de touchant dans ces aveux, dans ces plaintes échappées aux citoyens d'une république aujourd'hui si florissante. L'avenir justifiera-t-il d'aussi tristes pressentimens? Ce qui est certain, c'est que l'influence des États-Unis n'est guère représentée aujourd'hui en Californie que par leur commerce. Une convention de la haute Californie, convoquée dernièrement à Monterey, vient de voter une constitution pour ce pays. La Californie est devenue un état distinct; il semble que rien ne doive retarder son annexion à l'Union américaine. Il n'en est rien pourtant. Cette annexion ne s'accomplira point sans de longs et graves débats. Les états à esclaves, dont l'influence balance, à peu de chose près, celle des états abolitionnistes, se refuseront à ce que la phalange rivale se grossisse d'un élément nouveau et nécessairement hostile, tant que la Californie n'aura pas reconnu le fait de la légalité de l'esclavage sur son territoire. Pour lever cette difficulté, le gouvernement du président Taylor a imaginé d'envoyer à San-Francisco un agent spécial avec mission de provoquer, de la part de la convention locale, une résolution immédiate sur ce point en litige. « Si la Californie, disait le gouvernement de Washington, est d'avis de ne point sanctionner l'esclavage et se prononce dans ce sens, nous aurons de quoi fermer la bouche à M. Calhoun et aux orateurs du sud. Ceux-ci ne demanderont certainement pas que nous forcions la main à la Californie, en insistant pour qu'elle accepte une organisation qui répugne à son tempérament. »

Le moment, on le voit, n'est pas encore venu d'examiner quelle influence pourrait exercer l'annexion de la Californie sur les destinées politiques de l'Union américaine; mais ce qui est aujourd'hui évident, c'est que ce territoire offre et offrira long-temps encore des ressources précieuses à l'ancien comme au nouveau monde. Sans doute, les États-Unis profiteront de cette nouvelle conquête; toutefois ils n'en profiteront pas seuls. L'Europe aura aussi sa large part de bénéfices à recueillir, et la France surtout, déjà représentée en Californie par une nombreuse population d'émigrans, trouvera chaque jour de nouvelles facilités, comme un nouvel avantage, à y verser l'excédant de sa population.

Au moment où je quitte la Californie, une foule d'émigrans fran-



çais se presse dans les rues de San-Francisco et aux mines; un grand nombre de nos bâtimens sont mouillés sur rade. De nouveaux arrivages du Havre, de Nantes, de Bordeaux et de tous nos grands ports s'annoncent à chaque instant. Les relations déjà si étroites entre la France et la Californie n'en sont pourtant encore qu'à leur début : les produits français, — l'eau-de-vie surtout, ce grand produit qui est pour notre navigation nationale, ce que les houilles sont pour la Grande-Bretagne, les cotons pour les États-Unis, — y trouveront dorénavant un débouché immense et chaque jour croissant. C'est dans ce mouvement d'expansion imprimé à notre commerce que gît surtout à nos yeux l'importance de la découverte qui a transformé les plaines du Sacramento en un grand centre d'affaires. Nos armateurs vont s'habituer aux expéditions à long terme, ils apprendront à se passer des primes, cette triste ressource qui obère le trésor, qui encourage la fraude, et qui le plus souvent est fatale à ceux même qu'elle doit secourir. Si, grâce à la Californie, notre commerce retrouve un peu de cette activité entreprenante qui l'animait autrefois, la part de la France dans l'Eldorado américain sera encore assez belle, et c'est sans envie que nous pouvons, dès ce jour, voir le drapeau de l'Union flotter sur les bords du Sacramento.

PATRICE DILLON.

San-Francisco, 2 octobre 1849.

---

# SOUVENIRS

## D'UN NATURALISTE.

---

### La Baie de Biscaye.

#### I.

BIARRITZ. — GUETTARY. — SAINT-JEAN-DE-LUZ.

---

Les premiers jours de juin 1847 furent pour moi d'heureuses journées. Après deux ans d'interruption forcée, j'allais reprendre mes études au bord de la mer et visiter cette fois la baie de Biscaye. Cette course était presque un voyage de découvertes. Un seul naturaliste m'avait précédé dans l'exploration zoologique de cette partie des côtes de France. En 1794, M. Alexandre Brongniart avait à diverses reprises visité l'embouchure de l'Adour et parcouru les environs de Biarritz. Prévenu de nos projets, il mit à ma disposition ses souvenirs et ses notes. Déjà gravement atteint de la maladie qui devait l'enlever quelques mois après, il ouvrit pour moi ses cahiers où se trouvaient consignés jour par jour tous les actes de sa vie. Pendant deux heures, nous les feuilletâmes ensemble, et bien des fois la voix de l'aimable vieillard s'anima, bien des fois ses yeux brillèrent au souvenir de ces jours de jeunesse où, modeste pharmacien de l'armée des Pyrénées, il partait au point du jour, un morceau de pain dans sa poche, pour prélever aux travaux qui devaient illustrer son nom, et revenait le soir,

heureux de quelque fossile, de quelque mollusque, de quelque algue enlevés aux rochers du rivage ou recueillis sur le sable. C'est que M. Brongniart appartenait à une génération qui s'en va chaque jour. Toujours il aima la science pour elle-même, sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations; il l'aima surtout dans ces travailleurs sérieux en qui tant d'autres naturalistes ne voient que des ennemis qu'il faut à tout prix décourager et écraser, s'il est possible.

Huit jours après j'étais à Bayonne et j'admirais l'aspect de cette ville. Partout ailleurs j'avais trouvé une sorte de séparation entre le port et le reste du paysage. Ici la campagne et la mer semblent se rapprocher et se confondre. En amont, l'Adour, à peine plus large que la Seine au pont des Arts, serpente au pied de hautes collines. En aval, des dunes chargées de pins semblent lui barrer le passage. Dans l'intérieur de la ville, les arbres des promenades et des chantiers arrivent jusqu'à ses bords. Partout la coque noire des navires, leur mâture élancée, leurs voiles blanches ou rougeâtres se détachent sur un fond de verdure: on dirait un lac de l'intérieur; mais l'Océan révèle son voisinage par la marée. Deux fois par jour le flot repousse les eaux du fleuve, renverse la direction du courant et abaisse ou élève le pont de bateaux qui réunit Bayonne à ses faubourgs.

L'Adour présente un phénomène assez rare dans l'histoire de nos fleuves. A plusieurs reprises, son embouchure a changé de place. Les habitans du pays assurent qu'il se jetait autrefois dans la mer entre Biarritz et Bidar, au sud de l'embouchure actuelle; mais l'examen des localités ne confirme guère cette tradition. En revanche, il est positif qu'à diverses époques le fleuve a fait irruption vers le nord. En 1360, entre autres, la même tempête qui, sur les côtes de Normandie, détruisit la flotte d'Édouard III combla le lit de l'Adour. Bayonne et les campagnes voisines furent inondées. Moissons, bestiaux, marchandises, tout périt sous les flots. Enfin les eaux trouvèrent une issue du côté de Cap-Breton, et le fleuve, se creusant un nouveau lit, alla se jeter dans la mer au Vieux-Boucaut, à huit lieues environ du côté du nord. Pendant deux siècles, l'Adour suivit cette direction. Vers 1579, Louis de Foix tenta de le contraindre à rentrer dans son ancien lit, et le succès couronna ses efforts. Comme par le passé, les navires purent arriver librement à Bayonne; mais bientôt l'on eut à redouter de nouveaux désastres. Sous l'action continue des lames du nord-ouest, *la passe*, d'abord assez directe, s'inclinait peu à peu vers le sud, le lit du fleuve s'ensablait. En 1720, le chenal était devenu presque impraticable. Alors on encaissa la rivière. Plus tard, de nouveaux ouvrages vinrent, à diverses reprises, s'ajouter aux belles digues de Touros. Cependant le problème est encore loin d'être résolu, et la *barre* de l'Adour est restée un passage presque toujours difficile, souvent impraticable, malgré la pré-

sence d'un bateau à vapeur uniquement destiné à la remorque des navires.

C'est que la barre de l'Adour présente sans cesse l'aspect d'une mer en tourmente. Là l'Océan ne connaît point de repos. Je l'ai visitée par un de ces beaux jours d'automne où la nature entière semble se reposer de l'activité des saisons passées et se préparer au sommeil de l'hiver. A peine un souffle d'air, venant de l'est, soulevait-il les banderoles des navires amarrés de loin en loin aux bords du fleuve, et pourtant, dès les Allées marines, admirable promenade étrangement abandonnée par les Bayonnais pour les glacis de la place, j'entendais ce tonnerre lointain qui annonce une mer agitée. Sous les rayons d'un soleil à demi voilé qui dorait Bayonne et son cadre de collines, je suivis l'étroite jetée de la rive gauche, barrière bien faible en apparence, mais suffisante jusqu'à ce jour pour protéger les rives sablonneuses contre toute érosion. En face du village appelé le Boucaut, le bruit du ressac redoubla; à la pointe du lazaret, il devint vraiment formidable. J'atteignis enfin la tour des signaux, et du haut de la plateforme j'em brassai d'un coup d'œil l'embouchure et ses abords. Des deux côtés, la plage unie et basse s'élevait insensiblement et se hérissait de dunes de sable dont quelques-unes montraient leur cône aride au-dessus des plantations de pins destinées à les fixer. A mes pieds commençaient les digues basses de MM. de Prony et Sganzin, tracées de manière à rétrécir progressivement le lit du fleuve et à agir comme une *écluse de chasse* sur les sables et les graviers. En face s'étendait l'Océan, dont pas une ride ne creusait la surface aplanie par le vent d'est. Et pourtant un large demi-cercle de vagues et d'écume séparait la mer et le fleuve : c'était la barre de l'Adour. Là grondait l'orage que j'entendais depuis une heure. La marée montait. Des lames insensibles, venues du large, se relevaient au contact des bas-fonds et se dressaient en longues ondulations semblables à des murailles d'une demi-lieue. Sapées à la base par le fond de plus en plus haut, elles se courbaient en volutes et s'éboulaient en laissant échapper une blanche poussière. Bientôt relevées, moins hautes, mais plus pressées, elles formaient, en face de l'Adour, comme une quadruple barrière sans cesse détruite et sans cesse renaissante, atteignaient enfin le rivage, se brisaient avec furie et lançaient, jusqu'au haut du talus incliné qui les arrêtait, leurs longues et rapides fusées. A l'embouchure même, elles se précipitaient dans l'étroit canal, se recourbaient à droite et à gauche contre les jetées, comme pour faire à l'Océan un plus large passage, et roulaient avec elles des monceaux d'une écume jaunâtre qui, accumulés à la hauteur du phare, semblaient un amas de roches flottantes (1).

(1) Que le lecteur ne taxe pas d'exagération les lignes qui précèdent. Voici en quels

Tout étranger, en arrivant à Bayonne, va visiter Biarritz. Je me gardai bien de manquer à l'usage et me mis aussitôt en quête des moyens de transport. Jadis la course se faisait en *cacolet*. Sur le dos d'une monture quelconque, cheval ou mulet, on plaçait un appareil assez semblable au double panier de l'âne. Le voyageur s'asseyait d'un côté et avait pour contre-poids la *cacoletière*, belle Basquaise aux yeux noirs, à l'esprit vif, à la répartie prompte. On suivait des sentiers sablonneux où trotter était impossible. La conversation s'engageait, la route s'allongeait d'autant, et bien des fois le touriste et son guide se reposaient dans les grottes de la *Chambre d'amour*. Les progrès de la civilisation, le besoin de communications plus rapides et plus fréquentes, ont mis fin à ces voyages pittoresques. Une route passablement entretenue a relié Biarritz à Bayonne. Omnibus et coucous, décorés du nom de diligences, l'exploitent avec une activité que redouble la concurrence de nombreux cabriolets; mais, sur leurs banquettes poudreuses et fort mal rembourrées, plus d'un voyageur, j'en suis certain, a regretté le cacolet.

Quoi qu'il en soit, Biarritz vaut bien une heure passée à avaler la poussière et à supporter les cahots. Ce village est la réalisation d'un joli décor d'opéra-comique. Qu'on se figure un plateau à mi-côte, suivi d'une gorge profonde rapidement inclinée vers la mer, encaissée dans les montagnes et les rochers, avec ses précipices et ses ravines, tout cela abrupt et sauvage, mais réduit aux proportions de la miniature : tel devait être Biarritz avant de devenir un des plus célèbres bains de mer de notre midi. Ses deux collines avancent dans la mer en forme de cap à deux pointes. A gauche, à la *Pointe des Basques*, commence une haute falaise, qui se prolonge au loin vers le sud. A droite, l'*Atalaï* sème sur toute la *Côte des Fous* ses roches percées, ses écueils isolés, tous plus ou moins bizarrement façonnés par les vagues qui les rongent rapidement. Entre la Pointe des Basques et l'*Atalaï* se trouve le *Port-Vieux*, d'où partaient autrefois, tous les ans, plusieurs navires baleiniers, et qui, perdant chaque jour en étendue, n'abrite plus aujourd'hui que quelques barques de pêcheurs. C'est dans ce cadre admirable que sont dispersées les habitations. Les unes, occupant le plateau et le fond de la vallée, forment la place du village et sa rue principale; les autres sont groupées çà et là un peu au hasard et au gré des accidens du

termes M. Beauteemps-Beaupré, si sobre d'observations dans les légendes qui accompagnent son magnifique *Atlas hydrographique des côtes de France*, s'exprime en parlant de ce lieu vraiment remarquable : « La mer est quelquefois très belle au large, tandis qu'elle est affreuse sur la barre de l'Adour, et qu'il serait impossible de faire gouverner un bâtiment entre les lames qui s'élevaient alors sur ce danger, quand même le vent serait favorable pour le franchir. » (*Plan du cours de l'Adour.*) Nous reviendrons plus loin sur ce phénomène en parlant de Saint-Jean-de-Luz.



terrain. Toutes, avec leurs volets verts qui se détachent sur des murs éclatans de blancheur, ont un air de propreté et d'aisance bien fait pour attirer les baigneurs. Aussi cette population nomade afflue-t-elle à Biarritz, qui tend chaque année davantage à devenir un lieu de rendez-vous bien moins pour les malades que pour les amis du plaisir.

Les côtes de la baie de Biscaye sont extrêmement dangereuses, même pour les plus habiles nageurs, excepté sur quelques points abrités. Le Port-Vieux remplit parfaitement cette condition. On dirait un bassin taillé de main d'homme pour la sécurité des baigneurs. A droite et à gauche, les deux pointes du cap brisent partout l'effort des vagues et neutralisent les courans. La grève sablonneuse s'élève doucement vers la rive, que dominent les dernières maisons du village et quelques-uns des principaux établissemens destinés aux voyageurs. De petits sentiers en zigzag courent tout autour du port, et, à l'heure du bain, se couvrent de promeneurs qui désertent pour ce spectacle les roches de l'Atalaï ou la falaise des Basques. Grâce aux traditions patriarcales de Biarritz, rien ici ne sépare les baigneurs et les baigneuses. Couvert d'un costume qui ne laisse rien à désirer à la plus scrupuleuse décence, mais qui varie au gré de chacun, on ne se quitte pas plus au bain qu'à la promenade. Aussi que de plaisir! que de jeux! que de défis lancés et acceptés au milieu des cris de joie et des éclats de rire! Tout le monde se pique d'émulation, et la dame la plus timide veut au moins une fois aller se reposer à la corde qui barre à fleur d'eau l'entrée du port. Pour atteindre ce but, la plupart d'entre elles ont recours à l'aide d'un cavalier, ou *font la planche* soutenues par une paire de grosses gourdes; mais j'ai vu aussi quelques intrépides nageuses, presque toutes Basquaises ou Espagnoles, qui, sans surveiller le moins du monde, allaient chercher une poignée de gravier à dix pieds de profondeur ou *piquaient une tête* avec l'aisance d'un habitué des bains Petit.

A un quart de lieue de Biarritz se trouve la *Chambre d'amour*, anse profonde creusée en demi-cercle et entourée de falaises inaccessibles. On y pénètre par une étroite langue de sable, que la mer, en se retirant, laisse à sec au pied de la pointe du nord. Jadis la plage était partout très basse; à la marée haute, les flots battaient en tout sens les murailles à pic de la baie, et envahissaient parfois une grotte percée dans le fond. Cette grotte, raconte la légende, servait de rendez-vous à deux amans. Long-temps l'Océan parut respecter et protéger leurs amours; mais un jour, sous le souffle orageux du nord-ouest, la mer monta plus que de coutume, et un pêcheur, en pénétrant le lendemain dans le creux du rocher, y trouva deux cadavres réunis encore par une étreinte suprême. Pareille catastrophe n'est plus à craindre. Depuis quelques années, sous le choc répété des vagues, une portion de la

falaise s'est écroulée, des sables venus du large ont recouvert ces débris et obstrué l'entrée de la grotte. Aujourd'hui, le voyageur surpris par la marée et enfermé dans la Chambre d'amour en serait quitte pour être pendant quelques heures emprisonné en plein air; tout au plus, si la mer était grosse, serait-il forcé de chercher un refuge au sommet du monticule qui recouvre le tombeau des deux amans.

Pour le naturaliste plus encore que pour le poète, un intérêt très vif s'attache à la Chambre d'amour. L'ondulation du terrain qui l'entoure marque l'extrême frontière de la chaîne des Pyrénées. A quelques pas de cette petite baie, les falaises s'abaissent pour ne plus se relever, et leurs dernières roches plongent sous la mer de sable qui s'étend jusqu'à la Gironde, et transporte au milieu de nos plus riches provinces la réalisation en petit d'un désert africain. Biarritz et son territoire, ainsi placés sur la limite d'une de ces grandes *formations* qui donnent à notre globe son relief actuel, présentent de curieux problèmes dont la solution partagéé encore les géologues. Nous allons essayer d'en donner une idée, en prenant surtout pour guides la magnifique carte et les mémoires spéciaux de MM. Dufrenoy et Élie de Beaumont (1).

(1) Dès 1811, M. Brochant de Villiers, professeur de minéralogie et de géologie à l'École des mines, avait proposé de dresser une carte géologique de la France. L'exécution de ce projet, long-temps ajournée, fut reprise en 1822. MM. Dufrenoy et Élie de Beaumont, alors jeunes ingénieurs des mines, furent chargés de ce travail et se partagèrent les explorations. Pendant dix-neuf ans, ils se consacrèrent à ce grand ouvrage, et attachèrent ainsi leur nom à un des plus beaux monumens de la science moderne. En 1841, la *Carte géologique de la France* parut en six feuilles formant un carré de deux mètres de côté. Un texte explicatif avec plans, coupes et vues, accompagne cette publication si importante par elle-même et par les innombrables travaux auxquels elle a servi de point de départ. Aujourd'hui il est impossible de s'occuper de la géologie de notre pays sans connaître la carte de MM. Dufrenoy et Élie de Beaumont, et pourtant nul ne peut, sans des protections spéciales, se procurer cet élément indispensable de travail. Le ministre de l'intérieur s'est réservé le monopole absolu de cette œuvre toute d'utilité publique. Quelques princes, quelques députés, quelques diplomates français ou étrangers, tous gens qui s'inquiètent assez peu de science, ont reçu en pur don la carte géologique de France. Un savant français ne peut se la procurer même à prix d'argent. Nos établissemens d'enseignement supérieur sont dans le même cas. Il y a quelques années, le ministère de l'instruction publique a vainement demandé qu'il en fût remis un exemplaire à chaque faculté des sciences; on a mieux aimé les laisser moisir dans une chambre du ministère de l'intérieur. Nous n'hésitons pas à le dire, il y a là un abus coupable et dont on devrait demander un compte sévère. Nous ne comprenons pas qu'un ministre, qu'un chef de division ou de bureau puissent ainsi confisquer et tenir sous clé les fruits de travaux immenses accomplis aux frais du pays. En pareil cas, le devoir du gouvernement est d'imiter la conduite si intelligente et si libérale du ministère de la marine. L'*Atlas hydrographique des côtes de France*, auquel M. Beautemps-Beaupré a travaillé pendant cinquante ans, a été mis en vente, et cela au plus bas prix possible. A mesure que paraissait une des immenses cartes qui le composent, elle était déposée chez le vendeur et livrée au public pour deux francs la feuille entière, pour un franc la demi-feuille. Ne devrait-il pas en être ainsi à plus forte raison pour une carte dont la vulgarisation intéresse non-seule-

On sait que notre globe n'est arrivé que par degrés à sa configuration actuelle. Avant de présenter les reliefs et les dépressions que retracent nos cartes de géographie, sa surface a subi de nombreuses convulsions, séparées l'une de l'autre par de longs intervalles de repos. Pendant les périodes de calme, des terrains s'amoncelaient, des couches se superposaient au fond des vastes mers de ces âges géologiques; puis, lorsque l'heure d'un nouveau cataclysme était venue, les forces momentanément endormies au centre du globe se réveillaient, poussaient, au travers des dépôts récents, les roches sous-jacentes, et faisaient surgir un continent jusque-là submergé, une nouvelle chaîne de montagnes. De vastes dislocations, des plissemens, des ruptures, des redressements de couches accompagnaient chacun de ces *soulèvemens*, et c'est dans ces masses bouleversées, dans les rapports qui les unissent, que la science moderne a su retrouver, souvent avec une incroyable certitude, l'histoire de ces révolutions.

A l'époque où prenaient naissance les terres qui entourent la baie de Biscaye, l'Europe en général, la France en particulier, ne ressemblaient guère à ce qu'elles sont de nos jours. Déjà douze soulèvemens avaient eu lieu (1). L'Auvergne, la montagne Noire, les Cévennes, formaient une sorte de continent qui s'étendait jusqu'aux Ardennes et aux ballons des Vosges; la Bretagne, une portion de la Normandie, le Maine et la Vendée s'allongeaient en presque île irrégulière et se rattachaient par le Poitou à ce plateau central; la Flandre, la Picardie, la Champagne, le bassin de Paris, la Haute-Normandie, la Touraine, le midi de la France et le nord de l'Espagne n'étaient qu'une vaste mer où s'élevaient çà et là quelques îles. Au fond de cette mer se déposaient les derniers *terrains secondaires*, les *terrains crétacés*, qui, par leur épaisseur et leur variété, attestent que cette période eut une très longue durée. Cet état de repos fut troublé une première fois par le treizième soulèvement, celui du mont Viso, qui donna naissance aux Alpes françaises. Puis, après une nouvelle période de tranquillité, survint le quatorzième soulèvement. Celui-ci fut un des plus considérables dont la terre ait gardé la trace : il s'étendit depuis l'extrémité occidentale de l'Europe jusque dans l'Amérique septentrionale, à travers toute l'Asie, et c'est à lui surtout que les Pyrénées durent leur relief actuel (2). L'éruption

ment la science, mais encore l'agriculture et toutes les industries dont le développement se rattache à la connaissance géologique du sol? On essaierait en vain de se justifier en disant que la *petite carte réduite* peut remplacer la *grande*; car, encore une fois, le pays a payé pour faire exécuter cette dernière, et il a par conséquent le droit d'en jouir.

(1) Les numéros que nous donnons aux soulèvemens sont ceux que M. Élie de Beaumont a adoptés dans sa dernière publication sur ce sujet. (Article *Systèmes de montagnes* dans le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.)

(2) La forme actuelle des chaînes de montagnes n'est pas due à un seul soulèvement. M. de Beaumont admet que les Alpes, telles que nous les voyons de nos jours, ont été

des roches primitives qui forment l'arête centrale de ces montagnes releva les terrains crétacés dont nous parlions tout à l'heure. Des deux côtés de la chaîne on retrouve leurs couches inclinées parallèlement à cet axe, et ce sont elles qui constituent toutes les falaises du pays basque.

Si les phénomènes géologiques accomplis autour de la baie de Biscaye s'étaient arrêtés à cette époque, leur explication n'offrirait que des difficultés légères; mais il n'en fut pas ainsi. Relevés et refoulés au midi par l'apparition des Pyrénées, retenus au nord par les formations anciennes auxquelles ils s'appuyaient, les terrains crétacés avaient fléchi dans le milieu et creusé une vaste dépression aussitôt envahie par les flots. Les Pyrénées se trouvèrent ainsi séparées de la France par un large bras de mer qui s'étendait à l'ouest depuis Biarritz jusqu'à la Gironde, et à l'est, depuis Carcassonne jusqu'à l'embouchure du Rhône. Des terrains tertiaires se déposèrent successivement dans ce bassin, et c'est à eux que plusieurs géologues d'un grand mérite, guidés principalement par l'étude des fossiles, ont rattaché les environs de Biarritz depuis la Chambre d'amour jusqu'au moulin de Sospite. D'après cette manière de voir, les Pyrénées n'auraient été soulevées que postérieurement à la formation de ces terrains, et seraient par conséquent *moins âgées* qu'on ne l'avait cru d'abord (1).

Une circonstance particulière est venue compliquer la question et en rendre la solution plus difficile. Bien long-temps après l'apparition des Pyrénées, après le dépôt des terrains tertiaires, un nouveau cataclysme est venu ébranler toute la contrée, changer l'inclinaison primitive des couches et parfois modifier leurs rapports. Les *ophites*, espèce de roche porphyrique, ont fait éruption à travers toutes les formations précédentes et créé, sur plusieurs points, des *centres de soulèvement partiels*. Déjà M. Dufrenoy avait signalé ce fait remarquable et figuré entr'autres une des masses ophitiques entourées de gypse qui ont agi sur les falaises entre Biarritz et Bidar (2). Je ne manquai pas de visiter cette localité curieuse, mais près de vingt ans s'étaient écoulés

pour ainsi dire modelées par au moins cinq soulèvements; les Vosges, par une douzaine. Selon M. Durocher, on trouve dans les Pyrénées les traces superposées de sept bouleversements successifs. Souvent, sur un espace assez restreint, divers systèmes de montagnes de direction et d'âge différens semblent être accumulés comme à plaisir. Ainsi, MM. Boblaye et Virlet ont reconnu en Morée jusqu'à neuf soulèvements distincts. (Article *Systèmes de Montagnes*.)

(1) Parmi les géologues qui soutiennent cette opinion, nous devons mentionner surtout M. d'Archiac, qui a publié entre autres, sur les fossiles de Biarritz, un mémoire très important (*Mémoires de la Société géologique de France*, 1846), et M. Alcide d'Orbigny, un des savans qui soutiennent avec le plus de persévérance le principe de la caractérisation des terrains par les fossiles.

(2) *Mémoires pour servir à une description géologique de la France*, par MM. Dufrenoy et Élie de Beaumont. Tome II, pl. 7.

depuis que M. Dufrenoy avait fait le dessin qui accompagne son mémoire, et l'aspect des lieux avait étrangement changé. Sous le choc incessant des vagues, le gypse avait presque entièrement disparu; la falaise avait reculé d'au moins cent cinquante pieds vers l'intérieur des terres. Seule, l'ophite avait résisté grâce à sa dureté extrême, et maintenant elle s'élevait au milieu de la plage comme un témoin de la puissance destructrice des flots. M. de Colléno, habile géologue qui, bien avant moi, avait fait cette remarque, estime à dix pieds environ l'empatement annuel de la mer (1).

Ce fait, qui se reproduit avec plus ou moins d'intensité tout le long de la côte, tient à la nature même et à la structure des roches. Ce sont généralement des calcaires marneux ou sablonneux, qui se délitent sous l'action seule des agents atmosphériques. De plus, elles sont presque partout divisées en lames minces, parfois séparées par des couches de terre glaise. Celles-ci, entraînées par les eaux, abandonnent à l'action des vagues non plus une masse solide, mais une sorte de pâte feuilletée qui cède au moindre choc. Aussi de la Chambre d'amour jusqu'à la baie de Saint-Jean de Luz le rivage offre-t-il à chaque pas des preuves de sa destruction progressive. Partout des crevasses profondes, des terres éboulées, des roches récemment fracturées frappent les regards. La science profite d'un état de choses si menaçant pour l'avenir de ces contrées. Les flancs déchirés des falaises laissent à nu d'innombrables fossiles, débris des races animales ou végétales qui peuplaient ces antiques mers, et chaque orage, chaque tempête prépare au naturaliste une nouvelle moisson. Armé du marteau des géologues, du ciseau des tailleurs de pierres, je me mis aussitôt à l'œuvre, et peu de jours me suffirent pour remplir une caisse entière, grâce au guide expérimenté qui dirigeait mes explorations (2).

On voit que le touriste et le géologue trouvent à Biarritz tout ce qui peut les arrêter. Il n'en est pas de même pour le zoologiste. Isolés entre deux longues plages sablonneuses, sans cesse rongés par les vagues, les rochers de la pointe n'offrent aux animaux marins qu'une retraite précaire et restreinte. Aussi quelques petits mollusques, quelques rares annélides, quelques zoophytes des plus communs composent-ils toute leur faune. Sous peine de perdre mon temps, je dus chercher fortune ailleurs, et, guidé par les cartes de M. Beauteraps-Beaupré, je ne tardai pas à m'installer à deux lieues environ de Saint-Jean de Luz, dans le petit village de Guetary.

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 1839.

(2) M. Darrac de Bayonne, bien connu de tous les naturalistes qui ont visité ces contrées. C'est un de ces hommes trop rares en province qui savent conserver le feu sacré de la science au milieu des soucis de leur profession et de l'indifférence de leurs concitoyens.



Une église, autour de laquelle se groupent dix à douze maisons d'un blanc de lait, aux volets rouges ou verts, puis une cinquantaine d'habitations semblables dispersées dans un espace d'environ une demi-lieue carrée, enfermant des collines basses et de petites vallées, semé de bouquets d'arbres, de champs de blé et de maïs, sillonné par d'étroits sentiers qu'ombragent l'aubépine et la prunelle : voilà ce qu'est Guettary, vrai type du village basque. La falaise, rompue à la hauteur d'un des principaux groupes de maisons, s'abaisse en pente raide jusqu'à un petit havre sablonneux que protègent comme des jetées naturelles deux longues traînées de rocher. Grâce à cette circonstance, Guettary est aussi un rendez-vous de baigneurs. Le bon marché de la vie, le calme et l'isolement du village y attirent tous ceux qu'effraie le luxe de Biarritz, et qui viennent demander à la mer le soulagement de souffrances réelles. Aussi retrouve-t-on ici le sans-façon des anciens jours. On se baigne pour ainsi dire en famille. Ouverte librement vers le large, la plage reçoit les lames de plein fouet. Pour résister plus aisément, dames et jeunes filles se prennent par la main, forment un cercle, et c'est plaisir que de les voir attendre la vague avec une sorte d'anxiété joyeuse, sauter l'une après l'autre pour maintenir leur tête au-dessus du flot qui passe, et quelquefois aussi disparaître presque entièrement sous une onde trop élevée. Qu'on ne s'effraie pas de ce tableau, il n'y a nul danger pour elles. Un maître plongeur, vieux matelot au teint bronzé par les intempéries de cent climats, est là qui veille à la sûreté générale, prêt à porter secours au besoin. Au reste, il est sans exemple qu'un baigneur se soit noyé à Guettary, et ces bains, pris en quelque sorte en pleine mer, doivent avoir une double efficacité, grâce à l'exercice constant qu'ils entraînent.

A Guettary, tous les hommes sont marins. La plupart s'engagent chaque année à bord des navires frétés pour Terre-Neuve, et reviennent après la campagne, rapportant une somme qui varie de 800 à 1,500 fr. Les autres se livrent à la pêche, surtout à celle du thon. Cette pêche se fait ici tout autrement que dans la Méditerranée. La baie de Biscaye, avec ses abîmes, ses roches et ses tempêtes, ne se prêterait pas à l'établissement des *madragues* (1). L'espèce même du poisson est différente. Le thon de la Méditerranée est reconnaissable à ses courtes nageoires pectorales. Celui qu'on pêche à Guettary porte des nageoires très longues; en outre, il est de plus petite taille, mais sa chair est bien plus délicate, et c'est lui qui fournit au commerce ses conserves les plus estimées. Pour l'atteindre, les pêcheurs se servent de la ligne. C'est à vingt ou trente lieues au large qu'ils vont jeter leurs hameçons

(1) Voyez les *Souvenirs de Sicile*, livraison du 15 octobre 1846.

garnis d'un appât de toile peinte imitant grossièrement une sardine. Il faut toute l'intrépidité proverbiale des marins basques pour se hasarder à de telles distances avec de simples chaloupes non pontées et sur une mer qu'entoure de toutes parts cette redoutable *côte de fer*, où tout navire qui échoue est fatalement perdu corps et biens; mais aussi, quand la pêche est bonne, les profits sont considérables. J'ai vu une de ces chaloupes revenir à Guettary chargée de plus de quatre-vingts thons pesant au moins trente livres en moyenne. Dans sa campagne de deux jours, l'équipage, composé de cinq hommes et d'un mousse, avait gagné plus de 1000 francs.

Les armemens de Terre-Neuve, la pêche du thon et celle de la sardine, que pratiquent surtout les pêcheurs du Socoa, répandraient aisément sur toutes ces côtes le bien-être et même la richesse. Mes hôtes de Guettary étaient un exemple frappant de ce que peuvent ici l'ordre et l'économie. A vingt ans, simple matelot et sans fortune, Cazavan avait épousé une femme aussi pauvre que lui, puis il était parti pour Terre-Neuve. Aujourd'hui, il est propriétaire et un des premiers maîtres voiliers de Bayonne. Malheureusement ce ménage est une honorable exception. L'incurie et la dissipation maintiennent dans la pauvreté ces populations qui pourraient si facilement arriver à l'aisance, et, chose étrange, ce sont les femmes surtout qu'il faut accuser de ce triste résultat. Entourées de matelots, elles en ont pris le caractère et les mœurs. La plupart se livrent à l'ivrognerie, et, quand le père ou les enfans embarqués sur les navires reviennent à terre, il y a toujours à solder sur leurs épargnes des comptes de boulangers et de marchands de vin. Le peu qui reste est bien vite dissipé de la même manière. Voilà comment Guettary, qui fournit à lui seul plus de deux cents pêcheurs de morue, qui reçoit par conséquent chaque année par cette seule branche d'industrie 200 ou 250,000 francs en beaux écus, souffre de la misère malgré cette source de capitaux qui enrichiraient rapidement les communes placées à quelques lieues de là; car, il faut le dire, les Basques de la plaine et des montagnes ne ressemblent pas à leurs frères des côtes, et, à des distances très rapprochées, on peut constater une fois de plus l'influence moralisante des travaux agricoles.

A droite du petit havre, dont j'ai parlé plus haut, s'étend la plage sablonneuse qui relie Guettary, Bidar et Biarritz. A gauche, commencent les roches qui, jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa, bordent le pied des falaises et découvrent à chaque marée. C'était là mon champ de récolte, champ difficile à exploiter s'il en fut. Sans cesse battu par les vagues, le terrain crétacé a été rasé au niveau de la haute mer comme une sorte de trottoir irrégulier qui avance au large de quelques centaines de mètres. Ses couches plissées, tordues en tout sens comme les feuillets d'un cahier qu'on aurait pris plaisir à chiffonner,

forment une plage hérissée de pointes, de lames étroites, entrecoupée de trous et de fentes comme je n'en avais pas encore rencontré. Au milieu de ce désordre, plus d'herbiers, plus de vase propres à nourrir des animaux marins et se laissant facilement pelverser. Partout du sable pur, par conséquent inhabité, ou des roches solides recelant entre leurs lames ces êtres que je venais poursuivre au nom de la science. Une pioche ordinaire m'eût été ici d'un faible secours; mais heureusement j'avais pris mes précautions. Une forte bêche en spatule, aciérée et terminée en arrière par un pic aigu, tel était l'instrument avec lequel j'attaquai ces feuilletés d'un calcaire compact souvent doublé de quartz. Au besoin, j'y joignis le marteau, et bientôt vases et flacons commencèrent à se peupler. Toutefois, pas plus ici qu'à Biarritz, qu'à Saint-Jean de Luz, qu'à Saint-Sébastien, je ne retrouvai cette surabondance d'animaux marins à laquelle m'avaient habitué mes courses précédentes. Les côtes de la Manche, exceptionnelles peut-être sous ce rapport, m'avaient gâté la baie de Biscaye.

Guettary devint donc mon quartier-général. Tantôt j'explorais ses environs en zoologiste, tantôt je partais pour les falaises de Bidar, muni d'un large havresac de toile à voile qui se gonflait bientôt d'empreintes végétales, de mollusques, de zoophytes fossiles destinés à figurer dans les galeries du Muséum. A diverses reprises, je poussai mes excursions jusqu'au fort du Socoa, placé à la pointe méridionale de la baie de Saint-Jean de Luz, et, pour mettre mieux à profit ces courses lointaines, j'emportais un doublé appareil d'instrumens. Mon équipage alors tenait un peu du Robinson. A mon épaule droite pendait le sac aux fossiles, à l'épaule gauche la longue boîte de fer-blanc destinée aux grands animaux; à ma ceinture, en guise de poignard, était passé le marteau, tandis que des tubes et des flacons, montrant leurs goulots par toutes les poches, simulaient d'innocentes cartouchières ou de très pacifiques pistolets. Ma double pioche, avec son robuste manche de frêne, achevait de me donner quelque chose d'assez étrange. Aussi pêcheurs ou laboureurs, en me voyant passer, m'accompagnaient-ils d'un long regard de curiosité, et plus d'une fois je fus suivi par les gamins dans les rues de Saint-Jean de Luz.

Cette ville, la dernière de France de ce côté de nos frontières, mérite à plus d'un titre tout l'intérêt du voyageur. Sa rade, la seule que possèdent nos côtes de la Gironde à la Bidassoa, présente un de ces coups d'œil qu'on admire même après avoir vu la baie de Palerme et le golfe de Naples. Le pays basque se montre ici dans tout ce qu'il a de gracieux et de sévère. Du haut de la pointe Sainte-Barbe, dont les casemates aujourd'hui en ruines croisaient leurs feux avec ceux du fort Socoa, l'œil tourné vers le sud rencontre une suite de coteaux arrondis, irrégulièrement semés d'arbres et de petites maisons semblables à des

gouttes de lait. A l'est, la baie se développe en demi-cercle, bordée au fond par les maisons de Saint-Jean de Luz, qui, ainsi vu à distance, a tout l'air d'une grande ville. Une ouverture étroite, resserrée entre deux digues de granite, marque l'entrée du port et l'embouchure de la Nivelle. Au-delà, cette petite rivière s'enfonce dans une vallée riante, que dominant les pentes abruptes et l'aride sommet de la Rune. A l'ouest, la baie se courbe en croissant, glisse sous un triple étage de collines, et vient se terminer à la grosse tour grise du Socoa. Partout les Pyrénées montrent au fond du tableau leurs gorges profondes, leurs rochers dont la distance adoucit les contours, leurs cimes pittoresquement dentelées, puis s'éloignent dans la direction des côtes d'Espagne et vont se perdre à l'horizon dans le bleu foncé de la mer et du ciel.

Saint-Jean de Luz, aujourd'hui petite ville de deux mille âmes au plus, eut autrefois ses jours de prospérité et compta jusqu'à dix mille habitans. Long-temps ses marins, ses pêcheurs de baleines et de morues, ne connurent point de rivaux. Jusque vers le milieu du dernier siècle, son commerce a été des plus florissans. Louis XIV et l'infante d'Espagne reçurent la bénédiction nuptiale dans son église, et aujourd'hui ce souvenir est encore un de ceux dont s'enorgueillissent les habitans de cette ville. Tout fiers d'avoir logé *le roi* dans leurs murs (1), tandis que les équipages s'arrêtaient à Bayonne, ils appellent dédaigneusement cette dernière *les écuries de Saint-Jean de Luz*, mais ce n'est là pour eux qu'une triste consolation. Depuis bien des années, la lutte réelle qui régnait jadis entre ces deux villes n'est qu'un simple souvenir, et Bayonne n'a plus à redouter son antique rivale. L'Océan a pris parti pour elle, et chaque année ce formidable auxiliaire emporte pièce à pièce quelque lambeau de Saint-Jean de Luz. Je ne fais pas ici d'exagération; j'exprime simplement un fait dont on trouve à chaque pas des preuves trop évidentes. Allez visiter les rochers qui bordent à gauche l'embouchure de la Nivelle, vous apercevrez partout des traces de fondations et quelques pans de murs déchirés. C'est là tout ce qui reste de l'un des anciens quartiers de la ville. Parcourez la plage de sable qui occupe le fond de la baie, et vous trouverez à cinquante pas au moins en avant de la jetée actuelle un cercle de maçonnerie, seule trace d'un puits qui, en 1820, arrosait des jardins placés derrière une rue dont il ne reste plus de vestiges (2). Revenez ensuite vers la ville, et, derrière la digue destinée à la protéger, vous verrez les maisons inhabitées se lézarder et s'écrouler, par suite de cet abandon. C'est qu'une longue et cruelle expérience a appris aux habitans

(1) Les habitans du pays parlent toujours de cet événement comme s'il s'était passé la veille. Jamais ils ne nomment Louis XIV, ils le désignent seulement par ces mots : *Le roi*.

(2) Ce puits est marqué dans la carte de l'Atlas hydrographique de France représentant la rade de Saint-Jean de Luz.



que contre l'ennemi qui mugit à leurs portes toute défense est impossible, et que le plus sage est de fuir.

Jadis Saint-Jean de Luz avait ses digues naturelles. L'entrée de la baie était plus étroite, un banc de roche faisait l'office de brise-lames, et l'embouchure de la Nivelle restait encaissée entre la montagne de Bordagain et une grande dune. Vers le XVII<sup>e</sup> siècle, les pointes du Socoa et de Sainte-Barbe cédèrent peu à peu; le plateau d'Arta s'abaissa de plus en plus, et les vagues, arrivant sans obstacles sérieux jusqu'à la plage, commencèrent à l'entamer. Un premier mur fut construit pour les arrêter; mais la mer gagnait chaque jour du terrain, et, le 22 février 1749, une tempête emporta cette première digue avec plusieurs maisons (1). A partir de cette époque, les plus habiles ingénieurs ont vainement essayé de lutter contre la fatalité qui pèse sur Saint-Jean de Luz. Les ouvrages les plus solides en apparence ont été renversés, et leur destruction complète par les tempêtes de 1822 semble consacrer définitivement l'inutilité de ces tentatives. Pour lutter contre les vagues, M. de Baudres avait perfectionné l'œuvre de ses devanciers et épuisé toutes les ressources de son art. Une digue de terre battue avait été posée sur le bourrelet formé par la mer elle-même et renforcée par d'épais contreforts de maçonnerie placés dans l'intérieur. Son talus avait été revêtu d'un mur d'un mètre d'épaisseur très incliné, pour laisser moins de prise à la lame, et dallé de larges pierres de taille. D'énormes blocs de rochers maintenus par trois rangées de pilotis profondément enfoncés protégeaient le pied de la digue, et cependant, en quelques jours, les madriers furent arrachés, l'enrochement dispersé, la maçonnerie rasée, et cela à tel point qu'après la tempête on ne trouva pas même un débris de la digue sur une longueur de 140 mètres (2). Partout, sur ces ruines qu'il avait faites, l'Océan avait jeté son manteau de sable et passé son niveau.

Aujourd'hui une nouvelle jetée est venue remplacer celles que la mer a détruites; nous n'osons espérer qu'elle résiste mieux que ses aînées. Déjà les sables s'accumulent à sa base, et à chaque coup de vent les vagues passent par-dessus, retombent dans la ville, et roulent dans les rues leurs flots mêlés de sable et de gravier. Sauver Saint-Jean de Luz par des défenses immédiates paraît désormais impossible. Serait-on plus heureux en le couvrant d'ouvrages avancés? L'expérience encore semble dire que non. Déjà Vauban avait voulu fermer la baie au moyen de deux jetées qui, s'appuyant sur les rochers de Sainte-Barbe et du Socoa, n'auraient laissé dans le milieu qu'un étroit goulet. Vers la fin du dernier siècle, ce projet reçut un commencement d'exécution;

(1) Note sur la baie de Saint-Jean de Luz, par M. P. Monnier, ingénieur hydrographe de la marine. (*Annales maritimes et coloniales*, 1837.)

(2) *Nouveau Cours élémentaire de géologie*, par M. J.-J.-N. Huot.



mais, après plusieurs tentatives, on dut y renoncer (1). La digue de Sainte-Barbe, poussée jusqu'à près de 200 mètres, est aujourd'hui abandonnée; celle du Socoa, ramenée à un but d'utilité toute locale, se borne à protéger le fort et le port de ce petit havre. Ainsi Saint-Jean de Luz, ou au moins toute la portion de la ville qui sépare la baie du port, est fatalement vouée à la destruction. C'est ainsi qu'en avait jugé Napoléon dans un de ses voyages. Aussi, loin de poursuivre cette lutte avec l'Océan, voulait-il s'aider de sa puissance après lui avoir fait sa part. D'après des plans ébauchés sous son inspiration directe, on aurait rasé la ville jusqu'à la hauteur de l'église, et ouvert à la mer un large passage vers les bas-fonds où coule la Nivelle. Un port creusé derrière la montagne de Siboure aurait abrité les navires, et enfin, car rien n'arrêtait ce génie, qui se plaisait au gigantesque, l'Adour, détourné de son lit actuel, serait venu verser ses eaux au fond de la nouvelle rade et en prévenir l'ensablement. Ce projet, qui devait donner à nos côtes un port de refuge dont elles manquent absolument, était-il praticable? Nous laisserons notre collaborateur M. Baude répondre à cette question dans quelqu'un de ces travaux remarquables qu'il publie sur les côtes de France.

On ne peut contempler les dévastations que la mer exerce le long de ces côtes, et surtout à Saint-Jean de Luz, sans se demander quelle cause particulière donne ici à l'Océan cette terrible puissance. Une expérience bien simple résoudra pour nous ce problème. Prenez un entonnoir renversé, et plongez-le rapidement dans un vase rempli d'eau, en ayant soin de ne pas submerger l'ouverture : à chaque mouvement, vous verrez le liquide monter dans l'entonnoir bien au-dessus du niveau extérieur et s'élaner en gerbe par l'orifice. Si, l'entonnoir restant immobile, le vase s'élevait brusquement de bas en haut, il en serait exactement de même. Eh bien ! la baie de Biscaye, formée par la réunion des côtes de France et d'Espagne, qui se coupent presque à angle droit, forme une sorte d'entonnoir gigantesque dont la base s'ouvre au nord-ouest. En outre, dans presque toute leur étendue, ces côtes plongent dans la mer sous des pentes de plus en plus rapides à mesure qu'on avance vers le fond de la baie, et la profondeur des eaux à peu de distance du rivage s'accroît dans le même rapport (2). Aussi la houle, poussée par le vent du nord-ouest, traverse toute

(1) Mémoire de M. Monnier.

(2) A la hauteur de la tour de Cordouan, à l'entrée de la Gironde, la ligne de brassiage, indiquant une profondeur de 300 mètres, est éloignée de la côte d'environ 40 lieues. La même ligne passe à peu près à 9 lieues de Saint-Jean de Luz. La ligne indiquant 50 mètres de profondeur est à 10 lieues au moins de la tour de Cordouan; elle est à peine à une lieue des pointes de Socoa et Sainte-Barbe. Enfin, à une demi-lieue de ces mêmes pointes, la mer a encore 30 et 35 mètres de profondeur.

l'Atlantique, et arrive jusqu'à l'entrée de la baie de Biscaye sans rencontrer aucun obstacle. Resserrée par les côtes qui se rapprochent, elle agit en grand, comme l'eau de notre entonnoir, et se précipite vers le fond avec une rapidité croissante. C'est seulement à peu de distance du rivage que ses vagues profondes, heurtant les escarpemens sous-marins, tendent à s'élançer en fusées, comme celles qu'on voit se produire à fleur d'eau le long de nos digues; mais, arrêtés et déviés par les couches d'eau qui les couvrent, ces courans ascendans se changent en *flots de fond* qui se meuvent avec une effrayante vitesse et déferlent contre la plage avec une irrésistible puissance. Pendant la tempête de 1822, les vagues, parties des roches d'Arta, avaient jusqu'à 400 mètres d'amplitude, et parcouraient 20 mètres par seconde (1). Elles marchaient donc près de deux fois plus vite qu'une locomotive faisant dix lieues à l'heure.

A en croire le colonel Émy, les flots de fond jouent un rôle considérable dans la plupart des phénomènes curieux que présente l'Océan (2). On les retrouve dans toutes les mers, mais la disposition des plages influe sur leur intensité. Ce sont eux et non les ondulations de la surface qui poussent jusqu'au rivage les galets, les sables et tous les objets submergés; ce sont eux qui, sur les bancs sous-marins, produisent ces *brisans* si redoutés des matelots, et qui, par exemple, rendent parfois impraticable, par les temps les plus calmes, la passe de la baie de Saint-Jean de Luz; c'est à eux que nous rattacherons la tempête perpétuelle qui semble régner à la barre de l'Adour et sur quelques autres points de cette côte; c'est par eux que M. Émy explique le singulier phénomène que j'ai pu observer en petit dans la rivière de Saint-Sébastien, qui se montre avec bien plus de développement dans presque tous les grands fleuves, et qui est appelé *barre* par les mariniers de la Seine, *mascaret* par ceux de la Dordogne, *pororoca* par les riverains de l'Amazonie. A l'embouchure de ce dernier fleuve, lors des grandes marées des pleines et des nouvelles lunes, la mer, au lieu d'employer six heures à monter, atteint sa plus grande hauteur en deux ou trois minutes. Un

(1) M. Vionnois, ingénieur des ponts-et-chaussées, a pu mesurer cette vitesse avec beaucoup d'exactitude en mesurant le temps écoulé entre le moment où les lames brisaient sur Arta et celui où elles arrivaient à la plage. (Note de M. Monnier.)

(2) *Du Mouvement des ondes et des Travaux hydrauliques maritimes*, par M. Émy, colonel du génie. M. de Caligny, bien connu dans le monde savant par ses belles recherches sur l'hydraulique, a combattu la théorie de M. Émy relativement à la formation des flots de fond, et les regarde comme dus à l'action des vagues formées non par de simples ondulations, mais par un transport réel de liquide. Tous les effets attribués aux flots de fond s'expliquent pour lui par des *coups de bélier*. Les idées que nous venons d'exposer ici se rapprochent beaucoup de celles de M. de Caligny, bien que nous ayons, avec M. Émy, attribué une influence, très réelle aux escarpemens sous-marins sur la formation des flots de fond.

flot de 12 à 15 pieds d'élévation s'étend sur toute la largeur de la rivière. Il est bientôt suivi de deux ou trois autres semblables, et tous remontent le courant avec un bruit effrayant et une rapidité telle qu'ils brisent tout ce qui résiste, déracinent les arbres, et emportent de vastes étendues de terrain. Le *pororoca* se fait sentir jusqu'à deux cents lieues à l'intérieur des terres. En mer, les flots de fond ne développent pas une moindre puissance lorsqu'ils rencontrent des rives *acores*. Ces flots atteignent de leurs gerbes la tête de la *Femme de Lot*, rocher situé dans l'archipel des Mariannes, qui s'élève perpendiculairement jusqu'à 350 pieds de hauteur. Le colonel Émy assure que les flots de fond agissent par une profondeur de 130 mètres, et qu'ils élèvent au-dessus du niveau de la mer des colonnes d'eau de plus de 50 mètres de haut, de 2 à 3000 mètres cubes, et pesant de 2 à 3 millions de kilogrammes. En présence de ces chiffres, on cesse d'être surpris des ravages exercés par eux à Saint-Jean de Luz, et l'on comprend que des blocs de 4000 kilogrammes, faisant partie de l'enrochement, aient pu être soulevés et portés jusque sur la digue.

C'est encore en grande partie aux flots de fond qu'il faut attribuer la pauvreté relative des côtes de Guettary, de Saint-Jean de Luz, de Saint-Sébastien. On comprend que ces roches feuilletées, trop souvent fouillées par les eaux jusque dans leurs plus profondes anfractuosités, ne peuvent nourrir des populations bien nombreuses; mais ces populations d'une mer plus chaude que la Manche étaient en partie nouvelles pour moi. A ce titre, elles m'offraient déjà de précieux matériaux. De plus, au point où en est la science, ce ne sont plus des études superficielles, portant sur un grand nombre d'animaux, qui peuvent présenter un intérêt réel. Cette manière de travailler a eu son utilité, sa nécessité même, alors qu'il fallait explorer le monde zoologique et planter partout des jalons. De nos jours, il faut aller plus avant. La solution des grands problèmes qui s'agitent ne peut se trouver que dans la connaissance approfondie des êtres. Voilà pourquoi les vrais zoologistes de nos jours attachent une importance extrême à des détails que leurs prédécesseurs négligeaient comme inutiles, que les apôtres du passé traitent encore de minuties. Cependant, dans ces travaux monographiques, il faut savoir choisir. Au milieu de cent espèces, une seule peut-être répondra aux interrogations du scalpel et du microscope. Sous ce rapport, j'étais heureusement partagé. A Guettary, je retrouvais en abondance les *polyophthalmes* que j'avais déjà étudiés en Sicile (1), les *hermelles* que j'avais entrevues à Granville. Ces deux types étaient représentés ici par des espèces différentes de celles que je connaissais. Je me hâtai de soumettre à une révision sévère mes recher-

(1) *Souvenirs d'un naturaliste*, livraison du 1<sup>er</sup> janvier 1847.

ches passées, d'en entreprendre de nouvelles, et les résultats dont je vais essayer de donner une idée récompensèrent largement ce labeur.

Sur ces côtes si violemment battues par les flots, on rencontre, tantôt derrière quelque gros rocher, tantôt dans une fente profonde, mais souvent aussi fixées sur quelque pointe entièrement à découvert, des espèces de mottes de sable percées d'une infinité de petites ouvertures à demi recouvertes par un mince rebord. Chacune de ces mottes, assez semblable à un épais gâteau de ruche à miel, est ou un village ou une populeuse cité. Là vivent en modestes recluses des centaines de hermelles, annélides tubicoles (1) des plus curieuses que puisse observer le naturaliste. Leur corps, d'environ deux pouces de long, est terminé en avant par une tête bifurquée, et portant une double couronne de soies fortes, aiguës, dentelées et d'un beau jaune d'or. Ces couronnes brillantes ne sont pourtant pas une simple parure; ce sont, à proprement parler, les deux battans d'une porte solide, ou mieux, de véritables herses qui ferment hermétiquement l'entrée de l'habitation, lorsque, au moindre danger, l'annélide disparaît comme un éclair dans sa maison de sable. Des bords de la fente céphalique sortent, au nombre de cinquante à soixante, des filamens déliés, d'un violet tendre, sans cesse agités comme de petits serpens. Ce sont autant de bras qui s'allongent ou se raccourcissent au besoin, qui saisissent la proie au passage et l'amènent jusqu'à la bouche creusée en entonnoir au fond de l'échancre. Ce sont eux encore qui ont ramassé et mis en place un à un les grains de quartz ou de calcaire très dur qui entrent dans la composition des tubes et que soude solidement les uns aux autres une sorte de mucosité, véritable mortier hydraulique fourni par l'animal. Sur les côtés du corps, on aperçoit des mamelons d'où sortent des faisceaux de lances aiguës et tranchantes ou de larges éventails dentelés comme des scies en demi-cercle. Ce sont là les pieds de la hermelle. Enfin, sur le dos, des cirrhes recourbés en forme de faux, et dont la couleur varie du rouge sombre au vert de pré, représentent les branchies qui, par une exception jusqu'à ce jour unique dans ce groupe, sont distribuées à chaque anneau, au lieu d'être réunies à la tête comme les pétales d'une fleur.

A eux seuls les caractères extérieurs des hermelles suffiraient pour arrêter le naturaliste et exciter vivement sa curiosité. Leur organisation intérieure n'est pas moins remarquable. Ces singuliers animaux réalisent anatomiquement une vue théorique que l'on pouvait jusqu'ici traiter à bon droit d'abstraction. Chez les annelés en général, les deux côtés du corps sont semblables, de telle sorte qu'on peut regarder ces animaux comme formés par la réunion de deux moitiés symétriques

(1) Voyez les *Souvenirs d'un naturaliste* dans la livraison du 15 février 1844.



soudées l'une à l'autre sur la ligne médiane. Depuis long-temps on avait cherché dans l'étude embryogénique la confirmation de cette idée. M. Newport, un des plus habiles anatomistes de l'Angleterre, avait montré qu'en effet, chez les jeunes myriapodes (1), les centres nerveux abdominaux, les *ganglions*, sont partagés en deux moitiés qui se réunissent plus tard. J'avais fait une observation semblable sur une eunice sanguine (2) en train de reproduire ses anneaux postérieurs perdus par quelque accident; mais on ne connaissait pas encore d'animal adulte qui présentât des traces bien apparentes de cette division originaire. Eh bien! chez la hermelle, cette division existe dans la plus grande partie du corps. Dans toute la longueur de l'*abdomen*, muscles, vaisseaux, nerfs, tout est double, et les deux moitiés ne tiennent l'une à l'autre que par la peau et le tube digestif resté simple. Ici l'annélide est réellement fendue en deux. En avant et en arrière, les appareils musculaires et vasculaires se rejoignent sur le milieu du corps; mais le système nerveux ventral reste partagé d'une extrémité à l'autre, et ses deux moitiés ne communiquent ensemble que par de grêles filets ou des bandelettes excessivement minces (3).

A l'époque où je faisais ces recherches, la division du système nerveux, chez les hermelles, dut être regardée comme une disposition tout exceptionnelle; mais les annélides me gardaient bien d'autres surprises. Ce groupe, incontestablement le plus curieux à étudier aujourd'hui, semble surtout être caractérisé par la variabilité infinie des caractères qui, partout ailleurs, offrent le plus de constance. Chez les annélides, les organes du mouvement, ceux de la circulation, varient d'une espèce à l'autre dans les limites les plus étendues. Ceux de la respiration se développent d'une façon presque exagérée ou disparaissent complètement, et cela chez les animaux en apparence les plus rapprochés. Le système nerveux lui-même, ce système fondamental dont Cuvier a dit qu'il était *l'animal tout entier*, n'échappe pas à la loi commune, et cette année même j'ai pu constater qu'il présente d'étranges variations. J'ai retrouvé dans d'autres tubicoles, et jusque chez les errantes, ces chaînes nerveuses abdominales fendues en deux moitiés très éloignées l'une de l'autre. En revanche, j'ai rencontré dans d'autres espèces cette même chaîne ne formant plus sur la ligne médiane

(1) Classe voisine de celle des insectes, et à laquelle appartiennent, entre autres, les scolopendres ou mille-pieds.

(2) Voir les *Souvenirs d'un naturaliste*, livraison du 15 février 1844.

(3) Je rappellerai ici que chez les annelés on trouve dans la tête, *au-dessus* du tube digestif, un centre nerveux principal. C'est lui qu'on regarde comme représentant le *cerveau* des vertébrés, parce qu'il fournit d'ordinaire les nerfs sensoriaux. Ce cerveau se rattache par deux filets appelés *connectifs* au système nerveux *abdominal*, placé *au-dessous* du tube digestif et consistant essentiellement en une chaîne de centres nerveux ou *ganglions* réunis par d'autres connectifs.



qu'une étroite bandelette partout égale, et dans l'épaisseur de laquelle les ganglions étaient comme noyés. Entre ces deux extrêmes, j'ai constaté bien des intermédiaires. Ainsi tombent une à une devant un examen chaque jour plus sérieux toutes ces généralisations prématurées, inspirées surtout par l'étude exclusive des animaux à *type fixe*; ainsi se révèle chaque jour davantage l'importance scientifique des *animaux inférieurs*. Sous ce rapport, les botanistes en sont au même point que les zoologistes. Pour résoudre les plus difficiles problèmes de leur science spéciale, ce n'est plus au chêne ou au palmier qu'ils s'attaquent : c'est aux *algues*, c'est aux *végétaux inférieurs*. Ainsi, les mille travaux des trois derniers siècles ont eu dans les deux règnes un résultat général identique. Certes, ce n'est pas là une coïncidence fortuite, et ce fait justifie pleinement à lui seul la persévérance des hommes qui, bravant le préjugé contraire, s'adressent à ces êtres si long-temps dédaignés pour leur demander les secrets de la vie.

Nulle part autant que chez les annélides, la création animale ne se montre comme un véritable protée, revêtant à chaque instant de nouvelles formes et se plaisant à dérouter l'observateur par les modifications les plus inattendues. Le polyophtalme va nous montrer un des plus curieux exemples de ces métamorphoses; mais ici quelques détails historiques sont nécessaires pour faire comprendre tout l'intérêt qui s'attache à l'étude d'un petit ver de quelques lignes de long.

Les belles découvertes de M. Ehrenberg avaient réveillé dès avant 1830 une discussion déjà fort ancienne. Parmi les naturalistes, les uns, adoptant les idées de l'illustre micrographe de Berlin, admirent que les animaux les plus petits, ceux que nos classifications repoussent aux derniers rangs de l'échelle zoologique, présentent une organisation tout aussi compliquée que celle des animaux plus élevés. D'autres, au contraire, marchant sur les traces du célèbre chef des *philosophes de la nature*, soutinrent avec Oken que l'organisation allait se simplifiant de haut en bas d'une manière progressive, de telle sorte que des groupes entiers, composés en quelque sorte d'animaux rudimentaires, manquaient presque entièrement d'organisation. Pour ces derniers comme pour Réaumur, les méduses, par exemple, n'étaient que des *masses de gelée vivante*; les planaires, la plupart des intestinaux, étaient des animaux à peu près complètement *parenchymateux*. Pour eux, cette simplification des organismes remontait même très haut, et le système nerveux, par exemple, manquait à des classes entières.

En France, en Allemagne, les deux thèses furent attaquées et soutenues avec vivacité. Sans même s'être posé la question préalable : — Que doit-on entendre par l'expression d'*animaux inférieurs* (1)? — on

(1) Nous avons répondu à cette question dans la livraison du 15 février 1844. (*Souvenirs d'un naturaliste*. — L'île de Bréhat, le phare des Héhaux.)

engagea la bataille, et par suite on tomba, de part et d'autre, dans l'exagération et l'erreur. Les travaux publiés depuis une dizaine d'années commencent à faire la part de la vérité. Sans doute il reste encore à éclaircir bien des points de détail, mais on peut dire d'une manière générale que toute étude sérieuse a pour résultat de nous montrer jusque dans l'animal le plus infime une *complication organique* très réelle. Les partisans de la *simplicité organique* perdent à chaque instant quelqu'une de leurs positions. Aujourd'hui ils ne peuvent guère se défendre qu'en invoquant les résultats négatifs fournis par les infusoires, c'est-à-dire par des êtres que leur petitesse excessive dérobe à la plupart de nos moyens d'investigation.

Parmi les points de fait ou de doctrine les plus vivement attaqués et soutenus dans cette querelle, il faut placer l'existence d'organes des sens distincts, et surtout l'existence des yeux, chez un grand nombre d'animaux appartenant aux embranchemens des mollusques, des annelés et des rayonnés. Ehrenberg avait considéré comme tels certains points colorés qu'on trouve sur le bord de l'ombrelle chez les méduses, à l'extrémité des rayons chez les étoiles de mer, à la tête chez les annélides, les planaires, les rotifères, etc., à l'une des extrémités du corps chez les euglènes et quelques autres infusoires. La plupart de ces déterminations furent niées d'une manière absolue, et cela bien à tort. A mesure qu'on a approfondi davantage l'étude de ces êtres, lorsque leur taille les rendait accessibles à nos procédés d'examen, on a dû reconnaître que la plupart possédaient bien de véritables organes pour la vision. Les témoignages, sur ce point, sont venus en foule de tous les points de l'Europe savante. Les annélides, entre autres, m'en ont fourni un exemple bien frappant. Une des espèces que nourrit la mer de Sicile a des yeux presque aussi complets que ceux d'un poisson. Ici j'ai pu énucléer le cristallin et l'étudier isolément. Placé sur un verre mince et recevant des rayons parallèles envoyés par un miroir plan, il a formé des images parfaitement achromatiques. Ces images, reprises et grossies par le microscope, me permettaient de distinguer avec une netteté parfaite jusqu'aux moindres détails de la côte voisine. Grâce à ce cristallin d'annélide, mon microscope se trouvait transformé en lunette d'approche.

Mais l'opposition aux idées d'Ehrenberg devint plus vive quand ce naturaliste annonça qu'il avait découvert une annélide, l'*amphicora*, qui portait à l'extrémité de la queue des yeux tout semblables à ceux qu'on trouvait à la tête. Comment accepter, disait-on, une pareille transposition des sens? Comment admettre qu'il pût exister des yeux à une aussi grande distance du cerveau et sans rapport probable avec lui? On le voit, la question se généralisait et acquérait une haute importance physiologique. Il ne s'agissait plus seulement de savoir si les

yeux existaient ou non, mais encore de décider si une portion quelconque du système nerveux, autre que le cerveau, pouvait devenir le siège d'une perception sensoriale.

Certes, si par le mot *œil* on devait entendre un organe toujours le même et partout semblable à ce qu'on trouve chez l'homme ou les oiseaux, les annélides, les németes, les planaires, les méduses, seraient des animaux aveugles; mais, *comme tous les appareils organiques*, l'organe visuel peut se simplifier, *se dégrader*, sans changer pour cela de nature. Même dans cet état de dégradation il conserve ses parties fondamentales, et ces parties sont généralement faciles à reconnaître. Quoique destiné à remplir une fonction toute *physiologique*, l'œil est un véritable *appareil de physique*. C'est toujours une *chambre obscure*, dans laquelle une *lentille convergente* concentre la lumière et transporte l'image des objets extérieurs sur un *écran* placé à son foyer. Seulement ici la lentille, au lieu d'être formée d'une matière inerte, est organisée et s'appelle le *cristallin*. L'écran aussi est vivant; il porte le nom de *rétine*, et c'est lui qui transmet au cerveau l'impression des images reçues. Quel que soit le plus ou le moins de complication d'un œil, ses parties fondamentales sont toujours un cristallin et une rétine. Réciproquement on doit considérer comme un œil véritable tout organe qui possède ces élémens caractéristiques, car il ne saurait remplir d'autres fonctions que celles dont nous venons de parler (1). Pour décider la question générale soulevée par M. Ehrenberg, pour savoir si en effet l'organe visuel peut être ainsi transposé, s'il peut exister ailleurs que sur la tête, il fallait donc retrouver chez l'amphicora, ou chez tout autre animal présentant des faits analogues, les cristallins et les rétines de ces yeux, qui rendraient croyables les rêveries fouriéristes.

À cet égard, mes recherches furent long-temps infructueuses. Sur les côtes de la Manche et de la Sicile, je retrouvai bien des annélides voisines de l'amphicora, et portant à l'extrémité postérieure du corps les points colorés en question. Bien plus, dans quelques-unes des espèces que j'avais découvertes, ces points colorés s'étaient étrangement multipliés. Il en existait plusieurs sur la tête, quatre à l'extrémité de la queue et deux à chaque anneau du corps. Cette multiplication même me semblait être une véritable objection aux idées d'Ehrenberg. Comment croire à cette profusion d'organes oculaires? Et pourtant l'étude des animaux vivans semblait confirmer cette détermination. Je voyais la queue remplir toutes les fonctions de la tête, et cela avec des preuves évidentes de spontanéité et d'intelligence. Cette queue s'avancait la première, explorait les objets sans les toucher, se détournait devant

(1) Le mot *cristallin* est pris ici dans une acception générale et comme exprimant l'ensemble de l'appareil réfringent de l'œil.

les obstacles, en un mot, agissait comme si elle était le siège d'une vision très nette et dirigée par une volonté parfaitement éclairée. Cependant, malgré bien des heures employées à ces observations, je ne pus découvrir les cristallins, les rétines : ma conviction sur une question aussi délicate ne pourrait être entière.

Enfin, parmi les corallines, espèce de petites algues qui couvre les écueils de ses touffes serrées, comme celles des mousses de nos rochers, je trouvai le polyophtalme. Ici le doute n'était plus permis; la fable d'Argus se réalisait pour moi avec une incontestable évidence. Qu'on se figure un petit ver à peu près cylindrique, long de près d'un pouce, d'une couleur jaune brillante, armé de deux rangs de soies, dont la longueur augmente d'avant en arrière, et l'on aura une idée de l'aspect que présente le polyophtalme à l'état de repos. Dans le sable, où il passe sa vie, cet animal se meut avec une incroyable rapidité, grâce aux contractions générales de son corps et aux soies qui lui servent de pieds; mais veut-il nager tranquillement dans le liquide ou seulement mettre à portée de sa bouche les petits animaux dont il se nourrit, aussitôt deux larges appareils ciliés, placés sur les côtés de la tête, se développent et agissent comme les deux roues d'un bateau à vapeur. Pour se diriger dans sa marche lente ou rapide, le polyophtalme possède à la tête trois yeux pourvus chacun de deux ou de trois cristallins volumineux et très faciles à reconnaître. En outre, à chacun des anneaux du corps, on aperçoit de chaque côté un point rouge assez semblable à ceux de certains amphicoriens. Par la dissection, on s'assure que chacun de ces points reçoit un gros nerf partant du ganglion ou centre nerveux ventral qui lui correspond. En s'aidant du microscope, on voit ce nerf pénétrer dans une masse de *pigment* qui renferme un cristallin sphérique; on reconnaît que les tégumens, placés en face, ont éprouvé une modification destinée à leur donner une transparence plus complète et plus égale. En un mot, on ne peut plus douter que ces points rouges, placés sur les côtés, tout le long du corps, ne soient de véritables yeux, recevant leurs nerfs optiques des centres nerveux abdominaux et sans aucune relation directe avec le cerveau.

Ce résultat, tout étrange qu'il puisse paraître, n'est pas le seul du même genre qu'ait enregistré la science moderne. Déjà les mollusques nous fournissent un fait pareil. Nos lecteurs connaissent tous le *peigne* vulgairement appelé *coquille de saint Jacques* ou *coquille du pèlerin*. Eh bien! l'animal qui habite ce coquillage, assez semblable à l'huître, possède, comme celle-ci, un *manteau* ou lame mince de tissu vivant qui tapisse l'intérieur de son habitation. Destinés par la nature à être presque aussi vagabonds que l'huître est sédentaire, les peignes ont des organes pour la vision, et ces organes ne sont pas placés sur la tête, ne sont pas en rapport avec le cerveau, mais occupent les bords



du manteau, et tirent leurs nerfs optiques du grand ganglion ventral. Ces faits si curieux ont été publiés en Allemagne il y a près de dix ans (1). J'ai pu les vérifier à diverses reprises, et constater, dans ces yeux du manteau d'un mollusque, presque toutes les parties que présentent les yeux d'un mammifère, jusqu'aux cils et aux sourcils représentés ici par des cirrhes charnus qui entourent et protègent l'organe plus délicat de la vue. Trois naturalistes allemands, MM. Grube, Krohn et Will, ont étendu ces recherches à d'autres genres de mollusques acéphales et constaté une organisation semblable chez les spondyles, les tellines, les pinnes, les arches, les pétoncles, etc. En présence de témoignages aussi précis, aussi nombreux, ce que nous avons dit du polyophtalme cesse d'être incroyable. Bien plus, la multiplication des yeux, leur position latérale, leurs rapports avec d'autres centres nerveux que le cerveau sont peut-être moins étranges chez cette petite annélide que chez les mollusques dont nous venons de parler.

En effet, comme chez tous les animaux appartenant au même groupe, le corps du polyophtalme est formé d'une suite d'anneaux soudés les uns au bout des autres et très semblables entre eux. Chez les plus grandes annélides, on constate aisément le peu de solidarité qui existe entre tous ces anneaux. Un certain nombre d'entre eux peuvent être tués, peuvent même être frappés de gangrène, sans que les autres, et surtout ceux qui les précèdent, paraissent en souffrir. Chacun d'eux est en quelque sorte un animal complet, ayant jusqu'à un certain point sa vie propre, et le corps entier peut être considéré comme une espèce de colonie, dont la tête serait le chef, ou plutôt le guide. C'est elle seule qui d'ordinaire possède des organes des sens. Vient-on à la retrancher, le corps n'y voit plus sans doute, il manque également d'organes de toucher; mais, autant qu'on peut en juger, il éprouve encore des sensations assez nettes, et manifeste une volonté. Des tronçons d'eunice, par exemple (2), fuient évidemment la lumière et s'enfoncent dans la vase par une suite de mouvemens qui n'ont rien de désordonné. Que manque-t-il à ces tronçons, à ces anneaux isolés pour être autant d'animaux complets? Seulement des organes de sensation en général, des yeux en particulier. Eh bien! les amphicoriens, les polyophtalmes, sont des annélides chez lesquelles chaque anneau, en recevant ces organes, en ressemblant par là davantage à la tête, réalise plus complètement une des tendances organiques les plus caractéristiques du groupe. Sous ce rapport, ce sont seulement des annélides plus parfaites que les autres.

(1) L'existence de ces yeux paraît avoir été admise depuis fort long-temps, mais les premières descriptions anatomiques un peu détaillées ne remontent guère qu'à 1810.

(2) J'ai déjà parlé de cette annélide dans un article précédent, livraison du 15 février 1844.



Cette indépendance remarquable des parties du corps d'un même animal, cette diffusion étrange des facultés de perception et de volonté raisonnée dans toutes les parties du système nerveux, ne sont pas exclusivement réservées aux annelés proprement dits. On les retrouve jusque chez les insectes, c'est-à-dire jusque chez des animaux dont la complication organique dépasse sous bien des rapports ce qui existe chez l'homme lui-même (1). Les expériences de Dugès ne laissent aucun doute sur ce point. Imitez cet habile naturaliste, qu'une mort prématurée a seule empêché peut-être de se placer au premier rang de nos savans contemporains, enlevez successivement à une *mante prie-Dieu* la tête et la partie postérieure du corps : le corselet (*prothorax*) resté seul vivra encore près d'une heure, quoique ne renfermant plus qu'un seul ganglion. Essayez de le saisir, vous verrez aussitôt les pattes ravisseuses de l'animal se porter vers vos doigts et y imprimer profondément les puissans crochets dont elles sont armées. Le ganglion abdominal, qui seul anime l'anneau, a donc *sent* les doigts qui pressent le segment; il a *reconnu* le point serré par un corps étranger; il *veut* se débarrasser de cette étreinte; il *dirige* vers le point attaqué ses armes naturelles et en *coordonne* les mouvemens. Ce ganglion, quoique complètement isolé, se comporte donc comme un cerveau complet.

Nous voilà bien loin de cette science qui s'acquiert dans les livres et dans les cabinets, bien loin de celle que donne l'étude, même la plus consciencieuse, des animaux supérieurs. Nous voilà surtout bien éloignés de ces naturalistes qui ne tiennent compte que des caractères extérieurs, et pour qui une peau de mammifère ou d'oiseau passablement bourrée d'étoupes a toute la valeur de l'animal entier. Malheureusement, jusque dans les positions les plus élevées de la science, on trouve encore un trop grand nombre de ces représentans du passé. Les propagateurs des idées nouvelles ont à vaincre à la fois des préjugés respectables, parce qu'ils sont sincères, et une malveillance intéressée; mais ces idées ont pour elles l'irrésistible force de la vérité. En dépit des influences hostiles, chaque jour elles font quelque progrès nouveau, chaque jour elles comptent quelques prosélytes de plus dans la génération qui s'élève, et le moment n'est pas loin où les efforts de leurs ennemis ne feront que rendre plus éclatant un triomphe désormais assuré.

#### A. DE QUATREFAGES.

(1) Lyounet, dans son admirable *Anatomie de la Chenille du saule*; M. Strauss-Durkheim, dans son *Anatomie du Hanneton*, ont mis hors de doute ce résultat général. Cuvier a appelé le premier de ces ouvrages le chef-d'œuvre de l'anatomie et de la gravure. En parlant du second, il déclare que c'est le seul qui puisse être comparé à celui de Lyounet.

---

# LES RÉCITS

DE

# LA MUSE POPULAIRE.

---

## LA CHASSE AUX TRÉSORS.

---

### I. — MAÎTRE JEAN LE SOURCIER.

Une tradition arabe, transmise par les pâtres ou les contrebandiers, a franchi les Pyrénées, et s'est conservée dans les pays basques. Les bergers qui conduisent leurs troupeaux le long des *gaves* de la montagne racontent encore aujourd'hui que, *bien avant Jules César*, il existait un *bronche* ou sorcier, qui s'éleva dans les airs sur un dragon qu'il avait soumis, et arriva ainsi au rocher où dormait *Debrua*, l'esprit du mal; il l'entoura neuf fois d'une chaîne magique, et l'obligea à lui faire connaître le roi des talismans, qui donne plaisirs, richesse et puissance. *Debrua* déclara au sorcier que, pour tout obtenir sur terre, il fallait se rendre maître de la *mouche jaune de safran*, laquelle se montrait tous les soirs dans un *port* (1) des Pyrénées qu'il lui nomma; il l'avertit seulement que, pour la prendre, il fallait tresser une résille avec les trois cheveux les plus près du cerveau, et la tremper dans la sueur

(1) *Port*, passage.

et dans le sang. Le *bronche* fit ce qui lui avait été recommandé, et ne tarda pas à voir paraître la *mouche jaune de safran*. Il la poursuivit sept jours et sept nuits à travers les rocs, les halliers et les torrens, leur laissant autant de lambeaux de ses habits et de sa chair que les brebis, avant la tonte, laissent de flocons de laine aux buissons; enfin, il la vit se poser sur la cabane d'un berger qui était monté dans les pâturages. Il essaya en vain de parvenir jusqu'à elle, et tous ses efforts ne purent décider la mouche à reprendre son vol. N'ayant donc plus d'autre ressource et s'étant assuré que personne ne pouvait le voir, il mit le feu à la cabane, et la *mouche jaune de safran* s'envola. Le *bronche* la suivit jusqu'à une prairie, où elle alla se poser sur une touffe de fenouil. Comme il ne pouvait s'approcher d'une plante qui fait la guerre aux sorciers, il resta à quelque distance. Alors un jeune berger, qui gardait des chevaux dans la pâture, aperçut la mouche et la prit dans son bonnet. Le *bronche*, hors de lui, poursuivit l'enfant, le frappa de son bâton et le tua; mais, au moment où il saisissait la *mouche jaune de safran*, elle lui fit une piqûre qui le rendit triste pour le reste de ses jours. Devenu plus riche que les *labinas* (fées) des *gaves*, il tomba dans la même langueur que ceux qui ont été recommandés par leurs ennemis à *saint Sequayre* (1), et il mourut lentement, comme si l'on eût coupé la mère racine de son cœur.

Les bergers basques ne disent pas ce qu'est devenue depuis cette époque la *mouche jaune de safran*; mais nous la retrouvons partout dans l'histoire du monde. N'est-ce pas elle que cherchaient les millions de combattans qui se précipitèrent sur la société antique, comme une avalanche d'hommes détachée du Nord? N'est-ce pas elle encore que croyaient atteindre les hardis compagnons de Pizarre, de Sotto et de Cortez, lorsqu'ils s'enfonçaient, au galop de leurs chevaux, dans des régions ignorées où ils fauchaient les nations comme des blés mûrs, elle que voyaient sur la mer nos fabuleux flibustiers dont les blessures et la mort étaient officiellement cotées à cette bourse sanglante de la guerre? N'est-ce pas elle enfin que poursuivent de nos jours les pionniers de la Californie et tous les chercheurs de trésors, depuis les orpailleurs du Mexique et les *monney-diggers* des Bahama jusqu'aux fouilleurs de ruines de nos campagnes? La mouche magique des traditions pyrénéennes n'a point cessé un seul instant et ne cessera jamais d'attirer ici-bas tout ce qu'il y a de sensualités avides, de vagabondes témérités. Quiconque sent en lui la puissante impulsion des désirs inassouvis la cherche des yeux, la poursuit, comme le *bronche*, à travers les précipices, s'efforce de la saisir dans quelque piège pour le-

(1) *Saint Sequayre*, saint populaire du pays basque. On lui recommande ses ennemis pour qu'il les fasse sécher.

quel il a épuisé son cerveau, sa sueur et son sang, brûle pour l'atteindre la chaumière de l'absent, brise l'existence de l'abandonné, et périt misérablement au milieu de son triomphe, consumé par l'inguerissable fièvre de la satiété.

Et que l'on ne croie pas cette avidité particulière à certains temps ou à certaines races : nous la retrouvons toujours et partout. Si les païens ont la conquête de la toison d'or et du pommier des Hespérides, les hommes du Nord la découverte du *sampo*, talisman souverain qui procurait toutes les richesses, l'Orient ses anneaux magiques et ses lampes d'Aladin, les chrétiens ont eu la recherche du saint Graal, ce vase divin que le sang du Christ avait rendu fée, et qui assurait à son possesseur l'accomplissement de tous ses désirs. La science elle-même a entendu, dans ses retraites austères, les bourdonnemens de la *mouche jaune de safran*, et elle s'est oubliée, pendant plusieurs siècles, à la recherche du grand œuvre. Aussi loin que la tradition peut remonter enfin, nous trouvons cette soif de la richesse comme une maladie générale et héréditaire. C'est à elle qu'il faut attribuer la croyance populaire aux talismans et aux trésors.

Je faisais ces réflexions, tout en suivant la route de Mamers au Mans et me dirigeant vers le bourg de Saint-Cosme. Une butte située près de ce bourg, et connue dans l'histoire sous le nom de motte d'Ygé, avait été signalée depuis long-temps dans le pays comme renfermant d'immenses richesses. Les Anglais y avaient bâti, au XII<sup>e</sup> siècle, une forteresse où ils avaient tenu garnison jusqu'au traité de Bretigny. Forcés alors de partir, ils avaient enfoui, dit-on, dans la colline les trésors dont ils n'osaient se charger et qu'ils espéraient reprendre à la prochaine guerre. Cette tradition avait provoqué à plusieurs reprises des recherches dans la motte d'Ygé, devenue mont Jallu. De nouvelles fouilles annoncées par les journaux en 1844 avaient éveillé ma curiosité, et j'étais parti avec le projet de voir une de ces *chasses aux trésors*. J'avais heureusement dans le Maine, pour me guider et m'instruire, un ami de nos plus charmans écrivains, esprit choisi, mais nonchalant, qui, pour s'éviter la fatigue de conquérir un nom, avait pris d'avance ses invalides dans une étude d'avoué. Il y suicidait tout doucement sa belle intelligence, sans autre distraction qu'un commerce de lettres assez suivi avec d'anciens compagnons qui riaient, comme lui, tout haut de la vie et s'en attristaient tout bas. Nous partîmes ensemble pour cette Californie du mont Jallu, dont il me fit l'historique en chemin.

Le premier indice du dépôt précieux avait été une plaque de cuivre trouvée à la tour de Londres et sur laquelle se lisaient ces mots : *The-saurus est in monte Salutis prope Comum*. On en eut sans doute connaissance sous Louis XIII, car le régiment du Maine fut alors employé

à fouiller le mont Jallu. En 1735, M. le duc de Chevreuse autorisa de nouvelles recherches aussi infructueuses que les précédentes. Après ces deux échecs, il y eut un long répit. Un parchemin trouvé à Paris en 1825, dans les démolitions d'une vieille église, ramena l'attention sur l'ancienne motte d'Ygé. Il se forma une société par actions qui recommença à bouleverser la fallacieuse montagne et y engloutit son capital. Vers la même époque, les Anglais, qui avaient déjà réclamé au XVIII<sup>e</sup> siècle le droit d'y faire des perquisitions, renouvelèrent leur demande par l'entremise de M. de Talleyrand, et adressèrent une pétition à la chambre des députés, qui passa à l'ordre du jour. Enfin le père d'une de nos comédiennes les mieux connues, M. Fay, subitement éclairé par les révélations d'une femme de chambre somnambule, acheta du propriétaire le droit de recommencer les fouilles. Les indications du *sujet* magnétisé étaient si précises, que les recherches eurent cette fois un résultat. Après des travaux qui lui coûtèrent une douzaine de mille francs, M. Fay découvrit cinq deniers et trois clous! Plusieurs dames reprirent après lui son entreprise, et, parmi elles, une parente du *plus fécond de nos romanciers*, qui espérait retrouver au mont Jallu le trésor du père Grandet. Vinrent ensuite le général polonais Milkieski, M<sup>mes</sup> Herpin, Hersant, et une nouvelle compagnie d'actionnaires. C'était cette dernière qui bouleversait en 1844 le mont Jallu. Comme tous les chercheurs précédens, les nouveaux actionnaires avaient à leurs gages un magnétiseur et son *sujet*, dont les révélations servaient à diriger les fouilles des ouvriers.

Je demandai à mon compagnon de route si l'on avait quelque indication sur la nature des richesses enfouies au mont Jallu. — Les renseignemens varient, me répondit-il. On parle tantôt de trois tonnes d'écus, tantôt de cinq coffres renfermant de l'orfèvrerie, tantôt enfin d'un Christ d'or de grandeur naturelle et des douze statues des apôtres; mais cette dernière version provient évidemment de quelque antiquaire qui avait lu l'histoire de monseigneur d'Angenne, évêque du Mans. Il paraît que ce saint prélat enleva, en effet, à la cathédrale les disciples du Christ, figurés en argent massif, afin de les dérober aux pillages des protestans, et qu'il les cacha si bien qu'on ne put jamais les retrouver. Ses contemporains l'accusèrent même de se les être appropriés, ce qui fit dire, lorsqu'il assista à l'assemblée de Trente, qu'*on avait au concile les douze apôtres, outre le Saint-Esprit*. Du reste, on vous racontera toutes ces traditions au village de Saint-Cosme, qui est le campement de nos *monney-diggers*. Ce sont les seules qu'ils n'aient point oubliées, car là, comme partout, l'arithmétique a tué la légende. Les hommes sont restés aussi fous, mais leur folie calcule, au lieu de rêver.

Tout en parlant, nous étions arrivés au bas d'une côte où il fallut



descendre de nos montures. Les derniers jours de novembre ont une beauté qui leur est propre; ce n'est plus l'énervante mollesse de l'automne, et ce n'est pas encore la rudesse de l'hiver. Le ciel était d'un gris ferme, la terre verdoyante çà et là; l'air avait une douceur tempérée, et le soleil illuminait la campagne d'une splendeur de fête. Nous jetâmes la bride sur le cou de nos chevaux, et, les laissant aller, nous nous mîmes à gravir la montée en causant. Comme nous arrivions à mi-côte, nous aperçûmes un paysan endormi sur le revers de la douve. La réserve de son attitude et le bon ordre de son costume ne permettaient point d'attribuer ce sommeil à l'ivresse. Il était assis plutôt qu'étendu, la tête un peu renversée et appuyée sur un de ses bras. Son chapeau, rabattu sur les yeux, le mettait à l'abri du soleil. Il tenait de la main droite, en guise de bâton, une petite pelle de taupier. Mon compagnon reconnut le dormeur et s'arrêta.

— Vous voyez là, me dit-il en baissant la voix, une des variétés les plus curieuses de nos bohémiens campagnards. Jean-Marie tient le milieu entre le *mire* (médecin) et le sorcier; il a des *secrets* et vend des talismans. On se sert de lui pour guérir certaines maladies, chasser les animaux nuisibles, découvrir les sources. On dit qu'il apprend aux jeunes filles des formules pour attirer les amoureux, et les crédules assurent même qu'il possède l'herbe magique avec laquelle on se transporte partout *en désir de femme*, c'est-à-dire plus vite que la pensée. Jean-Marie, certain que le monde vous estime toujours en proportion du pouvoir qu'il vous suppose, n'a garde de les détromper. Aussi est-il consulté par tous nos fermiers, et achète-t-il, chaque année, quelque lopin de terre avec leur argent. Il se rend aujourd'hui chez des pratiques, car voici près de lui sa trousse à talismans.

J'aperçus, en effet, sur les genoux de maître Jean un carnier doublé de cuir, qu'il fouillait sans doute lorsque le sommeil l'avait surpris, et qui était resté entr'ouvert. Nous pûmes faire du regard l'inventaire de ce qu'il renfermait. Mon compagnon me montra la baguette de coudrier pour découvrir les sources, des fragmens d'aérolithes qui devaient garantir du tonnerre, une noix percée servant de cage à une araignée vivante et destinée à guérir de la fièvre, un couteau de *langueyeur* portant sur la lame le nom cabalistique de *Raphaël*. Il m'expliquait comment ce dernier nom, que les paysans du midi faisaient graver sur le soc des charrues pour rendre les sillons fertiles, avait, dans le Maine, la propriété de guérir les porcs ladres et de les engraisser, lorsque Jean-Marie se réveilla. Bien qu'il parût d'abord surpris de nous voir et même un peu embarrassé, il fit assez bonne contenance et se redressa en nous saluant: c'était un homme encore jeune, dont le visage avait cette expression de jovialité matoise habituelle aux Normands, mais plus rare chez les paysans manceaux. L'avoué lui de-

manda depuis quand les chrétiens dormaient ainsi au soleil, le long des berges, comme des lézards.

— Depuis qu'ils ne trouvent pas de lits de plume sur la grande route, répliqua le taupier.

— Maître Jean oublie que la grande route est la chambre à coucher des vagabonds, objecta mon guide.

— Monsieur l'avoué voit bien, au contraire, que c'est le rendez-vous des honnêtes gens, puisque c'est là que je le rencontre, répliqua le paysan.

Nous ne pûmes nous empêcher de rire.

— Tu es, à ce que je vois, en chemin pour affaires?

— Et le bourgeois est à la cueillette des procès? dit Jean-Marie, qui retourna la question, au lieu d'y répondre.

— Pourquoi non? reprit gaiement l'avoué; ne connais-tu point le proverbe :

Entre La Flèche et Alençon,  
Plus de coquins que de chapons?

Nous allons voir s'il ne se prépare point quelque grabuge du côté de la Motte-Robert; mais toi, bon apôtre, où vas-tu?

— A la ferme du gros François.

— Vers Saint-Cosme?

— A peu près.

— Alors nous pouvons faire route ensemble.

— Si monsieur l'avoué trouve que je ne lui fais pas affront.

Jean-Marie s'était levé et se préparait à nous suivre. Je m'aperçus alors qu'il avait laissé tomber un petit sachet rempli de blé, que je lui rendis. Il le glissa au fond de son carnier, et nous dit que c'était un échantillon de froment pour le gros François.

— Ne serait-ce pas plutôt le grain qui sert à composer *les mercuriales d'avenir*? demanda l'avoué en le regardant.

Le marchand de talismans sourit sans répondre.

— Vous saurez que c'est un des mille talens de maître Jean, continua mon compagnon; il excelle à deviner ce que sera le prix du blé en consultant les grains de froment. J'ai été moi-même témoin par hasard de la confection d'une de ces *mercuriales* anticipées. On range pour cela sur la pierre du foyer, et devant un grand feu, douze grains de blé choisis par un homme qui a reçu le don, comme maître Jean. Ces grains représentent les douze mois de l'année, en commençant par celui de gauche, qui représente janvier. Lorsque le feu les a échauffés, les grains éclatent et sautent en avant ou en arrière. Dans le premier cas le prix du blé doit infailliblement s'élever, dans le second il doit descendre.

Je fus frappé de ce mode d'augure, où la divination par le feu rappelait clairement l'ancien culte des élémens et dénonçait l'origine celtique. L'avoué, à qui je communiquai mon impression, se retourna vers le taupier.

— Vous voyez, maître Jean? dit-il. Votre cérémonie sent le païen, et a dû être inventée par les druides.

— Possible, dit tranquillement le paysan, la sagesse est le lot des vieux.

— Et du malin. Prenez-y garde, maître Jean; c'est, dit-on, un terrible taupier de chrétiens!

Jean-Marie haussa les épaules, et, prenant un air de tolérance philosophique :

— Bah! dit-il en riant, ce sont les mal rentés en esprit qui lui en veulent d'être trop *dégotté* (1). Le diable est comme les pauvres gens; chacun aboie après lui pour faire le bon chien.

Un moment de silence succéda à cette saillie du taupier. Je pus m'abandonner à l'aise, en marchant, au courant de mes réflexions et de mes souvenirs. Ce n'était pas la première fois que je remarquais dans nos campagnes l'expression de cette étrange sympathie pour l'ange tombé. Que ce soit facilité d'oubli ou naïveté de miséricorde, le peuple a de tout temps montré cette tendance à plaindre le coupable qu'il voit atteint par le châtement. Il semble qu'à ses yeux la souffrance sanctifie tout, jusqu'à Satan. Aussi, combien de malheureux réhabilités par la tradition! Le Juif errant lui-même, cette personnification de l'insensibilité éternellement punie, a éveillé la compassion du peuple. La réflexion du taupier m'avait rappelé un *guerz* breton que je n'ai jamais entendu chanter sans émotion, et qui me paraît un des plus admirables chants de la muse armoricaine, qui en a eu tant d'autres touchans ou sublimes. Il s'agit de deux voyageurs qui se rencontrent près de la ville d'Orléans et qui se saluent, *comme c'est l'habitude des vieillards*. L'un d'eux est le Juif errant, l'autre un mendiant inconnu qui demande ironiquement à Isaac où il va, et pourquoi *sa barbe ruisselle de sueur*. Le Juif errant répond :

« — Je suis condamné par Dieu à marcher nuit et jour, parce que j'ai été sans pitié pour un être souffrant. Jamais pour moi de jugement dernier. Hélas! je ne mourrai pas! Ce qui fait votre plus grande épouvante serait ma plus grande espérance.

« Quand Dieu aura vanné le genre humain, séparant les bons des méchants, quand le ciel aura eu ses yeux crevés, et que la terre sera déserte, même de la mort, je continuerai encore à errer sur la boule aveugle du monde.

« Naufragé éternel sur ce grand vaisseau de Dieu, j'y continuerai ma course

(1) *Dégotté*, fin, rusé, qui n'est pas *gog*.

à tâtons et avec angoisses. O Jésus! toujours marcher par la même route! toujours regarder au-dessus de sa tête dans une nuit sans fin!

« Mais pourquoi ris-tu, mendiant de mauvais cœur? Où vas-tu? Quel est ton nom? Je me croyais l'homme le plus vieux de la terre, et je vois que j'ai trouvé mon pareil.

« — Merci de moi! répond le mendiant. Tu n'es qu'un nouveau-né. Voilà dix-sept cents ans que tu es sur terre, moi j'y suis depuis cinq mille années.

« Quand Adam, notre premier père, pécha par faiblesse d'esprit, je naquis chez lui. Depuis, ses enfans m'ont toujours nourri, et je pense qu'ils le feront jusqu'à la fin du monde. »

Le Juif errant demande au vieux vagabond comment il se nomme, ce qu'il fait sur la terre, et le vieillard reprend.

« — Mon nom est MISÈRE! Quant à mon métier, il n'est autre que de tourmenter les hommes. Je suis la tête du mal, le père de toutes les cruautés.

« J'ai labouré le genre humain, comme un champ de terre grasse, au moyen de la faim, du froid, de la soif, de la honte, et j'ai récolté, en guise de gerbes, des larmes, des gémissemens et des malédictions.

« Chaque matin, je fais une promenade dans le monde. Quand j'ai visité sans faute tous les pauvres, je m'achemine vers la porte du riche pour mordre aussi un morceau de sa chair.

« Avec des riches, moi, je sais faire des pauvres. Chez le gentilhomme noble depuis la création, comme chez le marchand, j'ai, pour m'ouvrir la porte, deux bonnes amies; on les appelle la *Vanité* et la *Paresse*. »

A cet aveu du *tourmenteur des hommes*, le Juif errant s'indigne et s'écrie :

« — Oh! maintenant, méchant, je te connais, puisque tu es celui qui afflige le monde. Loin de moi, vieux affronteur! je suis fatigué. Loin de moi, car je ne puis courir pour t'éviter!

« Si j'étais le maître, tu serais mort. Hélas! tu es encore plus malheureux que moi. Moi, je ne suis sur cette terre que le puni de Dieu; toi, tu lui sers de bourreau. »

Je ne sais si je me trompe, mais, à part l'élévation poétique des détails, je trouve quelque chose de singulièrement saisissant dans cette espèce de régénération du Juif maudit, frappé pour s'être montré impitoyable envers un Dieu et réhabilité par sa pitié envers les hommes. Si Béranger a deviné juste en croyant que dans ce supplice

Ce n'est pas sa divinité,  
C'est l'humanité que Dieu venge,

il semble qu'après la rencontre chantée par le *guerz* armoricain, le tourbillon qui emporte Isaac doit s'arrêter, car le châtement a porté sa récolte, le mystère est accompli, et la souffrance lui a révélé la compassion.

Au moment même où je repassais dans ma mémoire les sublimes paroles du *guerz* breton, la voix de Jean-Marie, qui nous appelait, me tira de ma rêverie. Il nous montrait à la gauche du chemin un amoncellement de terres bouleversées : c'était le mont Jallu.

Lorsque nous y arrivâmes, les ouvriers travaillaient aux fouilles sous la direction d'un contre-maître; mais le magnétiseur et son *sujet* étaient absens. L'ancienne motte d'Ygé avait été découpée par de profondes tranchées, dont les déblais étaient rejetés à droite et à gauche, et percée de puits destinés à l'épuisement des eaux; elle semblait avoir littéralement changé de place. *La foi*, comme le dit mon compagnon, *avait transporté la montagne*. Ces amoncellemens de terre jaunâtre et stérile, sur lesquels s'agitaient des travailleurs empressés, offraient un singulier spectacle au milieu de champs fertiles et alors déserts, où la nature préparait en silence ses riches moissons. C'était là comme dans la vie : l'homme abandonnait les biens réels pour courir après des songes.

Nous interrogeâmes vainement le contre-maître sur la direction des travaux et sur les espérances des nouveaux chercheurs de trésors; soit ignorance, soit discrétion, il ne sut rien nous apprendre. Maître Jean nous conseilla de continuer jusqu'à l'auberge de Saint-Cosme, quartier-général des entrepreneurs, où l'on pourrait, selon toute apparence, nous renseigner plus exactement. Nous nous décidâmes à y aller dîner, et, après avoir pris congé du taupier, qui devait quitter là le grand chemin pour s'engager dans *la traverse*, nous nous remîmes en selle et nous gagnâmes le bourg au galop.

## II. — LE ROULEUR.

L'arrivée de deux voyageurs *bourgeois* eût produit dans beaucoup de villages une certaine sensation; mais les habitans de Saint-Cosme étaient blasés sur de pareils événemens. Le bruit de nos chevaux n'attira même pas l'aubergiste sur le seuil; il fallut l'appeler. Il vint recevoir la bride de nos montures avec une dignité indifférente. Mon compagnon, qui voulait nous relever dans son opinion, passa à la cuisine, où il fit main-basse sur tout ce qu'il y avait de présentable dans le garde-manger. L'effet de réaction ne se fit pas attendre. Notre hôte, convaincu que des gens qui dinaient si bien devaient avoir droit à ses respects, mit le bonnet à la main et nous fit entrer dans un salon où le couvert était mis. Comme les préparatifs culinaires demandaient un peu de temps, il voulut bien, pour adoucir les ennuis de l'attente, nous accorder les agrémens de sa conversation. Nous apprîmes par lui que les directeurs des fouilles du mont Jallu devaient arriver dans quelques jours. Il ajouta que, par malheur, il n'y avait point de dames,



partant pas de bals, de collations ni de cavalcades. L'aubergiste de Saint-Cosme ne pouvait perdre le souvenir des fêtes données par les *entrepreneuses* précédentes, dont il nous parla avec des élans d'admiration et des soupirs de regret. J'en vins à demander quels avaient été les résultats des premières fouilles : le flot de paroles s'arrêta, et, comme le contre-maître du mont Jallu, notre hôte s'enveloppa dans une prudente discrétion. Je voulus plaisanter les folles espérances des chercheurs d'or; l'aubergiste prit aussitôt l'air d'une vieille prude devant qui on parle d'amour. J'insistai; il rompit l'entretien en prétextant quelques additions à faire au couvert. Je fis remarquer cette singulière réserve à mon compagnon.

— Vous la trouverez, me dit-il, chez tous les habitans du pays auxquels vous parlerez des trésors du mont Jallu. Ils connaissent trop bien les avantages d'une pareille croyance pour aider à l'ébranler. Personne ne tourne en ridicule la montagne qui l'enrichit. Ce qui est d'ailleurs une fiction pour les autres est pour eux une vérité. La motte d'Ygé contient réellement un talisman sans prix : c'est cette ombre de trésor qui attire ici les écus des spéculateurs crédules, comme la fameuse montagne d'aimant des *Mille et une Nuits* attirait autrefois les vaisseaux. Tout compte fait, cette colline a déjà rapporté aux gens de Champaisant et de Saint-Cosme plus de deux cent mille francs. Le moyen de traiter légèrement une pareille voisine!

— Ses bienfaits sont encore peu apparens, repris-je en m'accoudant à la fenêtre, qui était ouverte. Voyez ces ruelles fangeuses, ces maisons lézardées, ces pauvres enfans qui courent nus pieds sur les cailloux du chemin! Je ne connais rien de plus propre à faire mentir les idylles qu'un village de France. Pas d'arbres pour ombrager les seuils, pas une fleur pour égayer les fenêtres, aucun témoignage de cet amour de l'homme pour sa demeure, qui est le premier symptôme du bonheur domestique. Ici, la vie est une halte dans la misère et dans la laideur.

— C'est un côté de l'aspect, dit mon compagnon en riant; mais il y en a un autre comme pour toute chose. Vous connaissez le mot de M<sup>me</sup> de Staël, qui entendait faire une remarque pleine de justesse: « Oh! que cela est vrai! s'écria-t-elle, cela est vrai... comme le contraire! » Nos villages français sont inhabitables sans doute, mais en revanche ils sont presque toujours pittoresques. Si la civilisation y perd, le paysage y gagne, et je connais beaucoup d'artistes qui pensent encore que le monde a été fait surtout pour être peint. Otez-en les maisons croulantes, les rues en zigzag et les enfans en haillons : ils crieront que l'art est perdu! A leur point de vue, cette place de village est une magnifique *étude* flamande, et ils donneraient tous les *cottages* de l'Angleterre pour le seul coin de grange où vous voyez ce chaudronnier ambulante.

Mon regard s'était tourné vers l'homme que l'avoué me désignait : le chaudronnier se tenait assis presque sous notre fenêtre, à l'entrée d'un appentis en ruine; ses outils étaient dispersés autour d'un grand bassin qu'il venait de réparer pour l'aubergiste, et il se préparait à dîner d'un morceau de pain noir et d'un oignon. Son costume était pauvre et usé; ses cheveux gris, coupés carrément au-dessus de ses sourcils noirs, descendaient des deux côtés d'un visage bistré auquel ils servaient de cadre. Maigre, agile et visiblement endurci par la pauvreté, le chaudronnier avait dans toute sa personne quelque chose d'âpre, de persistant qui appelait et retenait l'attention. Nous allions quitter la fenêtre après avoir observé pendant quelques instans cette étrange figure, lorsque tout à coup nous vîmes le chaudronnier tressaillir, se relever d'un bond, courir vers une ruelle qui s'ouvrait à quelques pas et s'y élancer. Nous cherchâmes en vain des yeux ce qu'il avait pu apercevoir : la ruelle semblait silencieuse et déserte. Le chaudronnier en atteignit l'extrémité, regarda à droite et à gauche, monta sur le mur d'appui d'un petit jardin pour mieux voir, puis revint, d'un air pensif, s'asseoir sous le hangar où nous l'avions remarqué d'abord. En ce moment, l'aubergiste entra. Nous lui demandâmes quel était cet homme?

— Le chaudronnier? dit-il. Pardieu! il faudrait le demander au diable! Plusieurs fois j'ai voulu causer avec lui; mais, quand on lui parle, c'est comme si on criait dans un puits : rien ne répond. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'on le nomme Claude et plus souvent le *rouleur*, parce qu'il court toujours le pays. On est certain de le voir arriver ici toutes les fois qu'on fouille la butte; aussi le regarde-t-on comme un *chercheur de trésors*. Il paraît même que, l'an dernier, il s'est laissé payer à boire par les gas du *Chêne-Vert*, et, comme le cidre lui a desserré les dents, il leur a raconté des merveilles.

L'avoué et moi nous échangeâmes un regard. La même idée nous était venue en même temps : il fallait faire parler Claude à tout prix! Nous sortîmes sous prétexte de visiter nos chevaux, et, après avoir jeté un coup d'œil dans l'écurie, nous nous approchâmes sans affectation du chaudronnier. Plongé dans une sorte de rêverie chagrine, il ne s'aperçut point de notre approche. Mon compagnon le salua avec cette aisance joviale qui est le privilège de certains caractères; le *rouleur* ne répondit point tout de suite, et quelques instans se passèrent avant que la question qui avait, comme un vain bruit, frappé son oreille, parût arriver jusqu'à son esprit : il tressaillit alors, se retourna et rendit le salut avec réserve.

— Eh bien! les affaires vont-elles, mon brave? demanda l'avoué; y a-t-il beaucoup de chaudrons percés dans le pays?

— Monsieur voit qu'il y en a assez pour faire vivre un homme, répliqua froidement l'ouvrier.

— Parbleu! vous êtes le premier à qui j'entends faire un pareil aveu, reprit mon compagnon; d'habitude, les *rouleurs* crient toujours misère.

Claude garda le silence.

Je lui demandai s'il ne trouvait pas bien rude de vivre ainsi, toujours errant par les routes solitaires, subissant tous les caprices du ciel et changeant d'hôte chaque soir.

— Quand on n'a personne nulle part, on est chez soi partout, répondit-il.

— Ainsi vous voyagez toujours?

— Les pauvres gens sont obligés d'aller où il y a la pâture et le soleil.

— Mais quand vient la vieillesse ou la maladie?

— On fait comme le loup : on se couche dans un coin, et on attend!

Les réponses de Claude avaient une brièveté pittoresque qui n'était point nouvelle pour moi; j'avais déjà remarqué cette poétique originalité de langage sur nos montagnes, le long de nos dunes, dans nos forêts, en interrogeant les pâtres, les gardiens de signaux et les bûcherons. C'est un caractère commun à tous les hommes habitués à vivre dans la solitude, sans autres interlocuteurs qu'eux-mêmes. Il semble qu'alors leurs pensées, comme ces vagues recueillies dans les creux de nos rochers, se condensent lentement en cristaux. Leur parole, selon l'expression des matelots, *apprend à naviguer au plus près* et non sans profit; car, si les frottemens qui naissent des relations sociales aiguissent l'intelligence et lui arrachent de fréquentes étincelles, ils servent rarement à la rendre plus nette ou plus vigoureuse. Notre improvisation de toutes les heures sème les idées à peine écloses comme ces fleurs stériles que le vent secoue des pommiers, tandis que le silence laisse aux idées du solitaire le temps de s'épanouir sur chaque rameau de l'esprit, d'où elles ne se détachent que parfaites et comme un fruit mûr.

Claude semblait être un de ces parleurs discrets qui n'ouvrent la bouche que pour dire quelque chose, et, bien que son langage ne fût point dépourvu d'une certaine prétention sentencieuse, il avait éveillé assez vivement notre intérêt pour nous donner le désir de prolonger la conversation. L'avoué la soutint quelque temps avec sa verve ordinaire; mais le *rouleur* continua à répondre rigoureusement, sans fournir aucune occasion de la détourner vers le sujet dont nous désirions surtout l'entretenir. L'arrivée d'une voisine qui venait s'acquitter envers Claude et jeter quelques sous dans le chaudron posé près de lui offrit enfin à mon compagnon une transition inattendue.

— Est-ce là toute votre recette à Saint-Cosme? demanda-t-il au rouleur.

Celui-ci répondit affirmativement.

— Pardieu ! vous serez alors quelque temps avant de faire fortune, reprit l'avoué, et votre chaudron ne vaut pas celui de *la croix de la barre*.

Je demandai ce que c'était que cette croix.

— Encore une des cassettes du diable ! répliqua-t-il ; il paraît qu'en creusant sous le sol, au coup de minuit, on trouve une grande bassine pleine de pièces d'or ; mais, comme elle est attachée à la terre par des racines magiques, personne jusqu'ici n'a pu l'enlever. Le *rouleur* doit en avoir entendu parler ?

Celui-ci fit un signe affirmatif.

— C'est, du reste, la vieille histoire qui se raconte partout, continua mon guide. Si l'on en croit la tradition, nos mendiants meurent de faim sur des millions, et maître Claude a sans doute trouvé les mêmes croyances dans ses montagnes d'Auvergne.

— Je ne suis pas né en Auvergne, dit laconiquement le chaudronnier.

— Où donc alors ? demandai-je.

— Dans le Berri.

L'avoué, qui avait long-temps habité le Berri, fit un mouvement.

— Vous êtes Berrichon ! s'écria-t-il ; j'aurais dû le deviner à votre accent. *Par ma fiou ! mon poure home, topez là ; moi aussi, j'sommes quasi Morvandiau.*

Le *rouleur*, qui épluchait son oignon, tressaillit et s'arrêta.

— Monsieur parle *la lingue !* dit-il en reprenant, sans y penser, la prononciation du pays.

— *Oui, bin, fiston*, répliqua l'avoué en riant.

Et, afin d'appuyer son dire, il se mit à chanter sur un air de bourrée, avec les portées de voix et les cadences prolongées des bergères du Morvan :

*Vire le loup,  
Ma chienne garelle (1),  
Vire le loup  
Quand il est saoul ;  
Laisse-le là,  
Ma chienne garelle,  
Laisse-le là  
Quand il est plat.*

Le *rouleur* avait relevé la tête ; son front plissé s'épanouit, une lumière sembla passer au fond de ses yeux sombres, et ses lèvres se détendirent. A la fin de l'air, il se leva, comme emporté par les souvenirs qui se réveillaient en lui, et poussa le *ioup* national qui termine toutes les bourrées.

(1) *Vire*, tourne ; *garelle*, bariolé.

— Vous ne vous saviez pas en pays de connaissance, lui dis-je, enchanté du hasard qui venait de rompre la glace entre nous.

— Le diable *m'estringole* si je l'aurais cru ! s'écria-t-il. Et où donc monsieur avait-il son *accoutumance* dans le Morvan ?

— J'ai habité deux années entre Mont-Renillon et Gacogne, reprit l'avoué, dans une de ces fentes de montagne que vous appelez des *serres*, tout près l'Huis-André.

— Ah ! *yé!* c'est juste où je suis né, interrompit le rouleur.

— Et nous allions passer l'un près de l'autre sans parler des brandes de là-bas, ajouta mon compagnon.

— J'en aurais eu grand *rancœur*, dit Claude.

— Alors à table ! m'écriai-je ; voici l'hôte qui nous prévient que le dîner est servi, et l'on cause toujours mieux entre la fourchette et le verre.

Le chaudronnier hésita d'abord : soit embarras, soit défiance, il voulut s'excuser ; mais nous refusâmes de l'écouter.

— Ah ! *sang!* vous viendrez, s'écria l'avoué ; je veux *repater* et *bagouter*, comme on dit à l'Huis-André. Marchons, mon vieux, et s'il vous faut de la musique, je vous redirai la romance du seigneur de Saint-Pierre de Moutier à la jolie gardeuse de moutons qui faisait, comme vous, la *paquoise* :

Dites-moi, ma brunette,  
 Quel plaisir avez-vous,  
 Seule, sous la coudrette,  
 A la merci des loups ?  
 Laissez dessous l'ombrage  
 Les brebis du village ;  
 Allons, quittez les champs ;  
 Là-bas, vers ces *aubrelles*,  
 Vous serez demoiselle  
 Dans mon château *plaisant* (1).

Cette bergerie, chantée, comme la précédente, avec l'accent des *pâtours* du Berri, acheva de mettre en joyeuse humeur le chaudronnier, qui nous suivit enfin en riant et prit place à table entre nous deux. Une fois arrivé là, ce ne fut plus le même homme. Les premiers soupçons dissipés, Claude passa, comme tous ceux qui se sont d'abord tenus sur la réserve, de l'extrême contrainte à l'extrême expansion. Les souvenirs du Morvan et le vin de l'aubergiste aidèrent surtout à cette métamorphose. Ce fut le *Sésame, ouvre-toi!* devant lequel tombè-

(1) Ce couplet a été recueilli par M. le comte Jaubert près de Saint-Pierre de Moutier. *Plaisant* signifie *agréable* ; *aubrelle* désigne des peupliers. Dans les phrases du dialogue précédent, il y a quelques mots qui demandent à être traduits, tels que *paquoise*, *mi-jaurée* ; *repater* et *bagouter*, faire un repas, bavarder ; *rancœur*, chagrin.



rent tous les verrous qui avaient jusqu'alors fermé les portes de cet esprit. Là où j'avais seulement espéré un conteur, je trouvai un type aussi intéressant que singulier. Les aveux, d'abord entrecoupés de réticences, se complétèrent insensiblement. A chaque couplet de l'avoué, la bonne humeur du *rouleur* semblait se transformer en une confiance attendrie. Enfin nous sûmes toute son histoire.

Claude était un pauvre *champi*, ou enfant trouvé dans les champs. Adopté par un paysan de la montagne, il avait passé ses premières années dans les brandes à garder les *brebiailles*. Là, accroupi avec les autres petits *pâtours*, devant un feu de ronces, il avait entendu parler sans cesse de la poule d'or qui se cachait dans les *traines* avec ses douze poussins et des épargnes enfermées par les fées sous les grandes pierres druidiques. Dès qu'il avait pu comprendre, ces opulentes visions avaient hanté sa pauvreté. Pieds nus et vêtu d'une *biaude* en lambeaux, il errait dans les friches, insensible à la pluie, au vent, à la froidure; il frappait de sa houlette ferrée les touffes de bruyères, il retournait les pierres moussues, il regardait au *jour failli* vers les ravines qu'habitaient les *fades*, espérant toujours qu'un hasard bienfaisant lui apporterait la richesse.

Enveloppé dans ce songe d'or, il atteignit le moment où les fils de son maître, devenus assez grands pour garder le troupeau, le forcèrent à chercher fortune ailleurs. Un chaudronnier nomade s'était alors offert à le recueillir, et Claude avait parcouru avec lui les campagnes, apprenant son métier tellement quellement, et retrouvant partout cette même histoire de trésors cachés, rêve éternel de la misère qui ne veut point désespérer. Ainsi entretenues, ses impressions d'enfance s'étaient fortifiées, agrandies. Lorsque la mort de son second maître le laissa encore une fois seul, il continua sa vie vagabonde et s'enfonça de plus en plus dans les recherches qui l'avaient préoccupé tout enfant.

Les explications dans lesquelles Claude entra à la suite de ce récit jetaient un singulier jour sur l'espèce de mission qu'il s'était donnée à lui-même. Le *rouleur* n'était point le vulgaire quêteur de trésors que j'avais cru d'abord, mais une sorte d'alchimiste populaire qui, à l'exemple des poursuivans du grand œuvre, avaient soumis la recherche des richesses cachées à un art cabalistique. Je fus singulièrement étonné de la force de cerveau qu'il avait fallu à cet homme ignorant pour systématiser les traditions et en faire un corps de science. Ce travail lui avait coûté vingt ans d'enquête, de réflexions et d'essais. Il y avait mis cette patience passionnée des vrais fidèles, dont le courage, loin de se briser aux obstacles, s'y fortifie et s'y aiguise. Voici rapidement l'idée de sa théorie née de la comparaison des différentes croyances populaires.

Il y avait trois espèces de trésors : ceux qui appartenaient au *vilain*

(c'était le nom que Claude donnait au démon), ceux qui appartenait à un trépassé, et ceux que gardaient les génies, les fées ou les *morts ajournés*, c'est-à-dire destinés à une résurrection terrestre. Les premiers comprenaient toutes les richesses enfouies sous la terre et restées cent années sans voir *l'œil du ciel*; les seconds, celles qu'on avait cachées en égorgeant un être vivant et qui étaient gardées par le fantôme de la victime; les troisièmes enfin, celles que des esprits ou des hommes puissans avaient autrefois entassées dans de mystérieuses retraites. La recherche et la conquête de chacun de ces trésors étaient soumises à différentes conditions. Pour ceux que possédait Satan, il fallait un pacte. On se rendait pour cela dans un carrefour hanté, où l'on évoquait *Robert* au moyen de certaines conjurations. S'il venait à paraître, il fallait lui adresser aussitôt la parole, sous peine d'être emporté par lui. Les conventions du pacte se réglaient ensuite, et on les signait de son sang. Outre les richesses enfouies dont on obtenait ainsi la connaissance, le diable pouvait accorder certains talismans. Nous avons parlé ailleurs du *cordeau* qui permettait de soutirer le lait et le blé du voisin; les paysans du Périgord citaient également le *mandagoro*, qui n'est autre que la plante magique appelée dans les traditions allemandes *Galgen-Mannlein* (*petit homme de potence*). Lorsqu'on l'arrache, ses racines poussent des cris; mais si une fois hors de terre on les lave dans du vin blanc, comme un nouveau-né, elles répondent à toutes les questions et prédisent l'avenir. En Lorraine et en Alsace, on peut obtenir du diable le *ducat d'incubation*, qui se double toujours; ailleurs, il donne à ses adeptes le *chat noir* classique, la *bourse de Fortunatus* ou le *tonneau qui ne se vide jamais*; mais la fortune acquise par ces moyens entraîne toujours nécessairement la perte de l'âme.

Quant aux dépôts précieux que gardent des fantômes, ils sont en petit nombre et difficiles à enlever. Tout être vivant qui y touche meurt inévitablement dans l'année. Il faut, pour s'en emparer, plusieurs précautions et certaines formules destinées à relever l'ombre de sa faction forcée et à lui ouvrir la région des âmes.

Restent les trésors appartenant aux génies, aux fées et aux *morts ajournés*. Ceux-ci s'ouvrent plus aisément; il suffit souvent, pour y puiser, d'un hasard, d'une heureuse rencontre, ou d'un caprice des possesseurs. La science des chercheurs de trésors indique au reste plusieurs moyens de trouver et d'acquérir les dépôts précieux. Le premier est la magie et l'étude des incantations; malheureusement, cette branche de l'art est depuis long-temps négligée : Claude nous avoua qu'il y avait peu de chose à en attendre. On pouvait encore vaincre les charmes qui nous dérobent l'argent caché en faisant consentir un prêtre à dire une messe à rebours; mais tous se refusaient à ce sacrilège. Le plus sûr était donc de mettre à profit ce que l'on appelait, dans certaines

provinces, *la trêve* de la nuit de Noël. Une tradition répandue dans la chrétienté avait fait du moment où naquit le Sauveur une sorte de suspension à toutes les lois du monde connu et du monde invisible. Il y avait une halte universelle dans la méchanceté, dans l'impuissance et dans les châtimens. Le cœur de l'univers n'était plus oppressé de son immense angoisse; la création entière poussait un soupir de bonheur. Cette *trêve de Dieu* durait pendant tout l'évangile de la messe de minuit. C'était alors que les *menhirs* (pierres-fées) allaient boire à la mer et laissaient à découvert leurs trésors, que les vouivres et les dragons déposaient l'escarboucle qui les couronne pour se baigner aux fontaines, que les bons et les mauvais esprits oubliaient l'exercice de leur puissance, que les animaux eux-mêmes, sortant du silence infligé par Dieu depuis la trahison du serpent, recouvraient la parole. Les cavernes les plus secrètes montraient leurs entrées, la mer laissait voir au fond de ses abîmes, les montagnes ouvraient leurs flancs, et la terre, tressaillant d'allégresse, offrait aux hommes tout ce qu'elle renferme, comme un festin de réjouissance. Le chercheur de trésors devait profiter de ce moment pour puiser aux mille sources des richesses cachées; mais il lui fallait pour cela, outre la connaissance des opulentes cachettes, beaucoup d'audace, de promptitude et d'adresse, car, au premier son de la clochette qui se faisait entendre après l'évangile, la trêve expirait; c'était *le canon de la messe de minuit* qui annonçait la reprise de la grande bataille du monde. Les esprits malfaisans reprenaient toute leur colère, et malheur à qui se laissait surprendre par eux, car il devenait leur proie jusqu'au jugement.

Depuis vingt années, Claude cherchait à profiter de cette *trêve de Dieu* sans avoir pu trouver encore l'occasion favorable; mais cet insuccès n'avait point ébranlé sa foi. A chaque Noël perdue, il ajournait ses espérances jusqu'à la Noël suivante, et attendait patiemment en comptant les jours. Certain d'arriver à une de ces fabuleuses opulences que la pauvreté seule sait rêver, il supportait ses privations avec une sorte de dédain inattentif; sa misère ne lui semblait qu'une attente. C'était la nuit passée dans la cabane du charbonnier par le roi qui va prendre possession d'un trône.

Je voyais pour la première fois un de ces hommes qui marchent enveloppés dans leur idée comme dans un nuage : monomanes dignes de pitié ou d'admiration, suivant le but auquel ils tendent, mais toujours faits pour saisir l'âme, parce qu'ils la glorifient. Qu'est-ce, en effet, que leur folie, sinon une victoire de la volonté sur les instincts? S'abandonner au courant des jours en profitant de ce que chaque vague vous apporte, c'est jouer simplement, sur l'océan humain, le rôle d'une épave; mais choisir sa direction sur cette mer et cingler vers un

seul but, c'est imiter le vaisseau qui obéit à une intelligence et surmonte par elle tous les efforts des flots.

Le chaudronnier nous raconta plusieurs de ses tentatives, dont quelques-unes, suivant lui, avaient failli réussir. Il nous parla de ses projets, de ses espérances. En nous les détaillant, son œil sombre avait des scintillemens, ses lèvres souriaient d'une joie anticipée, un frémissement parcourait ses doigts, comme s'ils eussent déjà senti le contact de l'or.

— Faut savoir attendre l'occasion, ajouta-t-il en ayant l'air de penser haut; tout à l'heure encore, j'ai eu un *signe*...

— Quand vous avez couru vers la ruelle?

Il fit un mouvement.

— Vous étiez là? s'écria-t-il. Alors vous savez s'il a pris par la petite *sente* avant de disparaître?

— Qui cela?

— Vous n'avez donc rien vu?

— Rien que votre empressement à poursuivre un objet invisible.

Il se mordit les lèvres et quitta brusquement la table. J'allais lui demander l'explication de ses paroles; l'entrée de l'aubergiste nous interrompit. L'heure que nous avions indiquée pour notre départ était arrivée, et l'aubergiste venait nous demander s'il fallait brider les chevaux. Cette apparition acheva de rompre le charme qui nous avait gagné la confiance de Claude, car il en est des cœurs fermés comme des trésors dont il venait de nous raconter l'histoire; pour y lire, il faut le hasard de l'heure et de la rencontre; ouverts un instant, ils se referment bientôt tout à coup et sans retour. Le chaudronnier parut se réveiller: il se leva en nous jetant un regard inquiet, comme un homme qui s'aperçoit qu'il a rêvé tout haut. Nous essayâmes de le retenir, mais il nous déclara qu'il s'était déjà trop attardé, et voulait arriver avant la nuit à un hameau qu'il nous désigna. L'avoué, qui devinait mon désir de prolonger l'entretien, prétextait quelques ruines à visiter de ce côté, et décida que nous prendrions la traverse avec le chaudronnier. Celui-ci ne put faire aucune objection, mais il fut aisé de voir que notre compagnie l'embarrassait. Il revint à sa réserve défective et reprit le ton bref de notre première entrevue.

La route que nous suivions n'était tracée que par de profondes ornières indiquant la direction des villages qu'elle desservait. Elle traversait tantôt des terres cultivées, tantôt des friches, bordées çà et là par un vieux orme ou quelques touffes de houx. De temps en temps, nous apercevions dans les champs des femmes occupées aux semailles; derrière elles volaient des nuées d'oiseaux cherchant la pâture et que chassait la herse des laboureurs. Tous s'arrêtaient pour nous voir

passer; quelques-uns nous jetaient un souhait de bienvenue, puis nous les voyions reprendre leurs travaux. On n'entendait ni bêlemens de troupeaux, ni chants de pâtres, ni bourdonnemens d'abeilles, rien enfin de cette rumeur de vie qui, dans les jours d'été, fait bruire la campagne. Cependant ce silence ne ressemblait nullement à la mort; c'était la beauté du calme et du repos après celle du mouvement et du bruit. Nous cédâmes insensiblement, mon compagnon et moi, à l'influence de cette grave sérénité; nos questions au *rouleur* devinrent plus rares, et nous avions laissé tomber la conversation, lorsque nous arrivâmes près d'une ferme que l'avoué reconnut pour celle du gros François. Un groupe de paysans armés de bûches et de pioches était arrêté à l'extrémité du petit terrain qui faisait face à l'habitation. Parmi eux s'en trouvait un qui semblait écouter des demandes et des indications. Il tenait à la main une baguette de coudrier à deux branches qu'il présentait aux différentes aires de vent, comme s'il eût voulu reconnaître une direction.

— C'est le taupier, m'écriai-je en reconnaissant maître Jean.

— Non pas pour l'heure, répliqua ironiquement Claude; il vient de changer de métier. Ne voyez-vous pas qu'il tient une baguette d'Aaron?

— Il va chercher une source?

— A moins que nous ne lui fassions peur! dit le chaudronnier.

Je lui imposai vivement silence de la main. Maître Jean ne nous avait point aperçus, et nous nous trouvions derrière une haie de buis où il était facile de se cacher. Je me baissai de manière à tout voir sans être vu, et mes compagnons en firent autant.

Le *sourcier* prit la baguette par les deux branches de la fourche, et, la tenant devant lui, il s'avança lentement de notre côté. Les paysans suivaient, attentifs à tous ses mouvemens. Après avoir fait quelques pas, Jean s'arrêta. — La baguette a-t-elle parlé? demandèrent-ils. — Non, dit le *sourcier* en continuant sa route, c'est la branche droite qui a tourné dans ma main; les branches n'annoncent que le métal : la droite est pour le fer, la gauche pour l'or. — Et comme les paysans surpris regardaient autour d'eux sans rien voir et semblaient douter, il entr'ouvrit avec le pied une touffe d'herbe, et y montra un fer de cheval. Tous se regardèrent émerveillés.

— Maître Jean ne néglige rien, me fit observer l'avoué; il a d'avance préparé la mise en scène et les accessoires.

Cependant le *sourcier* s'était remis en marche; il arriva à quelques pas du lieu où nous nous trouvions cachés, sembla hésiter, puis s'arrêta. Les paysans l'entourèrent avec une attention anxieuse; la baguette de coudrier sembla osciller, se tordit lentement et finit par se tourner vers un tapis de plantes grasses qui veloutaient les alentours d'un buisson d'osier.



— Creusez ici, les *gas*, s'écria Jean en frappant le sol du pied, il y a de l'eau sous mon talon.

Les bêches et les pioches se mirent aussitôt à l'œuvre, et nous entendîmes bientôt les travailleurs pousser un cri de joie; l'eau commençait à sourdre dans la tranchée. Nous pensâmes qu'il n'y avait plus d'inconvénient à nous montrer, et nous rejoignîmes le *sourcier*, auquel j'adressai mes félicitations. En apprenant que nous avions tout vu, il parut d'abord embarrassé; mais il se remit aussitôt, et nous répondit sur le ton demi-plaisant dont j'avais été déjà frappé lors de notre première rencontre. Quant à Claude, il avait tout observé sans rien dire, et continuait à garder un silence railleur.

— Voilà un talisman dont vous ne nous aviez point parlé, lui dis-je à demi-voix en montrant la baguette que le *sourcier* tenait encore.

— Il est aisé de cacher un vieux fer dans une touffe d'herbe et de trouver de l'eau où poussent les osiers, répondit le chaudronnier.

— Ainsi vous ne croyez pas à la verge de coudrier? repris-je en souriant.

Il haussa les épaules.

— Quoiqu'on soit un pauvre *rouleur*, on a pourtant une raison! dit-il avec dédain.

Cependant Jean-Marie avait aperçu Claude, qu'il salua par son nom. Il me sembla même que son ton avait un accent de déférence presque respectueuse, et je me demandai si, pour compléter ces exemples de contradictions, l'exploitateur ironique de tant de superstitions partageait par hasard celle de la foule à l'endroit des trésors.

Nous continuâmes à suivre la traverse avec nos deux compagnons. Maître Jean avait réclamé les services du chaudronnier ambulancier pour quelques réparations indispensables, et il le conduisait à sa closerie, peu éloignée de la motte Ygé, dont nous commençâmes à revoir les sommets écrêtés.

### III. — MARTHE.

Le vent venait de se lever brusquement du côté de l'ouest, chassant devant lui de gros nuages plombés qui s'entassaient au-dessus de nos têtes. Nous étions menacés d'un de ces orages de pluie qui remplacent, dans nos provinces occidentales, les orages neigeux de l'Écosse. Je connaissais par expérience ces espèces de trombes, nommées dans le pays *accats* ou *abats d'eau*, et j'avertis mon compagnon, qui, depuis un instant, regardait aussi l'horizon avec inquiétude. Il était douteux que nous pussions éviter tout l'orage; mais, en faisant diligence, nous avions l'espoir de sortir bientôt de la région pluvieuse, qui n'embrasse souvent qu'un espace assez rétréci, et d'en être quittes pour un grain.

Nous nous hâtâmes, en conséquence, de repasser la bride sur le cou de nos montures et de nous remettre en selle; mais, au moment de partir, le cheval de l'avoué refusa de prendre le galop, et nous nous aperçûmes qu'il boitait du pied droit. Examen fait par maître Jean, il se trouva qu'il était déferré et assez blessé pour ne pouvoir marcher qu'au pas.

Pendant que, désappointés par ce contre-temps, nous délibérions sur ce qu'il fallait faire, quelques gouttes de pluie, emportées par la rafale, nous fouettèrent le visage.

— Il n'y a plus à songer à se mettre en route, dit le *taupier*; faut que ces messieurs viennent à la closerie.

— Est-ce bien loin? demandai-je.

— Là, tout contre, au bout de la chèneaie.

Je regardai l'avoué.

— Nous ne pouvons choisir, dit-il; allons provisoirement à la closerie.

— Alors, sauve qui peut! s'écria Jean, voici l'*accat*!

A ces mots, il rentra la tête dans ses épaules, arrondit le dos, cacha ses mains sous ses aisselles et se mit à courir vers la chèneaie. Au même instant, toutes les cataractes du ciel semblèrent s'ouvrir; les gouttes de pluie tombaient si larges et si pressées, qu'elles paraissaient se continuer l'une l'autre et formaient un véritable voile liquide dont nous étions enveloppés. L'eau qui tombait sur nous à flots rejaillissait en cascades le long de nos montures. La surprise et le bruit de cette inondation nous avaient étourdis; nous ne commençâmes à nous reconnaître qu'en atteignant le bois de chênes: là, grace au feuillage touffu, la pluie, qui frappait obliquement, n'avait pénétré que dans la lisière tournée à l'ouest. Au bout de quelques pas, nous nous trouvâmes presque complètement à l'abri. Maître Jean s'arrêta en se secouant.

— Eh bien! en voilà une *arrosée*! s'écria-t-il avec un éclat de rire; faut que tous les moulins du bon Dieu aient ouvert leurs écluses du même coup!

— Je suis percé jusqu'aux os! dit mon compagnon, à qui ce déluge subit avait donné le frisson.

— La closerie est au bout de la futaie, fit observer le *taupier*, et une flambée de fagots nous aura bientôt séchés.

L'avoué demanda s'il ne serait pas plus sage de regagner Mamers par la route de traverse.

— Ah! bien oui, dit maître Jean, faudrait qu'il y eût encore une route! mettez-moi un peu la tête à la fenêtre pour voir!

Il nous indiquait une percée par laquelle on apercevait la campagne. Tout y était noyé. L'eau coulait à travers les sillons comme dans des canaux et dégorgeait de toutes parts dans les douves débordées. Les

chemins avaient été transformés en lits de torrens. L'inondation emportait les chaumes flétris, les bois épars, les arbustes déracinés, et roulait ses vagues jaunâtres avec mille rumeurs, tandis que la chênaie, ébranlée par le vent, gémissait sourdement dans ses profondeurs. Le retour à Mamers était évidemment impossible; il fallait accepter l'hospitalité du *taupier*.

Nous aperçûmes bientôt sa closerie, placée à mi-côte. Sa maison, comme l'eût dit Virgile, *pendait* au flanc du coteau. Elle était précédée d'une petite aire à battre; derrière, s'étendait un jardin de forme irrégulière qu'enfermait une haie de cytise et de sureau. Le tout nous apparaissait au bout de l'avenue de chênes que nous suivions, encadré dans les derniers rameaux, comme la vignette de quelque églogue illustrée par le burin anglais.

La brièveté de l'*accat* avait été proportionnée à sa violence. Il semblait déjà toucher à sa fin, et quelques lueurs du soleil couchant rayaient l'horizon. Un de ces jets lumineux tomba tout à coup sur la closerie, qui, encore baignée des eaux de l'orage, scintilla sous ce rayon inattendu. Je ralentis le pas, malgré moi, pour contempler le charmant aspect qu'offrait la maisonnette rustique à moitié sortie du déluge; mais mon regard, en se promenant du toit rongé de mousse à la vieille touffe d'aubépine qui ombrageait la porte, s'arrêta sur un objet qu'il ne put d'abord bien définir. C'était comme une forme humaine immobile et accroupie sur le seuil. Je reconnus enfin une femme dont les cheveux pendaient en désordre, et qui, assise sur la terre, effleurait de ses pieds nus les petites flaques d'eau formées par l'égout des toits. Dès que je pus apercevoir ses traits, je reconnus une de ces pauvres idiots qui n'ont presque rien conservé de l'espèce humaine. Jean-Marie, qui avait remarqué la direction de mon regard, me dit sans aucune apparence d'embarras :

— C'est la sœur Marthe qui m'attend.

— Vous osez donc la laisser seule à la garde de la maison? demanda mon compagnon.

— Et la maison ne sera jamais mieux gardée, ajouta le *taupier*; il n'y a pas comme ces *innocentes* pour être fidèles au logis. Quand je suis parti, qu'il vente ou qu'il neige, Marthe ne quitte jamais le seuil, et celui qui voudrait le passer sans moi serait étranglé comme une *mauvie*. Regardez plutôt, voilà qu'elle nous a entendus.

L'idiote venait, en effet, de redresser la tête. Elle sembla aspirer le vent de notre côté, et fit entendre une sorte de glapissement. Son front déprimé, ses yeux obliques, son menton en fuite, sa peau boursoufflée et d'un jaune plombé lui donnaient quelque chose de la bête fauve. En nous apercevant, elle se releva d'un bond, comme si elle eût été mue par un ressort, poussa un cri menaçant et avança vers nous les

deux poings fermés; mais, à la voix du *taupier*, elle s'apaisa subitement, et courut à sa rencontre en exprimant sa joie par des cris discordans et des gestes désordonnés. Elle tourna plusieurs fois autour de lui avec des gambades, approcha la tête de sa poitrine et de son épaule, comme un chien qui caresse, courut en avant, puis revint, les bras levés en signe d'allégresse. Pendant tous ces mouvemens, sa figure restait impassible et sauvage. La sensation semblait comme enfouie dans le chaos de ces traits confus; on eût dit le visage d'une statue mutilée, dont l'expression avait disparu sous le marteau.

Jean-Marie lui adressa quelques mots affectueux, l'écarta doucement du seuil où elle s'était replacée, et nous fit entrer. Il nous invita à nous approcher du foyer, en se hâtant d'y jeter une bourrée de *traînes*, dans lesquelles le feu courut aussitôt avec des pétillemens. A la vue de la flamme, Marthe poussa un grognement de joie, et alla s'accroupir au coin le plus reculé de l'âtre. Incrustée, pour ainsi dire, dans le mur noirci et à demi voilée par le nuage de fumée qui commençait à dérouler ses spirales bleuâtres, cette figure ébauchée avait une apparence fantastique dont nous fûmes saisis. L'avoué s'étonna que maître Jean eût pu s'accoutumer à une pareille compagnie.

— C'est tout ce qui me reste de parens, répondit le *taupier*. *Assottée* comme vous la voyez, elle me rappelle encore ceux que j'ai perdus, et le proverbe dit qu'une *veuve trouve toujours assez beau son dernier enfant*. Puis, quand on rentre tout seul sur le soir, et qu'on ne trouve chez soi aucune créature vivante, les quatre murs de la maison vous pèsent comme si vous les portiez. Marthe, du moins, fait que je ne crois pas le monde fini; elle me reconnaît, elle me parle à sa manière. Même de penser qu'elle est mauvaise avec tous les autres, ça me fait lui vouloir plus de bien. Ça n'a pas de raison, mais chacun a ainsi dans le cœur sa fantaisie.

On eût pu croire que l'idiote comprenait ce qui se disait, car elle s'approcha en rampant sur la pierre du foyer, et vint s'asseoir près de son frère, la tête appuyée à ses pieds, comme un animal domestique. Je regardais avec un mélange d'intérêt et de dégoût cet être difforme, chez qui, à défaut des clartés de la raison, brillaient encore quelques fugitives lueurs de sentiment. Mon attention fut détournée par le chaudronnier, qui, en attendant qu'on lui remit les ustensiles à réparer, avait voulu établir son atelier portatif dans l'aire. Il rentra pour nous annoncer que le vent avait cessé, mais qu'un épais brouillard couvrait l'horizon. Aux torrens d'eau qui nous avaient submergés quelques instans auparavant venait de succéder une pluie fine et tiède, qui tombait silencieusement. Le *taupier* regarda aux quatre aires de vent et secoua la tête.

\* — Voilà une *brouillasse* que nous aurons jusqu'à demain matin,

dit-il; faudra le coup de balai du vent de six heures pour tout nettoyer là-haut.

— Eh bien! mais, en attendant, s'écria l'avoué, qu'allons-nous devenir, nous autres?

— Vous resterez sous mon pauvre toit, si ça ne vous fait pas affront, répliqua le *taupier*.

— Il n'y a jamais d'affront à être au sec, maître Jean; seulement, je crains que nous ne soyons pour vous une grande gêne.

— J'ai à côté un lit de pèlerin, comme on dit : c'est un peu champêtre pour de *grosses gens*; mais, faute de froment, les alouettes font leur nid dans l'avoine.

En parlant ainsi, il nous ouvrit une porte conduisant dans une petite pièce voisine, dont les murs lézardés disparaissaient sous un rideau de plantes potagères conservées pour graines, et dont les touffes desséchées flottaient çà et là, suspendues à des os de mouton fichés dans la muraille en guise de clous. Une huche à blé, deux barriques défoncées, un banc et un lit complétaient l'ameublement. Comme il n'y avait point à choisir, nous remerciâmes le *taupier* en déclarant que nous acceptions son hospitalité, et nous sortîmes pour visiter nos chevaux dans le petit hangar qui leur servait d'écurie. Jean-Marie les avait débridés et leur avait déjà apporté une partie de l'herbe coupée pour sa vache. Nous y joignîmes quelques poignées d'orge et deux bottes de paille pour litière; des fagots dressés à l'une des ouvertures de la grange, du côté du vent, les mirent à l'abri.

Pendant que nous achevions ces préparatifs de campement, la nuit était venue. L'épais brouillard qui avait tout envahi ne laissait briller aucune étoile, la campagne apparaissait comme un abîme obscur, au milieu duquel des taches plus sombres indiquaient les bois. On n'entendait que le bruit monotone et presque imperceptible de la bruine sur les feuillages. Tout cet ensemble voilé et silencieux avait un caractère de tristesse pour ainsi dire harmonieuse. L'air était plein des âcres parfums qui s'exhalent de la terre humectée et des végétations meurtries par l'orage. Nous restâmes quelque temps appuyés à l'un des piliers de l'appentis, les regards plongés dans ces ténèbres, au fond desquelles on sentait encore la création. Jean-Marie vint enfin nous prévenir que le souper était servi. Le chaudronnier, qui avait terminé son travail, devait nous tenir compagnie, et nous nous mîmes tous à table dans les meilleures dispositions.

La vie réglée de notre vieille société nous condamne à courir presque constamment, comme les wagons sur leur voie ferrée, et le moindre caprice est un déraillement qui a son danger. Aussi, lorsque le hasard vient nous enlever un instant aux ornières de l'habitude, trouvons-nous à cet imprévu toute la saveur de la nouveauté.



Tandis que pour le trappeur américain la descente d'une cataracte paraît une simple circonstance de voyage, et la rencontre des Indiens scalpeurs un incident vulgaire, pour nous, voyageurs civilisés, une averse qui nous surprend sans manteau est une aventure, la nuit passée au foyer d'une closerie un roman complet. C'est qu'à vrai dire ce peuple de paysans qui entoure nos villes nous est presque aussi inconnu que l'Indien peau-rouge au touriste qui se rend en poste de New-York à Boston. Nous l'avons bien aperçu en passant, courbé sur sa faucille ou sur ses sillons, peut-être même nous sommes-nous arrêtés pour esquisser son toit de chaume doré par le soleil couchant; mais quel citadin pénètre dans sa vie intérieure, apprend sa langue, comprend sa philosophie, écoute ses traditions? Nos campagnes ressemblent à ces manuscrits d'Herculanum qu'on n'a point encore déroulés. A peine en connaît-on de courts fragmens copiés en passant par quelques curieux; le poème entier reste à traduire.

Je m'étais placé à table près du chercheur de trésors, espérant obtenir de lui quelque nouvelle confidence; mais il était rentré dans son laconisme comme dans une forteresse inexpugnable. Il fallut se rabattre sur le *sourcier*, qui avait heureusement gardé sa gaieté communicative, et qui continuait de répondre à toutes mes questions. A la vérité, ces réponses n'étaient pas toujours directes : Jean-Marie était né trop près de la Normandie pour ne pas connaître l'art des phrases, qui, comme le Janus antique, ont deux visages contraires; par cela même cependant que la conversation était avec lui une sorte de colin-maillard où l'on cherchait toujours à tâtons la vérité, il en résultait plus d'excitation et de mouvement.

Pendant le repas, Marthe vint s'asseoir par terre à côté de lui, une main posée sur ses genoux et la tête appuyée à cette main comme un enfant qui dort; elle l'avertissait de temps en temps de sa présence par un petit cri plaintif, et Jean lui tendait sa part du souper. En l'observant, il me sembla qu'elle ne mangeait point avec la brutale avidité ordinaire aux idiots, et que sa joie venait moins de la nourriture que de la main qui la lui offrait. Par instans, elle relevait la tête vers son frère, et à travers l'hébêtement de son grand œil bleu passait je ne sais quelle lueur de tendresse; on surprenait encore, sous ces traits et dans ces mouvemens où le jeu des muscles avait remplacé l'intelligence, un vestige confus des grâces de la femme; le vase détruit et souillé avait conservé quelque imperceptible senteur du parfum évaporé.

Jean-Marie nous apprit que l'idiotisme de Marthe ne remontait point à sa naissance. D'esprit lent et faible jusqu'à l'âge de douze ans, elle regagnait par le cœur ce qui lui manquait en intelligence. On n'avait jamais pu l'appliquer à aucun travail, ni lui confier aucune responsa-

bilité; mais, pour Jean-Marie et pour sa mère, qui vivait encore, elle eût gravi les rochers, percé les haies, traversé les rivières. Son attachement ressemblait à celui du chien : il était silencieux, spontané, et, pour ainsi dire, involontaire. L'incendie de la maison qu'elle habitait avec sa famille ébranla son faible cerveau; son intelligence baissa de jour en jour, comme l'eau fuyant du vase qu'un choc a fêlé. Les années se succédèrent, et, au lieu de monter, comme les autres enfans de son âge, du crépuscule au plein soleil, elle descendit toujours et s'enfonça de plus en plus dans les ténèbres. Enfin elle en était arrivée où nous la voyions. Cependant le *taupier* ne paraissait point avoir renoncé à la guérison. Son ignorance soutenait son espoir. Il nous apprit que Marthe avait parfois des retours, sinon de raison, du moins de souvenir : habituellement muette, elle retrouvait alors le nom de son frère, et l'appelait avec le même accent qu'autrefois; mais des circonstances extrêmes pouvaient seules provoquer ces rapides éclairs de mémoire.

Claude, qui avait paru prendre peu d'intérêt à ces explications, continuait à manger sans rien dire. Deux ou trois fois, son œil s'était porté sur l'idiot, et je n'y avais pas même surpris cet intérêt ordinaire du paysan pour ceux que l'on désigne dans nos campagnes sous le nom de *saints innocens*. Absorbé dans sa distraction méditative, il semblait suivre d'un regard persistant quelque image invisible à tous les autres yeux. Le souper fini, il se leva le premier, et alla sur le seuil examiner le temps. Nous nous étions approchés du foyer, où mon compagnon avait allumé un cigare dont la fumée nous enveloppait déjà de son âcre parfum, lorsque le *rouleur* revint à nous et se mit à réunir les différentes pièces de son atelier portatif. Je lui demandai s'il allait partir.

— Tout à l'heure, répliqua-t-il en apprêtant les bretelles de sa hotte.

— Malgré la pluie? reprit l'avoué.

Il haussa les épaules en lui indiquant du regard ses mains desséchées auxquelles les injures de l'air avaient donné la teinte du bronze de Florence, et qui semblaient en avoir l'imperméabilité.

— Ce cuir-là ne craint rien, dit-il brièvement.

— Et où allez-vous? demandai-je.

Il nomma un village éloigné de deux lieues. Jean-Marie fit observer qu'il trouverait les routes noyées; il répondit qu'il prendrait par les champs. Le *taupier* secoua la tête.

— C'est un chemin plus commode pour les lièvres que pour un homme chargé, dit-il; si le fils de votre mère avait un peu de sens, il me demanderait deux bottes de paille pour passer ici la nuit.

— Le fils de ma mère a son idée, répliqua sèchement Claude, qui achevait ses préparatifs.

Le *taupier* ne parut ni surpris, ni blessé de cette brusque réponse; il regarda son hôte avec l'espèce de déférence qu'il m'avait paru lui montrer dès l'abord.

— Vous êtes votre maître, *rouleur*, reprit-il tranquillement; mais on ne se sépare point comme ça avant d'avoir bu le *coup de soleil*.

A ces mots, il ouvrit une armoire d'où il tira une bouteille d'eau-de-vie presque pleine, et il en versa dans chaque verre. Nous trinquâmes, en adressant à Claude un souhait d'heureux voyage. Mon compagnon répéta pour lui la prière populaire de *saint Bon-Sens*, demandant à Dieu de le préserver « des hommes de la cour, des femmes de la ville et des loups des champs. »

— Monsieur veut rire, dit Jean-Marie à l'avoué; mais que je devienne Normand, si je n'ai pas cru hier voir un loup tout près de la closerie. Je suis rentré prendre mon fusil, j'ai suivi la bête tout le long de la grande haie, et j'allais lui envoyer mes chevrotines, quand elle a aboyé.

— C'était un chien ?

— D'une espèce que je n'ai jamais vue dans le pays.

Une sorte d'interjection étouffée me fit retourner la tête. Le *rouleur* était immobile à quelques pas, un bras passé dans la bretelle de sa hotte et l'autre en avant.

— Un chien!... fauve!... répéta-t-il avec une sorte d'hésitation.

— A oreilles droites, ajouta le *taupier*.

— Le museau effilé ?

— La queue balayant la terre.

— Et vous dites que vous l'avez rencontré hier ?

— Puisque je l'ai suivi.

— Alors vous savez ce qu'il est devenu ?

— Je l'ai vu se terrer dans la grande butte.

Claude baissa la tête sans répondre; mais son bras se dégagait lentement de la bricole, et il alla s'asseoir au foyer d'un air pensif.

— Vous ne partez donc plus? lui demandai-je.

— Tout à l'heure, répondit-il en s'asseyant sur l'âtre et étendant machinalement ses mains vers la flamme mourante.

Jean-Marie fit alors observer que la bruine serait peut-être balayée par le vent de minuit, et le *rouleur* ne parut pas éloigné de retarder son départ jusqu'à cette heure. Notre hôte voulut remplir une seconde fois les verres; mais nous nous hâtâmes de poser la main sur les nôtres, et, afin d'échapper à de nouvelles instances, nous nous décidâmes à nous retirer.

L'humidité de nos vêtements, imparfaitement séchés par la flamme du foyer, commençait d'ailleurs à nous faire éprouver un malaise qui se traduisait par un invincible besoin de sommeil. Heureusement notre

lit, qui n'était composé que d'une paille et d'une coette de balle, était assez large pour deux. Nous résolûmes de nous y étendre tout habillés, après avoir fraternellement partagé les couvertures vertes qui l'enveloppaient. Au moment de refermer la porte de communication que nous avions laissée ouverte pour profiter de la lumière, je jetai un dernier regard vers le foyer. Jean-Marie et Claude étaient assis en face l'un de l'autre : le premier, bien nourri, bien vêtu et le visage fleuri, vidait son verre à petits coups en fredonnant *la ronde des noces*; le second, maigre, déguenillé, le front plissé, avait tout bu d'un trait, et regardait à ses pieds d'un air sombre. Je fis remarquer ce contraste à mon compagnon.

— Ne vous en étonnez pas, me dit-il; vous avez là le chasseur de sottises et le chasseur de chimères. Celui-là moissonne dans le champ fécond de la crédulité humaine, celui-ci est à la recherche de cette terre promise où l'on n'arrive jamais. Celui qui chante et qui savoure est le soldat du mensonge, toujours vainqueur et joyeux; celui qui se tait est le pèlerin de l'idéal, toujours haletant et trompé.

Bien que chacun de nous se fût roulé dans sa couverture, le froid nous empêcha pendant quelque temps de dormir. J'entendis enfin la respiration de mon compagnon prendre ces intonations sonores et régulières qui annoncent le sommeil, et moi-même je ne tardai pas à l'imiter; mais une espèce de fièvre avait insensiblement succédé au froid. Les lassitudes douloureuses que j'éprouvais dans tout le corps se traduisirent, comme d'habitude, en un rêve destiné à les justifier. Mon imagination mêla le souvenir de la réalité aux plus folles inventions. Il me sembla que je m'étais égaré dans un pays inconnu, que j'étais recueilli dans une maison dont les hôtes méditaient quelque projet sinistre. J'entendais verrouiller ma chambre au dehors; un pan de mur s'ouvrait et laissait passer des ombres qui s'avançaient silencieusement vers moi; je voulais appeler, une main s'appuyait sur mes lèvres; je voulais m'élancer du lit, des bras m'y retenaient enchaîné. Je m'épuisais en efforts désespérés, jusqu'à ce qu'un redoublement d'énergie me fit enfin pousser un cri qui me réveilla. Je me redressai sur mon séant : j'étais seul; mon compagnon continuait à dormir paisiblement; ce n'était donc qu'un rêve! Je poussai un soupir de soulagement; tout à coup un bruit de pas se fit entendre à la porte. Je prêtai l'oreille..... Quelqu'un était là. J'entendis distinctement la voix du *sourcier* qui disait :

— Ils dorment !

Celle du *rouleur* répondit plus bas :

— N'importe.

Puis la clé fut tournée, le pêne glissa dans la serrure, et les pas s'éloignèrent. Je me laissai couler à terre, et je me dirigeai à tâtons vers

la porte. Ma main rencontra le loquet, qu'elle leva; mais, je ne m'étais pas trompé, nous étions enfermés. Un jet de lumière, filtrant à travers les planches mal jointes, me fit trouver une fissure à laquelle j'appliquai l'œil, et je pus voir tout ce qui se passait dans la pièce voisine.

Les deux paysans s'étaient rassis à la même place, le visage éclairé par la flamme. Jean-Marie avait à ses pieds une bourrée déliée dont il brisait les branches en menus brins; la bouteille d'eau-de-vie presque vide était à ses côtés, et il me sembla que son teint s'était allumé de couleurs plus vives. Quant au *rouleur*, penché en avant, il lui parlait à demi-voix et d'un ton d'expansion persuasive. Je ne saisis d'abord que des mots entrecoupés, mais je pouvais juger de l'importance de la confidence par le redoublement d'attention du *sourcier*; enfin, les voix s'élevèrent insensiblement, quelques lambeaux de phrases arrivèrent jusqu'à moi!... Il s'agissait du chien mystérieux suivi par Jean-Marie, et que le *rouleur* lui-même avait aperçu deux fois. Je crus comprendre que ce dernier l'avait reconnu pour le *chien de terre* préposé par les fantômes à la garde des trésors. Le *sourcier* laissa échapper une exclamation de surprise, mais qui n'exprimait aucun doute.

— Par mon baptême! alors notre fortune est faite, s'écria-t-il.

— Pour ça, faut pas que les hommes de loi s'en doutent, dit Claude en jetant un regard vers la porte de communication, et voilà pourquoi j'ai mis les bourgeois sous clé. A cette heure, le gibier est à nous, et il n'y a point de part pour le roi.

— Partons, *rouleur*, dit Jean-Marie, qui s'était levé.

— Minute! reprit Claude, faut d'abord s'entendre. Tu es sûr de reconnaître l'endroit où le chien s'est terré?

— C'est à la petite *pierrière*; mais le trésor sera caché?

— Je sais la conjuration qui le rendra visible; il ne faudra plus que quelques coups de pioche....

— J'ai notre affaire, dit le *sourcier* en saisissant un hoyau derrière un tas de bourrées; en route, vieux, mais surtout pas de tours de Normand!

— Ne crains rien, répliqua Claude.

— Si on trouve le magot, on ne se quittera pas?

— Non.

— On n'y regardera qu'au retour?

— Ce sera toi qui le tireras du trou et qui l'apporteras.

— Convenu, dit Jean-Marie, qui jeta le hoyau sur son épaule et fit un pas pour sortir; mais, se ravisant tout à coup :

— Un moment! s'écria-t-il, j'avais oublié, moi.... Le premier qui touche au trésor des trépassés doit mourir dans l'année.

— Ah! tu sais ça? dit Claude en tressaillant.



— Et tu espérais m'y prendre, mauvais brigand! reprit le taupier avec emportement.

— Faut que quelqu'un se dévoue, objecta le *rouleur* d'un accent convaincu.

— Que le diable me brûle si c'est moi! s'écria Jean-Marie; ah! tu voulais me faire manger de la mort pour avoir ensuite part à toi seul? Hors d'ici, vagabond! j'aime encore mieux ma peau que ton trésor.

— A ta fantaisie, dit le *rouleur*, qui savait sans doute que le plus mauvais moyen de ramener un homme en colère était de lui donner des raisons.

Et il rechargea sa hotte avec une sorte d'indifférence, prit son bâton et se dirigea vers la porte.

Jean-Marie, qui l'avait laissé faire en grommelant, le regarda sortir; il parut hésiter un instant, puis finit par le suivre.

J'avais cessé de les voir, mais le bruit de leurs voix m'avertit bientôt que tous deux s'étaient arrêtés au-delà du seuil. Je fis inutilement un nouvel effort pour ouvrir la porte de communication. Ma curiosité était excitée outre mesure. Je ne pouvais douter que le taupier et Claude n'eussent repris la question du trésor, et, à tout prix, j'aurais voulu entendre le débat; mais je prêtais en vain l'oreille : aucune parole ne parvenait jusqu'à moi. Je pouvais seulement reconnaître à la voix chaque interlocuteur, et préjuger par l'intonation ce qu'ils disaient.

Cette espèce d'interprétation, dans laquelle l'imagination avait la plus grande part, finit par m'absorber complètement. L'accent du taupier avait été d'abord presque menaçant, celui de Claude bref et absolu; mais insensiblement le premier s'était adouci, et le second avait perdu sa cassante sécheresse. Maintenant le *rouleur* parlait longuement, du ton d'un homme qui veut persuader. Il avait sans doute trouvé quelque expédient qu'il s'efforçait de faire accepter. Le *sourcier* répondait de loin en loin, comme pour opposer des objections; mais celles-ci devenaient à chaque instant plus rares et plus courtes. Claude gagnait certainement du terrain. J'écoutais sa voix, qui prenait des intonations toujours plus persuasives, et je supposais le plaidoyer que je ne pouvais entendre. Il entretenait son interlocuteur de la découverte du trésor, et évoquait, pour le séduire, un de ces rêves que chacun de nous tient caché dans les derniers replis de sa pensée. Il lui montrait peut-être la closerie transformée en ferme à deux charrues, l'enclos d'entrée devenu une aire bordée de grandes meules de froment, la haie du verger reculée de *plusieurs vols de chapons*. Il lui faisait entendre le meuglement des vaches revenant le long des *sentes* vertes,

les grelots des attelages qui ramenaient du marché les charrettes vides, et le sifflement cadencé des garçons de labour dispersés dans les guérets. Mais quelle était la condition imposée à cette espérance? Il fallait qu'elle fût bien périlleuse ou bien dure, car le *sourcier* résistait toujours. Parfois cependant le débat cessait, comme s'il eût consenti; j'entendais le *rouleur* se rapprocher du seuil. Alors Jean-Marie l'arrêtait tout à coup par un nouveau refus, et la discussion reprenait. Enfin l'obstination de Claude l'emporta; son interlocuteur parut céder, et tous deux rentrèrent.

— Ainsi c'est dit? murmura le *rouleur*.

— Oui, répliqua Jean-Marie d'une voix troublée.

— Alors plus de retard, ou nous manquons l'affaire.

Le *sourcier* traversa la pièce, alla droit à un renforcement où j'avais remarqué une paillasse, et appela Marthe.

— Elle n'entendra pas, elle dort, fit observer le *rouleur*.

Jean-Marie se pencha pour secouer l'idiot, dont le grognement me prouva bientôt qu'elle était réveillée.

— Debout, Marthe! viens avec nous, dit précipitamment le *sourcier*, nous avons besoin de toi.

Je compris enfin le sujet du débat mystérieux qui s'était prolongé si long-temps. Pour obtenir la possession du trésor, il fallait que quelqu'un se dévouât, ainsi que l'avait déclaré le *rouleur*, et il avait décidé Jean-Marie à sacrifier sa sœur! Cette longue habitude de tendresse dont le témoignage nous avait touchés un instant auparavant n'avait pu tenir contre le rayonnement d'une chimérique richesse!

Je demeurai saisi, comme si le danger qu'allait courir l'idiot eût eu quelque chose de réel. Quoi qu'il arrivât désormais, le frère avait en effet échangé la vie de la sœur contre l'espérance d'un peu d'or. J'aurais pu tout arrêter en faisant connaître que j'étais là; je ne sais quelle fièvre de curiosité me retint. Je voulus voir jusqu'au bout cette amère épreuve des affections humaines. Je tenais d'ailleurs à jouir du désappointement qui devait punir ces deux meurtriers d'intention.

Ils avaient réussi à faire lever Marthe et à l'emmener à moitié endormie. Dès qu'ils eurent disparu, je courus réveiller mon compagnon, à qui je racontai rapidement ce qui s'était passé.

— Vite, suivons-les, dit-il en se jetant à bas du lit.

Je lui fis observer que la porte était fermée.

— Voyons la fenêtre, s'écria-t-il.

Nous la cherchâmes dans l'obscurité; elle était garnie d'un fort treillis. Il fallut revenir à la porte et réunir nos efforts contre la serrure; mais ce fut peine inutile. L'avoué se mit à faire le tour de la pièce en suivant le mur, dans l'espérance de découvrir quelque issue. Tout à coup je l'entendis s'écrier :

— Nous sommes sauvés !

— Vous avez trouvé une seconde fenêtre ? demandai-je.

— Mieux que cela ; j'ai un levier.

Il vint me rejoindre, plaça la barre de fer sous le battant, et, en deux ou trois secousses, l'enleva de ses gonds. Je l'aidai à le ranger de côté, et nous gagnâmes la porte extérieure. Toutes ces opérations avaient demandé du temps ; lorsque nous arrivâmes dans la petite cour d'entrée, nous ne vîmes plus personne, et nous cherchâmes en vain à reconnaître la direction prise par l'idiote et ses deux conducteurs. Ils avaient bien parlé des *petites pierrières*, mais mon compagnon n'en connaissait pas mieux que moi la position. Nous nous consultions depuis quelques instans sur ce qu'il fallait faire, lorsqu'un sourd retentissement ébranla tout à coup la colline, et fut suivi de deux cris de détresse.

— Qu'est-ce que cela ? demandai-je en tressaillant.

— Il m'a semblé reconnaître la voix du *rouleur* et celle de Jean-Marie, dit l'avoué.

Nous courûmes dans la direction que les cris nous indiquaient, mais nous fûmes bientôt arrêtés par une haie. Il fallut revenir sur nos pas et faire un long détour. Enfin nous aperçûmes un chemin creux dans lequel nous nous engageâmes rapidement. A peine avions-nous fait quelques centaines de pas, qu'une forme étrange apparut dans la nuit, au détour de la route, et nous reconnûmes le *sourcier* portant l'idiote dans ses bras. Nous lui demandâmes ce qu'il y avait.

— La *pierrière* !... bégaya-t-il haletant. Nous avons voulu... élargir l'entrée... tout a croulé sur Marthe.... Place ! place !

Il continuait à courir vers la closerie aussi vite que son fardeau le lui permettait. Nous le suivîmes sans pouvoir obtenir d'autre explication. En arrivant à la maison, il déposa l'idiote près de lâtre, et se hâta d'allumer une chandelle de résine ; alors nous pûmes apprécier la gravité de l'accident. Arrachée de dessous les décombres qui l'avaient ensevelie, Marthe était inondée de boue et de sang. Une plaie hideuse lui partageait le front. Ses vêtemens en lambeaux laissaient voir des épaules marbrées de contusions, et un de ses bras pendait brisé. Jean-Marie, penché sur elle, la regardait pétrifié d'horreur. La chandelle qui tremblait dans sa main laissait tomber sur le visage de l'idiote des gouttes de résine fondue. L'avoué courut chercher de l'eau, et nous nous mîmes à laver la plaie avec nos mouchoirs. L'idiote poussa un soupir.

— Elle vit encore ! s'écria mon compagnon ; relevez-lui la tête, et tâchez de la faire boire.

Nous exécutâmes sa double prescription. Après les premières gorgées d'eau, Marthe parut se ranimer. Je tenais un mouchoir mouillé

sur la blessure, afin d'empêcher le sang de l'aveugler; elle ouvrit les yeux et nous regarda. Je fus frappé de l'expression d'intelligence qui se reflétait dans sa prunelle contractée. Tous les muscles de la face semblaient se raidir dans un suprême effort. Son œil s'arrêta enfin sur le *sourcier*. Un inexprimable sentiment de joie épanouit subitement ses traits, et elle appela distinctement : Jean-Marie !

A ce nom, celui-ci se redressa comme si un fer aigu l'eût frappé.

— Avez-vous entendu ? s'écria-t-il épouvanté.

— Elle vous a nommé, dit mon compagnon.

— C'est qu'elle va mourir, reprit Jean-Marie avec une conviction si profonde, que nous en fûmes saisis.

Je cherchai à le dissuader en demandant s'il n'était point possible de se procurer un médecin. Le *sourcier* ne me répondit pas. Assis sur l'âtre, les deux mains jointes, il regardait Marthe d'un air effaré, en répétant : — Elle va mourir ! — Impatienté, j'adressai ma demande à l'avoué. Celui-ci secoua la tête.

— Les médecins n'ont plus rien à faire ici, dit-il; n'entendez-vous pas le râle ?

La respiration de l'idiote s'était, en effet, changée en un sifflement rauque et pressé. Son agonie se prolongea environ un quart d'heure, puis la tête retomba en arrière dans une dernière convulsion.

En nous voyant reculer de quelques pas, Jean-Marie comprit que tout était fini; mais il ne quitta ni sa place, ni son attitude. La morte était entre nous, étendue à terre, la tête appuyée sur la pierre de la cheminée. Ses cheveux humides de sang roulaient épars jusque dans les cendres du foyer. Quelques lueurs dernières, qui se ranimaient par instans, puis s'éteignaient, faisaient passer tour à tour sur son visage des jets de lumière et d'ombre. Il y avait dans ce spectacle quelque chose de si cruellement sinistre, que, saisissant par le bras mon compagnon, je l'entraînai hors de la closerie.

Nous tombâmes d'accord que nous ne pouvions être d'aucune utilité au *sourcier*, et que le mieux était de lui envoyer quelque parent ou quelque ami que nous avertirions à notre passage dans le hameau voisin. Lorsque l'avoué rentra, Jean-Marie lui-même le pressa de partir. Peut-être la crainte de nos questions, jointe au sentiment de sa faute, lui faisait-elle désirer notre éloignement. De mon côté, j'éprouvais une sorte d'oppression entre la douleur du frère et le cadavre de la sœur. Nos chevaux furent bientôt sellés, et, après avoir pris rapidement congé, nous nous engageâmes dans une route de traverse que notre hôte nous indiqua.

Le vent de minuit avait nettoyé le ciel, dont la voûte, d'un bleu sombre, apparaissait alors parsemée d'étoiles. La nuit avait cette transparence veloutée particulière aux lueurs crépusculaires. A chaque

rafale de la brise, les arbres secouaient leurs têtes humides et faisaient pleuvoir de courtes ondées qui grésillaient sur les buissons. J'avais le cœur serré et la tête en feu : cet air frais me soulagea; je respirai plus à l'aise. Nos chevaux marchaient de front sur l'herbe d'un chemin désert, sans que l'on entendit le bruit de leurs pas. Nous-mêmes, nous gardions le silence, encore émus du spectacle que nous quittions. Arrivés à un carrefour, nous tournâmes à droite, selon la recommandation du *taupier*, en nous rapprochant de la colline; mais tout à coup les chevaux tendirent le cou, puis s'arrêtèrent : un éboulement récent barrait le chemin.

— C'est sans doute la petite *pierrière*, dit mon compagnon.

Et il toucha sa monture de l'éperon pour la forcer à approcher; mais, au bruit des fers contre les cailloux, une ombre s'élança de la crevasse qui éventrait le coteau, rencontra un rayon de la clarté stellaire, et nous reconnûmes les traits inflexibles du *rouleur*. Il nous aperçut, se jeta dans un sentier qui traversait la friche, et disparut.

— L'avez-vous reconnu? m'écriai-je en me tournant vers mon compagnon.

— C'est Claude.

— Que pouvait-il faire encore là?

— Il cherchait le trésor.

— Quoi! même après cette mort?

— Dites à cause d'elle; n'était-elle pas une des conditions de la découverte? Vous ne connaissez pas l'implacable ténacité de ces chasseurs de rêves! Pour arriver au but qui fuit devant eux, ils ne regardent point si leurs pieds marchent dans les ruines ou dans le sang. Livrés à une seule idée, comme les possédés du démon, ils ne voient rien autre chose. Éclatans ou obscurs, vous les trouverez toujours les mêmes, le nom seul changera, et, selon qu'ils voudront poursuivre l'égalité, la gloire ou la richesse, vous les entendrez appeler Marat, Érostrate ou le *rouleur*.

ÉMILE SOUVESTRE.



---

DE

# L'ÉTAT MORAL

DE

## NOTRE ÉPOQUE.<sup>1</sup>

---

Il n'est personne qui ne sente et qui ne dise que l'époque où nous vivons n'est point une époque ordinaire. Pour l'observateur le moins attentif, c'est en effet chose évidente que nous traversons une de ces crises d'où les sociétés humaines sortent dissoutes ou régénérées. Comment notre civilisation si brillante et si fière se trouve-t-elle aux prises avec cette alternative redoutable? Il est aisé de le comprendre. Une grande et antique société était encore debout il y a soixante années; elle avait reçu en héritage des générations antérieures une foi religieuse, une règle des mœurs, toute une organisation qui embrassait dans ses cadres immenses le foyer domestique, la vie civile, l'état. Cet édifice semblait éternel : il est tombé pourtant, abattu pièce à pièce par les coups répétés des révolutions. C'est que, parmi les idées qui faisaient la force et la vie de l'ancienne société, si un grand nombre s'appuyaient sur la vérité et la justice éternelles, beaucoup d'autres n'é-

(1) L'auteur des pages qu'on va lire ouvrait hier, à la Sorbonne, un cours de philosophie morale. Ce morceau en est l'introduction.

taient vraies que de cette vérité relative que le temps altère, et qui varie avec les progrès de la civilisation. Or, celles-ci avaient peu à peu perdu leur prestige, sourdement minées ou audacieusement attaquées par l'esprit nouveau. A leur place, d'autres idées, pleines de jeunesse et d'attrait, s'étaient emparées de la conscience des peuples et faisaient ressortir tous les cœurs d'enthousiasme et d'espérance. Un jour vint où les vieux principes, discrédités et flétris, ne purent plus se soutenir, et ils entraînent la société entière dans leur chute.

Nous sommes nés au milieu de ces ruines. Depuis un demi-siècle, le problème suivant est posé à la société moderne : entre les idées du passé, idées religieuses, croyances morales, doctrines politiques et économiques, déterminer celles qui ont disparu sans retour et celles, au contraire, dont l'éclipse n'est que d'un instant, et qui, indestructibles comme la justice et la vérité, doivent concourir avec les idées nouvelles à l'organisation d'une société rajeunie ?

Voilà le problème ! mesurons-en toute la profondeur. Nous n'en sommes plus à discuter telle innovation politique, telle ou telle réforme dans la foi religieuse ou dans les mœurs ; c'est l'ordre moral en soi, c'est l'ordre religieux et l'ordre politique dans leur fond et dans leur substance qui sont en jeu. Nous avons vu l'esprit de négation se déchaîner avec une audace inouïe et du tranchant de son analyse mettre à nu les racines de la société. Je ne sais quel doute nouveau, immense comme l'horizon de l'intelligence humaine, s'est répandu dans les âmes. Il semble planer sur nos têtes et de son souffle puissant abattre nos volontés et glacer nos cœurs. On entend retentir ces questions étranges : Y a-t-il une responsabilité humaine ? Propriété, famille, gouvernement, qu'est-ce que tout cela ? Rien autre chose peut-être que d'utiles lisières qui ont soutenu les premiers pas de l'humanité naissante et que l'humanité virile doit briser ! Hommes des temps nouveaux, nous inclinons-nous encore devant ces mots sacrés pour nos pères : Dieu, la Providence, la vie future ? Préjugés vieillis, absurdes chimères, fantômes à jamais évanouis !

Je ne déclame point ; il suffit d'ouvrir l'oreille pour recueillir le sinistre écho de ces doutes partout soulevés, et certes, quand on voit de tels doutes pénétrer dans les couches les plus profondes d'une société battue par les orages et qui a précipité dans les flots ses pilotes et son gouvernail, l'angoisse est terrible pour l'ami de l'humanité.

Or, à qui la société demande-t-elle la solution de ces problèmes ? Est-ce à la tradition, au témoignage, à quelque autorité visible ? Évidemment non. Elle s'adresse à la raison, à la discussion libre, c'est-à-dire au fond, qu'on y consente ou qu'on proteste, qu'on ait peur du mot ou qu'on le prononce avec respect, à la philosophie.

Oui, c'est un fait éclatant comme le soleil que les hommes de ce

temps ont pris en main le gouvernement de leurs destinées. Toute sorte de tutelle leur est devenue intolérable. Ils ne veulent confier à aucune autorité sans contrôle le soin de fixer leurs croyances, de maintenir leurs droits, d'administrer leurs intérêts. Dans ce naufrage immense de toutes les autorités, une seule reste debout, c'est l'autorité de la raison. La société éperdue se tourne donc vers la raison; elle la presse de lui répondre, et il faut ajouter qu'elle en a le droit. Qui, en effet, a appris aux hommes qu'il existe au fond de leur conscience une lumière infaillible que les orages des passions et les caprices de l'individualité font plus d'une fois vaciller, mais sans pouvoir jamais l'éteindre? Qui leur a dit que le plus beau privilège et l'essence même de l'homme, c'est de penser? Qui a fait cela, si ce n'est pas la raison libre. la philosophie?

C'est donc à elle de répondre à l'appel des âmes; c'est à elle d'opérer le difficile triage des préjugés à jamais abattus et de ces principes immortels que les révolutions ne peuvent ébranler sans faire chanceler la civilisation même; c'est à elle, en un mot, d'éclairer les hommes sur leur nature, leur condition, leurs droits, leurs devoirs, leurs espérances. Il ne s'agit plus, comme au siècle de Descartes, de s'isoler dans les régions métaphysiques et d'enfanter mille systèmes ingénieux ou grandioses, pour occuper la noble curiosité de quelques esprits d'élite. Il ne s'agit plus, comme au siècle de Voltaire, de faire partout reconnaître le principe philosophique en déclarant au principe rival une guerre implacable, aujourd'hui terminée. Il faut que la philosophie devienne une force sociale et une croyance positive; il faut qu'elle satisfasse, par une large et incessante prédication, ce besoin universel de lumière qu'elle a éveillé parmi les hommes.

Telle est l'idée que je me forme de ce grand ministère spirituel que la philosophie est appelée à exercer de nos jours. Si elle désertait une mission si sainte et si nécessaire, ce serait pour elle un signe irrécusable d'impuissance, pour la société une ruine certaine, une honte éternelle pour l'esprit humain. Il faut donc que nous tous, faibles ou forts, nous nous mettions à l'œuvre. Quiconque a conservé dans son cœur une foi morale et religieuse, s'il peut la répandre, il le doit. Sa parole risquerait-elle d'être inefficace, son action de rester stérile, il n'est point dispensé pour cela de parler et d'agir. Son devoir n'est pas d'atteindre le but, mais d'y marcher d'un pas ferme. Dieu ne lui demande pas le succès, il lui impose l'effort.

Je ne suis point un détracteur systématique du temps où nous vivons, un de ces esprits moroses qui semblent se complaire à recueillir les signes d'une décadence prochaine. Non; j'ai foi dans le maintien de cette grande civilisation que le christianisme et la philosophie ont

tour à tour perfectionnée, et, quand je cherche l'idéal où ma raison et mon cœur aspirent, ce n'est point vers le passé que se tournent mes regards, c'est vers l'avenir que je sens s'élaner mes vœux et mes espérances; mais, si disposé que l'on puisse être à constater avec sympathie tout ce que notre siècle renferme d'aspirations légitimes, de généreux sentimens, de séve intérieure et de vie, on ne saurait se dissimuler qu'il est travaillé par un certain nombre de maladies morales dont les symptômes éclatent de toutes parts.

La première que je signalerai, c'est l'affaiblissement visible du sentiment de la responsabilité morale. Ce mal se fait reconnaître à des signes trop certains, et d'abord à cette disposition générale des hommes de notre temps à charger la société du soin de leur destinée. Les docteurs de la sagesse nouvelle sont venus, et ils ont dit aux hommes : Pourquoi vous consumer en efforts inutiles dans cette arène dévorante où s'agit la concurrence des vocations, des talens, des intérêts? Pourquoi amasser péniblement une chétive épargne mise en réserve pour les mauvais jours? Lutte stérile, prévoyance dérisoire! Ce n'est point à vous, faibles individus, de vous conserver, de vous diriger, de vous sauver vous-mêmes. Il y a tout près de vous un être merveilleux, dont la puissance est sans bornes, la sagesse infaillible, l'opulence inépuisable. Il s'appelle l'état. C'est à lui qu'il faut vous adresser; c'est lui qui est chargé d'avoir de la force et de la prévoyance pour tout le monde; c'est lui qui devinera votre vocation, qui disposera de vos capacités, qui récompensera vos labeurs, qui élèvera votre enfance, qui recueillera votre vieillesse, qui soignera vos maladies, qui protégera votre famille, qui vous donnera sans mesure travail, bien-être, liberté!

Tels sont les dangereux songes dont on a bercé, dont on abuse encore la naïve ignorance des masses laborieuses. On leur annonce pompeusement qu'on veut les affranchir de l'esclavage de la misère, et la première leçon qu'on leur donne, c'est d'abdiquer leur liberté, c'est de la déposer, comme un insupportable fardeau, entre les mains de l'état ou plutôt du personnage fantastique qu'on appelle de ce nom. Ici, qu'on veuille bien ne pas se méprendre sur ma pensée. A Dieu ne plaise que je me porte le défenseur de cette doctrine excessive et impitoyable, que le pouvoir social n'a point à connaître des besoins et des souffrances des citoyens, et qu'enfermé dans un rôle tout défensif et tout négatif, il doit abandonner les faibles à leur destinée! Je crois au contraire, ainsi qu'un philosophe illustre l'a éloquentement établi (1), je crois que l'état, s'il est avant tout institué pour préserver les citoyens des atteintes de la violence, ne s'élève à ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré dans son idéal qu'à la condition d'exercer

(1) *Justice et Charité*, par M. Cousin, page 53.

un ministère public de protection et de charité; mais est-ce à dire qu'aucune créature humaine se puisse impunément dispenser d'énergie morale et de sagesse, de modération et de prévoyance? Est-ce à dire que même destinée puisse être réservée ici-bas à l'homme indolent, léger, dépravé, et au travailleur honnête, économe, infatigable? Vous qui parlez sans cesse de l'omnipotence de l'état, vous oubliez donc que l'état est un être collectif, lequel n'a de puissance et de ressources que celles des membres qui le composent, et que, si vous voulez avoir un état puissant, il le faut composer, non de stupides ilotes, non d'esclaves despotiquement enrégimentés, mais de mâles et vigoureuses créatures, vivantes et agissantes, éprouvées par la lutte, capables de sentir la grandeur et le poids de la liberté, et qui, au lieu de creuser avec indolence le sillon où les a attachées la main de l'état, s'élançant dans la carrière de la vie avec cette initiative puissante qu'aiguillonne le sentiment de la responsabilité!

Il était digne des sages qui nous ont donné pour beau idéal le despotisme absolu de l'état, d'attacher leur nom à cette autre doctrine, que les droits de chaque individu, dans une société bien ordonnée, sont en proportion, non des mérites, mais des besoins. J'ose dire que jamais plus audacieux et plus insolent défi n'avait été jeté à la raison et à la moralité publiques. Séparer la rémunération de l'œuvre accomplie, c'est retrancher d'un seul coup la liberté et la responsabilité humaines; c'est ramener l'humanité au-dessous de l'état sauvage. Composez en effet par la pensée une société de créatures entièrement dépourvues de moralité; ces êtres n'auront pas de devoirs, mais des appétits, et ces appétits seront tous également légitimes. Or essayez d'établir quelque ordre dans une pareille société. Où trouver un principe de hiérarchie, une règle de distribution raisonnable des charges et des bénéfices, sinon dans l'énergie des besoins? Mais en vérité vous n'aurez pas besoin de vous mettre fort en peine pour établir cette règle; elle s'établira toute seule : le plus fort écrasera le plus faible, et, comme dit le fataliste Spinoza avec une sérénité imperturbable, les gros poissons mangeront les petits (1). C'est donc à l'état de nature que ces ardens zélateurs du progrès veulent nous faire rétrograder, c'est-à-dire au règne de la force.

La force, voilà l'idole de notre temps; elle a détrôné la Providence. Qui de nous, si nous voulons être sincères, n'a sacrifié sur l'autel de cette honteuse divinité? Qui de nous, en présence d'une insurrection triomphante ou vaincue, d'une dynastie qui tombe ou qui se relève, d'une popularité qui disparaît, ne se sent disposé à accepter l'arrêt des faits accomplis? Certes, l'aveu est triste, mais ce qui peut

(1) *Traité théologico-politique*, chap. xvi.



en diminuer la honte, c'est que nous, hommes encore jeunes, nous avons appris cette adoration de la force à l'école des événemens; nous l'avons comme respirée dans l'atmosphère qui nous entoure. Quel spectacle que celui du monde depuis soixante années! Y a-t-il, je le demande, un seul principe, un seul pouvoir qui n'ait excédé son droit, qui n'ait mis la force à la place de la justice? Certes je ne suis pas indifférent entre les deux grandes causes qui se disputent le monde, la cause de la révolution et la cause de la tradition; mais, de bonne foi, peut-on dire d'aucune d'elles, même de celle qui est la nôtre, qu'elle ait jamais triomphé sans excès? De là, dans les alternatives de cette lutte d'un demi-siècle, une confusion inextricable du bien et du mal, du bon droit et de la violence, laquelle a couvert d'un épais nuage, même pour les plus fermes regards, la moralité des événemens. De là aussi cette détestable habitude de juger de la légitimité d'un principe par son succès et de ne croire une cause juste que lorsqu'elle a triomphé. A ce compte, la cause de Socrate était donc injuste, puisqu'il a bu la ciguë? Et pour parler d'un autre martyr à jamais sacré pour la foi du chrétien comme pour la raison du philosophe, la cause du Christ était donc injuste, puisque le peuple juif l'a crucifié?

Il est impie de faire du succès la mesure du droit. Sans doute, et c'est ma ferme conviction, il est dans les desseins de Dieu et dans les destinées de l'espèce humaine que la cause du droit et de la vérité finisse toujours par prévaloir même ici-bas; mais il est aussi dans la nature de l'homme et dans les plans de la Divinité que cette cause soit assujettie à de rudes et continuelles épreuves. Le monde moral a ses lois comme le monde physique; mais si, pour expliquer celui-ci, il suffit de concevoir des forces gouvernées par une règle constante, pour comprendre la mystérieuse et profonde économie de l'autre, il faut y introduire deux élémens nouveaux, le libre arbitre et la Providence.

Or, si c'est un fait malheureusement incontestable que le sentiment du libre arbitre et de la responsabilité humaine s'est de nos jours affaibli, nul doute aussi que la foi dans la divine Providence n'ait subi une altération plus profonde encore.

N'exagérons rien. A-t-on le droit d'accuser notre siècle de cet athéisme grossier où s'égara trop souvent le libertinage d'esprit du siècle dernier? Je ne le crois pas. Je sais qu'il existe une école qui se proclame positive et à laquelle je ne contesterai pas ce titre, pourvu qu'on m'accorde que c'est la plus étroite et la plus aveugle parmi les nombreuses écoles positives qui, depuis Épicure jusqu'à Broussais, ont abaissé et discrédité la philosophie. On dit que les chefs de cette école, qui paraissent assez contents de leur système, ne le sont point du tout du système du monde et ne voient qu'un ouvrage assez médiocre dans cette architecture infinie devant laquelle se découvrait la tête

blanchie de Newton. Je sais aussi qu'un esprit effréné, qui semble s'être donné pour mission de déplacer les bornes autrefois connues de l'absurde, et qui peut-être, dans le secret de son ironique génie, aspire plus à étonner qu'à persuader ses contemporains, a identifié Dieu et le mal; mais c'est une justice à rendre à notre siècle qu'il repousse également et ce grossier empirisme et ce délire d'impiété. Grâce au progrès de la raison publique, grâce aussi aux efforts d'une philosophie généreuse, tous les esprits éclairés s'accordent à reconnaître qu'au-delà des êtres fragiles de l'univers, il doit exister un principe éternel, source profonde et mystérieuse de ce fleuve immense de la vie qui remplit de ses flots toujours renouvelés l'immensité de l'espace et l'infinité du temps. Or, si grande que soit déjà cette conception de l'être des êtres, suffit-elle à l'humanité? Qu'est-ce pour moi, débile créature, animée de désirs infinis et bornée dans toutes ses facultés, qu'est-ce que Dieu, comme principe absolu de l'existence? Un abîme sans fond, une sorte de formule algébrique, où ma raison se confond et devant laquelle mon cœur reste glacé. Il me faut un Dieu vivant, un Dieu agissant, et non-seulement une intelligence infinie qui préside à l'harmonie du monde visible, mais un Dieu de justice et d'amour qui m'explique les accablans mystères de cet autre monde où s'agitent mes désirs, où gémissent mes affections brisées, où ma soif de connaître et d'aimer appelle un aliment. Voilà le Dieu de la conscience, le Dieu de l'humanité, et c'est ce Dieu dont l'auguste image semble aujourd'hui se voiler. Cherchons à indiquer les causes de cette déplorable maladie.

Il n'est rien de plus difficile à la plupart des hommes que de croire à la réalité d'une puissance qui agit d'une manière continue et ne se manifeste jamais par des actes soudains. Ce qui explique en partie l'ardente foi de nos pères en la divine Providence, c'est leur foi non moins vive à ces interventions extraordinaires de la force d'en haut qu'on appelle des miracles.

Or, depuis trois siècles, les sciences physiques et naturelles, portant le flambeau de l'observation dans tous les degrés de l'échelle des êtres, ont conspiré à persuader aux hommes que rien ne se produit dans ce vaste univers que par des lois générales et constantes. Le surnaturel, chassé, pour ainsi dire, de position en position, a fini par disparaître, et il a emporté avec lui le sentiment de la Providence. Pour le gros des âmes vulgaires, il a semblé que Dieu n'agissait plus du moment qu'il agissait selon le caractère de son essence, comme s'il n'était pas souverainement digne de Dieu, ayant donné à l'univers les lois les plus belles et les plus sages, d'y rester éternellement fidèle, suivant cette magnifique parole d'un ancien : *Semel jussit, semper paret.*

Voilà donc l'homme sans Dieu; or, c'est un des plus nobles traits

de sa nature qu'un pareil état lui soit insupportable. Il faut à tout prix qu'il se forme un idéal qui réponde à ce besoin d'adoration et d'amour qui l'agite au plus profond de son cœur. Si vous fermez à l'homme le ciel, il cherchera Dieu sur la terre, et, comme il n'est rien sur la terre de plus grand que l'homme, vous verrez l'homme s'adorer lui-même et se faire Dieu.

C'est dans cet abîme de folie que beaucoup d'esprits se sont précipités. On veut bien reconnaître Dieu, mais à condition de le reléguer dans la région inaccessible de l'inconnu. Et comme il faut un Dieu visible aux masses populaires, on leur propose le culte de l'humanité.

J'ai dit la première cause de ce prodigieux délire, à savoir l'oubli de la Providence. Il y a une seconde cause que je veux signaler. On doit en convenir, l'esprit humain a fait de grandes choses depuis trois siècles. Au sortir des orages féconds de la réforme, laquelle préludait par l'affranchissement de la conscience religieuse à la conquête de toutes les autres libertés, voyez l'esprit nouveau proclamer par la bouche de Descartes les droits de la pensée et lui donner dans la conscience son inébranlable point d'appui. De là, l'intelligence humaine s'élançait et parcourt l'univers entier. Newton découvre la loi de la gravitation, et bientôt le monde physique n'a plus de secrets. L'industrie alors s'en empare et entreprend de le transformer; mais il ne suffit pas à la pensée de se déployer dans la sphère matérielle, elle entre dans la société. Montesquieu et Rousseau scrutent les fondemens des institutions et des lois. Ici encore, de la spéculation la plus hardie, l'esprit humain passe à l'action, et, trouvant le monde social mal fait, il le détruit, et pose par les mains d'une assemblée immortelle les bases d'un ordre meilleur.

Certes, on comprend qu'après avoir accompli de tels ouvrages par la raison et la liberté, l'humanité se soit estimée bien haut, qu'elle ait senti fortement sa puissance; mais elle a fait plus que cela : elle s'en est enivrée; elle a eu pour elle-même je ne sais quelle complaisance infinie; elle a perdu le sentiment de sa faiblesse et s'est persuadée que rien ne lui était désormais impossible, qu'elle était capable de changer les conditions éternelles de sa nature et de faire de ce monde un lieu de délices, un paradis.

Je touche ici la plaie la plus profonde de notre temps. Il y a jusque dans les égaremens de l'esprit humain une sorte de logique, ce qui faisait dire au Dante ce mot spirituel et profond, que le diable est bon logicien. Admettez en effet que l'homme soit Dieu, il doit posséder cet attribut de la Divinité qui est la béatitude. Si notre nature est accomplie, toutes nos passions sont légitimes, et le bonheur parfait doit résulter pour nous du développement libre et complet de nos passions.

Or quel sera le théâtre de ce bonheur? Le ciel? Il n'y a plus de ciel, dès qu'il n'y a plus de Providence. Ce sera la terre. De là l'idée du paradis ici-bas, une de ces monstrueuses folies qui font réfléchir avec tristesse au jugement que portera sur nous l'avenir. Ici nos sages se divisent. Les uns, poussant la logique jusqu'au bout, déclarent ce paradis réalisable pour l'individu et s'offrent même à le construire en quelques jours et à peu de frais; les autres, moins grossièrement chimériques, se bornent à présenter à l'espèce humaine l'idéal d'une félicité toujours croissante, dont les conditions s'établissent avec le temps; mais, de crainte d'exciter quelque jalousie entre les générations successives, et pour laisser à chacun de nous une juste espérance, ils nous prophétisent une série de résurrections futures, de sorte que nous voilà assurés de revenir de siècle en siècle boire à cette coupe de délices où le progrès indéfini de toutes choses verse incessamment de nouvelles voluptés. Je croirais faire injure au bon sens du lecteur, si je n'attachais à démontrer que, de toutes les chimères, la plus creuse est celle d'un paradis sur la terre. Ces hommes qui parlent de bonheur parfait ne connaissent pas même les conditions du bonheur humain. Persuadez à l'homme que tout finit ici-bas, sa vie n'a plus d'horizon, son cœur se dévore lui-même, faute d'aliment. De tous les animaux, il est le plus misérable, puisqu'il est le seul qui pense à la mort. Renvoyons les profonds penseurs qui veulent faire descendre le ciel sur la terre à ce mot de Pascal : « Si plaisante que soit la comédie, le dernier acte est toujours sanglant. On jette sur vous deux ou trois pelletées de terre, et en voilà pour jamais. »

Je viens de dérouler la longue suite des infirmités morales de notre temps. Embrassons-les maintenant d'un seul coup d'œil, et il nous sera difficile de ne pas éprouver un profond sentiment d'inquiétude, je dirai presque d'effroi. Qu'on y songe en effet : nous avons compté trois grandes et radicales maladies : la première, c'est l'altération du sentiment de la responsabilité humaine, et par suite le culte de la force et du succès; la seconde, c'est l'altération du sentiment de la Providence divine, et par suite l'idolâtrie de l'humanité; la troisième, c'est l'altération du sentiment de la vie future, et par suite la chimère du bonheur parfait ici-bas. Qui ne voit que ces trois maladies atteignent les trois sources où s'alimente la vie morale du genre humain?

Cherchez en effet à quelles conditions la vie humaine peut revêtir et conserver un caractère moral. Évidemment il faut d'abord que l'homme se reconnaisse libre et responsable de ses actes. S'il n'y a pas de liberté pour l'homme, il n'y a pas de devoirs; car, sans recourir même à la savante analyse d'Emmanuel Kant, il est clair que le devoir im-



plique la liberté. Or, si vous ôtez à l'homme ses devoirs, vous lui ôtez ses droits. Qu'est-ce qu'un droit que tous les hommes n'auraient pas le devoir de respecter, un droit auquel pourrait s'opposer légitimement un droit rival? Il n'y a pas, dit Bossuet, de droit contre le droit, et par conséquent il n'y a pas de droit où il n'y a pas de devoir.

Tout s'enchaîne ici avec une rigueur mathématique. Point de liberté et de responsabilité, point de devoir; point de devoir, point de droit; point de droits ni de devoirs, c'en est fait de la dignité humaine, c'en est fait de toute civilisation et de toute société.

Il ne suffit point à l'homme, pour posséder le caractère d'un être moral, d'avoir un sentiment énergique de sa liberté; il faut qu'il en connaisse l'usage. La liberté est d'un prix infini sans doute, mais en définitive elle n'est qu'un moyen, et ce moyen se rapporte à une fin supérieure. Admettez que l'homme ait été jeté dans un coin du monde par le hasard, admettez que l'humanité n'ait aucun rôle à jouer sur cette scène immense de l'univers, et que tous les êtres de la nature existent aussi sans but et sans raison, je demande si la nature et l'humanité ne deviennent pas pour votre esprit des énigmes indéchiffrables, je demande si la liberté en particulier n'est point une notion vide de sens.

Il faut donc reconnaître que tout dans l'ordre universel des choses a été créé pour une fin, que l'homme a la sienne, comme le reste des êtres, avec ce privilège singulier, qu'au lieu d'y aller sans le savoir et sans le vouloir, au lieu de tourner, comme les astres du ciel, dans une orbite inflexible, l'homme connaît sa fin, se trace à lui-même sa ligne d'action et y marche avec liberté. Ce qui est pour le reste des êtres nécessité, pour lui est devoir; ce qui s'appelle dans la nature harmonie et régularité porte dans le monde moral le nom sublime de vertu. Or, quelle est l'idée qui explique ainsi le mystère de l'existence universelle et l'énigme de la liberté, qui répand sur toute la nature je ne sais quelle douce et pure lumière et attache au front de l'homme la divine auréole de la moralité? Cette idée, c'est celle de la Providence.

Ici, l'analyse des conditions de la moralité humaine serait épuisée, si notre destinée s'accomplissait et pouvait s'accomplir ici-bas; mais il n'en est pas ainsi : l'homme sent en lui une capacité infinie de penser, d'aimer, de jouir, et tout dans ce monde est limité. La condition terrestre serait donc chose contradictoire, la Providence resterait convaincue d'injustice et de tromperie, ou plutôt il n'y aurait pas de Providence, si vous conceviez la vie humaine comme une pièce achevée, au lieu d'être le premier acte d'un drame immortel.

Et maintenant, faut-il croire que ces trois idées qui donnent à la vie terrestre tout son prix, la liberté, la Providence, l'immortalité, tendent à s'effacer de la conscience des hommes? Avouons-le loyale-



ment : au spectacle de tant de folies, de chimères, de blasphèmes, des esprits élevés ont pu croire à une décadence morale, prélude sinistre d'une décadence politique et d'une dissolution universelle. Je ne partage point, mais je comprends ce trouble de plus d'un noble cœur. Ils ont pu se dire avec amertume : Qui nous assure que le genre humain ne fait pas fausse route depuis trois siècles? De Luther à Descartes, de Descartes à Voltaire, de Voltaire à Sieyès et à Mirabeau, qu'a-t-il fait, sinon de frapper à coups redoublés sur le même adversaire? et cet adversaire, c'est l'autorité. D'abord, l'autorité religieuse, puis l'autorité philosophique, puis enfin l'autorité politique, chacune a eu son tour. Tout ce qui contient les hommes, tout ce qui les classe et les dirige a été abattu. A la place de cette hiérarchie régulière, de ces rapports définis de l'ancienne société, s'agitent sous un brutal niveau une multitude d'atomes humains animés d'un désir effréné de jouissances qu'aucune force ne peut ni satisfaire ni modérer, foule mobile, aveugle, insatiable, ingouvernable.

Voilà des pensées, voilà des doutes auxquels peu d'esprits sérieux ont pu entièrement se dérober. Eh bien! je le dirai sans détour, ne pas comprendre ces doutes, ce serait de l'aveuglement; mais je me hâte d'ajouter que ne pas les vaincre en soi-même, ce serait de la faiblesse.

Quoi! dirai-je à ces esprits abattus, auriez-vous bien le triste courage de renier, dans la seconde moitié de votre vie, cette même cause que votre jeunesse et votre maturité ont aimée et servie? Quoi! cette noble philosophie de Descartes, qui séduisit la haute intelligence de Bossuet, le ferme esprit d'Arnaud, l'âme tendre et pure de Fénelon; quoi! cette science admirable qui, sur les pas de Galilée, de Newton, de Leibnitz, de Linnée, de Buffon, a dévoilé à l'œil de l'homme les secrets de la terre et les profondeurs des cieux; quoi! cette liberté sainte qu'adorèrent Turgot et Montesquieu; ces droits de l'homme dont la Constituante a écrit la charte impérissable, vous renierez toutes ces conquêtes scellées des souffrances et du sang de nos pères! A qui persuaderez-vous que la Providence ait mis tant de beaux génies, tant de découvertes, tant de vertus, au service du mal?

Vous contemplez avec tristesse cet appétit sans mesure du bonheur qui fait, je l'avoue, un des traits distinctifs de notre âge; mais, à côté de ce désir souvent brutal, n'y a-t-il point un noble sentiment de justice qui veut appeler tous les hommes à la lumière, à la liberté, à l'exercice des plus nobles droits? Après tout, l'aspiration au bonheur est légitime en soi; elle est un des instincts que la Providence a mis au cœur de l'homme. Est-ce en vain que Dieu a fait la nature si riante et si belle? est-ce en vain qu'il a donné à l'amour et à l'amitié un

charme si impérieux? est-ce aussi en vain qu'il a fait don à quelques-uns de ses enfans de ce génie qui découvre les lois de la nature et en met les forces dans notre main? L'aisance, la richesse, ne sont-elles pas d'ailleurs un moyen de s'élever du grossier labeur d'une vie toute matérielle au développement de l'esprit? Qui oserait dire que la Providence a condamné l'immense majorité de l'espèce humaine à une ignorance et à une misère irremédiables? Sans doute la souffrance ne sera jamais détruite, parce qu'elle est une suite de la nature et de la condition humaine; la misère elle-même ne sera jamais vaincue; mais n'est-ce point une pensée pieuse, ou du moins une espérance permise, que le cercle de la misère ira sans cesse se rétrécissant, et qu'il s'en échappera d'âge en âge un nombre toujours croissant de créatures affranchies du joug du besoin, capables d'exercer leur intelligence et de reconnaître au fond d'elles-mêmes en traits plus éclatans l'image obscurcie de Dieu?

Il ne s'agit donc pas d'étouffer cette aspiration universelle au bien-être, à l'indépendance, à l'égalité; il s'agit de la régler, et, pour cela, il n'y a qu'un moyen dans une société qui ne croit plus que ce qu'elle comprend et ne veut rien admettre sur parole, c'est la prédication universelle des idées morales, c'est la démonstration infatigable de ces trois dogmes vivifiants : la responsabilité humaine, la Providence, l'immortalité.

Le drapeau sous lequel nous voudrions voir se rallier tous les esprits éclairés, tous les cœurs généreux, porte cette double devise : Le salut de la société par le réveil des croyances morales, le réveil des croyances morales par la philosophie et la liberté.

ÉMILE SAISSET.

---

LES  
**GÉNÉRAUX POLONAIS**

DANS  
**LA GUERRE DE HONGRIE.**

---

DERNIÈRE PARTIE. <sup>1</sup>

L'INTERVENTION RUSSE, GEORGEY ET LA CAPITULATION DE VILAGOS.

---

I.

Le génie diplomatique de la Russie domine dès le commencement cette seconde phase de la guerre de Hongrie. Au milieu des Magyars indécis, la position des Polonais devient à la fois critique et douloureuse. De jour en jour, ils voient s'accroître, avec l'influence de Georgey, l'ascendant du parti qui leur est hostile, et qui va bientôt les sacrifier sans scrupule.

Déjà les obstacles qui avaient entravé les premières campagnes de Bem et de Dembinski avaient prouvé, d'une part, combien l'alliance contractée par les Polonais avec les Magyars était fragile, et, de l'autre, combien les plans du gouvernement insurrectionnel étaient incertains.

(1) Voyez la première partie de cette étude dans la *Revue* du 15 décembre 1849.

En présence de l'intervention russe, cette incertitude qui régnait dans les desseins des Magyars, ce désaccord qui avait éclaté entre Dembinski et Georgey dès le jour de la bataille de Kapolna, devaient apparaître plus nettement encore. Les généraux polonais conseillaient aux Magyars de prévenir à tout prix la marche des Russes, et les Magyars, par une illusion inexplicable, s'imaginaient que les Russes ne pouvaient avoir l'intention d'entrer en Hongrie, si on ne les provoquait directement. Dans le cas même où ce mouvement s'opérerait, l'on comptait avec une naïveté singulière sur l'efficacité d'une protestation de l'Europe libérale en faveur du principe de non intervention. Cette étrange méprise poussa les Magyars à tenter auprès de l'Angleterre et de la France de puériles démarches diplomatiques, et l'Autriche, servie par la fausse politique de ses adversaires, put regagner sans peine tout le terrain qu'elle avait un moment perdu.

La situation de l'Autriche, en mai 1849, était fort mal jugée à Pesth. Les Magyars avaient repoussé l'armée autrichienne de la Theiss à la frontière de l'archiduché : c'était là un résultat important; mais les vainqueurs, au lieu de voir dans leurs premiers succès un encouragement à de nouveaux efforts, s'abandonnèrent aux plus folles rêveries. M. Kossuth annonça sérieusement aux Allemands de Vienne qu'ils étaient libres. « Vieille capitale de l'Occident, disait-il, pour toi les jours de malheur sont passés, le printemps de la liberté approche; tresse des couronnes de fleurs pour tes libérateurs magyars et polonais : ta réunion à l'Allemagne va s'accomplir selon tes vœux. Vive l'Allemagne! vive la Hongrie! vive la Pologne! »

L'Autriche cependant n'était pas si près qu'on le pensait d'être émancipée par les troupes de M. Kossuth. Les mêmes événemens qui avaient exalté outre mesure l'orgueil des Magyars avaient ramené le gouvernement autrichien à une politique prudente et conciliatrice qui devait finir par triompher. On avait compris qu'il y avait danger à mécontenter plus long-temps les populations slaves de l'empire, dont les plaintes devenaient chaque jour plus vives. Les députés tchèques avaient exposé leurs griefs en termes énergiques et précis. Ils rappelaient à l'Autriche les promesses, les déclarations libérales du ministre Stadion. Ils se plaignaient que ces promesses n'eussent pas été tenues, qu'on eût lacéré leur programme avec mépris, et menaçaient de rester spectateurs passifs de la lutte, si l'Autriche persistait dans une politique contraire à leurs intérêts. Le langage des Croates était plus vif encore que celui des Tchèques. Une feuille patriotique (1), parlant au nom des colonies militaires que le gouvernement avait replacées

(1) *La Gazette des Slaves méridionaux (Sudslavische-Zeitung)* rédigée en allemand à l'adresse de l'Europe occidentale.

sous leur ancien régime après leur avoir donné à espérer des droits nouveaux, s'écriait : « Malédiction sur le jour qui nous a vus naître ! Nous, nos femmes, nos enfans et nos chaumières, nous sommes livrés sans pitié au régime exceptionnel ; devenus partie intégrante de l'armée impériale, la discipline militaire est notre seul code civil..... Les innombrables cohortes des contingens croates qu'on voit sans cesse défiler, pareilles à une migration de peuples, ne pèsent que comme de légers brins de paille dans la balance de la justice autrichienne..... Où trouverait-on dans le monde un peuple aussi complètement paria, et quels malheurs peuvent se comparer aux nôtres ? »

Ainsi parlaient les alliés de l'Autriche. De Prague à Agram, c'était un feu croisé de récriminations véhémentes, de menaces sans ménagement. Il devenait urgent d'arrêter ce mouvement redoutable, et c'est ce que l'Autriche sut faire avec une remarquable adresse au moment où les Magyars la croyaient déjà près de sa ruine. Le cabinet autrichien avait à apaiser d'une part l'irritation des Slaves, et de l'autre à dompter l'insurrection hongroise. A l'égard des Slaves, il se mit sans peine à couvert par de nouvelles flatteries ; à l'égard des Hongrois, il prit une décision qui put coûter à sa fierté, mais que les circonstances ne lui permettaient plus d'ajourner : il invoqua le concours des armées du czar. Il sut, au reste, mettre en avant un prétexte spécieux. L'Autriche, en faisant appel à l'alliance russe, semblait moins solliciter une faveur que proposer une ligue dans un intérêt commun contre la coalition des Polonais et des Magyars.

La Russie, de son côté, ne pouvait manquer d'accueillir favorablement les ouvertures du cabinet de Vienne. Elle songeait à sa sécurité au dedans et à son influence au dehors. Il est évident que les événemens survenus depuis le mois de janvier 1849 en Hongrie, les succès de Bem et de Dembinski, le triomphe des Magyars grandi par la renommée complaisante, avaient créé dans la Pologne russe, sinon une effervescence menaçante, du moins de sourdes agitations. La police y redoublait de vigilance. Non-seulement les armes à feu étaient sévèrement prohibées, on allait jusqu'à exercer une surveillance particulière sur les instrumens de travail et les ustensiles de ménage qui auraient pu servir d'armes à un moment donné. Cependant le sol tressaillait comme de lui-même sous un ciel qui commençait à se charger de nuages. D'ailleurs, si solidement que la Russie proprement dite paraisse assise sur sa base, elle a aussi ses difficultés intérieures, ses plaies sociales, qui, pour être moins en évidence que celles des sociétés de l'Occident, n'en sont pas moins profondes. Depuis la guerre affreuse de 1846 en Gallicie, depuis l'émancipation des paysans et l'abolition des corvées en Autriche par suite de la révolution de mars, le paysan russe a lui-même l'esprit préoccupé de ces mots, qui ont commencé à pren-



dre, pour sa rude intelligence, un sens très précis. Autrefois, on entendait dire de temps à autre : Dans tel village de tel gouvernement, les paysans se sont soulevés et ont brûlé leur seigneur. C'étaient des accidens isolés que provoquait l'égarément de la misère. Depuis 1846, ce qui n'était que le sentiment de la douleur et de la haine tend à devenir le sentiment d'un droit. Sur toute la frontière méridionale de la Russie, les paysans ont été gratifiés de la terre qu'ils cultivaient à titre de *sujets*, — c'est le nom par lequel à la fin du dernier siècle on a remplacé celui de serfs; — les serfs russes comprennent l'esprit de ce fait, qui les touche dans leurs intérêts les plus sensibles.

Le czar avait, on le voit, quelques raisons de craindre l'insurrection de Hongrie comme un dangereux voisinage. Toutefois il était beaucoup plus touché encore de la belle occasion qui s'offrait à lui d'accroître cette vaste puissance, accoutumée depuis un demi-siècle à être servie à souhait par l'esprit révolutionnaire. La Russie s'est établie dans l'empire ottoman en secondant la révolution contre les Turcs; elle allait essayer de prendre pied dans l'empire d'Autriche en appuyant le pouvoir contre la révolution. Que d'ailleurs on ne le perde pas de vue : nous sommes en Hongrie, en pays slave; la guerre a été provoquée par les Slaves. Si ces Slaves, depuis la dissolution de la diète de Kremsier, ont pris une attitude défiante envers à l'Autriche, ils ne sont pas pour cela réconciliés avec les Magyars. Plus ceux-ci remportent de succès, plus ils deviennent orgueilleux et menaçans. Les Slaves ont donc plus que jamais besoin d'un appui qui les délivre une fois pour toutes du magyarisme. C'est ce moment-là que le czar saisit pour prêter le concours de ses armes à l'empereur d'Autriche. La Russie va combattre la révolution magyare, et en même temps elle fait savoir aux populations de sa race que le czar pense ardemment à ce cher objet de ses préoccupations paternelles. Le czar aide les Slaves en même temps que l'empereur d'Autriche, et le gain est double pour la Russie dans cette intervention en apparence si désintéressée.

Les Magyars se faisaient donc de singulières illusions. Ils croyaient l'Autriche abattue, et l'Autriche se relevait par d'habiles concessions au slavisme. Ils croyaient l'intervention russe impossible en Hongrie, et cette intervention allait s'accomplir. Cette double erreur explique la confiance avec laquelle M. Kossuth recourut à des expédiens diplomatiques, lorsque la question ne pouvait plus se dénouer que sur le terrain militaire. Par suite de cette fausse manœuvre, le gouvernement de Pesth compromit à la fois sa diplomatie et son armée : l'une, dans des négociations impraticables; l'autre, dans des tâtonnemens et des hésitations que la gravité du moment ne permettait pas.

Les premières opérations de l'armée magyare, à la veille de l'arrivée des Russes, témoignèrent de l'anarchie qui régnait dans les conseils du

gouvernement insurrectionnel. Dembinski avait émis l'idée d'un mouvement de précaution vers la Gallicie. Les défilés des Carpathes se prêtaient à des surprises, à des combats de partisans où quelques milliers d'hommes résolus suffisaient pour tenir une armée en échec. Dembinski, placé par M. Kossuth à la tête de la légion polonaise, de quelques régimens de hussards et de cinq ou six mille hommes de mauvaises troupes, le tout formant un corps d'environ douze mille hommes, voulut tenter l'aventure. A peine avait-il pris position dans les Carpathes, qu'il reçut de Georgey l'ordre de rétrograder à tout prix, eût-il même obtenu des avantages sur l'ennemi. Dans le cas où Dembinski essaierait de passer outre, il était enjoint aux officiers magyars de ne pas lui obéir et de l'abandonner. Le général polonais, dont toute la conduite révèle un profond respect pour la hiérarchie, n'eut point la pensée de faire un pas de plus en avant; mais sur l'heure il envoya à Pesth sa démission, qui fut acceptée. Cette détermination de Dembinski affligea profondément le général Bem. C'était la seconde fois que l'influence fatale de Georgey faisait avorter les plans de Dembinski, et cette nouvelle blessure était d'autant plus sensible, que le coup avait été porté, pour ainsi dire, sous les yeux mêmes de l'ennemi de la Pologne. Il s'en fallut de peu que la démission de Dembinski n'entraînât celle de Bem et n'amenât ainsi la rupture de l'alliance polono-magyare. Heureusement pour la Hongrie, Bem céda aux instances de Dembinski, aux protestations pressées du gouvernement de Pesth, et garda son commandement. L'influence des Polonais n'en avait pas moins reçu une grave atteinte, et ce fut en vain que Bem parla de la nécessité de prendre position contre les Russes. Bien que tout attestât aux Magyars que les troupes moscovites étaient en marche, chose étrange, ils refusaient encore de croire que l'intervention fût prochaine. Lorsque Visocki, que l'on avait laissé dans les Carpathes à la tête de quelques bataillons polonais, annonça qu'il avait eu un engagement avec l'avant-garde russe, on lui fit dire de Pesth qu'il était un visionnaire, et qu'il avait pris des hulans autrichiens pour des Cosaques. Quelle était donc la pensée du gouverneur de la Hongrie? Pendant qu'un génie fatal tentait le général Georgey et le poussait sourdement à négocier avec le Nord, M. Kossuth, conduit par son imagination confiante, frappait à grand bruit à la porte des cabinets de l'Occident.

Le gouverneur de la Hongrie avait de bonne heure songé à envoyer des représentans de la Hongrie magyare auprès du pouvoir central de Francfort; mais ce pouvoir n'était guère qu'un être de raison, sans existence réelle, sans armée ni trésor, tout aussi peu reconnu des cabinets étrangers que le gouvernement magyar lui-même. L'extrême gauche du parlement avait fourni aux Magyars des orateurs de club et des soldats de barricades le jour de l'insurrection de Vienne; elle avait,

par ses encouragemens, poussé dans les rangs des Magyars les débris de la fameuse légion académique; l'Allemagne de Francfort ne pouvait rien de plus pour les Magyars menacés par les Russes. Les Magyars placèrent donc tout leur espoir dans l'Angleterre et la France.

En France, ils se heurtèrent tout d'abord à l'impassibilité tour à tour facétieuse et sombre de M. Bastide. Aussi bien le général Cavagnac avait saisi le côté faible de l'insurrection magyare. « Nous avons, disait-il, essayé de connaître la pensée et les plans des Hongrois; nous n'avons jamais pu savoir ce qu'ils voulaient. » En définitive, la diplomatie de M. Kossuth échoua devant l'indifférence étudiée de M. Drouyn de Lhuys. A défaut du gouvernement français, qui leur manquait, les Magyars entreprirent alors d'émouvoir l'opinion. Leur représentant à Paris, l'un des hommes les plus modérés et les plus recommandables de la Hongrie, le comte Ladislas Teleki, menait de front la diplomatie et la polémique. Il avait, dès le commencement de la guerre, publié au nom du gouvernement magyar un *manifeste aux peuples civilisés*. En mai et en juin 1849, il redoubla d'ardeur pour signaler à l'Europe tous les dangers d'une intervention russe. « Il n'y a plus de temps à perdre, écrivait-il, l'heure suprême approche, et la prédiction de Napoléon s'accomplit. Le czar déclare qu'il va protéger contre la révolution l'honneur du nom russe et l'inviolabilité de ses frontières; mais si la Pologne existait encore, la Hongrie se trouverait-elle aux frontières de la Russie? N'est-ce pas elle qui s'est avancée vers nous? Et lorsque l'Autriche sera envahie et l'Allemagne asservie, où seront alors les frontières de la Russie? » Voilà par quelles considérations les Magyars comptaient intéresser la France. Ils avaient, pour la satisfaction de leur orgueil de race conquérante, appelé sur l'Autriche le poids de l'intervention russe, et, exagérant le danger comme leur propre importance, cachant, sous le nom de liberté, leurs projets de suprématie, ils espéraient que la France endosserait leurs entreprises jusqu'à se compromettre pour eux diplomatiquement auprès des cabinets, et moralement auprès de l'immense et généreuse race des Slaves.

En Angleterre, la diplomatie magyare recueillit du moins plus de témoignages de sympathie. Le terrain était là plus favorable. Tandis que la France avait, dans sa politique extérieure, à tenir compte de la paix générale, et que d'ailleurs son gouvernement, sans avoir une idée claire de l'esprit des Slaves, sentait cependant vaguement que l'intérêt de la civilisation n'était point du côté du magyarisme, l'Angleterre, solidement assise sur la base antique de sa constitution, ne paraissait pas redouter les ébranlemens européens; d'autre part, la puissante aristocratie qui a subjugué l'Irlande, flattée par la similitude profonde des lois de la Hongrie avec celles de la Grande-Bretagne, ne pouvait refuser sa prédilection aux Magyars. Les hommes qui pri-

rent l'initiative du mouvement d'opinion tenté en Angleterre en faveur des Magyars n'envisageaient la question que par son côté le plus général. Ils prenaient à la lettre les affirmations des agens de M. Kossuth; ils croyaient à une Hongrie de quatorze millions d'ames, libérale et civilisatrice; c'était pour eux une nouvelle Pologne relevant le drapeau des nationalités et s'interposant comme un boulevard entre la Russie et l'Europe. De nobles esprits, qui étaient habitués à se voir à la tête des manifestations en faveur de la Pologne, beaucoup de caractères libéraux, qui avaient du plaisir à protester contre la politique des gouvernemens absolus, puis quelques héros de *meetings*, qui voyaient là une belle occasion de se remuer et de faire parler d'eux, tous ces hommes, réunis sous l'impulsion de sentimens divers, donnèrent le branle à l'opinion et l'émurent. La guerre de Hongrie devint populaire dans l'aristocratie britannique. Le chef du *Foreign-Office* fit lui-même entendre aux Magyars des paroles d'encouragement et tint, dans la chambre des communes, un langage plein de reproches amers pour le cabinet de Vienne. C'était peu, et la cause magyare réclamait d'autres secours. Le gouvernement insurrectionnel, que les feuilles démocratiques d'Allemagne et de France s'opiniâtraient à appeler républicain, travaillait alors à gagner l'Angleterre, en lui insinuant que la royauté étant vacante en Hongrie, M. Kossuth lui-même, quoique soupçonné de républicanisme, n'éprouverait nulle répugnance pour un prince de la maison de Cobourg. Les Magyars ne doutaient point que lord Palmerston, touché de ces ouvertures, n'embrassât ardemment la cause de l'indépendance hongroise. Ils connaissaient assez peu l'Angleterre pour s'imaginer qu'elle allait d'enthousiasme se poser ainsi seule en face de l'Europe, et assez peu la Russie et l'Autriche pour croire qu'elles prendraient en considération les menaces de l'Angleterre isolée. Plus, au contraire, le cabinet de Londres s'éloignait de celui de Vienne, plus l'alliance russe devenait indispensable pour l'Autriche. La sympathie de l'Angleterre tournait donc au détriment des Magyars plus encore que la froideur de la France, et, au dehors comme au dedans, ce malheureux peuple se brisait contre l'impossible.

Cependant l'armée autrichienne se reconstituait peu à peu. Après avoir été battue sous le général Welden, qui avait remplacé le prince de Windischgrætz, elle avait reçu pour général en chef le rude et opiniâtre Haynau. En même temps, l'armée russe envahissait la Hongrie par trois points : la Moravie, la Gallicie, la Valachie. Elle arrivait, et, avant de combattre, elle tentait de son côté quelques essais de diplomatie à l'adresse des Magyars; elle semait çà et là de vagues rumeurs auxquelles l'inexpérience politique de ceux-ci allait se laisser prendre. Insensiblement le bruit se répandit en Hongrie que les Russes n'étaient pas des ennemis systématiques des Magyars; que le Moscovite



méprisait l'Autrichien, tout en ayant l'air de le défendre; que l'Autriche irritée se promettait de cruelles représailles; que le czar était plus généreux, et prêchait à ses alliés la conciliation. Il n'en voulait, disait-on, qu'aux Polonais, qui, après avoir été, suivant l'expression de Bathiany, un mal nécessaire, étaient devenus un embarras et un obstacle. Un jour, à la table même de M. Kossuth, on entendit des officiers disserter sur les politesses du prince de Leuchtenberg pour des officiers magyars qui servaient en Russie. En Transylvanie, le nom du grand-duc Constantin, lancé dans le même esprit, précéda et accompagna partout l'armée russe. Voilà ce que les amis de Georgey écoutaient complaisamment à Pesth et sous la tente, pendant que M. Kossuth faisait entretenir lord Palmerston du prince de Cobourg. Avant d'avoir brûlé une amorce, la Russie s'était ouvert un chemin au cœur de la Hongrie.

## II.

La campagne diplomatique était enfin terminée, et on allait commencer une nouvelle campagne militaire. L'influence des généraux Dembinski et Bem avait prévalu dans la première phase des opérations de l'armée insurrectionnelle : l'influence du général Georgey devait dominer la seconde.

Il serait assez difficile, au premier abord, de caractériser la politique de ce personnage, dont le rôle est déjà si important et va devenir décisif. Un front soucieux et un regard voilé, qui paraissent couvrir une arrière-pensée, une certaine âpreté de sentimens qui semble de l'ambition contenue avec effort, voilà ce qui frappe en lui l'observateur durant la première période de la guerre. Georgey conquiert en six mois tous ses grades; l'inquiétude de son esprit n'est pas apaisée, la coopération brillante des généraux polonais le gêne et l'offusque, il prend ombrage de la popularité de M. Kossuth lui-même. D'où viennent ces allures frondeuses et sournoises qui contrarient quelquefois les intentions de M. Kossuth, et toujours, comme par système, l'action des généraux polonais? D'un défaut de caractère ou d'une opinion opposée à la politique de M. Kossuth? L'une et l'autre de ces deux explications paraissent admissibles. Peut-être Georgey avait-il sur les ressources et les intérêts de son pays des idées plus justes que la poésie des *ultra-enthousiastes*. Que lui a-t-il manqué? De la franchise pour poser hardiment son drapeau et déclarer sans feinte par quels chemins il entendait marcher. Je définirais volontiers Georgey un esprit juste égaré par un caractère faux. Si l'on y réfléchit bien, cette contradiction donne en effet le secret de toute sa conduite. Au fond, Georgey représente l'opinion positive et pratique, qui, laissant



de côté les fantasmagories conquérantes des docteurs en magyarisme, eût tenu pour excellente une alliance avec l'Autriche, si elle lui eût offert le maintien de l'unité de la Hongrie. Songer à traiter avec les Russes, c'était, au point de vue purement magyare, une idée naïve, et, au point de vue magyaro-polonais, une idée moralement monstrueuse; mais la pensée de traiter avec l'Autriche était tellement dans l'intérêt des Magyars, que Dembinski lui-même avait désapprouvé la déchéance proclamée de la maison de Habsbourg. Georgey, à l'époque de la prise de Bude, paraissait être préoccupé de cette pensée, dans laquelle il n'osa pas entrer avec résolution. Il ne sentit pas qu'entouré d'une grande popularité, il pouvait entraîner le pays, et, au lieu d'aller droit au but en se faisant suivre de toute la nation, il s'amusa à combiner des ruses toutes personnelles pour écarter les Polonais et renverser Kossuth. L'armée russe eut le temps d'arriver; le général Georgey comprit que les Magyars n'avaient plus rien à attendre de l'Autriche irritée, et, séduit le premier par les paroles flattenses que les Russes répandaient sur la bravoure des Magyars, sur la conduite brillante de leurs officiers, il conçut le projet d'invoquer la protection du czar et d'intéresser les Moscovites au sort de la race magyare. Au reste, le général Georgey ne garda point le secret de ses plans; ils les communiqua au ministère magyare sitôt que l'on prévint l'imminence d'une catastrophe, c'est-à-dire dès le commencement de cette nouvelle campagne.

Les Polonais eurent vent de ce dessein qu'ils avaient droit de regarder comme une sorte de rupture de l'alliance contractée entre eux et les Magyars. Dembinski, retiré à Pesth, demanda par écrit à M. Kossuth des explications catégoriques sur ce mouvement d'opinion qui faisait incliner les Magyars vers les Russes. M. Kossuth, ayant peut-être quelque espoir de modifier les intentions de Georgey, déclara hautement que personne à sa connaissance ne parlait en Hongrie, ni de céder, ni surtout de se rendre à la Russie. Il affecta même de se rapprocher de Dembinski et de Bem, dont il balançait les noms pour mettre l'un ou l'autre à la tête de l'armée. Dembinski ne voulait plus du commandement en chef. En dépit de tant de déboires, il consentait cependant à tracer de nouveaux plans de campagne. Sa pensée était de concentrer l'armée magyare entre la Maros et le Danube derrière la Theiss, en prenant la Transylvanie pour base des opérations. On eût laissé dans la place de Comorn trente mille hommes qui auraient pu s'y défendre victorieusement contre toute éventualité et faire des sorties heureuses. Le reste de l'armée eût abandonné les plaines et les villes ouvertes, Bude et Pesth, afin de s'enfermer entre la Theiss et la Transylvanie, où l'armée de Bem, jusqu'alors isolée et d'une utilité secondaire, eût trouvé un emploi digne de son chef. L'on eût ainsi réuni environ

quatre-vingt-mille hommes. Par suite d'une conception singulière, Georgey, qui avait combattu l'idée de marcher sur Vienne alors qu'on le pouvait, proposait un plan opposé à celui de Dembinski. Georgey eût voulu que l'on quittât la Transylvanie, que l'on concentrât toutes les forces du pays autour de Comorn, de Raab et de Waitzen, pour tenter par là une expédition désespérée sur Vienne. Outre l'imprudenc d'exposer l'armée magyare à être anéantie en quelques jours par des troupes régulières supérieures en nombre, les projets de Georgey rencontraient un grave obstacle; les Szeklers, qui formaient le noyau de l'armée de Bem, refusaient de quitter la Transylvanie. Ils étaient prêts à se battre dans les montagnes, sur un sol bien connu d'eux, au seuil de leurs foyers. C'était peine perdue de leur demander davantage. Quiconque eût prétendu les conduire dans ces régions éloignées, où les plans du général Georgey les appelaient, eût été bientôt abandonné. Les combinaisons de Dembinski eussent donc assuré aux Magyars une forte position stratégique en même temps qu'elles leur eussent donné le moyen d'utiliser l'ensemble de leurs forces, tandis que les plans de Georgey avaient l'inconvénient de placer l'armée sur un terrain sans aucun avantage et de dissoudre le corps du général Bem.

M. Kossuth, qui parfois montrait des prétentions militaires, avait de son côté son plan, et ce n'était pas le moins extraordinaire. « Je veux étonner l'Europe! » avait-il dit dans une de ces explosions de beau langage qui lui étaient familières. Le président de la Hongrie voulait en effet, soit que l'on marchât sur Vienne suivant le plan de Georgey, soit que l'on se précipitât sur la Gallicie pour insurger la Pologne, soit enfin que l'on descendît en Italie pour y relever la révolution abattue. Remarquez que cela se passait au moment où les Russes étaient déjà en ligne, où les Autrichiens reprenaient l'offensive, où l'armée magyare, démoralisée par l'anarchie de ses chefs et par la présence d'un ennemi redoutable, était fatalement condamnée à la défensive.

M. Kossuth sortit enfin de ce rêve, et ouvrit les yeux au bruit du canon austro-russe qui croisait ses feux sur toute la frontière de la Hongrie. On supplia Dembinski de reprendre du service, et, comme il refusait le commandement en chef, on recourut à un expédient qui semblait avoir l'avantage de ménager les susceptibilités de Georgey. On choisit pour généralissime Messaros, ancien ministre de la guerre, homme de bravoure et d'honneur, sans autre mérite, et l'on plaça Dembinski sous ses ordres en qualité de major-général, avec le commandement réel. La difficulté était de décider Georgey à l'obéissance. Il était sous les murs de Comorn, profondément engagé dans la lutte où il devait user inutilement ses troupes. Messaros quitta Pesth pour aller le rejoindre et lui porter des instructions conformes au premier

plan de concentration proposé par Dembinski quand l'armée magyare était encore libre de choisir son champ de bataille, et modifié en vue des circonstances, qui avaient si promptement changé. Messaros rencontra sur la route de Pesth à Comorn des estafettes de Georgey qui annonçaient que les communications étaient coupées. Le général en chef revint sur Pesth, où les populations émues prirent bientôt l'alarme. Elles accoururent devant l'hôtel où résidait Dembinski avec des cris de désespoir. « Sauvez-nous, disaient-elles, vous seul pouvez nous sauver ! » Dembinski parut, et, faisant allusion à Georgey et aux Russes, il dit à la foule qui tendait vers lui des mains suppliantes : « Je ne puis plus vous sauver, car j'ai un ennemi devant moi et un ennemi derrière. » Le gouvernement se retira en désordre à Szegedin, sur la Theiss, comme frappé d'une terreur panique.

L'inaction cependant n'était plus possible, et le général polonais s'efforça d'oublier ses tristes pressentimens; il rassembla, de concert avec Messaros, tout ce qui restait de troupes disponibles en dehors de l'armée de Georgey, de la forteresse de Comorn et du corps de Bem. Georgey avait annoncé qu'il visait à se dégager, pour opérer par le nord une retraite vers la Transylvanie. Dembinski voulait encore tenter, en se retirant vers le banat de Temesvar, de se réunir à Georgey et à Bem, et de prolonger la lutte dans les montagnes du midi. Au fond, il n'y avait plus dès-lors, sur le théâtre de la guerre, personne qui crût au salut de la Hongrie.

Je me trompe : il était des esprits généreux qui avaient encore quelque confiance dans la fortune des Magyars, alors que ceux-ci désespéraient d'eux-mêmes. C'étaient les diplomates polonais, auxquels s'étaient joints quelques Valaques des principautés du Danube, au nom de toute la race roumaine. Les uns et les autres pensaient qu'en présence de l'intervention russe, et de l'effroi qu'elle devait causer à tous les peuples de l'Europe orientale, le drapeau de la conciliation entre les nationalités, arboré enfin par les Magyars, aurait la puissance de faire sortir du sol une nouvelle armée au dedans et au dehors de la Hongrie. On le voit, la confiance des Polonais et des Valaques était conditionnelle; mais le temps pressait, ils marchaient avec ardeur à leur but, comptant que l'effet du péril lui-même aiderait leurs suprêmes efforts.

Le prince Czartoryski, sans cesser d'être fidèle à la politique qu'il avait embrassée plusieurs années avant la guerre, pressa ses agens d'entretenir le gouvernement magyar de la nécessité plus urgente que jamais d'une transaction entre les nationalités. Si la Hongrie devait succomber, suivant les diplomates polonais, ce serait toujours un gain pour l'avenir que de l'avoir amenée à reconnaître l'équité des griefs de ses sujets insurgés. Dans leur défaite même, les Magyars auraient la

consolation d'atténuer les haines provoquées par leur orgueil et de laisser après eux des regrets. Menacés d'être mis au ban des peuples et de n'entendre que des récriminations autour de leur lit de souffrance, en cédant, ne fût-ce que sous l'empire de l'inexorable nécessité, ils ôtaient du moins toute prise à la haine. Ils redevenaient l'un des éléments de la grande ligue des nationalités qui pourrait un jour se reconstituer sur leurs débris. Les Magyars devaient périr comme race dominante; mais, en acceptant d'avance les conditions d'égalité que leur faisaient les autres nationalités, ils mériteraient au milieu d'elles une place qu'elles leur accorderaient sans contestation et sans crainte; ainsi les ressources militaires des Magyars ne seraient pas perdues pour l'avenir : telle était la pensée qui inspirait les démarches de la diplomatie polonaise auprès de M. Kossuth. Le prince Czartoryski avait compté sur l'autorité morale de Dembinski et de Bem. « Je suis sûr, écrivait-il à Dembinski en date du 5 juin, je suis sûr qu'après les déclarations consignées par vous dans votre écrit d'adieu à vos compatriotes polonais, vous n'avez pas cessé de vouloir la conciliation entre les Magyars et les Slaves. La justice nous le commande, l'intérêt des Magyars eux-mêmes nous y force, soit que nous considérions leur sécurité pour l'avenir ou leur salut pour le présent. En supposant que la défense soit possible contre les forces colossales de leurs ennemis, en supposant que vous triomphiez, la lutte sera longue, et ce n'est pas d'un seul coup que vous pourrez vaincre. » Quelles étaient les bases sur lesquelles le prince Czartoryski proposait de traiter? Placé dans une situation où il pouvait être plus désintéressé que les Slaves de Hongrie, il pensait que les Slaves, tenant compte des actes militaires des Magyars, devaient leur reconnaître, non pas une suprématie de race, mais une sorte de droit d'initiative, non pas le privilège du gouvernement, mais la faculté d'être le centre de la confédération des états destinés à transformer la vieille Autriche. Parmi les peuples attachés à la Hongrie, ceux qui se trouvent séparés des Magyars, soit par des limites faciles à déterminer, comme les Valaques, soit par des frontières déjà tracées, comme les Croates, les Slavons et les Serbes, eussent obtenu une véritable et sérieuse autonomie provinciale. Les autres, moins compactes et entremêlés aux Magyars, comme les Slovaques et surtout les Allemands, eussent dû se contenter d'une administration nationale, du libre usage de leur langue, de la pratique respectée de leur culte. Voilà les propositions que les agens de la diplomatie polonaise portaient au gouvernement magyar comme l'unique moyen de salut qui lui restât.

M. Kossuth et ses ministres accueillirent avec politesse, mais avec réserve, les ouvertures des Polonais et des Valaques. Le 10 juin, le ministre des affaires étrangères, M. Casimir Bathianyi, écrivait, aux



agens politiques et aux commandans des frontières, leur adressait encore des instructions qui semblaient reculer indéfiniment l'époque d'une transaction. « Il y a, disait-il, trois principes qui doivent servir de base avant tout à cette réconciliation, et sur lesquels nous ne céderons en rien, à aucune condition, car autant vaudrait nous suicider de nos propres mains. Ces principes sont : 1° l'unité de l'état; 2° l'intégrité du territoire de l'état, telle qu'elle existe depuis des siècles; 3° la suprématie de l'élément magyar, acquise depuis mille ans les armes à la main, fondement de notre autonomie et consacrée par l'usage de la langue magyare comme langue diplomatique. » Et, après avoir pris ainsi le principe de la conquête pour drapeau, le ministre rappelait les privilèges de la langue magyare. « Ils ont été, continuait-il, définis par les lois. Ainsi, les délibérations du corps législatif, les lois, les documens qui s'y rapportent, sont rédigés en langue magyare. Le magyare est aussi l'idiome de l'administration, des tribunaux inférieurs et supérieurs, des écoles supérieures, des matricules ou registres des naissances et des décès. » Comment ensuite prendre au sérieux ce que M. Casimir Bathianyi regardait comme une concession? « Cependant, disait-il, pour lever toute difficulté, le gouvernement magyare est prêt à accepter, au nom du pays, toutes les conditions par lesquelles les peuples de langues différentes croiront mieux garantir leurs nationalités, pourvu que ces conditions s'accordent avec les trois principes que j'ai posés. Il est donc prêt à confier l'administration des affaires ecclésiastiques aux fidèles de chaque religion, en les laissant libres d'y faire usage de leur propre langue; ils auront la même liberté dans toutes les affaires particulières qui regardent leurs écoles, leurs familles, leurs communes, leurs procès devant les tribunaux inférieurs. »

A la suite des premières défaites de Georgey et de Bem en Transylvanie, quand l'image de la mort se fut présentée de toutes parts sous son aspect saisissant au gouvernement insurrectionnel, M. Kossuth, le ministère et l'assemblée nationale commencèrent à se montrer moins hostiles aux projets de transaction. Dans le trouble qui s'empara de tous les esprits, on en vint même à faire une partie des concessions que sollicitaient les agens de la race valaque. C'est à Szegedin, dans ce nouvel asile d'un gouvernement pour la seconde et dernière fois fugitif, c'est le 14 juillet, un mois avant la fin de la guerre, que le ministre Casimir Bathianyi donna connaissance aux Valaques de cette résolution tardive. Quant aux demandes des Polonais en faveur des Slaves, les Magyars hésitaient encore; ils ne se résignèrent qu'à l'heure suprême et au moment d'expirer, dans Arad, à ce dernier et douloureux sacrifice. A peine les Valaques eurent-ils le temps de prendre connaissance des nouveaux droits qu'on leur concédait de si



mauvaise grace, que déjà la ruine de la Hongrie se consommait. Enfin les Serbes et les Croates n'apprirent les concessions fort restreintes qui les concernaient qu'après la catastrophe, avec la nouvelle de la défaite de Temesvar et de la capitulation de Vilagos.

### III.

Vilagos et Temesvar, l'anéantissement des corps d'armée de Bem et de Dembinski et la soumission de Georgey, voilà en effet où devaient rapidement aboutir les incertitudes du gouvernement magyar. C'est en vain que M. Kossuth avait rendu à Dembinski le pouvoir militaire sous le nom de Messaros. Dès cette époque, il était trop tard. Déjà les trois principaux corps d'armée étaient séparés de manière à ne pouvoir plus se réunir que par des coups de fortune. Georgey était devant Comorn et Waitzen, entouré par les Autrichiens et les Russes, et dans l'impossibilité de leur échapper sans une ruse de guerre. Dembinski, à sa sortie de Pesth, se voyait poursuivi vers Szegedin par le corps de Haynau. Bem, de son côté, avait sur les bras, d'une part les Serbes de Knitchanin et du ban de Croatie, qui remontaient du midi au nord, avec la mission spéciale d'empêcher la jonction des deux généraux polonais, et de l'autre les Austro-Russes qui étaient accourus de la Valachie en violant la neutralité du territoire ottoman. Dembinski, dont le désir avait toujours été de se replier vers les montagnes de la Transylvanie méridionale pour y faire sa jonction avec Bem, en attendant Georgey, n'acceptait qu'à regret la bataille que les Autrichiens lui offraient dans les environs de Szegedin. Il fallut combattre cependant, et, une fois l'action engagée, les Polonais et les Magyars se défendirent avec ténacité; mais les Magyars qui formaient le corps de Dembinski étaient peu aguerris. Georgey s'était réservé les seules troupes qui fussent habituées au feu; Dembinski ne commandait guère qu'à des recrues. Les Autrichiens avaient donc à Szegedin la supériorité du nombre et de l'expérience; ils vainquirent. Dembinski fut rejeté vers Temesvar, obligé de faire face à l'ennemi à chaque moment dans cette brillante et douloureuse retraite.

Les combats livrés près de Szegedin sont les plus considérables d'entre ceux qui ont signalé cette guerre depuis l'intervention des Russes. Sur un autre théâtre, la lutte n'est pas moins acharnée et présente peut-être un caractère plus saisissant. Bem ne saurait s'avouer vaincu tant qu'il a quelques centaines d'hommes de bonne volonté et de l'artillerie. Rien de plus varié que ses expéditions. On le croit anéanti; aujourd'hui il n'a plus que deux canons; deux chevaliers se précipitent sur les affûts pour lui enlever cette dernière res-

source; il les chasse à coups de cravache. Il est reconnu par un officier autrichien qui s'avance à son tour contre les deux pièces; trente fusils sont braqués sur la poitrine du général polonais; il ne reçoit qu'une balle à la main, et, se redressant sur son cheval, il semble dire : « C'est bien moi, et je vis. » — « C'est le diable, » disent les trente soldats; ils jettent leurs armes et courent encore. Bem profite de l'incident pour entraîner ses troupes; il reprend les canons qu'il a perdus, et le voilà courant vers un autre champ de bataille au bruit retentissant de ces attelages qui ébranlent le sol et les cœurs. Si Bem eût été secondé par une armée régulière, si, à côté de ses Polonais infatigables et de ses impétueux Szeklers, il eût eu quelques vieux régimens, il aurait longtemps défendu la Transylvanie contre les Austro-Russes. Cet avantage lui manqua. Quelles que fussent sa valeur personnelle, sa science en matière d'artillerie et son habileté à dresser des embûches ingénieuses, il avait peu de moyens de se soutenir. Si un jour, avec quinze cents hommes, il pénétrait en Moldavie et détruisait plusieurs régimens russes, quelques jours plus tard, ses troupes, officiers et soldats, l'abandonnaient et le laissaient seul sur le champ de bataille. C'était à Schesbourg. Il avait attaqué hardiment le général russe Lüders; la victoire semblait décidée en faveur des Magyars. Une centaine de Cosaques, suivant leur habitude de n'aborder point l'ennemi en face, se présentent et caracolent sur les flancs des hussards szeklers avec leurs cris aigus et sauvages. Surpris de cette manœuvre et de ce *barditus* analogue à l'ancien chant de guerre des Germains, les hussards se croient tournés par tout un corps, font un mouvement de retraite et entraînent avec eux l'armée entière. Bem veut en vain les retenir. Quelques-uns de ses officiers essaient de l'arracher à l'affût d'un canon auquel il se cramponne en disant : « Je reste. » Blessé et épuisé de fatigue, il tombe entre deux pièces. Les Russes, tout à l'heure battus, croient à une ruse de guerre, et n'osent avancer. Cependant les Magyars se retirent en désordre au prochain village, et répandent le bruit de la mort de leur chef; la terreur est au comble. La population se prépare à la fuite. Quelques heures se passent, et, comme l'on n'apercevait aucun symptôme de l'arrivée des Russes, deux soldats, mus par une pensée d'attachement, retournent sur le champ de bataille pour y chercher leur général parmi les morts. Ils le retrouvent étendu à terre entre ses deux pièces, et le rapportent au village. Il fallut bientôt songer de nouveau à fuir; les Russes, après l'hésitation d'une journée, avaient repris leur marche en avant, tout étonnés d'être vainqueurs lorsqu'ils se croyaient battus. Bem se replia sur Hermanstadt, qui était aux mains de l'ennemi, s'en empara par surprise, et, quelques jours après, en fut chassé à son tour par les Russes, qui avaient là, comme on s'en souvient, une honte à effacer.

Bem avait eu l'intention de soulever la Moldavie et de se frayer par cette principauté un chemin vers les frontières de l'Ukraine. La Moldavie n'était pas préparée à cette entreprise. La proclamation que Bem adressa aux Moldaves demeura sans effet. D'ailleurs, les Valaques des principautés, qui étaient intervenus auprès du gouvernement magyare, désapprouvaient cette tentative. Si l'on voulait trouver de l'écho dans les principautés, c'était dans celle de Valachie qu'il fallait frapper. Elle avait été plus ou moins profondément révolutionnée; le mot de démocratie avait de bouche en bouche circulé dans ses montagnes et dans ses plaines. Une invasion de Bem en Valachie eût encouragé toutes les passions que le mouvement de Bucharest avait éveillées et que l'occupation russe était venue comprimer. Tel est le langage que les agens valaques avaient tenu au général Bem; il n'était plus temps d'y songer. Cependant, au moment où la nouvelle des concessions faites si tardivement par les Magyars aux Valaques arriva en Transylvanie, Bem, résolu à ne céder à la fortune que ce qu'elle lui enleverait de vive force, tenta une excursion dans le banat de Temesvar, pour y faire un appel désespéré aux populations valaques. Il voulait organiser ainsi une armée magyaro-valaque, afin de se précipiter ensuite sur la Valachie. « Dans quinze jours, disait-il déjà, nous serons à Bucharest. » Bem, en arrivant près de Temesvar, trouva une situation bien différente de celle qu'il espérait. Le gouvernement magyar, fugitif, errait dans le banat, ne sachant où s'arrêter. Dembinski, rejeté par les Autrichiens des rives de la Theiss sur la ville de Temesvar, renonçait à opposer ses jeunes recrues au feu régulier et savant de l'armée ennemie. Il donnait pour la dernière fois sa démission. M. Kossuth voulait à tout prix une bataille; il s'adressa au général Bem, qui ne croyait pas être venu pour assister à la ruine définitive de l'insurrection magyare. Bem prit le commandement de l'armée, suivant le vœu de Kossuth. On se battit. L'armée magyare fut mise en déroute, et se vit éparpillée dans toutes les directions. Ce n'est qu'à grand'peine que l'on put former de ses débris un corps de quelques milliers d'hommes.

Le drame touchait à son dénouement. Georgey, après les désastres d'Acs et de Waitzen, était parvenu à se jeter dans les vallées du nord et à gagner la Theiss; puis il était descendu au midi vers Arad, à quelques lieues de Temesvar. Sitôt qu'il avait paru devant Arad, appuyé sur l'armée dont la majeure partie des officiers étaient ses créatures, il avait conseillé à Kossuth d'abdiquer, sous prétexte que le pays ne pouvait plus être gouverné et sauvé que par un pouvoir militaire. M. Kossuth, de son côté, sentant bien que la lutte ne pouvait plus se prolonger, n'était peut-être point aussi attristé qu'on l'eût pu croire de remettre la responsabilité du dénouement en d'autres mains. L'armée accepta volontiers Georgey pour dictateur, et Kossuth n'essaya point

de lui disputer l'autorité. Bem, avant de rien entreprendre, à la suite de la défaite de Temesvar, voulut se concerter avec Georgey, et se rendit dans cette pensée à Arad. Georgey avoua au général polonais que son intention était de déposer les armes. Bem exprima un sentiment tout opposé : il pensait qu'avec les vingt-quatre mille hommes de Georgey, la garnison d'Arad, commandée par Damianitch, les débris de l'armée de Dembinski et les Szeklers de Transylvanie, l'on pourrait encore réunir environ soixante mille hommes. Georgey objecta que ses troupes, sur lesquelles on comptait, étaient harassées par les fatigues d'une laborieuse retraite, démoralisées, sans vivres et sans vêtement. Pour Bem, ce n'étaient point des raisons. Il revint à Lugos, dans les forêts où s'étaient rejoints quelques-uns des bataillons dispersés à Temesvar. Il rassemble deux cents officiers, leur expose la situation et les espérances qui lui restent, en évitant de prononcer le nom de Georgey; il les entraîne et leur fait prêter le serment de mourir jusqu'au dernier. Lorsque Bem avait offert ses services à M. Kossuth après la révolution de Vienne, il avait dit : « Donnez-moi un poste perdu. — Si vous conquérez la Transylvanie, lui avait-on répondu, nous vous en cédonz volontiers la moitié. » Le général Bem, en ce suprême moment, semblait prendre à la lettre ces paroles du gouvernement magyar. Si quelques milliers d'hommes persistaient avec lui dans leur fidélité au drapeau, il était décidé à s'enfermer dans les abruptes montagnes qui forment la frontière de la Transylvanie et de la Valachie, et à y recommencer, en dehors de la Hongrie domptée, une lutte à part, en attendant des circonstances plus favorables. Il se mit donc en marche vers la Transylvanie, afin d'attaquer Lüders, qui était à peu de distance.

Ce n'était là toutefois qu'une tentative désespérée. La direction des événemens échappait à l'influence polonaise. L'esprit dont Georgey s'était constitué le représentant agissait au contraire sensiblement. L'idée d'un rapprochement avec la Russie flattait l'ambition de la plupart de ces jeunes officiers, qui, ayant conquis leurs grades en quelques mois, espéraient, suivant les insinuations des généraux russes, être maintenus dans leurs commodés situations. Des bruits sourds circulaient dans l'armée; Bem, disait-on, était le seul obstacle qui s'opposât à une paix honorable et avantageuse promise par les Russes. Pourquoi le général polonais se montrait-il plus Hongrois que les Hongrois eux-mêmes? N'était-ce pas l'indice de vues cachées et de projets perfides? N'avait-on pas assez combattu pour les intérêts et les passions des Polonais? Ces rumeurs agitaient l'armée de Bem au moment où l'on apprit que la soumission de Georgey aux Russes s'était consommée à Vilagos.



Bem voulait livrer bataille le lendemain, lorsque l'on vint lui dire que ses officiers, séduits par les lettres et les proclamations de Georgey, avaient entraîné une grande partie de l'armée, et qu'au lieu de songer à se battre, les troupes se préparaient à se rendre aux Russes. Bem adressa alors au général Lüders la demande d'un armistice pour traiter, disait-il, de la capitulation de son armée. Puis, sans attendre la réponse, ayant confié le commandement des troupes magyares à l'un de ses lieutenans, suivi seulement de deux mille cavaliers dévoués, il se dirigea vers la frontière de Turquie, où Dembinski, la légion polonaise, Kossuth et quelques milliers de Magyars l'avaient précédé.

La défaite de l'insurrection était consommée. Aux cris patriotiques, au bruit des armes tirées pour une cause sans équité, mais non sans poésie, avaient succédé les cris d'*elien Magyar* (1)! *vive le Magyar!* poussés par les soldats russes, et ceux de *vivent les Russes!* renvoyés par les soldats soumis de l'armée magyare. Voilà donc où en était venu un peuple généreux, enthousiaste, doué de toutes les brillantes qualités du cœur! voilà où il en était venu sous l'impulsion de chefs pour la plupart honnêtes et désintéressés, mais sans justesse dans les vues, sans énergie dans les résolutions! Par une loi de l'histoire, cette noble nation était dans une impasse où elle devait nécessairement se voir poursuivie un jour par des adversaires plus nombreux et dépouillée de ses vieilles conquêtes. Ses chefs, s'inspirant de son orgueil au lieu de l'éclairer, aiguillonnant son ambition au lieu de lui parler de prudence, l'avaient précipitée en aveugle et avant l'heure vers la borne fatale où ses destinées devaient s'arrêter et peut-être se briser. Sous la menace de ce désastre, il avait suffi des flatteries de la diplomatie russe pour tourner les têtes égarées par le malheur, et pour faire que la Hongrie, naguère ardemment hostile au panslavisme, se jetât en suppliante aux pieds du czar.

Ah! certes, l'erreur ne pouvait pas durer long-temps; les illusions auxquelles on s'était livré sur la foi des agens russes devaient s'évanouir dès le lendemain de la soumission. On sait comment la Russie a tenu ses promesses. Elle s'est contentée d'obtenir la vie sauve pour ceux des officiers magyars qui avaient le mieux servi ses projets, et d'appuyer mollement à Vienne l'idée de l'unité hongroise, trop incompatible avec la nouvelle situation de l'Autriche pour être adoptée par cette puissance. La Russie n'aura donc donné aux Magyars qu'une preuve de bienveillance à peu près stérile. Tous ceux d'entre les Magyars qui ont retrouvé le sang-froid du raisonnement comprennent

(1) On s'était apparemment donné la peine d'apprendre aux Cosaques le sens du mot hongrois *elien*.



déjà qu'il n'est plus aucun espoir de sauvegarder l'unité hongroise. Il en faut donc revenir à cette pensée dont les Polonais modérés se sont faits les organes et les représentans, à ce principe de l'égalité des nationalités, qui, depuis vingt ans, est la grande préoccupation de l'Europe orientale. Si le parti dont Georgey était le chef et le parti purement autrichien, germanique, restent hostiles à l'alliance magyaro-polonaise, le parti populaire de Kossuth et le parti de l'ancienne opposition aristocratique se sont, depuis la catastrophe, rattachés plus étroitement à l'idée essentielle de cette alliance. Ils reconnaissent aujourd'hui combien il y avait de sagesse dans les conseils diplomatiques de l'émigration. Ils avouent que le droit et le bon sens leur commandaient de se prêter au généreux essor des Slaves et des Valaques de la Hongrie.

Plaise à Dieu que ce sentiment devienne celui de tous les Magyars, et qu'il anime désormais leur politique! C'est le but que les slavistes poursuivaient à travers cette guerre; s'il est atteint, ils ne pousseront pas plus loin leur hostilité, et, loin de se souvenir de leurs griefs contre le magyarisme, ils n'useront que de paroles amicales pour déplorer les calamités dont la race magyare porte aujourd'hui le poids.

#### IV.

Nous ne nous étendrons pas sur la période de sanglante expiation qu'a traversée la Hongrie depuis la capitulation de Georgey. Le point essentiel que nous voudrions mettre ici en lumière, c'est la situation nouvelle que la guerre de Hongrie a faite d'une part aux Slaves, de l'autre à l'émigration polonaise. L'Autriche condamnée à s'appuyer sur le czar, le czar enorgueilli au point d'adresser par la Turquie une sorte de défi à l'Europe, telle est la conséquence européenne de l'insurrection magyaro-polonaise.

Pour la Pologne, la leçon a été rude. Les Polonais s'aperçoivent qu'en portant secours aux Magyars, ils n'ont réussi qu'à accroître encore la puissance de leur irréconciliable ennemi! Nation malheureuse, en vérité, à qui il ne sert de rien ni de souffrir, ni de s'agiter, ni de se battre! Comme il arrive à ces personnages de la tragédie antique aux prises avec le destin, tout ce qu'elle entreprend pour y échapper tourne contre elle-même. C'est maintenant que reviennent naturellement en mémoire les paroles prophétiques du prédicateur Skarga; maintenant sont accomplies les calamités prédites, il y a tantôt deux siècles, par ce sublime visionnaire. « Qui me donnera, disait-il dans son langage émouvant, qui me donnera assez de larmes pour pleurer jour et nuit les malheurs des enfans de ma patrie! — Je te vois dans la captivité,

royaume orgueilleux! Et tu pleures tes fils, et tu ne trouves personne qui veuille te consoler! Tes anciens amis te trahissent et te repoussent; tes chefs, tes guerriers, chassés comme un troupeau, traversent la terre sans s'arrêter et sans trouver de bercail! Nos églises et nos autels sont livrés à l'ennemi; le glaive se dresse devant nous; la misère nous attend au dehors, et cependant le Seigneur dit : « Allez, allez toujours! — Mais où irons-nous, Seigneur? — Allez mourir, ceux qui doivent mourir; allez souffrir, ceux qui doivent souffrir! »

Skarga prédit la résurrection de la Pologne après avoir annoncé sa ruine. La ruine date déjà de loin, et pourtant le jour mystique, le jour de la réparation, le troisième jour n'est point encore venu. Il semble reculer à mesure que les gémissemens des populations l'appellent plus ardemment. La Pologne porte la peine de ses fautes; les générations d'à-présent subissent le contre-coup ordinaire des erreurs du passé. Avec ses lois funestes et son esprit indiscipliné, la Pologne devait fatalement succomber. C'est la raison que Skarga assigne à la décadence de sa patrie. « Vous servirez vos ennemis dans la faim, dans la soif, dans la nécessité, dans la pauvreté, leur avait-il dit, par la raison que vous n'avez pas voulu servir le Dieu de vos pères dans la joie et dans l'abondance, et qu'au sein de votre bonheur vous avez méprisé votre souverain, votre prêtre, vos lois et vos magistrats, en vous retranchant derrière vos libertés infernales! Ne craignez pas la guerre ni les invasions; vous périrez par vos discordes intérieures! » C'est sans doute parce que ces discordes n'ont point encore entièrement cessé, c'est parce que le goût de ces infernales libertés n'est point encore perdu, c'est parce que la Pologne n'est point encore suffisamment corrigée de son penchant séculaire à l'indiscipline, qu'elle n'entrevoit pas le moment précis où doit finir sa longue et douloureuse expiation.

Injuste serait toutefois quiconque méconnaîtrait le progrès que les idées de pouvoir et d'autorité, naguère inconnues en Pologne, ont fait au milieu même des divergences d'opinion produites par les révolutions récentes. Si, au commencement de la guerre de Hongrie, il y a eu de la part des généraux polonais une ardeur trop prompte qui ne s'accordait point avec la politique des diplomates, ils ont fini cependant les uns et les autres par se rencontrer dans un même sentiment sur la question capitale, c'est-à-dire sur le slavisme. Dembinski et Bem principalement avaient d'abord paru faire trop bon marché de cette théorie. Une fois sur le champ de bataille, en présence de l'idée slave, ils en ont reconnu à la fois l'équité, la puissance et l'essor. Au contact de ces valeureuses et intelligentes populations de la Bohême, de la Servie, de la Croatie, des pays slovaques, la Pologne militante a senti que de ce côté sont la jeunesse et la vie. Elle s'est convaincue de cette

vérité sans doute étrange pour beaucoup d'esprits, mais palpable pour quiconque a vu de près le génie naissant de ces peuples, qu'il y a là une force d'où doit infailliblement sortir la transformation de l'Orient européen. Sera-ce au profit de la Pologne ou de la Russie? Toute la question est là. Sous nos yeux, la politique anti-slave des Magyars et de l'Europe démocratique a failli jeter irrévocablement les Slaves d'Autriche et de Turquie dans les bras de la Russie. Les Polonais qui reviennent des champs de bataille de la Hongrie l'ont reconnu avec les diplomates de l'émigration, et tous semblent d'accord pour entrer franchement dans les vues constitutionnelles de ces peuples indiquées par la diète autrichienne de Kremsier.

Si la guerre de Hongrie a fait de nouveau saigner les plaies de la Pologne, elle a créé en revanche aux Slaves de l'Autriche et de la Turquie une situation dont ces peuples commencent à comprendre les avantages. L'Europe orientale, après avoir présenté un aspect attristant, semble, dès aujourd'hui, près de reprendre une assiette plus sûre. Une lueur d'espérance apparaît à travers les ombres dans lesquelles l'avenir est encore enveloppé. Puisque le danger que courent les peuples de ces contrées vient surtout de la force croissante de la Russie, ils ont du moins, pour le prévenir, deux grands points d'appui, l'empire d'Autriche et celui de Turquie; puisque ces peuples ont lieu de craindre le panslavisme politique et religieux dont les intentions sur l'Orient, et que dis-je? sur l'Occident lui-même, nous ont été tout récemment avouées par un diplomate russe, ils ont en revanche la certitude, en présence de ce panslavisme, de trouver dans la politique des deux empires menacés directement par cette doctrine un concours raisonné. La Turquie par suite du système des protectorats russes, l'Autriche par une conséquence nécessaire de l'intervention du czar en Hongrie, se sentent dans une dépendance à laquelle elles éprouvent naturellement le désir d'échapper. Voyez la Turquie. Elle ne craint plus d'opposer la dignité d'une attitude ferme à des injonctions impérieuses, et dans ce conflit, jusqu'à ce jour, la force reste au bon droit. En Autriche, sous les dehors d'une alliance trop récente pour se dissoudre encore, on remarque dès à présent les symptômes d'un vif mouvement de résistance à l'action de la Russie. Il est décidé que l'Autriche sortira des traditions de l'absolutisme, et voici qu'elle entre, bon gré mal gré, sous le régime des libertés parlementaires. L'alliance de l'Autriche et de la Russie n'est déjà plus une alliance de principes.

Du fond de l'abîme où la guerre de Hongrie les a précipités, les peuples de l'Europe orientale peuvent donc porter les yeux avec confiance sur Constantinople et sur Vienne. Oui, s'ils savent être unis, s'ils savent régler leur ambition sur le progrès des idées et des mœurs

en Autriche et en Turquie, ils déjoueront les projets de l'église et du cabinet russe. La réussite est au prix de la patience, de la discipline et du courage. Le courage ne manque point à ces peuples, et en les voyant, après de terribles leçons, revenir aux idées de discipline et d'autorité, suivre avec patience le développement des institutions dans les deux états destinés à leur prêter appui contre la Russie, j'aime à croire au triomphe définitif de leurs espérances. Ce triomphe ne serait plus douteux, si, profitant de cet esprit nouveau auquel les Polonais s'associent, et joignant ses efforts à ceux de l'Autriche et de la Turquie dans l'établissement ou le progrès de leurs institutions, l'Europe occidentale venait apporter là l'autorité de son concours et la sagesse de ses conseils. Loin qu'il soit question d'une entreprise hasardeuse pour relever la Pologne, il s'agit d'une entente diplomatique des gouvernemens et des peuples conservateurs contre l'action dissolvante du panslavisme. Espérons que l'Europe elle-même, éclairée par les événemens dont l'Autriche et la Turquie sont le théâtre, et dans lesquels la Pologne est appelée à jouer un rôle proportionné à sa prudence, ouvrira enfin les yeux sur ce grand intérêt de morale, de paix et d'équilibre international.

H. DESPREZ.

---

# UNE CROISIÈRE

DANS

## L'OCÉAN PACIFIQUE.

---

*FOUR YEARS IN THE PACIFIC,*

*In her Majesty's ship Collingwood, from 1844 to 1848, by lieut. the hon. Fred. Walpole, R. N.*  
— 2 vol. in-8°, London, 1849, Richard Bentley.

---

Le goût des Anglais pour les voyages nous a trouvés jusqu'à ce jour plus portés à la raillerie qu'à l'imitation. Nous ne voyons guère là qu'une manie frivole, et pourtant il nous sied peu de tourner en ridicule les habitudes nomades de nos voisins. La plupart des voyageurs anglais ne rapportent pas seulement de leurs lointaines excursions des récits, des impressions de touriste : l'Angleterre leur doit aussi d'utiles informations et de précieux documens. Chaque année, il se publie au-delà du détroit de nombreuses relations de voyages auxquelles ne manque jamais un public empressé. Pour quelques lecteurs désœuvrés qui ne trouvent à noter dans ces relations que les prix des tables d'hôte ou des bateaux à vapeur, le nombre est grand de ceux qui les consultent avec une attention intelligente, et qui se plaisent ainsi à augmenter sans fatigue la somme de leurs connaissances politiques ou commerciales. Souvent même d'importantes révélations appellent sur



ces récits l'intérêt de l'homme d'état; ne sont-ce pas en effet des voyageurs anglais qui ont appris en 1840 à lord Palmerston la faiblesse réelle du pacha d'Égypte, si étrangement méconnue par notre gouvernement? Loin donc de nous égayer aux dépens de ces hommes entreprenans qui portent en tous pays l'influence anglaise, et qui n'ont souvent du touriste que le nom, nous ferions mieux de marcher sur leurs traces et de nous inspirer de leurs exemples. Pourquoi la France n'aurait-elle pas aussi ses pionniers ardents et infatigables? Pourquoi ne tournerait-elle pas vers les voyages lointains l'agitation fiévreuse qui la tourmente? Dût-on acheter ce résultat par quelques dépenses nouvelles inscrites au budget, nous croyons que ce ne serait pas encore le payer trop cher. Qu'on interroge l'histoire de l'Angleterre depuis quelques années seulement, et l'on se convaincra des immenses services que d'habiles explorateurs peuvent rendre aux intérêts commerciaux, à la politique extérieure d'un grand pays.

L'Angleterre ne se contente pas d'ailleurs des indications recueillies un peu confusément par les observateurs vagabonds qui forment chez elle une si nombreuse famille. Sur les traces et à côté de ces voyageurs indépendans marchent les agens plus sérieux, les représentans plus directs de sa politique. La marine anglaise est tour à tour employée à servir les intérêts du commerce national et à faire respecter le pavillon britannique sur tous les points du globe. Les mers de la Chine, de l'Inde et du Nouveau-Monde sont le théâtre de longues et aventureuses croisières, presque toujours couronnées par d'importans résultats. L'Océan Pacifique est surtout le but de fréquentes campagnes maritimes. L'orgueil des républiques américaines est trop enclin à oublier qu'il n'est pas sans danger de jouer avec la colère de quelque nation d'Europe. L'Angleterre agit en conséquence, et l'une de ses vaillantes frégates est toujours à portée du lieu où l'honneur britannique a reçu quelque atteinte. Dans les annales de la marine anglaise, ces croisières, à la fois politiques et commerciales, forment un chapitre des plus curieux et des plus instructifs. On doit surtout savoir gré aux marins qui, revenus de ces campagnes, en écrivent la relation et partagent ainsi avec leurs compatriotes le trésor de leurs souvenirs. Presque toujours ces livres portent la vive empreinte des lieux que l'auteur a parcourus, des mœurs étranges qu'il a observées; ils retracent fidèlement les émotions variées d'un voyage maritime, et entretiennent dans la population anglaise ces instincts du marin, du voyageur, qui sont un de ses traits caractéristiques.

Pour quiconque a vécu de la vie de bord, ces récits offrent surtout un attrait particulier. Quel voyageur embarqué pour une traversée lointaine n'a regretté souvent de ne pouvoir fixer par la plume ou le crayon les côtes fuyantes, les paysages incessamment variés qu'il dé-

couvre en quelque sorte au vol du navire? Ces heures de contemplation et de rêverie qu'on passe, appuyé sur les lisses du bâtiment, à regarder une terre où l'on n'abordera pas, sont quelquefois les plus agréables du voyage. Le spectacle qui se déroule aux yeux du passager change, pour ainsi dire, à chaque sillage nouveau tracé sur l'océan, à chaque caprice du vent, qui dissipe ou épaissit la brume marine. Tantôt c'est un écueil inhospitalier dont les roches aiguës s'élèvent, comme une barrière submergée, du sein des flots, tantôt une côte onduluse qui s'allonge à l'horizon comme un serpent d'azur. Là c'est une île aux flancs escarpés, le long desquels se balancent des réseaux de lianes semblables aux filets oubliés des pêcheurs. Ici de nombreux clochers, un môle couvert de spectateurs curieux, annoncent une antique cité maritime qu'on ne fera qu'entrevoir. Parfois aussi on n'aperçoit qu'un nuage, une ligne de vapeur : ce point, à peine perceptible, est pourtant un grand pays, un continent peut-être, et, à propos de cette terre presque invisible, un vieux matelot vous racontera, dans sa langue naïve, toute une série de légendes, tandis que vous respirerez avec délices le parfum des feuillages lointains jeté par une folle brise au milieu des âcres senteurs de la mer. On comprend ce que peut être un livre écrit sous des impressions si diverses : une sorte de *sketch-book*, où l'ordre et la symétrie se feront désirer sans doute, mais où l'intérêt ne saurait manquer, et où ceux qui n'ont pas vu la mer, comme ceux qui la connaissent, sont également sûrs de trouver d'instructifs et attrayans récits.

Un officier de la marine anglaise a essayé d'écrire ce livre. Aux heures de loisir que lui laissait la discipline, l'honorable lieutenant Frédéric Walpole a noté les souvenirs d'un long voyage maritime avec un abandon qui frise un peu la négligence, mais qui, après tout, n'en atteste que mieux la sincérité du narrateur. A quelques égards, le décousu de ce livre est presque un charme de plus. Ces brusques déplacements, ces changemens à vue multipliés, nous initient aux vicissitudes, aux péripéties innombrables d'un voyage dont la marche est soumise à l'inflexible joug des instructions militaires. Courbé sous cette dure loi, M. Walpole est plus d'une fois contraint de marcher quand il veut se reposer, et de rester à bord, sa longue-vue à la main, quand il voudrait descendre à terre. De là bien des contrastes, bien des contrariétés aussi; mais après tout on finit par se plaire à ces surprises, et, une fois qu'on a commencé la lecture du journal de M. Walpole, on devient soi-même l'esclave soumis de cette discipline qui mène si rudement son navire. Ça et là d'ailleurs on recueille des observations précieuses, on peut saisir dans toute sa spontanéité ce sentiment national toujours si vivace chez un voyageur anglais, et il n'est pas inutile de savoir, par exemple, ce qu'un lieutenant de la marine britannique pense des rares possessions françaises qu'il rencontre sur

sa route en visitant l'Amérique ou l'Océanie. Embarquons-nous donc avec l'honorable lieutenant Walpole, suivons-le dans sa longue campagne : le navire qui le porte aura beau se déplacer sans cesse; nous saurons bien nous arrêter où il le faudra, observer à notre aise ce que l'officier anglais verra trop vite, et quelquefois compléter par nos propres souvenirs ce qu'il y aura d'inexact ou de superficiel dans les siens.

## I.

Une commission de lieutenant à bord du vaisseau de guerre *le Collingwood* vient fort à propos enlever M. Walpole (c'est lui-même qui l'avoue) à des études superficielles et à une dissipation profonde, dans un moment où ses joues pâles et sa constitution affaiblie lui font sentir la nécessité d'un brusque changement de régime. Quelques mois de croisière auront bientôt rétabli cette santé délabrée. *Le Collingwood* est en armement à Portsmouth. C'est un beau vaisseau de quatre-vingts canons dont la mission est de faire flotter le pavillon d'Angleterre sur toutes les côtes de l'Océan Pacifique. Parfait de formes et maniable comme un *cutter* malgré ses colossales dimensions, *le Collingwood* est un de ces nobles bâtimens qui font l'orgueil de leur équipage, et M. Walpole n'est pas trop à plaindre d'avoir à y passer quatre ans, de 1844 à 1848. En touchant le pont tout retentissant de cris joyeux, en passant près des batteries ouvertes d'où s'échappe le formidable tumulte des aspirans qui dînent, le lieutenant sent se réveiller en lui la fierté du marin, et devant ces dramatiques tableaux de la vie maritime se dissipent un moment tous les souvenirs de la vie de Londres. Cet océan qu'il va parcourir n'est-il pas à la fois la patrie et le tombeau du marin, tombeau glorieux, quand les flots recouvrent de leur écume les sanglantes victimes de quelque combat héroïque; tombeau horrible, quand ils ne reçoivent dans leurs mornes profondeurs que les tristes débris d'un naufrage. Ces luttes sans gloire avec la nature sont un des plus sombres épisodes de la vie de mer, et quelques pages du livre de M. Walpole nous en font vivement sentir toute l'horreur. L'orage gronde, la mer mugit, la mâture du vaisseau craque, se courbe comme la houssine dans la main du cavalier. Sur les vergues, que le vent agite et balance, vingt matelots sont occupés à diminuer la surface que la voilure présente au vent. Tout à coup l'un d'eux est arraché à la vergue comme une de ces graines mûres qu'emporte la bise d'automne; le malheureux tourbillonne dans l'air semblable à un lambeau de voile détaché de la *ralingue*. Au cri : *Un homme à la mer!* tous les yeux se tournent vers l'océan, mais le matelot reste invisible dans le creux de la vague qui l'emporte. Une bouée de sauvetage est

lancée à l'eau, puis le vaisseau continue sa course. Ou bien encore quelques matelots, risquant leur vie, explorent, montés sur une frêle embarcation, la surface houleuse de la mer. C'est en vain pourtant que, cramponné à sa bouée, le nageur épuisé crie à l'aide, les lames et les vents hurlent ensemble et couvrent sa voix. L'embarcation a rejoint le bord, l'agonie du matelot commence, horrible agonie! dont il ne reste d'autres traces, au bout d'un jour, qu'une bouée qui flotte tristement, entraînant un cadavre dont les oiseaux de mer et les requins déchirent à l'envi les lambeaux.

Les scènes maritimes n'occupent toutefois qu'assez peu de place dans le récit de M. Walpole; elles ne forment en quelque sorte que le frontispice du livre. Une fois la croisière commencée, l'attention du narrateur se tourne presque exclusivement vers les côtes que longe le navire. *Le Collingwood* s'incline sous la brise, léger comme le cygne qui déploie ses ailes : il part, et déjà nous sommes à Madère, l'île au vin fauve comme ses femmes qu'a dorées le même soleil, Madère, le pays des fruits merveilleux et des fleurs toujours épanouies dans une éternelle verdure. De loin, on n'aperçoit d'abord que d'arides rochers sillonnés de larges crevasses et ressemblant à un amas de tours, de pyramides abruptes. On approche, et ces rochers laissent voir des baies spacieuses; ces pyramides, de loin si désolées, prennent un aspect riant. Des terrasses, des champs cultivés, s'étendent partout où la main de l'homme a pu atteindre. De beaux villages s'élèvent le long de chaque baie; chaque vallée a son courant d'eau vive, chaque terrasse a son groupe de cabanes suspendu au milieu des jardins. Voici la *Cámara de los Lobos* (la tanière des loups), le premier établissement européen fondé dans ces parages. Plus loin, au pied d'un amphithéâtre de vertes collines, s'élève la capitale de l'île, Funchal, avec ses maisons blanches et son fort sur le premier plan. Le couvent de femmes de Nuestra Señora del Monte domine le paysage. Tout un monde, tout un paradis se déroule devant les pieuses recluses. Que de consolations pour les unes, que de tentations pour les autres dans le féerique tableau de cette île toujours verte qu'encadre l'inaltérable azur du ciel et de la mer! Mais les marins du *Collingwood* n'ont pas le temps de s'oublier en de pareilles réflexions; Madère n'apparaît à leurs yeux que comme une vision fugitive. Déjà l'île est loin de nous, et nous sommes au cap Frio, signalé la nuit par un feu tournant allumé sur un îlot voisin. Le cap Frio est à peine à soixante milles de Rio-Janeiro, et un vaisseau fin voilier comme *le Collingwood* dévore cet espace en cinq heures.

Qui ne sait ou n'a entendu dire que Rio est dans la plus magnifique situation du monde? Nous n'avons point à blâmer M. Walpole de



s'être condamné à des redites : il a cherché dans Rio-Janeiro autre chose qu'un thème à descriptions banales. Le nom de Rio soulève dans son livre la question de l'esclavage et de la traite des noirs. L'opinion d'un fils de l'abolitioniste Angleterre sur ce sujet, encore aujourd'hui trop recherché par la polémique et trop négligé par l'étude, est assez curieuse à connaître par le temps d'égalité et de fraternité qui court. Avant 1830, époque à laquelle l'importation des noirs au Brésil fut prohibée, on y amenait, dit M. Walpole, environ quarante mille esclaves chaque année; aujourd'hui ce nombre s'est réduit environ à onze mille; on calcule que deux tiers périssent avant le débarquement. C'est donc environ trente-trois mille nègres qu'on doit embarquer pour arriver à ce chiffre de onze mille. Combien calcule-t-on que la marine européenne offre de ses matelots en holocauste au climat dévorant des côtes d'Afrique, pour obtenir ce mince résultat : une différence de sept mille noirs dans l'importation au Brésil ! Quarante mille nègres arrivaient, avant 1830, sains et saufs, car les négriers n'étaient pas alors dans l'obligation, pour les cacher aux yeux des croiseurs, de les entasser dans un étroit espace où l'asphyxie en tue les deux tiers. Vingt-deux mille esclaves périssent donc chaque année, depuis cette époque, au nom de l'humanité, qui les protège; à ces victimes, combien doit-on en ajouter parmi les équipages des croiseurs ! La philanthropie européenne s'accommodera peu de ces chiffres; voudra-t-elle reconnaître qu'en se hâtant de proclamer hautement une émancipation prématurée, elle a fait un mal incalculable ? Les esclaves émancipés surpassent leurs maîtres en cruauté. La liberté est un philtre enivrant dont les peuples constitutionnels eux-mêmes ont peine à supporter l'usage; quels peuvent en être les effets sur un nègre abruti dans la case natale, sous les ordres d'un despote noir qui le troque contre des verroteries ou des liqueurs fortes ? Conçoit-on le délire de ce malheureux qui, après avoir puisé dans l'esclavage les vices d'une civilisation plus avancée, se trouve tout à coup élevé à la dignité d'homme libre, d'électeur et de représentant du peuple ? Le décret d'un sénat, d'une constituante, fera-t-il que cet homme subitement émancipé acquière tout d'un coup les qualités qui lui manquent ? Laissez l'Afrique se civiliser, dit avec raison M. Walpole, et dès-lors elle ne produira plus d'esclaves; mais, tant qu'elle sera ce qu'elle est aujourd'hui, le remède que vous employez doit rester inefficace. L'Afrique combattra toujours contre elle-même et fera toujours trafic de ses enfans; que si vous lui fermez vos marchés d'esclaves, les captifs de ses guerres intestines, qui chez vous trouvent une vie plus douce que celle qu'ils ont probablement jamais goûtée, seront égorgés par le vainqueur. Telles sont sur l'esclavage les opinions



du lieutenant Walpole, l'un des fils de cette Angleterre si connue par sa fougue abolitionniste. Pour n'être pas banales, il faut reconnaître qu'elles ne manquent pas de justesse.

La description succède brusquement à la discussion. Qui n'a pas vu Rio-Janeiro des sommets du Cocovardo ne connaît pas cette ville. Aux pieds du spectateur s'étendent et la cité immense et la baie, qui embrasse des milliers d'îles, et dont une ligne d'un bleu foncé indique la profondeur même aux bords du rivage. Sur la droite, la rivière de Janeiro coule au milieu d'une vaste plaine, et va perdre ses méandres hors de la portée du regard; puis, sur l'autre côté de la baie, la montagne des *Orgues* élève dans un ciel serein ses dentelures de cobalt, ses pics pointus réunis comme les tuyaux de l'instrument religieux qui leur donne son nom, tandis qu'à leur base se déploie une rangée de collines semblables à un clavier gigantesque sous la main de l'Éternel. Plus loin, la pleine mer, tachetée de voiles blanches, laisse apercevoir le cap Frio, baigné dans la brume de l'horizon. Il faut voir Rio-Janeiro du haut du Cocovardo avant de lui dire adieu.

*Le Collingwood* mêle à présent ses voiles à celles de la pleine mer, la proue sur les îles Falkland, que nous appelons les *Malouines*; le cap Horn est doublé en vingt-quatre jours. Bientôt deux pics qui percent les nuages indiquent le voisinage des Andes. Le vaisseau jette l'ancre dans la baie de Valparaiso. D'où vient à la baie ce nom de *vallée du paradis*, s'il est vrai, comme l'assure le noble voyageur, que le premier aspect en est fort triste? Est-ce là un nom imposé par Pedro de Valparaiso en Castille? est-ce une antiphrase? Peu importe. *Le Collingwood* doit se reposer dans la baie de Valparaiso.

Il n'est personne qui, en visitant les ports d'Amérique, n'ait rencontré autour des grandes villes, comme contraste aux sauvages habitants des campagnes, une de ces joyeuses cavalcades de *midshipmen* (aspirans) au teint blanc et rose en dépit du hâle de la mer, étudiant, au galop de leurs chevaux de louage, des sites qu'ils étaient impatiens de visiter. C'est une de ces cavalcades qui offre au lieutenant du *Collingwood* l'occasion de rendre hommage à l'aménité des mœurs chiliennes. Cette aménité est, au reste, un trait distinctif de la race espagnole en Amérique. Une mère entourée de ses cinq filles reçoit les jeunes officiers du *Collingwood* avec une amabilité parfaite dans l'une des plus riannes habitations de la côte du Chili. M. Walpole décrit avec charme cette réception cordiale. Les excursions aux environs de Valparaiso se multiplient. Dans une de ces promenades, les officiers anglais arrivent à découvrir un des aspects les plus solennels de la nature américaine. La Cordillère se déroule tout d'un coup à leurs yeux. La neige couvre ses croupes majestueuses et blanchit le sommet de ses pics aigus. Au-dessus de ces dentelures, dont les nuages colorés par le couchant at-

teignent à peine la base, le majestueux condor, à l'immense envergure, plane comme une frégate aérienne. La campagne est déserte. Un *gaucho*, le *poncho* aux mille couleurs sur l'épaule, rapide comme le vent du désert, pousse son fougueux coursier, et s'arrête étonné à la vue de la cavalcade européenne qui frappe ses yeux pour la première fois, puis il reprend sa course au milieu de flots de poussière, ou bien encore un Indien, semblable au nuage que la brise chasse vers la pleine mer, passe comme un trait et se dirige vers les pampas.

Santiago est à trois jours de marche de Valparaiso. On s'y arrête dans un hôtel qui ressemble à tous les hôtels du monde civilisé. Ne devine-t-on pas que, comme Valparaiso, comme toutes les villes d'origine espagnole, Santiago a des rues à angles droits, de nombreux et riches couvens, des cafés, un théâtre; qu'on y entend, ainsi que partout ailleurs, le râclément des mandolines, le son de l'or sur des tapis verts? Passons; laissons ces mœurs pittoresques, il est vrai, mais trop de fois décrites. C'est au milieu des Cordillères, et près de Santiago, qu'il faut nous arrêter, si nous voulons, dans une légende simple et vraie, surprendre le singulier contraste des traditions catholiques et des fables indiennes. Le soir est venu. M. Walpole et ses compagnons se sont arrêtés à l'entrée d'une gorge. Un de ces orages terribles des montagnes est imminent. Les nuages pèsent sur les plateaux de la Cordillère, qu'ils couvrent et découvrent tour à tour. Pendant que le repas se prépare, le guide a pris la parole; il raconte et on l'écoute. — Un jour, dans les premiers temps du monde, trois hommes traversaient ces montagnes. A la tombée de la nuit, tous trois étaient assis autour d'un foyer ardent. Le ciel était noir, l'obscurité profonde. Le vent, dans les anfractuosités des rocs, grondait parfois comme la voix du lion cherchant sa proie dans les nuits sombres. — Moi, dit l'un des trois voyageurs, je n'ai des lions nul souci; j'ai mon épée. — Ni moi, dit le second, car j'ai une lance. — Ni moi non plus, dit le troisième, car j'ai *la foi* pour bouclier. — Cependant un lion prêtait l'oreille. La lance de l'un, pas plus que l'épée de l'autre, ne l'eût empêché de mettre les trois voyageurs en pièces; mais, comme c'était un lion fort avisé, ce bouclier de la foi dont parlait le dernier lui donna à réfléchir, et il trouva plus prudent de s'éloigner. Sur son chemin, l'animal rencontra une vieille femme, assez maigre proie, même pour un lion affamé; mais, comme dit un proverbe espagnol, *a buena hambre no hay pan duro* (à bonne faim point de pain dur). Toutefois, avant de la déchirer, le lion crut devoir lui demander ce que pouvait être cette arme de *la foi*. — Ah! dit la vieille, qui, quoique fort intimidée par la présence du terrible questionneur, garda sa présence d'esprit, rendez grâce à votre bonne étoile de m'avoir rencontrée avant d'avoir bravé cette arme effrayante; c'est l'engin de guerre le plus destructif qu'on ait encore in-

venté. J'en possède aussi l'usage. — En parlant ainsi, elle regardait en effet le lion avec assurance, puis elle jeta un pain à la bête affamée. Le lion se résigna, prit le pain et s'éloigna au grand trot. Depuis ce temps, le lion n'a plus attaqué l'homme, à ce que prétendent du moins les Indiens du Chili. Telle est la tradition indienne qui fait prendre patience aux voyageurs pendant qu'on apprête leur souper. La nature, il faut le dire, seconde merveilleusement les intentions du conteur : les lions mêlent leurs hurlemens aux plaintes de la rafale dans les profondeurs de la *sierra*, et les échos des Cordillières répètent avec une lugubre sonorité tous les gémissemens, toutes les rumeurs du désert.

Du Chili, on passe au Pérou; mais en chemin voici l'île de Juan Fernandez. Un pilote espagnol lui a donné son nom; un matelot écossais, Selkirk, le type du Robinson de Daniel de Foë, y a vécu et souffert. Des pics aigus qui montrent tantôt un épais manteau de verdure, tantôt le roc nu et dépouillé, puis des vallées aux eaux murmurantes, des rivages en pente douce ou bien escarpés à pic comme une muraille, tel est le double aspect de l'île. C'est sous l'abri de l'un de ces remparts naturels, au pied desquels l'eau est assez profonde pour permettre à un vaisseau de ligne de s'y ancrer, le beaupré touchant la terre, que *le Collingwood* s'arrête. Quelques pauvres familles, qui ne sont pas anglaises, mais chiliennes, habitent cette île, dont lord Anson a fait de si séduisantes descriptions. Les chèvres sauvages que Selkirk était parvenu à attraper à la course y sont aujourd'hui aussi nombreuses qu'alors.

Nous touchons à Lima, la ville des Incas, ou, pour mieux dire, au Callao, qui en est le port. Au-delà du Callao, en effet, les clochers et les dômes de Lima se détachent sur l'azur des Cordillières. Deux marines sont ici en présence : la marine anglaise et la marine péruvienne; l'une, représentée par un noble vaisseau de quatre-vingts canons; l'autre, par un maigre brick de guerre. C'est l'image vivante de l'Europe et de l'Amérique espagnole. Les chrétiens savent-ils moins bien faire que les anciens Incas? L'aspect actuel du Pérou le donnerait à penser, car, à la place d'un royaume florissant que les conquérans ont trouvé, ils n'ont laissé qu'un pays dans lequel la décroissance de la population et des terres de culture est effrayante. Il est vrai que les chrétiens de nos jours ont fait de ce beau royaume une république. Sous les lois des Incas, l'agriculture florissait; notre invention du guano comme engrais n'est qu'un plagiat de leur antique industrie, et si l'un de ces cadavres qu'on exhume chaque jour des cryptes où ils sont enterrés, assis comme les sénateurs romains attendant les Gaulois sur leur chaise curule, revenait aujourd'hui à la vie, il ne reconnaîtrait certes pas la patrie qu'il avait laissée, asservie déjà, mais du moins encore florissante. La Providence, du reste, semble avoir vengé, sur

les conquérans espagnols, la décadence future de leur conquête. Des deux Pizarre, l'un passe vingt années en prison et meurt dans la misère et le chagrin; l'autre, l'orgueil de ses soldats, le premier au péril, le dernier à la retraite, est décapité à Cuzco. Almagro, le compagnon de Pizarre, est étranglé dans la même ville. Carvajal, le plus impitoyable d'eux tous, a une fin plus cruelle encore. Le fils d'Almagro meurt aussi de mort violente; il n'est pas jusqu'au pilote qui découvrit le Pérou qui n'ait péri fusillé.

L'histoire a conservé le souvenir de peu d'états aussi riches, mieux organisés que les pays gouvernés par les Incas. Sous cette administration bienfaisante, tous les habitans travaillaient, mais dans la proportion de leurs forces; tous payaient l'impôt, mais un impôt proportionné aux moyens de chacun. Une profession était assignée à chaque sujet; s'il ne pouvait s'élever, du moins ne pouvait-il pas tomber. En vain la nouvelle république du Pérou a-t-elle proclamé l'indépendance des Indiens, les Indiens ne semblent pas s'en réjouir. Les Incas leur avaient appris, et les Indiens n'ont pas oublié cette leçon, qu'il vaut mieux obéir à un maître qu'à plusieurs, qu'un gouvernement bien assis est préférable à l'anarchie, et meilleur surtout que des intermittences de servitude et de liberté. La race indienne n'a pas oublié non plus ses anciens maîtres; son respect pour leur mémoire ne s'est pas altéré, et trois cents ans écoulés depuis la ruine de cet empire ne l'empêchent pas de croire au rétablissement des maîtres qui lui avaient donné le bonheur. Des ruines imposantes contribuent à entretenir cette illusion. Les Indiens ne conçoivent pas que ce qui a été puissant jadis ne puisse retrouver un jour sa force évanouie, et, tout en murmurant quelques prières du rite chrétien, le descendant des Incas s'incline encore devant les débris du temple du soleil, car il voit toujours au haut du ciel l'astre ardent et splendide qu'adoraient ses pères. Ce temple du soleil est l'un des plus curieux monumens du Pérou; il existe encore à quelques lieues de Lima, dans le grand désert de Pachacamac. Le monument s'élève sur une colline de sable qui domine la mer; il n'est lui-même qu'un énorme monceau de terre en forme de pyramide à trois plans, revêtu à l'extérieur de briques séchées au soleil et recouvert d'un ciment rouge dont il reste encore de larges plaques. Autour de la base du temple s'ouvrent des espèces de cryptes qui gardent à l'intérieur des traces de peinture grossière. La masse du monument et sa situation surtout portent dans l'ame une impression de triste solennité.

Chose rare dans l'Amérique espagnole, des omnibus transportent les voyageurs du Callao à Lima en dépit de routes exécrables. La tournure moresque des maisons de la capitale du Pérou, les clochers qui la dominent comme des minarets, lui donnent un aspect plus oriental qu'à



aucune autre ville de l'Amérique du sud, et le voyageur rencontre, en y entrant, des femmes en *saya* noire si étroitement collée aux corps, qu'elle en dessine toutes les formes, et la figure couverte d'un voile de soie qui ne laisse apercevoir qu'un œil brillant et lustré comme l'œil de la gazelle. Il ne faut malheureusement pas se laisser trop prendre à ce premier aspect. A Lima, comme dans toutes les autres villes de l'Espagne américaine, on ne rencontre que des églises, des places de taureaux, des théâtres de coqs, puis une alameda avec ses bassins et ses fontaines. Un des plus piquans souvenirs que réveille le nom de cette capitale est celui de doña Catalina de Erauso, la chevalière d'Éon du Nouveau-Monde. N'est-elle pas bien singulière la destinée de cette religieuse errante qui, à l'âge de quarante-deux ans, dégoûtée de la vie, se noya froidement dans la rade de Vera-Cruz, en ne laissant de son existence aventureuse qu'un portrait qu'on peut voir à Aix-la-Chapelle, chez un amateur allemand, et des mémoires dont le manuscrit, soigneusement recueilli par un Français, servit, en juillet 1830, à bourrer des canons de fusil (1)!

## II.

Jusqu'à Lima, le voyage du *Collingwood* n'est guère, on le voit, qu'une course rapide. L'album de l'honorable lieutenant s'est enrichi de paysages fort variés; mais où sont les observations, les renseignemens utiles? — A partir de Lima, nous entrons dans une période plus sérieuse : nous ne quittons pas les flots bleus de l'Océan Pacifique, et pourtant nous sommes transportés dans un nouveau monde. De l'Amérique, nous passons dans l'Océanie.

La décoration mouvante qui se déroule avec une rapidité féerique devant l'équipage du *Collingwood* a changé une fois de plus. Des cannes de bambous se dessinant au milieu de palmiers à la tige élancée, de cocotiers massifs et d'arbres à pain à l'élégant feuillage, ont remplacé brusquement les clochers moresques de Lima. Au lieu des Liméniennes, dont l'œil noir brille seul à travers les plis de la *saya* de soie, on voit apparaître, au seuil des huttes à claire-voie, de jeunes femmes au teint olivâtre, aux longs cheveux nattés couverts de chapeaux de fleurs, et dont à peine un voile transparent dissimule la nudité. Une large, une calme et profonde baie s'ouvre devant le vaisseau anglais et s'étend comme un miroir d'azur poli dans son cadre de sable doré, enjolivé des vertes guirlandes de la végétation tropicale. C'est le premier plan du tableau; plus loin, s'élèvent, les unes sur les autres,

(1) On peut voir sur Catalina de Erauso le récit publié par M. de Valon dans cette *Revue* le 15 février 1847.



des collines, des falaises, puis un pic majestueux qui domine l'océan d'une hauteur de sept mille cinq cents pieds. Un pavillon à trois couleurs flotte au-dessus des frais ombrages de la baie : c'est le pavillon français; cette baie est celle de Papeïti. Nous sommes chez nous, nous sommes à Taïti. Un bruit de fifres et de tambours, qui trouble les paisibles échos des vallées taïtiennes, ne permet pas d'ignorer la présence d'une garnison française. Le lieutenant Walpole, à ce propos, ne peut retenir une réflexion chagrine, mais qui a le mérite de la franchise. Il nous avertit qu'il déteste cordialement les nouveaux maîtres de Taïti et qu'il a épousé à leur égard tous les sentimens d'hostilité des naturels de l'île. Nous remercions M. Walpole de sa sincérité : avec lui, du moins, nous savons tout de suite à quoi nous en tenir.

C'est un dimanche que *le Collingwood* jette l'ancre dans la baie de Papeïti. La présence du vaisseau aux quatre-vingts canons produit nécessairement dans l'île une sensation profonde. Néanmoins l'accueil fait aux officiers du *Collingwood* est des plus sympathiques : M. Walpole l'avoue lui-même, au risque de se faire accuser d'ingratitude. N'oublions pas que *le Collingwood* aborde à Taïti précisément à l'époque où la reine Pomaré, retirée dans l'île de Riatea, boude la France et refuse toute espèce de relation avec l'amiral gouverneur.

L'intérieur de l'île rappelle toutes les poétiques descriptions des premiers explorateurs. C'est bien là une corbeille de fleurs, une touffe de lotus flottant sur la mer. L'air qu'on y respire est à la fois dégagé et vivifiant. Cette île est un véritable paradis de verdure, où l'Ève du classique Éden est représentée par mille gracieuses jeunes filles au teint d'olive pur, aux yeux noirs comme la nuit, aux cheveux plus noirs encore, que relèvent et que parfument des guirlandes de jasmins blancs. Voici, parmi les jardins des *cottages* anglais, la résidence de la mission, la hutte de Pritchard, habitée par le régent Paraita, qui n'a d'autre souci que de dépenser les 20,000 fr. de pension qui ont récompensé son intervention en faveur de la France; plus loin, sous les palmiers, exposée aux premières brises de la mer, se présente une maison déserte, jadis bruyante, aujourd'hui solitaire : c'est la hutte où Pomaré venait passer les heures brûlantes du jour. Une belle grande route appelée *Broom-Road* (j'aime à croire qu'elle porte à présent un nom français) fait, pour ainsi dire, le tour de l'île. Grace à l'ombre épaisse et fraîche qu'y versent les arbres qui la bordent, on peut y voyager tout le jour. Les officiers du *Collingwood* suivent cette route, qui les conduit tout naturellement à la hutte de l'un des chefs principaux qui n'ont pas encore reconnu l'autorité de la France. Il semble que les environs de *Broom-Road* soient habités par tous les sujets hostiles au protectorat français, car, après cette première halte, les Anglais rencontrent sur la même route un groupe de huttes devant lesquelles

flotte la bannière de Saint-George. Arrêtons-nous ici avec le jeune lieutenant.

Ces huttes, asile des chefs mécontents ou hostiles, s'élèvent dans une spacieuse vallée où un ruisseau promène lentement ses eaux paisibles. Des rochers perpendiculaires, qui semblent de loin une gigantesque *estacade*, entourent et protègent la vallée. Des forêts couronnent ces hauteurs et se balancent comme de gigantesques éventails au souffle de la brise. Un étroit passage, à peine frayé et caché parmi les lianes, conduit à ce mystérieux abri. L'officier anglais y pénètre. Toutes les cabanes de cette vallée recèlent, à l'en croire, autant de mécontents prêts à s'insurger contre la France. Les huttes de bambous où s'abritaient ces intrépides conspirateurs sont construites sur le centre d'une plate-forme de pierres plus large que la hutte elle-même. A travers les interstices des murs, la brise circule à l'aise, et le courant d'air qu'elle produit entretient une fraîcheur délicieuse dans l'intérieur des cabanes.

Le chef de ce hameau taïtien reçoit avec distinction les officiers du *Collingwood*; c'est un homme aux formes athlétiques, à la longue chevelure et à l'œil étincelant; sa femme, la belle Paaway, autrefois dame d'honneur de la reine Pomaré, échange avec les marins une poignée de main britannique. Tandis que les étrangers ôtent une portion de leurs vêtemens pour se conformer aux usages du pays, plusieurs indigènes entrent dans la hutte du chef, prennent place avec autant de gravité que de silence, et bientôt le dialogue politique commence par les mots sacramentels : *Jaoraby-ve*, paroles de bienvenue que les Taïtiens tiennent en réserve pour tous les Anglais que le hasard leur fait rencontrer. Les insulaires s'informent avidement des dispositions de la reine Victoria à leur égard, et, sur une réponse peu consolante des visiteurs, les questionneurs froncent le sourcil d'abord; mais des explications bienveillantes les ont bientôt rassurés. Pourtant la curiosité des Taïtiens ne laisse pas d'embarrasser quelque peu les Anglais. Ceux-ci, pour expliquer l'attitude de l'Angleterre, sont forcés de mettre en avant la signature qu'avait donnée Pomaré pour mettre son royaume sous la protection de la France. A ces mots, la belle Paaway tressaille d'étonnement et disculpe avec éloquence la reine de Taïti :

— C'est l'œuvre des missionnaires français, dit-elle; ce fut l'un d'eux qui guida sa main et de fait signa pour elle. La reine était souffrante; elle était en mal d'enfant, et sa volonté ne lui appartenait plus. J'étais là, ajoute l'ex-dame d'honneur. Tous ceux qui l'aimaient lui conseillaient de combattre, de se confier à son bon droit, à l'Angleterre et à Dieu. — « Paaway avait fait mieux que de donner de stériles conseils, remarque M. Walpole; elle avait combattu contre la France, et ses doigts effilés avaient fourni des cartouches à ses compatriotes dans le feu de la bataille. »

Un des Taïtiens reprend ainsi : — Paraïta le régent a signé à son tour, et, de son propre aveu, sa volonté ne lui appartenait plus : son altesse s'était enivrée ce jour-là.

Après ces confidences, et pour mieux prouver leur dévouement, les conspirateurs exhibent solennellement quelques mousquets suspendus aux murs de bambous et un drapeau aux couleurs de Taïti, c'est-à-dire rouge et blanc, avec cette devise : *Victoria et Pomaré*. — Quant à moi, dit le chef, je n'amènerai qu'à ma mort le drapeau de l'Angleterre qui flotte devant ma lutte.

Ce chef mécontent s'appelle Toma-Phor, et il est l'oncle de Pomaré. Il donne aux Anglais de curieux détails sur sa nièce. Pomaré est petite-fille d'un chef renommé, du nom de Paré, qui, le premier, par sa bravoure, réunit dans une seule main le gouvernement de l'île. Paré avait été l'ami du capitaine Cook. Son fils se montra pendant quelques années digne d'un tel père. Vaincu enfin par ses sujets rebelles, il dut se retirer dans l'île d'Eimeo. Là, le roi détrôné se convertit au christianisme, et il trouva moyen en même temps de prendre sa revanche, car il ne tarda pas à revenir à Taïti, dont il devint une seconde fois l'incontestable souverain. A sa mort, son fils lui succéda; mais, enlevé à la fleur de l'âge, il laissa l'héritage de son père aux mains d'Aimata, qui prit le nom de Pomaré, et à qui l'autorité suprême fut continuée, quoiqu'elle ne fût pas la fille légitime de Pomaré II.

Dans sa première jeunesse, elle avait épousé Tomatoa, roi de Borabora, et généralement connu sous le nom d'*Abourai* (Gros-Ventre). C'était un guerrier renommé pour son courage, mais aussi par le désordre de sa vie. Comme Abourai refusa d'abandonner sa résidence de Borabora, et que Pomaré ne voulut pas renoncer à la sienne à Taïti, le divorce s'ensuivit tout naturellement. Les deux époux n'avaient pas eu d'enfans. Le divorce ne les empêcha pas de rester fort bons amis, même quand Pomaré épousa son mari actuel, un chef de peu d'importance, qui se tint pour fort honoré de changer son nom d'*Arüfaite* pour celui de *Pomaré-Tani*, autrement mari de la reine. Pomaré eut six enfans, dont quatre seulement sont vivans. La reine de Taïti a aujourd'hui trente-cinq ans environ, et sa jeunesse ne paraît pas avoir été exempte des débordemens reprochés à son premier mari.

La retraite de Pomaré à Riatea est un fait connu; ce qui l'est moins, c'est une tentative faite par les Français pour essayer de la ramener à Taïti. Pomaré-Tani, l'époux de Pomaré, avait, comme le régent Paraïta, un assez vif penchant pour les liqueurs fortes, et ce fut par son côté faible qu'on l'attaqua. On espérait que le retour du mari déciderait celui de la femme. Un Européen de sang mêlé s'offrit pour accomplir cette mission, qui était fort de son goût, car il s'agissait de prêcher d'exemple à Pomaré-Tani et de boire avec lui. Le roi ne se fit pas prier,

et la mission du diplomate sang-mêlé se prolongea long-temps. Malheureusement, une terrible attaque de *delirium tremens* vint interrompre cette mission avant qu'elle eût pleinement réussi, et l'Européen dut retourner à Taïti pour se mettre entre les mains des médecins, tandis que Pomaré-Tani reprenait, plus soumis que jamais, sa vie paisible sous le toit conjugal.

Toma-Phor fait servir à ses hôtes un repas homérique, composé de volailles, des fruits de l'arbre à pain et de lait de coco, et, quand les Anglais se retirent pour visiter la vallée, une troupe de naturels les accompagnent aussi loin qu'ils veulent aller. Cette excursion est une délicieuse promenade. Les parfums des goyaviers embaument l'air; des sources d'eau vive murmurent sous les palmiers; les bananiers, caressés par la brise, balancent leurs savoureux *régimes*. Ici, d'antiques tombeaux d'une race qui n'est plus s'élèvent comme des pierres druidiques; là, c'est un étang sur les bords duquel les promeneurs surprennent une troupe de baigneuses au milieu des arbres et des fleurs. Une d'elles, nue comme Ève sur un rocher qui domine l'étang, s'arrête à la vue des étrangers, s'enveloppe chastement de longues guirlandes de fougère à larges feuilles, et plonge, trop tôt au gré des spectateurs, comme une naïade effrayée. Plus loin, c'est un nouveau repas offert aux voyageurs, conformément aux règles de l'hospitalité antique : de jeunes filles, les filles de l'hôte, parfument d'huile la chevelure des convives; des feuilles vertes servent de nappe, et sur ces feuilles odorantes s'étale, non pas une échine de porc comme sur la table d'Achille, mais un porc tout entier, qui laisse échapper de ses flanes grillés le parfum des bananes dont il est farci. Au repas succède bientôt la sieste à l'ombre des arbres à pain et des cocotiers. C'est l'heure à laquelle une brise plus fraîche semble s'échapper des forêts qui se balancent à la crête des rochers. Les palmiers allongent leurs ombres, les ruisseaux murmurent avec plus de bruit. Pour charmer les voyageurs anglais couchés sur le gazon, des musiciens font entendre la douce et mélancolique mélodie de la double flûte de roseaux (1); les jeunes filles se couronnent des fleurs du *tearii* (2), ou dansent autour d'eux en imitant avec leurs doigts le bruit des castagnettes, souples comme des almées indiennes ou légères comme les rayons brisés du soleil que le feuillage agité des arbres fait trembler sur l'herbe foulée.

La nuit arrive pourtant, et les voyageurs se dirigent vers la côte. Déjà en chemin, ils sont arrêtés à la porte d'une hutte : c'est celle d'un chef, et le chef va quitter cette terre sur laquelle il est si doux de vivre. Étiole est le nom du guerrier mourant. Ses yeux sont fixes; sa barbe

(1) Les insulaires jouent de cette flûte par les narines.

(2) Espèce de jasmin.



blanche tombe sur son *tappa*, plus blanc encore. Devant la mort qui saisit sa proie sans qu'aucun effort puisse l'écarter, la femme et la fille du chef sont assises, immobiles dans leurs vêtements flottans, avec la solennité du désespoir qui se résigne. Quelques mots sans suite s'échappent des lèvres pâles du vieux chef, puis son visage se contracte légèrement, sa tête s'incline, et l'âme d'Étiolo, le plus redoutable ennemi de Pomaré, s'échappe de sa bouche entr'ouverte.

Avant de quitter Taïti pour Eimeo, on passe devant les palais presque contigus de la reine et du gouverneur français, et devant la maison où Pritchard fut mis aux arrêts. Le palais de la reine est une hutte oblongue, au toit incliné de feuilles de palmier; le palais du gouverneur est un bâtiment de bois à deux étages; le pavillon aux trois couleurs flotte sur le toit, mais moins haut que les palmiers qui l'ombragent. Un large *verandah* ou balcon court sur les quatre faces du palais; des pièces de canon sur leurs affûts, des artilleurs de marine à côté de leurs pièces, sont comme perdus au milieu de l'immense place qui s'étend devant les deux habitations. La maison de Pritchard est un cottage de troncs d'arbres qui s'élève, comme une forteresse, au sommet d'une colline.

Taïti a ses légendes et ses prophètes. Voici un exemple de ces bizarres oracles. Un prophète indien, du nom de Mani, annonça, il y a bien des années, que la prospérité de l'île finirait quand on y verrait aborder un vaisseau sans grément apparent. Jadis accueillie avec incrédulité, cette prophétie a semblé aux yeux des Taïtiens recevoir son accomplissement par l'arrivée du steamer *le Cormoran*, qui, en effet, marchait sans voile et sans mâture.

M. Walpole termine la relation de son séjour à Taïti en appréciant, avec l'œil d'un marin, l'avantageuse position de cette île. Placée au centre de l'Océan Pacifique, elle peut servir de point de ralliement et de départ pour toutes les directions aux navires de guerre et aux corsaires. Située à moitié chemin entre l'Australie et la côte d'Amérique, elle intercepterait aisément tout le commerce de ces deux points. Dans ses spacieux bassins, il est facile d'établir des chantiers de construction; son port peut servir d'abri aux plus grands vaisseaux; enfin l'abondance des productions naturelles achève d'en faire un lieu de ravitaillement précieux. Qui songerait à nier que tout cela ne soit parfaitement exact? La France aura donc raison de garder soigneusement le dépôt qui lui a été confié.

L'île d'Eimeo est située à environ trente-deux milles de Taïti, quoique la position respective de leurs brisans, qui se prolongent dans la mer, n'en comporte pas entre les deux terres plus de onze. Eimeo, comme propriété de Pomaré, a été comprise dans la cession que la reine a faite à la France. Cette île est la sœur jumelle de Taïti. L'entrée de la baie



semble indiquée par un pic élevé, svelte comme une colonnette gothique, dont le chapiteau se dessine en blanc sur un ciel bleu, dont la base et la moitié du fût plongent dans d'inextricables guirlandes de verdure. Au centre s'ouvre un large trou que la mer a creusé, mais dont la tradition explique autrement l'origine. Oro, l'ancien dieu de la guerre, le plus redoutable des dieux de la mythologie taïtienne, était, de son vivant, roi d'Eimeo; il était alors la terreur de ses voisins, comme il devint plus tard l'effroi de ses adorateurs païens. Dans un de ses jours de mansuétude, Oro avait fait une visite au roi de Taïti. Il y eut entre les deux souverains une lutte à qui boirait le plus de lait de coco fermenté. La victoire fut longuement disputée; Oro fut battu, et tomba dans le sommeil de l'ivresse. Une nouvelle qu'on lui transmettait le tira de l'engourdissement. Le roi de Borabora avait fait une descente dans son royaume, et s'en était retourné gorgé de butin et avec un grand nombre de captifs. Oro furieux tira sa lourde épée de guerre. Sa fureur n'était pas calmée quand il aborda au pied du pic de l'île d'Eimeo, et il estramaçonna si violemment l'immense bloc de rocher, que la pointe de son glaive y laissa cette effroyable marque de sa colère.

Le moment est venu pourtant où *le Collingwood* doit reprendre sa course vagabonde. On s'arrache, non sans regret, aux délices de Taïti, la nouvelle Cythère; on passe rapidement devant le groupe des Iles de la Société. Nous voilà aux îles Sandwich, où le capitaine Cook trouva son tombeau. Comme au temps de l'illustre navigateur, aussitôt qu'un bâtiment étranger jette l'ancre devant l'une de ces îles, une nuée de canots couvrent la mer, apportant des provisions de toute sorte, et telle est la fertilité du sol des Sandwich, que les voyageurs venus des latitudes les plus opposées sont toujours sûrs de retrouver parmi les produits de cette terre lointaine un souvenir du pays qui les envoie. M. Walpole fait aux îles Sandwich un assez long séjour; sa santé altérée l'oblige même à laisser s'éloigner *le Collingwood*. Il met à profit sa convalescence pour observer la population curieuse au milieu de laquelle il est jeté. Une jeune Indienne lui sert de guide dans ses promenades, et nous avons lieu de croire que l'officier anglais ne se plaint pas trop du *cicerone* que le hasard lui a donné. La jeune Elekek unit la naïveté de l'enfant aux grâces de la femme : c'est un des types les plus charmants de la nature polynésienne. Dans une de ses promenades, le convalescent s'arrête, pour reprendre haleine, à l'entrée d'un hameau, sous l'ombrage odorant d'un frangipanier. Elekek se tient près de l'officier comme une sentinelle vigilante. On est à ce moment de calme profond qui précède à la fin des chaudes journées le coucher du soleil. Tout à coup une plaintive harmonie trouble le silence : les sons d'un cor arrivent aux oreilles de l'officier anglais, mêlés aux frémissements

du feuillage. La jeune fille court vers l'endroit d'où partent les sons mystérieux, et revient bientôt vers son compagnon, qu'elle entraîne dans la direction d'un tertre caché par quelques huttes. Là est assis le musicien au milieu d'un cercle d'auditeurs attentifs : c'est un homme encore vigoureux, bien que sa chevelure, blanche comme la neige, indique un âge avancé. La mélodie qu'il fait entendre n'est point une mélodie des îles Sandwich, et on ne reconnaît point dans les traits du vieux barde le galbe écrasé des insulaires de la Polynésie. Les lignes régulières de son visage accusent une autre origine ; cet homme est, en effet, un Indien de l'Amérique du Nord, dont la tribu habitait le Massachusetts. Dernier survivant d'une race éteinte, il en redit les gloires d'une voix émue, et à ces Indiens amollis des îles océaniques il raconte les rudes exploits des Indiens de l'Amérique septentrionale, les chasses à l'ours ou à l'élan sur la savane blanchie par la neige, et les luttes contre les blancs, dont ses ancêtres entendaient le tonnerre sans pâlir. Il entremêle ses récits des chants de son pays, et les sauvages accens du cor marquent les pauses de cette espèce de narration homérique. Le lieutenant du *Collingwood* profite d'un moment de silence pour adresser quelques questions au vieux ménestrel, qui ne demande pas mieux que d'y répondre en racontant son histoire. Cette histoire n'a malheureusement rien d'héroïque ni de primitif. Enrôlé de force, après la dispersion de sa tribu, à bord d'un baleinier, l'Indien du Massachusetts n'a pas tardé à déserteur son équipage. Dès-lors sa vie n'a plus été qu'une longue suite de sinistres aventures. Chaque île de l'archipel polynésien a tour à tour reçu le matelot fugitif. De concert avec des pirates et des vagabonds de tous pays, il a mené à fin plus d'une sanglante expédition. A Raven's-Island, par exemple, une troupe de ces brigands de la mer a fait une descente qui a laissé dans l'âme de l'Indien d'ineffaçables souvenirs. On voulait se faire de cette île une nouvelle patrie ; mais il s'agissait avant tout d'en expulser les indigènes. Que font les aventuriers ? Ils commencent par massacrer une partie de la population mâle, et tous ceux qui n'ont pas péri dans le combat sont déportés en pleine mer. On ne laisse dans l'île que les femmes : ce seront autant de compagnes pour les nouveaux maîtres de Raven's-Island, qui s'éloignent de l'île en se promettant de revenir s'y fixer avant peu. Ils reviennent, en effet, après avoir laissé mourir de faim leurs prisonniers ; mais, à leur retour, un spectacle affreux les attend : il n'y a plus un seul être vivant à Raven's-Island. A tous les arbres sont suspendus les cadavres des femmes dont ils ont massacré les époux. Le désespoir a égaré les pauvres créatures qui n'ont pas reculé devant un suicide général. Les meurtriers sont réduits à se remettre en route et à chercher ailleurs la patrie qu'ils avaient rêvée. Depuis qu'il a été acteur dans ce sombre drame maritime, l'Indien déserteur ne connaît plus le repos :

il erre d'île en île, cherchant une consolation dans les chants naïfs qui lui rappellent une époque plus heureuse de sa vie. Par malheur, il n'a pas toujours recours à des moyens aussi innocens pour endormir ses remords : la stupéfiante liqueur du *cava* est pour lui un spécifique non moins certain contre les angoisses morales, et le malheureux n'en use que trop largement. Après avoir achevé son récit, il vide une large coupe de sa boisson favorite, sans laquelle, dit-il, il ne peut dormir, et bientôt, sous cette perfide influence, un lourd sommeil s'empare du vieillard. L'Anglais s'éloigne alors, appuyé sur le bras de la jeune Indienne. Cette rencontre l'a tristement ému. Le récit de l'Indien a fait évanouir les poétiques impressions que ses chants avaient éveillées dans l'âme du voyageur. Le contact des classes flétries, des farouches aventuriers de l'Amérique ou de l'Europe avec les races primitives de l'Océanie attristera long-temps encore ces parages. Ce fait douloureux ne pouvait être mis plus énergiquement en relief que par l'histoire du musicien vagabond des îles Sandwich.

Les dernières scènes de la croisière du *Collingwood* forment un heureux contraste à l'histoire de ce triste ménestrel. A Guayaquil, qu'au retour on visite en passant, nous pénétrons dans la vie privée des républicains de l'Amérique du Sud. Guayaquil est le port de la république de l'Équateur. A Guayaquil, nous faisons connaissance d'abord avec un des types les plus curieux de cette république, le pilote, — non pas celui des côtes d'Europe, mais le pilote de l'Amérique espagnole. — Tous ceux qui ont visité les environs de quelque port européen ont pu connaître ce type singulier tel qu'il s'offre à nous, modifié par la civilisation occidentale. Entre deux lames, légère et fragile comme une coquille de noix, file une embarcation pontée. Deux rudes marins, enveloppés de cabans goudronnés, dirigent ce frêle esquif que chaque vague semble près d'engloutir. A peine découvre-t-on, au milieu des lames, cette chétive embarcation, et pourtant ceux qui la montent ont sauvé plus d'un grand navire; l'un de ces hommes est le pilote, l'autre est un matelot. Le pilote américain est invisible, lui aussi, dans la grosse mer; mais ce n'est pas qu'il faille le chercher entre deux lames furieuses qui le couvrent de leur écume : on ne le rencontre guère que suspendu au hamac de sa cabane, où il s'endort, bercé par les monotones gémissemens du vent et de la mer. Quand il se réveille, c'est juste pour indiquer, non pas la passe la plus sûre aux marins, qui l'ont franchie sans son aide, mais l'auberge la plus confortable aux voyageurs débarqués. C'est un pilote de l'Amérique espagnole que rencontre l'équipage anglais que nous suivons à travers l'Océan Pacifique. Le vaisseau n'est arrivé au bas de la rivière de Guayaquil qu'à la tombée de la nuit. Le capitaine, effaré, cherche vainement le feu de l'île de Santa-Clara et un pilote. Le feu s'est éteint faute d'huile, le pilote dort. Toute la nuit se

passé en tâtonnemens; enfin, au matin, un homme se présente, le cigare à la bouche. Le soleil du tropique vient enfin de se lever, et le pilote s'est réveillé. Don Gregorio Menes veut bien annoncer aux marins anglais qu'il fera remorquer leur vaisseau dès la onzième heure de la nuit qui suivra le jour dont les premières clartés viennent de poindre. On devine l'anxiété des officiers responsables du salut de leurs hommes et de celui de leur bâtiment; mais le digne pilote répond avec le plus grand calme que tout sera fait comme il le dit. En effet, à l'heure qui précède minuit, un puissant remorqueur entraîne le navire. Une masse de quatorze cents tonneaux est pilotée pendant la nuit sur une rivière pleine de bas-fonds avec une vitesse de douze ou treize nœuds. On est lancé avec une rapidité vertigineuse, et le pilote, vu la solennité de la situation, a allumé une pipe au lieu d'une cigarette. Les mouches à feu volent de tous côtés, les eaux couvrent d'étincelles le pied des arbres qu'elles battent avec fureur; des aboiemens de chiens effrayés se mêlent au bruit des vagues; le cri du héron réveillé, qui s'envole à tire d'ailes, vient se mêler à ces lugubres rumeurs. Enfin, on atteint le port, et à trois heures du matin, le navire s'arrête le long d'un quai splendidement éclairé. On est à Guayaquil, dans une ville où l'on ne vit que la nuit, comme dans toutes les cités espagnoles de l'Amérique du Sud.

Guayaquil est située sur une île marécageuse, bordée d'un côté par la rivière, de l'autre par un bras de mer ou *estero*. Grâce à ce double voisinage, Guayaquil jouit d'une propreté que peuvent lui envier toutes les villes de l'Amérique espagnole. Ses rues sont parallèles au quai de pierres, d'un mille et demi de long, qui borde la rivière. De nombreux réverbères éclairent ce quai majestueux, et des bancs placés de distance en distance attendent les promeneurs fatigués. Des maisons de trois ou quatre étages, bâties sur pilotis, flottent en quelque sorte sur un bassin formé de chaque côté des rues par les eaux pluviales. Ce sont de vraies arches de Noë, habitées par une population qui offre un singulier assemblage des types les plus variés. Comme dans certains hôtels de nos grandes villes, le même escalier est commun à tous les habitans d'une maison. Le sénateur y heurte l'humble domestique; l'officier en demi-solde et le porteur d'eau s'y coudoient avec la femme à la mode. Sur de spacieux balcons se balancent à perte de vue tantôt des jalousies élégantes, tantôt des nattes de Chine ou des rideaux mobiles. Le pavage des rues qui longent ces demeures pittoresques est fort bizarre aussi; il se compose d'écailles d'huîtres entassées, et on voit même à Guayaquil toute une redoute construite avec ces singuliers matériaux. Chaque matin, une foule empessée venait jeter des monceaux de coquilles à l'endroit désigné, et la forteresse a été achevée ainsi avec une rapidité sans exemple.



Les mœurs des habitans ne sont pas moins singulières que leurs maisons. C'est jour de *tertulia* : entrons dans une de ces demeures de construction si étrange. Nous sommes reçus dans une pièce brillamment éclairée. Il est neuf heures. Ne nous récrions pas trop sur le luxe en enfance qu'elle va nous révéler. Soulevons la portière de toile qu'agite un perpétuel courant d'air. Le tableau qui s'offre à nous mérite d'être décrit. Tourmentée par la brise qui apporte la fraîcheur du fleuve, la flamme des bougies vacille dans les verrines de cristal, mais n'en projette pas moins une vive lueur sur tous les objets. Quelques sièges grossiers ou mal commodes restent inoccupés dans les angles du salon; des hamacs, les uns de fil d'agave aux brillantes couleurs, les autres de fibres de palmier tissées, semblent être l'unique mobilier de la maison. Personne n'est arrivé sans doute, et les maîtres sont absens. Cependant un mouvement d'oscillation très prononcé est imprimé à tous les hamacs, et voilà qu'au bout d'une seconde le visiteur d'outre-mer se prend à sourire de sa méprise. Au bord de l'un des hamacs s'étale un pied mignon chaussé de satin et de soie à jour; d'un autre hamac pend, comme une frange élégante, l'ourlet brodé d'un jupon blanc, puis les mailles gonflées d'un autre dessinent des contours onduleux et cependant arrêtés : les invités sont tout bonnement étendus sur les hamacs et s'y balancent plus à l'aise que dans la plus confortable chauffeuse. Bientôt de l'un de ces sièges mobiles sort une douce voix qui invite l'étranger à pénétrer plus avant. Ici c'est un nouvel embarras : comment avancer au milieu de tous ces hamacs en branle ? C'est une espèce de navigation pleine d'écueils et de charmes; mais aussi quelle intimité, la difficulté des mouvemens une fois surmontée, ne jette pas dans la conversation le laisser-aller de ces positions horizontales ! On cause, on fume, et de temps à autre une jambe aussitôt retirée s'allonge furtivement pour donner contre la muraille un nouvel élan au hamac où se balance quelque créole aux noirs cheveux.

C'est, comme on le voit, une ville originale que Guayaquil. La rivière qui porte ce nom offre aussi un curieux spectacle. Des radeaux grossiers, assez semblables aux radeaux parqués qui transportent les familles allemandes sur le Rhin, suivent lentement le cours de l'eau. C'est comme un jardin flottant où s'agite toute une population de femmes, d'hommes et d'enfans. Au centre s'élèvent des cabanes aux murs de bambous et aux toits de feuilles de cocotier; à l'extrémité, des plates-bandes de terre offrent aux navigateurs une moisson inépuisable d'aux et d'oignons. Ces radeaux servent à transporter jusqu'à la mer les cargaisons de cacao qu'exportent les navires étrangers. Ils flottent à travers des îles verdoyantes, des bancs de lotus fleuris, sur des eaux que les arbres teignent de toutes les nuances de la verdure,



ou glissent en s'accrochant aux courtines pendantes d'énorme lianes à fleurs de pourpre et d'or. Quels sont, sur les bords du fleuve, les spectateurs habituels de cette procession pittoresque? Des grues qui restent, au passage des radeaux, dans leur mélancolique posture, puis des alligators couchés sur la vase tiède, et ne se souciant pas plus de cette cohue nomade que du Chimborazo, qui, selon les heures du jour, couronne au loin son front de nuages roses ou de brouillards azurés.

Suivrons-nous *le Collingwood*, de station en station, jusqu'au terme de sa longue croisière? Saluons-nous au vol du navire les côtes occidentales du Mexique, San-Blas, l'ancien entrepôt des Philippines, et Mazatlan, qui grandit chaque jour derrière sa rade houleuse? Nous aimons mieux nous arrêter, avec M. Walpole, à San-Francisco, dans la Haute-Californie. Il y a là de curieux renseignemens à recueillir sur les commencemens de cette conquête américaine, qui devait, plus tard, si vivement préoccuper le Nouveau-Monde et l'Europe.

Un officier du génie au service des États-Unis, le capitaine Frémont, est à peu près le Fernand Cortez de cette partie de l'Amérique. Vers la fin de l'été de 1846, après avoir employé environ six années à exécuter une mission importante du gouvernement des États-Unis, — celle de relever tout le pays qui s'étend entre le Missouri et les montagnes Rocheuses, — le capitaine américain arriva pour la première fois à Monterey avec cinq ou six trappeurs. Il obtint du gouverneur Castro la permission de séjourner sur les bords du Sacramento durant quelques semaines : c'était le temps nécessaire pour réunir les hommes et les chevaux que ses longs voyages avaient dispersés. Ce temps employé en achat de provisions et en conférences secrètes avec le consul américain, le capitaine repartit. On n'avait plus entendu parler de lui, quand, au mois d'octobre suivant, il vint camper, et cette fois sans permission, à la tête d'une quarantaine d'hommes, tout près de Monterey. Le général Castro, à la nouvelle de son arrivée, lui fit transmettre l'ordre de s'éloigner. Le capitaine Frémont ne répondit que par un refus formel; mais, ne pouvant tenir tête aux troupes en nombre supérieur que Castro fit marcher contre lui, l'ingénieur américain plia ses tentes pendant la nuit et disparut une seconde fois. Ce n'était là encore cependant qu'une fausse retraite, et, au moment où M. Walpole arrivait en Californie, près de Monterey, M. Frémont revenait s'installer sur les bords du Sacramento avec une audace pleinement justifiée par les résultats de la guerre du Mexique. Le capitaine américain, à la tête de ses trappeurs, prenait pied en maître sur la riche contrée qu'il avait si fort convoitée, et qu'il avait aidé à conquérir. C'était à Monterey un sujet de curiosité que sa présence d'abord, puis les gens de sa suite étaient de vrais trappeurs, endurcis par six ans d'une vie de fatigues et de dangers sans nombre. On voulait voir, en-

côre tout poudreux de leur longue lutte, ces hommes d'une profession héroïque qu'ont célébrés l'histoire et le roman.

Toute la population de Monterey s'était avancée à leur rencontre, et les attendait avec impatience. Un nuage de poussière s'éleva enfin à l'horizon, et ce nuage, en se dissipant, laissa voir les conquérans de la Californie, les fondateurs sauvages d'une société nouvelle. Le capitaine Frémont marchait en tête : c'était un homme à l'œil vif, au regard de feu ; il était vêtu d'une blouse et de braies de cuir, et son chapeau de feutre indiquait son rang : c'était le seul chapeau de feutre parmi toutes ces coiffures bizarres. Cinq Indiens delawares, ses gardes du corps, le suivaient de près : ces Indiens l'avaient accompagné dans toutes ses dangereuses pérégrinations. Après cette avant-garde arrivaient, deux par deux, des cavaliers au teint plus bronzé que celui des Indiens : c'étaient des chasseurs (*backwoodsmen*) du Tennessee et des parties supérieures du Missouri ; tous portaient en travers de la selle leur longue carabine, tous étaient uniformément vêtus d'une veste de peau de daim large et flottante, que des épines fermaient par devant ; des moccasins et des chausses de cuir, qu'ils avaient fabriqués eux-mêmes, complétaient ce sauvage accoutrement. Il y avait parmi ces aventuriers des héros populaires des prairies de l'ouest ; il y avait aussi des trappeurs de castors, des chasseurs d'ours gris et même des chasseurs d'hommes, de ceux qui font, avec les gouverneurs des frontières, marché de têtes ou de chevelures d'Indiens.

Tels sont les conquérans primitifs de la Californie, dont la troupe s'arrête pour camper sous de hauts sapins à quelque distance de Monterey. Cette troupe d'aventuriers ne vous rappelle-t-elle pas Cortez débarquant sur la plage de Vera-Cruz et passant en revue les trente chevaux qu'il a réunis pour conquérir un immense continent ? Le chroniqueur espagnol Bernal Diaz del Castillo nous a conservé les noms, les qualités et jusqu'aux diverses nuances de la robe de ces chevaux : l'un est un *rouan* que Cortez s'est procuré au prix de deux nœuds d'or, l'autre est un habile et agile coureur qu'un aventurier a reçu pour la rançon d'un prisonnier. On doit ainsi au soldat historien et compagnon de Cortez des détails pleins d'intérêt sur les conquérans du Mexique. Il y a un charme infini dans ces révélations familières sur les commencemens d'une grande société. Les humbles débuts de la conquête de la Californie auront-ils aussi leur chroniqueur ? Il serait fâcheux, vraiment, qu'il ne se trouvât pas une plume naïve pour nous les raconter. Parmi ces héros du désert, ces chasseurs d'hommes ou de bisons si respectés des planteurs et si redoutés des Indiens, on trouverait à coup sûr des types aussi étranges, des natures non moins indomptables que parmi les aventuriers espagnols du XVI<sup>e</sup> siècle. Veut-on savoir, par exemple, ce que c'est que le chasseur d'hommes au Mexique ?

Je puis compléter ici le récit de l'officier anglais par mes propres souvenirs. Peu d'années avant l'époque où je visitai la Basse-Californie, les Indiens avaient poussé plus loin que jamais dans le Nouveau-Mexique leurs incursions et leurs massacres. Un Américain à la figure repoussante, avec qui le hasard m'avait mis en relation à la Paz, vint un jour, en compagnie d'un associé, proposer au gouverneur Armijo un marché qui fut accepté. Les deux Yankees demandaient 10 piastres (50 francs) par tête ou par chevelure d'Indien qu'ils rapporteraient au général. Pendant six mois environ, les deux chasseurs d'hommes reçurent une somme si considérable, que le gouverneur crut devoir réduire la prime de moitié. Les six mois suivans, leur récolte fut encore assez abondante, mais on remarqua que les chevelures étaient beaucoup plus courtes; et comme on venait de retrouver à la même époque plusieurs cadavres de blancs portant les traces du couteau des scalpeurs, le gouverneur ne put se dissimuler que des méprises fâcheuses avaient été commises. Après avoir recommandé à ses terribles auxiliaires plus de circonspection à l'avenir, il finit par les réduire aux appointemens fixes et annuels de 1,400 piastres, — 700 piastres pour chacun (1). Les deux associés promirent de ne plus le tromper, mais dès-lors commença pour eux une vie de fainéantise presque pastorale. Une seule chevelure fut livrée dans le cours de cette année; elle coûtait donc 1,400 piastres : il est vrai qu'elle était fort longue ! Le général Armijo prit cette fois le parti de congédier les deux Yankees, qui jugèrent prudent d'obtempérer à l'ordre du gouverneur. La chevelure était celle d'une femme dont on retrouva le cadavre quelque temps après leur départ.

De telles natures féroces et cupides sont heureusement assez rares dans l'intrépide population qui erre, sous mille noms divers, la pioche ou le rifle sur l'épaule, à travers les solitudes américaines. On pourrait opposer aux scalpeurs gagés du général Armijo le vrai type du *backwoodsman*, tel qu'ont pu l'observer tous les voyageurs dont la curiosité aventureuse n'a pas reculé devant les hasards et les périls d'une excursion dans les savanes. Pour connaître le coureur des bois dans toute sa simplicité patriarcale, dans toute sa grandeur chevaleresque, il faut, par quelque nuit d'hiver, s'être assis à l'un de ces foyers homériques, auprès desquels le *baackwoodsman* dresse sa tente, et qui sont comme les phares hospitaliers du désert. Là, toujours une réception cordiale attend le voyageur. Des quartiers d'ours ou de bison grillent sur un vaste brasier, exhalant leur appétissant fumet; des jambons de cerf sont suspendus aux parois de la tente. Votre hôte est peut-être un de ces vieillards comme en voient seules les forêts d'Amérique, vrais

(1) 7,000 francs en tout, et 3,500 francs par individu.

patriarches de la prairie, à la taille encore souple et droite, malgré leurs quatre-vingts ans, au regard vif et perçant, malgré leur chevelure argentée. Laissez parler le vieux chasseur, il vous dira les joies de sa vie errante, les nobles émotions d'une chasse à l'ours ou d'un combat contre les Indiens; il vous racontera, en quelques phrases naïves, tout son passé : son mariage avec quelque Indienne des montagnes Rocheuses, ses excursions à la recherche des meilleurs terrains de chasse, ses relations avec quelques compagnons d'aventures ou avec des Européens auxquels il aura servi de guide. Sauf un petit nombre d'incidens, la vie du *baackwoodsman* est partout la même : c'est, pour ainsi dire, une chasse perpétuelle, quand ce n'est pas une lutte périlleuse. Voilà les vrais représentans de la population des prairies, voilà les hommes qui composent en majorité l'escorte du capitaine Frémont. Quel sera l'avenir d'une conquête préparée par d'aussi rudes pionniers? A l'époque où M. Walpole visite la Californie, on peut déjà l'entrevoir et prédire de belles destinées à la population aventureuse qui s'installe sur les bords du Sacramento.

### III.

Le séjour en Californie est un des derniers épisodes de la longue campagne du *Collingwood*. Bientôt le lieutenant Walpole revient à Londres. Il a quitté l'Europe en 1844, il la retrouve en 1848. On sait ce qu'était l'Europe à cette époque, et on devine le contraste qui s'offre à l'esprit du jeune marin, quand il compare les impressions de son départ à celles de son retour. Sur le continent, qu'il avait laissé si tranquille, la démagogie a fait invasion; les gouvernemens tombent, les peuples marchent les uns contre les autres; on les dirait en proie à un accès de fièvre chaude. Seule, l'Angleterre garde le calme qui manque à toute l'Europe. Après avoir vu à bord du *Collingwood* la puissance de la marine anglaise, nous admirons à Londres, avec M. Walpole, la sagesse de cette politique qui, depuis si long-temps, maintient et développe la prospérité de la Grande-Bretagne.

Ce contraste de l'Angleterre avec l'Europe n'est pas la seule leçon que nous voulions tirer du livre de M. Walpole : il est un autre contraste plus instructif et qui nous est plus directement applicable, le contraste de l'Angleterre avec la France. Nous ne parlons pas ici de la sécurité intérieure, nous n'avons en vue que l'influence maritime qui en est la conséquence. Il n'est pas inutile à ce propos de rappeler le but même de la campagne du *Collingwood*.

*Le Collingwood* avait surtout pour mission de faire flotter pendant

quatre années le pavillon anglais dans l'Océan Pacifique. La France donne aussi, bien que plus rarement, à ses vaisseaux des missions pareilles; puis elle s'en tient à ces démonstrations stériles, et c'est là précisément ce que ne fait pas l'Angleterre. A côté de ces longues croisières, dont on a pu prendre une idée par le journal de M. Walpole, de petites campagnes se continuent et se succèdent sans cesse. Derrière la frégate marche une corvette, qui ne remplit, elle, qu'une mission d'utilité, et recueille les fruits de la mission politique de sa devancière. Chaque année, par exemple, une corvette de guerre anglaise fait le tour de ces côtes qu'a visitées *le Collingwood*, et elle rapporte du Mexique et du Pérou une riche cargaison d'or et d'argent, tant en monnaie qu'en lingots, — en lingots surtout. Dans ces mêmes parages, la tâche de la marine française est bien différente.

Avant la révolution de février, les ministres de France au Mexique ont plus d'une fois sollicité de notre gouvernement l'envoi annuel d'un bâtiment de guerre sur les côtes de l'Océan Pacifique. Ces sollicitations sont restées vaines. Aujourd'hui veut-on s'obstiner encore à ne rien faire? Il y aurait pourtant dans cette mesure une source d'avantages pour la marine aussi bien que pour le commerce de la France. Il ne faudrait pour cela que renoncer à certaines allures chevaleresques dont ne s'accommode plus notre époque de *positivisme*. Les navires de guerre français, par une générosité mal entendue, ne doivent percevoir aucun droit sur le transport de l'or et de l'argent pour le commerce des nationaux, et des ordres formels les empêchent de s'en charger pour le compte des commerçans étrangers. Qu'en résulte-t-il? C'est que les officiers qui commandent ces navires, moralement responsables de valeurs dont ni l'état ni eux ne doivent retirer le moindre avantage, sont peu soucieux de les prendre à leur bord; puis, de longues croisières restent à terminer, et l'incertitude de la date des retours décourage les commerçans français : ceux-ci préfèrent alors confier ces valeurs aux navires marchands, quoique les risques à courir y soient plus grands et par conséquent les primes d'assurance plus fortes. La marine militaire anglaise est affranchie de cette gêne, et par conséquent recueille des bénéfices là où nos officiers ne rencontrent qu'une responsabilité, un embarras de plus. L'Angleterre est commerçante avant tout. Voulant assurer à son commerce la protection active et régulière de son pavillon dans les mers les plus lointaines, elle s'est arrangée à merveille pour que cette protection ne lui devint pas trop coûteuse. Elle a organisé commercialement sa marine militaire. Comme les navires du commerce, les vaisseaux de guerre anglais prennent à prix fixe les retours pour l'Europe. Le négociant, à quelque nation qu'il appartienne, profite d'une occasion qui lui offre à la fois la sécurité et la ra-



pidité du transport; il apporte à l'officier de la marine royale anglaise l'or, l'argent, les surons de cochenille ou d'indigo (ce sont les seuls articles de retour que les navires de guerre admettent à leur bord) qu'il veut adresser en Europe. Assimilé au capitaine de la marine marchande, le commandant d'une frégate, d'une corvette ou d'un brick de guerre, a sa commission sur le fret des retours qu'on lui confie; il a dès-lors intérêt à ce qu'on lui en confie le plus possible. Telle corvette de guerre de trente canons et de cent vingt hommes d'équipage, parcourant la même route, par exemple, que *le Collingwood*, rapporte en matières d'or et d'argent environ 6 millions de francs; le fret moyen, déduction faite de la commission du capitaine, produit à peu près une somme de 60,000 francs pour le moins. Qu'en résulte-t-il? C'est que l'Angleterre a pu récompenser, par les profits d'une telle mission, les bons et loyaux services d'un de ses officiers, que le commerce anglais recueille à la fois respect et sécurité, et qu'enfin les frais de l'expédition qui produit ces incontestables avantages se trouvent en partie couverts par la somme nette de 60,000 francs qu'a donnée le fret.

On voit combien est désavantageuse pour la France la mesure prohibitive qui pèse sur nos bâtimens de guerre. Ce n'est pas seulement notre marine qui souffre de cette entrave; notre commerce en sent aussi le poids. On me pardonnera de citer un exemple personnel. C'était dans l'un de mes voyages à Guaymas, le port de l'état de Sonora. A cette époque (et cette mesure existe encore), le fisc mexicain avait prohibé l'exportation des lingots d'argent ou de la poudre d'or pour n'être pas frustré des droits de monnayage. Cette loi est respectable sans doute, mais difficile à exécuter à la lettre dans un pays où les transactions un peu considérables ne se paient qu'en lingots. Une corvette anglaise, dont je pourrais citer le nom, se trouvait en partance au moment où je venais de recevoir en barres d'argent le paiement d'une assez forte somme. J'avais un besoin urgent d'opérer des retours en Europe; le crédit et l'honneur de la maison que je représentais étaient à ce prix. La ville où je pouvais faire monnayer ces lingots étant située au moins à soixante lieues du port, je ne pouvais prendre qu'un parti, celui de les embarquer en contrebande.

Je fis marché avec les patrons de quelques navires cabotiers qui se trouvaient en rade, et qui, en cette qualité, les embarquèrent à leur bord avec un laisser-passer de la douane pour un port mexicain; puis, à un jour dit, sous prétexte de promenade, je louai un canot, et j'allai successivement à bord de chaque caboteur recueillir mes lingots. Le transbordement opéré, je me dirigeai vers la corvette anglaise, qui mouillait à près de trois quarts de lieue du môle. Mes visites avaient sans doute paru suspectes à la douane mexicaine, car une longue et

fine chaloupe dont elle faisait souvent usage, et bordée de huit avirons, quitta bientôt le môle et commença à donner la chasse à mon canot. L'embarcation de la douane semblait voler sur l'eau, et la mienne marchait fort mal. La corvette anglaise était encore bien éloignée, et je voyais, avec un malaise qu'on doit concevoir, les rapides progrès que faisait la chaloupe : cette chaloupe apportait avec elle la confiscation et la ruine. Comme le naufragé qui sent ses forces s'épuiser et qui jette un regard de détresse sur la terre qu'il n'atteindra pas, je regardais d'un œil consterné le navire de guerre, dont la rangée de canons et les flancs noirs commençaient cependant à surgir de l'eau, mais que je désespérais d'aborder à temps. La chaloupe me gagnait toujours, le danger était inévitable; un quart d'heure encore, et mes lingots ne m'appartenaient plus. En vain un ancien matelot français, jadis alcade de Guaymas et qui m'accompagnait, homme d'une taille et d'une vigueur herculéennes, se courbait-il sur les longs avirons avec une force à les briser : la quille du canot semblait rivée à la surface de la mer.

— Brigand de canot! s'écriait-il à chaque instant, un baquet à morues lui ferait honte pour la marche! Et ces rats-de-cave, continuait-il (il leur tournait le dos sans les voir), gagnent-ils toujours sur nous?

— D'une manière effrayante! Dans un quart d'heure, tout sera perdu.

— Vingt barres d'argent à douze cents piastres chacune, total vingt-quatre mille piastres, ou, sans compter le change, cent vingt mille francs..... Cela en vaut la peine..... C'est que..... en ma qualité d'ex-alcade...

— Parlez, lui dis-je, parlez, pour Dieu!

Tout à coup l'ancien justicier de Guaymas poussa une exclamation joyeuse en me montrant la corvette anglaise. Je regardai, mais j'avais les yeux si troublés, que je ne voyais rien.

— Vous ne voyez pas, me dit l'ex-matelot, qu'il y a un mouvement à bord de la corvette; tenez, voilà qu'on affale une embarcation à la mer, et des matelots s'y précipitent. Ils y gréent une voile. Bravo! Ah! ces Anglais, ces Anglais! s'écriait-il en ramant avec une vigueur enthousiaste.

C'était une chance de salut, mais encore bien faible. L'embarcation anglaise était si loin, l'embarcation mexicaine était si près! Et cependant le goëland qui rasait de l'aile les flots de la rade ne semblait pas voler plus vite que la chaloupe de guerre poussée par la voile et par les efforts nets, précis de ses dix rameurs. D'un autre côté, le canot de la douane semblait bondir sur le dos de la houle chaque fois que les

huit avirons s'enfonçaient en cadence dans l'eau. Pendant quelques minutes, je fus ainsi le but que se disputaient les deux pavillons anglais et mexicain. Bientôt je vis blanchir l'écume à la proue des deux chaloupes rivales; puis, sous une rafale de vent que Dieu sans doute envoyait pour moi, je vis l'anglaise suspendre ses avirons, s'incliner sous la voile et fendre l'eau plus rapidement encore.

— *Hurrah for England!* s'écria l'ex-alcade : les voici toutes les deux à distance égale. Ah! ces Anglais... ces Anglais! Je leur en ai bien voulu jadis, mais je les ai toujours admirés.

Les deux embarcations étaient assez près de moi pour que je pusse distinguer ceux qui les montaient. La figure du pilote mexicain était rouge de colère et de désappointement; puis j'entendis la mer bruire le long des flancs des deux bâtimens; que le vent s'apaisât d'un souffle, et j'étais perdu. A bord de la chaloupe anglaise, j'apercevais distinctement, la main sur les tire-veilles de la barre, mais à moitié dressé sur ses jarrets reployés, un jeune *midshipman* blond et rose qui me cria de sa voix enfantine :

— Ne mollissez pas, *by God!* si ces chiens arrivent avant vous, éventrez-les à coups de gaffe, le pavillon anglais vous protégera.

— Oui-dà! s'écria l'ancien magistrat, voyez-vous comme au sortir de nourrice ces Anglais ont déjà des idées commerciales? Si je dois vous dire vrai, c'était l'idée que j'avais aussi.

La voile anglaise tomba au pied de son mât, les dix avirons s'enfoncèrent dans la mer, l'embarcation bondit en avant, et s'arrêta frémissante bord à bord avec la mienne. En un clin d'œil, les lingots furent transbordés, et le matelot français et moi, nous sautions à bord de la chaloupe libératrice; je rendis grâce à Dieu. Au même instant, la douane mexicaine rebroussait chemin dans un désappointement amer, mais silencieux. Je trouvai, à bord de la corvette, sir \*\*\*, sa longue-vue encore à la main. — Avouez, me dit-il, qu'il est heureux pour vous que cet instrument soit si parfait; vous y gagnez cent vingt mille francs, et moi, ma foi, une commission de plus. Maintenant, s'il vous plaît, nous irons déjeuner.

A la place du capitaine de la corvette anglaise, supposez un officier français: la confiscation des lingots eût été inévitable; une respectable maison de commerce eût été ruinée, mais l'honneur de l'officier français eût été sauf. Pour lui, il est vrai, tout se fût borné à cette satisfaction d'amour-propre, dont les Anglais ne croient pas devoir se contenter. Ont-ils tort? En vérité, nous ne le croyons pas, et l'histoire de cette campagne du *Collingwood*, en nous montrant un jeune lieutenant fidèle, à travers toutes les péripéties d'un long voyage, au culte de l'intérêt national, cette histoire ne doit pas être perdue pour

nous. De combien d'avantages un point d'honneur stérile ne prive-t-il pas le commerce français et le budget de la marine, déjà si lourd! Que la France imite l'Angleterre, qu'elle permette à ses croiseurs de se charger, toutes les fois que le retour en France sera direct, des valeurs nationales et étrangères, — les matières d'or et d'argent seulement, — moyennant un fret égal à celui des navires marchands : les chargeurs y trouveront le double avantage de la diminution de la prime d'assurance et de la rapidité du transport. Que la France envoie chaque année une corvette de vingt-cinq à trente canons dans tous les ports de la mer du Sud : de cette double mesure résultera une rémunération pour les officiers de marine, qui méritent toujours et si bien du pays. Le commandement de cette corvette pourra être la récompense de services rendus, le budget de la marine sera dégrevé du surplus du fret, le commerce y gagnera, l'or et l'argent seront plus abondans chez nous, l'or surtout, qu'on paie si cher en France, et qui se donne en Angleterre sans aucune prime. La monarchie de juillet avait pu apprécier tous ces avantages; elle n'a pas voulu en profiter. Un tel dédain siérait-il à la république? L'état de nos finances nous défend de le croire.

GABRIEL FERRY.

---

# HISTOIRE

DE LA

# RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR M. MICHELET. <sup>1</sup>

---

Je n'ai pas vu sans inquiétude M. Michelet aborder l'histoire de la révolution française. Ce n'est pas que les lumières lui manquent : sa vie est assurément une des vies les plus studieuses, son esprit un des plus savans de ce temps-ci; mais il y a dans la nature même de ses travaux quelque chose qui contraste singulièrement avec le sujet nouveau qu'il a choisi. Ses études sur *la Science nouvelle* de Vico, recommandables à plus d'un titre, puisqu'il a su donner une forme nette et précise aux conceptions du philosophe napolitain, qui, dans le texte original, sont loin de posséder ce mérite, son *Précis d'histoire moderne*, analyse rapide et substantielle des trois derniers siècles, semblaient naturellement le préparer à la tâche qu'il vient d'entreprendre; mais, disons-le franchement, son *Introduction à l'histoire universelle*, son *Histoire de la république romaine*, et surtout son *Histoire de France* depuis l'invasion germanique jusqu'à la mort de Louis XI, sont en contradiction manifeste avec le génie même de la révolution française. Pour comprendre tout ce qu'il y a de vrai dans notre assertion, il n'est

(1) 4 vol. in-8°, librairie de Chamerot.



pas nécessaire de réfléchir long-temps; il suffit de se rappeler le caractère distinctif des œuvres que nous venons d'énumérer, et si à cette liste déjà si nombreuse nous ajoutons les *Origines du droit français* et les *Mémoires de Luther*, l'évidence devient encore plus lumineuse. Oui, sans doute, M. Michelet a rendu accessibles à toutes les intelligences les principes féconds de la *Science nouvelle*, qui sans lui peut-être fussent demeurés le partage exclusif d'un petit nombre d'érudits. Il a résumé, interprété avec une lucidité merveilleuse les principaux événemens accomplis en Europe depuis la prise de Constantinople par Mahomet II jusqu'à la convocation des états-généraux à Versailles; mais la manière toute mystique dont il a expliqué les origines du droit français, la forme légendaire qu'il a donnée aux principaux événemens du moyen-âge, ses commentaires confus sur la réforme religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle, ne révèlent pas chez lui une grande aptitude à comprendre, à expliquer, à peindre, à raconter les combats livrés depuis la mort de Louis XV jusqu'à la chute de Napoléon. Parlerai-je de son livre sur *le Prêtre et la Famille*, de son livre sur *le Peuple*, où ses instincts mystiques n'éclatent pas avec moins d'évidence? à quoi bon? Ces deux livres ne sont-ils pas les corollaires naturels, inévitables des précédens ouvrages de l'auteur? Pouvait-on croire que M. Michelet ne porterait pas dans la philosophie morale, dans la philosophie politique les habitudes de son esprit, que nous connaissions depuis long-temps? Eût-il été raisonnable d'espérer qu'en abandonnant le domaine des faits pour le domaine des idées, il se transformerait tout à coup et prendrait des habitudes nouvelles; qu'il trouverait pour la déduction et l'expression de ses pensées une méthode plus rigoureuse, plus logique, plus claire; qu'il renoncerait à la fantaisie, à l'extase pour s'en tenir à la démonstration de la vérité? Assurément non; il serait donc absolument inutile de nous arrêter à caractériser ces deux livres. Pour déterminer nettement jusqu'à quel point M. Michelet réunit les facultés nécessaires à l'historien de la révolution française, il nous suffit d'étudier avec attention et d'apprécier avec sincérité son *Histoire de la république romaine* et son *Histoire de la France au moyen-âge*. C'est là, en effet, qu'il a donné pleine carrière à ses instincts; c'est là qu'on peut prendre la mesure précise de son talent pour la narration.

Or, que signifie son *Histoire de la République romaine*? A quoi se réduit ce livre trop applaudi il y a dix-huit ans, et aujourd'hui trop oublié? N'est-ce pas tout simplement un hommage rendu aux travaux de Niebuhr? Quoique l'historien français contredise, sur plusieurs points de détails, l'érudit allemand, quoiqu'il résolve à sa manière plusieurs questions déjà posées, déjà résolues par Niebuhr, n'est-il pas manifeste que l'historien français procède de l'érudit allemand comme l'effet procède de la cause? Il est vrai que Niebuhr, à son tour, procède

de Vico, et que M. Michelet connaissait directement, familièrement les principes du philosophe napolitain sur la succession et la génération des faits historiques. Il est vrai qu'on retrouve dans l'œuvre de Niebuhr toutes les idées de Vico sur l'époque mythique, sur l'époque héroïque, sur l'époque humaine de toutes les nations; mais l'application spéciale de ces idées au peuple romain n'appartient pas en propre à M. Michelet. Quelque sagacité, en effet, qu'il ait déployée dans l'analyse et l'interprétation des textes, quelque originalité qu'il ait montrée dans la solution de plusieurs problèmes, il est impossible de ne pas reconnaître en lui un élève de Niebuhr aussi bien qu'un élève de Vico. Chez l'écrivain allemand comme chez l'écrivain français, c'est toujours et partout le même procédé, modifié seulement par le génie des deux nations. J'admets volontiers la vérité des principes posés par Vico, sauf à discuter les conséquences extrêmes de ces principes, après la triple évolution mythique, héroïque et humaine; cependant le procédé adopté par Niebuhr et suivi par M. Michelet convient-il à l'histoire? Je ne le crois pas. L'historien allemand et l'historien français émiettent les légendes acceptées par Tite-Live, les réduisent en poudre; mais leurs mains savent-elles trouver dans ces ruines les matériaux d'un édifice nouveau, plus solide, plus vrai, plus durable que les légendes de Tite-Live? Hélas! non; nous marchons de ruines en ruines; toutes les pierres séculaires qui semblaient unies ensemble par un ciment indestructible, séparées maintenant par une critique impitoyable, jonchent le sol. peuplé hier encore des grandes figures familières à notre jeunesse. Toutefois que nous donne Niebuhr, que nous donne M. Michelet en échange de ces figures qu'ils déclarent mythiques? Après avoir réduit Plutarque et Tite-Live à confesser leur ignorance, leur crédulité, nous disent-ils où est la vérité, quels sont les faits dignes de croyance? Mon Dieu, non. Tout-puissans pour détruire, impuissans à construire, ils défont l'histoire et ne la refont pas. Romulus, Numa, Ancus-Martius, Tullus-Hostilius, les Tarquins, le premier Brutus, s'évanouissent comme des ombres : nous attendons la lumière qui doit nous montrer, au lieu de ces figures menteuses, des acteurs vivans, des personnages réels; mais la lumière ne vient pas, et la nuit s'épaissit autour de nous. L'historien s'acharne contre l'histoire, sape sans relâche toutes les traditions de l'époque mythique, savoure avec délices le malin plaisir de nous arracher une à une toutes les illusions de nos premières études, nous promène, nous égare dans ce monde de néant et de ténèbres, se rit de notre impatience et triomphe de notre désenchantement. Il y a certainement, dans ce travail de destruction, bien des idées ingénieuses et qui ont leur part de vérité; mais à quoi bon recourir aux étymologies les plus savantes? à quoi bon interroger les débris de la langue étrusque et de la langue osque pour trouver le sens d'un nom? à quoi bon

dédoubler les personnages comme les feuillets d'un vieux livre superposés, scellés ensemble, si les feuillets dédoublés demeurent, pour nous, aussi obscurs, aussi indéchiffrables que les feuillets réunis?

Eh bien! le croirait-on? ce procédé emprunté à *la science nouvelle*, à qui nous devons la ruine, la dispersion de toutes les légendes royales de Plutarque et de Tite-Live, et la nuit brumeuse où se confondent et s'effacent bien des figures de l'époque républicaine, M. Michelet n'a pas craint de l'appliquer à l'histoire de notre pays. Il a voulu retrouver dans les Mérovingiens, dans les Carolingiens, dans les Capétiens, dans la branche des Valois, les momens historiques indiqués par Vico, c'est-à-dire la triple évolution mythique, héroïque et humaine. S'il n'a pas traité Clovis et Charlemagne, Pépin-le-Bref et Charles-Martel aussi cavalièrement que Romulus et Numa, les deux Tarquins et le premier Brutus, à coup sûr ce n'est pas le bon vouloir qui lui a manqué. Il a épluché Grégoire de Tours et Frédégaire comme il avait épluché Plutarque et Tite-Live; ce n'est pas sa faute si les traditions germaniques ont fait meilleure contenance que les traditions romaines. Rendons-lui cette justice, qu'il n'a rien négligé pour dédoubler à leur tour les chefs de la première et de la seconde race. Si Charlemagne et Clovis ne s'évanouissent pas dans l'espace comme le chef de bandits appelé Romulus et le Lucumon appelé Tarquin, il faut tenir compte des douze siècles écoulés entre la fondation de Rome et l'invasion des Gaules par les Francs, et pourtant Charlemagne, dans le récit de M. Michelet, n'est tout au plus qu'un personnage de ballade.

Certes, ce n'est pas la connaissance des sources originales qui a fait défaut à M. Michelet; il ne s'est pas contenté de feuilleter les documens recueillis avec tant de soin et de persévérance par dom Bouquet; il les a lus et relus en entier à plusieurs reprises. Il les a interrogés dans tous les sens; il leur a fait subir ce qu'on appelle dans la procédure anglaise un contre-examen; il sait assurément tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour écrire l'histoire des deux premières races, et cependant, parmi les quatre cents pages qu'il a consacrées aux cinq premiers siècles de notre histoire, il serait difficile d'en trouver cinquante qui soient empreintes d'un caractère vraiment historique. La pensée de M. Michelet se porte à la fois sur un trop grand nombre d'objets, et cette mobilité perpétuelle de l'intelligence rend, à vrai dire, toute narration impossible. Les rapprochemens les plus ingénieux, qui peuvent plaire et séduire dans la conversation, jettent dans la trame du récit une singulière confusion, si bien qu'après avoir étudié attentivement dans le livre de M. Michelet l'ensemble des faits accomplis entre l'avènement de Clovis et l'avènement de Hugues Capet, si toutefois il est permis de nommer du même nom deux momens historiques revêtus d'un caractère si différent, le lecteur ne garde en sa mémoire

qu'un amas tumultueux d'idées vraies en elles-mêmes pour la plupart, et qui, faute d'être ordonnées, perdent la moitié au moins de leur valeur et de leur évidence. De Hugues Capet à la mort de Charles VI, M. Michelet se montre à nous tel que nous l'avons vu pendant toute la durée des deux premières races. Les réformes administratives de Philippe-Auguste, la lutte de Philippe-le-Bel et de Boniface VIII, la vie mystique et militaire, les travaux législatifs de Louis IX, enfin le tableau désastreux de la France pendant la longue démence de Charles VI, sont présentés avec la même abondance d'érudition, et, je dois le dire, avec aussi peu de profit pour le lecteur. Tout en demeurant convaincus que l'auteur n'a rien négligé pour s'informer des faits qu'il a entrepris de raconter, nous regrettons sincèrement qu'il garde pour lui la meilleure partie des trésors entassés dans sa mémoire. Le récit du règne de Charles VII révèle dans le talent de M. Michelet un progrès manifeste; c'est assurément la partie la plus vivante, la plus vraie, la plus nette; de ce long travail commencé depuis seize ans. Il est impossible de ne pas admirer, de lire sans émotion, sans attendrissement, toutes les pages qui racontent la vie et la mort de Jeanne d'Arc. L'auteur a eu sous les yeux toutes les pièces du hideux procès qui a tranché si cruellement cette vie héroïque et sainte; il a puisé à toutes les sources pour réunir les élémens de la vérité, et, cette fois, je suis heureux de le dire, l'art vient en aide à l'érudition : les faits recueillis laborieusement dans les monumens originaux se déroulent avec rapidité sous les yeux du lecteur. Et pourtant, dans le récit même de la vie de Jeanne d'Arc, combien de fois M. Michelet ne se laisse-t-il pas emporter par ses instincts mystiques bien au-delà des limites de l'histoire! Combien de fois ne cède-t-il pas au puéril plaisir de multiplier les rapprochemens imprévus! Il me suffira de rappeler la comparaison si obstinément poursuivie du Christ et de Jeanne d'Arc. Dans la pensée de M. Michelet, Jeanne d'Arc n'est pas seulement une créature douée au plus haut point de toutes les vertus évangéliques : c'est le Christ même, le Christ transfiguré, non plus pour quitter la terre et remonter au ciel, mais pour quitter le ciel et redescendre sur la terre. Une telle comparaison, on le comprend sans peine, n'ajoute rien à la vérité du récit. Toutes ces images, tirées du Nouveau Testament, bien qu'il s'agisse de la vie d'une sainte, ne servent qu'à embarrasser le tableau de la France au xv<sup>e</sup> siècle; parfois même ces images, en se multipliant, finissent par donner un caractère légendaire aux détails les plus réels, les plus précis. Cependant, malgré ces taches faciles à effacer, le règne de Charles VII peut être cité comme un des modèles les plus heureux de narration historique, comme un de ceux qui réunissent sous la forme la plus vive l'imagination et la science. Le règne de Louis XI, j'ai regret à le dire, n'a pas tenu toutes les promesses du



règne de Charles VII. Il semble que M. Michelet, en mettant le pied sur le terrain de l'histoire moderne, se trouve dépaysé. Lui qui a résumé si habilement la vie politique et morale de l'Europe pendant les trois derniers siècles, on dirait que sa vue s'obscurcit, que sa langue s'embarrasse quand il s'agit de raconter la guerre du bien public, la bataille de Montlhéry, la lutte acharnée de Louis XI et de Charles-le-Téméraire, la captivité de Péronne et la bataille de Nancy. Or Louis XI est le premier roi français qui appartienne à l'époque moderne, quoiqu'il plaise à M. Michelet de voir en lui le dernier roi français du moyen-âge. La différence que je signale entre le règne de Charles VII et le règne de Louis XI, importante en elle-même, puisqu'il s'agit d'un travail sérieux, accompli avec une rare persévérance, mérite d'autant plus qu'on s'y arrête, que les facultés requises pour comprendre et pour expliquer, pour peindre et pour raconter le règne de Louis XI, sont à peu près celles qu'on doit demander à l'historien de la révolution française. Dans la vie de Louis XI, en effet, la légende ne tient aucune place. La fantaisie, la passion, la rêverie, ne savent guère où se prendre dans cette suite d'actions si nettement marquées au coin de l'intérêt personnel, où la prévoyance et la ruse jouent le principal rôle, où la cruauté même n'est qu'une forme de la prudence. Eh bien! M. Michelet a cependant trouvé moyen de chasser du règne de Louis XI la clarté que l'histoire voulait, que les documens originaux fournissaient en abondance. Ayant à nous montrer cette figure si neuve, si originale, dont la finesse matoise contraste d'une manière frappante avec la physionomie passionnée, le caractère ardent, l'esprit imprévoyant de Charles de Bourgogne, il s'est complu, avec une prédilection singulière, dans le tableau de la féodalité expirante. Ce tableau sans doute méritait d'être tracé avec un soin particulier, et je ne songe pas à reprocher à M. Michelet l'attention vigilante avec laquelle il a compté tous les orgueils que Louis XI voulait humilier, toutes les résistances dont il a triomphé, tous les châteaux forts qu'il a démantelés; mais, tout en laissant à cette partie du tableau sa légitime importance, l'historien ne devait pas oublier les principes impérieux de la perspective. Il ne devait pas mettre sur le même plan tous les personnages engagés dans la politique de Louis XI comme ennemis ou comme auxiliaires. Pour raconter les faits accomplis dans toute leur vérité, et j'ajouterai dans toute leur simplicité, il était indispensable de placer au premier plan Louis XI et Charles de Bourgogne, et de reléguer derrière eux les autres figures. M. Michelet, en méconnaissant cette nécessité, en refusant de sacrifier, du moins quant à l'effet, les personnages secondaires, a jeté la confusion là où devait rayonner la clarté, et tout son savoir n'a servi qu'à lasser le lecteur sans graver dans sa mémoire un souvenir durable et précis.



Ainsi les antécédens de M. Michelet ne semblaient pas le préparer à l'étude et au récit de la révolution française; il avait sur tous ceux qui ont entrepris jusqu'ici cette tâche difficile un incontestable avantage, la connaissance complète de la vie politique de la France depuis la conquête des Gaules par la race germanique jusqu'à la convocation des états-généraux. Il n'était pas exposé, comme la plupart de ses prédécesseurs, à parler du passé d'après de vagues souvenirs, à mentionner l'âge de la monarchie comme une chose incertaine et confuse, à l'appeler, comme l'a fait plus d'une fois le plus illustre, le plus populaire de ses devanciers, tantôt la monarchie de quatorze siècles, tantôt la monarchie de dix siècles; car il sait année par année et presque jour par jour tous les événemens accomplis depuis Clovis jusqu'à Louis XVI. A coup sûr, la pleine possession d'un savoir si laborieusement acquis promettait au lecteur des explications précieuses sur les origines lointaines des faits qui se sont produits dans les dernières années du xviii<sup>e</sup> siècle. Malheureusement l'étude vigilante de notre histoire tout entière, comme je crois l'avoir démontré, a exercé sur M. Michelet une action singulière, qui tient plus de l'éblouissement que de la vraie science. L'habitude constante de chercher partout des symboles, de personnifier toute une série d'événemens dans une idée préconçue, d'interpréter tout homme et toute chose de façon à renfermer dans cette idée tous les accidens de la vie réelle, trouble en lui le sens historique. Sa prédilection pour Dante et pour Shakspeare, très louable assurément s'il ne s'agissait que de chercher dans les œuvres de ces deux puissans génies un terme de comparaison pour estimer à leur juste valeur les œuvres littéraires de notre pays, l'empêche trop souvent de juger les hommes et les faits en eux mêmes. Il est impossible, en effet, de raconter et de juger nettement quand on s'efforce constamment de retrouver dans les oppresseurs ou dans les opprimés les personnages de Shakspeare ou de la *Divine Comédie*. Cette perpétuelle intrusion de souvenirs poétiques dans le domaine de l'histoire s'oppose formellement à la clarté du récit.

Si les six volumes déjà publiés par M. Michelet sur notre pays n'avaient pas suffisamment prouvé ce que j'avance, il ne serait plus permis de conserver le moindre doute à cet égard après avoir lu l'introduction placée en tête de son nouveau livre. En effet, cette introduction, qui prétend résumer en quelques pages tout le passé de la monarchie, n'offre au lecteur aucune idée qui soit l'expression exacte des faits. L'auteur a divisé son travail en deux parties : partie religieuse, partie politique. On devait croire que cette division servirait à l'élucidation de la pensée, et pourtant il n'en est rien. Ce prétendu résumé n'est, à proprement parler, qu'une longue déclamation où le talent ne fait pas défaut, où l'on trouve même çà et là plus d'une page éloquente, mais

qui n'enseigne rien aux esprits ignorans, qui ne rappelle rien à ceux qui savent. La misère, les angoisses du paysan affamé sous l'administration si vantée de Colbert; la détresse et le désespoir de ces créatures humaines brûlant leurs champs et leurs vignes pour échapper à l'impôt qu'elles ne peuvent payer, broutant l'herbe des prés, mangeant la terre au lieu de pain, sont retracés en traits poignans; mais, à côté de ce tableau si cruellement vrai, pourquoi ne pas placer le tableau, non moins vrai à coup sûr, des grandes choses accomplies sous l'administration de Colbert? Pourquoi s'obstiner à ne montrer que le mauvais côté de Louis XIV? Pourquoi personnifier en lui l'égoïsme et la dureté? Évidemment, dans ce passage de son introduction, M. Michelet a sacrifié la justice à l'effet oratoire. Dans la partie qui traite de la religion, l'auteur n'est pas moins partial; il se complaît dans la peinture des vices du clergé; il déroule sous nos yeux les scandales trop connus de l'église gorgée de richesses, sans tenir aucun compte des bienfaits nombreux que la France doit à l'église. Puis, se laissant entraîner bien au-delà des bornes de la vérité par le puéril plaisir de multiplier, de varier, de combiner les images, il arrive à confondre dans ses malédictions l'église et la foi chrétienne; au nom des désordres commis par les évêques, il maudit l'Évangile. Il ne voit dans la parole du Christ qu'un instrument de servitude; il oublie, par une étrange aberration, qu'une foule de grands esprits ont cherché, ont trouvé dans la loi nouvelle, annoncée au monde il y a dix-huit siècles, le germe de toutes les libertés. L'histoire de Latude et le courageux dévouement de M<sup>me</sup> Legros occupent, dans cette introduction, une place beaucoup trop considérable. La captivité de Latude est à coup sûr un des épisodes les plus douloureux du siècle dernier, et le récit de ses longues tortures est pour beaucoup, sans doute, dans la haine du peuple contre la Bastille; mais le devoir de l'historien n'était-il pas de placer en regard de cet épisode, de raconter avec les mêmes développemens, avec la même complaisance, le mouvement intellectuel qui préparait l'émancipation politique de la France?

Or, M. Michelet n'a-t-il pas méconnu ce devoir? Les grandes figures de Montesquieu, de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, de Turgot, sont à peine esquissées; on dirait que l'auteur craint de n'avoir pas assez d'espace pour Latude et pour M<sup>me</sup> Legros. Qu'arrive-t-il? La seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, dans ces pages animées d'ailleurs d'un sentiment généreux, se trouve complètement dénaturée; la destinée entière de la France semble livrée au caprice du lieutenant de police; un silence effrayant couvre la face entière du pays; on n'entend que les gémissemens qui s'échappent des cachots de la Bastille. Il y a dans cette manière de comprendre les présages de la révolution quelque chose de théâtral qui plaira sans doute aux rhéteurs. A ne consi-

dérer que l'effet de la mise en scène, on peut louer le talent de l'écrivain, vanter l'artifice avec lequel il a disposé ses personnages; mais, de bonne foi, un pareil succès, de pareils éloges ont-ils de quoi tenter la conscience de l'historien? Le spectacle de la monarchie et de la religion au moyen-âge et dans les temps modernes, depuis saint Louis jusqu'à Mirabeau, tel que nous le présente M. Michelet, n'est qu'une pure fantasmagorie. On dirait que l'auteur s'est proposé pour but unique, non pas d'instruire, mais d'effrayer le lecteur.

M. Michelet a déjà terminé l'histoire de l'assemblée constituante, c'est-à-dire la partie la plus sereine, la plus imposante de la révolution française. L'histoire de l'assemblée législative, de la convention et du directoire est peut-être, aux yeux de bien des lecteurs, plus féconde en émotions; mais la grandeur des principes posés par l'assemblée constituante, les passions généreuses qui agitaient presque tous les cœurs, donnent à cette première assemblée un caractère auguste et majestueux qu'on ne retrouve ni dans la législative, ni dans la convention. L'auteur a compris toute la richesse du sujet qu'il avait à traiter, et je dois dire qu'il en a tracé plusieurs épisodes avec un incontestable talent. Il a surtout rendu avec une verve entraînante l'élan généreux qui couvrit la France entière de fédérations. Il y a dans le tableau de cette union fraternelle de toutes les pensées une séve, une abondance, un enthousiasme sincère, qui pénètrent le lecteur d'admiration et d'attendrissement. L'auteur est moins heureux dans la peinture des clubs, qui jouèrent sans doute un rôle immense dans la révolution, mais dont il a cependant trouvé moyen, le croirait-on? d'exagérer l'importance. Dans son ardeur de tout saisir, de tout embrasser, il arrive à perdre de vue les idées générales qui dominaient alors, à leur insu, les esprits en apparence les plus indépendans, les caractères les plus spontanés. Ici, comme dans le tableau du moyen-âge, la pensée de M. Michelet se divise, s'émiette, s'éparpille à l'infini; en agrandissant le rôle des masses, il amoindrit tellement le rôle des acteurs principaux qui ont souvent obéi à la foule, qui plus souvent encore lui ont commandé, que l'attention ne sait plus où se fixer. Le désir de rendre à la multitude l'importance qui lui appartient l'entraîne parfois à d'étranges injustices; il se plaît à transformer les acteurs en instrumens, comme si une idée, pour être généreuse, une résolution, pour être héroïque, devait nécessairement venir de la foule et perdait sa grandeur en prenant le nom d'un homme. Pour les esprits impartiaux, le but que s'est proposé M. Michelet ne saurait être douteux; il a voulu dépouiller de leur éclat, de leur prestige, les grandes figures que nous sommes habitués à regarder comme les maîtres de la multitude; il a voulu mettre dans la rue, dans la rue seule, toute la puissance qui était à la tribune. Cette idée, qui, con-

tenue dans de certaines limites, ne manquerait pas de justesse, puisque la rue a parfois imposé sa volonté aux orateurs les plus résolus. Il la poursuit avec une obstination qui va jusqu'à l'aveuglement. Le peuple, dans sa pensée, a droit à une réparation; il a été dépouillé de sa part légitime d'action par les historiens de la révolution française; il est temps de lui rendre ce qu'ils lui ont ravi. Et, pour accomplir cette réparation, il fait de la tribune la très humble servante de la foule.

Il est difficile de suivre dans le récit de M. Michelet les travaux de l'assemblée. Les détails anecdotiques se multiplient, se pressent à chaque page; mais l'histoire proprement dite, l'analyse des idées soumises à la discussion, le tableau des passions qui ont entravé le développement de ces idées, la nature et la portée des principes demeurés victorieux, sont presque toujours oubliés. En revanche, si l'histoire est absente, le roman occupe le premier plan. Oui, l'auteur a trouvé moyen d'introduire le roman dans le récit de la révolution. La fuite à Varennes et le retour à Paris de la famille royale sont traités par lui comme un vrai chapitre de roman. Il sait tout, non pas seulement ce qui a été vu, ce qui a été raconté par les acteurs, par les témoins, mais bien aussi et surtout les plus secrètes pensées, les sentimens les plus intimes de chaque personnage. Il lit dans le cœur de Marie-Antoinette et de Barnave, comme le poète dans le cœur des héros créés par sa fantaisie. Il prête à la reine, au jeune avocat, toutes ses émotions, tous ses souvenirs; le lecteur ignorant peut croire à chaque instant qu'un aveu passionné va s'échapper de leurs lèvres.

L'entrevue de Mirabeau et de Marie-Antoinette est racontée comme le retour de Varennes. Les salons de M<sup>me</sup> Roland, de M<sup>me</sup> Condorcet, sont peints d'une façon attrayante, j'en conviens; mais les pages que l'auteur consacre à ces deux femmes éminentes peuvent être considérées comme de véritables hors-d'œuvre. Ces deux chapitres, qui plairaient sans doute dans un roman, ne sont pas traités avec assez de sobriété pour trouver leur place dans une composition historique. Quelle que soit l'importance de ces deux salons, il était inutile de prodiguer les détails, comme l'a fait M. Michelet. Le portrait de Vergniaud donne lieu aux mêmes remarques. Sans doute, il n'est pas hors de propos de nous peindre la physionomie de Vergniaud, de nous le montrer comme pourrait le faire le pinceau; mais à quoi bon nous parler de M<sup>lle</sup> Candelle, de sa passion pour Vergniaud, et du succès de la *Belle Fermière*? M<sup>lle</sup> Candelle a-t-elle joué un rôle dans la révolution? A-t-elle déterminé ou modifié la conduite de Vergniaud? Quant au portrait de Marat, M. Michelet lui a donné des proportions que rien ne justifie. Au lieu de se borner à nous présenter Marat sur la scène politique, il a écrit sur cet homme étrange une véritable notice biographique. Il prend la peine de nous raconter ses premières années, son éducation,

d'analyser ses travaux scientifiques, comme si Marat avait sa place marquée entre Lagrange et Laplace. Les extraits qu'il nous donne sont curieux sans doute; mais ces extraits, qui dans un travail purement littéraire éveilleraient l'attention, jetés au milieu d'une narration historique, n'excitent que l'impatience. Le lecteur qui prend au sérieux le récit commencé ne s'arrête pas volontiers en chemin. L'histoire est un genre trop sévère pour se prêter à toutes ces distractions. Les épisodes qui ne se relient pas étroitement au sujet principal doivent être répudiés sans pitié, et M. Michelet l'a trop souvent oublié.

Le nouvel historien de la révolution française a donc failli à sa mission. Notre inquiétude n'était que trop légitime. Malgré ses études si persévérantes, malgré ses travaux si nombreux, si variés, malgré trente années consumées dans la contemplation du passé, M. Michelet ne paraît pas comprendre bien nettement les devoirs de l'historien. Quand il raconte, et il raconte trop rarement, il cherche, il obtient des effets qui n'appartiennent pas au genre historique. Il se propose d'émouvoir à tout prix. Or, l'émotion qui ne naît pas de l'expression même de la vérité, qui a besoin, pour envahir l'âme du lecteur, de tous les artifices de l'imagination, doit être bannie sévèrement de l'histoire. Mais ce n'est pas là le seul reproche que nous puissions adresser à M. Michelet. Le récit proprement dit, simple, austère ou paré de couleurs poétiques, le récit en lui-même semble répugner à son intelligence. Le précepte de Quintilien s'est effacé de sa mémoire : « On écrit l'histoire, dit Quintilien, pour raconter et non pour prouver. » Ces paroles ont été, il y a quelques années, détournées de leur vrai sens; on a voulu y voir un arrêt contre l'intervention de la philosophie politique dans le domaine de l'histoire, et cette pensée n'est jamais entrée dans l'esprit de Quintilien. Un écrivain habile, à l'abri de ces paroles ainsi interprétées, a transcrit ou paraphrasé Froissart, et il s'est rencontré des lecteurs complaisans qui ont pris son œuvre pour une œuvre d'histoire; mais, ramenées à leur vrai sens, rapprochées des modèles d'après lesquels Quintilien rédigeait ses préceptes, elles renferment la vraie définition de l'histoire. La narration est le but principal; le jugement des faits est-il interdit à l'historien? Comment le croire? comment oser prêter à Quintilien un si étrange paradoxe? La manière dont il apprécie les historiens d'Athènes et de Rome ne permet pas de lui imputer une pareille hérésie. Raconter sans juger, c'est n'accomplir que la moitié de la tâche imposée à l'historien; mais le récit forme, à coup sûr, la première partie de cette tâche. Or, M. Michelet, dans son *Histoire de la Révolution*, néglige trop souvent le récit pour l'argumentation, pour le pamphlet. Il ne se contente pas d'indiquer dans le passé les événemens qui contiennent une leçon pour le présent, il ne se borne pas à signaler les termes de comparaison; là où il devrait ne



chercher qu'un enseignement salutaire, il cherche une arme contre les opinions qui le blessent, contre les principes qu'il veut combattre. Un tel procédé ne va pas à moins qu'à dénaturer complètement le caractère de l'histoire. Le récit du passé, écrit d'une main sévère, tracé avec impartialité, peut fournir des armes à tous les partis; mais ce n'est pas à l'historien qu'il appartient de transformer en arsenal le souvenir des générations évanouies.

Les passions politiques n'ont rien à démêler avec l'histoire. La comprendre ainsi, c'est renverser la définition donnée par Quintilien, c'est dire que l'histoire s'écrit non pour raconter, mais pour prouver. Cette méthode, si toutefois il est permis de décorer d'un tel nom une telle aberration, peut séduire les esprits passionnés, pour qui la lutte vaut mieux que la science; elle ne saurait être approuvée par ceux qui mettent la vérité au-dessus des partis, et le nombre en est encore assez grand malgré toutes les commotions qui ont bouleversé la France depuis soixante ans. M. Michelet, dont la loyauté est à l'abri de toute atteinte, dont l'âme, pénétrée de convictions généreuses, éclate à chaque page, mais qui prend volontiers une image pour une idée, un rapprochement ingénieux pour une maxime applicable au gouvernement des nations, excitera chez les esprits mêlés aux luttes politiques de vives sympathies, et peut-être aussi des haines non moins vives, dont je n'ai pas à me préoccuper. Si je ne partage pas toutes ses espérances, si je ne puis m'empêcher de sourire en voyant combien sa longue familiarité avec le moyen-âge l'a rendu étranger aux idées dont se compose notre vie de chaque jour, je rends pleine justice à la moralité des principes qui lui servent de guides. Je crois qu'il aime, qu'il veut sincèrement le bien. S'il se trompe sur la route à suivre pour toucher le but, il n'y a pas là de quoi éveiller notre colère. Je comprends très bien qu'on n'accepte pas son avis, qu'on ne résolve pas comme lui les questions posées depuis la convocation des états-généraux; mais je ne comprends pas qu'on le maudisse, qu'on le voue à la haine publique, car je crois qu'il est de bonne foi dans son erreur.

A force d'user ses yeux sur les chroniques du moyen-âge, il est arrivé à l'éblouissement. De l'éblouissement à l'extase, il n'y a qu'un pas, et M. Michelet l'a franchi. L'étude poursuivie dans les conditions normales de l'intelligence, la méditation contenue entre des limites nettement définies, sont à ses yeux une application mesquine des facultés humaines. Il dédaigne les procédés ordinaires à l'aide desquels la pensée germe, grandit, se développe. Il ne conçoit pas la clairvoyance sans exaltation. Et, pour lui, l'exaltation naît de l'excès même du travail. Il n'a pas mesuré les forces de son esprit, il en abuse; sa vue se trouble, son esprit perd la notion du monde réel et se laisse emporter dans les régions apocalyptiques. C'est là, selon moi, la seule manière d'expliquer

les singuliers caprices de langage et de pensée qui se rencontrent presque à chaque page de son nouveau livre. Sans l'éblouissement, sans l'extase, comment comprendre ces étranges exclamations : O droit ! vous êtes mon père ; ô justice ! vous êtes ma mère ? Et cette nouvelle trinité, qui doit détrôner la trinité chrétienne, Rabelais, — Molière, — Voltaire ? A moins de voir dans ces apostrophes au droit et à la justice, dans cette trinité nouvelle, dont les trois personnes n'ont encore entendu aucune prière, un pur enfantillage, il faut bien y chercher les hallucinations de l'extase. Et ce qui me confirme dans l'interprétation que je propose, c'est que M. Michelet, en invoquant les trois personnes de cette nouvelle trinité, les appelle tantôt ses pères, tantôt ses frères. J'avouerai humblement qu'il m'est impossible de saisir le moindre signe de parenté entre M. Michelet et ces illustres railleurs. Par quel côté Pantagruel, Arnolphe et Zadig se rapprochent-ils des conceptions du moderne historien ? Je suis encore à le deviner. Molière, sans doute, n'aurait pas pu sans sourire les premiers chapitres de l'*Histoire romaine* écrite par M. Michelet ; les rois dédoublés n'eussent pas manqué d'exciter son hilarité ; Rabelais et Voltaire se fussent égayés en voyant le Christ transfiguré dans la personne de Jeanne d'Arc : je cherche en vain dans l'histoire du moyen-âge ou de la révolution française un trait, quel qu'il soit, qui fasse de M. Michelet le frère ou le fils de Rabelais, de Molière ou de Voltaire. Je suis donc forcé d'expliquer par l'extase ce que je ne puis expliquer par la réflexion. Et, qu'on ne s'y trompe pas, les paroles que j'écris sont des paroles sérieuses. Je ne veux pas railler M. Michelet. Je le tiens pour sincère, et je parle sincèrement. Il s'est abusé sur la puissance de son esprit ; il l'a soumis à une trop longue épreuve ; il a franchi les limites assignées à la durée du travail humain ; il a cru doubler ses forces par la persévérance, et sa volonté obstinée s'est brisée contre sa défaillance. Il a recommencé l'épreuve, et son espérance n'a pas été moins durement déçue. Peu à peu il s'est habitué à l'extase de l'intelligence éblouie par l'étude, comme les Orientaux aux hallucinations que donne l'opium. Et cet état si contraire au développement, à l'exercice du sens historique, est devenu son état normal. C'est pourquoi, si je voulais caractériser d'un mot son *Histoire de la Révolution française*, je la comparerais au récit de la passion écrit par la sœur Emmerich : ce n'est pas une histoire, c'est une vision.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 janvier 1850.

Avant de parler des affaires intérieures, de l'assemblée, du ministère ou du président, il nous sera permis de dire un mot du rapport de M. le général Herbillon sur le siège de Zaatcha, dans le Sahara. Personne, à l'heure qu'il est, n'y pense peut-être plus à Paris; mais, ayant à parler dans cette quinzaine de beaucoup de choses qui nous plaisent médiocrement, nous voulons d'abord nous entretenir de choses qui nous consolent, qui nous raniment, qui nous font bien espérer du pays. Oui, un pays où il y a tant de braves soldats et tant de braves officiers prêts à mourir héroïquement pour l'honneur du drapeau, ce pays-là n'a pas épuisé sa vitalité. Il ne faut désespérer que des pays où l'on ne sait plus bien mourir, et c'est là ce qui fait que l'armée française a toujours été pour la France un sujet de consolations et d'espérances. A voir comment le courage et la discipline s'y conservaient, à voir comment l'esprit de commandement et de hiérarchie s'y entretenait, quand il s'éteignait partout ailleurs, chacun sentait que la France devait vivre, quelque éclipse qu'elle se permit de son bon sens et de sa fermeté ordinaires. L'armée a toujours été le cœur de la France, et tant que le cœur n'est pas glacé, on ne meurt pas.

Et ce ne sont pas ici de vains mots : l'armée est bien vraiment le cœur de la France; elle est nationale, s'il en fut jamais; elle sort de la nation et elle y rentre. L'École de Saint-Cyr et l'École polytechnique la recrutent par l'instruction, mais la recrutent dans tous les rangs de la nation. Elle ne semble parfois se séparer de la masse du pays que pour valoir mieux, pour avoir plus de constance et de suite, plus d'ordre et de régularité. Elle a le courage du peuple; elle a l'organisation d'un gouvernement.

Nous voulions parler du siège de Zaatcha, et voilà que nous parlons de l'armée en général. C'est que le siège de Zaatcha n'est qu'une des mille et une occasions où l'armée a montré ce qu'elle était. Quels obstacles imprévus n'a-t-elle pas rencontrés et n'a-t-elle pas vaincus ! Quelle lutte du courage contre le fanatisme ! Quels hommes que ces Arabes, qui se font tuer jusqu'au dernier, et qui, pendant le siège, se servaient du trou même que le boulet faisait dans leurs murailles, comme d'une meurtrière nouvelle pour tirer sur nos soldats ! Mais si ce sont là d'intrépides adversaires, quels hommes aussi que leurs vainqueurs ! Quelle patience et quelle intelligence ! Voilà comment se forme et s'instruit sans cesse cette armée d'Afrique dont, avant 1848, nous n'attendions que la gloire, et dont, depuis 1848, nous tenons notre salut. Comment veut-on, en effet, que nous ne nous intéressions pas à l'Afrique ? C'est un grand empire que nous fondons, c'est un grand avenir que nous nous ouvrons au moment même où l'avenir semble s'obscurcir pour nous sur le sol de la patrie ; mais, comme si tout cela était peu, l'Afrique est encore le séminaire où se forment l'armée et les généraux qui conservent notre société. C'est là qu'on apprend l'art d'obéir et l'art de commander ; c'est là que la science du gouvernement s'élabore à l'école de l'expérience. Nous frémissons quand nous entendons des voix imprudentes réclamer encore de temps en temps à la tribune contre l'Afrique et les dépenses qu'elle cause. Nous ne vivons en France que parce que nous avons une armée d'Afrique et des généraux instruits par l'Afrique à l'art du commandement.

L'armée est dorénavant une force sociale : nous ne disons pas que ce soit la force sociale prépondérante ; mais c'est assurément, dans certains cas, la force décisive. Sommes-nous disposés à nous féliciter de cet état de choses ? Oui ; nous nous félicitons que la société, ayant besoin de l'armée, trouve l'armée telle qu'elle est, c'est-à-dire ferme et modérée, pleine d'intelligence et fidèle à la hiérarchie ; mais nous ne nous félicitons pas que la société ait aussi grand besoin de l'armée. Avant 1848, l'armée était utile au dehors surtout : elle était la défense de notre gloire et de notre honneur sur la frontière ; mais elle n'était pas tous les jours la garantie de l'ordre intérieur. Elle était beaucoup ; elle n'était pas presque tout. Nous ne disons pas qu'elle soit aujourd'hui un corps qui peut se passer de tout le monde ; mais personne ne peut se passer d'elle.

Nous ne sommes pas étonnés de cet état de choses. Aussitôt qu'un peuple rompt avec l'obéissance volontaire qu'il doit aux lois, il ne lui reste plus que l'obéissance forcée qu'imposent les armes, et quiconque détruit de gaieté de cœur la force morale sera contraint d'avoir recours à la force matérielle. La révolution de février a donné à l'armée un ascendant décisif dans les destinées de notre pays. Tout le monde le sent et s'arrange en conséquence. Quant à l'armée, elle nous semble jusqu'ici comprendre admirablement le rôle que lui fait le sort. Elle garde avec un soin scrupuleux ses vieilles traditions et ses vieux sentimens ; elle sait que c'est là ce qui fait sa force. Image vivante de l'ordre, c'est l'ordre qu'elle veut maintenir dans la cité. Elle n'a pas d'autre pensée ; elle a même, et ici, quand nous parlons de l'armée, nous parlons de ses plus illustres chefs, elle a une discrétion qui frappe tout le monde. Elle ne parle pas. Elle n'est d'aucun parti et d'aucune coterie ; elle ne fait parler d'elle

qu'à cause des services signalés qu'elle rend à l'ordre social ou à l'honneur national. Nous avons, dans ces derniers temps, beaucoup entendu parler des espérances et des prétentions des partis. Lequel de ces partis a dit ou pu dire qu'il avait pour lui l'armée? Tous peuvent le croire; personne ne peut le proclamer avec assurance. A quoi tient cette réserve des partis, qui sont tous, en général, assez fats et assez présomptueux, si ce n'est à la réserve même de l'armée? L'armée n'a dit son secret à personne; mais elle affiche et pratique partout sa consigne : sa consigne est de veiller à l'ordre, et, quant à nous, nous sommes persuadés que l'armée n'a pas de secret, et qu'elle n'a que la ferme et généreuse consigne qu'elle exécute avec une constance admirable.

Nous savons bien que, dans l'analyse que nous faisons en ce moment des forces sociales, le rang que nous donnons à l'armée n'est pas conforme à la nomenclature constitutionnelle; mais nous tâchons toujours de laisser de côté les apparences pour arriver aux réalités. Or, l'ascendant de l'armée est une réalité qu'il ne faut pas se dissimuler, et nous ajoutons que c'est une réalité heureuse. Nous voyons même, parmi les amis les plus fermes et les plus anciens du gouvernement parlementaire, des personnes éclairées qui croient, tout en le déplorant, que la société ne pourra réapprendre l'obéissance que par la consigne, et que nous serons forcés de passer par la caserne pour revenir à la tribune.

Tristes augures et surtout prématurés! nous en sommes convaincus. Nous voyons bien quels sont les périls que court le gouvernement parlementaire; cependant l'assemblée législative est encore une des grandes forces sociales du pays, et savez-vous pourquoi nous regardons l'assemblée législative comme une des forces sociales du pays? — A cause de la constitution sans doute? — Oui, à cause de la constitution, mais aussi à cause des hommes considérables qu'elle renferme. Les pouvoirs que la constitution confère à l'assemblée législative font la force légale de cette assemblée; mais les hommes éminens qu'elle renferme font sa force réelle. Nous savons bien qu'il est de mode de dire que les hommes qui ont rendu de grands et notables services au pays depuis plus de vingt ans sont des hommes usés et qu'ils n'ont plus l'intelligence du temps présent; mais où sont donc les hommes d'état nouveaux qui comprennent l'énigme du temps présent et qui savent la débrouiller? Dans un temps soupçonneux et inquiet, c'est assurément un grand mérite en politique que d'être encore à la bavette; pourtant cela ne suffit pas. Nous ne contestons pas les avantages de l'inexpérience et de la présomption, mais nous sommes persuadés que toutes les fois que l'assemblée et la France seront embarrassées de la route à suivre, elles reviendront, après quelques essais, aux anciens et glorieux pilotes qui ont conduit la barque depuis plus de vingt ans; elles y reviendront, quitte à en médire le lendemain. Nous ne désespérons pas, quant à nous, du pays, tant que nous verrons dans les assemblées constituantes ou législatives MM. Molé, Thiers, Dupin, Berryer de Broglie; nous voudrions y voir M. Guizot. Que les impatiens de chaque parti murmurent contre leurs illustres chefs, c'est l'histoire éternelle du cœur humain. Et notez-le bien, ce ne sont pas les hommes appelés à remplacer les grands noms que nous venons de citer qui murmurent contre eux; ce n'est pas M. Dufaure, M. de Montalembert, M. Léon Faucher, M. de Rémusat, M. Passy,



et je passe à dessein quelques autres noms éminens, afin qu'il soit bien entendu que je ne fais pas une énumération complète; ce ne sont pas enfin les généraux qui murmurent contre les maréchaux, ce sont les caporaux. N'en déplaise aux capacités inédites, les illustrations et les capacités éprouvées gardent leur prix, et plus il y en a de ce genre dans une assemblée, plus l'assemblée est forte.

Nous avons d'abord voulu dire un mot des ennemis intérieurs du gouvernement parlementaire, de ceux qui sont dans l'assemblée même et qui ne comprennent pas que les partis, qui font la vie des assemblées, n'ont de vie eux-mêmes que s'ils consentent à avoir une certaine discipline. Arrivons maintenant aux ennemis extérieurs du gouvernement parlementaire, à ceux qui se donnent fort maladroitement pour les interprètes du 31 octobre. A ces détracteurs du gouvernement parlementaire nous ne ferons, s'ils ont en tête un système de gouvernement, nous ne ferons qu'un seul reproche : ils en disent trop ou trop peu. Parlons franchement : s'il y a quelque part des personnes qui croient pouvoir restreindre, je ne sais dans quel cercle, les libertés du gouvernement parlementaire, ces personnes se trompent étrangement. De deux choses l'une, en effet : il faut supprimer complètement le gouvernement parlementaire, si on le peut, ou il faut l'accepter tel qu'il est. Nous reconnaissons que la constitution l'a modifié, et nous avons signalé nettement les différences qui existent, sous ce rapport, entre la constitution de 1848 et la charte de 1830; mais ces différences ont leurs limites. La pensée personnelle du président a dans notre gouvernement une place légitime, et nous sommes disposés à nous en féliciter. Cependant la constitution n'a pas dit que cette pensée, qui doit être libre, doive du même coup être prépondérante. En créant un président responsable et une assemblée indissoluble, la constitution a créé une grande difficulté d'être, nous l'avouons; mais, comme elle a voulu que l'assemblée fût permanente et indissoluble, elle a voulu que la pensée de l'assemblée fût libre aussi, sinon prépondérante. La constitution a oublié de tracer un trait d'union entre les deux pouvoirs souverains qu'elle créait; c'est là son grand vice. Les esprits contentieux en concluront que la lutte est inévitable entre les deux pouvoirs. Oui, la lutte est inévitable, s'ils la veulent; mais les esprits concilians pourront dire aussi que, puisque les deux pouvoirs sont souverains et indépendans, l'accord est indispensable. Sans cela, point de gouvernement. Ainsi, une lutte inévitable ou un accord indispensable, voilà les deux solutions entre lesquelles il faut choisir.

La pire conduite, ce serait un mauvais accord. On aurait beau vouloir traiter l'assemblée lestement, faire mauvais ménage avec elle et s'en soucier peu, avoir des querelles et s'en vanter, avoir des échecs et prétendre qu'ils ne signifient rien; cette conduite-là n'est pas long-temps tenable. Tant qu'il y aura un gouvernement parlementaire, ce qui en restera sera assez fort pour affaiblir et pour discréditer le pouvoir ministériel, si le pouvoir ministériel n'est pas d'accord avec l'assemblée. L'indifférence peut être un genre de caractère, mais ce n'est pas une politique. Les événemens, en effet, finissent par vaincre l'indifférence, ou par écraser les indifférens, à qui il reste, il est vrai, pour ressource d'être indifférens à leur chute. On ne peut pas accepter à moitié le gouvernement

parlementaire, même celui de 1848. Il faut le détruire ou le pratiquer. Le détruire! nous ne croyons pas que personne y pense. Ce gouvernement est entré plus profondément dans les habitudes du pays que le pays lui-même ne le croit. Ce pays-ci prend volontiers ses mauvaises humeurs pour des incompatibilités, et, quoique cela lui ait déjà joué beaucoup de mauvais tours, nous craignons bien qu'il ne soit pas encore décidé à se corriger. Il est donc fort possible qu'il parle avec mauvaise humeur du gouvernement parlementaire; mais essayez de le lui ôter, et vous verrez alors ce qu'il en pensera. Il est plus vif dans ses regrets que dans ses affections. Il adore l'irréparable. Voyez ce qui lui est arrivé à propos de la monarchie; il en médisait quand elle était debout, et il l'a laissée tomber. Une fois tombée, il l'a regrettée, et il semble en reprendre pièce à pièce tout ce qu'il peut. Qu'il laisse tomber le gouvernement parlementaire, il le regrettera aussi, et en reprendra tout ce qu'il pourra. C'est donc une grosse aventure que de détruire le gouvernement parlementaire, et c'en sera une le lendemain surtout de sa chute.

S'il est difficile de se débarrasser du gouvernement parlementaire, il est plus dangereux encore de le mal pratiquer. Cette tribune, ce scrutin, cette nécessité d'avoir de l'ascendant dans l'assemblée et de n'y être pas traité trop lestement, tout cela est une condition inévitable du gouvernement parlementaire, tant qu'on le conserve. On peut murmurer contre l'autorité de la parole; mais, dans un gouvernement qui parle, il ne faut pas avoir trop habituellement contre soi les princes de la parole. Vous croyez que les échecs de la tribune ne comptent pas; essayez un peu d'un système qui multiplierait les échecs, et vous verrez si en fin de compte le gouvernement se trouvera plus fort! Nous avouons, quant à nous, que ce serait avec une peine profonde que nous verrions se transformer en obstacles et en difficultés les moyens de discussion et de délibération du gouvernement parlementaire. Or, c'est ce qui arrivera infailliblement, si le pouvoir exécutif, au lieu de chercher ses moyens de gouvernement dans un accord intelligent avec le pouvoir législatif, voulait les chercher en dehors de cet accord, si la lutte commençait entre les deux volontés souveraines, lutte sourde et dédaigneuse, et où chaque pouvoir en viendrait à se dire : Peu m'importe d'être blessé, je ne puis pas mourir avant le temps marqué, — erreur fatale pour le pays; car il ne peut y avoir de gouvernement qu'à l'aide de l'accord des deux pouvoirs souverains, le président responsable et l'assemblée indissoluble.

Nous répétons notre conclusion : il faut pratiquer loyalement et poliment le gouvernement parlementaire, si on ne veut pas le détruire. Il faut s'accorder avec l'assemblée, puisqu'on ne peut pas la dissoudre. Nous aimerions mieux, quant à nous, une guerre ouverte que des laquinerics inefficaces; mais, par-dessus tout, nous souhaitons l'accord et la bonne intelligence des deux pouvoirs.

Nous voulons, en finissant, aller au-devant d'une objection qu'on pourrait nous faire : il y a trois mois bientôt, après le message du 31 octobre, nous nous permettions de conseiller au gouvernement parlementaire de faire le mort un peu, mais pas trop, d'attendre enfin et d'observer. Quand nous donnions ce conseil, nous prêchions un converti, puisque l'assemblée législative avait

laissé se consommer la révolution ministérielle du 31 octobre, sans demander aucune de ces explications solennelles qui étaient de mise dans la monarchie constitutionnelle. Ce qui nous faisait penser au mois de novembre qu'il était bon que le gouvernement parlementaire sommeillât un peu, c'est qu'il nous semblait juste de laisser à la pensée et à l'action du président plus de latitude qu'elle n'en avait eu jusque-là. Cette action s'est exercée avec pleine indépendance, sans que l'assemblée s'en soit mêlée, et nous sommes heureux de pouvoir louer la direction énergique et ferme qui a été donnée par le président et par ses ministres à l'administration dans les départemens. Le parti socialiste a été hardiment combattu. Cela fait l'éloge des préfets, et cela reporte naturellement notre pensée vers celui des ministres de l'intérieur qui a le premier entrepris la régénération de l'administration départementale, M. Léon Faucher. A côté des bons choix que le gouvernement a faits depuis trois mois, il y en a eu aussi de médiocres en dedans et en dehors de la politique. Au bien comme au mal de ces deux derniers mois, l'assemblée est restée tout-à-fait étrangère. Elle le devait; mais maintenant qu'après les mesures administratives viennent les lois, cet isolement et cette abnégation de l'assemblée ne sont plus possibles, et il faut nécessairement que le pouvoir exécutif se mette en rapports, et nous ajoutons, en bons rapports avec l'assemblée. Dès qu'il s'agit de lois à faire, le concours de l'assemblée est indispensable. Le pouvoir législatif est alors dans son domaine, et nous regretterions qu'on lui refusât, dans le cercle de son action légitime, la latitude que nous réclamions aussi, il y a deux mois, pour le pouvoir exécutif dans le cercle aussi de son action légitime.

Est-ce à dire que nous approuvons tout ce qui se fait et tout ce qui se dit à l'assemblée? Est-ce à dire que nous approuvons le décousu et le désordre trop fréquent des délibérations? Il s'en faut de beaucoup. Quand par exemple la majorité s'amuse à ne pas donner toutes ses voix à M. Dupin et fait des malices de scrutin à un président qui défend courageusement l'ordre des délibérations et les rend possibles, nous n'hésitons pas à trouver que M. Dupin, en refusant d'accepter la présidence des mains d'une majorité trop réduite, a eu raison et a bien compris ce qu'il devait à la dignité et à l'ascendant même de ses fonctions. Non, ce n'a pas été par une vaine susceptibilité que M. Dupin a donné sa démission. Il faut au président de l'assemblée, pour lutter contre la montagne, l'appui décisif de la majorité, et cet appui, c'est surtout par l'ensemble de ses votes dans le scrutin de la présidence que la majorité peut le donner. A qui l'assemblée, depuis six mois et plus, doit-elle de pouvoir délibérer, en dépit des fureurs de la montagne? A l'infatigable énergie de M. Dupin, à sa présence d'esprit, à ces réparties spirituelles et courageuses qui terrassent la montagne en la ridiculisant. La montagne, soyez-en sûr, craint bien plus la langue que la sonnette de M. Dupin. Or, la sonnette, tout le monde peut la tenir et l'agiter; mais la parole vive et mordante de M. Dupin, c'est lui seul qui en a le secret, et il le garde. Il peut arriver, nous l'avouons, que, dans le nombre des épigrammes qui s'échappent du fauteuil de la présidence, quelques-unes aillent tomber sur quelques membres de la majorité. Nous plaignons les blessés; mais ils ne doivent ni trop se plaindre eux-mêmes ni surtout trop se souvenir. Nous blâmons donc, comme on le voit, l'assemblée quand elle nous semble

avoir tort; mais nous devons la louer aussi quand, reconnaissant elle-même ses torts, elle rappelle avec un ensemble admirable M. Dupin au fauteuil de la présidence, et qu'elle fait ce que nous aimons le mieux voir faire à une assemblée et ce que nous souhaitons le plus que fasse la majorité actuelle : acte de déférence envers un de ses plus illustres chefs.

L'hésitation malencontreuse de la majorité dans le scrutin de la présidence n'est pas le seul tort que la majorité nous semble avoir eu dans cette quinzaine. Il a, en effet, fallu deux votes pour faire déclarer l'urgence de la loi sur les instituteurs communaux. Nous savons bien à quoi tenait le scrupule de quelques personnes. Elles se défient de la mobilité de l'administration, et quand il s'agit de remettre entre les mains des préfets la direction de l'instruction primaire, elles craignent qu'un beau jour les préfets ne soient changés tout à coup en commissaires-généraux de la république rouge. Oui, la république rouge est fort à craindre, si elle se mêlait encore de diriger l'instruction primaire; mais nous en concluons qu'il faut tout faire pour empêcher l'avènement de la république rouge; et comme la loi des instituteurs communaux a pour but d'empêcher l'avènement de cette république, nous en concluons encore qu'elle est utile, urgente, et qu'il ne fallait pas hésiter à voter. Nous remarquons en même temps que les personnes qui étaient tentées de préférer aux préfets, pour le moment, des comités départementaux plus ou moins bien composés, ces personnes-là ne se rendent pas un compte exact des choses mêmes qu'elles craignent. Si, en effet, la république rouge revient, elle ne respectera pas plus les comités que les préfets, et elle remplacera les uns par ses clubs, les autres par des commissaires.

Nous savons bien qu'une autre raison encore poussait quelques personnes à hésiter sur l'urgence de la loi. Elles craignaient que la loi provisoire ne devint une loi définitive; elles auraient dû cependant se rassurer par les déclarations de M. de Parieu, ministre de l'instruction publique, et surtout par l'intervention de M. Molé, demandant que la loi n'eût qu'une durée fixée par la loi elle-même. M. Molé avait bien vu, avec cette sûreté de coup d'œil que lui donne sa longue expérience parlementaire, que c'était sur ce point que l'assemblée pouvait se diviser et causer en même temps un échec au ministère. Or, il faut remarquer que les hommes les plus considérables du parlement, loin d'avoir contre le ministère les mauvais desseins qu'on leur prête, s'emploient avec zèle à épargner au pouvoir les moindres échecs. Ils le servent avec bonne foi; ils le servent de haut, il est vrai, mais ils ne l'en servent que mieux, selon nous, et avec plus d'autorité. M. Molé voulait que la loi sur les instituteurs communaux fût adoptée, non comme définitive, mais comme mesure transitoire et urgente, et il a puissamment contribué, par ses conseils, à faire revenir une partie de la majorité sur la mauvaise humeur intempestive qu'elle avait témoignée.

Nous ne voulons pas indiquer ici les services signalés que M. Molé a rendus depuis un an à la cause de l'ordre par sa conciliante et puissante intervention. Qu'il nous suffise de dire que personne n'a au plus haut degré le sens et le goût du possible. Or, c'est là, dans notre pauvre pays, l'art suprême de la politique : savoir ce qui est possible à chaque heure, à chaque moment, dans cet empire du vide que nous traversons, quoi de plus rare et de plus utile?

Nous venons de parler de M. Molé, de M. Dupin, de M. de Broglie; nous avons aussi prononcé le nom de M. Guizot. Il y a dans le monde des malicieux qui, sachant le goût que nous avons pour réunir dans le même faisceau les grands noms et les grandes influences, se disent sans doute, en nous lisant, que nous aurions bien grande envie en ce moment de faire aussi l'éloge de M. Thiers, mais que nous sommes embarrassés, parce que le discours que M. Thiers a fait sur l'affaire de la Plata est complètement contraire à l'opinion que nous avons exprimée sur cette question. Ces malicieux, nous le craignons, n'ont pas compris que le discours de M. Thiers est plus important que la question qu'il traitait et plus élevé que sa conclusion. M. Thiers, avec cette hauteur et cette étendue de vues qui caractérise l'homme d'état, a traité la question des intérêts de notre commerce et de notre civilisation dans l'Amérique du Sud, vaste question toute générale, où la Plata a sa place, mais n'a que sa place. Aussi consentons-nous de grand cœur à voir le gouvernement ne pas suivre les conseils de M. Thiers dans l'affaire de la Plata, à condition que le discours de l'orateur deviendra le manuel de notre diplomatie dans toute l'Amérique du Sud. Ces discours-là, quoi qu'on en dise, sont des actions, car ils dirigent et règlent l'action des gouvernemens intelligens.

Là question des intérêts commerciaux de la France dans l'Amérique du Sud est le seul point, à nos yeux, qui mérite désormais un examen sérieux dans l'affaire de la Plata; le reste, à parler franchement, nous touche peu. Nous ne croyons pas, et jamais nous n'avons pu croire l'honneur de la France fortement engagé dans cette guerre sauvage, que des passions locales ont allumée entre Montevideo et la République Argentine; mais il nous importe beaucoup de savoir, en effet, si l'Amérique du Sud, si les rives de la Plata peuvent offrir à la France cette vie nouvelle qu'elle cherche depuis si long-temps pour sa navigation marchande, frappée de décadence malgré tant d'efforts faits pour la ranimer. Est-il permis d'espérer que notre navigation marchande, le principal élément de notre puissance maritime, retrouvera dans ces nouveaux parages le rang qu'elle a perdu ailleurs? Le doute n'est pas possible, quand on écoute M. Thiers; car M. Thiers est convaincu, et il exprime sa conviction de manière à la faire passer dans les esprits.

Quiconque a regardé les états de douanes sait jusqu'à quel point notre commerce maritime a baissé sur toutes les mers. Pendant que nos exportations ont doublé, le mouvement de notre navigation commerciale a diminué de plus en plus, et notre pavillon marchand a été remplacé par ceux de l'Angleterre et des États-Unis. Lorsque nous avons supprimé, sous la restauration, la surtaxe qui protégeait notre pavillon, nous avons fait peut-être un acte de loyauté et de désintéressement; mais, ce jour-là, nous avons signé de nos propres mains notre déchéance maritime. Favorisées par des circonstances particulières, l'Angleterre et l'Amérique du Nord nous ont promptement dépassés. L'Angleterre s'est emparée du transport de la houille; l'Amérique du Nord s'est emparée du transport des cotons. Comment lutter à présent contre ces deux faits? Pouvons-nous rétablir la surtaxe du pavillon? Personne ne le proposerait aujourd'hui. Est-ce le régime de la protection qui nous tue, et faut-il, pour nous sauver, supprimer tous nos tarifs? Personne n'y songe précisément. Cependant le mal



s'aggrave tous les jours, et la révolution de 1848 est venue porter un dernier coup à notre marine marchande. Nos ports s'emplissent de navires qui ont dit adieu à la mer et qui sont destinés à pourrir dans les bassins. Pour arrêter cette décadence, nous dit M. Thiers, il n'y a plus qu'un moyen, un seul : c'est d'assurer l'ascendant du pavillon de la France dans l'Amérique du Sud. Là, nous trouvons, pour nos produits, un débouché immense. Nous trouvons une population qui a triplé en douze années, un commerce intérieur, comme celui du Brésil, qui a doublé en dix ans, ou comme celui de la Plata, qui, dans la même période de temps, s'est élevé, de quatre ou cinq millions, à quarante. Là, enfin, nous avons affaire à une civilisation naissante, à des populations agricoles, qui accueillent avec empressement les produits de notre industrie, et qui ne peuvent avoir aucun intérêt à les repousser par des mesures prohibitives. Aussi, malgré le peu d'élan que nous mettons d'ordinaire dans nos entreprises commerciales, le chiffre annuel de nos opérations dans l'Amérique du Sud est déjà monté à 150 millions. C'est le tiers de notre commerce dans les deux Amériques, mais avec cette différence que, sur quatre cents bâtimens de commerce dans l'Amérique du Nord, il y a cinquante bâtimens français et trois cent cinquante américains, tandis que, dans l'Amérique du Sud, pour trois cents bâtimens français, il y a cinquante bâtimens étrangers.

L'Amérique du Sud est donc, pour notre navigation marchande, un champ illimité. Là, nous sommes maîtres du présent et maîtres de l'avenir, à une condition toutefois, c'est que notre gouvernement saura faire respecter le nom de la France. Tous les hommes sensés seront d'accord là-dessus avec M. Thiers. Oui, le gouvernement de la France doit montrer, dans l'Amérique du Sud, de la fermeté et de la vigueur. Malheureusement, et c'est ce qui nous faisait incliner, pour notre part, vers la solution que présentait le traité de l'amiral Le Prédour, malheureusement, disons-nous, il est plus facile de tracer les règles d'une politique de ce genre que de les appliquer. Les circonstances en ont rendu l'application plus difficile que jamais. — Si la France hésite à frapper dans la Plata, c'est parce qu'elle ne sait pas bien, après tout, quel est le lieu où elle doit faire sentir le poids de son épée. Et pourquoi l'ignore-t-elle? La raison en est connue de tout le monde aujourd'hui. Les explications de M. Gros, plénipotentiaire du gouvernement provisoire dans la Plata en 1848, ont dissipé là-dessus tous les doutes. M. Gros, c'est lui qui le déclare, avait reçu l'ordre formel, *et quoi qu'il arrivât*, de lever le blocus de Buenos-Ayres. Il a dû exécuter cet ordre, et voici ce qui en est résulté : des milliers de Français ont abandonné Montevideo pour Buenos-Ayres, où ils ont transporté leur commerce et leur avoir, de sorte que, dans cette situation nouvelle qu'a créée le gouvernement provisoire, on ne savait plus, à vrai dire, où est l'intérêt français, s'il est à Buenos-Ayres ou à Montevideo.

Le rapport de M. Daru avait tout d'abord singulièrement embrouillé la question. L'honorable rapporteur avait engagé la discussion en acculant le cabinet à une situation presque désespérée. Le gouvernement, avait-il dit, veut prolonger le *statu quo*; eh bien! il faut en sortir : il faut dénoncer la convention du 12 juin, à la fois ruineuse et déplorable pour la France, cruelle et inhumaine pour la ville de Montevideo, dont elle ne fait que traîner l'agonie en

distribuant parcimonieusement aux habitans le strict nécessaire pour ne pas mourir de faim. Le gouvernement veut négocier encore; eh bien! il faut repousser toute négociation nouvelle comme inutile et ne pouvant aboutir à rien, car le général Rosas est décidé à tout refuser. M. Daru, on le voit, a traité la question de Montevideo comme une équation algébrique. Confondant dans ses termes les passions et les intérêts d'amour-propre, les rapports officiels et les simples dires, les appréciations vagues d'agens incompetens et l'opinion raisonnée des hommes les plus capables, leur donnant à tous la même valeur, il a fait sortir de sa formule mathématique les plus étranges erreurs. Il n'a pas craint de faire vibrer toutes les fibres de notre vanité française, et de montrer à la nation son gouvernement comme contraint d'agir entre la honte, l'impuissance ou la folie.

Quand M. Thiers est venu, à son tour, en appeler aux armes de la France, il s'est bien gardé de le faire au nom d'engagemens chimériques en faveur d'un état étranger, qui avaient été aussi l'un des principaux argumens de M. Daru. C'est un intérêt essentiellement français qu'il a invoqué tout d'abord; c'est pour venger des Français égorgés, c'est pour obtenir des indemnités en faveur de nos compatriotes pillés et dépouillés qu'il a demandé la guerre. M. Thiers a raison : si nos nationaux ont été égorgés, s'ils ont été maltraités et que l'autorité locale leur dénie la justice qui leur est due, c'est aux armes de la France de la leur faire obtenir; mais ces actes odieux sont-ils vrais? On peut hardiment défier qui que ce soit d'en fournir la preuve. Notre chargé d'affaires à Buenos-Ayres a, dans un manifeste, donné le démenti le plus formel à ces prétendues avanies dont les autorités du pays se seraient rendues coupables envers nos compatriotes. Dans les affaires judiciaires où nos nationaux français étaient engagés, un attaché de la légation de France assistait au tribunal, à la requête même du juge du district, et, malgré la pointilleuse rigueur avec laquelle il soutenait les droits de ses nationaux, il lui a été impossible de surprendre la moindre partialité dans les jugemens rendus. Faut-il encore un trait pour achever de montrer combien, dans cette malheureuse question, on semble se plaire à accumuler les plus chimériques accusations pour égarer l'opinion publique? Les gens de Montevideo avaient publié une liste de proscrits traitreusement égorgés, disait-on, par Oribe. Nos agens et nos officiers à Buenos-Ayres voulurent vérifier par une sorte d'enquête ces atroces exécutions, et ils purent se convaincre que la plupart des noms portés sur ces listes mortuaires appartenaient à des hommes pleins de vie. Si, par suite d'événemens de guerre, il y a lieu à quelque demande en indemnité de la part de nos nationaux, c'est aux tribunaux de décider : nous ne pouvons intervenir en armes qu'en cas de déni de justice du pouvoir local.

C'est d'ailleurs une grave erreur de croire que Montevideo puisse devenir un jour le centre du commerce de la Plata : la nature en a ordonné autrement. Buenos-Ayres est le point de convergence obligé de toutes les grandes voies de communication de l'Amérique centrale : là viennent aboutir l'Uruguay, le Parana et les grandes routes qui, d'une frontière à l'autre des états de la confédération, vont jusqu'en Bolivie et dans le Haut-Pérou. Là convergent aussi les routes qui, à travers les pampas, franchissent la Cordillère et unissent les

deux Océans; là se dirigent enfin les routes du sud-ouest, qui servent de déversoir aux *estancias* riches en céréales, riches en bestiaux, que la civilisation a depuis peu conquises sur les sauvages voisins de la Patagonie. Montevideo n'a donc qu'une importance secondaire comme succursale de Buenos-Ayres. Que ces deux villes soient ennemies, que leurs relations soient suspendues, et Montevideo n'est plus que la capitale de l'état pauvre encore de l'Uruguay. Les plus beaux discours ne changeront rien à cet ordre de choses; Montevideo ne sera jamais, à l'égard de la confédération argentine, qu'à peu près ce qu'est Marseille à l'égard de la France. C'est par le commerce, par l'industrie, par une émigration laborieuse et honnête que nous fonderons notre influence en Amérique. Vouloir la créer par les armes, vouloir établir impérieusement notre supériorité, c'est oublier le sentiment d'indépendance qui anime tout Américain. Il n'est plus permis aujourd'hui de se faire la moindre illusion sur ce point. Si l'Amérique du Sud offre à notre navigation de si belles perspectives, c'est à la condition que nous nous y présenterons avec un esprit de paix; elle se fermerait devant nous, si nous y portions l'agitation et la guerre.

Nous voulons dire un mot des pièces publiées ces derniers jours sur la question du tombeau de l'empereur. En parcourant les pièces de ce procès, car c'est un procès de comptabilité beaucoup plutôt qu'une question politique, nous voyons bien que l'affaire du tombeau, pour nous servir du terme employé dans le rapport, n'a pas été conduite avec la prudence et la régularité nécessaires. Les crédits alloués ont été grandement dépassés. Les plans ont été mal conçus. Les devis n'ont pas été rédigés avec soin. Les évaluations de la dépense ont été fautives. Nous sommes pleinement d'accord là-dessus avec la commission; mais nous eussions désiré qu'elle en fût restée là, car nous ne voyons pas, en vérité, pourquoi elle est allée plus loin. On insinue dans le rapport que le désordre a été calculé; on fait allusion à des complaisances coupables; on parle de fonctionnaires indifférens à leurs devoirs, qui se laissent emporter à l'irrésistible séduction des grands travaux, lesquels, dit-on, procurent à la fois de l'influence, de la renommée et du profit! A qui s'adressent ces accusations? De qui s'agit-il? S'il ne s'agit de personne en particulier, ce ne sont donc que des suppositions. Dans ce cas, il eût été convenable de s'abstenir.

Si l'on a voulu désigner quelqu'un, il eût fallu s'exprimer d'une manière moins vague. Quand on accuse, il faut toujours parler nettement. La minorité de la commission a été de cet avis, car elle a protesté énergiquement contre les insinuations du rapport; mais il n'a pas été tenu compte de ses observations. Que devons-nous penser de tout cela? Faut-il croire que la majorité de la commission a été tracassière, malveillante, qu'elle s'est laissé aller trop facilement à des soupçons injustes, qu'elle n'a pas été fâchée de mettre en cause un ancien ministre de la monarchie, qu'elle a cru que cela aurait bon air vis-à-vis de la république? Et de fait, les mauvaises langues de la république ont déjà singulièrement abusé du rapport de la commission. N'importe, nous aimons mieux croire que les honorables membres qui composaient cette commission ont été complètement étrangers à des considérations de cette nature. Pour eux, pour l'honorable rapporteur surtout, la question du tombeau de l'empereur a été une question d'art. Or, lorsque les arts s'introduisent dans la politique, ils

y apportent naturellement leurs préférences et leurs passions. La politique s'en ressent, et elle en reçoit le contre-coup. Voilà ce qui explique pour nous le rapport de M. de Luynes. Ce sera la première fois de sa vie que M. de Luynes aura manqué aux devoirs de la charité, mais aussi, dans cette circonstance, comment aurait-il pu résister à la tentation? M. de Luynes n'est pas seulement un protecteur éclairé des arts, il est artiste lui-même et homme de goût. Comme artiste, il avait conçu l'exécution du tombeau de l'empereur d'une certaine manière. Il avait son plan; l'administration a gardé le sien. De là une irritation que nous trouvons bien excusable. En fait d'art, on n'abandonne pas facilement ses convictions, et M. de Luynes ne pouvait point pardonner à la division des beaux-arts de lui avoir gâté son monument.

Nous n'irons pas plus loin sur cette affaire. S'il s'agit d'une querelle d'artistes, nous déclinons notre compétence. L'ancienne administration des beaux-arts aura à s'entendre avec ses architectes pour démontrer que les crédits alloués n'étaient pas suffisants, que les plans primitifs ne répondaient pas à la grandeur de l'œuvre qu'on s'était proposée, qu'il a fallu les modifier, et qu'à l'exception de certaines erreurs dont tout le monde doit s'empresser de convenir, les modifications faites méritent d'être approuvées. Les adversaires auront à démontrer que les crédits suffisaient, qu'il n'était pas nécessaire de modifier les plans, que l'on est tombé dans des prodigalités inutiles, et, entre autres choses, qu'on aurait pu se dispenser de substituer des marbres de Carrare aux marbres de l'Isère, du marbre plein au marbre plaqué, et des colonnes de marbre à des colonnes de bois doré. Du bois doré pour des colonnes torses de quarante-cinq pieds de haut! cela, en effet, nous semble avoir été peu réfléchi dans le principe, et si l'administration des beaux-arts a voulu du marbre, nous ne voyons pas qu'elle ait commis un si grand crime. Du reste, c'est affaire de goût, c'est une question d'art, nous n'y touchons pas. S'il s'agit d'une question politique, le bon sens public saura apprécier selon leur valeur les attaques rétrospectives que la commission, à notre grande surprise, a cru devoir diriger contre l'administration du dernier règne. De pareilles attaques, aujourd'hui, sont un anachronisme. L'administration, sous la monarchie, se laissait trop facilement accuser; c'était son tort. Elle pensait que son honneur n'était pas à la merci des faiseurs de libelles et de pamphlets. Elle comptait sur la sagesse et sur l'intelligence de l'opinion; fatale erreur! la calomnie a été plus forte que la vérité. Un jour est arrivé où cette même administration, insultée chaque matin dans les journaux, a comparu sans défense devant ses adversaires. Tous ses papiers, tous ses secrets, sont tombés entre les mains de ses accusateurs eux-mêmes. Eh bien! qu'ont-ils trouvé? qu'ont-ils vu? quelle fraude, quelle malversation ont-ils découvertes? quel administrateur a été mis en cause?

A propos de cette question du tombeau, on a parlé d'un rapport de la cour des comptes. On devrait savoir d'abord que la cour des comptes n'a pu être chargée de faire un rapport sur des dépenses qui n'ont pas encore été payées. La cour des comptes, son nom l'indique, juge des comptes et n'a pas à se prononcer sur des demandes de crédits. Cela regarde la législature. L'erreur commise à cet égard vient de ce qu'en effet plusieurs membres de la cour des

comptes ont été appelés auprès de la commission pour vérifier les pièces de dépenses réglées et non soldées. Leur rapport, très impartial, a été publié à la suite du travail de la commission, et l'on verra qu'il est bien loin d'exprimer ce que de part et d'autre on a voulu lui faire dire. En résumé, il est empreint d'une juste sévérité pour les irrégularités financières, et il écarte en même temps la responsabilité morale du ministre. Nous n'avons pas besoin de dire, à plus forte raison, qu'il écarte sa responsabilité matérielle. Nous adoptons, pour notre part, ces conclusions. Puisque nous parlons de la cour des comptes, il ne sera pas inutile de rappeler que l'assemblée est saisie d'une proposition tendant à rétablir sur leurs sièges les magistrats de cette cour qui ont été frappés par des décrets du gouvernement provisoire. Il serait urgent d'effacer du seuil de la magistrature cette dernière trace des violences de février.

— Les réformes administratives et financières continuent d'absorber exclusivement l'attention du gouvernement et du parlement espagnols. D'incessans conflits d'attributions paralysaient jusqu'ici l'action respective des chefs politiques et des intendans. Un décret royal vient de supprimer ces deux autorités et de concentrer leurs pouvoirs dans les mains d'un fonctionnaire unique, qui prend le titre de gouverneur de province. C'est là un grand pas de fait vers cette centralisation administrative qui, chez nous, est depuis quelque temps l'objet d'une défaveur à beaucoup d'égards méritée, mais qui, en Espagne, est une réaction légitime et nécessaire. Comme toute réaction d'ailleurs, la mesure dont il s'agit substitue à l'excès un excès contraire. Que dirions-nous, en France, d'un système d'après lequel les préfets cumuleraient, avec leurs attributions actuelles, celles des directeurs des contributions directes et indirectes, du directeur de douanes et du directeur de l'enregistrement, d'un système qui, en d'autres termes, joindrait aux causes de froissement que les susceptibilités départementales et communales créent autour de l'administration civile cette impopularité dont nulle part le fisc n'est exempt? Il y a là le germe de plus d'un danger que l'expérience révélera. Avouons-le cependant, au point de vue de ses effets immédiats, la réforme qui vient d'être décrétée est un bienfait réel. L'anarchie, le gaspillage et toutes ses conséquences étaient arrivés à un tel degré dans certaines provinces, que le gouvernement se voyait dans l'impossibilité de saisir de loin tous les fils de cette vaste conspiration organisée par les employés inférieurs contre le trésor et les contribuables. Les pouvoirs universels et presque dictatoriaux que vont cumuler les gouverneurs de province proportionnent le remède au mal en transportant en quelque sorte la centralisation gouvernementale, avec tous ses moyens d'action et de répression, au foyer même des abus.

Le sénat a sans doute voté, à l'heure qu'il est, une réforme non moins importante, celle qui modifie la législation et la pénalité en matière de finances, et notamment de douanes. Outre qu'elle n'était pas en rapport avec le nouveau système douanier de l'Espagne, la législation actuelle sur la contrebande avait deux très graves inconvéniens. La pénalité, d'une part, s'y trouvait trop peu graduée, de sorte qu'à risques égaux le fraudeur avait tout intérêt à faire la contrebande en grand. Cette pénalité, d'autre part, était si rigoureuse, que le



contrebandier, se voyant placé, dans beaucoup de cas, sur la même ligne que les voleurs, résistait rarement à l'envie de cumuler les profits d'une assimilation dont il cumulait les charges. La contrebande était ainsi devenue la pépinière officielle des bandits. La nouvelle loi pallie ce double inconvénient, et nous n'y trouverions, pour notre part, à reprendre qu'une seule disposition : c'est celle qui défère les délits en matière financière à une juridiction spéciale. Mettons de côté la question d'économie, oublions même ce qu'a d'illogique ce fractionnement des attributions judiciaires dans un moment où le gouvernement fait de si courageux efforts pour établir partout ailleurs l'unité; resterait la question de savoir si un tribunal exceptionnel peut avoir la même autorité morale que les tribunaux ordinaires. C'est douteux, surtout pour une des classes de délits qui vont tomber sous l'action de ce tribunal exceptionnel. L'opinion est en tout pays, l'Angleterre seule exceptée, d'une excessive indulgence pour la contrebande; soumettre celle-ci à une juridiction distincte, n'est-ce pas encourager et justifier cette tendance dangereuse qu'ont déjà les masses à la distinguer des autres délits?

A propos de douanes, voici une bonne nouvelle pour notre commerce. On avait paru craindre que le gouvernement espagnol, en vue de satisfaire à certaines exigences locales, ne s'inspirât d'une pensée restrictive dans la désignation des bureaux qui, aux termes du nouveau tarif, allaient être ouverts aux importations et aux exportations. Une ordonnance royale est venue dissiper ces inquiétudes. Alicante, Almería, Barcelone, Bilbao, Cadix, Carrif, Carthagène, Ciudad-Real de las Palmas, la Corogne, Gijon, Valence, Mahon, Malaga, Motril, Orotava, Palamos, Palma de Majorque, Sainte-Croix de Ténérife, Santander, Saint-Sébastien, Séville, Tarragone, Vigo, Rosas, c'est-à-dire tous les ports espagnols un peu importants de l'Océan et de la Méditerranée, sont ouverts par cette ordonnance au commerce d'importation et d'exportation et au cabotage. Les quelques exceptions qui ont été faites n'ont aucun intérêt pour le commerce étranger. La frontière de terre n'est pas moins bien traitée. Pour ne parler que de la ligne des Pyrénées, nous n'avons pu relever, dans la désignation des bureaux qui seront ouverts à nos échanges internationaux, une seule omission réellement dommageable pour notre commerce. L'une des pensées fondamentales de la réforme douanière votée par les cortès au mois de juin dernier se trouve ainsi réalisée. Les importations et les exportations espagnoles, dont tant d'intrigues extérieures et intérieures cherchaient à fausser la direction, sont rendues à leur équilibre naturel.

Au sein du congrès, les questions administratives et financières à l'ordre du jour ont donné lieu à quelques escarmouches qui font pressentir une discussion des budgets très orageuse. La situation espagnole subit aujourd'hui l'inconvénient habituel des situations fortes. Les diverses nuances d'opinions qui s'étaient confondues en face du danger reviennent à leurs tendances propres, depuis que toute complication, tant extérieure qu'intérieure, semble avoir disparu. Nous doutons cependant que le cabinet Narvaez, bien qu'on en fasse courir le bruit, ait à recourir de long-temps à l'expédient extrême d'une dissolution dont les conservateurs dissidens seraient fort exposés du reste à payer les frais.

— Depuis la fin de la guerre de Hongrie, l'Autriche est redevenue maîtresse de ses moirvemens. Comment use-t-elle de la liberté d'action que la paix lui a rendue? Le concours prêté par la Russie à la maison de Habsbourg donnait lieu de craindre que la politique autrichienne ne cédât facilement à ses primitives inclinations, et ne revînt purement et simplement aux pratiques et aux doctrines de l'absolutisme. Il semblait même que ce fût là une des conditions de l'alliance conclue entre Vienne et Saint-Pétersbourg.

La dissolution du parlement de Kremsier, l'octroi de la constitution du 4 mars 1849, les retards que l'application de cette charte éprouvait depuis tantôt une année, enfin l'établissement du régime de l'état de siège en permanence et la suspension arbitraire des principales libertés publiques, tous ces actes pouvaient être regardés comme autant de présages de desseins peu favorables au système constitutionnel. Il est arrivé heureusement que l'Autriche a entrevu dans l'adoption de ce système un merveilleux moyen de force qu'elle cherchait inutilement depuis de longues années. On se rappelle quelle était à la fin du dernier siècle la politique de l'Autriche. Joseph II s'épuisait sans succès à relier entre eux dans une unité plus étroite les membres hétérogènes de l'empire. Ce souverain avait beau chercher dans les classes laborieuses un appui contre les résistances locales de l'aristocratie terrienne; l'aristocratie des provinces représentait leur nationalité distincte. Partout le ressort de la nationalité avait une énergie telle que de l'entreprise de Joseph II il ne resta que les rancunes et la défiance des populations à l'égard du germanisme. Or, les insurrections dont l'Autriche a été depuis un an le théâtre lui ont justement fourni l'occasion de reprendre l'œuvre tentée par Joseph II. Elles ont sapé l'autorité de l'aristocratie, et de plus, par une rencontre qui n'était point à dédaigner, tandis que la Lombardie et les Magyars se soulevaient contre l'Autriche, les autres populations se sont soulevées pour le maintien de l'empire. Pendant que la malheureuse Lombardie succombait, la Hongrie, qui, avec sa féodalité puissante, formait une sorte d'état dans l'état, préparait sa ruine. Dès-lors les législations exceptionnelles et locales perdaient beaucoup de leur force, et l'Autriche pouvait sérieusement reprendre cette pensée d'unité, auparavant impraticable. Point d'unité possible sans une constitution radicalement nouvelle qui fit une part convenable à la liberté politique, en lui donnant pour base l'égalité civile. Point d'unité sans une diète centrale qui tint réunis à Vienne les représentans des diverses provinces, et fit de la capitale de l'empire le vrai foyer des affaires et de la vie politique. De là le retour de l'Autriche vers le régime parlementaire, retour intéressé, mesuré, mais nécessaire, et, nous le croyons, irrévocable. Aussi bien, l'Autriche, quoique victorieuse et encouragée par la Russie, n'aurait pu, sans péril, retirer les promesses libérales qu'elle avait faites naguère aux populations, et, en organisant aujourd'hui ces libertés promises, elle a encore bien des écueils à éviter.

L'Autriche veut, avons-nous dit, s'assurer une unité plus forte, et elle le peut; mais elle ne le peut que dans de certaines limites, et elle risquerait beaucoup à les dépasser. Oui, l'unité est possible aujourd'hui en Autriche, mais elle ne l'est qu'à la condition de laisser un large rôle au provincialisme, ou, pour mieux dire, à la nationalité. Si la diète de Vienne, si le pouvoir central devait ab-

sorber les attributions des diètes et des pouvoirs locaux, mieux vaudrait n'avoir rien changé à la vieille politique. Les populations qui ont pris si loyalement les armes en faveur de l'Autriche s'accommoderaient mieux du régime d'autrefois que d'une centralisation qui leur donnerait la liberté civile en étouffant leur nationalité. Qui dit unité ne dit point nécessairement centralisation. Une polémique des plus animées vient de s'élever à ce sujet entre le chef du parti slave, en Bohême, M. Palacki, et la presse allemande de Vienne. Tandis que celle-ci recevait le concours des principaux organes de l'opinion en Allemagne, M. Palacki trouvait un écho puissant dans toutes les provinces de l'empire et dans le journalisme de tous les pays slaves. Le savant professeur de Pragne, inquiet des projets de centralisation auxquels le germanisme essaie de pousser le cabinet, a tracé le programme du parti slave avec une grande précision d'idées. Suivant lui, la question constitutionnelle est tout entière entre la centralisation et le fédéralisme. Dans sa pensée, le fédéralisme ne s'oppose point à l'unité. Quelle serait donc de ce point de vue l'organisation de l'empire? Il renferme sept peuples très distincts; il y aurait sept grandes provinces avec des diètes et une administration responsable pour tous les intérêts locaux. Le pouvoir central, tempéré par la diète générale de Vienne, conserverait les attributs de la souveraineté politique, la direction des affaires étrangères, des finances, de la guerre, de la marine. Au moment même où le débat des questions formulées par M. Palacki était dans toute sa vivacité, le ministère a officiellement annoncé la publication des constitutions provinciales. Selon toute vraisemblance, ces constitutions ne répondront pas exactement à la pensée du parti fédéraliste. Au lieu de sept provinces qui seraient puissantes individuellement, et dans le sein desquelles se concentrerait avec force la vie de chaque nationalité, l'on essaiera de dix à douze subdivisions, qui peut-être tiendront séparés les Bohèmes des Slovaques, les Polonais des Ruthéniens, les Croates des Illyriens et des Serbes, les Valaques de la Transylvanie de ceux de la Hongrie. En outre, le pouvoir central conservera assurément plus d'attributions que le parti fédéraliste ne voudrait lui en reconnaître. Toutefois, si l'on en peut juger d'après la constitution de la province dont Vienne est le chef-lieu, une bonne partie de l'administration sera aux mains des autorités locales, et une fois la diète générale réorganisée, une fois le régime parlementaire rétabli et le gouvernement des majorités devenu loi fondamentale, le reste sera l'affaire des élus du pays et du pays lui-même. A défaut d'un résultat plus grand, il est du moins constaté dès à présent que l'Autriche, tout en s'efforçant de rester aussi germanique que possible, en réagissant même contre les vœux des publicistes slaves, ne songe point à se replacer sous le régime de la souveraineté absolue. A la vérité, c'est avec lenteur qu'elle marche; *cependant elle se meut.*

— Les premières opérations du congrès américain ont pleinement justifié l'exposé qui a été fait ici même (1) de la situation politique des États-Unis. La chambre des représentans n'a pu élire un président qu'après soixante-quatre scrutins, qui ont employé plusieurs semaines. Dès le premier jour de la session,

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1850.

les députés des deux partis s'étaient réunis pour faire choix chacun du candidat qu'ils porteraient à la présidence; mais les partisans de la liberté du sol ne se rendirent ni à l'une ni à l'autre des deux réunions, et s'assemblèrent séparément. Une scission éclata au sein de la réunion des whigs; M. Toombs, député de la Georgie, demanda qu'avant toute décision les membres présents prissent l'engagement d'écartier par l'ordre du jour toute proposition de nature à porter atteinte aux institutions particulières du sud. Les députés whigs du nord se récrièrent sur la violence morale qui leur était faite, et M. Toombs se retira, suivi de quelques autres députés du sud. On voit que l'attitude agressive prise par la petite phalange des partisans de la liberté du sol a eu pour premier résultat de donner naissance à une autre fraction déterminée à sacrifier les intérêts de parti à la défense de l'esclavage. Quand le scrutin, qui a lieu de vive voix, s'ouvrit, on vit les partisans de la liberté du sol voter pour M. Wilmot, et six ou sept whigs du sud perdre obstinément leurs voix tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre d'entre eux. Il en a été ainsi jusqu'à la fin, en sorte que ni les whigs ni les démocrates, dont les forces se balancent exactement, n'ont jamais pu donner la majorité à aucun candidat de leur parti. Après soixante scrutins inutiles, les deux partis nommèrent un comité mixte, chargé de chercher les moyens de départager la chambre, et, conformément à la décision du comité, il fut décidé qu'il serait procédé encore à quatre scrutins, et que si aucun membre n'obtenait la majorité absolue, celui qui réunirait la majorité relative serait proclamé président. Au soixante-quatrième tour de scrutin, M. Howell Cobb, député de la Georgie et démocrate, ayant réuni 102 voix, tandis que M. Winthrop, candidat des whigs, n'en avait que 100, se trouva président. Il était temps qu'un terme fût mis, par cette élection, aux stériles débats qui consumaient le temps de l'assemblée, et qui devenaient chaque jour plus irritants. La persistance du petit noyau des partisans de la liberté du sol à paralyser les efforts des deux grandes fractions de la chambre attiraient sur eux mille attaques ouvertes ou déguisées, et ils y répondaient par des provocations à l'adresse des députés du sud. L'un d'eux ayant exprimé l'espoir de la prochaine abolition de l'esclavage dans le district fédéral, un démocrate du sud, M. Colcock, se leva et s'écria que, si aucune motion des *free-soilers* venait à être adoptée, il en proposerait une à son tour ainsi conçue : « La dissolution de l'Union est prononcée. » Si, dès les premières séances, une simple parole suffit à faire émettre de semblables menaces, quels orages vont donc éclater au sein du congrès, quand la question même de l'esclavage sera posée devant lui?

Le message du général Taylor, adressé au congrès le lendemain de l'élection de M. Cobb, reflète fidèlement les préoccupations du public américain. Le président recommande au congrès d'éviter les questions irritantes qui répandent une pénible inquiétude au sein de la nation : il rappelle l'avis solennel adressé par Washington aux représentans du pays « de ne donner jamais occasion de désigner les partis par des distinctions géographiques. » M. Taylor annonce que la Californie et le Nouveau-Mexique vont prochainement demander à être admis dans l'Union; les populations de ces deux états, avant de solliciter leur admission, se seront donné une constitution et auront résolu elles-mêmes toutes les questions qui les intéressent; le congrès ne devrait-il pas s'en

rapporter purement et simplement à leur initiative? Tel est le conseil que lui donne le général Taylor; mais il appréhende évidemment que ses avis ne soient pas suivis, et il laisse entrevoir que, dans ce cas, le pouvoir exécutif interviendra énergiquement. Avant son élection, le général avait annoncé l'intention de ne jamais faire usage du veto présidentiel, et l'opinion s'était accréditée dans le public que, si les deux chambres se trouvaient d'accord pour voter une loi en opposition avec les intérêts du sud, le président s'abstiendrait, et la laisserait promulguer par suite de sa déférence excessive pour le pouvoir parlementaire. Le général Taylor expose ses opinions à ce sujet; il déclare qu'il regarde le veto « comme un moyen extrême auquel on ne doit recourir que dans les circonstances extraordinaires, comme lorsqu'il est nécessaire de défendre le pouvoir exécutif contre les envahissemens du pouvoir législatif, ou de prévenir une législation faite à la hâte, inconsidérée ou inconstitutionnelle. » Si l'on rapproche ces paroles de celles qui terminent le message, et dans lesquelles le président déclare « que la dissolution de l'Union serait la plus grande des calamités, » et annonce l'intention de maintenir et de défendre l'Union dans son intégrité à l'aide des pouvoirs que la constitution lui confère, on est en droit de conclure que le président ne se croirait lié par aucun engagement, si une loi fatale à l'Union venait à être votée, et qu'il n'hésiterait pas à faire usage de son droit constitutionnel.

La partie du message relative à la politique extérieure est empreinte d'une modération et d'une sagesse de vues qui annoncent que l'administration du général Taylor ne ressemblera en rien à l'administration tracassière et querrelleuse de son prédécesseur. Un paragraphe est consacré à la France et constate dans les termes les plus amicaux le rétablissement des bons rapports entre les deux pays. Un autre passage s'adresse indirectement à nous, c'est celui où le président déclare que les États-Unis ne pourraient voir avec indifférence les îles Sandwich passer sous la domination d'une autre puissance. C'est une allusion à la récente expédition de l'escadre française contre Honolulu; mais la France, qui s'était proposé de mettre le roi des îles Sandwich à la raison, n'a jamais songé à le dépouiller. On doit remarquer aussi le ton conciliant avec lequel le président traite toutes les questions dans lesquelles les États-Unis ont l'Angleterre en face d'eux, et notamment la question du canal entre les deux océans, dans l'état de Nicaragua. La proposition que font les États-Unis d'envisager cette entreprise comme une œuvre internationale à laquelle tous les peuples pourront concourir, et dont les avantages seront étendus à tous, est à la fois digne d'une grande nation et conforme à l'esprit de notre temps. C'est le propre de la civilisation de rendre commun à tous les peuples ce qui peut hâter les progrès et développer le bien-être de l'humanité.

---



LA FRANCE VIS-A-VIS DU MAROC.<sup>1</sup>

Il y a quelques semaines, des difficultés s'étaient élevées avec le Maroc : une expédition était à la veille de partir de Toulon. Cette expédition a été contremandée, et des satisfactions ont été obtenues. Quoi qu'il en soit, il n'en demeure pas moins assuré que l'avenir nous réserve des complications nouvelles avec le Maroc. Un peu plus tôt, un peu plus tard, la France, comme elle l'a fait en 1844, ou comme elle se préparait à le faire en 1849, aura à châtier ses voisins de la côte d'Afrique. Il y a là, soyons-en sûrs, des causes permanentes d'autogonisme et de conflit. Ces causes sont dans le fanatisme d'une population guerrière, insoumise, étrangère au droit commun de l'Europe, et sur laquelle le chef même de l'empire n'exerce qu'une autorité limitée, souvent contestée, impuissante. Quant aux éventualités où les intrigues et les excitations du dehors sauraient se faire de ce fanatisme un instrument et une arme contre nous, elles ne sont que trop faciles à prévoir.

Nous aurons beau user de modération, la modération ne sera comptée que pour timidité et faiblesse; la modération appellera l'insulte. Pour maintenir la paix, si le maintien de la paix est possible, mieux vaut se montrer toujours fort et menaçant. Ce n'est point un système d'agression que l'on prétend invoquer ici, c'est un système de répression, un ensemble de vues et de moyens dont il convient dès à présent d'indiquer les conditions et les éléments propres. C'est dans la campagne de 1844 qu'il faut rechercher ces conditions; celles-ci une fois clairement définies et posées, il sera plus facile d'en déduire, avec une juste mesure, les moyens d'action et de répression, au double point de vue de l'efficacité et de l'économie.

En 1844, Abd-el-Kader, réfugié sur le territoire du Maroc, y prêchait la guerre, et, à défaut de complicité directe et positive du gouvernement marocain, il trouvait dans le fanatisme de ses co-religionnaires un auxiliaire ardent. En même temps, une question de limites avait servi de cause ou de prétexte à des agressions partielles dont nos soldats avaient fait bonne et prompte justice. C'est dans ces circonstances qu'une expédition partit de Toulon vers le milieu de juin. Elle se composait, dans l'origine, de trois vaisseaux, d'une frégate, d'un vapeur de 450 chevaux et de plusieurs autres vapeurs de rang inférieur. La guerre n'était rien moins que décidée. On voulait seulement appuyer par une démonstration les négociations que M. le maréchal Bugeaud poursuivait les armes à la main, et au besoin seconder par une diversion ses opérations militaires. D'après cette donnée générale, et en prévision d'une occupation éventuelle, un corps expéditionnaire de douze cents hommes avait été embarqué sur les navires de l'escadre. Ceux-ci étaient pourvus en outre d'un matériel pro-

(1) Nous avons reçu cette note d'un officier de marine bien placé pour juger les choses, au moment où une lutte nouvelle paraissait imminente avec le Maroc. Le conflit s'est tout d'un coup évanoui; nous n'en publions pas moins cette note, parce qu'elle peut avoir encore son utilité, bien que les difficultés aient momentanément disparu.

portionné qui pût permettre quelque opération, sinon de siège, au moins d'attaque par terre, telle que le comporterait un débarquement.

L'escadre alla se réunir à Oran pour se mettre en communication avec l'armée, qui avait pris position sur la frontière. De là elle se rapprocha rapidement des côtes du Maroc pour appuyer par sa présence ou sa proximité les négociations suivies par le consul-général à Tanger. Deux points se présentaient à elle : la baie de Gibraltar et celle de Cadix. Elle se porta d'abord dans celle de Gibraltar. Ce point semblait bien choisi pour assurer des communications rapides, d'une part avec Lalla-Marnia, où le maréchal avait établi le dépôt de ses ravitaillemens et le point de départ de ses courriers, et d'autre part avec Tanger. Au point de vue militaire, on pouvait toujours, à l'aide du courant de flot, porter en quelques heures les vaisseaux devant Tanger pour menacer la ville de plus près ou pour la combattre. Enfin on avait sous la main ou à portée les ressources en ravitaillemens et en charbon qu'offrait Gibraltar, puis celles de Cadix et de Malaga. Toutefois le gouvernement, mu par des considérations d'un autre ordre, puisées dans l'état de ses rapports politiques, ne voulut pas que l'escadre séjournât dans la baie de Gibraltar. En conséquence, elle dut se rendre à Cadix. Les ressources demeuraient les mêmes : les communications, moins rapides, restaient cependant assurées au moyen des navires à vapeur; mais on se trouvait moins rapproché de Tanger, et, à cette époque de l'année où règnent les vents d'est, on n'avait plus, comme à Gibraltar, la certitude de pouvoir y faire paraître les vaisseaux à jour et presque à heure fixes.

Cependant deux engagemens successifs avaient eu lieu sur la frontière. Les consuls avaient été retirés, non sans peine et sans quelque risque, des divers points du littoral, Larrache, Mazagan, Casabianca et Mogador. Le blocus avait été signifié aux commandans des forces navales étrangères et aux agens consulaires du littoral espagnol avoisinant. En même temps, les officiers du génie attachés à l'expédition étaient allés reconnaître, autant que les circonstances l'avaient permis, les deux points qui avaient particulièrement fixé l'attention du commandant en chef, Tanger et Mogador.

Les événemens se précipitaient : toutes les ressources dilatoires de la diplomatie arabe étaient épuisées, et le 29 juillet l'escadre quittait la baie de Cadix pour aller se montrer sous les murs de Tanger. Le plan du commandant en chef était formé : il voulait frapper sur cette ville un coup retentissant, puis se porter rapidement sur Mogador, seul port commercial de l'empire, le ruiner par le canon, s'emparer de l'île et l'occuper comme un gage jusqu'à la paix. On sait comment ce plan fut exécuté : à Mogador, les batteries du côté de la mer furent démantelées, enclouées ou jetées par-dessus les murailles, et l'île prise. Il ne restait plus qu'à occuper celle-ci et à s'y établir de manière à dominer la ville et à la tenir sous son canon. Maître de l'île, on était maître de la ville, dont on avait ruiné les défenses. On pouvait donc se borner à l'occupation de l'île. Quelles étaient les conditions de cette occupation?

La côte de Mogador, difficilement abordable dans la saison des vents d'ouest et de sud-ouest, est battue par une grosse houle en toute saison. Le port, mal abrité, est ouvert à la mer de sud-ouest et de nord-ouest. Quant à l'île, c'est un rocher stérile; point d'eau, point de bois, quelques abris insuffisans, des

citernes vides, à moitié comblées et ruinées, des défenses hors de service : voilà quelle était la situation de l'île. Tout était donc à créer en vue d'une occupation même temporaire. En présence de la mauvaise saison qui approchait, des difficultés d'un ravitaillement et des éventualités possibles, il fallait approvisionner l'île pour un mois, former un dépôt de charbon pour les vapeurs, relever les défenses, assurer le mouillage par de solides corps-morts; enfin, il fallait une garnison de cinq cents hommes au moins. Grâce aux prévisions du commandant en chef, toutes ces conditions furent promptement et complètement remplies. Dès le lendemain de la prise, des navires chargés d'eau, de bœufs, de charbon, de vivres, de matériaux, arrivaient au rendez-vous qui leur avait été assigné. Malgré les difficultés des communications, l'armement et l'approvisionnement furent complétés en peu de jours. On tira des vaisseaux tout ce qu'ils purent fournir de vivres, ancres, chaînes, canons, poudres, projectiles, ustensiles de toute espèce; et, lorsque le commandant en chef quitta les lieux pour se rapprocher de ses communications et se rendre à Cadix, son départ fut salué par une batterie de canons de 30 et d'obusiers de 22 centimètres, avec épaulement en terre, établie à la pointe nord de l'île et dominant la ville et ses défenses ruinées.

Tel était, au départ du commandant en chef, l'état de l'occupation; mais, pour arriver à ce résultat, on avait épuisé en vivres et en charbon les ressources de Cadix, de Gibraltar et de Malaga; il avait fallu agrandir le cercle de ravitaillement et le pousser jusqu'à Lisbonne, y passer des marchés, acheter des vivres et noliser des navires. Le compte de ces dépenses serait facile à faire; on pourrait en établir le chiffre exact et savoir tout ce qu'a coûté cette occupation. Quoi qu'il en soit, le but était atteint : on avait conquis un gage dont la possession demeurerait assurée jusqu'à l'époque où de nouvelles opérations deviendraient praticables; on était maître d'une position importante qui pouvait servir de point de départ et de base d'opération pour une nouvelle et plus décisive campagne. La France, victorieuse à Isly et à Mogador, pouvait parler haut et ferme; elle pouvait davantage : elle avait conquis le droit de se montrer grande et généreuse.

Ce n'est pas ici le lieu, et il ne nous appartient pas d'ailleurs d'examiner les conditions du traité qui intervint. Témoin et acteur dans les opérations militaires qui ont amené ce traité, nous voulons seulement examiner rapidement ces opérations, montrer le but que l'on s'était proposé, les moyens employés pour l'atteindre, et rechercher si, dans des circonstances pareilles et en prévision de difficultés nouvelles, ce but ne pourrait pas être atteint aussi sûrement et à moins de frais.

La côte du Maroc présente quatre points principaux sur lesquels on peut exercer des hostilités : Tanger dans le détroit, presque en face de Gibraltar; puis, sur l'Océan, Larrache, Rabat ou Salé, et Mogador. Cette côte est battue presque incessamment par la grande houle du large. Pendant la belle saison, il y règne de fortes brises du nord avec de rares et courtes analmies. D'octobre en avril, elle est visitée par des vents du nord-ouest au sud-ouest, et l'on sait, par de récents naufrages, que le courant porte en côte. Tel est le théâtre sur lequel on aurait à opérer. D'après ces données, et en consultant les règles ordinaires de

la prudence, il semble que, d'octobre en avril, la portion de côte comprise sur l'Océan doit être interdite aux gros vaisseaux. Point d'abri pour eux, il faut gagner le large et remonter jusqu'au détroit. Cependant, en prenant Cadix pour point de départ et quartier-général, il n'est pas douteux que l'on ne pût, en choisissant son temps, et à l'aide de puissans vapeurs, porter rapidement des vaisseaux sur un des trois points cités, pour un but et une opération déterminés. Tanger est plus abordable en tout temps, surtout en prenant pour point de départ la baie de Gibraltar; mais convient-il de renouveler la canonnade de Tanger? Tanger est une ville trop européenne, c'est le marché de Gibraltar. En 1844, nous étions presque au lendemain de Beyrout; rien n'avait passé sur ce souvenir. Le bombardement de Tanger répondait au bombardement de Beyrout : c'était une revanche. En 1844, une entreprise sur Tanger était chose délicate. Le serait-elle moins aujourd'hui? Il y a là une question de convenance et d'opportunité que l'on ne saurait trancher à l'avance; mais il semble qu'en principe c'est une ville pour laquelle l'intérêt de nos rapports internationaux commande des ménagemens. De ce point de vue, nous plaçons Tanger hors du débat, que nous transportons tout entier sur la côte de l'Océan, depuis le cap Spartel jusqu'à Mogador.

Ici deux systèmes se présentent : ou bien l'on tentera des opérations de débarquement avec ou sans occupation, ou bien l'on procédera par le canon et la bombe. Le débarquement et l'occupation, c'est un système que l'on a pratiqué à Mogador, pratiqué avec succès, à des conditions coûteuses il est vrai. Ce que l'on a fait en 1844, on pourra le faire encore; mais convient-il de le faire?

En 1844, l'occupation de l'île Mogador était consommée, toutes les mesures propres à l'assurer avaient été prises; cependant un mois s'était à peine écoulé que déjà il fallait songer à une extension forcée de cette occupation. Au moment où la paix fut signée, la ville devait aussi être occupée; le commandant en chef venait d'en prendre la résolution.

On connaît la position de l'île Mogador. Le mouillage, ou, si l'on veut, le port, ouvert au nord et au sud, est entre cette île et la côte. La ville n'est pas vis-à-vis, elle est un peu au nord, et l'un des côtés du triangle qu'elle forme peut battre le mouillage avec quelques canons placés sur un bastion ou tour. On avait, il est vrai, encloué ces canons, et la batterie était demeurée muette; mais bientôt les indigènes, se ravisant, signalèrent tout d'un coup leur retour et leur présence par plusieurs boulets qui vinrent tomber au milieu des navires mouillés dans le port. Ce n'est pas tout : au sommet des petites dunes de sable qui bordent la plage du côté de terre, on vit ou l'on crut voir que le terrain était remué journellement, que l'on semblait y faire des travaux. Rien de plus naturel à penser, car rien n'était plus facile que de transporter là du canon et de canonner le mouillage. On pouvait le faire presque impunément. Plus tard, on reconnut que l'on s'était trompé. Quoi qu'il en soit, l'éveil était donné : c'était là le côté faible. Si les Marocains s'avisèrent de cet expédient si simple, il fallait quitter le mouillage intérieur. De ce moment, l'île demeurait sans communications assurées, livrée à ses propres ressources défensives et à des chances précaires de ravitaillement pendant toute la mauvaise saison. Ainsi il était constaté que l'occupation de l'île ne garantissait pas l'occupation du port.

A cette occupation il fallait donc ajouter celle de la ville, qui permettait d'enfiler ou de prendre à revers tous les travaux que l'ennemi aurait pu exécuter sur la plage, et de les détruire au besoin par des sorties. Voilà pourquoi et comment on était conduit à occuper la ville; mais, s'il avait suffi de cinq cents hommes pour l'île, il n'en fallait pas moins de deux mille à deux mille cinq cents pour cette seconde occupation. Que l'on compte les frais de la première, et l'on pourra, par comparaison, se rendre compte de ce qu'aurait coûté la seconde.

Et puis, se serait-on arrêté là? n'aurait-il pas fallu s'étendre en dehors des murs de la ville, dominés à petite distance par des monticules, ou remonter jusqu'à sa source le cours de l'aqueduc qui lui donne de l'eau? C'est ainsi qu'une occupation, même temporaire, tend toujours, par des entraînemens inévitables, à s'étendre et à s'agrandir. Peut-on jamais prévoir à coup sûr si les nécessités de la défense ne forceront pas à reculer les limites que l'on avait d'abord assignées à une occupation? C'est sur une plus petite échelle l'histoire de l'Inde anglaise, et l'Algérie est là comme exemple, sinon comme enseignement.

Sans rechercher s'il convient à la France et à sa politique de poursuivre sur la côte d'Afrique des agrandissemens de territoire, on peut étudier les conséquences possibles d'un système d'occupation, appliqué comme système de répression. C'est ce que nous avons cherché à faire. Nous ne connaissons les autres points de la côte, Larrache et Rabat, que pour les avoir vus en passant et de loin. Assise sur un plateau élevé, Larrache a paru d'un accès difficile. Quant à Rabat, la rivière qui la sépare en deux permettrait, au moyen de vapeurs d'un faible tirant d'eau, de porter au cœur de la ville un corps de débarquement. C'est une étude à faire. Il importe dès aujourd'hui de posséder une reconnaissance exacte et complète de ces points aussi bien que de toute la côte, en vue d'une guerre offensive et dans la prévision d'une répression à exercer.

Tels sont, tels ont paru être du moins, dans l'état actuel des intérêts et des rapports extérieurs de la France, les inconvéniens d'un système d'hostilités vis-à-vis du Maroc qui comporterait l'occupation de quelque point de la côte. C'est un système non-seulement coûteux, nous le croyons en même temps compromettant; nous croyons qu'il est propre à engager le pays, malgré lui et contre ses intérêts ou les vues de sa politique, dans une voie d'agrandissemens territoriaux. C'est au gouvernement qu'il appartient de juger si le temps est venu de marcher dans cette voie; mais il s'agit dès à présent de bien savoir ce que l'on veut, de bien définir le but que l'on se propose, et de s'en rendre exactement compte. Si l'on veut seulement exercer une répression énergique, efficace, sans se lancer dans les hasards d'une occupation, s'il est bien entendu que la France ne veut pas d'agrandissemens en Afrique, qu'elle n'a que faire des villes et du territoire du Maroc, à quoi bon mettre à bord des vaisseaux auxquels on aura confié le soin de cette répression des troupes et un matériel de débarquement? L'expédition qui devait, il y a quelques semaines, partir de Toulon, portait huit cents hommes de troupes. C'était trop ou trop peu. En 1844, le corps expéditionnaire comptait douze cents hommes, et ces douze cents hommes n'auraient pas suffi pour occuper la ville de Mogador. C'était donc trop peu, si l'on



voulait s'emparer d'un point de la côte et l'occuper; si l'on ne voulait ni l'un ni l'autre, c'était trop. Nous le répétons : il faut avant tout bien savoir ce que l'on veut et ne pas aller à l'aventure, sans objet bien déterminé, encombrer les vaisseaux d'un personnel inutile. Ce sont des bouches qu'il faut nourrir, et cette nécessité peut gêner et même paralyser les opérations.

Dans le système que l'on a en vue, point d'occupation, point de troupes de débarquement : on demande comme corps de bataille trois vaisseaux au moins, quatre au plus, deux bombardes et autant de grands vapeurs que de vaisseaux. A ces grands vapeurs destinés à la remorque, on joindrait d'autres vapeurs plus petits, dont le rôle serait de guerroyer tout le long de la côte depuis Tétouan jusqu'à Mogador, interceptant le commerce et les communications, et tenant, par leur présence et leur canon, tout le littoral dans un état perpétuel d'alarmes. Le quartier-général serait à Cadix. De là, les vaisseaux pourraient, en quinze heures, paraître devant Larrache, quinze heures après devant Rabat, et, en moins de trois jours, à compter du point de départ, devant Mogador. On ruinerait ces villes par le canon et par la bombe. Les bombardes tiennent ici une place essentielle. Dans l'état précaire de nos rapports avec le Maroc, il importe d'être toujours prêt à venger une insulte, à châtier un acte de violence ou d'agression. Les bombardes à voiles de 1830 et de 1838 n'existent plus. Faut-il en construire d'autres? Oui sans doute, mais non plus à voiles; celles-ci ont fait leur temps : il faut aujourd'hui des bombardes à vapeur. Deux suffiraient, car on comprend tout ce que la sûreté et la rapidité de leurs mouvemens ajouteraient à leur efficacité. Quelles sont les conditions nouvelles qui devraient présider à leur construction? A première vue, et autant qu'il est permis d'exprimer une opinion à cet égard, on est disposé à croire que l'hélice ne conviendrait pas ici comme moteur. L'arbre a trop de portée; l'ébranlement produit par l'explosion pourrait, sinon le fausser, au moins apporter quelque dérangement dans sa position. Le vapeur à roues, avec des bâtis en cornières, paraît mieux approprié. L'appareil ramassé au centre du navire permettrait d'établir facilement deux plates-formes, reposant sur carlingue au moyen de massifs en madriers superposés; l'ébranlement agissant sur l'ensemble de l'appareil et du mécanisme dans le même sens et y produisant un ébranlement égal et uniforme, dont toutes les composantes seraient parallèles, ne paraît pas de nature à y porter un trouble dangereux. Au reste, l'idée des bombardes à vapeur devrait être soumise à l'examen et à l'étude des hommes spéciaux. C'est à eux qu'il appartient de décider de la valeur pratique de cette idée et de rechercher les conditions réelles de son application.

Tel est, dans ses données générales, le plan qui nous a paru répondre aux exigences de notre situation vis-à-vis du Maroc. Cette situation ne peut exister dans des conditions de bon voisinage. Ce qui vient de se passer à Tanger se renouvellera là ou ailleurs, et la France veut et doit protéger ses nouveaux sujets algériens comme elle veut et doit protéger sa frontière algérienne. Pour être efficace, cette protection doit être prompte et énergique. On connaît par expérience toutes les ressources, tous les expédients dilatoires de la diplomatie marocaine. Ce n'est pas en traitant, c'est en réprimant que l'on en viendra à bout; c'est par la crainte seulement que l'on pourra fonder et affermir la sécurité et la paix de l'avenir.

C'est parce que nous sommes bien convaincu de cette vérité, que nous avons recherché si, aux hasards d'une expédition coûteuse et comparativement lente à accomplir, compromettante dans ses conséquences, il ne conviendrait pas de substituer un autre système de répression plus sûr, plus rapide et plus économique. Ce système n'offre pas, on l'avoue, au même degré du moins, les chances et l'attrait d'un brillant coup de main bien conçu, hardiment exécuté; mais il s'agit ici d'un système et non pas d'un fait de guerre isolé, d'un accident : il s'agit surtout d'un but sérieux à poursuivre, et nous croyons qu'il faut savoir ici sacrifier le côté brillant à des considérations sérieuses.

Que si l'on pouvait espérer, en frappant un grand coup, de fonder une fois pour toutes une paix durable, de conquérir par un grand effort les avantages et la sécurité d'un bon voisinage, nous admettrions volontiers, le cas échéant, l'opportunité d'une expédition en règle, avec ses charges et ses hasards; mais tel ne serait pas le résultat des sacrifices que l'on s'imposerait. Il faut bien s'y attendre : nous aurons long-temps à lutter contre nos fanatiques voisins; la paix ne sera qu'une trêve. En 1844, la France a dirigé une expédition contre le Maroc; elle était à la veille d'en faire partir une autre en 1849. La trêve a donc été de cinq ans, et pourtant la leçon avait été rude, le canon d'Isly avait répondu victorieusement au canon de Tanger et de Mogador. D'ailleurs, la situation politique de la France a été profondément modifiée au dedans et au dehors. Il est donc permis de croire à des trêves moins longues aujourd'hui.

Nous avons essayé de rendre sensibles par un exemple les inconvénients du système d'occupation; nous avons voulu démontrer que ce système de guerre, pratiqué en 1844, alors qu'il était permis d'en attendre une paix durable, pouvait, en y persistant, embarrasser la politique du pays et le jeter, contre son gré, dans les hasards d'une guerre de conquête. Quelles que soient les destinées que la Providence réserve à notre pays sur la terre d'Afrique, quelle que puisse y être un jour sa part d'action et d'agrandissement, il a aujourd'hui une autre tâche à remplir : c'est, avant tout, d'y consolider et d'y affermir l'œuvre commencée depuis bientôt vingt ans. Or, pour consolider et affermir, il faut nous tenir toujours prêts à réprimer.

\*\*\*\*\*

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

LITTÉRATURE ANGLAISE. — *Redburn, — his first Voyage* (*Redburn, son premier Voyage*), par Hermann Melville.<sup>1</sup>

M. Hermann Melville, l'auteur de *Typee*, d'*Omoo* et de *Mardi* (2), vient de paraître de nouveau devant le public. Son livre n'est pas un de ces récits

(1) Deux volumes. Richard Bentley, Londres, 1849.

(2) Voyez, sur les précédens ouvrages de M. Hermann Melville, la *Revue* du 15 mai 1849.

dramatiques dont les péripéties coupent la respiration du lecteur. Il n'a même pas tout ce qui faisait le charme particulier de *Typee*, cet intérêt romanesque qui s'attache à des sites insolites et à des aventures extraordinaires dans un monde où tous nos souvenirs sont déroutés; ce n'est pas davantage, enfin, un de ces vastes tableaux qui embrassent toute l'humanité. Rien de pareil. L'ouvrage de M. Melville est simplement l'histoire d'un jeune garçon qui quitte sa famille, après des revers de fortune, pour s'embarquer comme mousse à bord d'un vaisseau marchand. Son voyage à New-York, sa traversée d'Amérique à Liverpool, son séjour au port et son retour au pays, tels sont à peu près les seuls incidens de ce roman-biographie. A peine sont-ils suffisans pour remplir deux volumes, et plus d'un passage accuse cette fois M. Melville d'avoir trop écrit en vue de faire un livre. Cependant, dans cette œuvre encore, il a conservé le privilège de ne pas être un écrivain comme tout le monde. Il saisit, il a un talisman. Nous avons appelé *Redburn* un roman-biographie, peut-être aurions-nous mieux fait d'employer le mot *autobiographie*. Il semble en tout cas que la narration soit composée de deux parties écrites à des époques différentes. Si dans la seconde moitié de l'ouvrage on sent l'homme de lettres, tout le début est évidemment inspiré par des souvenirs encore tout vivans. Les premiers symptômes de l'esprit aventureux de Redburn, ses projets de voyage, sa misanthropie enfantine, tout cela est peint et précisé avec une netteté sans emphase qui révèle une étude d'après nature. On n'invente pas de telles choses. C'est bien là l'enfant qui se sent pauvre et isolé; c'est bien là l'enfant d'une race particulière, le jeune Anglo-Saxon encore indompté avec son étrange mélange de rudesse et de sensibilité, de rêveries affectueuses et d'instincts volontaires, sauvages, presque farouches. L'équipage au milieu duquel le jeune mousse se trouve jeté n'est pas moins frappant de réalité. Quoique les peintures de la vie maritime se comptent par centaines, la rapide esquisse de M. Melville ressort dans le nombre comme une esquisse photographique parmi des tableaux de fantaisie. Elle nous met sous les yeux des marins, et, qui plus est, des marins anglais et américains, monde à demi barbare, où l'on comprend vite que l'on ne peut compter que sur soi, que l'on obtient seulement d'autrui ce qu'on sait conquérir; rude école où l'on apprend vite la nécessité d'user de ses yeux pour se conduire, et d'où l'on sort trois fois homme, quand on n'y a pas laissé sa faculté d'aimer et de plaindre. Un homme habitué à étudier ses semblables aurait fort à faire pour éviter de se heurter aux rochers vivans de ces parages. Imaginez-vous au milieu de ces sauvages un pauvre enfant qui, dans son village, était membre d'une société de tempérance, et qui avait entendu dire au prédicateur de sa paroisse que les marins n'étaient que des brebis égarées! Jusque-là, jusqu'à l'arrivée à Liverpool, la narration ressemble à une chronique. Rien n'y est exagéré, on le comprend; point de jugemens, peu de réflexions, point d'idées générales. Le style n'est pas toujours fort soigné; les *mais* et les *quoique* se présentent aussi souvent qu'ils peuvent rendre service. Qu'importe? les phrases se déroulent comme les pensées et les impressions s'engendrent et se succèdent dans une ame d'homme. Chaque mot est marqué à l'empreinte d'une sensation vive et neuve. Dans le reste de l'ouvrage, c'est l'auteur de *Mardi* qui reparait. Il spéculé, il est philosophe, il chante les destinées de

l'Amérique et l'éternelle mobilité des choses. Souvent il se lance dans un idéalisme un peu creux ou voisin de l'utopie; souvent il tombe dans l'ampoulé, dans cette exaltation de la chair et du sang à laquelle les Américains sont aussi enclins que nous; mais là encore l'originalité et la verve ne l'abandonnent jamais, et si, après avoir lu, on n'est pas toujours satisfait, en lisant, on est entraîné par la verve du conteur comme par le prestige de toute vitalité puissante.

— VISITS TO MONASTERIES IN THE LEVANT, par l'honorable Robert Curzon (1). — M. CURZON, pour employer une expression qu'il applique lui-même à l'ancien voyageur Maundrell, n'est pas de ceux qui encombrant leurs narrations d'opinions et de digressions, et qui, au lieu de décrire un pays, décrivent seulement ce qu'ils en pensent. Observateur curieux et sincère, il saisit bien le côté pittoresque des choses, il a de l'entrain, il a des connaissances spéciales, et jamais il ne tombe dans ce lyrisme ou ce habil de touriste qui fait songer aux causeurs toujours préoccupés de dire à tout prix de plus jolis mots que leurs interlocuteurs. Quoique son ouvrage ne soit pas spécialement une étude sur l'architecture et l'ornementation des monastères de l'Orient, comme son titre pourrait le faire croire, l'archéologue lui-même y peut beaucoup apprendre. Depuis plusieurs années, on s'est fort occupé en Angleterre d'icéonographie religieuse. Le travail de lord Lindsay sur l'*Art chrétien*, les études de mistress Jameson sur l'*Art légendaire*, les patientes recherches de M. Eastlake et bien d'autres travaux attestent assez que c'en est fait des fureurs iconoclastes du calvinisme. Pour comprendre les premiers essais de la peinture moderne, il a fallu les commenter par les légendes et les mœurs de l'église primitive, et de la sorte tout le moyen-âge s'est trouvé en cause. M. Curzon est venu à son tour apporter son tribut de documens sur cette question si complexe de l'art chrétien. De 1833 à 1837, il a été presque constamment occupé à parcourir l'Égypte, la Syrie, l'Europe orientale; tour à tour il a visité des lieux rarement fouillés par les touristes : le désert de Nitria, le Pinde, le mont Athos. Un des grands charmes de son livre, c'est qu'il soulève un voile derrière lequel nous apercevons avec étonnement des vivans qui semblent être les fantômes des chrétiens des premiers siècles. En s'enfonçant dans les solitudes où la vie monastique a pris naissance, M. Curzon y a retrouvé cet ascétisme asiatique que nous avons dépassé, mais qui s'est immobilisé chez les Coptes et les Abyssiniens avec toute sa soif d'inertie. Sur les murs des couvens du mont Athos et du Pinde, c'est l'art du moyen-âge qui s'est pétrifié en quelque sorte, et qui jusqu'à nos jours n'a pas cessé de reproduire les images traditionnelles. Partout l'immobilité, partout aussi les traces des trois formes de l'ancien cénobitisme : l'ermitage solitaire, — le village composé de cellules groupées, — et le couvent, ou communauté monastique. La bibliographie doit aussi des remerciemens au noble voyageur. C'est la passion des vieux livres qui l'a entraîné vers les ruines des couvens autrefois peuplés par les disciples de saint Macaire; c'est elle qui l'a conduit aussi au milieu des dangereux défilés de l'Albanie. En Égypte surtout,

(1) Un vol. avec planches et gravures. Londres, J. Murray.

M. Curzon a découvert bon nombre de manuscrits coptes, syriaques, grecs et arabes, et lui-même en a rapporté plusieurs en Europe, entre autres un dictionnaire copte et arabe. Près de la mer Morte, le hasard lui a fait faire une autre découverte : celle des fruits de cendre dont parle la Bible, et qui semblent être des excroissances produites par un insecte sur une sorte d'ilex. Plusieurs de ces fruits trompeurs, fort semblables en apparence à des prunes, ont été remis par M. Curzon à la société linnéenne, qui en a fait le sujet d'un mémoire. Somme toute, M. Curzon a voyagé en homme instruit, et peut-être son livre est-il appelé à diriger d'autres observateurs vers des contrées trop peu explorées jusqu'ici, et qui peuvent fournir de précieuses données sur l'histoire des sociétés humaines comme sur l'histoire de l'art.

— NOTES OF AN IRISH TOUR (NOTES D'UNE EXCURSION EN IRLANDE), par lord John Manners (1). — Il est impossible de prononcer le nom de lord John Manners sans éveiller le souvenir de la *jeune Angleterre*, et quoique ses notes de voyage ne forment qu'une mince brochure, les allusions qu'il fait, dans sa préface, à certaines critiques politiques auxquelles il s'attend ne nous permettent pas d'oublier que sous le petit livre se cache un parti. Quel est donc ce parti? On connaît les luttes que se livrèrent sous Jacques I<sup>er</sup> l'église épiscopale et le puritanisme. On sait que sous Jacques II, à propos d'une ordonnance qui décrétait de par le roi la liberté des cultes, et qui, de par le roi, avait été envoyée au clergé pour être lue du haut de la chaire, l'église établie se divisa en deux branches, qui jusqu'à nos jours sont restées séparées sous le nom de haute et basse église (*high church* et *low church*.) La haute église est tory, la basse église est whig. Avec Guillaume III, ce furent les principes whigs de la basse église qui arrivèrent au pouvoir, et c'est contre ces idées qu'éclata, on le sait, la réaction à laquelle le docteur Pusey attacha son nom. La *jeune Angleterre* peut être regardée comme l'expression militante et politique de l'école de jeunes théologiens qui s'est formée autour du docteur d'Oxford. Peut-être s'est-on exagéré la portée de ce mouvement. On y a vu un retour au catholicisme, tandis que c'était simplement un retour aux principes de ce vieux parti tory et épiscopal qui a pour saint l'archevêque Laud, qui de tout temps a sympathisé avec les catholiques par antipathie pour les puritains, mais qui, tout en cherchant à rétablir les pompes du culte et à faire de l'église l'interprète nécessaire de la loi, n'a nullement eu en vue de donner pour chef à sa hiérarchie le souverain pontife de Rome. Que l'avenir ait peu à attendre de cette réaction, l'expérience semble déjà le prouver; car à Oxford le puseyisme s'éteint pour faire place à un scepticisme chrétien, à une sorte d'idéalisme mystique qui va à pleines voiles vers les doctrines du docteur Strauss. Toutefois, les exagérations et les aberrations de la logique calviniste ont assurément donné une certaine importance à la nouvelle secte, et elle a au moins fait œuvre utile en prenant en main, n'importe pour quelle raison, la défense des catholiques.

Comme ses précédens écrits, le petit livre de lord John Manners laisse percer toutes les tendances du parti. Il est toujours fort préoccupé de liturgie; il revient

(1) 1 vol. in-18. Londres, 1849, J. Olivier, Pall Mall.



jusqu'à quatre fois à la charge pour dénoncer les temples où la collecte n'est point faite au moment voulu, et où les offrandes des fidèles ne sont pas présentées à l'officiant suivant les prescriptions du rituel. Dans toute sa relation, il y a un étrange mélange de sentiment religieux et de passion archéologique; il s'indigne contre les calvinistes, parce qu'ils ont défiguré les églises en y élevant de vilaines cloisons de bois. Par instans, on croirait entendre un écho de nos néo-catholiques, qui voulaient croire parce qu'ils trouvaient la Bible plus poétique qu'Homère. En un mot, on s'aperçoit qu'à leur origine les enthousiasmes de la *jeune Angleterre* n'ont guère été qu'une religion et une politique de sentiment. Hâtons-nous de l'ajouter cependant, quel qu'ait été le point de départ, on sent aussi que pour le noble auteur l'expérience est venue. Non-seulement son petit livre est écrit d'un style simple et facile, non-seulement il révèle un esprit ouvert aux impressions de la nature, il atteste encore un désir sincère d'observer et d'apprendre. On aime à voir le soin avec lequel le voyageur visite les prisons, les *workhouses*, les écoles, les établissemens publics de tout genre. En quelques mots, voici les principales de ses conclusions. Tout en témoignant un vif intérêt pour le clergé catholique, et même pour les communautés religieuses, pour les frères de la doctrine chrétienne et les sœurs de la miséricorde, lord John Maumers ne soutient pas moins que l'église protestante est canoniquement et légalement l'église officielle de l'Irlande; seulement il voudrait que le culte catholique fût doté, et il pense qu'en ce moment le clergé romain ne refuserait pas une dotation. A l'égard de l'éducation, il se prononce contre le système qui prétend donner la même instruction laïque à toutes les communautés, en laissant chacune d'elles recevoir à part un enseignement religieux suivant ses croyances. Sans se déclarer partisan du rappel, il témoigne un grand respect pour la *jeune Irlande*, qu'il défend contre les attaques de *Conciliation-hall*. Loin de penser que les petites fermes soient la plaie du pays, il est d'avis que la misère vient surtout de ce que le paysan qui, faute de capital, ne peut cultiver que cinq à six arpens, en prend cent à ferme, dans l'espoir de sous-louer, et en conséquence il voudrait limiter les fermes à une étendue de dix arpens. L'impression qui se reproduit du reste à chaque ligne de ce livre, c'est que la race irlandaise n'est pas la race anglaise, et que l'économiste saxon a une clé du cœur humain qui se trouve ne pas ouvrir le cœur de l'Irlandais. Il est bon que de temps en temps on rappelle aussi aux théories qu'elles ne sont que des théories. Le beau rôle de la *jeune Irlande* a été de répéter cette vérité aux calvinistes et à l'économie politique, mais reste la grande question : comment agir? et peut-être n'est-ce pas la *jeune Angleterre* qui doit la résoudre?

J. M.

---

V. DE MARS.

---

## LA PREMIÈRE MOITIÉ

DU

# DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

---

L'année 1850 vient de commencer, et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est déjà tombée dans le domaine de l'histoire et du passé. Né sur un sol nu, sur une terre couverte de ruines, bercé dans les batailles, élevé dans les insurrections, il a commencé par une reconstruction et il continue par une immense destruction. A le considérer dans son ensemble, il est confus, sans ordre, sans logique, sans tendances nettes et définies. Des tâtonnemens, de périlleuses expériences, des aspirations inouïes, des désirs vagues, d'excessives passions, des puérités farouches, sont jusqu'à présent ses caractères distinctifs. Au-dessus de tous ces élémens qui s'assemblent sans se mêler, se heurtent sans parvenir à s'entre-détruire, plane comme le grand fantôme de la fatalité. Jamais siècle n'a été autant un siècle de vieillards et d'enfans, de radotage et de puérité. Les ruines, malgré tous les efforts du radicalisme, persistent à vivre avec une ténacité singulière; les germes, malgré le sang et les larmes dont on les arrose sans cesse, ne peuvent grandir; la séve ne peut pas se développer, la mort ne peut pas arriver. Jamais société n'a été placée dans des conditions de santé plus déplorable, n'a eu des fortunes plus diverses. Le XIX<sup>e</sup> siècle a jusqu'ici mené une vie d'aventurier et de courtisane : aujourd'hui au plus haut degré

de la fortune, demain dans la rue; spéculations hasardeuses, méthodes de conduite paradoxales, expédiens ingénieux, luxe acheté à crédit, misères somptueuses, rien n'y manque, la ressemblance est complète.

Cinq gouvernemens usés en cinquante ans, une demi-douzaine de philosophies construites *à priori* pour devenir le code des esprits épuisés, trois ou quatre théories de gouvernement démolies, voilà le bilan politique et moral des productions du XIX<sup>e</sup> siècle. Jamais l'homme ne s'est drapé dans de plus somptueux haillons, et jamais sa misère native n'a mieux apparu à travers les déchirures de ses systèmes que dans ce temps-ci. Cependant les faits matériels se produisent toujours, s'entassent toujours comme des végétations stériles dans des champs laissés sans culture. Ces faits, inférieurs encore aux idées, aussi mauvaises que soient celles-ci, démentent à chaque instant les aspirations et les élans du siècle. Le siècle pense d'une manière et agit d'une autre. Avant tout, semble-t-il dire, il faut vivre, et il vit comme il peut.

Ainsi, pour peu qu'on prenne en bloc les événemens de ces cinquante dernières années, voici ce qu'on trouve, à quelque époque que l'on se place : promesses d'avenir magnifique, passé infime et grelottant, présent précaire. Bien des gens pensaient aussi, il y a deux ans, qu'avec un gouvernement républicain, les horizons seraient plus beaux encore et les lointains plus riches; mais il n'en est rien, hélas! et, au moment où nous sommes parvenus, ce caractère particulier du XIX<sup>e</sup> siècle semble vouloir disparaître pour être remplacé par l'anxiété, la crainte, la défiance de l'avenir, et enfin par tout ce qu'il y a de plus contraire à l'aspiration et aux ambitions qu'il avait manifestées jusqu'alors. Puisque nous voilà au moment décisif où les siècles transforment leurs tendances et changent les couleurs et les formes extérieures qui les rendaient reconnaissables, puisqu'au lieu d'une jeunesse guidée par une ambition audacieuse et ne doutant de rien, nous arrivons à une maturité pleine d'expériences, de remords, de soucis et d'anxiétés, considérons un moment ce XIX<sup>e</sup> siècle dans lequel nous sommes appelés à vivre et à combattre, résumons toutes ses expériences et tâchons de démêler quelques lueurs d'avenir.

Il est incontestable que le plus grand événement des temps modernes est la révolution française, qu'on la considère sous tel ou tel point de vue, peu importe. C'est de là que datent tous nos malheurs. Le temps approche où la révolution française sera jugée tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et ne croyez pas que nous parlions avec passion, non : Dieu nous garde de méconnaître tout ce que contenaient d'utile et de salutaire les idées de 89; mais, encore une fois, la révolution ne fut bonne et salutaire que par l'intention. Oui, il fallait certaines réformes : cependant je ne puis pas croire que la révolution ait

été faite simplement pour réprimer quelques abus et introduire la liberté dans les institutions françaises; je ne puis admettre que la fatalité soit l'unique cause des malheurs de cette révolution; je ne puis jeter sur le compte du destin ou du hasard tous les crimes et tous les désastres qui l'ont suivie. Si la révolution n'était qu'une tentative de liberté, qu'un essai de gouvernement constitutionnel, tout le monde y applaudirait; mais alors bien certainement elle ne serait pas le plus grand événement des temps modernes. Non, il y a bien autre chose dans cette révolution, et le XIX<sup>e</sup> siècle tout entier n'est que l'histoire de ses maladies, de son adolescence, le long récit de ses ambitions, de ses désirs et de ses passions.

C'est en 1789 que commence, à proprement parler, le XIX<sup>e</sup> siècle, et il ne cessera que le jour où une direction différente de la direction révolutionnaire, supérieure à cette dernière, sera imprimée à l'esprit humain. La révolution française restera le phénomène dominant des temps modernes, tant que la société n'aura pas devant elle un idéal meilleur, plus pur que les intérêts matériels, moins effacé que l'idéal du passé, plus original que les imitations constitutionnelles dont on nous a dotés; car voilà le caractère principal de la révolution, c'est une complexité fatale, et qui semblerait formée par l'esprit du mal lui-même pour égarer les hommes les meilleurs et les plus mauvais. On dirait un mélange singulier du bien et du mal qui porte au crime, pousse à la grandeur, invite au mouvement et effraie la raison. L'idéal de la révolution française, véritable monstre, Protée insaisissable, est plus généreux et plus pur, après tout, que les intérêts matériels, plus vivant que l'ancien idéal des nations européennes, plus *original*, et j'insiste à dessein sur ce mot, plus spontané, plus près des instincts de l'homme, plus propre à remplir son imagination que les importations politiques de l'Angleterre et des États-Unis. Cette complexité est la chose la plus propre à effrayer un philosophe, et c'est pourquoi la révolution française nous a toujours paru un fait très discutable, très équivoque, en tant que fait politique et moral. Ce qui le prouve le mieux, ce sont les explications singulières, toutes différentes, qui ont été données de ce fait si rapproché de nous. C'est un changement de régime, dit l'un; c'est une crise dans l'humanité, dit l'autre; c'est une régénération politique, c'est l'aurore d'une nouvelle humanité. Si vous vous attachez à 89, si vous en adoptez les principes, soudain le monstre change et devient 93; si vous vous effrayez de sa transformation, il se replie sur lui-même et apparaît ivre et couronné de roses fanées sous la forme du directoire; si cette apparition orgiaque vous répugne, soudain il revient en uniforme militaire sous la forme glorieuse du consulat. Il n'y a pas de moment, dans la révolution française, où l'on puisse dire: Voilà l'année fondamentale, le point décisif, le moment

tout-à-fait important. Toutes ses phases, toutes ses périodes sont également importantes, car toutes répondent à une passion, à un désir de l'homme. Maintenant, vous étonnez-vous de ce caractère complexe de la révolution française? La nature humaine est au fond de cette révolution, elle en fait comme le sol naturel, sol, hélas! plein de crevasses, de volcans, de laves qui coulent toujours et ne refroidissent jamais. Il n'y a pas autre chose dans la révolution française, et c'est pourquoi, tant que vous n'aurez pas un idéal plus sublime que celui des intérêts matériels ou des équilibres et des pondérations constitutionnelles, il faut vous attendre à voir la révolution française, qui repose sur les fondemens de la nature humaine laissée à elle-même, désertée de Dieu, vide d'humilité, dominer en souveraine, car elle a encore une fois cet immense avantage, d'être une chose réelle, palpable, et de ne pas être une abstraction.

En vérité, plus je considère l'histoire de la révolution, et mieux je m'explique les convulsions de notre temps. Voici une réalité terrible, et pour la contenir, pour la limiter, pour la fixer, quels moyens emploie-t-on? — Des abstractions. — Pour la vaincre, quel adversaire lui oppose-t-on? — Des abstractions. — Cette lutte, ou, si l'on aime mieux, cette marche parallèle de la révolution, qui, comme une inondation, va s'étendant toujours, et des abstractions imaginées pour la contenir ou la diriger (systèmes représentatifs, constitutions, assemblées parlementaires), remplit tout le XIX<sup>e</sup> siècle, et en forme le fait le plus considérable, le plus continu, le plus obstiné, dirai-je. Arrêtons-nous un instant; ce fait, malheureusement, se produit encore à l'heure où nous écrivons.

Système des deux chambres, pairie viagère, cens électoral, instruction primaire, responsabilité ministérielle, charte octroyée, constitutions, suffrage universel, voilà bien des remèdes; ils ont tous été sans efficacité; ils n'ont pas même été des palliatifs, ils n'ont pas été à la révolution même ce qu'un amendement est à un projet de loi. Il est remarquable aussi que tous les moyens employés comme digues, comme bornes, ont tous servi en fin de compte à la révolution, ont été pour elle des instrumens, et ont tourné à son profit. Pourquoi? C'est qu'au lieu de s'emparer de la direction des esprits, d'ouvrir hardiment une autre inondation d'idées opposées, tous les gouvernemens, toutes les assemblées, tous les corps officiels et non officiels ont cherché dans des abstractions, des compromis et des arrangemens politiques, ce qu'il n'est pas en leur pouvoir de donner. Ce sont de purs moyens mécaniques auxquels il ne faut pas se fier, des rouages qui s'usent et que malheureusement on ne remplace qu'avec une extrême difficulté; ce ne sont pas des moyens naturels portant en eux-mêmes leur fécondité. Ainsi, par exemple, l'autorité est détruite : comment va-



t-on la remplacer? Va-t-on protester contre le renversement du principe d'autorité? Non, on transigera, on avouera que le principe absolu d'autorité a fait son temps, mais qu'il faut cependant qu'il reste quelque chose de ce principe, une moitié, ou un quart seulement, car enfin il faut toujours un gouvernement. On oublie qu'autre chose est le gouvernement, autre chose est l'autorité; que l'autorité qui n'est plus *autonome*, comme dit le vocabulaire philosophique d'aujourd'hui, que l'autorité qui n'a plus sa loi et sa vie en elle-même, qui ne puise plus en elle-même sa propre force, et qui est obligée de chercher en dehors d'elle son ressort moral, tantôt dans une fraction du pays, tantôt dans une autre, tantôt dans un parti parlementaire, tantôt dans un autre, qui prend sa force dans l'initiative ambitieuse et fatale de tel ou tel homme, n'est plus l'autorité, mais une simple machine gouvernementale. Autre exemple : la foi est éteinte, on le dit du moins; les hommes d'état se hâtent de la croire, s'empressent de le publier, et demandent comment ils vont remédier à cette absence de croyance. Par l'instruction primaire, répondent-ils; puis, comme Pilate, ils se lavent les mains et dorment tranquilles. On enseigne donc aux enfans les vingt-quatre lettres, les quatre règles de l'arithmétique, la position géographique des capitales de l'Europe, et puis tout est fini. Avez-vous remédié par là à cette absence de foi? avez-vous créé des hommes? Nullement. Vous avez créé des automates sans force morale, sans ame pour se guider; comme dans la légende, ils accourent vers vous, et vous demandent une ame; ils n'obtiennent aucune réponse; ils rencontrent sur leur chemin la révolution, qui leur en fournit une enflammée, mais bien réelle; les automates que vous aviez créés par votre instruction mécanique se retournent contre vous et vous dévoient.

Il n'est plus temps maintenant de renoncer aux moyens mécaniques; ils se sont usés d'eux-mêmes, il n'y en a plus. L'instruction primaire a montré manifestement sa faiblesse, ses dangers, son impuissance absolue à donner l'éducation, c'est-à-dire à former des hommes réels, capables de sentir leur responsabilité, de répondre de leur conduite au lieu de la mettre sur le compte de la société; car, pour le dire entre parenthèses, à force de parler par abstractions, nous avons fini par fournir des excuses à toutes les passions. C'est là le plus grand danger de toutes ces manières de langage qui n'ont pas un sens résolu et définitif. Quant aux constitutions, elles semblent avoir fini leur temps. Qui s'en soucie aujourd'hui? Une chose m'a toujours beaucoup tourmenté : si par hasard cette constitution vient à périr, me suis-je dit souvent, je voudrais bien savoir s'il se trouvera des hommes assez héroïques pour avoir le courage d'en créer une autre. Quant au gouvernement parlementaire, il meurt tous les jours, tantôt sous les coups que lui porte la constitution qu'il a créée lui-même, tantôt sous les

fatigues qu'engendrent ses propres excès. Nous voilà donc maintenant obligés de chercher d'autres moyens de gouvernement que ceux que nous avons employés jusqu'à ce jour. Les trouverons-nous? Nous ne savons, car par deux fois, depuis cinquante ans, on a rencontré des réalités, on s'est appuyé sur elles, et elles ont succombé ni plus ni moins que nos abstractions et nos toiles d'araignée parlementaires.

La plus grande de ces réalités est, à coup sûr, Napoléon; chez lui, rien d'abstrait, tout est concret, précis, *formé*, dirions-nous presque. Dans les tristes jours que nous avons traversés, souvent, en pensant au passé, nous avons trouvé une consolation infinie en jetant nos regards sur l'histoire de Napoléon. Depuis la révolution de février, peu s'en est fallu que nous ne devinssions coreligionnaire de Mickiewicz et disciple de Towianski. Oui, Napoléon est un révélateur, on sentira de plus en plus cette grande vérité. Il a révélé les notions fondamentales des sociétés, notions que la France avait oubliées; il a révélé l'autorité, révélé l'action salutaire de la discipline et de la force militaire, qui n'avait jamais été bien connue en France, et qui, malgré tout, a été pour elle un dernier moyen de salut; il a révélé toutes les choses absolues, toutes les nécessités morales, toutes les fatalités inhérentes à la société, l'inégalité, l'obéissance, la règle, le devoir. Napoléon, après le *Contrat social*, après la *Déclaration des Droits de l'Homme*, peut, à bon droit, être nommé un révélateur; en tout cas, c'est un prodige, un véritable miracle que son apparition dans un temps où la doctrine d'égalité courait le monde; il consacra par son exemple l'inégalité sociale, partout il a remplacé par le fait naturel, original, spontané, le fait matériel, mécanique, artificiel, créé par le *Contrat social*. Quelque temps avant lui, on posait les bases de la société sur des constitutions, des chartes, des contrats, des conventions tacites ou expresses, des délégations; aussitôt qu'il parut, il montra combien il était peu vrai que le gouvernement fût fondé sur des délégations et des mandats. Dans un temps où régnait le scepticisme absolu, où circulaient les plaisanteries les plus philosophiques sur le droit divin, il montra combien ce droit divin était en lui, l'homme nécessaire, fatalement imposé, et qui semblait tenir son pouvoir de Dieu lui-même. Dans un temps où les railleries contre les rois avaient allumé l'incendie le plus immense qui ait été allumé jusqu'alors, il montra combien la royauté est un fait naturel, inhérent à des natures comme la sienne; il montra qu'il était né roi. Dans un temps de persiflage à l'endroit de tout ce qui était noble et digne de respect, il sut faire jaillir de toutes ces ames qui semblaient desséchées les sources profondément cachées de l'enthousiasme, du respect et de l'admiration. Le peu qui nous reste de toutes ces choses, c'est à lui que nous le devons. Il a offert au monde civilisé, qui survivait aux ruines de toute une civilisation, le spectacle

le plus instructif, et que l'étude de l'histoire ne pourrait apprendre : il a montré de quelle manière se fondent les sociétés. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux systèmes sur l'origine des sociétés ont été mis en pratique, celui du *Contrat social*, celui de Napoléon. Le *Contrat social* avait créé un essai de société où les hommes, sous prétexte d'être libres, étaient emprisonnés dans la lettre morte d'une constitution, où ils étaient tenus d'être frères et de s'aimer d'une certaine manière, où ils étaient égaux par force, dût la nature en gémir, où ils étaient tenus de se perfectibiliser de par un décret, d'être vertueux de par la loi; en un mot, le *Contrat social* avait créé une société où le système des poids et mesures était substitué aux inclinations, aux aptitudes et aux différences créées par la nature. Napoléon fit tout le contraire, il parut, et soudain les hommes reconnurent leur maître, leur frère aîné, l'enfant de prédilection de leur mère commune et l'élu de Dieu; ils le reconnurent tel par le simple effet de l'admiration, par intuition, dirions-nous, et sans raisonner sur leurs droits, sans disputer sur les limites de leur devoir, ils le proclamèrent leur roi. L'héroïsme remplaça les symétriques arrangemens constitutionnels, la force morale remplaça la stérile logique; le fondement des sociétés, et, qui mieux est, le fondement de notre société européenne fut retrouvé par instinct, la tradition véritable de l'humanité ressaisie comme par un bond. N'est-ce pas ainsi, par acclamation et sous l'impression de leur enthousiasme, que les anciens guerriers barbares, gens peu raisonneurs, mais braves, héroïques et humains après tout, procédaient à l'élection de leurs chefs? C'était là toute leur science politique; cette acclamation instinctive contenait toutes leurs théories constitutionnelles, toutes leurs machines à voter, toute leur stratégie parlementaire. De son côté, Napoléon retrouva d'instinct les fondemens et les origines de l'aristocratie : il choisit autour de lui parmi ses soldats les plus braves et les plus dévoués, et il leur dit : Allez et commandez. Ce fut une société recréée, ressaisie à ses origines. De ces deux essais, quel fut le meilleur à votre sens?

O rois de l'Europe, lorsque vous avez poursuivi cet homme de votre haine et de vos clameurs, lorsque vous avez excité contre lui la haine et les clameurs des peuples, avez-vous bien réfléchi aux conséquences de votre action? Vous l'appeliez voleur de couronnes, mais vous auriez dû plutôt le considérer comme ayant consolidé pour jamais votre droit à porter vos couronnes. Où donc, en France, était cette couronne? Elle était ternie, souillée de sang, cachée dans les décombres : il sut la retrouver. Auriez-vous mieux aimé qu'il l'eût brisée à jamais, lorsqu'il en avait la puissance? Maintenant, les peuples, instruits par votre exemple, se sont retournés contre vous; ils ont appris, par vos leçons, combien pesait une couronne, combien c'était une chose facile à trans-

porter d'une tête à une autre. Lui, il leur avait appris que l'autorité est une chose naturelle, fondée sur le devoir et l'obéissance : vous leur avez appris, en le renversant, que c'était une chose factice qui se donnait, qui s'imposait et s'enlevait au gré des intérêts et des ambitions. Le jour où Napoléon est tombé, l'autorité a reçu le coup le plus fatal qui lui ait jamais été porté. Les blessures que le peuple lui avait faites en 93, Napoléon les avait fermées, et vous, ô rois de l'Europe, vous les avez rouvertes.

La seconde réalité, après le gouvernement de Napoléon, c'est le gouvernement de Louis-Philippe, ou plutôt les bases sur lesquelles reposait le gouvernement de Louis-Philippe. Ces bases étaient les classes moyennes. Cet avènement subit des classes moyennes est peut-être le fait le plus important de ce siècle et le seul digne d'attention après Napoléon. Malheureusement ces classes ont été, à un moment donné, à elles seules, les bases, les colonnes, les appuis et les décorations du trône de juillet. Elles étaient assez nombreuses pour le fonder, elles n'étaient pas assez disciplinées pour le soutenir, et à l'heure du danger, elles n'ont pas été assez choisies, assez *triées*, dirons-nous, elles présentaient encore un aspect trop confus, trop mélangé, pour le défendre et le sauver. L'avènement des classes moyennes, quel que soit le sort qui leur est réservé, est une réalité, car ces classes sont la mesure de l'état social, le chronomètre de la civilisation, de l'élévation des intelligences et de l'accroissement des richesses; elles sont la mesure de tout le mouvement de la nation, de son abaissement ou de son élévation; rien n'indique mieux qu'elles, malheureusement nous l'avons vu, les fluctuations de l'opinion publique, les changemens des mœurs, la direction des esprits. Eh bien! cette dernière réalité nous a échappé aussi; il ne reste rien de l'empire que quelques institutions déjà minées et le prestige d'un grand nom, il ne reste de la bourgeoisie que des débris de fortune, des tentatives de renaissance, la confiance dans le travail et l'amour de l'industrie.

La révolution française est donc, dans cette première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, l'élément le plus important, le fait principal. Sa lutte avec les divers gouvernemens constitue jusqu'à présent toute l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a emporté, disons-nous, non-seulement les moyens mécaniques abstraits qu'on lui avait opposés, mais encore les réalités les plus fortes, celles qui, par leur nature et leur origine, semblaient les plus propres à la contenir et à la rendre impuissante en se l'assimilant. Aujourd'hui, quels moyens propose-t-on, quels expédiens a-t-on inventés pour l'empêcher de continuer ses ravages? Un gouvernement démocratique est-il un remède, et, nous dirons mieux, la démocratie porte-t-elle en elle-même les moyens d'apaiser cette tourmente qui se continue depuis soixante ans? Sans doute, diront



quelques-uns, puisque la révolution française est la démocratie, et *vice versa*. Nous ne le pensons pas. La démocratie sera impuissante comme tous les autres remèdes : nous l'avons essayée depuis deux ans, nous l'essayons encore, et nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de se féliciter des résultats. Ceux qui pensaient qu'avec le suffrage universel cesserait la révolution doivent être fort détrompés. Au contraire, la démocratie la secourt, lui prête sa force et son appui, la protège pour ainsi dire, mais il est aisé de s'apercevoir que la révolution ne s'arrêtera pas là : elle passera par-dessus la démocratie, et ses folles vagues continueront de rouler vers des rivages indéfinis et dont le nom est inconnu. Il est vrai que, dans le parti démocratique, beaucoup répètent que la révolution continue, parce que la démocratie n'est pas encore complètement victorieuse, parce qu'elle est obligée de subir ou au moins d'accepter le pouvoir des autres élémens dont se compose la France. C'est une démocratie de transition, disent-ils, pour arriver à la véritable démocratie.

Que signifie donc, dans leur langage, le mot de véritable démocratie? Il signifie que le pouvoir devra passer au plus grand nombre, c'est-à-dire aux classes les plus nombreuses, par conséquent aux classes populaires. C'est une grande erreur de croire que la révolution cesserait parce que nos ouvriers ou nos paysans seraient les maîtres; elle continuerait plus terrible que jamais. Et ici je ne parle pas des maux inévitables qui viendraient fondre sur la France, non, mais du résultat qu'aurait cette étrange expérience politique. Par leur nature, les classes populaires sont incapables de vie politique réelle. De deux choses l'une : ou bien leur gouvernement serait, comme certains journaux nous en menacent tous les jours, un gouvernement de passions, une sorte de vengeance temporaire et qui ne saurait durer, ou bien elles devraient cesser d'être les classes populaires pour devenir nous ne savons quelle classe dont le nom est encore inconnu dans l'histoire. Les imbéciles politiques qui parlent d'organiser un gouvernement au moyen des classes populaires sont les plus fourbes des hommes, s'ils n'en sont pas les plus ignorans. Il n'y a pas pour les classes populaires possibilité de devenir des classes politiques. Les classes moyennes, nous en avons tous été témoins, ont eu une extrême difficulté à gouverner, et encore, à un certain moment, l'inexpérience politique s'est montrée, la clairvoyance a fait défaut. Or, dans tous les états possibles, chez toutes les nations, dans les civilisations les plus différentes, au-delà des classes moyennes il n'existe rien comme classe politique. Ces mots, à une autre époque, auraient pu sembler un pur lieu commun; aujourd'hui ils peuvent sembler une hardiesse, une insolence aristocratique, et, pour les plus calmes des démocrates, ils peuvent paraître une audace philosophique. La bourgeoisie n'est pas une classe,



à proprement parler, et voilà pourquoi il lui est possible de gouverner. Ce n'est pas une classe, c'est une *collection* d'hommes de toutes les professions, de toutes les origines; c'est une collection d'individus. Ce n'est pas une classe enchaînée par la solidarité de la naissance, immuable par son origine, réunie par les mêmes intérêts. Les classes moyennes sont l'addition de tous les hommes qui, par leurs efforts et par leur initiative individuelle, sont parvenus à se dégager des entraves de la nécessité. La bourgeoisie peut donc jouer un rôle politique, elle peut prendre part à la vie politique, parce qu'elle n'est qu'un composé d'individus; mais au-delà des classes moyennes, qui représentent ce qu'il y a de plus intelligent et de plus excellent au sein des masses populaires, nous déclarons qu'il n'y a rien; car, si les individus sortis de ces masses obscures peuvent gouverner et prendre part à la vie publique, les masses elles-mêmes ne le peuvent pas.

Reste donc le socialisme. Nous devons rendre cette justice aux véritables chefs du socialisme, à Saint-Simon, à Fourier, à M. Proudhon, qu'ils n'ont jamais cru que la prépondérance des masses démocratiques fût le moyen d'apaiser la tempête. Le seul moyen, disent-ils, de terminer la révolution, c'est de l'organiser : c'est en cela que se résume tout leur système; mais la révolution est ingouvernable, l'organiser est une véritable chimère. On n'organise pas la destruction. Le socialisme échouera comme tous les autres partis; il échoue déjà. En effet, des symptômes sinistres commencent à nous apprendre que les masses démocratiques sont aussi dégoûtées du socialisme que de tous les autres systèmes. Les épouvantables rêves du socialisme commencent à se dissiper devant cette terrible réalité de la révolution; ils ne sont déjà plus que comme des brouillards qui naissent d'un océan plein de tempêtes. L'esprit révolutionnaire passera sur le socialisme, comme il passe déjà sur la démocratie.

A quelles épreuves sommes-nous donc destinés, tous tant que nous sommes? Dieu seul le sait. Ah! lorsque nous nous plaçons à une certaine hauteur, lorsque nous voyons la marche du temps du haut d'une indifférente élévation, alors un sentiment de concorde, de pitié et de pardon s'éveille dans notre cœur. Nous plaignons sincèrement nos amis et nos ennemis, ceux qui s'intitulent absolutistes et constitutionnels, ceux qui s'intitulent démocrates et socialistes. C'est entre nous, après tout, qu'est la lutte. Nous différons grandement sur les moyens, mais, au fond, il n'y a qu'une pensée chez les meilleurs et les plus purs d'entre nous tous : finir la révolution. C'est entre nous, bourgeois et aristocrates, qu'est la lutte; elle n'est pas ailleurs. Nous sommes bien quelque cent mille individus en France qui formons ce qu'on appelle les partis, le reste de la nation s'en soucie peu. Et au-dessous de nous souffle sans cesse l'esprit révolutionnaire qui nous absorbe tous. Et

puis, par momens, lorsque la colère fait place à ce sentiment de sympathie que je viens d'indiquer, la plus grande consolation qui se présente, c'est de se dire que, si la tempête se met de nouveau à souffler, elle nous engloutira tous, oui, tous, amis et ennemis. Voilà notre *suave mari magno*, comme disait le grand poète Lucrèce, la joie sinistre qui peut saisir chacun des malheureux passagers dans un vaisseau naufragé, la joie qui saisira chaque habitant de la terre au jour du jugement dernier.

De plus en plus deviendra manifeste ce fait effrayant, c'est qu'aucun gouvernement ne peut s'appuyer sur la révolution française. On peut construire avec des débris et des ruines, mais on ne peut pas construire sur la destruction elle-même. Cette impossibilité absolue de construire un gouvernement sur les bases de la révolution (le mot bases n'est-il pas lui-même impropre?) est démontrée par l'histoire des soixante dernières années. Tous les gouvernemens sont sortis du droit d'insurrection. Pour vivre, ils ont été obligés de combattre le principe qui leur avait donné naissance; ils se sont mis en opposition avec lui, et ils ont été emportés. C'est le droit d'insurrection qui crée les institutions, qui promulgue les constitutions, qui fait et défait les lois : institutions, lois, constitutions, gouvernemens, sont comme les caprices, les fantaisies passagères, les improvisations de l'esprit révolutionnaire. C'est cette origine qui fait si précaires, si timides, tous les gouvernemens qui se succèdent. Ils sentent trop qu'ils sont fondés sur le droit d'insurrection, qu'ils n'ont pas en eux-mêmes leur force morale, et la société, elle aussi, a si bien senti le danger, qu'elle avait créé, dans ces derniers temps, une doctrine qui s'appelait la doctrine du fait accompli. Qu'est-ce donc, au fond, que cette doctrine? C'est le corollaire nécessaire du droit d'insurrection; c'est un moyen pour la société de rejoindre les événemens, alors même qu'ils sont allés plus vite qu'elle ne l'aurait voulu; mais cela ne peut durer. Quelque chose qui arrive, la société ne pourra plus accepter ces conquêtes de l'esprit révolutionnaire; elle ne peut se suicider : l'instinct de conservation l'empêchera de donner son adhésion à de nouvelles victoires, et alors qu'arrivera-t-il?

Voilà, au fond, toute l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Maintenant, en cette année 1850, quelle est la situation des choses? L'esprit révolutionnaire n'est pas vaincu, mais ses doctrines sont percées à jour. Ce que l'on avait coutume de nommer les idées françaises n'existe plus à l'état de conviction que dans la tête des ignorans, des sots et des méchans. Au fond de la situation européenne, il y a une crise terrible : l'esprit révolutionnaire veut aller toujours plus loin, les sociétés refusent obstinément d'avancer. Voilà, à proprement parler, la situation du monde à l'heure où nous écrivons. Qui l'emportera?

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'est, à proprement parler, que la continuation du XVIII<sup>e</sup> en toutes choses. Ainsi, pendant que la révolution continue de faire le tour du monde, construisant et démolissant d'éphémères gouvernemens, les créations véritables du XVIII<sup>e</sup> siècle continuent à se développer toujours davantage. Il y a comme une nouvelle humanité qui menace la vieille humanité, et ici nous ne parlons pas de l'esprit révolutionnaire; Dieu nous garde d'écrire une phrase aussi socialiste que peut le sembler celle-là! Mais l'Amérique est une création du XVIII<sup>e</sup> siècle; il y a soixante et dix ans, les États-Unis étaient une simple réunion de colonies occupées de leur commerce, réclamant de l'Angleterre la permission de faire leurs affaires en toute liberté, et maintenant leur ambition est sans bornes, leur soif insatiable. Tour à tour, ils incorporent dans leur domination l'Orégon, le Mexique, la Californie; ils pressent l'Angleterre au Canada, ils menacent, eux aussi, de prendre la route des Indes; ils enserrant déjà l'ancien continent, et de plus en plus pèseront sur le nouveau. Et la Prusse, où était-elle il y a un peu plus d'un siècle? C'était une simple province, un simple duché, et maintenant elle est à la tête de l'Allemagne, soit qu'elle la trouble par ses révolutions, soit qu'elle réprime les insurrections qui veulent l'imiter par ses armes et son gouvernement. Et la Russie, qui jadis vivait reléguée dans un lointain vague, comme une fabuleuse Thulé, et cela au plus beau temps de la civilisation française, voyez ce qui est arrivé : elle est, d'un côté, à Constantinople, menaçant à son tour ce peuple qui jadis effraya l'Europe, et, de l'autre côté, elle est à Vienne, elle met un pied sur cet empire qui pendant tant d'années a protégé l'Europe en réunissant sous un sceptre européen tant de populations qui ne sont européennes que par leur position géographique. Autour d'elle viennent se réunir toutes ces populations étrangères, inconnues à l'ancienne Europe, ou dont elle ne s'inquiétait pas. Ah! comme le dit un écrivain anglais, nous vivons dans un monde fertile! Les choses vont vite dans ce monde : tout cela s'est fait en moins d'un siècle!

Ainsi donc, d'une part les ravages révolutionnaires, de l'autre l'accroissement successif des empires fondés au XVIII<sup>e</sup> siècle : voilà toute l'histoire de la première moitié de ce XIX<sup>e</sup> siècle, si orageux et si menaçant.

Maintenant quelle conclusion? direz-vous. La conclusion, c'est que, si l'Europe veut être sauvée, il faut qu'elle abandonne au plus vite ses principes hasardés, ses frénésies humanitaires, et ce que j'appellerai volontiers ses ambitions cosmopolites; il faut qu'elle renonce à dire en phrases sonores, comme elle l'a fait jusqu'ici, qu'elle travaille pour l'humanité, et qu'elle songe un peu plus à elle-même. Elle s'arrache le cœur chaque jour dans ses luttes intestines : qui sait s'il lui en res-

tera assez lorsque l'heure suprême sonnera? Et, de jour en jour, cette heure approche, et l'insouciance sera expiée aussi bien que les sentimentalités philosophiques dont elle se décore. Il faut parvenir à trouver une foi supérieure à celle de la révolution; sinon, soyez-en sûr, tôt ou tard nous succomberons.

Nous pouvons encore nous sauver matériellement par l'action de la force; mais là n'est pas la question, car la force n'est qu'un pouvoir temporaire, et l'esprit révolutionnaire est une chose tout intellectuelle. S'il nous paraît si matériel, c'est qu'il ressemble aux rêves d'une imagination sans loi, au délire physique des facultés qui s'éparpillent et courent çà et là comme des bacchantes. Ce qui fait sa force, c'est qu'il se proclame un progrès sur ce qui fut, et c'est par là qu'il est attaquant. La révolution, qui n'est qu'un moyen de destruction, un expédient, une machine de guerre, un fait, s'est posée comme étant une loi. Là est son point tout-à-fait faible. Eh bien! en face du temps, il faut poser hardiment l'éternité; en face de la révolution, des besoins nés d'une époque évanouie, il faut poser des idées *essentiels*, éternelles, nécessaires à la nature même de l'homme et aux fondemens du monde. J'indique le remède intellectuel, religieux, philosophique; d'autres chercheront les moyens matériels.

Toutefois on ne trouvera point ces idées victorieuses, si l'on ne s'est fait d'abord un cœur exempt de ressentimens, de passions et de préjugés, si l'on ne s'est fait une ame morale, impartiale, indifférente aux systèmes. Je vois trop de préjugés parmi nous. Ce n'est pas la forme de l'ancienne société qu'il faut présenter aux yeux des nouvelles générations, c'est l'idéal éternel des sociétés. Il faut leur apprendre que les hiérarchies et les aristocraties sont le fondement des sociétés, mais non pas que les parchemins et les titres sont les bases de l'univers. En toutes choses, aujourd'hui, il faut montrer l'esprit, l'idée, le principe, jamais les formes. Les anciennes formes sont détruites, vous ne les ferez pas revivre. Sauvez le principe d'autorité, et peu importe après qu'il revête cette forme ou cette autre. Sauvez l'idée de hiérarchie, et peu importe ensuite comme elle s'organisera, et si l'échelle sociale s'élèvera du simple chevalier jusqu'au duc et pair; les chevaliers, les ducs et pairs, sont des titres et des étiquettes de choses réelles, mais il ne faut pas prendre ces étiquettes pour la réalité. J'en dirai autant de l'esprit religieux : sauvez l'esprit chrétien et laissez au temps le soin de recréer une nouvelle forme. Imprégnez les esprits, remuez les cœurs, faites circuler le souffle des idées pures, mais ne présentez pas des formes vermoulues et des couleurs effacées. Soyez sûr que, si vous répandez l'esprit religieux, vous aurez plus fait pour la conversion des cœurs et des ames qu'en continuant à combattre protestans contre catholiques et *vice versa*. Vous ne ressuscitez pas la noble che-



valerie, les monastères, le moyen-âge, tout cela est de la poésie et n'est plus de la réalité, mais vous devez sauver les idées nécessaires à toute société. Si vous essayez de ressusciter des formes évanouies, la révolution a raison contre vous; si vous sauvez les principes dégagés de toute enveloppe matérielle, elle est vaincue, car la révolution n'a pas pris forme, figure, couleur; elle est toujours comme un esprit qui cherche un corps, et qui, par sa nature, ne peut en trouver; jamais elle ne se soutiendra devant les idées absolues, mais elle renversera les formes vermoulues que vous placerez devant elle comme des barrières.

Souvent, durant ces longues nuits d'hiver, seul, au coin du feu, d'étranges visions m'ont assailli. Il me semblait souvent que la nuit ne devait pas finir, et, du sein de cette nuit, je voyais sortir les ombres des temps passés qui souriaient de dédain et me jetaient en passant ces mots vibrans : Morts pour la liberté, morts pour la patrie, morts pour la religion, morts pour avoir obéi aux lois morales. Les martyrs avec leurs yeux évangéliques, les héros antiques avec leurs calmes regards m'apparaisaient le plus souvent. Deux apparitions surtout m'étaient chères : l'image du noble Épaminondas, mon héros favori, et puis l'image de ce chevalier qui, pris par les infidèles et mutilé horriblement, resta tout un jour dans un champ avant de rendre l'âme, et redisant ces dernières paroles : Mort pour notre Seigneur Jésus-Christ! A leur place apparaissaient les ombres des morts contemporains qui tous me répétaient : Morts pour satisfaire aux exigences de nos passions, morts pour la conquête du bonheur, morts pour le triomphe du plaisir sur le devoir! Et alors je voyais dans le fond la vieille Europe qui me souriait d'un air égaré; autour de moi, les commères du radicalisme criaient leurs hymnes d'une voix chevrotante; les bayadères du socialisme, au lieu de la myrrhe et de l'encens, me présentaient les parfums voluptueux et les épices excitantes. Au-dessus de moi planait l'image gigantesque du temps; mais ce n'était plus ce conteur inépuisable qui savait autrefois tant d'histoires charmantes, ce n'était plus cet improvisateur merveilleux qui savait inventer tant de faits héroïques et tant de gracieuses intrigues; ce n'était plus ce sphinx aimable, sympathique à la race humaine, qui lui proposait jadis tant de problèmes à résoudre pour son bonheur et sa rédemption; non, maintenant il proposait des énigmes dont il ne savait pas lui-même le sens. Autour de moi retentissaient des voix qui criaient : Tout est fini! Les Parques filaient les derniers jours des anciennes civilisations; elles filaient une laine noire et grossière dans laquelle brillaient de rares brins de soie dorée; puis soudain le fil fut coupé, et les trois sœurs crièrent en chœur : Voilà le cadavre de l'Europe, ô inflexible Minos; vieux Rhadamanthe, juge ta proie!

Les hommes cependant refusaient de mourir, ils résistaient de toutes



leurs forces et se débattaient sous les étreintes de l'impitoyable mort. L'arrêt fatal est prononcé. — Avez-vous une parole supérieure à celle de la mort? Pouvez-vous invoquer une puissance plus forte que la sienne? criaient de toutes parts des voix sinistres. Soudain un homme se prosterna la face contre terre et s'écria : Oui, il y a une puissance plus forte que celle de la mort, c'est celle de la vie; il y a une puissance plus forte que celle du destin, c'est celle de la divine Providence. Sources de la vie, revenez en nous, nous récusons nos rêves. Non, la vie n'est pas le bonheur humain. Nous l'avions cru jusqu'alors; maintenant nous voyons combien nous étions coupables. — Aussitôt que cette parole fut prononcée, la nuit s'évanouit, et une voix s'écria : — Non, ce monde n'est pas le monde des Parques et des sorcières. — Les hommes regardèrent autour d'eux : tout avait fui; mais quelle débâcle et quelle fuite! La nuit avait été si longue, que les herbes avaient poussé hautes et droites, et couvraient la pierre des tombeaux. Des spectres qui tout à l'heure encore regardaient ce monde comme leur appartenant cherchaient et ne trouvaient plus leur sombre demeure, et c'était un bizarre spectacle que de les voir se heurter et courir, frappant leurs squelettes retentissans les uns contre les autres, criant dans un langage inconnu aux régions qu'éclaire le soleil et tout empreint des usages du monde souterrain. Les oiseaux murmuraient leurs chansons amoureuses avec tant de gaieté, la nature s'étendait si fraîche, la lumière brillait si pure pendant que s'opérait cette fuite des spectres, qui ne savaient où se cacher! Les hiboux si fiers de leur science, éblouis et surpris, volaient au hasard; les chouettes prophétiques criaient, non plus pour prédire le malheur, mais pour déplorer leurs déceptions; les loups et toutes les bêtes carnassières et radicales que la nuit amène s'enfuyaient dans leurs cavernes. Les hommes tombèrent à genoux et prièrent Dieu, et un hymne universel s'éleva pour le remercier d'avoir forcé l'aurore à briller et d'avoir ramené avec elle les parfums et les espérances, les rayons et les murmures, et tout ce qui enveloppe d'harmonie, d'enchantement, d'admiration l'âme immortelle et invisible. Les champs recommencèrent à s'emplir de musique; les villes lointaines et les hameaux perdus entonnèrent les mêmes hymnes, et il ne resta plus de tout cela que le souvenir d'un mauvais rêve. L'esprit révolutionnaire était vaincu, et le gouvernement de la Providence, avec tout ce qui accompagne nécessairement ce gouvernement, — l'ordre, la hiérarchie et la religion, — continuait à régler le monde comme par le passé.

---

---

# MADRID

## ET LES MADRILÈGNES.

*DICCIONARIO GEOGRAFICO-ESTADISTICO-HISTORICO DE ESPAÑA Y SUS  
POSESIONES DE ULTRAMAR, par PASCUAL MADDOZ.*

46 vol. in-40. Madrid, 1848-49.

J'aime la statistique, quand elle n'est pas trop officielle, quand le travail curieux, passionné du chercheur volontaire s'y substitue à la négligence ennuyée des bureaux. Que de choses dans un menuet, mais que de choses aussi dans un chiffre formulé avec conviction, classé avec à-propos et surtout sans parti pris! Voici, par exemple, un livre presque aussi hérissé de nombres qu'une table de logarithmes, et qui, sous ces dehors rebutans, nous en apprend plus sur l'état matériel et moral de la société espagnole que l'œuvre combinée d'un grand économiste, d'un grand philosophe, d'un grand écrivain de mœurs. A coup sûr, M. Madoz est le dernier qui s'en doute. Je ne sais rien de plus désintéressé et de moins ambitieux que sa laborieuse encyclopédie, où le commentaire n'intervient que s'il est indispensable, où l'auteur s'efface volontiers toutes les fois qu'il peut laisser au lecteur l'honneur d'apprécier et de conclure pour lui; et, puisque j'y songe, n'est-ce pas là que réside l'attrait imprévu de cette lecture? On la commence par manière d'acquit, et on la poursuit par vanité.

M. Madoz a d'autant plus de mérite à ne pas faire étalage de toutes les conclusions fécondes de son œuvre, que cette œuvre est bien sienne, exclusivement sienne. Avant lui, la statistique était tout entière à créer chez nos voisins. Ce n'est pas qu'on y manquât de relevés officiels de toutes sortes : l'Espagne a précédé à cet égard de plusieurs siècles les autres nations; mais ces relevés fourmillaient tour à tour de lacunes et d'erreurs.

Le premier dénombrement raisonné de la population et de la richesse de la Péninsule, exécuté sous le règne de Philippe II, reflète, par exemple, un peu trop naïvement les préoccupations de l'époque. Dans ce travail, du reste immense et qu'un despote était peut-être seul capable de mener à bonne fin dans l'Espagne du xvi<sup>e</sup> siècle, quelques lignes sont à peine consacrées à des villes importantes, tandis que la description et l'histoire du moindre reliquaire y embrassent la matière d'un demi-volume. Quoique mieux dirigées, les tentatives faites sous les règnes suivans furent moins heureuses encore. L'ignorance, la paresse, l'absence de toute émulation qu'un népotisme traditionnel entretenait dans le personnel administratif, une décentralisation excessive, l'intérêt qu'avaient les employés concussionnaires à dissimuler le chiffre réel de la matière imposable, l'extrême confusion de l'état civil, dont le clergé, les communes et les agens de l'administration se partageaient les élémens, et enfin l'ombrageuse susceptibilité des corporations devant ce qui pouvait ressembler à une immixtion du gouvernement dans leurs franchises, tout conspirait pour épaissir ici les ténèbres. Les grands réformateurs du dernier siècle échouèrent tour à tour à la tâche. Le célèbre ministre de Ferdinand VI, Ensenada, qui, pour restaurer les finances, avait conçu l'idée assurément très discutable, mais très hardie pour son pays et pour son temps, de l'impôt unique, dépensa en vain des sommes énormes (*quarante millions de réaux*) pour arriver à la formation d'un cadastre complet (1); il dut finalement demander à la théologie les expédiens financiers que la statistique lui refusait, et la théologie, par l'organe de ses docteurs, délia Ferdinand VI d'une partie des dettes léguées par les règnes précédens. Sous Charles III, l'encyclopédiste d'Aranda, qui n'avait pas les théologiens dans sa manche, essaya de refaire ce cadastre; il commit malheureusement la faute de s'écarter du plan primitif, ce qui ne permettait pas d'utiliser les laborieuses recherches du marquis de la Ensenada. Ce second travail resta plus incomplet encore que le premier. Après d'Aranda, Campomanès et le ministre Lerena furent successivement réduits à déclarer qu'une statistique exacte et complète

(1) Tout incomplète qu'elle est, la statistique dressée par ordre du marquis de la Ensenada remplit cent cinquante volumes.

de l'Espagne était impossible, et Florida Blanca ne démentit pas plus tard ce décourageant arrêt par la publication de la sienne, où les données les plus indispensables se trouvent souvent oubliées.

Le règne de Ferdinand VII vit cependant éclore un essai heureux : nous voulons parler du *Dictionnaire* de M. Miñano, qui, comme statistique d'ensemble, serait un chef-d'œuvre, si une méthode parfaite, la clarté et la précision des développemens, une grande finesse d'observation, qui, avant de passer aux choses, avait appris à s'exercer sur les hommes, pouvaient suppléer à l'inexactitude des chiffres. Malheureusement la crise politique et financière, en rendant de plus en plus urgente la nécessité d'un relevé exact de la population et de la richesse du pays, avait surexcité dans la même proportion les causes de fraudes, fraudes dont l'administration elle-même, — et cet abus s'est reproduit à des époques beaucoup plus récentes, — se rendait souvent complice. Tel député influent, pour épargner à sa province, à son district, à sa commune, une aggravation possible dans la répartition de l'impôt ou du contingent militaire, sollicitait et obtenait un faux, comme ailleurs un chemin vicinal. Le travail de M. Miñano, basé qu'il était presque toujours sur des documens officiels, reflétait la plupart de ces inexactitudes, et il s'y en était même glissé bien d'autres. Un mauvais plaisant de l'époque s'avisa de dresser une carte sur les renseignemens géographiques transmis par des correspondans à M. Miñano et acceptés de confiance par le spirituel pamphlétaire, qui avait parfois la tête ailleurs : les latitudes et les longitudes se livraient, dit-on, sur cette carte à des excentricités peu pardonnables, à ce point que telle ville de l'intérieur s'y surprenait en pleine mer. M. Miñano n'en a pas moins légué un cadre excellent, et personne ne pouvait mieux le remplir que M. Madoz. A une pratique consommée de ces sortes d'études, à une fougue de travail que rien ne lasse et n'effraie, et qui est devenue proverbiale chez ses amis, M. Madoz joint une qualité non moins décisive : c'est celle de député opposant. On peut traiter à la diable une enquête officielle; mais, depuis le haut fonctionnaire jaloux de faire acte d'impartialité jusqu'au simple particulier heureux de faire preuve d'indépendance, qui oserait refuser toute sa complaisance et tout son zèle à un député de l'opposition? Comment le soupçonner surtout d'une arrière-pensée fiscale? A telle enseigne que M. Madoz a pu rallier à son entreprise plus de deux mille collaborations, soit officielles, soit officieuses, qui, tour à tour se corroborant, se complétant, se corrigeant l'une par l'autre, donnent à chacun des faits ou des chiffres qu'il accepte un grand degré de probabilité.

Ce gigantesque travail, qui a déjà atteint quinze énormes volumes in-quarto, et qui en aura plus de seize, se ressent d'ailleurs des difficultés sans nombre contre lesquelles l'auteur a dû lutter. Tantôt de

nouveaux renseignemens surviennent durant le cours de l'impression, et M. Madoz, sacrifiant avec une bonne foi dont il faut lui savoir gré la symétrie à l'exacritude, se résigne à les faire entrer dans un cadre qui ne leur était probablement pas destiné; tantôt les élémens d'un même relevé, n'ayant pas pu être tous recueillis avec la même rapidité, se rapportent à des années différentes, ce qui gêne les vues d'ensemble. Les scrupules même de l'auteur, le soin qu'il prend de mettre sous nos yeux toutes les pièces du procès, chaque fois qu'il a à justifier un chiffre ou une lacune, jettent dans cet ouvrage une lourdeur fatigante. J'insiste sur ces imperfections, car il sera facile d'y remédier dans les éditions suivantes, et le *Dictionnaire* de M. Madoz est destiné à avoir de nombreuses éditions. L'état l'a adopté, et le mode de subvention qu'a imaginé le gouvernement espagnol ne manque pas d'une certaine couleur locale : il a offert aux employés, en guise d'à-compte sur leurs arriérés, un exemplaire de l'ouvrage. La plupart des employés, autorisés par une triste expérience à croire qu'un bon livre valait bien une créance sur le trésor, ont pris cette offre au mot. A quelque chose malheur est bon, comme on voit : avec un déficit moindre, l'état n'aurait pas été en mesure d'encourager cette œuvre capitale, qui, par ses difficultés et son étendue, dépassait les limites d'une spéculation privée.

Je ne crains pas d'avoir trop longuement insisté sur l'importance de cette immense statistique, qui, dans un moment où la production et la consommation espagnole essaient de nouer des rapports réguliers avec le commerce des autres pays, a véritablement un intérêt européen : essayons maintenant d'en tirer parti. Le volume qui concerne Madrid nous occupera de préférence, car c'est là que l'auteur a accumulé le plus grand nombre de résultats comparatifs. Nous serons obligé parfois de remplacer les chiffres par des inductions. M. Madoz ne nous dit pas, par exemple, comment se décompose la population de plus de 235,000 âmes qu'il a relevée à Madrid pour 1848. Or, ce sont précisément ces détails qui, rapprochés de quelques données correspondantes des années antérieures, pouvaient le mieux nous éclairer sur les destinées de la capitale espagnole, en permettant de distinguer, entre les diverses influences qu'elle subit, celles qui sont purement accidentelles de celles dont l'action est permanente. Malgré ces lacunes, les renseignemens recueillis par M. Madoz n'ouvrent pas moins la porte à des aperçus très intéressans et surtout très nouveaux sur la situation matérielle, le rôle politique et les mœurs de la société madrilègne.

## I.

Madrid a d'abord cela de particulier, entre toutes les capitales européennes, qu'il n'est, à proprement parler, ni agricole, ni commercial,



ni industriel. A part deux ou trois domaines royaux, les cultures comprises dans son ressort municipal ne représentent qu'un revenu inférieur à 150,000 francs. Et ce n'est pas faute d'espace : une immense ceinture de terrains vagues, où n'apparaissent souvent ni une maison ni un clocher, entoure Madrid à perte de vue. Cet abandon des travaux agricoles s'explique par l'importance exceptionnelle donnée de temps immémorial dans les Castilles au p<sup>â</sup>turage. Au xvi<sup>e</sup> siècle, la Castille-Nouvelle possédait à elle seule plus de six millions de mérinos, sans compter les autres variétés ou espèces de troupeaux, et la *mesta*, partout où elle a apparu, a fait le désert. Quand la translation de la cour à Madrid, sous Philippe II, et l'affluence subite de population qui en résulta vinrent offrir aux habitans un meilleur emploi de leur sol, les immenses forêts vierges qui entouraient la ville au moyen-âge, et qui l'avaient fait surnommer *la Osaria* (la ville aux ours), étaient incendiées ou rasées. Les cours d'eau avaient disparu et avec eux les principes fertilisans du terroir, qui n'était plus désormais qu'une énorme tache de sable entre les oasis lointaines d'Aranjuez et de Guadarrama. Les progrès même de la population madrilègne vinrent hâter cette disparition des cours d'eau. Madrid, qui n'avait, en 1560, date de son érection en capitale, que 2,500 maisons, en avait 7,000 en 1597, et ce développement rapide des constructions ne dut s'accomplir qu'aux dépens des forêts les plus voisines. La position centrale de Madrid, qui est de toutes les villes d'Espagne la plus éloignée des deux mers, lui interdisait également tout essor commercial. Madrid pouvait encore moins viser à devenir un centre industriel, car ses produits fabriqués n'auraient franchi le vide qui le séparait des marchés extérieurs de consommation que pour rencontrer, au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, la concurrence manufacturière de Ségovie, de Tolède, de Talavera, de Valence et d'Avila.

L'octroi est aussi pour beaucoup dans le triple interdit qui est venu peser sur l'activité madrilègne. Jusqu'en 1848, et sauf quelques exceptions temporaires, nous voyons le tarif municipal frapper de droits exagérés, non-seulement les denrées de première nécessité, dont la cherté paralyse *extrà muros* la production agricole et réagit *intrà muros* sur les salaires (1), mais encore les produits fabriqués, et, qui pis est, les matières premières de ces fabrications (2), c'est-à-dire le commerce dans son seul mobile, l'industrie à la source même de son développement. Ce n'est pas tout : l'état, sous forme de droits de *portes*

(1) Par le droit d'octroi, le prix du charbon, seul combustible dont on fasse généralement usage à Madrid, est presque doublé. Le vin est plus surtaxé encore. Le tarif municipal frappe jusqu'aux légumes et n'excepte même pas les grains et les farines.

(2) Par suite d'une mesure générale, l'octroi sur les objets fabriqués et les matières premières a été supprimé en 1848.

et de droits de *consommation*, ajoutée à l'octroi municipal une surtaxe qui le double, ce qui porte à environ 134 réaux (33 fr. 50 c.) *par habitant* les charges indirectes qui entravent aux portes de Madrid la consommation et la production locales. Si l'on tient compte du bon marché relatif de la vie en Espagne et de la sobriété proverbiale qu'y comportent les mœurs et le climat, cet impôt local de 33 francs que paie en moyenne l'habitant de Madrid est l'équivalent de 60 francs par tête, ou environ 250 francs par famille à Paris. Pour ne pas sortir d'Espagne, une comparaison donnera la mesure des causes d'infériorité que l'octroi et les deux surtaxes dont l'état le grève apportent au travail madrilègne. Ces deux surtaxes seules prennent en moyenne au consommateur de Madrid *deux fois* plus qu'au consommateur de Barcelone, et *trois fois* plus qu'à celui de Cadix, bien que Madrid soit de toutes les villes celle qui approche le moins des conditions agricoles, commerciales et manufacturières qui font la prospérité exceptionnelle de Barcelone et de Cadix.

Ajoutons que, par un de ces procédés de logique comme le fisc sait seul en trouver, le montant des droits locaux de *consommation* est considéré plus tard par l'administration des contributions directes comme l'une des bases de la richesse imposable, de sorte que, plus la commune aura été appauvrie par cette taxe indirecte, plus elle devra contribuer pour l'impôt direct. C'est ce qui peut expliquer encore comment la moyenne individuelle de l'impôt immobilier, qui est de 25 réaux dans la province de Barcelone, s'élève pour la province de Madrid à plus de 32 réaux. Le système des patentes, basé qu'il est dans la plupart des cas sur la population, est encore plus défavorable à Madrid; chaque patenté y paie en moyenne 97 francs, tandis que le patenté de Cadix ne paie que 54 fr. et celui de Barcelone 47 francs. Ainsi, Madrid devait voir tourner contre lui-même jusqu'à la supériorité numérique de sa population, seule compensation qu'il pût trouver aux inégalités forcées ou factices qui paralysent son progrès matériel.

Dans ces conditions, et en attendant une transformation dont il est déjà possible d'apercevoir les symptômes, Madrid ne pouvait viser qu'au rôle de métropole officielle, sans autres branches de commerce ou d'industrie que celles qui correspondent aux besoins les plus immédiats de la consommation locale. La classe réellement dominante à Madrid devait donc être celle qui se rattache directement ou indirectement au monde officiel. Essayons de déterminer son importance numérique. Madrid n'est politiquement intelligible qu'à cette condition. Nous prendrons pour base de nos calculs le recensement municipal de 1846, le seul, d'après M. Madoz, qui offre des garanties d'exactitude, et le seul aussi qui n'échappe pas entièrement à l'analyse. Ce recensement assignait à Madrid environ quarante-neuf mille domici-

liés, correspondant, avec les femmes, les enfans, les domestiques, à une population totale de près de 207,000 ames.

Si l'on excepte les journaliers et les domestiques, l'impôt des patentes atteint en Espagne toutes les professions non officielles susceptibles d'être classées, depuis l'avocat et le banquier jusqu'au plus humble revendeur ambulant. Or, les relevés que fournit le livre de M. Madoz évaluent, pour 1846, le chiffre des patentés de Madrid à près de 16,700. Le personnel des journaliers correspond à environ 7,000 feux. Les quatre ou cinq manufactures auxquelles se réduit la grande industrie madrilène nous donnent au plus, avec les imprimeries, un millier d'ouvriers chefs de familles ou célibataires vivant seuls. Quant aux ouvriers qui forment le personnel des mille petites industries courantes de Madrid, la plupart travaillent pour leur compte et rentrent dans la masse des patentés; d'autres se mêlent à la catégorie des hommes de peine ou journaliers; d'autres enfin vivent chez leurs patrons et se confondent, dans les relevés municipaux, avec les familles de ceux-ci : la majorité des commis-marchands est dans ce dernier cas. Nous exagérons donc en portant à 2,000 les commis et les ouvriers qui ont un domicile distinct et qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes. Ajoutons 2,300 pour le personnel des deux chambres, les employés municipaux et ceux des gens de lettres, artistes, etc., qui échappent à toute classification officielle. Il y a à Madrid 6,400 maisons particulières; mais plusieurs de ces maisons appartiennent soit aux mêmes personnes, soit à des personnes exerçant des professions déjà classées, soit enfin à des capitalistes de province que le danger des placemens agricoles pendant la guerre civile et l'affluence exceptionnelle d'étrangers que jetaient au siège du gouvernement les vicissitudes politiques ont amenés à placer leurs fonds sur des immeubles de Madrid. Déduction faite de ces absences et de ces doubles emplois, c'est tout au plus si les propriétaires d'immeubles domiciliés à Madrid atteignent le chiffre de 4,400. Nous ne devrions parler que pour mémoire des familles riches qui viennent habiter Madrid sans autre but que d'y jouir de leur fortune; car, en Espagne, où la vie de château n'existe pas, la plupart des riches oisifs ne se rejettent sur les villes que pour s'y fixer définitivement, y acquérir des immeubles et s'y confondre avec les propriétaires locaux. Madrid, vu l'inclémence relative de son climat et la cherté de la vie, est même beaucoup moins favorisé sous ce rapport que les autres grands centres. Ajoutons cependant pour cette classe 600 familles. Total général : 34,000 domiciliés, ce qui laisse, pour les célibataires ou chefs de famille vivant du budget ou qui aspirent à vivre du budget, le chiffre de 15,000 feux, correspondant à près du tiers de la population inscrite.

## II.

L'énormité relative de ce dernier chiffre ne doit pas surprendre; comme métropole administrative et politique, Madrid appelle dans son sein autant et même plus d'employés actifs que Paris (1), ce qui, vu la différence numérique des deux populations, équivaut proportionnellement au *sextuple*. Les mêmes causes ont fait de Madrid le principal théâtre de cette guerre de grades et d'emplois qui était de temps immémorial la grande maladie sociale de l'Espagne, et que le va-et-vient administratif de la dernière période révolutionnaire a si violemment surexcitée. Aux employés en activité et aux solliciteurs proprement dits il faut ajouter ces myriades d'employés, de magistrats, d'officiers en disponibilité ou en retraite qui, à chaque remaniement de personnel, venaient patiemment réclamer le règlement sans cesse ajourné de leurs pensions (2), et dont la plupart, soit pour surveiller de plus près le résultat de leurs démarches, soit parce qu'ils n'avaient pas ailleurs de moyens d'existence, finissaient par rester à Madrid. Les statistiques de l'intendance, qui, tout inexacts qu'elles sont, présentent une sorte de vérité comparative, puisque chacune a été influencée par les mêmes causes d'erreur, nous donnent sur les fluctuations de ce personnel des chiffres fort significatifs. La population totale de Madrid, évaluée en 1833 par l'intendance à 166 mille âmes, s'élevait trois ans après, au fort même de la guerre civile, qui devait avoir cependant appauvri la capitale d'hommes et d'argent, à 224 mille âmes, ce qui n'était possible que par une invasion combinée des victimes officielles qu'avaient faites les changemens de systèmes survenus dans l'intervalle et des ambitions qu'ils avaient mises en éveil. En 1842, au contraire, alors que la politique exclusive et violente du régent repousse impitoyablement tout ce qui n'est pas *ayacucho*, ce chiffre redescend à 157 mille âmes, pour remonter à plus de 200 mille en 1846, quand l'éclectisme conciliant des modérés vient tendre la main aux éclopés de tous les partis.

Comprend-on maintenant le passé politique de Madrid, son manque absolu d'initiative dans les mouvemens des trente dernières années, sa déférence proverbiale pour le fait accompli? Tout s'explique par l'absence à peu près complète des grandes industries (3), ces serres-

(1) Les ronages de l'administration centrale sont beaucoup plus compliqués en Espagne qu'en France. Pour ne citer qu'un exemple, le prélèvement et l'application des recettes publiques sont dans les mains de cinq ou six ministères, de sorte que chacun d'eux a pour annexe un véritable ministère des finances. La nouvelle loi sur la comptabilité tend à faire disparaître cette confusion.

(2) En 1848 et malgré des extinctions nombreuses, on en comptait encore en Espagne 57,000, plus 15,000 religieux décloîtrés, également pensionnaires de l'état.

(3) Je n'ai pas à parler des gens sans aveu, autre élément d'insurrection qui se con-



chaudes d'insurrection, et par la prépondérance relative des employés et des solliciteurs, élément passif par excellence, n'abandonnant jamais qu'à bon escient le parti sur lequel il a hypothéqué ses positions et ses espérances, mais d'autant plus empressé, celui-ci tombé, à porter son dévouement banal aux nouveaux venus. Fractionnée qu'elle est en une vingtaine de classes bien distinctes, la population madrilègne proprement dite, malgré sa supériorité numérique, et quelles que fussent ses sympathies ou ses antipathies pour les partis qui se succédaient au pouvoir, était forcément entraînée par l'invisible ascendant de ces quinze mille conspirateurs occultes qui, sans avoir besoin de se donner le mot, apportaient dans la résistance comme dans le mouvement l'unité et la simultanéité d'action d'un intérêt commun. De là aussi cette apparente animation politique qui donnait à Madrid une physionomie si révolutionnaire et contrastait si plaisamment avec sa condescendance moutonnière pour tous les *pronunciamientos* du dehors. Ces sinistres agitateurs à la mine sombre, au regard investigateur, aux colloques mystérieux, qui, à chaque symptôme de crise, se postaient par milliers au carrefour central de Madrid, ces terribles habitués de la *Puerta del Sol* enfin, dont chaque froncement de sourcil faisait tressaillir les bourses de Paris et de Londres, étaient pour la plupart de malheureux solliciteurs ou de plus malheureux retraités, se communiquant à voix basse leurs faméliques inquiétudes et guettant patiemment, par le soleil et par la bise, l'apparition du supplément de journal qui devait leur apprendre à quelle puissance du lendemain irait s'adresser leur centième placet.

Madrid n'a eu dans le cours de son histoire qu'un jour de véritable initiative, le 2 mai 1808, quand partit de la place du palais, aux premiers indices du complot de Bayonne, ce formidable cri d'insurrection qui devait faire le tour de la Péninsule. Les Madrilègnes venaient de découvrir qu'il s'agissait, cette fois, de l'existence même du trône, et c'est le seul point sur lequel leur politique, d'ailleurs si accommodante, ne saurait transiger. Madrid comprend instinctivement qu'il n'a qu'une vie factice, et que la présence de la cour, les étrangers qu'elle appelle, le luxe qu'elle fomenté, peuvent seuls remplacer pour lui les élémens de prospérité dont le déshérite sa position. Le sentiment monarchique, qui tendit constamment chez nous à se réfugier vers les extrémités, a ainsi chez nos voisins sa plus forte raison d'être au centre. N'est-ce pas là ce qui explique en partie comment la royauté espagnole a si énergiquement résisté aux mêmes secousses qui, trois fois, ont renversé la royauté française? Siégeant au foyer même des révolutions, celle-ci se

centre habituellement dans les capitales. En Espagne, c'est la contrebande qui les enrôlait et les disséminait sur tous les points du pays.



trouvait d'avance cernée et paralysée, tandis que celle-là, au milieu de sa capitale fidèle, a toujours pu garder la liberté de ses mouvemens.

Ce n'est, du reste, qu'à la maison de Bourbon que Madrid a voué sa prédilection monarchique. Les Madrilègnes, qui, avant l'érection de leur ville en capitale, s'étaient trouvés associés à la défaite des *comuneros* de Castille, tinrent toujours rigueur à la maison d'Autriche. Entretienue par l'horrible misère qu'avaient léguée les guerres de Charles-Quint et de Philippe II, surexcitée à deux reprises par l'impopularité du duc d'Olivarès et du père Nithard, cette opposition avait en outre un dangereux aliment dans les intrigues d'une partie de la grandesse, qu'un vieux levain d'indiscipline féodale soulevait de temps à autre contre le pouvoir royal. En 1620, les ducs d'Osuna et d'Uceda encourent, l'un la prison, l'autre l'exil. En 1621, le comte de la Oliva meurt dans un cachot. En 1648, deux Silva et deux Padilla conspirent contre la vie du roi. Un peu plus tard, le marquis de Liche est convaincu d'avoir introduit plusieurs barils de poudre dans le théâtre du Buen-Retiro pour faire sauter le roi. Une hostilité qui se traduisait par des faits pareils devait avoir de menaçans échos dans la population, à une époque où chaque grand d'Espagne disposait à Madrid d'une armée de cliens et de valets. Les scandales de la cour offraient d'autres prétextes à l'esprit de sédition, car l'austérité gourmée de la grande époque de Philippe II avait peu à peu fait place à des mœurs assez décollées. C'était par anticipation notre histoire : après le grand siècle, le siècle de Louis XV. Le Louis XV espagnol, c'est Philippe IV, « roi débraillé et libertin » (*rey majo y libertino*), comme l'appelle Marchena; très dévot au demeurant, voire un peu cruel, mais passant volontiers de la dame d'honneur à la danseuse, à ce qu'assure le révérend père Florez, qui lui donne jusqu'à huit bâtards de différens lits, et épiciant au besoin de sacrilège ses royales amours, témoin certaine scandaleuse aventure avec une bénédictine. La cour se modelait naturellement sur le roi. D'après des mémoires contemporains, les dames de la reine vivaient tout bonnement en lorettes, « recevant de leurs amans joyaux, habits et sommes considérables. » Lisez aussi le poète Argensola : « C'est ici cour plénière de tous les vices.... jeu, mensonge, gourmandise et adultère, brutale lignée de l'oisiveté, et pires encore, tels qu'en vit Rome au temps de Tibère et de ses horribles successeurs; les nuits de Caligula et de Néron sont par nos déportemens effacées. » Lisez surtout Quevedo, le grand, l'étrange satirique espagnol, qui laisse si souvent pressentir, sous le rire éclatant de Rabelais, le sanglot intérieur de Molière. « Tu salues, dit Quevedo à son ennemi, le tout-puissant Olivarès, tu salues avec plaisir les donzelles; par toi prévalent les catins, par toi parviennent les truands, et tels montent par toi l'échelle des honneurs qui ne devraient monter que l'échelle des po-

tences, des piloris et des échafauds. » Ailleurs, Quevedo fait parler Olivares lui-même : « ..... Tandis que moi, par les parcs, jardins, maisons de campagne et autres passe-temps, je restais noyé dans le lupanar de mes appétits, entre les cotillons des madames ou diablasses, ce qui est tout un (*entre las faldas madamas o diablas*), les Français prirent tout ce qu'ils purent en Flandre et en Hollande.... »

Le siècle des moralistes n'est jamais bien loin du siècle des révolutions, et le discrédit moral de la royauté ne pouvait guère s'arrêter sous la régence de Marie-Anne d'Autriche, ou plutôt de son favori don Fernando Valenzuela. Celui-ci, qui avait deux genres d'influence à se faire pardonner, n'épargnait rien pour capter l'indulgence des Madrilègnes. Non content de prodiguer sa fortune pour entretenir dans la ville le bon marché des subsistances et pour procurer du travail aux habitans, il donnait à ceux-ci toutes sortes de divertissemens gratuits, fêtes, combats de taureaux où il payait de sa personne, comédies qu'il composait lui-même. Le peuple, qui riait apparemment très peu à ces comédies, ne fut pas désarmé. Une nuit, on placarda près du palais le portrait de la reine et du favori. Valenzuela tenait la main sur les insignes des différentes charges et dignités avec cette inscription au bas : « Ceci se vend, » et aux pieds de la reine, qui était représentée la main sur la poitrine, était cette autre inscription : « Celle-ci se donne. » C'en était fait de la maison d'Autriche, on ne croyait plus à sa majesté. Ne trouverait-on pas une dernière analogie entre notre Louis XVI et le successeur du Louis XV espagnol, le débile Charles II, qui clot la liste des rois de cette maison ? Chez tous deux, même impuissante bonhomie entre les égoïstes calculs de popularité de quelques personnages et l'inintelligente fureur des masses. A deux reprises, la populace de Madrid se rue menaçante sur le palais, demandant à grands cris du pain et accusant la cour « de piller le trésor de la nation ; » les plaintes feintes ou sincères du ministre disgracié Monterey contre les prodigalités de la cour servent de prétexte à ces clameurs, et l'on ne sait si le corrégidor Ronquillo, qui apparaît à cheval au milieu de l'émeute, vient pour la contenir ou pour l'encourager : — voilà les journées des 5 et 6 octobre, et voici presque Necker et Lafayette. — On fait en outre courir le bruit que Charles II est possédé du diable : le diable, c'est le « Pitt et Cobourg » du temps. Le 93 espagnol n'alla pas heureusement aussi loin que le nôtre. Le peuple de Madrid se borna à décapiter moralement la dynastie autrichienne, en exigeant du débile monarque, que des raisons de parenté faisaient pencher du côté de l'archiduc, un testament en faveur du duc d'Anjou. Quand Madrid tomba au pouvoir de l'archiduc, presque tous les habitans en état de porter les armes étaient allés se ranger sous les drapeaux de Philippe V. Les courtisanes de la ville se mirent elles-même de la partie, sollici-

tant de préférence les adhérens et les soldats du prétendant, pour les exterminer à leur manière, comme dit M. Madoz. Plus de 6,000 soldats en restèrent à l'hôpital, la plupart pour y mourir. « L'histoire n'osera pas consigner l'exemple d'une aussi impie vertu civique, » écrivait à ce propos le grave marquis de San Felipe (*no se leera tan impia lealtad en las historias!*) En effet, nous comprenons l'embarras de l'histoire.

### III.

Si, des mœurs politiques de Madrid, nous passons à ses mœurs privées, un chiffre nous fournira encore à cet égard de nombreux éclaircissemens.

En comparant, toujours d'après le relevé de 1846, le nombre des maisons avec celui des habitans, nous trouvons en moyenne un peu moins de huit domiciles et environ 32 habitans par maison. Cette proportion n'a d'analogie ni avec la banalité des habitations parisiennes, où chaque voisin n'est souvent qu'un inconnu de plus dans la foule inconnue des voisins, ni avec cet exclusivisme domestique qui, dans la plupart des quartiers de Londres, ne tolère qu'une famille sous chaque toit. De là, pour la capitale espagnole, une physionomie à part. La communauté de toit est presque à Madrid une amitié à laquelle viennent peu à peu converger les amitiés et les relations du dehors, de sorte qu'au Prado, au théâtre, à la Puerta del Sol, presque tous les gens de même classe s'abordent ou se saluent. Un autre détail de statistique vient puissamment influencer sur la sociabilité madrilègne. La période d'âge comprise entre vingt et trente ans, la période des bals, des rendez-vous, des bouquets et des éventails qui parlent, est celle qui compte, à Madrid, les représentans les plus nombreux (près de 51 mille pour les deux sexes, le quart environ de la population totale). Je laisse à penser les brèches que ce personnel conquérant pratique dans les remparts de la vie privée. L'élégante facilité des mœurs pé-ninsulaires s'y prête du reste merveilleusement. L'amour est une bienséance en Espagne. Rester deux minutes auprès d'une jeune femme et surtout d'une jeune fille que le hasard a fait, à la promenade ou au bal, votre voisine, sans provoquer la conversation, — et causer cinq minutes avec elle sans l'entraîner sur le terrain glissant du madrigal, — ce serait violer, en Espagne, les deux prescriptions les plus vulgaires du savoir-vivre. A la seconde rencontre, on se donne mutuellement son petit nom, et il n'est pas rare de s'entendre, dès la troisième, appeler *amigo* (ami), sans que les mères ou les jaloux puissent s'en offusquer, et sans que la fatuité la plus robuste, disons-le aussi, ait droit de s'en prévaloir. Le cas ne devient sérieux que si cette gracieuse familiarité de langage tourne au diminutif, si l'*amigo*, par exemple, passe au rang

d'*amiguito*. L'*ito* est, chez nos voisins, le Rubicon du sentiment, et tel qui, se méprenant à ce feu roulant d'agaceries qui donne un charme si terrible à la conversation écrite ou parlée des Espagnoles, espère chaque jour le franchir, est fort exposé, dit-on, à se morfondre indéfiniment sur l'autre rive. Une Madrilègne n'a pas sa pareille, fût-ce au « pays de Jésus (1), » dans cette scabreuse gymnastique, qui est l'esprit des femmes au-delà des Pyrénées.

On devine qu'avec de pareils élémens de sociabilité Madrid doit personifier assez mal l'austérité castillanne, et en effet on y mène la vie assez grand train. Outre ses courses de taureaux, qui se renouvellent presque sans interruption chaque semaine, Madrid a sept théâtres, ce qui, toute proportion de population gardée, est l'équivalent d'environ quarante théâtres à Paris. Le carnaval y dure en outre deux fois plus qu'à Paris. Du milieu de l'automne au commencement du printemps, tout jeune Madrilègne croirait se compromettre en paraissant au bal sans un nez de carton. Les bals masqués manquent du reste, en Espagne, d'animation et de piquant; que reste-t-il à dire sous le masque quand on a pu presque tout se dire à visage découvert? Les mots *me conoces?* — *te conozco* (2), répétés par mille voix dans cet odieux gloussement qui est le diapason obligé du lieu, y sont à peu près tout le fond de l'intrigue. Un seul détail, véritable invention de fille d'Ève, relève d'un certain haut goût la fade monotonie de ces bals. Par un artifice de coquetterie que n'admettraient pas nos mœurs, mais qui n'a rien de choquant en Espagne, où la plus dévote compte volontiers ses amoureux sur les grains de son rosaire, la plupart des danseuses s'y montrent déguisées en nonnes. Avec les plaisirs bruyans qu'appelle toute métropole, Madrid cumule les distractions plus patriarcales qui sont le lot de la vie de province. Les foires, les pèlerinages, les fêtes patronales, sont pour la jeune population madrilègne des rendez-vous obligés. Il s'y fait grande consommation de bonbons et de soupirs. La veille du jour de l'an fait surtout époque dans les cœurs. Ce jour-là, on jette séparément dans deux urnes les noms des soupirans des deux sexes, puis on tire au hasard, un à un, les bulletins de chaque urne, de façon à toujours faire coïncider avec un nom masculin un nom féminin, et chacun des joueurs est proclamé pour toute une année l'adrateur officiel de la señora qui lui est échue à cette loterie. On recommence la veille des *rois*. Le hasard accouple quelquefois les mêmes noms, et, pour si peu que le candidat deux fois favorisé se connaisse en complimens et en sucreries, il est fort rare que cette plaisanterie ne finisse pas en *ito*. Revenons à la statistique.

(1) C'est le nom d'amitié que les Andalous donnent à leur province.

(2) Me connais-tu? — Je te connais.



Le maximum annuel des mariages de Madrid a lieu pour les hommes vers trente-un ans et pour les femmes vers vingt-six ans seulement, presque la trentaine pour une Espagnole, qui est nubile à peine elle cesse d'être enfant. Ce long célibat s'explique par la liberté même dont jouissent les jeunes filles en Espagne. Pour la Française, le mariage est une émancipation, tandis que l'Espagnole, dans cette atmosphère de galanterie où elle entre de plain-pied au sortir du couvent, peut égrener sans trop d'impatience le chapelet de ses jeunes années. L'une, qui n'a pas le droit d'appeler les temporisations de la coquetterie à son aide, met son amour-propre à trouver le plus tôt possible un mari; l'autre le met à désespérer le plus long-temps possible ses amoureux. De quel côté le diable trouve-t-il mieux son compte? Je ne suis pas compétent. Il faut cependant avouer que l'Espagnole, libre qu'elle est de provoquer ouvertement les hommages et d'avouer ses préférences, reste par cela même sous le contrôle permanent des médisans et des jaloux, ce qui vaut bien une sauvegarde plus austère. Ajoutons que les ardeurs de la vanité, constamment surexcitées chez elle, la distraient d'autres ardeurs. Virginie faillirait moins difficilement peut-être que Célimène, ce qui, disons-le en passant, ne prouve rien contre Virginie. Enfin, et ceci répond à tout, les fenêtres de rez-de-chaussée et les guichets intérieurs de premier étage où les filles à marier de Madrid donnent leurs audiences confidentielles aux soupirans, sont en général très solidement grillés.

Quant au groupe masculin de la jeunesse madrilègne, l'action moralisatrice de cette liberté de mœurs n'est pas contestable. Chez nous, grace au rigorisme mal entendu qui élève comme un mur de glace autour des jeunes filles, nous sommes arrivés à ce résultat profondément triste, que les affections honnêtes ne sont pas toujours les plus attrayantes. Agnès, eût-elle de l'esprit à en revendre, est parfois condamnée, de par la pruderie maternelle, à paraître infiniment moins adorable que Frétilton. Ce contre-sens est inconnu chez nos voisins. En Espagne, Agnès c'est Rosine, moins Bartholo, et tenant au besoin tête, avec un aplomb tout virginal, un entrain pétillant de malice et de fraîcheur, à une demi-douzaine d'Almaviva qui en pâtissent fort, mais n'en sont que plus captivés. Frétilton et ses amours chiffonnées n'auraient que faire ici. Comprenant quelle serait à armes égales son infériorité, l'immoralité n'y prend pas la peine de se mettre en frais de folle ou de poétique élégance; il n'y a pas d'intermédiaire à Madrid entre l'amour épuré des soupirs et des sérénades et le vice terne, plattement vénal de la rue. Ajoutons, puisqu'il s'agit de statistique sociale, que les malheureuses qui font ici cet horrible métier n'en ont même pas la verve cynique. N'étant pas officiellement séquestrée comme ailleurs de la société commune, la courtisane espagnole en conserve le



décorum; elle l'exagère même, comme si, par la pruderie contrainte de son langage et de ses manières, elle voulait instinctivement racher le reste. L'étranger qui, sur la foi des apparences, irait respectueusement saluer ces drôlesses, ne trouverait à reprendre en elles qu'un peu de sauvagerie.

Je fais exception pour les *manolas*, variété de vierges folles spécialement et exclusivement madrilègne, et que les Espagnols les plus austères entourent de ces égards indulgens qui, chez ce peuple artiste, pardonnent tout à la grace. Grace n'est pas le mot : c'est plutôt, chez la manola, je ne sais quelle originalité brutale et contrastée qui résulte à la fois d'un certain port de mantille, du rythme grave et lascif de la démarche, de l'excentricité élégante du costume, de la crudité noire et venimeuse du regard :

. . . . .  
 Ancha franga de velludo  
 En la terciada mantilla.  
 Aire recio, gesto crudo;  
 Soberana pantorrilla.  
 Alma atroz, sal española...

« Large frange de velours — à sa mantille croisée. — Air âpre, geste cru. — Jambe de reine. — Ame atroce, sel d'Espagnole.... »

J'ai dû renoncer à faire passer dans la traduction l'onduleuse ampleur de ce *soberana pantorrilla*; la poétique des Espagnols a des licences qui ne s'arrêtent qu'à la jarretière, ce qui lui donne des ressources d'expression inconnues à la nôtre. A propos de ces jarretières-là, je m'empresse de réfuter un préjugé fort injuste : le poignard qu'on a reproché aux *manolas* d'y tenir n'a jamais existé que dans les jeunes imaginations françaises de 1808. Ces dames ont bien parfois la main plus prompte que la langue, mais d'ordinaire cette arme-ci leur suffit. Malheur à l'imprudent qui se hasarde à croiser avec elles le fer du dialogue sans posséder à fond les passes et les feintes du beau style manolo ! C'est l'équivalent de notre *poissard*, mais plus épuré, presque toujours élégant, exempt surtout de ces odieuses souillures de vin bleu qui aujourd'hui déshonorent la langue pittoresque arrêtée par Vadé et parlée par les dames de la halle devant les rois de France. C'est un fait très remarquable que cette horreur instinctive du bas peuple espagnol pour le grossier et l'ignoble, qui, chez le bas peuple de Paris et de Londres, sont souvent prétention et manière. Comme s'il était donné à l'ardent soleil d'Espagne de sécher toute boue, il n'est pas jusqu'à la crapule qu'il ne dore çà et là de quelque poétique reflet. Le rufian le plus avili des cabarets borgnes de Madrid, de Saragosse ou de Séville vous a des mots et des poses de donneur de sérénades, et

on pressent un râchement de guitare près de la voix la plus rauque et la plus avinée.

Mais voilà de belles affaires qu'à propos de manolas j'allais me faire avec l'aristocratie féminine du quartier de Lavapiés, du quartier des Vistillas et du quartier des Maravillas! Toutes les manolas, hâtons-nous donc de le dire, ne vont pas prendre le frais aux environs de la Puerta del Sol. C'est même là une infime minorité, où il se glisse, qui plus est, de fausses manolas; car telle est la popularité dont jouit à Madrid le beau monde manolesque, qu'on lui fait les honneurs du plagiât. Quelle aristocratie oserait en dire autant dans ce temps d'aristocraties déchues ou écroulées? La manola de bon aloi, celle qui règle le goût aux courses de taureaux, et qui, les jours de *romeria* et de *verbena* (1), éblouit un public souriant par le luxe insensé de couleurs, de pompons, de grelots dont resplendit et bruit l'équipage improvisé qui la transporte avec sa suite au bord du Manzanarès ou sur la route du Pardo, cette manola est une respectable compère qui n'a vendu de sa vie que des melons « d'Hanovre » ou des oranges « de la Chine, » et mène haut la main ses filles et leurs galans. Celles-ci ne résistent guère à l'offre d'une orangeade chez le glacier valencien du coin; mais il serait présomptueux de leur parler sentiment quand on ne porte pas une veste de velours aux boutons de verre, une écharpe de soie aux reins et une épinglette d'argent à la chemise, trois conditions essentielles du dandysme manolo :

Si algun galan boquirubio  
 Babeando très se vá  
 Se revuelva, tuerce el morro  
 Y le dice : Arrè allà!  
 Que no gusto de parola...

« Si quelque muguet, la bouche en cœur, — va mignardant après elle, — elle se retourne, tord son museau — et lui dit : Arrière! — je n'aime pas les fariboles... »

Et la manola, à tout prendre, fait preuve de bon goût en préférant les « fariboles » du manolo. L'élégance, qui, pour les femmes, est en Espagne de tous les rangs, s'est réfugiée, pour les hommes, dans les rangs du peuple, qui s'en prévaut, car on le lui rappelle tous les jours. Chez nous, l'ouvrier s'endimanche en « bourgeois, » tout en jurant haine à la bourgeoisie, tandis qu'en Espagne c'est le bourgeois à prétentions qui s'endimanche volontiers en *majo*, en dandy populaire. Envieux et plagiaire partout ailleurs, le peuple est, en Espagne, orgueilleux de lui-même, voire un peu exclusif. Faites donc ici de la propagande démocratique et sociale! Pour en revenir à l'éloignement

(1) Pèlorinages et fêtes patronales.

des jeunes manolas pour tout amour de contrebande, je dois dire que le couteau du manolo y contribue aussi un peu. Plus d'une en porte fièrement la marque :

..... Y que tiene un no sé que  
 En aquella cecatriz  
 Que lleva junto á la gola.

« Et elle a je ne sais quel charme — dans cette cicatrice — qu'elle porte au bord de la collerette. »

Malgré ce penchant naturel des manolos pour l'emploi du couteau, les crimes et délits contre les personnes, qui, dans le reste de l'Espagne, représentent les deux tiers environ de la criminalité totale, sont moins nombreux à Madrid que les crimes et délits contre les propriétés. Bien plus, la proportion des accusations d'homicide et de blessures est moins forte à Madrid (1 sur 667 habitans) que dans l'ensemble de son ressort judiciaire (1 sur 556 habitans). Sur la totalité des crimes et des délits, la proportion est encore plus honorable pour les manolos. Les quartiers essentiellement plébéiens de Lavapiés, des Maravillas et des Vistillas ne présentent qu'un accusé pour 293 habitans, tandis qu'au foyer même de la civilisation madrilègne, dans les quartiers du Barquillo, du Rio et du Prado, chaque accusé correspond à 150 habitans seulement. Ces chiffres désespèrent M. Madoz, qui se donne des peines inimaginables pour les infirmer et établir qu'on ne saurait s'en prévaloir contre l'influence moralisatrice de l'instruction. Pour notre part, nous donnerions tout à la fois raison aux conclusions de M. Madoz et à ses chiffres. Que l'instruction, par cela même qu'elle développe les facultés mentales, puisse, dans certains cas, surexciter les mauvaises passions, cela n'est pas douteux; mais elle surexcite d'une façon plus directe encore les bonnes, et, comme il y a en somme plus d'honnêtes gens que de coquins, ou, ce qui revient au même, plus d'intérêt à rester dans la probité qu'à en sortir, la somme du bien qui résulte de l'instruction s'accroîtra toujours dans une proportion beaucoup plus forte que la somme du mal. Parce qu'il y a des enragés qui mordent, faudrait-il arracher à l'humanité ses dents? Je sais bien que si l'Europe, à l'heure qu'il est, pouvait tout à coup désapprendre à lire, certaine doctrine qui, pour n'être pas prévue par le code, n'en est pas moins très malhonnête ne ferait pas de si rapides progrès; mais on avouera que, si cette doctrine envahissait des populations complètement ignorantes, le plus sûr moyen d'arrêter le mal, après tout, serait de leur enseigner à lire. L'inoculation peut donner la fièvre, ce n'en est pas moins le meilleur préservatif de l'épidémie. J'en dirais autant des inconvéniens accidentels qu'entraîne la diffusion illimitée de l'enseignement secondaire. Il n'est pas douteux que, s'il y

avait, de nos jours, en France, moins de bacheliers ès-lettres, il y aurait moins de révolutions et moins de procès en police correctionnelle; mais l'équilibre naîtra peu à peu ici de l'excess même de la lutte. A force de perdre à cette loterie, où les mises se multiplient à mesure que les lots s'épuisent, les ambitieux déclassés finiront par comprendre que tout le monde n'est pas nécessairement né pour devenir ministre ou millionnaire.

L'Espagne a d'autant moins à redouter pour son compte ce double écueil de toute initiation intellectuelle qu'elle l'a déjà franchi. La moralité relative des classes inférieures de Madrid ne correspond nullement à leur ignorance, car l'instruction est beaucoup plus répandue chez elles qu'on ne croit; les écoles primaires publiques ou privées de la ville reçoivent environ 6,700 garçons, dont près de 5,000 sont admis gratuitement. La période d'âge comprise entre *sept* et *quatorze* ans pouvant être considérée comme celle qui correspond à l'enseignement primaire, et cette période comprenant à peu près 8,700 garçons, dont un millier se répartit entre les 32 collèges qui desservent l'enseignement secondaire, il en résulte qu'un *huitième* environ des enfans mâles est seul privé de toute instruction. La proportion est à peu près la même pour les filles. Beaucoup de villes françaises, et ce ne sont pas précisément celles où le peuple est le plus moral et le plus pacifique, sont loin d'occuper un rang aussi honorable sous ce rapport. L'enseignement secondaire ne produit pas non plus en Espagne ces tristes conflits de la vanité et de l'impuissance qui ont signalé chez nous son extension. Grâce aux couvens, qui lui facilitaient l'accès des universités (1) à une époque où les idées de hiérarchie n'avaient encore reçu aucune atteinte, le prolétariat espagnol a pu s'habituer de longue main à ne pas considérer l'égalité intellectuelle comme incompatible avec les inégalités sociales. On voit encore, chez nos voisins, plusieurs de ces débris universitaires se réfugier sans révolte jusque dans la domesticité. Dans un restaurant de Madrid, je reprochais un jour au garçon de laisser pour la dixième fois brûler mon dîner. Il voulut bien m'apprendre avec une dignité modeste qu'il n'avait pas la surintendance des fourneaux, et que mon argumentation se réduisait dès lors à une *ignoratio elenchi*, le troisième des sophismes de pensée énumérés par Aristote. A sa place, un bachelier français m'eût répondu moins poliment, et il n'eût pas été capable de citer Aristote. Je me trompe : il aurait recouru au suicide plutôt que de se résigner à ceindre la serviette. Ces catastrophes de l'ambition méconnue sont excessivement rares en Espagne. A Madrid, où se donnent rendez-vous

(1) Dans la plupart des centres universitaires, je l'ai dit un autre jour, les couvens pourvoient à la subsistance des étudiants pauvres.



presque toutes les existences déclassées, il n'y a que vingt suicides par an.

La misère et non pas cette impatience de jouir, ce dédain des positions humbles ou obscures, qui semblent inhérens chez nous à toute éducation libérale, voilà la véritable explication du chiffre qui est assigné aux classes éclairées de Madrid dans la répartition de la criminalité. L'homme du peuple madrilègne a tout à la fois moins de besoins et plus de facilité pour les satisfaire. Presque toujours né sur les lieux (car Madrid, comme on l'a vu plus haut, ne pouvait attirer ces immigrations d'ouvriers qui s'abattent sur les autres grands centres), il s'y est créé de père en fils des moyens réguliers d'existence. Les milliers de solliciteurs qui peuplent les quartiers aristocratiques de Madrid y arrivent au contraire du dehors, y épuisent peu à peu leurs avances, et n'y trouvent pas plus tard les ressources momentanées de travail que leur offrirait l'activité matérielle de Londres ou de Paris. La nécessité de dissimuler leur position pour ne pas rebuter les protecteurs et pour tenir tête aux rivaux, l'humanité même de la loi espagnole, qui, en protégeant, dans certains cas, le débiteur insolvable, a pour effet nécessaire de resserrer le crédit, viennent encore multiplier autour d'eux les inexorables tentations du besoin. Les classes éclairées de Madrid se présentent, en un mot, à la statistique correctionnelle et criminelle avec ce double désavantage, qu'elles fournissent à elles seules presque tout le contingent de la misère (1), et que les occasions de faillir se trouvent plus accumulées chez elle que partout ailleurs. S'il faut s'étonner ici, ce n'est pas de les voir au premier rang, c'est de la moralité relative dont elles font preuve dans ce silencieux duel entre l'indigence qui se dissimule et la probité.

Nous trouvons dans la liste des professions soumises à la patente un chiffre qui jette de tristes lueurs sur ces misères secrètes. Les prêteurs sur gage et la friperie à tous ses degrés sont représentés dans la capitale espagnole par 445 patentés. Ainsi, et sans parler des usuriers ni des brocanteurs marrons, sur 14 maisons de Madrid équivalant tout au plus à 7 maisons de Paris, il y a assez d'existences équivoques pour alimenter une de ces industries qui ne vivent guère que par l'alliance du décorum extérieur et du dénûment intérieur. En regard de cet effrayant relevé de la misère chez les classes moyennes, plaçons celui de la charité publique, dont les classes inférieures se résignent presque seules à profiter. Les hôpitaux, les hospices, les maisons de travail et autres établissemens charitables dépendant de la municipalité donnent une assistance accidentelle ou permanente, selon le cas,

(1) Je ne mets pas en ligne de compte les mendiants, qui appartiennent d'ordinaire aux autres classes. La mendicité avouée doit être considérée, au point de vue qui nous occupe, comme un métier, un moyen régulier d'existence.



à 25,000 individus par an. C'est presque le huitième de la population : proportion énorme, en ce sens que Madrid n'a pas cette population flottante d'ouvriers qui, dans nos grandes villes, absorbe à elle seule presque tout le budget de l'assistance publique. Outre ces établissemens de charité, Madrid en possède environ vingt autres, dotés ou dirigés par des associations particulières, et qui secourent 4 ou 5,000 autres individus. Tout conspire, en un mot, à soustraire les classes inférieures de Madrid aux mauvais conseils de la pauvreté, si nombreux et si poignans autour de la classe moyenne.

Les 656 crimes ou délits qui sont jugés annuellement à Madrid ne correspondent qu'à 1,065 accusés ou prévenus. Il faut en conclure que les crimes ou délits concertés, qui seuls dénotent une perversité systématique, sont proportionnellement peu nombreux à Madrid. Les femmes figurent sur la totalité des accusés ou prévenus pour plus d'un sixième, et ce n'est pas là le seul manque de galanterie que se permette à leur égard la statistique. Les célibataires, déduction faite de ceux qui ne sont pas encore d'âge à se marier, figurent sur le total des accusations et des préventions dans une proportion moindre que les mariés. Si le mariage n'est pas à Madrid un préservatif moral, c'est en revanche une excellente précaution hygiénique. A l'exception de deux célibataires obstinés qu'on voit, en 1846, atteindre l'un cent cinq ans, l'autre cent sept, c'est dans l'arche sainte du mariage que se réfugient tous les exemples de longévité exceptionnelle. Les hommes se lassent, du reste, plus tôt que les femmes de ce long duo. Nous trouvons dans le relevé total de la population madrilègne 15,175 veuves et rien que 5,571 veufs, de sorte que les dames de Madrid ont près de trois chances contre une de commander l'épithète de leurs époux. Les femmes ne cèdent, sous ce rapport, le pas aux hommes que de trente à quarante ans; passé cette période, les chances relatives de la mortalité s'accroissent tellement pour les hommes, que, de quatre-vingts à cent ans, elle est double. Ces chances ne tendent à s'équilibrer pour les deux sexes qu'après cent ans : c'est bien la peine! Encore est-ce à trois femmes que revient l'honneur de tirer l'échelle : deux vers cent huit, une vers cent dix ans.

#### IV.

J'ai dû me hâter de saisir les traits les plus caractéristiques de la physionomie de Madrid, car cette physionomie, je l'ai dit plus haut, tend à s'effacer. Quelques années encore, et sa triple originalité aura en partie disparu sous l'uniforme badigeon où se confondent déjà les aspects moraux, politiques et matériels de la plupart des capitales européennes.

Et d'abord, plus de *rejas* de rez-de-chaussée, plus de ces énormes cages de fer qui débordaient de la façade des maisons à hauteur du passant; le soir, bourdonnantes corbeilles de mantilles et de fleurs, autour desquelles venait papillonner la fashion masculine; la nuit, rendez-vous officiel des soupirans sous l'œil bienveillant et discret du *sereno* (1), qui avait moins à faire à dépister les voleurs qu'à surveiller les jaloux. L'*ayuntamiento*, sous prétexte d'alignement, a récemment proscrit toute *reja* qui se détache des façades à moins de six pieds au-dessus du sol. Comprenez-vous la perfide tolérance de cet arrêté? Chaque Almagro reste libre, comme devant, de venir chuchoter à la grille des *rejas*, mais à la condition de dépasser la taille d'un hallebardier de la reine, et les Madrilègnes sont généralement de petite taille : la statistique en fait foi. C'est là un grave échec pour les causeries sans prétentions et en plein air, ce grand élément de la sociabilité madrilègne. Ce n'est pas tout : la spéculation tend déjà à agrandir démesurément les maisons de Madrid, dont la distribution se prêtait si bien aux liaisons de voisinage. Faut-il ajouter qu'une autre innovation anglo-française, celle des cercles, commence à enlever aux salons madrilègnes leurs plus intrépides diseurs de madrigaux? Que les femmes, à leur tour, en viennent à proscrire la fumée du cigare, et c'en est peut-être fait pour Madrid de ce roman si animé de la vie espagnole, où héros et héroïnes se trouvaient constamment en présence. Autre danger : grace au progrès de la stabilité gouvernementale, Madrid voit graduellement disparaître ces milliers de solliciteurs dont les oscillations révolutionnaires l'avaient peuplé, et, avec eux, ces façons liantes et faciles qui sont la condition première du métier de solliciteur. Ainsi, tout se conjure pour dépouiller les mœurs madrilègnes de cette familiarité semi-provinciale qui en fait le charme et l'entrain. La rapidité avec laquelle se multiplient les théâtres (il s'en est fondé quatre nouveaux depuis 1840) est, sous ce rapport, un symptôme non moins inquiétant : la vie publique ne se développe guère qu'au détriment des relations privées.

Politiquement, Madrid est également menacé d'une transformation profonde. En même temps que disparaît de ses murs cette coalition de solliciteurs systématiques dont le tacite ascendant le pliait au fait officiel, quel qu'il fût, la tolérance calculée du gouvernement à l'égard des vaincus de tous les précédens régimes désorganise peu à peu cette autre coalition de solliciteurs rebutés, d'employés et d'officiers destitués, qui, dans les provinces, était le principal foyer des *pronunciamientos*. Ainsi, d'une part, l'inertie politique disparaît du centre; d'autre part, l'initiative politique disparaît des extrémités. Un avenir

(1) Crieur et gardien de nuit.

qu'on peut croire prochain complétera cette transposition de rôles en appelant à Madrid l'élément dominant des autres capitales, l'élément commercial et manufacturier.

Oui, en dépit des obstacles combinés qui semblent fermer à son activité toute issue, Madrid est à la veille de devenir un grand centre commercial, manufacturier et au besoin même agricole. Si factices que soient les causes auxquelles il doit son développement, ces causes, en s'exerçant d'une façon persistante, n'ont pas moins produit des résultats sérieux et définitifs. A importance égale, une ville qui est le siège de tous les pouvoirs de l'état aurait la chance d'être privilégiée dans ce système d'améliorations qui s'attache depuis quelques années à vivifier, en les reliant l'une à l'autre, toutes les grandes villes de la Péninsule. Or, Madrid, même sous ce premier rapport, peut revendiquer une supériorité réelle. C'est, en somme, la ville la plus peuplée d'Espagne, et c'est aussi celle qui a le plus de droits à se montrer exigeante, car elle est la plus imposée. Dans la totalité des impôts directs et indirects perçus au profit de l'état, l'habitant de la province de Madrid contribue en moyenne pour 169 réaux par tête (environ 43 fr.), moyenne qui est de *deux fois à sept fois* plus forte que celle des charges générales supportées par l'habitant des autres provinces (1). Le Madrilègne proprement dit paie même en réalité beaucoup plus de 169 réaux, car les districts ruraux de la province de Madrid, qui entrent dans la formation de cette moyenne, sont en général plus pauvres et par suite moins imposés que les districts ruraux des autres provinces. A des droits exceptionnels Madrid joint des moyens d'action exceptionnels. La guerre civile, en détournant long-temps la spéculation des placements agricoles et industriels de province, et en surexcitant les affaires de bourse, a accumulé dans la capitale, centre naturel de l'agiotage, des masses énormes de numéraire et de papier que la consolidation graduelle de l'ordre refoule aujourd'hui vers des destinations plus utiles; l'esprit d'entreprise s'en est naturellement emparé sur les lieux mêmes. De là la fièvre financière qui marqua pour Madrid la période 1843-47. Dans cette période, Madrid, qui était déjà le siège social de plus de deux cents compagnies minières, vit surgir coup sur coup quatre-vingt-quinze projets de sociétés anonymes pour l'exploitation de banques, d'assurances, d'entreprises commerciales, agricoles et industrielles de toute nature, représentant ensemble un capital nominal de près de 2 milliards de francs, dont les versements devaient être échelonnés sur quatre ou cinq années à peine. C'était du délire. La moitié de ces sociétés n'a pas pu arriver à se constituer, et celles qui survivent n'y sont

(1) L'habitant de la province de Séville, qui est le plus fort contribuable après celui de Madrid, et l'habitant de la province de Pontevedra, qui est le moins fort contribuable (les provinces basques exceptées), paient, l'un 96 réaux, l'autre 23 réaux seulement.

parvenues qu'en se fusionnant par groupes de deux ou trois, ou en restreignant considérablement leurs émissions; mais ce n'est pas moins là le signe d'une immense accumulation de forces productives qui ne demandent qu'à être utilisées. Une ville où se trouvent à la fois concentrées les plus grandes influences, les plus impérieuses exigences et la plus forte masse de capitaux disponibles, ne saurait être long-temps condamnée à ce rôle d'impasse commerciale que la difficulté des communications et les vices de la législation ont fait à Madrid; en effet, un mot vient d'être prononcé qui lève l'interdit dont semblait irrévocablement frappée la capitale espagnole. Il ne s'agit de rien moins que de la construction d'une voie ferrée de Madrid aux deux mers.

Qu'on ne se récrie pas : plus l'Espagne est arriérée sous le rapport des voies de communication, plus elle est accessible à l'innovation des chemins de fer; car, chemins pour chemins (et tout le monde est d'accord, au-delà des Pyrénées, sur la nécessité d'en ouvrir), le simple bon sens conseille de débiter de préférence par le système le plus perfectionné. Disons plus : les chemins de fer sont, de toutes les voies de communication, celles dont l'exécution offre, chez nos voisins, le moins de difficultés financières. La création et l'amélioration des routes ordinaires ont partout des résultats trop lointains ou trop peu saisissables pour tenter les capitaux particuliers, et l'état, les provinces, les communes sont tellement obérés en Espagne, qu'ils ne peuvent consacrer à ces entreprises que d'insignifiantes allocations. Un chemin de fer, au contraire, ouvre à la spéculation privée des perspectives assez larges et assez immédiates pour qu'une compagnie se substitue à ces agens impuissans. L'état peut même intervenir ici d'une façon très efficace. Une loi récente a accordé des exemptions temporaires d'impôt aux capitaux engagés dans les travaux d'irrigation. Pourquoi n'accorderait-il pas un privilège analogue aux capitaux engagés dans la construction des chemins de fer? Le trésor n'y perdrait presque rien d'un côté, car la plupart des capitaux disponibles sont aujourd'hui inactifs et échappent par cela même à l'impôt, et il y gagnerait beaucoup de l'autre. Calculez en effet par la pensée l'énorme accroissement de production et de consommation, c'est-à-dire de matière imposable, qu'amènerait la création d'une grande ligne de chemins de fer dans un pays où, faute de voies de communication, telle denrée vendue à vil prix sur un point donné du territoire devient presque un objet de luxe à sept ou huit lieues plus loin! L'état le comprend si bien, qu'il n'a pas hésité à offrir aux compagnies concessionnaires des avantages plus directs encore. En attendant une loi définitive sur les chemins de fer, loi dont les chambres sont déjà saisies, le congrès vient de décider en principe et à l'unanimité que le trésor garantirait à ces sortes d'en-



treprises un minimum d'intérêt de 6 pour 100, plus 1 pour 100 par an consacré au rachat graduel des voies construites.

Les mille accidens du sol espagnol, la nécessité de faire traverser trois chaînes de montagnes au chemin de fer qui reliait, par exemple, Valence à la Corogne par Madrid, voilà, je le sais, des obstacles exceptionnels. Il ne faut pourtant pas se les exagérer. L'expérience a prouvé qu'il était souvent moins coûteux de percer des montagnes que des collines, car, dans le premier cas, les travaux de maçonnerie sont presque toujours inutiles. En supposant d'ailleurs que les difficultés topographiques à vaincre atteignent ici les dernières limites, la compagnie concessionnaire trouverait deux compensations pour une à ce surcroît de frais. En premier lieu, vu le faible rapport des propriétés rurales dans l'état actuel des voies de communication, elle aurait beaucoup moins à dépenser qu'en d'autres pays pour l'achat des terrains et les indemnités à accorder aux propriétaires. La moitié du territoire espagnol se compose d'ailleurs de pâtures et de communaux, appartenant à l'état, aux provinces, aux communes, qui trouveraient profit à en abandonner gratuitement le parcours à une voie ferrée. En second lieu, la compagnie pourrait compter sur des bénéfices bien plus considérables qu'en d'autres pays. En Angleterre, en Belgique, en France même, où les chemins de fer venaient se juxtaposer, en double et triple emploi, à d'autres voies de communication que cette formidable rivalité n'a pas fait abandonner entièrement, les capitaux engagés dans la construction de ces chemins s'en sont fort bien trouvés (1). Que serait-ce donc en Espagne, où les nouvelles voies n'auraient à lutter contre aucune concurrence sérieuse, et où d'immenses accumulations de richesses minérales, végétales et animales n'attendent que des moyens de transport pour déborder à l'intérieur et à l'extérieur ?

Admettons cependant toutes les mauvaises éventualités. Voici un projet qui les élude à coup sûr. Un ingénieur anglais a publié récemment dans *l'Heraldo* le devis des frais de construction et d'exploitation d'un chemin de fer de Valence à Ségovie, en se contentant momentanément d'une seule voie qui offrirait même quelques solutions de continuité au passage des points les plus difficiles, tels que les montagnes de Guadarrama, et d'une vitesse de vingt milles anglais à l'heure pour les voyageurs, réduite à la moitié pour les marchandises. Il résulte de ce devis que le mouvement actuel des transports sur toute l'étendue de cette ligne et sur ses différentes sections, mouvement relevé aux portes des villes et dans les stations de péage

(1) Les crises politiques, l'agiotage, l'imprévoyance de certaines compagnies qui avaient fait des appels exagérés de fonds, sont seuls responsables des mécomptes financiers auxquels a donné lieu la création de quelques chemins de fer, ce qui ne prouve rien contre les avantages de ces sortes d'entreprises.



établies sur les grandes routes (1), suffirait pour laisser aux actionnaires un intérêt de 5 pour 100, plus un excédant qui serait graduellement employé à compléter les travaux d'art et à construire la seconde voie. Le problème des chemins de fer espagnols se réduit dès-lors à ces termes :— est-il possible de supposer qu'avec une vitesse *cinq fois* plus forte et un tarif *trois fois* moins élevé qu'aujourd'hui pour les voyageurs, avec un tarif *six fois* moins élevé et une vitesse incomparablement plus forte pour les marchandises, le mouvement des voyageurs et des marchandises décroîtrait sur la ligne de Valence à Madrid et de Madrid à Ségovie? Ainsi posée, la question doit être assurément considérée comme résolue.

Par l'ouverture de la ligne de Valence à Ségovie, et en supposant même que les nombreux capitaux intéressés à utiliser l'excellente position maritime de la Corogne ne s'empressent pas de prendre à leur charge le prolongement jusqu'à ce port, la jonction de Madrid aux deux mers sera en quelque sorte réalisée. A Ségovie, le chemin de fer rencontrera, en effet, le canal de Castille, lequel, après Valladolid, se divise en plusieurs bras. L'un de ces bras, déjà terminé jusqu'à Medina de Rioseco, va être continué jusqu'à Zamora sur la frontière du Portugal et à une faible distance du point où le Duero, qu'une union douanière désormais inévitable va livrer au commerce espagnol, commence à devenir navigable : voilà l'Océan presque conquis. L'autre se prolonge jusqu'à Alar-del-Rey, dans la direction de Santander, qui cherche déjà à se relier par un chemin de fer avec les ports voisins, et où il est en outre fortement question, rien qu'en vue de profiter du canal de Castille, d'une autre voie ferrée jusqu'à ce canal. L'ouverture de la ligne de Valence à Ségovie, qui décuplerait pour Santander le bénéfice de cette jonction, ne pourrait que l'accélérer : voilà donc Madrid en contact, et cette fois sur le littoral espagnol même, avec trois ou quatre ports de l'Océan. Ce n'est pas tout : dès que le canal de Castille sera devenu la tête d'une grande communication transversale du nord au sud-est de l'Espagne par Madrid, le canal d'Aragon, dont une faible distance le sépare, ne tardera pas à venir s'y relier; or, ce dernier canal, après avoir vivifié l'agriculture et le commerce d'une des plus riches provinces de la Péninsule, se termine non loin du point où l'Èbre pourrait être aisément rendu navigable jusqu'à son embouchure : autre jonction de Madrid avec la Méditerranée. Arrêtons-nous là : par l'accomplissement de ce rêve, qui, pour se transformer en réalité, n'exige, d'après les devis cités plus haut, qu'une première mise

(1) Beaucoup de voyageurs et de marchandises prennent en Espagne les chemins de traverse pour échapper aux péages, ou circulent entre des points où il n'existe pas de bureaux d'octroi, de sorte que ce relevé nous paraît être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

de fonds de *quarante millions de francs risqués à coup sûr*, Madrid, aujourd'hui séquestré de tout mouvement commercial au centre du plus riche pays d'Europe et entre cinq ou six provinces dont chacune tour à tour regorge d'une des denrées de première nécessité qui manquent absolument à l'autre, Madrid, disons-nous, deviendrait l'entrepôt des deux tiers de la consommation intérieure et le transit naturel d'une bonne partie du commerce extérieur. Et nous ne parlons pas encore du nouveau surcroît d'activité que lui apporterait nécessairement dans l'avenir le prolongement de ses voies, soit ferrées, soit navigables, jusqu'en France d'une part, et jusqu'en Andalousie et en Estramadure, d'autre part (1).

Toutes les conquêtes matérielles s'enchaînent. La multiplication rapide des capitaux, la baisse de salaires qu'amènera une grande abondance de denrées, le bon marché des matières premières, résultat naturel de la multiplicité, de la rapidité et du bas prix des moyens de transport, enfin l'ouverture du plus vaste réseau de débouchés intérieurs qu'il soit donné à une capitale européenne d'espérer, appelleront inévitablement à Madrid l'activité manufacturière. Les mille petites industries individuelles qui végètent aujourd'hui au service de la consommation locale se développeront, soit isolément, soit en s'agglomérant entre elles, et la diminution relative de leurs frais généraux, conséquence première de ce progrès, sera, à son tour, le mobile de progrès nouveaux. Madrid aura même à redouter, dans l'intérêt de son commerce de transit, l'exagération de ces tendances industrielles. La carrosserie, la fabrication des tapis, celle des porcelaines et enfin la métallurgie sont les seules industries qui puissent prospérer dans son sein sans nuire aux autres éléments de sa future activité. Les trois premières s'y sont naturalisées à la faveur du luxe que la présence de la cour et de l'aristocratie et l'affluence des capitaux déclassés entretiennent dans toute capitale. Quant à la quatrième, elle doit être bien essentiellement madrilègne pour avoir pu braver les obstacles sans nombre qu'y a rencontrés jusqu'ici son essor. Chose étrange en effet, et qui ne s'explique que par l'abondance du minerai dans les Castilles, malgré son éloignement des ports de mer et des centres manufacturiers, éloignement qu'aggrave la difficulté actuelle des communications, Madrid a vu naître et prospérer quatre grandes usines métallurgiques qui ont pu aborder avec succès la fabrication des machines les plus

(1) Une compagnie anglo-espagnole s'est déjà constituée pour la construction d'un chemin de fer qui reliera Madrid à Badajoz, et plus tard à Lisbonne, avec embranchement sur Séville. Les études préparatoires de ce tracé ont démontré que la ligne de Madrid à Badajoz était celle où les difficultés topographiques à vaincre sont les moins nombreuses. L'Espagne est déjà en mesure de préjuger à coup sûr les devis de ces sortes de travaux par l'expérience qu'elle en a faite dans les tronçons de Barcelone à Mataro, et de Madrid à Aranjuez.

compliquées et les plus volumineuses. Encore un encouragement à la construction d'un grand chemin de fer transversal. Le jour où les mines du nord, du midi et de l'ouest seront accessibles pour elle, et où tous les grands débouchés intérieurs et maritimes se trouveront directement reliés à Madrid, la métallurgie madrilègne se développera dans d'immenses proportions.

L'accroissement de population, et par suite de consommation, qui résultera pour Madrid de sa transformation, naguère si imprévue, en centre industriel et commercial, réagira tôt ou tard sur son travail agricole. La stérilité du terroir environnant n'est qu'apparente. Partout où l'on a pris la peine de faire circuler un peu d'eau, une végétation magnifique est venue défier l'incurie madrilègne, et l'eau est ici beaucoup plus abondante qu'on ne croit. Dans les bas-fonds, on la trouve presque à fleur de terre, et quelques appareils hydrauliques, aussi simples que ceux qu'emploient nos maraîchers, suffiraient à convertir ces arides bas-fonds en jardins. Quant à la fécondation des plateaux élevés, ne serait-il pas possible d'utiliser à peu de frais les nombreux aqueducs qui, de dix et douze lieues à la ronde, viennent alimenter les cent trente-sept fontaines de Madrid? Ajoutons qu'une compagnie, formée il y a déjà plusieurs années, se propose de terminer le petit canal de Guadarrama, qui pourvoira à l'irrigation de plus de trente mille mètres carrés de terrain aux portes mêmes de Madrid.

L'avenir intellectuel de Madrid s'annonce plus brillant encore que son avenir matériel. La révolution, en ruinant les grandes universités de province et en refoulant dans la capitale cette multitude d'existences déclassées qui est partout le principal foyer de l'activité morale, est venue dessiner très nettement la suprématie littéraire et scientifique que Madrid devait, depuis près de trois siècles, à la présence de la cour. Madrid compte, à l'heure qu'il est, dix-sept académies ou sociétés analogues. Voilà bien des académiciens; mais, manie pour manie, il faut se féliciter de celle-là, qui décèle, faute de mieux, dans le public madrilègne, des goûts intellectuels très prononcés. Les chefs-d'œuvre apparaissent tôt ou tard là où ils savent qu'un public les attend. Madrid ne se borne pas, d'ailleurs, à attendre; il a déjà beaucoup produit. Brusquement initiés à la vie politique et ballottés, durant dix ou douze ans, entre mille vicissitudes qui ne laissaient à aucune coterie locale le temps de s'enraciner, les électeurs espagnols se trouvaient naturellement attirés vers les noms qui avaient une notoriété publique, de sorte qu'il n'est guère d'écrivains un peu distingués qui n'aient été envoyés au parlement, c'est-à-dire à Madrid. Aucun d'eux n'a été ingrat envers sa première renommée : qu'il soit député, sénateur ou ministre, l'écrivain espagnol tient avant tout à rester écrivain. La plu-

part des livres marquans de l'Espagne sortent ainsi des imprimeries de Madrid. De là aussi la supériorité incontestée qu'a su conquérir, dès le début du nouveau régime, la presse madrilègne, bien que les journaux de province fussent aux véritables centres de l'action révolutionnaire. Les tendances littéraires de Madrid se seraient bien plus rapidement développées encore sans la manie de ces traductions qui, au théâtre, dans les livres, dans les feuilletons, ont disputé, pendant quinze ans, aux écrivains nationaux leur place au soleil. Une réaction commence, du reste, à se manifester. Les principaux journaux de Madrid prêtent déjà de préférence leur publicité à la littérature indigène, et le gouvernement vient d'affecter un théâtre à la représentation des ouvrages exclusivement nationaux. Concluons par des chiffres : une université de premier rang, qui donne l'enseignement supérieur à près de 5,000 élèves, et d'où sortent annuellement près de 1,100 gradués, treize écoles spéciales, quatre bibliothèques, vingt et une collections d'archives, dix musées, collections ou dépôts scientifiques, un observatoire, quatre théâtres non lyriques, sans compter de nombreuses troupes d'amateurs, cinquante et un journaux et recueils périodiques de toute nature, d'innombrables imprimeries enfin, dont une seule a jeté, en 1847, dans la circulation près de 183,000 volumes, fournissent tour à tour des recrues, des matériaux, des débouchés au mouvement intellectuel de Madrid dans ses trois principales manifestations : littérature, presse, sciences.

Un conservatoire de musique et de déclamation, trois théâtres lyriques, trois musées, voilà le lot officiel des arts proprement dits. C'est déjà beaucoup moins, et l'intérieur du sac ne répond même pas à l'étiquette. Et d'abord, comme il est matériellement impossible que trois théâtres lyriques, même en se résignant tour à tour à des repos forcés, puissent faire leurs affaires dans une ville qui, avec quatre autres théâtres, n'a pas 240,000 âmes de population, Madrid ne sait retenir ni bons chanteurs, ni bons compositeurs. On n'y entend guère que l'opéra italien, desservi presque toujours par des compagnies nomades. Ajoutons que les autres théâtres admettent le ballet, qui, à Paris et à Londres, est l'appât qui recrute une bonne partie du public d'opéra.

Quant aux arts du dessin, l'Espagne vit un peu sur son passé. La révolution, qui a si puissamment surexcité le mouvement intellectuel proprement dit, a porté de rudes coups à la peinture et à la sculpture en réduisant les fortunes particulières et en fermant les couvens. M. Frédéric de Madrazo et deux ou trois autres soutiennent cependant avec un certain éclat la vieille renommée de la peinture espagnole, qui, si elle doit renaître, ne renaîtra qu'à Madrid, car là sont les amateurs les plus riches et les plus éclairés. On peut y compter jusqu'à huit galeries particulières que plus d'un grand musée envierait. La



sculpture trouvera, elle aussi, tôt ou tard, un immense débouché dans les développemens matériels que l'avenir réserve à Madrid, d'autant plus qu'au point de vue monumental, tout est encore à faire dans la capitale espagnole. Complètement oublié jusqu'à l'époque où Philippe II y transporta le siège du gouvernement, c'est-à-dire durant toute la grande période architecturale de l'Espagne, Madrid n'a pas d'édifices remarquables. Je ne fais exception que pour le château royal, véritable masse cyclopéenne où plus d'un détail mérite le reproche de lourdeur, mais qui, vu d'ensemble, se détache avec je ne sais quelle légèreté colossale de la colline à pic que couronne le blanc amoncèlement de ses ailes inachevées. La cherté de la pierre, par suite de la difficulté des transports, contribue beaucoup à la pauvreté architecturale de Madrid. Sauf quelques hôtels de la grandesse et de la banque, que les Madrilègues sont réduits à citer aux étrangers, la plupart des édifices particuliers dissimulent sous le plâtre, ou qui pis est, sous le badigeon, l'économique indigence de leur maçonnerie. Madrid n'en a pas moins un assez grand air de capitale. La décoration de ses promenades, la somptuosité de ses principales fontaines, les accidens même de son sol, qui font le désespoir des ingénieurs de la ville, mais qui agrandissent pour l'étranger celle-ci en variant à l'infini les aspects, enfin le dessin vraiment grandiose de quelques rues où la largeur monumentale de l'ensemble rachète la mesquinerie des constructions, tout rappelle que Madrid a déjà pour passé l'orgueil de Philippe II, le goût éclairé de Charles III, et la pensée inexécutée, mais cependant féconde, de Napoléon.

En attendant qu'il puisse appeler dans ses murs le luxe architectural des grandes métropoles, Madrid songe au confortable. L'administration municipale supprime les antiques gouttières, qui, les jours d'orage, vomissaient 7,000 cascades sur les passans; elle ouvre des égouts, bombe les rues, les borde de trottoirs, et fait exécuter 3,000 pieds de pavage par semaine jusqu'à parfaite mise en état des 510 rues et des 69 places, remplissant ensemble un périmètre de plus de 47,000 pieds. Ce développement de travaux, qui n'a occasionné jusqu'ici qu'un déficit minime, donne la mesure des nombreuses ressources que la commune, après avoir pourvu au nécessaire, pourra consacrer aux embellissemens. L'asphalte se naturalise à Madrid. L'éclairage au gaz, quoique d'importation récente, y aura bientôt supplanté les 9,000 réverbères et lanternes qui ne font aujourd'hui qu'une concurrence impuissante aux étoiles, mais aussi quelles étoiles! Ailleurs, et j'en demande pardon aux poètes de Paris et de Londres, on dirait des lampions suspendus à une voûte de verre terni; ce n'est qu'à Madrid qu'elles nagent dans l'immensité de l'éther. L'extrême pureté du climat, qui fournit aux relevés annuels de l'observatoire 254 beaux



jours, dont 132 légèrement nuageux et 119 absolument sereins; la sécheresse du sol environnant, qui boit avidement la moindre particule d'humidité, et surtout l'élévation exceptionnelle de Madrid à près de 640 mètres au-dessus du niveau de la mer, expliquent ce phénomène d'optique. Le jour offre d'autres magnificences, surtout l'été. Madrid a vraiment alors des heures fantastiques, par exemple à midi, quand la raréfaction ordinaire de l'air, doublée par une chaleur torride qui donne souvent à l'ombre plus de 38 degrés centigrades, agrandit et rapproche au débouché de chaque rue, comme de mobiles décors d'opéra, les perspectives les plus lointaines, ou bien encore vers le soir, quand les rayons obliques du soleil, déjà décomposés en teintes indécises, mais plongeant dans la transparence de l'atmosphère avec une brutalité que n'ont pas nos couchans, ruissellent en tons de cuivre sur l'essaim noir des mantilles, poudrent à blanc la cime obscurcie des arbres, et changent en flammes de Bengale l'auréole de vapeurs où s'éveillent les dieux mythologiques des fontaines du Prado. Ces effets de climat donneront toujours à la capitale espagnole une physionomie à part, quand même l'invasion des habitudes anglaises et françaises la dépouillerait de toute autre originalité. Ne désespérons même pas, au point de vue politique et moral, de la ténacité du caractère madrilègne : le climat n'a-t-il pas encore ici sa part d'action? Je doute fort, par exemple, que ce lugubre *spleen* des lendemains d'orgie révolutionnaire, qui a nom socialisme, se naturalise jamais dans la splendide atmosphère de Madrid, Madrid appelât-il dans son sein le personnel révolutionnaire des métropoles du nord. Plaisanterie à part (car ceci est du domaine de la physiologie la plus sérieuse), que de maussades rêveries d'hiver ne découvrirait-on pas au fond de certaines monstruosité écrites? Tel qui refait la société a commencé peut-être par rêver une société où il n'y aurait ni pavés gluans ni rhumes de cerveau. Le lazare de Naples aurait cent fois plus de raisons d'être socialiste que l'ouvrier parisien, et le lazare, enivré de soleil, est plus conservateur que M. de Metternich. Sur les mœurs privées, l'influence du climat est plus visible encore : la vie tout extérieure, presque publique, des pays méridionaux, comporte et autorise entre les deux sexes une plus grande liberté d'allures que la vie essentiellement intérieure des pays froids. La pruderie naquit en Angleterre dans le brumeux demi-jour d'un *parloir* calfeutré. Puissent les Madrilègnes rester pour leur part fidèles à cette loi du climat! Puisse ce progrès, qui doit un jour initier Madrid à l'activité matérielle de Paris et de Londres, lui laisser moins de *respectabilité* qu'à Londres, plus de sagesse qu'à Paris!

---

# LA BAVOLETTE.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

### I.

Peu de temps après la mort du roi Louis XIII, il y avait au village de Saint-Mandé une pauvre paysanne dont une méchante mesure, une vache et quelques poules composaient tout le bien. On l'appelait dame Simonne. Au point du jour, elle allait vendre du lait à la porte Saint-Antoine, et revenait travailler jusqu'au soir pour gagner le juste nécessaire. Souvent elle prenait encore sur le temps du sommeil pour sauver à grands coups d'aiguille les débris de son trousseau. A force de courage et d'industrie, elle aurait pu joindre les deux bouts de l'année, si son mari n'eût apporté dans le ménage plus de désordre que de profit. Maître Simon faisait des corbeilles d'osier qu'un marchand de Paris lui achetait; mais il en allait boire régulièrement le produit, et ne rentrait à la maison que les poches vides et l'estomac plein pour quereller sa femme; c'est pourquoi le chagrin et la misère avaient flétri le visage de dame Simonne plutôt que les années. L'unique consolation que le ciel eût donnée à cette paysanne était un enfant frais et charmant, d'un esprit précoce et du meilleur naturel du monde. C'était pour sa fille qu'elle veillait et travaillait assidûment. Dieu seul, qui sait le compte des peines et soucis des mères, pourrait dire à quel

prix celle-ci vint à bout d'élever son enfant. Quoi qu'il en soit, la petite Claudine poussa comme une plante vivace en dépit des privations. Elle atteignit sans accident sa douzième année, et, avant qu'on eût songé à la remarquer, elle était déjà la plus jolie fille de son village.

Le curé de Saint-Mandé, en lui enseignant le catéchisme, s'aperçut que Claudine avait une intelligence et des instincts au-dessus de son âge et de sa condition. Elle embarrassait le bonhomme par ses questions et l'étonnait par ses réponses. Elle semblait deviner ce qu'il lui voulait apprendre, et ajoutait des réflexions aux leçons qu'il lui donnait, en sorte que dame Simonne trouvait la récompense de ses soins et le soulagement de ses maux dans les éloges et les bénédictions du curé. Claudine témoignait à sa mère plus de respect et d'affection que n'ont accoutumé de faire les enfans de la campagne, dont la vie laborieuse éteint souvent tous les sentimens. Au rebours de la plupart des paysannes, qui ne voient dans leur progéniture que des bras à employer, Simonne ménageait les forces de sa fille et ne la quittait presque point. La petite jeunesse de Claudine échappait ainsi à ces deux écueils du corps et de l'esprit, l'excès de fatigue et le défaut de surveillance.

Un jour d'hiver que sa mère l'avait laissée au logis pour ne point l'exposer au mauvais temps, Claudine entendit une troupe de cavaliers passer au galop sur la route. Elle se mit à la fenêtre et vit un seigneur petit de taille accompagné de trente gentilshommes au moins qui paraissaient être à lui, car ils le suivaient à distance. Ils étaient tous jeunes, richement équipés, coiffés de larges chapeaux dont les plumes volaient au vent, et ils voyageaient à franc étrier. Tout à coup la sangle de l'un des chevaux se rompit, la selle tourna, et le cavalier tomba dans la boue. La bande entière s'arrêta et mit pied à terre, hormis le seigneur, qui demeura sur son cheval. On s'empressait autour du cavalier démonté. Celui-ci riait de sa mésaventure, mais on voyait, à sa pâleur et au tremblement de ses mains, que la chute avait été rude. Il s'apprêtait à sauter sur le cheval d'un laquais de la suite, lorsqu'il aperçut devant lui une petite paysanne qui lui présentait d'une main un verre d'eau et de l'autre une serviette pour essuyer la boue dont il était couvert.

— Je n'ai que faire de cela, dit le gentilhomme. Il ne faut point retarder son altesse pour si peu de chose.

— Rien ne presse, dit le seigneur que l'on traitait d'altesse; nous n'avons pas d'ennemi à surprendre. Buvez cette eau, monsieur de Buc, et prenez le temps de vous remettre de la secousse. Vous vous êtes fait mal.

Tandis que M. de Buc nettoyait à la hâte ses habits, le grand seigneur, en manœuvrant son cheval, se vint mettre devant Claudine et lui demanda son âge, son nom, si elle avait des parens, à quel métier

ils gagnaient leur vie, ce qu'on vendait une pinte de lait et une douzaine d'œufs, comme si tous ces détails l'eussent fort intéressé. La petite fille répondait avec assurance et simplicité. Le seigneur, touché de sa gentillesse, lui dit d'un air où la bonté se mêlait à la brusquerie :

— Je veux faire quelque chose pour toi. Que désires-tu? Parle vite. Point de bavardages inutiles.

— Ce que je désire? répondit Claudine. Je ne suis point en peine de le trouver. Il me faudrait quatre écus, non pas pour moi, mais pour mon père.

— Et pourquoi, reprit l'altesse, cette somme de quatre écus?

— Parce que monsieur de l'impôt doit venir demain et que nous n'avons pas de quoi le payer.

L'altesse tira de sa poche un louis d'or et le mit dans la main de Claudine en lui disant d'un ton sévère :

— Cette pièce vaut le double de la somme que tu demandes. Demain, quand je retournerai à Paris, tu me rendras douze livres.

— Je n'y manquerai point, monseigneur.

Le prince avait déjà lancé son cheval au galop et s'éloignait suivi de ses gentilshommes. Claudine demeura long-temps plongée dans la contemplation du louis d'or; elle en admira la face où l'on voyait le portrait du feu roi; elle fit le signe de la croix pour se remettre de son émotion, et rentra toute pensive dans sa cabane. Au retour des champs, dame Simonne apprit avec bien de la surprise l'aventure de sa fille. Il en fallut recommencer deux fois le récit. La mère couvrit de bénédictions le bienfaiteur inconnu, et se perdit en conjectures pour découvrir qui ce pouvait être. Comme elle était peu versée dans l'état de la famille royale et de la cour, elle ne sut à quel nom fixer son esprit, mais elle se promit de payer le percepteur des impôts et de rendre au généreux seigneur les douze livres de surplus. Quant à maître Simon, il fut résolu qu'on ne lui dirait rien de cette rencontre.

Par malheur, des enfans qui jouaient sur le bord de la route avaient vu de loin la chute du cavalier, les secours apportés par Claudine et le geste remarquable du chef de la troupe fouillant dans sa poche et donnant une récompense à la petite fille. Ces enfans trouvèrent maître Simon battant les murs le long de l'avenue, et n'eurent rien de plus pressé que de lui raconter l'aventure de sa fille, si bien qu'en rentrant au logis, le maudit homme, instruit de ce qu'on lui voulait cacher, ne manqua pas d'interroger, de crier à tue-tête, et de lever le bâton, jusqu'à ce qu'il eût saisi le louis d'or, à quoi il attachait au fond plus d'importance qu'à la confession de la vérité. Ce fut le tour de la mère à crier comme une aigle, quand elle vit la plus grosse somme qu'elle eût jamais possédée tomber dans les mains de son mari, c'est-à-dire prendre le plus court chemin du cabaret. A force d'éloquence, elle fit

comprendre à maître Simon que, si elle ne payait l'impôt, les gens du roi lui vendraient ses meubles. Pour avoir la paix, le mari consentit à changer le louis d'or. Il donna douze livres à sa femme et s'empara du reste en déclarant qu'il n'en lâcherait pas une obole. A ces mots, la petite Claudine fondit en larmes et se jeta aux genoux de son père.

— Au nom de la sainte Vierge, lui dit-elle, laissez-moi cet argent qui ne m'appartient pas. J'ai promis de le remettre fidèlement au seigneur de ce matin. Le retenir serait un vol et un péché. Voulez-vous déshonorer votre fille et vous-même ?

— Tu es une sotte, répondit le père. Crois-tu que ce prince attende après douze livres ? En te commandant de lui remettre la moitié de son louis, il a fait une plaisanterie, et, si tu t'avisais de lui porter son argent, ses gentilshommes et lui se moqueraient de toi. Qu'on ne m'en parle plus ; je garde les douze livres ; c'est une affaire qui n'incommode point ma conscience.

Claudine voulut insister, mais le père lui ordonna de se taire et se jeta sur son lit, où il s'endormit du lourd sommeil des ivrognes. La petite fille ne ferma point les yeux de toute la nuit. Il lui semblait qu'elle mourrait de honte, si le jeune seigneur venait à passer sans la trouver au bord du chemin. Pour soulager son cœur, elle résolut de consulter son curé. Elle se leva doucement au point du jour, sortit de la maison sans réveiller ses parens, et courut tout émue au presbytère. Le curé prit d'abord la chose en riant. Il ne parut point comprendre la gravité des scrupules de l'enfant, et commença par dire qu'il n'y avait point d'apparence qu'un prince voulût marchander son aumône, à quoi Claudine répondit avec vivacité qu'il ne lui appartenait pas de juger si le prince avait ou non parlé sérieusement, que ce prince n'avait donné que la moitié du louis d'or, qu'elle s'était engagée à lui remettre le surplus, et qu'elle lui devait tenir parole. Le curé, entendant cela, devint confus. Il posa sa main sur les cheveux blonds de Claudine en murmurant tout bas :

— Mon Dieu, disait-il, depuis trente ans j'étudie votre loi, et je la trouve gravée plus avant dans le cœur d'un enfant que dans le mien.

Le bonhomme prit ensuite sa canne et son chapeau et se rendit au logis de maître Simon. Tandis que sa femme travaillait à l'étable, l'ivrogne ronflait encore. Au bruit que fit le curé, il ouvrit des yeux hébétés en demandant ce qu'on lui voulait.

— Je viens, lui répondit le vieillard, pour vous empêcher de commettre une méchante action.

Maître Simon eut quelque peine à se rappeler l'aventure de la veille ; mais, si les fumées du vin avaient embrouillé ses souvenirs, l'engourdissement du réveil, la faiblesse qui suit un excès et l'embarras de sa langue ne lui laissèrent point de défense contre les argumens de son



curé. Moitié par surprise et moitié par respect, il consentit à rendre les douze livres sans trop savoir ce qu'il faisait. Le curé prit l'argent, et, le donnant à Claudine :

— Ma fille, lui dit-il, remplissez vos engagements. Ces quatre écus vous seront comptés là-haut.

A peine le bon vieillard eut-il fait vingt pas hors de la maison, que le dormeur éveillé, reprenant ses esprits, se mit en fureur. Il comprit d'autant mieux ce qui s'était passé, que Claudine, ne voulant point mentir, lui confessa tout ce qu'il voulut savoir. Maître Simon redemanda les douze livres avec des cris épouvantables, en menaçant sa fille de la rouer de coups; mais, tandis qu'il s'habillait, Claudine s'enfuit et courut au presbytère, se souciant peu d'être battue, pourvu qu'elle sauvât son honneur d'un si grand péril. Elle se tint dans un grenier, regardant avec constance si le seigneur et son escorte retournaient à Paris. Enfin, vers deux heures après midi, ses yeux de douze ans distinguèrent une troupe de cavaliers qui sortait du bois de Vincennes. En reconnaissant les armes qui brillaient et les panaches qui flottaient au vent, elle se mit à battre des mains.

— Les voici! monsieur le curé, dit-elle; voici le prince qui revient à la tête de son armée tout exprès pour recevoir l'argent que je lui dois. Quel bonheur de pouvoir le lui rendre!

La petite fille courut se planter au milieu de la route. Le prince arrêta son cheval, et l'escorte entière fit une halte.

— C'est toi, Claudine, dit le seigneur; tu viens chercher des nouvelles du gentilhomme blessé. Il va bien, ma mie. Nous te remercions de ta civilité.

— Monseigneur, répondit la petite fille, j'avoue que je ne songeais point au gentilhomme blessé. Je ne pensais qu'à vous rendre les douze livres que je vous dois. Elles m'ont donné bien du chagrin.

— Comment cela? demanda le prince.

— Mon père les voulait garder, reprit Claudine; il assurait que votre altesse s'était divertie en me commandant de lui rapporter la moitié du louis d'or. Si M. le curé ne s'en fût mêlé, j'aurais manqué à ma parole, et votre altesse m'aurait soupçonnée d'infidélité. Heureusement j'ai pu ressaisir ces quatre écus. Reprenez-les, monseigneur, afin que je dorme en repos.

Le prince fixa un regard énergique et perçant sur les yeux bleus de la jeune fille, comme s'il eût voulu lui pénétrer au fond de l'âme. Il tira lentement de sa poche une grosse bourse remplie d'or, et puis, comme s'il se fût ravisé, il remit la bourse dans son haut-de-chausse.

— Tu as bien fait, dit-il après un moment de silence, de me rapporter fidèlement mon argent. Il ne faut jamais manquer à payer ce qu'on doit ni à tenir ce qu'on a promis. Garde ton honnêteté, ta bonne

réputation avant toutes choses, et si quelqu'un te les voulait ravir, ou si la misère t'exposait à les perdre, viens me trouver. Tu auras en moi un défenseur et un ami. Je suis le duc d'Enghien. Souviens-toi de mon nom. Adieu, Claudine.

Après le départ du prince, la jeune fille, assise au bord de la route, réfléchissait aux paroles qu'elle venait d'entendre. Son aventure lui paraissait ressembler à ces contes où l'on voit souvent des génies revêtir des formes humaines pour donner aux enfans des leçons de morale, ou pour exercer une heureuse influence sur leur destinée. Avec le goût du premier âge pour le merveilleux, Claudine se demandait si cette altesse au galop, répandant des avis et des louis, n'était pas un personnage surnaturel. Elle eut soin de se bien graver dans la mémoire le nom du prince, et se rendit à la maison dans le dessein de consulter sa mère. Maître Simon, dont la colère n'était point passée, commença par interroger sa fille avant de la battre. Lorsqu'il apprit la conclusion de l'histoire du louis d'or et le nom du seigneur, il déposa le bâton dont il s'était armé, car le duc d'Enghien ne lui était point inconnu, et l'on s'entretenait alors jusque dans les cabarets de la victoire de Rocroy. Simon se mit donc à rêver aux moyens de tirer parti de la protection d'un prince si puissant. De son côté, dame Simonne bâtissait des châteaux en Espagne, et, dans l'instant même où ces châteaux imaginaires s'élevaient un peu bien haut, Claudine se promettait au fond de son cœur de n'avoir recours au prince que dans la dernière détresse, ainsi qu'il le lui avait recommandé.

A compter de ce jour, maître Simon traita sa fille avec plus de douceur et lui témoigna le respect des ames basses pour les gens de qui elles peuvent espérer quelque avantage. Du reste, il ne fit qu'ivroguer, comme auparavant, et se vanter des bontés et de l'amitié extrême dont le premier prince du sang honorait sa personne.

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'un matin un carrosse s'arrêta devant la chétive mesure. On vit descendre de ce carrosse une demoiselle que dame Simonne prit tout d'abord pour une princesse, et à laquelle la pauvre paysanne répondit si sottement par excès d'émotion, que la demoiselle en éclata de rire.

— Ne vous troublez point, bonne femme, dit l'inconnue, et ne vous fatiguez pas à me faire tant de révérences. Je vous suis envoyée par M<sup>me</sup> de Boutteville. Vous avez une petite fille de qui son altesse le duc d'Enghien a remarqué la gentillesse. Ma maîtresse et ses enfans ont l'envie de voir votre Claudine. Je viens vous prier de me la confier pour un jour seulement. Je l'emmènerai dans ce carrosse et je vous la rendrai ce soir quand ces dames auront passé leur fantaisie. Elle se divertira en compagnie d'autres enfans, et vous rapportera sans doute des nippes ou de l'argent. Mettez-lui donc sa robe des dimanches, et

lui lavez le visage et les mains. Je vous y aiderai; ce sera l'affaire d'un moment.

Dame Simonne n'osa s'opposer au désir de l'étrangère, qu'elle reconnut enfin pour une femme de chambre de bonne maison. Le nom du protecteur de sa fille, le prestige du carrosse, des grands laquais et du cocher, ne lui laissèrent pas la force d'élever des objections. Elle tira de l'armoire une petite robe de laine brune, et se dépêcha d'habiller Claudine. La femme de chambre voulut poser elle-même sur la tête de l'enfant le bonnet de toile bise appelée bavolet; elle y ajouta un ruban rose qu'elle ôta de sa coiffure, et trouva Claudine si jolie dans ses habits de paysanne, qu'elle lui promit une pluie de gâteaux et de caresses. Lorsqu'elle fut remontée dans le carrosse avec l'enfant, la demoiselle donna l'ordre aux laquais d'aller à l'hôtel, et les quatre chevaux partirent au grand trot. Dame Simonne, debout sur le seuil de la porte, suivit du regard cette lourde machine qui emportait son unique bien, et puis elle rentra dans sa maisonnette en soupirant.

## II.

En aucun lieu de la terre on ne disait de si jolies choses qu'à l'hôtel Rambouillet. Le salon de la marquise était, comme chacun sait, le rendez-vous des beaux-esprits de la cour et de la ville, d'où vient que ce salon était appelé le pays de conversation. Il y avait une grace ou une profondeur incomparables dans les propos de ces messieurs et de ces dames, selon le sujet des entretiens. La vicomtesse d'Auchy, qui avait commenté les pères de l'église, feignait de savoir le latin, et M<sup>me</sup> de Rambouillet le savait naturellement sans l'avoir appris. M<sup>me</sup> Paulet et la princesse de Condé, les plus belles personnes de leur temps, et que Henri IV avait aimées toutes deux, n'avaient point leurs pareilles pour dénicher ces termes gaulois qu'elles appelaient de *méchans mots*. Toutes ces dames enrichissaient le vocabulaire des précieuses d'une quantité de périphrases et de tours ingénieux. On s'inclinait devant les arrêts de ce tribunal, et l'autorité des noms et du lieu était si grande, qu'on se serait fait lapider, si on les eût traités de sornettes. Cela dura jusqu'en 1659. L'on vit alors un comédien tourner si outrageusement en ridicule le monde précieux, que le prodigieux élan du bien-dire en fut arrêté court, au moment où il n'y avait bientôt plus dans notre langue une seule chose que l'on appelât par son nom.

Un soir, la réunion était peu nombreuse chez M<sup>me</sup> de Rambouillet. Les plus intimes habitués de l'hôtel étaient convoqués pour une causerie familière. On avait choisi, dès la veille, un sujet de conversation, car on ne se laissait point prendre au dépourvu. Il s'agissait de dis-

serter sur la *clémence*. Chacun s'était mis en mesure d'improviser sur cette riche matière, en y songeant d'avance. Quelques-uns avaient écrit des notes dans leurs portefeuilles, afin de ne point oublier leurs réflexions. Je n'entreprendrai pas de rapporter ici les choses sublimes qui furent récitées dans ce huis-clos du temple d'*Arthénice*. On y parla de la clémence de telle sorte que, si un libraire eût imprimé un juste volume de ces grands propos, il n'eût jamais été possible aux beaux esprits à venir de trouver rien de neuf sur cette matière. Le poète Gombauld parla de cette vertu chez les anciens et cita force exemples, tels que ceux d'Alexandre et de Titus. Voiture rencontra les plus délicates nuances et les mots les plus piquans; Des Iveteaux s'éleva aux plus hautes considérations; M. de Montausier se montra homme de grand cœur et philosophe. La marquise de Rambouillet loua fort Louis XII d'avoir oublié les injures qu'il avait reçues étant duc d'Orléans, et la princesse de Condé prouva que les rois, régnant par droit divin, se devaient tenir pour obligés à la clémence, afin que cette vertu répondit en eux à la miséricorde divine que la religion nous montre infinie, d'où les plus grands criminels sont autorisés à ne jamais désespérer de trouver grace.

M<sup>me</sup> la princesse allait dire encore furieusement de jolies choses, lorsqu'elle fut interrompue par l'arrivée de M. le duc son fils, qui avait à lui parler. Le duc d'Enghien, à peine âgé de vingt-deux ans, uniquement occupé de guerre et doué d'une activité incroyable, se sentait peu de goût pour les dissertations précieuses. Cependant, après avoir dit tout bas à sa mère ce qu'il lui voulait communiquer, il prit part à la conversation. Pour divertir ce jeune prince par des propos légers, à la portée de son âge, la marquise n'insista plus sur le sujet convenu d'avance. Elle consentit à parler d'autres vertus que la clémence, par exemple du courage et de la magnanimité. Finalement on en vint à citer des traits de générosité de toutes sortes. M<sup>me</sup> de Rambouillet raconta l'historiette d'un valet qui était parti pour le Maroc afin de tirer de captivité son maître, prisonnier d'un pirate barbaresque. Ce récit, plus attachant que vraisemblable, fut fort applaudi. Voiture, pour louer la marquise en feignant de la vouloir critiquer, déclara qu'un serviteur si dévoué ne se trouverait point dans tout le domestique du royaume, et que l'ingénieux narrateur avait dû puiser cette anecdote dans sa riche imagination. M<sup>me</sup> de Rambouillet s'en défendit faiblement. Tandis qu'elle faisait assaut de badinage avec Voiture, M. le duc prit la parole :

— Le trait de vertu cité par M<sup>me</sup> la marquise, dit-il, est le plus beau du monde. Il n'y manque, à mon sens, qu'une chose à laquelle j'attache du prix dans une historiette, c'est le nom de chaque personnage,



la date de l'anecdote et les circonstances précises qui donnent au récit la netteté d'une histoire véritable. Puisque vous êtes de loisir ce soir et que je vous vois en humeur de disserter, je vous en puis fournir à tous un sujet, en vous racontant un trait de vertu qui n'est point une fable. Je l'ai vu de mes yeux aujourd'hui même. L'héroïne est une petite fille de douze ans appelée Claudine, qui demeure au village de Saint-Mandé.

M. le duc raconta l'historiette du louis d'or. Lorsqu'il en vint à dire comment Claudine avait pris au sérieux l'ordre de rapporter les douze livres, et toutes les peines qu'elle avait eues à remplir fidèlement sa promesse, il s'interrompit, et, se tournant vers les dames :

— Que pensez-vous, leur dit-il, que j'aie fait en cette rencontre, ou plutôt qu'auriez-vous fait à ma place?

M<sup>me</sup> la princesse n'hésita point à dire qu'elle eût donné tout de suite dix autres louis d'or à la jeune fille. La marquise assura qu'elle eût pris l'enfant dans son carrosse pour le mener à Paris et l'arracher à sa misérable condition. M<sup>me</sup> Paulet aurait souhaité que cette jeune fille reçût une pension. La vicomtesse d'Auchy lui aurait voulu enseigner elle-même le latin.

— Eh bien ! reprit le jeune prince en souriant, je pensai tout autrement, et je ne fis rien de tout cela. Ma première envie fut de jeter à l'enfant une bourse remplie d'or; mais je songeai aussitôt qu'une récompense apprendrait à Claudine le mérite et la rareté de son action. C'eût été détruire l'innocence et la simplicité de son âme en lui montrant le monde si méchant et si corrompu que la probité y passe pour une merveille. Je me reprocherais à cette heure d'avoir porté dans son esprit ce fatal trait de lumière. Cette honnêteté naturelle sera déflorée par l'expérience, il est vrai; mais le plus tard sera le mieux, selon moi, et, s'il arrive qu'elle se fixe par un long séjour dans ce cœur enfantin, j'aurai rendu à la petite Claudine un plus grand service en n'ayant pas l'air surpris de sa vertu que si je lui eusse ouvert les mines du Pérou. J'ai donc remis ma bourse dans ma poche, et j'ai poussé la cruauté jusqu'à reprendre les douze livres que j'avais pourtant données tacitement.

Les belles dames de l'hôtel Rambouillet trouvèrent en effet le procédé du prince d'une cruauté horrible; mais, à force de disserter, elles tombèrent d'accord sur la justesse des scrupules de M. le duc. La marquise se creusa fort l'esprit pour chercher des moyens mystérieux de faire du bien à la jeune paysanne, sans lui dire de quelle main ni pour quelle raison ce bien la venait chercher dans son village. On imagina plusieurs expédiens fort habilement ménagés; mais le lendemain les précieuses et leurs amis avaient à préparer pour la suivante séance



de beaux discours sur la vengeance, sur la piété filiale ou sur quelque autre sujet, et, comme ces conversations méditées n'offraient point de rapprochement avec Claudine, on l'oublia.

Il faut savoir que M. le duc avait épousé, deux ans auparavant, M<sup>me</sup> de Brézé, nièce du feu cardinal ministre, et si jeune qu'elle jouait encore à la poupée. Chez cette princesse venaient beaucoup d'enfans et de jeunes filles, entre autres M<sup>lle</sup> de Boutteville, fille du fameux batailleur, et qui fut plus tard M<sup>me</sup> de Châtillon, l'une des plus aimables personnes de son siècle. Elle avait alors seize ans approchant. M<sup>me</sup> la princesse étant Montmorency, de même que les Boutteville, tous ces enfans étaient cousins et cousines par alliance ou autrement. Un jour, le duc d'Enghien, en rentrant chez lui, surprit ce petit monde jouant à des jeux innocens. Il se mit de la partie, et, comme il y prenait plaisir, il s'avisait de dire en riant que les beaux esprits de l'hôtel Rambouillet, avec leurs raffinemens, l'avaient moins diverti que la main-chaude et le colin-maillard. Il en vint naturellement à raconter sa visite dans le salon d'Arthénice et l'aventure qui avait fourni matière aux discours de ces dames. M<sup>lle</sup> de Boutteville, qui avait autant de cœur que d'esprit, se prit incontinent d'une belle passion pour Claudine; au lieu de se borner, comme les précieuses, à de vaines suppositions, elle voulut voir l'héroïne de l'historiette. Elle importuna M<sup>me</sup> de Boutteville avec l'ardeur de son âge, jusqu'à ce qu'on eût envoyé une femme de chambre chercher la petite paysanne au village de Saint-Mandé. C'est ainsi que Claudine fit son entrée dans ce grand monde.

Les promesses de la femme de chambre à dame Simonne ne manquèrent point de se vérifier. On caressa fort Claudine; on admira son air naïf, sa bonne mine, ses yeux intelligens, et par-dessus tout son bavolet de toile bise, qui lui allait à merveille. M<sup>me</sup> de Boutteville se sentit une furieuse envie de se coiffer de ce bavolet. Quand elle l'eut sur sa tête, elle voulut aussi essayer la robe de laine, la gorgerette de fil rouge, et puis les bas bleus et jusqu'aux souliers à lacets. L'idée vint ensuite à la duchesse d'Enghien d'habiller la petite paysanne en fille de qualité. Pour cela, on fouilla dans les armoires. Parmi ses robes de l'an passé, M<sup>me</sup> la duchesse en trouva une en soie de Naples et presque neuve. Claudine, grande et précoce comme elle était, se trouva de taille à mettre les habits d'une personne plus âgée qu'elle, grâce à la science des habilleuses et aux épingles dont elle fut bardée. On lui accommoda les cheveux au goût du jour; on la couvrit de rubans; on lui prêta des souliers de satin, et, quand elle eut le bras nu jusqu'au coude, les doigts enfermés dans des mitaines et l'éventail à la main, on s'aperçut que sa beauté n'avait point de rivale.

— Gageons, dit M<sup>me</sup> de Boutteville à sa fille, que vous n'oseriez point alier en public sous ce costume de bavolette. Vous y seriez éclipsée,

ma chère Angélique, et ce serait une leçon profitable que de voir cette petite paysanne remarquée de tout le monde, tandis que nul ne prendrait garde à vous.

— Partons à l'instant, répondit la jeune fille avec impétuosité. Vous me faites injure, madame, en pensant que je serais mortifiée du triomphe de Claudine; au contraire, j'en serais ravie, et je m'amuserais prodigieusement à voir nos amis détourner les yeux sans me reconnaître. Allons à la place Royale, je vous en prie; c'est l'heure où l'on s'y promène. Mon frère mènera Claudine à son bras, et je les suivrai de loin avec ma gouvernante.

Le petit Boutteville, plus jeune que sa sœur, accepta la proposition avec joie. Toute la compagnie applaudit fort à ce projet. On fit la leçon à la gouvernante et l'on se rendit à la place Royale. Les violons de Monsieur y jouaient sous les arbres la plus douce musique du monde. Quantité de dames s'y reposaient. Les jeunes cavaliers passaient devant elles, le manteau sur l'épaule, la rapière au côté, balayant le sable avec les plumes de leurs chapeaux en saluant à chaque pas, riant du haut de leur tête et formant des groupes où l'on s'entretenait du retour de Monsieur à la cour, des débuts de sa fille, la grande Mademoiselle, et des affaires d'Allemagne, le tout assaisonné d'épigrammes contre les ministres. Le chevalier de Grammont s'y trouvait, qui préludait à ses succès de conversation et de galanterie. Pour les yeux d'une paysanne, ce spectacle était éblouissant; aussi Claudine éprouvait-elle un plaisir et une ivresse qu'elle n'avait osé concevoir, pas même en rêve. Il lui semblait qu'une fée l'avait transformée, d'un coup de baguette, en fille de condition, et, pour peu qu'elle regardât ses habits magnifiques, le souvenir de sa mesure, de son père ivrogne et de son enfance misérable s'effaçait de son esprit, tant les sensations ont de force dans l'âge tendre! La bonté, les larmes et les soins de sa mère résistaient pourtant à l'étourdissement, et le visage doux et flétri de dame Simonne était la seule image qui surnageât dans le passé de Claudine.

Au bout de vingt pas, M<sup>me</sup> de Boutteville et le duc d'Enghien trouvèrent des gens de connaissance près desquels ils allèrent s'asseoir en faisant signe aux enfans de poursuivre leur promenade. Avec ses quinze ans, le petit Boutteville avait l'air d'un nain auprès de la belle fille qu'il menait à son bras. Il était laid et mal bâti; mais, sous ses traits grossiers, on commençait à démêler l'énergie de son caractère. Il se tenait aussi fièrement que s'il eût été plus haut de deux coudées, et il affectait de parler gravement avec une civilité respectueuse à sa compagnie. Claudine, droite comme un cerge, marchait d'un pas dégagé sans être trop embarrassée de ses jupes longues, et montrait en souriant deux rangées de perles qui relevaient l'éclat de ses joues colorées comme des pêches. M<sup>me</sup> de Boutteville observait de loin et se cachait le

visage dans un gros mouchoir de couleur, lorsqu'elle rencontrait une personne qui la pouvait reconnaître sous son déguisement. Enfin, les trois enfans jouèrent si bien leurs personnages, que les passans y furent pris, les uns en s'écartant pour faire place à la demoiselle inconnue, les autres en ne daignant pas abaisser leurs regards jusqu'au bavolet de la fausse paysanne.

Le tour de la place Royale n'était point achevé, lorsque M<sup>lle</sup> de Boutteville entendit quatre gentilshommes, dont était M. de Candale, demander d'où venait ce joli minois promené par le petit Boutteville. Trois de ces messieurs confessèrent qu'ils voyaient cette jeune fille pour la première fois; mais M. de Candale se serait cru déshonoré s'il n'eût pu dire le nom d'une personne de qualité :

— Je la connais parfaitement, s'écria-t-il sans hésiter, et je m'étonne que vous ne deviniez point qui ce doit être.

Mais, quand on lui demanda le nom, il chercha, maugréa contre sa mémoire infidèle, jura qu'il ne connaissait autre et promit de se le rappeler avant la fin de la promenade. Le duc d'Enghien, qui entendit cela, mit M. de Candale au défi de lui dire le nom, et, en le voyant courir d'un groupe à l'autre pour s'enquérir de ce maudit nom sans le pouvoir découvrir, M. le duc se tenait les flancs de plaisir. Pendant ce temps-là, le petit Boutteville et Claudine s'arrêtèrent devant un tas de sable où jouaient des enfans. Tout près d'eux se trouva un gros militaire dont le ventre, sortant d'une cuirasse, retombait jusque dans ses bottes évasées. Son baudrier dessinait une large zone sur le globe de sa personne, et son hausse-col lui montait aux oreilles. Ce vieux militaire portait l'habit de major du régiment de Royal-Italien. Il regarda du coin de l'œil les deux enfans debout auprès de lui, et salua le jeune Boutteville d'un air obséquieux. Il appela ensuite un garçon de quinze ans plongé dans le sable jusqu'aux chevilles et qui se divertissait de tout son cœur.

— Mon fils Thomas, dit le major, n'avez-vous point de honte de jouer avec des enfans? Venez çà; présentez vos respects à M. de Montmorency-Boutteville et à cette belle demoiselle.

Le fils Thomas, encore essoufflé de ses jeux, obéit aux ordres de son père avec la gaucherie mêlée de franchise d'un écolier qui ne sait point son monde.

— Vous ne serez pas souvent, reprit le père, en si bonne compagnie, car vous allez mener avec moi la vie des camps et manger le pain du soldat. Profitez donc de l'occasion. Faites votre cour à cette aimable demoiselle. Allons, mon fils Thomas, soyez galant, mordieu! A votre âge, je ne m'endormais point sur la paille ou sur le pré sans rêver à quelque jeune fille. Ce n'est pas que je vous autorise à élever si haut vos prétentions que de faire le soupirant auprès d'une personne

comme mademoiselle; mais au moins faut-il témoigner que l'on sent l'honneur de fréquenter avec des gens de qualité. Sans cela, on ne vous croirait point gentilhomme.

Et le major tâcha d'adoucir sa voix de stentor, pour ajouter en regardant Claudine :

— Souffrez, belle demoiselle, que je sollicite pour mon fils Thomas l'avantage de se déclarer votre serviteur. Il se nomme Des Riviez. Je suis Jacques Des Riviez, major au nouveau régiment de Mazarin, levé par décret du 27 mars 1642, aux frais du grand ministre qui gouverne aujourd'hui la France (1).

Claudine allait sans doute répondre qu'elle n'était point demoiselle, mais bien une pauvre paysanne de Saint-Mandé, lorsque le petit Boutteville lui serra le bras et lui fit signe de poursuivre une comédie qui commençait si bien.

— Ma foi, dit le fils Thomas, je ne sais trop ce que c'est que d'être votre serviteur, mademoiselle; mais, si vous m'en accordez le titre, je m'en tiendrai pour fort honoré.

— Puisque monsieur votre père le désire, répondit Claudine, je vous accepte volontiers pour mon serviteur, à condition que tout ceci ne sera qu'un badinage.

— Monsieur Thomas Des Riviez, dit Boutteville, vous allez sur mes brisées, car je suis plus ancien que vous en date; mais il n'importe : je consens que vous fassiez votre cour à mademoiselle, afin qu'elle puisse compter deux serviteurs au lieu d'un.

— Bon, cela, dit le père; voilà prendre galamment une rivalité. Mon fils Thomas se peut donc flatter de faire amitié avec vous, monsieur de Boutteville?

— Assurément, monsieur.

— Il se souviendra de cette heureuse journée. On en parlera en mon château des Riviez, car j'écrirai la relation de cette rencontre à ma femme. Je pourrai dire à mon colonel, M. le marquis d'Anizy, que mon fils Thomas et moi sommes amis de M. de Boutteville.

C'était là le fond de la pensée du major, mais; en bon courtisan, il s'empessa d'ajouter :

— Et tous deux serviteurs de mademoiselle de...

— Claudine Simon, dit Boutteville.

Le major s'inclina d'un air pénétré, persuadé qu'il entendait un nom illustre.

— Mon fils Thomas, reprit-il, demandez à baiser la main de mademoiselle.

(1) Le régiment de Mazarin ou Royal-Italien devint régiment d'Orléans en 1660, et enfin le 27<sup>e</sup> d'infanterie en 1666.



L'écolier déposa un gros baiser sur les gants parfumés de la jeune fille.

— Pour cette fois, s'écria le père, vous êtes engagés tous deux. N'allez point me renier mon fils, mademoiselle.

— Ne craignez rien, répondit Claudine, jusqu'à ce qu'il me renie lui-même.

— Mordieu! reprit le major, je lui couperais les oreilles plutôt que de souffrir une pareille félonie.

M<sup>me</sup> de Boutteville, qui écoutait cette conversation et observait ce manège, courut en avertir sa mère et le duc d'Enghien. Le prince ne se sentit pas d'aise; il voulut aussi jouer son rôle dans ce divertissement, et il s'avança vers le major, en feignant de le reconnaître :

— Eh! lui dit-il, n'est-ce point M. Des Riviez que je vois? Je vous salue, major; vous êtes du régiment de Royal-Italien. Ce garçon est sans doute votre fils Thomas, que vous destinez à la carrière des armes.

— Quoi! s'écria le major, votre altesse nous connaît!

— Je connais tous les braves militaires et leur lignée. Votre fils Thomas est un galantin, à ce qu'il me paraît. Ne l'ai-je point vu baiser la main de M<sup>me</sup> Claudine? Il a raison de débiter de bonne heure. Une balle impériale peut briser le fil de ses amours.

— Votre altesse est d'une bonté qui me confond, reprit Des Riviez. Mademoiselle accepte en effet mon garçon pour son serviteur, mais sans porter atteinte aux droits plus anciens de M. de Boutteville.

— Fort bien, dit le prince. Boutteville était inscrit le premier. Eh bien! puisque la demoiselle a deux galans, il faut deux maîtresses à votre fils Thomas. Je lui en veux bâiller une de ma main.

— Il la prendra sur votre parole, monseigneur, et les yeux fermés.

— Venez donc, Angélique, reprit le duc d'Enghien, je vous ai trouvé un amoureux dans le régiment de Mazarin. Monsieur Des Riviez, voici la seconde maîtresse de votre fils Thomas. Ce n'est qu'une simple bavolette, mais elle a sous son bavolet toutes sortes de vertus et de l'esprit comme un démon. L'amitié d'une grande demoiselle sera utile à votre fils Thomas; il est juste qu'en revanche il accorde sa protection à une pauvre fille. En votre qualité de père, vous ferez du bien à ma protégée, n'est-ce pas, Des Riviez?

— Monseigneur, répondit le major en balbutiant, l'honneur que votre altesse daigne me faire... Sans aucun doute, je voudrais pouvoir... Nous ne sommes point riches, monseigneur...

— Point riches, interrompit le duc, mais ambitieux et passablement courtisans. Fi! Des Riviez, pour un militaire, cela n'est guère généreux. Vous imaginez-vous par hasard qu'on vise à votre bourse et qu'on vous demande l'aumône? Puisque je protège cette bavolette,



elle n'a pas besoin de vous. Je plaisantais, monsieur, et je mettais votre noblesse d'âme à l'épreuve.

Et se tournant vers M<sup>lle</sup> de Boutteville, le prince ajouta :

— Je vois bien que ce galant chevalier vous accepte pour dame, parce qu'il n'ose me refuser, ma pauvre Angélique.

— N'insistez point, monsieur le duc, dit la fausse bavolette; ce badinage est assez mortifiant pour moi; je me souviendrai de cet affront, monsieur Thomas.

— Ne pleurez pas, reprit le duc d'Enghien, je vous trouverai un autre amoureux.

— Hélas! dit Angélique en feignant de pleurer, c'était celui-là que j'aurais souhaité.

— Voilà qui est sérieux alors, murmura le prince. Monsieur Des Riviez, accommodons-nous : voulez-vous fiancer votre fils? Je me charge de lui.

Le major fit une grimace de possédé.

— Monseigneur, dit-il, ce serait pousser la plaisanterie un peu bien loin.

— Considérez, mon cher, que de ces deux jeunes filles, l'une est de telle qualité que votre garçon ne saurait prétendre à sa main; l'autre, à la vérité, est d'une condition au-dessous de la vôtre, mais, en se mariant, on élève sa femme jusqu'à soi. Si messire Thomas déroge à la haute naissance des Riviez, je l'en récompenserai quelque jour. Qu'il choisisse donc entre les deux jeunes filles. S'il prend l'une, ce ne peut être qu'une plaisanterie; s'il se détermine en faveur de l'autre, ce sera tout de bon, et j'en ferai mon affaire.

— Tenons-nous où nous sommes, monseigneur, et que le badinage commencé demeure badinage.

— C'est votre dernier mot?

— Le dernier, monseigneur, bien décidément.

— Comme il vous plaira, reprit M. le duc. Je vais donc vous expliquer l'énigme. Cette jeune fille, habillée en bavolette et qui a essayé vos mépris, est ma cousine, Angélique de Montmorency-Boutteville. Cette autre, vêtue en personne de qualité, est une petite paysanne du village de Saint-Mandé. Sa mère vend du lait à la porte Saint-Antoine. Ma femme, qui joue encore à la poupée, s'est amusée ce matin avec d'autres enfans à tous ces déguisemens. C'est donc d'une véritable bavolette que votre fils se déclare le serviteur; mais il est entendu que ceci est une plaisanterie, et que vous m'avez assez mal fait votre cour. Adieu, major.

Des Riviez, les yeux ronds et la bouche ouverte, se tira la barbe d'un air qui signifiait : « J'ai commis une bévue en voulant jouer de

finesse. Le prince s'est moqué de moi, et je perds sa protection, que je pensais conquérir. »

Le duc d'Enghien, enchanté de sa mystification, ne manqua point de l'aller raconter aux promeneurs. Il se donna aussi le passe-temps de railler M. de Candale sur sa prétention de tout connaître, en sorte qu'au bout d'un moment on ne parlait que des deux jeunes filles et de leur travestissement. Les uns s'avisèrent tout à coup de la gentillesse de M<sup>lle</sup> de Boutteville sous son bonnet de toile bise, les autres admiraient le bon air de la paysanne. Claudine se vit encore fêtée par une foule de dames et de seigneurs inconnus, et puis, l'engouement et la curiosité s'éteignant, on ne fit plus attention à elle. Thomas Des Riviez, qui la guettait de loin, vint l'aborder.

— Mademoiselle, lui dit-il, vous me feriez une injustice, si vous pensiez que je vous ai recherchée pour vos beaux habits. Je vous aimerais autant bavolette que grande dame. Vous m'avez accepté pour serviteur avec l'approbation de mon père et celle de M. le duc; je le suis sérieusement. Je m'y engage de nouveau, et je vous demande un peu d'amitié en échange de mon dévouement et de mon respect.

— Vous savez qui je suis? dit Claudine.

— Je le sais, et je ne changerai point de sentiment lorsque vous changerez de robe. Vous êtes la plus jolie et la plus aimable fille que j'aie rencontrée. Je veux être votre fiancé, s'il est possible, et vous épouser quand vous serez plus grande et que j'aurai gagné mes éperons à l'armée. Si la proposition vous convient, donnez-moi la main en gage de votre foi.

— De tout mon cœur, répondit Claudine. Recevez ma parole : nous serons mari et femme, et, en vous attendant, je prierai Dieu qu'il vous protège à la guerre.

Thomas Des Riviez pressa la main de la jeune fille d'un air solennel et s'enfuit en courant. A quelques pas de là était assise sous les arbres une dame d'une beauté incomparable. Sur ses habits, on ne lui voyait des pieds à la tête que des dentelles et des perles. Cette dame fit signe à Claudine d'approcher, et lui dit d'une voix douce et harmonieuse comme le gazouillement d'une fauvette :

— Mon enfant, ces gens-là vont faire de vous la fille la plus malheureuse du monde. Ils s'amuse de vous comme d'un jouet. Ils vous régaleront de crèmes et de fruits, et n'oublieront qu'une chose, de vous donner le nécessaire pour retourner avec moins de peine dans votre maison. Demain, M. le duc ira au camp, M<sup>lle</sup> de Boutteville à son château, ses enfans à d'autres jeux, et vous retombez dans votre village, où vous retrouverez votre pauvreté plus amère qu'aparavant. Je n'ai point ma bourse sur moi. Prenez ce bracelet. Vous direz à votre

mère de l'aller vendre chez maître Cambrai, orfèvre au Pont-au-Change. Cela vaut quelque argent.

— Madame, répondit Claudine, je garderai plutôt ce bijou comme un souvenir de vos bontés. Il me portera bonheur.

— Non, mon enfant, vendez-le. C'est la vertu qui porte bonheur, et je sais que Dieu vous a donné ce trésor-là. Continuez à vivre honnêtement.

— Au moins, reprit Claudine étonnée du ton singulier de la dame, vous plaît-il me dire à qui je dois un si riche présent ?

— Quel besoin avez-vous de savoir mon nom ? Je préfère que vous l'ignoriez. Regardez-moi bien seulement, et, si vous tombiez dans quelque détresse, venez me chercher sous ces arbres. Si je ne meurs pas avant cela, vous me trouverez ici. Mettez le bracelet dans votre poche, et ne parlez de ceci à personne.

L'air mystérieux, la beauté de la dame, sa magnifique parure et sa générosité produisirent sur l'esprit de Claudine une vive impression. Elle obéit au commandement de l'inconnue, lui fit une révérence et s'éloigna, persuadée qu'elle avait eu commerce avec une princesse.

Pour terminer dignement la partie de plaisir, M<sup>me</sup> de Boutteville emmena chez elle les enfans, écoliers et jeunes filles, qui voulurent accompagner Claudine. On leur servit un *cadeau*, comme on appelait alors une collation, et le héros de Rocroi en daigna manger sa part. Quand la nuit vint, la bande se dispersa. Claudine reprit ses habits de paysanne, et redevint bavolette. On lui donna tout ce qu'elle put porter de fruits et de friandises. Elle glissa furtivement le bracelet de perles fines dans la pochette de son jupon. Le duc d'Enghien, la voyant chargée des restes du *cadeau*, dit à M<sup>me</sup> de Boutteville :

— Vous me l'avez gâtée, ma cousine. Cette petite fille va s'imaginer que, pour avoir été honnête une fois en sa vie, on mérite toutes sortes de chères et d'honneurs. Encore une bonne action, et quel sera son étonnement de ne point se voir appelée à la cour !

Claudine, entendant cela, rougit jusqu'aux oreilles.

— Monsieur le duc, dit-elle avec vivacité, me croyez-vous donc une ingrater ? Comment ai-je eu le malheur de vous donner une si méchante opinion de moi ? Je n'avais fait que mon devoir, et je le ferai encore à l'avenir, sans souhaiter d'autre récompense que le souvenir de vos bontés.

— Ma foi, j'en tiens, s'écria le prince. Cette petite en sait plus long que moi. Adieu, ma mie ; je vois bien que mes conseils sont inutiles. C'est moi qui t'en demanderai, s'il arrive que mes yeux ne distinguent pas clairement le chemin de l'honneur. Va, n'oublie point que nous sommes une paire d'amis tous deux.

Le duc d'Enghien souleva la jeune fille entre ses bras et la pressa contre sa poitrine avec tant d'impétuosité, que les fruits et les gâteaux roulèrent sur le pavé. Le carrosse était prêt et la femme de chambre attendait. Il faisait nuit noire quand l'équipage s'arrêta au village de Saint-Mandé devant uneasure sans fenêtre. L'ombre d'une femme se dessinait sur la porte éclairée par la lueur d'une chandelle. Claudine sentit deux mains chercher ses mains. Elle se jeta dans les bras de sa mère, et au bout d'une heure, la petite bavolette, couchée sur son grabat, entre des murs lézardés et de misérables ustensiles, témoins éloquens de sa pauvreté, prenait cette journée pour un songe charmant, et le retour pour un affreux réveil. Sa douleur allait éclater, quand le sommeil la surprit si brusquement, que la première larme s'arrêta comme une goutte de rosée au bord de ses paupières.

## III.

En s'amusant de la bavolette comme d'un jouet, le duc d'Enghien et M<sup>me</sup> de Boutteville l'avaient rendue la plus malheureuse fille du monde, ainsi que l'avait dit le daine mystérieuse. L'une des plus antiques chansons de l'Italie est celle où les pauvres gens ont mis cette vieille vérité, qu'il n'est pas de tourment plus cruel que de se rappeler son heureux temps dans la misère. En ces pays-là, les voix de ceux qui souffrent ont souvent répété cette chanson, et il n'y a pas d'apparence qu'elle y soit de si tôt oubliée.

Quatre ans s'étaient écoulés depuis les événemens qu'on a vus au précédent chapitre, et le souvenir du seul beau jour que Claudine eût encore eu ne lui sortait point de l'esprit. Au milieu des soins du ménage et des travaux qu'elle partageait avec sa mère, elle ne cessait de rêver à ce paradis dont elle n'avait connu les délices que pour les regretter. Le coup d'œil éblouissant de la place Royale avec ses belles dames et ses cavaliers galans, le *cadeau* de M<sup>me</sup> de Boutteville avec les têtes blondes des enfans et les éclats de leur joie, formaient comme une galerie de tableaux que la musique des violons de Monsieur assaisonnait d'un charme enivrant. Lorsque sa besogne était finie, Claudine, assise sous un vieux pommier, s'abîmait dans ses pensées durant des heures entières. Sa mémoire lui rappelait, comme un miroir fidèle, chaque détail de son grand jour de fête. En songeant aux dernières paroles de M. le duc et au baiser dont il l'avait honorée, elle croyait sentir encore contre sa poitrine les boucles d'acier, les aiguillettes, le baudrier, et autour de sa taille les bras robustes du jeune guerrier de Rocroy. Parmi toutes ces images, celle de la princesse mystérieuse et celle de Thomas Des Riviez venaient ajouter aux souvenirs l'espérance d'un avenir meilleur.



Dans le sentiment du juste et de l'honnête que le ciel lui avait gravé au fond du cœur, Claudine découvrait un motif puissant de se rattacher au monde qu'elle n'avait fait qu'entrevoir. Elle avait reconnu à n'en point douter que ce monde-là était meilleur que le sien. Les gens de loisir y pratiquaient le bien, les autres parlaient d'honneur, de gloire, de vertu, mots sublimes qu'on ne prononçait point chez les paysans, hormis au sermon du curé. Ces dames de l'hôtel Rambouillet, qui dissertaient jusque fort avant dans la nuit sur la générosité ou la clémence, étaient au-dessus des humaines faiblesses, et la seule pensée d'une chose condamnable leur devait donner des syncopes. Par conséquent elles vivaient sans reproche et leurs maris de même, autrement elles ne les auraient point épousés. A la cour et à la ville, on ne faisait évidemment que se chérir, se dévouer les uns aux autres, s'unir contre le malheur, mettre sa personne et sa fortune au service de ses amis. L'ingratitude, l'orgueil et la cruauté y étaient ignorés, et, si quelqu'un se fût rendu coupable d'un grand péché, on l'aurait sans doute expulsé de la compagnie. Lorsque, par un retour naturel vers les gens qui l'entouraient, Claudine observait leurs manières rudes, le peu de facilité de leurs mœurs, l'humeur silencieuse que leur donnait le travail incessant, leur passage subit des champs à la table et de la table au lit, souvent sans prendre, par excès de fatigue, le loisir d'embrasser leur femme et leurs enfans; lorsqu'elle voyait les uns ivrognes, comme son père, les autres intéressés, d'autres encore frappant sans pitié des bêtes de somme, elle pensait être parmi des barbares livrés aux vices de la nature, tandis que le monde des gens de cour n'était évidemment que vertus, mœurs parfaites, culture du cœur et de l'esprit.

En souhaitant de quitter son village, Claudine croyait donc aspirer au bien plus encore qu'au bonheur. Pour toutes ces raisons, elle fréquentait ses voisins le moins possible, sans pourtant leur témoigner ni fierté ni aversion. Lorsqu'elle eut seize ans accomplis, sa beauté donna dans les yeux de plusieurs garçons. Elle fut demandée en mariage, mais elle déclara qu'elle avait d'autres desseins. Maître Simon, qui considérait Claudine comme une personne de condition, n'osa murmurer, et les questions pressantes de dame Simonne sur les desseins de sa fille n'obtinrent pour toute réponse que des caresses. Les garçons impatients d'avoir femme et ménage trouvèrent d'autres partis, et ne se tinrent pas pour offensés d'un refus. On pensa bonnement dans le village que Claudine voulait demeurer fille, et l'on ne songea point à contrarier son inclination.

Les bruits publics entretenaient la bavolette de ses amis de cour. Pendant la campagne d'Allemagne, il n'y avait point de jour où l'on n'apprît quelque victoire du duc d'Enghien, le nom de quelque ville



assiégée et presque aussitôt prise. Spire, Philipsbourg, Mayence, s'étaient rendues au jeune prince. Le petit Boutteville avait fait ses premières armes auprès de son cousin, et l'on disait qu'il s'était bien conduit. Si l'on ne parlait point de Thomas Des Riviez, c'est qu'il ne portait pas un nom si fameux; mais assurément il avait dû se battre aussi bien que les autres pour l'amour de sa fiancée. La bataille de Nortlingue et ses graves conséquences portèrent si haut la gloire du duc d'Enguien, que la France entière couvrit ce prince de bénédictions. Il y eut des réjouissances publiques, et Claudine, au fond de son ame, en était aussi aise que si on l'eût élue reine de Pologne, comme M<sup>lle</sup> de Nevers. L'échec de son héros devant Lérída lui fut sensible et la rendit triste durant un mois; mais d'autres succès la consolèrent. Elle comprit que les amours et leurs sermens passaient après les devoirs de la guerre, et elle ne s'étonna pas trop des lenteurs de son ami à venir réclamer la foi promise. En un mot, la bavolète était dans ces conditions où les filles se mettent si volontiers, et qui consistent à dépenser pour une idée fixe leurs plus belles années et la fleur de leurs sentimens.

On commençait à s'émouvoir des querelles entre la cour et le parlement. La fronderie allait éclater. Le village de Saint-Mandé, accablé d'impôts, faisait des vœux pour les magistrats courageux qui prétendaient mettre un terme aux abus. Claudine penchait pour le parti de la reine, sans en rien dire, de peur d'être appelée *mazarine*. Un matin, l'on vit, sur la route de Saint-Mandé, un grand mouvement de troupes. Un détachement de dragons sorti de Vincennes occupait l'avenue. Les paysans laissèrent leurs travaux pour s'enquérir des nouvelles, et on leur apprit que Paris était tout hérissé de barricades. La cour pliait bagages pour fuir une population en fureur. La journée du 26 août 1648 répandait d'un bout à l'autre de la France l'agitation dont Paris donnait le signal. Claudine, se glissant parmi les curieux, s'approcha d'un vieux dragon placé en vedette, le pistolet au poing.

— Monsieur, lui dit-elle, savez-vous ce que fait le régiment de Royal-Italien, et en quel pays il est à cette heure?

— Je l'ai laissé, répondit le dragon, au siège d'Ypres, il y a trois mois. A cette heure, il bat les Espagnols sous les murs de Lens; mais il va revenir, car le blocus de Paris est résolu. Est-ce que vous avez un parent dans ce régiment?

— Un ami, dit Claudine en baissant les yeux.

— J'entends : un amoureux. Peut-on savoir comme il se nomme?

— Thomas Des Riviez.

— Oui dà! mais c'est un officier. Je le connais. La belle, vous prenez vos amoureux parmi les gentilshommes. On sait ce que cela veut dire. Et vous portez un méchant bavolet de toile? Votre galant ne vous paie donc guère pour être sa maîtresse?

— Nous sommes fiancés, monsieur, s'écria Claudine avec indignation. Je l'attends pour l'épouser.

— C'est-à-dire qu'il vous a promis mariage. Encore une fille enjôlée. Ils n'en font pas d'autres.

La bavolette s'enfuit épouvantée par les regards et les cyniques paroles de ce soldat.

— Voilà bien ces hommes de sac et de corde, pensait-elle. Ils ne croient à rien d'honnête.

Cependant l'armée de M. le prince arriva sous les murs de Paris. Le blocus commença, et Claudine apprit, un beau jour, que le Royal-Italien était campé depuis deux mois tout près d'elle, au bourg de Charonne. A cette étrange découverte, un nuage lui passa devant les yeux; mais sa foi robuste ne fut qu'à peine ébranlée. Il fallait que, dans les escarmouches contre les rebelles, Thomas eût reçu quelque blessure, peut-être mortelle. Sans prendre conseil de personne, la bavolette partit incontinent à travers la plaine inondée de soldats et de maraudeurs. Elle gagna Montreuil, afin d'éviter les lieux inhabités, et redescendit vers Charonne. A l'entrée du bourg, un factionnaire l'interrogea. Comme l'armée royale manquait de vivres, un panier que Claudine avait au bras, et dans lequel étaient quelques provisions, lui servit de prétexte pour franchir les lignes du camp. Sur la place du marché, elle reconnut un piquet de mousquetaires portant les revers bleus du Royal-Italien. Elle s'avança résolument, et demanda où était un gentilhomme nommé Des Riviez.

— C'est notre lieutenant, lui répondit-on. Tirez la clochette de cette maison, et vous le trouverez là-haut.

Claudine sonna. Un mousquetaire ouvrit la porte.

— Annoncez à votre lieutenant, dit-elle, que Claudine Simon, après l'avoir attendu pendant cinq ans, le vient trouver pour lui parler du jour où elle eut l'honneur de le voir en présence de M<sup>me</sup> de Boutteville.

Au bout de cinq minutes, le mousquetaire revint appeler la bavolette et l'introduisit dans une chambre d'où sortirent deux officiers pour la laisser en tête à tête avec Des Riviez. Ce n'était plus l'écolier timide et gauche d'autrefois. Un duvet noir colorait ses lèvres, et le soleil avait basané ses joues. L'uniforme et les mœurs militaires l'avaient transformé à son avantage; mais Claudine éprouva un serrement de cœur en lui voyant dans les yeux un certain air dur qu'elle ne lui connaissait point. De son côté, le lieutenant trouva la bavolette fort embellie, en sorte qu'ils commencèrent par se regarder sans dire mot. Claudine n'augura rien de bon de ce silence; elle s'attendait à un accueil tout différent. A la fin cependant, Thomas se leva et courut à elle avec empressement.

— Qu'il est bien à vous d'être venue, ma chère! dit-il en lui prenant

les mains. Je gage que vous m'accusiez déjà de vous oublier. Je n'ai pourtant songé qu'à vous depuis cinq ans, et je saurai vous prouver que mes sentimens n'ont point varié. Vous êtes mes premières amours.

— En avez-vous donc eu d'autres? demanda Claudine.

— Non, sur ma vie! répondit le lieutenant. Vous serez les premières et les dernières. Ne vous ai-je pas promis fidélité? Mais vous, comment avez-vous observé la foi jurée?

Claudine raconta qu'elle avait refusé plus d'un parti, malgré les remontrances de sa mère. Elle allait faire quelques plaintes du long retard et du silence de son ami, lorsque Thomas l'interrompit et lui parla des maux, des fatigues et des dangers de la guerre. En l'écoutant, la bavolette changeait de visage. Elle se félicitait tout bas d'avoir su contenir ses reproches, dont l'injustice et la cruauté l'auraient remplie de confusion.

— Ne pensons plus à nos ennuis passés, ma chère ame, reprit le lieutenant. Nous voilà réunis, et c'est assez. Occupons-nous des moyens de nous voir souvent, et profitons de la liberté que nous offre le voisinage, car qui sait où la guerre me peut conduire demain?

— Nos épreuves ne sont-elles pas finies, dit Claudine, et n'est-il pas temps de nous marier?

— Je le voudrais, assurément, répondit Thomas, le ciel m'en est témoin; mais il faut l'autorisation de mon colonel, le marquis d'Anisy, et l'on ne se marie pas en campagne. Attendons que la paix soit signée. Hélas! mon père voudra-t-il que je vous épouse? Je frémis en songeant à la colère où il se va mettre, si je lui parle de vous. Je suis gentilhomme, chère Claudine, et mille obstacles s'élèvent entre nous.

— Monsieur le prince les renversera.

— Mon régiment appartient à M. le cardinal, et non pas au prince de Condé. Prenons patience, ma chère ame, et nous verrons la fin de nos peines. Il suffit que vous m'aimiez. Donnez-m'en l'assurance, et j'aurai plus de courage à supporter les lenteurs et les contradictions.

En parlant ainsi, le lieutenant pressait la taille fine de la jeune fille et baisait amoureusement les tresses de cheveux blonds qui sortaient du bavolet. Comme il s'animait à ce jeu-là, Claudine se dégagea de ses bras.

— Monsieur, lui dit-elle, j'ai plus besoin que vous de courage et de consolations.

— Eh! quoi, s'écria Thomas, vous repoussez les témoignages de ma tendresse?

— Non, mon ami, répondit Claudine, je repousse des libertés que votre fiancée ne doit point souffrir pour être digne de vous. Si je ne vous aimais point, serais-je à cette place?

Le lieutenant ne manqua pas de se plaindre, comme si on l'eût que-

rellé, pour amener une réconciliation avec l'accessoire obligé des embrassemens. Tout à coup ses yeux prirent une expression approchant de la violence plutôt que de la tendresse. Il saisit la jeune fille avec force et l'attira sur ses genoux. Claudine poussa un cri d'effroi. Deux lèvres agitées par une étrange convulsion lui fermèrent la bouche. Elle sentit une main se glisser sous sa gorgerette. Dans cette extrémité, Claudine, n'écoutant plus que la pudeur aux abois, frappa le lieutenant au visage à poing fermé si rudement, qu'il lâcha prise. Ils se regardèrent tous deux en palpitant, l'un de rage, et l'autre d'horreur, comme ces héros d'Homère qui suspendent leurs coups pour mieux combattre après.

— Mille démons! s'écria Thomas ivre de colère, une jolie fille ne sort pas de la chambre d'un mousquetaire mazarin comme elle y est entrée. Mes camarades se moqueraient de moi. J'y veux perdre mon nom et mon grade, si je ne vous mets à la raison.

Le lieutenant s'apprêtait à recommencer la lutte; mais Claudine lui lança un regard où perçaient l'indignation et le mépris, et, sautant d'un bond jusqu'à la porte, elle l'ouvrit et disparut.

Tant que la frayeur lui prêta des ailes, la bavolette n'eut d'autre sentiment que le plaisir de sauver son honneur d'un si grand péril. Elle traversa la plaine en courant, sans prendre le temps de respirer; mais, arrivée au logis, elle tomba évanouie sur le seuil de la porte. Dame Simonne était aux champs, en sorte qu'on n'eut point connaissance de l'expédition de Claudine. Lorsqu'elle revint à elle, la pauvre fille essaya de mesurer l'étendue de son malheur. Elle avait vécu pendant cinq années sur une espérance chimérique. Le passé n'était qu'un mensonge, le présent un lamentable débris, et l'avenir un chaos. En promenant ses regards sur le reste du monde, elle n'y voyait pas une branche où se rattacher, et, dans son désespoir, elle souhaitait la mort avec cette passion que le chagrin inspire aux jeunes filles. Elle attendit avec impatience l'heure du coucher, en dissimulant du mieux qu'elle put le désordre de son ame, et, quand elle fut retirée dans sa chambre, elle leva les mains vers le ciel en s'écriant :

— Seigneur, faut-il que vous m'ayez donné pour objet de ma tendresse le seul gentilhomme perfide et déloyal qui fût dans tout l'univers! Un seul cœur faux et malhonnête s'est trouvé parmi tant de gens vertueux, et c'est à ce monstre que mon amour tombe en partage! Que votre volonté soit faite; mais c'est pour en mourir.

Et la pauvre bavolette noya ses beaux yeux dans un torrent de larmes brûlantes.

## IV.

Le héros de Rocroy n'avait point de goût pour la guerre des pots cassés. Le duc de Beaufort, au contraire, n'en savait point faire d'autre, en sorte que, durant le blocus de Paris, les troupes régulières de la reine furent souvent battues par les frondeurs. La porte Saint-Antoine, les alentours de Vincennes et de Charenton étaient le théâtre ordinaire des escarmouches. Il n'y avait guère de jours où Saint-Mandé n'entendit le feu de la mousqueterie. Un jour, M. de Beaufort, s'étant logé dans les terrains de ce village, y établit à la hâte des travaux de défense que l'armée royale voulut enlever. Les habitans, dispersés dans la plaine, voyaient de loin leurs maisons converties en redoutes et percées par les boulets. Les frondeurs, n'ayant point d'artillerie de campagne, ne purent résister long-temps, et cherchèrent un refuge derrière les murailles de Paris.

Après le combat, les paysans, rentrés chez eux, firent d'un seul mot l'inventaire de leurs pertes : tout était détruit ou endommagé dans leur village. Si quelques bestiaux et quelques meubles avaient échappé au désastre, l'occupation des gens de guerre y mit ordre. Afin de préserver Saint-Mandé d'une nouvelle surprise, un détachement royal s'y établit à demeure, mangeant ce qui restait de vivres sans les payer, et traitant le pauvre monde comme on fait en pays conquis. La basse-cour et le colombier de dame Simonne y passèrent jusqu'à la dernière volaille. Quant à sa vache, privée de soins, menacée de périr alternativement sous le sabre des mazarins ou le couteau des frondeurs, elle ne résista pas à tant de vicissitudes, et mourut de maladie. Sur ces entrefaites, la paix fut signée au château de Saint-Germain par l'entremise de M. le prince. On s'en réjouit fort à la cour, et l'on s'imagina que tout était fini; mais le parlement irrité, le peuple de Paris frémissant encore et le paysan ruiné ne voyaient dans cet accommodement qu'une partie remise. Dame Simonne, réduite à l'extrémité, manquant du nécessaire pour recommencer sa petite industrie, s'abandonnait au désespoir. Claudine tira d'une cachette, où elle l'avait enfermé, le bracelet donné par la princesse mystérieuse.

— Ne pleurez point, ma mère, dit-elle. Voici un bijou qui vous sauvera de la misère. Vous le pouvez vendre en toute assurance à maître Cambrai, orfèvre du Pont-au-Change, et, avec le produit, vous achèterez des bestiaux et des meubles.

A la vue d'un joyau si précieux, Simonne se mit à trembler de tous ses membres. Elle admira la monture d'or plus encore que les perles dont elle ignorait le prix. Claudine lui raconta par quelles circonstances ce trésor était tombé entre ses mains, et comment elle s'en pouvait



considérer comme légitime possesseur, les paroles qui avaient accompagné le présent ne laissant point de doute à ce sujet. Après une courte délibération, la mère et la fille prirent leurs capuchons de laine, et se rendirent à Paris. Le Pont-au-Change était alors garni de boutiques de changeurs et de joailliers. Claudine, qui savait lire, chercha le nom de maître Cambrai sur les enseignes, et, ne le trouvant point, elle demanda au premier passant où demeurait cet orfèvre. On lui répondit que Cambrai était mort, mais qu'il avait un successeur appelé Labrosse.

La boutique de maître Labrosse, l'une des plus belles du Pont-au-Change, attirait les regards par un brillant étalage de vaisselle et de bijoux. L'orfèvre, assis au comptoir, essayait la poussière d'un écrin. Son visage noir et maigre reposait sur son collet de toile empesée, comme une bécasse rôtie dans un plat de porcelaine. Il laissa le petit ballet de plumes qu'il tenait à sa main pour écouter d'un air sombre ce que lui voulaient les deux paysannes.

— Monsieur, lui dit Claudine avec assurance, il y a cinq ans, M<sup>me</sup> de Boutteville et ses enfans m'ont envoyé chercher à mon village. Ils m'ont donné un *cadeau*, et j'ai eu l'honneur de m'asseoir à une table où étaient assis des princes et des ducs. On m'a menée ensuite à la place Royale. J'y jouais avec des enfans, lorsqu'une dame, la plus belle et la plus magnifiquement vêtue que j'aie vue de ma vie, m'a fait présent de ce bracelet, en me disant de l'aller vendre à maître Cambrai. Je l'ai gardé jusqu'à ce jour; mais, les gens de guerre ayant dévasté notre village de Saint-Mandé, je viens avec ma mère vous offrir ce bijou et vous prier de m'en remettre le prix, avec quoi nous achèterons une vache, des poules et des meubles, car la princesse inconnue m'a dit que cela valait quelque argent.

L'orfèvre tira d'un étui ses lunettes et se mit à examiner le bracelet d'un air d'attention extrême. Il prit ensuite un vieux registre dont il tourna long-temps les feuillets. A la fin, il posa le doigt sur un article du registre en murmurant des paroles entrecoupées :

— Quelque argent! disait-il entre ses dents.... Je le crois bien, que cela vaut quelque argent! L'un des chefs-d'œuvre de maître Cambrai entre les mains d'une paysanne de Saint-Mandé! Onze perles de la plus belle eau! la garniture émaillée, avec une tête de levrette ciselée..... C'est bien cela; je ne me trompe point. Le conte que me fait cette fille est incroyable.

— C'est pourtant la vérité, interrompit Claudine.

— Ce bracelet, reprit l'orfèvre, a été vendu à un président de la cour des comptes et non pas à une dame.

— En cherchant bien, répondit Claudine, on découvrirait peut-être que ce président avait acheté le bracelet pour le donner à une dame; à moins qu'il ne le portât sur sa robe de magistrat.

— Vous savez apparemment, s'écria maître Labrosse, qui était ce magistrat? Le président de Chevry, puisque vous le connaissez, dont naît beaucoup aux femmes. Elles lui ont coûté les yeux de la tête, et il ne méprisait point les bavolettes; mais ce n'était pas à elles qu'il offrait des bijoux de cette valeur. Il faut donc qu'on lui ait volé ce bracelet.

— Qu'est-ce que toutes ces horreurs? interrompit Claudine.

— Je vais vous l'apprendre. répondit l'orfèvre, car j'entrevois enfin la vérité. Vous étiez enfant quand M. de Chevry a perdu ce bracelet; mais votre mère que voici, et qui pâlit en m'écoutant, sait bien comment ce bijou est venu entre ses mains. Le président est mort, et l'on s'imagine aujourd'hui pouvoir dissimuler le larcin. Me prenez-vous pour un sot, avec votre fable de la dame mystérieuse? Attendez un moment; je vous ferai connaître tout à l'heure qu'on ne se joue point de moi.

Maître Labrosse appela son premier commis et lui dit quelques mots à l'oreille. Le commis partit en courant et revint bientôt, accompagné de trois exempts de police et d'un homme vêtu de noir. Aux questions qu'on leur adressa, les deux paysannes comprirent qu'elles avaient affaire à la justice. Toute dénuée d'apparence qu'était son histoire de la dame mystérieuse, Claudine la répéta devant le commissaire avec un air d'innocence et de sincérité qui l'aurait peut-être sauvée, si sa mère ne se fût mise à pleurer et jeter les hauts cris. Le trouble de Simonne passa pour un indice suspect. Les réponses imprudentes et mensongères qu'elle fit par frayeur achevèrent de la perdre. Le commissaire donna l'ordre aux exempts d'emmener ces deux femmes.

— Où nous conduisez-vous? demanda Claudine.

— En prison, répondit un exempt.

Des passans s'étaient assemblés devant la boutique de maître Labrosse, ayant ouï dire qu'on y avait arrêté deux femmes. Une troupe de polissons s'appêtait à suivre ces voleuses, que la rumeur accusait déjà de toutes sortes de crimes. Un gentilhomme demanda ce que c'était et s'approcha des exempts. Claudine reconnut M. de Buc et courut à lui.

— Monsieur, lui dit-elle, ne vous rappelez-vous point qu'à Saint-Mandé vous êtes tombé de cheval, il y a cinq ans, et que j'eus l'honneur de vous servir un verre d'eau?

— Je me le rappelle en effet, répondit M. de Buc. Vous êtes cette gentille bavolette que M. le prince prit sous sa protection pour lui avoir rendu fidèlement la moitié d'un louis d'or.

— Précisément. De grace, monsieur, venez à mon aide, et ne me laissez point accuser d'un vol dont je suis incapable.

Le commissaire consentit à rentrer dans la boutique pour procéder à de plus amples informations. Le gentilhomme témoigna de la vérité

des assertions de Claudine en tout ce qui touchait à la rencontre avec M. le prince et au *cadeau* de M<sup>me</sup> de Boutteville; mais l'affaire du bracelet n'en demeura pas moins obscure, et, si M. de Buc se porta garant de l'innocence de la jeune fille, il déclara qu'il n'exposerait pas un cheveu sur la vertu de la mère. Le registre de maître Cambrai et le nom du président de Chevry augmentèrent la confusion, en présentant de faux indices que l'on prit pour bons. Le commissaire crut agir avec toute l'indulgence possible en laissant aller Claudine et en remettant dame Simonne aux mains des exempts. La mère et la fille s'em brassèrent; l'une partit toute en larmes pour la prison du petit Châtelet, et l'autre suivit M. de Buc.

— Ne perdez point courage, mon enfant, dit le gentilhomme; si votre mère a sur la conscience quelque péché de jeunesse, ce n'est point une raison pour qu'il vous arrive malheur.

— A Dieu ne plaise que je perde courage! répondit Claudine. L'innocence de ma mère sera reconnue, puisqu'il y a une justice. Je sais à qui m'adresser pour cela.

— Prenez garde, reprit M. de Buc, de réveiller quelque fâcheux souvenir en cherchant la lumière. Votre mère ne vous a point dit tout ce qu'elle a fait à dix-huit ans. Le feu président de Chevry était un libertin. Je vous ai tirée d'un mauvais pas; n'en demandez pas davantage.

— Monsieur, répondit Claudine, je confesse que les paysans ont toutes sortes de défauts; mais il y a encore des gens honnêtes parmi nous. Je vous en ferai convenir, pour peu que vous ayez la bonté de m'aider; et d'abord conduisez-moi, je vous prie, à la place Royale, afin que je parle à ma princesse inconnue.

— Ce n'était donc pas, dit M. de Buc, une fable inventée pour disculper votre mère?

— Je ne mens jamais, répondit Claudine avec fierté.

— Eh bien! je vous mènerai où vous voudrez, car je suis curieux de voir la fin de tout ceci.

Il y avait à la place Royale la compagnie accoutumée. Les dames étaient assises, comme à l'ordinaire, sous les arbres, et la grande Mademoiselle y avait amené ses violons. Claudine poussa des soupirs en comparant sa triste situation présente avec les délices qu'elle avait goûtées dans ce lieu le premier jour qu'elle y était venue. Il lui sembla qu'elle ne voyait plus sur les visages des promeneurs la même bienveillance qu'autrefois. Ces sourires qu'on lui avait prodigués étant enfant, elle ne les retrouvait plus étant jeune fille. Les uns la regardaient avec dédain, les autres avec une attention plus blessante encore. Elle entendit des jeunes gens se dire entre eux :

— Où diable de Buc a-t-il ramassé cette bavolette? Voilà une plaisante idée d'étaler ici cette conquête!

— Elle est, ma foi, charmante! dit un gentilhomme; j'en soulagerai volontiers de Buc, lorsqu'il n'en voudra plus.

Ces propos, accompagnés de rires pleins d'insolence, auraient indigné Claudine, si de plus graves pensées ne lui eussent occupé l'esprit. M. de Buc paraissait un peu honteux de la compagnie d'une bavolette.

— Ma mie, dit-il d'un ton presque railleur, voici la princesse de Montpensier; ne serait-ce pas votre inconnue?

— Non, répondit Claudine, mon inconnue était plus belle... Mais attendez donc : ne la vois-je pas assise à l'écart dans cette allée? Je la reconnais à son visage d'ange et à sa riche parure : c'est elle! c'est la princesse!

Claudine courut à la dame mystérieuse, et lui embrassa les genoux sans pouvoir proférer une parole.

— Relève-toi, ma fille, lui dit la dame avec bonté; il ne faut point faire de scène devant tous ces indifférens. Tu es malheureuse, puisque je te revois; mais ne t'ai-je pas promis assistance? Calme-toi donc, et conte-moi tes chagrins.

La bavolette entreprit avec volubilité un récit de ses infortunes, souvent interrompu par des pleurs, et dans lequel la dame démêla comme elle put la vérité.

— Tu as commis une imprudence, dit-elle, en attendant cinq ans pour vendre mon bracelet. J'avais donné le mot à Cambrai, et je n'y avais plus songé. Si j'eusse été morte, Dieu sait comment tu aurais échappé à l'infamie! Je suis donc bonne à quelque chose en ce monde. Suis-moi. Cette journée nous sera heureuse à toutes deux.

M. de Buc s'était approché. Il salua la dame en personne de connaissance.

— Je n'ai guère eu de sagacité, lui dit-il familièrement; j'aurais dû deviner que la princesse adorée de cette bavolette était la femme la plus prodigue qui fût sur la terre; mais j'ai découvert qui vous avait donné ce bracelet.

— Le président de Chevry, répondit la dame; je n'en fais pas mystère. — Allons, Claudine, partons sans différer. — Adieu, de Buc.

— Au revoir, princesse, dit le gentilhomme d'un ton peu respectueux.

La dame fit monter Claudine dans un carrosse magnifique, et donna l'ordre à ses gens de la mener chez maître Labrosse. L'orfèvre vint sur le pas de sa boutique, le bonnet à la main.

— Vous avez pensé être cause d'une injustice et d'un malheur, lui dit l'inconnue. J'avais donné le bracelet du président de Chevry à cette petite fille : où est-il à présent?

— Au greffe du Châtelet, répondit l'orfèvre.



— Venez avec moi le chercher.

On se rendit au Châtelet, qui était tout proche du Pont-au-Change. La dame laissa Claudine dans sa voiture, et descendit avec l'orfèvre. Au bout d'une heure, ils revinrent tous deux.

— Maître Labrosse, dit l'inconnue en mettant le bracelet au bras de Claudine, combien estimez-vous ce joyau ?

— Cinq cents pistoles, répondit Labrosse.

— Votre méprise me coûtera cher, car, en dédommagement de ses chagrins, je prétends donner à ma protégée le prix du joyau et le joyau par-dessus le marché. Si plus tard elle vous le rapporte, souvenez-vous, cette fois, qu'il lui appartient bien et dûment.

L'orfèvre se confondit en excuses et rentra dans sa boutique en appelant l'inconnue *mademoiselle*. Claudine apprit ainsi que la princesse n'était point mariée. Le carrosse passa par une quantité de rues et s'arrêta devant un petit hôtel. Tout y respirait le luxe. Les pieds n'y foulaient que des tapis moelleux. La princesse remit à sa protégée une grosse bourse remplie d'or. Elle lui fit servir une collation, après quoi elle lui donna des robes de soie, des dentelles et des rubans, en disant qu'on ne pouvait porter un si beau bracelet avec le bavolet de toile et les cotillons de laine.

— Mon enfant, ajouta l'inconnue, j'attends de la compagnie; emporte cette défroque. Mes gens te vont reconduire à Saint-Mandé. Tu reverras ta mère ce soir. L'ordre d'élargissement sera signé avant la nuit. Sois toujours sage. Embrasse-moi et ne m'oublie pas dans tes prières. Je m'appelle Marie, comme la sainte Vierge.

— Hélas! mademoiselle, s'écria Claudine, faut-il déjà que je vous perde? Ne pourriez-vous me donner une place parmi vos femmes? Pour vous voir, je serais volontiers la dernière de vos servantes.

— Impossible! répondit l'inconnue; ta place n'est point ici; reste dans ton village.

La bavolette couvrit de baisers les mains de sa bienfaitrice et se retira le cœur tout gonflé de soupirs. On la fit monter dans le carrosse à quatre chevaux, et en moins d'une demi-heure elle fut à Saint-Mandé. Maître Simon, occupé à ivrogner depuis le matin, n'était point au logis. Pour passer le temps jusqu'au retour de sa mère, Claudine quitta son bavolet, se para d'une belle robe et compta ses pièces d'or en bénissant mille fois le nom de la princesse Marie. La triste aventure du bracelet finissait de la plus heureuse façon du monde. Quels cris de joie allait pousser dame Simonne à la vue de tant de bien! En sortant de prison, l'aisance, avec toutes ses douceurs, l'attendait dans sa mesure. Elle allait être la plus riche paysanne de son village. Au milieu de ces agréables pensées, la bavolette entendit un carrosse s'arrêter devant la maison. Elle ouvrit la porte avec empressement et se trouva en face



de M. de Buc. Le gentilhomme avait un air sombre et intimidé tout ensemble.

— Mon enfant, dit-il avec hésitation, vous avez bien fait de vous parer, je viens précisément vous quérir de la part de la princesse.

— Comment cela se peut-il? répondit Claudine. Je la quitte à l'instant. Je me suis séparée d'elle avec bien des regrets; mais, avant de retourner chez elle, je désire au moins revoir ma mère.

— Votre mère ne rentrera point d'aujourd'hui, reprit de Buc, et je vous mènerai où elle est, si vous le souhaitez.

— Je ne bougerai d'ici, monsieur.

— Eh bien! puisqu'il faut tout vous dire, apprenez que je viens vous chercher pour vous mener à Saint-Maur, chez votre protecteur, M. le prince, à qui je suis. Il vous ménage une surprise; faites semblant de ne vous attendre à rien, car il me gronderait fort de vous avoir avertie.

— Excusez-moi, monsieur; je ne bougerai point d'ici.

De Buc mordit ses moustaches et fit le tour de la chambre à grands pas. La bavolette, effrayée, le regardait en se demandant tout bas quel intérêt pouvait avoir un si bon gentilhomme à s'abaisser au mensonge. Tout à coup de Buc jetta son chapeau sur la table, et, croisant ses bras :

— Finissons cette comédie, dit-il; c'est assez jouer l'innocente. Quelles accointances avez-vous avec votre prétendue princesse? Par qui vous a-t-elle fait donner ces nippes et ce bracelet? Vous me plaisez; je vous trouve jolie; combien vous faut-il?

— Jésus! s'écria Claudine en chancelant, que signifie cela? Vous vous trompez, monsieur. Je n'entends rien à ce langage, ou plutôt je tremble de le trop bien entendre.

— Vous ne voulez point me suivre? reprit le gentilhomme d'une voix terrible.

— Moins que jamais, monsieur, répondit Claudine.

— Au fait, vous êtes sans doute à trop haut prix pour ma bourse, et je préfère vous enlever; ce sera plus économique.

M. de Buc siffla comme s'il eût appelé des chiens. Aussitôt trois estafiers qui guettaient à la porte se précipitèrent sur la bavolette, et la saisirent à bras le corps. L'un d'eux s'apprêtait à lui mettre un bâillon sur la bouche, lorsqu'il s'aperçut de l'inutilité de la précaution : la pauvre fille était évanouie. On la porta dans le carrosse, et les chevaux partirent au triple galop.

PAUL DE MUSSET.

(La seconde partie au prochain n°.)

---

DE LA

# POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

## LA FRANCE DEPUIS 1850.

---

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE. <sup>1</sup>

**RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE. —  
AFFAIRES DE SUISSE JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.**

---

La Suisse est un des pays de l'Europe où le contre-coup des événemens de 1830 se fit sentir le plus vite et le plus profondément. Les gouvernemens aristocratiques reconstitués en 1815, et qui avaient imprudemment ressuscité dans quelques cantons des institutions et des usages peu conformes aux idées de notre temps, s'écroulèrent successivement après la chute du roi Charles X; ils laissèrent en tombant le pouvoir aux mains d'une démocratie mitigée, dont les chefs, par leurs opinions aussi bien que par leur position sociale, étaient disposés à fon-

(1) Après la révolution de février, il était utile de faire connaître dans ses détails, pièces en mains, la politique extérieure, si méconnue, du gouvernement de juillet. C'est la tâche qu'entreprit ici, dans le cours même de 1848, M. le comte d'Haussonville, et nos lecteurs n'ont pas oublié le tableau général qu'il a tracé des premières années de la

der dans leur patrie un régime assez semblable à celui qui venait d'être inauguré à Paris. L'analogie évidente des principes et des intérêts contribua, dans le premier temps, à assurer entre les deux pays un accord qui leur était également profitable à tous deux. En effet, l'amitié de la Suisse garantissait à la France la sûreté d'une portion importante de son territoire, et maintenait entre elle et ses anciens adversaires ce puissant rempart que M. Guizot appelait à la tribune *un rocher de glace et de braves gens*. De son côté, la Suisse devait à l'appui bienveillant de la France d'avoir pu, malgré le mauvais vouloir des autres grandes puissances continentales, non-seulement réformer paisiblement, en 1830 et 1831, la plupart de ses institutions cantonales, mais encore préparer sans obstacle, en 1832 et 1833, la révision régulière du pacte fédéral. Malheureusement le parti modéré réformateur et gouvernemental, qui avait pris en Suisse la direction du mouvement libéral, qui d'abord avait fait preuve d'impartialité et de vigueur en employant tour à tour les troupes de la confédération à rétablir la paix compromise à Bâle par les radicaux, dans le canton de Schwitz par les partisans de la ligue de Sarnen, n'eut pas partout la force ou la volonté de résister énergiquement à l'invasion des démagogues. Dans quelques cantons, les représentans les plus éminens des opinions modérées, abandonnés par le plus grand nombre, furent obligés de quitter la direction des affaires. Dans d'autres, ils transigèrent, retenant encore l'apparence du pouvoir, mais à la condition de l'exercer au profit de ceux qui consentaient à le laisser pour quelque temps entre leurs mains. Ailleurs enfin, les autorités locales se flattèrent qu'elles pourraient éviter toute réforme dans leurs constitutions cantonales et demeurer impunément chez elles conservatrices et presque oligarchiques, si elles se montraient ultra-libérales dans les affaires de la diète, et si elles faisaient chorus avec les radicaux les plus exaltés dans tout ce qui regardait les affaires extérieures de la Suisse. On

*Politique extérieure du gouvernement de 1830*, n° I, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre 1848; — 2<sup>e</sup> partie, *Rapports de la France avec la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre*, n° du 1<sup>er</sup> novembre 1848; — 3<sup>e</sup> partie, *Rupture de l'alliance anglo-française en 1840*, — *Rentrée de la France dans le concert européen*, n° du 15 décembre 1848; — 4<sup>e</sup> partie, *Affaires d'Italie jusqu'en février 1848*, n° du 1<sup>er</sup> mai 1849. Aujourd'hui nous terminons cette série par les *Affaires de Suisse*, qui ne sont pas le chapitre le moins curieux de cette histoire contemporaine, et qui lèvent un nouveau voile de la diplomatie de lord Palmerston; mais l'auteur n'a pas cru son œuvre achevée, et il a voulu encore la retoucher et la compléter par de nouveaux documens diplomatiques et diverses négociations qu'il n'avait pu aborder ici. De toutes ces recherches il est résulté un remarquable ouvrage qui paraîtra prochainement chez le libraire Lévy sous ce titre : *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*. Nous appelons sur ce livre l'attention de tous les adversaires français et étrangers du gouvernement de 1830, et, après l'avoir lu, peut-être seront-ils réduits, comme certain ministre des affaires étrangères de la république, à louer ce qu'ils ont tant attaqué. (N. du D.)

s' imagine aisément quelles conséquences un pareil état des choses devait avoir sur les rapports de la Suisse avec les états qui l' environnent.

Il est toujours difficile au gouvernement d' une grande nation d' avoir avec un voisin notamment plus faible un différend qui ne dégénère bientôt en une violente querelle. C' est une expérience que les cabinets qui se sont succédé chez nous depuis 1830 ont pu faire les uns après les autres. A combien d' épreuves successives leur patience et leur dignité n' ont-elles pas été mises par les susceptibilités de ces petites démocraties helvétiques, qui, lorsqu' elles traitent avec des monarchies puissantes, prennent si facilement le ton d' une morgue hautaine pour celui d' une noble indépendance!

Il n' est point nécessaire d' entrer dans le détail de tous les justes sujets de plainte que la Suisse a donnés à ses voisins par l' hospitalité imprudente qu' elle n' a cessé d' accorder jusqu' en ces derniers temps aux réfugiés de tous les pays. Nous ne croyons pas utile de rappeler ni l' expédition de Ramorino publiquement préparée dans les murs de Genève contre le roi de Sardaigne, ni l' affaire Conseil en 1836, ni celle du prince Louis Napoléon en 1838. Ce n' est pas que ces conflits aient été sans gravité; c' est qu' aujourd' hui nous tenons pour superflu d' insister auprès de qui que ce soit sur le droit qu' avait le cabinet du 22 février de menacer la Suisse d' un blocus hermétique, et le cabinet du 15 avril de lui faire entrevoir la possibilité de représailles plus significatives encore. Personne, nous le croyons, ne songe plus à reprocher à ces cabinets les mesures qu' ils ont dû prendre envers un état qui montrait si peu de bonne volonté ou tant d' impuissance à réprimer sur son territoire les tentatives les plus compromettantes pour la tranquillité des états limitrophes. Une seule chose nous paraît digne de remarque au milieu des événemens qui ont précédé ceux de 1847 : c' est la facilité avec laquelle ce pays, jadis si calme, si exclusivement renfermé dans le soin de ses propres affaires, permettait dès- lors à des étrangers débarqués chez lui de la veille de l' entraîner, pour leur propre compte et dans leurs seuls intérêts, dans les plus périlleuses aventures. Parmi les vrais habitans de la vraie Suisse, combien se souciaient en 1834 de révolutionner les états du roi de Sardaigne? combien rêvaient en 1836 le renversement du trône impérial en Autriche, ou le remplacement en France du roi Louis-Philippe par le prince Napoléon? C' est pourtant afin de seconder des desseins aussi indifférens ou plutôt opposés à ses intérêts que la diète helvétique s' est brouillée tour à tour avec la Sardaigne, avec l' Autriche et avec la France. On eût dit qu' aux yeux de ses propres enfans la Suisse avait perdu le droit d' occuper la première place dans leurs affections, et qu' eux-mêmes se jugeaient incapables de gouverner leur patrie. Des journalistes français,

des professeurs allemands étaient conviés par les cantons les plus éclairés de la Suisse à venir exercer chez eux une suprématie qui n'était le plus souvent légitimée par aucun talent supérieur. Les fils de ceux qui avaient vaillamment combattu à Morat contre la domination étrangère acceptaient docilement le joug des doctrines qui leur étaient expédiées toutes faites du dehors. Genève, l'ancienne ville de Calvin, se donnait à régenter à un rédacteur inconnu du *National* de Paris; Zurich invitait le docteur Strauss à venir attaquer les dogmes chrétiens au sein même de la cité qui avait la première reçu avec enthousiasme et défendu sur les champs de bataille les doctrines de Zwingle; Berne s'inspirait des déclamations furibondes des proscrits allemands. A vrai dire, la Suisse semblait ne plus s'appartenir à elle-même. Elle s'était livrée en pâture à des révolutionnaires cosmopolites, prêts à expérimenter sur elle, et à ses dépens, les théories subversives qu'ils n'avaient pu faire triompher dans leur contrée natale.

Peut-être nous faudrait-il encore aujourd'hui renoncer à faire comprendre comment, en 1847, le parti radical, si peu nombreux et si faible par lui-même, est cependant parvenu à imposer peu à peu aux états souverains composant la confédération suisse des institutions intérieures et une politique extérieure antipathiques à l'immense majorité de la nation, si les événemens de l'année 1848 n'avaient révélé au public européen ce que peuvent des minorités entreprenantes dans les heures fatales où Dieu permet qu'elles exploitent à leur profit les défaillances du pouvoir, l'insouciance et les dissentimens des honnêtes gens.

En Suisse, les hommes modérés étaient divisés de canton à canton, de race à race, de religion à religion. Quant au pouvoir, il était si faible, qu'à peine, s'il l'eût voulu, eût-il pu se défendre. S'agissait-il de renverser le gouvernement de quelque canton conservateur, de lui enlever l'exercice de l'autorité, ou seulement de l'obliger à s'en servir au profit exclusif des opinions exaltées, les procédés employés étaient aussi simples qu'efficaces. Les agitateurs de toute la Suisse se portaient, à un moment donné, sur le canton qu'ils se proposaient de révolutionner. Ils y établissaient des sociétés secrètes, y fondaient des journaux démagogiques, exploitant sans choix toutes les questions qui pouvaient exciter les passions de la localité, s'alliant tantôt avec les catholiques contre les protestans, tantôt avec les protestans contre les catholiques, ailleurs avec les indifférens pour opprimer à la fois catholiques et protestans un peu zélés, semant partout la haine de classe à classe, ameutant les populations de la campagne contre les habitans des villes, traînant toujours après eux la discorde, les rixes, et trop souvent la guerre civile. S'agissait-il d'arracher à la diète elle-même quelques mesures qui pouvaient la compromettre vis-à-vis des cours étrangères, après avoir provoqué dans chaque localité des mouvemens



d'opinion factices, propres à faire donner à chaque envoyé près l'assemblée fédérale des instructions conformes aux vues du parti, ils ne manquaient point d'organiser, dans la ville où siégeait la diète, quelques réunions politiques reliées par des communications régulières avec toutes les affiliations démagogiques qui couvraient le reste du territoire; ils avaient soin de réchauffer la polémique des organes ordinaires de leurs opinions, et, par cette double pression de leurs clubs et de leurs journaux, ils réussissaient le plus souvent à donner aux communications du pouvoir fédéral avec les grandes puissances du continent un ton d'insulte et de défi propre à jeter la Suisse dans les plus fâcheuses complications.

Un tel système de violence et d'intimidation n'avait déjà fait que trop de ravages en Suisse avant 1847. Cependant, là où le succès lui avait fait défaut, la répulsion qu'il avait inspirée avait produit un effet tout contraire et poussé les masses vers des sentimens entièrement opposés. Le mouvement radical, rationaliste et parfois ouvertement irréligieux avait, sur beaucoup de points, réveillé un esprit religieux très ardent. Dans les petits cantons, à Lucerne, canton directeur, à Fribourg et dans le Haut-Valais, c'étaient les populations entières qui, troublées dans leur ancien respect pour la foi de leurs pères, inquiétées pour leur antique indépendance, rompaient violemment avec les doctrines dominantes, et opposaient aux passions révolutionnaires, aux tendances sceptiques des cantons dont ils étaient entourés, un amour obstiné du passé, une foi plus ferme peut-être et plus sincère que tolérante et éclairée. Entre des états liés entre eux, quant aux affaires générales de la commune patrie, par un nœud fédéral assez faible, parfaitement indépendans les uns des autres en ce qui regarde leur gouvernement intérieur, et, sur leur territoire respectif, demeurés souverains dans la pleine acception du mot, les sujets de collision ne pouvaient manquer d'être graves et nombreux.

En 1841, une révolution radicale de la nature de celles dont nous avons cherché à expliquer le vrai caractère, les mobiles ordinaires et le but, appela au pouvoir dans le canton d'Argovie (canton mixte où les deux religions catholique et protestante sont en présence et en force à peu près égale) les hommes du parti démagogique. Ils n'y furent pas plus tôt installés, qu'accusant les moines des couvens d'Argovie d'avoir excité des troubles dans le canton (accusations qu'ils ne purent parvenir à prouver devant leurs propres tribunaux), ils prononcèrent, par simple arrêté cantonal, la suppression des établissemens religieux dont l'existence avait été spécialement garantie par l'article 12 du pacte fédéral (1). La suppression violente des couvens d'Argovie et le refus

(1) Cet article est ainsi conçu : « L'existence des chapitres et couvens, la conservatio.

de la diète de faire respecter les garanties stipulées amenèrent, de la part des cantons catholiques, une énergique protestation. Pour répondre à une menace qu'il considérait comme une déclaration de guerre jetée à la religion romaine, Lucerne appela chez lui les jésuites. Le résultat de cette détermination fut de remplacer la querelle des couvens par la querelle des jésuites. Si le parti radical s'était borné à soutenir que Lucerne, canton directeur, c'est-à-dire dont le gouvernement particulier devenait, à des époques déterminées par la constitution, le gouvernement central de la Suisse entière, devait s'abstenir, en sa qualité de représentant d'une fédération d'états dont un grand nombre était protestant, de recevoir chez lui et de reconnaître officiellement un ordre religieux institué surtout pour combattre les doctrines de la religion réformée, cette question eût pu diviser en Suisse comme ailleurs les meilleurs esprits; mais les exaltés du parti démagogique procédèrent tout autrement. Sans se soucier d'attendre les décisions de la diète, ou plutôt assurés de ne pouvoir tout d'abord compter sur une majorité favorable à leurs desseins, fidèles à leurs habitudes querelleuses et tyranniques, ils résolurent non pas d'agir par des voies souterraines, comme ils l'avaient fait dans des cantons mieux préparés à accepter leurs doctrines, mais de procéder à force ouverte et les armes à la main contre Lucerne. Alors se présenta le plus désolant spectacle. A la stupéfaction et à la honte de la civilisation européenne, on vit en Suisse, au milieu de la paix la plus profonde, non pas seulement la guerre civile éclater entre des états confédérés, mais une expédition de huit mille condottieri se former dans quelques cantons, sous les yeux même des autorités locales, préparer librement tous leurs moyens d'attaque, et se jeter enfin, avec douze pièces de canon, sur un canton qui vivait officiellement en bonne intelligence avec le reste du pays. Dieu nous garde, en déplorant le fatal aveuglement des partis qui déchiraient alors la Suisse, de paraître, même un instant, viser à cette fausse et lâche impartialité trop commune de nos jours, et qui consiste à ne point tenir compte du droit, à se soucier très peu de la justice, à faire la part égale entre des torts très inégaux ! Hâtons-nous donc de le dire, si l'appel des jésuites à Lucerne fut un acte imprudent et impolitique, l'expédition des corps francs contre Lucerne fut, à coup sûr, un acte inique. M. Ochsenbein et les démagogues de bonne volonté qu'il avait recrutés au sein des clubs violaient toutes les lois quand ils envahissaient à main armée les petits cantons. Les petits cantons étaient mille fois dans leurs droifs quand ils chassèrent à coups de fusil M. Ochsenbein et les gens de sa

de leurs propriétés, en tant que cela dépend du gouvernement du canton, sont garanties. Ces biens sont sujets aux impôts et aux contributions. (Art. 12 du pacte fédéral.) »

troupe. Les gouvernemens des cantons radicaux manquaient scandaleusement aux plus sacrés de leurs devoirs, quand ils toléraient, bien plus, quand ils favorisaient notoirement chez eux ces agressions sauvages contre les cantons catholiques. Les gouvernemens des cantons catholiques, non-seulement remplissaient une obligation étroite, mais cédaient à la nécessité, lorsque, après avoir soutenu et repoussé de pareilles attaques, ils se concertaient entre eux afin de se prêter, à l'occasion, les uns aux autres, une protection que l'autorité fédérale n'avait point pu ou n'avait point voulu leur accorder. De même que l'appel des jésuites avait amené l'expédition des corps francs, l'expédition des corps francs amena la formation de l'alliance défensive entre les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwitz, d'Unterwalden, haut et bas, de Zug, de Fribourg et du Valais.

Cette alliance de sept cantons, dont la plupart se joignaient par leur territoire, et dont quelques-uns occupaient au centre de la Suisse des positions à peu près inexpugnables, était de nature à opposer une assez forte résistance aux projets des radicaux. Cette fédération particulière au sein de la fédération générale, qui avait reçu le nom de *ligue du Sunderbund*, mais qui n'avait d'ailleurs donné lieu à aucun traité ou stipulation quelconque entre les cantons alliés, qui avait été instinctivement convenue sous la pression des événemens, pour le besoin de la commune défense, et sans qu'aucun mot d'écrit en eût seulement constaté l'existence, devait-elle être considérée comme contraire à l'esprit et à la lettre du pacte fédéral, et se trouverait-il en diète une majorité pour en prononcer la dissolution? Telles étaient les questions à l'ordre du jour au printemps de l'année 1847. De leur solution dépendait, on le comprend, l'avenir même de la Suisse.

Avant d'expliquer avec quelques détails quelle fut l'attitude diverse prise à cette époque vis-à-vis de la Suisse par chacun des principaux cabinets de l'Europe, il est peut-être utile de démontrer brièvement pourquoi ces questions, en apparence toutes particulières à la diète helvétique, affectaient cependant les intérêts les plus essentiels des grandes puissances, et comment elles avaient le droit d'y regarder de fort près.

La Suisse occupe sur le continent une position exceptionnelle : placée entre la France et l'Autriche, elle sépare ces deux états militaires, qui auraient probablement grand-peine à vivre jamais en paix, si leurs frontières étaient plus rapprochées, et sert entre eux de barrière infranchissable. Son sol, coupé de lacs et de montagnes, est admirablement disposé pour protéger, d'une part, les provinces lombardes contre une invasion française, de l'autre, nos départemens du sud-est contre une attaque de l'Autriche; mais, on le comprend aisément, la situation géographique de la Suisse et l'heureuse configuration de son sol

seraient de bien peu d'efficacité, si sa constitution politique n'était sagement appropriée au rôle que la nature même des choses semble lui avoir destiné. Pour maintenir en tout temps entre ses redoutables voisins une complète impartialité, pour n'être pas malgré elle entraînée dans leur sphère d'action, il est essentiel que la Suisse demeure ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire une confédération d'états souverains, indépendans, ou du moins presque indépendans les uns des autres, et qu'elle ne devienne pas, je ne dirai pas une république une, indivisible, comme la république française, mais seulement une république fédérative organisée à la façon des États-Unis d'Amérique. Des considérations aussi simples ne pouvaient échapper, en 1815, ni aux ministres plénipotentiaires des cabinets réunis au congrès à Vienne, ni aux Suisses eux-mêmes. Ce fut avec vingt-deux cantons souverains placés vis-à-vis les uns des autres sur le pied d'états associés, jouissant les uns envers les autres de la plus complète indépendance, que traitèrent les puissances, et non pas avec les représentans d'un pouvoir unique et central gouvernant vingt-deux parties dépendantes et subordonnées d'un même état. La Suisse, ainsi fractionnée en vingt-deux états isolés les uns des autres, trop différens d'origine, de religion, de langage et de mœurs pour s'abandonner à de communs entraînemens, séparément trop faibles pour concevoir des vues ambitieuses et des projets d'agrandissement, avait reçu des représentans des grandes puissances de l'Europe au congrès de Vienne des avantages qu'à coup sûr ils n'auraient jamais songé à conférer à un pays autrement constitué. Ces avantages ne furent pas de peu d'importance; ils consistèrent dans la restitution de plusieurs territoires, autrefois enlevés à la confédération helvétique, dans la cession de certaines enclaves qui reliaient plus commodément entre eux les cantons confédérés, enfin dans la garantie d'une neutralité perpétuelle et d'une absolue inviolabilité de territoire. Que ces avantages aient été expressément concédés, non pas gratuitement, mais aux conditions que nous venons d'indiquer, ce n'est pas le bon sens seulement qui le dit, ce sont les termes mêmes des actes du congrès de Vienne qui l'énoncent clairement. Voici les expressions employées par le comité qui statua à cette époque sur les affaires de la Suisse :

« Les puissances alliées se sont engagées à reconnaître et à faire reconnaître, à l'époque de la pacification générale, la *neutralité perpétuelle* du corps helvétique, à lui *restituer les pays* qui lui furent enlevés, à renforcer même, par des arrondissemens territoriaux, la ligne de défense militaire de cet état; mais elles ne considèrent ces engagements comme obligatoires qu'autant que la Suisse, en compensation des avantages qui lui sont réservés, offrirait à l'Europe, tant par ses institutions cantonales que par la nature de son système fédératif, une garantie suffisante de l'aptitude de la nouvelle confédération à maintenir la tran-



quillité intérieure, et par cela même à faire respecter la neutralité de son territoire (1). »

Jamais, jusqu'en ces derniers temps, la confédération helvétique n'avait songé à réclamer contre les traités de 1815. En effet, ces traités avaient été aussi profitables pour elle qu'ils ont été fâcheux pour nous. Jamais non plus les puissances étrangères, nous ne disons pas seulement la France et l'Autriche, plus directement intéressées, comme états voisins, au maintien de la constitution fédérative du corps helvétique, mais les cours plus éloignées, l'Angleterre en particulier, n'avaient varié sur l'interprétation à donner aux stipulations du congrès de Vienne. Dans aucun document diplomatique, la doctrine de la souveraineté individuelle des cantons et le droit des puissances à veiller au maintien de cette indépendance ne sont peut-être plus fortement établis et revendiqués que dans une communication adressée, en 1832, par lord Palmerston au ministre d'Angleterre en Suisse. Le secrétaire d'état de sa majesté britannique s'en exprimait en ces termes :

« La neutralité de la Suisse est essentiellement liée au système fédéral actuellement établi dans ce pays, et en conséquence, lorsqu'en 1815 les grandes puissances de l'Europe ont proposé, dans l'intérêt général de tous non moins que pour le bien particulier de la Suisse, d'investir son territoire du caractère d'inviolabilité et de neutralité perpétuelle, les puissances contractantes ont exigé, *comme préliminaire indispensable d'une pareille garantie de leur part*, que tous les cantons, sans exception, souscrivissent au pacte fédéral.

« Vous ne devez pas perdre de temps pour faire les démarches nécessaires, afin de faire connaître à qui de droit les sentimens du gouvernement anglais à ce sujet; vous direz qu'il est bien loin des intentions du gouvernement de sa majesté d'intervenir dans les affaires purement intérieures du gouvernement suisse, mais que, dans une matière qui a un rapport si direct avec les stipulations des traités dans lesquels la Grande-Bretagne est partie, le gouvernement de sa majesté se persuade qu'une expression franche et sans réserve de ses opinions sera reçue comme une preuve d'intérêt et d'amitié.

« Vous direz que, si les changemens que l'on a l'intention de proposer dans le pacte fédéral portent seulement sur des dispositions réglementaires, il pourrait être plus prudent de les remettre à une époque future, lorsque l'esprit public sera devenu moins agité qu'il ne l'est maintenant, de peur qu'en soulevant ces questions, cela ne mène à d'autres discussions plus embarrassantes; mais, si l'on a la pensée de faire des changemens tels qu'ils empièteraient sur la souveraineté indépendante et l'existence politique et séparée des cantons, vous représenterez fortement toutes les difficultés et les dangers que l'exécution d'un pareil projet peut produire, et combien il paraît incompatible. Vous ferez observer qu'il est tout-à-fait improbable que tous les cantons s'accordent sur un plan qui ferait un tort manifeste à beaucoup d'entre eux, et que par con-

(1) Rapport du comité institué pour les affaires de la Suisse, 16 janvier 1815.



séquent toute tentative de mettre à exécution une telle réforme conduirait à une guerre civile (1). »

Peu de personnes, après avoir pris connaissance des faits que nous venons de rappeler et des pièces que nous avons citées, seront sans doute tentées de contester le droit qu'avaient les puissances signataires des traités de 1815 de prendre en très sérieuse considération l'état des choses tel qu'il se présentait en Suisse au commencement du printemps de 1847. Jamais évidemment le pacte fédéral n'avait été sous le coup d'une attaque plus directe, jamais le parti exalté n'avait laissé apercevoir plus à découvert son dessein favori, rarement avoué, toujours obstinément poursuivi, d'arriver au système unitaire d'une façon subreptice par la formation en diète d'une majorité radicale qui imposerait ses décisions absolues aux cantons réduits vis-à-vis d'elle à un rôle tout-à-fait inférieur et subordonné. Jamais les grandes puissances européennes n'avaient eu plus d'intérêt à chercher en commun les moyens de parer aux éventualités qui menaçaient l'avenir de la Suisse. Cependant elles ne réussirent pas de si tôt à se mettre d'accord.

Préciser exactement les lignes de conduite diverses suivies en cette occasion par les cabinets de France, d'Autriche et d'Angleterre, mettre au-dessus de toute contestation la part de responsabilité individuelle qui revient à chacun d'eux, montrer pourquoi a été si long-temps différée, et par la faute de qui a définitivement échoué une médiation qui pouvait seule épargner à la Suisse les horreurs de la guerre civile, et au monde entier ce premier et si contagieux exemple de la victoire brutale des masses contre le petit nombre, du triomphe inique de la force sur le droit, telle est la tâche qui nous reste à remplir. Nous procéderons d'ailleurs comme nous avons fait jusqu'à présent, en prenant soin d'appuyer notre récit sur des documens nouveaux pour la plupart, dont le nombre et l'authenticité suffiront, nous l'espérons, à établir l'exactitude de nos assertions.

La politique de la France en Suisse a été avant tout une politique de sagesse et de désintéressement. Dans ses rapports avec le corps helvétique, le gouvernement de 1830 ne s'est point attaché à la poursuite de ses intérêts particuliers. La cause qu'il a dès l'origine adoptée, celle que le ministère du 29 octobre a jusqu'au dernier moment soutenue de tous ses efforts, c'est la même cause que la diplomatie française a eu mission de patroner dans tous les états secondaires, la cause de la liberté paisible et régulière, d'une liberté décidée à résister également aux fantaisies d'un pouvoir capricieux et aux entraînemens d'une brutale anarchie. Les ressorts employés ont varié avec les temps;

(1) Lord Palmerston à M. Percy, *Foreign-Office*, 9 juin 1832;

au fond, les tendances ont toujours été les mêmes; des esprits prévenus ont pu seuls reprocher à notre politique un changement d'attitude. La contradiction n'a jamais été qu'apparente. Il est vrai, nous avons commencé par combattre en Suisse l'influence de l'Autriche, puis nous avons fini par y joindre la nôtre; mais en 1830 et 1831 qui protégeons-nous contre l'action compressive du dehors, sinon les opinions modérées accomplissant alors judicieusement, selon le droit et selon l'équité, les réformes que réclamaient les institutions intérieures de plusieurs cantons helvétiques? Et en 1846 et 1847 qui défendions-nous, sinon encore ces mêmes opinions conservatrices, résistant, selon le droit et l'équité, aux prétentions oppressives du parti radical? Si donc nous avons agi d'abord en opposition avec l'Autriche, nous avons cependant, à ces deux époques, soutenu identiquement les mêmes principes, les seuls qui pussent assurer d'une façon stable le repos intérieur et l'indépendance véritable de la Suisse.

En 1847, le gouvernement français en était arrivé, après mûres délibérations, à se convaincre que le sort du parti conservateur, le seul dont la Suisse peut attendre son salut, était à tout jamais compromis, si la France et l'Autriche continuaient à faire de ce malheureux pays le théâtre d'un perpétuel antagonisme. Avec la même indépendance de jugement qui lui avait fait tenter des efforts inutiles, il est vrai, mais sincères et répétés, pour s'entendre avec l'Angleterre au sujet des affaires de la Grèce, par les mêmes mobiles désintéressés qui l'avaient plus récemment décidé à agir à Lisbonne de concert avec cette puissance, le ministère du 29 octobre résolut de traiter désormais avec l'Autriche des affaires de la Suisse avec plus d'ouverture qu'il n'avait fait jusqu'alors.

Les instructions remises à M. de Bois-le-Comte, nommé à Berne vers la fin de décembre 1846 pour y remplir le poste d'ambassadeur de France, lui signalaient, dans la rivalité qui avait régné habituellement entre les agens français et autrichiens, une des causes les plus évidentes du succès des radicaux suisses. « La position respective des deux grandes puissances limitrophes de la Suisse a subi les effets des changemens qu'éprouvait la situation intérieure de ce pays. Sous la restauration, la France et l'Autriche, ne voyant dans la Suisse qu'une position militaire à s'assurer le mieux possible l'une contre l'autre, s'y trouvaient en rivalité. Les événemens de 1830 avaient rendu plus vive cette rivalité, par la crainte imminente de la guerre, et y avaient ajouté la rivalité des opinions. La France avait pris sous sa protection les nouvelles révolutions renfermées d'abord dans des conditions libérales qui répondaient aux nôtres. L'Autriche s'était alliée à l'ancienne aristocratie, qui se considérait elle-même comme solidaire du régime détruit chez nous. Cette position s'est changée par degrés. D'une part, les révolu-

tions nouvelles, en se laissant envahir par le radicalisme, sont sorties de notre alliance; de l'autre, les anciennes aristocraties suisses ont été si complètement abattues et dissoutes, que leur reconstruction a cessé de devenir possible. Chacune des deux puissances a vu ainsi se dissoudre entre ses mains l'élément auquel elle avait associé son action : la France, l'élément libéral modéré; l'Autriche, l'élément aristocratique. Et sur les débris communs du libéralisme modéré et de l'aristocratie, elles ont vu s'établir un radicalisme provocateur et propagandiste au dehors, destructeur au dedans, dont la contagion atteint à la fois leurs frontières, et dont le but avoué tend à une centralisation incompatible avec la conservation de la neutralité suisse. Or, dans le système de paix qui prévaut aujourd'hui dans les cours de Paris et de Vienne, le maintien de cette neutralité est devenu en Suisse l'intérêt dominant pour l'une comme pour l'autre de ces puissances. La France et l'Autriche se sentent de la sorte reportées l'une vers l'autre en Suisse plus par les changemens qui s'y sont opérés que par leur volonté propre. Si, malgré toute leur puissance, elles n'ont pu empêcher un principe ennemi d'y détruire l'élément que chacune d'elles avait pris sous sa protection, c'est qu'elles s'annulaient réciproquement (1). »

Pour que le rapprochement indiqué dans le document qu'on vient de lire pût obtenir le résultat désiré, il fallait convaincre la Suisse radicale de la réalité de cette entente entre la France et l'Autriche. Non-seulement cette tâche était difficile à remplir à cause des souvenirs anciens et des passions actuelles d'une partie du peuple suisse, mais l'événement récent de Cracovie en rendait la manifestation assez délicate. En outre, le gouvernement français, quand il s'était proposé de marcher aussi d'accord que possible avec l'Autriche dans les affaires de Suisse, était loin d'avoir consenti à se mettre à sa remorque. Malheureusement, l'enchaînement des circonstances et les conséquences des résolutions antérieurement prises ne laissaient pas non plus à cette époque à l'Autriche une entière liberté d'action.

Au moment où le nouvel ambassadeur de France arriva en Suisse, le parti radical était sur le point de se rendre maître de la confédération par une suite de révolutions intérieures qu'il avait successivement suscitées dans les cantons. Cinq années lui avaient suffi pour étendre sa domination sur le Tessin et les Grisons; sur Zurich, Berne, Vaud et Genève. Encouragé par ses rapides succès et le peu de résistance que lui avait partout opposé le parti modéré, il réunissait alors toutes ses forces pour emporter par la contrainte le petit nombre de cantons qui avaient résisté à ses attaques antérieures. Après avoir échoué par les expéditions violentes des corps francs, il attendait que le vote de

(1) Instructions remises à M. le comte de Bois-le-Comte, février 1847.

Saint-Gall, en lui procurant la majorité dans la diète, lui fournit le moyen de revêtir sa tyrannie de la forme spécieuse d'une autorité régulière et légale. Les élections qui devaient avoir lieu à Saint-Gall allaient décider du sort de la Suisse. Enfin, une circonstance qui n'était pas sans gravité par elle-même redoublait encore la confiance des hommes exaltés, et devait causer un premier embarras au représentant du gouvernement français. Au 1<sup>er</sup> janvier 1847, Zurich cessait d'être canton vorort; Berne allait prendre la direction des affaires fédérales. Comme on sait, le gouvernement particulier du canton directeur devient, pendant tout le temps qu'il est investi de cette qualité, le conseil exécutif de la Suisse entière, et chargé en conséquence des communications officielles du corps helvétique avec les puissances étrangères. Or, le gouvernement particulier de Berne était alors composé des personnes qui avaient pris une part directe et personnelle aux mouvements des corps francs; le chef de cette expédition, M. Ochsenbein, y exerçait une influence prépondérante. M. de Bois-le-Comte, quand il arriva à son poste, trouva la plupart de ses collègues du corps diplomatique, c'est-à-dire les ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche, non-seulement décidés à quitter pour ce motif leur résidence ordinaire de Berne, mais ayant déjà annoncé leur intention d'une façon qui les liait irrévocablement, tant elle avait été formelle et presque publique. Déjà M. le baron de Krudener, ministre de Russie, avait loué ostensiblement une maison à Zurich; M. le baron de Kayzersfeld, ministre d'Autriche, y était lui-même installé depuis longtemps. Dès la première entrevue que le représentant autrichien eut avec l'ambassadeur de France, il lui exprima la confiance que l'agent de la France ne voudrait point adopter, dans une occasion si significative, une détermination différente de celle à laquelle il s'était lui-même définitivement arrêté. Rompre préalablement avec le nouveau vorort sans avoir à articuler contre lui des griefs autres que ceux qui tenaient à la manière dont il était composé, s'ôter à l'avance toute occasion de communiquer non-seulement avec lui, mais avec tous les envoyés à la diète, qui allait être prochainement réunie, c'est-à-dire se priver de gaieté de cœur, par une brusque cessation des rapports personnels, des seuls moyens qui restaient encore d'agir sur nos adversaires comme sur nos amis, et sinon de faire ainsi un peu de bien, du moins d'empêcher peut-être beaucoup de mal, c'était une mesure à laquelle l'ambassadeur de France pouvait être obligé d'avoir plus tard recours, mais qu'il ne lui convenait pas d'adopter au début, et uniquement par déférence pour ses collègues d'Autriche et de Russie. M. de Bois-le-Comte se prononça très nettement à cet égard. Tout en protestant en termes positifs de sa ferme volonté de marcher habituellement d'accord avec M. de Kayzersfeld, il lui fit amicalement sentir



qu'il ne se regarderait jamais comme obligé d'acquiescer après coup à des déterminations qui n'auraient pas été antérieurement discutées et convenues entre eux. Les premières paroles adressées par le ministre de France au représentant d'une puissance avec laquelle il était disposé à concerter ses démarches étaient de nature à assurer pour l'avenir cette parfaite indépendance d'action que le cabinet français n'avait jamais voulu aliéner.

« Je n'apporte dans ce pays, dit M. de Bois-le-Comte, aucune idée plus sincère, plus fortement prononcée que le désir de m'entendre avec vous. Nous aurons, j'espère, de longs et bons rapports; mais je ne crois pas ces rapports possibles, si chacun ne s'est bien expliqué sur le caractère qu'il entend leur donner. Je vous répéterai pour cela ce que j'ai dit successivement dans une position analogue à trois ministres anglais, qui ont été mes collègues. Tous les trois ont essayé de faire avec moi ce que vous faites en ce moment, d'aller de l'avant et de me dire ensuite : Me voilà là; si vous n'y venez pas, vous rompez l'accord. Je leur ai répondu à tous les trois : « Je ne comprends l'accord qu'à « la suite d'un concert préalable; vous me trouverez toujours prêt à accorder « mes idées avec les vôtres, à les soumettre même aux vôtres, ou du moins à « en sacrifier une grande partie pour obtenir l'avantage d'une marche com- « mune; mais je ne viendrai jamais me réunir à une démarche faite sans mon « consentement, dans l'idée qu'en prenant les devans on m'entraînerait à la « suite. » Je crois donc, monsieur le baron, pour fonder entre nous les bases d'une entente sérieuse et durable, devoir commencer par vous avouer à vous-même la grave préoccupation qui va d'abord influencer mon opinion (1). »

Cependant, s'il y avait à prendre grand soin de notre attitude vis-à-vis de l'Autriche, il n'importait pas moins de ne pas laisser l'opinion de la Suisse s'égarer sur les intentions de notre gouvernement. Jusqu'au 12 mai, jour où devaient avoir lieu les élections de Saint-Gall, tout espoir de transaction n'était pas perdu. Depuis le moment où il était entré en Suisse, M. de Bois-le-Comte ne cessa point, dans ses conversations avec les hommes qui pouvaient exercer quelque influence sur l'état des esprits, de s'attacher à caractériser la politique que la France entendait suivre envers le corps helvétique. Non content de s'en expliquer avec tous ceux que sa position officielle lui donnait occasion de rencontrer, l'ambassadeur de France entreprit dans tous les cantons suisses, du mois de janvier au mois de mai 1847, une tournée quasi-officielle, qui avait surtout pour but de le mettre à même de faire entendre un langage sincère, net et amical, aux différens chefs des partis qui divisaient alors la Suisse. Nous ne saurions donner une idée plus juste de ces entretiens différens dans le ton et dans la forme, suivant les personnes et les localités, mais dont le fond était toujours à peu près le même, ni faire mieux saisir la vraie tendance des sages conseils que M. de Bois-le-Comte s'efforçait alors de faire accepter par

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 25 décembre 1846, n° 6.



ses interlocuteurs, qu'en rapportant en entier les paroles qu'il adressa à Zurich à M. Hottinger. M. Hottinger était alors vice-secrétaire d'état de Zurich, et chargé en cette qualité des relations avec le corps diplomatique.

« On nous a prêté mille prétentions et mille préventions. Les uns ont publié que nous nous entendions avec l'Autriche pour opprimer la liberté en Suisse; les autres, tout au contraire, que nous sommes ici engagés avec elle dans une lutte d'influence, qui assurera toujours le secours de l'une au parti que l'autre menacera : ce qui laisse à chacun des deux la permission de se moquer de la France et de l'Autriche.

« Quand j'ai remis la protestation sur Cracovie à M. Zehnder, je lui ai dit : « Cette pièce vous prouve que, quand l'Autriche attaque l'indépendance d'un « état secondaire, nous ne nous bornons pas seulement à nous séparer d'elle. » Il est vrai ensuite que des personnes m'ont conseillé de faire telle ou telle chose, me disant que j'acquerrais par là plus d'influence que la légation d'Autriche; mais que voulez-vous que je fasse ici de cette influence? Le jour où l'on dira : « L'ambassade de France a l'influence en Suisse, » on lui demandera compte de la conduite de MM. Ochsenbein, Fazy, Druey, et tant d'autres : c'est un compte que je ne me soucie pas d'avoir à rendre. L'Autriche a besoin, comme nous, de l'apaisement de ce pays; si mon collègue y contribue plus efficacement que moi, je vous en féliciterai et l'en remercierai, et, quant à la part d'influence qu'il pourrait devenir utile que je me fisse un jour, j'ai trop le sentiment de ce qu'est la France pour m'en inquiéter à l'avance.

« On a dit ensuite que nous recherchions en Suisse le triomphe de certains hommes, de certain parti, de certaines formes de gouvernement.

« Nous ne combattons ni les institutions ni les hommes : nous déplorons le désordre là où il se glisse; voilà tout.

« Vous êtes des républicains; vous aviez des gouvernemens aristocratiques, vous les avez renversés pour en prendre de démocratiques. On peut faire de l'ordre avec une constitution démocratique comme avec une constitution aristocratique; seulement, c'est plus difficile, peut-être aussi est-ce plus sûr.

« Nous n'avons blâmé personne comme démocrate, mais plusieurs comme radicaux, c'est-à-dire comme destructeurs, attaquant à la fois et systématiquement les principes sur lesquels repose l'ordre social.

« Est-ce à dire pour cela que nous devons entreprendre de renverser les radicaux, aujourd'hui maîtres de trois quarts des gouvernemens de la Suisse, ou que nous les croyions incapables de devenir des hommes d'ordre et de faire de l'ordre? C'est précisément dans l'esprit contraire que le conseil que je vous donne est conçu : « Que chacun reste chez soi. »

Il semble difficile de comprendre comment un pareil langage a jamais pu exciter la sérieuse indignation des patriotes les plus jaloux de l'indépendance de leur pays. Ce sont cependant des avis de cette nature, donnés avec tant de ménagement, qui ont été unanimement représentés par les journaux radicaux de la Suisse comme une insolente ingérence de la diplomatie française dans les affaires intérieures des cantons suisses. Quoi qu'il en soit, le résultat des élections de Saint-

Gall, qui s'étaient d'abord présentées sous un jour assez favorable, vint ravir toutes chances de succès aux démarches conciliatrices essayées par l'ambassadeur français. Les efforts des deux partis s'étaient portés sur le district mixte du Reinthal. Les catholiques, réunis au parti modéré, y avaient conquis un avantage marqué; mais ils avaient négligé de s'occuper du district de Gasler, dont ils se croyaient sûrs; ils y furent battus par les exaltés. Ainsi des circonstances électorales insignifiantes par elles-mêmes mettaient le sceau au triomphe du parti exalté en Suisse. Il avait enfin obtenu ce qu'il recherchait depuis si longtemps, le moyen de revêtir des couleurs d'une fausse légalité le joug despotique qu'il se proposait de faire peser sur ses adversaires. Enhardis par leur triomphe du 3 mai à Saint-Gall, les radicaux bernois élurent, le 27 du même mois, l'ancien commandant des corps francs, M. Ochsenbein, chef du conseil d'état de Berne, et, à ce titre, chef du vorort. Enfin, comme si ce choix n'avait pas par lui-même assez de signification, et pour bien établir qu'assurés maintenant de leurs forces ils entendaient marcher à la conquête des cantons récalcitrans, ils exigèrent de leur candidat qu'avant et après sa nomination il rappelât, par des paroles officielles, le souvenir déplorable auquel il devait sa nouvelle dignité. Porter ainsi à la tête de l'état le chef des corps francs, glorifiant lui-même hautement dans le passé une entreprise illégale, annonçant pour l'avenir des mesures d'une égale violence, c'était, pour le parti tout entier, réhabiliter du même coup le principe décrié des corps francs, et s'installer lui-même au pouvoir dans la personne du plus compromis de ses chefs.

Les sept cantons ne se méprirent pas un instant sur le sens des paroles et des actes de leurs adversaires. S'ils avaient eu quelques doutes, ils n'auraient pu les conserver après la discussion et le vote des instructions que le grand conseil de Berne avait remises à ses envoyés à la diète. Les radicaux y avaient fait passer les résolutions les plus extrêmes. La dissolution immédiate du Sunderbund, l'expulsion des jésuites de la Suisse entière par tous les moyens dont peut disposer la diète, la révision du pacte par une constituante nommée en proportion de la population, et d'autres propositions analogues y avaient été adoptées à la majorité de 120, 130 et 145 voix sur 152 votans. En présence de ces menaces, les sept cantons n'hésitèrent pas à maintenir leur alliance et à se préparer à la résistance. Ni à ce moment, ni plus tard, le gouvernement français, ou son agent en Suisse, n'ont eu à se demander s'ils devaient conseiller à la ligue du Sunderbund de s'opposer ou de se soumettre aux décisions de la diète. Leur résolution était toute prise.

Placé entre des agresseurs si arrogans et des opprimés si faibles, mais soutenus par le sentiment de leur droit et de la justice de leur cause, que pouvait faire le représentant d'un gouvernement qui, plein de respect pour le principe tutélaire de l'indépendance des états, ne

voulait point intervenir prématurément dans les discussions intérieures de la diète, aussi long-temps qu'il n'y serait pas contraint par la violation flagrante des traités? Il ne lui restait plus qu'à hasarder encore, sans grand espoir, un dernier avertissement, et, par une manifestation publique des sentimens de sa cour, à tâcher de jeter quelque inquiétude dans l'esprit des radicaux, et faire ajourner ainsi, autant que cela dépendait de lui, une lutte devenue imminente. Voici la dépêche dans laquelle M. de Bois-le-Comte, à la date du 4 juin 1847, rendait compte à M. Guizot de sa première entrevue avec le nouveau président du vorort.

« Les instructions que votre excellence m'avait données prévoyaient le cas où M. Ochsenbein serait nommé président de la diète. Je devais accepter les rapports officiels avec lui et lui faire la visite qui est prescrite par l'usage.

« Ses deux discours changeaient cependant considérablement la position : il venait de glorifier le rôle et de proclamer les principes contre lesquels votre excellence avait si énergiquement protesté, et la majorité du grand conseil de Berne, après avoir entendu, je dirai plus juste, après avoir exigé et obtenu ce discours, avait jugé M. Ochsenbein digne maintenant d'être placé à la tête de la confédération suisse.

« L'ambassadeur du roi, allant en cérémonie le lendemain faire à M. Ochsenbein une visite que les envoyés des autres cours lui refusent, eût proclamé l'abandon des principes que votre excellence a noblement rappelés à la Suisse.

« Je n'avais ici du corps diplomatique que M. Morier : j'ignorais ses instructions, mais je connaissais son caractère, et j'avais à parler d'un intérêt qui ne pouvait être indifférent à aucun de ceux qui peuvent désirer la conservation d'un ordre quelconque en Suisse.

« Je fus trouver M. le ministre d'Angleterre et lui proposai de concerter notre conduite; je trouvai M. Morier très frappé de la situation, n'en attendant plus que désordres, malheurs et désastres. Il m'exprima le regret de ne pouvoir accorder sa conduite à la mienne : « J'ai vainement attendu, me dit-il, « un seul mot de regret sur l'affront qui m'a été fait; je n'aurai plus rien de « commun avec eux, je ne leur répondrai pas, je ne les verrai pas; je renvoie « le tout à ma cour : elle fera ce qu'elle jugera convenable de faire. Je vais « passer quinze jours à la campagne; de là, je pars pour Paris, en disant à ja- « mais adieu à ce pays. »

« J'avais espéré, dis-je à M. Morier, que ces circonstances rapprocheraient complètement ici nos deux gouvernemens; je l'espère encore, car je ne concevrais pas deux opinions sur de tels désordres, et je commence ce bon accord par vous demander d'éclairer ma conduite par votre longue expérience de ce pays et par votre bon jugement.

« Confirmer purement et simplement par une visite officielle ce que M. Ochsenbein vient de faire est une chose que ni vous ni moi ne croirons possible. Je balance entre trois partis :

« Répondre à leur notification que je l'ai envoyée à mon gouvernement et que j'attendrai ses ordres;

« Y répondre en rappelant la note de M. Guizot;

« Y répondre par un simple accusé de réception; puis, faire ma visite à M. Ochsenbein, et lui dire à lui-même toute mon opinion.

« Nous discutâmes les trois partis; M. Morier le fit avec le plus excellent esprit et avec les mêmes sollicitudes que s'il se fût agi de sa propre conduite : il donna la préférence au troisième parti; c'était aussi mon sentiment. Nous trouvons que nous conservions ainsi plus de liberté au gouvernement du roi. Votre excellence, en effet, reste maîtresse soit de laisser les choses comme elles sont, soit de confirmer mon discours par une lettre ostensible, si elle juge utile de prononcer davantage la position prise, soit de présenter ce que j'ai dit comme n'étant l'effet que d'une inspiration toute personnelle, si elle regarde que je me suis trop avancé.

« Je répondis par un simple accusé de réception à la notification de la nomination de M. Ochsenbein, et lui fis demander d'indiquer le jour où il recevrait ma visite officielle. Il désigna le lendemain, à onze heures.

« M. Ochsenbein vint à moi avec un air de visage doux et souriant. C'est un homme d'une quarantaine d'années et d'une taille moyenne, maigre, assez élancé; d'un châtain très clair avec d'énormes moustaches blondes. J'avais eu l'égard de ne prendre personne avec moi, préférant être seul avec lui; mais il s'était fait lui-même accompagner de M. le chancelier Amrhyn, en grande tenue.

« Je lui dis : « Voulant marquer la séparation entre mes paroles officielles et notre conversation particulière, j'ai écrit mon discours; ensuite, désirant ne pas vous donner le désavantage de répondre d'improvisation à un discours préparé, je vous laisserai mon papier, et, si vous croyez devoir répondre, vous le ferez demain en me rendant ma visite. »

« Je lus alors à M. Ochsenbein ce qui suit :

« ..... Chaque nation est indépendante, mais c'est un des attributs même de son indépendance de pouvoir en restreindre l'exercice par des traités avec les autres nations. La France l'a fait plusieurs fois à différentes époques de son histoire, notamment en renonçant à la faculté de fortifier plusieurs parties de son propre territoire.

« La Suisse a fait comme la France. Tout en conservant le principe de son indépendance, elle a signé un traité qui en limite l'usage en des points déterminés. Je veux parler des dispositions de l'acte du congrès de Vienne, auxquelles la diète de Zurich a adhéré par une déclaration solennelle.

« L'acte de Vienne reconnaît non pas une Suisse unitaire, mais une Suisse fédérative, composée de vingt-deux cantons.

« Si un ou plusieurs de ces cantons viennent donc un jour nous dire que l'on menace leur existence indépendante, qu'on la veut contraindre ou détruire, qu'on marche à substituer une Suisse unitaire à la Suisse cantonale que reconnaissent les traités; que par là nos traités sont atteints, nous examinerons si en effet nos traités sont atteints. La nature même de ces sortes de questions, les considérations de droit et d'opportunité à y porter, les rendent tellement dépendantes des circonstances qui s'y rattachent immédiatement, qu'on risque toujours de s'égarer en les traitant prématurément; aussi ne l'avons-nous pas fait; nous nous sommes arrêtés à cette seule résolution, à ce seul mot : nous examinerons. Je suis complètement en mesure d'ajouter que nous le ferons dans un parfait accord d'esprit et d'intentions avec les puissances signataires du même traité, et plus particulièrement avec l'Au-



« triche, placée envers la Suisse dans une position analogue à la nôtre par la « contiguïté de ses frontières. »

« M. Ochsenbein, après m'avoir écouté, me dit : « Je ne répondrai que de main à votre discours, puisque vous le permettez (1). »

Une chose est surtout digne de remarque dans le document que nous venons de citer, c'est le parfait accord de vues régnant à Berne entre les représentans de la France et de l'Angleterre, accord tel que M. de Bois-le-Comte, incertain sur la nature de la manifestation qu'il convenait de faire au nom de son gouvernement, ne croyait pouvoir mieux s'adresser qu'au ministre d'Angleterre. Cette confiance était naturelle, car rien n'avait alors indiqué que le gouvernement britannique envisageait les affaires de Suisse autrement que le ministre des affaires étrangères de France; elle était bien placée, car non-seulement M. Morier en était digne par son honorable caractère, mais un long memorandum inséré dans les papiers du parlement anglais a prouvé qu'il portait sur les hommes et sur les choses de la Suisse un jugement entièrement conforme à celui de son collègue de France (2). Enfin elle était en rapport avec les intentions du gouvernement français, car si le ministre des affaires étrangères de France avait donné pour instructions à son agent en Suisse de se rapprocher autant que possible, dans les affaires de Suisse, des ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche, il ne lui avait pas moins expressément recommandé de se ménager l'adhésion du représentant de l'Angleterre. Il ne fallait pas moins, en effet, que cette entente de toutes les grandes puissances pour contenir l'effervescence que ses récents succès avaient causée au parti exalté qui dominait alors dans les conseils de la Suisse. Afin de ne rien négliger de ce qui pouvait amener un aussi précieux concours, le cabinet français chargea son ambassadeur de France à Londres de donner communication à lord Palmerston de ce qui s'était passé à Berne entre M. de Bois-le-Comte et M. Ochsenbein, et de lui demander en même temps de joindre l'influence de la légation anglaise à celle des autres cours. Nous reproduisons ici ce premier entretien de M. de Broglie avec lord Palmerston au sujet des affaires de Suisse.

« Je lui ai, dès l'abord, donné lecture de la lettre de votre excellence, en date du 20 juin, et de la dépêche adressée au comte de Flahaut. Lord Palmerston m'a écouté attentivement, et a exprimé sans hésitation son approbation de la politique du gouvernement du roi. J'ai trouvé moins d'empressement chez lui quand je lui ai demandé, conformément aux instructions de votre excellence, s'il était disposé à s'associer au langage que nous voulions tenir à la diète helvétique. — Analysons un peu la question, m'a-t-il dit alors. De

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 4 juin 1847, n° 8.

(2) Voir le memorandum sur les affaires de Suisse remis à lord Palmerston par M. Morier. (Papiers parlementaires sur les affaires de Suisse, 1847-1848, page 138.)



quoi peut-on menacer la diète? On ne peut la menacer que d'une seule chose, de lui retirer la garantie de la neutralité, et cela dans un seul cas, celui où la division de la Suisse en vingt-deux cantons disparaîtrait pour faire place à une république unitaire. Ce cas n'existe que dans les appréhensions de M. de Metternich. Cette menace n'est pas de nature à effrayer des hommes qui se promettraient de bouleverser toute l'Europe.

« J'ai fait observer à lord Palmerston que la proposition de M. de Metternich paraissait avoir une tout autre portée, qu'elle menaçait la Suisse d'une intervention armée que nous voulions prévenir avant tout. Nous n'admettrions la pensée d'une semblable mesure que sous l'empire de circonstances extrêmes, et dont nous n'avons pas, quant à présent, à prévoir la possibilité. Il faudrait, pour la justifier à nos yeux, que la tranquillité des états voisins fût sérieusement compromise, ou que l'humanité nous fit un devoir de venir au secours du pays lui-même, ravagé par la guerre civile. Telle est notre volonté individuelle. Mais si, la diète ne tenant aucun compte des menaces de l'Autriche, le cabinet de Vienne met ses menaces à exécution, et entraîne par son exemple la Sardaigne, Bade et le Wurtemberg, nous ne pouvons rester seuls inactifs. C'est pour prévenir une pareille éventualité que le gouvernement du roi désire et demande le concours du gouvernement de sa majesté britannique. — J'ai exposé ensuite, en peu de mots, l'état actuel des affaires en Suisse, et la marche que les événemens me paraissaient devoir prendre. J'ai exprimé la crainte que le directoire fédéral, ayant à sa tête le chef des corps francs et se fondant sur le sentiment de la majorité de la diète, hostile en principe à la présence de jésuites, n'envahît les cantons catholiques, et n'allumât ainsi la guerre civile.

« Ne pourriez-vous pas, m'a dit lord Palmerston, déterminer le pape à retirer les jésuites de Suisse?

« Cette négociation, ai-je répondu, serait lente et difficile, et l'urgence des circonstances exige une prompt détermination. — M. de Metternich, a repris le principal secrétaire d'état, ne pourrait-il pas déterminer les cantons catholiques à dissoudre leur ligue, contraire au pacte fédéral?

« J'ai rappelé, monsieur le ministre, que le Sunderbund n'est point un traité écrit, mais un pacte tacite, une ligue de fait contre les attaques des corps francs, nécessaire à défaut de toute protection efficace de la part du gouvernement fédéral; que, par conséquent, le prince de Metternich ne demanderait pas la dissolution d'une pareille alliance. Il me paraissait donc avant tout désirable d'obtenir de lui, et, par son exemple, de la Sardaigne et des petites puissances allemandes, et sans doute aussi de la Prusse et de la Russie, une attitude moins menaçante à l'égard de la diète et un langage plus modéré. Le cabinet de Vienne pourrait bien revenir aux dispositions plus modérées qui l'animaient il y a six mois, si le concours de la France et de l'Angleterre lui donnait l'espoir de réunir toute l'Europe dans une démarche commune et identique. Cette unanimité ferait hésiter la diète, confiante aujourd'hui devant l'Europe divisée, et qui compte peut-être sur l'appui de la Grande-Bretagne.

« Lord Palmerston, après un instant de silence, m'a fait remarquer, en me citant de récents exemples, combien était difficile pour tout gouvernement anglais une intervention quelconque dans les affaires d'un pays indépendant.

« J'ai demandé à lord Palmerston si ces considérations devaient le détourner absolument de toute idée de concours avec le gouvernement du roi sur cette

question? — Pas absolument, m'a-t-il répondu, mais il faudrait que le langage adressé à la diète fût bien amical et bien général, bien exempt de toute signification comminatoire. — J'ai dû remarquer, monsieur le ministre, que notre langage commun, quoique modéré sans doute, devait cependant provoquer en Suisse de sérieuses réflexions; que l'avenir, enfin, devait paraître menaçant, si les paroles actuelles ne l'étaient pas.

« J'ai demandé, en terminant, monsieur le ministre, au principal secrétaire d'état de sa majesté britannique, si je pouvais annoncer à mon gouvernement que, dans le cas où les instructions destinées à l'ambassade du roi en Suisse seraient communiquées au cabinet anglais, elles seraient prises par lui en sérieuse considération, afin d'examiner jusqu'à quel point il lui serait possible d'y conformer ses propres instructions. — Oh! oui, très certainement, m'a répondu lord Palmerston..... (1). »

On voit clairement par cette dépêche quel était le but honorable poursuivi par la diplomatie française. Loin de chercher à tenir le cabinet anglais en dehors de l'entente que nécessitait l'état actuel des affaires du corps helvétique, elle croyait n'avoir accompli qu'une portion de sa tâche, si elle n'arrivait pas à réunir dans un même faisceau l'action combinée des différentes cours. Afin de rendre cette action efficace, elle cherchait à calmer les ressentimens excessifs de l'Autriche et à éveiller la sollicitude un peu endormie de l'Angleterre. Si les premières ouvertures n'avaient pas été accueillies à Londres avec un empressement bien vil, on voit du moins qu'elles n'avaient pas été non plus positivement repoussées.

Il ne s'écoula pas beaucoup de temps avant que notre ministère reçût du cabinet de Saint-James des paroles meilleures et plus positives. Lord Palmerston, après avoir consulté ses collègues, s'était montré disposé, sinon à agir à Berne en commun avec les cabinets de Paris et de Vienne, du moins à faire entendre au vorort des conseils qui fussent de nature à seconder les vues de ces deux puissances.

« . . . . J'ai d'abord donné lecture à lord Palmerston des instructions adressées par votre excellence à M. le comte de Bois-le-Comte. Lord Palmerston a paru m'écouter avec un vif intérêt, me priant à plusieurs reprises de relire les passages les plus importans, et il m'a témoigné ensuite, de lui-même, son entière approbation des vues et des sentimens exprimés par le gouvernement du roi.—Je lui ai demandé dès-lors s'il consentirait à s'associer à notre langage. Lord Palmerston m'a répondu qu'il avait déjà entretenu de cette affaire deux de ses collègues, dont l'opinion s'accordait avec la sienne, mais qu'il ne pouvait me répondre définitivement avant d'avoir consulté le reste du conseil. Il m'a indiqué cependant la tendance générale suivant laquelle il pensait que les instructions devaient être rédigées. Selon lui, le langage de l'Angleterre, sans avoir dans la forme toute l'autorité que peut donner au nôtre notre position limitrophe à l'égard de la Suisse, doit cependant être conçu dans le même es-

(1) Dépêche de M. de Broglie, ambassadeur à Londres, à M. Guizot, 5 juillet 1847.

prit. Il y a tout lieu de croire, en conséquence, monsieur le ministre, que l'action du gouvernement du roi sera désormais secondée par l'attitude de la légation britannique (1). »

Après cet assentiment formel donné par lord Palmerston aux instructions envoyées à M. de Bois-le-Comte, après les engagements positifs pris verbalement dans sa conversation avec l'ambassadeur de France, qui ne se serait attendu à voir la légation anglaise à Berne prendre une attitude propre à ranimer la confiance du parti modéré, et déconcerter un peu les plans du parti radical? Nous avons quelque embarras à le dire, ce fut précisément le contraire qui arriva. A M. Morier, qui venait de quitter la Suisse, avait succédé M. Peel, en qualité de chargé d'affaires. Au lieu de se renfermer dans la réserve que son prédécesseur avait gardée vis-à-vis les membres du vorort radical, le nouvel agent anglais affecta de se placer avec eux sur le pied des plus intimes et des plus familières relations. Était-ce inexpérience de la part d'un agent encore jeune? On aurait pu le croire, si une démarche aussi éclatante qu'inattendue du secrétaire d'état de sa majesté britannique n'était venue révéler tout à coup combien il avait complètement oublié les assurances qu'il avait données dans sa conversation du 8 juillet. En effet, au lieu de s'unir à l'action modératrice que les puissances cherchaient à exercer sur les projets de M. Ochsenbein, il se trouvait que lord Palmerston, levant spontanément l'espèce d'interdit dont le corps diplomatique avait frappé l'ancien chef des corps francs, lui avait, par une dépêche officielle, fait parvenir un témoignage direct de sa considération personnelle. Nous trouvons dans les papiers communiqués au parlement, à la date du 14 août 1847, la dépêche par laquelle M. Peel rend compte de la manière dont il transmit au chef des corps francs les félicitations du ministre de sa majesté la reine de la Grande-Bretagne, et lui fait connaître la joie infinie qu'elles avaient causée à celui qui avait été, de sa part, l'objet d'une si flatteuse distinction.

« Conformément aux instructions de votre seigneurie, j'ai saisi l'occasion d'exprimer à son excellence M. Ochsenbein l'opinion favorable que le gouvernement de sa majesté a conçue de sa personne, en raison de sa haute position, de son caractère bien connu, et de sa détermination bien manifeste de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour maintenir la tranquillité intérieure de la Suisse.

« Le président a été hautement satisfait des sentimens exprimés dans la dépêche de votre excellence, dont je m'efforçai de lui communiquer la substance aussi exactement que possible; mais, comme il m'a demandé de lui en laisser une copie, je ne me suis pas cru autorisé à accéder à sa demande sans l'expresse autorisation de votre seigneurie.

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot, Londres, 9 juillet 1847.

« M. Ochsenbein m'a à plusieurs reprises assuré de sa ferme détermination de s'opposer à l'emploi des moyens qui pourraient amener les hostilités; mais il n'est pas probable que, poussé par une société appelée le club de l'Ours et par la violente animosité des ultra-radicaux, il soit finalement capable de maintenir les opinions plus modérées de son parti (1). »

Ces dernières prévisions de M. Peel n'étaient que trop fondées. Les ultra-radicaux et les membres du club de l'Ours n'eurent pas plus tôt appris que lord Palmerston avait chargé le représentant de l'Angleterre à Berne de complimenter dans la personne de M. Ochsenbein le président du vorort radical et unitaire, qu'il fut à l'instant avéré, parmi eux et chez tous les meneurs du parti, que l'Angleterre était résolue à ne pas souffrir l'intervention de la France dans les affaires de la Suisse, et que dès-lors il fallait aller de l'avant, *car il n'y avait plus rien à craindre.*

Ce fut sous le coup de cette impression que la diète, après avoir déclaré l'illégalité de la ligue du Sunderbund et l'urgence de sa dissolution, s'ajourna au 18 octobre, afin d'aviser alors aux moyens d'exécution. Pendant que, suivant la teneur de la constitution helvétique, les conseils généraux de chaque canton délibéraient sur les instructions qui devaient mettre leurs envoyés à même de se prononcer sur le mode de coercition à employer vis-à-vis des cantons récalcitrans, de nouvelles incitations arrivaient aux exaltés de la Suisse. Cette fois, c'étaient des Français qui, prenant fait et cause pour les radicaux suisses, protégés de lord Palmerston, les poussaient à braver hardiment le gouvernement français.

Les relations des radicaux suisses avec les républicains français n'étaient, avant 1847, un mystère pour personne. Jamais cependant cette union ne fut aussi intime et aussi apparente qu'au sein de ces nombreux banquets qui ont, pendant l'été et l'automne de cette même année, servi en même temps à célébrer les succès des radicaux suisses et à préparer le prochain triomphe des démagogues français. Tandis que les membres de notre opposition constitutionnelle, attachés à la poursuite de la réforme électorale, s'animaient à l'exemple des braves habitans de la Suisse, résistant si énergiquement à ce qui s'appelait alors l'esprit contre-révolutionnaire du gouvernement français, les chefs futurs du gouvernement sorti depuis des barricades de février juraient, dans une sorte d'exaltation prophétique, d'initier bientôt la France à la beauté du régime inauguré de l'autre côté du Jura. Chose étrange, ces mêmes mots de liberté, d'égalité et de *fraternité*, inscrits sitôt après sur le drapeau de la république française, avaient d'abord

(1) M. Peel à lord Palmerston (Papiers parlementaires relatifs à la Suisse, août 1847, page 164).



trouvé place dans une lettre écrite par un radical suisse, s'excusant de ne pouvoir assister au banquet de Châlons : « Vous l'avez compris, écrivait M. Druey, du canton de Vaud, et l'un des membres de la diète, votre cause et la nôtre sont une. Nous sympathisons avec vous, comme vous sympathisez avec nous. Des deux côtés du Jura, il s'agit de faire passer du domaine des idées dans celui des faits les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité des hommes, qui font le bonheur des hommes aussi bien que la gloire des sociétés. » On ne saurait trop le répéter, car c'est l'exacte vérité, ce furent surtout ces encouragemens, venus de France et d'Angleterre, qui raffermirent les résolutions ébranlées du vorort radical. Tenus en échec par les déclarations des cours de France et d'Autriche, M. Ochsenbein et ses amis avaient long-temps reculé devant la responsabilité de donner eux-mêmes le signal de la guerre civile. Quand ils furent assurés de trouver appui dans le secrétaire d'état de l'administration whig et parmi les chefs de l'opposition française, ils reprirent toute confiance, et ne songèrent plus qu'à précipiter les résolutions de la diète.

Cette assemblée ne fut pas plus tôt réunie qu'elle mit dans sa marche autant de vigueur et de promptitude qu'elle avait témoigné d'abord d'hésitation dans ses précédentes délibérations. Six jours après la reprise des séances (24 octobre 1847), le rassemblement immédiat d'une armée de cinquante mille hommes fut décrété, et le général Dufour fut nommé pour la commander. On n'attendit pour commencer les hostilités que le temps strictement nécessaire pour achever les préparatifs militaires, qui furent en même temps poussés avec une singulière vivacité. Regardant la guerre comme déclarée, les députés de sept cantons se retirèrent le 29, après s'être rendus, en dehors des séances officielles de la diète, à une entrevue provoquée dans un but de conciliation, entrevue pendant laquelle ils furent d'ailleurs seuls à vouloir faire des concessions sérieuses. Les mesures votées le 4 novembre furent immédiatement mises à exécution.

Entre le 29 octobre et le 5 novembre, c'est-à-dire entre le départ des envoyés des sept cantons du Sunderbund et le vote de la guerre, se placent deux épisodes singuliers dont il nous faut rendre compte, mais qu'aujourd'hui même encore il nous serait difficile d'expliquer. Il en résulte en effet que, dans cet instant décisif où la guerre civile, près d'éclater en Suisse, pouvait encore être évitée, ce ne fut ni l'Autriche ni la France, mais l'Angleterre, qui, par son agent à Berne et son ministre des affaires étrangères à Londres, mit la première en avant l'idée de cette médiation commune, qu'elle a, par des moyens que nous révélerons plus tard, fait intentionnellement échouer. Quels furent les motifs de ces démarches inattendues? Étaient-elles dictées par des sentimens d'humanité tardivement réveillés? Étaient-elles inspirées par la crainte de voir la France, l'Autriche, la Prusse,



la Russie se réunir dans un concert dont l'Angleterre serait exclue, ou bien fallait-il les imputer au désir d'entrer dans les projets des puissances, afin de les faire plus sûrement avorter? Nous laissons nos lecteurs libres de choisir entre ces diverses explications. Pour ce qui nous regarde, nous nous interdisions d'exprimer aucune opinion; nous ne prétendons point scruter les intentions, nous racontons les faits, et nous citons les pièces.

Le 30 octobre, M. Peel se présenta chez M. de Bois-le-Comte.

« D'après l'idée que j'ai cherché à donner à votre excellence du caractère loyal et généreux de M. Peel, elle ne sera pas étonnée de ce qu'elle va lire.

« M. Peel est venu hier chez moi. Toutes mes opinions sont changées, m'a-t-il dit. La conduite des radicaux dans les derniers efforts qui viennent d'être faits pour une conciliation a été indigne. Ils n'ont rien voulu sincèrement; ils se sont moqués de tout.... Mais que va faire la France? qu'allons-nous faire? Pensez-vous véritablement, monsieur l'ambassadeur, que nous laissons écraser ces braves gens? Voilà qu'on va jeter quatre-vingt mille hommes sur eux. Vont-ils être massacrés devant nous? La conduite de l'Autriche est inconcevable. Et là, M. Peel m'a dit cette phrase que je citais hier, « que la conduite de M. Kaysersfeld produirait un effet tout aussi malheureux que celui qu'aient produit les précédentes démarches de l'Angleterre. »

« Et comme je ne répondais pas partie par surprise et partie par embarras, M. Peel continua :

« Mais ne ferez-vous donc rien? Un mot de vous suffirait. Ils ont une peur énorme de vous; ils sont poltrons, très poltrons, je vous assure.....

« — Je crains de vous affliger, mon cher Peel, mais, si nous laissons écraser ces braves gens, la faute en aura été en grande partie à la conduite tenue ici par l'Angleterre. On ne peut, dans ces affaires, agir qu'avec et par l'opinion, et, sans l'attitude que votre pays a tenue, l'opinion chez nous et au dehors nous eût laissé une liberté d'action que peut-être nous eussions pu employer plus utilement en faveur des conservateurs.

« — Mais enfin ne pourrions-nous pas nous mettre d'accord? Je vous en assure, monsieur l'ambassadeur, je suis convaincu, je suis tout-à-fait dans vos sentimens, et je veux encore vous remercier de l'accueil que vous m'avez toujours fait, même lorsque nos sentimens n'étaient pas les mêmes. » Je répondis à M. Peel qu'il n'était jamais trop tard pour chercher à établir le bon accord entre nos gouvernemens. Nous nous séparâmes très unis, mais très tristes (1). »

A vingt-quatre heures de distance du moment où M. Peel tenait à M. de Bois-le-Comte le langage qu'on vient de lire, lord Palmerston faisait faire par M. de Bunsen, ministre de Prusse à Londres, une ouverture de même nature à M. de Broglie.

« Avant-hier, 30 octobre, vers sept heures du soir, on m'a annoncé M. le ministre de Prusse. Étonné de sa visite à cette heure tardive, je ne l'ai pas été moins de l'ouverture qu'il me venait faire. « Je quitte, m'a-t-il dit, lord Pal-

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 31 octobre 1847, no 172.

« merston : je l'ai trouvé très préoccupé de la collision qui s'approche en Suisse.  
 « Il regrette que les propositions qu'il a fait faire au Sunderbund, d'abord par  
 « l'entremise de l'Autriche et de la France, puis par lord Minto, n'aient pas été  
 « accueillies : il demande si l'on ne pourrait pas encore prévenir l'effusion du  
 « sang par une démarche collective des grandes puissances, et m'a invité, ou  
 « autorisé, ou engagé (je ne suis pas bien sûr de l'expression) à m'en entre-  
 « tenir avec vous.

« Les propositions de lord Palmerston, ai-je répondu à M. de Bunsen, ont  
 « été fidèlement transmises au Sunderbund, et lord Palmerston a reçu, en  
 « échange, un long mémoire de M. Siegwart Müller; mais je lui avais fait pres-  
 « sentir d'avance le résultat de cette tentative. Lord Palmerston proposait au  
 « Sunderbund de se soumettre et de poser les armes, sans transaction quant  
 « au présent, sans garantie pour l'avenir : c'était lui proposer de se rendre à dis-  
 « crétion; il n'était pas difficile de prévoir la réponse. Quant à la possibilité  
 « d'une démarche collective, je voudrais y croire, mais il est bien tard; au  
 « moment où nous parlons, probablement les premiers coups sont déjà portés;  
 « il y a déjà un vainqueur et un vaincu; le vainqueur, suivant toute appa-  
 « rence, n'écouterait point nos bons conseils et préférerait poursuivre ses avan-  
 « tages. D'ailleurs, je suis sans instruction à l'égard de cette proposition inat-  
 « tendue; vous de même; probablement M. le comte Dietrichstein et M. de  
 « Brunow sont dans le même cas; il faut un mois au moins avant que nous  
 « ayons tous réponse de nos gouvernemens. Comment se flatter, fussions-nous  
 « d'accord, d'arriver à temps? »

« M. de Bunsen ayant insisté et désiré, en tout cas, connaître mon opinion  
 sur ce sujet, je lui ai demandé la permission d'y réfléchir, et nous avons  
 ajourné au lendemain la suite de notre entretien (1). »

Malgré cet appel inopinément venu du côté même où il avait le plus  
 de motifs de redouter quelque opposition à ses vues, le gouvernement  
 français eût peut-être encore hésité à s'adresser lui-même directement  
 aux grandes puissances de l'Europe pour les inviter à s'interposer  
 entre les partis près d'en venir aux mains, s'il n'y avait été comme  
 provoqué par la démarche éclatante des sept cantons, qui, prenant le  
 ciel à témoin de la justice de leur cause et des efforts qu'ils avaient  
 faits pour maintenir l'union avec leurs confédérés, venaient de s'ad-  
 dresser successivement à la France et aux autres cabinets signataires des  
 actes du congrès de Vienne, pour leur demander de *reconnaître expres-  
 sément et formellement la position actuelle et les droits desdits cantons* (2).  
 Comme nous l'avons établi, les cantons de la Suisse sont autant d'états  
 souverains et égaux, à ce point que les ministres étrangers sont accrédit-  
 és non pas seulement auprès de la diète, mais auprès de chacun des  
 vingt-deux états (3). Lors donc qu'on voyait surgir en Suisse deux fédé-

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot. Londres, 1<sup>er</sup> novembre 1847.

(2) Voir la déclaration du conseil de guerre des sept cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden (haut et bas), Zug, Fribourg et Valais (1<sup>er</sup> novembre 1847).

(3) Les lettres de créance délivrées par le gouvernement français à son ambassadeur  
 près le corps helvétique sont ainsi libellées : « A nos très chers, grands amis, alliés et con-

rations d'états, inégales peut-être en force, mais à coup sûr égales en droits, qui prétendaient toutes deux être reconnues par les puissances étrangères, il était naturel de considérer l'antique confédération helvétique comme actuellement anéantie par ce nouvel état de choses. C'est le point de départ que prit le gouvernement français dans la note par laquelle il invitait, le 4 novembre 1847, les cours d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie à interposer leur médiation de concert avec la France, et à se réunir en conférences dans une ville voisine de la Suisse, afin d'arrêter la guerre civile, et de rétablir la confédération dissoute (1). Un projet de note identique accompagnait cette proposition; elle fut communiquée le 6 par M. de Broglie à lord Palmerston. Déjà l'armée radicale était en marche; si la médiation n'était promptement offerte, le sang ne pouvait manquer de couler dans peu de jours. Cependant lord Palmerston attendit jusqu'au 16 pour répondre à la communication qu'il avait reçue le 6. Quelle était sa réponse? A la note déjà tout acceptée par les cours de Berlin et de Vienne, lord Palmerston offrait de substituer un contre-projet, et insistait pour qu'avant d'offrir la médiation aux parties belligérantes, on tombât préalablement d'accord sur toutes les questions que la médiation pouvait soulever; et comme si ce n'était pas assez de tous ces délais pour laisser aux forces considérables des radicaux le temps d'écraser la faible résistance des cantons du *Sunderbund*, le secrétaire d'état de sa majesté britannique faisait hâter sous main la marche des troupes expédiées de Berne contre les malheureux défenseurs de Fribourg et de Lucerne. Au moment où il traitait avec les grandes puissances, lord Palmerston se flattait que la victoire du parti radical aurait déjà anéanti, avec la résistance du parti conservateur, l'objet même de la médiation et les concessions qu'il avait été contraint de faire à ses alliés. En donnant à M. Peel connaissance du projet de note concertée, *il y joignait de tels accompagnemens* (ce sont les propres paroles de M. Peel), *que le chargé d'affaires britannique avait dû croire qu'il ne serait jamais question d'en faire usage* (2).

Ce ne fut que le 26, deux jours après la prise de Lucerne, que lord Palmerston donna enfin son assentiment à la médiation projetée. A quoi avaient été employés de si longs et de si funestes délais? Pour le savoir, il suffit de le demander aux documens officiels qui suivent; leur témoignage est irrécusable.

« M. Peel disait hier à l'ambassade qu'il avait envoyé quelqu'un à Lucerne. Il paraît très embarrassé depuis quelques jours; son langage est redevenu

fédérés le président et députés des vingt-deux cantons composant la diète helvétique : nous avons nommé M..... pour résider près des louables cantons composant la Confédération helvétique. »

(1) Voir le projet de note commune adressé aux cabinets de Londres, Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg, 4 novembre 1847. (Pièces communiquées aux chambres françaises.)

(2) Correspondance de M. de Bois-le-Comte, dépêche du 15 décembre 1847.

comme aux premiers temps. On pensait qu'il avait bien envoyé à Lucerne, non pas dans la ville, mais bien au quartier-général, pour prévenir le général Dufour et lui conseiller de presser les choses. — Je cite à regret cette supposition. Elle montre l'incertitude qui règne encore sur tout ce qui vient de cette part. Il faut qu'il y ait quelque chose de faux au fond de toute la position prise par la cour de Londres, pour qu'un caractère vrai et généreux comme celui de M. Peel ne puisse cependant y inspirer à personne de sécurité (1).

« Ma correspondance de Berne continue à me parler de l'extrême embarras que M. Peel montre encore; on l'attribuait au faux jeu que lord Palmerston lui aurait fait jouer; mais, au fait, ce n'est qu'une supposition, et peut-être, au contraire, M. Temperly a-t-il encore été tenté d'arrêter l'effusion du sang, et de faire une démarche qui aura été repoussée comme toutes les autres démarches de M. Peel. Le seul fait certain est la gêne extrême qui se montre dans toute l'attitude de M. Peel (2). »

Cependant, si la victoire définitive des radicaux était venue assez à temps pour empêcher que la médiation ne portât ses fruits, la nouvelle de cette victoire n'était pas arrivée assez vite à Londres pour dispenser lord Palmerston de signer la note concertée. La note concertée était pour la politique anglaise tout un changement de système. Par la signature apposée à cette note, lord Palmerston avait adhéré en fait aux principes toujours soutenus par les grandes puissances. Il en était venu à nier positivement le droit que les cantons radicaux s'arrogeaient de pouvoir, en dépit des traités, opprimer leurs confédérés, et substituer, contre l'esprit de la constitution helvétique aussi bien que contre la lettre même des traités, le système unitaire à la forme fédérative; en un mot, de radical qu'il avait été jusque-là à Berne (pour nous servir d'une expression employée par son agent en Suisse), lord Palmerston était devenu soudainement conservateur. On comprend ce qu'un pareil revirement dut causer de mauvaise humeur à M. Peel, qui avait dernièrement reçu et suivi des instructions tout opposées.

« C'est avec beaucoup de regret, monsieur, que je dois revenir à vous parler de M. Peel. Il paraît que depuis mon départ de Berne il était revenu à ses anciennes amitiés, et qu'il se disposait à prendre possession de la situation, comme s'il avait jusqu'au bout, et sans distinction, soutenu les radicaux. Il avait fait une visite de félicitation à M. Ochsenbein, et il venait de l'inviter avec d'autres vainqueurs à un grand dîner quand il a reçu ma lettre, qui lui annonçait l'entente conclue et la remise que je faisais immédiatement de la note concertée. Il a aussitôt décommandé le dîner, et, M. de Massignac étant venu le soir, il lui a parlé en ces termes :

« Si je pouvais montrer les dépêches de lord Palmerston, on penserait, comme moi, que je ne saurais remettre la note qu'il m'annonce. Je donnerai ma démission plutôt que de le faire. Eh! le puis-je donc, en effet, quand je viens de faire une visite à M. Ochsenbein *dans un sens tout opposé?*

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 25 novembre 1847, n° 201.

(2) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 28 novembre 1847, n° 207.



« Vous comprenez, ajouta ensuite M. Peel avec plus de calme, que je ne me suis pas lié avec des gens comme les radicaux par amitié pour eux; mais la guerre est finie, et l'on m'a fait jouer un rôle qui me blesse beaucoup (1). »

Quel était ce rôle que l'on avait fait jouer à M. Peel, et dont il se montrait alors si vivement blessé? La dépêche suivante ne laisse aucune incertitude à ce sujet.

« Attachant une juste importance à établir près de votre excellence, avec le plus de certitude possible, quelles ont été ici les intentions et la conduite du cabinet anglais dans ces dernières circonstances, j'avais chargé M. de Massignac de confirmer, par un témoignage irrécusable, ce qui ne pouvait encore, de notre part, être considéré que comme une opinion, un soupçon, le double jeu de lord Palmerston qui pressait les opérations militaires en Suisse et retardait les négociations à Londres, afin d'annuler les unes par les autres; j'avais exprimé à M. de Massignac le désir qu'il pût en avoir l'aveu de la bouche même de M. Peel. Voici ce qu'il m'écrivit de Berne :

« L'affaire de la mission du chapelain de la légation d'Angleterre est éclaircie.

« Ce matin (29 novembre 1847) je fus chez M. le ministre d'Espagne. Après avoir causé avec lui de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser ce matin, et à laquelle il donne son entière approbation quant à l'exactitude : « Je voudrais bien savoir, lui dis-je, si vraiment Temperly a été, de la part de Peel, dire au général Dufour de presser l'attaque contre Lucerne. — Qui est-ce qui en doute? me répondit-il. Pour moi, j'en suis sûr; je le tiens de bonne source, et j'en mets ma main au feu, me répéta-t-il à plusieurs reprises. — Je le crois, ajoutai-je; mais j'aurais quelque intérêt à le faire avouer à Peel lui-même, et devant quelqu'un, vous, par exemple. »

« L'occasion s'en est présentée dès ce matin. — Nous parlions avec Zayas et Peel des affaires suisses et de la manière dont les différens cabinets les jugeaient. « Aucun cabinet de l'Europe, excepté celui de l'Angleterre, n'a compris les affaires de Suisse, dit Peel, et lord Palmerston a cessé de les comprendre lorsqu'il a approuvé la note identique. — Avouez au moins, lui dis-je, qu'il a fait une belle fin, et que vous nous avez joué un tour en pressant les événemens. » Il se tut. J'ajoutai : « Pourquoi faire le mystérieux? Après une partie, on peut bien dire le jeu qu'on a joué. — Eh bien! c'est vrai, dit-il alors : *j'ai fait dire au général Dufour d'en finir vite.* » Je regardai M. de Zayas pour constater ces paroles. Son regard me cherchait aussi.

« Cependant, monsieur l'ambassadeur, je n'ai pas voulu vous apprendre cet aven légèrement, et, ce soir, j'ai demandé à M. de Zayas s'il considérait l'aven comme complet. « Je ne sais pas ce que vous voudriez de plus, me répondit-il, à moins que vous ne vouliez une déclaration écrite. Quand je vous disais ce matin que j'en mettrais ma main au feu (2)! »

Nous avons hâte de sortir de ces pénibles détails, que nous aurions préféré ne point relater, s'ils n'eussent été nécessaires pour éclaircir un des points les plus curieux de notre histoire contemporaine. Est-il besoin maintenant de dire quel fut le succès de la tactique de lord

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 2 décembre 1847, n° 212.

(2) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 31 décembre 1847, n° 240.



Palmerston? Pendant qu'en signant la note concertée, il disait à M. de Broglie : « Notre médiation, je le crains bien, sera devancée par les événemens (1); les radicaux suisses, obéissant à ses exhortations, *en finirent vite* non-seulement avec la résistance de leurs adversaires de Fribourg et de Lucerne, mais aussi avec les principes de la justice et de l'humanité. On s'est étonné du peu de temps qu'avait duré la lutte, ou plutôt de ce qu'il n'y avait point eu de lutte sérieuse. Que pouvaient 300,000 individus, les plus pauvres de la Suisse, contre 1,900,000 habitans des cantons les plus riches et les plus puissans? Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois, ce ne fut pas leur infériorité numérique qui paralysa les cantons du Sunderbund; ce fut l'effet moral de l'inconcevable abandon où leur cause était laissée de toutes parts. L'opinion publique française, abusée par des journaux mal informés ou aveuglés par l'esprit de parti, s'était prononcée contre eux. Le gouvernement anglais les avait livrés à leurs ennemis. Enfin, en Suisse même, les hommes les plus distingués du parti modéré, se croyant sans doute liés d'honneur par la consigne militaire, avaient consenti à servir dans l'armée radicale. M. Dufour, le général en chef, et cinq sur sept des commandans généraux, étaient conservateurs. Leur exemple avait entraîné la plupart des officiers inférieurs qui professaient les mêmes opinions. Des bataillons entiers, maudissant le joug odieux des radicaux, obéissant cependant aux ordres de la diète, s'acheminaient, le remords dans l'ame, vers le théâtre de la guerre. En voyant s'avancer contre eux ces chefs et ces soldats, porteurs du brassard fédéral, les mêmes cantons conservateurs, qui avaient jadis combattu de si grand cœur les corps francs, furent saisis de trouble et d'incertitude. Eux qui avaient culbuté sans crainte les bandes illégales dirigées par le volontaire M. Ochsenbein, ils hésitèrent à se défendre contre les troupes régulières réunies par M. Ochsenbein, président du vorort, et menées contre eux par un général conservateur nommé par la diète. En plusieurs endroits, les masses populaires demandèrent en vain à être menées au combat; leurs chefs préférèrent capituler. On sait ce que furent ces capitulations, on sait surtout comment elles furent observées.

Il n'entre point dans notre intention de raconter ce que fut le régime des cantons du Sunderbund après le triomphe des radicaux. Nous n'avons pas non plus à dire comment, affranchi par son succès des ménagemens qu'il avait gardés jusqu'alors, le parti vainqueur s'abandonna à ces excès grossiers si énergiquement stigmatisés par M. de Montalembert à la tribune de la chambre des pairs, avec une chaleur et des accens qui ne sont pas encore sortis de la mémoire des gens de bien. Nous nous renfermerons strictement dans notre sujet,

(1) Voir les dépêches de M. de Broglie du 2 décembre 1847, communiquées aux chambres en janvier 1848.

en constatant simplement l'universelle réprobation attirée sur la diète par son rejet déloyal des conditions de la capitulation qui lui avaient livré les portes de Fribourg, par les actes de violence et de spoliation éhontées qu'elle a exercés contre les vaincus, et par le joug oppresseur et tyrannique qu'elle leur a imposé. Tant d'iniquités n'eurent pas seulement pour effet de provoquer la démission des généraux suisses, embarrassés de mettre plus long-temps leur épée au service d'une cause qui, se montrant enfin à leurs yeux telle qu'au fond elle avait toujours été, soulevait leur cœur d'indignation; elles ne servirent pas non plus seulement à désabuser une portion du public européen, elles modifièrent les vues de ceux-là même qui s'étaient fait au début les alliés, nous allions presque dire les complices du parti radical en Suisse. Le secrétaire d'état de sa majesté britannique parut presque regretter la bienveillance qu'il avait témoignée à des gens qui, après en avoir fait un si bruyant étalage dans le temps où ils en avaient besoin, se montraient, depuis leur victoire, si peu disposés à la reconnaître par un peu de déférence pour ses conseils. En effet, le nouvel envoyé, sir Strafford Canning, d'abord bien accueilli par M. Ochsenbein et ses amis, n'avait pas tardé à les voir s'éloigner de lui, dès qu'il avait voulu leur prêcher le calme, la modération et la justice. Chaque jour, il se montrait plus dégoûté de la tâche ingrate qui lui avait été confiée d'avoir à faire entendre raison à de pareils protégés.

« ..... La mission de sir Strafford Canning touche à son terme; il m'a annoncé hier (écrit à M. de Bois-le-Comte le même correspondant) son dessein de quitter la Suisse.

« Je vois, me disait-il, qu'on ne suit pas mes conseils, et ma position devient intenable. J'ai appuyé mes démarches officielles de lettres particulières et amicales à M. Ochsenbein; ce matin encore, je lui ai écrit pour lui recommander l'amnistie. Tout cela sera sans résultat. Ochsenbein et Funck ont le désir du bien, mais les autres membres du gouvernement sont *les bras des clubs*, et, si je confonds dans mes souvenirs M\*\*\* et M\*\*\* avec les ours de pierre qu'on voit sur la porte de Berne, ce sera leur faute, car je n'ai pas pu avoir l'honneur de les voir.

« Il avait un air triste en me disant ces paroles. Il ajouta que, depuis long-temps, il s'apercevait de la justesse des renseignements que je lui avais donnés sur les hommes et sur les choses; qu'il y a trois mois, il avait balancé pendant trois jours pour savoir s'il ne partirait pas immédiatement; que lord Palmerston avait laissé à son jugement de partir ou de rester; qu'il avait pensé que sa présence ferait mieux écouter ses conseils, mais qu'aujourd'hui il était désabusé et qu'il allait quitter ce pays (1). »

Sans doute, s'il n'eût écouté que son inclination, sir Strafford Canning serait parti plus tôt d'un lieu où ses sages conseils étaient si mal

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 23 janvier 1848.

reçus et si peu suivis; mais il ne pouvait échapper à ce représentant expérimenté du gouvernement britannique qu'en continuant à Berne, même avec peu de chances de succès, le rôle de modérateur que la droiture de son caractère lui aurait, en tout temps, fait choisir, alors même que les intérêts de son pays ne le lui auraient pas commandé, il prenait le meilleur moyen de parer à des éventualités qui déjà se laissaient entrevoir, et menaçaient de changer en un échec définitif l'avantage que la politique anglaise avait, on sait maintenant à quel prix, remporté en Suisse.

Le dernier incident diplomatique dont il nous reste maintenant à rendre compte n'a jamais été révélé au public, et, si l'on excepte le petit nombre d'hommes considérables qui y ont pris part, bien peu de personnes en ont eu connaissance. Il nous est impossible de le passer sous silence, non-seulement parce qu'il se rattache directement à la question suisse, dont nous avons cherché à raconter fidèlement toutes les phases, mais encore parce que, si la révolution de février n'eût pas éclaté, il est probable qu'il eût exercé sur la politique extérieure de notre pays et sur le sort de l'Europe une influence considérable.

Nous avons dit, avec quelques détails, comment, à la fin de 1846, le gouvernement français, sans rien abandonner de la politique qui lui était propre, sans aller rechercher l'alliance des cours du Nord, sans se rapprocher en quoi que ce soit des tendances qui caractérisaient particulièrement la politique de la cour de Vienne, avait cru utile, pour le salut de la Suisse et le maintien de la paix du monde, de faire, de l'autre côté du Jura, avec l'Autriche, ce qu'il avait réussi à faire, pour un temps, avec l'Angleterre, de l'autre côté des Pyrénées, ce qu'il avait également essayé en Grèce avec l'Angleterre et la Russie, c'est-à-dire oublier momentanément l'antique rivalité d'influence, afin de s'occuper ensemble et de bonne foi d'un intérêt spécial, pressant et supérieur à toutes les dissidences ordinaires. De la fin de 1846 à la fin de 1847, cette entente de la France avec les cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg, et en particulier avec le cabinet de Vienne, avait été, en ce qui regardait les affaires de Suisse, heureusement maintenue, malgré quelques différences de conduite plus apparentes que réelles. Dans l'action commune, la France avait joué le rôle principal et le plus actif, non point parce qu'elle était plus que les cabinets de Russie, de Prusse ou d'Autriche, animée contre les gouvernements radicaux de la Suisse, mais, tout au contraire, parce que, moins compromise et restée de plus grand sang-froid, elle n'avait pas prématurément rompu comme eux les liens et cessé les communications qui lui permettaient d'agir encore sur la portion restée saine de ce malheureux pays.

Cette entente avait été d'une nature si peu exclusive, que rien n'a-

vait été négligé de notre côté pour y faire adhérer l'Angleterre, à tel point que le tardif assentiment, à grand'peine arraché à lord Palmerston, avait été considéré comme un succès de la politique française. Cependant la médiation, résultat éphémère de l'entente à cinq, ayant échoué précisément parce que l'Angleterre y était entrée, et entrée dans la pensée de la faire échouer, et les dangers, conséquence de l'état violent de la Suisse, n'ayant fait qu'augmenter, les grandes puissances, en particulier l'Autriche et la Prusse, devaient être conduites à chercher dans quelque autre combinaison les garanties devenues nécessaires à la paix du continent. Ces garanties, elles ne pouvaient les trouver ailleurs que dans l'accord avec la France, elles ne pouvaient les demander à d'autres qu'au gouvernement français. L'imminence de cette situation, qui allait rendre notre cabinet arbitre des destinées de l'Europe, était amèrement pressentie par tous les correspondans de lord Palmerston à l'étranger. Il ne faut que parcourir les dernières pages des papiers communiqués au parlement d'Angleterre en 1848 et 1849, pour y voir combien souvent de Berne, de Berlin et de Vienne, les agens anglais appelaient l'attention du principal secrétaire d'état de sa majesté britannique sur les voyages de deux des plus éminens diplomates de la Prusse et de l'Autriche, M. le général Radowitz et M. le comte Colloredo, qui, après s'être rencontrés en Allemagne, se rendaient à Paris. Ces appréhensions des agens anglais n'étaient pas dénuées de fondement. Tel était en effet le résultat de la politique que leur chef avait jugé convenable de suivre en Espagne, en Italie, en Grèce, et, dernièrement enfin, dans les affaires de Suisse. Désespérant de pouvoir jamais s'entendre avec celui qui s'était fait, à Madrid, le patron des cabales des exaltés espagnols, à Rome, à Naples et en Sicile, le promoteur des insurrections et de la levée de boucliers contre l'Autriche, en Grèce, un agent incessant de troubles et de désordre, qui avait livré les conservateurs de Fribourg et de Lucerne à la colère des radicaux suisses, les grandes puissances de l'Europe venaient témoigner à la France le désir de se concerter avec elle à l'exclusion de l'Angleterre. M. le comte Colloredo et le général Radowitz, pendant leur séjour à Paris, mirent en avant l'idée d'une entente à quatre sur les affaires de Suisse. Notre cabinet avait accepté leurs ouvertures; un jour était pris (le 15 mars) pour donner aux arrangemens déjà débattus une forme arrêtée et précise. Ainsi avait été définitivement franchi un pas immense. Ces mêmes puissances du Nord, si hostiles en 1830, qui avaient eu si grande hâte, en 1840, de prendre parti contre nous et pour l'Angleterre au sujet des affaires du Levant, qui étaient restées passives et neutres en 1846 après les mariages espagnols, en 1848 après les affaires de la Suisse, se mettaient avec nous et contre l'Angleterre. Nous n'avions pas passé de



leur côté, elles avaient passé du nôtre. C'était le tour de l'Angleterre d'être placée dans l'isolement.

En donnant au public cette suite d'études que nous terminons aujourd'hui sur la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848, notre dessein a moins été de nous livrer à un examen complet et circonstancié de la diplomatie française que d'en faire ressortir les côtés saillans; nous nous sommes attaché aux événemens décisifs qui ont, pendant ces dix-huit années, mis le plus en relief le fond même de notre politique extérieure. Nous nous sommes abstenu de toute réflexion générale : nous nous les interdisions encore. Qu'il nous soit toutefois permis, au moment de poser la plume, de constater les faits en les résumant.

En 1830, le gouvernement français, sorti d'une crise révolutionnaire que nous n'avons pas besoin de juger ici, fruit lui-même d'une transaction sur le mérite de laquelle nous n'avons pas à nous prononcer, se trouve en présence de l'Europe inquiète et troublée. Les grandes puissances, posées face à face de lui, une exceptée, lui sont toutes contraires. Par son accord avec le seul gouvernement dont l'origine fût semblable à la sienne, le seul dont il pût, avec honneur et sécurité, rechercher alors l'amitié, il brave, contient, calme et fait peu à peu tomber les dispositions malveillantes des autres cabinets. Quels sont les résultats de cette alliance avec l'Angleterre? D'abord la création d'un royaume de Belgique, et par suite une sécurité nouvelle acquise pour notre frontière du nord; peu après, l'établissement du régime représentatif en Espagne, qui nous ménage une égale sécurité pour notre frontière du midi; enfin, l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en Portugal, en Grèce, et, comme conséquence, un surcroît d'influence en Europe. Cette situation se prolonge sans modification essentielle jusqu'en 1840. En 1840 survient un premier dissentiment avec le cabinet anglais, dirigé par lord Palmerston. Notre pays découvre aussitôt combien, dès qu'il cesse d'être d'accord avec l'Angleterre, les autres cabinets européens sont empressés à s'unir contre lui. Il se trouve pour un temps rejeté, malgré la volonté de ceux qui le gouvernent, dans une situation isolée, violente et presque révolutionnaire devant l'Europe. Lord Palmerston est remplacé par lord Aberdeen; alors l'entente se renoue, sinon entre les deux nations, du moins entre les deux cabinets. Cette seconde alliance avec l'Angleterre semble aussi solide, elle est plus intime peut-être que la première.... Qu'elle est loin cependant de porter les mêmes fruits! A peine les efforts des ministres des deux pays suffisent-ils à prévenir de déplorables collisions. Le cabinet tory cède bientôt la place à un cabinet whig, et lord Palmerston revient aux affaires, Alors une lutte non avouée, il



est vrai, mais réelle, ardente, du côté du moins de l'Angleterre, reprend, non pas sur un seul théâtre, mais sur tous, en Espagne, en Portugal, en Grèce, en Italie, en Suisse et partout. Cependant, cette fois, le gouvernement français résiste efficacement sans que le pays lui-même en soit le moins du monde troublé; il résiste, en ayant parfois les grandes puissances contre lui, parfois neutres entre l'Angleterre et lui, et parfois avec lui. Il résiste le plus souvent avec succès, rarement avec désavantage. Si, en Portugal, il s'entend pour un moment avec l'Angleterre, c'est son opinion qui l'emporte. En Espagne, le parti français triomphe, et l'Espagne tranquille et prospère retrouve aussitôt des jours qu'elle avait presque oubliés. Notre influence domine en Grèce, la Grèce prend paisiblement son rang parmi les états constitutionnels réguliers de l'Europe. En Italie, au contraire, les conseils du gouvernement français sont dédaignés, ce sont ceux de l'Angleterre qui l'emportent; on sait ce qu'est devenue l'Italie, et si l'Angleterre est venue la tirer du naufrage où elle l'a précipitée. En Suisse, la cause radicale triomphe, grâce à lord Palmerston; où en est aujourd'hui la Suisse? Voilà, si nous avons été impartial, et nous croyons sincèrement l'avoir été, le compte de la politique extérieure du gouvernement de 1830.

Nous le demandons maintenant : quand donc les ministres de ce gouvernement (nous les prenons tous ensemble) se sont-ils montrés inférieurs à la tâche qu'assume quiconque entreprend de conduire les affaires extérieures d'un grand et noble pays comme la France? Quel jour et à quel moment ont-ils négligé, compromis ou trahi les grands intérêts qui leur étaient confiés; intérêts de toute nature, permanens, transitoires, d'humanité et de civilisation générale, tous ces intérêts multiples, en apparence identiques au fond, dont l'ensemble, aussi long-temps que la France conservera son nom, qu'elle soit empire ou république, monarchie de droit divin ou monarchie constitutionnelle, ne cessera de constituer l'apanage glorieux que nos pères nous ont transmis, et que naguère encore nous espérions passer intact à nos enfans? N'étaient-ce pas les intérêts permanens de la France qu'assuraient les ministres du dernier gouvernement en créant le royaume de Belgique, en favorisant le développement du régime constitutionnel en Espagne, et plus tard en y maintenant sur le trône la dynastie qui y règne depuis Louis XIV? N'étaient-ce pas les intérêts transitoires, mais également sacrés de la France, que ces ministres ont servis, lorsqu'ils ont fait pénétrer si loin et si avant au dehors, par leurs discours, par leurs actes et par leurs exemples, non point, grâce à Dieu, les doctrines révolutionnaires, mais les idées de liberté réglée, de tolérance éclairée, qui, il y a deux ans, paraissaient, sous leurs auspices, près de triompher partout? N'était-ce pas enfin à la cause de l'humani-

nité et de la civilisation qu'ils sacrifiaient une éphémère popularité, quand ils retenaient l'Italie trop prompte à provoquer inconsidérément l'Autriche, quand ils sommaient les radicaux suisses de respecter la souveraineté des petits cantons catholiques? Il est vrai, en Italie et en Suisse, ils ont échoué; pourquoi? Par leur faute? Non, mais, ce qui est triste à dire, parce que, sur ces questions, l'opinion de leur propre pays a eu le tort de ne les point soutenir. Loin de nous l'intention d'accuser indistinctement les adversaires du dernier cabinet. L'esprit de nos institutions autorisait la sévérité, l'injustice même des jugemens qu'ils ont portés sur une politique qu'à coup sûr ils avaient le droit de ne pas approuver. Nos reproches vont à ceux qui, non contents d'user d'une critique amère, ont pris ouvertement parti contre leur gouvernement et pour l'étranger. A eux la responsabilité des malheurs de l'Italie et de la Suisse, car, il ne faut pas s'y méprendre, l'Angleterre n'eût point réussi à pousser les Italiens contre les Autrichiens, ni les radicaux de Berne contre les conservateurs de Fribourg et de Lucerne, sans les auxiliaires inattendus qu'elle a rencontrés dans une partie de l'opposition française. Que chacun réponde donc de ses actes.

Nous ne nierons pas que nous ayons été aise de trouver, dans le récit des événemens extérieurs survenus pendant les dix-huit années de la monarchie de 1830, une occasion de rendre hommage à un gouvernement que nous avons soutenu, servi et aimé, parce qu'il donnait satisfaction à notre raison et à nos convictions les plus chères. Dieu nous est témoin, cependant, que nous avons eu aussi un autre but. Nous sommes de ceux qui ont toujours pensé que le plus triste service à rendre aux peuples est de leur apprendre à mépriser les gouvernemens auxquels ils ont long-temps obéi. Selon nous, les royalistes, en 1815, ont eu grand tort d'insulter ce qu'il y avait eu de glorieux dans le gouvernement impérial, les libéraux n'ont guère agi plus sagement après 1830, en dénigrant les années douces et paisibles de la restauration. De semblables injustices n'ont pas même profité à ceux qui se les sont permises. De nos jours, où la calomnie, redoublant d'audace, s'attache à dégrader tous les régimes passés, afin de mieux troubler le présent et de ruiner plus sûrement l'avenir, il importait plus que jamais de placer la vérité en face du mensonge, et d'opposer un récit calme et précis à de violentes déclamations. En montrant par des documens multipliés et par des preuves irrécusables ce qu'ont été au juste les relations de la monarchie de 1830 avec les puissances étrangères, nous n'avons donc pas visé seulement à venger ce gouvernement le plus récemment tombé, et par cela même le moins connu peut-être et le plus calomnié; nous avons aussi désiré rendre à notre pays un peu de ce respect pour son histoire et pour lui-même, sans lequel il ne tarderait pas à descendre du premier rang des nations.

---

# L'ANGLETERRE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DE 1850.

---

DES CONSÉQUENCES POLITIQUES DES RÉFORMES COMMERCIALES  
DE SIR ROBERT PEEL.

---

L'Angleterre nous offre, depuis trois ans, le spectacle, jusqu'ici sans exemple chez nos voisins, d'un gouvernement affranchi de toute opposition. Les ministres actuels ont presque toujours rencontré chez leurs prédécesseurs un appui cordial, et les tories, privés de leur chef et de leurs orateurs par la désertion de sir Robert Peel et de ses amis, plus désireux de se venger que de ressaisir le pouvoir, indécis et divisés sur la meilleure conduite à tenir, ont rarement essayé d'entraver les mesures de lord John Russell. Ils ont ainsi tenu, peut-être un peu malgré eux, la promesse faite par lord George Bentinck, lorsqu'il poursuivait avec acharnement la chute de sir Robert Peel. Lord George Bentinck avait déclaré que les successeurs, quels qu'ils fussent, du ministre renégat auraient le champ libre et une franche et loyale épreuve pour leur politique, à la seule condition de remplacer au pouvoir l'homme que les tories voulaient *jeter dehors* pour avoir trahi et livré l'agriculture nationale. Volontairement ou non, la promesse a été remplie, et M. Disraëli avait le droit de dire en juillet 1849 à lord John Russell et à ses collègues que depuis trois ans ils administraient sans obstacle, qu'ils avaient fait prévaloir et avaient pu librement ap-

plier leurs plans et leurs idées, et qu'ils ne pouvaient refuser de laisser juger sur les résultats de ces trois années la politique à laquelle ils s'étaient associés en 1846, et qu'ils continuaient.

Pendant toute la durée de la dernière session, le ministère whig n'a jamais eu rien à redouter pour son existence; les discussions dont la politique extérieure et l'administration des colonies ont été le sujet n'ont jamais été de nature à l'alarmer sur le pouvoir dont il était paisible possesseur. Il n'en sera plus de même cette année. Tout annonce, au contraire, une session fertile en débats animés, en luttes ardentes, en mesures décisives. L'association pour la protection de l'industrie nationale et l'association pour la réforme électorale et financière ont consacré l'intervalle des deux sessions à agiter les esprits, se combattant l'une l'autre par des publications rivales, et opposant réunion à réunion sur toute la surface de l'Angleterre. M. Disraëli a commencé, et M. Cobden a repris le rôle d'agitateur; tous deux ont parcouru les principaux comtés d'Angleterre, s'attaquant et se répondant tour à tour sans pourtant se trouver nulle part en face, et s'ajournant à leur rencontre dans le parlement. Lord Stanley vient de réunir les principaux membres du parti tory pour décider s'il convient d'attaquer le gouvernement dès le premier jour, en présentant un amendement à l'adresse, ou s'il convient mieux d'attendre une occasion plus favorable. Le gouvernement de son côté, jaloux d'échapper cette fois au reproche de s'endormir dans la jouissance du pouvoir, a fait préparer pour l'ouverture de la session un certain nombre de mesures, entre autres un nouveau plan d'administration coloniale et un projet de réforme électorale.

Changer la loi électorale et déplacer par conséquent le centre de gravité du pouvoir politique est partout une entreprise grave et périlleuse, à plus forte raison en Angleterre, où les institutions tirent de leur antiquité une grande partie de leur force, et où bon nombre d'esprits, en 1831, repoussaient encore une réforme dont ils reconnaissaient la justice, de crainte d'affaiblir le prestige de la chambre des communes en touchant à son organisation séculaire. Lord John Russell, en combattant les propositions de réforme électorale présentées par les radicaux, a plusieurs fois déclaré qu'il ne regardait pas l'œuvre de 1831 comme définitive, et qu'il admettait la possibilité d'un progrès ultérieur. Néanmoins on était fondé à croire que les whigs se tenaient pour satisfaits de la réforme accomplie, et qu'ils renvoyaient à un avenir assez lointain toute modification de la loi électorale. On a donc lieu d'être surpris de voir lord John Russell proposer lui-même cette année une réforme qu'il déclarait inopportune et prématurée l'année dernière; on est en droit de supposer à cette détermination imprévue des motifs d'une impérieuse nécessité. Pour nous, la conduite du minis-



tère whig nous semble facile à expliquer; elle nous paraît la conséquence forcée des graves changemens introduits par sir Robert Peel dans la législation économique de l'Angleterre. Sir Robert Peel a pris pour lui le côté brillant et populaire de cette révolution; il a laissé à ses successeurs la tâche ingrate de la compléter et de la terminer.

Nous sommes de ceux qui n'ont point épargné les éloges à sir Robert Peel. Nous l'avons suivi avec une sympathique émotion dans tout le cours de cette session mémorable qui mit fin à son pouvoir, alors que lord George Bentinck le poursuivait de ses philippiques, quelquefois brutales et souvent éloqu岸tes, et que M. Disraëli l'accablait de ses sarcasmes les plus acérés et les plus amers; alors que, déterminé à tomber, il voyait ses anciens adversaires, les whigs, le soutenir avec enthousiasme et le combattre à regret; alors que M. Cobden, prêt à voter contre lui, l'adjurait de garder le pouvoir en renonçant à son bill sur l'Irlande. Cette session ne fut qu'un long drame, où tout l'intérêt s'était concentré sur sir Robert Peel; ces luttes ardentes autour d'un homme inflexible qui tenait entre ses mains les destinées de l'Angleterre rappelaient la fable antique de Prométhée; il semblait que la liberté commerciale remplaçât le feu sacré, et dût coûter, comme lui, la vie à celui qui l'apportait. On ne pouvait pourtant se dissimuler que l'avenir de l'Angleterre était engagé dans cette lutte où il ne s'agissait en apparence que d'un homme, et en admirant la force de volonté avec laquelle sir Robert Peel imposait au parlement l'abolition des lois sur les céréales, on se demandait si la situation de la Grande-Bretagne exigeait absolument ce remède héroïque.

Il est temps aujourd'hui de juger l'œuvre de sir Robert Peel, de chercher si elle a produit tous les résultats que ce hardi novateur en attendait, et de voir si, à côté de la plaie qu'elle guérissait, elle ne créait pas une plaie nouvelle. Peut-être cet examen prouvera-t-il que la célèbre doctrine du libre échange, au lieu de reposer, comme on le croit à Manchester, sur des principes éternels, applicables à tous les temps et à tous les pays, n'est qu'une théorie de circonstance, produite et justifiée par la situation exceptionnelle de l'Angleterre; peut-être prouvera-t-il surtout qu'une impérieuse nécessité ne laissait à nos voisins que le choix entre deux maux, et qu'elle a entraîné sir Robert Peel à sacrifier aux exigences du présent l'avenir de l'Angleterre. C'est une question de fait qui est ici soulevée; le soin de débattre la question théorique appartient aux économistes de profession.

## I.

Dans les derniers jours de la session de 1849, M. Disraëli fit au sein de la chambre des communes la demande d'une enquête sur l'état de



la nation. Cette motion, qui fut rejetée à une forte majorité, fut cependant l'occasion du seul débat où l'existence du ministère anglais ait été réellement engagée : elle renfermait une attaque qui s'adressait à sir Robert Peel aussi bien qu'au ministère; car, dans les collèges de lord John Russell, M. Disraëli combattait moins des ministres whigs que les continuateurs de la politique commerciale de 1846. Sir Robert Peel le comprit ainsi; il vint en aide au cabinet, et porta avec le ministre de l'intérieur, sir George Grey, tout le poids de la discussion. Il revendiqua l'honneur et la responsabilité de son œuvre, et, suivant M. Disraëli pas à pas dans toutes ses attaques, il entreprit d'établir que ses propres prévisions n'avaient point été trompées. Ce discours, on le comprend, est la principale pièce du procès.

M. Disraëli prétendait qu'une enquête parlementaire aurait pour résultat de démontrer qu'en janvier 1846 toutes les branches de la richesse nationale prospéraient, et qu'en juin 1848 elles étaient toutes dans un état de souffrance profonde. Il ajoutait qu'au moment où il parlait, cette souffrance n'avait fait que s'accroître. Cependant la tranquillité intérieure n'avait point été troublée, aucune opposition n'avait été faite au ministère; celui-ci n'avait point hérité d'embarras antérieurs, puisque, à son arrivée au pouvoir, les recettes dépassaient les dépenses. Le ministère ne pouvait donc renvoyer ni aux événemens ni à personne la responsabilité du changement désastreux survenu dans la situation de l'Angleterre; ce changement était bien le résultat de la politique commerciale inaugurée par sir Robert Peel et pratiquée par lord John Russell. Le mérite de l'œuvre se reconnaissait à ses fruits.

C'était là une thèse spécieuse que M. Disraëli a développée avec beaucoup d'art et qui fournissait à sa verve satirique d'abondans matériaux; mais M. Disraëli choisissait mal son terrain : en se faisant un argument de la prospérité dont jouissait l'Angleterre au commencement de 1846, il amnistiait toute l'administration de sir Robert Peel, sauf l'abolition des lois sur les céréales, et sir Robert Peel ne manqua pas de se prévaloir de cet aveu échappé à son ennemi le plus acharné. En outre, en prenant pour second terme de sa comparaison l'année 1848, M. Disraëli mettait ses adversaires en droit de lui objecter qu'il choisissait une année exceptionnelle, et qu'il s'armait d'une détresse passagère facile à expliquer par une disette en Irlande, par la crise des chemins de fer et par le contre-coup des révolutions européennes.

L'orateur tory croyait aller au-devant de l'objection en alléguant que la famine de l'Irlande avait été un mal local, que les spéculations sur les chemins de fer remontaient aux années antérieures, et enfin qu'en 1848 les exportations de l'Angleterre n'avaient point diminué malgré la crise révolutionnaire. M. Disraëli ne pouvait cependant se dissi-

muler que l'Angleterre s'était vue dans la nécessité de nourrir l'Irlande; il rappelait lui-même qu'un emprunt considérable avait été contracté pour donner du pain à plusieurs millions d'hommes. Si les souffrances étaient pour l'Irlande, la dépense était à la charge de l'Angleterre. Quant aux actions des chemins de fer, en 1846 elles étaient regardées comme un placement sûr et avantageux; elles formaient une partie considérable de ce capital à l'aide duquel les classes industrielles faisaient le commerce étendu qui servait d'argument à M. Disraëli; en 1848, ce capital s'était évanoui en fumée par la dépréciation des chemins de fer, et bien des gens qui, deux ans auparavant, se croyaient riches et étaient riches en effet avaient passé, comme par l'action d'un pouvoir surnaturel, de l'opulence à la misère. Il est impossible de nier que cette destruction presque instantanée d'un capital de plusieurs centaines de millions ait dû exercer une influence considérable sur la prospérité de la classe commerçante et industrielle; il est également impossible de nier que les révolutions du continent ont eu leur contre-coup en Angleterre. Chacun sait qu'aussitôt après février 1848, toutes les maisons françaises qui avaient fait des commandes en Angleterre retirèrent leurs ordres : croit-on qu'il n'en ait pas été de même des maisons de Vienne, de Berlin et de toute l'Allemagne ?

M. Disraëli ne pouvait espérer de détruire complètement de semblables objections. S'il a persisté à choisir l'année 1848 comme un des deux termes de sa comparaison, c'est qu'en opposant aux tableaux statistiques de 1848 ceux de l'année finissant le 25 mars 1846, il pouvait conclure qu'en trois ans le nombre des pauvres valides qui, faute d'ouvrage, avaient dû recourir à l'assistance publique s'était accru de 74 pour 100 (666,338 au lieu de 382,417); que celui des indigens secourus s'était accru de 41 pour 100 (1,876,541 au lieu de 1,332,089); que les dépenses faites en vertu de la loi des pauvres s'étaient accrues de 25 pour 100 (154,500,000 francs, au lieu de 123,550,000 fr.); enfin, que les taxes locales pour venir au secours des indigens s'étaient accrues en moyenne de 39 et demi pour 100 dans les comtés manufacturiers et de 17 pour 100 dans les districts agricoles. En outre, l'orateur, pour le besoin de sa thèse, voulait être en droit de dire que ce n'était pas seulement l'agriculture qui avait reçu un coup funeste, mais que l'industrie elle-même avait été profondément atteinte, et il espérait tourner au profit de la démonstration qu'il entreprenait l'incontestable détresse de l'industrie anglaise dans les premiers mois de 1848. M. Disraëli oubliait que qui veut trop prouver ne prouve rien, et il allait apprendre à ses dépens qu'il n'est jamais prudent d'étayer d'arguments ruineux la meilleure des causes. Si ses adversaires parvenaient à établir qu'il y avait en 1849 amélioration sur 1848, ils étaient aussi-

tôt en droit de conclure que M. Disraëli n'était pas fondé à invoquer comme preuve une année exceptionnelle et une détresse passagère : toute son argumentation se trouvait invalidée à la fois.

C'est ce que le ministre de l'intérieur, sir George Grey, ne manqua pas de faire. Il établit à son tour une comparaison entre les six premiers mois de 1848 et les six premiers mois de 1849, et, prenant successivement un certain nombre de villes industrielles, il démontra que le nombre des pauvres secourus avait déchu dans une proportion notable, que les dépenses de l'assistance publique avaient diminué, enfin que les dépôts dans quelques caisses d'épargne avaient augmenté en nombre et en valeur. Il en concluait que la dépression éprouvée en 1848 était éphémère, et que l'Angleterre revenait graduellement à sa situation normale.

M. Disraëli n'avait rien à opposer à cette réponse. Il avait également été mal inspiré en voulant se faire un argument de la détresse momentanée des manufacturiers anglais. Il devait savoir que toute crise industrielle qui est produite par une cause étrangère à l'industrie elle-même, comme une disette, une commotion politique, etc., est inévitablement suivie d'une réaction favorable : la production, en effet, éprouve un temps d'arrêt pendant lequel les approvisionnements s'épuisent, et les besoins de la consommation viennent bientôt ranimer les ateliers. Après deux ans de chômage, la consommation intérieure eût suffi pour rendre à l'industrie anglaise son activité, à plus forte raison lorsque les révolutions européennes, en paralysant l'industrie de la France et de l'Allemagne, affranchissaient les manufacturiers anglais de toute concurrence dans les marchés des deux mondes. Languissante en 1848, l'industrie anglaise réunissait, en 1849, tous les élémens de prospérité. Aussi M. Disraëli fut-il facilement accablé par sir George Grey et par sir Robert Peel, qui prouvèrent que la consommation du sucre, du café, du tabac, des eaux-de-vie, s'était considérablement augmentée, et qui lurent dans la chambre des communes nombre de lettres de négocians ou de manufacturiers des principales villes d'Angleterre et d'Ecosse, témoignant toutes de l'état florissant de l'industrie. Cette activité des manufactures anglaises s'est soutenue pendant tout le cours de 1849, et ne paraît point encore se ralentir. Néanmoins il est évident qu'à mesure que l'ordre se raffermira sur le continent, et que l'industrie française ou allemande se relèvera de ses ruines, l'industrie anglaise perdra quelques-uns de ses avantages actuels; mais M. Disraëli, qui s'était fait un argument de la détresse momentanée de 1848, ne pouvait contester à ses adversaires le droit d'invoquer à leur tour la prospérité, peut-être passagère, de 1849. Quant au fait allégué par lui, et prouvé du reste par des témoignages authentiques, que des fabricans auraient dû, faute

d'acquéreurs, exporter des articles destinés à la consommation intérieure, il ne pouvait suffire évidemment à rendre compte de l'accroissement considérable qu'avaient éprouvé toutes les exportations de l'Angleterre.

Que reste-t-il donc de toute la partie du discours de M. Disraëli qui était relative à l'industrie? Un seul fait, celui sur lequel il a le moins appuyé, et qui aurait dû être au contraire le point de départ de son argumentation. Les exportations de 1848 ont égalé, pour les quantités exportées, les exportations de 1845 et 1846; mais leur valeur, qui était, en 1846, de 59,500,000 livres, n'a plus été, en 1848, que de 53 millions de livres. Ce fait prouve que, pour la même quantité de travail, l'Angleterre a reçu, en 1848, 6,500,000 livres, ou 162,500,000 fr. de moins qu'en 1846. Cette dépréciation dans la valeur des articles exportés, et notamment des cotonnades, a fait de nouveaux progrès en 1849, quoique le prix de la matière première, du coton, ait éprouvé une certaine augmentation. D'où vient cette dépréciation? Sir George Grey s'est contenté de répondre que si les fabricans anglais avaient jugé à propos de vendre leurs produits moins cher, c'est qu'ils avaient eu intérêt à le faire, et, par une allusion aux lettres qu'il avait lues, il a invité ironiquement M. Disraëli à demander lui-même aux négocians anglais s'ils avaient pour habitude de vendre à perte et de s'en féliciter.

Toutefois si cette dépréciation des articles d'exportation n'a été produite ni par une réduction dans les bénéfices des fabricans ni par une baisse dans le prix de la matière première, elle ne peut s'expliquer que par une diminution dans les salaires. Est-il vrai que les salaires des ouvriers aient subi un abaissement depuis l'abolition des *corn-laws*? C'est là un fait incontestable. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les discours de sir George Grey et de sir Robert Peel, qui font un si magnifique tableau de la prospérité de l'industrie. A les en croire, et nous n'avons nulle raison de contester leur témoignage, jamais les fabricans n'ont été plus satisfaits : à l'exception de deux ou trois industries dont ils reconnaissent et dont ils expliquent l'état de souffrance, toutes les branches de la fabrication nationale sont en pleine activité, toutes les usines marchent, et marchent sans chômer un seul jour de la semaine. Ils citent des lettres de presque toutes les villes industrielles de l'Angleterre et de l'Écosse, Bradford, Trowbridge, Leicester, Loughborough, Nottingham, Leeds, Huddersfield, Manchester, Dundee, Glasgow, Belfast; partout l'activité des ateliers est la même, mais partout les salaires ont diminué. En deux ou trois endroits seulement, où il a fallu un supplément de bras, les salaires sont demeurés au même taux qu'en 1846 : dans tous les autres centres manufacturiers, ils ont subi une diminution. Sir George Grey et sir Robert Peel se bornent à soutenir qu'avec ces salaires réduits les ouvriers sont plus heureux qu'il



y a trois ans, à cause de la réduction plus considérable encore qu'ont éprouvée tous les articles de consommation.

Ce dernier point est matière à controverse. Nous avons vu dix calculs différens, et tous également spécieux, qui appuient ou renversent cette thèse. Sir George Grey prétend que l'ouvrier agricole, chef d'une famille de cinq personnes, a, au prix actuel du pain en Angleterre, un bénéfice de 75 ou même de 100 francs sur l'année 1846, quoique son salaire ait été réduit de 12 shillings par semaine à 10 ou de 10 à 8, et il assure que, la diminution des denrées alimentaires équivalant, pour l'ouvrier des villes, à une augmentation de salaire de 25 pour 100 ou de trois douzièmes, celui-ci a pu supporter sans inconvénient une réduction de deux douzièmes, ou même de deux dixièmes, sur le prix de son travail. D'un autre côté, le marquis de Granby, s'emparant de ce fait, que le travailleur des campagnes a subi une réduction de 2 shillings par semaine, a établi, par un calcul difficilement contestable, que le bon marché du pain et de la viande en 1849, comparativement avec les années précédentes, ne donne qu'une différence de 1 sh. 3 d. par semaine, en faveur de 1849, pour la consommation d'une famille. Par conséquent, l'ouvrier qui n'a gagné à l'abolition des *corn-laws* qu'une économie de 1,60 franc par semaine sur sa dépense, et a vu réduire son salaire de 2,50, subit chaque semaine une perte sèche de 90 centimes. C'est pis encore pour les ouvriers de Manchester, qui, depuis 1846, ont vu diminuer leurs salaires d'un quart ou d'un tiers. En 1846, les tisseurs recevaient 3 sh. 6 d. par pièce de 54 mètres; en 1849, ils ont reçu 2 sh. 7 d. En 1846, ils recevaient 4 sh. 6 d. pour la pièce de plaid de 64 mètres; en 1849, la pièce de plaid a été portée à 66 mètres et le salaire réduit à 3 sh. En 1846, le tissage d'une pièce de 75 mouchoirs se payait 4 sh. 6 d.; en 1849, il ne se paie plus que 3 sh. 8 d. Les tricoteurs de Nottingham ne travaillent pas à la tâche; ils reçoivent 5 sh. 6 d., c'est-à-dire 6 fr. 25 cent. par semaine; ils ont demandé, en 1849, à ce que leur salaire fût porté à 7 sh. : les fabricans leur ont répondu qu'ils avaient reçu une suffisante augmentation par la diminution du pain. On voit que le marquis de Granby et sir George Grey sont loin de compte.

Acceptons pour vrai ce qui est encore sujet à contestation; faisons à sir Robert Peel et aux *free-traders* une concession complète; admettons que l'abaissement du prix des objets de consommation compense et fasse même un peu plus que compenser la réduction opérée dans les salaires : un fait très grave reste acquis aux protectionistes. Au milieu d'une prospérité sans mélange, quand toutes les usines travaillent six jours par semaine, quand les partisans de la liberté commerciale n'échangent d'un bout à l'autre de l'Angleterre que des félicitations, l'abolition des lois sur les céréales a eu pour conséquence



immédiate une réduction dans les salaires des ouvriers. Qui donc avait raison, en 1846, de M. Cobden ou de lord George Bentinck? M. Cobden et ses alliés de toutes les dates se donnaient comme les avocats des ouvriers; c'est au nom du peuple, dont ils voulaient soulager la misère, qu'ils réclamaient l'abolition des lois sur les céréales; ils plaidaient la cause de la nation entière en demandant pour elle le pain à bon marché. Lord George Bentinck répondait qu'il ne s'agissait pas là d'un intérêt général, mais de l'intérêt particulier des *lords du coton et de la laine*; que ceux-ci voulaient abaisser le prix du blé pour abaisser dans la même proportion le salaire des ouvriers, qui ne gagneraient rien à ce changement. Cette dernière prédiction est aujourd'hui entièrement vérifiée; « le tour (*trick*) a été fait, » et vient un temps d'arrêt, une crise qui oblige à ralentir la production et à diminuer les jours de travail : l'ouvrier anglais se trouvera de nouveau aux prises avec le besoin; il sera exactement dans la même situation qu'avant 1846. Les manufacturiers seuls ont gagné à cette révolution un bénéfice clair et net. C'était donc sans aucun fondement qu'on faisait intervenir dans le mémorable débat de 1846 soit le bien-être du pauvre, soit la prospérité de la nation en général : il n'y avait en présence que deux classes rivales, les chefs de fabrique et les propriétaires fonciers, dont les intérêts étaient en complète opposition. Ce sont les premiers qui l'ont emporté; nous n'avons aucun sujet de nous en affliger ou de nous en réjouir; nous constatons seulement ce fait, et nous en rechercherons tout à l'heure les conséquences politiques.

Le discours le plus remarquable qui ait été prononcé dans cette discussion est assurément celui de sir Robert Peel, mais il est en même temps le moins concluant de tous. C'est une habile apologie de l'administration de l'ancien chef des tories, c'est aussi une réfutation animée des parties faibles du discours de M. Disraëli, mais ce n'est pas une réponse aux plaintes légitimes de l'agriculture anglaise. La première partie de ce discours résume la politique commerciale suivie par sir Robert Peel depuis 1842. Cette politique, on le sait, eut pour objet d'abaisser successivement les droits sur toutes les matières premières employées par l'industrie. Sir Robert Peel prouve par des chiffres que la réduction a eu pour effet de développer considérablement les exportations, et il exalte avec abondance les mérites de son système. En cela, il enfonce une porte ouverte; il avait été secondé dans l'adoption de ces mesures par tout son parti, et M. Disraëli lui a dit avec raison que personne n'avait jamais contesté que la réduction ou la suppression des droits sur les matières premières ne fussent un grand avantage pour l'industrie et une mesure utile.

C'est en 1846 que sir Robert Peel se sépara de son parti en proposant l'abolition des lois sur les céréales. Il se félicite aujourd'hui en-

core de cette mesure, parce qu'elle a aidé l'Angleterre à traverser sans catastrophe la disette de 1847, parce que seule elle a permis d'alléger les souffrances du pays en appelant au secours de l'Angleterre la force productive des autres nations. Sur ce point, on peut répondre à sir Robert Peel qu'il fait gratuitement honneur à sa politique d'une efficacité qu'elle n'a pas. En effet, sous le régime de l'échelle mobile, au prix où le blé arriva en Angleterre en 1847, tout droit à l'importation se serait trouvé suspendu; l'entrée des blés étrangers aurait été aussi libre par la suspension que par la suppression définitive des droits. Seulement, dans ce cas, l'agriculture anglaise, la disette passée, se serait retrouvée sous la protection du tarif, au lieu d'être à jamais privée de cette protection. On ne peut même pas dire qu'il y ait eu économie pour la masse de la nation, attendu que les sommes nécessaires à l'entretien des indigens pendant la disette, qu'elles aient été dépensées sous la forme d'augmentation dans les *poor-rates* ou taxes d'assistance, ou sous la forme de blés achetés à l'étranger et revendus au-dessous du prix d'acquisition, ou enfin sous la forme d'une subvention directe aux indigens, ont toujours été dépensées. Une disette entraîne forcément pour une nation une perte de capital qu'on ne peut ni éviter ni alléger. Sir Robert Peel attribue avec plus de raison à l'abolition des *corn-laws* le bas prix des denrées alimentaires et une part d'influence sur l'activité de l'industrie manufacturière. Il n'a point eu de peine à prouver, plus complètement encore que ne l'avait fait sir George Grey, que l'industrie était dans un état prospère, et il a mis à néant les plaintes que M. Disraëli avait faites sur le sort des fabricans. L'orateur a pris de là occasion pour exposer et glorifier, dans la dernière partie de son discours, la théorie du libre échange, telle qu'elle est professée à Manchester. Sans contester les titres d'Adam Smith aux éloges que lui décerne sir Robert Peel, sans engager ici une discussion théorique, on peut faire remarquer que l'adoption des doctrines du *free-trade* par les manufacturiers anglais n'a point été le résultat spontané du progrès des lumières, mais le contre-coup d'une impérieuse nécessité. Les fabricans anglais ont renoncé aux droits protecteurs parce que ces droits étaient inutiles à presque toutes les industries anglaises, ainsi que le prouvaient les relevés des douanes, et ensuite parce qu'ils ne pouvaient exiger des agriculteurs l'abandon de la protection sans commencer par abandonner eux-mêmes le tarif qui les protégeait. L'exemple donné par eux pouvait seul leur créer une sorte de droit à réclamer des autres classes de la nation un sacrifice analogue au leur. On peut demander en outre si les doctrines libre-échangistes n'ont pas été imposées à l'Angleterre par la persistance du peuple américain à maintenir chez lui le système protecteur. Les États-Unis ont toujours été et sont encore le marché le plus considérable de l'industrie anglaise; c'est après la guerre de 1812 seulement qu'ils ont commis cette grande erreur, au

point de vue du libre échange, de vouloir se donner une industrie nationale, et d'en favoriser la naissance et les progrès à l'aide d'un tarif douanier. Or, il se trouve que, depuis quarante ans, la qualité de tous les articles manufacturés s'est améliorée, le prix a diminué dans une proportion notable, la consommation s'est considérablement accrue. Le système protecteur n'a donc produit aux États-Unis aucun des résultats funestes que l'école de Manchester a coutume de lui attribuer. La protection n'a pas seulement permis à l'industrie américaine de grandir et de prospérer; elle a réagi sur l'industrie anglaise. Le fabricant de Lowell livre aujourd'hui avec bénéfice au commerce américain de très beaux passemens à un prix inférieur de 70 pour 100 à ce qui était, il y a quarante ans, à Dundee et dans toute l'Écosse le prix de revient des passemens les plus médiocres. Nous pourrions citer beaucoup d'articles, notamment les tissus de soie et de coton, dont le prix a éprouvé un avilissement de 25, de 30, de 40 et même de 50 pour 100, en même temps que la qualité s'améliorait. En effet, le fabricant de Manchester, de Nottingham ou de Glasgow, qui, avant la guerre de 1812, réalisait d'assez beaux bénéfices, tout en fabriquant mal et en payant des droits considérables sur les matières premières, a dû sortir de son apathie pour lutter contre la concurrence que la protection lui suscitait au sein même de son marché le plus important; il a dû fabriquer mieux et abaisser ses prix. A chaque effort de l'industrie anglaise a correspondu aux États-Unis un progrès nouveau, et le commerçant anglais, à qui le tarif américain ne permettait pas d'écraser ses rivaux par un grand coup, a dû s'imposer sans cesse de nouveaux sacrifices. Il a fallu alors que l'Angleterre touchât à ses propres tarifs, qu'elle diminuât presque d'année en année les droits sur les cotons, et qu'elle les fit enfin disparaître entièrement. Cela n'a pas suffi pour tuer l'industrie américaine; aujourd'hui, celle-ci tend à se développer dans les parties des États-Unis qui produisent les matières premières, dans la Georgie, par exemple, et dans la Caroline du sud, de telle façon que l'usine se trouvera à côté du champ qui produit le coton, et bénéficiera du prix que coûte le transport de la matière première. La seule chose qui empêche le manufacturier américain de triompher complètement dans cette lutte, c'est le haut prix de la main-d'œuvre aux États-Unis. Là est la dernière ressource des fabricans anglais. Après avoir opéré sur les procédés de fabrication toutes les simplifications possibles, après avoir diminué, autant qu'il était en eux, et le prix de la matière première et leurs propres bénéfices, il ne reste plus de réduction possible que sur les frais de production, c'est-à-dire sur les salaires. Or, les enquêtes parlementaires faites à deux reprises depuis 1830, et dont les résultats sont confirmés par une enquête volontaire qui se poursuit en ce moment même, ont démontré que le salaire des ouvriers, même quand il n'y a pas de chômage, suffit à peine à les empêcher de mou-

rir de faim. Pour réduire encore ces misérables salaires sans livrer à la famine ceux qui les reçoivent, il fallait produire une baisse dans le prix des denrées alimentaires, dût-on pour cela sacrifier l'agriculture anglaise. Voilà pourquoi les fabricans anglais, placés entre la ruine et l'abolition des lois sur les céréales, ont soutenu si énergiquement M. Cobden et la ligue, et ont fini par remporter la victoire. Il est douteux que ce triomphe leur assure un avenir sans nuages, car voici que déjà la chambre de commerce de Manchester pousse un nouveau cri d'alarme, dénonce à tous les sectateurs d'Adam Smith les tentatives faites par les planteurs américains pour acclimater chez eux la fabrication des tissus, et demande au ministère anglais de favoriser, par représailles, la culture du coton dans l'Inde.

Il n'est donc pas besoin d'engager contre sir Robert Peel une discussion théorique; ce fait incontestable, que chacun des progrès de l'industrie américaine a nécessité en Angleterre un remaniement de tarif paraît suffire à prouver que la doctrine des *free-traders* est fille de la nécessité et non pas de la science. On est aussi fondé à conclure que cette doctrine ne repose pas sur des principes d'une vérité éternelle, puisqu'elle ne donne pas partout les mêmes résultats, et puisque des faits avérés viennent la démentir. Jusqu'à l'établissement du gouvernement fédéral, et, on peut même dire, jusqu'au traité de Gand, qui suivit la guerre de 1812, les États-Unis ont été une nation exclusivement agricole; depuis 1812, ils sont une nation industrielle et agricole, et leur prospérité, leur richesse, se sont accrues avec une rapidité jusque-là sans exemple. Nous voyons bien en quoi leur système de protection a été funeste aux Anglais, nous ne voyons pas en quoi il a nui aux Américains. Si une industrie florissante n'était née aux États-Unis à la faveur de la protection, le manufacturier de Glasgow ou de Manchester ne serait sans doute pas resté au même point qu'en 1812, mais il n'aurait peut-être pas été contraint de demander la suppression des droits que l'Angleterre percevait sur les cotons américains, il n'aurait sans doute pas réclamé et obtenu la suppression des droits sur les céréales, et sir Robert Peel n'aurait pas eu besoin de jeter sur une impérieuse nécessité le voile d'une théorie plus brillante que solide.

Voilà cependant tout le discours de sir Robert Peel, lorsqu'on dépouille sa pensée du vêtement splendide qu'il a su lui donner. Quant à l'agriculture, il n'en est pas question dans ce discours, qui roule pourtant « sur l'état de la nation anglaise. » On ne peut prendre, en effet, comme une discussion sérieuse les quelques phrases ironiques que sir Robert Peel a adressées aux agriculteurs : il ne nie pas la réalité ni l'étendue de leurs souffrances; il se borne à rappeler qu'au temps de la protection, dans les années 1833 et 1834, le prix des grains est tombé à 45 et 46 shillings le quarter, et qu'en 1836 le prix moyen a même été de 39 shillings. A ce moment, les plaintes de l'agriculture



furent extrêmes; un comité fut nommé par la chambre des communes, et tous les agriculteurs interrogés par ce comité s'accordèrent à prédire la ruine de l'agriculture anglaise. Cette ruine ne s'est pas réalisée, parce que les craintes conçues étaient exagérées; il en sera de même cette fois, parce que le désespoir des classes agricoles vient en grande partie d'une peur sans fondement. — Sir Robert Peel reconnaît volontiers que les fabricans anglais sont les meilleurs juges de tout ce qui touche à leurs intérêts : ne met-il pas une inégalité trop grande entre l'intelligence du fabricant et celle de l'agriculteur anglais?

## II.

Nous sommes tout prêt à faire très large la part de l'exagération dans le concert de plaintes qui s'élève de tous les coins de l'Angleterre; mais il faut faire aussi la part d'une incontestable détresse. Sir Robert Peel lui-même ne nie pas que les souffrances de l'agriculture ne soient considérables. Sir George Grey, avant lui, avait fait le même aveu dans les termes les plus explicites; lord John Russell l'a reproduit après lui. M. Slaney, qui a combattu la motion de M. Disraëli, a commencé par reconnaître, au début de son discours, que la classe agricole était en proie à une détresse extrême, qu'on pouvait attribuer en partie à l'abolition des *corn-laws* et à l'avilissement du prix des grains, qui a été la conséquence de cette mesure. Il n'est pas un orateur, pas un journal, qui ait essayé de contester ce fait. Les protectionnistes anglais sont donc parfaitement en droit de mettre les *free-traders* en présence de leurs discours et de leurs promesses d'autrefois, et de leur demander ce qui est advenu de toutes leurs belles paroles. A entendre autrefois M. Cobden, l'abolition des *corn-laws* devait tourner au profit de l'ouvrier, du fermier et même du propriétaire. Selon M. Hume, elle devait faire réaliser à la nation entière une économie de 50 millions de francs par semaine. Ni les propriétaires ni les fermiers ne se sont encore aperçus qu'ils aient rien gagné à ce changement; quant aux ouvriers, on a vu que la diminution des salaires était venue détruire pour eux le bénéfice de la diminution des céréales. Aucune des promesses qu'on faisait, il y a trois ans, à l'agriculture ne s'est réalisée.

M. Cobden disait, par exemple, que les fermiers anglais n'avaient nul besoin d'un tarif protecteur, attendu que la nature leur assurait sur les étrangers un avantage permanent de 10 shillings par quarter. Il estimait en effet à cette somme les frais de transport, de commission, d'emmagasinement, etc., des grains que le producteur russe ou américain voudrait envoyer sur les marchés de la Grande-Bretagne. M. Cobden, il y a trois mois, répétait encore cette assertion dans un *meeting* tenu à Leeds. Cette protection naturelle s'est trouvée n'être qu'un songe. Pendant toute l'année 1848, la farine a été transportée de New-



York à Liverpool à raison de 1 shilling ou 1 shilling 3 deniers par baril, ce qui équivalait à un peu moins de 2 shillings et demi par quarter de blé. Bien plus, il s'est trouvé des armateurs qui ont transporté des blés américains gratis à Liverpool, quand on leur garantissait un fret au retour, c'est-à-dire de Liverpool à New-York. Enfin il a été constaté, et lord John Manners en donnait récemment la preuve dans un *meeting* à Loughborough, que le fret du cabotage d'un port du canal de Saint-George à un port de la mer du Nord, et réciproquement, est égal au fret demandé pour apporter des grains d'un port quelconque d'Europe en Angleterre.

On avait pensé que la Russie, dont les ports sont fermés l'hiver par la glace, et les États-Unis seraient les seuls pays qui pourraient entreprendre d'approvisionner l'Angleterre; c'est dans cette hypothèse que les *free-traders* avaient établi leurs calculs. Il s'est trouvé que, dès la première année, il est venu des arrivages considérables de la Hollande, de la Prusse, de la France et même de la Belgique. Les blés prussiens sont venus de Stettin à Hull avec un fret égal et peut-être inférieur à celui du cabotage anglais; les frais de transport du fond de la Prusse jusqu'à Stettin et de Stettin à Hull ne s'élèvent par quarter qu'à 2 sh. 6 d. Le rendement du blé est moins considérable; mais, comme la journée d'un laboureur, qui est encore de 2 francs 25 cent. à 2 francs 50 cent. en Angleterre, n'est que de 60 à 75 cent. en Prusse, comme la terre s'y loue à raison de 5 sh. l'acre au lieu de 18 et 20 sh., la différence dans la main-d'œuvre et dans le loyer de la terre permet aux propriétaires prussiens de livrer leur blé avec bénéfice à un prix qui serait désastreux pour le fermier anglais. Aussi les importations de blé prussien se sont-elles élevées à 490,000 quarters de juillet 1848 à juin 1849. De l'aveu de sir George Grey, on regardait la France comme un pays qui importe du blé, mais qui est incapable d'en exporter. On oubliait que, si le détestable état de nos routes et l'absence de chemins de fer et de canaux permettent aux blés de la mer Noire d'arriver dans nos provinces du midi plus facilement que les blés des provinces du centre, nos provinces du nord et de l'ouest produisent plus de céréales qu'elles n'en consomment, et que la culture du colza et de la betterave ne s'est propagée dans le nord que parce que la culture du blé ne donnait pas de résultats suffisamment avantageux. Aussi ne fut-on pas peu surpris de voir les blés de France figurer pour 480,000 quarters dans les importations de juillet 1848 à juillet 1849, tandis que les blés des États-Unis, qui avaient seuls paru mériter de causer quelque inquiétude, n'y figuraient que pour 538,000 quarters. Les prévisions des *free-traders* ont donc été complètement trompées, et ce sont les agriculteurs anglais qui ont porté la peine de cette erreur.

Quels argumens le ministre de l'intérieur a-t-il trouvés pour rassurer les agriculteurs après avoir reconnu leur détresse, et confessé que les

plus vives inquiétudes régnaient parmi eux? Il a rappelé que l'avilissement actuel des céréales succédait à plusieurs années de cherté, et il a prouvé que, sous le régime de la protection, le prix des grains était descendu au-dessous des prix de 1849. Dans les cinq premiers mois de 1849, le prix le plus bas des grains a été de 44 sh. le quarter et le prix moyen de 45 sh. 3 d. Dans les années 1834 et 1835, le prix moyen fut de 44 sh. 8 d., et, pendant neuf semaines de 1836, il descendit encore plus bas. Ce ne fut alors qu'un avilissement passager; pourquoi n'en serait-il pas de même encore? C'est un triste remède pour les maux présens que le souvenir des maux passés; mais l'attente de sir George Grey a été trompée. Il présentait ce prix moyen de 45 sh. comme la limite extrême de l'avilissement des grains; ce prix n'était, au contraire, que le point de départ de la baisse, qui a toujours été croissant depuis juin 1849. Au 25 décembre, la mercuriale des grains publiée par la *Gazette des Marchés* donnait pour prix 38 sh. par quarter. Depuis 1836, jamais le prix moyen n'était tombé au-dessous de 40 sh. et n'avait même approché de cette limite. A Noël 1835, il avait été de 36 sh.; mais, trois semaines après, il était déjà remonté au-dessus de 39 sh. Pour trouver des prix aussi bas que ceux de 1849, il faut remonter jusqu'en 1822 et même au-delà. On peut donc dire que les céréales ont subi, cette année, en Angleterre, un avilissement qu'elles n'avaient point éprouvé depuis trente ans. Malgré ce bas prix, et quoique la récolte ait été bonne et abondante en Angleterre, les importations n'ont ni discontinué ni diminué. On ne peut pas dire qu'elles aient été provoquées par la perspective d'obtenir un prix très élevé en Angleterre comme en 1847 : depuis deux ans, la baisse a été continuelle et sans aucun temps d'arrêt; les grains expédiés en Angleterre ont dû être envoyés dans l'attente d'un prix qui, en aucun cas, ne pouvait s'élever au-dessus de 45 sh.; il est même à croire que les importateurs ont calculé sur des prix inférieurs, à cause du bel aspect des récoltes en Angleterre. Ainsi se trouvent dérangés tous les calculs des économistes qui, avant qu'on songeât à abolir les *corn-laws*, prétendaient que la libre importation des grains aurait tout au plus pour effet d'abaisser la moyenne des prix à près de 45 sh., et qui croyaient qu'aucune importation considérable ne pouvait avoir lieu dès que le prix des grains descendrait au-dessous de 45 et même de 48 sh. le quarter. Aujourd'hui, il faut faire de nouveaux calculs; et, comme on n'estime plus qu'à 4 ou 5 sh. le quarter, les frais de transport, etc., qu'ont à supporter les grains étrangers, on estime que le prix moyen du blé sera, à l'avenir, de 40 sh. Tel est le chiffre adopté par M. Cobden, par sir Robert Peel et par tous les hommes qui sont ou qui se croient compétens. Nous n'avons nulle raison, du reste, de contester la justesse de cette estimation; seulement, nous dirons qu'elle n'a rien d'encourageant pour le laboureur anglais. Les fermiers des Lothians, les plus ha-

biles agriculteurs de la Grande-Bretagne, arrivent à joindre les deux bouts quand le blé est à 45 sh.; les fermiers d'Angleterre, moins habiles que ceux d'Écosse, n'en peuvent faire autant quand les prix descendent au-dessous de 50 sh.; et, pour les mauvais terrains, ce prix est encore trop bas. Sir Robert Peel lui-même, dans son manifeste électoral de Tamworth en 1844, proclamait que l'agriculture anglaise ne pouvait se soutenir, si le prix du blé tombait au-dessous de 56 et même de 58 sh. Que va-t-il advenir, si le prix moyen du blé ne doit plus dépasser 40 shillings?

Ainsi, deux mauvaises récoltes successives, une bonne récolte en 1849 vendue à vil prix, et la perspective des mêmes prix à l'avenir, telle est, en ce moment, la situation de l'agriculture anglaise. On devine quelles ont dû être les conséquences désastreuses d'un pareil état de choses. Beaucoup de fermiers ont failli, et un grand nombre n'ont d'autre alternative que d'obtenir une remise de fermage ou de déposer leur bilan; ceux-là seuls résistent encore qui ont des capitaux à eux et une fortune personnelle, indépendamment de leur matériel d'exploitation. Dans vingt *meetings*, on a entendu des fermiers déclarer qu'ils avaient acquitté, les uns un an et demi, les autres deux ans de fermage sur leur capital. Combien de fermiers, ou n'ont payé qu'une partie de leur loyer, ou n'ont pu rien payer! Le seul duc de Marlborough a eu, à la Saint-Michel dernière, à pourvoir à l'exploitation de 7,000 acres de terre que ses fermiers ont abandonnées par résiliation de bail. La gêne de la noblesse anglaise est extrême; car, sans parler des propriétaires qui n'ont rien reçu, on ne trouverait peut-être pas dans la chambre des lords ou dans la *gentry* cent personnes qui n'aient été obligées ou d'accorder des délais à leurs fermiers ou de leur faire une remise de 10, de 20 et même de 25 pour 100 sur le montant des fermages. Il est impossible d'ouvrir un journal anglais sans y rencontrer l'annonce de faits semblables.

Les Anglais n'ont pas pour habitude de se borner à se plaindre. Les propriétaires fonciers et les fermiers ont commencé de concert, dès la fin de la dernière session, une agitation qui a pris de jour des proportions plus considérables. Toutes les élections partielles qui ont eu lieu depuis le mois de juillet dernier ont été emportées par les protectionnistes. M. Disraëli, M. Francis Young, le duc de Richmond, lord John Manners, M. Newdegate, ont parcouru l'Angleterre, tenant partout des *meetings* où, après avoir fulminé contre le libre échange, on votait avec acclamation une adresse à la reine pour lui demander de dissoudre le parlement actuel et d'en convoquer un autre qui repré-  
sentât plus exactement le pays et pût remédier à ses maux.

Quel sera le remède qui guérira les plaies de l'agriculture? Bien des systèmes sont en présence, et aucun ne nous paraît praticable. M. Disraëli, qui s'est mis le premier en campagne, avait commencé

par demander deux choses : d'abord la révision et une répartition plus équitable de toutes les taxes spéciales qui pèsent exclusivement sur l'agriculture et qui s'élèvent à 300 millions par an; en second lieu, la péreuation des taxes locales. En effet, les taxes locales en Angleterre sont calculées sur des évaluations fort anciennes, car elles datent d'un siècle et même davantage. Or, depuis ce temps, la valeur des terres a beaucoup changé. Dans certaines contrées, les terres ont été considérablement améliorées; dans d'autres, elles sont demeurées stationnaires; dans d'autres enfin, leur produit a baissé. Il en résulte que la répartition des taxes locales, qui pouvait être fort équitable à la fin du dernier siècle, a cessé de l'être aujourd'hui, et que certains comtés sont fort grevés, tandis que d'autres supportent des taxes légères. M. Disraëli voulait que partout les taxes locales fussent élevées au niveau de celles des comtés les plus grevés, du Buckinghamshire, par exemple. L'accroissement de recettes ainsi obtenu aurait été consacré à la formation d'une caisse d'amortissement dont l'action amènerait bientôt les fonds publics au-dessus du pair, ce qui permettrait aux agriculteurs de se procurer, au taux de 2 et demi ou de 3 pour 100, les sommes nécessaires à l'amélioration du sol ou au remboursement des créances hypothécaires. Nous n'avons pas besoin de dire que ce plan n'a rencontré aucune faveur; l'idée de venir indirectement en aide à l'agriculture en lui imposant directement une charge nouvelle au moment où elle succombait sous la concurrence étrangère n'était pas de nature à faire des prosélytes parmi les fermiers. Les critiques abondèrent. M. Disraëli n'a point hésité à modifier son plan, et, sans abandonner l'idée de créer cette caisse spéciale destinée à faire baisser au profit de l'agriculture l'intérêt de l'argent, il parle maintenant de l'alimenter avec le produit de droits fixes, mais modérés, sur les céréales importées de l'étranger, et spécialement sur le blé. D'autres membres du parti protectioniste proposent pour remède l'égalisation des charges publiques : ils demandent qu'on fasse pour l'agriculture ce qu'on a fait depuis dix ans pour l'industrie. On a supprimé tout impôt sur les matières premières : qu'on supprime tout impôt direct sur l'agriculture, sur ses produits et sur les matières qu'elle emploie, les droits sur le houblon, sur la drèche, sur le sel, sur les portes et fenêtres. Si l'on ne veut pas supprimer les impôts directs qui pèsent sur la propriété foncière, qu'on assujétisse à l'impôt, en vertu de l'égalité, les capitaux employés dans l'industrie et les capitaux placés dans les fonds publics.

On sait quel est le système de M. Cobden. Ce qui cause, suivant lui, la détresse de l'agriculture, ce n'est pas l'abolition des *corn-laws*, c'est le poids excessif des impôts dont elle est chargée, et qui l'empêchent de soutenir la concurrence étrangère. Il faut donc faire disparaître du budget certaines taxes imposées à l'agriculture, et dont le produit s'élève à 250 millions; mais ce n'est pas à d'autres taxes qu'il faut de-



mander ces 250 millions, il faut les demander à une courageuse économie. M. Cobden veut donc qu'on supprime les dépenses de l'armée et de la marine. Ce plan n'est pas sérieux. Un grand pays a toujours besoin de conserver les moyens de défendre et de faire respecter son indépendance. Que deviendrait le commerce de l'Angleterre, si elle cessait de pouvoir le protéger sur toutes les mers, faute de vaisseaux? M. Cobden prétend que les dépenses que nécessitent chaque année l'armée et la flotte sont une perte sèche pour l'Angleterre. Nous serions curieux de savoir si, lorsque M. Cobden était encore fabricant, il inscrivait aux frais généraux ou aux pertes sèches la prime annuelle qu'il payait pour son établissement aux compagnies d'assurance.

Ceux qui repoussent à la fois les plans des protectionnistes et le plan de M. Cobden se contentent de dire que l'agriculteur anglais ne doit s'en prendre qu'à son ignorance et à son apathie, s'il est vaincu par les étrangers sur son propre marché. Qu'il amende ses terres et qu'il améliore ses procédés de culture; il verra ses récoltes devenir plus productives, et il pourra vendre meilleur marché que les étrangers. « Demandez, disait sir George Grey, demandez aux fabricans si, dans leurs ateliers, ils ont encore un morceau de fer, une brique, provenant de leurs appareils d'autrefois. Depuis trente ans, machines, procédés de fabrication, résultats, tout a changé, et tout continue encore à changer. » Le véritable remède aux yeux de ceux-ci est donc ce qu'on appelle en Angleterre le *high farming system*, ou l'emploi des grands procédés. Il consiste à multiplier la main-d'œuvre pour ne jamais laisser la terre en repos, et à combiner l'emploi des amendemens avec l'amélioration du sous-sol par les asséchemens ou l'irrigation, suivant le terrain. Sir Robert Peel est du nombre de ceux qui croient que le remède aux maux de l'agriculture est dans les progrès qu'elle peut faire. Dans une lettre publiée il y a quelques semaines, et qui a fait une grande sensation en Angleterre, il annonce à ses fermiers que, s'ils paient la totalité du terme échu, il consacrerait 20 pour 100 du fermage à des travaux sur leurs fermes, et qu'à la même condition il en fera autant l'été prochain. Il offre de se charger des travaux d'assèchement, si le fermier veut porter les matériaux sur les lieux et payer 4 pour 100 de la dépense, et il se déclare prêt à concourir à l'exécution de toute amélioration permanente. Il prétend qu'en certains endroits il est possible d'augmenter considérablement la production avec quelques dépenses et des efforts bien dirigés. Un pareil plan, qui peut convenir à de riches particuliers, est inexécutable; il ne peut jamais devenir d'une application générale, parce qu'il exige des capitaux que les fermiers anglais n'ont pas à leur disposition, et que les propriétaires eux-mêmes ne peuvent pas fournir, à moins d'avoir d'autres revenus que celui qu'ils tirent de leurs terres. « Sir



Robert Peel en parle bien à son aise, disait, il y a quelques jours, lord Henri Bentinck, lui qui a les trois quarts de sa fortune dans les fonds publics, à l'abri de toute variation, de toute perte et de tout impôt, et qui peut consacrer une partie de son superflu à se passer la fantaisie de devenir un agriculteur modèle. »

L'agriculture anglaise est déjà supérieure à l'agriculture du continent; elle peut sans doute faire encore des progrès, mais ces progrès suffiraient-ils à la tirer de la détresse? Cela est douteux. On peut améliorer les systèmes de culture sur le continent aussi bien qu'en Angleterre, le champ des améliorations y est même plus vaste, puisque tout est encore à faire. Les progrès seraient rapides le jour où on s'apercevrait en France, en Belgique, en Prusse, que l'exportation des grains peut devenir une industrie lucrative. Depuis cinq ans, les exportations de la France ont toujours été en croissant : quelques travaux de viabilité, l'achèvement de quelques chemins de fer ou de quelques canaux, en permettant aux céréales de nos départemens agricoles d'atteindre facilement nos ports de mer, donneraient à ces exportations un très grand développement. Les perfectionnemens les plus importans ne procureraient donc jamais à l'agriculture anglaise qu'un soulagement momentané, et elle a besoin d'un remède d'une efficacité durable. Il importe surtout de faire disparaître l'incertitude qui pèse sur elle. L'agriculteur anglais est obligé de faire entrer dans ses prévisions les accidens de toute sorte, l'inconstance des saisons, les variations de la température et celles de la consommation. Maintenant son sort ne dépend plus seulement de ces conditions déjà si mobiles, mais des vicissitudes que peuvent éprouver les récoltes de tous les pays du monde. Il a été écrasé en 1849 par la concurrence de la Prusse, de la Hollande et de la France; en 1850, les États-Unis, qui n'ont eu l'année dernière qu'une récolte à peine suffisante, inonderont peut-être les marchés de la Grande-Bretagne, et jamais il ne sera possible au cultivateur anglais de savoir avec probabilité ce qu'il peut craindre et ce qu'il peut espérer.

Aussi la presque universalité des propriétaires et des cultivateurs anglais s'est-elle ralliée à l'idée du rétablissement d'un droit modéré sur les céréales étrangères. Telle est la conclusion de presque tous les orateurs qui ont parlé dans les nombreux *meetings* tenus depuis le mois de juillet 1849; c'est aussi celle de presque toutes les pétitions votées dans ces réunions. Le bruit s'est répandu un instant, dans le mois de décembre, qu'une scission avait éclaté au sein du cabinet, qui compte parmi ses membres quelques-uns des plus grands propriétaires anglais. Trois ou quatre ministres devaient se retirer, et les autres auraient proposé le rétablissement d'un droit sur le blé. Ce qui donnait quelque apparence de fondement à cette rumeur, c'est que lord John

Russell, dans le discours qu'il avait prononcé en résumant le débat sur l'état de la nation, avait rappelé qu'en 1841 il avait proposé un droit modéré sur les céréales, que cette offre, jugée insuffisante par les tories, lui avait coûté le pouvoir, et qu'il croyait encore que ce plan, dédaigneusement repoussé, eût été préférable à la brusque et radicale suppression des *corn-laws*. M. Disraëli n'avait pas manqué de rappeler à son tour que le refus des protectionnistes leur avait été dicté par sir Robert Peel, qui trouvait insuffisant un droit de 8 shillings, et qui, cinq ans après, passait le premier dans le camp du libre échange, en laissant en route son armée. Il ne paraissait pas impossible que lord John Russell et ses collègues, éclairés par une cruelle expérience, abandonnassent le plan de sir Robert Peel pour revenir à leurs idées personnelles.

Il n'en est rien cependant. Quand on a vu que le ministère avait demandé à M. Charles Villiers de se charger de proposer l'adresse d'usage en réponse au discours du trône, toute illusion a cessé. C'est M. Villiers qui le premier en Angleterre, et long-temps avant M. Cobden et la ligue, a demandé l'abolition des *corn-laws*. Pendant bien des années, il a présenté à cet effet, dans la chambre des communes, une motion qu'il était seul ou presque seul à défendre. Le choix d'un tel homme pour être l'organe du parti ministériel à l'ouverture de la session indiquait assez clairement que le ministère, loin de se diviser et de vouloir revenir sur le passé, était résolu à maintenir l'abolition des *corn-laws*.

### III.

Le ministère anglais avait à se prononcer entre l'agitation protectionniste et l'agitation radicale : c'est pour celle-ci que les collègues de lord John Russell ont opté. M. Cobden et ses amis s'étaient endormis depuis leurs grands succès de 1846, et, au commencement de l'année qui vient de finir, ils regardaient avec un dédain peu déguisé les efforts du parti tory pour se reconstituer; mais, quand ils ont vu lord Stanley, le duc de Richmond, M. Disraëli, le marquis de Granby rallier peu à peu autour d'eux l'ancienne phalange, un moment désorganisée par la brusque volte-face de sir Robert Peel; quand ils ont vu les *meetings* protectionnistes se succéder avec un succès toujours croissant, les populations agricoles s'agiter, et sept ou huit élections tourner coup sur coup à l'avantage de leurs adversaires, ils ont compris qu'il était temps de se remettre à l'œuvre. L'association pour la réforme électorale et financière a été formée; des *meetings* ont été convoqués, et M. Cobden a recommencé ses campagnes de 1844 et 1845, mais avec une verve un peu épuisée et sans retrouver ni les vives inspirations ni l'accueil enthousiaste d'autrefois. Alors chaque

jour amenait pour lui un triomphe nouveau; il se complaisait à exposer les doctrines nouvelles; il invoquait le témoignage de ces illustres écrivains anglais qui ont créé la science de l'économie politique, et, en regard du présent, il montrait l'avenir, que son imagination paraît des plus brillantes couleurs. Cette année, au contraire, M. Cobden était sur la défensive; il rencontrait partout le souvenir de ses promesses passées; il lui fallait expliquer comment la détresse actuelle n'infirmait en rien ses doctrines; il lui fallait avouer que les effets bienfaisants du libre échange devaient être achetés au prix d'une crise plus ou moins longue à traverser, et que les peintures séduisantes qu'il en avait faites s'appliquaient à l'époque où toutes choses seraient rentrées dans l'état normal. Une semblable thèse prête moins à l'éloquence; il est difficile de passionner les masses avec une apologie. On remarqua que M. Cobden, après avoir annoncé qu'il irait chercher M. Disraëli jusqu'au fond du comté de Buckingham, dont il est le représentant, évita de se trouver à Aylesbury en plein soleil et un jour de marché, et préféra y venir haranguer une cinquantaine de personnes dans le coin d'une auberge le soir même du jour où, à quelques lieues de là, l'orateur tory, en présence d'une nombreuse et brillante assistance, constatait que son antagoniste fuyait le grand jour. M. Cobden s'est irrité du demi-succès qu'il obtenait, et, dans quelques villes manufacturières, où il se sentait plus à l'aise, parce que tout y est prospère aujourd'hui, à Leeds par exemple, il s'est laissé aller à des menaces imprudentes contre les protectionnistes, annonçant même que les libre-échangistes auraient recours à la force, si on voulait remettre en question l'abolition des *corn-laws*. M. Cobden s'est bientôt aperçu de la faute qu'il avait commise. A ces menaces, d'autres menaces ont répondu. A York, en présence de plusieurs membres de la pairie et de la chambre des communes, en présence du maire d'York, un fermier a rappelé les paroles de M. Cobden, et a ajouté, au milieu d'applaudissemens frénétiques, que si les *lords du coton* s'avisent jamais de déployer l'étendard de la guerre civile, les fermiers se lèveront à leur tour, et ne s'arrêteront qu'après avoir pendu Cobden et obligé M. Bright à remplir le rôle d'exécuteur. Ce n'est jamais impunément qu'on fait appel aux passions violentes. Quelques paroles agressives et menaçantes de M. Cobden ont suffi pour changer le caractère des deux agitations qui se poursuivaient simultanément en deux sens contraires. Les protectionnistes avaient convoqué un *meeting* à Hinckley, petite ville où l'on fabrique beaucoup de chaussures, et où la diminution du blé n'a amené encore aucune réduction dans les salaires. Les ouvriers cordonniers promènèrent dès le matin dans la ville un grand pain entre deux morceaux de lard avec cette inscription : « Liberté du commerce. » Derrière venait un pain de la plus petite dimension, auquel était suspendu un hareng saur avec cette inscription :

« Protection. » Après cette exhibition, ils se rendirent en foule au lieu où les protectionnistes étaient assemblés et les expulsèrent. Les choses ne se sont pas toujours passées si pacifiquement. Plus d'une fois les paysans ont mis les libre-échangistes à la porte, et, dans les villes manufacturières, on a vu les ouvriers disperser à coup de pierres des réunions d'agriculteurs, assaillir dans les rues les fermiers isolés, couvrir de boue les magistrats qui se rendaient aux *meetings*. Lord Talbot a été grièvement blessé d'un coup de pierre au moment où il haranguait des fermiers; le maire de Reading, renversé dans la boue comme il revenait de présider une réunion, assommé de coups de bâton, fut arraché presque mourant des mains de quelques furieux. M. Cobden, dans la tournée qu'il a faite à travers les comtés agricoles de l'Angleterre, a pu se convaincre par lui-même de l'extension qu'a prise l'agitation protectionniste, de la détresse qui pèse sur les fermiers, et de l'état d'exaspération où ils sont arrivés; il a pu voir combien il serait facile de mettre aux prises la population manufacturière et la population agricole, et on a remarqué que, dans les dernières réunions où il a pris la parole, son langage était moins acerbe et moins irritant.

Le ministère anglais a suivi avec anxiété les progrès de cette double agitation d'où pouvait sortir à chaque instant une collision. Les deux mouvemens ont pris trop d'importance pour qu'il lui fût possible de demeurer neutre entre eux : il lui fallait absolument s'appuyer sur l'un des deux pour tenir tête à l'autre. Son choix ne pouvait être douteux. La majeure partie des whigs ne désirait pas l'abolition complète des *corn-laws*, mais tous l'ont acceptée des mains de sir Robert Peel, tous l'ont votée : le retour à la protection eût été un pas en arrière. Les whigs sont une fraction considérable de la chambre des communes, mais ils sont incapables de former jamais par eux-mêmes une majorité : il leur faut l'appoint des radicaux et l'appoint des amis de sir Robert Peel; le retour à la protection eût été une rupture irrécyclable avec ces deux fractions, et aurait eu pour résultat de mettre les whigs à la merci des tories, qui, après avoir aidé leurs adversaires à rétablir un droit sur les céréales, entreprendraient probablement de gouverner eux-mêmes. Le ministère anglais, sous peine d'abdiquer, devait donc se déclarer pour le maintien du libre échange. Il lui fallait à la fois resserrer l'union des whigs avec les radicaux, et trouver le moyen de faire face aux assauts qui se préparent. Il va avoir contre lui, dès le début de la session, une minorité formidable et compacte, qui ne lui laissera point de relâche. Lord John Russell ne se dissimule pas toute l'influence et tous les moyens d'action dont dispose la grande propriété en Angleterre; il a vu le parti tory, complètement dissous après la réforme électorale de 1831, se reformer en moins de cinq ans et se changer peu à peu en une majorité considérable; il sait qu'avec des forces aussi étroitement balancées qu'elles le sont au-



aujourd'hui, un événement imprévu peut transférer facilement le pouvoir des whigs aux tories, et rien ne permet de prévoir quel serait en ce moment le résultat d'une élection générale. Il a donc résolu d'employer son pouvoir présent à assurer à son parti la possession de l'avenir. Une nouvelle réforme électorale, si elle pouvait être imposée au parlement actuel, aurait pour effet de fortifier dans les élections futures l'influence des classes commerçantes et d'affaiblir d'autant les chances de l'aristocratie foncière. Lord John Russell, qui, l'année dernière, combattait encore comme inopportune toute demande de réforme et faisait le procès au suffrage universel, s'est décidé à proposer ce qu'il repoussait il y a six mois. En même temps que se répandait la nouvelle du choix fait de M. Villiers pour présenter l'adresse, le *Times* annonçait, d'une façon semi-officielle, qu'un paragraphe du discours de la reine recommanderait au parlement l'extension du droit électoral. Le projet ministériel est maintenant connu dans ses principaux détails, et il aura pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre des électeurs. L'alliance du parti whig avec le parti radical va donc être cimentée par un lien de plus.

Les tories, contre toute attente, ont accueilli cette nouvelle avec une extrême froideur. Ils avaient coutume de dire qu'ils avaient accepté la réforme de 1831, mais à la condition qu'elle serait définitive, et qu'il ne serait plus question de toucher aux vieilles institutions de l'Angleterre. Leurs journaux ne se sont point armés contre le projet de lord John Russell de ce qu'on appelle au-delà du détroit « le principe de finalité. » Ils ont déclaré, au contraire, que, la loi électorale actuelle étant très mauvaise, les tories se prêteraient à toute modification qui aurait pour effet d'assurer une plus grande sincérité à l'expression de la volonté nationale. Les tories se montrent fort rassurés sur l'extension du droit de suffrage, et même sur le suffrage universel, depuis l'expérience qui en a été faite en France. Ils se flattent qu'ils entraîneraient avec eux toute la population des campagnes et acquerraient par là une supériorité incontestée. Ils savent d'ailleurs qu'ils ne s'agit point encore de suffrage universel, et ils croient n'avoir rien à appréhender d'une extension de l'électorat. Dans beaucoup de petites villes anglaises, le commerce de détail ressent le contre-coup de la détresse des fermiers. Ceux-ci, en effet, ne se contentent pas d'économiser sur leurs dépenses personnelles; ils emploient beaucoup moins d'ouvriers, ils ont renoncé à tous les travaux d'amélioration, et les ouvriers agricoles sans ouvrage, en retombant à la charge des paroisses, perdent le moyen d'alimenter le commerce de détail. Le protectionisme est donc assuré de trouver des alliés jusque dans les rangs du commerce.

Aussi est-ce moins l'extension de la franchise électorale que la distribution des collèges électoraux qui peut porter un coup funeste au



parti tory. L'Irlande entière ne compte pas autant d'électeurs que le seul district ouest du comté d'York, qui élit M. Cobden. En augmentant considérablement le nombre des électeurs, on a chance de faire perdre à l'aristocratie protestante une bonne partie des collèges irlandais, dont elle dispose souverainement sous le régime de la loi actuelle; mais la grande question est de savoir si aucune tentative ne sera faite pour modifier en Angleterre la répartition des collèges. Lors de la première réforme, on enleva le droit de nomination à une foule de villages où quatre ou cinq électeurs quelquefois élaient un député, pour le transporter à des localités considérables qui n'étaient pas représentées. C'est ainsi que Manchester et Liverpool acquirent le droit d'élire deux députés; mais le même privilège fut attribué à vingt-quatre villes peu importantes, situées presque toutes dans les comtés agricoles, et où les tories exercent une grande influence. Les radicaux, qui demandent le suffrage universel, demandent en même temps que la représentation soit réglée sur le chiffre de la population : ils se plaignent que le comté de Buckingham, avec 180,000 habitans, ait onze députés, tandis que la ville de Manchester, qui compte 250,000 habitans, et paie à elle seule deux fois autant de taxes et de contributions que tout le comté de Buckingham, n'a que deux représentans. Il est certain que la répartition des députés d'après la population aurait pour effet d'augmenter de beaucoup la représentation des villes industrielles.

Nous ne voulons pas préjuger ce que proposeront les ministres anglais, ni ce que fera le parlement; mais, en admettant que la nouvelle réforme se réduise à l'extension de la franchise électorale, il est évident qu'elle recrutera les nouveaux électeurs uniquement dans les classes moyennes, parmi les industriels et les commerçans, et qu'elle aura, par conséquent, pour résultat un nouveau déplacement de l'influence politique au préjudice de la propriété territoriale. C'est un pas considérable dans la voie où l'on était déjà entré en 1831. Autrefois, l'électorat était le privilège exclusif de la propriété foncière; la réforme de 1831 fit indirectement la part des autres genres de propriété, en élevant à la franchise la plupart des métropoles industrielles; la nouvelle réforme, en attachant l'électorat, non plus à la propriété, mais à l'acquiescement d'une quotité déterminée des charges publiques, élève à la vie politique quiconque a une existence indépendante, ou présumée telle. Ce pas nouveau est la conséquence nécessaire, fatale de l'abolition des *corn-laws*. En effet, cette mesure révolutionnaire a sacrifié au salut de l'industrie anglaise tous les intérêts de la propriété foncière, qui reste encore dépositaire de l'influence souveraine en politique, puisqu'elle est maîtresse de la moitié au moins des collèges électoraux, et qu'elle dispose, dans presque tous les autres, d'une formidable minorité. Comment croire que la grande propriété, ainsi at-

teinte dans sa fortune, ne ferait pas usage des armes qu'elle a entre les mains pour ressaisir le pouvoir et changer une législation qui lui est funeste; comment espérer qu'avec ses immenses ressources, elle ne réussirait pas tôt ou tard à l'emporter dans le parlement, elle qui a pu dire avec tant de raison, par la bouche de lord George Bentinck, qu'elle avait été trahie, mais non battue, qu'elle avait été victime d'une surprise, parce que quatre-vingts personnes avaient voté contre leurs engagements les plus solennels? Pour prévenir ce retour probable de la fortune, il n'est qu'un moyen, celui de mettre le libre échange sous la garde de ceux qui en profitent, celui d'appeler au partage des droits politiques la classe que ses intérêts rapprochent de l'industrie plutôt que de l'agriculture, et de créer, pour la défense de la législation nouvelle, un corps nouveau d'électeurs.

Nous serions tenté de croire que cette mesure, qui est nécessaire pour assurer la longévité du ministère, n'est pas indispensable pour maintenir la liberté du commerce des grains. On affecte de redouter pour le cabinet des votes de coalition. La session dernière, on annonçait de mois en mois le renversement du ministère, parce que les tories devaient voter avec les jeunes *peelites* sur les questions de politique étrangère et les questions coloniales. Le ministère a toujours eu une majorité considérable. Cette année, sur les mêmes questions, les tories voteraient avec les radicaux contre le cabinet! Cela nous paraît peu probable. On sait déjà que, sur les questions coloniales, le ministère adopte presque entièrement le plan des radicaux, et qu'il va offrir à toutes les colonies une liberté à peu près complète. Resterait donc la question des îles Ioniennes et celle des réfugiés italiens que le gouverneur de Malte n'a pas voulu laisser débarquer. Sur ces questions, les tories, au nom de l'humanité, voteraient avec les radicaux! Nous ne croyons pas ces derniers disposés à fournir à leurs adversaires éternels les moyens de mettre le cabinet en minorité, nous ne voyons pas surtout ce qu'ils pourraient gagner à un changement de ministère; mais supposons que cette hypothèse se réalise: elle aurait pour conséquence l'arrivée au pouvoir des tories. Nous doutons fort que ceux-ci entreprissent de rétablir des droits protecteurs. Quelques-uns des plus ardents d'entre eux sont les premiers à dire que l'épreuve du libre échange n'a pas encore été assez longue, qu'il faut qu'elle soit complète et décisive. M. Disraëli lui-même a été quelque temps avant de se décider à parler du rétablissement d'un droit protecteur, et il ne l'a fait qu'avec une répugnance manifeste.

Les chefs des tories sont des hommes aussi patriotes qu'éclairés; ils ne se dissimulent pas que l'abaissement du prix des grains est une question d'existence pour l'industrie, et que celle-ci défendra sa victoire avec l'énergie du désespoir. Elle ne s'inquiète pas du contre-coup

qu'elle peut recevoir de la ruine du marché intérieur. Une des premières autorités économiques de la Grande-Bretagne, M. Jones, commissaire du cadastre, dit, dans un ouvrage sur le revenu de l'Angleterre, que l'agriculture, après avoir mis en réserve ce qui est nécessaire à sa propre consommation, apporte sur le marché des produits pour une valeur de 100 millions sterling. Lorsque l'agriculture n'est pas prospère, l'économie la plus habituelle et la plus facile pour les fermiers est de diminuer le nombre des bras qu'ils emploient. Ils arrivent presque imperceptiblement à économiser 25 pour 100 sur les frais de production; mais les produits ne tardent pas à être réduits dans la même proportion, et les fermiers n'apportent plus sur le marché que 75 millions au lieu de 100. Ainsi, sans parler des salaires supprimés, qui eussent alimenté le petit commerce, voilà une valeur de 25 millions sterling qui eût été échangée contre les produits de l'industrie, et qui disparaît du marché intérieur, — 25 millions, c'est-à-dire un capital égal à la moitié de tout le commerce extérieur de l'Angleterre! Mais une pareille considération n'est pas de nature à arrêter l'industrie anglaise; l'approvisionnement du marché intérieur n'est pour elle, comme le disaient les orateurs de la ligue, qu'une bagatelle; ce qu'il lui faut pour ne pas succomber sous l'encombrement des produits, c'est de pourvoir à l'approvisionnement du monde entier. Il y a à Manchester tel métier qui peut fabriquer par semaine trois millions de mètres de calicot, et qui, en fonctionnant toute l'année, suffirait à habiller la France entière. C'est là la grandeur à la fois et la faiblesse de l'industrie anglaise; il lui faut dominer tous les marchés de l'univers ou périr. Tout progrès des industries étrangères lui est funeste, et aujourd'hui elle ne peut maintenir sa supériorité qu'en réduisant aussi bas que possible les frais d'entretien de ses esclaves. L'abolition des *corn-laws* lui assure peut-être un répit de dix ans; elle ne se laissera pas enlever le prix de tant d'efforts. M. Cobden disait à Leeds, il y a trois mois, que si le parlement taxait de nouveau le pain et décrétait la ruine de l'industrie, celle-ci jetterait sur la place publique un million d'ouvriers affamés, et qu'alors sauverait qui pourrait le trône et la nation. On a fait remarquer que tel clubiste irlandais expiait actuellement aux Bermudes des discours moins incendiaires. Le 22 janvier, à Sheffield, M. Cobden s'exprimait de la même façon : « Nous n'entendons pas qu'on nous ramène au passé. J'en avertis ces dignes gentlemen qui font tant de tapage à Croydon, à Reading, à Worcester, dans leurs réunions publiques, et qui rossent à l'occasion les *free-traders*; je leur déclare, je leur signifie en propres termes que nous n'entendons pas laisser de nouveau taxer notre pain, et, dussent-ils avoir une majorité dans le parlement, je les mets au défi de l'oser faire. »

Ce qui fait des Anglais un peuple essentiellement politique et tout-

à-fait digne de se gouverner lui-même, c'est qu'ils prennent pour guide la raison et jamais l'amour-propre. Ils savent discerner avec rapidité et avec une admirable rectitude ce qu'exige l'intérêt général du pays, et, quel que soit l'entraînement des passions politiques, quelles que soient les suggestions de l'intérêt privé, ils s'imposent sans balancer les plus douloureux sacrifices. En 1815, les droits sur l'importation du blé furent rétablis, et l'on n'hésita pas à faire usage de la force pour réprimer les manifestations séditieuses, les émeutes que provoqua cette mesure législative. On ne se mettra pas dans la même nécessité, parce que les temps sont changés, parce que la disproportion des forces a également changé, parce qu'aucun homme d'état anglais ne voudra prendre la responsabilité d'une lutte violente, où le triomphe serait acheté au prix de la ruine de l'industrie anglaise. Quelques membres de l'aristocratie, qui ont toujours appartenu à la cause protectionniste, le comprennent ainsi, et acceptent, sans hésiter, la loi de la nécessité. Lord Yarborough, plus connu sous le nom de lord Worsley, s'est exprimé ainsi : « Je crois que ceux qui encouragent les fermiers à attendre leur soulagement du rétablissement des droits protecteurs ne font que se tromper eux-mêmes et tromper autrui. Je suis convaincu que la tentative de rétablir, en vue de la protection, un droit sur le blé, droit qui, pour atteindre son objet, devrait être quelquefois tout-à-fait prohibitif, ne peut aboutir qu'à un avortement après avoir plongé le pays dans une agitation convulsive et jeté les germes d'une animosité plus acharnée entre les deux classes laborieuses du royaume. » Lord Drumlanrig déclare, dans une lettre à ses tenanciers, que, « dans sa conviction la plus intime, la cause de la protection est perdue pour toujours, et que, malgré l'atteinte qu'en reçoivent ses intérêts individuels, il ne peut, comme honnête homme, dire qu'il n'en doit pas être ainsi. » Il confesse que dans une contrée comme l'Angleterre, où il existe une classe ouvrière si nombreuse et si misérable, l'intérêt de la paix et de la tranquillité publique exige qu'aucune tentative ne soit plus faite pour élever artificiellement le prix du pain. Au meeting d'Harborough, sir H. Halford, après avoir rappelé qu'il avait toujours soutenu le régime de la protection, après avoir déclaré qu'il le croyait nécessaire à une agriculture aussi lourdement taxée que celle de l'Angleterre, a ajouté : « Néanmoins je ne crois pas pouvoir, en conscience, entretenir chez vous l'espérance d'un prompt soulagement par un retour au tarif protecteur. Les grands changemens, comme l'établissement du libre échange, ont besoin d'un certain temps pour une épreuve complète, et je dois convenir que si l'agriculture est dans une détresse profonde, les autres portions de la communauté n'ont point encore à regretter ce qui a été fait. »

Nous ne croyons pas au prochain renversement du ministère de lord



John Russell, nous ne croyons pas que cet événement, s'il arrivait, dût avoir pour conséquence nécessaire le rétablissement des droits sur le blé. Il nous paraît que la grande propriété se sert de l'agitation actuelle pour se reconstituer à l'état de parti politique considérable; il n'est pas douteux qu'elle usera de la puissance qu'elle reconquiert peu à peu pour imposer des mesures favorables à l'agriculture; mais elle renoncera tôt ou tard à réclamer la protection directe par voie de droits d'entrée. D'un autre côté, il est évident que la situation actuelle ne peut se prolonger sans ruiner les agriculteurs anglais, et personne ne peut plus songer à regarder comme accidentelle et passagère l'affluence des grains étrangers sur les marchés anglais. Les illusions sincères ou affectées des *free-traders* à ce sujet sont dissipées; ils sont les premiers à convenir qu'il ne faut plus s'attendre à ce que le prix du blé dépasse en moyenne 40 ou 45 shillings. Comment viendra-t-on en aide à l'agriculture? On lui fera, sans nul doute, un certain nombre de concessions, on supprimera quelques-unes des charges qui pèsent sur elle; il est question d'abolir, cette année, le droit sur le houblon, droit fort onéreux aux agriculteurs des comtés de Kent, de Surrey et de Middlesex; on allégera ou on répartira mieux un certain nombre de taxes. Toutefois le véritable et décisif remède sera l'abaissement des fermages. Il ne faut pas s'y tromper, toutes les dissertations des journaux et des orateurs whigs ou *peelites* sur les progrès réalisables en agriculture, et sur la possibilité de produire sans perte du blé à 40 shill. le quarter, ne sont que de mensongères déclamations et des paroles perdues. M. Cobden, M. Bright, le colonel Thompson, ont été plus francs; quoiqu'il dût leur coûter de tenir un pareil langage et de renier leurs utopies d'autrefois, ils n'ont point hésité à prendre les propriétaires à partie et à les désigner comme les victimes nécessaires du changement qui s'accomplit. « On cherche, disait M. Cobden à Bradford, à établir entre la propriété et l'agriculture une solidarité fictive. Ce n'est point un grand intérêt national qui est en péril, c'est le revenu des propriétaires. L'agriculture et les agriculteurs sont également désintéressés dans la question, les propriétaires seuls sont atteints, qu'ils sachent s'exécuter. Que la question soit vidée au sein ou en dehors du parlement, c'est une affaire à régler entre fermiers et propriétaires. La terre est la matière première de l'industrie agricole; les tenanciers sont aujourd'hui en perte, parce qu'ils paient pour la terre un loyer trop élevé : qu'ils obligent les propriétaires à leur donner la matière première à bon marché, qu'ils les contraignent à rabaisser leurs fermages. » On objectait au colonel Thompson que les fermiers étaient liés envers les propriétaires par des baux à longues échéances, et que ceux-ci avaient droit à une indemnité pour la perte qu'on leur imposait. « Qu'ils viennent, répondit-il, parler d'indemnité, et nous parle-



rons de restitution! Nous leur ferons rendre ce qu'ils ont illégitimement reçu à l'aide des droits sur le blé. »

Ce langage révolutionnaire n'est pas demeuré sans écho dans les masses. Il y a un mois, lord Lennox remerciait les électeurs de Shoreham qui venaient de le nommer, et, en leur promettant de demeurer fidèle aux principes protectionistes, il démontrait comment, au prix actuel du blé, les agriculteurs étaient nécessairement en perte. « Diminuez vos fermages (*lower your rents*), » lui crièrent aussitôt un certain nombre de voix, et, dans tout le trajet qu'il fit à travers la ville, les mêmes voix le poursuivirent avec ce cri. Il n'est presque pas de *meeting* protectioniste où quelques libre-échangistes n'aient fait entendre obstinément les mêmes paroles. Ce n'est pas seulement chez les *free-traders* que se répand la conviction qu'il en faudra venir à ce moyen extrême; sir Robert Peel, comme nous l'avons vu, veut essayer de consacrer une partie de ses revenus à l'amélioration de ses terres, dans l'espérance que l'accroissement des produits rendra inutile la diminution du fermage; il se déclare prêt néanmoins à consentir sur ses baux les réductions qui, après examen, lui paraîtront légitimes. Lord Lyttelton propose à ses fermiers une sorte d'assurance mutuelle; il est prêt à annuler tous leurs baux et à en passer avec eux de nouveaux qui ne contiendraient plus la stipulation d'un fermage fixe, mais certaines conditions d'évaluation: le fermage qu'il aurait à recevoir serait déterminé chaque année par le cours moyen des denrées, pris comme base d'appréciation des produits de la terre. Lord Drumlanrig a été plus loin, et n'a point hésité à dire que, si l'état des choses ne s'améliorait pas, les propriétaires n'avaient qu'une chose à faire, c'était de sacrifier une partie de leur revenu.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse d'un léger sacrifice. « On nous conseille, disait un fermier dans un *meeting* protectioniste, d'exiger des propriétaires un rabais de 20 pour 100 sur les fermages. Est-il sûr que cela suffise, puisque la baisse sur le prix du blé équivaut aujourd'hui à 26 pour 100? Quand nous aurons ruiné les propriétaires, comment leur demanderons-nous d'améliorer les terres et de nous faire des avances? » C'est là cependant qu'il en faudra venir tôt ou tard; la crise actuelle de l'agriculture ne se terminera que quand la classe des propriétaires fonciers aura sacrifié un cinquième et peut-être un quart de son revenu. Ce sera la ruine de l'aristocratie territoriale. Il n'est presque pas de famille dans la noblesse anglaise qui n'ait une partie de ses revenus engagée pour le service de dettes impossibles à éteindre; quelques membres de la chambre des lords ne peuvent pas disposer du sixième de leur revenu pour les dépenses de leur famille; quelques-uns ne peuvent soutenir leur rang qu'au moyen de leur traitement de fonctionnaires publics. On a vu en 1848, pour la première fois, le chef

d'une maison ducale traîné devant la cour des débiteurs insolubles; le duc de Buckingham a dû vendre les collections artistiques, les livres et jusqu'au riche mobilier de son château de Stowe; son fils, le marquis de Chandos, à qui il avait fait cession de ses biens, héritier en apparence d'un revenu de plusieurs millions, ne touche en réalité que 2,000 livres par an, sur lesquelles il est obligé de faire une pension à son père et une autre à sa mère : il lui reste pour vivre, lui et ses enfans, un peu plus de 12,000 francs par an. Nous citons ces faits et ces chiffres parce qu'ils ont été constatés dans un procès public; mais combien de grands seigneurs anglais n'ont point comparu devant les tribunaux et se débattent contre la ruine! et, pour emprunter un jeu de mots à nos voisins, « combien de coronets ne valent pas une demi-couronne! »

Il est inutile d'insister davantage pour faire comprendre quelle perturbation profonde apportera dans toutes les familles de l'aristocratie cette perte subite et sans compensation d'un cinquième ou d'un quart du revenu. Les obligations hypothécaires, déjà énormes, s'accroîtront; par la seule accumulation des années, elles deviendront hors de toute proportion avec la valeur et avec le revenu des terres, et il faudra procéder en Angleterre, comme on vient de le faire en Irlande, à une liquidation générale de la propriété foncière. Il faudra en Angleterre, comme en Irlande, abolir les substitutions. Nous n'avons pas besoin de dire que la loi qui abolira les substitutions détruira la base territoriale de l'aristocratie anglaise; sans porter une atteinte directe à la chambre des lords, elle lui ôtera toute racine dans la société. La noblesse anglaise ne sera plus qu'une aristocratie de naissance.

L'abolition des substitutions aura pour résultat en Angleterre, comme autrefois en France, la division de la propriété. Pour faire comprendre toute l'étendue du changement qui s'accomplira alors, il suffit de rappeler que l'Angleterre ne compte qu'un propriétaire sur 350 habitans; que le sol tout entier est partagé seulement entre 40,000 familles, ce qui donne à chaque propriété une étendue moyenne de 566 hectares ou un tiers de lieue carrée, et un revenu moyen de 35,000 francs. Il est facile de se représenter quelles seront les conséquences économiques de cette transformation par ce qui a eu lieu en France, où la production agricole a triplé depuis 1789, et par ce qui se passe tous les jours dans nos départemens du nord, à mesure que les petites fermes se substituent aux grandes exploitations. La division de la propriété n'a pas seulement pour effet d'accroître sensiblement la production, elle développe en même temps le bien-être des individus en augmentant la part du travail dans la distribution des produits. La situation de la classe agricole s'améliorera incontestablement en Angleterre, à mesure qu'un certain nombre de fermiers s'élè-

veront à la propriété, et qu'un plus grand nombre encore de journaliers deviendront tenanciers; mais nous ne voulons rechercher ici que les conséquences politiques d'un pareil changement. On ne nous contestera pas qu'il altérera gravement la situation de l'aristocratie. Nous disons l'aristocratie, car nous n'avons point ici de distinction à faire entre whigs et torics, qui, tout en formant deux partis, ne sont qu'une seule classe. Les substitutions ont pour objet d'empêcher que la prodigalité, l'inconduite, la folie d'un individu, ne détruisent le fruit des efforts de plusieurs générations, et ne suffisent à consommer la ruine d'une famille; en perpétuant la richesse, elles perpétuent l'influence et le pouvoir. Les substitutions détruites, toutes les fortunes passeront tour à tour par l'épreuve de la mauvaise conduite ou du malheur, et toute grande existence brisée ne se reconstruira plus. Ces immenses domaines, ces *estates* qui comprennent des milliers d'hectares, seront dépecés pour satisfaire l'ardente ambition de ces commerçans, de ces industriels qui aujourd'hui, à moins d'arriver à une richesse royale, sont exclus de la propriété, et n'ont pour leurs économies d'autre placement que les fonds publics. La bourgeoisie anglaise, qui, par l'effet de la nouvelle réforme électorale, va déposséder l'aristocratie d'une part considérable de son influence politique, la remplacera aussi un jour dans la possession du sol.

Ainsi sera réalisée la substitution des classes moyennes à la classe aristocratique comme pouvoir prépondérant. Il y a long-temps que cette révolution a commencé, et ce siècle ne la verra peut-être pas finir; car la Providence semble accorder à l'Angleterre le privilège heureux des lentes transformations et des progrès sagement préparés. Il y a plus de quarante ans, alors que l'aristocratie anglaise était à l'apogée de sa puissance, et que le parti tory semblait maître pour long-temps des destinées de l'Angleterre, un homme d'un coup d'œil sûr et d'un esprit pénétrant entrevoyait et prédisait déjà le mouvement ascensionnel des classes moyennes. Francis Horner, écrivant en 1806 à lord Jeffrey, alors simple *commoner*, lui disait que Fox emportait dans la tombe le parti whig; que le nom, que le fantôme du parti pourraient subsister encore, mais que le parti whig était bien mort. Il continuait ainsi : « Je ne puis m'empêcher de penser qu'en dépit des apparences, il y a dans la classe moyenne de ce pays une large base pour la fondation d'un parti populaire, reposant sur les opinions, les intérêts, les habitudes de ces nombreuses familles dont les traits caractéristiques sont des fortunes médiocres, mais croissantes, une éducation soignée donnée aux jeunes gens, et la pratique sévère des grandes vertus communes. Je ne doute pas que ce ne soit là la vraie démocratie, si cette classe conserve son action sur l'opinion publique, à laquelle un gouvernement doit toujours obéir. Plusieurs cir-

constances ont concouru dans ces derniers temps à diminuer la juste influence de cette classe..... Je suis profondément frappé de ce fait, que le grand nombre des personnes parmi lesquelles la richesse est distribuée dans des proportions considérables et pourtant égales, l'éducation suffisamment bonne qui accompagne cette richesse, la puissance des forces physiques et des forces morales qui sont ainsi réunies dans une population à laquelle l'ordre et la liberté sont également nécessaires, tout cela constitue un état de choses dont on n'a vu nulle part l'exemple. C'est là ce qui m'encourage à penser que la cause libérale n'est pas encore perdue en Angleterre. »

Horner avait raison, les whigs sont demeurés comme une coterie influente, mais depuis long-temps ils ne forment plus un parti. Depuis Fox, ils ont eu quelquefois le pouvoir entre les mains, mais ils n'ont pu l'exercer qu'à la condition de le partager, soit avec O'Connell, soit, comme aujourd'hui, avec les radicaux. Ils n'ont pu jamais gouverner par leurs propres forces; ils ont été les précurseurs des classes moyennes. Après 1815, on vit apparaître en Angleterre des idées analogues à celles que la révolution de 1789 a fait prévaloir en France; il se fonda, pour défendre et propager ces idées, une *revue*, aujourd'hui bien déchue, mais qui jeta pendant dix ans un vif éclat, la *Revue de Westminster*. Les élèves de Bentham y émirent sur l'éducation, sur la sécularisation nécessaire de l'enseignement, sur les rapports des individus et de l'état, sur le rôle de l'église en tant que corporation au sein de la société civile, sur les relations des pouvoirs, sur la distribution des droits et de l'influence politiques, des opinions qui sont vulgaires en France, mais qui sont beaucoup moins populaires de l'autre côté du détroit. Ces mêmes opinions furent représentées dans le parlement par un certain nombre de députés qui votaient avec les whigs en se distinguant d'eux. C'étaient presque tous des hommes d'une fortune indépendante, d'une éducation brillante, d'un esprit orné, quelques-uns alliés à de grandes familles, ne se séparant de l'aristocratie que par leurs opinions, apportant dans les discussions parlementaires ces habitudes de raisonnement philosophique, ce goût de la métaphysique, qui distinguèrent en France les orateurs de la constituante et de la législative. Ils jouèrent un rôle actif et considérable au moment de l'émancipation des catholiques et de la réforme électorale; ce furent eux qui entraînèrent les whigs quand ils allèrent se heurter contre l'église d'Irlande. Depuis, quelques-uns ont disparu de la scène politique, d'autres se sont laissés absorber par les vieux partis; M. Hume, le doyen de la chambre des communes, le colonel Thompson, M. Roebuck, sir William Molesworth et quelques autres encore représentent dans le parlement actuel cette fraction jadis influente, aujourd'hui éclipsée.

Le rôle d'avant-garde appartient, en effet, maintenant à ceux qu'un

écrivain satirique appelait les *radicaux mal élevés*, aux hommes de l'école de Manchester, aux fondateurs de la fameuse ligue. Ce ne sont plus des hommes à idées philosophiques, remontant toujours aux principes. L'école de Manchester a pour les idéologues le même dédain que Napoléon; elle invoque surtout les faits matériels, elle se vante de ne juger les choses que par leur côté pratique, et de conduire la politique comme les affaires avec des livres en partie double. Ses représentans sont tous des hommes sortis des rangs les plus humbles de la société, arrivés à la fortune par le travail et l'industrie, et à l'influence par la fortune; ils ne sont pas plus libéraux que les radicaux, mais ils ont de plus qu'eux l'amour-propre de la roture. Mettez M. Cobden sur le chapitre de Manchester et des hommes du Lancashire; il ne parlera pas dix minutes sans faire l'éloge de cette race patiente, industrielle, énergique, pleine de volonté, qui mérite d'avoir et qui aura entre ses mains la conduite de l'Angleterre; il fera l'éloge de ses compatriotes, et c'est lui-même qu'il peindra. Les hommes de Manchester ont, les premiers, apporté dans la politique anglaise la distinction et la jalousie des castes. Toute autre influence que celle qui résulte du travail personnel et de la fortune péniblement acquise leur est importune et odieuse. Ils affectent de séparer la nation en deux parts : « la mousse aristocratique — et le vieux tronc saxon, » les parasites whigs et tories — et les classes laborieuses. Ils ne font point de distinction entre les partis, ils les confondent dans une égale animadversion. Quand la politique ne retient pas la langue de M. Cobden, ou quand il se laisse entraîner par les applaudissemens d'un auditoire complaisant, les whigs ne sont pour lui que des roués qui s'empresent de s'emparer des réformes au moment où elles vont réussir, de peur que quelques miettes du pouvoir et quelques hochets aristocratiques ne tombent entre les mains des fils des Saxons. Il y a quelques mois, au banquet de Wakefield, il disait : « Nous n'aurons pas besoin d'être en majorité pour obtenir le gouvernement à bon marché. Quand le peuple de Manchester, de Londres, d'Édimbourg, du Lancashire et du Yorkshire le demandera par notre bouche, les whigs le donneront. Si nous étions en majorité, la reine devrait nous appeler, et vous comprenez que cela ne ferait pas leurs affaires. Ils se chargeront donc de faire la besogne pour nous, quoi qu'ils puissent avoir au fond du cœur. » M. Bright disait le même jour : « Que nous importent les whigs et les tories ? Nos pères étaient bien bons de se laisser prendre à ces attrapes. Il nous faudra balayer un jour de la scène politique bien des choses qui y tiennent trop de place. »

C'est là un langage tout nouveau, et qui, avant 1837, n'avait jamais retenti à la tribune anglaise. C'est le renversement de ce qui s'est passé pendant cent soixante ans. La nation anglaise, jusqu'ici, s'est divisée



en partis et jamais en classes. Deux fractions de l'aristocratie, s'appuyant de préférence, l'une sur les intérêts agricoles, l'autre sur les intérêts commerciaux, conduisaient les tories et les whigs; mais, au sein de chaque parti, il n'y avait point de solution de continuité depuis les premiers rangs de l'échelle sociale jusqu'aux derniers. L'aristocratie a toujours été la première à appeler dans son sein tout individu qui s'est élevé par la science ou le talent. Il en est résulté que les débats politiques ont toujours été un duel entre les partis et jamais une lutte entre des classes différentes de la société. C'est cet état de choses que l'école de Manchester tend à changer en affectant d'introduire dans la politique des classifications nouvelles, de traiter les whigs comme représentant aussi exclusivement que les tories les intérêts aristocratiques, et de se donner comme seul organe de l'élément populaire de la nation. Cette classification conduit à identifier les whigs avec les tories et à substituer les luttes de classes aux luttes d'opinions. Qui sait même si ce qui n'est encore en ce moment que l'effort de quelques hommes ne va pas devenir l'œuvre du temps et des événements?

Nous ne voulons pas voir dans cette transformation des partis un présage de malheur pour l'Angleterre, ni même un symptôme de décadence. Peut-être est-il nécessaire que les classes commerçantes et industrielles soient appelées à partager la possession du sol aussi bien que l'influence politique, et que la création d'un grand corps de propriétaires vienne opposer une barrière infranchissable au socialisme, dont les progrès pourraient être rapides dans un pays où la propriété foncière est le privilège d'un petit nombre de familles, et où tant de richesse coudoie tant de misère. Nous avons seulement le droit de dire que le jour, déjà facile à prévoir, où les whigs seront rejetés dans les rangs des tories et auront à défendre avec eux contre les classes moyennes les derniers débris de l'influence aristocratique, ce jour-là marquera l'avènement de la démocratie, car la direction de l'intelligence aura fait place à la domination du nombre; et l'œuvre de sir Robert Peel aura porté ses dernières conséquences. Sir Robert Peel, en abolissant les *corn-laws*, a-t-il obéi à une inexorable nécessité, ou bien, par une faiblesse à laquelle les plus patriotiques esprits succombent quelquefois, ne voulant pas emprunter à ses adversaires une politique qu'il avait combattue, et préférant les dépasser pour se distinguer d'eux, a-t-il devancé l'heure du sacrifice? C'est là une question sans importance en présence des faits accomplis. Une seule chose est certaine, c'est qu'il a porté le premier coup, et le coup décisif, à ces institutions qui ont donné à l'Angleterre cent soixante ans de prospérité et de grandeur.

---

# ACADÉMIE FRANÇAISE.

---

## RÉCEPTION DE M. A. DE SAINT-PRIEST.

---

Le fait est désormais avéré : l'Académie française subsiste, et la révolution expire à la porte de l'Institut. Cette noble et vieille compagnie soutient aujourd'hui le choc des ébranlemens politiques avec le même calme qu'elle avait subi, pendant un siècle et demi, tout le feu des plaisanteries de ses détracteurs. Les vociférations des clubs n'ont pas plus étouffé sa voix qu'autrefois les quolibets des cafés où déclamaient Fréron et soupirait *le Pauvre Diable*. Nous avons entendu l'autre jour le directeur de l'Académie invoquer un usage fondé sur un précédent de 1776. En quel autre lieu de France les amateurs du passé trouveraient-ils une pareille bonne fortune? Tel est le sort des institutions, sérieuses ou frivoles, mais fondées en conformité véritable avec le génie d'un pays, et placées, pour ainsi dire, dans le courant de l'esprit national. Ce courant les emporte avec lui, elles surnagent à sa surface. Bien long-temps avant qu'il y eût une politique au monde, l'Académie française en faisait, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir. Au milieu d'une société dont les divers rangs étaient profondément divisés et sourdement hostiles, où l'impertinence qui tombait d'en haut ne cessait d'alimenter l'envie qui grondait en bas, ce fut dans une compagnie littéraire que le privilège et le talent se rencontrèrent, pour la première fois, sur un pied d'égalité un peu conventionnelle, mais

prélude d'une égalité véritable. Ce qu'elle n'avait jamais voulu faire sur les bancs des états-généraux ni même du parlement, l'aristocratie française y consentit sur les fauteuils de l'Académie. Elle fit à son goût, ou, si l'on veut, à ses prétentions littéraires, le sacrifice qu'elle avait refusé à ses intérêts politiques. L'Académie française est le seul théâtre où l'égalité ait été concédée sans avoir besoin d'être conquise.

C'est par là que l'Académie française représente éminemment un des faits les plus frappants de notre histoire : le mélange de l'esprit littéraire à tout le développement social et politique du pays. Peu savante d'ordinaire, lisant peu et surtout impatiemment, la nation française est pourtant, qui ne l'a remarqué? imbue de littérature jusqu'à la moelle de ses os. Les lettres ont éclairé ses jours de gloire, et l'ont consolée dans ses jours d'humiliation passagère : elle est restée littéraire dans ses plus sombres jours de crime. Sa première révolution fut préparée dans les académies, inaugurée dans les théâtres, et resta académique et théâtrale jusqu'au pied de l'échafaud. Que de têtes roulèrent alors pour arrondir une période! Comme l'instrument de mort frappait avec la froide symétrie d'une antithèse de rhétorique! Et, hier encore, tout un peuple frémissant ne s'arrêtait-il pas ébloui par le faux éclat d'une métaphore et charmé par les accens pompeux d'une voix moins juste que sonore! Avec un peu d'amour-propre et moins de patriotisme, l'Académie pouvait se dire qu'après tout la révolution de février n'était faite que pour porter à la tête des affaires un de ses membres au lieu d'un autre. Ce ne serait donc pas un des moins bons moyens d'apprécier en France le véritable état de l'opinion et d'essayer quelque prévision de l'avenir, que de regarder dans quel sens se porte le mouvement littéraire. Là où est la vive et saine littérature du pays, là sont ses véritables sentimens, là doit s'arrêter le succès définitif. A ce compte, nous devrions reprendre confiance, car si, il y a cinquante ans, la littérature portait à pleine voile vers la révolution, elle y résiste aujourd'hui par ses meilleurs organes. Elle attaquait alors, elle se défend maintenant; elle détruisait, elle conserve; ce fut un adversaire dangereux, c'est un allié que nous ne devons pas dédaigner. Miracle pour miracle, assurément, il lui a été plus facile alors d'abattre les murailles de Jéricho au son de la trompette qu'il ne lui serait aujourd'hui de relever, par une harmonie nouvelle, les remparts détruits de Thèbes; mais enfin la littérature a enfanté la société nouvelle : c'est bien le moins qu'elle la protège. Elle nous a faits tels que nous sommes, qu'elle tâche de nous conserver comme elle nous a faits. Il y va de son sort comme du nôtre. Au sein de tentatives révolutionnaires qui puisent uniquement cette fois leur force dans des appétits matériels, il n'y aurait plus de place pour l'intelligence. La révolution qui nous menace n'aurait, en fait de poésie, pas

même de *Marseillaise* possible. A entendre dès à présent ses promoteurs, on voit où elle irait chercher le vocabulaire de son éloquence, et la mort où elle nous enverrait serait véritablement *la mort sans phrases*.

Cette intime solidarité entre la politique et la littérature explique pourquoi deux fois depuis un mois l'Académie a disputé l'attention publique à l'assemblée nationale, et pourquoi la politique y a pénétré, presque à l'insu de ceux-là même qui l'y introduisaient. Assurément, M. de Noailles et M. de Saint-Priest avaient cent bonnes raisons pour ne pas parler de politique à l'Académie, et entre autres le sentiment de réserve qui porte toujours les hommes de goût à ne pas trop parler des affaires de leur métier. Il n'y a pas eu moyen cependant de l'éviter. La politique s'est retrouvée sous leurs plumes, non pas cette politique bruyante qui vit d'émotions et s'exalte pour des noms propres, mais la politique élevée, paisible, qui se nourrit de méditations, qui se mêle à tous les mouvemens de l'ame, et qui finit par pénétrer, en quelque sorte, à tel point l'intelligence, que toutes les pensées en portent l'empreinte. Cette politique a pris, chez M. de Noailles, une teinte mélancolique qui convenait au génie dont il consacrait le souvenir, et au passé dont il réveillait la cendre éteinte. M. de Saint-Priest lui a donné, au contraire, un tour vif, railleur, il l'a répandue sur tout son discours avec une légèreté élégante. Entre ces deux procédés si divers, il y a plus de rapports qu'on ne le pense. L'ironie et la mélancolie sont deux formes du doute, et le doute est, quoi qu'on fasse, au fond de l'esprit de tous ceux qui, de nos jours, ont réfléchi ou travaillé pour voir leurs réflexions déçues et leurs travaux emportés.

M. de Saint-Priest s'est montré, dans son discours, tel que les lecteurs de cette *Revue* le connaissent : toujours net et piquant dans son style, toujours impartial et sensé dans ses jugemens; du XVIII<sup>e</sup> siècle, par la précision et la sobriété de la forme, par un certain cachet de distinction, d'originalité personnelle, qui manque d'ordinaire à notre âge, toujours imitateur et trop souvent vulgaire; du XIX<sup>e</sup>, par la largeur de la critique et l'intelligence des idées d'autrui. Cette critique large, cette intelligence étendue, avaient beau jeu pour se développer. De M. Ballanche à M. Vatout, quelle distance à parcourir! que de cordes à toucher d'un bout à l'autre du clavecin! M. de Saint-Priest a insisté avec goût sur ce rapprochement que le *hasard amenait et que l'art eût évité* : il ne savait pas ou n'a pas pu dire que l'orateur achevait le piquant contraste formé par la réunion des deux oraisons funèbres. M. de Saint-Priest, qui sait toujours ce qu'il dit et même un peu plus qu'il n'en dit, ne ressemblait guère, en ce point, à M. Ballanche, et sa plaisanterie, toujours prise au fond de sa pensée et soigneusement cachée derrière ses mots, n'est pas précisément celle de M. Vatout. Cette plaisanterie est pourtant ce qui lui a permis de donner à son discours



l'unité qui manquait au sujet. Il n'y avait que son esprit délié qui pût parcourir avec cette heureuse volubilité tant de tons divers. Il n'y avait que sa phrase élégante pour faire descendre les pensées de M. Ballanche à la portée de la foule et élever les jeux de mots de M. Vatout à la hauteur académique.

Le public a vivement goûté le ton de raillerie fine qui domine d'un bout à l'autre du discours de M. de Saint-Priest. Entraîné par la rapidité du style, ce public vraiment français s'est moqué de lui-même de la meilleure grace du monde. Guidés par des appréciations toujours justes, mais aussi toujours critiques, nous avons raillé tous nos essais passés, tous nos espoirs futurs de gouvernement. Nous avons raillé, sans respect pour les dieux, cette époque *inimitable* de l'empire *devenue si tôt une légende et presque une religion*. Nous avons raillé, sans égard pour des mésaventures qui sont celles de tout le monde, ces délicates conceptions de la théorie politique à l'ombre desquelles nous avons vécu pourtant et même grandi pendant trente années, et qui ont *disparu emportées par un tourbillon dans un sombre jour d'hiver* : assez semblables à une de ces mécaniques savantes dont la science moderne a parsemé nos vallées, et qu'un troupeau d'animaux sauvages, chassé des forêts par la faim, serait venu dévaster tout d'un coup. L'auditoire a suivi avec complaisance tous les traits décochés par M. de Saint-Priest contre tout ce qui a été déjà et ce qui peut rêver d'être encore. Il l'a vu accabler les novateurs de cette forte expression : *les architectes du vide*, sourire de pitié aux prophètes du passé, et, sévère pour les systèmes absolus, se montrer aussi sans rémission pour tous les mélanges. *Le mariage morganatique du droit divin et de la souveraineté populaire*, cette douce et pacifique espérance des âmes conciliantes, est sorti tout meurtri de cette séance impitoyable. Ce jugement rapide, toujours suivi d'une exécution sommaire, ne s'est arrêté que pour se recueillir dans des termes pleins d'émotion devant la majesté des infortunes royales et devant le spectacle touchant d'une mort prématurée couronnant un exil volontaire. En un mot, au bout de cette heure qui a paru si courte à ceux qui l'ont passée en compagnie de M. de Saint-Priest, après avoir écouté les conseils salutaires qui ont terminé son discours, chacun est sorti dans une disposition d'esprit parfaitement appropriée au temps où nous vivons, avec une énergique résolution de sauver la société menacée et une assez grande incertitude sur les moyens d'y parvenir, avec une forte volonté d'arriver et une complète ignorance du but à atteindre, avec l'abîme en face et des ruines autour de soi.

Nous ne reprocherons pas à M. de Saint-Priest, à Dieu ne plaise ! le résultat un peu pénible où il nous a amenés sans avoir l'air d'y toucher et par un chemin si riant. Nous nous sommes bien trop amusés

pour nous plaindre. Puis l'artiste s'inspire de ce qu'il voit, et tout ce qu'on voit aujourd'hui de la France appelle assez naturellement la critique. D'ailleurs, le don de saisir à ce degré le ridicule et de le faire passer tout d'un trait dans l'esprit d'un auditoire est un de ces talents qui dominent ceux qui le possèdent. Le sarcasme est comme l'enthousiasme de l'antiquité, il maîtrise le devin qu'il anime. Je soupçonne fort M. de Saint-Priest de ne pas être au fond si sévère pour la France, ni même pour son état social et politique, de ne pas désespérer autant de nous que sa verve moqueuse le ferait souvent penser. Les écrits qui l'ont illustré, à défaut d'autres preuves, viendraient à notre aide dans cette supposition. L'écrivain qui, dans l'*Histoire de la conquête du royaume de Naples*, nous a montré la France toute-puissante en Europe, par l'ascendant du génie et des armes, dès le temps même de saint Louis, bien avant les malheurs de Crécy et d'Azincourt, qui nous fait retrouver ainsi tout un premier siècle de gloire enseveli dans les ténèbres qui l'ont suivi, sait mieux que personne qu'une nation douée d'une telle force de vie peut avoir plus d'une éclipse sans toucher encore à son déclin. Sans chercher de démonstration ailleurs que dans l'occasion présente, plus d'un passage de son discours, et entre autres le parallèle entre M. Ballanche et M. de Maistre, ce morceau capital qui résume toute la pensée de l'orateur, suffirait pour protester contre le caractère de désenchantement un peu trop général dont certains traits sont empreints. M. de Saint-Priest, qui reproche si sévèrement à M. de Maistre d'avoir maudit la France, ne voudrait pas faire quelque chose d'analogue en la décrivant tout-à-fait.

Cette comparaison était appelée par le sujet même. On ne pouvait faire l'éloge de M. Ballanche sans parler de M. de Maistre qu'il a tour à tour admiré et combattu. Élevés dans les mêmes opinions monarchiques et religieuses, éprouvant au spectacle des mêmes horreurs une même indignation, attirés l'un et l'autre par une aspiration pareille vers une philosophie plus profonde que celle qui avait enivré le xviii<sup>e</sup> siècle, M. Ballanche et M. de Maistre étaient entrés de bonne heure, même sans se connaître, dans cette correspondance secrète qui, d'un bout du monde à l'autre, unit les esprits d'élite. Les considérations éloquentes que le bruit éloigné des massacres de Paris inspirait à l'émigré savoyard à la cour de Saint-Pétersbourg retentissaient dans le cœur de l'humble bourgeois de Lyon, qui avait vu le sang couler à flots pressés dans les rues de sa ville natale. Devant cet assemblage effrayant de gloire et d'iniquités, dans ces alternatives d'héroïsme et de fureur, entre le bruit du canon de Jemmapes et les cris des victimes de l'Abbaye, l'un et l'autre durent se poser cette question redoutable, qui n'est pas encore résolue : Mais qu'est-ce donc que cette révolution

française? Est-ce le terme de la civilisation européenne? ou doit-elle en sortir renouvelée? Est-ce une crise? est-ce une mort? est-ce une expiation? est-ce un supplice? est-ce le mal? est-ce le bien? Étrange événement dont, depuis soixante ans qu'il dure, le caractère ne peut pas encore être défini, qui tour à tour apparaît comme un bienfait inappréciable ou comme un mal irréparable, qui a retiré à l'arbre social des racines sans lesquelles il semble qu'il ne peut plus vivre, et lui a fait pourtant porter des fruits d'égalité et de justice auxquels on ne peut plus renoncer dès qu'on les a goûtés, qui nous a assuré toutes sortes de libertés précieuses, excepté, dirait-on, la liberté d'être! Véritable signe de contradiction élevé parmi les hommes, tournant comme un phare à demi éclairé sur son pivot mobile, qui tantôt illumine la mer de ses feux, tantôt laisse le nautonnier aux prises dans la nuit avec la tempête! L'esprit plus profond qu'étendu de M. de Maistre n'hésita pas. Il porta sur la révolution française un jugement sans restriction, et qui fut aussi sans appel. Il la déclara *satanique* dans son principe; il lui reprocha moins encore ses crimes que son esprit, et 93, à ses yeux, ne fut que le châtiment de 89. M. de Maistre prononça cet arrêt dès 1795; il vécut trente ans depuis sans le rapporter. Ni les pompes de l'empire, ni la sagesse du code civil, ni le premier éclat des luttes parlementaires sous la restauration, ni cette apparence d'une société régénérée que prit, sous ses yeux, la France glorieuse d'abord et puis libre, rien ne put ébranler son jugement. Hélas! que dirait-il aujourd'hui? M. Ballanche fut moins téméraire ou moins ferme. Averti peut-être par l'atmosphère qui l'entourait, par la classe d'où il sortait, par la perspicacité naturelle de son esprit, de l'impossibilité de faire un pas en arrière vers le passé, il vit que, s'il condamnait le présent sans ménagement, il faudrait désespérer sans retour de l'avenir : il craignit qu'il n'y eût quelque impiété dans ce désespoir. Moins confiant pourtant que le libéralisme moderne dans la puissance des constitutions écrites pour remplacer les traditions, moins sûr que la philosophie rationaliste du temps d'arrêt que la raison saurait trouver elle-même, il passa toute sa vie, il épuisa tous ses efforts à opérer entre des idées d'origines contradictoires, entre des regrets, des craintes, des scrupules qui se heurtaient, une conciliation qui ne porte jamais la paix dans son esprit ni la clarté dans ses écrits. Ce n'est pas tout-à-fait à nous, dans les ténèbres où nous sommes aujourd'hui plongés, de lui reprocher de ne pas avoir vu plus clair. Si dans d'autres temps le regard de M. Ballanche nous sembla parfois un peu trouble, c'est peut-être que, plus étendu que le nôtre, il apercevait plus de nuages à l'horizon et embrassait plus d'objets à la fois.

Mais il faut laisser exposer à M. de Saint-Priest cette différence de jugement entre deux hommes si rapprochés de croyance, qui ne tarda

pas à dégénérer en polémique. Si M. de Saint-Priest n'avait suivi que ses sympathies d'écrivain et d'homme de talent, à coup sûr il aurait donné la préférence à M. de Maistre. La force de la pensée, la précision du style, la puissance de l'ironie, ces mérites éminens de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont des qualités auxquelles M. de Saint-Priest n'a pas le droit d'être insensible, tandis qu'il en a dû coûter à son esprit, qui aime à marcher droit, d'avoir à se démener l'espace de quatre gros volumes dans les régions où habitait trop souvent la pensée de M. Ballanche. Malgré ce penchant naturel qu'il a dû avoir à combattre, M. de Saint-Priest n'hésite pas à donner dans le différend l'avantage au partisan éclairé de la société nouvelle, à celui des deux chrétiens qui joignit à une foi aussi pure, bien que moins sévère, une charité plus bienveillante pour les individus, et une meilleure espérance de la bonté de Dieu pour le monde.

« Tous deux, dit-il, partirent du même principe, tous les deux donnèrent à leur système la base éminemment chrétienne de la chute du premier homme.... Mais, à l'aspect des crimes qui décimaient et souillaient la patrie, M. Ballanche n'avait point douté de son avenir, ni désespéré de la société. M. de Maistre l'avait maudite. Il avait surtout maudit la France, et, comme pour mieux la défier, il lui avait emprunté sa langue. A cet instrument affaibli et faussé, il avait su restituer quelque chose de sa force première. Fils des montagnes, il avait rendu à notre idiome cette saveur native qui semblait perdue. Comme tous les grands écrivains d'un temps de décadence, M. de Maistre était doué d'un caractère d'esprit à la fois subtil et rude, âpre et maniéré, mais original, mais animé, mais vivant! Son style sonne comme un écho excessif de Malebranche et de Pascal. M. Ballanche fut frappé de cette véhémence souvent naturelle et sincère, quelquefois factice et préméditée, de cette verve aventureuse du sophisme de bonne foi qui force l'attention en provoquant l'impatience. Il se sentit attiré par l'éloquence abrupte du théocrate savoyard; mais, lorsqu'il le vit adopter le passé tout entier sans vouloir en rien distraire, le couvrir d'une protection hautaine, s'armer de toutes les ruines pour en écraser la génération présente, poursuivre de ses dédains et de ses sarcasmes les plus beaux génies, éternel honneur de la France, commenter avec complaisance les abus les plus odieux de la tyrannie, insulter la paix, diviniser la guerre, chercher des circonstances atténuantes pour la torture, faire du plus étrange des fonctionnaires publics l'arc-boutant de la société, M. Ballanche ne put contenir son âme courageuse et tendre devant une théorie si cruelle. »

Nous connaissons peu d'exemples d'un plus heureux mélange de la critique littéraire et du jugement philosophique que ce morceau achevé dans toutes ses parties. Les admirateurs de M. de Maistre (et nous nous



comptons dans le nombre) trouveront satisfaction dans cette explication intelligente des ressorts de son talent. Les amis absolus de la partie contestable de ses doctrines s'en plaindront peut-être; ils regretteront que M. de Saint-Priest, en prononçant le mot de cruauté, n'ait pas rappelé en présence de quels faits l'ame irritée de M. de Maistre s'était exhalée dans ses écrits. C'était une génération nourrie par des déclamations sur la tolérance, par de larmoyantes idylles sur l'humanité, qui tout d'un coup s'enivrait de sang humain. Les rhéteurs de la convention avaient passé leur jeunesse à tresser des bouquets à Chloris et à répéter des comédies sentimentales. Cette littérature douce-reuse des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, arrivant avec l'écho des cris de la populace, avait je ne sais quelle saveur à la fois fade et sanglante qui soulevait le cœur. Ce fut le dégoût encore plus que l'indignation qui fit M. de Maistre orateur, et lui inspira ces *élans d'éloquence abrupte*. S'il a excusé la torture, c'était en pensant à Fouquier-Tainville; s'il a défendu l'inquisition, c'était au lendemain du comité de salut public. Les bourreaux philosophes de Paris ne tarissaient pas de sensibilité dans leurs paroles : par un mensonge plus excusable, et pour ne les imiter en rien, le chrétien de Saint-Pétersbourg fut souvent dur dans son langage. On perdait l'humanité en la flattant. M. de Maistre voulut trop souvent la sauver en l'offensant. Ce fut un tort, nous l'avons toujours pensé; mais il n'en fut pas moins, depuis Bossuet et Fénelon, le premier écrivain de génie qui eût, en français, parlé aux hommes d'autre chose que de leurs passions, de leurs intérêts et de la terre. Voilà ce que M. Ballanche pensa sans doute, et voilà pourquoi, après avoir combattu M. de Maistre, il ne cessa jamais d'en parler avec une sincère admiration et versa même quelques larmes sur sa tombe.

Au fond, et à le bien prendre, le point du débat entre eux, débat qui dure encore et dont nous ne verrons pas la solution, c'est de savoir si les sociétés chrétiennes doivent périr comme ont péri les sociétés païennes. Si la révolution française considérée en masse, tout le bien et tout le mal compensé, est la décadence de la civilisation, comme elle est aussi, non pas dans ses crimes assurément (nous ne donnerons jamais aux crimes ces excuses fatalistes), mais dans ses idées générales et dans ses résultats sociaux, le développement assez naturel de tous les principes déposés au sein des sociétés modernes depuis l'ère chrétienne, il s'ensuivrait que ces sociétés ont trouvé leur mort au bout de leur développement même. Elles seraient alors semblables aux corps mortels qui commencent de décliner le jour où ils ont atteint leur plénitude de croissance. Elles ne seraient pas comme l'ame chrétienne, qui ne cesse jamais de s'élever et de grandir. Gage d'immortalité pour les individus dans une autre existence, le christianisme



ne le serait point pour les sociétés sur cette terre. A la rigueur, cela se peut, car l'Évangile, qui a tout fait pour les sociétés, ne leur a rien promis. Il n'a fait appel directement qu'à l'individu. Mais un chrétien est excusable de vouloir espérer de lui un bienfait de plus, et de croire que le christianisme communique à tout ce qu'il touche, homme, société, civilisation, patrie, une flamme qui peut s'obscurcir, mais non pas s'éteindre, et qui se rallumera toujours à travers les âges. Était-ce là ce que voulait dire M. Ballanche sous ce nom un peu métaphysique de palingénésie sociale? Était-ce cette régénération dont il parlait? Nous serions porté à le penser; mais c'est à M. de Saint-Priest que nous le demanderons. Nous craindrions, faut-il le dire? d'aller le vérifier nous-même. Nous aimerons toujours mieux contempler la pensée de M. Ballanche dans le miroir limpide où son panégyriste la reproduit.

Nous voilà bien loin de l'Académie, bien loin surtout de M. Vatout, dont l'éloge mérité et vivement senti forme la conclusion du discours. Tout est dans tout cependant, et rien n'est absolument sans rapport avec rien, dans cette grande unité que les révolutions établissent entre les hommes. Le nom de M. Vatout se rattache d'une façon inséparable à l'une des plus belles œuvres de ce règne pour lequel la justice de la postérité aura tant à faire, puisque l'injustice des contemporains a dépassé la mesure commune : la restauration des palais royaux et la réconciliation au sein de la gloire de tous les grands souvenirs de la France. S'il y a eu un jour où on a pu croire que la révolution française était finie, c'est le jour où Versailles a été ouvert. Versailles rendait un passé à la France, sans lui enlever son présent. Il n'y eut jamais d'œuvre plus anti-révolutionnaire. La révolution hait le passé, et ses images lui causent des accès véritablement frénétiques. Les tableaux, les statues, sont les premiers objets de ses fureurs; elle y reconnaît ses ennemis. Le roi qui a consacré dans ce sanctuaire la mémoire de tous les grands hommes, le prince royal qui marchait sur leurs traces, n'ont plus eux-mêmes une statue qui les rappelle à la France. La voix courageuse de M. de Saint-Priest aura la première fait entendre aux exilés les premiers mots du jugement de l'avenir.

L'émotion de ces vicissitudes mystérieuses, les souvenirs d'une amitié sincère pour M. Vatout avaient communiqué au discours de M. Dupaty une sensibilité qui a été partagée par l'assemblée. L'appréciation très fine du genre de talent de M. de Saint-Priest a été aussi très applaudie par un auditoire qui venait d'avoir le modèle sous les yeux, et a dignement terminé cette séance, une des plus animées dont l'Académie garde le souvenir.

---

# POÉSIE.

---

## LES DEUX CIMES.

---

Aux grands monts la nature a fait des lots divers  
Ainsi qu'aux grandes ames :  
De glaciers éternels ceux-ci furent couverts,  
Ceux-là remplis de flammes.

Toujours dans leur cratère, ou lave, ou passion,  
Grondent des voix latentes ;  
Puis le volcan s'éclaire, à chaque éruption,  
De gerbes éclatantes.

Jamais phare des cieux n'a lui d'un feu pareil.  
Quand vient la nuit, il semble  
Qu'un astre, ardent rival des splendeurs du soleil,  
Surgit du mont qui tremble.

De ses jets flamboyans il embrase les airs,  
Rougit les eaux voisines ;  
Son front fait envier sa couronne d'éclairs  
Aux jalouses collines ;

Vers les flots qu'il embrase, en voyant ondoyer  
 Ce torrent d'étincelles,  
 On dirait que ce faite est le vivant foyer  
 Des clartés éternelles.

Mais l'ombre va bientôt couvrir du mont géant  
 La lave refroidie;  
 L'astre éphémère issu du cratère béant  
 N'était qu'un incendie;

Rien n'éclora de lui; nul rayon créateur  
 N'en peut sur nous descendre;  
 Il ne pleut sur nos champs, de ce soleil menteur,  
 Qu'une infertile cendre.

Toi donc, que ces hauteurs ont souvent ébloui,  
 Gravis un jour leur cime!  
 Tu trouveras, au lieu de l'astre évanoui,  
 La nuit froide et l'abîme.

Le sein de la montagne, en proie à ces ardeurs,  
 Se ronge et se consume;  
 Il exhale à tes pieds les impures odeurs  
 Du soufre et du bitume.

Telle est la passion : brillant foyer d'abord,  
 Chaleur, clarté sans ombres;  
 Puis, sa lave se change, au cœur dont elle sort,  
 En cailloux durs et sombres.

Et, si vient quelque enfant par l'éclair abusé,  
 Il tombe au noir cratère,  
 En respirant du mont que la flamme a creusé  
 Un souffle délétère.

Préfère donc, mon ame, à cette cime en feu,  
 Dont l'éclat n'est qu'un piège,  
 Le sommet froid et pur, paré, sous un ciel bleu,  
 D'un long voile de neige.

Son rempart de glaciers t'épouvantait d'abord,  
 Sa froideur te repousse;  
 Mais ses pieds sont fleuris, mais un flot clair en sort  
 Et coule dans la mousse,

Sitôt que le soleil, de ses lèvres d'amant,  
Portant la vie en elles,  
Rougit sous ses baisers et presse doucement  
Les neiges éternelles.

Ce mont n'a pas de feux, mais pas de gouffre obscur,  
Pas de cendres éteintes;  
Mais les rayons du ciel embrasent son front pur  
De leurs plus vives teintes;

Il emprunte d'en haut tout l'éclat dont il luit;  
Sa blancheur se colore  
De l'or ardent du soir, du bleu pur de la nuit,  
Des roses de l'aurore;

Ses pieds sont revêtus du frais émail des prés,  
Et ses flancs pour ceinture  
Ont la chaste forêt où les chênes sacrés  
Grandirent sans culture,

Où le neigeux ravin, tout en fleurs au printemps,  
Nous offre un lit suave.  
Mais le mont plein d'éclairs se hérissé en tous temps  
De scorie et de lave.

Or, quand tout flot tarit, éternel réservoir,  
Source où l'été s'abreuve,  
De ses grottes d'azur le glacier fait pleuvoir  
L'eau mère du grand fleuve.

Telle est la froide cime : une vive lueur  
Sur sa neige étincelle,  
Et la fertilité coule avec sa sueur  
Dès que son front ruisselle.

O mon cœur ! pour qu'en toi le sommet nourricier  
Garde sa sève austère,  
Sois donc ainsi ! pareil aux neiges du glacier  
Plus qu'aux feux du cratère.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE.

---

## LES LIVRES ET LES THÉÂTRES.

---

« Jusqu'à présent, lecteur, suivant l'antique usage,  
Je te disais bonjour à la première page.  
Mon livre, cette fois, se ferme moins gaiement;  
En vérité, ce siècle est un mauvais moment.

Tout s'en va, les plaisirs et les mœurs d'un autre âge,  
Les rois, les dieux vaincus, le hasard triomphant;  
Rosalinde et Suzon qui me trouvent trop sage,  
Lamartine vieilli qui me traite en enfant.

La politique, hélas! voilà notre misère.  
Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire.  
Être rouge ce soir, blanc demain, ma foi, non!

Je veux, quand on m'a lu, qu'on puisse me relire;  
Si deux noms, par hasard, s'embrouillent sur ma lyre,  
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon. »

C'est par ce sonnet que M. de Musset termine le recueil de ses poésies nouvelles, écrites pendant ces dix dernières années, et dont ici même le charme est encore présent à toutes les mémoires. Si nous le plaçons en tête de ces pages, ce n'est pas seulement pour y répandre comme un parfum lointain de cette poésie si bien douée du don de plaire; c'est aussi quelque peu pour réfuter et contredire, dans l'intérêt de sa gloire, M. de Musset lui-même. Nous qui prétendons être, non pas ses *meilleurs ennemis*, mais ses amis les plus sympathiques et les plus constans, nous ne voudrions pas, à Dieu ne plaise! lui voir faire de



la politique; d'éclatans exemples nous disent tout ce qu'y perdent les poètes; seulement, nous n'osons accepter comme sincère cet épilogue un peu railleur, surtout quand nous le rapprochons des pages qui le précèdent. M. de Musset a beau dire, il a connu d'autres muses que ces muses légères et juvéniles qui murmuraient à son oreille les doux noms de Ninette et de Ninon. Déjà *les Nuits*, *Rolla*, *l'Espoir en Dieu*, ont révélé en lui la maturité de la passion; celle de l'esprit ne lui fera pas défaut, quand il voudra se souvenir que, dans nos temps périlleux et austères, la tâche du poète devient plus sérieuse et plus grave. Cette tâche, nous le savons, n'est pas facile à préciser; on comprend l'éloignement et la répugnance; on comprend cette persévérance à se tenir à l'écart, à vivre de ses amours et de ses rêves comme dans les beaux jours de sécurité et de jeunesse, à se jouer avec le rayon charmant que mit en vous la bonne fée, et qui change en diamans et en perles les larmes et la rosée du matin. Le Caliban révolutionnaire a de trop hideuses allures pour qu'Ariel ne soit pas excusable de s'enfuir bien loin à tire-d'aile, de se dérober à la fumée et au bruit dans un de ces nuages d'or trop légers pour que l'orage y gronde, et qui s'envolent vers les régions sereines, entre l'horizon et l'azur. Il y a plus : dans un moment où certains de nos illustres, non contents de désertier la Muse, n'ont pas craint de la profaner en faisant de leur gloire littéraire une sorte de prospectus à leur initiative politique, et de leur rôle politique un moyen d'accréditer auprès du vulgaire leur génie et leurs livres, on trouve quelque chose d'aimable, j'allais dire de touchant, dans la modeste obstination de ce poète qui persiste au milieu d'un tel conflit de grands hommes, et reste fidèle à ses mélodieuses tendresses parmi toutes ces voix qui s'amplifient. Cette humilité tempérée d'ironie, cet à *parte* insouciant, cette répugnance à se commettre avec les gros sophismes et les gros mots, n'ont rien qui surprenne chez l'écrivain qui représente le mieux de nos jours les vraies traditions de l'esprit français, avec le mélange d'attendrissement et de rêverie qu'y ont ajouté les douleurs de notre siècle; car M. de Musset, qu'on ne s'y trompe pas, est bien plus héritier direct de cet esprit-là que d'autres poètes plus officiellement célèbres, chez lesquels la corde banale, grossissant la note et le son, vibre plus complaisamment; bien plus qu'eux, il a le droit de démentir, de repousser le *Heu! liquidis immisi fontibus aprum*, dont quelques-uns de ses rivaux poétiques se sont, hélas! chargé la conscience.

Et cependant c'est un mal, c'est un tort peut-être, c'est au moins une lacune, qu'un talent si fin n'ait pas, dans ce volume qu'il publie, persiflé ces folies, ces travers, ces doctrines perverses, qui ont leur côté ridicule comme leur côté dangereux. M. de Musset n'a-t-il pas prouvé qu'il savait aussi rencontrer à ses heures la verve sincère, la vive et franche inspiration de Mathurin Regnier, non moins que l'idéale ironie et la fantaisie étincelante? A une époque paisible, où les mensonges et les passions qui nous menacent n'existaient encore qu'en prélude, en symptômes précurseurs, dans une sorte de travail mystérieux et souterrain qui s'accomplissait aux bas-fonds de la société avant que l'explosion révolutionnaire les fit jaillir et éclater à la surface, M. de Musset n'écrivait-il pas son admirable satire *sur la Paresse*, que nous retrouvons dans ce volume, et où l'on rencontre ces vers, qui nous sont revenus souvent en mémoire pendant nos sanglantes collisions :

. . . « Un mal dangereux qui touche à tous les crimes,  
 La sourde ambition de ces tristes maximes  
 Qui ne sont même pas de vieilles vérités,  
 Et qu'on vient nous donner comme des nouveautés;  
 Vieux galon de Rousseau, défroque de Voltaire,  
 Carmagnole en haillons volée à Robespierre,  
 Charmante garde-robe où sont emmaillottés  
 Du peuple souverain les courtisans crottés;  
 Puis enfin, tout au bas, la dernière de toutes,  
 La fièvre de ces fous qui s'en vont par les routes  
 Arracher la charrue aux mains du laboureur,  
 Dans l'atelier désert corrompre le malheur;  
 Au nom d'un Dieu de paix qui nous prescrit l'aumône,  
 Traîner au carrefour le pauvre qui frissonne,  
 D'un fer rouillé de sang armer sa maigre main,  
 Et se sauver dans l'ombre, en poussant l'assassin. »

Nous le demandons à M. de Musset : est-ce assez aujourd'hui que de réimprimer ces beaux vers, écrits il y a huit ans?

Le mal des gens d'esprit, c'est leur indifférence,

a-t-il dit en un autre endroit de cette satire. Voilà justement ce dont nous sommes tentés de nous plaindre : ce mal des gens d'esprit, cette indifférence des talens fins et délicats, est une de leurs grâces; mais n'est-ce pas aussi une de leurs vanités? Que cette vanité se cache sous un dédain légitime, en face de nos pauvretés et de nos misères, ou bien qu'elle se montre dans une ambitieuse envie d'intervenir, de prendre part au tumulte et au pêle-mêle pour s'en faire le héros et le guide, n'est-ce pas toujours un symptôme de cette maladie du siècle, de ce personnalisme qui se préfère aux intérêts de l'humanité et de la vérité? Voilà de bien grands mots, et déjà il me semble entendre M. de Musset répliquer, en souriant, que c'est là bien de l'appareil et du bruit à propos de Ninette et de Ninon. Pourtant il avait, ce nous semble, un beau pendant à donner à ses vers sur *la Paresse* : au lieu de vagues symptômes et de prévisions confuses, la révolution plaçait sous ses yeux, dans toute leur réalité brutale, *ces maux dangereux qui touchent aux crimes*, et qui pouvaient bien défrayer un de ces jets d'inspiration indignée et soudaine, où l'élégance du ton et de l'allure relève, au lieu de l'amoindrir, l'énergique franchise de la pensée. André Chénier, dont M. de Musset, dans une des plus charmantes pièces de son nouveau recueil, évoque un gracieux souvenir qu'il entrelace avec un souvenir de Molière et du *Misanthrope*, André Chénier n'était pas, que nous sachions, un poète de trempe trop commune, trop suspect à l'Attique et aux abeilles. Eh bien! en face des crimes et des folies de la première orgie révolutionnaire, ce talent si pur n'a-t-il pas senti tressaillir en lui la corde vengeresse? Cette colère virile et enflammée n'a-t-elle pas éclaté dans les *Iambes*? et les *bourreaux barbouilleurs de lois* ne succèdent-ils pas, dans ces pages mutilées par le bourreau lui-même, au sourire enivré de Néère et de Camille? Peut-être M. de Musset répliquera-t-il que nous n'en sommes pas à 93, que les barbouilleurs de lois, s'il en existe aujourd'hui,

d'hui, ne sont pas tout-à-fait bourreaux, et que pour lui il n'y a eu encore d'autre Conciergerie que l'hôtel des gardes nationaux réfractaires, *le mie Prigioni*, comme il l'appelle? Soit; mais la parodie maladroite, le plagiat à demi violent, à demi mesquin, n'offrent-ils pas excellente matière à la satire, par cela même qu'étant moins grandioses ils sont plus risibles? Ce 93 diminué et non corrigé, criminel d'intention, grossier et puéril de fait, ne répondrait-il pas admirablement à ce qu'eut souvent d'ironie enjonnée le talent de M. de Musset? Cette guerre si légitime ne porte-t-elle pas bonheur? N'avons-nous pas vu, depuis deux ans, un écrivain qui a mis une ingénieuse persistance à ne point dépasser sa sphère, et qui prétend au futile et au léger comme d'autres visent à la gravité et à l'importance, retremper sa verve dans une lutte incessante contre les ridicules de notre nouvelle crise, mêler sans disparate ces combats journaliers aux élémens de sa critique habituelle, et y trouver des conditions de rajeunissement et de force qui, sous peu de jours, nous l'espérons, vont se révéler dans un livre dont l'éloquente et courageuse préface sera un honneur pour les lettres?

Et remarquez que pour M. de Musset cette veine était d'autant mieux indiquée, que le moment où ses charmans proverbes le rendaient enfin populaire et accrédaient son nom auprès de la foule se combinait, par une surprenante rencontre, avec la révolution de février. Ces deux avénemens, si bizarrement contraires, étaient presque simultanés. Les caprices de la renommée, les temporisations de la gloire, permettaient que le plus exquis de nos poètes ne fût salué comme un maître et n'entrât en pleine possession de sa célébrité qu'à l'instant même où le grossier et le brutal envahissaient la politique. N'y avait-il pas, dans ce seul contraste, l'indication d'une route à suivre et d'une place à prendre, indication d'autant plus nette, que la poésie avait son transfuge dans le camp des envahisseurs? Nous ne voudrions pas qu'on pût nous taxer d'hostilité systématique envers M. de Lamartine; loin de nous surtout l'idée de faire peser sur ses vers la responsabilité d'aberrations déjà si tristement expiées! Les leçons, depuis quelque temps, n'ont pas manqué à M. de Lamartine; mais il méritait d'en recevoir une de plus : c'eût été de voir le poète qu'il traite de si haut et avec des façons si cavalières se faire l'interprète des rancunes railleuses de la civilisation, du bon sens et de l'art, pendant que l'auteur du *Lac* et des *Préludes* se fourvoyait dans la cohue. M. de Musset avait là un excellent moyen de répondre aux conseils quelque peu dédaigneux que lui adresse M. de Lamartine dans une pièce qui s'est fait bien attendre, et que, pour sa gloire, il eût dû peut-être ne publier jamais. On n'a pas oublié les beaux vers qu'écrivait ici même M. de Musset, il y a quatorze ans, quelques jours après *Jocelyn*, et où son talent, encore si jeune et déjà si mûr, trouvait, pour louer son glorieux émule, des accens que rien n'a dépassés dans la poésie moderne. Il semble qu'un homme tel que M. de Lamartine n'eût pas dû se méprendre à l'idéale beauté de ce langage; M. de Lamartine garda le silence. C'est aujourd'hui seulement, dans la nouvelle édition de ses *Œuvres complètes*, qu'il publie cette réponse tardive : elle est datée de 1840; mais ne pourrait-on pas lui attribuer une date plus récente encore? C'est un doute que nous exprimons, et rien de plus. Ce qu'il y a de pire, c'est que cette pièce rétrospective est, de tous points, indigne et de M. de Musset et de M. de Lamartine. Un pédagogue su-

perbe ne parlerait pas autrement à un écolier tapageur et mutin. On dirait un homme ayant réalisé toutes les conditions de grandeur et d'héroïsme, sauvé son pays, dépassé Pitt et Nelson après avoir égalé Byron et Goethe, et, dans un moment de complaisant loisir, s'adressant à quelque adolescent obscur qui a besoin d'être régenté. Tant de sévérité et de dédain n'est malheureusement justifié par aucune des qualités poétiques que nous admirions dans les *Méditations* et les *Harmonies*. Pour la limpidité et la transparence, l'élégance et la grace, toute cette poésie est bien loin de celle à laquelle elle répond. Vraiment, M. de Musset n'est ni orgueilleux ni vindicatif; il ne s'est vengé que par un vers du sonnet que nous avons cité. S'il eût voulu satisfaire sa vanité ou sa rancune, il n'avait qu'à placer la réponse de M. de Lamartine en regard de son admirable épître, et la *Marseillaise de la paix* à la suite de son *Rhin allemand* : jamais revanche n'eût été plus complète et plus piquante.

Il est grand temps de donner à chacun son rang et sa place, de supprimer des hiérarchies imaginaires. Les *anciens*, nous le comprenons, éprouvent toujours une certaine répugnance à s'avouer que la distance qui les séparait des nouveaux-venus et des jeunes s'est peu à peu amoindrie ou effacée. Lorsqu'ils paraissent en convenir, leurs aveux et leurs éloges gardent un certain air magistral, une allure de supériorité, de condescendance à demi voilée, qui, même dans le panégyrique, renonce difficilement aux honneurs de l'avertissement et du conseil. Il est triste, lorsqu'on a donné autrefois le mot d'ordre et la consigne, d'être forcé de se dire que les disciples d'alors sont à leur tour devenus des maîtres. Les plus ingénieux, les plus résignés n'y consentent jamais sans quelque effort où se trahit l'humaine faiblesse.

Oui, l'on peut, l'on doit regretter que M. de Musset s'obstine dans sa nonchalance et sa grace, qu'au lieu de fantaisies et de caprices il n'ait pas dit sur ce qui se passe sous nos yeux son mot, ce mot décisif que lui seul pourrait dire, *ce vers brûlant qui s'incrusterait* si bien dans nos ridicules et nos folies. On doit regretter que ces spectacles désastreux ou grotesques n'aient pas échauffé sa bile, ne lui aient pas inspiré ces *vigoureuses haines de l'homme aux rubans verts* dont il parle, en un passage de son nouveau recueil, avec un accent si sincère et si ému. Cette corde nouvelle, cette veine inexplorée, eussent achevé de lui donner, non pas un sérieux qu'il a déjà, et que nous constatons, s'il le fallait, malgré lui, mais une influence plus directe, plus efficace sur cette génération qui l'aime, et qui a tant de fois tressailli à ses adorables accens. Quant au talent en lui-même, à l'éclat et à la valeur poétique des œuvres, les restrictions ne sont plus permises; elles ressembleraient trop, chez quelques-uns, aux secrètes repréailles d'amours-propres mécontents, de grands hommes amoindris et remplacés.

Après tout, l'étourderie qui embrouillerait encore Ninette avec Ninon n'est-elle pas préférable à celle qui, dans des régions plus dangereuses et plus hautes, confond les réalités avec les chimères, les intérêts véritables avec les folles aventures, et fait sortir de cette confusion funeste le malheur et la ruine d'un pays? Ce n'est jamais impunément que les poètes commettent de semblables fautes. Outre le mal qu'ils font à la société, à leur gloire et à eux-mêmes, il est bien rare, quand ils retournent à la poésie pour se distraire des affaires ou se consoler des disgrâces, qu'ils retrouvent cette justesse, cette distinction et cette



élégance, fleurs délicates qui ont peine à s'acclimater au tumulte. L'orageux langage d'une politique turbulente est pour eux, j'imagine, ce que fut la *Marseillaise* pour M<sup>lle</sup> Rachel et pour les grands chanteurs : quelque chose d'insolite et de violent qui force le ton. M. Hugo, nous le craignons, n'échappera pas à ce péril; M. de Lamartine y a déjà succombé. Dans la plupart des pièces inédites que renferme la nouvelle édition de ses œuvres, on cherche en vain la muse enchanteresse qui, des *Méditations* à *Jocelyn*, nous a si souvent enivrés de ses sourires et de ses larmes. La forme n'y est pas seulement incorrecte : on sait que depuis long-temps M. de Lamartine ne prend plus la peine de corriger et d'assouplir ses vers; l'inspiration même est absente, et c'est à peine si quelques rares lueurs rachètent çà et là cette poésie traînante et embarrassée. On a cité le *Grillon du foyer*; c'est là un charmant sujet de rêverie intime et domestique, un thème familier autour duquel Burns ou les lakistes eussent enroulé avec grace et mélancolie un petit drame d'intérieur. Sans doute le sentiment existe dans les strophes de M. de Lamartine, mais l'exécution n'est-elle pas restée bien imparfaite là où l'achèvement et la ciselure étaient nécessaires? Parlerons-nous du *Trophée d'armes orientales*? L'auteur termine en célébrant *l'homme des batailles qui fête ses fiançailles*

Avec la belle mort qu'il cherche au lit du sang.

Quel vers! quel ton criard! On rencontre, à chaque instant, de ces dissonances dans les pièces nouvelles de M. de Lamartine. Y a-t-il lieu de s'en étonner? Chez l'illustre poète, la forme a toujours été moins remarquable que cette puissance de souffle, et pour ainsi dire ce battement d'ailes qui nous enlevaient avec lui vers les régions idéales. Même dans le *Lac*, dans le *Golfe de Baïa*, dans les morceaux les plus justement admirés, et où un sentiment incomparable sauvait et emportait tout, la langue poétique manquait de précision et de nouveauté. L'année y *finissait sa carrière*; le soleil se plongeait dans le *sein de Thétis*; le vrai style de la poésie moderne y était encore à l'état d'enfance et s'y permettait des banalités de Delille ou de Chompré, que M. Hugo s'est interdites, que M. de Musset a naturellement évitées. Aujourd'hui que le souffle est épuisé et que le poète a cru devoir à la grandeur de ses destinées politiques le sacrifice de toute correction dans ses vers, il est tout simple qu'on soit plus choqué de ce que la forme garde de défectueux et d'insuffisant. Non-seulement les *pièces inédites* n'ajouteront rien à la gloire de M. de Lamartine, mais elles aideront à découvrir les côtés faibles de ce talent, qui, non content de se désertier, a fini par se trahir.

Pourtant, malgré l'entraînement funeste des uns, l'insouciance mélancolique des autres, il existe encore de nobles esprits qui, sans s'imposer l'ennui de maudire, de réfuter ou de haïr, poursuivent, avec une sérénité que rien n'altère et ne décourage, leurs travaux, leurs études et leurs rêves. Sous le titre de *Littérature, voyages et poésies*, M. Ampère nous donne deux volumes où éclate, sous de nouveaux aspects et avec des richesses nouvelles, cette faculté compréhensive, pénétrante, que nul ne possède à un degré plus éminent. Ce qui donne, selon nous, à M. Ampère une physionomie originale et particulièrement attrayante, c'est, en dehors d'une érudition immense, d'un savoir



vivifiant et profond, ce talent souple, toujours en éveil, et s'appliquant avec bonheur à tout ce qui lui offre, sous une forme sérieuse ou légère, un élément de cette vérité qu'il recherche, de cette beauté qu'il aime. Ainsi, à côté de notices sur Goethe, sur Hoffmann, sur Chamisso, d'entraînans récits de voyages, de beaux travaux sur l'histoire comparée des langues et des littératures du Nord, M. Ampère publie un volume de vers, et cela simplement, sans prétention, sans emphase, uniquement parce que l'impression pittoresque, le souvenir historique, l'étude d'une poésie étrangère, se sont revêtus pour lui, à certains jours, des tissus éclatans du rythme, et ont choisi pour interprète la langue sacrée. Ainsi compris, l'art des vers cesse d'être un art particulier, abordable aux initiés seulement, et renfermant des secrets de mécanisme et de métier; il n'est qu'une expression de plus donnée à l'émotion, à la pensée et à l'image, expression libre, spontanée, se soumettant d'elle-même et sans effort à certaines lois qui la précisent sans l'entraver. Il accompagne le voyageur, il charme pour lui les ennuis de la route, il partage ses admirations et ses aventures; il mêle à d'arides travaux son rayon et son sourire, faisant passer à travers une veillée laborieuse ses brises rafraîchissantes et embaumées. Si nous ne nous trompons, la Muse a été pour M. Ampère plutôt une compagne affectueuse qu'une de ces initiatrices superbes auxquelles on demande la gloire en retour de retentissans hommages : doux et précieux privilège d'un rare esprit chez qui le travail anime tout, ne dessèche rien, chez qui la science elle-même a ses floraisons charmantes, et qui se multiplie sans cesse, embrassant mille objets divers pour ouvrir un champ plus vaste à son talent de bien dire, ou variant les formes de son langage pour avoir plus de moyens d'interpréter ce qu'il sent, ce qu'il pense et ce qu'il sait!

Il faut en convenir, plus les temps sont orageux et tristes, plus il y a de charme à s'enfermer dans de tels travaux, et aussi à essayer de les définir et de les louer. Que n'est-il permis de s'y attarder, de s'y complaire, de se créer, à part soi, une Athènes fermée aux profanes, interdite à la barbarie menaçante! Les sujets d'étude sérieuse ou piquante, d'admiration sincère et féconde, n'y manquent pas. Là, c'est l'Académie française conservant, au milieu de nos mœurs nouvelles, toute sa dignité et son prestige, ouvrant ses portes à un public charmé pour la réception de M. de Saint-Priest, et l'ingénieur historien de Charles d'Anjou triomphant avec éclat des difficultés d'un sujet où il s'agissait d'encadrer dans le même éloge deux physionomies bien contraires, M. Ballanche et M. Vatout. Là, c'est un homme d'état illustre, plus grand peut-être dans l'adversité que dans la puissance, profitant, pour retourner à la littérature et à l'histoire, des loisirs que lui ont faits nos malheurs, et, au milieu des avortemens douloureux de la révolution française, se demandant, avec l'impartialité clairvoyante du moraliste, du politique et du sage, *pourquoi la révolution d'Angleterre a réussi?* Oui, ce sont là de nobles exercices pour la pensée, et il semble qu'en suivant la trace de ces hommes éminens, on s'affermisse à leur contact, on s'éclaire de leurs leçons; mais ce charme, si on le goûte avec une obstination trop exclusive, a aussi son inconvénient et son péril. Ce qui nous alarme sur l'avenir de la société, malgré les facultés brillantes et les courageux services de ses défenseurs, c'est justement cet abîme qui sépare l'attaque et la défense. Il faut descendre si bas sur l'échelle de l'intelligence, de

la raison et du goût, pour se rencontrer avec les hommes et les œuvres qu'il serait nécessaire de combattre! Comment en avoir le courage? Comment quitter, pour l'immondice et l'égout, ces régions sereines où l'on vivait dans le commerce et la familiarité d'esprits supérieurs? Et cependant, tandis qu'au dehors, sur les cimes ou à mi-côte, la vérité, le bon sens, allument encore leurs signaux lumineux et rassurans, la sape continue, la propagande destructive ne se lasse point. Au-dessous de cette grande et belle littérature qui saisit, pour se révéler et reprendre date, chaque *interim* ou chaque temps d'arrêt de nos commotions politiques, il en existe une autre, infatigable, acharnée, souterraine, minant peu à peu les profondeurs sociales, dans l'espoir qu'une secousse nouvelle hâtera l'éboulement et fera jaillir à la surface les éclats et les débris. Et qu'on ne dise pas que cette littérature agressive et grossière, hérissée de sophismes et de mensonges, ne mérite pas l'attention des hommes chargés de discipliner ou d'avertir le goût public! Il suffirait, pour qu'elle la méritât, qu'elle fût de nature à exercer sur la foule, par la violence même et la crudité des tons, une désastreuse influence; il suffirait qu'elle renfermât, dans ses excitations perfides, dans la succession de ses tableaux, où se heurtent, en de perpétuels contrastes, les vertus du pauvre avec les vices du riche, les plaisirs de l'opulence avec les tortures de la misère, les grandeurs de la révolte avec les cruautés du pouvoir, assez d'éléments de haine, de ressentiment et de désordre pour égarer les ignorans et les crédules. D'ailleurs, ces cris de guerre du paradoxe furieux s'efforçant d'infiltrer dans les classes souffrantes la contagion de ses colères ne sont pas toujours sans entraînement et sans verve. Il y a parfois du talent dans ces poésies, ces chansons démocratiques, qui ont leurs virtuoses et leurs auditoires, et qui sont aux chansons de Béranger ce que l'opposition de M. Jules Favre est à celle de Foy et de Casimir Périer. Parmi ces hommes qui s'adonnent à la propagande socialiste, qui font de leurs livres le catéchisme ou l'hymne, la légende ou le roman du communisme et de la démagogie, il en est un surtout qu'il importe de signaler, et que doit flétrir l'anathème des honnêtes gens : c'est M. Eugène Sue.

Personne n'a eu moins à se plaindre de la société polie que M. Eugène Sue. Ses premiers romans, où respirait un dédain aristocratique, un parfum de *high-life* et de dandysme byronien de fort médiocre aloi, mais d'intention très élégante, avaient été accueillis avec faveur, et le nom de l'auteur de *la Salamandre* et de *la Vigie de Koat-Ven* était devenu presque célèbre avant qu'on se fût aperçu qu'il ne savait pas écrire. Plus tard, une remarquable habileté d'agencement et de mise en scène, un talent réel pour peindre à la détrempe des caractères et des figures qui, à distance, ont de la saillie et de l'effet, valurent à M. Eugène Sue quelques-uns de ces succès démesurés qu'il faut compter au premier rang des immoralités littéraires de notre temps. M. Eugène Sue était-il alors très préoccupé des souffrances du pauvre, des problèmes du travail et de la misère? Point : on entendait parler des raffinemens de son luxe, des fastueuses fantaisies de son opulence, surtout de son empressement à profiter de ses succès pour prendre pied dans ce monde des privilégiés et des heureux qu'il peint aujourd'hui sous de si odieuses couleurs. Si parfois le romancier essayait de devenir satirique et incisif, c'était toujours aux dépens de la bourgeoisie, qu'il poursuivait de ses impitoyables sarcasmes, qu'il immolait

sans scrupule à sa passion désintéressée d'aristocratie et de noblesse. M. Eugène Sue apportait alors dans ces tendances cette manie d'exagération à laquelle échappent rarement ceux qui veulent flatter un monde dont ils ne sont pas, et où ils espèrent se faire adopter à force de complaisances.

Hélas! la société était alors assez heureuse, assez paisible, pour se permettre ces concessions et ces faiblesses. Lorsque parurent *les Mystères de Paris*, on n'en aperçut pas tout d'abord le côté coupable et dangereux, et la curiosité fut d'autant plus vive, que l'écrivain nous transportait dans des régions inconnues où tout était découverte et surprise pour ses lecteurs habituels. Il est permis de supposer que M. Eugène Sue, en commençant *les Mystères de Paris*, ne prétendait qu'à ce succès de curiosité, d'émotion violente; ensuite, lorsque les positions se dessinaient, lorsque, effrayées par ce succès même, des voix s'élevèrent pour protester contre l'indécence de ces peintures, contre les miasmes délétères qui s'exhalaient de ces récits, l'auteur jugea convenable d'alourdir de digressions humanitaires, socialistes et économistes, certaines parties de son ouvrage. Il ne visa plus au Lauzun ni au Brummel, mais au Vincent de Paule, à un Vincent de Paule falsifié, dont les tendresses, imprégnées de fiel, se nourrissaient de Fourier et de M. Considérant. Mélange venimeux et funeste, qui alléçait, par des théories alors nouvelles sur le partage, le droit au travail et l'assistance, des imaginations attirées par les voluptueux tableaux des jouissances du vice opulent! Une fois la position prise, M. Sue ne la quitta plus, et aujourd'hui le voilà tombé, de chute en chute, aux *Mystères du Peuple!*

Qu'est-ce donc que ce livre des *Mystères du Peuple*, qui n'ose pas s'étaler aux regards dans les librairies ou les cabinets de lecture, mais qui se vend à domicile, et pour lequel on demande des commis-voyageurs qui en activent, dans toute la France, la circulation et le débit? C'est l'amas de tous les mensonges, de toutes les calomnies, de tous les blasphèmes qui ont attaqué tour à tour la religion, la noblesse, la royauté, les principes d'autorité, de respect et d'ordre, mis en relief, non sans habileté et sans vigueur, dans un de ces immenses récits dont M. Sue excelle à tisser la trame grossière, et qui donnent à l'enseignement corrupteur l'attrait d'une émotion dramatique ou romanesque. On a peine à se figurer tout ce que l'auteur a déjà accumulé de monstruosité et d'infamies dans cette œuvre dont il n'a publié encore que les premiers chapitres. Sans doute, pour le lecteur quelque peu éclairé ou délicat, ces monstruosité perdent, par leur excès même, beaucoup de leur importance et de leur péril. On hésite entre le dégoût et le mépris lorsque M. Sue nous raconte son histoire de la jeune fille enterrée vivante par trois moines rouges, lorsqu'il met en scène, le jour même de la révolution de février, un cardinal auprès duquel les cardinaux de Richelieu et de Lorraine sont des modèles de *libéralisme* et de douceur, et qui discute avec son neveu, colonel de dragons, sur les moyens de ramener enfin le droit du seigneur et la dime. On sourit de pitié, lorsque le romancier, si impitoyable pour les évêques et les cardinaux, si prodigue d'invectives contre les ministres et les cérémonies du christianisme, s'éprend d'un bel enthousiasme pour la sublimité du culte des druides, ou bien lorsque, déclarant la guerre aux cheveux blonds et aux nez crochus, indices de la race oppressive, il met dans la bouche de son héros, modèle de toutes les vertus et insurgé de toutes les émeutes, un incroyable abrégé de l'histoire de France,

dans lequel les droits du prolétaire, du disciple de Cabet et de Louis Blanc, sont réclamés au nom de Brennus et de la race gauloise, méchamment opprimés tantôt par les Romains, tantôt par les Francs ! Voilà les notions historiques que M. Eugène Sue développe pour la plus grande édification de ses lecteurs, et, afin que la mystification soit complète, il a soin de citer en note les noms les plus imposans assimilés aux plus équivoques : Augustin Thierry à côté de l'illustre Jean Reynaud !

Tout cela, nous en convenons, est plus méprisable que dangereux, et plus ridicule que méprisable; mais tout cela, par malheur, n'est pas destiné au public qui saurait se défendre de ces appâts grossiers. Ces pages empoisonnées seront lues, prises au sérieux peut-être, par des esprits confians, prompts à l'emportement et à l'erreur, qui y chercheront de nouveaux griefs, de nouveaux alimens de cette guerre sociale également fatale aux vainqueurs et aux vaincus. Sévère et douloureuse leçon pour les classes élevées ! Autrefois, c'était pour elles qu'on écrivait les mauvais livres : on se donnait la peine alors de mêler aux enseignemens corrupteurs tous les raffinemens de l'atticisme, de la civilisation et de l'art; elles souriaient avec indulgence, elles aimaient à jouer avec ce feu dont elles se croyaient maîtresses, elles imitaient ces rois d'Orient qui portaient sur eux du poison contenu dans des bagues précieuses; aujourd'hui, le poison a fait éclater la bague. Les corrupteurs ne se donnent plus le souci de chercher dans leurs inventions la vraisemblance, le bon sens, la délicatesse et la grace, dont n'aurait que faire le nouveau public auquel ils s'adressent. Rien ne manque, hélas ! à ce triste contraste. Autrefois, ce qui rendait ces inventions dangereuses, c'étaient justement ces qualités d'esprit et de goût qui en augmentaient la séduction auprès des lecteurs spirituels; aujourd'hui, ce qui les rend redoutables, c'est, au contraire, cette absence de tout esprit, de toute raison, de toute bonne foi, de toute pudeur, qui décourage la polémique, et éloigne de ces fictions hideuses les juges les mieux faits pour les réfuter et les flétrir !

Désormais, nous le croyons, la société doit être plus difficile sur ses plaisirs, moins accommodante et moins favorable aux ouvrages dont les allures immorales, atténuées d'abord par l'entraînement de l'exécution ou la curiosité du succès, paraissent plus choquantes, à mesure que le succès s'amoindrit et que la curiosité se lasse. Cette réflexion nous était suggérée, l'autre soir, par la reprise au Théâtre-Français de *Mademoiselle de Belle-Isle*. Il y a dans cette pièce une effronterie de corruption mondaine, de vice grand seigneur, sur laquelle l'attention glissait dans les temps heureux, mais qu'il n'est plus permis de méconnaître, maintenant que, suivant l'expression d'Alfieri, citée récemment par M. Sainte-Beuve, il y a lieu d'*amnistier les grands pour s'occuper des petits*. L'auteur, nous en sommes sûr, y a peu songé, et peut-être cette parfaite sécurité de conscience dans la composition d'une pièce immorale n'est-elle pas un des traits les moins caractéristiques de certains talens de notre époque.

Quoi qu'il en soit, cette comédie de *Mademoiselle de Belle-Isle* a paru cette fois bien vieillie, et a donné lieu de rappeler ce mot si juste et si terrible pour plusieurs de nos chefs-d'œuvre : « Ils ont bien plus de deux cents ans, ils en ont dix ! » Sans doute, il y a là une vive hardiesse de main, une singulière aptitude à mener lestement au but, à travers accidens et hasards, une action



dramatique habilement nouée; mais que de clinquant, que de fausses paillettes dans les scènes qui prétendent à la distinction suprême, à l'élégance proverbiale de Richelieu et de ses roueries! que de *concetti* de mélodrame, que de formules surannées dans les scènes de passion! On le sait, l'intérêt principal de cette reprise était la tentative de M<sup>lle</sup> Rachel. Cette tentative a-t-elle complètement réussi? Il est difficile de se prononcer: l'impression des deux premiers actes a été froide et mélancolique. L'actrice était évidemment dépaysée; ce masque tragique qui paraissait presque aussi sombre que celui d'Hermione et de Phèdre, cette voix qui semblait poursuivre encore le rythme et l'alexandrin absents, contribuaient mal à l'illusion et faisaient peu croire à la comédie. Cependant M<sup>lle</sup> Rachel a retrouvé, dans les scènes dramatiques du troisième et du cinquième acte, plusieurs de ses beaux effets, et elle n'a pas été trop inférieure à elle-même dans tous les passages où elle a pu se sentir entraînée, soutenue par un souffle lointain de ses inspirations habituelles. Il serait injuste, nous le répétons, de rien conclure de ce début. Il y a dans la tragédie toute une part donnée au convenu, au factice, toute une mélodie prescrite, notée d'avance pour l'expression du sentiment et de la passion. Cette mélodie uniforme importunait encore M<sup>lle</sup> Rachel, et c'est là peut-être tout le secret de la différence qu'ont remarquée les esprits chagrins entre certaines inflexions de l'éminente artiste et la diction si admirablement nuancée de M<sup>lle</sup> Mars. Ce qu'on ne saurait contester à M<sup>lle</sup> Rachel dans ce rôle de M<sup>lle</sup> de Belle-Isle, c'est l'extrême distinction, qualité qui ne l'abandonne jamais, et que rendait cette fois plus frappante le voisinage d'une actrice assurément fort brillante et fort parée, mais toujours un peu soubrette dans le rôle de la marquise de Prie. Au reste, la représentation n'a pas manqué d'ensemble. Richelieu a eu de l'entrain et de l'ampleur; le chevalier d'Aubigny a été passionné et pathétique, et l'on peut croire qu'aux représentations suivantes M<sup>lle</sup> Rachel, mieux acclimatée à cette prose très différente des vers de Corneille et de Racine, atteindra la vraie nuance et complètera un succès où se mêlait, l'autre soir, un sentiment de tristesse inspiré par des traces visibles de fatigue et de souffrance.

C'est une impression beaucoup plus gaie que l'on va chercher aux *Porcherons*, le nouvel opéra de M. Grisar, qui continue la bonne veine de l'Opéra-Comique, et ajoute à la réputation musicale de l'auteur de *Gilles Ravisseur*. Cette fois, M. Grisar a eu trois actes à mettre en musique, et il s'est fort habilement tiré de cette tâche difficile. La pièce, un peu lente dans les deux premiers actes et fort invraisemblable dans l'ensemble, se relève et s'anime à la fin; le troisième acte offrait au compositeur un excellent cadre dont il a tiré bon parti. Chaque soir, on applaudit avec chaleur le chœur bachique, les couplets du sergent, pleins de mouvement et d'ampleur, la ronde des *Porcherons*, l'air de M<sup>lle</sup> Darcier et le finale. Ce qui manque à cette musique, c'est le développement: les idées sont fines, élégantes; mais, au moment où l'on s'attend à les voir prendre leur essor et se traduire en mélodies, elles s'arrêtent, se morcellent ou s'éteignent dans les profondeurs de l'orchestre. Toutefois la distinction et l'élégance sont si rares, qu'il y a lieu d'applaudir sincèrement au succès des *Porcherons*, et de constater les progrès de M. Grisar.

Pendant que l'Opéra-Comique fait alterner avec bonheur *la Fée aux Roses* et *les Porcherons*, M<sup>me</sup> Ugalde et M<sup>lle</sup> Darcier, le Théâtre-Italien n'est pas toujours



aussi heureux dans ses tentatives pour ramener son ancien public. Il est clair que, là aussi, une révolution s'est faite, et que, soit abaissement de la fortune publique, soit variation du goût, soit absence de nouveaux virtuoses, soit lacune dans cette belle chaîne de l'art italien, qui, pour nous, se termine à Donizetti, la curiosité et la vogue se détournent de ce théâtre, sur lequel planent tant de mélodieux souvenirs. Pourtant, les reprises de la *Cenerentola* et du *Barbier* réunissaient encore plusieurs élémens de succès et d'intérêt. Lablache a reparu avec cette voix puissante, cette gaieté olympienne qui s'étonne de ne plus soulever autour d'elle les joyeuses explosions d'autrefois. Dans les rôles de Dandini et de Figaro, Ronconi a fait preuve d'une souplesse de talent, d'un art incomparable pour fondre l'expression musicale avec la situation dramatique, d'une verve nerveuse et irrésistible qui ne s'était jamais révélée avec tant d'éclat que dans ces derniers temps. Quelques jours après, le Théâtre-Italien faisait débiter dans *Nabucco* une grande et belle personne, M<sup>lle</sup> Elvina Froger, dont la voix, vibrante et étendue, a besoin d'être assouplie, mais qui a mérité parfois d'être associée au triomphe de Ronconi, sublime, comme on sait, dans le principal rôle. Enfin M<sup>lle</sup> Sophie Vera a chanté l'autre soir dans la *Donna del Lago*, et le rôle poétique et passionné d'Elena lui a permis de déployer des qualités qu'on ne lui soupçonnait pas, à côté de ces exquises élégances, de ces délicats ornemens qui avaient si bien fait valoir les beautés de *Matilde di Shabran* et de *l'Elisir*.

En d'autres temps, il n'en eût pas fallu davantage pour faire prospérer ce théâtre. Aujourd'hui ces courageux efforts ne sont plus appréciés que par quelques fidèles *dilettanti* auxquels se mêle, de temps à autre, un public bien différent de celui qui, dans les beaux jours, envahissait ces loges brillantes et battait des mains aux doux accens de Malibran et de Grisi. Encore une fois, d'où vient cette déchéance que fait mieux ressortir la prospérité d'une scène moins importante dans l'art musical? Peut-être est-ce là un des nombreux indices de cet abaissement général qui suit les révolutions et qui s'applique également aux fortunes, aux idées, aux goûts, à cet ensemble matériel et idéal qui compose la société. Oui, le niveau s'est abaissé, la civilisation et l'art ont descendu un échelon : pourront-ils demeurer dans ces régions intermédiaires? Est-ce une condition de notre temps, que nous devons nous y résigner et nous y fixer? Tout au haut, sur les cimes où rayonnaient les clartés immortelles et les lumineux horizons, nous voyons encore quelques-uns de nos maîtres continuant leur tâche réparatrice et appelant à eux les intelligences lasses et découragées. Tout au bas, dans ces profondeurs effrayantes que la révolution a creusées et où s'agitent tant de haines, d'angoisses et de misères, les apôtres de rébellion ou de désordre, les prédicateurs de mensonges et de crimes nous jettent leurs appels fébriles; ils invitent à descendre, à tomber jusqu'à eux, les esprits menacés d'affaissement et de vertige. C'est entre ces deux appels contraires que se trouve placée aujourd'hui la société; c'est entre ces deux alternatives qu'elle doit choisir : elle n'hésitera pas.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 janvier 1850.

Nous nous félicitons d'avoir toujours prêché l'union du président et de la majorité de l'assemblée, et même d'y avoir toujours cru. C'est difficile, nous disions-nous, parce que la constitution ne s'y prête pas; mais c'est encore plus nécessaire que ce n'est difficile, et c'est là ce qui nous a toujours rassurés. Nous n'avons jamais cru aux bruits qui se répandaient d'une scission profonde entre le président et la majorité; nous n'avons jamais pris au sérieux les boutades que nous lisions çà et là. Cela veut-il dire que nous pensons qu'une paix béate et parfaite a toujours régné et régnera toujours entre le président et l'assemblée? Non assurément : il n'y a pas de bon ménage qui n'ait ses froideurs; mais la réconciliation est inévitable, quand la séparation est impossible. Entre le président et l'assemblée, le divorce n'est pas de mise. Cela fait que nous sommes décidés à prendre avec beaucoup de sang-froid les rumeurs qui ne manqueront pas de se répandre de temps en temps sur les querelles de l'union. Ce qu'on a dit il y a trois semaines, ce qu'on ne dit plus depuis huit jours, on le redira, nous en sommes sûrs, dans un mois ou deux. Nous nous en soucions peu.

Ce qui fait l'union en politique, ce n'est pas d'avoir les mêmes amis, mais d'avoir les mêmes ennemis. Or, il est évident que le président et la majorité de l'assemblée ont les mêmes ennemis. Ce qui menace le président menace l'assemblée, ce qui menace l'assemblée menace le président. Si le président et l'assemblée se séparaient l'un de l'autre, la démagogie pourrait leur faire tour à tour des avances; mais ce serait pour les détruire l'un par l'autre, car elle

hait le président autant que l'assemblée et l'assemblée autant que le président, attendu qu'elle les regarde avec raison comme ses deux adversaires et ses deux vainqueurs. Elle veut prendre sa revanche sur eux, et elle annonce hautement qu'au jour de son triomphe elle ne se laissera pas tromper et amadouer comme elle prétend qu'elle s'est laissé faire au 24 février. Et, pour le dire en passant, n'y a-t-il pas de quoi trembler ou de quoi rire, selon les goûts, quand la démagogie prétend qu'au 24 février elle n'a fait que la moitié de sa besogne? Quelle est donc l'autre moitié?

Ce jour de triomphe qu'annonce la démagogie, de quoi et de qui l'espère-t-elle? Elle l'espère du suffrage universel, tel qu'il est organisé en ce moment. Elle a raison; nous ne craignons pas, quant à nous, le suffrage universel lorsqu'il est vraiment universel, comme il l'a été au 10 décembre 1848. Le mouvement national qui corrigeait la révolution de février sur le dos de ses auteurs, et qui prenait pour devise le nom de Napoléon, ce mouvement faisait que tout le monde votait, et, comme tout le monde votait, le vote a été bon. Aux élections de mai 1849, il y a déjà eu moins de votans, et le vote déjà a été moins bon. Que sera-ce aux élections prochaines, si l'apathe des électeurs va croissant, si les inconvéniens du scrutin de liste dégoûtent chaque jour les citoyens de l'exercice d'un droit qui ne leur donne pas le plaisir de faire leur volonté? La pire organisation du suffrage universel est celle qui fait voter le petit nombre au nom et sous l'abri du grand nombre. Or, n'est-ce pas l'organisation actuelle? Il me faut voter sur je ne sais combien de noms inconnus en faveur d'un seul nom que je connais et que j'aime. C'est, comme on l'a dit, voter sur échantillon. Si l'on voulait garder le scrutin de liste par respect pour la constitution, et cependant avoir l'opinion réelle de l'électeur, il faudrait prescrire que le nom inscrit le premier sur la liste comptera plus que tous les autres. De cette manière, l'électeur aurait la faculté de dire sa pensée. Hors de là, tout est vide et faux dans le scrutin de liste, et tout est dangereux. Unir dans la même loi le suffrage universel et le scrutin de liste, c'est défaire d'une main ce que l'on fait de l'autre. Le suffrage universel doit être essentiellement spontané et individuel; avec le scrutin de liste, il devient affaire de coterie et de comité, et cela nécessairement. Je défie qu'avec le scrutin de liste, le suffrage universel puisse agir, s'il n'y a pas des comités qui préparent la liste, et qui donnent la consigne. Le suffrage universel a la prétention de faire voter tous les individus; le scrutin de liste a pour but de ne faire voter que les partis. C'est une institution essentiellement oligarchique, c'est-à-dire faite pour la domination du petit nombre sur le grand.

Pour éviter l'oligarchie démagogique que nous avons déjà supportée en février, il faut nécessairement changer l'organisation du suffrage universel. Or, qui peut faire ce changement, sinon le président et l'assemblée, s'ils s'accordent dans leurs volontés? Avec leur accord, une bonne loi électorale qui interdira la constitution dans le sens de la liberté et de la sincérité du suffrage universel, une bonne loi est possible. Sans leur accord, elle est impossible. Voilà ce qu'il faut bien comprendre. Nous continuons à réprover de toutes nos forces les coups d'état violens et tapageurs dont la mise en scène ressemblerait à quelque mimodrame du Cirque-Olympique. Nous ne voulons que des chan-

gemens accomplis par les corps qui sont chargés légalement de faire la loi et de l'exécuter. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui croient que la constitution ne peut avoir que le sens qu'il plaît à la montagne de lui assigner. Cette interprétation exclusive et arbitraire, ce droit de proclamer à sa fantaisie les violations de la constitution, ont été vaincus le 13 juin 1849. La constitution n'appartient pas seulement à ceux qui l'ont faite, elle appartient à ceux qui l'ont acceptée; elle n'a donc que le sens que lui donnent les besoins de la nation; elle a le sens qui fait vivre la société, et non pas le sens qui la ferait infailliblement périr. Or, ce sens vital de la constitution, qui peut le proclamer, sinon les pouvoirs créés par la constitution elle-même, c'est-à-dire le président et l'assemblée?

L'accord de la majorité et du président nous paraît donc la condition indispensable du salut public; mais, pour que la majorité s'accorde d'une manière efficace avec le président, il faut que la majorité soit d'accord avec elle-même. Or, l'accord de la majorité dépend beaucoup de son organisation. Qu'on nous permette quelques réflexions à ce sujet.

C'a été un grand bien que la réunion de la rue de Poitiers et plus tard du conseil d'état. Elle a singulièrement aidé à la recouvrance du pays; mais il ne faut pas se dissimuler que, dans une réunion de ce genre, l'accord ne peut aisément avoir lieu que sur les grands principes sociaux. Une fois qu'on entre dans le détail, une fois qu'on arrive à la pratique, l'accord d'une grande réunion devient difficile, quand surtout cette réunion est composée de nuances d'opinions diverses. Cette diversité de nuances est inévitable, et de plus elle n'est point un mal; nous ne voudrions pas la voir s'effacer. Que faire donc pour la maintenir dans ses justes limites? Il faut que chaque nuance ait son *à parte*, et que ces divers *à parte* se réunissent dans un concert intelligent et réfléchi. Venons au fait. Il y a dans la majorité des légitimistes, des bonapartistes et des orléanistes. Si vous essayez de les confondre dans une grande réunion et de les faire tomber d'accord sur des mesures qui ne soient pas des mesures immédiates de salut public, il arrivera infailliblement de deux choses l'une : ou bien la division se mettra dans le camp, ou bien les violens entraîneront le corps de la réunion. Au lieu d'être conduit par la tête, on sera conduit par la queue. Le moyen d'éviter cet inconvénient, c'est que chaque nuance ait en quelque sorte sa réunion à part pour s'y entendre et s'y concerter en famille, et que ces diverses réunions communiquent entre elles par leurs chefs naturels. Organisation tout-à-fait aristocratique, nous le reconnaissons, ou fédérative, nous l'avouons encore; mais c'est pour cela même que nous l'aimons. Quand il y a dans une majorité des pensées diverses, qu'est-ce qui vaut le mieux de mettre aux prises ces diverses pensées en les faisant représenter dans chaque parti par les plus violens, ou de les mettre en face les unes des autres en les faisant représenter dans chaque parti par les plus éclairés? Dans le premier cas, la lutte est inévitable; dans le second cas, l'accord est probable. Les plus éclairés sont en général les plus modérés. Il n'y a donc point de danger, selon nous, à organiser la majorité d'une manière aristocratique. Devons-nous craindre davantage l'organisation fédérative? En vérité, non, car c'est le moyen que la pensée de chaque nuance de la majorité ait sa part d'influence dans les me-

sures soutenues par la majorité. Rien d'ailleurs ne répond mieux à la nature de la majorité que cette organisation fédérative, car la majorité est véritablement une fédération de salut public.

Parlons plus familièrement : avoir son chez soi et se faire de fréquentes visites, voilà la bonne manière d'être bons amis. Les ménages en commun ne réussissent pas long-temps. Il faut qu'on ait plaisir à s'aller voir, et que la réunion ne soit pas une affaire de nécessité, mais l'effet d'un bon penchant. Si nous ne nous trompons pas, ce genre d'organisation où chaque parti aura plus de liberté et où la majorité aura plus de cohésion est en train de se faire, et nous nous en félicitons. Tout ce qui donnera à la majorité plus d'union et plus de concert, tout ce qui assurera la prépondérance de la majorité dans l'assemblée, tout ce qui imprimera aux délibérations une marche plus sûre et plus rapide, importe au salut de la société. Rien n'affaiblit et ne discrédite le gouvernement parlementaire comme le désordre et le décousu des discussions. Rien ne l'honore et ne le remet en crédit comme l'ordre et la gravité des délibérations. Comparez, je vous en prie, l'effet que produit une délibération conduite par les orateurs de la montagne avec une délibération conduite et animée par les orateurs de la majorité. Après les violences confuses de la montagne, le pays est disposé à prendre en dégoût la liberté de la tribune elle-même et toutes les libertés; il demande instamment le repos; il ne comprend plus l'ordre que sous la forme du silence. Après une délibération conduite par les orateurs de la majorité, le pays, ranimé et consolé par ce noble emploi du talent et de la conscience, croit de nouveau que le gouvernement parlementaire est possible, et qu'il faut en supporter les inconvéniens pour en avoir les avantages et l'honneur. Quand il croit cela, le pays, selon nous, a raison. Oui, le gouvernement parlementaire est possible, s'il rentre dans les habitudes morales et intellectuelles qu'il a eues si long-temps, s'il reprend cette discipline salutaire qui s'appelle dans le monde la bonne éducation. Voilà l'œuvre à laquelle la majorité doit consacrer tous ses efforts. Nous savons bien que le gouvernement parlementaire doit se transformer, nous savons bien qu'il ne doit pas suivre la route ancienne; la constitution de 1848 donne à l'assemblée législative plus de souveraineté à la fois et moins de liberté que n'en avaient les chambres de la monarchie constitutionnelle. L'assemblée est plus souveraine que les chambres dans les grands jours, elle est moins libre tous les jours. Elle peut accuser le président; elle peut faire des lois dictatoriales; elle peut beaucoup dans le cercle révolutionnaire; elle peut moins dans le cercle légal et administratif. Elle peut beaucoup enfin là où elle ne veut pas; elle ne peut presque rien là où elle serait tentée de vouloir. Nous serions disposés à croire que, dans le régime nouveau, c'est l'assemblée qui règne et le président qui gouverne : mauvais partage, selon nous; car celui qui règne sans gouverner essaie toujours de gouverner, et à son tour celui qui gouverne sans régner essaie de régner.

En signalant l'importance et l'utilité politique des grandes et belles discussions qui honorent et qui accréditent le gouvernement parlementaire, nous pensions aux débats de la loi sur l'instruction secondaire, aux discours qui les ont animés, et surtout à celui de M. Thiers. Cette grande discussion a beau-



coup fait pour cette réhabilitation du gouvernement et des influences parlementaires que nous aimons à signaler dans cette quinzaine : non pas que nous ayons jamais pensé que le gouvernement parlementaire était perdu; il ne s'agit, dans notre pensée, que de ces oscillations de crédit et de discrédit qu'ont toutes les institutions humaines, grace au bon ou au mauvais usage qui s'en fait. Ces oscillations ne sont pas des révolutions, grace à Dieu; elles sont pourtant des symptômes qu'il est bon d'étudier et de signaler.

Après avoir indiqué l'effet général de cette discussion, venons à ses effets particuliers, et disons quelques mots de cette grande question de l'instruction publique, qui préoccupe beaucoup et qui cependant ne préoccupe pas encore autant qu'elle devrait le faire; mais nous savons bien à quoi tient cette indifférence relative. Elle tient à ce qu'ayant une sorte d'anxiété générale, nous avons de la peine à avoir une sollicitude particulière sur quelque chose. La question de l'instruction publique touche à ce que nous appelons les grands et lointains avénirs de la société : or il y a un avenir plus prochain et je dirais volontiers plus présent, qui nous tient en éveil, et c'est l'incertitude de cet avenir prochain qui nuit à la sollicitude de l'avenir lointain.

Les diverses pensées qui, dans cette grande question, partagent l'assemblée et le pays, se sont exprimées librement dans la première délibération, et nous savons déjà à quoi nous en tenir sur les intentions des principales nuances de la majorité.

Dans cette question, tous les orateurs veulent la conciliation dans le présent et dans l'avenir; mais la plupart réservent leurs rancunes du passé, et ils s'en font un petit titre d'honneur auprès de leurs partisans. Cela fait qu'avec des orateurs qui avaient tous la prétention d'être des conciliateurs, il n'y a eu que peu de discours vraiment concilians. Les conclusions étaient à la paix; mais les considérans se sentaient de la guerre. M. l'évêque de Langres est celui qui a pris le plus lestement cette situation intermédiaire entre la paix et la guerre, bénissant d'une main, réprouvant de l'autre. Par malheur, c'est la main politique qui bénit et la main évangélique qui réprouve. M. l'évêque de Langres est de ceux qui croient que l'Université a fait tout le mal dont nous souffrons. Il n'y a pas un des malheurs, pas une des fautes, pas une des faiblesses de notre siècle qu'il n'impute à l'Université. C'est une triste liquidation assurément que celle des fautes et des malheurs de nos jours; mais est-ce l'Université qui est seule coupable? n'y a-t-il que l'Université qui enseigne et qui prêche dans le pays? Il y a partout une école, dites-vous; oui, mais il y a partout aussi une chaire. L'enseignement moral de la population n'est pas remis seulement aux maîtres des diverses écoles; il est remis aussi au clergé. Qu'a fait le clergé pour empêcher le mal? Le clergé existe depuis le concordat; les maîtres d'école n'existent que depuis 1833. Pourquoi ne demander compte de l'état moral du pays qu'à l'Université? Pourquoi n'en pas aussi demander compte au clergé? mais il y a surtout quelqu'un à qui on oublie toujours de demander compte de cet état et qui doit être mis sur la sellette, quelqu'un qui aime mieux accuser les autres que de s'accuser soi-même; ce quelqu'un est tout le monde. Oui, c'est la société elle-même qui est coupable des maux dont elle souffre et dont elle se plaint. C'est la société elle-même tout entière qui devrait faire sa

confession et surtout avoir le ferme propos de revenir au bien. Il est commode de dire tantôt que l'Université fait beaucoup de mal et tantôt que le clergé ne fait pas beaucoup de bien, et, pendant ce temps, on se représente soi-même comme étant dans l'état d'innocence primitive; on se trouve à la fois malheureux et innocent : sort digne d'intérêt et qui nous attendrit sur nous-mêmes. Aussi les plus mondains sont-ils, par le temps qui court, les plus empressés à se plaindre de l'état du monde et à regretter les dures austérités de l'école et du couvent, à la condition de ne s'imposer aucune privation. Quels saints ils auraient été, s'ils avaient été élevés pour cela! Saint Jérôme quittait Rome pour le désert; ceux-ci ne vont pas au désert et restent à Paris; seulement, ils veulent qu'on leur sache gré de la vocation qu'ils auraient eue pour la Thébaïde, et ils veulent surtout qu'on sache mauvais gré à l'Université de ce qu'ils n'ont pas la vocation.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, au surplus, que la société s'en prend aux écoles des maux qu'elle ressent. Toutes les vieilles sociétés en sont là. Il y avait dès le temps de Quintilien des pères de famille, et ce n'étaient pas toujours les plus sévères dans leur vie, qui se plaignaient de la corruption des écoles. A cela, que répondait Quintilien? Que si les mœurs se corrompent parfois dans les écoles, elles se corrompent aussi, hélas! dans la maison paternelle, et que les mauvais exemples font autant de mal pour le moins que les mauvais discours. *Corrumpi mores in scholis putant; nam et corrumpuntur interim, sed domi quoque; et sunt multa ejus rei exempla.* Plût à Dieu, continue Quintilien, que nous ne perdissions pas nous-mêmes les mœurs de nos enfans! A peine nés, nous les énermons par la délicatesse. Cette éducation molle, que nous appelons indulgente, ôte la force et la vigueur à l'esprit aussi bien qu'au corps.... S'ils disent quelque chose de licencieux, c'est pour nous un divertissement; nous accueillons avec des rires et des baisers des mots que nous supporterions à peine dans des orgies égyptiennes. Pourquoi s'en étonner? C'est nous qui les leur avons appris; c'est de nous qu'ils les ont entendus; ils sont témoins de nos passions et de nos plaisirs criminels.... Tout cela passe en habitude, bientôt après en nature. Les enfans apprennent ainsi le vice avant de savoir qu'il y a des vices, et voilà comment, débauchés et éternés avant le temps, ils viennent dans les écoles, non pas y prendre la corruption, mais l'y apporter. *Non accipiunt ex scholis mala ista, sed in scholas afferunt.*

A Dieu ne plaise que nous soyons disposés à reconnaître les traits de la civilisation moderne dans ce portrait de la civilisation romaine! Nous ne voulons indiquer qu'une seule analogie; la famille accuse l'école, et l'école accuse la famille. Toutes deux ont raison l'une contre l'autre; mais à quoi leur sert d'avoir raison? A quoi leur sert de se trouver mutuellement coupables? Ne vaudrait-il pas mieux employer mutuellement leurs forces à se repentir et à se corriger? Telle était la conclusion à laquelle arrivait naguère M. Albert de Broglie dans les réflexions sur la loi de l'instruction secondaire qu'il a publiées dans ce recueil. Il remarquait que la société avait mauvaise grâce à demander à l'Université la rectitude de sentimens et l'austérité de vie, toutes les vertus enfin dont elle se dispense elle-même. Comme nous différons, sur beaucoup de points et particulièrement sur le choix des remèdes, d'avec M. Albert de Bro-

glie, nous sommes heureux de nous rencontrer avec lui dans le même regard sur les causes du mal. Nous sommes heureux de dire avec lui que c'est le lieu de beaucoup se confesser les uns aux autres, et de peu s'accuser.

Ces sentimens sont, nous n'en doutons pas, dans le cœur de M. l'évêque de Langres; mais ils ne sont pas dans son discours, ou, s'ils y sont, ils sont, chose étrange, dans la partie politique plutôt que dans la partie épiscopale. Comme politique, M. de Langres consent à ce concert d'efforts de l'esprit ecclésiastique et de l'esprit philosophique, de l'église et de l'Université, qui est le but de la loi; mais, comme évêque, il croit que ce concours est mal entendu, que l'église peut se passer de l'Université, qu'elle n'a pas besoin du concours des laïques pour sauver la société et pour se sauver elle-même. M. de Langres veut bien que l'église vienne au secours de l'état, puisque l'état réclame l'assistance de l'église; mais c'est pure charité, selon M. de Langres, et c'est même, disons-le, une charité sans humilité. Eh bien! nous sommes convaincus que M. de Langres est à ce sujet dans une erreur dangereuse; nous sommes convaincus que, lorsque M. de Langres se fait tolérant pour être bon politique, c'est alors qu'il est, sans le savoir, un évêque intelligent des besoins de l'église, et que, lorsqu'il croit pouvoir rester étranger aux destinées de l'état pour être bon évêque, c'est alors surtout qu'il méconnaît, nous ne disons pas les devoirs, mais les intérêts et les droits de l'église. Qu'on nous entende bien : nous ne voulons pas renvoyer ici M. de Langres aux maximes de la charité chrétienne; nous renvoyons seulement M. de Langres aux maximes de la bonne politique ecclésiastique. Il faut y prendre garde en effet : l'idée que l'église peut rester étrangère à la destinée de l'état, sinon par charité et par commisération, l'idée que l'église n'a point besoin du concours de l'état, et que l'état, au contraire, a besoin du concours de l'église, puisqu'il le réclame dans la loi de l'instruction secondaire, cette idée contient le principe du système que nous regardons comme le plus funeste à l'église et au clergé, le système de la séparation absolue de l'église et de l'état, le système qui a été vivement préconisé peu de temps après la révolution de février, le système enfin que le clergé ne doit pas être salarié par l'état. Entre le discours de M. de Langres et cette doctrine fatale et profondément révolutionnaire, selon nous, les liens sont étroits. Si l'église est étrangère à l'état, si elle peut se passer de lui, d'autres trouveront que l'état peut aussi se passer de l'église. Et ce ne sont pas seulement des incrédules et des indifférens qui croient cela; ce sont des hommes profondément religieux, comme cela se voit dans les communions protestantes.

De même qu'il y a des gens qui croient que l'instruction n'est pas et ne doit pas être un service de l'état, que les familles doivent donner l'instruction aux enfans sans que l'état ait ni le droit ni le devoir de savoir quel est ce genre d'instruction, et s'il est bon ou s'il est mauvais, et surtout sans que le budget ait à en faire les frais, qui nous dit qu'il ne se trouvera pas aussi des gens pour croire et pour dire que la religion et le culte ne sont pas et ne doivent pas être non plus un service de l'état, que chaque individu doit, comme en Amérique, faire les frais de son culte? M. de Langres a cru prendre le beau rôle en disant à l'état : Nous pouvons nous passer de vous; il a pris le rôle dangereux. Sa question amène la réponse : Nous pouvons aussi nous passer de vous. Nous

voions bien que la double suppression de l'instruction publique et du clergé dans le budget ferait une économie, à ne regarder que les chiffres; mais cela ferait un douloureux déficit dans les ressources de la morale publique. La doctrine de M. de Langres détruit l'Université : c'est son beau côté à ses yeux; mais elle détruit aussi le concordat : c'est son mauvais côté aux nôtres.

Si le vieil esprit de discord a été beaucoup représenté dans la discussion, l'esprit nouveau, l'esprit de transaction et d'union y a été représenté aussi d'une manière éclatante par M. de Montalembert et par M. Thiers; c'est même, grace à Dieu! cet esprit qui a fini par prévaloir. Le discours de M. Thiers a fixé les bases de la transaction, et personne ne les déplacera dorénavant. Comment ici ne pas signaler, ne fût-ce que par un mot, les services éminens que M. Thiers rend à la cause de la civilisation avec un dévouement que rien ne lasse et rien ne décourage? Il y a des fermetés qui n'ont pas même besoin d'espérer pour être inébranlables, et c'est une de ces fermetés stoïques, mais ardentes et actives, une de ces fermetés comme il en faut aux temps où nous vivons, que M. Thiers apporte au secours de notre pays. En moins de quinze jours, il fait ce discours sur l'instruction publique, qui est l'*ultimatum* éloquent des amis de la paix des idées, et ce rapport sur l'assistance publique, qui est le manifeste des amis de la paix sociale.

Il y a, comme on sait, deux manières bien différentes d'entendre le dogme de la fraternité, et, par suite, de résoudre le problème de l'assistance publique. Il y en a une qui consiste à égarer la multitude sur la nature de ses droits, à lui dissimuler ses devoirs, à exagérer en elle le sentiment de ses maux, à lui promettre une félicité sans bornes, à lui dire que le seul obstacle à cette félicité est dans la résistance d'une société égoïste. Cette manière de comprendre la fraternité et l'assistance publique est celle des apôtres de février. Il y en a une autre, qui est tout l'opposé de la première, et qui consiste à dire au peuple l'exacte vérité sur l'étendue de ses droits et de ses devoirs, sur l'impossibilité de guérir toutes les souffrances, sur ce qu'il y a de chimérique, et en même temps sur ce qu'il y a de praticable et de sensé dans la poursuite des améliorations sociales, sur les résultats obtenus et sur ceux qu'il est permis d'espérer, résultats moins grands que nos désirs assurément, et qui seront toujours bornés, comme la puissance humaine. Cette seconde manière d'entendre et de résoudre le problème de l'assistance est celle de la commission dont l'honorable M. Thiers a été l'organe éloquent.

Tout le monde lira ce magnifique travail où M. Thiers, avec l'admirable justesse de son esprit, a posé les vrais principes de la bienfaisance individuelle et de la bienfaisance publique, en les séparant du faux alliage de la philanthropie socialiste, et en montrant encore une fois les illusions et les mensonges de cette philanthropie. C'est la philanthropie socialiste qui a dit que la misère donnait un droit contre la société : paroles fatales, qui ont déjà semé dans le monde des germes de dissolution que la sagesse des gouvernemens aura bien de la peine à étouffer. Si la misère donnait un droit, le devoir de l'assistance serait illimité, et l'assistance illimitée produirait la ruine et la misère de tous. La bienfaisance individuelle peut être illimitée, mais il n'en est pas de même de la bienfaisance publique. Il n'est pas permis à l'état de se ruiner par l'aumône, car son trésor est le patrimoine de tous, celui du pauvre aussi bien que celui



du riche, et ce patrimoine doit être administré avec prudence. Si la misère donnait un droit, la bienfaisance cesserait d'être libre : ce ne serait plus, par conséquent, la bienfaisance. D'un côté, il y aurait des créanciers, de l'autre des débiteurs; des créanciers exigeans, des débiteurs ruinés et insolubles. Il n'y aurait plus de charité, plus de reconnaissance, et ainsi disparaîtraient à la fois les deux sentimens, les deux vertus qui ont le plus contribué jusqu'ici à rapprocher les hommes et à les unir.

La misère ne peut donc pas constituer par elle-même un droit à l'assistance; mais la société n'en doit pas moins secourir les malheureux dans la limite de ses ressources. C'est un devoir d'humanité, et ce devoir, quoi qu'on ait dit, la société monarchique n'y a jamais manqué. Ceux qui l'ont accusée d'indifférence pour les classes pauvres l'ont calomniée. Ce n'est pas la société monarchique, il est vrai, qui a créé la nouvelle acception du mot *assistance*, les mots de charité et de bienfaisance lui suffisaient; mais ce n'est pas non plus la révolution de février qui a couvert le sol de la France de tous ces établissemens charitables qui font l'honneur de notre civilisation. Ce n'est pas la révolution de février qui a fondé les sociétés de maternité, les crèches, les salles d'asile, les sociétés de patronage, les colonies pénitentiaires et agricoles, les établissemens destinés aux enfans trouvés, ceux des sourds-muets et des jeunes aveugles; ce n'est pas elle qui a réglé le travail des enfans dans les manufactures; les caisses de secours mutuels, les caisses de retraite, les caisses d'épargne, ce n'est pas elle qui les a institués; et ces grandes aumônes que le budget, dans des calamités exceptionnelles, a offertes plus d'une fois à des populations entières, ce n'est pas la révolution de 1848 qui les a votées. Tout cela est l'œuvre de cette monarchie impitoyable et de cette société qui aimait la monarchie plus qu'elle ne la soutenait. L'œuvre n'est pas complète; elle ne le sera jamais. Il y aura toujours des pauvres et des riches, à moins qu'un jour il n'y ait que des pauvres; mais tous les moyens de diminuer le mal sont connus et appliqués. Le système est créé; il ne reste plus qu'à le développer. Ce système, qui repose sur l'action combinée des individus et de l'état, ne pouvait convenir par cela même aux économistes de février, dont la chimère a été de vouloir que l'état fût chargé de tout dans la société. Ils avaient voulu faire de l'état un entrepreneur universel, un banquier universel, un instituteur universel; ils ont voulu en faire également la providence universelle des pauvres, comme si sa bourse devait y suffire, et comme si d'ailleurs son caractère convenait à une pareille tâche. La bienfaisance n'est pas une affaire d'administration et de police. La charité individuelle, par sa discrétion et sa délicatesse; la charité religieuse, par les consolations sublimes qu'elle joint à l'aumône, feront toujours plus, pour le pauvre, que la charité de l'état, qui paie l'aumône à bureau ouvert, qui ne peut connaître les misères cachées, et qui n'a rien de ce qu'il faut pour les consoler. L'état ne peut intervenir utilement que là où la charité individuelle et la charité religieuse sont impuissantes. Il leur sert de complément. En dehors de ce système, il n'y a rien de vrai ni de praticable. Il n'y a que des théories qui bouleversent tous les principes sociaux; il n'y a que des mensonges ou des erreurs, qui finissent toujours par aboutir à ceci : une banque universelle, un crédit universel, autrement dit le papier monnaie et la banqueroute.



Nous n'avons parlé jusqu'ici que de sujets qui tournaient nos regards plutôt vers les remèdes de nos maux que vers nos maux eux-mêmes. La mention qu'il nous faut faire de la discussion de la loi sur la transportation des insurgés de juin en Algérie vient rompre cette suite de réflexions consolantes; mais cette mention a aussi son utilité. Elle nous montre que nous sommes toujours sur le même abîme et que le volcan brûle et gronde toujours.

La montagne n'aime pas qu'on lui parle des journées de juin, et, quand elle en parle elle-même, c'est avec un sentiment de dépit et de colère qu'elle ne peut pas dissimuler. Les journées de juin ont été la première victoire de la société contre les éléments ligués pour la détruire; à ce titre, elles ont dû laisser des souvenirs amers dans cette partie de l'assemblée, qui n'est pas connue jusqu'ici pour s'être beaucoup réjouie des victoires de la société. Il ne faut donc pas s'étonner si, de ce côté de l'assemblée, on a profité d'une occasion qui s'offrait naturellement pour chercher à réhabiliter les journées de juin. L'assemblée législative s'est résignée à entendre l'apologie des journées de juin, et sa résignation a duré quatre séances. Il a fallu, dans cette enceinte où siègent les généraux illustres qui ont vaincu l'insurrection, dans cette enceinte où siège le général Cavaignac, entendre discuter la question de savoir quels sont les vrais auteurs de cette guerre impie, qui a commis le crime, qui l'a provoqué, qui doit répondre du sang répandu. Nous avons eru jusqu'ici, et toute la France avait eru comme nous, que la responsabilité de ces fatales journées appartenait tout entière à la politique du Luxembourg et des ateliers nationaux, aux circulaires du gouvernement provisoire, aux bulletins de la république; nous étions dans l'erreur. L'insurrection a été provoquée par le parti modéré. La réaction conspirait ouvertement contre la république: les barricades n'ont été dressées que pour défendre la république contre la réaction. Les intrigues et les complots des royalistes avaient poussé le pays à bout; la misère a fait le reste. C'est donc aux royalistes qu'il faut demander compte du sang versé. Les insurgés de juin ont été entraînés par un mouvement légitime dans son principe. Ils sont plus dignes de pitié que de colère. C'est M. Jules Favre qui l'affirme, et qui invoque en leur faveur des circonstances atténuantes.

Il fallait une réponse, au nom de l'armée, à cette justification des journées de juin. C'était l'armée en effet, c'était la garde nationale qui étaient attaquées dans leur honneur. Si les insurgés de juin sont innocens, c'est l'armée qui est coupable. Si la cause des barricades a été juste et légitime dans son principe, les factieux sont ces gardes nationaux, ces pères de famille qui sont allés se faire tuer devant les barricades à bout portant. Cette réponse que l'honneur des défenseurs de l'ordre exigeait, M. Léon Faucher et le général Bedeau se sont chargés de la faire, et ils l'ont faite avec un sentiment d'indignation qui a été presque universellement applaudi par l'assemblée. En somme, la réhabilitation essayée par la montagne n'a eu d'autre résultat que de démontrer une fois de plus l'obstination du parti révolutionnaire. Elle a montré aussi jusqu'où pouvait aller son ingratitude. Le parti révolutionnaire se plaint amèrement des rigueurs du gouvernement actuel; il lui reproche sa cruauté; il oppose à ce système de transportation en masse et de détention arbitraire, qui est devenu le régime habituel de la république, les lois beaucoup plus douces de la monarchie, où l'on

pouvait conspirer tout à son aise et attaquer le gouvernement dans la rue sans avoir à craindre autre chose que quelques années de prison. Certes voilà un rapprochement qui nous touche, et, sauf la conclusion qu'on en tire, nous le trouvons fort juste en effet. Oui, la monarchie constitutionnelle était plus douce que la république, elle était plus modérée dans les châtimens qu'elle infligeait, elle respectait bien davantage la liberté et la vie des individus, elle était plus généreuse; mais pourquoi? Parce qu'elle était un gouvernement limité, où le jeu régulier des institutions, l'équilibre des forces politiques, le frein de la loi, procuraient au pouvoir une liberté d'action et un sentiment de sécurité qui le portaient naturellement à l'indulgence, tandis que la république, au contraire, celle du moins qu'on nous a faite en 1848, exposée à de continuelles secousses par la mobilité de son principe, toujours inquiète du lendemain, toujours menacée de périr dans un conflit, se voit forcée de demander aux lois exceptionnelles l'autorité que ne peut lui donner l'exercice régulier de sa constitution. Les pouvoirs faibles sont les plus violens; l'extrême licence appelle pour contre-poids l'extrême rigueur. Aussi les lois d'exception ont-elles été le régime ordinaire de la France depuis la révolution de février. Oui, nous le pensons comme vous, ces transportations en masse, ces détentions sans jugement, ces tribunaux militaires, cette législation de l'état de siège et de la dictature, tout cela est bien rigoureux, surtout pour une nation comme la nôtre, qui était si fière de sa civilisation et de la douceur de ses mœurs; mais à qui la faute? et qui a droit de se plaindre? L'occasion d'ailleurs était bien choisie pour erier à la barbarie, à l'injustice! Où sont donc les bourreaux et les martyrs? Quoi! voilà des hommes qui ont commis le plus grand des crimes, qui ont voulu détruire, non pas un gouvernement, mais la société même, qui, pendant trois jours, ont arboré le drapeau de l'incendie et du pillage! Pris les armes à la main, un décret ordonnait de les transporter à trois mille lieues de la France; on a différé par humanité l'application du décret. Par des grâces individuelles ou collectives, on a réduit successivement leur nombre de 3,500 à 468, et enfin ces derniers, qui sont les plus endurcis et les plus dangereux, on les transportera en Algérie, presque en vue de la France, sur des terres qu'ils pourront fertiliser par le travail. Voilà pourtant ce qu'on appelle un excès de cruauté!

La politique étrangère vient de se ranimer sur une question qui nous touche d'aussi près que faisait, il y a un an, la question italienne. Nous voulons parler des réfugiés allemands et italiens qui agitent la Suisse et des démarches faites par les puissances européennes pour obtenir leur expulsion. Selon nous, il y a là un intérêt européen, mais il y a aussi une question française. C'est sur ces deux points que nous voulons faire quelques courtes réflexions. Parlons d'abord de l'intérêt européen.

Il y a trois Europes aujourd'hui; il y a l'Europe absolutiste, l'Europe libérale, l'Europe démagogique. Nous ne dirons rien pour le moment de l'Europe absolutiste. La lutte engagée entre l'Europe libérale et l'Europe démagogique, quant à elle, date déjà de deux ans. Elle a commencé en 1848, au mois de juin, dans les rues de Paris; elle a continué en 1849, au 13 juin, à Paris encore, sur le boulevard de la Madeleine; elle s'est poursuivie à Rome contre M. Mazzini, en Saxe et en Bade enfin contre les démagogues allemands. Vaincue en 1848, mais non pas domptée, la démagogie a de nouveau offert la bataille du 13 juin

1849. Vaincue encore, elle a espéré un instant que son drapeau abattu à Paris se relèverait à Rome contre notre armée. M. Mazzini a été vaincu comme l'avait été M. Ledru-Rollin, et vaincu par l'Europe libérale; n'oublions jamais ce point capital. Tel est aussi le caractère de la victoire remportée par la Prusse en Saxe et en Bade. C'est encore une victoire du libéralisme sur la démagogie. Les démagogues allemands n'ont pas été vaincus par les armes de la Russie ou de l'Autriche, c'est-à-dire par des puissances qui appartiennent, l'une tout-à-fait, l'autre beaucoup à l'Europe absolutiste. Ils ont été vaincus par la Prusse, c'est-à-dire par une puissance libérale, par une puissance qui, à l'heure qu'il est, essaie encore de conserver ou de protéger la doctrine de l'unité allemande. Nous croyons encore pouvoir compter, parmi les victoires que l'Europe libérale a remportées sur l'Europe démagogique, le résultat des dernières élections en Piémont. Là aussi la démagogie offrait la bataille, et là aussi elle a été vaincue, non pas par les armes, mais, ce qui vaut mieux, par les votes intelligens du pays.

Si nous énumérons les diverses victoires que l'Europe libérale a remportées sur l'Europe démagogique, c'est pour combattre par ces souvenirs un penchant au découragement trop fréquent dans le parti modéré. Ce découragement a deux mauvais effets : d'une part, il nous rend plus faibles devant nos implacables ennemis; d'autre part, il nous rend faibles aussi devant nos alliés, c'est-à-dire devant l'Europe absolutiste. Ces alliés-là sont toujours prêts à devenir nos maîtres, et ils sont disposés à croire que nous avons grand besoin d'eux. Il faut savoir un peu mieux ce que nous sommes et ce que nous avons fait : l'Europe libérale s'est jusqu'ici sauvée toute seule; voilà la vérité. Ce qu'elle a fait jusqu'ici, il faut qu'elle continue à le faire.

Or, dans la question des démagogues réfugiés en Suisse, quel est l'intérêt de l'Europe libérale? C'est en Suisse que la démagogie a commencé la grande campagne qu'elle fait depuis deux ans contre l'Europe libérale. Dans ses premières attaques, elle a profité de l'inexpérience du libéralisme, et elle a même tâché de lui faire croire que leur cause était commune. Le 24 février a cruellement détrompé le libéralisme, et depuis ce jour, la guerre s'est sérieusement engagée entre les libéraux et les démagogues. Vaincus partout, les démagogues se sont réfugiés en Suisse, d'où ils étaient partis, et c'est de là, comme d'une forteresse toujours prête à recueillir leurs défaites, qu'ils espèrent recommencer leurs incursions; mais ils ont perdu leur plus grand prestige, l'illusion qu'ils pouvaient faire sur leur caractère et sur leurs forces. Ils sont connus, ils sont éprouvés; on sait qu'ils sont insupportables comme maîtres et faibles comme ennemis. Tout faibles qu'ils sont, cependant, ils peuvent encore agiter et inquiéter l'Europe libérale, et ce serait une grande faute de les laisser conspirer à leur aise dans cette citadelle placée au milieu du continent, y refaire leurs forces, épier nos faiblesses et nos lassitudes, et nous forcer à recommencer les terribles journées que nous avons traversées. L'Europe libérale a donc intérêt à l'expulsion des démagogues réfugiés en Suisse.

Comme la plupart de ces démagogues appartiennent à l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche, qui sont chargées, à l'heure qu'il est, du soin de faire la police en Allemagne, parce que les petits états sont trop faibles pour la faire, la Prusse et l'Autriche ont un intérêt plus pressant que toute autre puissance à réclamer

l'expulsion des réfugiés allemands. Faut-il en effet que pour être prêtes à repousser l'invasion démagogique, la Prusse et l'Autriche gardent une armée toujours sur pied? Faut-il qu'elles continuent à faire la dépense d'un état militaire ruineux? Faut-il qu'elles s'exposent à faire banqueroute, si elles restent armées, ou à se voir bouleversées de fond en comble, si elles désarment? C'est impossible. Elles demandent donc à la Suisse de chasser les démagogues allemands et d'assurer par cette mesure la sécurité de l'Allemagne, sinon elles y pourvoient elles-mêmes. Cette réclamation nous semble juste, légitime, conforme au droit des gens. Nous croyons que la Suisse y déférera; mais si, par hasard, elle n'y déferait pas, si les intrigues et les manœuvres de la démagogie parvenaient à intéresser la Suisse dans sa querelle, si la Suisse enfin voulait résister aux demandes et ensuite aux armes de la Prusse et de l'Autriche, que devrions-nous faire alors? C'est ici que commence la question française.

Faudrait-il soutenir, par notre diplomatie d'abord et par nos armes ensuite, la résistance de la Suisse aux réclamations des puissances allemandes? Faudrait-il prendre fait et cause pour la démagogie, faire en Suisse le contraire de ce que nous avons fait en Italie? Nous ne pensons pas que personne dans le parti libéral conseille cette politique insensée. La montagne pourra être de cet avis. C'est sa cause, en effet, qui est engagée en Suisse, comme elle était engagée à Rome, comme elle était engagée en Saxe et en Bade; mais ce n'est pas notre cause. Les démagogues allemands sont les alliés des héros des barricades de juin 1848 : ce sont donc nos ennemis, il serait singulier que nous allussions nous battre pour eux.

Nous ne ferons pas la guerre pour les réfugiés allemands et italiens rassemblés en Suisse, nous n'irons pas défendre M. Mazzini en Suisse après l'avoir détruit à Rome : cela est évident; mais devons-nous, si la Suisse repousse les réclamations de l'Allemagne, ce qu'encore un coup nous ne croyons pas, devons-nous répéter notre expédition d'Italie, et aller détruire la démagogie à Lausanne et à Genève, comme nous l'avons détruite à Rome, pendant que, de leur côté, les Prussiens et les Autrichiens la détruiront dans les cantons allemands et dans les cantons italiens? Nous ne sommes pas suspects d'indulgence pour la démagogie, mais notre répugnance ne va pas jusqu'au donquichottisme, et nous ne nous croyons pas obligés d'aller partout dans l'univers pour fendre le monstre de la démagogie : c'est assez de l'exterminer chez nous. Il n'y a, d'ailleurs, aucune analogie à établir entre les causes de notre expédition en Italie et les causes qui pourraient nous appeler en Suisse. La substitution de la république à la théocratie pontificale dans les murs de Rome changeait profondément l'état du catholicisme et l'état de l'Europe. Comme intéressés à l'indépendance du chef de la chrétienté catholique, comme intéressés au maintien de l'équilibre italien, nous avons droit et raison d'intervenir à Rome. La substitution de la démagogie à la démocratie dans le canton de Vaud et dans le canton de Genève n'est pas un changement dans l'état de l'Europe. Cela peut faire de Vaud et de Genève des voisins un peu plus malveillans pour nous, cela peut nous obliger à quelques précautions : c'est un changement du moins au plus, non du tout au tout. Il y a déjà bien long-temps que Vaud et Genève appartiennent à la démagogie; nous ne sommes pas intervenus. Jusqu'ici, les réfugiés de la Suisse ne nous ont pas causé d'em-



barras; attendons, mais en même temps n'hésitons pas à déclarer que nous trouvons justes et légitimes les plaintes de la Prusse et de l'Autriche, puisque les réfugiés allemands de la Suisse sont pour l'Allemagne une cause d'inquiétude; n'hésitons pas non plus à dire qu'en pareil cas nous agirions de même.

Eh quoi! dira-t-on, vous vous joindrez d'intention, sinon d'action, aux oppresseurs de la Suisse. — En quoi la Suisse sera-t-elle opprimée parce qu'on l'empêchera d'inquiéter l'Allemagne? — Mais si la Prusse et l'Autriche victorieuses veulent faire une contre-révolution en Suisse, si l'invasion étrangère amène le triomphe du Sonderbund? — Chaque phase de l'intervention diplomatique ou militaire qui se prépare en Suisse devra être observée avec soin; car chaque phase aura sa politique, et nous aviserons, suivant en cela le vieux et sage proverbe : A nouveau fait, nouveau conseil. Ce que nous voulons seulement dire aujourd'hui, c'est que nous aurions grand tort de donner un appui quelconque à la démagogie, qui est le mal certain du jour, par crainte de l'absolutisme, qui n'est que le mal éventuel de l'avenir.

— En Piémont, le traité de paix est ratifié, et le régime représentatif fonctionne, tant bien que mal, péniblement si l'on veut, mais enfin il fonctionne, c'est l'essentiel. La machine gouvernementale, que l'impéritie de certains conducteurs avait fait dérailler et conduite au bord du précipice, est désormais replacée sur sa voie; il est bon qu'elle chemine d'abord avec précaution et en évitant avec soin de nouveaux chocs. Aujourd'hui que la sécurité est rétablie aux frontières, en même temps que la liberté a été préservée au dedans par la prudente énergie de M. d'Azeglio et de ses collègues, le Piémont a surtout affaire de réparer silencieusement ses pertes, de panser ses blessures et de réorganiser les divers services intérieurs que deux années de guerre et d'agitation ont profondément ébranlés. « Il faut que le Piémont se fasse, pendant quelque temps, oublier par la diplomatie étrangère. » Ce propos caractérise parfaitement la situation, et si, comme on le dit, il a été tenu par le roi Victor-Emmanuel, il témoigne d'un judicieux coup d'œil et d'une grande sagesse politique.

Il est des rêves qu'il faut ajourner, des pensers qu'il faut laisser dormir; il est aussi des illusions dont les derniers événemens ont démontré la vanité, et dont il faut se défaire, sous peine de compromettre irrémédiablement les véritables et solides destinées que l'avenir réserve. Si l'Italie, jusqu'à présent, a manqué au Piémont, le Piémont ne doit pas se mettre dans le cas de manquer un jour à l'Italie. Au lieu de risquer sa propre existence et d'attirer l'ennemi sur le dernier rempart de l'indépendance italienne, sa mission aujourd'hui est de réaliser pacifiquement, par l'exercice des libertés constitutionnelles, le type sur lequel les divers états de la péninsule devront, par la suite, tôt ou tard, se modeler, de constituer le vigoureux centre de gravité qui devra attirer et condenser les fragmens épars de la patrie commune. Telle était autrefois la vieille politique de la maison de Savoie; c'était la bonne, elle avait le temps pour principal auxiliaire. On s'est mal trouvé d'avoir voulu marcher trop vite. Les événemens ne semblent-ils pas aujourd'hui commander d'y revenir?

C'est pourquoi nous voyons avec plaisir le parlement de Turin occupé à dis-



cuter de bonnes mesures administratives et des lois de finances comme celles, par exemple, que le gouvernement soumet en ce moment à son approbation. Les deux prises d'armes contre l'Autriche et les frais de la guerre à payer ont mis à sec cette belle réserve métallique que le roi Charles-Albert avait amassée pour le jour où sa race jetterait son enjeu dans les plaines de la Lombardie. Les ressources futures de l'état ont été aussi entamées. Le gouvernement sarde propose en ce moment aux chambres de contracter un emprunt de 4 millions de rente; le capital que représente cette somme n'est assurément pas trop considérable pour combler les découverts du trésor et les dépenses urgentes. 36 millions à payer à l'Autriche, 4 millions à la banque de Gênes, 10 millions pour le remboursement de bons du trésor, 5 millions à affecter à l'amortissement de l'emprunt de 1848, 15 ou 20 millions que réclament les travaux de chemins de fer commencés et qu'on ne peut laisser interrompus sans un déchet énorme, tel est le bilan qu'a présenté à la chambre M. Camille de Cavour, dont l'expérience en ces matières est incontestée, et dont la parole acquiert de jour en jour une plus grande autorité dans le parlement. M. de Cavour a soutenu avec talent le projet de loi du ministère, et c'est avec un vrai plaisir qu'on voit se produire à la tribune piémontaise, où tant de vaines déclamations avaient jusqu'ici retenti et retentissent encore, un exemple de cette éloquence claire, pratique, nourrie de faits, qui est le vrai style parlementaire. Le discours de M. de Cavour est d'un bon augure pour l'avenir.

Jusqu'à présent, les avocats de la gauche avaient à Turin le dernier mot dans les discussions; désormais, ils devront céder le pas aux esprits pratiques, aux véritables hommes de gouvernement. Parmi ces derniers, le ministre de l'intérieur, M. Galvagno, a pris une bonne place à côté de M. d'Azeglio par la manière dont il a su conduire la délicate affaire des élections. Il est juste de citer également le sénateur Nigra, ministre des finances. M. Nigra était, avant d'être ministre, le premier banquier de Turin. Sa capacité est reconnue, et il possède en outre une qualité que l'ombrageuse délicatesse du caractère national exige impérieusement, avant toute autre, de ceux qui prennent part à l'administration de la chose publique : il faut au vieil honneur piémontais des réputations non-seulement sans reproche, mais encore telles que l'ombre d'un soupçon ne les puisse atteindre. Le double renom bien constaté de M. Nigra doit faire espérer que les finances sardes verront réparer le désordre immense dans lequel elles sont tombées. Avec un peu de résolution et d'habileté, il ne sera pas difficile, d'ailleurs, au gouvernement du roi Victor-Emmanuel de faire jaillir de nouvelles ressources d'un pays jusqu'à présent fort ménagé, et où il existe pour l'impôt plus d'une source encore intacte.

Au demeurant, la situation est bonne, et il ne tient qu'aux Piémontais de l'améliorer. Pour cela, certaines questions de drapeau et de cocarde nous paraîtraient inopportunes à soulever. Ce qui est fait est fait. Le Piémont a assez noblement conquis ses couleurs pour que personne, pas même ses adversaires, songe à les lui contester. Il serait donc peu raisonnable de se donner des airs de défi au moment où les relations normales se renouent avec les puissances étrangères. C'est au dedans qu'il faut s'occuper, nous le répétons encore. Rétablir les finances, restaurer l'administration, régler le système électoral et la presse, pousser la construction des chemins de fer, etc., voilà plus qu'il

n'en faut pour remplir la présente législature, commencée dans des conditions relativement très favorables, si on les compare à ce que l'état de choses antérieur pouvait à bon droit faire appréhender.

— Le Portugal est en ce moment travaillé par une dangereuse crise morale. Ce malheureux petit pays se fractionne, comme on sait, en trois partis politiques : le parti chartiste ou modéré, dirigé depuis sept ans par le comte de Thomar (l'un des Costa-Cabral); le parti septembriste ou démagogique, dont la direction flotte un peu au hasard parmi les membres de l'opposition parlementaire, et enfin le parti miguéliste ou absolutiste, dont le chef est toujours à Londres. Sous l'impulsion vigoureuse et homogène du comte de Thomar, le seul homme d'état vraiment remarquable que le Portugal ait produit dans ces derniers temps, le parti modéré a acquis dans les chambres une prépondérance qu'on ne songe même pas à lui contester; mais le danger n'a fait que changer de place. Par cela même qu'ils sont sans direction réelle et qu'aucune prétention immédiate ne vient les diviser, en appelant chacun d'eux autour d'un drapeau distinct, les deux partis extrêmes se sont peu à peu confondus dans une étroite solidarité d'opposition. Par cela même encore que ces partis n'avaient aucune chance dans le parlement, c'est sur l'opinion qu'ils ont jeté leur dévolu, et ils comprennent à merveille leur terrain. Exploitant cette tendance qu'ont les masses, dans tout pays où l'esprit public n'est pas encore formé, à personnifier chaque système dans un homme, ils ont pris très habilement pour point de mire le principal représentant de la politique modérée. La croisade de calomnies organisée par les journaux septembristes et miguélistes contre celui-ci dépasse déjà toute mesure. En veut-on un échantillon? Dernièrement, un ancien magistrat est décoré pour ses services; le hasard veut que ce magistrat soit le créancier d'un carrossier qui, vers la même époque, a vendu à beaux deniers comptans une calèche au comte de Thomar, et vite on imprime que le ministre s'est fait donner une calèche pour prix d'une décoration. Tout le reste à l'avenant. Le comte de Thomar n'a pas cru manquer à sa dignité en opposant à ces étranges inventions les preuves les plus minutieuses et les plus formelles, et nous n'oserions lui en faire un reproche. L'honneur d'un homme d'état a d'autres exigences que l'honneur de l'homme privé, car la calomnie qui s'adresse au premier n'atteint pas que lui seul. A une époque récente, nous avons vu des attaques tout aussi odieuses et tout aussi niaises à la fois obtenir chez nous, auprès du peuple, un certain crédit, grâce au dédain même qui en haut les protégeait. Le comte de Thomar a relancé la calomnie jusqu'à Londres, où le *Morning-Post*, qui s'en était fait l'écho, s'est vu obligé de rétracter ses accusations.

Tout impuissant qu'il est, ce dévergondage d'attaques n'en est pas moins pour le Portugal un symptôme très inquiétant. Une société est moralement bien malade, lorsque les plus impudentes accusations trouvent dans l'inertie de l'opinion assez d'encouragemens pour oser se produire ainsi au grand jour. Nous avons appris à nos dépens à quoi aboutit cette espèce de *spleen* social, moitié indifférence, moitié curiosité, qui n'accepte pas la calomnie politique, mais qui ne s'en révolte pas, qui ne veut pas la révolution, mais qui finalement la subit. Une société qui s'ennuie se prépare de terribles distractions, nous en savons

quelque chose. Le Portugal n'est pas précisément blasé, comme nous l'étions, par l'excès du bien-être. Isolé, depuis plus d'un siècle, par la politique anglaise, de tout mouvement commercial; dévasté, durant de longues années, par la guerre civile, ce pays est arrivé aux dernières limites de la misère et du découragement; mais le découragement n'est pas moins dangereux que l'ennui. Le ministère Costa-Cabral et la majorité qui l'appuie doivent sérieusement se préoccuper de cette situation, qui appelle plus que jamais une politique vigoureuse et persistante, agressive même au besoin.

C'est cette politique qui a sauvé l'Espagne, en régénérant son esprit public et en groupant autour du ministère Narvaez toutes les forces vives de la nation. Le cabinet de Madrid va faire une nouvelle expérience de sa force, en dissolvant le congrès et en déférant de nouveau la politique conservatrice au jugement des électeurs. Quelques journaux français ont cru devoir envisager cette dissolution comme un expédient extrême, une sorte de coup d'état : c'est là une erreur grossière. Il est d'usage, dans presque toutes les monarchies constitutionnelles, de ne pas attendre, pour faire appel aux électeurs, que la chambre élective ait atteint la limite extrême de son mandat; or, le congrès a déjà dépassé d'un an le terme qui était habituellement assigné à sa durée. Toute nouvelle prolongation de ses pouvoirs serait donc un manque de déférence et un acte de défiance vis-à-vis du pays. Le cabinet a d'ailleurs une impatience bien naturelle et très honorable à coup sûr de faire sanctionner officiellement par la nation ses immenses réformes, qui ont été posées en principe dans le cours de la présente législature. Il n'attend, pour publier l'ordonnance de dissolution, que le vote de la proposition tendant à convertir immédiatement en loi, avant toute discussion de détail, le projet de budget pour 1850, tel que l'a accepté la commission.

Cette proposition a été également très mal interprétée par quelques-uns de nos journaux, qui la considèrent tout à la fois comme un fait inconstitutionnel et comme une reculée du cabinet Narvaez devant l'opposition : c'est exactement le contraire. Abusant de la lettre du règlement pour placer, malgré lui, le gouvernement dans une situation extra-légale, la minorité, dès la présentation de la loi du budget, avait imaginé une foule d'amendemens, qui, si l'on avait suivi la marche habituelle, auraient ajourné l'adoption de ce budget à sept ou huit mois et condamné l'administration à percevoir, durant ce long délai, l'impôt sans autorisation préalable. La proposition dont il s'agit déjoue ce complot. En la formulant, le ministère a voulu prouver qu'il tenait à honneur de rester dans la légalité la plus stricte, et que, bien loin d'éluder certaines attaques dont on le menaçait, il se sentait assez fort pour hâter l'heure des explications. C'est à la fois un acte de haute constitutionnalité et un défi formel jeté à l'opposition.

Ce défi s'adresse, du reste, bien moins aux exaltés qu'aux conservateurs dissidens. Le ministère avait hâte d'en finir avec cette coterie hargneuse qui le harcèle depuis quelques mois, et qui, en affublant de principes modérés des prétentions qui l'étaient fort peu, aurait pu jeter à la longue une fâcheuse incertitude dans les esprits. Les ministres et les orateurs de la majorité l'ont saisi corps à corps, acceptant toutes ses interpellations, les provoquant même et la relançant sans pitié dans sa retraite dès qu'elle cherchait à éluder le

combat. Devant cet inexorable parti pris d'explications qui les mettait sans cesse dans l'alternative de faire amende honorable au cabinet ou de rompre ouvertement avec leurs collègues électoraux en passant le Rubicon de l'opposition extrême, les conservateurs dissidens faisaient, il faut l'avouer, assez piètre figure. Cette campagne parlementaire aura de bons résultats. C'est à la fois une leçon pour les ambitions mécontentes qui pourraient être tentées à l'avenir de sacrifier l'homogénéité de la majorité à leurs petits calculs, et pour les électeurs qui s'étaient laissé prendre à de faux semblans de modération. Un incident de la plus haute portée a signalé cette discussion, qui, à l'heure qu'il est, a dû se terminer par un vote approuvatif. M. Mon a énergiquement défendu le ministère, confondant en tout la cause de celui-ci avec sa propre cause. Le pays saura les confondre aussi.

Voici ce qu'on nous écrit de Madrid sur l'ensemble de cette situation : « La discussion relative à la mise en vigueur immédiate du budget de 1850 a fourni au cabinet l'occasion de faire justice de certaines accusations, en s'appuyant sur les aveux de ceux qui les avaient mises en circulation. C'est ainsi que M. Vasquez Queipo, qui a quitté tout d'un coup le sous-secrétariat de l'intérieur, sous prétexte que le ministre, comte de San-Luis, avait exercé une influence illégale dans l'élection de M. Bermudez, a été forcé, en plein parlement et en réponse à une interpellation du ministre, de confesser que, malgré tous les bruits que l'opposition avait répandus, jamais il n'avait en la moindre connaissance d'une démarche quelconque, pas même d'une insinuation de la part du gouvernement en matière d'élection. Il a déclaré aussi que les fonds secrets du ministère ont été administrés avec la plus rigoureuse légalité, au point, a-t-il dit, que le ministre s'est montré, dans l'emploi de ces fonds, plus mesquin qu'il ne convenait au service public.

« Le ministère a hâte de dissoudre les cortès le plus tôt possible, et la majorité désire elle-même de nouvelles élections pour s'épurer de tous les élémens équivoques qui étaient entrés, sous des masques plus ou moins décevans, dans sa composition. La conduite de M. Vasquez Queipo, l'enfant gâté du cabinet, le confident de ses plus secrètes pensées, a été une de ces sévères leçons que nous qualifions d'un nom très expressif et qui n'a pas sa traduction en français : *escarmiento*. Heureusement, maintenant que M. Queipo a déserté avec armes et bagage, et qu'il figure dans les rangs de l'opposition, il se trouve dans l'impossibilité de jouer un double jeu.

« Il ressort de cette longue et orageuse discussion une vérité qui fera époque dans l'histoire de nos institutions libérales. Pour la première fois depuis que nous vivons sous le régime d'une constitution, le budget ne sera pas un vain mot. C'est ce que M. Bravo Murillo a déclaré à plusieurs reprises dans la chambre, en ajoutant que le jour où il se sentirait impuissant à tenir cet engagement solennel, il quitterait immédiatement son poste. C'est là le signe d'une ère nouvelle pour notre crédit; c'est l'avant-coureur indispensable du règlement de notre dette étrangère, sujet continuel des méditations et de la sollicitude de notre cabinet. Nous espérons tout de la sagesse et de la droiture de M. Bravo Murillo, soutenu comme il l'est par la fermeté et la décision de notre *iron duke*.

« Au reste, tous ceux qui connaissent à fond l'Espagne savent que le désordre



de nos finances date du temps de Philippe II, que ce malheureux sol d'Espagne n'a pas cessé d'être sillonné, depuis 1800, par toute espèce de guerre : guerre d'invasion, guerre de succession, guerre de parti; que la perte de nos colonies, dont les produits nous ont fait négliger pendant des siècles nos ressources intérieures, vint donner le coup de grace à nos finances, et tout homme qui se connaît tant soit peu en économie politique doit savoir combien il est difficile de remplir un vide creusé par tant de générations, de mettre l'ordre là où le désordre est enraciné, dans les intérêts et les habitudes d'une immense bureaucratie, etc.

« J'appelle aussi votre attention sur le tarif dernièrement publié, et qui, sans être une déclaration ouverte et franche en faveur de la liberté du commerce, peut être considéré comme un pas de géant dans le sens libéral. La prépondérance des manufacturiers catalans est un obstacle à une réforme plus franche. Cependant ces messieurs comprennent déjà que leur monopole ne sera pas éternel, que l'opinion publique se soulève contre leurs prétentions, et que le gouvernement et les cortès ne sont pas disposés à leur sacrifier le bien-être de la nation, les intérêts des consommateurs, de l'agriculture et du commerce. »

---

#### BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LE DUC D'AUGUSTENBOURG ET LA RÉVOLTE DU HOLSTEIN, par C. Wegener (1). — La cause première des agitations dont le Danemark méridional a été le théâtre depuis plusieurs années n'est point demeurée inaperçue pour ceux qui ont envisagé de près la question. Ils ont de bonne heure remarqué que le mouvement n'avait pas le caractère de spontanéité qu'on se plaisait à lui attribuer en Allemagne, et que la main d'une puissante famille princière, intéressée à l'indépendance des duchés de Schleswig et de Holstein, se cachait derrière les démonstrations du parti germanique.

Des documens nouveaux, des lettres saisies durant la guerre récente, la correspondance des princes d'Augustenbourg, et surtout celle du chef de cette famille durant les six années qui ont précédé la révolution dernière, ne laissent plus aucun prétexte aux incertitudes. Il est démontré, par la curieuse publication de M. Wegener, que le duc d'Augustenbourg, aujourd'hui débordé par la dénagogie allemande, a fomenté dans une pensée essentiellement personnelle, c'est-à-dire dans la pensée de rétablir la souveraineté féodale de sa maison, ces tendances germaniques hostiles au Danemark que l'on nous donnait comme des manifestations instinctives du génie de la race allemande.

Rien ne coûtait au noble duc, et si ce n'est dans la guerre, pour laquelle il ne semble point avoir de vocation, il a partout payé de sa personne. Il ne s'est point contenté de susciter et d'encourager les savans du Holstein, d'éditer leurs œuvres de ses deniers, de provoquer des démonstrations populaires, de dessiner et de mettre en circulation des bannières pour le duché imaginaire de Schleswig-Holstein; il a lui-même parcouru une partie de l'Europe pour gagner les cabi-

(1) 1 vol. in-8°, Copenhague, 1849.



nets à sa cause, et il n'a pas dédaigné de prendre maintes fois la plume, de combattre à côté des journalistes mis par lui en avant pour séduire l'opinion populaire. Le pastoral se mêle plus d'une fois aux raffinemens de la diplomatie; le merveilleux intervient même par instans. Tandis que les publicistes compulsent et commentent la fameuse charte de 1460 et semblent prendre à tâche d'endormir l'Europe entière, de tendres jeunes filles brodent des drapeaux, d'autres font circuler des pétitions; les associations musicales, les *Liedertafeln*, chantent les chants du pays, des hymnes patriotiques, ou bien encore des agens dévoués du prince, travestis, s'en vont, à la faveur de la nuit, tenter tel ou tel journaliste dont la conscience résiste. Il était plus facile d'entraîner les Allemands du Holstein que les Danois du Schleswig, et cependant l'ingénieuse hypothèse du duché-uni de Schleswig-Holstein échouait radicalement, si les Danois, qui forment la majorité du Schleswig, refusaient de prendre part aux manifestations habilement ménagées par le chef présomptif de ce duché. On mit donc un soin particulier à séduire les Danois du Schleswig.

Dans une lettre du 15 novembre 1843, un pasteur Lorenzen, qui s'était chargé de diriger cette besogne, donne au duc le conseil de renoncer pour l'instant au projet d'une *association patriotique* dont celui-ci avait conçu le plan. Le pasteur Lorenzen annonce que les agens envoyés pour fonder cette association manquent d'habileté, et qu'il est nécessaire d'en chercher d'autres, entourés de plus d'estime et de confiance. Comme les obstacles viennent surtout des paysans danois, il est indispensable de fonder un journal populaire, et, comme ces paysans ne comprennent point l'allemand, il importe que le journal soit publié en danois. M. Wegener ajoute, d'après les pièces officielles, que le duc approuva la proposition, fournit de l'argent et envoya des agens à un imprimeur de Sonderbourg avec de fortes sommes, tandis qu'un autre agent plus intime s'y rendait la nuit. L'imprimeur résista quelque temps, dans la crainte de perdre tous ses abonnés danois; mais, le duc lui ayant fait présent d'une presse mécanique et s'étant engagé sur l'honneur à le soutenir, il se rendit. Les armes du Schleswig-Holstein, dessinées par la main du duc, furent imprimées en tête du journal. Après les armoiries vinrent les drapeaux, que l'on promena dans toutes les solennités où s'agitait le parti germanique. Un somptueux échantillon de cet étendard était sorti des mains du duc d'Augustenbourg; il fut déployé pour la première fois dans la fête chantante de Wurzburg, en 1845, au milieu des initiés et des plus fidèles champions de la cause. L'enthousiasme fut grand, si l'on en croit une lettre d'un conseiller Jasper au duc : « Nous attendons avec une grande impatience, écrit-il de Schleswig, la belle bannière, présent digne de l'auguste donateur. Elle sera saluée avec admiration, reconnaissance et enthousiasme, non-seulement à Wurzburg, mais dans tous les cantons de la patrie allemande. On dit que ce drapeau sera conservé ici, dans la maison du bailli Pauly, et aucun ordre arbitraire n'empêchera les pèlerins de s'y rendre en foule, comme tout récemment à la sainte robe de Trèves. »

L'important, après avoir enrôlé sous cette bannière la population germanique sur le terrain des duchés, était d'intéresser la publicité allemande à l'entreprise et de mettre sur pied le *bon vieux* Michel Allemand lui-même; de là le voyage du duc en Allemagne. Il fallait plus, car l'intégrité du Danemark est garantie par les traités; il fallait s'assurer le concours de l'Angleterre et de la

France. La difficulté était sérieuse. Une lettre du prince de Noër-Augustenbourg au duc indique à cet égard, sans circonlocutions diplomatiques, le plan que la famille entendait suivre. « A ta place, dit le prince de Noër, j'écrirais au roi Léopold, et je lui demanderais s'il ne serait pas possible d'obtenir une promesse de garantie en faveur de tes droits de la part de la France et de l'Angleterre. Ensuite, je me rendrais promptement à Berlin et à Vienne avec le même but; de Vienne j'irais par Bruxelles éventuellement à Paris et à Londres. Je te recommande d'ailleurs la plus grande circonspection en parlant des Danois, soit en public, soit en particulier, car tout est rapporté..... Brûle cette lettre après l'avoir lue. »

Le duc trouva, en effet, de l'appui à Berlin, dans quelques petites cours, notamment auprès du poète-roi de Bavière. A Vienne, il eut moins de succès. Enfin, aux renseignemens qui lui vinrent de Paris et de Londres, il vit promptement qu'il n'y avait rien à tenter de ce côté. Ne pouvant compter sur les gouvernemens, il fit faire auprès de quelques journaux de Paris et de Londres les démarches qui avaient si bien réussi en Allemagne. Quelques-uns se laissèrent prendre au prétexte de nationalité mis en avant par le parti germanique du Holstein; mais, sitôt que la question eut été élucidée par la discussion, il n'y eut plus, en Angleterre et en France, qu'un seul et même sentiment. L'on tint pour incontestable que le droit et le bon sens étaient du côté du Danemark. Quel était donc le véritable état des choses après tant d'activité dépensée? Les Allemands du Holstein et ceux du Schleswig étaient profondément remués. Les Danois du Schleswig, loin de s'associer à ces agitations, poussaient des cris d'alarme et suppliaient le gouvernement de prendre des mesures pour garantir l'unité du royaume. Toute la presse allemande servait le duc avec chaleur. Le roi de Prusse l'appuyait dans des vues que l'on connaît, sachant bien que si ce duché de Schleswig-Holstein devenait jamais indépendant du Danemark, ce serait pour tomber sous l'influence, peut-être même sous la domination de la Prusse. L'Angleterre et la France, secondées par l'Autriche, donnaient, au contraire, au roi de Danemark des assurances de bon vouloir, et l'encourageaient à prévenir, par quelque mesure énergique, les difficultés qui pouvaient surgir de cette question. *La lettre-patente* publiée en juillet 1846 était due en partie à ces encouragemens.

Les princes d'Augustenbourg n'ignoraient point que le roi Louis-Philippe, en particulier, mis de bonne heure au courant du débat, et mu par des sentimens très amicaux pour le roi de Danemark, avait pris ses intérêts fort à cœur. Aussi la révolution de février fut-elle accueillie avec enthousiasme par la famille d'Augustenbourg. Le prince de Noër en eut le premier connaissance. Sur-le-champ, il écrivit au duc : « Je t'envoie ci-jointes les importantes nouvelles de Paris, lui dit-il. Qu'est devenu maintenant le soutien de la *lettre-patente* (le roi des Français), lui sur l'autorité duquel le Danemark s'appuyait avec confiance?..... Que va devenir Metternich avec sa stupide politique? La première chose que fera la France, ce sera d'exiger une constitution pour le Milanais et de voler au secours des Italiens. Que la Prusse prenne garde à ses provinces rhénanes. Le roi des Belges peut également faire son paquet. Bref, dans le moment actuel, tout chancelle. » C'était la situation la plus favorable que les princes d'Augustenbourg pussent désirer. Ils redoublèrent donc d'ac-

tivité en se distribuant les rôles. De là le soulèvement du Holstein et la guerre.

La question était d'abord purement féodale. L'esprit révolutionnaire s'y est mêlé depuis, dans le Holstein du moins. Les Danois du Schleswig ont donné à leur gouvernement les preuves les plus positives de leur soumission et de leur dévouement. Aux termes du dernier armistice, pendant que les négociations se poursuivent avec lenteur, des troupes suédoises occupent, on le sait, le nord du Schleswig, et, sur ce point, le Danemark n'a rien à craindre : sur ce terrain, la paix reste profonde; mais il n'en est pas de même dans le midi, parmi les Allemands des deux duchés. La présence des troupes prussiennes a fortifié là le parti germanique, et l'esprit d'insurrection y conserve toute sa force et toutes ses espérances. Bien mieux, l'administration étant ainsi désorganisée dans le Holstein, ce duché ayant paru présenter aux agitateurs allemands une sécurité qu'ils ne trouvaient pas ailleurs, la démagogie y'a établi l'un des foyers de sa propagande. Le duc d'Augustenbourg se trouve donc singulièrement dépassé. Il s'est trop tôt réjoui des révolutions de Paris, de Berlin et de Vienne. Il lui fallait, sans doute, une secousse assez puissante pour soulever les passions de l'Allemagne contre le Danemark, et briser l'unité de ce royaume; mais il ne fallait pas que le mouvement, en rapprochant les deux duchés de l'Allemagne, fût de nature à donner une impulsion trop forte à l'idée d'unité germanique. Cette idée, sans être près de triompher, est menaçante pour la souveraineté que le duc ambitionnait. Dans l'hypothèse où le duché de Schleswig-Holstein deviendrait indépendant, il ne pourrait donc plus offrir au duc d'Augustenbourg la perspective d'un pouvoir bien assuré ni bien durable. Ainsi le promoteur de la révolte du Holstein serait puni par son propre succès. Il ne posséderait que l'ombre de l'état dont il a si long-temps rêvé la conquête. Toutefois nous avons l'espoir qu'il n'aura pas même cette consolation. Bien que l'on attribue au gouvernement français l'intention d'entrer en rapports plus étroits avec la Prusse, nous pensons que la France, ramenée à un sentiment plus vrai de ses intérêts, restera unie à l'Angleterre, à l'Autriche et à la Russie pour sauvegarder l'intégrité du Danemark, et que ni la Prusse, ni la démagogie allemande, ni le duc d'Augustenbourg, ne prévaudra contre cette alliance.

— ESPAÑA GEOGRAFICA, HISTORICA, ESTADISTICA Y PINTOESCA, por don F. de Mellado (1). — L'Espagne, nous avons essayé de le démontrer plus d'une fois par des exemples, a retrouvé depuis assez long-temps ce mouvement de la vie littéraire qu'on s'était accoutumé à considérer comme suspendu dans son sein. L'imagination surtout a repris son essor, s'est retrempee à ses sources; il y a eu comme un travail profond, d'où elle est sortie aussi active que jamais, et avec les ressources nouvelles que lui offraient les éléments confus d'une époque agitée. Les richesses lyriques ne sont guère moindres en Espagne que dans les autres pays durant la période récente que nous avons traversée. Le théâtre

(1) Madrid, 1849.

est plus abondant sans aucun doute, aussi original et plus digne de remarque que chez la plupart des peuples de l'Europe moderne. La poésie, le roman, la critique même, ont su produire des travaux, des essais dignes d'attention. Ce qui a manqué jusqu'ici au-delà des Pyrénées, ce sont plutôt des livres d'une utilité directe, pratique, usuelle, renfermant des renseignemens sûrs, des données certaines sur le pays, sur ses intérêts, sur son industrie, sur son organisation administrative. Ce sont des œuvres de peu d'ambition auxquelles l'esprit espagnol semble ne se prêter que difficilement, et qui ont pourtant de l'intérêt non-seulement pour les Espagnols eux-mêmes, mais aussi pour les étrangers, habituellement peu ou point informés de ces détails matériels. A vrai dire, ces enseignemens utiles, ces documens statistiques, ces notions usuelles, que nous voudrions voir divulgués par des ouvrages sans prétention, le gouvernement lui-même les possède-t-il? Il en a manqué trop souvent jusqu'à ces derniers temps; les élémens de désordre, si multipliés en Espagne autrefois, suffisaient à expliquer son ignorance; les révolutions prolongées l'expliquent encore aujourd'hui. C'est cette absence de renseignemens certains qui a rendu si laborieuses, si peu sûres, si vaines parfois, les tentatives diverses accomplies pour la réorganisation administrative, pour l'organisation nouvelle d'un système d'impôt que M. Mon n'a pu mener à bout qu'à force de ténacité, de persistance, et en soulevant contre lui des animosités de plus d'une sorte. Jusque-là, le plus souvent on spéculait dans le vide, en mettant des conjectures à la place des réalités. On décriait des organisations sur le papier, et ces organisations rencontraient un obstacle invincible dans les faits; le chiffre même de la population est encore mal connu en Espagne; on ignore dans quelle proportion elle a pu s'accroître. On peut faire des calculs de probabilité à ce sujet, raisonner par à peu près et rien de plus. Il règne, depuis quelque temps, au-delà des Pyrénées, une certaine émulation à combler ces lacunes regrettables; il faut surtout citer les travaux de M. Madoz. Quant à M. Mellado, son *Espagne géographique et statistique* réunit assez de renseignemens pour offrir un certain intérêt d'utilité publique : c'est un tableau fort étendu de la Péninsule, province par province. La plus petite localité n'est point oubliée dans la description géographique de M. Mellado. L'auteur y joint le chiffre de la population, autant qu'on peut l'obtenir, la quantité des impôts perçus dans chaque circonscription, l'indication des industries locales, le détail des produits de la terre, etc., etc. Il peut s'être encore glissé plus d'une erreur dans le travail de M. Mellado, ce n'en est pas moins un inventaire utile auquel l'auteur a cru devoir ajouter l'agrément de quelques *illustrations* qui s'allient assez bien avec la nature géographique de l'ouvrage. Un livre de ce genre est dans tous les cas une de ces tentatives à encourager dans un pays où ce qui fait défaut le plus souvent, c'est un certain fonds de connaissances pratiques, de renseignemens usuels, essentiels dans toutes les positions.

---

---

# LA BOURGEOISIE

ET LA

## RÉVOLUTION FRANÇAISE.

---

PREMIÈRE PARTIE.

LES POUVOIRS ET LES PARTIS A L'OUVERTURE DE LA CRISE RÉVOLUTIONNAIRE.

---

C'est le propre de l'histoire de réunir les dates que les contemporains séparent, et de placer les faits sous la lumière de leurs plus lointaines conséquences. Il faut embrasser à distance les grandes périodes révolutionnaires et renoncer à les juger tant que les germes d'abord obscurs qu'elles recèlent n'ont pas été mûris sous les larmes et le sang des générations. Il y a moins de deux années que les meilleurs esprits considéraient la révolution de 1830 comme la conclusion du grand mouvement de 89, et trouvaient dans la monarchie constitutionnelle élue, appuyée sur l'influence viagère des classes élevées par leur intelligence et par leur travail, la seule application pratique des idées versées dans le monde à la fin du dernier siècle. Au moment où ce régime dominait la France et semblait à la veille de devenir celui de presque toute l'Europe, la nue s'est tout à coup déchirée, et, nous ar-



rachant à notre sécurité confiante, elle a ouvert devant nos regards d'autres horizons et de plus obscures profondeurs. Au principe du droit politique proportionnel à l'aptitude individuelle qui semblait universellement accepté par la conscience du pays, s'est trouvée substituée, comme par un changement à vue, la doctrine de la souveraineté numérique, absolue dans son droit, illimitée dans ses applications.

La France de 1848 ne se croyait pas à coup sûr arrivée à l'une de ces extrémités où l'on change tout à coup la loi de sa vie sociale, et jamais la main de Dieu n'imprima aux destinées d'un grand peuple une impulsion plus indépendante des volontés humaines. Toutefois n'oublions pas que le principe promulgué le 24 février 1848 n'est pas plus étranger à la révolution de 1789 que celui qui prévalut au 9 août 1830. Tous deux se révélèrent presque simultanément à nos pères durant la crise qui renversa l'antique société française. L'histoire de la révolution n'est autre que celle de la lutte engagée entre les classes moyennes et les classes populaires sur les débris du régime détruit par leurs communs efforts. L'idée bourgeoise et l'idée démocratique ont été les deux pôles du monde qui sortit en 89 des eaux de l'abîme. La première affectait la forme constitutionnelle sous Louis XVI aussi bien que sous Louis-Philippe; la seconde proclamait tumultueusement la république en 1792 comme en 1848, et les hommes qui envahissaient le Palais-Bourbon pour en chasser les députés choisis par les électeurs censitaires continuaient l'œuvre de ceux qui s'insurgeaient contre le marc d'argent, qui, au 10 août, braquaient leurs canons contre la royauté constitutionnelle et mitraillaient, sous le commandement de Westermann, les sections commandées par Mandat.

Depuis l'ouverture des états-généraux jusqu'à la convocation de la législative à la fin de 1791, la bourgeoisie domina le mouvement révolutionnaire et fit prévaloir ses idées dans la rédaction des institutions constitutionnelles. La scène changea lorsque, après la dispersion de la noblesse émigrée, le peuple vint tout à coup, comme un hôte inattendu, occuper la place restée vide à la table du festin. Alors un duel acharné s'engagea entre les classes qui avaient renversé l'ancien régime et les masses qui prétendaient donner à la révolution commencée un autre sens et une portée très différente. Vaincue sous la convention et décimée par la terreur, la bourgeoisie retrempa son courage dans son sang versé à flot, et, sans avoir inspiré le 9 thermidor, elle se trouva derrière Tallien pour en profiter. Seule responsable du directoire, elle eut seule aussi l'honneur du consulat; l'empire lui maintint la prépondérance par son système d'administration et par sa législation civile, tout en associant à son œuvre gigantesque les classes agricoles qu'il enivra de la seule poésie qu'elles comprennent, celle de la victoire et de la guerre. En 1815, on vit recommencer, entre les fils du tiers-état

et les représentans de la vieille société vaincue en 89, une lutte rétrospective entretenue par d'amers ressentimens et des souffrances d'amour-propre plutôt que par une opposition naturelle d'intérêts; enfin, la révolution de 1830 inaugura l'avènement incontesté de la bourgeoisie à la direction suprême des affaires. Le principe fondamental du vieux droit historique ayant été ce jour-là déplacé, toutes les espérances qui paraissaient puiser leurs forces dans ce principe se trouvèrent atteintes à leur source même; elles cessèrent de se produire et l'on dut cesser de les évoquer. Ce fut désormais contre d'autres ennemis que les classes industrielles et lettrées furent contraintes d'engager une lutte plus incertaine dans ses résultats. Au 24 février, la pierre angulaire du gouvernement de la bourgeoisie fut déplacée comme celle de la vieille société aristocratique l'avait été en 1830. En proclamant la loi du suffrage universel, la France prit le contre-pied de toutes les théories que les classes moyennes étaient parvenues à faire triompher depuis l'ouverture de la révolution.

C'est l'histoire de cette lutte, si vive encore sous nos yeux, et qui se prolongera long-temps dans l'avenir, que je voudrais esquisser dans ses phases diverses et ses principales péripéties. Il y aurait, ce semble, un grand intérêt à suivre le conflit souvent obscur, mais toujours réel, des deux élémens qui, depuis plus d'un demi-siècle, se disputent la direction de la société nouvelle, et à juger la valeur des idées politiques qui se sont produites sous le couvert de l'un et de l'autre.

Dans ce tableau, nous rencontrerons la bourgeoisie au premier plan, car elle seule provoqua par ses efforts infatigables, à partir du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, l'agitation qui aboutit à l'appel au pays et à la convocation des états-généraux. Quel est donc l'esprit de cette puissance à la fois si audacieuse et si timide, qui a déployé tant de ressources pour conquérir le pouvoir et si peu pour le conserver? Qu'était la bourgeoisie française à l'ouverture de la révolution? Quelle éducation avait-elle reçue du passé? Quelle direction allait-elle à son tour imprimer à l'avenir? Avant d'aller plus loin, j'ai besoin de rappeler sommairement les phases principales de son développement à travers les siècles, car jamais corporation politique ne fut autant que la bourgeoisie française en parfaite harmonie avec elle-même aux périodes décisives de son histoire.

Lorsque le flot des grandes invasions eut versé son limon réparateur sur le monde épuisé de corruption et de vieillesse, deux classes d'hommes surnagèrent seules au sein du grand naufrage. D'un côté paraissent les conquérans, demeurés, selon le droit antique de la guerre, maîtres des terres comme des personnes; de l'autre était la foule des vaincus, étrangers d'origine, de mœurs, de langage, et qui n'avaient à mettre en commun que l'étendue de leur infortune. La barrière qui

les séparait ne demeura pas sans doute infranchissable, et, dès les premiers jours de l'établissement des Francs au sein des Gaules, l'autorité du savoir, celle plus grande encore du sacerdoce catholique, ouvrit à bon nombre de Gallo-Romains l'accès aux richesses et aux premières dignités. Cependant la société n'en restait pas moins parquée en deux castes aussi profondément divisées que celles de l'Inde : la caste dominatrice, organisée en aristocratie militaire, et celle des anciens habitans, déshérités de la possession du sol, devenu le gage et le signe exclusif de la suprématie sociale. Placée durant plusieurs siècles sous une sorte d'état de siège, la nation fut soumise à des vainqueurs qui exerçaient, en vertu du droit de la guerre, les attributions, rares d'ailleurs en ces temps-là, de l'administration et de la justice. On ne connaissait pas d'autres magistratures que celle de l'épée dans une société fondée sur la conquête, et la seule fonction publique était la fonction militaire. L'étendue des devoirs imposés par celle-ci résultait de la mesure selon laquelle chacun avait été admis au partage de la propriété conquise; l'état des personnes fut donc subordonné à celui des terres, et celles-ci se trouvèrent naturellement enlacées dans le réseau de fer qui embrassait dans ses étreintes le vaste territoire des Gaules. Pourtant, quelque resserrées qu'en fussent les mailles, la lime des révolutions et la rouille des âges ne pouvaient manquer de les relâcher. A la première entreprise qui contraignit les barons à quitter leurs domaines pour s'aventurer dans de lointaines expéditions, ils durent mobiliser une partie de leur fortune territoriale; aussi les croisades fondèrent-elles en Europe la puissance de l'argent, en même temps que le réveil des sciences et des arts préparait l'avènement d'une classe interposée entre les serfs de la glèbe et leurs rudes dominateurs. Cette classe acheta à prix débattu, lorsqu'elle ne le conquit point à coups de pique, le droit de posséder, de commercer, de délibérer et de s'armer. En face du donjon perché sur le rocher s'élevèrent les tours des cités municipales, et la puissance publique, qui ne s'était inquiétée jusqu'alors que des influences rurales et militaires, dut bientôt compter avec un élément nouveau.

En engageant ses fiefs aux navigateurs qui le transportaient outre mer, à l'usurier dont il réclamait l'assistance pour payer sa rançon ou pour armer ses vassaux, le baron féodal faisait plus qu'obérer son propre patrimoine : il portait une grave atteinte à l'ordre de choses sorti de la conquête, car il déplaçait la propriété territoriale, qui lui servait de base; en transférant celle-ci en d'autres mains, il appelait des hommes nouveaux à la jouissance de tous les droits réels et personnels réputés alors inhérens à la propriété même. Les anoblissemens vinrent élargir promptement la brèche ouverte par l'aliénation des seigneuries. Les seigneurs avaient fait des bourgeois pour se procurer

de l'argent, les rois firent des nobles dans la même pensée. Rien n'est plus curieux que de suivre de règne en règne la progressive élévation du prix des lettres d'anoblissement, devenue l'une des ressources ordinaires du fisc royal, comme nos passeports et nos ports d'armes.

On peut observer, sous les premiers Valois, les perturbations déjà profondes introduites au sein de cette grande fédération militaire par l'aliénation des fiefs, l'usage des anoblissemens et la formation des grands capitaux mobiliers. Des coups non moins sensibles y étaient portés d'un autre côté par ces chefs qui, à force de persévérance et d'adresse, étaient enfin parvenus à échanger leur pavois pour un trône héréditaire. La royauté française avait profité avec une entente admirable de toutes les circonstances qui l'avaient mise en mesure d'enfoncer ses racines dans le sol de la patrie et d'étendre au loin son ombrage et ses rameaux.

La justice avait long-temps manqué à la société au milieu de ces luttes quotidiennes qui se renouelaient sur tous les points du territoire, et les barons désertaient leurs tribunaux pour courir à l'ennemi. Ils ne paraissaient guère plus à la cour du suzerain qu'à leurs propres assises; aussi les rois profitèrent-ils de leur négligence et de leur dédain pour substituer des légistes à leurs nobles conseillers. Introduits auprès de princes auxquels manquaient les premiers rudimens de l'instruction littéraire, ces légistes parvinrent à se rendre nécessaires et ne tardèrent pas à conquérir la confiance du suzerain par une aptitude au travail et une étendue de connaissances que faisaient ressortir encore la souplesse de leur conduite et la chaleur de leur dévouement. Tout le monde sait comment l'introduction du droit écrit vint faire de la justice une profession savante, et par quel concours d'heureuses circonstances les humbles baillis des domaines de la couronne se trouvèrent naturellement portés aux plus hautes charges de l'état.

Devenue le principal point d'appui de la royauté dans sa lutte contre l'aristocratie territoriale, la bourgeoisie naissante prit les mœurs que lui faisait sa condition : elle parut plus occupée de s'assurer la réalité du pouvoir que d'en conquérir les apparences, se montrant très humble en même temps que très résolue dans l'avancement de sa fortune et la poursuite de ses desseins. Vouée à l'extension de la puissance royale, par intérêt autant que par reconnaissance, elle seconda les rois dans leur politique, les excita dans leurs passions, et les servit trop souvent dans leurs vengeances. Ennemie naturelle de l'aristocratie féodale, elle observait aussi, avec une jalouse inquiétude, l'influence du clergé, car cette influence faisait concurrence à la sienne; c'était d'ailleurs un obstacle à l'omnipotence qu'elle ambitionnait pour la royauté et qu'elle l'excitait incessamment à conquérir. Combattre la

noblesse, contenir le clergé, étendre les prérogatives de la couronne en centralisant de plus en plus le pouvoir, telles furent les maximes dont s'inspira la bourgeoisie française dès le commencement du *xiv<sup>e</sup>* siècle. Lorsque la maison de Valois épuisait le vieux sang de la chevalerie pour assurer l'indépendance du territoire contre l'étranger et pour fonder celle du suzerain contre ses vassaux; lorsqu'elle confisquait les richesses du Temple et dressait l'échafaud de ses moines héroïques; quand, entourée de ses conseillers juifs et florentins, elle préparait ses édits sur les monnaies et poursuivait la double proie du pouvoir et de l'or; lorsqu'elle luttait enfin contre les princes confédérés dans Paris et contre les Jacques insurgés dans les provinces, la royauté faisait la politique et les affaires de la bourgeoisie; elle s'inspirait de l'esprit qui devait animer l'opposition janséniste des parlemens sous Louis XV, présider sous Louis XVI à la rédaction des cahiers transmis par les bailliages, et faire enfin explosion à la tribune de la constituante en résistant à la fois à l'émigration et à la montagne.

Assise sur les fleurs de lis et introduite dans les conseils des rois, la classe moyenne ne s'arrêta plus dans le cours ascendant de sa fortune. De nouveaux rapports s'étaient établis entre les peuples, et les hommes subissaient chaque jour l'excitation de besoins nouveaux. Une situation plus assise avait fait naître l'industrie, éveillé l'esprit de spéculation, et, dès l'ouverture du *xv<sup>e</sup>* siècle, on voit le commerce maritime combiner ses opérations, du fond de l'Orient aux grands marchés de l'Europe. Tandis que l'imprimerie multipliait la pensée de l'homme, la boussole ouvrait à son activité des voies jusqu'alors ignorées. L'esprit de chevalerie et l'esprit d'entreprise, étroitement associés, inspiraient les héroïques aventuriers à la voix desquels les Amériques et les Indes sortaient du sein des eaux avec leur soleil éternel et leurs trésors inépuisables. Les sens reculaient la limite des désirs autant que l'intelligence élargissait la sphère des idées; les combinaisons de la politique et celles du négoce commençaient à s'étendre d'un hémisphère à un autre, et la lettre de change était venue supprimer la distance entre les capitaux, comme la vapeur l'a de nos jours supprimée entre les peuples. Aux scolastiques du *xiii<sup>e</sup>* siècle, aux légistes du *xiv<sup>e</sup>*, le *xv<sup>e</sup>* siècle ajouta ses hardis navigateurs portugais, ses fabricans des Flandres si redoutables à nos rois, et ses marchands d'Italie qui allaient échanger leurs comptoirs pour des trônes. A ce contingent, le *xvi<sup>e</sup>* siècle joignit bientôt ses artistes et ses savans; l'âge suivant constitua la puissance officielle des gens de lettres et créa l'irrésistible magistrature de l'esprit : il ne restait plus qu'à joindre à toutes ces forces l'escouade des économistes et la franc-maçonnerie des philosophes pour voir se dérouler, dans l'infinie variété de ses origines et de ses aptitudes, la puissante armée qui commença la révolution de 89, fit à son profit



celle de 1830, et qui, en 1848, a vu poser devant elle un nouveau problème dont elle ne paraissait soupçonner ni la gravité ni l'imminence.

Le prodigieux mouvement imprimé à l'esprit humain depuis les luttes de la papauté et de l'empire jusqu'au règne de Charles-Quint amena l'explosion de la réforme; mais quoique le protestantisme ait pris naissance au sein des classes moyennes, dans les corporations riches et lettrées, quoique celles-ci lui aient fourni ses plus ardens propagateurs, il retarda les progrès politiques de la bourgeoisie, bien loin de les avancer. Dans presque toute l'Europe, l'aristocratie et la royauté se concertèrent pour confisquer la réforme à leur profit; l'une, épuisée d'argent, en fit un moyen de servir sa cupidité; l'autre, avide de pouvoir, en fit un instrument pour étendre sa puissance. En Angleterre, en Allemagne et dans les pauvres monarchies du Nord, la noblesse répara, au moyen d'immenses confiscations, sa fortune ébranlée par de longues guerres et des dissensions sanglantes. Les choses se passèrent autrement en France: l'ardente foi religieuse des masses et l'instinct politique des classes moyennes, promptement éveillé, empêchèrent les nouvelles doctrines de devenir un instrument aux mains de l'aristocratie. Les bourgeois ne tardèrent pas à comprendre que le protestantisme, embrassé par les grandes factions de cour, qui avaient besoin d'un point d'appui pour s'imposer au monarque, était devenu le drapeau de ses adversaires naturels; aussi se rejetèrent-ils presque tous dans la résistance catholique. L'avocat David conçut la pensée de la ligue, et les classes moyennes poursuivirent l'exécution de cette œuvre immense avec une persévérance audacieuse. Elles faillirent réaliser à leur profit, dès cette époque, en s'appuyant sur des motifs religieux, le changement dynastique qu'elles ont opéré en 1830, en se prévalant de motifs constitutionnels. La substitution de la populaire maison de Guise à la maison de Valois, d'une royauté nationale à une monarchie décrépète, la consécration du principe de la souveraineté du peuple dans les matières de gouvernement et la transformation d'une dynastie de gentilshommes en une dynastie municipale, telles furent les tentatives que le xvi<sup>e</sup> siècle fut très près de réaliser, telles furent les doctrines qui firent circuler dans toutes les villes et dans toutes les corporations du royaume très chrétien une fébrile exaltation de patriotisme et de foi. Si la ligue avait triomphé, un mouvement analogue à celui de 89 se serait produit en France deux siècles plus tôt, et, se greffant sur le sentiment catholique qui s'épanouissait alors dans toute sa séve, il aurait vraisemblablement donné des fruits moins amers et arrosés de moins de sang; mais, dans la grande lutte contre la réforme, la bourgeoisie succomba après une résistance de tous points admirable. Elle ne céda point en France, comme elle dut le faire en Angleterre et en Allemagne, à l'ascendant de l'aris-

toocratie, dont les efforts dans cette grande crise ne furent pas plus heureux que les siens. Les masses demeurées catholiques, aussi bien que la noblesse devenue protestante, furent également vaincues chez nous par la royauté. L'habileté politique de Henri IV la rendit maîtresse de ce terrain si long-temps disputé. Donnant par sa situation même des gages aux uns et aux autres sans inspirer une entière confiance à personne, le Béarnais imposa aux deux partis une transaction dont il resta le garant et l'arbitre. Renonçant désormais à dicter ses conditions à la couronne, la noblesse alla mourir dans les armées du roi ou chercher à la cour les vains honneurs d'une brillante domesticité. Oubliant, de son côté, les rêves politiques qu'elle avait poursuivis, durant la ligue, dans les parloirs aux marchands et les salles des hôtels-de-ville, la bourgeoisie rentra dans l'obscurité de ses comptoirs et dans ses études, ne s'occupant plus, dans le cours du siècle suivant, que du soin de consolider et d'étendre sa fortune.

Aucune maison souveraine n'affected de s'entourer plus exclusivement de noblesse que la maison de Bourbon, et nulle ne lui porta néanmoins de plus rudes coups. Jamais dynastie ne prépara d'une manière plus efficace l'avenir politique des classes sur lesquelles elle semblait faire tomber, dans ses relations habituelles, le poids de son indifférence, pour ne pas dire de son mépris. Pendant que les hommes de qualité obtenaient le désastreux privilège de se ruiner à Versailles et rachetaient par de vaines satisfactions de vanité la perte de leur influence locale, pendant qu'un ridicule préjugé écartait la noblesse des carrières industrielles, de la plupart des professions libérales et des fonctions même de la magistrature, le gouvernement royal secondait, par tout son système d'administration, les progrès des hommes nouveaux, et ceux-ci conquéraient dans les affaires une importance qui faisait ressortir de plus en plus l'humilité de leur situation dans l'état. En même temps que la royauté commettait l'irréparable faute de s'isoler de la bourgeoisie par une étiquette infranchissable, elle gouvernait de manière à tomber promptement dans sa dépendance absolue, de telle sorte que la monarchie grandissait chaque jour par ses mesures ceux qu'elle blessait au cœur par ses dédains.

L'homme d'état qui a eu peut-être au plus haut degré les préjugés du gentilhomme fut, personne ne l'ignore, le grand initiateur de la bourgeoisie. Le cardinal de Richelieu se fût écrié volontiers, comme l'organe de la noblesse aux états de 1614, que « c'était grande insolence de vouloir établir quelque sorte d'égalité entre le tiers et la noblesse, qu'il y avait entre eux autant de différence comme entre le maître et le valet, » et pourtant ce ministre livrait à d'obscurs commissaires les plus hautes têtes du royaume. Il ne décapita pas seulement l'aristocratie dans ses chefs, il l'attaqua avec acharnement et

corps à corps dans son organisation même. La création des intendances fut pour la noblesse un plus rude coup que l'exécution du duc de Montmorency, et, si la prescience avait chez Richelieu égalé l'instinct du pouvoir, il aurait pu déterminer avec une certitude presque mathématique l'instant où ses mesures administratives auraient amené la révolution politique la plus contraire à sa nature et à son génie. En assurant par la puissance de sa volonté et la persévérance de ses efforts l'établissement d'une marine, en créant de grandes compagnies industrielles sous le patronage de l'état, en fondant des colonies, en étendant et en consolidant la dette publique, Richelieu assurait au négoce et à la finance une prépondérance manifeste sur la noblesse territoriale, qui n'avait plus à courir d'autre carrière que celle des armes, et que ses mœurs élégantes préparaient à la dissipation, comme ses devoirs militaires à la ruine. Il semble d'ailleurs que cet homme prit plaisir à évoquer lui-même toutes les puissances et toutes les forces appelées à faire bientôt contre son œuvre une explosion terrible. Pendant qu'il imposait silence aux parlemens, il constituait les gens de lettres en corporation délibérante. Non content de faire jouer ses drames, le patron de Laubardemont se faisait journaliste et fondait la *Gazette de France*. L'impitoyable ministre qui condamnait à l'indigence la mère de son roi comblait de largesses les écrivains les plus obscurs, et l'homme qui ne permettait pas aux grands du royaume de s'asseoir en sa présence voulait qu'un poète se tint devant lui assis et couvert.

Colbert continua l'œuvre de Richelieu avec une prévoyance de l'avenir qui aurait fait reculer le ministre de Louis XIII, si celui-ci l'avait possédée. L'homme qui couvrit la France d'innombrables manufactures, le fondateur de l'Académie des sciences, le créateur de l'inscription maritime, l'organisateur des tarifs de protection pour notre navigation et notre industrie, ne se dissimulait pas les conséquences politiques qu'entraîneraient à leur suite les fécondes innovations qu'il suggérait au jeune monarque dont il possédait la confiance. Au sein des pompes de Versailles, où la grandeur de ses fonctions ne le protégeait pas toujours contre de frivoles dédains, le fils du marchand de Reims semblait déjà, de son austère et profond regard, mesurer le prochain avenir qui ferait à la fois sa gloire et sa vengeance. L'ancien intendant de Mazarin savait que la nation ne supporterait plus long-temps le joug de ces fières beautés dont il était condamné à subir les dispendieux caprices; il ne prenait guère au sérieux ces brillans seigneurs qui avaient abandonné leurs manoirs pour vivre des bienfaits du roi, et dont les prérogatives ardemment disputées consistaient à donner la chemise au monarque et à lui présenter le bougeoir.

L'éclat que répandait alors la royauté, dans la plénitude de sa force et de sa gloire, parvint à masquer, durant le cours de ce long règne, le

froissement que faisait déjà naître un désaccord chaque jour plus sensible entre les mœurs de la cour et les intérêts nouveaux qui commençaient à dominer dans la nation. Le prestige qui entourait le monarque masquait ce qu'il y avait de contradictoire dans la situation d'un gouvernement placé sous la dépendance des capitalistes, puisqu'il ne vivait que d'anticipations et d'emprunts, et dans les habitudes d'une cour qui repoussait les hommes d'industrie et de finances et se montrait inabordable à quiconque ne justifiait point d'une extraction nobiliaire. A la mort de Louis XIV, une dette publique de plus de deux milliards témoignait à la fois et des malheurs du grand règne et des nécessités qui allaient bientôt changer la face de cette société imprévoyante et dissipatrice. Aux derniers jours de sa vie, le vieux roi, réduit aux extrémités, recevait Samuel Bernard à Marly; il laissait approcher de sa personne en l'entourant de séductions et de flatteries un Juif qui voulait bien consentir à prêter quelques millions à son gouvernement aux abois.

Ce fut l'un des premiers symptômes de l'effroyable confusion qui, sous l'empire d'une convoitise sans exemple, allait bientôt altérer les mœurs, supprimer les distances, bouleverser toutes les fortunes et toutes les imaginations. Sous la régence, il devint impossible de ne pas pénétrer la portée du mouvement de transformation qui allait faire grandir les classes moyennes par l'irréparable dégradation des classes supérieures. Louis XIV serait mort de honte, s'il avait pu deviner que ces fiers gentilshommes qui se pressaient autour de lui chez M<sup>me</sup> de Maintenon, et qui affectaient d'imiter la pieuse gravité du monarque, quitteraient bientôt les galeries de Versailles pour courir les tripots de Paris, solliciteraient pour leurs fils la main de la fille d'un aventurier écossais, prodigueraient les flatteries à sa maîtresse, et se querelleraient comme des laquais pour se disputer des actions. Il serait mort de colère, s'il avait pu soupçonner que les jureurs en robe rouge qu'il allait visiter dans son costume de chasse casseraient, avant même que ses restes fussent déposés à Saint-Denis, le testament par lequel il s'efforçait de survivre à lui-même.

Il n'y avait pourtant dans tout cela rien que ne laissât prévoir la nature même des choses. Lorsqu'un gouvernement dépense chaque année plus qu'il ne reçoit, et telle fut la situation de la monarchie française depuis Richelieu jusqu'à Calonne, il est contraint d'avoir recours au crédit et d'en subir tous les engouemens comme toutes les inconstances. Lorsqu'une aristocratie, dépouillée de toute participation au pouvoir politique, n'a plus d'autre privilège que de faire des dettes et de contracter des mésalliances pour les payer, il n'y a point à s'étonner si cette aristocratie finit par se montrer peu scrupuleuse sur les moyens de relever sa fortune. Enfin, quand de grandes corpo-

rations judiciaires conservent seules, dans le désordre des mœurs, la confusion des idées, et au milieu des inquiétudes générales sur la fortune publique, des habitudes graves, un esprit de corps énergique et une longue suite dans leurs desseins, il est de toute évidence qu'il doit venir un jour où l'ascendant de ces corporations sera irrésistible.

Quoique le parlement eût abdiqué toute prétention politique depuis la fronde, qui lui avait si mal réussi, et où il s'était montré si inférieur à sa tâche, son influence s'étendait chaque jour sur le royaume au point de dominer toutes les autres. Les cours souveraines, ennemies de la noblesse d'épée, surveillantes jalouses du clergé et des ordres religieux, continuaient avec ardeur dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle l'œuvre qu'elles avaient entreprise dès leur fondation. Toutes les juridictions inférieures s'inspiraient de la même pensée, et, depuis les clercs de la basoche jusqu'aux premiers présidens, plus de cinquante mille familles vivaient sous le même patronage et grandissaient à l'ombre des mêmes institutions. La double prérogative attribuée aux rois de France, selon le mot d'un spirituel contrôleur-général, de créer des charges à volonté et de trouver toujours des sots pour les acheter, avait amené la formation d'une classe intermédiaire que ces honneurs obtenus à prix d'argent séparaient de la roture sans la confondre avec la noblesse, qui s'obstinait à lui fermer ses rangs. La société de l'ancien régime était donc sourdement minée par les souffrances les plus aiguës de l'amour-propre non moins que par l'effet des malheurs publics. Un concert tacite s'établit entre la plupart des magistrats du royaume, les propriétaires d'offices et de charges municipales, les banquiers, les traitans et les industriels, pour renverser un état de choses qui infligeait à leur vanité des blessures si gratuites et si profondes. Depuis cinquante ans, les chefs de la bourgeoisie financière et les gens de lettres côtoyaient la noblesse de trop près pour ne pas s'efforcer de renverser la barrière purement morale qui les séparait d'elle.

Les classes moyennes n'apportaient d'ailleurs dans leurs dispositions révolutionnaires aucune pensée de nivellement, et étaient fort loin de soupçonner la direction que prendrait par la suite le mouvement si vivement suscité par elles. On peut même dire qu'aucune portion de la vieille société française ne désirait peut-être autant que la bourgeoisie maintenir la distance qui la séparait du peuple, et qu'aucune n'était au fond plus jalouse gardienne de ses prérogatives et de ses privilèges. Ses mœurs autant que ses intérêts la rendaient absolument rebelle à l'égalité entendue dans le sens démocratique que nous lui attribuons aujourd'hui. L'égalité par en haut ne présupposait nullement pour elle l'égalité par en bas. La vie sociale était alors distincte et tranchée par les habitudes, par le costume comme par l'esprit des classes di-



verses dont se composait cette vaste mosaïque. L'existence du compagnon ouvrier était aussi étrangère à celle du maître, dont il était séparé par le privilège de maîtrise, que la vie du maître était distincte de celle du bourgeois, et la petite bourgeoisie n'attachait pas moins de prix au droit de porter de la poudre que la noblesse au droit de porter l'épée. Lorsque s'agitait durant le cours du xviii<sup>e</sup> siècle le vague instinct d'une réforme politique, il n'était pas un conseiller de présidial, pas un échevin, pas un procureur, pas un marchand, pas même un maître ouvrier qui n'eût reculé à la pensée de confondre dans une immense unité tous les rangs et toutes les classes, et la plupart auraient abjuré toute espérance novatrice, s'ils avaient pu soupçonner que le dernier mot d'une réforme serait d'attribuer à tous les mêmes droits politiques, et de faire monter le peuple au niveau de la bourgeoisie, qui n'aspirait elle-même qu'à partager les prérogatives de la noblesse. Pour les esprits qu'échauffait pendant le règne de Louis XV le premier souffle de la vie publique, pour les parlementaires, les gens de lettres et de finances, le peuple était une abstraction dont on tenait encore peu de compte. Si les économistes tombaient d'accord de dégrever les denrées de première nécessité, d'alléger les impôts qui pesaient sur les classes pauvres, si les plus hardis admettaient en principe la liberté du commerce et de l'industrie, et réclamaient des modifications au régime des maîtrises et jurandes, personne n'avait la pensée d'attribuer aux masses un rôle actif dans les affaires publiques, et nul ne soupçonnait, même à la veille de la grande crise, que celles-ci fussent destinées à porter un poids décisif dans les solutions réservées à l'avenir.

J.-J. Rousseau fut le premier des grands écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle qui étendit la sphère où se concentraient alors les spéculations et les espérances des novateurs. Étranger à la France par son origine, il n'avait pas, comme les Français, la croyance innée de la monarchie. Non moins humilié par les financiers que par les grands seigneurs dans les orageuses vicissitudes de sa vie, il éprouvait une amère et poignante joie en attaquant dans ses bases la société qui avait si lourdement pesé sur son orgueil, et en secouant la poussière de ses souliers sur ce monde dont il prédisait la ruine. Sans tenir aucun compte des données de l'histoire et des situations établies, Rousseau prétendit remonter à l'origine même du pouvoir, saisir à leur source les lois primordiales du pacte établi entre les hommes et déterminer les conditions normales de toute souveraineté légitime. La passion démocratique vint colorer de ses teintes empourprées un fond de métaphysique assez vulgaire, et l'auteur du *Contrat social* ouvrit le premier la brèche qu'élargirent successivement Raynal, Mably, Thomas Payne, Robespierre, Babœuf,

Saint-Simon et Fourier, esprits divers sans doute par leurs tendances comme par leurs destinées, mais tous issus de la même pensée, inspirés de la même passion.

Ce n'était pas à l'auteur du *Contrat social* que la bourgeoisie demandait ses inspirations politiques : si elle répétait ses maximes, c'était dans la plus parfaite ignorance de leur portée inévitable. Pour elle aussi bien que pour la noblesse, Rousseau n'était guère qu'un rêveur éloquent dont la portée pratique n'allait pas au-delà de quelques innovations dans la manière de nourrir et d'élever les petits enfans. Il était réservé à un autre publiciste de donner une direction plus précise aux pensées de ces hommes nouveaux, artisans de leur propre fortune, qui s'agitaient jusqu'à lui dans la tumultueuse confusion de leurs espérances. Montesquieu fut leur véritable initiateur, et c'est à l'*Esprit des lois* qu'il faut remonter comme à la source du grand mouvement qui, après avoir agité, durant près d'un demi-siècle, tous les parlemens du royaume, aboutit enfin à la convocation des états-généraux et à la formation de l'assemblée nationale. Le docte président au parlement de Bordeaux offrait, par ses habitudes comme par les tendances de son esprit, le plus complet contraste avec le citoyen de Genève. L'un professait pour les faits le respect que l'autre affectait pour les principes, et, pendant que celui-ci s'efforçait de donner aux problèmes sociaux la précision des solutions mathématiques, celui-là ne demandait d'enseignement qu'à l'histoire et à l'étude des législations comparées. Montesquieu avait une foi profonde dans la royauté : les conditions à peu près irréalisables qu'il attribuait à la république constataient qu'il ne considérait pas cette forme de gouvernement comme de nature à devenir pour les sociétés modernes l'objet d'un essai sérieux. La démocratie n'existait, à ses yeux, que dans les écrits de Thucydide et les souvenirs de l'Agora d'Athènes. Le savant parlementaire ne séparait pas la monarchie des institutions qui s'étaient développées à son ombre; il allait jusqu'à proclamer les heureuses conséquences de la vénalité des charges et de l'hérédité des offices. Il ne comprenait pas la monarchie sans une hiérarchie complète qui lui servît de base et dont elle fût elle-même le sommet; mais il voulait que la noblesse cessât d'être une caste pour devenir une institution, qu'elle conquît des pouvoirs politiques au lieu de vains honneurs, qu'elle réclamât des droits au lieu de privilèges; il la comprenait élargie et transformée, et la voulait d'un accès prompt et facile pour tous ceux que le progrès naturel de la société amenait à sa tête; il entendait enfin que les familles, au lieu de demeurer marquées d'une sorte de sceau primordial ineffaçable, y entrassent par leur élévation ou en sortissent par leur décadence. Régulariser, sans le détruire, l'état de choses qu'il avait sous les yeux, en substituant un régime de garantie au régime du bon plaisir

et le droit mobile et personnel au droit de la naissance, tel fut le grand travail poursuivi par Montesquieu avec le chaleureux concours des gens de lettres, des gens de loi et des gens de finance. Les premiers préparaient la révolution en agitant les intelligences, les seconds profitaient dans la même pensée du droit de l'enregistrement pour exciter les parlemens à prendre pied dans la sphère législative, les troisièmes imposaient enfin des conditions chaque jour plus étroites pour prix d'un concours que le désordre financier rendait de plus en plus nécessaire. Le gouffre du déficit s'élargissait en effet chaque année, et lorsque Louis XVI, avec des ressources annuelles de plus en plus insuffisantes, se vit contraint de faire face aux dépenses extraordinaires nécessitées par la guerre d'Amérique, il devint évident pour tout le monde que la crise financière allait ouvrir la crise politique.

Rousseau partait de la démocratie pour arriver à la république; Montesquieu s'appuyait sur la bourgeoisie pour aboutir à la monarchie constitutionnelle. L'un aspirait à propager dans tous les rangs le sentiment de l'égalité, l'autre à faire circuler sous des formes régulières la vie politique dans les classes éclairées de la nation. Le dernier mot du *Contrat social* était nivellement, le dernier mot de l'*Esprit des lois* était liberté. Ces deux hommes ont entr'ouvert deux larges voies parallèles, pour ne pas dire opposées, et la trace de leur action, non moins diverse que puissante, est demeurée sensible à toutes les phases de la révolution française. Nous la retrouvons encore toute grande ouverte sous nos yeux. Le parti socialiste et le parti constitutionnel tiennent en effet par toutes leurs racines à ces deux grandes écoles du dernier siècle, et M. Louis Blanc ne sort pas moins manifestement de l'école de Rousseau que M. Guizot de celle de Montesquieu.

Les économistes avaient partagé avec l'auteur de l'*Esprit des lois* la tâche de préparer l'éducation politique de la classe qui élevait ses prétentions au niveau de sa fortune. Si quelques esprits de cette secte professaient, en matière commerciale, des idées de liberté absolue peu compatibles avec les intérêts de la bourgeoisie productive, les hommes les plus influens de l'école suivirent la féconde tradition de Colbert, et ramenèrent la science du gouvernement à l'art d'augmenter la richesse publique par la protection du travail national et l'augmentation du capital réel.

Le courant des idées comme celui des faits conduisait donc à un changement profond dans les conditions d'une société jusqu'alors toute militaire. Le travail et l'industrie se relevaient chaque jour dans l'opinion du discrédit que les institutions faisaient encore peser sur eux. Maintenir la suprématie du sang sur l'intelligence dans un siècle où les rois sollicitaient l'honneur de correspondre avec Voltaire, continuer à professer la suprématie de la carrière des armes sur les

professions libérales, lorsque celles-ci dispensaient presque exclusivement la considération et la fortune, c'était une impossibilité parfaitement comprise du prince égoïste qui régnait sur la société dont il hâta la corruption par ses exemples, et dont il prédisait la catastrophe avec une sagacité peu commune. Durant la longue vie de Louis XV, l'atmosphère fut comme imprégnée de fluide révolutionnaire. Il faisait explosion dans les salons, où l'esprit fort avait fait alliance avec la galanterie, dans les académies, devenues les foyers de la vaste conspiration ourdie contre toutes les croyances qui gouvernent les hommes, dans les parlemens surtout, demeurés les seuls organes de la pensée publique. La magistrature fut le centre et l'instrument le plus actif de l'opposition de la bourgeoisie contre un gouvernement que celle-ci aspirait à partager beaucoup plus qu'à détruire. Aussi le nom des parlemens remplit-il la première période de la crise qui s'ouvrit à la mort de Louis XIV pour se prolonger jusqu'à la convocation de la première assemblée des notables. Ces grandes compagnies jouissaient alors de toute la faveur publique, parce qu'elles se montraient sympathiques à toutes les idées qui germaient dans la nation; on flattait tous leurs préjugés, on allait au-devant de leurs prétentions les moins admissibles. Pour les exciter à prendre en main la cause du pays, on paraissait les considérer comme ses représentans naturels, et l'on s'accordait pour fermer les yeux sur le titre plus qu'équivoque en vertu duquel des agens choisis par la couronne pour rendre la justice en son nom prétendaient exercer un contrôle sur le pouvoir politique en changeant le sens naturel de la formalité de l'enregistrement.

Une telle prétention ne comportait pas l'examen; mais ces corps avaient alors une si grande autorité dans l'opinion, que leur concours était réclamé par les intérêts les plus élevés, et leurs décisions partout acceptées comme souveraines. Lorsque s'engagea la lutte relative au testament de Louis XIV, la couronne fut mise en dépôt au greffe, et l'on vit les princes du sang invoquer avec humilité les secours du parlement, qualifié par eux de conseil suprême de la nation, afin d'obtenir un point d'appui contre les légitimés. Le régent, menacé par ceux-ci et par l'Espagne, avait incliné le pouvoir royal sous une juridiction qui disposait d'une force morale dont les difficultés politiques faisaient pour la première fois comprendre toute l'importance. Ces éclatans succès avaient mis le parlement de Paris en goût de s'assurer une puissance à l'extension de laquelle les rivalités de tous les grands corps de l'état semblaient concourir à l'envi. Il est à remarquer qu'à cette époque personne ne prononçait encore le mot d'états-généraux. On le trouve jeté comme en passant dans les mémoires de Fénelon qui contiennent l'admirable tableau des misères publiques à la fin du grand règne; il apparaît comme une menace dans un manifeste des coalisés voulant



prendre des garanties contre Louis XIV vaincu, et Philippe V le lançait à tout hasard dans une déclaration contre le régent sans soupçonner le sens qu'il prendrait un jour.

Vers la fin du règne de Louis XV, l'agitation parlementaire prend quelque chose de violent et de convulsif. C'est une lutte quotidienne organisée sur tous les points du royaume entre la couronne et les magistrats; ce ne sont, du côté de la cour, que lits de justice, jussions menaçantes et ordres d'exil; ce ne sont, du côté des compagnies judiciaires, que refus constans, paroles amères et prétentions exorbitantes. La guerre devient plus vive encore sous Louis XVI, qui, après avoir commencé par rappeler les parlemens, se trouve, après dix ans de règne, dans la nécessité de leur imposer l'enregistrement des édits même les plus utiles.

Il est facile de s'assurer, dans le cours des années qui précèdent immédiatement 89, que l'opposition parlementaire est stimulée par un principe nouveau beaucoup plus énergique que celui qui l'avait inspirée jusqu'alors. C'est que le peuple commence à descendre dans l'arène et à se masser derrière la bourgeoisie, qui seule avait exposé ses griefs et ses prétentions par l'organe des magistrats, par les traités des philosophes et les écrits des économistes. Déjà les clameurs de la place publique se mêlent aux débats des académies; la classe moyenne, engagée dans une lutte que les résistances de la cour rendent incertaine, accepte en pleine sécurité un concours dont elle ne soupçonne pas encore le véritable caractère, et dont elle croit d'ailleurs rester la maîtresse de régler les limites et les conditions.

A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, le peuple n'apportait, il est vrai, dans les débats politiques aucune des théories qu'on produit en son nom de nos jours : on n'avait pas encore érigé à l'état de croyances des systèmes destinés à justifier toutes ses cupidités et à consacrer toutes ses passions; mais, si les lois fondamentales de l'humanité n'étaient pas encore mises en question, les masses souffraient cruellement dans leur existence matérielle, qu'une série d'années calamiteuses avait rendue précaire et difficile. Le prix élevé des céréales, les impôts qu'une administration ignorante faisait peser sur les denrées de première nécessité, au risque de tarir la consommation à sa source, les entraves imposées aux travailleurs par les privilèges des maîtrises, faisaient couvrir au sein des populations de sourdes, mais implacables colères. Ces griefs étaient d'une tout autre nature que ceux de la bourgeoisie, et l'on pouvait prévoir, ce semble, que s'ils se produisaient jamais en même temps, le cri des uns finirait bientôt par étouffer la voix des autres.

Quoi qu'il en soit, ces deux mouvemens se développèrent avec une simultanéité qui fut la cause première de nos malheurs. Ils reçurent des circonstances un mot d'ordre commun. La bourgeoisie mécon-



tente et le peuple affamé réclamèrent à grands cris la convocation des états-généraux, et cet irrésistible élan eut bientôt triomphé de toutes les résistances. Quoique les parlemens comprissent trop bien que la convocation des représentans de la nation mettrait fin au rôle politique qu'à défaut d'autres organes l'opinion consentait à leur attribuer, ils ne purent s'empêcher de répéter eux-mêmes le formidable cri dans lequel semblaient s'exhaler toutes les douleurs et toutes les espérances d'un grand peuple. Lorsque la France est sous l'empire d'une idée fixe, la puissance de celle-ci devient irrésistible. Aussi l'habileté des hommes qui gouvernent ce pays consiste-t-elle à mesurer d'une vue nette et ferme la véritable portée des mouvemens qui l'agitent. Comme l'architecte qui creuse tout d'abord jusqu'à la couche assez solide pour supporter les fondemens du nouvel édifice, il faut qu'ils pénètrent du premier coup jusqu'à l'idée qui se dégagera du sein des révolutions, et qu'ils la proclament sans hésiter, au lieu d'user leur popularité dans des combinaisons intermédiaires et stériles. Malheureusement la perception distincte du but à atteindre et le courage d'une résolution décisive manquèrent à tous les ministres auxquels Louis XVI confia successivement le soin de réaliser tout le bien qui était dans son cœur. On les vit lutter pendant plusieurs années pour prévenir, puis après pour retarder la convocation des états-généraux, de telle sorte qu'au lieu de faire reporter jusqu'au trône l'initiative d'une mesure devenue inévitable, ils ne parurent céder que devant la banqueroute devenue imminente. M. de Calonne avait essayé de donner le change à l'opinion en réunissant une assemblée de notables qui, choisis par la couronne avec un pouvoir purement consultatif, ne parurent appelés que pour donner une sanction nouvelle à ce régime du bon plaisir, auquel la France souhaitait alors avec passion de se soustraire, même au prix d'une révolution. M. de Lamoignon, doué d'une imagination plus féconde et d'une érudition plus malheureuse, conçut la pensée de sa cour plénière, renouvelée des champs-de-mai, et ce ministre résolut le problème de s'aliéner du même coup les parlemens, dont il limitait les attributions, et l'opinion publique, à laquelle il refusait la seule satisfaction qu'elle consentit désormais à accepter.

Les hypothèses, souvent dangereuses lorsqu'on en place la réalisation dans l'avenir, le sont encore davantage quand on s'en sert pour éclairer le passé. Toutefois j'ai la conviction réfléchie qu'une autre marche, suivie au début de la révolution française, aurait pu imprimer aux événemens une direction très différente de celle qu'ils prirent si malheureusement, et je crois fermement qu'il n'aurait pas été au-dessus de la puissance des hommes d'état de maintenir au mouvement de 89 le caractère d'une réforme modérée dans le sens où l'entendait alors la portion intelligente du tiers-état. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette por-

tion de la société arrivait au pouvoir politique par un progrès naturel et par un droit aussi incontestable que celui qui avait assuré son affranchissement civil à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme toutes les puissances dont le jour est venu, le tiers fut, au début de la crise, confiant dans sa force et modéré dans ses exigences. Son droit d'ailleurs était si manifeste, qu'avant l'ouverture des funestes débats suscités par la vérification des pouvoirs, débats qu'il aurait été facile d'éviter, ce droit n'était même contesté par la noblesse dans aucune de ses principales applications. Il importe beaucoup, en effet, et à la vérité historique, et à l'honneur de la nation, de constater que les réclamations du tiers-état, dans ce qu'elles avaient de fondamental, ne rencontrèrent aucun repoussement systématique au sein des deux ordres privilégiés.

Pour le nier, il faudrait n'envisager que les violences de la lutte, sans remonter aux dispositions antérieures à cette lutte même et aux circonstances qui la provoquèrent si soudainement. Lorsqu'on dépouille dans un esprit d'impartialité les cahiers dressés dans les bailliages aux premiers mois de 1789 pour servir d'instructions aux députés des trois ordres, on demeure frappé de leur magnifique accord sur les questions principales. Le clergé s'entend sur presque tous les points avec le tiers-état; la noblesse avoue la plupart des grands principes contre lesquels ne protestent timidement, et à mots couverts, que quelques rares députations des provinces. On peut dire, par exemple, que les articles suivans, inscrits aux cahiers des trois ordres, n'étaient l'objet d'aucune contestation.

Dans l'ordre politique, la noblesse et le clergé admettaient aussi nettement que le tiers-état la reconnaissance de ce dogme vieux comme la monarchie, que la souveraineté, originairement émanée de la nation et déléguée par elle, ne pouvait s'exercer dans sa plénitude que par l'accord de la représentation nationale avec le chef héréditaire de l'état. Les trois ordres proclamaient à l'envi l'urgence de constituer la nation d'après des bases permanentes déterminées par l'assemblée des états-généraux, et personne ne contestait à ceux-ci le droit exclusif de contrôler les dépenses et de voter l'impôt. On proclamait avec une entière sincérité la résolution de renoncer à toutes les immunités et privilèges, tant financiers que personnels, qui imprimaient aux terres la qualité des personnes et qui faisaient de la noblesse comme un état dans l'état. La convenance de ce sacrifice est exposée dans tous les cahiers du clergé aussi formellement que dans ceux du tiers; elle n'est contestée dans aucun des mandats de la noblesse, et le seul débat que pût susciter la rédaction d'un certain nombre de ceux-ci roulait sur la question de savoir si l'on reconnaîtrait à la noblesse le droit de faire spontanément, comme ordre, le sacrifice de ses privilèges pécuniaires, ou si l'on entendait le lui imposer en vertu d'un droit étranger et supé-

rieur au sien. Le plus complet accord se faisait d'ailleurs remarquer pour la suppression immédiate des derniers vestiges du servage, pour l'admissibilité des citoyens de toutes les conditions aux emplois publics, sans autre distinction que leur valeur personnelle.

Dans l'ordre moral, on admettait unanimement les points suivans : liberté de la presse sous le régime de lois purement répressives, éducation des enfans pauvres et abandonnés aux frais de l'état, liberté des cultes pleinement acceptée au point de vue constitutionnel par le clergé lui-même, qui se borne à demander que la religion catholique conserve la qualité de religion de l'état.

Pour l'ordre judiciaire, tous les cahiers réclamaient avec une insistance égale l'unité de législation en matière civile et criminelle, la suppression de toutes les juridictions exceptionnelles et privilégiées, la publicité des débats, la formation d'une jurisprudence commune à tout le royaume, la réforme et la codification des lois de procédure, la refonte et l'adoucissement des lois pénales. Il en était ainsi, dans l'ordre administratif, pour la création d'assemblées provinciales contrôlant la gestion de tous les délégués de l'autorité royale, pour l'unité des poids et mesures, et pour l'étude d'une nouvelle division électorale du royaume d'après la double base de la population et du revenu. Enfin, dans l'ordre économique, on proclamait généralement la liberté de l'industrie, la liberté de circulation, la suppression de toutes les douanes intérieures, le remplacement de la gabelle, des tailles et de la capitation par un système d'impôt territorial et mobilier établi de manière à ne pas élever le prix des matières premières et à atteindre tous les fruits sans jamais affecter le capital.

Tel fut le résumé des vœux de la France solennellement consultée. C'était là le fruit mûri par la nature et par les siècles, le résultat combiné du génie historique et du progrès contemporain. Jamais plus vaste ensemble de vues politiques ne sortit d'une enquête nationale, et l'Europe n'a guère trouvé, après soixante années, rien de plus fécond que ces réformes, sorties au début de nos malheurs du noble cœur de tout un peuple.

Plusieurs points délicats restaient sans doute à débattre entre le tiers-état et les deux anciens ordres privilégiés, et ces points ne pouvaient manquer d'engendrer les plus dangereuses collisions, si la force modératrice de la royauté n'intervenait pas en temps utile pour imposer une transaction nécessaire. Après les concessions spontanément faites et les principes proclamés par les privilégiés, après les sacrifices qu'ils consommèrent plus tard sans hésiter, il demeure démontré que ces difficultés touchaient bien moins aux intérêts qu'aux amours-propres, et que pour les résoudre il s'agissait beaucoup plus de ne pas blesser un juste orgueil que de maintenir des avantages ma-

tériels dont on était alors disposé à faire soi-même bon marché. En se rappelant, d'un côté, l'attitude politique du clergé, si constamment favorable à la cause populaire depuis l'ouverture de l'assemblée nationale jusqu'au fatal projet de la constitution civile, en se souvenant aussi de l'empressement avec lequel la noblesse fut elle-même, au 4 août 1789, au-devant du sacrifice de ses derniers privilèges, il est impossible de méconnaître la pureté des intentions et l'admirable désintéressement que tous les représentans de la nation française apportèrent aux débats de l'assemblée. Comment de si hautes et si généreuses pensées aboutirent-elles à de si terribles catastrophes? quelles causes détournèrent si soudainement le cours d'une révolution qui s'ouvrait large et facile? comment enfin ce port heureux de l'égalité civile, de la liberté politique et de la monarchie constitutionnelle, où la France semblait toucher à l'ouverture des états-généraux, ne s'est-il ouvert pour elle qu'après vingt-cinq ans de luttes sanglantes<sup>9</sup> et de mutuelles proscriptions? Ce travail aura pour but d'expliquer cette déplorable déviation, en faisant remonter à certains hommes et à certains actes une responsabilité dont on a fait tant d'efforts pour les dégager en l'imputant à la fatalité des circonstances.

Les progrès de l'homme sur cette terre d'épreuves sont toujours achetés par de longues souffrances, et les nations enfantent aussi dans la douleur. Cette loi mystérieuse, qui a ses racines dans les profondeurs mêmes de notre nature, pesa de tout son poids sur la France au temps de sa transformation politique, et ce fut à travers une voie douloureuse qu'elle s'achemina vers le but qu'elle se croyait déjà si près d'atteindre. Trois intérêts se trouvèrent d'abord en présence : celui de la bourgeoisie, celui de la noblesse et celui de la royauté. L'analyse des causes secondes mises en jeu par la Providence pour son œuvre d'expiation et de justice permet d'imputer une part à peu près égale dans nos malheurs à l'esprit irrégulier de la bourgeoisie, au défaut complet d'esprit politique chez la noblesse et à l'absence de toute initiative et de toute résolution du côté de la royauté.

Le tiers-état avait ses passions natives comme tous les grands corps; on ne saurait s'étonner qu'il en ait subi l'influence. Ces passions étaient, en effet, les élémens mêmes de sa vie sociale, et, en suivant à travers l'histoire les développemens de la bourgeoisie française, nous les avons vus se résumer en trois points : chaleureux dévouement à la royauté, seul représentant possible du pouvoir administratif centralisé; inimitié incurable contre l'aristocratie de naissance; suspicion constante contre l'influence exercée par le clergé dans l'ordre temporel. Ce fut sur ce dernier sentiment que se greffa, au xviii<sup>e</sup> siècle, l'hérésie janséniste; ce fut par lui que le jansénisme descendit fort avant dans les classes moyennes, à l'esprit desquels il ne convenait pas moins par



l'ardeur de sa foi religieuse que par son esprit d'indépendance en matière politique.

Que les classes moyennes entretinssent contre les classes aristocratiques des antipathies profondes, il n'y avait donc point à s'en étonner ni à s'en plaindre; qu'elles ouvrirent leur cœur à une doctrine religieuse sévère et en rapport avec leurs secrets instincts, il n'y avait encore à cela rien que de naturel. Malheureusement un plus détestable breuvage avait touché les lèvres de la bourgeoisie et pénétré jusqu'à son cœur. Elle avait bu à longs traits la coupe que Voltaire versait alors à l'Europe, et le rationalisme déclamatoire de Jean-Jacques Rousseau avait à la fois échauffé son cerveau et desséché son cœur. Les fils des rudes ligueurs du *xvi<sup>e</sup>* siècle étaient devenus esprits forts et sceptiques au *xviii<sup>e</sup>*, et lorsque les événemens les appelèrent sur la scène politique, après une retraite de deux siècles, ils s'y présentèrent l'esprit troublé, le cœur vide de foi, et après avoir tari dans leur propre sein les sources de la charité et de l'amour. Les classes lettrées croyaient avoir découvert pour l'intelligence un autre flambeau et pour la vie une autre règle que la loi toujours ancienne et toujours nouvelle qui remonte par le passé jusqu'à l'origine des sociétés, et s'associe pour l'avenir à toutes les phases de leurs développemens successifs. La bourgeoisie répudiait les croyances de ses ancêtres, le culte du foyer domestique, et, cessant de comprendre la gloire dont ses pères l'avaient couverte en triomphant du protestantisme, représenté par une aristocratie calviniste, elle attendait alors de la raison humaine la solution de tous les problèmes, aussi bien que la satisfaction de toutes ses vanités. Elle s'était faite rationaliste avec Rousseau, impie avec Diderot et cynique avec Voltaire. Cette altération du sentiment religieux a été l'origine première de ses fautes, la cause inspiratrice de ses plus funestes résolutions. Personne n'ignore que l'esprit philosophique provoqua dans la constituante les mesures qui contribuèrent le plus puissamment à susciter des résistances à la révolution et à en transférer la direction de la classe moyenne au peuple lui-même; et, lorsque nous serons conduits à rechercher les causes qui, en 1848, arrachèrent si soudainement le pouvoir à la bourgeoisie, au faite de sa puissance et de sa force, nous retrouverons cette même infirmité originaires, dont l'effet est de la rendre aussi confiante dans les succès que timide dans les revers.

La noblesse avait, comme la classe moyenne, ses passions natives, ses préjugés invétérés et ses illusions déplorables. Ni ses traditions, ni ses mœurs, ni ses idées, n'avaient prédisposé l'aristocratie française à la vie publique; elle ne possédait aucune des qualités qui mettent en mesure d'en conjurer les orages. La noblesse n'avait été au sein de la monarchie qu'une admirable école d'honneur et de courage militaires. Elle avait accepté sans résistance le rôle auquel les rois avaient si long-



temps travaillé à la réduire; lorsqu'elle eût pu devenir un grand pouvoir dans l'état, elle avait consenti à n'être que l'épée de la royauté. Au xv<sup>e</sup> siècle, elle s'était laissé décapiter par Louis XI; au xvi<sup>e</sup>, elle avait fléchi sous le génie de Henri IV, après lui avoir frayé les voies du trône; au xvii<sup>e</sup>, elle avait perdu par deux fois, durant la minorité de Louis XIII et celle de Louis XIV, l'occasion d'intervenir activement dans les affaires de son pays. Lorsqu'elle eût pu exiger des garanties pour la nation et pour elle-même, elle s'était bornée à stipuler des gouvernemens et des pensions au profit de ses chefs; elle s'était enfin montrée, depuis trois siècles, plus dénuée d'esprit politique qu'il n'est possible de le croire et de l'exprimer.

Une éducation faite dans les camps et à Versailles, dans la dissipation de la guerre et des plaisirs, l'avait mal préparée au rôle difficile que les circonstances allaient lui imposer. On pouvait prévoir que sa confiance en elle-même l'empêcherait souvent de voir les périls, et qu'elle aimerait mieux les affronter par son courage que les prévenir par sa prudence; il fallait enfin peu de perspicacité pour deviner que ses formes blessantes lui feraient perdre presque toujours le profit de ses meilleures intentions. Aussi vit-on bientôt la noblesse, laissée sans direction par la cour, livrer de dangereux combats pour des questions secondaires ou de déplorables futilités, lorsqu'elle abandonnait sans hésitation et sans arrière-pensée les prérogatives les plus fructueuses et les plus utiles. Le grand-maître des cérémonies, à cheval sur l'étiquette comme un procureur sur la procédure, ne contribua pas peu à faire évanouir, par ses pointilleries, les patriotiques dispositions que chacun apportait à l'ouverture des états-généraux. De plus, si la noblesse ne marchandait pas son sang à la France, elle s'était accoutumée à confondre la patrie avec le monarque, sa personnification vivante, et avait consenti à descendre au rang d'une grande compagnie de gardes du corps. Aussi était-il manifeste que l'esprit de conciliation et de sacrifice si loyalement apporté par les gentilshommes dans la discussion des intérêts généraux ne résisterait pas à la plus légère atteinte portée à la dignité de la couronne. La noblesse ne s'inquiétait point de l'opinion publique tant qu'elle était en règle avec la royauté et avec elle-même; ce fut pour cela qu'après le départ du roi pour Varennes elle abandonna le sol au moment où il tremblait sous la violence de la tempête, et que l'on vit expirer dans les tristes conciliabules de Coblenz le dernier souffle de l'esprit héroïque qui avait fait les croisades.

Les dignitaires de l'ordre du clergé avaient dans une certaine mesure subi l'influence des mêmes idées. Poursuivie en France, depuis le règne des Valois, par les suspensions parlementaires; conduite, par l'apparition du protestantisme, à réclamer l'appui du bras séculier,

L'église avait consenti à mettre sa démocratique hiérarchie au service de la cour. L'épiscopat était devenu, comme le cordon bleu, un privilège de la naissance, et chez les plus pieux évêques les préjugés du gentilhomme s'unissaient aux vertus de leur état. La vie et le génie, qui en est la splendeur, semblèrent se retirer de l'église gallicane, après qu'elle eut vendu son droit d'aînesse pour de tristes avantages et mis sa jeunesse éternelle à l'abri d'un pouvoir vieillissant. On avait vu le clergé français suivre Louis XIV à l'extrémité de toutes ses entreprises. Lorsque dans sa jeunesse ce prince altier menaçait le saint-siège, il n'y avait pas eu un avertissement pour l'arrêter à la limite du schisme; lorsque, plus tard, Louis traqua ses sujets protestans, imposant sa foi royale de la même autorité qu'il prescrivait la légitimation de ses bâtards, le clergé gallican avait eu le malheur d'applaudir à ces actes sauvages. La déclaration de 1682 et la révocation de l'édit de Nantes pesaient sur les prélats de cour d'un poids égal. Sous la régence, ceux-ci n'avaient pas résisté, lorsqu'un prince conçut l'insolente pensée de donner l'abbé Dubois pour successeur à Fénelon, et le nouvel archevêque de Cambrai avait trouvé des consécrateurs nombreux et empressés. Sous Louis XV, le clergé s'était tu devant des monstruosité dont l'univers chrétien croyait que la Rome des Césars avait emporté pour jamais le nom et le souvenir. Durant tout le cours du xviii<sup>e</sup> siècle, il avait déployé peu de zèle et peu de lumière; il s'était montré faible par l'intelligence et par la charité, et il avait laissé passer en des mains ennemies le feu sacré de la science, l'un des dons de l'esprit de vérité. La masse de ce clergé était d'ailleurs pleine de foi, et beaucoup moins répréhensible, sous le rapport des mœurs, que le monde n'affectait de le croire et de le dire. Une seule chose lui manquait pour retrouver sa puissance morale, la rupture des liens qui l'enchaînaient à la société politique; mais, du sein de sa miséricordieuse justice, Dieu allait épancher sur lui ce trésor des persécutions où l'église se retrempe comme l'ame humaine, il allait rendre toute sa force à cette parole des premiers siècles, que le *sang est la semence des chrétiens* (1).

Une bourgeoisie qui méconnaissait le sens chrétien de l'œuvre d'émancipation préparée pour le monde, un clergé mou et tiède, une noblesse dont l'éducation avait égaré le dévouement et faussé les instincts généreux, tels étaient donc les élémens qui allaient se mêler dans la fournaise ardente où fermentaient tant de passions. Aucune de ces forces ne pouvait évidemment ni se conduire elle-même ni dominer les autres, et une seule chance s'offrait pour la solution régulière de tant de difficultés : c'était que le seul pouvoir alors respecté par les

(1) *Sanguis est semen christianorum* (Tertull, *Apolog.*)

diverses classes de la nation prit, en temps opportun, l'initiative d'une transaction basée sur une idée large et féconde.

Ce rôle avait été celui de la royauté à toutes les époques de notre histoire. Sous sa puissante influence, des populations diverses d'origine, opposées d'intérêts, s'étaient condensées dans une unité incomparable. Après avoir couvé la France sous son aile, la royauté l'avait agrandie par son épée. Louis XIV avait eu le rare bonheur d'arriver pour achever cette œuvre, et de représenter la royauté française au moment où les autres monarchies de l'Europe étaient en pleine décadence. L'Autriche était alors tenue en échec par les armes ottomanes et par les agitations de la Hongrie; l'Allemagne du traité de Westphalie était impuissante, parce qu'elle était divisée; l'Espagne semblait atteinte de la langueur dont allait expirer la triste descendance de Charles-Quint; en Angleterre, régnait une dynastie besoigneuse et menacée, qui attendait de Versailles les subsides que lui refusaient ses parlemens; au nord de l'Europe, la Suède et la Pologne, dévouées à la France ou achetées par son or, venaient compléter cet assujettissement du monde, auquel les circonstances avaient plus concouru que l'action personnelle du monarque. Malheureusement ce jet brillant fut le dernier éclat du flambeau près de s'éteindre. A l'ouverture du XVIII<sup>e</sup> siècle, la scène de l'Europe se trouva tout à coup changée, les derniers regards du grand roi purent même contempler des transformations sans exemple et voir la France entrer brusquement à son tour dans cette période de décadence qui se prolonge jusqu'à nous, et que les miracles de l'empire n'ont suspendue qu'un moment.

A la Moscovie des faux Démétrius avait succédé la Russie de Pierre I<sup>er</sup> et de Catherine II; l'électorat de Brandebourg était devenu le royaume du grand Frédéric, et ce prince, dont nous assistâmes la grandeur naissante, infligeait à nos armes des défaites ignominieuses; la Hongrie insurgée des Tékeli et des Ragotski était devenue l'héroïque armée de Marie-Thérèse d'Autriche; l'Angleterre, ranimée par une révolution, avait appelé à la couronne une famille dans laquelle s'incarnaient toutes les antipathies nationales contre la France; l'Espagne elle-même avait retrouvé, sous Charles III, un reste de grandeur qui rendait notre abaissement plus sensible; bientôt enfin la Pologne, notre plus constante alliée, disparaissait par un grand crime que la France n'avait eu ni assez de pénétration pour prévenir, ni assez de courage pour châtier. Méprisée pour ses scandales au dedans, pour son impuissance au dehors, chassée de tous les continens, battue sur toutes les mers, la monarchie de Louis XV avait emporté avec elle l'honneur de la nation et l'avenir de la royauté; elle avait rompu le lien mystérieux qui associait, depuis des siècles, les destinées de l'une et de l'autre. Cette mo-

narchie avait cessé de diriger une société dont le gouvernement n'était désormais, pour elle, qu'un moyen de battre monnaie et de payer de honteux plaisirs. La royauté avait perdu, avec le respect d'elle-même, le sens politique qui avait fait sa force. Confinée dans la corruption et dans l'égoïsme, elle n'avait plus de mission sociale, et, après avoir été l'âme de la France, elle en était devenue le chancre.

Ce fut alors que les vues impénétrable de la Providence élevèrent sur le trône comme sur un Calvaire la victime dont les vertus n'eurent pas la puissance de détourner le cours de tant de fautes accumulées, mais dont le sang n'a sans doute pas coulé en vain pour la France et pour sa race. Louis XVI, qui, par la pureté de sa conscience, la rectitude de son esprit et la solidité de son instruction, aurait été un admirable roi dans un état bien ordonné, était plus incapable qu'aucun prince de prévenir une révolution, en opérant par sa propre initiative une grande transformation politique. Il se méfiait à la fois des autres et de lui-même; il voyait toujours le côté faible des idées comme des personnes, et moins de lumières lui aurait peut-être laissé plus de courage. Son esprit, en doutant, faisait promptement vaciller son cœur. Jamais prince ne trouva moins dans ses agens les qualités qui manquaient à lui-même, et il eut vingt ministres sans avoir un conseiller.

On est frappé d'une émotion douloureuse en voyant par quels expédients et quels subterfuges, par quelle succession de projets incohérens ou bizarres les hommes appelés dans ses conseils s'efforcent soit de prévenir la crise qui s'avance, soit d'en contrarier la direction naturelle. C'est un vieillard infatué, prenant la révolution française pour une fronde, et qui lui oppose des chansons; c'est un prodigue charlatan qui prend pour retarder la banqueroute la même marche que ces notaires en déconfiture qui donnent une fête à la veille de partir pour Bruxelles; c'est un archevêque qui se croit un Richelieu, parce qu'il porte légèrement le joug de ses devoirs et de son état; c'est un magistrat à l'esprit raide et court, qui se flatte de faire reculer son siècle en lui opposant des mascarades historiques; c'est, en remontant plus haut, Turgot lui-même, grand administrateur et grand penseur assurément, qui pourtant, dans ses actes et dans ses plans, s'arrête au côté purement économique de la réforme, et ne paraît pas comprendre que rien n'est désormais possible, au sein de cette société si profondément troublée, avant d'y avoir gravement modifié les conditions du pouvoir politique.

M. Necker aperçut le premier la portée du mouvement qui commençait. Le successeur de Calonne comprit qu'il s'agissait de changer la constitution de l'état, et non pas seulement d'équilibrer les recettes avec les dépenses en réformant quelques parties de l'administration. Il vit dès l'abord que la révolution avait une double tendance et mar-

chait à un double but : améliorer la condition matérielle du peuple en assurant sa subsistance, élever la condition morale de la bourgeoisie en lui attribuant une large part au pouvoir politique. Cependant, si M. Necker pénétra avec une sagacité dont témoignent ses écrits toute la portée d'une œuvre à laquelle l'associaient son origine plébéienne, sa fortune laborieusement créée et ses idées empruntées à Delolme et à Montesquieu, il faut reconnaître qu'il ne manqua pas moins de résolution pour la préparer que d'énergie pour la conduire. Prévoyant la tempête sans détourner la foudre, il livra à toutes les chances du hasard les événemens que sa popularité comme sa position lui commandaient de faire effort pour diriger, et ses dispositions incertaines et mal concertées ajoutèrent des périls nouveaux et plus redoutables à ceux qui naissaient déjà de la force des choses. Plus occupé de l'effet de ses mesures sur l'opinion que de la sérieuse pratique du gouvernement, M. Necker tenait sa tâche pour accomplie quand il avait provoqué des résolutions éclatantes et des concessions populaires, s'inquiétant peu d'en suivre l'application et d'en pressentir les conséquences. S'il arracha aux hésitations de la couronne la convocation des états-généraux, s'il fit prévaloir le doublement de la représentation en faveur du tiers-état, il ne prit aucune disposition pour diriger l'action des puissantes forces évoquées par lui vers un but connu et déterminé d'avance.

La convocation immédiate des états-généraux avait été rendue nécessaire, à la fin de 1788, par l'état insurrectionnel des principales provinces de la monarchie. Le doublement du tiers était une mesure vivement réclamée par l'opinion, votée d'ailleurs par la seconde assemblée des notables, et qui paraissait en soi fort rationnelle, rien n'étant assurément plus juste que d'accorder à l'ordre qui représentait à lui seul vingt-cinq millions d'hommes une représentation numériquement égale à celle des deux autres ordres réunis; mais, en conseillant de telles mesures à la couronne, il fallait en prévoir au moins les conséquences les plus prochaines. Or, n'était-il pas évident qu'une fois la bourgeoisie en possession d'un nombre de députés égal à celui des représentans de la noblesse et du clergé, elle exigerait tout d'abord la vérification des pouvoirs en commun, et qu'elle résisterait énergiquement à la mise en pratique de l'ancien système, qui consistait à faire voter les trois ordres séparément, en reconnaissant à chacun d'eux un droit de *veto* sur les délibérations des deux autres? Consentir à la délibération séparée, c'était, en effet, rendre complètement illusoire pour le tiers-état le bénéfice de l'augmentation du nombre de ses députés, puisque, si les ordres avaient délibéré séparément, il n'y aurait eu nul avantage pour lui à siéger au nombre de 500 au lieu du nombre de 250. Si donc la concession faite par la royauté avait une signification sé-



rieuse, elle voulait dire que les membres composant l'assemblée des états-généraux délibéreraient en commun, et que les votes seraient comptés par tête et point par ordre. Aucune hésitation n'était possible sur ce point, et la royauté, en se montrant irrésolue au début de la crise, laissait croire, ou qu'elle regrettait la concession spontanément faite par elle, ou qu'elle n'en avait pas par avance mesuré la portée.

Une telle concession, sans doute, avait une immense gravité, car elle rendait impossible aux deux ordres privilégiés de disputer la prépondérance aux députés du tiers-état; mais, après s'être enivré des applaudissemens qui l'accueillirent, ne pas se sentir assez de résolution pour trancher le nœud du mode de vérification des pouvoirs, de la délibération en commun et du vote par tête, livrer à tous les périls d'une lutte de corps la plus grave des difficultés du temps, c'était donner la mesure de sa faiblesse, et convier des mains plus hardies à s'emparer des rênes qu'on abandonnait soi-même. Le mode de vérification des pouvoirs était la plus dangereuse pierre d'achoppement que les états-généraux pussent rencontrer à l'entrée de la carrière, et l'irrésistible autorité exercée par le roi sur sa fidèle noblesse devait être résolûment employée pour obtenir de celle-ci un sacrifice que son honneur lui commandait impérieusement de n'accorder qu'à la volonté du prince lui-même. L'aristocratie française pouvait bien renoncer de son plein gré à des privilèges pécuniaires et à des avantages personnels; mais était-il raisonnable d'espérer que, sans y être conviée par le roi, elle abandonnerait jusqu'au principe de sa propre existence comme ordre? Pouvait-on croire qu'en se soumettant, contrairement aux précédens historiques, à la vérification commune et au vote par tête, elle consentirait à brûler en quelque sorte de sa propre main, à la porte des états-généraux, ses lettres de noblesse? Le monarque seul pouvait demander une telle chose à des gentilshommes au nom des plus chers intérêts de la patrie. Garder une attitude de neutralité, c'était pousser manifestement la noblesse à une résistance commandée par le soin de son honneur et par celui de ses intérêts. Le vote par tête l'annulait complètement dans l'assemblée des états, car le tiers, assuré de n'être jamais en minorité, puisque sa représentation était égale à celle des deux autres ordres réunis, pouvait compter sur une majorité considérable dans toutes les discussions importantes, d'après l'esprit bien connu du clergé inférieur. Celui-ci adhérait, en effet, au tiers-état avec une ardeur dont il donna bientôt des preuves, puisque son attitude détermina la réunion. Enfin, la noblesse elle-même comptait parmi les plus illustres de ses membres un parti chaleureusement dévoué à la cause de la révolution, et qui ne s'en sépara point, même au plus fort de la tempête. La vérification des pouvoirs en commun, impliquant le vote par tête et la fusion des trois ordres,

équivalait donc pour la noblesse à une véritable abdication aux mains du tiers-état, certain de demeurer maître de toutes les délibérations.

L'état des esprits et les périls de la chose publique avaient rendu sans doute cette abdication nécessaire, mais elle ne pouvait être honorablement réclamée que par le seul pouvoir auquel l'aristocratie française faisait profession de n'avoir rien à refuser. Cependant les conseillers de Louis XVI n'avaient pas plus d'avis sur cette question que sur la plupart de celles qui s'élevèrent bientôt après. Le discours du roi à l'ouverture des états-généraux, son allocution à la séance royale du 23 juin, la diffuse harangue de M. de Barentin, l'exposé de M. Necker non moins vague sur cet article, tout constate que le malheureux prince était, comme son gouvernement, sans idées arrêtées sur le mode à suivre dans les délibérations aussi bien que sur la direction qu'il convenait de leur imprimer. Durant six mortelles semaines, le problème du mode de vérification mit l'assemblée dans une fermentation plus funeste à la monarchie que n'auraient pu l'être les résolutions les plus désastreuses. Loin de faire de sérieux efforts pour terminer cette déplorable crise, le ministère la compliqua par des négociations incohérentes, et les procès-verbaux des conférences tenues chez le garde-des-sceaux pour amener entre les ordres une conciliation qui devenait impossible du moment où la royauté hésitait à l'imposer prouvent que la résolution comme le génie ne manquaient pas moins aux magistrats devenus ministres qu'aux banquiers transformés en hommes d'état.

Si la royauté avait eu et la conscience de sa force et celle de sa mission, elle aurait profité de la popularité passagère peut-être, mais certaine, que lui aurait donnée une intervention opportune dans l'affaire de la vérification, pour soumettre à l'assemblée, qui s'ignorait encore elle-même, un projet de constitution. Alors il n'aurait pas été impossible, en satisfaisant à tous les vœux légitimes de la bourgeoisie, de maintenir à la vieille aristocratie française une position à la hauteur de ses services et de ses lumières. Transformer une caste inabordable en un corps politique facilement accessible à toutes les supériorités naturelles, faire rentrer la noblesse dans le droit commun sans renoncer à profiter de son dévouement héréditaire et de ce qu'elle conservait encore d'influence locale, empêcher la chaîne des temps de se rompre pour n'avoir pas un jour à la renouer, telle était la tentative à laquelle son propre intérêt conviait la royauté.

L'établissement de deux chambres, dont la première aurait réuni les personnages les plus éminents des anciens ordres privilégiés et toutes les illustrations nationales, dont la seconde, recrutée par l'élection, aurait laissé à la noblesse la chance d'y balancer souvent l'ascendant de la bourgeoisie, une organisation provinciale assise sur des bases analogues qui aurait prévenu le développement d'une centralisation

exagérée : c'était là ce qu'il y avait de réalisable et de véritablement pratique dans les idées dont le cours fut si malheureusement abandonné à lui-même; mais, au lieu d'ouvrir à la régénération du pays une issue naturelle en abordant les questions par leur grand côté et en sacrifiant M. de Brézé pour sauver le roi, on immola sans résistance les grandes choses pour défendre avec opiniâtreté les petites. Au lieu de marcher vite sur des charbons ardents pour ne s'y point brûler, on propagea l'incendie par une conduite vacillante et dilatoire. On opposa des lenteurs à des impatiences, au risque de les faire dégénérer en implacables colères; l'on s'entoura d'esprits médiocres, lorsqu'il aurait été facile de s'emparer au début d'hommes puissans et populaires qui auraient donné prise au pouvoir par leurs vices autant que par leurs grandes qualités; on perdit, en un mot, dans l'opinion publique, l'honneur de la résistance aussi bien que le mérite des concessions, et le gouvernement de l'un des princes les plus sincèrement aimés qu'ait eus la France ne se trouva en mesure d'exercer aucune action sur les partis, lorsque tous invoquaient à l'envi son arbitrage.

Si, au mois de mai 1789, la couronne s'était résolue à limiter elle-même son pouvoir en y associant pour l'avenir deux assemblées délibérantes, si elle s'était jetée résolûment dans les bras des patriotes éclairés qui ne croyaient pas que la France dût repousser la monarchie représentative par la seule raison que l'Angleterre devait à cette forme de gouvernement sa forte et glorieuse liberté, si elle avait pris, pour résoudre les questions fondamentales, toute la peine qu'elle prit pour les empêcher d'aboutir, elle aurait trouvé dans la majorité des trois ordres un appui solide et permanent. Il suffit, pour en rester convaincu, d'étudier les dispositions premières de l'assemblée, avant que l'inquiétude peu fondée, mais générale, sur des projets prêtés à une cour qui n'en avait aucun, eût conduit la constituante à se laisser diriger par quelques tribuns et à subir l'influence des grossiers préjugés de la foule. Si un homme politique avait occupé le trône ou s'était seulement trouvé placé à ses côtés, la France se fût reposée un quart de siècle plus tôt à l'ombre des fécondes institutions qu'elle accueillit avec bonheur en 1814, dont la forme survécut à la révolution de 1830, et qu'à la veille de la crise de 1848 tout le monde s'accordait à proclamer conformes à ses besoins et à son génie.

Il n'y aurait même rien de paradoxal à maintenir qu'un établissement constitutionnel appuyé sur deux chambres aurait été fondé en 1789 dans des conditions bien moins précaires qu'après la révolution et l'empire. Si quelque chose a nui parmi nous à la pratique des institutions libres, ce sont assurément les souvenirs que nous a légués l'anarchie et les habitudes d'esprit que nous a laissés le despotisme.

Faire passer la France de l'ancien régime à la monarchie constitutionnelle aurait été moins difficile que d'imposer la royauté des Bourbons au pays qui les avait deux fois proscrits, et de donner des mœurs libérales à la génération qui avait grandi sans autre foi que celle de la force, sans autre culte que celui de la gloire. C'est vers ces institutions pondérées qu'inclinera dans tous les temps l'esprit de la bourgeoisie, parce que ce mode de gouvernement tend à fonder la hiérarchie sociale sur la double base des intérêts et des lumières. Plus la société sera dominée par le mouvement démocratique, et plus elle s'écartera de ce type; plus les classes éclairées domineront dans la nation, et plus elles feront d'efforts pour s'en rapprocher. Cette formule ne s'applique pas moins rigoureusement au passé qu'à l'avenir.

Comment arriva-t-il que la bourgeoisie, pleinement maîtresse à ses débuts du mouvement de 89, ait permis qu'il changeât si promptement de nature entre ses mains? Sous quelles influences le tiers-état démantela-t-il pièce à pièce la royauté, qu'il avait reçu de l'unanimité de ses mandataires mission de conserver puissante, à laquelle la grande majorité de ses membres portait d'ailleurs attachement et respect? Par quels motifs promulgua-t-il des institutions manifestement incompatibles avec un gouvernement pondéré comme avec ses propres intérêts? Comment la république sortit-elle enfin d'une crise d'où la France entendait faire sortir la régénération de la monarchie? Ici nos communs malheurs s'expliquent par nos communes fautes, et c'est surtout dans un temps où l'on appelle tous les partis honnêtes à s'unir pour sauver la société compromise, qu'il importe d'étudier l'enchaînement des circonstances par lesquelles chacun d'eux se trouva poussé en dehors de ses propres voies.

Ce qui saisit d'abord dans le cours de la révolution française, c'est l'entraînement exercé par les événements sur les volontés. On n'allègue pas d'autre explication pour les faits, on ne cherche pas d'ordinaire d'autre excuse pour les fautes. Du jour où Louis XVI ouvrit l'assemblée des états-généraux, entouré de toutes les pompes royales, jusqu'à celui où la république fut acclamée au 10 août, les partis n'ont pas cessé, dit-on, d'être dominés par une force supérieure à leur force propre, et leurs actes ont été moins souvent l'expression de leurs pensées que de leur situation. Si l'on vit les citoyens auxquels leurs cahiers avaient donné la mission expresse de fonder la liberté sur la monarchie faire à la royauté une guerre qui devait aboutir à sa ruine, ne faut-il pas se rappeler qu'un désastreux concours de circonstances leur fit considérer cette royauté comme hostile à la révolution, et comme aspirant à se débarrasser par les armes de la représentation nationale? Si l'assemblée constituante eut des acclamations pour les



vainqueurs de la Bastille, et voila la statue de la justice devant de sinistres assassinats, n'est-ce pas parce que la concentration de régimens nombreux autour de son enceinte permit même aux esprits les plus honnêtes et les moins timides, d'appréhender une tentative de coup d'état? Si trois mois plus tard elle se fit conduire à Paris, remorquée par une nouvelle insurrection triomphante, n'est-ce pas parce qu'elle ne se croyait point en sûreté à Versailles, et parce que dans cette atmosphère parfois échauffée par tant de passions, parfois attiédie par tant de faiblesse, de terribles anxiétés pesaient sur les intelligences les plus fermes et les consciences les plus droites? Si les députés du tiers appelèrent le peuple autour de la salle des Feuillans et scellèrent avec les clubs un pacte destiné à leur devenir bientôt funeste, n'est-ce point parce que le peuple leur paraissait un instrument nécessaire pour résister à l'hostilité de la noblesse et du clergé, dont l'une était blessée dans sa foi politique, l'autre dans sa foi religieuse, et dont l'opposition finit bientôt par susciter celle de l'Europe? En rédigeant la constitution de 1791, la bourgeoisie, ajoute-t-on, songea beaucoup moins à consigner ses idées dans la législation qu'à prendre des garanties contre des intentions secrètes et des répugnances qui se manifestaient sous toutes les formes. Lorsque, près d'être chassée de la scène politique par les redoutables auxiliaires qu'elle y avait fait monter, elle luttait contre la populace, cette bourgeoisie avait encore la ferme conscience de n'avoir manqué ni à sa cause ni à ses devoirs, car, selon l'éternelle tendance des passions humaines, elle avait dû s'inquiéter beaucoup moins de contenir son adversaire du lendemain que d'assurer son triomphe sur celui de la veille. Ainsi, les partis, engagés dans la lutte et toujours détournés de leur but par les obstacles, traversèrent la tourmente sans parvenir, même un seul jour, à donner la véritable mesure d'eux-mêmes, et la révolution devint un long combat, durant lequel le discernement des moyens et le choix des armes ne manquèrent pas moins aux vainqueurs qu'aux vaincus.

La pression exercée par les événemens sur le libre arbitre de l'homme est assurément la loi qui saisit le plus vivement l'intelligence au spectacle des grandes perturbations sociales. Toutefois elle a effrontément menti à la vérité l'école qui, de nos jours, a cherché dans le rigoureux enchaînement des effets et des causes la justification de tous les crimes, l'explication presque mathématique d'actes dont l'énergie se serait mesurée à celle des résistances que la révolution trouvait en face d'elle. L'irrésistible cri de la conscience humaine suffirait pour faire évanouir de telles chimères. Rien n'est plus faux d'ailleurs que ce point de vue, parce que rien n'est plus incomplet, et que l'ensemble des phénomènes échappe à qui ne remonte point jusqu'à la loi



qui le domine, et par laquelle se confondent l'irrésistible action de la Providence et l'action spontanée de l'agent responsable. La révolution française est l'un de ces momens où la main de Dieu resplendit plus visiblement dans son œuvre : pour l'économie de ses éternels desseins, les hommes deviennent ou les instrumens de sa justice lorsqu'ils versent le sang, ou les instrumens de sa miséricorde lorsqu'ils l'étanchent; mais, quand on remonte avec quelque sagacité jusqu'à l'origine des mouvemens devenus les plus irrésistibles dans leur cours, il est facile de distinguer le moment suprême où ces mouvemens ont été provoqués, soit par une faute de conduite qui pouvait être facilement évitée, soit par une mauvaise passion qu'on avait alors pleine liberté de combattre. Les factions n'arrivent jamais à perdre leur libre arbitre qu'après avoir abusé de leur liberté, semblables en ceci aux hommes qui ont cessé de s'appartenir à eux-mêmes, mais qui, lorsqu'ils se sentent le plus irrésistiblement entraînés jusqu'au fond de l'abîme, gardent, en remontant aux jours bénis de l'innocence et de la jeunesse, un souvenir distinct de l'heure où pour la première fois le pied leur a glissé sur le bord. Si la stérile analyse des faits conduit à mettre en doute la pleine liberté des agens qui les consomment, une plus vaste synthèse rend bientôt toute son éclatante évidence aux principes générateurs de la moralité humaine.

Rien ne semble d'abord plus irrésistible que la pente qui, de 89 à 93, entraîna la royauté française à sa chute, fit passer la direction du mouvement des classes moyennes aux classes populaires, transforma la monarchie en république, et nécessita la terreur pour triompher de l'Europe. Qui pourrait douter cependant que cette crise n'eût amené des résultats très différens, si Louis XVI avait joint aux vertus de l'homme privé quelques-unes des qualités du prince, ou si seulement, à la veille d'assembler les états-généraux, dont il décida la convocation, M. Necker avait eu un plan de conduite pour le lendemain ? Les constitutionnels ne dépassèrent si promptement les bornes où ils entendaient s'arrêter, ils ne furent si vite entraînés par le torrent, que parce qu'au début de leur carrière, lorsqu'ils avaient encore le pouvoir d'être justes, ils commirent l'irréparable faute de couvrir de leur indulgence les premiers excès commis contre leurs adversaires, et parce qu'au lieu de venger résolument le premier sang versé, ils eurent le malheur de demander si ce sang était pur. Les girondins ne montèrent à leur tour sur l'échafaud du 31 octobre que parce qu'ils avaient eu la criminelle faiblesse de laisser dresser celui du 21 janvier, et si les montagnards se trouvèrent bientôt contraints d'employer des moyens qui devaient nécessairement entraîner leur propre chute, c'est parce qu'ils avaient systématiquement organisé la terreur pour triompher

de leurs adversaires, et se débarrasser de toutes les résistances, au lieu de compter avec elles. Chacun fut donc l'artisan de sa chute, et, dans cette longue série d'attentats enchaînés les uns aux autres, il n'est pas une violence qui n'ait été le fruit d'un crime, pas une erreur politique qui n'ait été provoquée par une infraction aux lois morales du devoir et de la justice.

N'excusons pas plus les crimes de ces horribles temps, en les présentant comme nécessaires qu'en les colorant comme dramatiques; la vérité demeurera aussi étrangère aux spéculations de l'esprit fort qu'aux fantaisies de l'artiste : pour comprendre cette histoire si étrangement faussée, il faut tout simplement en revenir à la morale et au bon sens. Il est temps que la conscience publique ne la laisse plus travestir en une sentine de corruption pour empoisonner les générations qui s'élèvent; il est temps qu'elle contraigne les esprits orgueilleux et les cœurs corrompus à rendre enfin à Dieu et aux hommes la part qui leur revient dans les sanglantes transformations de l'humanité.

Ces études auront pour but d'esquisser ce travail de redressement et de justice, et de montrer que ce sont les fautes librement faites par les partis qui ont créé d'abord à ceux-ci toutes leurs difficultés, quelque irrésistibles que soient bientôt devenues ces difficultés.

LOUIS DE CARNÉ.

*(La seconde partie à un prochain n°.)*

---

---

# LA BAVOLETTE.

---

DERNIÈRE PARTIE.<sup>1</sup>

---

V.

En reprenant ses esprits, Claudine, que nous avons laissée évanouie entre les bras des estafiers, se trouva sur un grand lit orné de rideaux d'une étoffe riche, mais râpée, dans une chambre basse, où le luxe et la malpropreté se disputaient visiblement la place. Des fauteuils de velours montraient en maints endroits leurs entrailles de crin. Sur une console en bois de rose était une caisse contenant un arbuste mort depuis long-temps, et dont les fils d'araignée unissaient ensemble les rameaux gris de poussière. Des ustensiles ébréchés reposaient sur une vieille toilette que surmontait une glace de Venise étoilée et fendue. Sur un guéridon-bancal étaient un plat de viande, un pain et des assiettes, la plupart écornées. A côté du lit se tenait assise une grosse femme, dont le nez rouge, les traits durs et le front balafre semblaient en harmonie avec le mobilier. Elle attendait paisiblement qu'il plût à la malade de revenir à la vie. L'aspect de ce visage brutal produisit une impression si pénible sur la pauvre bavolette, qu'elle referma les yeux pour se plonger encore dans les ténèbres et l'insensibilité. Cependant ses souvenirs lui rappelant une scène de violence, elle se souleva sur un coude et demanda où elle était.

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> février.

— Vous êtes en lieu sûr, dit la vieille à la balafre; vous n'y manquez de rien. J'ai reçu trois pistoles d'avance. Vous plaît-il manger ou boire? Nous avons du vin clair. Vous ferez chère-lie et dormirez à votre aise. On ne vous gênera point, à moins que vous n'ayez fantaisie de sortir.

La balafrée ne comprit pas que sa voix rauque et ses paroles augmentaient l'effroi de la jeune fille, au lieu de la rassurer. Elle reprit le tricot qu'elle avait posé sur ses genoux, et haussa les épaules d'un air de pitié. Claudine ne répondait que par des larmes. Après un moment de silence, la vieille poursuivit son discours :

— Quelle idée avez-vous eue, ma mignonne, dit-elle, en repoussant les galanteries de M. de Buc? Ce gentilhomme n'est-il pas bien fait et de bonne mine? Appartient-il à une bavolette, tout joli qu'est son minois, de faire ainsi la mijaurée, lorsqu'elle s'est déjà vendue?

— C'est une lâche calomnie! s'écria Claudine impétueusement.

— Allons, reprit la balafrée, laissons les grimaces. Une laitière en pou-de-soie rose avec collet de dentelles, cela parle clair. Vous avez mérité une leçon; mais vous n'en mourrez point. Montrez-vous humaine, et l'on vous pardonnera le verre en main. Votre amoureux est un cœur d'or.

Au milieu de ses pleurs, Claudine écoutait avec attention ces discours, dont chaque mot contenait quelque trait de lumière. Ce monde si poli et si charmant, que son imagination avait embelli à plaisir, elle le voyait enfin tel qu'il était, avec l'apparence des vertus, mais au fond pervers et livré à ses passions. Deux nobles figures surnageaient encore dans ce naufrage : celles du héros de Rocroy et de la princesse inconnue. Claudine baisa le bracelet qu'elle avait à son bras en s'écriant avec transport :

— Ah! chère princesse, que ne puis-je vous confier la défense de mon honneur!

— Vous moquez-vous des gens, interrompit la vieille, avec votre princesse? M. de Buc m'a raconté cette histoire. L'on vous aura sans doute appelée à quelque partie de plaisir où il manquait une femme.

— Que voulez-vous dire? demanda Claudine.

— Ne savez-vous donc pas encore, reprit la balafrée, chez qui vous êtes allée chercher ces bijoux et ces robes?

— Chez une princesse appelée Marie.

— Oh! l'excellente affaire! dit la vieille en éclatant de rire. On se sera bien diverti de votre sottise, pauvre innocente. La princesse qui vous a donné ce bracelet et à qui M. de Buc vous a menée sous les arbres de la place Royale, c'est la plus folle et la plus étourdie des libertines, M<sup>lle</sup> de L'Orme.

Le nom de cette célèbre courtisane était connu, même des paysans

de Saint-Mandé. A cette découverte, la bavolette demeura comme anéantié. Le personnage de Marion de L'Orme, substitué dans son esprit à une créature angélique, y mit une confusion épouvantable. Si, dans ce moment, on eût dit à Claudine qu'elle avait pris quelque filou pour le prince de Condé, elle l'aurait cru volontiers. Le résultat de ses réflexions fut aussi prompt que déterminé. Ne comptant plus que sur elle-même, elle appela toute son énergie pour lutter contre les méchants, et son cœur s'ouvrant, comme le temple de Janus au signal de la guerre, les sentimens amers y pénétrèrent, ayant à leur tête la défiance, le mépris et l'orgueil offensé. Ses larmes s'arrêtèrent. Elle se leva, et, quittant les attitudes mélancoliques, elle mangea le repas qu'on lui servit. Pour la première fois, elle employa la ruse, en laissant croire à la vieille balafrée qu'elle se rendait à ses avis. Cette feinte résignation lui servit à connaître les intentions de l'ennemi. Elle apprit que M. de Buc, empêché par ses devoirs militaires, avait remis au soir l'accomplissement de ses projets; c'est pourquoi elle résolut de s'évader avant la fin du jour, à quelque prix que ce fût. L'œil aux aguets et l'oreille attentive, elle étudia les localités et les bruits du dehors, afin d'en tirer les inductions qui lui pouvaient être utiles. Des voix d'hommes qu'elle entendit lui donnèrent à penser qu'un barbier ou un étuviste habitait l'étage inférieur. Une enseigne qu'elle reconnut par la fenêtre la confirma dans cette idée. Les boutiques de ces gens-là étaient alors des tripots. Le lieu avait été merveilleusement choisi pour y commettre un acte de violence avec impunité; mais aussi le grand concours de monde offrait quelque espoir d'y trouver du secours. Sur la table à manger était un méchant couteau mal aiguisé, mais capable encore de faire une blessure. Claudine s'en empara. Elle prit incontinent un parti extrême, et, se jetant sur la vieille, qui ne songeait à rien :

— Vous êtes morte, lui dit-elle, si vous ne me laissez sortir d'ici.

— Sainte Vierge! répondit la balafrée. Vous voulez rire sans doute. Ne jouons pas avec les couteaux, ma mignonne. Comment pourrais-je vous laisser sortir? nous sommes enfermées.

— Vous mentez, reprit Claudine. Vous avez les clés; ouvrez cette porte, ou je vous tue.

— Sur le corps du divin Sauveur! s'écria la balafrée, je vous jure que je n'ai point les clés.

— Eh bien! vous allez mourir, dit Claudine.

Dans les yeux de la bavolette brillait une lueur où perçait l'exaltation de son âme.

— Un moment! dit la vieille. Que votre volonté soit faite; mais c'est grand dommage.

Elle tira une clé de sa poche, et se dirigea vers la porte, suivie de



Claudine l'arme haute. La serrure s'ouvrit, la porte tourna sur ses gonds, et la bavolette, franchissant les degrés de bois, se trouva dans la boutique du barbier. La compagnie, qui menait un bruit d'enfer, se tut subitement à l'apparition d'une dame. Les cornets de dés restèrent en l'air, et le cavalier sur la selle écarta le bras qui peignait ses cheveux pour regarder cette personne intrépide qui bravait les regards des curieux. Aussitôt le barbier se jeta devant la porte.

— On ne passe point, mademoiselle, dit-il; vous êtes sous ma garde, je répons de vous, et d'ailleurs je ne sais qui vous êtes. Vous pourriez emporter de chez moi quelque objet.

— En effet, répondit Claudine, j'emporte ce couteau, que je vais te rendre en te le plongeant dans la gorge. Je t'apprendrai à quoi l'on s'expose en prêtant sa maison à des ravisseurs.

— J'ai vu quelque part cette belle irritée, dit un jeune homme contrefait, mais vêtu fort richement.

— Monsieur de Boutteville, reprit Claudine, vous ici, dans ce lieu infâme, et de moitié peut-être dans le complot contre mon honneur!

— Non, mademoiselle, répondit Boutteville; j'ignorais que vous fussiez ici, et je vous prêterai main-forte pour en sortir, si l'on vous y retient malgré vous.

— Ah! monsieur, poursuivit Claudine, que les temps sont changés depuis le jour où je m'assis à table auprès de vous! Votre mère et votre aimable sœur m'avaient enseigné à chérir la vertu; d'autres ont pris soin de me faire détester en eux le vice et la perfidie. Adieu, monsieur; nous nous reverrons, j'espère, en meilleure compagnie.

Et, se tournant vers le barbier avec un geste de mépris : — Misérable, lui dit-elle, ôte-toi de mon chemin.

## VI.

Dans l'exécution de son rapt, M. de Buc n'avait pas si bien pris ses mesures que des soupçons ne se fussent éveillés dans le village. Au bruit de son carrosse, des paysans s'étaient mis aux fenêtres. La précipitation et les airs agités qui accompagnaient d'ordinaire une action coupable avaient été remarqués. On reconnut tout-à-fait les signes d'un enlèvement, lorsqu'on se fut communiqué ses observations entre voisins. On savait le retour de Claudine, et, en ne la retrouvant plus chez elle, on comprit ce qui était arrivé. Dame Simonne, sortie de sa prison, fut abordée à l'entrée du village par des commères pressées d'éclaircir ce mystère. Maître Simon rentra bientôt et se joignit au conciliabule. Comme il n'était qu'entre deux vins, et que sa raison ne paraissait pas trop endommagée, on lui conseilla de faire quelque démarche. L'occasion était belle d'employer le crédit qu'il prétendait avoir sur le

prince de Condé. Il mit sans tarder son habit des dimanches, et partit pour Saint-Maur, où demeurait son altesse.

La nouvelle fronde succédait alors à l'ancienne, et M. le prince en était l'ame. Autour de lui se remuait la cabale nombreuse et turbulente des *petits-maitres*, qui avait remplacé celle des *importans*, menée par M. de Beaufort. Quelques procédés maladroits de M. le cardinal, des paroles hautaines de la régente, avaient séparé le héros de Rocroy du parti de la cour, et il s'apprêtait à donner de la tablature au ministre. Quatre cents gentilshommes, jeunes, actifs, pourvus d'armes et de chevaux et ne demandant qu'à s'en servir, trouvaient table ouverte à Saint-Maur et à l'hôtel de Condé. Jamais prince, hormis le feu cardinal de Richelieu, n'avait eu un état de maison si considérable. Les propos insolens contre la reine se débitaient ouvertement, et, comme ils étaient rapportés au Louvre par des espions, les choses s'envenimaient davantage de jour en jour.

Malgré les recommandations de sa femme et des commères, maître Simon ne laissa pas de prendre des rafraîchissemens sur la route. Il arriva vers le soir à Saint-Maur, la tête un peu échauffée. Un grand mouvement régnait dans l'intérieur du château. On voyait partout des lumières. Des feux infernaux sortaient par les fenêtres basses des cuisines : c'étaient les apprêts du souper. Le suisse se mit à rire lorsqu'un paysan lui vint demander à parler à M. le prince. Cependant, comme on ne savait point s'il n'apportait pas quelque avis des émissaires de la cabale, les circonstances étant graves, le consigne crut devoir interroger maître Simon avant de lui fermer la porte. Dans ses efforts pour dissimuler son ivresse, le paysan eut précisément l'air d'un homme qui ne veut point dire toute sa pensée. Il parla d'une fille enlevée à laquelle son altesse s'intéressait, ce qui prit aux yeux du consigne l'apparence d'une commission politique habilement déguisée. Tandis que M. le prince et ses quatre cents petits-maitres se promenaient dans une galerie et changeaient en paroles non seulement le gouvernement de la France, mais la face de l'Europe entière, la demande d'audience de maître Simon passait de bouche en bouche, et montait par degrés depuis la loge du suisse jusqu'au cabinet du secrétaire. M. de Gourville, confident intime de M. le prince, sortit de la galerie et revint bientôt après, riant aux éclats, raconter à ses amis qu'on avait pris un ivrogne pour un agent secret de la cabale. La requête du paysan n'aurait pas pénétré plus loin, si la duchesse de Longueville n'en eût plaisanté avec son frère. Les noms de Simon et du village de Saint-Mandé, les mots de *fille enlevée*, frappèrent M. le prince, qui avait une mémoire prodigieuse. Au grand étonnement de Gourville, son altesse donna l'ordre de faire entrer le paysan dans un petit salon. Maître Simon, tout ébahi, regardait un lustre orné de vingt chandelles et ne

savait en quel endroit marcher, avec ses souliers ferrés, pour ne point gâter les tapis. Une porte dérobée s'ouvrit en face de lui, et il vit paraître un jeune homme blond et petit, mais d'un port tout-à-fait héroïque et d'un visage singulièrement fier.

— Êtes-vous le père de Claudine Simon? demanda le prince.

— Oui, monseigneur, répondit le paysan; je m'appelle Simon, nourrisseur à Saint-Mandé.

— Qu'est-il donc arrivé à votre fille?

— Je ne saurais vous le dire au juste, monseigneur.

— Alors, que diable me voulez-vous?

— Voici ce que c'est, monseigneur. J'étais sorti dès le matin pour aller chez une personne à qui ma femme fournit du lait depuis vingt-quatre ans. Cela commence à compter, vingt-quatre ans! Aussi j'espère obtenir une avance d'argent, car les temps sont durs, et la guerre nous a ruinés.

— Supprimez ces détails inutiles et allez au fait, interrompit M. le prince.

— Le fait, monseigneur, reprit Simon, le fait important n'est pas qu'un nourrisseur de plus ou de moins soit ruiné, pourvu que monseigneur et le roi notre maître se portent bien. J'étais hors du logis, voilà le fait. Je rentrais à la brune, et non pas ivre, comme le disent mes ennemis. Que m'apprend-on? Que ma fille Claudine, mon seul bien, a été vue en habits de soie magnifiques, avec un bracelet d'or et de pierreries à son bras; qu'un carrosse gris, comme sont ceux de louage, s'est arrêté devant ma pauvre maison, s'en est allé tout aussitôt, et que depuis on n'a plus revu ma fille.

— Eh bien! mon ami, je ne puis rien à cela. Claudine a manqué à ses devoirs; on l'aura séduite. Je ne doute point que sa vertu n'ait beaucoup résisté. L'amour l'aura emporté dans son cœur sur les scrupules. Il faut de l'indulgence pour les faiblesses des filles. Si la vôtre revient, pardonnez-lui. Je l'excuse et je vous plains, mais je ne puis me mêler de cette affaire.

— Si votre altesse s'en veut mêler, reprit le paysan, je ne la trouverai point indiscret.

— J'entends bien, répondit M. le prince en riant. C'est moi qui ne veux point m'en occuper, non pas par indifférence, car j'aimais Claudine, et j'apprends avec chagrin qu'elle n'est plus sage.

— Pour sage, monseigneur, je n'ai point dit qu'elle ne l'était plus.

— Maudit homme! ne peux-tu parler catégoriquement? Ta fille a-t-elle été débauchée, oui ou non? Ne viens-tu pas de me raconter qu'elle avait quitté volontairement ton logis?

— Oh! que nenni, monseigneur. Les commères assurent qu'on l'a prise, qui par les pieds, qui par la tête. Est-ce là quitter volontairement un logis?

— C'est différent. Explique-toi donc. On l'a enlevée de force, et qui est le ravisseur ?

— Je n'accuse personne.

— Parle sans crainte. Sais-tu qui a enlevé ta fille ?

— Plût au ciel, monseigneur ! je saurais où l'aller chercher.

— Je m'en charge. Retourne chez toi, et tâche d'être sobre, car tes ennemis ont raison de dire que tu bois. Je m'enquerrai de Claudine, et, si on l'a détournée par la violence, je ferai poursuivre le ravisseur ; mais je t'avoue que je n'ai guère d'espoir qu'elle soit innocente. Ces robes de soie et ce bracelet d'or ne paraissent pas de bon augure pour sa vertu.

— Cela me tracasse en effet, monseigneur. Est-il juste qu'une fille ait des bijoux, quand son père va vêtu comme me voilà ? Je suis un honnête homme ; mais, quand on m'aura rendu ma fille, en serai-je plus riche ?

— Tu te consolerais donc de sa perte pour de l'argent ?

— Je voudrais ma fille d'abord, et puis de l'argent pour me consoler.

— Maître Simon, dit le prince avec un regard foudroyant, tu es un coquin. Écoute-moi : si tu te joues de ma crédulité, si j'apprends que tu sais où est ta fille et que tu n'as d'autre envie que d'obtenir le prix de son déshonneur, je te ferai rouer de coups de bâton.

Le paysan, au lieu de protester contre un soupçon si horrible, se mit à pleurer et balbutier, en sorte que son altesse, perdant patience, lui tourna le dos et sortit par la porte dérobée. De retour dans la galerie, le prince raconta en peu de mots à ses amis le sujet de sa conférence avec maître Simon. Parmi ses auditeurs était le président de Bellière, l'un des esprits éminens du parlement, qui prit note du nom de Claudine Simon, et promit de la faire chercher par le lieutenant de police. Un gentilhomme qui prêtait l'oreille à la conversation quitta le groupe où il était, et s'approcha du président de Bellière.

— Prenez garde, monsieur, lui dit-il ; vous allez découvrir deux gibiers au lieu d'un.

— De Buc, dit le prince, vous êtes un mauvais sujet. Je gage que vous avez des nouvelles de ma bavolette enlevée.

— Il est vrai, répondit M. de Buc, j'en ai de toutes fraîches. La bavolette a pris goût au beau monde ; elle fait aujourd'hui amitié avec M<sup>lle</sup> de L'Orme, qui lui a enseigné le moyen de bien vivre et de subjuguier les cœurs. Je les ai vues ensemble, ce matin, aussi parées l'une que l'autre, sans doute à la suite de quelque partie de plaisir.

— Aïe ! s'écria le prince, voilà ma bavolette à bonne école ! Elle n'a plus que faire de ma protection, et je n'irai point la déranger. J'en suis fâché, j'avais de l'estime pour cette fille : n'y pensons plus ; mais voyons l'autre gibier de Bellière.



— L'autre gibier, reprit de Buc, c'est un ancien péché du feu président de Chevry. M<sup>me</sup> de L'Orme avait reçu de ce magistrat un bracelet en perles fines d'une valeur considérable, et ce bracelet figure à présent au joli bras de Claudine.

— Assez! dit M. de Bellièvre; tirons un voile sur les erreurs de la cour des comptes. Oubliez votre bavolette, monseigneur, et prions M. de Buc de ne point écrire ses mémoires.

Maître Simon cheminait sur la route de Saint-Mandé, tandis qu'on s'égayait ainsi aux dépens de sa fille. Pour supporter les reproches sévères du prince, il voulut puiser des forces au cabaret, et laissa le reste de sa raison au fond du verre. Claudine, de retour au logis, attendait son père avec impatience. Lorsqu'il arriva, le maudit homme fit cent rodomontades au sujet de son ambassade. Il se vanta d'avoir parlé vertement et captivé l'admiration de tous les petits-maitres; mais, à travers les fumées du vin, Claudine, à force d'interrogations, finit par obtenir un récit moins embelli de l'entrevue, et, devinant tout à coup les odieux soupçons du prince :

— Malheureux! dit-elle à son père, vous m'avez perdue par cette fatale ambassade. J'avais sauvé mon honneur, vous venez de détruire ma réputation.

L'ivrogne ne manqua pas de se mettre en colère, et puis il pleura et se coucha en maugréant contre tout le genre humain. Claudine passa la nuit entière à réfléchir aux moyens de réparer les fautes de son père, mais la réflexion ne fit qu'augmenter ses angoisses. Le mal dont elle n'avait point la mesure lui semblait grandir à chaque effort de son esprit. Un abîme s'ouvrait devant elle, dont ses regards ne pouvaient percer les ténèbres. Dès les premières lueurs du matin, elle fut chassée hors du lit par des pensées intolérables. Dame Simonne, qui l'entendit marcher dans sa chambrette, la vint trouver. Claudine avait repris ses habits de bavolette.

— Ma mère, dit-elle d'un air sombre et résolu, je vais partir. Il faut que je sache où en est ma réputation. Je ne rentrerai ici qu'après l'avoir reconquise, et, si elle doit périr, je succomberai avec elle. N'essayez point de me détourner d'un dessein inébranlable. Je ne vous laisserai pas ignorer le sort de votre fille. Prenez la moitié de cette somme d'argent, achetez ce qui vous est nécessaire; vivez paisiblement, loin de ce monde brillant et trompeur où je me suis follement jetée.

En parlant ainsi, Claudine tirait de leur cachette les louis d'or de M<sup>me</sup> de L'Orme, en faisant deux parts, l'une pour sa mère et l'autre pour elle, et, après avoir plié un petit paquet de linge, qu'elle mit sous son bras, elle se tourna vers dame Simonne par un mouvement brusque.



— Adieu, dit-elle d'une voix ferme, adieu! Évitions un attendrissement qui m'enlèverait mon courage. Je retourne là-bas, sur le champ de bataille, et je jure d'en rapporter mon honneur, qui est tombé dans la mêlée comme le bâton de M. le prince à Rocroy.

Dame Simonne, subjuguée par l'accent passionné qui accompagnait ces paroles, demeura muette et immobile. Elle se mit à la fenêtre pour suivre du regard sa fille, qui marchait à grands pas dans la direction de Saint-Maur. Au moment d'entrer sous les premiers arbres du bois de Vincennes, Claudine s'arrêta pour jeter un dernier coup d'œil en arrière. Elle porta une main à ses lèvres, agita son mouchoir et disparut.

## VII.

La cour du château de Saint-Maur était pleine de chevaux et de valets d'écurie. Les petits-maîtres s'apprêtaient à enfourcher leurs montures pour aller braver en face la reine et le cardinal. M. le prince, qui ne se doutait point de ce qui l'attendait au Louvre, souriait en voyant les airs conquérans de ses gentilshommes. Il descendait les degrés du perron avec M. de La Rochefoucauld, lorsqu'une jeune fille, qui s'était glissée dans la foule, se présenta devant lui.

— Monseigneur, dit-elle, excusez mon indiscretion. Vous êtes couvert de gloire; moi, je n'ai que ma petite réputation d'honnête fille. Ne souffrez point qu'elle me soit lâchement ravie par un de vos amis!

— Ma belle, répondit le prince, c'est ici un conseil de guerre et non point une cour d'amour. Nous jugerons votre procès plus tard. Il s'agit d'une affaire galante avec M. de Buc, n'est-ce pas? Cela ne presse point. Revenez demain. Je vous promets toute l'attention et toute l'indulgence que vous pourrez souhaiter; mais, si j'en crois les apparences, votre conscience n'est pas nette. Vous ne citerez pas à mon tribunal M<sup>lle</sup> de L'Orme, et vous n'exhiberez point certain bracelet dont l'origine paraît enveloppée de nuages. Votre père m'a tenu des propos de coquin, et mieux vaudrait vous taire que d'ajouter l'effronterie à des péchés d'alcôve pour lesquels, après tout, on ne vous pendra point.

— Il ne s'agit pas de galanterie, reprit Claudine avec énergie, mais d'un crime que les lois condamnent. Écoutez-moi de grace, et je confondrai le traître qui me ravit l'honneur par un mensonge, après avoir voulu me l'ôter par des violences contre ma personne. Votre altesse, d'ailleurs, se trompe en disant que je ne citerai point M<sup>lle</sup> de L'Orme. J'appellerai, au contraire, son témoignage, et, quant au bracelet qu'elle m'a donné, j'en ferai connaître l'origine.

— Oh! voilà qui est grave, dit le prince. Monsieur de Buc, préparez votre défense, car nous vous ferons votre procès en règle. Aujourd'hui

nous allons à la guerre, et j'ai besoin de tout mon monde. A demain donc, Claudine, et compte sur moi, mon enfant.— Messieurs, au Mazarin !

Le prince sauta sur son cheval, et toute la bande des petits-maîtres partit à franc étrier. Les dernières paroles du héros de Rocroy et son air bienveillant rendirent quelque espérance à la pauvre bavolette. Celui-là du moins, parmi tant de gens sans foi et sans scrupule, ne manquait point à la grandeur de son caractère, et ne faisait pas bon marché de l'honneur d'une fille. Pour employer à la confusion de son ennemi le délai d'un jour qu'elle devait supporter, Claudine voulut s'assurer le témoignage favorable de M<sup>lle</sup> de L'Orme. Elle prit donc le chemin de Paris et marcha résolument, soutenue par l'exaltation de son esprit. Une pluie fine et glacée tombait; la route était mauvaise, et la distance fort grande. Notre héroïne, accablée de fatigue, se perdit vingt fois dans les rues du Marais avant de trouver l'hôtel qu'elle cherchait. Marion de L'Orme, qui était en belle humeur, se mit à rire en la voyant.

— Comme te voilà faite, ma fille! lui dit-elle. Il n'y a que la vertu pour aller ainsi mouillée, transie et couverte de boue. Quel nouveau malheur me viens-tu confier? Te veut-on faire passer encore pour une voleuse?

Claudine raconta en peu de mots son aventure, le piège que lui avait tendu M. de Buc, son enlèvement, son séjour dans une maison malhonnête, l'ambassade déplorable de son père et la promesse du prince de lui rendre justice. Afin de ne point blesser la personne qui l'écoutait, elle eut soin d'exprimer avec modération son horreur pour les soupçons qui pesaient sur elle, et implora en termes simples et mesurés le témoignage d'une amie qui savait la pureté de sa conduite. Marion, qui eût bravé avec un front d'airain les regards d'une reine, baissa les yeux devant cette bavolette que la défense de sa réputation menait si loin, à travers tant de fatigues et d'obstacles.

— Hélas! dit-elle en soupirant, il n'est donc pas en mon pouvoir de faire un peu de bien? J'avais pourtant usé de précaution. J'avais renoncé au plaisir si doux de contempler mon ouvrage et d'entendre l'expression de la reconnaissance. Il se trouve au bout de tout cela que mes présens sont funestes, et qu'en voulant secourir cette pauvre fille je l'ai poussée dans un abîme.

M<sup>lle</sup> de L'Orme passa la main sur son front comme pour en écarter des pensées pénibles :

— Rassure-toi, ma fille, reprit-elle d'un ton plus animé; je ne souffrirai point que mes bienfaits te portent malheur. Je ne veux pas même souffrir que tu te privés d'un seul de mes présens. Il ne sera pas au pouvoir de quelques écervelés de me fermer les mains quand je les

ouvre, ni de te remettre le bavolet sur la tête, s'il me convient d'y poser des fleurs ou des perles. Nous leur montrerons qu'une brave fille peut avoir à la fois bonne renommée et ceinture dorée. Commence donc par ôter ces jupes mouillées. Je te vais parer comme une princesse. Nous passerons cette journée ensemble. Demain, je te mènerai dans mon carrosse, ton bracelet au bras, par devant le tribunal imposant de Saint-Maur. Juges et accusateurs, je les veux tous voir à tes genoux.

Un cœur de dix-huit ans s'ouvre aisément à l'espoir et à la confiance. Claudine, rassurée par ces discours, se laissa parer des atours que Marion lui voulut donner. Elle quitta son bavolet et se transforma encore en personne de qualité. Sa toilette était achevée lorsqu'on entendit dans la rue un tumulte extraordinaire. Des cavaliers couraient au galop portant leurs chapeaux au bout de leurs épées en signe d'allégresse. M<sup>lle</sup> de L'Orme se mit à son balcon, et, comme les gens qui se réjouissaient ainsi étaient des officiers du cardinal, elle pensa que la nouvelle fronde avait mal débuté. Parmi les passans, Marion reconnut un gentilhomme mazarin et lui demanda les nouvelles.

— C'est, lui répondit-on, que les princes de Condé, de Conti et de Longueville sont arrêtés. M. de Miossens les a conduits à Vincennes. Leurs amis les attendaient à la porte Saint-Antoine pour les délivrer; mais on les a fait sortir par la porte Richelieu, et à cette heure ils sont au donjon.

Peu d'instans après, une bande de cavaliers du parti des princes traversa la rue en grand désordre, poursuivie par un détachement de mousquetaires qui la serrait de près. Deux ou trois coups d'arquebuse résonnèrent au loin, et puis le bruit s'éteignit.

— Ma pauvre enfant, dit M<sup>lle</sup> de L'Orme, voilà ton procès ajourné.

— Il est perdu, répondit Claudine en pleurant.

Tandis que Marion tâchait de consoler la bavolette, on entendit des voix d'hommes dans l'escalier: c'était la compagnie ordinaire qui fréquentait chez les personnes galantes. M<sup>lle</sup> de L'Orme proposait à Claudine de la présenter à ce beau monde; mais la jeune fille ne le voulut point et se cacha dans un boudoir d'où elle pouvait suivre la conversation. La plupart de ces gentilshommes étaient de petits cerveaux qui se ruinaient dans la dissipation. Une sorte d'émulation existait entre eux, qui leur faisait dire cent sottises. Non contents de parler phébus, ils grasseyaient horriblement et prononçaient quantité de mots d'une façon particulière qu'on appelait le dernier goût. Au lieu de dire *j'ai eu*, par exemple, ils disaient *j'ai éhu*. Ils ne prononçaient point *bonheur*, *malheur*, mais *bonhur*, *malhur*, et juraient sur leur *honnur* (1).

(1) Cette affectation de langage des petits-maitres de 1650 rappelle celle des *incroyables*. Leur manière de prononcer certains mots est restée en usage chez les paysans.

Du fond de sa cachette, Claudine ne fit pas d'abord grande attention aux façons de ces étourdis. Cependant sa curiosité s'éveilla peu à peu. Elle s'aperçut avec étonnement que M<sup>lle</sup> de L'Orme parlait tout à coup leur phébus et laissait son naturel, qui était le plus charmant du monde, pour plaire à ces jeunes fous, en imitant leurs grimaces à la mode. On supplia la maîtresse du logis de chanter. On admira fort les attitudes gracieuses qu'elle avait en accordant son luth; on n'écouta presque point sa chanson, mais on applaudit avec transport lorsqu'elle eut fini. On la consultait sur la comédie en vogue, sur le génie de l'auteur, sur le mérite des comédiens, et ses avis étaient accueillis comme les décrets d'une souveraine.

Claudine se prit à réfléchir en observant cette scène, dont les plus petites nuances la frappaient à cause de leur nouveauté.

— Il n'est point difficile, se disait-elle, de se faire adorer de ces jeunes gens, et, si je fusse née parmi ce monde-là, je n'aurais pas grand'peine à y briller.

Ce fut bien autre chose quand l'un de ces petits messieurs s'avisa de vouloir montrer de l'érudition et de parler d'histoire avec Marion. Claudine reconnut qu'ils faisaient tous deux quantité de bévues et d'anachronismes, dont le curé de Saint-Mandé se serait fort diverti, s'il eût été présent. La bavolette ne revenait point de sa surprise.

— Est-il possible, pensait-elle, que des gentilshommes ne sachent point ce que mon curé m'a enseigné?

Dans le boudoir de M<sup>lle</sup> de L'Orme, les murs étaient ornés de glaces de Venise; Claudine, assise sur un sofa, voyait son image répétée plusieurs fois par tous ces miroirs. Elle éprouvait un plaisir infini à contempler sa magnifique toilette, ses dentelles, son riche bracelet et l'ensemble charmant que présentait sa personne ainsi accommodée. Il lui semblait admirer une étrangère, tant la transformation était complète; mais bientôt, en songeant que cette image si séduisante était la sienne, un éclair soudain lui pénétra dans l'esprit :

— Je suis belle aussi! s'écria-t-elle avec joie. Il ne tiendrait qu'à moi de plaire, de régner de par ces yeux bleus, cette bouche de rose, cette taille de nymphe et cette jeunesse en fleur. Qui m'empêche de grasseyer comme une fauvette, d'apprendre, en écoutant les autres, à mal prononcer quelques mots, de faire comme si je jouais du luth pour choisir des poses gracieuses en accordant cet instrument, de chanter une chanson afin qu'on me trouve une voix délicieuse? Ne saurais-je pas aussi regarder les gens en dessous d'un air hypocrite pour feindre la tendresse et donner à entendre au premier venu que je le distingue entre mille? Tout cela est-il donc impossible à une fille de ma condition? Mais je n'aurais pas même besoin de m'abaisser à ces manéges. Il suffit de vouloir plaire pour y réussir. On ne croit point à la vertu



d'une bavolette. Eh bien! faisons-nous grande dame, et celui dont je repousserai l'amour se tiendra pour bien repoussé, celui que j'accablerai de mépris se tiendra pour bien accablé, bien méprisé. Je donnerai à celui-ci un brevet de galant homme, à celui-là un certificat de sottise; et, si quelqu'un s'avisait de se vanter de mes bonnes grâces, un mot suffirait à le couvrir de ridicule. Je n'aurai plus besoin des arrêts de M. le prince. Ce n'est point assez d'échapper à la calomnie; je prétends me venger des calomniateurs. Me disculper, me défendre, quand je suis innocente et outragée! Fi donc! c'est à moi de juger, de condamner les coupables, de les forcer à demander grâce et de les punir, s'il me plaît d'être sans pitié.

### VIII.

De tous temps il y eut trois moyens d'être femme à la mode : la beauté, la fortune et l'esprit. M<sup>lle</sup> de L'Orme en employait un quatrième dont notre héroïne ne voulait point se servir. Claudine, privée de fortune, n'avait, à proprement parler, que la beauté; mais, pour y ajouter l'esprit, il ne lui manquait qu'un peu de culture. Avec l'argent que lui avait donné Marion, elle prit un logement modeste, mais commode, dans la rue Saint-Côme (1), et s'y enferma durant quatre mois pour y refaire son éducation. Un maître à danser lui enseigna plus de manières qu'elle n'en voulait avoir, en conservant le naturel, qu'elle estimait avant toutes choses. Un joueur de luth lui apprit en un jour à tourner avec grace les chevilles de cet instrument; mais elle ne s'en tint pas là, et elle sut bientôt assez de musique pour accompagner sa voix. Quant au maître de langue et de bel esprit, elle lui donna la plus grosse part de son temps, et profita de ses leçons avec une ardeur incroyable.

Une fois assurée de pouvoir se montrer avec avantage, Claudine sortit de sa retraite et se rendit un matin chez M<sup>lle</sup> de L'Orme, suivie d'une prude-femme, selon la coutume des jeunes filles de la bourgeoisie. Elle n'eut pas fait cent pas dans la rue qu'elle put lire dans les yeux des passans l'effet de sa bonne mine et de sa beauté. Quelques jeunes gens, la voyant en équipage de demoiselle, la saluèrent pour feindre de la connaître. Son maître à danser lui avait appris l'inclination de tête par laquelle on répondait à ces hommages avec la modestie et la civilité de rigueur. Claudine connut le fruit qu'elle avait tiré de ces leçons au respect qu'inspiraient la simplicité de sa parure et sa démarche décente, relevée par la contenance austère de sa prude-femme.

Elle arriva ainsi devant le petit hôtel de M<sup>lle</sup> de L'Orme. Un appareil

(1) Aujourd'hui rue de La Harpe.



funéraire en couvrait la façade; des tentures noires pendaient le long des murs. Les passans entraient comme en un lieu public et sortaient avec des airs consternés. Toutes les portes étaient ouvertes. Claudine pénétra jusque dans la chambre à coucher, illuminée par des cierges. Sur un lit de parade, elle aperçut le corps de Marion couvert d'habits magnifiques. La mort n'avait point altéré son beau visage. Elle semblait dormir. Quelques personnes priaient autour du lit, mais Claudine ne remarqua parmi elles aucun des adorateurs frivoles de la femme à la mode. Un sanglot déchirant lui fit tourner la tête vers un homme prosterné à côté d'elle, et qui portait le petit collet. La douleur de cet homme paraissait si profonde que Claudine en eut les larmes aux yeux. Dans ce moment, l'abbé se releva, et, voyant l'émotion de sa voisine, il lui dit en lui prenant la main :

— Si vous l'avez connue, vous l'avez aimée, mademoiselle, et vous partagez mes regrets.

— C'était ma seule amie, répondit Claudine.

— Ah! mademoiselle, reprit l'homme au petit collet, que n'ai-je pu donner dix ans de ma vie pour prolonger la sienne! Elle ne m'aimait point. Elle m'a mis cent fois au désespoir par ses mépris et son indifférence. Jamais le dévouement le plus tendre n'a pu trouver grace pour ma laideur dans cet esprit léger; mais que ne suis-je encore en butte à ses railleries? Qui me rendra ses dédains, ses cruautés avec sa présence? J'aurais fini par toucher quelque jour ce cœur ouvert à tant d'autres et fermé pour moi; et quand elle n'eût jamais dû s'attendrir en ma faveur, je trouverais plus doux de mourir à ses genoux que de vivre sans elle, comme je vais le faire.

Celui qui regrettait ainsi M<sup>lle</sup> de L'Orme était un garçon de trente-six ans, petit, mal fait, avec de gros sourcils fort mobiles qui lui donnaient un masque de comédie. Cependant la passion prêtait à son visage quelque chose de touchant qui n'était pas sans agrément. Il demanda humblement à Claudine la permission d'aller la voir pour l'entretenir de la défunte et chercher des consolations près d'une personne qui partageait son chagrin. A cet effet, il déclina ses noms et qualités :

— Je suis, dit-il avec vivacité, Claude Quillet, abbé, médecin, poète, secrétaire de M. le maréchal d'Estrées, admirateur exalté de tout ce qui est beau, et par conséquent votre serviteur, mademoiselle.

Claudine dit à M. Quillet son nom et sa demeure, lui fit une révérence, et se retira suivie de sa prude-femme. Dès le lendemain, l'abbé accourut à Saint-Côme. Il revenait du convoi de M<sup>lle</sup> de L'Orme, dont il raconta les détails avec tant de larmes, que son rabat en était baigné (1). L'intérêt que lui témoignait Claudine, en partageant sa

(1) Marion de L'Orme fut enterrée le 1<sup>er</sup> juillet 1650, selon les gazettes du temps.

douleur, bien qu'avec moins d'emportement, fut un grand soulagement à ses peines. A force de vanter les mérites de la défunte, il épuisa son sujet et se vit naturellement amené à en traiter un autre. Il parla de ses démêlés avec le cardinal de Richelieu, qui l'avait voulu mettre en jugement pour avoir appelé jonglerie la possession des nonnes de Loudun. Il raconta sa fuite, ses voyages en Italie, son séjour à Rome, les services qu'il y avait rendus à l'ambassadeur de France et son retour dans sa patrie après la mort du cardinal. Les poètes discourent volontiers de leurs ouvrages. Sous le prétexte de consulter M<sup>lle</sup> Simon, Quillet l'entretint longuement d'un poème qu'il voulait entreprendre en latin, et dont il exposa la matière, le plan et divers épisodes. Toutes ces choses avaient pour Claudine l'attrait de la nouveauté; elle y prenait plaisir, et prouvait à l'auteur par ses réponses qu'elle le comprenait à merveille. Elle lui donna même quelques avis dont il reconnut le bon sens et qu'il se promit de suivre dans son travail (1). La complaisance de l'oreille est pour moitié dans l'esprit d'une femme. Personne n'avait encore si bien écouté Quillet. Aussi, lorsqu'il eut longuement parlé, il se récria sur l'intelligence et les vues profondes de M<sup>lle</sup> Simon. L'admiration le prit à la gorge, et il en eut une crise si soudaine, qu'il posa le genou en terre devant Claudine en lui disant avec feu :

— Souffrez que je vous le déclare, ô mademoiselle! j'aurais porté ma tête sur l'échafaud pour Marion; je me ferais saigner aux quatre membres pour vous. Je retrouve en vous une Marion plus jeune, plus pitoyable peut-être, et assurément aussi digne de ma passion.

— Relevez-vous, monsieur l'abbé, répondit Claudine. Vous êtes un peu prompt à vous enflammer. Il faut prendre garde à cela. Je n'ai pas autant de ressemblance avec la pauvre Marion que votre imagination le veut bien supposer. Je vis d'autre manière qu'elle...

— Il est vrai, interrompit Quillet. J'aimais sa folie, j'adorerai votre sagesse. Rien ne pourrait m'en empêcher. Agréez seulement mes respects, car je ne suis pas si téméraire que de prétendre davantage. Daignez m'admettre souvent comme aujourd'hui aux délices de votre conversation, et je m'estimerai le plus favorisé des mortels.

— Mon bon monsieur Quillet, répondit Claudine, revenez me voir aussi souvent qu'il vous plaira. Il n'est point nécessaire de vous jeter à mes pieds pour obtenir cette permission.

L'abbé se releva, et, comme s'il eût été seul, il se mit à parcourir la chambre en se disant à lui-même avec des élans de joie :

— Quillet, mon ami, tu es un heureux homme. Tu allais infailliblement mourir de chagrin, et voilà que le ciel a placé sur ton chemin la

(1) Le poème latin de Claude Quillet, *Callipædia*, parut en 1655.

seule personne qui te pût consoler, un astre pour la beauté, un ange pour la douceur, une enchanteresse pour les graces. Remercie Dieu de cette rencontre, Quillet. Ne sois point ingrat.

Quand il eut achevé son monologue, l'abbé prit congé de Claudine et courut parler d'elle à tous ses amis. Il en entretint particulièrement M. d'Estrées avec des hyperboles incroyables. Le maréchal avait l'esprit court, mais il recherchait volontiers les gens qui l'avaient plus long que lui. Il voulut voir cette beauté dont M. Quillet vantait si haut les graces. Un personnage de son âge et de sa qualité n'était point de ceux qui trouvaient les portes fermées. Claudine le reçut avec les honneurs qu'il méritait. Elle écouta les radotages du maréchal, ses rodomontades militaires, ses anecdotes souvent insipides touchant son ambassade à Rome, avec autant de complaisance que les récits de M. Quillet, et, comme elle parla peu, le vieillard fut enchanté d'elle. M. d'Estrées, frère de la belle Gabrielle, était d'amoureuses manières. Il se croyait tout permis avec les femmes, en sorte que, dès la seconde visite à M<sup>lle</sup> Simon, il commença sans préambule par lui déclarer sa flamme. Au premier mot, il se vit couper la parole.

— Monsieur le maréchal, lui dit Claudine, vous êtes un brave militaire, et je vous répondrai avec la franchise des gens de votre profession. Je suis trop loyale et je vous veux trop de bien pour vous laisser perdre votre temps. Sachez donc que je suis déterminée à vivre honnêtement et à n'écouter personne plus favorablement que vous. Si vous daignez accepter mon amitié, vous pourrez vous convaincre de la vérité de mes paroles et de la fermeté de mes résolutions en observant ma conduite à venir. N'allez pas plus loin, je vous prie, dans votre déclaration, et causons, s'il vous plaît, d'autre chose.

— Par ma foi ! dit le vieux maréchal, voilà une explication comme je les aime. Je crois à votre sincérité aussi bien qu'à votre vertu. Touchez là, mademoiselle; soyons amis, et je me divertirai à voir de plus jeunes que moi se brûler à la chandelle.

Depuis ce moment, M. d'Estrées ne s'avisait plus de prendre des libertés avec Claudine, et lui témoigna plus d'estime qu'à personne au monde. Quillet allait partout célébrant les charmes de son amie. En sa qualité de poète, il voyait les auteurs à la mode, l'abbé Conrart, Colletet et l'illustre Chapelain, dont la gloire atteignait à son apogée, car *la Pucelle* n'avait point encore paru. Ces divers personnages, toujours en quête d'applaudissemens, souhaitèrent les suffrages de M<sup>lle</sup> Simon avec d'autant plus d'appétit, que la jeunesse et la beauté n'étaient point l'apanage de leurs admirateurs ordinaires. Ils arrivèrent tous à la fois dans le nouveau temple ouvert au bel esprit. De son côté, le maréchal d'Estrées amenait avec lui des gens de cour et des militaires. En peu de jours, le petit salon de Claudine devint un pays de conversation

aussi peuplé que l'hôtel Rambouillet, mais plus diversement. On y voyait de tout : des habits brodés, des baudriers, des ordres royaux, des rabats et des perruques dont le mauvais état témoignait la science et la célébrité. Arthénice et ses amis en conçurent de l'inquiétude. La petite académie de la vicomtesse d'Auchy n'en dort point de trois ou quatre nuits. M<sup>lle</sup> Scudéry, chez qui l'on se réunissait chaque samedi, fit preuve d'habileté en ne montrant point de jalousie. La bonne demoiselle demanda son antique carrosse, et se rendit tout droit à la rue Saint-Côme pour embrasser sa rivale. Sa visite était annoncée. Claudine vint recevoir l'illustre Sapho (c'était le nom poétique qu'on donnait à la sœur du grand Scudéry) jusque sur les degrés de sa maison. Elle lui accorda la droite, la porte, le tapis de pied, le fauteuil de cérémonie, comme à une duchesse, en sorte que Sapho ne se sentit pas d'aise de tant d'honneurs. Boileau, qui était au collège en ce temps-là, n'avait point encore dit de M<sup>lle</sup> Scudéry qu'elle *tenoit boutique de verbiage*. Elle jouissait d'un immense renom, et d'ailleurs Claudine n'était pas d'humeur à marchander avec les réputations établies. Sapho débuta par lui donner un baiser de comédie avec de grandes démonstrations d'amitié.

— Ma toute belle, dit-elle en s'asseyant, je me viens lamenter avec vous dans le tête-à-tête du malheur d'avoir de l'esprit. Je sais que vous êtes une des lumières de ce siècle, que vous avez un génie vaste et capable de tout; partant, vous êtes, ainsi que moi, l'une des personnes les plus à plaindre du monde. Que de soins ne faut-il point pour obliger les gens à converser d'autre chose que de frivolités! J'y passe ma vie, et je m'y consume. Dieu soit loué! vous m'aidez à cette besogne dont Hercule ne fût point venu à bout. De quoi parle-t-on chez vous? ConteZ-moi vos subterfuges et les efforts de votre autorité; je vous dirai à mon tour comment je gouverne mon peuple chaque samedi.

— Mon Dieu! mademoiselle, répondit Claudine, je n'ai point de peuple. On se gouverne à son gré chez moi. Le hasard décide du tour de la conversation, et, comme je ne suis ni une lumière de ce siècle, ni un génie vaste, j'échappe aux tourmens et aux fatigues qui accablent une femme de votre savoir et de votre mérite.

M<sup>lle</sup> Scudéry avait l'ame noble et incapable d'envie. Elle sourit avec bonté à l'inexpérience de Claudine, et lui donna force conseils. Cependant, sous le prétexte d'une conférence entre généraux d'armée, elle voulait par curiosité procéder à une sorte d'examen. M<sup>lle</sup> Simon ne l'esquiva point; Sapho changea ses batteries, et tourna la conversation sur les matières abstraites, sur la philosophie, la politique et les lettres. Ses étalages d'érudition, ses longues phrases et ses expressions académiques formaient un contraste plaisant avec la simplicité, le naturel



et le langage tout impromptu de son interlocuteur. Ce naturel était rare alors dans le pays du bel esprit, et M<sup>lle</sup> Scudéry n'en sentait point l'avantage; mais, en demeurant persuadée de sa supériorité, comme son âge et sa gloire l'y autorisaient, elle apprécia les connaissances, la mémoire, la facilité à tout saisir de M<sup>lle</sup> Simon.

— Ce n'est point, lui dit-elle en prenant congé, ce n'est point une rivale que je vois en vous, ma toute belle; c'est un compagnon d'armes. Nous siégeons toutes deux sur la colline du Parnasse. Ainsi que des officiers vigilans, nous écarterons les mauvais soldats et distribuerons à la véritable valeur nos sourires et nos applaudissemens.

— Je n'ai point la prétention d'occuper un grade dans cette illustre armée, répondit Claudine. Vous y avez le bâton de maréchal, mademoiselle, et la distribution des récompenses vous appartient. Pour moi, je me contenterai de m'asseoir sur l'herbe de la colline et d'encourager tous les combattans qui monteront à l'assaut, qu'ils soient valeureux ou faibles, bons soldats ou maraudeurs.

Ce n'était pas une petite épreuve qu'un entretien avec Sapho. Claudine n'en soupçonnait point le danger, et n'en eut que plus de succès. M<sup>lle</sup> Scudéry, de retour chez elle, employa son exagération et ses plus beaux effets d'éloquence à louer la modestie et les qualités de M<sup>lle</sup> Simon. Elle raconta les détails de sa visite à Saint-Côme avec plus de frais qu'un voyage aux Grandes-Indes. A l'instant même, la réputation de Claudine grandit de vingt coudées. M. de Scudéry en personne voulut connaître cette nouvelle merveille, et lui répéter la description qu'il aimait à faire de son gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde. Il ennuya fort M<sup>lle</sup> Simon; mais il ajouta par sa présence un lustre incomparable aux réunions de la rue Saint-Côme.

On devine aisément que, parmi tant de gens empressés, Claudine eut à supporter bien des déclarations d'amour. Tous les plus jeunes, les plus riches, les plus galans ou les plus célèbres s'émancipaient à peindre les feux dont ils brûlaient. C'était comme une procession de pèlerins à l'entour d'une madone inexorable. Lorsque M. d'Estrées voyait quelque joli garçon se pencher d'un certain air sur le bras de son fauteuil et souffler un mot tendre à travers les *moustaches* blondes de Claudine (1), il s'approchait d'elle et lui demandait si ce dernier galant serait plus heureux que les autres.

— Pas davantage, répondait M<sup>lle</sup> Simon.

— Mais, reprenait le maréchal, à quel prétendant votre cœur réserve-t-il donc la couronne? Serait-ce au pauvre roi Charles II que nous voyons errer loin de son trône?

— Mon cœur, répondait Claudine, est plus indépendant que l'An-

(1) On appelait moustaches les longues boucles frisées des femmes.



gletterre et la Hollande elle-même; il ne veut ni lord Protecteur, ni grand Pensionnaire. Tout souverain demande des impôts, et je n'ai point dessein d'en payer.

— Prenez garde de tomber dans l'anarchie comme M<sup>me</sup> de L'Orme ou Ninon de Lenclos.

— Ne craignez rien, j'ai un gouvernement à mon usage; vous le connaîtrez quelque jour.

M. d'Estrées se frottait les mains et regardait les jeunes gens d'un air de pitié, en répétant : — La plaisante fille que cette petite Simon!

Le maréchal eut ainsi le passe-temps de voir repousser une kyrielle de soupirans de toutes conditions. Parmi les plus notables, on peut citer les suivans : M. Luillier, vieux maître des comptes, perdu de débauche, mais riche, qui parut fort surpris de son échec, et se fit mettre à la porte pour avoir poussé l'aventure jusqu'à des offres d'argent; son fils Chapelle, alors âgé de vingt-cinq ans, et l'un des plus agréables esprits de ce temps-là; M. Lecamus, fils du conseiller d'état, jeune homme bien fait et capable de plaire; Saint-Hierry, espèce d'hommé à bonnes fortunes, qui ne se vantait point de toutes ses mésaventures : voilà pour la robe. Dans l'épée, il y eut un nombre plus considérable d'amoureux éconduits : le plus remarquable de ceux-ci était Ruvigny, l'ancien amant de M<sup>me</sup> de Rohan, et dont la disgrâce étonna si fort les habitués de la rue Saint-Côme, que la vertu de Claudine en fut réputée imprenable comme la citadelle de Lérida. On verra tout à l'heure quel était le dessein secret de notre héroïne, quelle idée fixe la soutenait inébranlable au milieu de ces écueils, et par où ses rigueurs devaient finir.

## IX.

Les femmes pouvaient alors recevoir de la compagnie à peu de frais, car elles ne donnaient point à manger. Quelques rafraîchissemens suffisaient. La plus grosse dépense était en chandelles, encore ne tenait-on pas à un grand luxe de lumières, et, pourvu qu'on trouvât les plaisirs de l'esprit, on ne regardait point au reste. Si pourtant le lecteur se demandait comment Claudine pouvait subvenir à l'état de maison qu'exige un salon toujours ouvert, il faudrait lui rappeler que l'orfèvre du pont aux Changeurs avait promis de racheter à bon compte le magnifique bracelet du feu président de Chevry. Lorsqu'elle eut atteint le bout de son argent, Claudine porta en cachette ce bracelet à maître Labrosse, qui lui en donna une grosse somme. Les gens du monde ne s'inquiètent point des affaires d'une maîtresse de maison, pourvu qu'elle leur fasse bon visage. Ceux qui fréquentaient l'académie de Saint-Côme, comme on disait moitié sérieusement, moitié par plaisanterie,

ne songeaient pas à s'enquérir si le directeur de cette académie avait du comptant, des rentes ou des dettes. Ils ne se doutaient point de l'économie qu'entretenait avec soin M<sup>lle</sup> Simon dans son logis pour allonger la courroie et gagner du temps. Sous les dehors de l'aisance, elle déguisait souvent les expédiens d'une personne nécessiteuse, sans qu'on en eût le moindre soupçon.

Tout cela durait depuis six mois, et les ressources de Claudine tiraient à leur fin, lorsqu'un événement politique, qu'elle attendait avec impatience, vint changer la face des choses. Le 13 février 1651, les princes quittèrent le donjon de Vincennes. Leur accommodement avec la cour se fit aux dépens du cardinal Mazarin, qui sortit du royaume le 4 mars suivant. M. le prince reparut aussi fier qu'auparavant, et le prit si haut avec la reine, qu'il ressemblait plus à un vainqueur dictant ses conditions qu'à un prisonnier obtenant sa grace. Entre sa sortie de Vincennes et son départ pour la Guienne, il passa un certain temps à Paris, où il tint avec ses petits-maîtres une conduite et un langage à mériter cent fois une nouvelle punition, s'il n'eût été le plus fort. Dans ce moment, la cabale des princes, introuvable depuis un an, se montra partout et se répandit dans les salons et les lieux publics.

Au rebours des autres dames qui tenaient académie, M<sup>lle</sup> Simon n'avait point d'officieux chargés de courir après les gens de réputation. Elle ne refusait l'entrée à personne, mais elle n'envoyait pas davantage ses amis faire des recrues. Cette fois, elle risqua une infraction à sa règle de conduite, en témoignant une grande curiosité de connaître ces petits-maîtres dont on parlait tant. Aussitôt les courtisans de la rue Saint-Côme s'évertuèrent à rechercher les heureux mortels que leur souveraine désirait voir. Ce fut à qui en amènerait le plus. En moins d'une semaine, il vint trente gentilshommes de la cabale, les uns obscurs, les autres fameux. M. de Buc, sans soupçonner que la demoiselle pût être sa bavolette de Saint-Mandé, arriva un soir, introduit par l'abbé Quillet, à qui Claudine avait donné le mot. De Buc demeura ébahi en face de la maîtresse de maison, et la regarda d'un air si troublé, que le maréchal d'Estrées le crut blessé au cœur d'un trait empoisonné.

— Nous sommes, dit Claudine avec un dégagement parfait, de fort anciens amis, M. de Buc et moi. Il y a bien sept ans que nous nous connaissons. Je n'étais en ce temps-là qu'une pauvre petite fille; mais, le lendemain du jour où j'eus l'honneur de rencontrer M. de Buc, je fis aussi connaissance avec des personnes qui passent pour être de qualité, comme M. de Boutteville, son aimable sœur et son excellente mère.

— Quoi! s'écria le maréchal d'Estrées, vous aviez des amis de cette volée, et vous n'en disiez rien! Allez, vous êtes une fille originale, et

de la plus piquante espèce. Non, en vérité, on ne vit jamais de femme comme vous, adorable Claudine!

L'engouement du vieux maréchal et le chorus dont les assistans l'assaisonnèrent firent comprendre à M. de Buc que le terrain n'était pas bon pour la guerre, c'est pourquoi il se confondit en respects et en civilités pour la souveraine de ce pays. Le lendemain, il revint chez M<sup>lle</sup> Simon, et, tandis qu'il balbutiait un compliment, le maréchal d'Estrées parut, conduisant par la main M. de Boutteville.

— Je vous avais promis, monsieur le duc, dit Claudine, que nous nous reverrions un jour en meilleure compagnie que celle d'un barbier des halles.

— En effet, répondit M. de Boutteville, la compagnie est fort différente, mademoiselle, et ressemble si peu à l'autre, que je voudrais savoir le mot de cette double énigme.

C'est une étrange histoire, reprit Claudine. Je vous la raconterai un jour que je serai de loisir.

M. de Buc rougissait et pâissait tour à tour à l'aspect de l'orage qu'un mot de plus lui pouvait faire crever sur la tête. M<sup>lle</sup> Simon eut pitié de son air défait et malheureux. Elle s'approcha de lui en souriant, et lui dit tout bas :

— Vous êtes puni, n'est-ce pas? Revenez me voir en signe de votre repentir, et n'oubliez point que je suis élève de votre maître le grand Condé.

— Ah! répondit de Buc, vous me faites sentir combien je suis loin de ce prince, qui est aussi mon modèle.

Le jour suivant, Quillet, qui avait reçu des instructions secrètes, amena un capitaine des mousquetaires, qui faillit tomber à la renverse en saluant M<sup>lle</sup> Simon.

— Monsieur Thomas des Riviez, dit Claudine, soyez le bienvenu. Vous aimez la compagnie des personnes de qualité. J'ai pensé, en effet, qu'il serait bon à un jeune homme de se faire des amis au-dessus de lui. Je vous recommanderai à M. le maréchal d'Estrées.

Thomas eût voulu se cacher au centre de la terre. Il regardait par quelle issue il pourrait s'enfuir; mais M<sup>lle</sup> Simon le conduisit dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Monsieur, lui dit-elle, ne me jugez point d'après vous-même; je mérite qu'on ait de moi une meilleure opinion. Je vous ai beaucoup aimé. Les erreurs d'une fille de la campagne trouveront grâce à vos yeux. Ne songeons plus à nos fautes passées. Je ne plaisante point en vous promettant la protection de M. d'Estrées. Votre fortune m'occupe, et j'ai à cœur de vous laisser un heureux souvenir. Quittez donc cet air de désespoir, et attendez sans effroi la vengeance de votre amie d'enfance.

En sortant de la rue Saint-Côme, le duc de Boutteville se rendit chez sa sœur, qui avait épousé M. de Châtillon. Le grand Condé s'y trouvait. Quand son cousin vint à dire en quel état il avait vu la bavolette de Saint-Mandé, M. le prince poussa un cri de surprise et de joie.

— La bonne histoire! dit-il en riant. Claudine ayant maison! Claudine courtisée par la fleur de nos gentilshommes, encensée par les poètes et tenant académie! Par Dieu! j'en suis ravi. Elle doit être charmante et bien demoiselle dans ses airs et son maintien, car je l'ai toujours considérée fort au-dessus du bavolet. Savez-vous que nos précieuses en doivent enrager? Pour mettre le comble à leur dépit, je veux aller chez ma protégée en grand équipage, et je crierai par-dessus les toits que le salon d'Arthénice est un cabaret auprès du délicieux séjour de Saint-Côme.

Un saisissement profond parcourut les rangs des habitués à l'entrée du premier prince du sang dans la maison de M<sup>lle</sup> Simon. L'émoi gagna jusqu'à M. d'Estrées lui-même. Claudine marcha au-devant du héros de Rocroy avec autant d'assurance que de gravité.

— Monseigneur, lui dit-elle, ce que vous voyez ici est votre ouvrage. C'est pour avoir contemplé de près le soleil de votre gloire et de votre génie, c'est pour avoir recueilli de votre bouche un mot d'encouragement, comme une rosée bienfaisante, que l'émulation a poussé dans mon pauvre cœur. Je vous dois tout, mon amour du bien, mon envie de plaire, mon goût pour les jouissances de l'esprit et l'estime des personnes qui m'entourent.

Le prince baisa la main de Claudine de la meilleure grace du monde.

— J'admire donc mon ouvrage avec un plaisir infini, mademoiselle, répondit-il; mais vous attribuez au soleil de ma gloire plus de fécondité qu'il n'en a. L'amour du bien avait été semé dans votre cœur de la main de Dieu. J'ai rendu mes devoirs à des têtes couronnées, et j'ai baisé des mains royales, jamais pourtant avec plus de respect que celui dont je suis pénétré en ce moment. C'est devant la vertu, la constance dans le bon chemin, le courage et l'envie de bien faire que je m'incline. La beauté, car la vôtre est éblouissante, les graces et l'esprit ne viennent qu'à la suite. Messieurs, j'étais le premier en date dans l'amitié de M<sup>lle</sup> Simon. Ne soyez donc point jaloux de mes libertés. Après avoir été son protecteur, je me déclare avec vous son admirateur, l'un de ses courtisans, et membre de son académie.

— Celui-là aussi! murmura M. d'Estrées; celui-là aussi était de ses amis avant moi! Vous verrez qu'elle connaîtra le roi un de ces matins. Quant au respect de M. le prince pour notre amie, il n'a pas grand-peine à surpasser celui dont ce héros refuse obstinément le tribut à la reine.



Le prince passa deux grandes heures chez M<sup>lle</sup> Simon. Il causa gaiement avec toute la compagnie, et ne demanda son carrosse qu'à minuit, en promettant de revenir souvent à Saint-Côme. M. de Buc et Thomas des Riviez avaient été sur des épines pendant cette soirée solennelle. Si Claudine eût voulu abuser de ses avantages, elle aurait pu se venger de leurs méchans procédés de façon à les accabler pour la vie et les ruiner dans l'esprit des honnêtes gens. La générosité du vainqueur fit succéder à la crainte une émotion plus douce dans leur ame. Tous deux se reprirent incontinent de passion pour la bavolette transformée. De Buc n'hésita point à exprimer son repentir d'abord, et ensuite ses tendres sentimens. La première partie de son discours fut écoutée avec bonté.

— J'y songerai, dit M<sup>lle</sup> Simon, et je vous donnerai une réponse avant huit jours.

Cette parole peu sévère semblait permettre quelque espoir, en sorte que l'amour de M. de Buc en augmenta de moitié.

Thomas des Riviez vint, à son tour, solliciter son pardon, et, comme il l'obtint sans difficulté, il risqua un mot de tendresse. Claudine en fut émue. L'agitation de sa gorgerette allait trahir le feu qu'elle pensait éteint et qui se réveillait dans son cœur. Un effort prodigieux de sa volonté étouffa subitement l'incendie.

— J'y songerai, répondit-elle, et je vous donnerai réponse avant huit jours.

Le petit capitaine de mousquetaires proposait à son ancienne amie un mariage en bonne forme; il est donc à croire que ses offres étaient plus sérieusement pesées que celles de son rival. M. de Buc n'avait pas grandes chances de réussir; mais il n'en savait rien. Selon toute apparence, Claudine songea beaucoup à Thomas des Riviez durant ce délai d'une semaine. On s'aperçut, à la pâleur de son visage, qu'elle avait le sommeil troublé. L'abbé Quillet, qui l'aimait plus véritablement que les autres, en conçut de l'inquiétude et pressa de questions celle qui faisait ou sa joie ou ses peines, selon l'humeur où elle était. Il paraît que l'abbé reçut la confiance qu'il souhaitait. On le vit tenir conseil avec sa souveraine, changer de visage comme elle, pousser des soupirs, veiller jusqu'à l'aurore et parler en termes obscurs de ses craintes et de sa perplexité. La semaine était presque écoulée, lorsqu'un matin Quillet prit un carrosse de louage et courut d'un bout à l'autre de la ville pour inviter diverses personnes à souper chez M<sup>lle</sup> Simon. M. le prince ayant accepté le premier, et M. de Boutteville après lui, le reste n'eut garde de refuser. M. d'Estrées prêta ses valets, son cuisinier, sa vaisselle et tout le nécessaire. Un mouvement inusité anima la maison de Claudine, et, vers dix heures du soir, un fort beau souper se trouva servi dans la modeste académie de Saint-Côme.



## X.

Le suisse de M. le maréchal, en grand uniforme devant la porte de M<sup>lle</sup> Simon, répondait aux visiteurs ordinaires que la maîtresse du logis ne recevait point ce soir-là. Chaque personne ainsi repoussée jetait un regard d'étonnement sur les fenêtres plus éclairées que d'habitude et se retirait en baissant la tête. M. de Buc et Thomas des Riviez, guidés par un égal empressement, se rencontrèrent nez à nez en présence du suisse, qui les pria de monter après leur avoir demandé leurs noms. Sans se douter qu'ils fussent rivaux, ils se toisèrent d'un air peu courtois le long des degrés; mais en arrivant dans le salon, où ils trouvèrent M. Quillet chargé de les recevoir, tandis que mademoiselle achevait sa toilette, ils se mirent tous deux à regarder de travers ce personnage si familièrement installé. Bientôt après entra M. Chapelain, l'illustre poète; ensuite vint le vieux maréchal d'Estrées, et puis M. de Boutteville; trois ou quatre seigneurs de la cabale des petits-maîtres, et que Claudine avait vus à Saint-Maur, arrivèrent, précédant M. le prince. Le secrétaire Gourville était du nombre. Le grand Condé parut enfin. Quillet courut avertir M<sup>lle</sup> Simon que ses convives étaient réunis; la porte du petit appartement s'ouvrit, et l'on vit entrer dans le salon une jeune paysanne en habits de fête portant les jupons courts, le bavolet de toile bise, la croix d'or au cou et les bras nus comme pour une danse de village.

— Monseigneur, dit Claudine en allant vers M. le prince, nous fêtons aujourd'hui le jour où j'eus l'honneur de vous connaître sur la grand-route de Saint-Mandé. J'ai repris, à cette occasion, mon humeur des dimanches et le sans-çon de la campagne. Vous souperez avec une bavolette bien élevée.

— Vous êtes à croquer dans ce costume, répondit M. le prince. Je veux manger, boire et chanter comme un paysan.

On se récria sur la gentillesse de la bavolette. M. d'Estrées s'extasiait; Quillet avait les larmes aux yeux; de Buc et des Riviez ne disaient mot, mais leurs regards enflammés parlaient à défaut de leurs lèvres. Le maître d'hôtel du maréchal annonça qu'on avait servi, et la compagnie se mit à table. M. le prince tint si bien parole, qu'il mangea de tout, ne laissa jamais son verre plein, eut une pointe de vin et fit assaut de folie avec qui voulut lui tenir tête, ce dont Claudine s'acquitta le mieux du monde. Le repas dura une heure, pendant laquelle régna une liberté de bon ton qui ne se rencontrait en aucune académie de bel esprit. M. Chapelain lui-même perdit un peu de sa raideur; il lui échappa des phrases d'une brièveté inattendue et des pensées qui n'eussent point trouvé leur place dans un poème épique, tant elles approchaient de la plaisanterie. Au dessert, tout le monde parlait à la

fois. Sur un signe que lui fit M<sup>lle</sup> Simon, Quillet se leva et demanda un moment de silence, en disant que la reine des bavolettes avait un petit discours à prononcer. Chacun prêta l'oreille, et Claudine, s'adressant à ses convives d'une voix haute et ferme :

— Messieurs, dit-elle, nous avons bu tout à l'heure à la sortie de M. le prince du donjon de Vincennes; mais vous ne savez point que l'emprisonnement de son altesse, le 18 janvier de l'année dernière, m'a fait plus de chagrin et m'a porté un coup plus funeste qu'à personne en France. Monseigneur lui-même a peut-être oublié que le lendemain de cette fatale journée il devait juger un procès d'où dépendait la réputation de Claudine Simon.

— Non, interrompit M. le prince, je ne l'ai point oublié; l'accusation est abandonnée. Il n'y a plus sujet à procès.

— Votre altesse se trompe, reprit Claudine. Les rôles sont changés aujourd'hui; c'est moi qui suis l'accusateur, et nous trouverons peut-être l'accusé sans chercher bien loin.

— De Buc, s'écria le prince, voilà une pierre dans ton jardin. Tu es sur la sellette. Vive Dieu! je te veux juger. Prenons que nous sommes ici en plein Châtelet: je serai le prévôt de Paris; MM. de Boutteville et d'Estrées seront les conseillers. Quillet fera l'huissier audiencier, et M. Chapelain, la plume fichée dans sa perruque, représentera le greffier le plus imposant du monde. M<sup>lle</sup> Simon sera partie civile, avocat, procureur et tout ce qu'il lui plaira. Fiez-vous à moi, je vais débrouiller cette affaire avec le bon sens et la justice de maître Sancho Pança dans son gouvernement. La parole est à la partie plaignante.

— La plaignante, dit Claudine, accuse ledit seigneur de Buc de l'avoir fait enlever le 12 janvier 1650, par trois estafiers, de son domicile sis au village de Saint-Mandé; de l'avoir arrachée par la violence et soustraite à la surveillance de ses père et mère; de l'avoir transportée dans un carrosse au quartier des halles à Paris, où il l'a enfermée chez un barbier étuviste dont la maison était réputée infâme, dans le dessein de se livrer, sur la personne de ladite Claudine Simon, à des actes criminels, dont l'accomplissement n'a été déjoué que par des circonstances indépendantes de sa volonté.

— Qu'as-tu à répondre à cela, de Buc? dit M. le prince.

— Ce n'est pas tout, reprit Claudine: ledit de Buc, n'ayant point réussi dans ses coupables projets, à cause de l'heureuse évasion de sa victime, a, par des propos faux et perfides, donné à entendre que ladite Claudine Simon se serait volontairement livrée à lui, après s'être vendue à d'autres. Ces propos ont été tenus à Saint-Maur chez son altesse M. le premier prince du sang, en présence des amis dudit prince, ce qui a dû faire un tort à la réputation de Claudine Simon, dont elle ne peut apprécier exactement toute l'étendue et la gravité.

— Qu'as-tu à répondre? dit le prince d'un ton plus sévère.

De Buc, consterné, cacha son visage entre ses mains.

— Morbleu! s'écria le héros de Rocroy, ceci passe la plaisanterie. Cette conduite est tout simplement indigne d'un gentilhomme. Je ne ris plus, messieurs. De Buc, tu n'es plus à moi; je te chasse.

— Un moment! interrompit Claudine. Pour tous dommages-intérêts, je ne voulais obtenir que l'aveu complet et ingénu du crime. Le silence de l'accusé équivaut à cet aveu qui répare publiquement le tort fait à ma réputation. Je me déclare satisfaite. Je pardonne à mon ennemi, et je supplie monseigneur de laisser à mon oubli des injures son faible mérite en usant de clémence à l'égard du coupable. Sortons maintenant du Châtelet et constituez-vous, messieurs, en cour d'amour pour juger une autre affaire. Parmi les convives ici présents, j'ai plusieurs adorateurs qui se disent fort épris de ma personne très indigne. Les uns m'ont offert leur nom et leur fortune avec leur main, et ces ouvertures honnêtes méritent ma reconnaissance; les autres se sont expliqués moins clairement et n'ont pas été au-delà de la peinture plus ou moins vraie de leur flamme amoureuse. Je ne trahirai point leur secret; mais je prierai monseigneur et ses conseillers de me donner leur avis sur la conduite que je dois tenir.

— Il n'y a point à balancer, dit M. le prince. Choisissez un bon mari dans la première catégorie. Ne consultez que votre cœur, ma chère Claudine. Je vous ferai un cadeau de noces qui lèvera les difficultés, s'il s'en présente. Et plus tard, dans la seconde catégorie, je vous autorise à prendre un amant, si le mari vous donne des sujets de mécontentement, car je vous crois une femme incomparable, un trésor de vertu. Tel est mon avis et celui de mes conseillers. N'est-il pas vrai, messieurs?

Les conseillers se rangèrent unanimement à l'opinion de M. le prince.

— Eh bien! reprit Claudine, voici le moment de vous ouvrir le fond de ma pensée : l'aventure du 12 janvier, les procédés insolens et cruels de mon ravisseur, le coup porté à mon honneur, ne m'ont inspiré, depuis un an, qu'un ardent désir, celui d'arriver où je suis ici à cette heure, de tirer vengeance noblement du mal qu'on m'avait fait, de forcer les gens à me reconnaître pour une honnête fille calomniée. Afin d'atteindre ce but difficile, j'ai travaillé, étudié, invoqué le secours et les leçons des maîtres de langue, de musique et de bel esprit; j'ai acquis des manières et ce qu'on appelle du monde. Je le confesse à ma honte : les hommages, les respects, les adorations, les flatteries et même les déclarations d'amour ne m'ont presque point touchée. Ma fierté rancunière, l'épée à la main, montait la garde aux portes de mon cœur, et n'y laissait rien pénétrer, comme disent les dames qui cultivent le phébus. Un seul de mes amoureux, meilleur

que les autres, méritait assurément d'être choisi, mais il porte le petit collet.

— Nous lui ferons donner dispense, s'écria le prince. Quillet, tu es préféré; tu épouseras ma protégée.

— Non, monseigneur, poursuivit Claudine. Je me reprocherais amèrement de répondre à l'amour de M. Quillet, à son exaltation, à sa tendresse profonde, dévouée et délicate par une simple et froide amitié. Ce mariage est impossible. Je ne suis, vous dis-je, qu'une honnête fille, et non pas un trésor, ni une femme incomparable. Reprenez ces titres élogieux dont je suis indigne. Ma rancune ne retombe pas seulement sur M. de Buc, mais sur le monde entier. Elle n'est point assouvie encore, et je ne dormirai bien qu'après avoir rompu avec ce monde brillant et trompeur dont les dehors charmans, les faux semblans de vertu m'avaient séduite et attirée. Je suis partie de Saint-Mandé, mon petit paquet sous le bras, à la recherche de mon honneur. Je le tiens aujourd'hui, et je m'en vais avec ce bagage précieux dans mon village pour n'en plus sortir. Ce souper est un repas d'adieu. Mon voyage est achevé. Bavolette je l'ai entrepris, et bavolette je m'en retourne.

— Cela n'est pas sérieux? dit M. de Boutteville.

— Vous n'aurez point cette barbarie! s'écrièrent Quillet et le maréchal d'Estrées.

— J'ai grand'peur qu'elle n'en démorde point, dit le prince.

— Rien n'est plus sérieux, reprit Claudine. Monseigneur, j'ai voué à votre caractère une admiration extrême: vous êtes le modèle que j'aurais suivi si le ciel m'eût faite homme; mais il y a dans vos grandes qualités des points que l'ame d'une femme peut comprendre et imiter. Descendez en vous-même. Essayez de vous mettre à ma place en imagination, et dites ce que vous feriez.

— Je ferais comme toi, mon enfant, dit M. le prince, car l'orgueil est ma passion dominante. Je lui devrai sans doute mes erreurs; mais le peu de bien que j'ai fait, la gloire que j'ai acquise, c'est de lui qu'ils me viennent. Je t'approuve à regret. Va, ma fille. Retourne à ton village. Jouis de ton triomphe; dors avec la satisfaction de la fierté vengée. Et s'il te plaît quelque jour de revenir dans ce monde qui te perd avec tant de chagrin, parmi ces amis qui te pleureront, je t'en donnerai les moyens. Tu seras bien reçue chez moi. Messieurs, buvons à la sagesse de cette jeune fille.

On versa rasade; tous les convives burent avec des *vivats*, après quoi on passa dans le salon. Une paysanne s'y trouvait, plus simplement vêtue que la maîtresse du logis: c'était dame Simonne, qui saisit sa fille entre ses bras et la couvrit de baisers.

— Vous le voyez, messieurs, dit Claudine, mon projet est sérieux.

Voici ma mère qui vient me chercher, et nous allons retourner ensemble à notre village.

En effet, M<sup>lle</sup> Simon s'enveloppa d'un capuchon de grosse laine et s'équipa en voyageuse. M. le prince réclama le plaisir de lui baiser les joues, les autres lui baisèrent les mains, et elle partit avec sa mère pour Saint-Mandé dans le carrosse de M. d'Estrées, laissant à Quillet le soin de veiller à ses petits intérêts. L'abbé se chargea de vendre son mobilier, et lui en porta le prix, qu'elle remit à dame Simonne. Les Parisiens parlèrent pendant un mois de l'étrange fin de l'académie de Saint-Côme, et puis ils s'occupèrent d'autre chose. M. le prince alla faire la guerre civile en Guienne. M. d'Estrées fut d'un autre parti, et il emmena Quillet avec lui. De Buc reçut un coup de feu, dont il mourut sous les murs de Bordeaux. Thomas des Riviez servit la reine en bon soldat, et devint commandant au régiment de Royal-Italien. Quant à M. de Boutteville, on sait qu'il devint le célèbre maréchal de Luxembourg.

Lors du combat du faubourg Saint-Antoine, par où se termina la Fronderie, Claudine pria pour le succès de son héros favori. Le ciel n'exauça qu'imparfaitement ses prières. M. le prince quitta la France, et ne rentra en grace qu'au bout d'un long temps. A son retour dans sa patrie, ce grand capitaine habita le château de Chantilly pendant les loisirs que lui laissa la victoire.

La chronique dit bien que Claudine Simon ne se maria point, et que la constance du pauvre Quillet ne réussit pas à l'ébranler dans sa résolution de rester fille; mais cette chronique n'ajoute point que le cœur de la bavolette soit demeuré toujours insensible. M<sup>lle</sup> Simon quitta son village pour aller vivre dans une jolie chaumière, située dans les bois, sur les confins du parc de Chantilly. Elle n'entra jamais au château, mais on vit souvent M. le prince prendre tout seul le chemin de la chaumière. Depuis ce moment, les bonnes gens de Saint-Mandé ont perdu les traces de leur bavolette, et ceux de Chantilly ne recueillirent sur elle aucun renseignement, d'où l'on pourrait conclure qu'elle enveloppa de mystère le reste de sa vie. Peut-être cette jeune fille avait-elle au fond pour le vainqueur de Rocroy un sentiment plus tendre que l'admiration. L'abbé Quillet eut en sa possession des lettres du prince de Condé qui venaient de M<sup>lle</sup> Simon. Ces autographes se retrouveront quelque jour dans une des collections que font les curieux, et on pourra sans doute connaître, en les lisant avec attention, en quels termes était M. le prince avec l'héroïne de cette histoire.



---

DES

# LETTRES DE CICÉRON

A PROPOS

## DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

---

Depuis soixante ans, l'histoire d'Angleterre a fourni seule à la France toutes les comparaisons, toutes les allusions de la politique : jusqu'à ces derniers temps, en effet, les révolutions des deux pays offraient les traits les plus singuliers de ressemblance; notre histoire paraissait suivre pas à pas celle de nos voisins. On peut dire que la conscience de ces rapports, les rapprochemens hardis offerts par la tribune et par la presse à l'imagination populaire, furent pour beaucoup dans la chute de la restauration et dans l'établissement de la monarchie de juillet. Comme l'Angleterre, la France avait fait monter son roi sur l'échafaud; comme l'Angleterre, elle avait traversé l'anarchie et la dictature pour arriver à une restauration, — et voilà que, suivant jusqu'au bout la ressemblance fatale, la restauration fléchissait aussi sous le poids de fautes inévitables: c'est alors que la polémique ardente des partis, poursuivant jusqu'au bout le parallèle, appela, prophétisa, provoqua une seconde et pacifique révolution, qui devait, comme en Angleterre, substituer un rameau d'une séve plus verte et plus jeune à l'antique chêne sous lequel la France s'abritait depuis tant de siècles.

L'événement arriva selon les prédictions, en partie à cause des prédictions; tous les esprits se trouvaient avertis et préparés; ceux qui applaudissaient à la chute des Bourbons et ceux qui la déploraient l'avaient également contemplée depuis quelques années comme l'espoir ou la catastrophe inévitable de l'avenir; avec un accent différent, tous s'écriaient : « Nous l'avions bien dit ! »

Pendant dix-huit années d'un règne florissant, la comparaison a pu continuer. Rien n'y manquait, pas même, comme on l'a dit sans flatterie, la prudence et la fermeté d'un autre Guillaume; mais la Providence ne renferme pas l'infinie variété de ses desseins dans des symétries historiques. La révolution de février a coupé court aux comparaisons : disons plus, entre deux nations, dont l'une aboutit, par ce qu'on a appelé le régime parlementaire, au gouvernement des Pitt, des Canning et des Peel, l'autre aux folies du gouvernement provisoire et aux étranges conceptions de l'assemblée constituante, les rapports étaient sans doute plus apparens que réels. Nous avons emprunté les noms et les formes; nous n'avons pu prendre en même temps l'esprit, qui seul donne la vie aux institutions politiques. Un moment les deux sociétés s'étaient rencontrées et s'étaient jointes dans la même voie; mais c'étaient deux lignes perpendiculaires qui se croisent, et non deux lignes parallèles qui se suivent. La révolution anglaise était née de l'esprit religieux, des passions religieuses, si l'on veut; la révolution française, de la philosophie et des sectes économiques du dernier siècle. Là peut-être est le secret de leurs destinées si différentes. Comment de ces origines opposées arriver à un résultat commun? — Quoi qu'il en soit d'ailleurs du passé, l'histoire d'Angleterre n'a plus d'exemples pour notre situation présente, et cependant, dans la profonde nuit qui nous cache notre destinée de demain, hors de toutes les voies battues, dans ces chemins ténébreux dont parle Dante et qui déconcertaient son courage, nous voudrions retrouver quelque trace qui témoignât que d'autres avant nous ont passé par ces sombres défilés. Ce n'est pas le danger, mais je ne sais quelle solitude étrange au milieu de l'inconnu, qui effraie l'esprit humain. Si à d'autres époques le monde a souffert des maux semblables, s'il a traversé les mêmes épreuves, et si cependant il n'a pas péri dans la lutte; si la vigueur du bon sens, si la santé de l'ame se sont retrouvées entières après des secousses qui semblent devoir laisser à jamais le trouble au fond des intelligences comme au fond des sociétés, — alors nous arrivons à contempler nos malheurs présens avec autant de douleur sans doute, mais avec plus de calme : si cette génération doit périr, le monde n'en reviendra pas moins à la lumière, le genre humain reprendra le cours de ses destinées; c'est une épreuve qui finira, ce n'est pas la fin de toutes choses!

A défaut de l'Angleterre, c'est peut-être dans l'histoire des derniers jours de la république romaine que nous trouverons ces traces humaines que nous cherchons, ce spectacle qui doit nous éclairer sur nous-mêmes. Si nous ne nous laissons pas détourner par les différences de noms et de mœurs, nulle époque, en effet, n'offre avec nos temps des rapports aussi intimes; malgré les dix-neuf siècles qui nous séparent, malgré le christianisme qui a renouvelé la face des sociétés, nous n'y rencontrons pas seulement ces apparences et cette physionomie semblables que nous offraient les annales de l'Angleterre : nous y retrouvons la ressemblance des esprits, nos pensées, nos impressions de chaque jour, nous-mêmes enfin. Oui, malgré les différences de la forme et du costume, nous sommes plus en sympathie avec les craintes et les espérances qui agitaient alors le monde romain qu'avec les passions qui mettaient aux prises les puritains et les cavaliers. Seulement, pour saisir et serrer de près tous les points qui rapprochent des temps si éloignés, il faut sortir de l'histoire officielle, de la représentation pompeuse et convenue : les noms et les habits y jouent un trop grand rôle; les masques cachent les figures. Heureusement l'antiquité nous a laissé des mémoires qui font tomber ces masques, des mémoires qui ressuscitent pour nous la société romaine au moment même de cette crise suprême qui aboutit dans la politique à l'empire, dans la philosophie au christianisme.

Ces mémoires, ce sont les lettres de Cicéron. Je n'imagine pas en avoir fait la découverte et ne dirai pas comme La Fontaine : « Avez-vous lu Baruch? » Nous avons tous lu les lettres de Cicéron; mais il en est des livres comme des tableaux, qu'il faut regarder à leur jour : il faut que le lecteur soit préparé lui-même, que son œil, éclairé par une lumière nouvelle, retrouve dans des lointains effacés, dans des fonds obscurs d'abord et qui paraissaient sans nuance, des traits, des contours, des images qui se révèlent peu à peu à lui. L'histoire est le meilleur commentaire de l'histoire, le lendemain explique ce que la veille avait laissé obscur, nous en savons tous plus sur les révolutions que le pacifique abbé Vertot, qui s'était fait leur historiographe en titre : il n'est rien de tel que d'en avoir vu une pour les comprendre toutes. — Dans le dernier siècle, un homme d'autant d'érudition que d'esprit, le président de Brosses, traducteur de Salluste, avait entrepris la réhabilitation de Catilina, ou plutôt, — car ces jeux imprudens de l'esprit qui consistent à prendre quelque grand criminel, Robespierre ou Danton, pour en faire des saints ou des bergers d'idylle, n'affligeaient pas alors la conscience publique, — le président de Brosses ne croyait pas à la conjuration de Catilina; il faisait ressortir avec beaucoup de vraisemblance, pour ses contemporains, les monstruosité des plans qu'on prêtait aux conjurés, l'impossibilité de supposer que des

hommes auxquels on ne refusait pas le bon sens et le courage eussent rêvé d'aussi abominables folies; il défendait enfin Catilina en niant sa conjuration, et il la niait parce qu'il ne pouvait la comprendre. Aujourd'hui le moindre écolier entend mieux son Salluste que le savant président du siècle passé : — nous connaissons tous Catilina; non-seulement il a conspiré, mais il a vaincu; il a régné un jour sur Rome surprise et consternée : — ce jour-là la véracité de Salluste a été vengée. Son imagination n'avait donc pas prêté aux conjurés les odieux complots qu'il raconte; tout paraissait invraisemblable, faux ou exagéré, il y a cent ans, pour des lecteurs tranquilles, au sein d'une société calme et régulière; aujourd'hui, tout est vrai pour ceux qui sont jetés au milieu des mêmes complots, qui ont assisté aux mêmes saturnales. Il n'est pas jusqu'à ce ton déclamatoire, tant reproché à Salluste, qui ne vienne ajouter aux rapports des deux époques. Qui n'a présentes encore à l'esprit les pompeuses proclamations du gouvernement provisoire, ces grands mots vides de sens qu'on jetait au peuple le plus spirituel de l'Europe? Audace des méchans, perversité des sophistes, crainte et faiblesse des gens de bien, nous n'avons plus à nous étonner de rien; c'est ainsi qu'il en a été chez nous! Nous savons comment on émeut le peuple sur un mot, et comment de cette émotion les habiles, avec un tour de main, font une révolution : ils nous l'ont dit eux-mêmes, et avec quelle audace! Voilà les commentaires que l'histoire fournit à l'histoire, le passé et le présent s'éclairent l'un par l'autre. •

## I.

Les lettres de Cicéron ont dix-neuf siècles de date; le grand orateur vivait un demi-siècle avant Jésus-Christ. Ces lettres semblent avoir été écrites par un homme de nos jours, tant la ressemblance est frappante, — non-seulement entre les événemens des deux époques, c'est la ressemblance superficielle, — mais entre les pensées et les sentimens : c'est sur celle-là que j'insisterai. Je repousserais d'ailleurs, si elle se rencontrait, toute allusion à des personnages du jour; ma pensée est plus sérieuse et la comparaison plus générale. Les personnages avec lesquels nous font vivre les lettres de Cicéron ne rappellent pas seulement quelques figures contemporaines, ils ressemblent à tout le monde, et chacun peut y reconnaître non-seulement son voisin, mais lui-même. Catilina, ce n'est pas tel ou tel des tribuns de l'Hôtel-de-Ville, c'est la tourbe des esprits factieux et chimériques,

Ce tas d'hommes perdus de dettes et de crimes.

Les Catons sont plus rares, j'en conviens; cependant qui ne reconnaît, dans ce caractère majestueux et inutile, quelques traits communs

avec ces hommes opiniâtres aussi et sincères dans leur foi politique, fidèles à la religion du passé jusqu'à ne pas voir les choses du présent, qui, après César et Lucrèce, croient qu'on peut revenir à Numa et aux livres sibyllins, — respectables jusque dans leurs erreurs, dont il est difficile de se servir et plus difficile de se passer : hommes pleins du regret des traditions et du respect de l'autorité, qui ont sapé les pouvoirs nouveaux dix-huit années durant, et qui, en aidant à les renverser, ont hâté, sans le savoir, et leur propre ruine et celle de Rome? — Octave, ce n'est pas seulement le neveu de César, c'est tout homme qui, arrivé au pouvoir, en comprend dès ce moment les conditions et veut les réaliser à son profit. — Quant à Cicéron, c'est l'image de la France, telle que l'ont faite soixante années de révolution, c'est la France nouvelle, pleine de lumières et d'esprit, sans principes certains, inquiète, hésitante, doutant d'elle-même et des autres, détestant la tyrannie, incapable de la liberté, pleine d'élan sublimes, prompte au désespoir, mais d'une trempe élastique, fléchissant sans rompre, cherchant à s'accommoder au mal quand elle n'a pas su l'empêcher, obstinée à vivre par tous les grands et les petits côtés, achetant, vendant, écrivant, conjecturant sur l'avenir, sans fiel ni esprit de vengeance, dépensant ses haines en bons mots, inhabile à l'effort de chaque jour, mais sachant combattre et mourir à tel moment, comme un digne Romain : telle est la France, tel fut Cicéron. Devant les assassins envoyés par Antoine, le grand orateur retrouva tout son courage. Sa mort fut au-dessus de sa vie; elle en rejeta, elle en fit oublier toutes les erreurs et les faiblesses. Les longues vies sont pleines, hélas! de démentis; les révolutions des empires se reproduisent dans la vie de chacun et présentent des contrastes plus tristes encore sur un théâtre plus réduit. De grands seigneurs se font républicains, les jacobins de la terreur deviennent sénateurs de l'empire ou gentilshommes de la chambre sous la restauration. Il faut vivre, dit-on, et la moitié de la vie se passe à contredire l'autre; il faut vivre, et pour vivre on perd tout ce qui, selon le vers énergique du poète, vaut la peine qu'on vive :

Et propter vitam, vivendi perdere causas.

Quand il faut mourir, au contraire, on se retrouve, et l'on se montre tel qu'on était réellement et au dedans. L'âme prête à quitter le corps se manifeste déjà telle qu'elle sera pour la vie de l'histoire et de l'éternité; c'est le dernier jour qui grandit ou qui rapetisse, qui absout ou qui condamne. Les anciens demandaient aux dieux non pas seulement une vie heureuse, mais une mort suffisamment glorieuse. Si la patrie devait jamais périr, souhaitons-lui aussi de ne pas s'affaïsser sur elle-même, de ne pas disparaître sans bruit et sans gloire de ce monde



où elle occupa si long-temps cette première place que les Romains tenaient dans le monde ancien !

Origine, instincts et tendances politiques, préjugés même, tout confirme cette ressemblance et cette sorte de fraternité qui nous frappe entre Cicéron et la France nouvelle. Comme la France issue des flancs de ce vigoureux tiers-état qui, depuis des siècles, faisait la force du pays sans prendre part encore à son gouvernement, Cicéron sort de cet ordre intermédiaire des chevaliers romains, qui représentait ce qu'on appelle de nos jours les classes moyennes : il rompt les barrières qui s'opposent à leur légitime ambition, il partage avec l'aristocratie patricienne les grandes charges de la république, le gouvernement des provinces, il fait entrer au consulat un *homme nouveau*. Les hommes nouveaux, voilà le tiers-état de la république romaine, voilà la révolution de 1789. On peut voir dans les auteurs du temps quelles résistances, quels combats Cicéron eut à soutenir pour arriver au consulat et faire triompher définitivement la classe qu'il représentait. Plus la république romaine étendait son empire, plus on voyait à découvert les vices d'un gouvernement où l'univers avait été livré à quelques familles patriciennes. Fortifier le pouvoir en l'étendant, le préserver des attaques violentes ou insensées de la multitude en lui agrégeant une classe de citoyens nouvelle, active, pleine d'influence, occupant les emplois grands et petits de la magistrature, ayant la ferme des impôts à Rome et dans les provinces : telle fut la pensée politique de Cicéron, cette pensée générale et généreuse que tout homme qui aspire au pouvoir doit lier aux plans de son ambition personnelle sous peine de n'être qu'un ambitieux vulgaire. Cicéron, parvenu au consulat, ne voulait pas y être arrivé seul : il voulait faire entrer avec lui dans le gouvernement de la république l'ordre entier des chevaliers romains; il se glorifie constamment de leur appartenir; il est leur chef avoué, leur protecteur en toute occasion, même quand ils ont tort, ce qui est le propre de l'esprit de parti (1). Cette qualification d'homme nouveau que ses ennemis lui donnaient avec dédain, Cicéron s'en faisait un titre de gloire et surtout d'influence : c'étaient de nouvelles forces qui venaient concourir avec lui au gouvernement. « Ne changerez-vous pas ce nom obscur et ridicule de Cicéron (2)? » lui demandait-on, et il ré-

(1) Lettre 22. « Voici une autre prétention des membres de l'ordre équestre (il s'agissait d'un bail de ferme à résilier) qui vraiment n'est pas soutenable, que j'ai soutenue cependant et réussi à colorer..... Le sénat, en les refusant, se les serait mis tous à dos; aussi me suis-je empressé d'intervenir en première ligne; je me suis fort étendu sur la nécessité de maintenir l'union entre les deux ordres, c'est le salut de la république. »

(2) On sait que *cicer* signifie pois chiche.

pondait : « Je le ferai si glorieux, qu'on oubliera son origine. » Aux patriciens qui lui montraient les images de leurs aïeux, il disait ce mot, que plus d'un maréchal de l'empire a pu répéter de nos jours avec la même fierté : « Je suis un ancêtre, moi ! »

La carrière politique de Cicéron offre trois parties bien distinctes, qu'on retrouverait facilement dans la vie de la plupart des hommes parlementaires depuis 1789 : — dans la première, il attaque le pouvoir; dans la seconde, il possède ce pouvoir et le défend; dans la troisième, il se résigne au mal dans la crainte du pire. — A bien aller au fond des choses, les célèbres plaidoyers contre Verrès ne sont qu'une attaque contre le patriciat, une censure amère des vices et des scandales de l'administration romaine. Les idées rigoureuses d'ordre et de probité dans la gestion de la fortune publique ne datent en France que de 89; elles étaient pareillement, à l'époque de Cicéron, une nouveauté sans précédens. Verrès n'avait guère fait plus ni autrement que ce que tous les gouverneurs romains faisaient par coutume ou par tolérance. Le gouvernement d'une province était une sorte de fief financier, où les patriciens romains allaient puiser ces énormes richesses dont les scandales et les excès étonnent l'imagination. Entre les mains des égoïstes et des voluptueux, ces richesses fournissaient à la table de Lucullus, aux jardins de Crassus, aux débauches d'Antoine; les ambitieux s'en servaient pour nourrir, pour amuser, pour corrompre ce peuple romain, que ses victoires avaient fait le maître du monde. Là comme partout, la corruption était venue à la suite d'un système électif établi sur des bases trop larges. Il est si naturel, lorsque le riche sollicite le pauvre, le grand le petit, l'homme instruit l'ignorant, que ceux-ci cherchent à tirer quelque profit d'une situation momentanément intervertie, qu'ils veuillent mettre à prix une chose si hautement prisée! Cette corruption inévitable était pratiquée dans des proportions dignes de la grandeur romaine. Que sont les dépenses d'un candidat au parlement anglais, ou les marchés électoraux reprochés à nos députés, à côté des profusions de la Rome patricienne? Ceux qui briguaient les charges publiques jetaient dans cette poursuite leur patrimoine entier; il y avait une émulation ruineuse. On donnait au peuple des spectacles pour lesquels l'Afrique et l'Asie étaient mises à contribution; on faisait venir d'Égypte et de Sicile des vaisseaux chargés de blé. César distribuait au peuple les trésors qu'il avait amassés dans les Gaules, et lui léguait par son testament soixante millions de notre monnaie. Ainsi donc, sous une forme ou sous une autre, ces grandes spoliations se répandaient sur le peuple : c'était là le tribut que lui payait l'univers; c'est grâce aux distributions publiques, aux spectacles, aux largesses des patriciens que le citoyen romain menait cette vie oisive et opulente dont nous retrouvons les traces partout. Les théâtres, les bains, les jeux

du cirque, les exercices du champ de Mars, les réunions au Forum, partageaient sa journée; il ne s'occupait guère que de la chose publique, laissant à ses maîtres le profit et l'honneur de fournir à tous ses besoins. C'était l'idéal de cet état de fainéantise souveraine qu'on a voulu ressusciter naguère et nous faire accepter sous le nom dérisoire de *droit au travail*. Le citoyen à Rome ne procédait pas par des voies détournées; il n'acceptait d'autre travail que celui de gouverner le monde :

Tu regere imperio populos, Romane, memento!

Il n'avait nul souci à prendre de lui-même, la république lui garantissait sa liste civile. — Les dépouilles de l'univers et l'institution de l'esclavage, voilà à quel prix s'alimentait la superbe oisiveté de Rome.

Le procès de Verrès, agrandi par le génie de l'orateur, n'était donc pas une cause particulière qui se plaidât à l'écart dans le sanctuaire de la justice : c'était une accusation politique contre l'aristocratie romaine. On voyait, pour la première fois, ouvertes au grand jour, les sources impures d'où découlaient tant de richesses. Les provinces dépouillées par les concussions étaient les témoins, le peuple le juge, Cicéron l'accusateur; l'accusé, c'était le patriciat romain. Les plus grands personnages de Rome, les Lentulus, les Scipion, étaient compromis dans cette accusation de Verrès, à la famille duquel ils étaient alliés. Je ne poursuis point des rapprochemens forcés, mais comment ne pas remarquer que la plupart des révolutions sont précédées et presque inaugurées par quelque grand scandale judiciaire? Rien ne pervertit plus les idées morales des peuples que de voir les rangs supérieurs de la société atteints et flétris par ces cours de justice dont la mission est de juger les malfaiteurs vulgaires. Cette terrible égalité lève toutes les barrières du respect. C'est ainsi qu'avant la révolution de 1789 et celle de 1848, des procès trop fameux sont venus exciter les soupçons populaires et préparer l'explosion des haines sociales.

Après le procès de Verrès commence pour Cicéron une phase nouvelle, et, comme on dit aujourd'hui, la période de gouvernement et de résistance : c'est la seconde époque de sa vie parlementaire. Parvenu au pouvoir par ses attaques éloquents contre le sénat et les patriciens, nous le voyons occupé à leur rendre ce qu'il avait pu leur enlever de force et d'autorité. Cela est triste à dire; mais, excepté pour les hommes de guerre, qui, comme César et Napoléon, dominent par les armes et s'imposent plus qu'ils ne sont acceptés, c'est presque toujours par les voies de la popularité que le pouvoir s'acquiert. On arrive par l'opposition, puis les bons esprits s'éclairent vite à la lumière des affaires, et adoptent les maximes qu'ils avaient combattues; car je ne parle pas des ambitieux qui changent par calcul, criant, selon

la fortune, vive le roi ou vive la ligue, je parle des âmes les plus droites. Le point de vue a changé pour elles : voir de plus près, c'est voir autrement. Voilà comment varient les gens de bien; le public cependant n'entre pas dans ces explications, et juge sur les paroles du passé : inattentif et soupçonneux, pour lui, les convertis sont des renégats. Avouons-le, ces reviremens d'opinion sont la nécessité, mais aussi le scandale des gouvernemens populaires. A ce régime, l'autorité se déconsidère vite, et les efforts les plus sincères ne suffisent plus pour réparer le mal et remettre l'ordre dans les consciences. Comme un général, après avoir ruiné et démantelé une place par tous les moyens que lui fournit l'art de la guerre, se hâte, une fois qu'il en est maître, de fermer les brèches, de relever les remparts et de se fortifier à son tour contre les attaques qu'il prévoit, ainsi font les hommes arrivés au pouvoir par l'opposition; mais la sécurité est moins grande pour eux derrière ces murailles ébranlées, qu'elle ne l'était pour les premiers assiégés : on sait sur quel point doit s'ouvrir la tranchée; eux-mêmes ont appris à ceux qui les attaquent maintenant quelle muraille il faut battre en brèche, sur quel point il faut donner l'assaut. Toute ville assiégée finit par être prise : celle-ci en dix ans, cette autre en dix jours; ce n'est qu'une question de temps. On n'a pas vu en France, hélas! depuis 1789, une minorité qui, à un jour donné, ne soit devenue majorité, une opposition qui n'ait fini par s'emparer un moment du pouvoir. Chaque opinion a toujours ainsi une chance d'arriver en renversant le gouvernement : perspective peu rassurante assurément, et qui donne à la société à peu près le degré de sécurité que des assiégés peuvent goûter à la veille d'un assaut. — Mais enfin attaquer le pouvoir, le saisir, le défendre à son tour, c'est l'action, c'est la vie, c'est l'exercice sur le grand théâtre du monde des grandes facultés que Dieu accorde à quelques esprits d'élite. L'histoire s'en entretient deux mille ans après, et hors des idées chrétiennes il n'est rien de plus beau que cette immortalité humaine. « Que pensera de moi l'histoire dans quelques siècles? s'écrie Cicéron; voilà ce que je me demande chaque jour et sur quoi je règle ma conduite. »

Quel triste spectacle, au contraire, suit bientôt ce bruit et cette ardeur! On se fatigue de tant de luttes acharnées, on arrive à une lassitude universelle, on sent de soi-même et des autres un découragement sans remède, on ne croit plus à cette pierre philosophale de la politique, l'accord de la liberté et de l'autorité, qu'on a vainement poursuivie. Le désir du repos, arrivant avec l'âge ou la disgrâce, s'empare de l'âme et vous livre sans défense à la tyrannie; celle-ci vous promet au moins une fin douce et paisible. Alors, au lieu de combattre les factions, on cherche à se ménager avec elles; on avait démasqué et puni Catilina, on flatte César, on espère dans Octave. — Qu'espère-t-on? —

Vivre, engraisser les poissons de ses viviers, souper avec quelques amis en parlant tout bas du pouvoir nouveau qui vous laisse vivre.

« Quant à nous, quoi que ce soit qu'on nous accorde, il faut dire merci. Je jouis du temps qu'on me donne, je souhaite qu'on m'en donne toujours; cela ne durera peut-être pas. En attendant, puisque moi, homme de courage et philosophe tout ensemble, j'ai décidé qu'il n'y avait rien de plus beau que de vivre, je ne puis me défendre d'aimer celui à qui je dois de vivre encore... Je reste volontiers à table, et j'ai souvent nos deux amis à côté de moi... Nous parlons alors sans contrainte et de tout. Vous admirez que notre servitude soit si joyeuse; que voulez-vous donc que je fasse? Faut-il en perdre la santé, me mettre à la torture?... Je soupe, cela est meilleur, et je ris aux larmes, même des choses les plus tristes (1). »

Telles sont les trois périodes bien marquées dans la vie de Cicéron : c'est en vain que, dans ses discours officiels, il cherche à les fondre en une chimérique unité; je ne sais s'il réussissait à tromper ses auditeurs, mais il ne peut pas abuser les lecteurs de ses lettres : la vérité, et par conséquent, hélas! la mobilité des opinions, voilà le charme de ce recueil. Les lettres de Cicéron, en y comprenant un certain nombre de réponses de ses illustres amis, sont au nombre de près de mille. Il reste malheureusement peu de lettres antérieures à son consulat et à la conjuration de Catilina : à dater de cette époque, elles se suivent avec abondance. Cicéron revient d'ailleurs si souvent sur les événemens de cette glorieuse année de sa vie, que cette perte est moins sensible; c'est surtout dans les lettres à Atticus que l'homme se livre tout entier, c'est là qu'on voit mieux, dégagées du langage officiel, toutes les circonstances de détail et les impressions intimes par lesquelles la tristesse de ces temps touche à la tristesse des nôtres, et nous y associe en quelque sorte.

Çà et là cependant sont des lettres moins confiantes, adressées à des hommes publics; elles nous montrent aussi cette pratique de deux langages différens, que l'on retrouve, à ce qu'il paraît, dans tous les gouvernemens libres, où l'on a une pensée pour la publicité et une autre pour les amis, où l'on se moque à table de ce qu'on a dit pompeusement à la tribune (2). Ce n'est pas dans ces lettres, on le comprend, qu'il

(1) Voyez lettres 463 et 482. Je me suis servi pour les citations de l'excellente traduction de MM. Savalette et Defresne dans la collection Nisard. Les lettres y sont rangées suivant l'ordre chronologique, sans distinction des lettres à Atticus ou des lettres familières, et des révélations fort instructives sortent souvent de cette nouvelle classification.

(2) « C'est à qui, écrit-il, gémissait sur la situation; mais nul n'a garde d'en parler au Forum.... On s'exprime toutefois avec un incroyable abandon dans les réunions domestiques et à table. Là, nous prenons notre revanche. Les dispositions du peuple pour la réaction se manifestent surtout dans les théâtres et à tous les spectacles; on y saisit les moindres allusions. »



faut chercher la pensée de Cicéron, le dernier mot n'y est jamais; avec Atticus, au contraire, il dit toujours ce dernier mot ou il promet de le dire; car il craint quelquefois que sa correspondance ne soit ouverte et lue. « Qui se fait scrupule, dit-il, si vous le chargez d'une lettre de quelque poids, de l'alléger en en lisant le contenu? Je ne veux pas exposer ma correspondance à être interceptée à Rome;..... les puissans sont curieux. » On voit que le cabinet noir date d'avant Jésus-Christ.

Toutefois, avant d'entrer dans le détail même et les nuances d'une correspondance intime, presque quotidienne, il faut rappeler en quelques mots et prendre dans son ensemble la situation de la république à cette époque.

## II.

Marius et Sylla avaient porté les premiers coups à la constitution : l'abdication de Sylla n'avait fait que laisser la place libre aux complots de Catilina, et bientôt à l'ambition irrésolue de Pompée : en conservant tous les noms des magistratures républicaines, le grand Pompée fut en effet le maître de Rome. Cette époque des deux triumvirats, qui s'étend depuis le consulat de Cicéron jusqu'à sa mort, est une des plus singulières que nous offre l'histoire; comment caractériser le gouvernement de ce quart de siècle, qui vit l'agonie d'un monde et l'enfantement d'un autre? Ce n'était pas encore l'empire, ce n'était plus la république (1). Auguste allait commencer au Capitole l'empire des Césars, et bientôt les chrétiens devaient inaugurer, dans les catacombes, le règne du Christ.

« La cité se meurt en ce moment d'un mal étrange; personne n'est content, chacun se plaint et gémit : sur ce point, on s'entend à merveille, on crie tout haut; mais pour des remèdes, point; il n'y a plus dans le corps de l'état ni nerfs ni sang, il a perdu même la couleur et jusqu'à l'apparence de la vie : tout est en suspens; on parle de dictature, les honnêtes gens font la grimace à ce mot. Pompée dit tout haut qu'il n'en veut pas; ses amis la réclament pour lui; la veut-il, ne la veut-il pas? qui peut le dire? Le sénat cependant et surtout les consulaires éclatent en vains murmures. » (46 et 155.)

Tout fléchissait sous Pompée, en attendant que tout se courbât devant César. Celui-ci, qui savait mieux les chemins du pouvoir suprême, ne s'adressait pas au sénat jaloux, mais à la multitude; c'est par elle qu'il vaincra. Il prête un instant quelque appui à son rival pour préparer, par cet exemple, sa propre grandeur. A côté se place l'insignifiante figure de Crassus, un de ces hommes médiocres que les

(1) Cicéron était né l'an 107 avant Jésus-Christ. Il fut consul l'an 65 et mourut l'an 44, à l'âge de 65 ans.

hommes supérieurs mettent entre eux pour ne pas se heurter: c'est le premier triumvirat. Puis les deux rivaux cessent de se contraindre; l'armée de César passe le Rubicon, la république se réfugie dans le camp de Pompée. Impuissant à tenir la balance entre les deux adversaires, dont l'un, dit-il, ne veut pas de maître, et l'autre ne veut pas d'égal, Cicéron se décide pour ce qu'il appelle la bonne cause, sans la moindre illusion sur ce qui va suivre. « Il est certain, écrit-il, que le droit est avec Pompée, mais il est certain aussi que notre ami sera vaincu. » Puis, après les hésitations qu'explique une vue tellement distincte et claire de l'avenir, il rejoint Pompée, et bientôt la bataille de Pharsale donne le monde à César. Cicéron n'imita point le stoïque Caton; il ne se raidit point contre le sort; sa nature, nous le verrons suffisamment, n'était point montée à l'héroïsme; il se résigna en philosophe et chercha à apaiser le vainqueur. Pendant que Caton se déchirait les entrailles à Utique, Cicéron donnait à souper à César dans sa villa de Tusculum. Il désirait et redoutait depuis long-temps cette entrevue. Il voulait avoir une explication avec César, justifier sa conduite, faire de la politique enfin avec celui qui était alors le maître. César lui parla littérature.

« Eh bien! cet homme si incommode, je suis loin de m'en plaindre en vérité; — il a été charmant. — Il avait avec lui deux mille hommes, cela me fit trembler pour le lendemain; mais on y pourvut en plaçant des gardes, et les soldats campèrent dans le jardin... Il fit une promenade sur le rivage; à la huitième heure, il prit un bain. On lui lut les vers sur *Mamurra*, mais il ne sourcilla point, se fit oindre et se mit à table. Comme il avait pris un vomitif, il but et mangea avec autant d'appétit que de gaieté, — services magnifiques et somptueux; de plus, propos de bon goût et d'un sel exquis; — enfin, si vous voulez tout savoir, la plus aimable humeur du monde. Trois tables abondamment servies étaient préparées dans trois salles pour les intimes de sa suite. Rien ne manquait au commun des affranchis et aux esclaves; — les affranchis principaux furent mieux traités encore. Qu'ajouter de plus? On disait: Voilà un homme qui sait vivre; — l'hôte que je recevais n'est pourtant pas de ceux à qui l'on dit: « Au revoir, cher ami! et ne m'oubliez pas à votre retour! » C'est assez d'une fois.—D'ailleurs, pas un mot d'affaires sérieuses, on n'a parlé que de littérature. — Cependant il a paru charmé de tout, et il était le plus aimable qu'on puisse imaginer. — Telle a été cette journée d'hospitalité, ou d'auberge, si vous voulez, qui m'effrayait tant, vous le savez, et qui n'a rien eu de fâcheux. »

Après la mort du dictateur, Cicéron sembla sortir de sa léthargie: il lutta contre Antoine avec la même force d'invectives qu'il avait montrée autrefois contre Catilina; mais, pour accabler Antoine, les philippiques ne suffisaient pas: il fallait des légions et un général. La république ne pouvait se défendre contre un des héritiers de César qu'en se

jetant dans les bras de l'autre. Cicéron se rapprocha d'Octave et lui livra le sénat. Une fois maître de Rome, Octave s'empessa de traiter avec Antoine; son ambition était plus patiente que celle de César, et il n'avait pas soumis les Gaules; tous deux formèrent avec Lépide le second triumvirat. On sait les gages sanglans qu'échangèrent les triumvirs; la tête de Cicéron fut livrée à la rancune et aux vengeances d'Antoine, et aujourd'hui, après que les siècles ont passé sur les mânes apaisés de ces grands hommes, ce lâche abandon ternit plus le nom d'Auguste aux yeux de la postérité que l'usurpation de la puissance souveraine et l'asservissement de la patrie. Je n'écris point l'histoire de ces événemens : la grandeur du théâtre, la grandeur des acteurs, la grandeur des historiens, en ont fait l'entretien des générations; la ressemblance sourde et confuse de l'époque romaine avec les destinées de notre pays depuis cinquante ans se retrouve dans la plus sèche analyse; il serait puéril cependant de vouloir chercher dans chaque événement de l'histoire romaine une comparaison exacte, une chronologie qui s'accordât symétriquement avec les faits de notre propre histoire. C'est la marche générale des esprits, c'est l'atmosphère où ils se meuvent, qui sont les mêmes. Ce sont ces rapports que je voudrais surtout mettre en relief; pour cette œuvre, les lettres de Cicéron sont d'un incomparable secours; elles nous font vivre dans l'intimité de ces grands hommes et dans le secret même du temps; elles en reflètent vivement toutes les incertitudes, les variations, le trouble. Ce n'est pas seulement l'histoire réelle et détaillée des choses, c'est un tableau animé, une analyse subtile et délicate des maladies morales du siècle de Cicéron et du nôtre. Cicéron les décrit d'autant mieux, qu'il les ressent toutes; on ne naît pas impunément à ces époques de doute universel et de révolution dans les esprits; le scepticisme et le découragement atteignent les âmes les plus fortes. Il ne s'agit plus seulement de faire le bien, chose assez difficile à toute heure, mais de savoir où il est. L'énergie qu'on eût employée à l'action s'épuise à discourir sur ce qu'il faut faire. La vertu ne suffit plus à conduire l'homme; les devoirs sont douteux et obscurs; le bien, par certaines faces, ressemble au mal, et le mal a des côtés par lesquels il touche au bien : il faut mettre de l'esprit dans la conscience, et c'est un hôte dangereux à y introduire. Un écrivain moderne dépeint en termes pleins d'énergie cette situation et l'influence déplorable qu'elle exerce sur la conduite des hommes publics : — « Les personnages politiques de ces époques de trouble et de révolution sont inévitablement atteints par la contagion universelle; il faudrait vivre dans la retraite pour maintenir la constance de son caractère, pour être jusqu'au bout loyal royaliste ou ferme républicain : mais, pour qui veut arriver et se mêler aux affaires, il faut renoncer à l'apparence même de la fidélité;

il faut observer et suivre tous les mouvemens des réactions les plus opposées, se tenir incessamment préparé à passer d'un camp dans un autre, enfin saisir le moment décisif pour abandonner la cause qui va périr, tourner le dos à ses anciens compagnons, au besoin les combattre et les persécuter, pour le plus grand profit des nouveaux alliés qu'on s'est donnés. Cette situation développe des talens et des vices particuliers. A ce régime, l'esprit s'aiguise et abonde en expédiens; il discerne les signes des temps avec une sagacité qui confond le vulgaire; on dirait un Mohican qui suit une piste à travers les bois; ces hommes prennent sans effort le ton et les allures de chaque parti qui triomphe; ils semblent n'en avoir jamais connu d'autres. Ne leur demandez d'ailleurs ni la constance, ni la probité, ni aucune de ces vertus qui appartiennent à la noble famille de la vérité; pour eux, la politique n'est pas une science dont le but soit la félicité des nations: c'est un jeu excitant, où le hasard et l'habileté peuvent donner la richesse, le pouvoir, une couronne peut-être, et un autre coup de dé leur enlever aussi la fortune et la vie (1). »

A ce tableau, tracé de main de maître, ose-t-on dire qu'il manque un dernier trait? C'est qu'au milieu de la contagion universelle on ne sent pas son mal; quand tout tourne, il n'y a plus de point fixe qui vous avertisse de votre propre changement: c'est ainsi que nous sommes emportés, sans le savoir, par le mouvement de la terre. Voici ce qu'écrivit Cicéron à un de ses amis: c'est la page de l'historien anglais mise en maximes d'état.

« Nos principes sont qu'il ne faut jamais lutter contre le plus fort, qu'on doit se garder de détruire, même quand on le pourrait, les pouvoirs qui se forment; que lorsque tout change autour de soi, quand les dispositions des gens de bien se modifient comme le reste, il ne faut pas s'opiniâtrer dans ses opinions; qu'en un mot, il faut marcher avec son temps.... Lorsqu'en changeant de voiles et en déviant, on peut arriver au but de sa course, n'est-il pas absurde de persister, en dépit de tous les dangers, dans la première direction qu'on aura prise?.... Ainsi, ce que nous devons nous proposer, nous autres hommes d'état, ce n'est pas l'unité de langage ou de conduite, mais l'unité du but: tant que les choses se passent entre citoyens sans armes, il faut préférer le plus honnête parti; mais, quand la guerre éclate et que deux camps sont en présence, on doit se ranger autour du plus fort, chercher enfin la raison où se trouve la sûreté: voilà ma politique.»

Cicéron n'avait été amené à cette résignation fatale que dans cette troisième et dernière période de sa carrière politique dont je signalais tout à l'heure la tristesse. Il faut pénétrer d'abord avec lui dans la première époque de sa vie. Il est juste de montrer par quels services si-

(1) Macaulay, page 72.

gnalés rendus à sa patrie le grand orateur mérite qu'on ne le juge pas trop sévèrement, même sur ses propres aveux.

### III.

Le grand événement de la vie de Cicéron, c'est la conjuration de Catilina. A ce titre seul, nous nous y arrêterions déjà avec quelque préférence; mais ce sont, nous l'avons dit, les rapports du siècle de Cicéron et du nôtre que nous cherchons à mettre en évidence, et, à ce point de vue surtout, la conjuration de Catilina mérite qu'on l'étudie avec attention : c'était moins une conjuration politique qu'une tentative de bouleversement social; on ne proscrivait pas tant les sénateurs que les riches, on ne voulait pas tant s'emparer des magistratures que des fortunes. Écoutons plutôt les conjurés eux-mêmes. Le discours que nous a conservé Salluste est un programme tout entier de socialisme: Catilina commence par retracer en quelques traits pleins d'amertume l'extrême richesse des privilégiés, l'extrême misère du grand nombre. « C'est pour ces aristocrates, dit-il, que les rois, les nations, les provinces, paient leurs tributs: pour eux seuls les honneurs, le loisir, la fortune; pour vous le travail, les dangers et la misère; mais tous ces biens sont à vous, si vous savez les conquérir: c'est votre patrimoine qu'ils doivent, c'est votre misère qui fait leur opulence. Leurs palais remplis de statues et de vases d'or et d'argent, leurs jardins où ils se promènent sous des ombrages épais, resserrent l'étroite et fétide demeure où vos femmes et vos enfans expirent sur un grabat. » Puis, après avoir évoqué ces sombres tableaux, qui ont allumé de tout temps la fureur et la cupidité des classes pauvres, il leur montre aussi l'infâme capital, qui les tient esclaves et les livre à la tyrannie de leurs créanciers. « Réveillez-vous, s'écrie-t-il, et faites-vous vous-mêmes justice! Qu'on abolisse les dettes, et que les aristocrates soient condamnés à rendre gorge! » Toute la science des théories socialistes se retrouve dans ce discours. On y a devancé les fameuses doctrines du capital sans intérêt, de l'émancipation du travailleur, de l'égalité des salaires (1); il n'y manque que la fraternité. Écartez les plis, toujours un peu fastueux, de la toge romaine, essayez de vêtir ces hommes à la moderne, donnez des habits ou des blouses à tout cet auditoire d'hommes à longues barbes que Salluste nous représente réunis au fond d'un club ténébreux, loin des regards de la police, ramassés dans les sentines de la grande ville, ambitieux rebutés, gens ruinés, repris de justice ou destinés à l'être bientôt: ne

(1) Corpus liberum habere; — sævitia feneratorum; — propter magnitudinem æris alieni; — argentum ære solutum. (Sallustii *Bellum Catilinarium*.)



croirez-vous pas entrer dans un de ces étranges sanctuaires de la démagogie que la révolution de février avait ouverts dans Paris, et d'où se sont élancés, comme de leur forteresse, les hommes du 13 mai et du 24 juin (1) ?

On sait avec quel courage Cicéron dénonça les coupables, les confondit devant le sénat et précipita leur condamnation et leur supplice. Pendant deux nuits, la ville fut en proie à la terreur universelle. Des rapports annonçaient que les conspirateurs devaient armer les esclaves, soulever les jardiniers et les ouvriers des faubourgs, et mettre le feu aux quatre coins de Rome. Le sénat ordonna aux consuls de *veiller sur la république*; Rome était mise en état de siège. Malgré les efforts des complices que l'insurrection avait au sein même de l'assemblée, malgré les orateurs qui soutenaient que le peuple seul pouvait prononcer sur une accusation de ce genre, malgré César, qui, comparant la mort à un sommeil, affectait de trouver la peine trop légère et voulait sauver les accusés en les condamnant à la prison, le sénat prononça la peine capitale. « Jugement sans justice! vengeance sur des ennemis désarmés! » répétèrent long-temps après les amis de Catilina et ses successeurs. Le sénat proclamait Cicéron le père de la patrie, les factieux le surnommaient le bourreau. Ainsi s'accomplissait cette première tragédie, qui, pas plus que les combats de juin et la transportation des insurgés, ne terminait la guerre sociale. On avait amassé des deux côtés de nouvelles haines; la vengeance avait un aliment et une flamme de plus. Catilina, d'ailleurs, qui eût pu se réfugier dans les Gaules, s'était fait tuer sur un monceau de morts. L'histoire garde quelque pitié pour les factieux qui savent mourir. La guerre recommença bientôt sous d'autres formes : vaincue par les armes, la rébellion se réfugia dans les magistratures électives que le suffrage universel lui livrait; les propositions parlementaires devinrent de vraies machines de guerre. Sous le tribun Rullus, on présenta une loi agraire qui rappelle les propositions les plus célèbres de l'année 1848 : c'était l'abolition du prolétariat. On devait vendre toutes les propriétés municipales, les anciens domaines des rois, les terres et les forêts de l'état, tout le butin, or et vases précieux, appartenant au trésor public, enfin les terres de la Campanie, qui formaient un des revenus les plus importans de la république. De cet anas prodigieux de richesses, dix commissaires extraordinaires devaient composer des lots que le sort assignerait à chaque citoyen sans fortune.

Cicéron réussit à faire rejeter la loi : déjà cependant son courage mollissait contre ces attaques incessantes; ce ne fut pas sans hésitation

(1) In abditam partem ædium — barbatuli juvenes — omnibus arbitriis procul amotis, — omnes undique sacrilegii, convicti judiciis, aut pro factis judicium timentes. (Salustii *Bellum Catilinarium.*)

qu'il livra un nouveau combat aux révolutionnaires. Là où la harangue officielle ne nous montre que fermeté et résistance, les lettres nous initient aux agitations de son esprit; on voit les coulisses du théâtre parlementaire : — « Il y a trois partis à prendre sur la loi agraire : la combattre, il y a de la gloire au bout; rester neutre, c'est-à-dire aller faire un tour à Tusculum; parler pour la loi, César espère que je prendrai ce parti, et alors paix avec tout le monde, vieillesse tranquille. Oui, mais que devient mon allocution dans le III<sup>e</sup> livre de l'histoire de mon consulat? « Soutiens jusqu'au bout, me dit Calliope, le courageux et noble rôle où tu as signalé ta jeunesse et illustré ton consulat. » Et tout y est sur le ton de ces maximes. — Comment faire? »

En sortant de son consulat, Cicéron jurait « qu'il avait sauvé la république. » Nous aussi, combien de fois n'avons-nous pas sauvé la patrie? Je ne sais pourquoi ces malades que les médecins sauvent périodiquement finissent assez vite par mourir. Cicéron remplissait sa lettre des hommages qu'il se décernait à lui-même : il déclarait qu'il avait bien mérité de la patrie; il se voyait l'arbitre de la république, au faite des honneurs, lorsque l'exil et la ruine étaient à sa porte. En vain ses ennemis, Clodius en tête, avaient signé un acte d'accusation contre lui; il comptait les foudroyer de son éloquence. — Le 24 février n'est pas venu plus inopinément. — « Ma confiance est entière, disait-il (1) : vienne l'accusation de Clodius, l'Italie se lèvera en masse, et j'en sortirai plus glorieux que jamais. L'armée des gens de bien et même des demi-gens de bien se serre autour de moi. S'il ose en appeler à la violence, je trouverai dans le zèle de mes amis de quoi repousser la force par la force; c'est à qui engagera pour moi sa personne, ses enfans, ses amis, ses cliens, ses affranchis, ses esclaves, sa fortune enfin; la vieille phalange des honnêtes gens est toute ardeur! » On tourne la page, Cicéron est en fuite : un décret de bannissement est rendu contre lui; des peines sont portées contre ceux qui lui donneraient asile. Il se cache loin des grands chemins, il erre seul sur le rivage, attendant que la tempête lui permette de mettre la mer entre ses proscriptionnaires et lui. Alors il s'écrie, avec ces retours amers sur le passé qui mettent les infortunes des grands personnages hors de toute proportion avec celles des conditions ordinaires de la vie : « Qui jamais tomba de si haut, dans une si juste cause, avec plus de ressources personnelles dans son talent, son expérience et son crédit, défendu par une plus forte ligue de tous les gens de bien! Comment oublier ce que je fus, ne pas sentir ce que je suis! Quels honneurs j'ai perdus! quelle famille! quelle fortune! Rome enfin, et ma gloire avec elle! »

(1) Lettres 52 et 45.

## IV.

Des douleurs de l'exil, la plus amère peut-être est ce mécontentement intérieur, cette plainte qui s'élève au fond du cœur contre les amis qui n'ont pas su nous sauver, — amis imprévoyans ou faibles qui ont laissé venir le péril ou ne l'ont pas conjuré. — On se sent presque moins sévère contre les ennemis qui ont précipité votre ruine : ceux-là du moins ne vous ont pas trompé. Cicéron n'échappait pas à ce besoin de récrimination; il s'accusait, il accusait le fidèle Atticus. « Vous avez tout su, lui écrit-il, et pas un mot n'est sorti de votre bouche. Ne me bercez plus de vos belles paroles; votre amitié eût dû être non plus sincère, mais plus active. »

Il ne s'agissait pas cependant de revenir sur le passé. Si l'amitié n'avait pas été active, la haine des ennemis l'était toujours et poursuivait sa victime. A peine en sûreté, hors de l'Italie, Cicéron apprit que dans le pillage de sa maison ses papiers avaient été enlevés. Quelques *revues rétrospectives* du temps en publiaient de nombreuses copies. « Je suis consterné de ce discours qui se répand, écrit-il. Oui, parez le coup, s'il est possible. Je l'ai fait dans un mouvement de colère. J'avais été provoqué; mais je l'avais supprimé avec tant de soin, que je ne croyais pas qu'il en restât une seule copie. Au reste, comme l'écrit est d'une négligence de style qui ne m'est pas ordinaire, je crois qu'il sera facile de le désavouer. Désavouez-le donc, si d'ailleurs ma position n'est pas sans remède. »

Cicéron, on le voit, avait cette maladie qui tourmente l'exilé et lui ôte même la douceur du repos, — l'attente : il écoutait les moindres bruits de Rome, et à chaque mouvement de la place publique, à chaque délibération du sénat, il s'imaginait qu'on allait décréter son rappel. Des ennuis de tous genres, des embarras de fortune, venaient ajouter à son malheur. Ses biens avaient été confisqués, ses maisons pillées ou rasées; Terentia sa femme, et sa fille, sa chère Tullie, ne vivaient que des secours précaires obtenus de ses amis. Des grandeurs de la vie politique il tombait dans les soins étroits et petits des conditions malaisées; ses lettres trahissent la tristesse profonde de son âme; la douleur du père de famille s'y mêle partout aux regrets de sa disgrâce. — « J'ai reçu vos trois lettres, écrit-il à Terentia et à Tullie, et les ai presque effacées par mes larmes; le chagrin me tue, et je souffre moins encore de mes maux que des vôtres et de ceux de nos enfans. Vous êtes bien malheureuses, mais je suis plus malheureux que vous; car, si la peine est pour vous tous, la faute est à moi seul. Le difficile était de me chasser, ce n'est rien que de m'empêcher de revenir. Toutefois, tant que vous conserverez de l'espoir, je me tiendrai prêt. »

Cicéron cependant n'était point oublié de ses amis. Ils travaillaient activement à lui faire rouvrir les portes de Rome, et dix-huit mois après il rentra dans sa patrie. On sait comment se font les restaurations; le même peuple qui avait chassé de Rome le grand consul se pressait sur son passage. Les villes envoyaient des députations pour le féliciter. « Enfin, de la porte Capène, dit-il, j'aperçus les degrés des temples couverts d'une masse de peuple qui me témoignait sa joie par des acclamations qui ne cessèrent point jusqu'au Capitole. » Dans le Forum, même affluence de citoyens. Il harangua le peuple, et, malgré la modération de ses paroles, les partisans de Clodius furent insultés et hués. Le sénat, de son côté, s'occupait de lui faire restituer ses maisons et ses biens. Contenu par cet espoir, Cicéron, loin de triompher de son rappel, observait une conduite prudente et ménageait tous ceux de qui pouvait dépendre la restitution qu'il sollicitait. Il rend compte d'une délibération importante au sénat.

« Moi, je me tais d'autant plus que les pontifes n'ont encore rien décidé pour ma maison. S'ils annulent le sequestre, j'aurai un terrain magnifique, les consuls feront estimer ce qui était dessus et démolir ce qu'on y a élevé; on évaluera tout ce que j'ai perdu... Les consuls m'ont adjugé à dire d'experts 2 millions de sesterces (250,000 francs) pour le sol de ma maison. Du reste, ils ont taxé très peu généreusement ma maison de Tusculum à 200,000 sesterces et celle de Formies à 250,000. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens et de bas peuple même blâme cette mesquinerie; ceux qui m'ont rogné les ailes ne veulent pas qu'elles repoussent. »

Au fait, Cicéron devait se trouver heureux de recouvrer à peu près sa fortune entière; les premiers proscrits, au temps de Sylla, avaient été traités tout autrement. Leurs biens avaient été vendus au profit des proscriptionnaires ou distribués à la populace. Quand la dictature de Sylla eut cessé, les enfans des proscrits purent rentrer à Rome; mais, comme les émigrés en France à l'époque du consulat, ils y rentrèrent pauvres et dépouillés. Les lois qui les avaient spoliés furent maintenues, et les ventes déclarées inviolables. Cicéron prêta l'appui de son talent à cette transaction révolutionnaire: il s'opposa à ce que les *domaines nationaux*, comme on les appelait déjà, pussent être revendiqués; il prononça un très beau discours pour exhorter ces malheureux à la résignation. Ce discours, il l'avait oublié sans doute, quand il eut à plaider pour sa maison. On le voit épuiser toutes les subtilités de la dialectique pour établir que la *consécration* n'avait pas été faite régulièrement: il suppose le prix des moellons et des briques, et marchande jusqu'au dernier as. Ainsi, dans les révolutions, toujours deux poids et deux mesures, même pour les esprits les plus droits. Cicéron avait d'ailleurs repris ses études littéraires et ses travaux de barreau. De nombreux cliens remplissaient chaque matin sa demeure,

et le protégeaient au besoin contre les insultes des partisans de Clodius; mais son ame, excitée par les émotions vives de la politique, dévorée par cette saveur âcre qui irrite comme un poison ceux qui sont bannis des affaires, ne lui permettait plus de reprendre intérêt à ce qui avait fait autrefois et sa joie et sa gloire. — « Il faut que je vous avoue, mon cher frère, écrit-il, ce que je voudrais me cacher à moi-même : c'est un supplice cruel que de penser qu'il n'y a plus pour moi ni république ni magistrature, que je dois consumer dans les vains travaux du barreau ou employer à des études purement littéraires le temps de ma vie où il m'appartenait de jouir d'une autorité puissante au sein du sénat ! C'est une torture que de me voir réduit à l'inaction en face de mes ennemis, et quelquefois même contraint de les défendre, de n'avoir plus enfin la liberté ni de ma pensée, ni de ma parole, ni de ma haine ! »

Au fond, il était tout entier aux affaires publiques; il cherchait à se ménager entre Pompée et César. La chose était plus facile en ce moment, car ces deux ambitions avaient fait trêve, et Pompée se rendait garant auprès de Cicéron de la modération et du désintéressement de son rival. Cicéron profitait avidement de l'autorisation que Pompée lui donnait de se rapprocher de César et plus sans doute que le premier ne l'eût voulu. Il voyait souvent César, il concertait ses discours avec lui et lui recommandait ses amis; il s'occupait même d'un poème sur l'expédition de César dans la Grande-Bretagne. Ce n'était pas la poésie, mais la politique, qui était sa muse inspiratrice. Cette conduite ne manquait pas de censeurs. « On m'accuse de palinodie, dit-il, pour les éloges que je donne à César. Les gens de bien, mon ami, ne sont plus ce qu'ils ont été un jour. La décadence se voit non pas seulement sur les visages, qu'il est pourtant si facile de faire mentir, mais dans le langage et dans tous les votes du sénat; c'est donc une nécessité pour les citoyens sages, au nombre desquels je veux que l'on me compte, de changer à leur tour de marche et de système. Platon, qui fera toujours autorité pour moi, le prescrit positivement. Ajoutez que les procédés vraiment divins de César pour moi et pour mon frère m'en font un devoir. Comment d'ailleurs, après un bonheur comme le sien et tant de victoires, ne pas lui rendre hommage ? »

César venait en effet, après plusieurs pourparlers, de lui offrir le gouvernement de la Cilicie. Tout en regrettant de s'éloigner du grand jour de Rome et du théâtre de la politique, Cicéron espérait trouver à ces frontières reculées de l'empire romain quelque occasion de guerre qui lui donnât ce qui avait toujours manqué à son ascendant, l'autorité et la gloire militaire. Rien de plus curieux que la lettre qu'il écrivait quand l'affaire n'était pas encore décidée; on la dirait de quelque per-



sonnage du jour, bien décidé à priver la république de ses services tant que la république ne voudra pas les accepter.

« Oni, je désire, et depuis long-temps, visiter Alexandrie et l'Orient; mais accepter une telle mission, dans de telles circonstances et de telles mains, gare les propos de nos gens de bien! Que diront-ils en effet? Que l'intérêt m'a fait transiger sur mes principes; Caton surtout va se répandre en reproches, Caton, dont je compte la voix pour cent mille! Le mieux, je crois, est d'attendre et de voir venir. Si on me fait des avances, je serai à mon aise et me consulterai, et puis, souvent on a bonne grace à refuser. Ainsi, dans le cas où on vous en toucherait quelque chose, ne dites pas non absolument. »

Cicéron partit pour la Cilicie; à peine y était-il qu'il comptait déjà les jours qu'il devait y passer. Ses préoccupations, ses intérêts, ses regrets étaient à Rome. Il faut voir dans ses lettres avec quelle impertinence il exige de ses amis des nouvelles de chaque jour, des détails minutieux sur tout le monde. « Que fait Pompée? que dit César? que devient la république? » et quelquefois aussi : « Comment fait-on pour se passer de moi (1)? »

## V.

La patience de Cicéron fut bientôt à bout. Il revint à Rome sans attendre l'arrivée de son successeur. La guerre civile allait éclater : peut-être avait-il espéré aider à une réconciliation, servir de médiateur entre César et Pompée; mais voilà que tout à coup il s'arrête obstinément aux portes de Rome : une étrange ambition avait envahi son ame tout entière. S'il entrait à Rome, il ne pourrait plus prétendre aux honneurs triomphaux, et ces honneurs, il les voulait à tout prix; il ne s'agit plus alors de la république qui va périr, des légions de César qui passent le Rubicon, de la liberté qui doit trouver son tombeau à Pharsale : il s'agit de sa vanité!

Cicéron avait remporté quelque mince avantage sur les Parthes en Cilicie. Il avait été salué *imperator* par ses soldats sur les bords de l'Issus, précisément, comme il a soin de nous l'apprendre, aux mêmes lieux où Alexandre défit Darius. Il demandait que le sénat sanctionnât sa gloire et lui accordât les honneurs triomphaux (2). Caton se mo-

(1) On lui faisait arriver tous les journaux du temps; un de ses amis lui écrit : « Vous trouverez dans le journal que je vous envoie les opinions individuelles comme elles ont été prononcées au sénat. Prenez ce que vous voudrez. Il y a beaucoup à passer, les nouvelles de théâtre, les funérailles, et autre fatras. Le bon toutefois y domine. »

(2) Ce n'était pas le triomphe, mais ce que les historiens ont appelé le *petit triomphe*, des félicitations solennelles et une entrée publique où ne figurait pas cependant l'armée victorieuse.

quait publiquement de ses prétentions; César, au contraire, l'habile César, lui promettait de parler en sa faveur. On éprouve une secrète pitié à voir Cicéron poursuivre opiniâtrément sa demande avec un mélange singulier de vanité et de moquerie de cette vanité même. Cette disposition à ne pas prendre au sérieux ses propres désirs est un des symptômes les plus certains des époques de décadence. On poursuit des plaisirs dont on sait le vide, on est malheureux de ne pas obtenir, et ce qu'on obtient n'a plus de charme. Tout en importunant ses amis de ses prétentions, Cicéron fait l'esprit fort; il se raille agréablement des honneurs triomphaux. Quelle misère pour un philosophe! On n'a pas parlé autrement à la dernière assemblée constituante de ces décorations, misérables *hochets de la vanité!*

« Peut-être me demanderez-vous comment il se fait que je tiens tant à ce que je ne sais quoi d'honneurs triomphaux que j'attends du sénat? Je répondrai avec franchise que, s'il est un homme au monde que sa nature et plus encore, je le sens, ses réflexions et ses études éloignent du goût d'une vaine gloire et des applaudissemens du vulgaire, cet homme, à coup sûr, c'est moi; mais il m'est impossible de ne pas mettre un grand prix à l'opinion du sénat et du peuple, et aux témoignages qui la peuvent mettre en évidence... Je vous demande d'employer tous vos efforts pour que les félicitations du sénat me soient décernées avec le plus d'éclat et de promptitude possibles. »

Aux époques fermes et sincères rien de pareil : alors on croit et on veut sérieusement, on ne se moque pas de ses propres sentimens; l'esprit d'analyse n'a pas détruit par avance la valeur des biens qu'on a souhaités; on n'outrage pas sa propre idole. Les distinctions et les honneurs ont plus besoin encore du respect de ceux qui les obtiennent que des hommages de la foule. Voyez comme Saint-Simon parle du cordon bleu : quelle ardeur sincère dans ses désirs! quelle constance, quelle foi dans son ambition, dans sa jalousie même! Il n'affecte pas la philosophie de Cicéron, il hait les rivaux qu'on lui préfère, il les dénigre : « Le cordon bleu est profané, dit-il, on vient de le donner à M. \*\*\*! » Mais on ne profane que les choses sacrées, et le lendemain Saint-Simon est aussi ardent à sa poursuite que la veille. Voici, au contraire, un illustre écrivain de nos jours qui, comme Cicéron, arrive, par les lettres et l'éclat de son talent, au gouvernement de son pays : c'est encore du cordon bleu qu'il s'agit. Après la guerre d'Espagne, en 1823, M. de Chateaubriand pensait avoir mérité le cordon bleu. Le roi le lui faisait attendre, à tort, je crois : le service qu'il venait de rendre était immense; mais voyons comment il demandera ces honneurs triomphaux de la restauration. Avec le respect de Saint-Simon ou avec les railleries de Cicéron? croira-t-il le premier à ce qu'il désire, ou se montrera-t-il esprit fort? Hélas! j'ai dit en commen-

çant que nous avions plus les pensées et les sentimens des Romains de la décadence que des Anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, faut-il dire que des Français de Louis XIV, de nos grands-pères eux-mêmes! Qu'on en juge : « Nous nous soucions d'un cordon bleu comme des nœuds du ruban de Léandre, dit l'auteur du *Congrès de Vérone* (car c'est dans un ouvrage historique qu'il s'explique ainsi); nous ne nous mesurons pas à l'aune d'un bandeau de soie..., mais nous sommes sensible à l'injure : cette zone bleue dont on aurait remarqué l'absence sur notre poitrine aurait prouvé que les autres rois s'étaient trompés en nous conférant leurs premiers ordres... » Et il ajoute : « Ces misères à l'époque du renversement des trônes font pitié (1)! »

Cicéron fut moins heureux d'ailleurs que M. de Chateaubriand, qui força la main à Louis XVIII, et eut son *ruban de Léandre*. Cicéron n'obtint pas les honneurs triomphaux; il en resta brouillé avec Caton, qui lui rendait justice sur son intégrité, sa modération, sur tout enfin, excepté sur l'éclat de sa victoire; mais laissons là les puérités des grands hommes.

L'esprit de Cicéron était trop sagace pour ne pas voir l'imminence de la guerre civile. A Rome, tout était tumulte et sédition : les partisans de Pompée et ceux de César commençaient la guerre avant leurs chefs. Quelle guerre! Les clameurs, les insultes, les lutttes corps à corps étaient passées de la place publique dans l'enceinte du sénat. Qu'était devenue cette sagesse majestueuse qui faisait dire à l'envoyé de Pyrrhus qu'il avait parlé à une assemblée de rois? On interroin-pait les orateurs par des cris, des sifflets, par des *hurlemens*, pour me servir de l'expression qu'employait dernièrement le président d'une assemblée tumultueuse aussi. Ici cependant il y a un trait de plus; écoutons Cicéron :

« Notre ami parla hier, ou plutôt voulut parler; car, dès qu'il se leva, la bande des *Clodiens* fit tapage, et durant tout le discours ce fut un concert de vociférations et d'injures. Après qu'il eut conclu, car, il faut le dire à sa louange, il tint bon jusqu'à la fin, disant tout ce qu'il avait à dire et commandant parfois le silence avec autorité, — après donc qu'il eut conclu, Clodius se leva à son tour; mais alors les nôtres firent un tel bruit, par représailles, que notre homme en perdit les idées, la voix, la couleur. Cette scène a duré depuis la sixième heure jusqu'à la huitième. Les injures et les vers obscènes sur Clodius et Clodia ne furent pas épargnés. Vers la neuvième heure, et comme à un signal donné, voilà les *Clodiens* qui se mettent à cracher sur les nôtres. Nous perdons patience. Ils font un mouvement pour nous expulser; mais les nôtres les chargent et les mettent en fuite : Clodius est précipité de la tribune, moi je m'esquive de crainte d'accident. »

(1) *Congrès de Vérone*, vol. II, ch. VI.

Cependant en Italie, des Apennins aux rivages de la mer Tyrrhénienne, les chemins se couvraient de soldats. Les vétérans de Sylla s'agitaient dans les campagnes, on armait les affranchis et les esclaves. Quel parti prendrait Cicéron? Bien que ses vœux fussent pour la cause de Pompée, il délibérait en règle sur cette question; il la plaidait vis-à-vis de lui-même et de ses amis avec une abondance intarissable; il en connaissait le fort et le faible, et de tout cet amas d'argumentations contradictoires il lui restait ce qui reste des longues délibérations, l'incertitude. César marchait sur Rome; il s'était déjà emparé des villes de la côte. « Est-ce d'un général du peuple romain que nous parions ou d'un autre Annibal? s'écriait Cicéron. Quoi! avoir une armée à soi dans la république, s'emparer des citoyens romains, ne rêver qu'abolition des dettes, proscriptions, etc.!» Cependant le général romain marchait comme Napoléon au retour de l'île d'Elbe. Les populations des campagnes se soulevaient et se rangeaient sous ses aigles. Les consuls avaient abandonné Rome. « Pompée fuyant est un spectacle qui a remué toutes les âmes, » disait Cicéron; lui-même cependant se préparait aussi à quitter Rome : on y craignait déjà les horreurs du pillage et de l'incendie. Toutes les femmes de distinction avaient quitté la ville : Terentia et Tullie s'étaient réfugiées dans une de leurs maisons de campagne, à Formies. Des quartiers entiers étaient déserts. Chacun était en proie à ces soucis de fortune, à ces préoccupations de la vie matérielle, si bien connues du Paris de février et de mars 1848. Personne ne payait plus; la monnaie se cachait; le change de l'or était monté à un taux extraordinaire. Cicéron envoyait sa vaisselle chez le fondeur. — « Assurez-vous au moins qu'il n'y ait point d'alliage dans l'or de Cœlius, écrit-il. C'est bien assez de tant perdre sur le change sans perdre encore sur l'or. Je vous en conjure, cherchez, rassemblez chez moi tout ce qui peut être de défaite, meubles ou vaisselle, et le peu qu'on en tirera, mettez-le en sûreté. » Il ne pouvait rien obtenir de ses débiteurs. « Égnatius ne manque pas de bonne volonté, écrit-il, et il reste fort riche; mais les temps sont si durs, qu'il ne peut pas même se procurer l'argent qui lui est nécessaire pour partir : on ne trouve nulle part à emprunter et à aucun taux. »

## VI.

Plus le moment de prendre une détermination virile approchait, plus Cicéron comprenait que l'opinion de ses amis et sa propre conscience l'attachaient aux destinées de Pompée et du sénat, plus aussi, par une réaction naturelle chez les gens en qui les facultés de l'esprit l'emportent sur l'énergie du cœur, il recherchait les prétextes qui pouvaient le retenir en Italie. Pourquoi Pompée avait-il fui? Pourquoi,

en livrant Rome à son rival, lui avait-il livré l'apparence et je ne sais quelle image de la république même contre laquelle il était impie de s'armer? Toute la doctrine moderne et quelque peu matérialiste qui ne voit dans la patrie que le sol, toutes les théories qui ont dicté les sanglantes lois de proscription contre les émigrés sont déjà dans les lettres de Cicéron; nous y retrouvons ce reproche adressé à tous ceux que les discordes civiles forcent à chercher un refuge à l'étranger: s'ils quittent le pays, c'est pour lui apporter bientôt les malheurs de la guerre civile, pour y rentrer à la suite des étrangers, des barbares; le nom des Cosaques nous vient presque.

« Si Pompée a déserté l'Italie, ce n'est pas la nécessité qui l'y forçait; sa pensée, dès le commencement, croyez-moi, a été de bouleverser la terre et les mers, de jeter sur l'Italie des flots de peuples sauvages, et de les mener ainsi à la conquête de Rome. Un pouvoir à la Sylla, voilà ce qu'il envie; vienne l'été, et vous verrez la malheureuse Italie foulée aux pieds par des soldats et des esclaves en armes... Allons, disent nos amis, et en bons citoyens portons la guerre en Italie par terre et par mer. Leur dessein, il est manifeste; ils veulent affamer Rome et l'Italie, puis dévaster et brûler tout. Si c'est un crime que de laisser dans le besoin ses vieux parens, quel nom donner à ces fureurs de nos chefs, qui vont faire périr par la faim la patrie elle-même, la plus vénérable et la plus sacrée des mères? Ce n'est pas seulement mon imagination qui s'en épouvante; j'ai tout entendu de mes oreilles. Ces vaisseaux qu'on rassemble de tous côtés, d'Alexandrie, de la Colchide, de Tyr, de Rhodes, etc., c'est pour intercepter les convois destinés à l'Italie.... Et moi, à qui on a donné les noms de père et de sauveur de la patrie, j'appellerais sous ses murs les Gètes, les Arméniens et les barbares habitans de la Colchide (1) ! »

Et cependant il fallait partir pour rejoindre Pompée; on n'envoyait pas à notre héros des quenouilles, comme aux émigrés retardataires lors de la première révolution, mais la désapprobation et les murmures de ses amis allaient toujours croissans. Après avoir craint de partir, Cicéron craignait de partir trop tard: il savait quel accueil déifiant l'attendait dans le camp de Pompée. Là comme à Coblenz, on établissait des dates et des catégories de dévouement; nulle irrésolution de l'ancien consul n'avait échappé à ses amis. Il craignait le premier regard de Pompée comme celui de Méduse, disait-il. Malheur à qui, dans les discordes civiles, ne peut pas trouver dans l'honneur, dans sa conscience, dans les antécédens de ses pères ou de sa propre vie, les motifs déterminans de sa conduite! On se décide dans la vie ordinaire, on juge un procès avec sa raison; mais, lorsqu'il s'agit d'allumer la guerre dans sa patrie, la raison aux prises avec de redoutables problèmes est impuissante à inspirer ce courage résolu, cette ardeur de la volonté nécessaires à de si rudes épreuves; les devoirs sur lesquels on délibère sont bien

(1) Lettres 340-45, 357.



près d'être désertés. Ce n'est guère par l'argumentation qu'on arrive au dévouement et au sacrifice; aussi est-ce avec une sorte de désespoir que Cicéron s'écriait : « J'agis contre tous les enseignemens de l'histoire et contre ma propre pensée. Si je veux partir, d'ailleurs, c'est moins encore pour aider une faction dans ses violences que pour ne pas être témoin des violences de l'autre. Ne croyez pas qu'on s'arrête en chemin. Ne les connaissez-vous pas tous aussi bien que moi, les *Césariens*? Ne savez-vous pas qu'il n'y a plus de lois, plus de magistrats, plus de justice? que les fortunes particulières et la fortune publique ne suffiront pas aux débauches, aux profusions et aux besoins de tant de misérables qui manquent de tout? Donc, à tout prix, je veux m'embarquer. Sortons donc de ces lieux et partons, n'importe par quelles mers, par où il vous plaira, mais partons; rien ne peut plus me retenir.... si tel est toutefois votre avis, » ajoute-t-il. Et il écrivait en même temps à un ami de César : « Partir sans votre aveu, c'est à quoi je n'ai jamais songé. Vous connaissez mes petites propriétés; il faut bien que j'y vive, pour n'être pas à charge à mes amis, et je me tiens plus volontiers dans celles qui bordent la mer; c'est ce qui a fait croire à un départ.... » Puis cependant il a quelque honte du mensonge, car l'irrésolution en donne toutes les apparences, et il continue : « Je n'y répugnerais pas trop peut-être, si le repos était au bout; mais guerroyer et me battre contre un homme qui doit être assez content de moi, et pour un homme que je ne contenterai jamais! »

Peut-être fallait-il à ce caractère irrésolu une impulsion étrangère ou quelque événement imprévu qui décidât pour lui : ce fut la crainte de ne pouvoir plus partir qui détermina son départ. Antoine, instruit de ses projets, lui signifia qu'il avait l'ordre de César de le retenir en Italie. Alors seulement Cicéron voulut sérieusement partir, et partit en effet. « A défaut de vaisseau, je prendrais plutôt une nacelle pour me sauver de ces mains parricides. Je suis piqué au vif... »

La bataille de Pharsale lui rendit bientôt sa liberté. Il ne suivit ni Caton à Utique ni les fils de Pompée en Espagne; il croyait avoir suffisamment acquitté sa dette envers le sénat, et se hâta de revenir en Italie. Tout dans le camp de Pompée avait choqué cet esprit sage et modéré. « Je me suis éloigné de Pompée, et ne m'en repens pas : c'étaient des projets atroces, un pêle-mêle effroyable avec les barbares, la proscription arrêtée non par tête, mais par masse, les biens de tous ceux qui sont restés là-bas regardés comme un butin légitime. » Ces prévisions étaient bien vraisemblables. Dans les momens de réaction, qui veut parler de modération et d'indulgence devient suspect à son propre parti; la multitude est maîtresse.

## VII.

Après quelque séjour dans l'une de ses *villas*, Cicéron prit la résolution de revenir à Rome. Il eût bien voulu faire aussitôt sa paix avec César; mais le vainqueur de Pompée s'oubliait dans les bras de Cléopâtre. Comme au plus fort des mauvais jours de 93, la grande ville offrait aux personnages consulaires compromis aux yeux des vainqueurs une retraite et une obscurité que la province n'aurait pu leur donner. — « La licence du glaive est partout; cependant c'est sur les bords étrangers que les attentats se renouvellent le plus effrontément : voilà ce qui me fait rester à Rome. A l'exil, j'ai préféré ma famille et mon chez moi, si on peut dire d'ailleurs qu'il y a un *chez soi* dans les temps où nous vivons, et que quelque chose vous appartient. On mesure en ce moment toute la campagne de Veïes et de Capène pour la partager au peuple. Il n'y a pas bien loin de là à ma villa de Tusculum; mais je ne veux pas m'en préoccuper, je jouis de ce qu'on me laisse jusqu'au dernier jour (1). » Cicéron cependant avait déjà réussi à se faire pardonner sa courte apparition au camp de Pompée; peu à peu il rentra en faveur auprès des puissans du jour. Les derniers *Pompeïens* qui venaient après lui implorer la clémence et la générosité du vainqueur trouvaient en lui un protecteur utile et chaleureux. Qui n'a admiré la célèbre harangue pour *Marcellus*, et cette incomparable éloquence qui n'est surpassée que par la généreuse clémence du vainqueur? Ce fut une de ces grandes scènes comme l'antiquité nous en offre, et pour lesquelles me manquent malheureusement les comparaisons que je cherche dans les temps modernes. *Marcellus* s'était jeté aux pieds de César, le sénat se leva tout entier, comme un seul homme, tendant les bras vers le maître : « César se sentit vaincu, mais moi, dit Cicéron, je fus plus vaincu encore par la magnanimité de César. C'est le premier beau jour dont nous sommes témoins depuis nos misères; ce jour m'a paru si beau, que j'ai cru y voir comme une nouvelle aurore de la république. »

Dès ce moment, Cicéron renonça à la lutte, et, sans renier ses amis, se laissa prendre peu à peu à l'attrait de ce grand homme, « qui n'aime que les hommes supérieurs, en sorte que son amitié est une gloire. » La résignation, cette triste et dernière vertu des vaincus, voilà la déesse dont Cicéron embrassa les autels. Il accepta le gouvernement de fait, comme nous disons; tout au plus si son opposition modeste et prudente s'échappait quelquefois en plaisanteries et en mots satiriques. Ces propos de table valaient ce que valent les épigrammes des jour-

(1) Lettres 463-476.

naux ou les caricatures du *Charivari*; César en riait lorsqu'ils étaient plaisans.

Cicéron ni la société de son temps n'avaient au fond de l'ame ces doctrines qui soutiennent encore l'homme, quand les événemens de la vie semblent l'avoir terrassé. — Nulle croyance religieuse dans les esprits; le paganisme se mourait comme la république, et le christianisme n'était pas encore né. C'était comme un interrègne de Dieu. Les esprits erraient dans cette profonde nuit dont les ombres redoublent aux heures qui précèdent le lever du jour. La religion qui avait fondé Rome, consacré par quelque prodige chacune de ses institutions, qui lui avait promis et donné l'empire du monde, cette religion avait disparu. César avait pu dire en plein sénat, dans son discours contre Catilina, que rien ne subsistait de l'homme après la mort, et que les enfers étaient de vaines fables auxquelles le peuple même ne croyait plus. — Il n'y croyait plus en effet; les antiques cérémonies n'étaient plus pour le Romain que des formes vides, qui avaient cessé de lui imposer. Le culte des vestales, le feu sacré, image visible et symbole de la ville éternelle, avaient encore quelque pouvoir sur l'imagination; ils n'en avaient plus sur l'ame et la conscience.

Et cependant, en ces temps-là même, les doctrines rigoureuses et sublimes de Zénon triomphaient dans quelques ames d'élite. Le stoïcisme est la protestation la plus éclatante de l'esprit humain en faveur de sa propre dignité, l'acte le plus énergique de sa puissance. Les systèmes matérialistes enchaînent l'homme à la terre et y confinent sa pensée. La religion l'enlève jusqu'au ciel; mais, là aussi, la grandeur qui lui est propre se perd et s'anéantit dans l'infinie grandeur. — Je ne sais par quelle vigoureuse et sublime spontanéité le stoïcisme élevait et soutenait l'homme dans une région particulière, à une hauteur qui n'est pas le ciel, et où la terre a déjà disparu : par une inconséquence qui fait sa gloire, le stoïcisme méprisait les choses de ce monde sans se sentir enflammé pour celles de l'autre. Parvenu à ces sommets de la pensée que dépassent seules la foi et l'extase, l'homme regardait d'en haut toutes choses, et je ne sais quel orgueil austère de ne devoir qu'à lui-même son élévation suffisait à son cœur.

Toutefois cette doctrine ne put jamais avoir que de rares disciples : la philosophie sensuelle, les dogmes d'Épicure, trouvaient au contraire dans toutes les tentations de la vie romaine, dans les dérèglements de l'esclavage, des auxiliaires puissans qui propageaient rapidement ses poisons. C'était la philosophie du jour; elle régnait à Rome et avait empoisonné tous les cœurs. Peu à peu l'arbre portait ses fruits; les mœurs s'étaient corrompues comme les doctrines; les auteurs du temps nous ont laissé de cette société des peintures qui, grace à Dieu, seraient calomnieuses pour la nôtre. Quand

la foi aux mystérieuses destinées de l'âme immortelle s'est éteinte ou obscurcie au fond des cœurs, chose étrange, la vie elle-même semble perdre de son étendue. Après avoir rejeté l'idée d'une autre vie, on en vient à croire à peine au lendemain ; tout se concentre sur le moment présent et s'y borne ; l'œil n'embrasse plus même l'horizon de cette existence si courte ici-bas. Lorsque le soleil cesse d'éclairer les sommets élevés des montagnes, la nuit tombe aussi sur la demeure des hommes, et les objets qui nous environnent disparaissent aussi complètement pour nos yeux que les plus reculés.

La nature de Cicéron, d'une grandeur purement humaine et tempérée par le bon sens, n'avait jamais pu s'exalter jusqu'aux hauteurs du stoïcisme. En philosophie comme en politique, il était du juste-milieu. Il s'était tenu entre Zénon et Épicure comme entre Pompée et César. Il appartenait à la secte des nouveaux académiciens ; c'était l'éclectisme d'alors. « La vérité et l'erreur, disaient-ils, n'ont point de caractère certain ; la vérité existe sans doute, mais pour nous toutes les vérités sont mêlées d'erreurs, et réciproquement ; les apparences des unes et des autres nous trompent sans cesse ; on peut admettre des probabilités, non des certitudes. La vie se règle sur le probable de chaque jour ; c'est tout ce qu'on peut dire. » On comprend ce que doit valoir une telle règle pour la conduite de la vie ; point de religion positive, point de philosophie dogmatique ; tout est remis en question chaque matin. A Rome, comme de nos jours, on avait renversé ces remparts protecteurs que les convictions religieuses et philosophiques élèvent le long de la route de la raison humaine. On s'appuyait sur le vide et le néant.

C'est là et non ailleurs, c'est dans la philosophie de Cicéron qu'il faut chercher les causes de ces étranges faiblesses, de ces défaillances d'âme qui nous surprennent quelquefois dans cet homme, qui fut aussi grand un jour que les plus grands hommes. Son esprit, vaste et incertain, comprenait tout et n'affirmait rien ; les lumières si vives de son intelligence n'éclairaient souvent que le trouble et la confusion des desseins : tout était chez lui matière à controverse, même le devoir. Il doutait, il délibérait quand il fallait agir, et s'il agissait enfin, au fort même de l'action, il s'arrêtait pour délibérer encore ; il préférait toujours les partis mitoyens, le juste-milieu, les transactions, aux résolutions tranchées et énergiques, parce que celles-ci n'admettent point de retour, et que rien n'était jamais irrévocablement décidé au fond de l'âme de Cicéron. Il n'avait jamais été franchement ni pour Pompée, ni pour César ; il essaya plus tard de se tenir entre Brutus et le jeune Octave ; de nos jours, il eût inventé le parti de la république honnête et modérée. C'est que sa philosophie n'était que le doute, à peine déguisé par la magnificence des paroles ou l'éloquence de l'exposition.



Chez lui, rien de stable, rien de solide qui dure et qui résiste..... Hélas! telle a été aussi la destinée d'une génération élevée hors de toute croyance dogmatique et jetée en proie au doute universel : incertaine, sceptique et malheureuse de son incrédulité, se sentant bannie du ciel, elle n'a pas trouvé à s'attacher plus solidement aux choses de ce monde. Les révolutions l'ont promenée à travers les formes les plus diverses de gouvernement, comme la philosophie à travers les systèmes. D'où lui serait venue la foi, et en quelle chose? Née à peine il y a un demi-siècle, elle a vu naître ou mourir toutes choses. Les temples étaient fermés à sa naissance, et elle peut dire quel jour Dieu a reparu sur l'autel; elle peut dire aussi ce que valent la fraternité républicaine aboutissant à la place de la Révolution et la gloire militaire à Waterloo. La légitimité et la majesté de ses huit siècles ne l'ont pas touchée, elle n'y a vu que des vieilleries; la monarchie parlementaire lui a été annoncée par les plus beaux esprits comme le refuge glorieux et assuré où elle pourrait arrêter ses destinées : elle l'a tentée avec tous les moyens qui font le succès, un roi sage et habile, les orateurs les plus éloquens au Forum, la liberté et la prospérité publique au-delà de tout ce qui a été dans le passé; rien n'a satisfait l'ardeur et l'effrayante mobilité de ses goûts et de ses dégoûts. Retombée dans la république après avoir parcouru le cycle entier des gouvernemens, elle en est aujourd'hui à considérer les questions de gouvernement comme peu de chose. Oui, l'histoire aura peine à le croire, mais à cette heure, que la monarchie ou l'empire soient relevés, que la république persiste, ce n'est plus là ce qui constitue, sépare ou réunit les partis : c'est la société même et l'humanité que les architectes de Babel veulent rebâtir et que d'autres s'efforcent de préserver. De la discussion : *si le roi doit régner ou gouverner*, on est arrivé à celle-ci : *si la propriété est un vol ou un droit légitime*. Aux pétitions qui demandaient une certaine augmentation dans le nombre des électeurs, on a répondu par le suffrage universel. Une fois lancé sans lest à travers l'espace, l'esprit humain ne s'arrête pas, et la logique emporte la raison : c'est que l'on ne fait pas plus sa part au doute qu'au feu; et quand le doute est devenu le fondement même de l'éducation, la loi de l'esprit, s'étonner de la solitude et des ruines qu'il sème vite autour de lui rappelle trop la naïveté de l'enfant étonné si l'étincelle produit l'incendie.

A l'époque de sa vie que nous retraçons, Cicéron penchait tous les jours davantage vers les doctrines d'Épicure; ces doctrines favorisaient ses principes sur la soumission au pouvoir établi, elles lui donnaient ces plaisirs matériels que l'on n'a pas le temps de goûter dans le mouvement des grandes ambitions, et qui consolent quelquefois les gens obscurs de leur obscurité même. La tristesse des temps, l'incertitude du len-



demain, ajoutaient une étrange saveur à ces plaisirs de la société romaine. Pendant que Brutus et quelques stoïciens pâles et froids préparaient dans le silence le poignard qui tua César, Cicéron et les honnêtes gens de son temps, la bonne compagnie, comme nous dirions aujourd'hui, soupaient à Rome. C'était une affaire : on se hâtait de jouir d'une fortune qui demain pouvait vous être enlevée.

« Votre lettre me charme; j'ai ri et j'ai vu que vous pouviez rire. Vous ne me reconnaîtriez plus, tant je suis devenu un bon convive. Je n'ai plus à me nourrir de préoccupations politiques, de discours au sénat. Je me jette corps et biens dans la cause d'Épicure, mon ancien ennemi. Mon estomac ne veut pas de ses excès, mais j'aime le goût de bonne chère que vous mettiez jadis dans votre somptueuse existence. Préparez-vous, vous avez affaire à un gourmand qui commence à s'y entendre... Savez-vous bien que j'ai souvent à ma table les gens les plus délicats de Rome?... Hier, la Junon aux yeux de bœuf (1) était des nôtres, et quelques autres encore; mais voyez mon audace, j'ai été jusqu'à donner à souper à Hirtius sans avoir de paon... On vient d'inventer pour les champignons et pour les petits choux des assaisonnemens qui en font ce qu'il y a de plus délicieux. Je suis tombé sur un de ces plats au repas des augures chez Lentulus, et j'en ai été malade toute la nuit. »

Mais cette disposition à l'insouciance, ce besoin de s'étourdir même dans des distractions peu dignes de son grand esprit, étaient loin d'être l'état habituel et le fond de l'âme de Cicéron. Les voluptés romaines pouvaient traverser un instant cette âme ouverte à tout, inquiète, curieuse, et occuper quelque coin obscur de cette vaste intelligence : elles ne l'avaient jamais ni remplie ni satisfaite. Au milieu de ces débauches d'honnêtes gens, on voit la tristesse qui monte au front et une larme qui vient à ses yeux. « Hélas! dit-il en finissant, n'ai-je pas assez pleuré sur la patrie, pleuré plus amèrement et plus long-temps que jamais aucune mère sur son fils unique? »

Jamais Cicéron n'avait été plus malheureux. Il traversait une de ces phases douloureuses où tout est remis en question, convictions, croyances, intérêts, et la vie tout entière. Qui de nous, après soixante ans de révolutions et de ruines, n'a été atteint des mêmes anxiétés et n'a pas senti la foi à ses plus chères doctrines chanceler au fond de son cœur? Cicéron passait à travers ces dures angoisses; il voyait tomber tout ce qu'il avait aimé et respecté jadis. Après avoir sauvé la république des fureurs de Catilina, il se demandait si cette république pour laquelle il avait combattu toute sa vie, violente, tumultueuse, déchirée par les factions, livrée comme une pâture de chaque jour aux excitations de quelques tribuns, valait la sécurité, la paix dont

(1) La belle Clodia, sœur et maîtresse de Clodius, dont la femme de Cicéron était fort jalouse.

Rome et le monde jouissaient sous l'autorité d'un seul. Il souffrait, il attendait, et il se taisait. Avec sa voix s'éteignait aussi ce gouvernement dont il avait été quelque temps l'ame, et dont il reste encore aujourd'hui le plus glorieux représentant, le gouvernement de la parole. De la tribune d'Athènes, ce gouvernement était passé dans le Forum : c'est de là qu'il régnait sur le monde, conquis par les armes romaines. L'éloquence était devenue non pas seulement l'instrument, mais l'institution la plus importante de l'état. Par elle, et par elle seule, on arrivait au pouvoir, aux magistratures souveraines. Cet art merveilleux de bien dire, qui ne devrait que servir d'ornement à l'art de bien faire, était devenu peu à peu le but même de la politique. Quand Cicéron avait prononcé une de ses immortelles harangues, il croyait que Rome était sauvée, et qu'il ne restait plus qu'à rendre grâce aux dieux. Il restait à gouverner, et c'était alors que la faiblesse du caractère et de la conduite contrastait péniblement avec la magnificence du langage.

César parlait aussi, mais il agissait surtout. « Cet homme ne dort ni ne s'arrête jamais, » disait avec effroi Cicéron. Le jour où l'homme d'action, le vainqueur des Gaules, se trouva en face de l'homme de la tribune, le gouvernement de la parole dut périr. Un dernier effort cependant nous a valu les *Philippiques*; mais Antoine chargea ses lecteurs de répondre aux invectives de Cicéron, et la tête du grand orateur fut clouée à la tribune aux harangues. Ce fut dans l'antiquité la fin de cet empire de l'éloquence, dont Esope, en parlant des langues, « la meilleure et la pire chose qui soit au monde, l'organe de toute vérité, la source de toute erreur, » avait déjà donné la définition la plus complète.

Bien des siècles après, un gouvernement dans lequel aussi la parole a le premier rôle et règne sur les autres pouvoirs de la société, contraints ou persuadés par elle, le gouvernement parlementaire, a été pratiqué d'abord en Angleterre, puis en France. On a relevé la tribune aux harangues; on a retrouvé et ressuscité ce gouvernement de l'esprit, cette haute république des intelligences, dont la brillante filiation remonte à la Grèce et à Rome. Ce n'est point, en effet, dans les bois de la Germanie que ce beau système a été trouvé; c'est bien plutôt, ce nous semble, dans l'Agora ou au Forum (1). Pourquoi les grandes et solides destinées que cette forme de gouvernement poursuit en Angleterre ne nous ont-elles pas été accordées? Les hommes, assurément, n'ont pas manqué chez nous à l'épreuve; nous avons vu, nous avons entendu des orateurs que l'histoire nommera après l'orateur romain, et qui le surpassaient par la hauteur et la fermeté du caractère. Ce gouvernement, fondé sur la grandeur même et la responsabilité de l'esprit humain,

(1) *Esprit des Lois*, liv. II, chap. vi.

doit-il disparaître pour nous dans quelque obscure tempête? A Rome, au moins, il eut la gloire de ne tomber que devant le grand César; nous, nous serions tombés devant l'ivrogne Antoine ou la tourbe sans nom des complices de Catilina! Que le ciel écarte de la patrie une telle honte! L'avenir est triste et obscur; il n'est pas fermé. Tout n'est pas dit sur notre destinée. Étudions cette époque curieuse de la décadence de la république romaine, sans découragement, sans parti irrévocablement pris, avec la volonté énergique au contraire de guérir, et de nous préserver d'autant plus des maladies de la décadence romaine que nous en reconnaitrons en nous-mêmes les premiers symptômes. Rome a péri par la jalousie des grands politiques, par les ambitions personnelles, par l'égoïsme des partis rivaux; l'anarchie est descendue du sénat dans la place publique. Nous sommes sur ces pentes fatales qui ont conduit la société romaine à sa fin; qu'un effort vigoureux nous rejette loin de l'abîme.

Nous aurions voulu pousser plus loin cette étude : les efforts désespérés de Brutus pour la liberté romaine, le neveu de César recevant de Rome fatiguée et indécise la succession d'un grand homme, toute cette partie de l'histoire romaine a bien aussi gagné aux événemens du jour cet à-propos qui remet à la mode les vieilleries d'un autre âge. Il nous suffit cependant d'avoir éveillé la pensée de ces rapprochemens; ils se feront d'eux-mêmes. L'esprit public n'a pas besoin de ces clés avec lesquelles on expliquait autrefois les allusions du Télémaque.

Au reste, ce n'est pas seulement des conseils et des exemples qu'il faut chercher dans les lettres de Cicéron, il y a autre chose à leur demander, et je voudrais qu'on eût pu l'entrevoir à travers la partie purement politique que j'ai mise en relief : c'est le charme et la douceur des sentimens privés. Par ce côté-là, on peut dire, et cette fois à la louange de tous les deux, que Cicéron représente aussi la France nouvelle; si nous avons trouvé l'homme public faible, incomplet, plein d'inconséquences et de trouble, l'homme privé nous montre des vertus douces et intimes, qui manquaient à la Rome antique, et dont l'histoire tiendra compte à notre temps : un caractère aimable, les affections les plus tendres de la famille, des amitiés sérieuses et charmantes, un soin touchant pour les inférieurs, quelque chose enfin de simple et de bon, comme la familiarité du génie. Quelle tendresse pour son fils! Comme il voudrait lui laisser sa gloire en héritage! Quelle douleur et quels regrets pour sa fille Tullie! On admire Cicéron dans ses discours; on l'aime dans ses lettres : l'excellent homme! comme il vous promène avec plaisir dans ses maisons et ses jardins! quelles bonnes heures on passe avec lui dans cette bibliothèque si habilement mise en ordre par son affranchi, le cher Tyron! Qu'on sait bon gré à cet esprit supérieur de vous montrer ses petites préoccupations de pro-

priétaire, ses grands projets pour acheter la vigne du voisin, tout, jusqu'à cette paresse qui le saisissait quelquefois au milieu de ses prodigieux travaux! « Toute raison n'est bonne pour ne rien faire, ma foi; j'ai le travail en horreur, je me suis laissé prendre à la paresse avec délices, et, si le temps n'est pas bon pour la pêche, je m'amuse à compter les vagues de la mer. »

Nous vivons dans une atmosphère lourde et chargée qui rend difficile tout effort pour nous arracher aux préoccupations constantes de notre esprit; nous comptons aussi les vagues de la mer et prêtons l'oreille à la tempête. Les lettres de Cicéron nous attirent par ce côté même qui nous montre nos soucis et nos maux, et notre propre image reflétée dans ce vif tableau d'un monde disparu : c'est nous d'abord que nous y cherchons, que nous poursuivons sous des noms étrangers; mais peu à peu l'intérêt égoïste cesse, et, avec lui, la souffrance. — Nous échappons au présent; on oublie Paris, les dictateurs d'hier, les tribuns d'aujourd'hui, et ce sombre avenir qui nous menace, pour songer à tous ces grands hommes avec lesquels s'est passée notre jeunesse, qui furent nos maîtres, et dont nous nous sentons rapprochés par la douleur. A ceux qui reprendront dans leur bibliothèque et qui voudront relire ces lettres de Cicéron, oubliées peut-être depuis les temps heureux du collège, j'ose promettre le seul genre d'intérêt que l'esprit puisse accepter au milieu des tristesses de notre âge mûr, la seule consolation, hélas! que, dans une lettre restée célèbre, Sulpitius trouvait à donner à Cicéron pleurant la mort de sa fille, cette plainte universelle, cet écho de douleur que chaque siècle envoie à ceux qui le suivent. Ils verront comment on souffrait aussi, autant que nous et comme nous, il y a bientôt deux mille ans.

ÉMILE DE LANGSDORFF.

---

## ESPAGNE ET ANGLETERRE.

---

Je n'ai point cherché à établir un parallèle entre ces deux pays. Ce parallèle ou plutôt ce contraste s'est offert à moi de lui-même. Je venais de visiter l'Espagne. Cet état de l'âme, naturel après un grand malheur, qui vous pousse en avant parce qu'on craint le retour, me fit monter à Cadix sur un bateau à vapeur qui partait pour Lisbonne, et qui, de Lisbonne, me conduisit à Southampton. Ainsi je fus, sans dessein, transporté brusquement du sud de la Péninsule en Angleterre. Jamais, dans mes différens voyages, aussi soudaine et aussi complète opposition ne m'avait frappé. Ai-je dû à ce hasard de sentir plus vivement le caractère de deux pays si contraires, comme on apprécie mieux l'intensité de deux couleurs diverses par leur juxtaposition? Je ne sais; mais j'ai cru bien faire en consacrant quelques pages à reproduire l'impression que j'ai ressentie de cette diversité; peut-être en jaillira-t-il un jour plus vif sur la nature des deux contrées et des deux peuples, et les observations que leur étude m'a suggérées emprunteront-elles à ce contraste quelque nouveauté.

Avant le contraste, un mot sur les ressemblances. Elles ne sont pas nombreuses; mais on ne doit pas les omettre, si l'on veut être vrai.

L'Espagne et l'Angleterre sont isolées de l'Europe, celle-ci par l'Océan, celle-là par les Pyrénées; mais l'Océan rapproche encore plus



qu'il ne divise, et de nos jours surtout on doit dire, au rebours d'Horace, *Oceanus sociabilis*. On va en neuf heures de Paris à Londres; il faut plus de temps pour franchir les monts qui s'élèvent entre la France et l'Espagne. La Péninsule ibérique est véritablement une île, et l'île de Bretagne est comme une péninsule que la vapeur rattache au continent. Les deux royaumes, si l'on excepte d'une part l'Andalousie et de l'autre l'Irlande, sont habités par un peuple grave et fier, calme et réservé, qui montre un égal sentiment de dignité contenue. Un singulier rapport existe entre ces deux pays : chacun d'eux a transporté sa civilisation et sa nationalité dans le Nouveau-Monde; une partie de l'Amérique est anglaise, l'autre est espagnole.

Les États-Unis, c'est une moitié de l'Angleterre, c'est l'Angleterre industrielle et commerçante, de laquelle on aurait retranché l'Angleterre aristocratique et féodale. Abattez la *Tour* et Westminster, ne laissez à Londres que la *Cité* et les *docks*; renversez les antiques cathédrales, déracinez les chênes séculaires de Windsor et les cèdres de Blenheim; abattez les murs des châteaux de Warwick et d'Arundel, et remplacez-les par des usines et des manufactures; que les vieilles villes au caractère historique, York, Durham, Chester, Oxford, disparaissent; que Manchester, Birmingham, Leeds, Sheffield, s'enveloppant de leur atmosphère de fumée, que Liverpool, étalant l'incroyable mouvement de son commerce cosmopolite, restent seules debout, et vous aurez les États-Unis.

Au fond, les mœurs politiques des États-Unis ne diffèrent pas essentiellement des mœurs politiques de l'Angleterre. Le *self-government* précéda en Amérique le gouvernement républicain, qui n'en fut qu'un développement et une transformation. C'est le vieil esprit saxon qui règne encore de l'autre côté de l'Atlantique, sur ces bords où l'Angleterre projette son image à la fois élargie et diminuée. De même l'Espagne américaine offre une contre-épreuve fidèle de l'Espagne d'Europe. Mon excellent compagnon de voyage, le docteur Roulin, qui avait vu la Nouvelle-Grenade avant de voir l'ancienne, était frappé à tout moment de cette ressemblance, et, dans un pays nouveau pour lui, retrouvait un pays connu. L'Espagne et l'Angleterre ont donc eu toutes deux le privilège de se reproduire et de se redoubler pour ainsi dire sur le sol du Nouveau-Monde, destinée commune qui les rapproche par un endroit, tandis que tant de différences les séparent.

C'est de ces différences que je voudrais donner au lecteur le vif sentiment, tel que je l'ai éprouvé à chaque pas. Les plaines poudreuses et nues de la Castille et de la Manche ressemblent peu aux grasses prairies du Hampshire, les rives arides du Mançanarez aux bords verdoyans de l'Avon, et le soleil africain de l'Andalousie à cet astre si souvent dépouillé de rayons qui éclaire de son disque pâle une terre brumeuse.

On voit l'Espagne à travers un nuage de poussière et l'Angleterre à travers un voile de brouillard.

La manière de voyager n'est pas moins différente que l'aspect des lieux : ici, de lourdes diligences traînées par huit mules chamarrées de panaches et retentissantes de grelots, que presse de ses cris et de ses jappemens le *zagal* qui court à côté d'elles; un quart d'heure perdu à chaque relais; une couchée toutes les nuits, qui parfois, il est vrai, commence à dix heures pour finir à minuit; des routes détestables dès qu'on s'éloigne des grandes lignes de communication; là, dans toutes les directions, le prosaïque et rapide wagon avec son odieux fracas de ferrailles en mouvement, la locomotive qui hurle et siffle comme une bête furieuse, mais emporte le voyageur sans s'arrêter ni jour ni nuit. Nul pays n'est plus propre à l'établissement des chemins de fer que l'Espagne centrale, formée, comme on sait, d'immenses plateaux; mais quand y aura-t-il des chemins de fer en Espagne?... On a entrepris d'en conduire un de Madrid à Aranjuez, c'est-à-dire à huit lieues; cette vaste conception n'a pu encore être menée à fin. En Angleterre, le voyageur voit partout des villes opulentes, de beaux villages, de magnifiques châteaux, d'élégans *cottages*, des haies bien entretenues, des arbres... les plus beaux arbres du monde! En Espagne, les champs cultivés eux-mêmes ont l'aspect du désert, les villages sont rares, presque point de châteaux, peu de maisons de campagne, peu de fermes, et les Espagnols semblent être tous de l'opinion d'un vieux paysan qui me disait, avec un accent que je n'oublierai pas : — Des champs inhabités, c'est ce que j'aime! (*Campos sin poblacion es mi passion!*)

Les souvenirs de mes deux voyages s'opposent sans cesse dans mon esprit. Je me rappelle, par exemple, mon arrivée à Baylen, vers midi, par un jour brûlant de juin : un palmier, le premier que j'eusse rencontré, m'annonçait l'Andalousie; des lauriers-roses, comme en Grèce et en Asie mineure, s'élevaient parmi les rochers; des marchandes d'oranges et des *marchands d'eau* entouraient la voiture en criant. Tout était blanc de poussière, tout donnait au toucher une sensation de vive chaleur, tout était aride, éblouissant, ardent. Au même instant, je me retrace les prairies de Windsor; je me vois revenant, par une calme soirée, le long des rives vertes et fraîches de la Tamise, qui serpentait dans le crépuscule et sur laquelle voguaient tranquillement de beaux cygnes, tandis que des groupes de promeneurs paisibles apparaissaient errans sur les gazons ou assis sous des hêtres magnifiques. Entre ces deux tableaux que j'aperçois simultanément dans ma pensée, il y a une distance infinie : ils se rapportent à deux zones, ils appartiennent à deux mondes.

Sans doute, il se trouve en Espagne des régions boisées et verdoyantes, les montagnes de la partie septentrionale de la Péninsule, près de Gre-

nade le cours du Darro et du Xenil, la *huerta* de Valence; sans doute aussi, on trouve en Angleterre des régions dénuées de végétation : telle est la grande plaine de Salisbury, qu'on traverse en allant à Stone-Henge, et qui fait penser à la campagne romaine; mais ce sont des exceptions qui ne changent pas le caractère général du pays. La configuration géographique des deux contrées est profondément distincte : l'Espagne est traversée par des chaînes abruptes et hérissées qu'on appelle *sierras*, ce qui veut dire *scie*; ces *sierras* la partagent nettement en plusieurs bassins assez profonds. Il n'y a de division pareille dans la Grande-Bretagne que celle qui sépare l'Écosse méridionale de l'Écosse du nord. L'Angleterre même, sauf le pays de Galles, placé à la circonférence, et quelques parties un peu montueuses du centre, comme le Derbyshire, l'Angleterre n'offre guère à l'œil du voyageur que des collines arrondies et peu élevées; les diverses parties du sol ne sont point séparées par des barrières difficiles à franchir : aussi l'unité nationale, qui a eu besoin d'un si long temps pour s'établir en Espagne, et encore imparfaitement, s'est-elle établie de bonne heure en Angleterre. Tandis que *les Espagnes* ne sont pas encore bien fondus en un même royaume, les sept royaumes saxons étaient déjà réunis dans les mains d'Egbert au ix<sup>e</sup> siècle.

Les rivières anglaises n'opposent pas non plus d'obstacle aux communications. Ce sont pour la plupart des cours d'eau d'une médiocre étendue, peu larges, peu profonds, qui glissent à fleur de terre dans un lit qu'ils remplissent. Les fleuves, en Espagne, sont des torrens, en Angleterre des canaux.

L'aspect des populations ne diffère pas moins que l'aspect et la configuration des deux contrées. J'étais à Chester pendant les courses de chevaux; je me retraçais, à cette occasion, ces divertissemens qu'en Espagne on appelle les *courses* et que nous appelons les *combats* de taureaux. Tout à coup, sur les vertes pelouses de Chester, m'apparut l'amphithéâtre de Cadix, avec la voûte d'un ciel africain pour coupole et une foule ardente, tapageuse, bariolée de mille couleurs, échelonnée sur les mille gradins, cette foule qui, long-temps avant que le spectacle commence, s'agite et s'émeut du moindre incident, et, quand le spectacle a commencé, y prend part et y joue son rôle avec tant de passion. Je croyais entendre les rires, les sifflets, les cris d'admiration ou de rage à chaque phase du terrible drame. Je revoyais aussi le côté repoussant du tableau, le sang ruisselant au soleil, les entrailles des chevaux traînées par eux dans la poudre, les *picadores* écrasés sous le poids de leurs montures ou lancés dans l'air par le taureau, contre lequel il ne leur est pas permis de se défendre sérieusement, car l'égorgement de la victime est réservé au *toreador*; enfin cet égorgement renouvelé sept ou huit fois de suite, boucherie que, pour ma part, je

goûte peu, mais qui transporte d'admiration une multitude enivrée. Cette multitude elle-même forme la partie la plus curieuse de ce tableau, qui repousse et attache tout ensemble, dans lequel l'horrible et le gracieux se confondent, et qui laisse l'âme comme éblouie par le sourire des femmes, la splendeur du soleil et l'éclat du sang.

Au pied des vieux remparts de Chester, sur une verte et fraîche prairie, dans une brume légère, étaient paisiblement assis ou se promenaient sans bruit des hommes et des femmes dont le costume n'avait rien de pittoresque. Cette foule attendait patiemment que le moment fût venu de jouir sans trouble de l'élégant et innocent spectacle qui se préparait. Ce moment venu, quand les chevaux passaient comme l'éclair devant les spectateurs, il y avait bien parmi ceux-ci un mouvement d'intérêt pour le concurrent qui dépassait les autres ou pour celui qui *était distancé* par un rival plus heureux; mais cette émotion disparaissait presque aussi vite que l'objet qui l'avait fait naître. La véritable émotion était ailleurs, et elle ne se trahissait par aucun signe : c'était celle des parieurs, qui, impassibles, perdaient ou gagnaient des sommes considérables. Un intérêt d'argent était au fond de ce plaisir, comme de presque tout en Angleterre. Un autre signe de l'Angleterre, c'était le chemin de fer passant sur un viaduc qui bordait une extrémité de l'hippodrome. On vit les trains *courir* à travers les airs et lutter avec les locomotives animées qu'ils remplacent presque partout. Cette fois, la vapeur n'avait pas l'avantage; elle n'égalait point la vitesse des rivaux qu'elle est accoutumée à devancer. Il est vrai qu'elle ne cherchait pas à l'atteindre. Si la vapeur l'eût voulu, elle eût gagné le prix.

Mieux encore que dans les plaisirs, la diversité des deux peuples se manifeste dans ce qu'il y a chez l'homme de plus profond, de plus intime, dans la religion.

Entrez dans une église espagnole, et vous serez ébloui du luxe d'ornementation qui frappera vos regards. Partout des tableaux dont le coloris chaud, riche, puissant, même lorsqu'ils n'ont pas un grand mérite, rappelle l'école à laquelle ils appartiennent. Parmi ces peintures vulgaires, on rencontre des chefs-d'œuvre de Murillo ou de Zurbaran. D'admirables sculptures en bois révèlent un talent qu'on ne peut guère admirer ailleurs; on est surtout frappé de la magnificence des *retablos* qui sont placés au-dessus des autels, immenses tableaux composés à la fois de figures peintes et de figures sculptées, dans lesquels la dorure étincelle au milieu des couleurs, où l'architecture mêle l'effet de ses saillies et de ses profils à l'éclat des peintures et au relief des statues : décoration d'une incroyable richesse, souvent surchargée, toujours splendide.

Passez de l'église espagnole à l'église anglaise, que voyez-vous?



Des murs nus et froids à regarder. Nulle peinture, si ce n'est parfois un tableau isolé au fond du chœur, laissé là comme par grace, et que j'ai été étonné de trouver dans plusieurs cathédrales, notamment à Lincoln et à Winchester. Du reste, nul autre ornement que des tombeaux, et en général quels tombeaux ! Rien de plus médiocre que les trois quarts au moins des tombes de Westminster et des monumens funèbres de Saint-Paul. Dans cette dernière église, combien l'on sent ce froid dont je parlais tout à l'heure ! combien la nudité des murailles, l'absence de tout tableau, de tout ornement, oppresse le cœur ! Les tombeaux rangés alentour n'ont rien de religieux ; rien ne rappelle la religion : ses mystères, ses souvenirs, ses personnages, sont absens. C'est un musée, et un musée dénué de chefs-d'œuvre ; c'est un temple de la gloire humaine, ou mieux de la gloire anglaise, dans lequel elle s'entoure de ses saints et de ses martyrs, c'est-à-dire de ses magistrats et de ses capitaines. Je me sentais en vérité moins de dévotion pour cette invisible et orgueilleuse divinité que pour l'humble et populaire madone espagnole, toute parée qu'elle était de taffetas, de pompons et de dentelles. L'aspect glacial du chef-d'œuvre de Wren me faisait regretter les chapelles ornées à l'excès, j'en conviens, de Burgos, de Séville et surtout de Tolède. Ce qu'on pourrait opposer en Angleterre aux merveilleuses cathédrales des villes que je viens de nommer, ce sont les miracles de l'architecture gothique, les cathédrales de Lincoln, d'York, de Durham, de Salisbury, de Winchester, de Glasgow, qui offrent toutes des types si variés et si remarquables. Sur le terrain de l'architecture du moyen-âge, l'Angleterre ne craint nulle comparaison. Je reviendrai tout à l'heure à la question de l'art en lui-même, je ne parle en ce moment que du rapport des édifices sacrés avec le sentiment religieux.

Cette froideur du style employé dans la décoration des églises se retrouve dans le culte, surtout dans le culte officiel. Autre chose sont les sermons populaires, tels qu'on les entend le dimanche dans les promenades publiques à Londres et tels que je les ai entendus, au milieu des rues d'Édimbourg, prêchés avec un singulier mélange d'exaltation et de bouffonnerie par les successeurs directs des puritains de Walter Scott ; mais le service divin, tel qu'il s'exécute dans les églises, et surtout dans les églises épiscopales, est ce que je connais de plus glacé. Il me revient encore à ce sujet un souvenir qu'on me permettra de citer, parce qu'il peut donner une idée de la physionomie du culte anglican.

Je me trouvais à Durham un dimanche. Au moment où je venais de visiter la cathédrale, je m'aperçus que le service divin allait commencer. J'eus la pensée d'y assister ; mais, voyant que toutes les places semblaient avoir un propriétaire, je m'adressai à un monsieur qui



portait un petit manteau noir, et lui demandai où je devais me placer. Il se mit à marcher devant moi, et, m'ayant conduit dans le chœur, m'indiqua une stalle dans laquelle je m'établis. Comme la hiérarchie est partout en Angleterre, il y avait pour le premier rang un livre de prières in-folio, un livre in-quarto pour le second rang, un livre in-douze pour le troisième, tous du reste magnifiquement reliés en maroquin rouge. On m'avait mis au second rang, à l'in-quarto. Le service commença; on lut des prières et des passages de l'Écriture. Au lieu des beaux et simples chants qui se font entendre ordinairement dans les églises protestantes, c'était ici une psalmodie nasillarde très désagréable. Tous les assistans offraient l'aspect d'un grand recueillement extérieur : chacun était immobile, sans tourner la tête, sans lever les yeux. Au bout d'un certain temps, j'avoue que je commençai à être frappé de la monotonie du service anglican. Les prières, les psaumes, les passages de l'Ancien et du Nouveau-Testament, se succédaient sans motif apparent. L'office catholique forme un ensemble, et, si j'osais le dire, un drame sacré qui marche et se développe, qui a un commencement, un milieu et une fin; mais ici il n'y avait nulle raison pour que cette série d'exercices pieux sans lien et sans but final eût un terme. Aussi ne se terminait-elle pas. Elle ne fut interrompue que par la lecture d'une dissertation sur un point d'histoire ecclésiastique. Cette froide lecture remplace notre sermon. Du reste, une fois pris au piège de ma dévote curiosité, il me fallut aller au bout du service, qui dura deux heures et demie. Là où tout le monde est immobile, où l'on est confus de tousser, où se moucher est presque un scandale, se lever et sortir est impossible. L'évêque seul, ce qui m'étonna un peu, prit cette permission et disparut pendant une heure environ pour ne reparaitre qu'à la fin de la cérémonie, ce qui me sembla un singulier, mais fort enviable privilège de sa dignité. Du reste, je n'aperçus dans l'église ni un homme ni une femme du peuple; je ne sais si on leur permettrait d'entrer. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils n'y viennent pas. Les méthodistes recueillent dans leurs chapelles les classes inférieures, pour lesquelles, à en juger par Durham, il n'y a point de place dans les cathédrales.

Les églises espagnoles sont ouvertes à tous : le mendiant y coudoie le grand seigneur; là c'est l'excès contraire. Le laisser-aller y domine comme le formalisme en Angleterre, et je crois qu'il y a plus de piété chez ces jeunes Anglaises qui, sans faire un mouvement, se levant ou s'asseyant comme par ressort, pendant deux heures ne détournent pas les yeux de leur livre de prières, que chez les belles Espagnoles vêtues de la mantille noire, le voile noir rejeté en arrière de la tête, que je voyais assises par terre, dans les églises de Cadix, entendre ainsi la messe en jouant constamment de l'éventail et du regard.

Chez les deux peuples, le sentiment religieux existe, seulement chacun d'eux le ressent et le manifeste à sa manière; mais, hélas! il faut le reconnaître, il se trouve, des deux parts, beaucoup d'habitude, de routine, d'apparence extérieure. En Angleterre, le sentiment religieux est souvent remplacé par le respect religieux, et l'on traite Dieu un peu comme un souverain constitutionnel, devant lequel on plie le genou dans les circonstances solennelles et dont on s'occupe médiocrement dans le cours de la vie ordinaire, comme un souverain pour lequel on éprouve un attachement rationnel, parce qu'on voit en lui le garant de l'ordre public plutôt qu'on ne ressent une tendresse émue et presque amoureuse à la manière de sainte Thérèse. Je n'oublierai jamais un Anglais avec lequel je me trouvais dans une voiture publique. C'était le dimanche. Il tira sa montre et me dit : — A cette heure, ma femme est à l'église. — Elle prie pour vous, lui dis-je. Il parut étonné de ma conjecture sentimentale, et me répondit froidement : — Monsieur, c'est l'usage (*This is a custom, sir*).

Du reste, dans un tout autre genre, il y a place aussi dans la religion, telle que la pratiquent les Espagnols, pour les convenances, et un culte tout extérieur. J'ai vu une magnifique procession défilér dans les rues de Madrid; les autorités civiles et militaires marchaient en tête. La partie officielle et matérielle de la cérémonie était très imposante, mais rien de moins édifiant que l'attitude et les discours de la foule. Même au moment où passa le saint-sacrement, je n'observai point cette émotion électrique qui, en Italie, dans un pareil instant, traverse soudain une foule rieuse et la précipite à genoux. A peine donnait-on une marque convenable de respect; mais la distraction et la gaieté générales n'étaient pas réellement interrompues, et je crois que dans cette foule plus d'un aurait pu me dire comme l'Anglais : *C'est l'usage*.

Une autre ressemblance, qui ne fait honneur à aucun des deux pays, c'est que l'un et l'autre ont donné à l'Europe, — hélas! la France a bien quelque chose à se reprocher sur ce chapitre, — le plus odieux exemple d'intolérance et de persécution religieuse. Si les atrocités de l'inquisition déshonorent les annales de l'Espagne, les barbaries de Henri VIII, qui brûlait impartialement sur un même bûcher des protestans et des catholiques, ont quelque chose de plus horrible et de plus complet, et les cruautés religieuses ont souillé le pouvoir glorieux d'Élisabeth, comme le règne détesté de Marie. C'est seulement de nos jours que les incapacités politiques qui frappaient les *papistes* ont été supprimées, au grand scandale des dévots, et la législation anglaise conserve encore des dispositions pénales contre les catholiques, dispositions que certes on ne craint pas de voir appliquer, mais que le parlement a récemment refusé d'abroger par un vieux respect pour ce principe d'intolérance qui a tant de peine à sortir des cœurs, quand une fois il y est entré.

Les Anglais appellent les Espagnols une nation bigote; mais je n'ai rien trouvé en Espagne qui approche en ce genre de la fureur avec laquelle un parti religieux vient d'accueillir une mesure qui a pour but, non d'autoriser la distribution des lettres à Londres le dimanche, — qui pourrait admettre un moment la pensée d'une telle énormité! — mais d'employer quelques commis à expédier plus loin les lettres qui, ce jour-là, passent par Londres. Pendant que j'étais dans cette ville, je voyais les murs couverts d'immenses placards sur lesquels on lisait les protestations furibondes de ceux qui, voyant dans cette mesure le plus grand des malheurs, la *desécration* du sabbat (ce n'étaient pas des Juifs), dénonçaient à l'indignation publique ce qu'ils appelaient avec modération *le crime gigantesque*. Quand la superstition est encore aussi florissante dans la capitale d'un peuple éclairé, ce peuple ne doit pas se montrer trop sévère pour les superstitions plus poétiques au moins d'un autre peuple; car il n'en est pas de plus contraire à la lettre comme à l'esprit du Nouveau-Testament, non pas certes que l'observation raisonnable du dimanche, mais que le fanatisme du sabbat.

Quant aux capitales des deux royaumes, ce serait méconnaître Londres que de lui comparer Madrid. On ne peut comparer à Londres que Paris. Paris l'emporte certainement sur Londres par ses quais, ses boulevards, ses monumens; mais il offre moins de grandeur, moins d'espace, des rues moins larges, un aspect moins imposant. Paris, quand on vient de Londres, fait un peu l'effet d'une charmante ville de province. Pour Madrid, c'est une capitale moderne où il n'y a guère à admirer que des collections, d'abord un merveilleux musée de peinture, qui renferme à la fois les chefs-d'œuvre de l'école espagnole et beaucoup de chefs-d'œuvre des grands maîtres de toutes les écoles, à commencer par Raphaël; ensuite, le musée d'histoire naturelle, très pauvre à certains égards, mais possesseur d'un trésor unique, le squelette antédiluvien du mégatherium, et d'une collection de minéraux qui, pour la beauté et la grandeur des échantillons, n'a pas, je crois, d'égale dans le monde. Pourtant ces richesses, sauf les tableaux, ne sont rien auprès de celles que renferme le Musée britannique. Là, sous le même toit, sont réunis les chefs-d'œuvre dont Phidias avait orné le Parthénon et qui montrent ce qu'était, dans Athènes, l'art grec, à l'époque de sa plus haute perfection; les bas-reliefs du temple arcadien de Phigalie, qui font voir ce qu'était dans le même temps l'art grec en province; les bas-reliefs du monument consacré à Mausole par Artémise; le musée lycien, unique en Europe; le musée assyrien, qui m'a paru inférieur à celui de Paris, ce qui lui permet d'être encore infiniment remarquable; le musée égyptien, très riche et admirablement arrangé sous la direction savante de M. Birch; la collection des antiquités grecques, si bien confiée aux soins de M. Newton; les collections d'histoire naturelle, d'une

incroyable magnificence. Grace à leurs colonies, à leur commerce, à leurs flottes, les Anglais ont, en oiseaux et en coquilles, des trésors aussi éblouissans pour l'œil du curieux qu'intéressans pour l'étude du savant, et tout cela se tient. Le public, admis trois fois par semaine, l'été pendant neuf heures, l'hiver pendant six, et toujours très nombreux, passe d'une richesse à l'autre. Il ne faut pas oublier que la bibliothèque est placée dans le même édifice. Le Musée britannique, c'est le Louvre, la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu (1) et le Muséum du Jardin des Plantes. Je ne connais aucun endroit du monde où l'on puisse passer plus d'heures intéressantes et profitables qu'au Musée britannique. Sauf le musée et l'*Armeria*, qui contient une collection d'armes plus curieuse que tout ce qu'on voit en ce genre à la Tour de Londres, Madrid n'offre pas un grand intérêt; la nature, aux environs, est laide, le climat rude, la ville sans caractère. On ne trouve guère le cachet espagnol que dans la physionomie et le costume de la partie féminine de la population.

Cette population et celle de Londres sont, comme on peut croire, loin de se ressembler. Pour sentir vivement ce contraste, je n'ai qu'à me transporter en esprit de la Puerta del Sol dans le Strand : ce sont les quartiers les plus animés des deux capitales. Là une foule d'oisifs de toute condition, les uns couchés sur les marches d'une église, les autres devisant par petits groupes l'indolente cigarette à la bouche, et respirant paisiblement l'air et le soleil; ici, une multitude pressée, affairée, qui ne s'arrête point, qui ne fume point, qui ne forme point de groupes pour causer paresseusement, mais qui roule rapide et muette comme un fleuve dont le lit est plein. Si vous prenez le pas du flâneur, immédiatement vous recevez un coup de coude. Vous avez arrêté celui qui vous suivait et qui vous heurte en vous dépassant. Joignez à ce courant humain des cabriolets de place qui vont comme le vent, une file d'omnibus qui se touchent de si près, qu'il n'arrive presque jamais de les attendre, et qu'il s'en trouve toujours un à votre portée quand il vous prend la fantaisie d'y monter. Voilà le spectacle que présente une grande partie de la ville. Imaginez enfin un large fleuve sillonné d'omnibus à vapeur partant toutes les minutes d'un point ou d'un autre, se croisant sans cesse, quais mobiles, pour ainsi dire, qui remplacent les quais véritables, d'où l'on voit la ville se dérouler à droite et à gauche comme une décoration, et, si l'on descend la Tamise au-dessous de Londres, s'élever ce qu'on est convenu d'appeler une forêt de mâts : je le veux bien; mais alors il faut que, comme dans *Macbeth*, ce soit une *forêt qui marche*. Imaginez tout cela, si vous le

(1) Celle-ci contient, il est vrai, bien plus de livres et de manuscrits, et au Musée britannique il n'y a point de tableaux.



pouvez, sans l'avoir vu, et vous aurez une idée du mouvement incessant et incroyable de cette Babylone, et vous comprendrez les tableaux de Martins, et ces foules immenses, ces processions interminables dont il remplit ses toiles. On ne flâne pas dans les rues de Londres. Le beau monde fait le tour d'Hyde-Park, en voiture ou à cheval; la classe moyenne va voir passer les voitures et les chevaux, on mène les enfans à la promenade; mais il n'y a rien qui ressemble aux promeneurs de la grande allée des Tuileries ou du boulevard des Italiens. Comparez enfin au mot *passer*, qui semble se prélasser paresseusement, ce monosyllabe pressé *walk*.

A Londres, on peut appliquer à la puissance du peuple anglais ce qu'on lit à Saint-Paul sur le tombeau de l'architecte qui l'a élevé : si vous cherchez le monument de sa gloire, regardez autour de vous. Partout des rues larges comme la rue Royale et longues comme la rue Saint-Denis; des places renfermant un jardin : c'est ce qu'on appelle un *square*; partout de l'espace, partout le sentiment de l'étendue, de l'immensité. Pas de barrières, pas de limites à cette vaste agrégation d'hommes qui s'étend indéfiniment des deux côtés d'un grand fleuve, touche à quatre comtés, a englouti vingt villages, et compte aujourd'hui deux millions et demi d'habitans; et ce prodigieux accroissement ne s'arrête point, car en dix ans, de 1839 à 1849, la population s'est augmentée de quatre cent mille ames, et pendant le seul mois de juillet on a bâti quatre cents maisons.

Les personnes qui n'ont pas vu Londres dans ces dernières années ont peine à se figurer ce mouvement démesuré, que l'introduction des omnibus a augmenté considérablement, et que l'usage des chemins de fer étend à toute l'Angleterre. Maintenant tout le monde est en mouvement, tout le monde se déplace d'un bout de la Grande-Bretagne à l'autre; rien n'est plus curieux que de voir emporté par ce mouvement perpétuel un peuple dont la physionomie demeure si tranquille, et dont cette impétuosité ne dérange pas le flegme. On va en seize heures à Édimbourg, en quatorze heures à Dublin. Quand la mer se rencontre sur la route, on trouve un bateau à vapeur au débarcadère et l'on passe la mer. Pour pouvoir faire franchir à un chemin de fer le détroit qui sépare le pays de Galles de l'île d'Anglesey, on élève en ce moment, à 100 pieds au-dessus des plus hautes marées, un tunnel aérien qu'on appelle un *pont tubulaire*. Les tours qui soutiennent ce miracle de hardiesse ressemblent aux pylônes de Thèbes : on dirait l'œuvre d'un peuple de Titans civilisés. Jusqu'ici, il fallait toujours soutenir un pont par des arches ou le suspendre par des liens de fer; le principe des ponts tubulaires est autre : on fait le pont, on le hisse à 100 pieds; on pose une de ses extrémités sur une rive, l'autre sur l'autre rive du bras de mer à franchir, comme un enfant place une planche



en travers d'un ruisseau; puis les wagons passent dedans et les vaisseaux passent dessous. A Conway, où un semblable pont est déjà exécuté, il n'a, en effet, d'autre appui que les deux bords du détroit; près de Bangor, on a élevé des tours sur les rochers qui s'élèvent au milieu et des deux côtés du détroit de Menai. Le pont total se compose de quatre ponts, qui ont chacun 460 pieds de long : c'est à peu près la hauteur de la grande pyramide.

Londres n'est pas l'Angleterre, comme Paris est la France. Si nous sortons de Londres, nous trouvons Manchester, qui ne désespère pas, avec le temps, d'égaliser la capitale, et qui commence à se comparer avec elle; Birmingham, qui, par ses industries variées, se suffit à soi-même, et, sans vouloir le disputer à la métropole, se borne à n'en tenir nul compte; Liverpool, dont les *docks*, plus étonnans que les *docks* de Londres, donnent encore mieux le sentiment du contact avec tous les points du globe. C'est là ce que devrait être Cadix, placé sur le chemin de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie; mais Cadix, charmante ville assise sur son rocher, est une aimable morte endormie sous ses palmiers, et dont le blanc linceul est baigné par l'Océan. Je n'ai pas vu Barcelone, mais j'ai peine à croire qu'on trouve là cette activité cyclopéenne de Manchester, de Leeds, de Sheffield surtout, Sheffield, cette grande forge aux mille cheminées, où incessamment la meule tourne et le marteau frappe, et qu'obscurcit une atmosphère de fumée, tandis qu'à deux pas les vertes prairies brillent au soleil.

C'est à Sheffield qu'il faut aller chercher ces *bonnes lames* auxquelles même en anglais Tolède a donné son nom; car la manufacture d'armes de cette ville est aujourd'hui dans un état déplorable, ou plutôt il faut s'adresser au duc de Luynes, qui a retrouvé le secret des vrais *damas*, et qui est une preuve vivante de l'inconvénient des situations héréditaires; car, érudit du premier ordre et doué de la dextérité pratique des artisans inventeurs, s'il n'eût été duc et bien des fois millionnaire, il eût conquis par son savoir une position sociale élevée ou eût fait sa fortune comme ouvrier.

Presque autant que les usines et les fabriques, les vieilles cathédrales et les vieux châteaux couvrent l'Angleterre. C'est le contraste de cette Angleterre monumentale du moyen-âge avec l'Angleterre industrielle de nos jours, qui donne un si grand intérêt à ce pays pour le voyageur dont l'ame est ouverte à plus d'un genre d'impression. Je me trouvai à Birmingham pendant une exposition de l'industrie, admirant les produits de cette industrie si multiple, m'ébahissant devant les manufactures de tout genre, dans lesquelles j'allais contempler des machines qui coupent le fer comme du beurre, l'aplatissent comme du coton ou le crévent comme du papier, ces intelligentes machines qui semblent changer de rôle avec l'homme en exécutant tout ce qui est dif-

ficile ou compliqué et ne lui laissant faire que ce qui est purement mécanique, présenter, par exemple, un billot à la roue ingénieuse qui doit y tailler une poulie ou rattacher les fils brisés pendant que la mule-jenny va et vient comme une ouvrière habile et diligente. Quand j'eus assez admiré tout cela, je pris le chemin de fer, et en deux heures me voilà à Kenilworth, en présence d'un des plus grands, d'un des plus beaux débris du moyen-âge, parmi les gigantesques ruines du château de Leicester tout plein des souvenirs historiques d'Élisabeth et des souvenirs romanesques de la pauvre Amy Robsart, à plusieurs siècles de la mule-jenny et de la vapeur, bien que je n'en fusse qu'à quelques lieues. Un quart d'heure de plus et le chemin de fer me conduisit à Warwick : c'était encore un château du moyen-âge, empreint de toute la grandeur de la féodalité; mais ici le moyen-âge était debout, le château n'est pas en ruines, il est habité. Ces tours tapissées de lierre, ces murs massifs et crénelés abritent les meubles les plus précieux et les tableaux des plus grands maîtres. Entre deux chefs-d'œuvre, on s'approche de la fenêtre, et l'on voit que le château, entouré d'un parc magnifique, est suspendu au sommet d'un rocher pittoresque, au-dessus du cours charmant de l'Avon, qui, à quelques lieues de là, vit naître Shakspeare; dans cette serre qu'on aperçoit là-bas est le plus grand vase antique, le fameux vase de Warwick. Tout cela est réuni, art, nature, souvenirs, antiquités, et tout cela est à une heure et demie des prodiges industriels de Birmingham.

Le même jour, on peut voir ce Sheffield, le Saint-Étienne de l'Angleterre, York et Lincoln avec leurs superbes cathédrales. Après s'être promené sous les beaux ombrages de Durham, avoir vu la paisible ville épiscopale élever au-dessus du feuillage les tours d'une église si curieuse par son architecture de différens âges, on peut visiter Newcastle, le grand magasin de charbon de terre, son curieux musée géologique, le pont colossal qu'elle élève en ce moment à travers les airs, et finir la journée à Édimbourg, sous les arceaux brisés d'Holyrood, dans la chambre à coucher de Marie Stuart. S'il vous reste deux heures, vous pourrez visiter Abbotsford, le château créé et immortalisé par Walter Scott, qui l'appelait *son meilleur roman*; — saluer sa tombe, poétiquement placée sous une arcade solitaire de l'abbaye en ruine de Dreyburg, vous asseoir sur une pierre où il avait coutume de s'asseoir parmi les débris de l'incomparable Melrose, ou suivre sa poésie à travers les singuliers ornemens des colonnes de la chapelle de Roslin.

Le moyen-âge et les monumens qu'il a enfantés sont donc toujours à côté du temps présent et de l'activité industrielle qui le caractérise : cette opposition a son charme; mais il faut avouer qu'il y a aussi un grand charme en Espagne à oublier entièrement le présent, à se trans-

porter complètement au sein du moyen-âge en gravissant les rues tortueuses de Tolède, au règne de Philippe II en pénétrant dans le monastique palais de l'Escorial, ou au sein des mœurs de l'Orient en contemplant, pour employer une phrase que M<sup>me</sup> de Staël trouvait un charme poétique à prononcer, les orangers de Grenade et les vieux palais des rois maures.

Il n'est rien en Angleterre qui ressemble aux trois localités que je viens de nommer. Tolède, vieille ville aux rues étroites, inclinées, tortueuses, perchée sur un rocher que le Tage ceint de flots rougeâtres, Tolède avec ses remparts, ses portes arabes, ses mosquées, ses synagogues, son étonnante cathédrale, Tolède, c'est le moyen-âge espagnol encore vivant. Rien, en Angleterre ni ailleurs, ne ressemble à l'Escorial, à cet édifice moitié couvent, moitié palais, que Philippe II pouvait seul créer : sombre et morne comme lui-même; rien ne m'a laissé un souvenir plus profond qu'une journée passée à errer dans les cloîtres muets et déserts de l'Escorial. J'éprouvais un sentiment d'incroyable mélancolie, quand je montais les longs escaliers de granit, quand j'entendais les pas de mon guide retentir sur les dalles des corridors abandonnés, quand je regardais les jardins symétriques, les petits bassins emprisonnés entre de hautes murailles. Là, je me figurais voir Philippe II pensif et malade, épouvantant les hommes et effrayé de Dieu. Puis j'entrais dans l'église, où, au fond de la nef obscure, des deux côtés d'un immense escalier de porphyre rouge, sont agenouillées les statues d'or de Philippe II et de Charles V. Je me sentais comme accablé de stupeur en considérant cet édifice si majestueux et si triste, si splendide et si sombre.

Quelques jours après, j'étais dans la cathédrale ou plutôt dans la mosquée de Cordoue. Sans l'odieux chœur qu'on a imaginé de planter au milieu et que le sacristain voulait me faire admirer, j'aurais pu me croire au Caire, dans la mosquée de Touloun. Celle-ci cependant ne présente pas un nombre si prodigieux de colonnes. Du moins on a épargné le Mirhab tourné vers la Mecque, et les mosaïques arabes ont conservé toute leur fraîcheur. Un musulman pourrait y faire ses dévotions comme un chrétien pourrait faire sa prière dans Sainte-Sophie. Singulier spectacle! les deux cultes ennemis ont emprunté à l'art d'un peuple qu'ils maudissent le plus étonnant de leurs sanctuaires.

Certes j'ai admiré souvent en Angleterre ce qui manque presque toujours en France : les libres abords d'une cathédrale plantés d'arbres et verdoyans de gazons. La flèche de Salisbury gagne beaucoup à s'élever au milieu de la verdure. En France, je ne me rappelle guère que Saint-Ouen à Rouen qui soit de la sorte entouré de beaux arbres, et encore Saint-Ouen n'a point à ses pieds ce tapis de verdure veloutée (*velvet green*) sur lequel est posée l'église de Salisbury. Il en est à peu

près de même à Winchester, à Durham et ailleurs; mais combien ces alentours des cathédrales anglaises, tout aimables qu'ils sont, restent loin pour moi de la cour qui précède la cathédrale de Cordoue, comme toutes les autres mosquées, avec ses orangers et son palmier près de la fontaine!

Pour Grenade, c'est le lieu incomparable. Beauté des arbres, fraîcheur des eaux, tout ce qui manque si souvent à l'Espagne; vue admirable sur cette mer de verdure qu'on appelle la *Vega*, et sur les ravins pittoresques au fond desquels coulent d'un côté le Darro, de l'autre le Xenil, si fameux dans les ballades moresques; champs de cactus, végétation africaine tapissant le flanc des montagnes que couronnent les blancs sommets de la *Sierra-Nevada*, — les plus beaux sites de l'Angleterre et de l'Écosse ne sauraient offrir cette opposition merveilleuse de la puissance et de la grace réunies; elles n'offrent rien non plus qu'on puisse comparer à l'Alhambra.

Je ne décrirai pas l'Alhambra. La parole n'a rien à faire avec les mille caprices de l'art moresque, ces ornemens infiniment variés dont la fantaisie la plus libre et la plus gracieuse a semé les murs et les voûtes de l'Alhambra, et que l'immortel auteur du *Dernier des Abencerrages* a si poétiquement comparés à ces étoffes de l'Orient que brode dans l'ennui du harem le caprice d'une femme esclave. Cependant je ne puis nommer l'Alhambra sans donner un souvenir à cette merveilleuse soirée à la fin de laquelle je vis la lune descendre dans la *cour des Abencerrages*, frapper tour à tour comme d'une tache mobile de lumière les portiques élégans, les sveltes colonnes, les lions bizarres de la fontaine, pénétrer dans la *salle des Ambassadeurs*, que la nuit remplissait, et faire jaillir de cette nuit comme un feuillage lumineux les ornemens les plus délicats, les plus finement fouillés de ce monument sans pareil. Quelles heures dans une vie que les heures passées à épier la lune se glissant dans le petit jardin de l'infante Lindaraxa! à regarder d'en haut les grands arbres qui montaient vers nous du sein de la nuit, et venaient blanchir leur tête dans la clarté de la lune répandue à nos pieds, tandis qu'au-dessous Grenade étalait ses lumières dispersées et que brillait en même temps un feu allumé dans la montagne pour éclairer une danse de bohémiens, et la petite lumière qui précédait un prêtre allant porter, à travers la foule agenouillée, le viatique à un mourant!

Oserai-je dire quel monument, en Angleterre, a éveillé en moi un souvenir de l'Alhambra? C'est le château de Windsor. Il est bien entendu que les différences sont énormes; mais Windsor est composé, comme l'était l'Alhambra, d'un certain nombre de tours liées par des murs entre elles et avec un palais fortifié, placé au sommet d'un escarpement. En se promenant sur la terrasse de Windsor, on voit mon-



ter vers soi les cimes des arbres plantés au bas de cette terrasse, comme, en regardant par la fenêtre de la *salle des Ambassadeurs*, on se penche vers les sommets des grands arbres dont la racine plonge dans la base de la colline escarpée qui porte le palais des rois de Grenade. Toute ressemblance s'arrête là. Je dois ajouter cependant que la chapelle de Saint-George à Windsor est d'un gothique fleuri presque aussi léger et presque aussi délicat que les décorations féeriques de l'Alhambra.

L'architecture, et l'architecture du moyen-âge, est, comme je l'ai dit, le seul art dans lequel l'Angleterre excelle. Le génie de la sculpture me paraît lui avoir été refusé; il n'a pas non plus été donné à l'Espagne, sauf le talent indigène, en ce pays, de la sculpture en bois. Mais, pour la peinture, quelle différence! L'école espagnole est une grande école. Certainement elle a reçu l'inspiration de l'Italie, elle s'est inspirée aussi de la Flandre, mais elle n'en offre pas moins un caractère particulier et profondément original. Murillo a sa lumière, Velasquez a son coloris, Zurbaran a ses moines. Ce pays des contrastes en littérature, qui a produit les *Amadis* et les romans *picaresques*, pleins d'histoires de filous et de mendiants; qui a opposé dans le *don Quichotte* l'idéal exalté jusqu'à la folie et la plus prosaïque réalité; qui, dans ses drames profanes ou sacrés, place toujours la bouffonnerie à côté du lyrisme, ce pays, en peinture, a produit les ineffables *gloires* de Murillo et ces mendiants, ces teigneux au milieu desquels respandit de pureté et de charité l'idéale figure de sainte Élisabeth. Ne cherchez point de telles merveilles chez les peintres anglais. Hogarth est un peintre ingénieux, un satiriste comme Swift, un moraliste et un prosateur comme Addison. Reynolds a de la science, du coloris, de la pensée; il peut être mâle, il sait être gracieux : il a bien écrit sur l'art, et sa peinture est bien écrite. Flaxman possède le secret d'une simplicité pleine d'effet, qui n'est ni sans grandeur ni sans manière; mais que tout cela est loin de Murillo et de Velasquez!

Aujourd'hui, les arts sont le côté faible des Anglais. Leur langue met la mélodie en fuite, et ils nous rendent le service d'avoir une oreille encore plus barbare que la nôtre. En architecture, ils vont du grec au gothique, copiant tantôt l'antiquité, tantôt le moyen-âge (celui-ci plus heureusement), et n'inventant rien; mais qui invente en architecture? Leur peinture a quelque mérite de couleur. Cette couleur est bien parfois fantastique et impossible, mais il faut reconnaître aussi qu'en passant sur les ponts de Londres, quand le soleil perce à demi une brume jaunâtre et la fumée qui flotte au-dessus de l'immense chaudron, pour parler comme lord Byron, on voit certains effets, certains caprices de lumière qui ne ressemblent à rien, si ce n'est à des effets bizarres qu'on a rencontrés chez les peintres anglais. On croit voir dans le ciel des fragmens de la palette de Gainsborough.



Quant à la sculpture anglaise, il m'est impossible de l'admirer beaucoup; elle me semble presque toujours ou molle, ou sèche, ou insignifiante, ou affectée. Un des groupes les plus vantés est celui qui s'élève sur la place de la bourse à Liverpool, et qui représente la mort de Nelson. Comme Nelson a remporté quatre grandes victoires, le sculpteur a placé au-dessus de la tête du héros, dans la main de la gloire, quatre couronnes qui se tiennent par un fil de fer.

Si les Anglais produisent peu de chefs-d'œuvre d'art, ils en achètent beaucoup. M. Waagen, juge si compétent, estime que la moitié des beaux tableaux qui existent se trouve en Angleterre; l'autre moitié est dispersée dans le reste du monde. Grâce à lord Elgin, que je bénis pour son forfait, et qui a sauvé de mille chances de destruction les marbres du Parthénon, les Anglais possèdent les plus belles œuvres du ciseau humain. Ils ont accueilli Haendel, qui, dans l'histoire de l'art, figure presque comme un compositeur anglais. Nulle part la grande musique de Palestrina, de Haydn, de Beethoven, de Mendelssohn, n'est plus souvent exécutée qu'en Angleterre.

Malgré cela, la vraie vie de l'Angleterre, ce n'est pas l'art, c'est la politique. En Angleterre, plus que partout ailleurs, les affaires de la nation sont les affaires de chacun, et l'intérêt général se confond avec l'intérêt privé; de plus, rien n'étant centralisé, chaque ville, chaque bourg, chaque commune, peuvent s'occuper de ce qui les concerne. De là cette vie politique qui est partout active et présente en Angleterre.

En Espagne, j'ai été frappé de l'absence de la vie politique, des sentimens et des passions politiques. Il y a à Madrid une assemblée où l'on fait des discours et des lois, il y a aussi des cafés où on lit les journaux; mais, dans tout le reste de l'Espagne, le gros de la population m'a paru fort indifférent aux discours et aux journaux. Il y a plus, je n'ai jamais pu surprendre, dans le langage des Espagnols que le hasard m'a fait rencontrer, la trace d'un sentiment politique quelconque. Dans les diligences, on me parlait souvent de la révolution de février, jamais des nombreux bouleversemens que l'Espagne a subis depuis vingt ans. En arrivant à Séville, on me montrait jusqu'où avaient porté les bombes d'Espartero, mais il m'était impossible de découvrir si mes interlocuteurs étaient pour ou contre Espartero. Ce n'est pas qu'ils craignissent de manifester leur opinion, car on s'exprimait en toute liberté, et souvent avec beaucoup de verve, sur la conduite privée de la reine; mais, à ma grande surprise, l'esprit de parti semblait anéanti. Je n'y pouvais rien comprendre, et je finissais par croire que les querelles en apparence si acharnées des partis étaient nées d'une agitation superficielle qui n'atteignait pas le cœur de la nation, que l'on avait joué à la guerre civile, les masses par désœu-

vement et par goût des aventures, et les chefs pour gagner l'enjeu de la partie, c'est-à-dire le pouvoir : si bien que le pays long-temps le plus agité de l'Europe était devenu le plus tranquille depuis qu'une main vigoureuse avait comprimé les ambitions individuelles qui le troublaient à la surface.

Voilà pour les différences politiques, voici pour les diversités sociales. Le Castillan et l'Anglais sont fiers tous deux, et respectent dans leur personne, l'un le *gentleman*, l'autre le *caballero*; mais chacun peut se dire et se croire *caballero*, tandis que pour être *gentleman* il faut avoir de l'argent. En Espagne, tout le monde est noble. A Grenade, mon cicérone, qui s'appelait Ximenès, ne doutait point qu'il ne fût parent du cardinal de ce nom. Les formes du langage sont pompeuses et aristocratiques : on s'adresse à un décroisseur ou à un mendiant en employant la troisième personne et l'expression consacrée *votre merci*, qui correspond à *votre seigneurie*. En Angleterre, sauf les lords et les évêques, *sir* est adressé à tout le monde, comme en français *monsieur*; mais le rapport des classes n'en est pas moins un rapport d'inégalité : seulement c'est une inégalité consentie qui ne blesse personne et dont tout le monde s'arrange à merveille. En toute circonstance, chacun se place naturellement d'après sa situation sociale. Sur l'impériale des voitures publiques, il n'est interdit à personne de prendre place sur la banquette de devant; mais, en fait, il arrive que presque toujours cette banquette est occupée par des *gentlemen*. La place à côté du cocher, qui est réputée la meilleure, est en général donnée, d'un consentement tacite, au personnage le plus considérable, et on ne la lui dispute point. J'ai observé que celui-ci ne manque jamais d'adresser plusieurs fois la parole au cocher, qui m'a paru répondre constamment, sans familiarité et sans obséquiosité, comme à un supérieur, non comme à un maître. En Espagne, c'est autre chose : là règnent la liberté, l'égalité, la fraternité... du cigare. Un mendiant s'arrête devant un grand d'Espagne en disant : *Haciame el favor de su candela*, ou en ne disant rien du tout. Le grand d'Espagne prête son cigare au mendiant, qui allume le sien. Du reste, le mendiant a l'air aussi noble et souvent plus noble que le grand d'Espagne; il n'y a nulle effronterie dans sa requête, que l'usage autorise, et son geste en rendant le cigare est plein de courtoisie. L'égalité n'est point arrogante en Espagne; l'inégalité n'est ni basse ni insolente en Angleterre.

Le contraste que je poursuis entre les deux peuples que je compare est aussi grand dans leurs langues et dans leur littérature que dans tout le reste. L'espagnol est le plus plein, le plus sonore des idiomes néo-latins. L'anglais est le plus contracté, le plus bref des idiomes germaniques. L'un est une langue d'oisifs superbes, de gens qui n'ont rien autre chose à faire qu'à écouter leur parole retentissante; l'autre

est la langue d'un peuple énergique et affairé, qui n'a point de temps à perdre, et à qui un monosyllabe suffit pour exprimer rapidement sa pensée, ou traduire sa volonté dans le moindre délai possible. Quelle magnifique langue que celle où des mouchettes s'appellent *despabilladeras*, et un éteignoir *apagador* ! Quelle langue expressive et prompte que celle où *dog* veut dire *suivre quelqu'un à la trace, comme un chien suit sa proie*, et où, dans l'usage familier, *cut* veut dire *sembler ne pas reconnaître quelqu'un pour rompre une fâcheuse connaissance* !

La littérature anglaise et la littérature espagnole sont profondément nationales, bien que toutes deux aient subi une influence étrangère et conquérante : la première, l'influence des Normands; la seconde, celle des Arabes. L'une et l'autre ont un théâtre purement indigène, et qui ne doit rien à l'imitation de l'antiquité; mais Shakspeare est le poète de la passion, et Calderon le poète de la fantaisie : le premier est un grand peintre d'histoire et de portraits, le second un musicien merveilleux qui a produit d'admirables symphonies dramatiques; l'un dessine fortement des caractères vrais, l'autre se joue avec des évènements invraisemblables, et se plaît parmi des personnages impossibles; l'un, enfin, a exprimé avec une profondeur que nul n'a surpassée tous les sentimens de l'ame, hormis un seul, le plus intime et le plus puissant, le sentiment religieux; l'autre, dans les *Autos sacramentales*, a symbolisé tous les sujets dramatiques qu'il empruntait tour à tour à l'histoire et à la fable, pour y retrouver et y reproduire le mystère fondamental du christianisme, l'incarnation, le dogme souverain du catholicisme, la présence réelle. Cervantes est un génie de la même famille que Shakspeare; mais le romancier méridional a représenté la vie humaine par deux types qui la contiennent, et, comme on dit aujourd'hui assez pédantesquement, la résumant tout entière, par don Quichotte et par Sancho, c'est-à-dire par l'idéal et par le réel. Il a concentré et condensé, pour ainsi dire, tout l'enseignement moral que l'observation de notre nature lui avait fourni dans une œuvre classique. Le poète du Nord a dispersé les trésors qu'il devait à une observation encore plus profonde et infiniment plus variée dans une foule de créations romantiques, admirables, sans doute, mais dont aucune peut-être n'offre un tout aussi achevé que *Don Quichotte*.

La littérature anglaise est plus inhérente au sol natal que la littérature espagnole, on y retrouve mieux son empreinte. Sans parler de l'Écosse, où l'on va de Walter Scott à Ossian, et des champs cultivés et décrits par Burns, le fermier-poète, à la *Bruyère maudite*, immortalisée par Shakspeare, il y a cent localités en Angleterre auxquelles sont liées les créations de la poésie nationale. L'aspect de la falaise de Douvres rappelle la peinture que Shakspeare trace, dans *le Roi Lear*, des effets d'un escarpement immense, d'où l'œil plonge d'en haut sur

la grève, peinture qui donne le vertige au lecteur aussi bien qu'à Edgar. Les chênes et *les verdoyantes retraites* de Windsor évoquent le souvenir du début harmonieux de la muse de Pope. Les bords de la Saverne ont la fraîcheur des inspirations que leur demandait Milton, jeune encore, avant que les orages politiques lui eussent révélé l'enfer. En mémoire de Shakspeare, on va visiter les bords de l'Avon, dont *il fut le cygne*, et, en contemplant cette nature si douce, si paisible, si reposée, on s'étonne d'abord qu'elle ait vu naître l'auteur d'*Hamlet*, de *Macbeth*, d'*Othello*, mais on se rappelle bientôt que nul entre les auteurs dramatiques n'a plus que Shakspeare fait vivre les personnages de leur vie propre et n'a moins parlé par leur bouche. On se souvient d'ailleurs qu'il a aussi créé Desdémone, Juliette, Imogène, qu'il a composé des sonnets pleins de délicatesse, et que ses contemporains l'ont appelé le cygne de l'Avon avant moi, qui le nommais ainsi tout à l'heure peut-être à l'étonnement de mon lecteur. En apercevant de la terrasse de Windsor les tours et les clochers d'Eton, à l'horizon le voyageur reconnaît que c'est de là que Gray les contemplait quand il murmura le premier vers de son ode mélancolique.

Ye distant spires, ye antique towers!

A chaque pas, en Angleterre, on trouve une localité que la poésie ou le roman ont consacrée. A Londres, il n'est pas un quartier où ne soit présent le souvenir d'un grand écrivain de l'Angleterre. On montre à l'étranger la place où était le théâtre du *Globe*, sur lequel fut joué Shakspeare, et le café littéraire où Johnson rendait ses arrêts.

La terre d'Espagne a aussi ses souvenirs poétiques. Les passages des Pyrénées s'appellent encore aujourd'hui des *ports* comme dans les romances chevaleresques; Burgos montre le coffre sur lequel, suivant une de ces romances, le Cid emprunta mille maravédís à des Juifs qui croyaient le coffre plein de pierres précieuses. Le Cid, ayant payé les Juifs, fit ouvrir le coffre devant eux; il était plein de sable, et comme ils s'étonnaient, le Cid leur dit: Ce coffre contenait mieux que des pierres précieuses, il contenait la parole, ou, selon l'énergique expression de la romance, la *vérité* du Cid, langage altier et chevaleresque s'il en fut; mais cette application de la chevalerie aux affaires eût de nos jours mené le Cid en cour d'assises.

Cependant il y a bien moins de lieux consacrés par cette popularité que dispensent les grands écrivains en Espagne qu'en Angleterre. C'est un Français qui n'est jamais sorti de son pays, c'est Le Sage auquel on pense plus qu'à nul autre auteur en traversant les villes de l'Espagne, tant il s'était empreint de la couleur espagnole par son contact avec les romanciers de la Péninsule, à la famille desquels il appartient sans cesser jamais d'être Français par l'art et le style, et qu'il a tous sur-



passés. Il ne leur doit point *Gil Blas* comme a voulu le faire croire l'orgueil castillan, c'est aujourd'hui chose démontrée. Mais que les Espagnols aient songé à soutenir cette thèse et pu la soutenir avec quelque apparence de vérité, c'est une forte preuve et un grand éloge de la fidélité des tableaux de Le Sage.

Pour les étrangers, la littérature espagnole est presque tout entière dans *Don Quichotte*. C'est don Quichotte et Sancho Pança que l'on cherche sans cesse et que parfois je croyais apercevoir quand passait un maigre officier le casque en tête, chevauchant sur une rossinante qui galopa tout au plus une fois dans sa vie, ou un paysan de la Manche se dandinant sur un descendant du précieux grison. Il n'est pas une auberge qui ne fasse songer à celles que l'ingénieux hidalgo prenait pour des châteaux, pas une fille d'auberge qui n'éveille le gracieux souvenir de Maritorne, pas un moulin à vent qui ne fasse un peu l'effet d'un géant, pas un troupeau de moutons qu'on ne soit tenté de prendre, à travers le nuage de poussière qu'il soulève, pour l'armée du grand roi Alifanfaron. Ce qui est plus sérieux, la folie que Cervantes prête à son héros semble moins invraisemblable dans ce pays, où l'on marche si long-temps sans rencontrer un homme ou une maison, où rien ne ramène à la vie réelle, où l'amant de Dulcinée pouvait se livrer à toutes ses rêveries chimériques sans en être réveillé par le spectacle de la vie quotidienne ou troublé par les moqueries des passans. Placez don Quichotte en France ou en Angleterre; il n'aura pas fait cent pas qu'il y aura foule autour de lui, et il sera conduit chez le maire ou le juge de paix; mais, dans les déserts de la Manche, il pouvait se croire tout à son aise en pays de romancerie, dans les lieux infréquentés parcourus par les chevaliers errans, au fond du royaume de Micomicon, jusqu'à ce qu'il rencontrât un lieu habité, ce qui, dans le centre de l'Espagne, même pour ceux qui ne sont pas atteints de la folie de don Quichotte, est toujours presque une aventure.

Voilà assez de rapprochemens entre les deux pays que je compare; le lecteur pourrait se lasser avant moi de voyager ainsi, un pied en Espagne et l'autre en Angleterre; je finirai par un mot sur leur avenir.

Tous deux sont, en ce moment, avec la Belgique, la Hollande et la Russie, les seuls en Europe qui n'aient pas été atteints par le dernier cataclysme politique. Sont-ils pour cela garantis de tout bouleversement futur? On n'oserait l'affirmer pour l'Espagne; sa tranquillité actuelle tient à l'énergie d'un homme, à la lassitude des partis. Cette facilité à se jeter dans les soulèvemens et les *pronunciamientos* peut entraîner encore les populations désœuvrées et aventureuses de la Péninsule. L'avenir de la Grande-Bretagne est-il plus assuré? Il semble, à voir cette société si sensée, si régulière, avec son patriotisme égoïste, son ambition prudente, son respect pour les traditions



et la loi, qu'elle est assise sur une base inébranlable, et que, retranchée dans son île, derrière le rempart de ses mers, elle peut, — comme disait superbement Canning, — Éole politique, déchaîner les tempêtes sur le monde sans être ébranlée; mais, en y regardant de près, on aperçoit bien des fentes qui lézardent l'édifice séculaire, si majestueux au premier coup d'œil et si solide en apparence. Il n'y a pas, je le crois, de danger prochain pour l'Angleterre; mais n'y a-t-il pas un danger éloigné et un danger formidable? Cette puissance extérieure à laquelle sa grandeur commerciale est liée est-elle bien assise? Cet empire de l'Inde, déjà si démesuré et qu'une fatalité invincible agrandit toujours davantage, ne finira-t-il pas par rencontrer à l'Occident un autre empire que la fatalité semble pousser vers l'Orient. Ces populations nombreuses que l'Angleterre contient par la force, mais dont elle n'a pu entamer ni la religion ni les mœurs, aidées d'un appui étranger, ne peuvent-elles se soulever du cap Comorin jusqu'à l'Himalaya? La révolte de Vélure, qui mit en péril la domination anglaise dans l'Inde, est-elle si ancienne? Voici que le Cap repousse les *convicts* que lui envoie la métropole, voici que les îles Ioniennes ne sont contenues que par les supplices, voici que le Canada commence à demander l'annexion aux États-Unis. Depuis l'invention de la vapeur, l'envahissement de l'Angleterre, que, sans ce secours, Napoléon avait cru possible, l'est devenu bien davantage, et, en cas d'invasion, trois millions d'affamés se lèveraient en Irlande; cette Irlande est une plaie sans remède. Le peuple anglais fait chaque jour de généreux efforts pour guérir le mal qu'il a causé, mais il semble que ses anciens torts sont inexpiables. En Angleterre même, à Londres et dans les villes manufacturières, il existe des misères qui surpassent toutes nos misères. Les classes supérieures font beaucoup pour les combattre, et me préserve le ciel de leur refuser cette justice qu'on ne leur rend pas toujours! mais pourront-elles faire assez? L'abîme que le prolétariat a creusé sous la société britannique pourra-t-il être comblé par les sommes énormes qu'on y enfouit chaque jour? Rien ne donne une plus haute idée du génie de la civilisation que les quartiers opulents de Londres; mais il y a aussi à Londres les quartiers de la peste et de la faim. Le choléra a forcé de fouiller dans cette fange empoisonnée, et il en est sorti de terribles menaces et de formidables leçons. Chaque jour, des enquêtes courageusement faites par l'état ou entreprises par les particuliers, dans ce pays de publicité, révèlent des douleurs inouïes. Un soir, après avoir visité dans la matinée les *docks* de Londres, encore ébloui de ce mouvement incroyable, de cette activité gigantesque, j'ouvris le journal, et j'y lus l'histoire d'un homme qui venait de se pendre après avoir étranglé sa femme et ses trois enfants, parce qu'il n'avait pas de pain à leur donner. Autre danger moins redouté, mais aussi réel! Un parti se forme en

Angleterre, qui, bien qu'éloigné des idées de bouleversement, leur prépare peut-être la voie : c'est un parti *bourgeois*, hostile à l'aristocratie, ce qui est très nouveau en Angleterre. Ce parti aspire à faire prévaloir en toute chose les intérêts de l'industrie sur ceux de la terre, c'est l'école de Manchester. Aujourd'hui, il demande *la réforme* par une agitation à laquelle s'associe le chartiste O'Connor. Une révolution s'opère sourdement dans une portion de la classe moyenne. Cette classe moyenne, jusqu'à présent si respectueuse pour l'aristocratie, et qu'on voit encore en général si occupée de tout ce que fait celle-ci, cette classe moyenne qui, dans les voitures publiques, s'enquiert du nom du *nobleman* qui habite le château devant lequel on passe, du moment où il y viendra chasser, des hôtes qu'il y doit recevoir; cette classe moyenne est, sur plusieurs points de l'Angleterre, insensiblement remplacée par une autre qui n'est point en respect devant l'aristocratie, qui n'a point le goût du passé, qui, en toute chose, aime le nouveau, que ce nouveau s'appelle libre échange, hydrothérapie, église indépendante, société de tempérance, orthographe phonétique, qui, en un mot, est rationnelle et non traditionnelle. C'est principalement à Birmingham que ce mouvement m'a été signalé par des personnes qui connaissaient le pays depuis plus long-temps que moi. J'en ai été frappé moi-même. J'ai entendu un jeune ministre dissident, d'une grande éloquence, d'une renommée populaire et d'un caractère respecté, tonner contre l'aristocratie, et prophétiser l'avènement de la république en Angleterre. Je l'ai entendu en chaire prêcher contre le *jeûne national* devant un public choisi, appartenant aux familles les plus honorables de Birmingham. Ce sont là, si je ne me trompe, des signes précurseurs d'un changement radical dans les formes de la société anglaise.

L'édifice religieux, qui est le soutien de l'édifice politique, offre encore une façade parfaitement intacte. Personne n'élève la voix contre le christianisme. Lord Byron, pour l'avoir attaqué, a perdu sa place dans le Panthéon des grands hommes, qui s'ouvre pour Addison; le poète Shelley, qui avait le travers de se croire athée, a vu l'état lui enlever ses enfans. Les hommes les moins croyans sont prêts à combattre pour l'observation du dimanche; mais cet édifice est lui-même composé de matériaux bien divers, bien incohérens. Il y a dans la toiture plus d'une poutre vermoulue, et dans les fondations plus d'une pierre rongée par le temps. L'église anglicane veut être protestante sans laisser à l'esprit aucune liberté. Les doctrines historiques des théologiens allemands, de ceux que, dans leur patrie, on accuse de *piétisme*, terrifient les docteurs d'Oxford et leur semblent l'abomination de la désolation. Cette prétention à l'omnipotence de l'église sur la raison, hors du catholicisme, est une gageure insoutenable, bien que sou-

tenue avec un aplomb extraordinaire, et l'incrédulité absolue ne saurait être loin de cette foi aveugle qu'on veut, contre toute logique, perpétuer au sein de la religion du libre examen. Le protestantisme anglais, entre le puseysme, qui le pousse vers le catholicisme, et l'unitairianisme, qui le pousse vers la philosophie, s'efforce en vain de se cramponner à la tradition qu'il a rejetée. Tirailé en tout sens, divisé en sectes qui se subdivisent elles-mêmes, comme en ce moment le méthodisme, il chancelle, et avec lui la société politique, dont il est le plus sûr fondement.

Sans doute toutes ces agitations sont le produit de la vie, sinon de la santé, et la tranquillité religieuse de l'Espagne, qui a sacrifié ses moines, et dont la philosophie est encore à naître, cette tranquillité tient au sommeil de l'âme et de l'intelligence. Cependant cette nation n'est pas morte; depuis vingt ans, elle a accompli une grande évolution; elle est sortie du moyen-âge. La chrysalide engourdie pendant que s'opérait la transformation, la transformation accomplie, va peut-être se réveiller et déployer ses ailes. Déjà un grand progrès économique s'est réalisé. Qui nous dit qu'une ère de renaissance ne viendra pas pour cette race héroïque qui, durant huit siècles, a combattu à l'avant-garde de la chrétienté? Ni l'intelligence, ni le courage ne lui manquent. Il lui manque une impulsion et un but; le but peut se présenter : qu'il se présente, et l'impulsion sera donnée. Du reste, dans le sein de la nation espagnole, il n'y a point de haines sérieuses de classes et de partis; la mendicité au soleil n'atteint jamais à l'affreuse misère des tristes climats du Nord. Il se passera bien du temps avant que la population croissante et l'industrie développée outre mesure fassent naître pour l'Espagne les dangers qui menacent les autres pays. A la fois protégée contre l'Europe par les Pyrénées, et communiquant par la mer avec l'Amérique et l'Orient, sa situation est incomparable. On peut donc ne pas désespérer de ce noble peuple, qui fut si grand, qui ne porte pas sur son front la marque d'un peuple condamné. L'Espagne a eu, comme l'Angleterre, le passé; elle n'a pas, comme elle, le présent; à qui sera l'avenir?

J.-J. AMPÈRE.

---

# NICOLAS POUSSIN.

---

Nicolas Poussin naquit aux Andelys, près de Rouen, au mois de juin de l'année 1594 : il précéda de dix ans Corneille, son compatriote, qui devait être son émule par la grandeur du génie, la rectitude du caractère, la force de la pensée, la pureté et la simplicité des mœurs. Ces deux grands hommes, ces deux grands artistes, ces deux robustes frères en poésie ouvrent splendidement ce xvii<sup>e</sup> siècle français qui devait voir mûrir les fruits les plus nombreux, les plus variés, les plus exquis du mouvement d'idées qui commence à la renaissance italienne et vient finir sur le seuil d'un monde nouveau, à l'*Esprit des Lois* et au *Contrat social*. Il paraît d'abord étonnant de rencontrer un des premiers peintres du monde dans un pays qui n'est certainement pas la patrie de la peinture moderne et dans un temps qui venait de voir mourir les plus grands artistes de l'Italie, et se perdre sous l'empire de nouveautés médiocres ou bizarres la tradition de leurs doctrines; mais certaines époques sont comme ces saisons fécondes qui donnent la vie aux moindres semences. Le xvii<sup>e</sup> siècle ressemble à ces jours d'été chauds, mais un peu voilés, qui présentent dans un moment unique et admirable des fleurs et des fruits déjà mûrs. La gerbe qu'il apporte au trésor de la science et de l'art est peut-être plus belle qu'aucune autre : il en est de plus brillantes peut-être, il n'en est point de plus harmonieuses et de plus complètes. On pourrait encore comparer ce temps à

un homme dans la vigueur de l'âge : un corps robuste, un esprit étendu et sain, des pensées fortes et délicates, nombreuses, précises; de vastes aspirations, mais retenues dans les limites des forces humaines; rien de la fougue inutile de l'extrême jeunesse, rien non plus de la sagesse stérile de la caducité; jamais de ces chimères trompeuses qui égarent nos premiers pas, que le grand soleil de midi disperse, et qui reviennent, lorsque la raison décline, misérablement dégrader nos dernières années. Ce siècle adulte ne connaissait ni cette inquiétude, ni cette tristesse malade qui nous dévore, et qui fait si intimement partie de nous-mêmes, qu'il paraît impossible d'en découvrir le germe et de la déloger : mal héréditaire qui circule dans nos veines, et que nous avons sucé au sein de nos mères avec la vie.

Il ne nous reste que des documens incertains et peu nombreux sur la jeunesse de Poussin. Son père, Jean Poussin, était originaire de Soissons, d'une bonne famille, probablement noble, mais ruinée pendant les guerres qui dévastèrent la France au xvi<sup>e</sup> siècle. Jean Poussin prit part lui-même aux dernières campagnes, et Félibien rapporte que ce fut à la suite du siège de Vernon, auquel il avait assisté avec un de ses oncles, qu'il épousa Marie de Laisement, veuve d'un procureur de cette ville (1). Nicolas Poussin naquit de ce mariage. Son père, qui vivait d'une petite pension (2), lui fit faire les études habituelles. S'il faut en croire la tradition, l'enfant, d'ailleurs appliqué, passait une bonne partie de ses heures de leçons à couvrir ses livres et ses cahiers de dessins, incorrects sans doute, mais qui témoignaient déjà de ses dispositions. Quintin Varin, peintre médiocre d'Amiens, dont le nom serait inconnu, s'il n'était associé à celui de Poussin dans l'histoire, pressentit son talent, lui donna quelques leçons, et engagea ses parens à ne pas contrarier son goût (3).

(1) L'opinion de Félibien sur la noblesse de la famille de Poussin a été suivie par tous les biographes de ce peintre. Une phrase d'une lettre à M. de Chantelou nous semble jeter quelques doutes sur la question. Poussin dit, en parlant de ses parens, qu'il recommande à son protecteur : « Ce sont gens pauvres et ignorans qui auront besoin de votre secours, etc. » (*Corr.*, p. 341. Didot.) Plus loin, p. 149, il nomme un sien neveu « ce rustique personnage ignorant et sans cervelle. » Il faut pourtant remarquer que l'ignorance était loin d'être au xvii<sup>e</sup> siècle le partage exclusif de la roture.

(2) Voyez la *Biographie universelle* de Michaud. Les travaux critiques et biographiques sur Poussin sont nombreux et en général très insignifians. Les plus importans sans contredit, et pour mieux dire ceux dont on a tout tiré, sont : Félibien, *Entretiens sur la vie des Peintres*; Bellori, *Vite di Pittori*, et surtout la *Correspondance* complète de Poussin, publiée en 1824. Nous ne citerons que pour mémoire la *Vie du Poussin* par Castellan (1811), la notice donnée par de Piles dans l'*Abrégé de la Vie des Peintres*, les *Mémoires sur la Vie de Poussin* de Maria Graham, et l'*Essai sur la Vie et les Tableaux de Poussin* par Cambry. Parmi ces ouvrages, les uns sont de simples résumés biographiques, les autres des études qui s'adressent spécialement aux artistes.

(3) Félibien, *Entretiens*, etc., IV, p. 242.



Le jeune Poussin, encouragé par Varin, quitta tout pour la peinture. Ses progrès furent si rapides, qu'il n'eut bientôt plus rien à apprendre de son maître. Les ressources bornées de sa petite ville ne lui suffisaient plus; il quitta les Andelys sans le consentement et probablement même à l'insu de son père, et arriva à Paris en 1612. Il avait dix-huit ans. Poussin fit, dès son arrivée, la connaissance d'un jeune gentilhomme poitevin qui avait le goût des beaux-arts et lui donna un logement dans sa maison. Après avoir travaillé pendant quelque temps dans l'atelier de Ferdinand Elle de Malines, un assez bon peintre de portraits, il passa dans celui de Lallemand, peintre *fort peu habile*, suivant Félibien, et dont il ne nous est rien resté; mais son maître véridable, après son propre génie, ce fut Raphaël.

Quoiqu'un siècle presque entier se fût écoulé depuis la mort du chef de l'école romaine, ses tableaux, et même les gravures d'après lui, étaient fort rares en France; le roi seul en avait et ne les montrait pas à tout le monde. On sait l'effet que produisirent, vingt ans plus tard, quelques copies de ce maître que le maréchal de Créquy rapporta de Venise et de Rome (1). Poussin avait fait, par l'intermédiaire de son protecteur, la connaissance d'un mathématicien du roi attaché aux galeries du Louvre, qui possédait une collection de gravures d'après les meilleurs tableaux des écoles italiennes, et même quelques dessins originaux de Raphaël et de Jules Romain. Il eut la liberté de voir et de revoir ce trésor, et même d'en copier les pièces les plus importantes. On peut facilement se représenter la surprise et l'admiration que devaient causer aux peintres français de cette époque les chefs-d'œuvre des écoles italiennes. C'étaient comme des jours ouverts sur un monde inconnu, qu'ils avaient à peine rêvé. Ils passaient sans transition d'une obscurité à peu près complète à la plus vive lumière qui eût jamais éclairé les arts.

Les progrès de Poussin furent sans doute rapides, mais il ne nous reste absolument rien d'authentique qui puisse être rapporté avec certitude à cette époque de sa vie. Son protecteur, rappelé dans le Poitou, l'engagea à le suivre. Le jeune artiste s'y décida, plus par reconnaissance que par ambition. D'ailleurs il pensait sans doute que son temps ne serait pas absolument perdu, qu'il pourrait étudier, et que les travaux de décoration qu'il s'était engagé à faire dans le château de son ami ne lui seraient pas inutiles. Ses espérances furent déçues. Traité comme une sorte de domestique par la mère du jeune gentilhomme, chargé de travaux sans rapport avec son art, à peine supporté comme

(1) On peut consulter sur ce sujet, et en général sur l'état de la peinture en France à cette époque, l'excellent travail de M. Vitet sur Lesueur. Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> juillet 1841.

un hôte incommode et indiscret, irrité, découragé, humilié, il partit plus pauvre que devant pour revenir à Paris. Il faisait la route à pieds et était obligé de s'arrêter de lieu en lieu pour gagner de quoi continuer son voyage. La tradition rapporte qu'il peignit jusqu'à des enseignes de cabaret pour acquitter le prix de son modeste repas. Ces atteintes de la misère, qui souillent et dégradent les talens médiocres, donnent plus d'éclat, de grandeur et de force au génie. C'est probablement à cette époque qu'il faut rapporter les deux tableaux de Poussin que l'on voyait dans l'église des capucins de Blois (1) au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que *les Bacchanales* du château de Cheverni.

Ce voyage, qui doit avoir duré plusieurs mois, avait tellement fatigué Poussin, qu'il tomba malade en arrivant à Paris et fut obligé de retourner aux Andelys pour se rétablir (2). Il y passa un an, et revint à Paris dans l'intention bien arrêtée d'aller à Rome. Il partit en effet, mais on ne sait quel contre-temps le força de s'arrêter à Florence, d'où il revint en France. Une seconde fois, il fut encore moins heureux et ne dépassa pas Lyon. En 1623, étant à Paris, il fut invité par les jésuites, qui célébraient la canonisation de saint Ignace et de saint Xavier, à concourir pour la peinture à la détrempe des tableaux représentant les miracles de ces deux saints.

Avant cette époque déjà, Poussin avait fait la connaissance du cavalier Marin, qui travaillait alors à son poème d'*Adonis*, et qui prenait grand plaisir à voir l'imagination du peintre en tirer des sujets de tableaux. Marin voulut l'emmener à Rome vers 1622 (3), mais Poussin « n'était pas en état, dit Félibien, de quitter Paris. » Était-ce encore la pauvreté qui l'enchaînait, ou le concours dont nous avons parlé, ou le désir d'achever quelques tableaux commencés et en particulier *la Mort de la Vierge* (4), conservée long-temps dans une des chapelles de Notre-Dame, et qui date de cette époque? Félibien et Bellori regardent ce tableau comme un des meilleurs de sa première manière; mais ce que nous en savons nous suffit pour affirmer que *la Mort de la Vierge*

(1) Des renseignemens qui nous ont été fournis avec infiniment d'obligeance par MM. Dusommerard et Duban nous portent à croire que ces tableaux, non-seulement ne sont plus dans l'église des capucins, mais qu'ils ne sont pas même à Blois, et qu'il faut les regarder comme perdus.

(2) Nous remarquons une fois pour toutes que Félibien et Bellori, qui nous ont conservé la plupart de ces détails, ne donnent point de dates, et que les indications chronologiques manquent de 1612 à 1623.

(3) L'auteur de l'article de la *Biographie universelle* de Michaud a commis une erreur en disant que le cavalier Marin fit la connaissance de Poussin après avoir vu ses tableaux commandés par les jésuites. Ces tableaux sont de 1623, et le cavalier Marin retourna à Rome en 1622.

(4) Ce tableau avait été commandé à Poussin par la corporation des orfèvres, qui était dans l'usage d'offrir tous les ans un tableau à l'église métropolitaine de Paris.

ne faisait pas pressentir le génie de l'auteur futur de *l'Image de la vie humaine* et du *Testament d'Eudamidas* (1).

Poussin avait connu Philippe de Champagne au collège de Laon. Ils demeurèrent quelque temps ensemble. Duchesne les avait employés l'un et l'autre à la décoration du Luxembourg, et, quoique Poussin se fût vite dégoûté des misérables travaux qu'un maître ignorant lui imposait, il n'est pas douteux qu'il demeura lié avec Champagne, dont l'esprit sérieux n'était pas sans analogie avec le sien. On aime à se persuader que cette amitié l'aida à traverser sans trop de souffrance ces douze années de travaux obscurs et incessants, de tentatives infructueuses et sans doute aussi de misère, après lesquelles commence, avec le voyage de Poussin à Rome, la période vraiment féconde et glorieuse de la vie du peintre.

## I.

Poussin arriva à Rome au commencement de l'année 1624. Il y fut reçu par le cavalier Marin, qui, avant son départ pour Naples, où il devait mourir, lui ouvrit les trésors du palais Barberini; mais il paraît que cette protection ne lui fut d'aucune utilité pécuniaire. Il resta pendant long-temps très pauvre, « se passant, » dit Félibien, « de peu de chose pour sa nourriture et pour son entretien. » Sa peinture trouva si peu d'accueil parmi les amateurs de Rome, éblouis par la manière lâchée et le pinceau brillant du Guide, qu'il fut réduit à donner pour 8 livres un tableau représentant un prophète, et pour 60 écus la *Peste des Philistins*, qui, plus tard, en fut vendue 1,000 au cardinal de Richelieu. Il était logé avec le sculpteur Duquesnoi, aussi pauvre que lui pour le moins. Il l'aidait à modeler des figurines d'après l'antique, et c'est avec lui qu'il mesura quelques-unes des plus célèbres statues de Rome, et en particulier l'Antinoüs. Bellori assure avoir vu le travail original de Poussin, et nous en a conservé un trait. Il n'est pas douteux que ces travaux de sculpture eurent une grande influence sur sa manière, et contribuèrent à donner à ses figures cette sécheresse de contours et ce caractère abstrait des formes que ses détracteurs lui ont tant reprochés. Il faut remarquer encore que Poussin, frappé de l'admirable perfection de l'antique, et ne remarquant pas assez que les qualités de la sculpture ne sont pas celles de la peinture, n'a presque jamais peint d'après le nu. En se promenant dans les vignes voisines de Rome et dans

(1) Il nous reste pourtant un tableau qui pourrait bien être antérieur au premier voyage de Rome. C'est la *Sainte Cécile* du musée de Montpellier. Cet ouvrage, d'ailleurs très authentique et remarquable, a quelque chose de presque gothique qui sent plus Jean Cousin que Raphaël.

les campagnes, il dessinait les statues qui s'y trouvaient en grand nombre, et jusqu'aux moindres fragmens antiques; d'une autre part, il notait avec le plus grand soin les gestes et les attitudes des gens qu'il rencontrait. Quoique nous n'en ayons aucune preuve positive, il nous paraît probable que Poussin travaillait surtout de pratique, qu'il appliquait pour ainsi dire les gestes et les poses des personnages qu'il avait remarqués aux souvenirs des statues pris comme fond de son travail. Il est résulté de cette habitude que plusieurs de ses tableaux ont quelque chose de mal accordé, comme si les gestes et les expressions avaient été ajoutés après coup aux personnages. Il faut attribuer à la même cause l'absence fréquente de la partie agréable, de cette fleur de la beauté, à laquelle on ne doit pas donner trop d'importance, mais qu'il ne faut pas négliger outre mesure et sans utilité. Hâtons-nous d'ajouter que Poussin était bien loin de se borner à étudier l'antique et à collectionner des traits, des attitudes, des gestes. Il avait fait copier par son beau-frère Dughet une partie du *Traité de perspective* du père Matteo Zoccolini, maître du Dominiquin, et de celui de Vittellione. Il s'était approprié ces deux ouvrages en y ajoutant sans doute de son propre fonds; il discourait même de la perspective scientifique avec une si grande supériorité, que ses amis crurent pendant long-temps qu'il avait écrit un ouvrage sur cette matière, et qu'il fallut une lettre très positive de Dughet pour les dissuader. Il avait étudié l'anatomie avec Nicolas Larche et sur les figures de Vesale, la peinture théorique dans les livres d'Albert Dürer, d'Alberti et de Léonard de Vinci. Enfin, ses tableaux montrent quelle étude profonde et suivie il dut faire des poètes et de la Bible.

C'était à cette époque un esprit mûri et développé par des travaux de toute sorte, profond, clair et sensé; un véritable esprit français, dans la bonne acception du mot, comme on le dirait de Descartes ou de Corneille, moins analyste que le premier, aussi poétique que le second, qui garda pendant soixante-douze ans l'enthousiasme de l'art, ce qui lui permettait de dire tout à la fin de sa vie : « En vieillissant, je me sens toujours plus enflammé du désir de me surpasser et d'atteindre la plus haute perfection. »

Au commencement du séjour de Poussin à Rome, deux peintres agirent particulièrement sur lui : Titien et le Dominiquin. Il allait souvent voir à la villa Ludovisi un tableau du premier de ces maîtres, représentant des jeux d'enfans. Ses ouvrages de cette époque témoignent très vivement de l'influence du coloriste vénitien. Nous ne ferons que rappeler deux admirables *Bacchanales* de la galerie nationale de Londres, celle surtout où le peintre a placé une jeune fille qui presse une grappe de raisin dans une coupe que deux enfans se disputent. Ce tableau date certainement du premier séjour que Poussin fit



à Rome, ou même de son voyage à Florence et à Venise. Il porte, dans tous les cas, la trace bien évidente de l'influence que les Vénitiens exercèrent sur lui. Cette influence est bien plus manifeste encore dans un tableau conservé à la galerie Colonne, représentant une scène du Décameron, et que l'on prendrait pour un Tintoret, si l'on ne considérait que la transparence brillante de la couleur, la richesse de la pâte, la vigueur et la solidité du clair-obscur. Ce tableau a dû être fait pendant le séjour même du peintre à Venise. Craignant toutefois que cette préoccupation trop exclusive de la couleur ne nuisit à la sévérité de son dessin, le peintre français se mit bientôt à étudier le Dominiquin. La force des expressions, la vérité du dessin, le mérite de composition, qui distinguent plusieurs des ouvrages du Dominiquin, l'avaient vivement frappé, et il alla jusqu'à proclamer *la Communion de saint Jérôme*, non pas le chef-d'œuvre de la peinture, comme on l'a avancé, mais l'un des trois plus beaux tableaux qui fussent à Rome à cette époque. Les deux autres étaient *la Transfiguration* de Raphaël et *la Descente de Croix* de Daniel de Volterre.

Il y avait dans l'église de Saint-Grégoire deux tableaux, représentant *la Marche au supplice* et *la Flagellation de saint André*. Le premier était du Guide, l'autre du Dominiquin. La foule des jeunes peintres étudiait ou copiait le premier. Poussin presque seul était au second. Le Dominiquin, méconnu, pauvre et mourant, ayant appris qu'un jeune homme copiait son tableau, et déclarait nettement qu'il le préférait à celui de son rival, se fit transporter dans l'église. Poussin le croyait mort, et, le prenant pour un étranger, se mit à lui détailler avec feu les beautés de sa propre œuvre. Le Dominiquin embrassa cet ami inconnu qui venait de le venger de l'injustice de ses contemporains.

Une lettre sans date, adressée au chevalier del Pozzo, se rattache à ces premières années du séjour de Poussin à Rome; elle nous le montre encore pauvre et déjà attaqué de la maladie cruelle qui ne le quitta plus. « Je m'enhardis à vous écrire la présente, ne pouvant point venir vous saluer à cause d'une infirmité qui m'est survenue, pour vous supplier humblement de m'aider en quelque chose. Je suis malade la plupart du temps, et n'ai aucun autre revenu pour vivre que le travail de mes mains..... J'ai dessiné l'éléphant dont il m'a paru que votre seigneurie avoit envie, et je lui en fais présent. Il est monté par Annibal et armé à l'antique. Je pense tous les jours à vos dessins, et j'en aurai bientôt fini quelqu'un. » Poussin se serait-il souvenu de ses mauvais jours, en composant plus tard son *Repos dans le Désert* (1)? et l'éléphant qu'il a mis dans le paysage serait-il le même que nous ve-

(1) C'est le tableau gravé par Morghen. Il est maintenant chez M. Forcade à Marseille, venant de la galerie Fesch.



nous de voir armé à l'antique et monté par Annibal? La lettre que nous avons citée doit être de 1628 ou de 1629 au plus tard, car Poussin demeura, depuis cette époque, chez son compatriote Dughet, et il était par conséquent à l'abri des plus dures atteintes de la misère. Il avait épousé, en 1629, une des filles de son hôte, nommée Anna-Maria, qui l'avait soigné avec dévouement pendant une maladie. Il avait employé sa dot à acheter une maison sur le mont Pincio, à côté de celle de Salvator Rosa, vis-à-vis de celle du Lorrain. C'est sans doute à cette époque qu'il faut placer le terme de sa longue et laborieuse jeunesse. Des travaux importans l'occuperont seuls désormais; mais il se passera bien des années avant qu'il ait forcé l'attention des Romains, blasés par leurs écoles bâtarde, et conquis l'universalité des suffrages qui devaient plus tard accueillir chacun de ses chefs-d'œuvre.

Il ne faudrait pas croire cependant que tous les tableaux qu'il fit de 1630 à 1642, époque de son voyage en France, soient de la même valeur et aient la même perfection. Ses compositions gracieuses de cette première période, malgré des qualités éminentes, sont loin, à bien des égards, de ses autres productions. Poussin n'a jamais connu cette beauté du visage qui coule du pinceau de Raphaël comme d'une source divine. Il est vrai qu'il rachetait ce défaut par tant de force, d'ampleur, de distinction dans les formes générales, de goût dans les attitudes et dans l'arrangement des draperies, qu'on oublie de remarquer cette absence fréquente de la grace dans la beauté; mais le défaut existe, et le temps, qui a noirci ses tableaux plus que beaucoup d'autres, ne suffit pas à le laver de tout reproche à cet égard.

La *Mort de Germanicus* est le premier grand tableau qui fut commandé à Poussin (1). C'est aussi la première de ces compositions pathétiques dans lesquelles il excelle et que nous verrons reparaitre sous une forme plus admirable encore dans *l'Extrême-Onction* et *le Testament d'Eudamidas*. La *Prise de Jérusalem*, le *Frappe-ment du Rocher*, la première suite des *Sacremens*, peinte pour le chevalier del Pozzo (2), datent du premier séjour à Rome. Il y faut joindre deux œuvres de pleine maturité, *la Manne* et *l'Enlèvement des Sabines*. Poussin a surpassé ces deux tableaux, mais il n'a mis au même degré dans aucun autre des qualités de premier ordre et les défauts qu'on a coutume de lui reprocher.

Le tableau de *la Manne* ne présente pas une action principale qui

(1) Par le cardinal Barberini, dans la famille duquel il est encore.

(2) Cette admirable suite des *Sacremens*, si connue par la gravure, se trouve chez le duc de Rutland, venant de la collection Bocca Paduli, où elle était encore à la fin du siècle dernier. La seconde suite, plus belle encore à notre avis, peinte plus tard pour M. de Chantelou, est maintenant chez lord Ellesmere (ancienne galerie Stafford), avec le *Frappe-ment du Rocher*. Ces tableaux viennent de la galerie d'Orléans.

attire vivement l'attention et à laquelle les épisodes soient franchement subordonnés. Ces épisodes forment le tableau véritable, c'est d'eux que ressort la pensée claire que le peintre a voulu exprimer. C'est ainsi que Poussin l'explique lui-même dans une lettre adressée à son ami Stella, et citée par Félibien : « J'ai trouvé, dit-il, une certaine distribution pour le tableau de M. de Chantelou, et certaines attitudes naturelles qui font voir dans le peuple juif la misère et la faim où il étoit réduit, et aussi la joie et l'allégresse où il se trouve, l'admiration dont il est touché, le respect et la révérence qu'il a pour son législateur, avec un mélange de femmes, d'enfans et d'hommes d'âges et de tempéramens différens, choses qui, comme je le crois, ne déplairont pas à ceux qui les sauront bien lire (1). » C'est bien cela. On voit clairement, dans le tableau de *la Manne*, la misère de tout ce peuple, et aussi sa joie, sa reconnaissance, à la vue du miracle qui le sauve; mais pourquoi Moïse et Aaron sont-ils au second ou au troisième plan? pourquoi surtout des épisodes, admirablement traités d'ailleurs, forment-ils chacun un tableau complet, tellement qu'on pourrait les détacher sans en affaiblir la valeur propre et sans anéantir l'ouvrage lui-même? Si l'on considère avec quel soin les figures de Moïse et d'Aaron sont traitées, l'importance des personnages qui les entourent, on se convaincra facilement que c'est bien là, autour de Moïse, qu'est le tableau, et que la pensée du miracle est bien la grande pensée, la pensée poétique qui devait le dominer. Ce n'est que plus tard que l'analyse, le raisonnement, le travail de la pensée, ont refroidi le premier jet, interverti les rôles et fait une œuvre descriptive, et pour ainsi dire littéraire, d'une œuvre où devait dominer l'imagination. Une seule figure a échappé à cette transformation fâcheuse : c'est celle d'une jeune fille, à la droite du tableau, tendant sa robe à la manne qui tombe du ciel, dans un mouvement sublime de confiance et d'abandon. Il faut remarquer encore qu'une autre préoccupation inverse de la première se fait clairement apercevoir dans cette œuvre considérable. Malgré le soin que l'auteur a pris de diversifier les attitudes, les gestes, les expressions de ses personnages, on pourrait nommer les statues qui lui ont servi de modèles. Poussin est évidemment, dans ce beau tableau, hors jusqu'à un certain point de la voie véritable et naturelle de la peinture. *L'Enlèvement des Sabines* prêterait à des remarques semblables. Cependant cette scène tumultueuse est traitée avec une telle supériorité, que l'émotion domine tout autre sentiment. L'audace des attitudes, le mélange de férocité et d'amour qui éclate dans les traits de ces futurs maîtres du monde, font comprendre ce que Marini disait de Poussin au cardinal Barberini : *Vedete un giovane che a una furia di diavolo.*

(1) *Correspondance*, Didot, 353. Le tableau est de 1637 ou 38.

Un tableau dont aucun document n'atteste la date précise se rattache évidemment à cette époque de la vie du peintre. C'est l'*Image de la Vie humaine*, qui se trouvait dans la galerie Fesch, et qui est, grâce à la belle gravure de Morghen, présente à tous les souvenirs. Le Temps sous les traits d'un vieillard assis et jouant de la lyre fait danser quatre femmes qui représentent les quatre âges de la vie, ou, suivant d'autres, les quatre saisons de l'année : un enfant tenant un sablier est à ses pieds. Dans le ciel, sortant des nuages de l'horizon, paraît le Soleil, précédé de l'Aurore, suivi des Heures, qui semblent danser en volant. Nous ne voulons relever ni l'aplomb, la justesse de l'allégorie, ni la beauté et la distinction des figures, ni l'excellence du coloris, mais seulement cette figure du Temps, qui découvre aux yeux tout un monde mystérieux et inconnu. Elle rappelle certains tableaux de Léonard de Vinci, que l'on trouve bizarres d'abord, ensuite sublimes. Il y a dans tout ce corps chétif et amaigri, dans ce visage à la fois débonnaire et railleur, sardonique et souriant, quelque chose qui laisse sous une angoisse singulière. C'est dans cette puissance de transporter la pensée bien au-delà de l'image qu'il faut chercher le caractère poétique de Poussin. Cette puissance est d'ailleurs le trait fondamental, essentiel, pour ainsi dire unique du peintre. Poussin est idéaliste toujours et dans tout, non pas qu'il se soit jamais imaginé de changer, de corriger, d'embellir la nature : l'idéal n'est point la réalité remaniée, transformée, arrangée au gré de l'imagination, mais la réalité vue jusqu'aux entrailles dans le moment sublime du génie. L'art fixe irrévocablement cette image, qui, même pour l'artiste, ne brille que le temps d'un éclair. Nous pouvons avoir aussi continuellement sous les yeux ou dans la mémoire cette nature sans voiles que nos préoccupations, nos passions ou notre médiocrité nous empêchent souvent d'apercevoir.

Le tableau du *Temps* ne justifie guère les reproches qu'on a adressés à la couleur de Poussin. Quoi qu'il en soit, ces reproches existent, et nous ne voulons pas les nier, mais limiter, distinguer, séparer le vrai du faux. Il est impossible d'admettre le blâme sous la forme absolue que quelques personnes lui donnent et qu'une étude superficielle légitime au premier abord. Ce mot de couleur est employé par les peintres pour exprimer tout ce qui n'est ni le dessin, ni la disposition, ni l'expression. Il est certain qu'adopté dans ce sens beaucoup trop large, ce mot prête à une foule d'équivoques. Il est vrai que Nicolas Poussin n'a ni cet éclat dans les draperies, ni cette vérité, cette transparence des chairs, ces admirables qualités du clair-obscur et de la pâte qui donnent aux tableaux de Corrège, de Rubens ou de Paul Véronèse une incroyable réalité; mais il est faux qu'il n'eût pas, et à un haut degré, la plupart des qualités du coloriste. Ces qualités, dont le nombre est con-

sidérable, peuvent se ranger sous deux chefs qu'il suffira de nommer pour éclaircir singulièrement la question :

1° La perspective aérienne, qui s'exprime par le clair-obscur, ou par la valeur relative des ombres, sans égard à la couleur proprement dite;

2° La couleur locale, qui consiste dans la valeur du ton jugé indépendamment de ce qui l'entoure.

La perspective aérienne, l'harmonie des tons entre eux, la dégradation et la subordination des ombres et des lumières font si bien partie des qualités du coloriste, que nous disons tous les jours qu'une sépia, un dessin au bistre et même un dessin au crayon noir ont de la couleur, quoiqu'il n'y ait aucune nuance dans un dessin et qu'il ne se trouve dans la sépia ou dans le bistre qu'une gamme de valeurs relatives. Ces remarques n'atténuent pas les reproches légitimes que l'on fait à la couleur de Poussin; elles les renferment. nous le répétons, dans de justes limites, et, quant à la vivacité que quelques personnes mettent à discuter cette question, nous sommes bien loin de nous en plaindre. La couleur est l'organe propre de la peinture, et les autres arts, sculpture, poésie, musique, sont inhabiles à exprimer comme elle le fait les plus intimes et les plus légères émanations de la vie. Elle a le pouvoir de saisir et de fixer, au moyen de la couleur, ces altérations subites, témoins plus vrais de nos passions que l'expression des gestes ou de la physionomie, que nous changeons et faisons mentir à notre volonté. N'est-ce pas elle qui donne aux yeux le feu de la colère, l'ardeur du désir, qui charge les paupières de langueur et de volupté, et qui trace autour des orbites ce cercle nuageux et bleuâtre, signe de la fatigue ou de la douleur? On ne peut assez remarquer l'importance de cette couleur locale, et, bien loin de la ravalier, nous reprochons aux naturalistes de la compromettre en la réduisant à la ressemblance vulgaire et brutale. La couleur aussi, comme la composition, est idéalisée par le génie, et c'est cette idéalisation qui fait que nous nous souvenons des yeux, du front, des cheveux d'une femme de Corrège, de l'épaule d'une courtisane de Rubens, plus que de tous les dessins des Carrache ou de Jules Romain.

La réputation de Poussin fut lente à s'établir. On le regarda longtemps moins comme un peintre que comme un penseur. Il vivait très retiré, et employait le temps que lui laissait la peinture à faire, dans les environs de Rome, de longues et solitaires promenades, pendant lesquelles il méditait ses tableaux. Ses biographes racontent qu'il allait souvent s'asseoir, le matin, avec Claude Lorrain, sur la terrasse de la Trinité-du-Mont, et qu'il passait des heures entières à discourir sur la peinture ou les antiquités. Il n'avait point d'élèves, il avait peu d'amis. Sans être misanthrope, il aimait la solitude, et s'était fait à cette vie de



Rome, dont la monotonie et le calme convenaient à son caractère et à la nature de son génie. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ait reçu avec une sorte d'effroi les premières offres qui lui furent faites d'aller à Paris. Il écrivait, le 15 janvier 1638, à M. de Chantelou, qui avait été chargé de faire les premières ouvertures : « Pour la résolution que monseigneur de Noyers désire savoir de moi, il ne faut pas s'imaginer que je n'aie été en grandissime doute de ce que je dois répondre; car, après avoir demeuré l'espace de quinze ans entiers dans ce pays-ci, assez heureusement, même m'y étant marié et étant dans l'espérance d'y mourir, j'avois conclu en moi-même de suivre le dire italien : *Chi sta bene non si muove!* » Il ajoutait : « J'ai été fortement ébranlé par une note de M. de Chantelou, même je me suis résolu de suivre le parti que l'on m'offre, principalement parce que j'aurai par-delà meilleure commodité de vous servir, monsieur, vous à qui je serai toute ma vie étroitement obligé. Je vous supplie, s'il se présentait la moindre difficulté à l'accomplissement de notre affaire, de la laisser aller à qui la désire plus que moi... Ce qui me fait promettre est en grande partie pour montrer que je suis obéissant; mais cependant je mettrai ma vie et ma santé en compromis par la grande difficulté qu'il y a à voyager maintenant... Mais enfin je remettrai tout entre les mains de Dieu et entre les vôtres. »

On voit avec quelle peine Poussin se décida à venir en France. Il n'avait sans doute pas oublié les douze pénibles années qu'il avait passées à Paris, et il prévoyait probablement qu'on ne pouvait s'y soutenir et y garder son rang que par mille intrigues et la perte de tout repos; mais le roi était décidément las de Vouet : il nomma Poussin l'un de ses peintres ordinaires, et le pressa lui-même de venir occuper son poste dans une lettre que Félibien nous a conservée (1). Il était d'ailleurs difficile de résister aux instances de M. de Noyers et aux propositions précises et honorables qu'il faisait à Poussin. « Je vous fais écrire et je vous confirme par celle-ci, qui vous servira de première assurance de la promesse que l'on vous a faite, jusqu'à ce qu'à votre arrivée je vous mette en mains les brevets et les expéditions du roi. Je vous enverrai 1,000 écus pour les frais de votre voyage; je vous ferai donner 1,000 écus de gages pour chacun an, un logement commode dans la maison du roi, soit au Louvre, à Paris, soit à Fontainebleau, à votre choix; je vous le ferai meubler honnêtement pour la première fois que vous y logerez, si vous voulez, cela étant à votre choix. Je vous confirme que vous ne peindrez point en plafond ni en voûte, et que vous ne serez engagé que cinq années, ainsi que vous le désirez, bien que

(1) Louis XIII au sieur Poussin. *Correspondance*, p. 4.



j'espère que, lorsque vous aurez respiré l'air de la patrie, difficilement le quitterez-vous. »

Poussin écrivit à M. Lemoine qu'il acceptait toutes ces conditions; mais on voit percer dans cette réponse de la tristesse et comme un pressentiment des ennuis qui l'attendaient à Paris. « Quand j'ai eu pensé au choix que me donne ledit M. de Noyers d'habiter à Fontainebleau ou à Paris, j'ai choisi la demeure de la ville et non pas celle des champs, où je vivrais déconsolé. C'est pourquoi vous prierez de ma part notre dit seigneur qu'il lui plaise de me faire ordonner quelque pauvre trou, pourvu que je sois auprès de vous. » Malgré ces détails, qui marquent une intention bien arrêtée de se rendre à Paris, Poussin semble hésiter encore. Tantôt c'est le tableau de *la Manne* qui n'est pas achevé, tantôt d'autres ouvrages commencés pour « des personnes de considération avec qui il veut en sortir honnêtement, » tantôt « son misérable mal qui n'est pas guéri, et qui le forcera de retomber entre les mains des bourreaux de chirurgiens. » Il craint d'avoir fait « une grande folie en abandonnant la paix et la douceur de sa petite maison pour des choses imaginaires. » Enfin, il semble renoncer tout-à-fait à son projet, et il écrit à MM. de Noyers et Chantelou pour se dégager; mais M. de Chantelou s'était trop avancé pour ne pas aller jusqu'au bout : il vint à Rome dans le courant de l'année 1640, et en ramena Poussin presque de force. Poussin laissa sa femme à Rome; il prétexta le désir qu'il avait de lui éviter les fatigues d'un emménagement. Il est possible qu'il prévît que son séjour ne serait pas long. Il ne put cependant se décider à partir seul, et emmena son beau-frère Dughet.

## II.

Pendant le xvi<sup>e</sup> siècle, la peinture française n'avait eu qu'un seul représentant distingué; mais, lorsque Poussin revint à Paris, Jean Cousin était mort depuis long-temps (1) et sans laisser d'école. Il avait été entraîné lui-même, à la fin de sa vie, par l'influence malheureuse de l'invasion italienne et des décorateurs de Fontainebleau. Ses derniers ouvrages sont loin d'égalier ce beau *Jugement dernier* du Louvre et ces merveilleux vitraux qui ornent encore aujourd'hui plusieurs de nos églises. Léonard de Vinci mourut peu de temps après son arrivée en France, en laissant des chefs-d'œuvre, mais point d'élèves ni de tradition. Poussin trouva donc les esprits peu préparés à apprécier son talent sérieux et élevé. Le crédit de Vouet baissait à la cour, mais sa

(1) Jean Cousin vivait encore en 1589. On ignore l'époque précise de sa mort.

peinture facile et brillante avait gardé tout son prestige aux yeux du public. Vouet était avide d'argent, peu délicat sur les moyens qu'il employait, et bien décidé à ne pas se laisser enlever une place qui lui rapportait honneur et profit. Il organisa contre Poussin ce qui pouvait le mieux lui réussir contre un tel homme, une guerre de chicanes qui lassa le grand artiste, mais ne laissa au peintre médiocre qu'une victoire honteuse dont il ne jouit pas long-temps (1).

Poussin arriva à Paris dans les derniers jours de l'année 1640. M. de Noyers l'attendait avec impatience et le reçut avec de grandes démonstrations d'estime et d'amitié. Il le présenta aussitôt au cardinal de Richelieu, qui « l'embrassa, dit Félibien, avec cet air agréable et engageant qu'il avoit pour toutes les personnes d'un mérite extraordinaire. » Les prévisions fâcheuses qui avaient tant obsédé Poussin semblent s'être totalement évanouies pendant un instant, et c'est avec une joie d'enfant qu'il raconte au cardinal Antonio del Pozzo, frère de son protecteur, le bon accueil qu'on lui a fait, et donne mille détails puérils sur sa maison des Tuileries. « Je fus conduit le soir par son ordre (de M. de Noyers) dans l'appartement qui m'avoit été destiné. C'est un petit palais, car il faut l'appeler ainsi. Il est situé au milieu du jardin des Tuileries; il est composé de neuf pièces en trois étages, sans les appartemens d'en bas, qui sont séparés. Ils consistent en une cuisine, la loge du portier, une écurie, une serre pour l'hiver, et plusieurs autres petits endroits où l'on peut placer mille choses nécessaires. Il y a en outre un grand et beau jardin rempli d'arbres à fruit, avec une grande quantité de fleurs, d'herbes et de légumes; trois petites fontaines, un puits, une belle cour dans laquelle il y a d'autres arbres fruitiers. J'ai des points de vue de tous côtés, et je crois que c'est un paradis pendant l'été... — En entrant dans ce lieu, je trouvai le premier étage rangé et meublé noblement, avec toutes les provisions dont on a besoin, même jusqu'à du bois et un tonneau de bon vin vieux de deux ans... J'ai été fort bien traité pendant trois jours avec mes amis, aux dépens du roi (2). »

Nous ne craignons pas de pénétrer dans ce que beaucoup de lecteurs appelleront peut-être les minuties du caractère de ce grand homme. Poussin aimait le bruit de l'eau, et il parle de ses fontaines; il aimait l'ombre des arbres, et peut-être même leurs fruits, et il parle de son jardin. On sait pour quelles misères nous avons changé ces puérités! Rien ne manque à ces hommes d'élite du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils ont à la fois les puérités que nous venons de voir et « les heures d'élection » dont parle quelque part Poussin; ils embrassent la vie dans sa notion

(1) Vouet mourut en 1644, suivant Félibien. Il nous paraît probable que ce ne fut que plus tard, peut-être seulement en 1648.

(2) Félibien, IV, 27.

la plus vaste, et des choses les plus basses jusqu'aux plus élevées la parcouraient tout entière avec la même égalité.

Dès son arrivée à Paris, Poussin se mit au travail, faisant tout ce qu'on lui demandait : des frontispices pour une bible et pour un Virgile, qui sont des chefs-d'œuvre; des cartons pour la galerie du Louvre, des projets pour ses deux tableaux de *la Cène* et du *Saint Xavier*, et pour le *Baptême de Jésus-Christ*, qu'il avait promis au chevalier del Pozzo. On le laissa commencer assez tranquillement. Le roi l'avait reçu de la manière la plus flatteuse; il l'avait entretenu long-temps, et avait dit en se tournant vers les courtisans : « Voilà Vouet bien attrapé. » Il n'y avait pas moyen de lutter contre une pareille faveur. Le brevet du 2 mars 1641, dont Félibien nous a conservé le texte (1), qui nomme Poussin premier peintre du roi, dit en propres termes : « Sa majesté l'a choisi et retenu pour être son premier peintre ordinaire, et en cette qualité lui a donné la direction générale de tous les ouvrages de peinture et d'ornement qu'elle fera ci-après pour l'embellissement de ses maisons royales, voulant que ses autres peintres ne puissent faire aucuns ouvrages pour sa majesté sans en avoir fait voir les dessins et reçu sur iceux les avis et conseils dudit sieur Poussin. »

Poussin employa la plus grande partie de cette année 1641 à préparer les dessins nécessaires à la décoration de la grande galerie du Louvre. « La grande galerie s'avance fort, écrit-il à M. de Chantelou, et néanmoins il y a fort peu d'ouvriers... Je me suis occupé sans cesse à travailler aux cartons, lesquels je me suis obligé de vernir sur chaque fenêtre et sur chaque trumeau, m'étant résolu d'y représenter une suite de la vie d'Hercule, matière certes capable d'occuper un bon dessinateur tout entier (2). » Malheureusement, Poussin savait peu de combien de précautions il faut envelopper les meilleures intentions. Fort de la commission positive qu'il avait reçue du roi d'ordonner les travaux de la galerie, et en homme qui se sent capable de la remplir, il attaqua de front son projet, sans trop ménager, à ce qu'il semble, les susceptibilités et les intérêts d'autrui. Il fit abattre les constructions massives et sans goût que Le Mercier, architecte du roi, avait élevées, et se fit de cet homme puissant un ennemi de plus, qui alla se joindre à la phalange de ses envieux. Fouquières, peintre flamand qui avait été chargé de peindre

(1) Félibien, IV, 28. Le texte de ce brevet ne laisse pas que d'être fort embarrassant. Le titre de premier peintre du roi y est donné à Poussin de la manière la plus positive. Ce brevet est du 2 mars 1641. Or Vouet (d'après les biographes) n'est mort qu'en juin de la même année. Si cette date de la mort était exacte, la contradiction s'expliquerait encore, car, déjà malade, il aurait pu donner sa démission ou être remplacé; mais l'explication devient plus difficile, si, comme le dit Félibien, il se maria en 1640 et eut trois enfans de ce mariage.

(2) *Correspondance*, p. 55.

sur les trumeaux et entre les fenêtres de la galerie les principales villes de France, prétendait tout subordonner à ses tableaux. Poussin paraît ne l'avoir guère mieux reçu que les autres. « Le *baron* Fouquières, dit-il, est venu me trouver avec sa grandeur accoutumée; il trouve fort étrange que l'on ait mis la main à la grande galerie sans lui en avoir communiqué aucune chose. Il dit avoir un ordre du roi, confirmé par monseigneur de Noyers, touchant ladite direction, et prétend que les paysages sont l'ornement principal dudit lieu, étant le reste seulement des accessoires. J'ai bien voulu vous écrire ceci, seulement pour vous faire rire. » Ce Fouquières, qui se prétendait noble et ne peignait que l'épée au côté, est un exemple remarquable de l'espèce de vengeance que le temps exerce sur les hommes que l'engouement du public ou leurs propres intrigues élèvent au-dessus de leur véritable mérite. Félibien le nomme *excellent paysagiste*, et il est tombé dans un tel oubli, que le Louvre, qu'il devait décorer, ne possède aucun de ses ouvrages, et que nous en avons vainement cherché dans les musées de Hollande et de Belgique (1). Fouquières était loin cependant de manquer absolument de mérite. Ses paysages n'ont rien qui rappelle le style de Poussin ou la couleur du Lorrain; mais, quoique les fonds de ceux que nous avons vus soient fort gâtés, on y distingue des qualités réelles, de l'entente dans la disposition de la lumière, de la solidité dans les terrains, un dessin sans force, mais pas incorrect, une couleur sans éclat, mais qui ne manque pas d'agrément.

Les menées et les intrigues de Le Mercier et de Vouet commencèrent, vers la fin de cette année, à inquiéter Poussin; elles ne ralentissaient pas son activité, mais elles le fatiguaient et l'aigrissaient, comme le témoignent ses lettres de cette époque. « Je travaille sans relâche, tantôt à une chose, tantôt à une autre. Je supporterois volontiers ces fatigues, si ce n'est qu'il faut que des ouvrages qui demanderoient beaucoup de temps soient expédiés tout d'un trait. Je vous jure que, si je demeurois long-temps dans ce pays, il faudroit que je devinsse un véritable *strappazzone*, comme ceux qui y sont. Les études et les observations sur l'antiquité n'y sont connues d'aucune manière, et qui a l'inclination à l'étude et à bien faire doit certainement s'en éloigner.

« J'ai fait commencer, d'après mes dessins, les stucs et les peintures de la grande galerie, mais avec peu de satisfaction (quoique cela plaise à ces....), parce que je ne trouve personne pour seconder un peu mes intentions, quoique je fasse les dessins en grand et en petit (2). »

Poussin espéra long-temps que son activité, les résultats de son travail, que l'on pouvait déjà entrevoir, et surtout le succès de ses ta-

(1) Fouquières est né à Anvers et a long-temps travaillé à Bruxelles.

(2) Au chevalier del Pozzo. *Correspondance*, p. 64.



bleaux (*la Cène*, maintenant au Louvre, avait réussi au-delà de ses espérances), désarmeraient ses ennemis, ou tout au moins le défendraient devant ses protecteurs et les personnes compétentes sans qu'il eût à s'en mêler; mais il devint évident que les calomnies ridicules mises en circulation par Vouet et par ses amis étaient arrivées jusqu'au roi, et que le cardinal ni même M. de Noyers ne défendaient plus leur protégé avec la même ardeur qu'auparavant. Poussin fit un mémoire où il démontrait à la fois l'absurdité des accusations portées contre lui et la sottise de ses ennemis. Ce mémoire, dont il ne nous reste malheureusement que des fragmens, est un chef-d'œuvre d'élévation, de vigueur, de clarté, et il est incroyable qu'il n'ait pas convaincu les moins clairvoyans. Poussin pulvérise les argumens de ses adversaires, et il expose les siens propres avec une force et un feu qui étonnent chez un homme « dont ce n'est pas le métier de savoir bien écrire, » et qui « a vécu avec des personnes qui ont su l'entendre par ses ouvrages (1). » Toutefois ce mémoire ne tira point Poussin des mille tracas qu'on lui faisait, car, au printemps de 1642, il écrit à M. de Chantelou : « Je ne saurois bien entendre ce que monseigneur désire de moi sans une extrême confusion, d'autant qu'il m'est impossible de travailler en même temps à des frontispices de livres, à une Vierge, au tableau de la congrégation de Saint-Louis, à tous les dessins de la galerie, enfin à des tableaux pour des tapisseries royales. Je n'ai qu'une main et une débile tête, et ne peux être secondé de personne ni soulagé. »

Poussin regrettait tous les jours davantage de s'être engagé dans une affaire qu'il ne voulait pas rompre et qu'il ne savait comment délier. Il se décida à demander un congé pour aller chercher sa femme qu'il avait laissée à Rome; il partit à la fin de septembre 1641. Les ennuis qu'il venait de subir semblent lui avoir dicté le sujet du dernier tableau qu'il ait fait à Paris, qui représente *le Temps emportant la Vérité pour la soustraire à l'Envie et à la Calomnie*. Poussin ne devait pas revenir à Paris, mais sa correspondance prouve d'une manière péremptoire (2) qu'il ne comptait rester à Rome que peu de temps, que son but principal était bien d'en ramener sa femme, et qu'il n'y a jamais eu dans cette demande de congé la perfidie et la mauvaise foi qu'on y a voulu voir.

Il ne nous reste des travaux faits pour la galerie du Louvre qu'une partie des dessins représentant la vie d'Hercule. Les monumens réels que Poussin a laissés à Paris du séjour qu'il y fit sont les trois tableaux que nous avons déjà nommés : *le Baptême*, *la Cène* et *le Saint Xavier*. *Le Baptême*, ouvrage très soigné, dans la manière ordinaire de l'au-

(1) Voyez Félibien, IV, 41.

(2) *Correspondance*, p. 217.



teur, est, à notre avis, loin d'égaliser ses meilleurs tableaux de cette époque. Il nous suffira de rappeler les deux admirables suites des *Sacremens* (l'une un peu antérieure, l'autre un peu postérieure à son séjour à Paris), et en particulier *l'Extrême-Onction*, dont Poussin lui-même n'aurait jamais égalé la grande ordonnance et le pathétique, s'il n'eût fait plus tard *le Testament d'Eudamidas* (1) et *le Massacre des Innocens*.

Le tableau du *Baptême* témoigne de l'agitation extrême de l'esprit de Poussin à cette époque. Il renferme des beautés incomparables, et cependant l'effet total est loin de satisfaire complètement; l'application y est visible, et la volonté plutôt que l'entraînement poétique y conduit ce pinceau à l'ordinaire si docile et si spontané. Malgré l'avis contraire de la plupart des critiques, nous n'hésitons pas à mettre aussi dans la classe des œuvres inégales le grand tableau de *la Cène*, fait pour la chapelle de Saint-Germain et conservé au Louvre. Les têtes des apôtres manquent de distinction, l'ensemble de la scène a quelque chose de théâtral, enfin la lumière de la lampe donne aux chairs et aux draperies une couleur à la fois rouge et terne de l'effet le plus désagréable. Nous ne comprenons pas que les peintres ne s'affranchissent pas une bonne fois et pour toujours de cette sorte d'exigence traditionnelle qui les oblige à représenter l'institution de l'eucharistie comme une action clandestine faite à la lumière fausse d'une lampe dans un lieu enfumé. Certes, si quelque chose doit se passer à la pleine lumière du soleil, c'est bien ce premier repas de la fraternité chrétienne. *Cène* n'a d'ailleurs jamais voulu dire que *souper, repas du soir*, et il serait bien facile de représenter *la Cène* le soir, mais de jour; la lumière, au lieu de devenir une difficulté presque insurmontable, serait alors un auxiliaire puissant. Il n'y aurait qu'à imiter l'excellent exemple de Léonard de Vinci. Poussin est tombé plusieurs fois dans cette regrettable erreur et notamment dans son admirable *Cène* de la suite des *Sacremens*.

Le plus considérable des ouvrages que Poussin fit à Paris est *le Miracle de saint Xavier*. Ce tableau, de la plus grande dimension, puisque les figures, au nombre de quatorze, sont plus fortes que nature, dément l'opinion vulgaire touchant l'infériorité constante des grands ouvrages de ce maître. Il représente saint Xavier rappelant une jeune fille à la vie. La jeune fille est couchée presque en travers du tableau. On voit sa tête, ses bras, sa poitrine et une partie de son corps. Saint Xavier est de l'autre côté du lit, debout, les mains et la tête levés vers le ciel, appelant la puissance de Dieu au secours de la faiblesse hu-

(1) *Le Testament d'Eudamidas* passe, nous ne savons pourquoi, pour postérieur aux *Sacremens*. Il nous paraît au contraire le premier jet plus simple et plus puissant de *l'Extrême-Onction*. C'est évidemment la même composition réduite à ses premiers éléments. Du reste, les documens manquent absolument sur ce tableau, qui n'existe plus.

maine. Jésus-Christ, les bras étendus, entouré d'anges, paraît dans le ciel. Le miracle s'opère; la jeune fille commence à secouer le lourd sommeil de la mort. La femme qui soutient sa tête vient de lire la vie dans ses yeux. La mère, en voyant son enfant renaître, se précipite sur son corps. Les gestes d'étonnement et d'admiration des assistans achèvent d'expliquer d'une manière parfaitement claire un sujet qui n'est pas absolument dans les moyens de la peinture; car le retour à la vie ne peut pas s'exprimer par une de ces actions significative, tout entière et absolument déterminée dans un instant que saisit le peintre, et qui est tout son tableau, mais par une série de mouvemens successifs. Poussin a victorieusement tourné la difficulté en faisant lire aux spectateurs l'effet du miracle plus dans l'émotion des assistans que dans la figure même de la jeune fille. La peinture, qui doit toujours demeurer absolument objective, ne perd pas son caractère; seulement le sujet n'est plus la morte, mais ceux qui la voient renaître.

Toutes les têtes de ce tableau sont admirablement vivantes. On remarque cependant de la sécheresse dans quelques parties et quelque chose de cerné dans les contours. La couleur est des meilleures, argentée et harmonieuse. Ce bel ouvrage, qui nous paraît l'emporter sur la plupart des grandes toiles de Poussin, attira pourtant à l'auteur les dégoûts qui le forcèrent à quitter Paris ou plutôt à n'y pas revenir. On reprochait à son Christ de ressembler à un Jupiter tonnant plus qu'à un Dieu de miséricorde. Poussin répondit à merveille: «Ceux qui prétendent que le Christ ressemble plutôt à un Jupiter tonnant qu'à un Dieu de miséricorde peuvent être persuadés qu'il ne me manquera jamais d'industrie pour donner à mes figures des expressions conformes à ce qu'elles doivent représenter, mais qu'il ne peut et ne doit s'imaginer un Christ, en quelque action que ce soit, avec un visage de *Torticolis* ou de *père Douillet*, vu qu'étant sur la terre parmi les hommes il étoit difficile de le considérer en face (1). »

Le départ de Poussin ne causa probablement un très vif regret qu'à Philippe de Champagne et à Lesueur. Nous avons vu qu'il avait connu le premier autrefois au collège de Laon, et qu'il avait travaillé avec lui à la décoration du Luxembourg. C'étoit peut-être le seul de ses amis de jeunesse qu'il eût retrouvé, et ces deux hommes étoient liés autant par la nature de leurs caractères que par des rapports de talent et de goût. Lesueur étoit de beaucoup leur cadet. Il avait abandonné Vouet et s'étoit attaché à Poussin, dont la peinture avait été pour lui une sorte de révélation. La pauvreté l'empêcha de suivre à Rome son nouveau maître, mais Poussin lui resta tendrement attaché, comme à un élève digne de le comprendre et qu'il n'avait pas espéré. L'absence

(1) *Correspondance*, p. 95.

n'effaça pas cette liaison naissante, et Poussin ne cessa pas d'envoyer à Lesueur des conseils et des dessins qui pussent remplacer les exemples qui lui manquaient.

Ce départ de Poussin, chassé de son pays par des intrigues honteuses, est déplorable. Il brisa sans retour la dernière chance qui restait à la peinture française de se relier fortement à la tradition italienne du grand siècle. Il fallait un homme de l'autorité de Poussin pour réunir, pour discipliner et pour gouverner une foule d'artistes sans doctrine et sans traditions, et pour fonder une véritable école nationale. Nous souffrons encore de ce malheur, et nos artistes continuent à gaspiller les plus beaux talens, à tenter toutes les voies et à courir tous les hasards. Le destin des trois plus grands peintres, des trois seuls grands peintres du XVII<sup>e</sup> siècle, est d'ailleurs remarquable. Poussin s'exila pour échapper aux tracasseries de la cour; Lorrain, que le hasard avait conduit à Rome, y resta, et on sait comment Lesueur expia son génie.

### III.

Poussin rentra le 6 novembre 1642 dans sa petite maison du mont Pincio, qu'il ne devait plus quitter. Il apprit bientôt la mort de Richelieu; quelque temps après, celle du roi, suivie de la retraite de M. de Noyers. Ces nouvelles, qui lui arrivèrent coup sur coup, l'affectèrent vivement. Il écrivait le 9 juin 1643 à M. de Chantelou : « Je vous assure, monsieur, que, dans la commodité de ma petite maison et dans l'état de repos qu'il a plu à Dieu de m'octroyer, je n'ai pu éviter un certain regret qui m'a percé le cœur jusqu'au vif, en sorte que je me suis trouvé ne pouvoir reposer ni jour ni nuit; mais à la fin, quoi qu'il m'arrive, je me résous de prendre le bien et de supporter le mal. Ce nous est une chose si commune que les misères et les disgrâces, que je m'émerveille que les hommes sensés s'en fâchent et ne s'en rient plutôt que d'en soupirer. Nous n'avons rien à propre, mais tout à louage. » Pascal n'eût pas dit autrement. La saveur puissante d'un profond sentiment moral se retrouve dans ces graves paroles comme dans celles de presque tous les grands hommes de ce temps. Cette résignation sereine, qui n'a rien de commun avec les faiblesses maladives et les découragemens puérils, provient d'une appréciation hardie et lucide de la réalité. Ces hommes robustes ne pensaient pas qu'il fût utile de vivre dans un tourbillon d'erreurs ni de cacher sous des imaginations mensongères ce que la vie humaine a de douloureux et de difficile. Les lettres de Poussin portent à chaque page l'empreinte de la pensée de la mort toujours présente, mais il s'y mêle un sentiment

de jeunesse qui en éloigne les terreurs. Il n'est pas rare d'y rencontrer certains mots qui ouvrent des jours inattendus sur cette grande âme. Il écrivait à M. de Chantelou : « Le pauvre M. Snelles, croyant s'en retourner jouir de la douceur de la patrie, car il n'en avoit qu'une seule dont il avoit été long-temps privé, n'a pas eu le bonheur de la toucher de ses pieds seulement; à peine l'a-t-il vue de loin, et il a rendu l'esprit à Nice, en Provence, n'ayant été malade que trois jours. Et puis, qu'ai-je à faire de tant tenir compte de ma vie, qui désormais me sera plutôt fâcheuse que plaisante? La vieillesse est désirée comme le mariage, et puis, quand on y est arrivé, il en déplaît. Je ne laisse pas pourtant de vivre allègre le plus que je peux.... »

C'est à ce retour à Rome, et par conséquent à l'année 1642, que les critiques et les biographes rapportent ce qu'ils appellent la seconde manière de Poussin. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il se soit fait dans sa peinture une révolution considérable; Poussin ne fit que persévérer dans la route qu'il avait suivie jusque-là. Il continua à pratiquer et à perfectionner le système large et savant qu'il avait inauguré par *la Manne* et *l'Enlèvement des Sabines*, et plus anciennement encore par *la Mort de Germanicus* et *le Frappement du rocher*; mais, sans laisser perdre à son dessin rien de son exactitude et de sa sévérité, il l'adoucit et lui donna plus de moelleux et d'agrément. Les figures, aussi bien étudiées que par le passé, deviennent plus vivantes, les draperies ont plus d'ampleur et accusent le nu sans le serrer; enfin, c'est de cette époque que date l'introduction presque constante de paysages importants dans ses tableaux d'histoire.

Il n'est pas impossible que les critiques passionnées auxquelles Poussin fut en butte pendant son séjour à Paris aient eu sur le développement de son génie une heureuse influence. Il n'est certainement pas de pays où l'injustice soit plus fréquente et plus extrême qu'en France, il n'y en a pas où l'on soit plus rarement au point vrai sans exagération; mais il y a presque toujours au fond des critiques les plus envenimées par la haine une part de vérité sans laquelle les détracteurs n'auraient aucune prise sur le public. Il se peut très bien que, le premier moment de chagrin et d'humeur passé, Poussin ait démêlé sous la haine de ses ennemis le bon sens de ses juges et en ait fait son profit. Quoi qu'il en soit, les tableaux de cette époque diffèrent de ceux que Poussin fit, soit à Rome avant son voyage, soit en France, non pas absolument, mais assez pour qu'un œil exercé les reconnaisse sans guère se tromper. Un des premiers tableaux qui occupèrent Poussin dès son arrivée à Rome fut le petit *Ravissement de saint Paul* (1), que

(1) Poussin a répété ce tableau. Celui du Louvre fut peint seulement en 1649 pour Scarron. L'original était à la galerie d'Orléans, et a passé en Angleterre comme les deux suites des *Sacremens* et tant d'autres belles choses.



M. de Chantelou lui avait demandé pour servir de pendant à la *Vision d'Ézéchiel* de Raphaël. Cet excellent ouvrage, quoique l'arrangement des jambes de saint Paul et des anges ne soit pas parfaitement heureux, paraît avoir mis la modestie de Poussin à une bien rude épreuve. « Je crains, écrit-il, que ma main tremblante ne me manque dans un ouvrage qui doit accompagner celui de Raphaël. J'ai de la peine à me résoudre à y travailler, à moins que vous ne me promettiez que mon tableau ne servira que de couverture à celui de Raphaël, ou du moins qu'ils ne paroîtront jamais l'un auprès de l'autre, croyant que l'affection que vous avez pour moi est assez grande pour ne permettre pas que je reçoive un affront. » Il ajoutait en envoyant le tableau (2 décembre 1643) : « Je vous supplie, tant pour éviter la calomnie que la honte que j'aurois que l'on vît mon tableau en parangon de celui de Raphaël, de le tenir séparé et éloigné de ce qui pourroit le ruiner et lui faire perdre le peu qu'il a de beauté. »

Peu de temps après la mort de Richelieu, Mazarin ayant rappelé M. de Noyers au poste qu'il occupait précédemment, celui-ci écrivit à Poussin pour l'inviter à revenir terminer la galerie du Louvre. Cette proposition plut peu à Poussin, qui répondit « qu'il ne désiroit y retourner (à Paris) qu'aux conditions de son premier voyage, et non pour achever seulement la galerie, dont il pouvoit bien envoyer de Rome les dessins et les modèles; qu'il n'iroit jamais à Paris pour y recevoir l'emploi d'un simple particulier, quand on lui couvrirait d'or tous ses ouvrages (1). » Au fond, Poussin ne voulait pas quitter Rome. Peut-être s'en aperçut-on. On n'insista pas, et il resta.

Quoique les biographes n'indiquent en aucune manière à quelle époque furent achevés deux tableaux admirables, — *le Testament d'Eudamidas* et *le Massacre des Innocens*, — nous ne croyons pas beaucoup risquer en les plaçant après le retour de Poussin à Rome, vers 1645, lorsqu'il eut achevé la seconde suite des *Sacremens*. Ces deux ouvrages, qui ont pour sujets de ces actions pathétiques qu'affectionne Poussin, dans lesquelles on peut montrer d'une manière poignante le jeu des passions et des sentimens, sont traités avec une largeur, une franchise, qui reportent aux meilleurs temps de la peinture. Eudamidas, soldat de Corinthe, laisse par son testament sa femme à nourrir à l'un de ses amis, et à l'autre le soin de marier sa fille. Le moribond est couché en travers du tableau, le haut du corps découvert, dictant au notaire, qui est assis près du lit, du côté du spectateur, ses dernières intentions. Un médecin d'une tournure superbe, la main gauche sur son propre cœur, la droite sur celui du mourant, épie les derniers mouvemens de la vie. La femme d'Eudamidas est assise sur le pied du

(1) Félibien, IV, 44.



lit; elle a la tête appuyée sur sa main, mais elle se détourne pour ne pas laisser voir sa douleur. Sa fille, à ses pieds, s'abandonne à son désespoir. Voilà bien ce moment unique et précieux de la peinture qui surprend une action compliquée dans l'instant où ses détails ont en même temps toute leur signification. *Le Massacre des Innocens* est plus simple encore, s'il est possible; c'est un épisode grandi jusqu'à devenir un sujet; et l'originalité de cette composition étonne et augmente l'admiration. Derrière les colonnes d'un temple, un soldat demi-nu se prépare à égorger un enfant qu'il vient d'arracher à sa mère; il a mis le pied sur le ventre du malheureux, il lève le bras, il va frapper; la mère s'attache à lui, le retient; on voit qu'elle l'a supplié long-temps, qu'elle lui a disputé son fils; elle n'a plus d'espoir, mais elle jette par un dernier effort son bras devant l'arme meurtrière. Sur le second plan, une autre femme s'enfuit. Il est impossible d'exprimer le saisissement que produit ce tableau, ce qui tient sans doute à ce qu'il est dans les plus vraies et les meilleures voies de la peinture. Nous nous méfierons toujours des tableaux ou des statues qui peuvent se raconter sans perdre toute leur valeur.

Poussin excelle dans la représentation des scènes énergiques, qui permettent et demandent des expressions fortes et des pantomimes passionnées : il réussit également dans les sujets gracieux, qui peuvent s'exprimer par l'arrangement élégant des groupes, par les poses ou les gestes des personnages; mais il est beaucoup moins heureux lorsqu'il s'agit de représenter le visage humain pour lui-même, et ne tirant ses ressources que de sa propre beauté. C'est ainsi que ses madones, bien que quelques-unes d'entre elles soient admirables, manquent non-seulement de cette beauté mystique que la peinture donne ordinairement à la Vierge, mais même de la beauté naturelle d'une jeune femme, de l'expression touchante d'une jeune mère. Ce sentiment vif et constant de la beauté de la figure humaine, ce sentiment qu'eurent à un si haut degré Raphaël et les Florentins, manque presque toujours à Poussin. Les visages de ses personnages ne sont absolument beaux que lorsqu'ils sont assez secondaires pour qu'il puisse leur prêter les traits immobiles et même les ressemblances des statues. L'obligation de donner à ses figures principales des traits expressifs l'a conduit aux plus grandes beautés dans les sujets énergiques, et à des types ou insignifiants ou voisins de la laideur dans ses tableaux de sentiment. Nous ne prendrons pour exemple que ce charmant et poétique tableau des *Jeunes filles à la fontaine*. Sur le premier plan, Éliézer (et qu'il nous soit permis de remarquer en passant combien ce type, qui reparaît dans plusieurs ouvrages de Poussin, notamment dans le *Booz de l'Été*, est malheureux), Éliézer, disons-nous, offre des présens à Rébecca, qu'il a trouvée au milieu de ses compagnes, occupées à puiser de l'eau. Il

est évident que les traits de Rébecca doivent exprimer à la fois le trouble de la pudeur, la modestie, et aussi le vif plaisir qu'elle éprouve. Eh bien! ces sentimens, qui se trouvent les uns et les autres sur le visage de la jeune fille, sont bien loin de produire l'effet gracieux qu'on en pourrait attendre. Ils semblent décomposés, mis l'un à côté de l'autre; ils ne naissent pas sur ce visage intimement unis et modifiés les uns par les autres, mais ils semblent se heurter sur un masque indifférent. Il est vrai que la pose charmante de Rébecca et la grace de toute sa personne parlent mieux que ne le sauraient faire les traits les plus heureux, et nous nous sentons presque honteux de critiquer une semblable merveille.

Ce tableau est, du reste, l'un des plus populaires de Poussin. C'est dans ce bel ouvrage, ainsi que dans *la Manne* et *la Femme adultère*, qu'il faut étudier l'étendue de sa science et la sûreté de son goût. Il est fâcheux que ce tableau ait poussé au noir; les couleurs des vêtements, qui avaient, comme l'atteste la description qu'en donne Félibien, beaucoup de variété et d'éclat, ont tellement changé, qu'on peut à peine les distinguer aujourd'hui. L'usage pernicieux, mis à la mode par les peintres bolonais, de mettre sur les toiles des préparations rouges ou foncées eut sur les ouvrages de Poussin une influence déplorable, et a certainement causé souvent ces disparates qui nous choquent dans plusieurs des plus beaux ouvrages de ce grand maître. Le Guerchin et les Carrache pouvaient se servir sans danger de ces toiles sombres; la puissance de leurs empâtemens rendait vaine l'action que les oxydes des dessous pouvaient avoir sur les couleurs. Poussin peignait sans empâter, avec des couleurs légères et très étendues, et les préparations foncées ont tellement agi sur les parties les plus délicates de quelques-uns de ses tableaux, qu'ils en sont devenus méconnaissables. Nous ne citerons que le *Moïse foulant aux pieds la couronne de Pharaon* (1) et les *Enchanteurs de Pharaon dont les verges sont changées en serpens*.

Poussin s'est cependant bien gardé d'employer toujours et pour tous les sujets des toiles foncées. Il raisonnait pour cela comme pour toutes choses, prenant des toiles blanches dans l'occasion, comme des couleurs brillantes lorsqu'elles convenaient à son sujet. *Le Frappement du rocher*, le *Ravissement de saint Paul* du Louvre, la *Scène du Décaméron* du palais Colonne, et les deux belles *Bacchanales* de la galerie nationale de Londres (2), nous prouvent évidemment que Poussin em-

(1) Il va sans dire que nous parlons du tableau du Louvre et nullement de l'excellente répétition appartenant au duc de Bedford, qui est parfaitement conservée.

(2) Ces deux beaux ouvrages que nous réunissons, parce qu'ils méritent l'un et l'autre d'être cités et qu'ils sont conservés dans le même musée, sont cependant d'une valeur inégale et de dates bien différentes. L'un, dont nous avons dit un mot, est probablement antérieur au voyage de Paris: il n'a de parfaitement bien que le groupe de la jeune fille

ploya les préparations claires pour toutes sortes de sujets et à toutes les époques de sa vie.

*La Femme adultère* est probablement un des derniers tableaux très importants et entièrement historiques qu'aït faits Poussin. C'est aussi un de ses chefs-d'œuvre. Nous n'en parlons que pour en marquer la place, persuadé que nous sommes que ce bel ouvrage est dans toutes les mémoires. On a reproché à la figure du Christ son caractère un peu commun : le corps est trop court, défaut que Poussin a rarement évité dans les ouvrages de sa vieillesse. Cette imagination dramatique a indiqué par un personnage du second plan un contraste qui achève de donner au tableau sa signification morale : c'est une jeune femme qui, en voyant l'humiliation et le désespoir de la pécheresse, presse tendrement son enfant contre son cœur.

#### IV.

La valeur de Poussin comme paysagiste n'a jamais été contestée. Nous n'avons donc pas à l'établir, mais à la définir et à l'expliquer. On dit assez généralement que le sentiment de la nature est né au xviii<sup>e</sup> siècle, avec Rousseau; mais on oublie que la littérature n'est pas l'organe unique de ce sentiment, qu'elle n'en est même pas l'organe naturel et principal, et qu'elle ne l'exprime qu'à l'aide de figures très hardies, qui ne lui appartiennent pas en propre, et qu'elle emprunte aux souvenirs de la peinture. Ce qui est vrai, c'est que ce sentiment profond de la nature, qui la tient pour une réalité ne tirant sa signification que d'elle-même, est tout moderne. La peinture le doit à Poussin, la littérature à Rousseau.

Les Grecs mêmes, qui, en fait de beauté, ont tout connu, sont restés presque étrangers à ce sentiment, et, si on voulait en trouver l'origine antique, il faudrait la chercher dans l'Inde plutôt que dans la Grèce. Le panthéisme revêt la nature de toute la valeur qu'elle ôte aux individus; l'homme se dépouille volontiers pour enrichir cette mère qu'il adore; il s'abîme dans la contemplation en attendant qu'il s'anéantisse dans la substance de cette divinité superbe et terrible. L'anthropomorphisme grec, au contraire, appauvrit plutôt la nature pour en enrichir l'homme. La Grèce, idolâtre de la beauté, ne prend qu'une chose dans la nature, la plus belle, la forme humaine; elle la divinise et laisse tomber le reste, comme un linge désormais inutile à son enfant devenu dieu.

et des deux enfans; le reste, bien admirable cependant, manque en certaines parties de la sûreté de goût et de la largeur de style qui distinguent Poussin. L'autre est un des tableaux les plus exquis de Poussin et de la peinture; il doit être contemporain de *L'Arcadie*.

Il faut ajouter cependant que, si cet amour passionné de la nature qui caractérise les siècles modernes ne se retrouve pas chez les Grecs anciens, il n'est pas non plus absolument étranger à ces admirables organisations. Platon en fournirait de nombreux exemples, et il est impossible de lire le chœur d'*OEdipe à Colone* : « Étranger, te voici dans le séjour le plus délicieux de l'Attique, etc., » ou le commencement de *Phèdre*, sans se sentir transporté dans la sphère désintéressée dont nous parlons.

Il est une autre manière d'admirer ou d'aimer la nature, beaucoup plus commune, beaucoup plus accessible au grand nombre, dont nous ne nions nullement la légitimité, mais que nous séparerons nettement de la première. A côté, au-dessous de ce sentiment profond, passionné, peu soucieux de conduire au plaisir, religieux puisqu'il n'a rien d'égoïste, s'en trouve un autre préoccupé avant tout de volupté, de plaisir, d'agrément. La nature sert à l'amour; là est son prix: Galatée s'enfuit sous les saules, et leur léger ombrage n'est qu'un voile irritant pour sa beauté. Cette muse facile qui s'endort au murmure des fontaines et couronne de roses brillantes sa coupe pleine de toutes les ivresses, cette muse inspire souvent Théocrite, Horace, Virgile. Elle a exercé un empire aussi puissant sur les peintres que sur les poètes, et l'on pourrait suivre dans toutes les écoles cette trace voluptueuse qui a peut-être trouvé dans notre Watteau son représentant le plus distingué.

L'amour de la nature, tel que Poussin l'a connu et traduit, se distingue du panthéisme de l'Inde, aussi bien que du poétique matérialisme de la Grèce. Son œuvre est sévère d'un bout à l'autre, et, quoiqu'il ait souvent représenté dans ses tableaux les scènes les plus libres de la mythologie et des poètes anciens, la hauteur du style l'a toujours sauvé de la licence. Les personnages de ses paysages augmentent ordinairement le sentiment mélancolique que nous fait éprouver la nature. Cette nature, qui nous jette dans une douloureuse rêverie, est pleine de beauté, toujours jeune, toujours bienfaisante; mais elle est silencieuse, et la contemplation de ses merveilles, nous arrachant à notre vie fiévreuse et hâtée, au tourbillon qui nous aveugle et nous entraîne, remplit nos cœurs d'un sentiment mêlé d'angoisse et d'un bonheur délicieux. Il est possible que la vue de l'immortelle jeunesse de la nature, que nous comparons, sans en avoir conscience, à la durée fugitive de notre propre existence, soit l'une des causes de l'émotion qu'elle nous fait éprouver; il se peut aussi qu'elle possède des forces mal définies qui correspondent à des organes mystérieux de notre être; mais il est impossible d'expliquer, par une cause uniquement physique, matérielle, brutale, l'impression poignante que font sur notre esprit certains paysages. N'est-ce pas ce sentiment qu'éprouvait Télémaque, et que Fénelon exprime dans de si éloquents paroles? « Il se



sentait ému et embrasé; je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur au dedans de lui. Ce qu'il portait dans la partie la plus intime de lui-même le consumait secrètement; il ne pouvait ni le contenir, ni le supporter, ni résister à une si violente impression; c'était un sentiment vif et délicieux qui était mêlé d'un tourment capable d'arracher la vie. »

Les préoccupations graves de l'esprit de Poussin paraissent dans ses paroles comme dans ses tableaux. « Un jour, dit Félibien, qu'il se promenait dans la campagne de Rome avec un étranger, celui-ci lui demanda quelque antiquité pour garder en souvenir. Poussin se baissa, ramassa dans l'herbe une poignée de terre mêlée de morceaux de porphyre et de marbre, et, la lui donnant : Emportez cela, seigneur, pour votre cabinet, et dites : Voilà Rome ancienne. » C'est bien le même homme qui s'écriait : « Nous n'avons rien en propre, mais tout à louage ! » Il n'est pas sans intérêt de remarquer que chez Poussin, comme chez Rousseau, le sentiment de la nature se développe avec l'âge. La politique, l'histoire, les mœurs remplissent les premiers ouvrages de Rousseau. La nature ne paraît pas, si nous ne nous trompons, avant *la Nouvelle Héloïse*, et elle y est subordonnée à la passion; mais on voit bientôt ce sentiment se développer et devenir le texte d'ouvrages admirables, *les Confessions*, *les Lettres à M. de Malesherbes*, *les Réveries d'un promeneur solitaire*. Chez Poussin, la gradation est moins régulière, mais le chemin que fait son esprit est le même. D'abord la nature ne paraît qu'au même titre que l'architecture; elle sert de fond, elle est le lien de la scène, lieu quelquefois très important, comme dans *la Manne*, *les Jeunes Filles à la fontaine*, ou *les Aveugles de Jéricho*, mais toujours subordonné. Plus tard, elle grandit jusqu'à balancer en importance les personnages, et enfin jusqu'à servir de thème propre à d'incomparables ouvrages.

Les principaux peintres italiens, qui furent presque tous, à des degrés divers, de grands paysagistes, ne se sont cependant servis de la nature que pour les fonds de leurs tableaux. Les quelques paysages qu'ils nous ont laissés peuvent passer pour des jeux de leurs pinceaux ou tout au moins pour des exceptions. Poussin, bien au contraire, est aussi grand paysagiste que peintre d'histoire. Il a même dans le paysage une supériorité plus éclatante, et il domine d'une telle hauteur tous ses rivaux, qu'il est impossible de les lui comparer.

Les paysages de Poussin sont très nombreux. Cependant il faut regarder comme apocryphes un grand nombre d'œuvres que l'on voit sous son nom dans les musées et dans les collections particulières. Les plus célèbres sont les *Quatre Saisons* que le Louvre a le bonheur de posséder, et les huit grands paysages gravés en collection, parmi lesquels on trouve le *Diogène*, la *Mort de Phocion*, le *Polyphème* de



Madrid et l'admirable *Campagne d'Athènes* de la galerie nationale de Londres (1).

*Les Saisons*, dans les quatre tableaux qui portent ce nom, sont indiquées par des épisodes tirés de l'Ancien Testament : *le Printemps* par Adam et Ève dans le jardin d'Éden, *l'Été* par Ruth et Booz, *l'Automne* par les deux Hébreux emportant la grappe de raisin de la terre promise, enfin *l'Hiver* par le déluge. Ce tableau est une des conceptions les plus dramatiques que nous connaissions. Ce ciel obscur, ces rochers humides et verdâtres, ces eaux lourdes et troublées; les expressions de ces deux hommes sur le premier plan, qui se cramponnent l'un à une planche, l'autre à la tête d'un cheval; la désolation de cette mère qui fente un effort suprême pour sauver son enfant; les cris, les supplications de deux personnages dont le bateau chavire et qui vont périr, tous ces épisodes mettent devant les yeux des spectateurs cette scène terrible avec une effroyable réalité. *L'Été* est une charmante idylle. L'action n'est presque rien : quelques moissonneurs dans les blés; sur le premier plan, Booz permet à Ruth de glaner dans son champ; plus loin, quelques jeunes filles, aussi blondes que les épis qu'elles coupent; la vie et la gaieté d'un beau jour de moisson! Ce tableau a noirci, et il faut consulter, pour le bien juger, la belle gravure de Pesne. *L'Automne* est un des ouvrages les plus admirés de Poussin pour la grande ordonnance des plans, la simplicité des lignes, l'excellente qualité de la couleur. Nous lui préférons cependant le paysage paisible et superbe du *Printemps*, à l'exception toutefois des personnages, qui ne nous paraissent pas heureux. Cette grande nature respire une paix, une fraîcheur, une innocence inexprimables (2).

Le *Diogène* du musée du Louvre (3) ne le cède aux précédens ni par la largeur du dessin, ni par le choix des formes et le charme de l'arrangement; il les surpasse par une perspective, toujours admirable chez Poussin, mais véritablement merveilleuse dans ce dernier ouvrage. On peut voir aussi dans ce tableau avec quel soin Poussin traitait ses premiers plans et quelle consciencieuse attention il apportait jusque

(1) Bien que notre intention ne puisse être de donner ici un catalogue complet de l'œuvre du grand paysagiste, nous croyons devoir rappeler encore un des plus puissans et des plus poétiques paysages de Poussin. C'est celui de la galerie Sciarra. Il représente un lac entouré de la plus vigoureuse végétation. L'horizon est échelonné de montagnes qui se dégradent dans des teintes d'un bleu sévère et se perdent dans des nuages sculpturaux. Le premier plan est largement évidé et semé de chapiteaux renversés et de fûts de colonnes. Jérémie est assis et écrit ses prophéties. Simplicité, richesse, équilibre, choix des détails, sérieux de l'idée, toutes les grandes qualités de Poussin se trouvent réunies dans ce tableau.

(2) Ces quatre tableaux ont été commencés en 1660 et terminés en 1664 pour le duc de Richelieu.

(3) Fait pour M. Lunagne en 1648.

dans les moindres détails. Il répondit un jour à une personne qui lui demandait comment il était parvenu à cet étonnant degré de perfection : « Je n'ai rien négligé. » — « J'ai souvent admiré, dit Buonaventure d'Argonne, le soin qu'il prenait pour la perfection de son art. A l'âge où il était, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome et quelquefois dans la campagne et sur les bords du Tibre, dessinant ce qu'il remarquait le plus à son goût. Je l'ai vu aussi qui ramassait des cailloux, de la mousse, des fleurs et d'autres objets semblables, qu'il voulait peindre exactement d'après nature. »

Si le fait d'être sans rivaux était le signe de la plus haute supériorité, le paysagiste dominerait, chez Poussin, le peintre d'histoire; car ni Titien (qui est si grand paysagiste quelquefois), ni les Hollandais, ni même Claude Lorrain, ne peuvent lui être sérieusement comparés; mais la question ne doit pas se poser ainsi. Le génie de Poussin peintre d'histoire a été traversé par des circonstances contraires que nous avons expliquées, et qui l'ont fait plus d'une fois dévier de la route véritable, qui était aussi sa pente naturelle. Le paysagiste n'a rien eu à combattre. Il avait sous les yeux une nature superbe, et il n'a rien reçu de son temps que les excellens exemples des grands maîtres du xvi<sup>e</sup> siècle italien. Quoi qu'il en soit, et comme paysagiste seulement, Poussin est encore, et nous craignons qu'il ne soit toujours, sans rivaux.

## V.

Poussin mourut à Rome le 19 novembre 1665, âgé de soixante-onze ans et cinq mois. Il avait passé hors de son pays la plus grande moitié de cette longue vie; il vit tomber l'un après l'autre tous les amis qu'il s'était faits sur cette terre étrangère, et grandir l'isolement autour de lui. Le chevalier del Pozzo, qui l'avait aimé et patronné pendant trente-sept ans, était mort en 1657. Cette perte cruelle fit entrer Poussin dans l'irrévocable période de la vieillesse. Les infirmités qu'il avait supportées jusque-là avec une vigueur juvénile commencent à l'abattre, et ses lettres prennent une teinte de tristesse continue qu'elles n'avaient pas auparavant, mais elles témoignent aussi du calme et du courage qu'il conserva dans son isolement jusqu'à la fin. Il se plaint de ce que sa main « débile et tremblante » ne veut plus obéir à sa pensée. « Si la main vouloit obéir, écrit-il à M. de Chantelou, je pourrois, je crois, la conduire mieux que jamais; mais je n'ai que trop l'occasion de dire ce que Thémistocle disoit en soupirant sur la fin de sa vie, que l'homme décline et s'en va lorsqu'il est prêt à bien faire. Je ne perds pas courage pour cela, car, tant que la tête se portera bien, quoique la servante soit débile, il faudra que celle-ci observe les plus excellentes

parties de l'une, qui sont du domaine de l'autre (1). » Il écrivait encore : « On dit que le cygne chante plus doucement lorsqu'il est voisin de la mort; je lâcherai, à son imitation, de faire mieux que jamais : c'est peut-être le dernier ouvrage que je ferai pour vous (2). »

Les derniers tableaux de Poussin, ceux qu'il acheva de 1657 à 1664, bien que l'effort s'y laisse quelquefois apercevoir, démontrent que ce grand génie conserva non-seulement sa lucidité et sa puissance, mais son activité jusqu'au bout. En 1664, il perdit sa femme, sa compagne dévouée de trente années, et cette date marque le dernier terme de sa vie d'artiste, car depuis lors il ne fit plus que traîner dans le chagrin et les infirmités un misérable reste d'existence. Et cependant, avec quelle admiration et quel contentement ne retrouve-t-on pas cette grande ame digne d'elle et intacte dans ce corps souffrant et délabré! Nous citons, pour en témoigner, la lettre si noble et si touchante, en quelque sorte son testament, qu'il adressa peu de temps avant sa mort à M. de Chantelou : « Je vous prie de ne pas vous étonner s'il y a tant de temps que j'ai eu l'honneur de vous donner de mes nouvelles. Quand vous connoîtrez la cause de mon silence, non-seulement vous m'excuserez, mais vous aurez compassion de mes misères. Après avoir, pendant neuf mois, gardé dans son lit ma bonne femme, malade d'une toux et d'une fièvre d'étisie qui l'ont consumée jusqu'aux os, je viens de la perdre. Quand j'avois le plus besoin de son secours, sa mort me laisse seul, chargé d'années, paralytique, plein d'infirmités de toutes sortes, étranger et sans amis, car en cette ville il ne s'en trouve point. Voilà l'état auquel je suis réduit; vous pouvez vous imaginer combien il est affligeant. On me prêche la patience, qui est, dit-on, le remède à tous maux : je la prends comme une médecine qui ne coûte guère, mais aussi qui ne guérit de rien. Me voyant dans un semblable état, lequel ne peut durer long-temps, j'ai voulu me disposer au départ. J'ai fait, pour cet effet, un peu de testament, par lequel je laisse plus de 10,000 écus de ce pays à mes pauvres parens, qui habitent aux Andelys. Ce sont gens grossiers et ignorans, qui, ayant après ma mort à recevoir cette somme, auront grand besoin du secours et de l'aide d'une personne honnête et charitable. Dans cette nécessité, je viens vous supplier de leur prêter la main, de les conseiller et de les prendre sous votre protection, afin qu'ils ne soient pas trompés ou volés. Ils vous en viendront humblement requérir, et je m'assure, d'après l'expérience que j'ai de votre bonté, que vous ferez volontiers pour eux ce que vous avez fait pour votre pauvre Poussin pendant l'espace de vingt-cinq ans. J'ai si grande difficulté à écrire, à cause du tremblement

(1) 15 mars 1658.

(2) 24 décembre 1659.

de ma main, que je n'écris point présentement à M. de Chambray (1), que j'honore comme il le mérite, et que je prie de tout mon cœur de m'excuser. Il me faut huit jours pour écrire une méchante lettre, peu à peu, deux ou trois lignes à la fois, et le morceau à la bouche; hors de ce temps-là, qui dure fort peu, la débilité de mon estomac est telle, qu'il m'est impossible d'écrire quelque chose qui se puisse lire (2). »

Poussin n'avait pas d'enfans. Cette dernière année qu'il passa à pleurer sa femme avant de mourir lui-même dut être remplie d'une bien terrible amertume. Le foyer était désert, les rêves envolés! Une vie noble, bien remplie, et ce grand cœur qui fut le trait distinctif de Poussin, ne dispensent personne de ces terribles réalités de la douleur. Non-seulement Poussin n'avait pas d'enfans, mais, ses derniers amis étant tous morts avant lui, il demeurerait absolument seul dans cette Rome pleine de tombeaux. Après avoir, pendant son séjour en France, tant désiré d'y revenir et de la revoir, il la nommait maintenant « cette ville où il n'y a pas d'amis. » Il se ressouvenait, avec des regrets, de la patrie, que l'on peut abandonner pendant la jeunesse, mais dans laquelle il faut retourner pour mourir.

Nous possédons trois portraits de Poussin. L'un d'eux, le meilleur, celui qu'il fit en 1630 pour M. de Chantelou, est au Louvre; les autres n'en sont que la répétition (3). Ce portrait, que M. de Chantelou attendit pendant des années, devait d'abord être fait par Mignard; il est curieux de voir les raisons qui ont engagé Poussin à s'exécuter (quoiqu'il n'ait pas fait de portraits depuis vingt-cinq ans, écrit-il) et à le faire lui-même. « J'aurois déjà fait faire mon portrait pour vous l'envoyer, comme vous désirez, mais il me fâche de dépenser une dizaine de pistoles pour une tête de la façon de M. Mignard, qui est celui qui les fait le mieux, quoiqu'elles soient froides, fardées, sans force et sans vigueur. » On dirait ce jugement écrit d'aujourd'hui.

Poussin s'est représenté assis dans l'ombre, drapé d'un manteau noir à larges plis, la main appuyée sur un petit portefeuille à esquisses; ses yeux sont noirs, pleins de feu et profondément enfoncés sous des sourcils épais; le nez est aquilin et massif; la bouche, quoique trop grande, est belle, la moustache rare. Ses cheveux, longs, noirs et abondans, sont partagés sur le milieu de la tête par une ligne qui descend jusque sur le front. Ce front porte entre les sourcils ces rides « qui appartiennent exclusivement, dit Lavater, à des gens d'une haute capacité, qui pen-

(1) Frère cadet de M. de Chantelou.

(2) 16 novembre 1664.

(3) L'une de ces copies était pour M. Pointel, un des meilleurs amis de Poussin et banquier à Paris. Poussin fit pour lui plusieurs ouvrages, entre autres *Rébecca*, — *Moïse sauré*; — en 1648-49, *la Vierge aux dix figures*, — le *Polyphème* du musée de Madrid; — en 1651, *l'Orage et le Temps serein*; — en 1653, *Jésus-Christ et Madeleine*.



sent sainement et noblement. » La tête est très belle, intelligente et puissante, telle qu'on en rencontre un grand nombre dans ce temps. Poussin est de la famille des Corneille, des Descartes, des Pascal, et il porte cette parenté sur son visage.

L'œuvre de Poussin est immense. Nous avons catalogué plus de deux cents tableaux de sa main, et on sait qu'il ne se faisait jamais aider par personne. Il travaillait très vite et régulièrement, occupant ses soirées à dessiner et à composer, et peignant, après sa promenade du matin, sans interruption jusqu'à la nuit. Il trouvait cependant moyen d'interrompre ce labeur incessant pour soigner les affaires que ses amis de France avaient à Rome. Il leur faisait copier des tableaux et leur achetait des vases, des bustes antiques, et jusqu'à des gants et des cordes de guitare. L'amitié de M. de Chantelou lui avait valu beaucoup de connaissances qui lui demandaient des tableaux, et entre elles Scarron, qu'on ne s'attend guère à trouver là. Poussin fit pour lui un *Ravissement de saint Paul* et peut-être deux ou trois autres tableaux. Il en fut mal récompensé, car Scarron prit ce prétexte pour lui envoyer ses vilains livres, ce qui désolait, plus que de raison, cette noble nature. « J'ai reçu du maître de la poste de France un livre ridicule de facéties de M. Scarron, sans lettre et sans savoir qui me l'envoie. J'ai parcouru ce livre une seule fois, et c'est pour toujours : vous trouverez bon que je ne vous exprime pas tout le dégoût que j'ai pour de pareils ouvrages... J'avois déjà écrit à M. Scarron en réponse à la lettre que j'avois reçue de lui avec son *Typhon burlesque*; mais celle que je viens de recevoir me met dans une nouvelle peine. Je voudrois bien que l'envie qui lui est venue lui fût passée et qu'il ne goûtât pas plus ma peinture que je ne goûte son burlesque. Je suis marri de la peine qu'il a prise de m'envoyer son ouvrage; mais ce qui me fâche davantage, c'est qu'il me menace d'un sien *Virgile travesti* et d'une épître qu'il m'a destinée dans le premier livre qu'il imprimera. Il prétend me faire rire d'aussi bon cœur qu'il rit lui-même, tout estropié qu'il est; mais, au contraire, je suis prêt à pleurer quand je pense qu'un nouvel Érostrate se trouve dans notre pays. » On s'étonne un peu d'entendre appeler Érostrate ce boiteux grimaçant dont Louis XIV devait hériter. Au reste, Scarron aimait la peinture; il l'avait cultivée dans sa jeunesse. Il fit, dès 1634, à Rome la connaissance de Poussin. Leur liaison ne paraît cependant pas avoir été fort intime, car ce n'est qu'après beaucoup d'hésitations et sur les recommandations très pressantes et très répétées de M. de Chantelou que Poussin se décida à travailler pour lui.

On ne peut pas dire que Poussin ait fait école, mais il est resté l'un des deux ou trois maîtres les plus fructueusement étudiés et les plus admirés des artistes et des gens de goût. Ses seuls élèves directs furent



les deux Dughet (1) et Sébastien Bourdon. Dughet le paysagiste est un très grand peintre, mais il porte un nom redoutable qui lui a été fatal— Nous avons laissé l'Angleterre accaparer ses meilleurs ouvrages, et nous n'en possédons presque plus d'importans. Quant à Sébastien Bourdon, on n'a qu'à parcourir son œuvre gravé pour se convaincre que les leçons de Poussin ne furent pas vaines. Les ouvrages de cet homme étonnant, qui imitait à la fois Poussin et Salvator Rosa, sont extrêmement inégaux, mais on y rencontre des beautés de premier ordre.

Poussin n'a pas composé d'ouvrage sur la théorie de la peinture, comme on l'a cru et dit de son temps et plus tard. Jean Dughet, auquel M. de Chantelou écrivit en 1666 pour savoir la vérité à ce sujet, lui répondit : « Vous m'écrivez que M. Cerisiers (2) vous a dit avoir vu un livre fait par M. Poussin, lequel traite de la lumière et des ombres, des couleurs et des proportions : il n'y a rien de vrai dans tout cela. Cependant il est constant que j'ai entre les mains certains manuscrits qui traitent des lumières et des ombres, mais ils ne sont pas de M. Poussin, ce sont des passages extraits par moi, d'après son ordre, d'un ouvrage original que le cardinal Barberini possède dans sa bibliothèque; l'auteur de cet ouvrage est le père Matteo, maître de perspective du Dominiquin, et il y a bien des années que M. Poussin m'en fit copier une bonne partie avant que nous allassions à Paris, comme il me fit copier aussi quelques règles de Vitellione; voilà ce qui a fait croire à beaucoup de personnes que M. Poussin en étoit l'auteur. »

On se demande ce qui manqua à cet étonnant génie, à ce légitime héritier de Raphaël, pour tenir, sans contestation, le rang que lui assigne un si prodigieux ensemble d'ouvrages admirables. Rien, sans doute, que d'être né un siècle plus tôt. Au xvii<sup>e</sup> siècle, la tradition des grands maîtres italiens étoit déjà perdue. Poussin, au lieu de s'abandonner au courant naturel et tout-puissant de son art, dut s'adresser à la science, discuter, se refroidir. De là ce quelque chose de tendu, de voulu, de cherché, qui le met souvent en hostilité avec le principe fondamental des beaux-arts, et qui rappelle qu'il appartient à une époque plus scientifique que poétique. De là aussi ces oscillations fré-

(1) Gaspard Dughet (dit Gaspard Poussin) peintre de paysage, naquit à Rome en 1613 d'une famille originaire de Paris. Jean Dughet étoit graveur, et nous lui devons la reproduction de plusieurs ouvrages de Poussin. Le premier mourut à Rome en 1675. C'est lui qui passe pour avoir accompagné Poussin à Paris; mais, comme il ressort de la lettre de Jean Dughet à M. de Chantelou qu'il y alla, nous pensons que les biographes se sont trompés. Ils peuvent du reste y être allés tous les deux.

(2) Négociant de Lyon, pour lequel Poussin fit les deux beaux paysages où l'on porte le corps de Phocion et où on recueille ses cendres.

quentes entre la sculpture et la littérature, empruntant à l'une, avec la beauté des formes, le caractère trop abstrait des figures, à l'autre sa liberté, mais en même temps quelque chose d'analytique, de descriptif, tout-à-fait contraire à la véritable notion de la peinture. Les arts se sont partagé le champ de l'idéal; leurs limites sont positives et naturelles, ils ne doivent pas les franchir. Ces limites ne sont pas un esclavage, mais une force, et c'est un entraînement fatal qui pousse à les dépasser. La sculpture exprime les modifications générales que les sentimens font éprouver à la forme humaine; mais il faut, pour que ces modifications soient de son domaine, que des gestes précis, des poses significatives, une contraction bien visible des traits, accusent très nettement le but que l'artiste s'est proposé et qu'il doit atteindre sans recourir aux mille ressources de la peinture. S'il s'agit d'une action, il faut qu'elle soit simple, limitée à un plan, puisque la perspective aérienne est seule capable de montrer l'étendue en profondeur, telle enfin que le relief puisse l'expliquer sans le secours des expressions les plus délicates des traits et sans les ressources de la couleur. En général, les sentimens déliés, les affections provenant d'une cause morale, et qu'un geste large et simple ou même une attitude ne suffisent pas à expliquer, dépassent les moyens de la sculpture. Il faut donc renoncer à faire exprimer au marbre les nuances et les délicatesses les plus exquises de la pensée. Le sculpteur devra veiller également à ce qu'une passion violente n'agisse jamais sur le corps humain de manière à le déformer. La douleur produira l'accablement, mais non pas ces gestes brisés, cette bouche ouverte par des cris qu'on n'entend pas, ces contorsions du désespoir; gestes, contorsions qui, commentés par des yeux creux et glacés, exciteraient en nous l'horreur plutôt que la pitié.

La peinture a des ressources infinies qui lui sont propres. Les épisodes, les attributs, les personnages et les actions secondaires, la perspective des objets, les modifications les plus fugitives des traits, sont les mots d'une langue nouvelle chargée de révéler mille choses qui échappent à la sculpture. Le peintre a même la liberté de prolonger le moment de l'action; la scène se déroule sous son pinceau avec plus d'aisance et de largeur; il transporte le spectateur, au moyen des portions secondaires du tableau, hors du strict moment de l'action, dans l'avenir et dans le passé. La scène que l'on a sous les yeux a pour ainsi dire un prologue et un épilogue qui l'agrandissent et la complètent. Ce n'est pas encore la liberté de la poésie, ce n'est pas encore l'idée vue sans voiles et face à face comme elle peut l'être dans la langue, et on pourrait soutenir cependant que la peinture est le mieux partagé de tous les arts, car à la grande liberté qu'il tient de la poésie il joint

la certitude que donne le témoignage des sens. Cette réalité tangible n'est pas à dédaigner, car nous avons au-dedans de nous non-seulement un peu de Montaigne, comme on l'a dit, mais aussi un peu de Thomas, qui ne croit que lorsqu'il peut voir et toucher.

Il faut que cet entraînement qui pousse les artistes à passer d'une sphère dans une autre soit bien fort et bien naturel pour que Poussin lui-même y ait cédé à plusieurs époques de sa vie et dans quelques-uns de ses ouvrages les plus importants. Du reste, bien loin de s'en étonner, on doit admirer la puissance de son originalité et la sûreté de son goût, qui lui ont permis de résister autant qu'il l'a fait aux courans mauvais et contraires qui sillonnaient alors l'Italie. On ne se dit pas assez combien c'est un grand malheur de venir lorsque la tradition n'existe plus et que l'enseignement qu'elle donnait si abondamment est fermé. Au lieu d'être aidé par toutes choses, il faut se défier de tout et quelquefois tout combattre; il faut user, à retrouver péniblement ce que nous aurions appris vingt ans plus tôt en même temps que la parole, des forces qui devraient servir à nous élever. Ce fruit de la science n'a d'ailleurs jamais ni la beauté, ni la saveur, ni la vertu de ceux qui mûrissent au soleil fécond de la nature. Dieu nous garde de vouloir affaiblir en rien l'importance de la valeur individuelle et la puissance de la volonté; mais il faut bien avouer que ni l'une ni l'autre ne sont capables de faire un de ces hommes si grands qu'ils ne méritent pas le moindre reproche et qu'on s'incline devant eux sans songer à les critiquer. Lorsque le flot naturel ne porte plus, le plus grand talent est entraîné par les systèmes, et, s'il est assez robuste pour leur résister, il contracte dans la lutte une habitude de raideur qui devient elle-même un défaut. Il y a une puissance du ciel qui donne le génie et qui marque ses élus d'un tel sceau qu'il est impossible de les méconnaître; mais il y a une puissance des choses qui obscurcit déplorablement la marque divine, contre laquelle on peut lutter jusqu'à n'être pas vaincu, mais sans pouvoir espérer d'être jamais absolument vainqueur.

CH. CLÉMENT.

---

UN

# HUMORISTE ANGLO-AMÉRICAIN.

---

HALLIBURTON.

I. — *The Attaché or Sam Slick in England*, by Halliburton, 2 vol. in-8o.

II. — *The Letters Bag or Life in a steamer*, 1 vol. in-8o.

III. — *The Old Judge or Life in a Colony*, 2 vol. in-8o. Londres, H. Colburn; Paris, Baudry.

---

Ce sont d'étranges livres que ceux du romancier anglo-américain Halliburton, et l'impression qui en reste est singulièrement mélangée. Il y a là tout à la fois l'intérêt d'un récit de voyage et le charme d'un roman de mœurs intimes. La fantaisie de la caricature y alterne avec la réalité banale des *faits divers* d'un journal quotidien. A côté de types comus, à côté d'observations qui s'appliquent à tous les pays et à tous les temps, se placent de grotesques figures que nous saluons pour la première fois, des idylles humoristiques pleines de sentimentalité lakiste, des portraits à la façon d'Hogarth, des dissertations sur les tombes qui feraient honneur à l'auteur des *Nuits*. Imaginez une suite d'esquisses sans autre lien entre elles que le cadre factice qui les réunit, la maigre fable qui sert à l'auteur de prétexte pour raconter ses interminables histoires : vous aurez une idée des livres d'Halliburton, livres mal composés et pleins de pages excellentes, tout bariolés d'ailleurs

de patois américain, de langage anglais provincialisé, de jargon de nègre, de pêcheur et de marin. Ce ne sont pas des peintures de mœurs à proprement parler; il n'y a aucun tableau complet : ce sont des traits épars, des anecdotes décousues, mais indiquant mieux en réalité les mœurs d'une nation que les descriptions étudiées de certains voyageurs, ou les créations abstraites de la plupart des romanciers. La confusion de ses récits est amusante, la trivialité en est instructive. Nous avons essayé de nous rendre compte du caractère particulier de l'observation d'Halliburton, et cette analyse nous a dévoilé immédiatement tout un côté du travail qui, à l'heure qu'il est, s'accomplit dans l'humanité, tant il est vrai que tout chemin, tout sentier conduit au même but, au même point que les grandes routes les mieux battues, les plus poudreuses et les plus fréquentées. Ce modeste peintre de mœurs est un philosophe aussi, d'autant plus philosophe qu'il ne fait pas de théories, qu'il n'a pas de systèmes; mais il est le miroir le plus fidèle de toute une portion de l'humanité et pourrait dire mieux que M. Clay lui-même vers quelles destinées marche l'Amérique.

Si vous avez jamais cherché à comprendre les divers dialectes de cette immense Babel qui s'appelle l'humanité au XIX<sup>e</sup> siècle (et par dialectes nous n'entendons pas ici les langues humaines, mais bien les sottises articulées qu'elles enveloppent et revêtent), vous avez peut-être remarqué combien, dans ce siècle de lumières, nous étions peu véritablement observateurs. Le caractère de l'observation a tout au moins singulièrement changé. Nous ne savons plus voir clair à côté de nous, nos voisins sont pour nous comme s'ils n'étaient pas, nos amis et nos ennemis sont pour nous des anges et des démons; le moindre défaut ou la moindre bonne qualité découverte chez l'un ou chez l'autre gênerait singulièrement nos illusions; les hommes sont pour nous tout d'une pièce; ils n'ont pas de nuances dans le caractère et d'accens différens dans la passion; la variété nous étonne et nous effraie; ce qui nous charme, c'est l'uniformité. Il n'y a rien dans la littérature qui marque mieux l'état des esprits que cette décadence de l'observation. De notre temps, l'observateur ou celui qui se dit tel exerce un véritable métier. Il s'efforce d'observer, il cherche matière à observation, il va dans les lieux où il espère rencontrer des spectacles excentriques et des variétés d'hommes qu'il ne pourrait rencontrer ailleurs; il guette, il espionne, il écoute aux portes, il est friand de scandales et lit la *Gazette des Tribunaux*. Il y a, dans un observateur moderne, du statisticien, du criminaliste, du chirurgien, du procureur, du naturaliste; il dresse des tables de caractères, des catégories de vices, dissèque profondément de certains crimes, constate avec la plus extrême minutie les développemens de certaines monstruosités. Bref, l'obser-



vation de notre temps n'est plus humaine; elle devient sociale. Ce n'est pas l'homme que nous étudions, ce sont bien plutôt certaines excroissances de la civilisation.

L'observation est aujourd'hui une étude vérifiable. Nous ne connaissons plus les hommes par une longue intimité, mais nous les prenons pour sujet d'analyse. Jadis on n'observait pas ainsi. Ce n'était pas un travail, un effort; on n'était pas aux aguets, on ne courait pas les aventures morales; on ouvrait les oreilles et l'on entendait, on ouvrait les yeux et on regardait. Là se bornaient toutes les finesses et toutes les ruses des hommes d'autrefois; ils profitaient des leçons que leur donnaient leurs semblables par le spectacle de leurs vices et de leurs vertus, ils savaient que telle passion est condamnable et telle autre avouable, ils connaissaient les conséquences que les passions entraînent après elles et les influences qu'elles répandent sur la vie : tout se bornait là. De nos jours, nous savons peut-être beaucoup mieux analyser les passions, mais à coup sûr nous savons beaucoup moins leur essence, leurs qualités fondamentales. Toute notre science psychologique ne nous rend pas meilleurs, toute notre connaissance de certaines classes d'hommes ne nous fait pas mieux connaître les hommes en général, toute notre curiosité du mal ne nous empêche pas d'y tomber, et, en fin de compte, malgré toutes nos études, nous n'en sommes ni moins trompés ni moins bernés pour avoir étudié l'homme *scientifiquement* plutôt que par la longue éducation de la vie.

C'est ce caractère de l'observation moderne qu'on retrouve chez Halliburton. Le romancier anglo-américain n'a pas toutefois, comme les voyageurs et les touristes, comme les analystes et les romanciers contemporains, de système sur l'humanité; il n'appartient pas à un parti politique, il ne juge pas les peuples au point de vue whig ou au point de vue tory; il n'a pas de parti pris dogmatique, d'idées préconçues; il n'est pas démocrate comme miss Martineau, ni radical comme Charles Dickens, ni aristocrate comme l'auteur d'*Hochelaga*, ni grossièrement patriote comme Fenimore Cooper dans son *Voyage* en Europe. Peu lui importent les partis, peu lui importent les passions et les hommes; partout où il y a matière à observation, il s'informe, dessine et décrit. Si vous êtes fatigué des énormes systèmes sur l'avenir du monde, si en même temps vous êtes curieux d'observer les tressaillemens des nations et de surveiller minute par minute leurs tendances et leurs désirs, ouvrez Halliburton. Il n'est pas pédant, ce qui, de notre temps, est un incontestable avantage; il vous donnera peu de détails sur le commerce américain, sur la marine anglaise, sur la situation politique du nouveau continent; il ne vous ennuiera pas de lamentations ou de folles illusions, mais il vous montrera les hommes, ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent. Vous serez mieux renseigné avec lui sur les jurons

propres à la race anglo-saxonne que sur les finances, sur les habitudes de taverne et les bavardages de place publique que sur les bills votés dans la dernière session. Il vous apprendra combien la partie mécanique d'une nation, combien ses lois, ses institutions, ses constitutions et même ses idées mentent affreusement, et combien au contraire les habitudes, les mœurs, les conversations expriment mieux la vie réelle. Si on ne voit pas derrière les récits d'Halliburton un système armé de toutes pièces, on y sent un très sincère observateur des tendances de son siècle; on sent un philosophe, sinon un métaphysicien. Il ne commente pas ses observations, mais dans son livre le plus remarquable, *the Clockmaker*, toutes ses observations portent coup. Ce n'est pas la nature humaine, à proprement parler, qu'il étudie, mais le costume qu'elle a revêtu en Amérique et le langage, l'idiome particulier dans lequel l'humanité s'y exprime. Bien qu'il ne s'explique pas sur l'unité future du monde américain, on la voit se former par détails, par places, dans ces immenses wagons qui entraînent après eux des populations entières, dans ces *steamers* où se trouvent mêlées toutes les conditions sociales. Bien qu'il n'ait pas de système sur la fusion des races et qu'il n'entre à cet égard dans aucun détail physiologique ou philologique, on voit aussi cette fusion s'accomplir dans la grande mêlée des peuples qu'Halliburton nous décrit, dans ce rendez-vous où aucune race ne manque, où l'Européen vient retremper son caractère et où le nègre coudoie l'Anglo-Saxon. C'est par là que l'observation d'Halliburton a véritablement un caractère *historique*. Sam Slick n'est pas seulement un personnage comique, une sorte de Gil Blas américain; c'est un historien facétieux et un chroniqueur bouffon.

Halliburton est un Anglais des colonies de l'Amérique septentrionale, il paraît avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la Nouvelle-Écosse, bien qu'il parle de l'Angleterre en homme très renseigné et qui ne tient pas ses renseignemens de seconde main. La plupart des fragmens qui composent son dernier ouvrage, *the Old Judge*, ont déjà paru dans le *Fraser's Magazine* en 1847. Bien qu'il soit Anglais d'origine, il n'a pas trouvé sous sa plume, pour juger les Américains, les expressions malveillantes et les railleries peu charitables que les écrivains anglais ont dirigées contre eux. Il est exempt de préjugés à leur égard. Il ne les aime ni ne les déteste; il constate leur obstination, leur persévérance, leur infatigable activité, leur âpreté au gain, leur manie vantarde, leur brutalité, enfin leur mélange d'excellentes et de détestables qualités. Quant à la Nouvelle-Écosse et aux colonies, le respect qu'il a pour sa grande patrie, l'Angleterre, ne va pas jusqu'à lui faire oublier les lieux plus humbles où il a vécu. Il aime ses compatriotes les *nez bleus* (*blue noses*, — surnom des habitans de la Nouvelle-Écosse),

et plus d'une fois il reproche à l'Angleterre de les abandonner et de trop dédaigner les hommes qui parlent l'idiome anglais aux extrémités du nouveau continent. Il a composé, dans cet esprit modéré de critique politique, une curieuse *lettre* à lord John Russel, lettre qui forme la préface du livre intitulé *la Vie sur le bateau à vapeur*. Il décrit, avec une complaisance souvent emuycuse pour nous, habitans d'un continent bien différent, les plus petits détails de la vie privée et de la vie sociale de ces lointains pays. Son dernier livre, par exemple, est le tableau minutieux des mœurs de la Nouvelle-Écosse et des colonies environnantes.

Le style et la manière d'Halliburton sont un style anglais, une manière anglaise de seconde main, non pas une manière, un style anglais à la façon des Américains de l'Union. Les purs Américains imitent autant qu'ils peuvent imiter. Washington Irving et Cooper ne font guère autre chose, ils cherchent à retourner vers la source abandonnée. Halliburton sort de cette source elle-même; il est comme un ruisseau qui, sorti d'un grand fleuve, s'en va à travers la campagne arroser quelque coin ignoré. Le ruisseau n'a pas l'aspect du fleuve, il s'harmonise avec les lieux agrestes qu'il parcourt; cependant ses eaux sortent du fleuve, elles en ont les qualités essentielles et la couleur. Ainsi Halliburton a toutes les qualités anglaises, la fermeté, la force, et aussi tous les défauts anglais, la minutie et la prolixité; mais il a surtout la qualité fondamentale du génie britannique, l'*humour*, et cette puissance d'expression et de trait, qui grave aussi solidement que sur l'acier les impressions que la réalité fait sur l'esprit et sur l'imagination. Il a aussi le don que nous appellerons, faute d'un autre mot, *le don de différencier ses personnages* et de comprendre les différences essentielles des caractères et des passions. Enfin, dernière et suprême qualité, il a le don de l'indifférence : peu lui importent ses personnages, il n'a pour eux aucune préférence; il les met en scène, mais ne s'intéresse à eux qu'afin de les rendre plus ressemblans, il ne s'identifie pas avec eux. C'est, en un mot, un curieux, une sorte de touriste sédentaire; il étudie les peuples qu'il dépeint sans vivre de la même vie qu'eux, il les étudie comme un naturaliste son herbier.

Halliburton est encore un des écrivains anglais modernes qui excellent le mieux à faire la caricature, la *charge* d'un personnage; il la fait aussi bien peut-être que Dickens, et mieux à notre avis que Thackeray. Thackeray, talent fin et délicat, dessine trop littérairement ses caricatures. Dickens met sur ses pieds, comme on dit vulgairement, un statisticien, un industriel, un avare, d'une façon très remarquable; mais toujours, malheureusement, il y a chez lui une arrière-pensée philosophique. Halliburton comprend la caricature telle qu'elle doit être comprise, soit dans l'art du dessin, soit en littérature. Il n'y voit

qu'un moyen plus direct et souvent plus efficace de rendre les observations qu'il a recueillies ou les traits prédominans d'un caractère. Ce grossissement du trait principal d'un caractère ou d'une physionomie, qui fait apparaître tous les défauts et toutes les laideurs d'une âme et d'un visage comme s'ils étaient vus à la loupe, constitue essentiellement la caricature. Dickens l'oublie trop souvent, Halliburton ne l'oublie jamais. Dickens fait des leçons de morale, il a un but visible dans tout ce qu'il écrit, et ce défaut gâte trop souvent ses plus charmantes fantaisies : il veut prouver et démontrer quelque chose. Halliburton ne cherche à rien prouver, et c'est ce qui rend si amusantes certaines de ses pages. En effet, lorsque, dans la caricature, on aperçoit par derrière un esprit différent de l'esprit du grotesque et de l'excentrique, à l'instant le charme s'évanouit; le portrait *chargé* rentre dans le cercle des choses connues, il perd sa physionomie originale et tombe dans le domaine des faits habituels. Ce n'est plus un personnage singulier et amusant que nous avons sous les yeux, mais une sorte de mécanique vivante, mise en mouvement par un vice ou une vertu, dont l'auteur tient les fils. Le grand mérite du caricaturiste, c'est de nous laisser ignorer qu'il a une méthode, c'est de nous cacher le travail d'analyse qu'ont nécessité ses créations; ce mérite, nous le répétons, distingue essentiellement Halliburton.

On connaît maintenant les divers caractères de ce talent original. Déjà, au reste, un des plus remarquables écrits d'Halliburton, le *Clockmaker*, a trouvé ici même un très compétent appréciateur (1). Le dernier ouvrage du romancier anglo-américain n'est pas moins digne d'attention que ses précédens récits. Il est intitulé *le Vieux Juge*. C'est une suite d'esquisses de la vie des habitans de la Nouvelle-Écosse et des colonies anglaises voisines, le Canada excepté. Ce livre, qui n'est pas inférieur au *Clockmaker*, est peut-être, par la nature même du sujet, moins intéressant et moins instructif. Néanmoins il offre des tableaux de mœurs singulières, et mérite d'être étudié. Le pays où se passent les principaux épisodes racontés par Halliburton a une histoire qu'il importe avant tout de bien connaître.

La Nouvelle-Écosse se nommait jadis Acadie; elle nous a appartenu avant cette longue décadence de la France qui va de 1713 à 1789, et qui s'étend depuis Rossbach jusqu'à Québec. Le 8 novembre 1603, Henri IV établit un gentilhomme du nom de M. de Monts, et appartenant à sa maison, lieutenant-général de l'Acadie; il lui donna en même temps plein pouvoir pour convertir et soumettre les habitans. M. de Monts partit pour une première expédition avec Champlain et M. Pou-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 avril 1841, l'article de M. Philarète Chasles sur le roman de Halliburton : *the Clockmaker*.



trincourt, visita la plus grande partie du pays, et revint en France, dans l'automne de 1605, pour chercher les hommes et les objets nécessaires à une complète colonisation. Lorsque de Monts et Poutrincourt revinrent, ils ne trouvèrent que deux hommes sur quarante qu'ils avaient laissés. Ces deux hommes, les plus braves incontestablement de la troupe, méritent d'être nommés : ils s'appelaient Lataille et Méquelet. Les autres, voyant se prolonger outre mesure l'absence des secours qui leur avaient été promis, étaient partis, dans la pensée que de Monts avait abandonné son projet de colonisation. Les deux hommes restans étaient à table lorsqu'un sauvage vint les avertir qu'un vaisseau était en vue. Tel est le commencement de la civilisation dans l'Acadie, l'origine de sa colonisation. Jamais colonisation ne fut entreprise avec aussi peu d'hommes et accomplie aussi gaiement. Lorsque les premières difficultés furent vaincues, l'existence de nos colonisateurs devint aussitôt joyeuse; la sociabilité française était impatiente de se montrer sur ce sol sauvage. On en jugera par les deux traits suivans : Poutrincourt revenait d'un voyage d'exploration, et avait laissé à Port-Royal, siège principal de la colonie (aujourd'hui Annapolis), un colon, nommé Marc Lescarbot, avocat de profession, et qui nous a conservé dans son journal le récit de ses aventures. Pour fêter dignement le retour de Poutrincourt, Lescarbot établit sur le bord de la mer un théâtre du haut duquel il récita à son ami une poétique épître, le félicitant de son heureux retour. Le second trait est plus curieux encore : Poutrincourt établit l'ordre du *bon temps*, dont étaient membres les principaux officiers de l'escadre. Chacun à son tour était maître d'hôtel. Champlain fut le premier qui entra en office. Chaque soir, le maître d'hôtel du jour remettait entre les mains de son successeur les insignes de son ordre. Chacun d'eux ainsi devint cuisinier distingué, tant leur émulation était excitée. Ils inventèrent des mets nouveaux, et, long-temps après, Lescarbot trouvait la cuisine de Paris bien inférieure à celle qu'il faisait lui-même en Acadie. Ce devait être un assez bizarre spectacle que de les voir, ces chevaliers de l'ordre du bon temps, recevant à leur table les chefs sauvages en costume de *maître d'hôtel*, bêchant, labourant, semant pour la première fois du blé dans ces contrées, construisant des forts et versifiant des épîtres poétiques lues au bord de la mer sur un théâtre improvisé.

Long-temps l'Acadie, comme le Canada, a été la terre désirée, la contrée chérie, l'Eldorado de tous les aventuriers de France et même de l'Europe. Les esprits audacieux, les imaginations aventureuses, les jeunes gens sans fortune, considéraient le Canada et l'Acadie comme le lieu où ils pourraient rencontrer la gloire et la fortune que leur refusait leur patrie. L'amour des expéditions aventureuses et cette



sorte de curiosité passionnée du nouveau et du merveilleux qui agite l'esprit des peuples barbares ou extrêmement civilisés s'unissaient à l'amour du lucre et aux intérêts les plus matériels. L'envie de connaître des sauvages, de les combattre et de les soumettre, les espérances de gain fondées sur les chances de la pêche et du commerce, agissaient également sur les esprits des aventuriers, et étaient les deux causes principales de ces lointaines excursions. Et ce n'étaient pas seulement les Français qui se lançaient dans ces aventureuses entreprises : des Allemands et des Belges y prirent part aussi, mais lorsque déjà les colonies de l'Amérique du Nord allaient passer des mains de la France dans les mains de l'Angleterre. Cette émigration eut lieu quelque temps après la fondation d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse, et dont l'antiquité ne remonte pas plus haut que 1749. Ainsi, pendant deux siècles, ce petit coin de terre a subi des invasions aussi nombreuses que l'Occident à l'arrivée des barbares. Là, les hommes qui remplaçaient les Celtes et les Romains étaient les aborigènes, les sauvages indiens du pays. Chaque fois que les traités étaient rompus et que la guerre recommençait entre la France et l'Angleterre, les Anglais attaquaient et dévastaient les possessions françaises, et ruinaient leur commerce. Ces perpétuels combats durèrent jusqu'en 1760, époque à laquelle les colonies françaises, c'est-à-dire le Canada, l'Acadie, l'île du prince Édouard et le cap Breton, tombèrent entre les mains des Anglais.

Voilà, en résumé, toute l'histoire de ce petit pays depuis le jour où commencèrent les irruptions et les invasions successives des peuples civilisés. Maintenant il n'y reste plus guère de traces de ses anciens maîtres. Les Français, qui en ont toujours été moins réellement possesseurs que du Canada, n'y ont laissé aucune marque de leur passage. Quelques familles protestantes, une ville habitée par elles, quelques villes et quelques villages habités par les descendants des émigrans hollandais et allemands, sont les derniers vestiges des anciens jours, si près de nous encore pourtant. Aujourd'hui la population est tout entière anglaise ou du moins anglo-saxonne; Halliburton ne nous dit pas s'il reste çà et là quelques sauvages. Ceux des habitans de l'Acadie qui ne sont pas d'origine anglaise descendent de ces Américains connus sous le nom de *loyalistes*, qui, lors de la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, émigrèrent et se fixèrent dans les colonies et les îles du Nord de l'Amérique. Cependant il y a un fait qui frappe à la lecture d'Halliburton : c'est que les Anglo-Saxons sujets de l'Angleterre deviennent de plus en plus des Anglo-Saxons américains. Ils *s'américanisent* singulièrement. M. *Blue Nose* (nez bleu), le sujet de John Bull, prend de plus en plus des allures et un ton d'*Yankee*. Ils commencent

à parler la même langue, c'est-à-dire un anglais déjà corrompu; ils sont bruyans, parleurs, rusés et assez peu scrupuleux. Il y a chez eux des demi-squatters et des demi-marins, un mélange des deux classes d'hommes sur lesquelles reposent les États-Unis. Quelquefois le même individu est squatter et marin à la fois : il construit des vaisseaux et laboure les champs. Pas de riche propriétaire foncier. Là, comme en Amérique, la propriété est créée par l'homme et pour l'homme, c'est-à-dire qu'elle établit de très minimes relations entre les habitans d'un même pays. Les possesseurs du sol n'y vivent point réunis en groupes : pas d'association, de communes, de villages, mais des maisons isolées, sans aucun lien entre elles. Quant au reste de la population, elle se compose de pêcheurs de morue ou encore d'officiers et de soldats des troupes anglaises, de *midshipmen* et de capitaines de la flotte de sa majesté. Ajoutez à cela une tendance démocratique très prononcée, des *meetings* en plein vent, des tribuns populaires réclamant l'égalité, et vous ne serez plus étonnés si, de jour en jour, les colonies anglaises du nord de l'Amérique font mine de vouloir se rapprocher des États-Unis.

Les mœurs du peuple deviennent donc démocratiques, et ainsi de jour en jour plus américaines; mais quant aux mœurs des hautes classes, de ces classes qu'on appelait autrefois la *société* et que nous appellerons aujourd'hui la *société officielle*, pour celles-là, elles sont tout-à-fait anglaises; elles n'ont rien de démocratique ni d'américain; il y a dans ces mœurs les mêmes excentricités, les mêmes raides attitudes, le même ennui, les mêmes conversations tour à tour policées ou concises, délayées ou monosyllabiques, qu'en Angleterre; seulement, ce sont les mœurs anglaises *provincialisées*. Les mœurs de cette société officielle sont pleines de maladresses, de gaucherie; il y a en elles de la recherche et de l'effort. Cette vie de la société acadienne, telle que la décrit Halliburton, c'est ce que nous appellerions en France la *vie de province* par opposition à la *vie de Paris*. Seulement supposez notre vie de province à deux cents lieues de la France, en Algérie, ou, mieux encore, à Pondichéry.

On aura une idée des mœurs acadiennes par la haute société d'Halifax ou plutôt d'*Illinoo*, ville fantastique inventée par Halliburton, et dont il a fait comme le centre de tous les faits qu'il a recueillis et de toutes les histoires qu'il raconte. Tâchez un peu de vous rappeler quel personnage important un préfet est dans nos provinces; rappelez-vous avec quel soin on s'enquiert des plus menus détails de son existence; comme le chef-lieu du département est agité à la nouvelle de son arrivée, et les propos qui circulent à son occasion, les singulières et vulgaires inquiétudes qui agitent tous les esprits! Est-il marié? est-il jeune?

Quelle physionomie a-t-il? Est-ce un homme du monde? Aurons-nous des bals cet hiver? Transportez au-delà de l'Océan atlantique et à l'extrémité septentrionale du nouveau continent ces conversations, ces inquiétudes, ces graves événemens qui s'appellent une *soirée à la préfecture*, un *dîner* offert au préfet ou un *bal* monté par ses soins. Un riche marchand du nom de Channing s'est mis en tête d'offrir un repas splendide au gouverneur de la colonie, sir Hercule Sampson, qui accepte son invitation. Pendant toute une semaine, la maison du malheureux négociant est mise sens dessus dessous sous le prétexte des nombreux apprêts exigés pour cette réception solennelle. Les casseroles sont fourbies, les glaces lavées, l'argenterie brille, et la plus belle bijouterie sort des coffres et des armoires. Bref, la maison tout entière subit une opération comparable à l'opération du massage; elle en sort meurtrie et rajeunie. Enfin, le jour désiré arrive. Sir Hercule Sampson se présente en compagnie de lady Sampson, dont la toilette est toujours pleine d'énormes contrastes, de miss Sampson, qui parle avec les lèvres seulement, et ne *danse jamais* qu'avec quelques *officiers du soissante-sissième*, et de ses deux aides-de-camp, sir Edward Dumpkoff et M. Trotz. Sir Edward Dumpkoff est un personnage adorable de stupidité et de sottise; il ne prononce jamais qu'un mot, qu'il lâche à tout propos, *excellent*, et il a trouvé spirituel d'ajouter à tous les mots une désinence de son invention qui leur donne une terminaison en *bus*. M. Trotz est un loustic désagréable qui sait inventer et découvrir les choses les plus offensantes ou celles qui peuvent le mieux blesser votre amour-propre ou votre vanité d'habitant de la Nouvelle-Écosse. Ainsi, par exemple, il s'informera avec beaucoup de candeur du moment où la province a cessé d'être une colonie pénitentiaire, et, si vous lui objectez qu'elle n'a jamais été une colonie pénitentiaire, il vous répondra qu'il était excusable de l'avoir cru, que les mœurs et les habitudes de ce peuple lui auraient fait penser..., etc. Bref, on s'arrête à causer quelques instans avant le dîner, et voici le prologue comique de cette soirée comique :

« Quelques personnes de la compagnie prirent des sièges à l'exemple de son excellence; mais le gouverneur, qui s'était assis auprès de mistress Channing, était sans repos et semblait mal à l'aise. D'abord il se porta un peu plus en avant sur la petite ottomane où il était assis, puis il se pencha en arrière autant qu'il lui était possible; finalement il se leva et se retourna pour s'assurer de la cause de l'inconfort qu'il éprouvait, et aussitôt il s'écria :

« — Ah! mon Dieu! j'ai tué le chat! Y a-t-il quelque chose de plus étrange? combien c'est désagréable!

« Mistress Channing dit que le chat n'était que blessé.

« — Pardonnez-moi, répondit-il; je souhaite de tout mon cœur qu'il soit

seulement blessé, car alors il y aurait quelque espérance de le sauver; mais il est aussi mort que Jules César.

« — Je l'avais élevé moi-même, sir Hercule, continua-t-elle... et...

« — Oh! si vous l'aviez élevé vous-même, madame, ce devait être un agneau, et alors c'est d'autant plus fâcheux pour moi; je vous demande dix mille pardons! Mon Dieu! c'est terrible!

« Mistress Channing essaya d'excuser encore le gouverneur. — Ce n'était qu'un mauvais animal, excellence, et je...

« — Oui, un mauvais animal, vraiment, répondait le gouverneur inconsolable; mais il est de toute vérité que mes yeux ne se sont jamais guéris des atteintes qu'ils ont reçues jadis en Égypte.

« — Il reviendra, je vous assure, sir Hercule! il reviendra en le remuant fortement...

« — Jamais! jamais! ma chère madame, persistait à dire le gouverneur. Tout chat qu'il soit, quand bien même il aurait en lui cinquante vies au lieu de neuf, il n'en reviendra jamais.

« Ici lady Sampson intervint. Tirant de son sein une énorme lorgnette, elle examina le chat défunt et le proclama un très bel échantillon de l'animal domestique; puis, après une plus exacte inspection, elle s'écria :

« — Mais où donc avez-vous pris ces beaux yeux? ma chère mistress Channing, et ces griffes brillantes et aiguës? Ce sont les plus magnifiques que j'aie jamais vus. Où donc les avez-vous pris?

« Lady Sampson était une enthousiaste d'animaux domestiques et pressait son amie d'accepter un véritable modèle de chat angora qu'elle lui enverrait le lendemain matin. Il avait, disait-elle, une queue splendide comme celle d'un chien épagneul, une queue touffue qui, dans son opinion, était la plus belle chose qu'il y eût au monde. Elle demanda alors à une dame qui était auprès d'elle si elle n'était pas passionnée pour les chats, mais celle-ci répondit qu'elle était désolée de confesser son ignorance ou sa maladresse, qu'elle n'avait jamais élevé qu'un chat, et qu'elle l'avait tué en le rasant.

« — *Excellent*, dit sir Edward Dumpkoff, pensez un peu à cela; raser les *chatibus*!

« Mais Trotz, qui ne manquait jamais une occasion de dire une impertinence, demanda si dans ce pays c'était la coutume de raser les chats, et observa que ce serait une profession capitale pour les jeunes singes qu'il avait vus quelques soirées auparavant à une assemblée publique. Lady Sampson, dont la pénétration n'était pas des plus vives, lui expliqua gravement que raser un chat était un terme de l'art signifiant la tonsure rase et égale de toutes les extrémités saillantes et irrégulières. »

Voilà le prologue du diner, voyons l'épilogue. Ce n'est plus sir Hercule Sampson, le gouverneur; cette fois c'est sir Edward Dumpkopff, l'aide-de-camp, qui en fait les frais. — Miss Sampson, dont vous connaissez le défaut de prononciation, chante et prie sir Edward de lui choisir un chant :



« — Ah! dit sir Edward, ce charmant petit *chantibus* que vous chantiez si divinement et si doucement; il commençait par ces paroles: « Oh! chantez-moi encore ces chants. »

« *Divinement* et *doucement* sont des expressions fortes, surtout lorsqu'elles s'appliquent à la voix de quelqu'un. Elle en fut contente, et consolée d'en avoir fini avec cet horrible italien, elle commença: *Chante-moi ces chants encore*. A l'exception de son défaut de prononciation, elle chantait suffisamment bien, car assez généralement les dames font bien lorsqu'elles sont flattées.

« — *Excellent!* s'écria sa seigneurie. Je vous remercie, je vous remercie. C'est exquis; mais il y a un beau petit chant qui commence ainsi: « Chante-moi ces chants encore. » Serions-nous assez heureux pour l'obtenir?

« Miss Sampson le regarda pour voir ce qu'il voulait dire; mais, hélas! sa face inaltérable ne racontait rien. Froide et brillante comme un clair de lune, sa physionomie portait toujours son calme habituel et son intéressante expression. C'était assez étrange, elle venait justement de chanter cet air, mais il s'exprimait toujours singulièrement. Est-ce qu'il la plaisait, ou bien désirait-il réellement l'entendre répéter? Les jeunes demoiselles au doux tempérament, comme miss Sampson, adoptent généralement l'interprétation la plus agréable à leurs vœux, et elle chanta l'air de nouveau dans sa meilleure manière et avec un excellent effet.

« — Excellent, dit sir Edward, mais, je vous en prie, ne nous abandonnez pas encore; il y a un petit *chantibus* que je vous ai entendu chanter une fois. C'est une belle chose; en vérité, c'est rafraîchissant d'écouter de tels sons.

« — Quel est ce chant? demanda la jeune fille charmée, regardant son galant et charmant ami, tout en exécutant une gamme chromatique sur le piano. Quel est-il?

« — Peut-être que je vais me le rappeler: *Chantez-moi ces chants encore*. »

« Ses yeux s'obscurcirent soudainement, elle fut près de se trouver mal, etc. »

Eh bien! que vous en semble? n'est-ce pas une excellente caricature que sir Edward? Ces mœurs ne sont-elles pas tout anglaises? n'est-ce pas la même excentricité, les mêmes singularités, les mêmes plaisanteries énormes, tout cela seulement devenu plus excentrique, plus singulier, plus énorme par l'éloignement? Est-ce que vous ne sentez pas toute une civilisation provincialisée, pétrifiée et tournant au ridicule et au factice? On ne se douterait guère que nous sommes dans la Nouvelle-Écosse, on imaginerait bien plutôt que ces scènes se passent dans quelque province de l'Angleterre, parmi des marchands enrichis retirés, des bourgeois du *Marais* de Londres et quelques membres arriérés de la *gentry*, n'était la conclusion, qui vient nous confirmer que nous sommes bien à Halifax. Les nègres qui servent dans la maison de M. Channing se sont affublés des vêtements des convives. La cuisinière noire a ceint l'épée du gouverneur et s'est affublée de ses habits, les autres ont endossé l'habit militaire de Trotz



et de sir Edward, et tous dansent en rond autour de l'appartement, lorsque les invités de Channing qui se retirent arrivent et les surprennent. Les nègres s'enfuient en criant : Voilà le gouverneur! — Et sir Edward ne trouve pour finir dignement sa soirée que ce mot : *excellent*.

Maintenant voici un tableau des mœurs judiciaires qui nous révèle en même temps un coin de la vie populaire dans ce pays. Un procès portant sur les conventions faites entre des pêcheurs de morue est sur le point d'être jugé devant les tribunaux. Un nommé John Barkins a choisi pour son défenseur l'avocat Barclay. Il a contre lui de puissans témoins à charge, entre autres, un certain Lillum, Américain, dont il redoute beaucoup l'habileté. Pour l'embarrasser et le réduire à néant, il a trouvé un des expédiens les plus ingénieux dont un plaideur se soit encore avisé. Demandez-lui, dit-il à son défenseur, demandez-lui combien de nageoires a une morue. Il le réveille pendant la nuit, il le fatigue pendant la journée, il va le trouver encore le soir pour lui demander s'il a bien retenu la question. Enfin, l'affaire est arrivée devant le tribunal, et le dernier des témoins est précisément le redoutable Lillum.

« C'est lui, dit Barkins, plaçant ses bras autour de mon cou et m'étouffant ou à peu près, c'est lui; demandez-lui combien de nageoires a une morue et qu'il réponde par un seul mot. N'oubliez pas, voilà la question.

« — Si vous ne vous asseyez pas immédiatement, monsieur, lui dis-je d'une voix haute et impérieuse, et si vous ne me laissez pas conduire l'affaire devant la cour, je me retirerai.

« Il s'assit, et, grognant tout haut, il plaça ses mains sur sa figure et murmura : Il n'y a pas de dépendance pour un homme qui sommeille au gouvernail.

« Je commençai toutefois de la façon dont le désirait mon pauvre client, car je remarquais combien il était inquiet sur la question qui devait arrêter et réduire à son *nec plus ultra* le vieux Lillum. Il en était bien plus inquiet que du résultat du procès, quoiqu'il fût pleinement convaincu que l'un dépendait de l'autre.

« — Depuis combien d'années êtes-vous engagé dans les pêches du Labrador, monsieur?

« — Depuis vingt ans.

« — Vous êtes, par conséquent, très au courant de tout ce qui concerne la pêche de la morue?

« — Parfaitement; je la connais aussi bien, sinon mieux, qu'aucun homme qui soit dans Plymouth.

« Ici Barkins me tira par le pan de l'habit et me dit :

« — Demandez-lui...

« — Restez tranquille, monsieur, et ne m'interrompez pas. — Telle fut la réponse consolante qu'il reçut.

« — Ainsi donc, après une aussi longue expérience, monsieur, vous pouvez connaître une morue à première vue?

« — Je le pense.

« — Cela ne se justifiera pas, monsieur. Osez-vous jurer que vous le pouvez?

« — Je ne suis pas venu ici pour qu'on me fasse passer pour fou.

« — Non certes, monsieur, non. Je vous demande seulement de me répondre oui ou non. Pouvez-vous jurer que vous reconnaîtrez une morue en la voyant?

« — Oui, monsieur, aussi vrai que je connais mon nom.

« — Eh bien! alors, monsieur, combien de nageoires a une morue? répondez d'un seul mot.

« Ici Barkins frappa, non plus sur le rebord de la table, mais sur mon dos avec une telle force qu'il me fit tomber en avant sur les deux mains.

« — Oui, dit Barkins, qu'il réponde à cette question. L'avocat vous tient ici. Combien de nageoires a une morue? répondez d'un seul mot.

« — Je puis répondre sans hésitation.

« — Combien de nageoires, alors?

« — Attendez... Trois sur le dos et deux sous le ventre, cela fait cinq; deux sur le cou, cela fait sept; deux sur les épaules, cela fait neuf. Neuf, monsieur.

« — Je savais bien, s'écria Barkins, qu'il ne pourrait pas répondre à ma question, et cependant ce drôle a l'impudence de se dire un pêcheur.

« Ici je priais la cour d'intervenir, et j'invitais mon infortuné et colérique client à garder le silence.

« — N'y a-t-il pas en outre, dis-je, une petite nageoire entre la mâchoire inférieure et la gorge?

« — Je crois qu'il en est ainsi.

« — Vous croyez! Alors, monsieur, vous êtes dans le doute et vous ne reconnaîtrez pas une morue à première vue. Allez, je ne vous adresserai pas d'autre question. Allez, monsieur, permettez-moi de vous engager à être plus exact dans vos réponses une autre fois.

« Il y eut un universel éclat de rire dans toute la cour, et Barkins profita de ce tumulte momentané pour passer sa main sous la table et me serrer la cuisse au point de séparer l'os de la chair.

« — Bénie soit votre ame, mon cher poisson d'eau douce, me dit-il; vous avez gagné la cause après tout! Je vous avais bien dit qu'il ne pourrait pas répondre à cette question. C'est un grand, un très grand succès, n'est-ce pas? »

Est-ce que vous ne reconnaissez pas les excentricités des tribunaux anglais, seulement poussées à l'extrême? Mais le rôle de John Barkins est complètement neuf et original. Il faut lire aussi, sur ces mœurs des pêcheurs, les chapitres qu'Halliburton a consacrés aux fêtes intitulées *Merrymakings*, fêtes dans lesquelles on célèbre le complet achèvement d'un vaisseau ou d'un *steamer* par un *pic-nic* que donnent le constructeur et le propriétaire du bâtiment. Dans toutes ces mœurs de la Nouvelle-Écosse, il y a deux choses, deux tendances, deux traditions, pour

ainsi dire; tout ce qui appartient aux institutions, aux coutumes, au gouvernement est anglais; tout ce qui est instinctif, tout ce qui est de l'individualité humaine est américain. Un mauvais présage pour l'Angleterre!

Nous passerons par-dessus le *Sac aux lettres* ou *la Vie dans un steamer*, livre inférieur et qui ne répond pas au but que l'auteur s'était proposé, pour aller droit à *Sam Slick*. M. Philarète Chasles nous a fait connaître les opinions de Sam Slick à une époque où il n'était que simple marchand d'horloges. Sam Slick est aujourd'hui attaché d'ambassade près le cabinet de Saint-James. C'est un grand personnage, et qui sent bien toute son importance. O Sam Slick, quel beau type de démocrate vous êtes! L'ancien horloger a toujours les mêmes ruses, les mêmes audaces, le même scepticisme à l'endroit des hommes; mais il n'a plus cette naïveté qui brillait au milieu de toutes ces ruses et de tout ce scepticisme. Aujourd'hui Sam Slick est factice, il sent le parvenu. Il est grossier et cassant. Lui qui autrefois était si diplomate et si subtil, qui ne disait jamais rien en l'affirmant, et qui calculait toujours, maintenant il affirme toujours et il ne calcule plus rien, même ses expressions; il est d'une grossièreté insigne. Lord John Russell s'appelle pour lui *Johnny Russell*; il a dîné la veille chez *Norfolk* on chez *Russel*. Un républicain comme lui se garderait bien de mettre devant le nom propre la qualification de comte et de duc. Dans ce livre, les deux anciennes qualités de Slick commencent à devenir de monstrueux défauts; son chauvinisme et son bavardage s'enflent outre mesure. Nous craignons bien que ces deux défauts de Slick ne soient les deux caractères grandissants des États-Unis. Les Américains du nord commencent à parler beaucoup, et, à l'heure qu'il est, l'antique race saxonne commence à se diviser, non plus d'intérêts, mais de caractère. L'Américain n'a plus rien conservé de l'antique Angleterre. La respectabilité anglaise, la dignité protestante, y ont complètement disparu; l'Amérique ne conserve plus les traditions morales de l'Angleterre, ce *grand pays silencieux*, comme l'appelle un éminent écrivain anglais. Les Américains ne sont plus *silencieux* du tout; ils parlent infiniment. Leur vie n'est plus intérieure comme celle des Anglais, qui a su rester telle malgré le plus fort régime de liberté dans lequel l'homme ait été appelé à vivre; elle devient tout extérieure, toute de place publique, et elle prend les qualités et les défauts de la place publique; leur caractère s'en ressent, ils deviennent rusés, sournois, railleurs, hélas! et même fourbes. Nous ne hasardons rien; tout cela ressort beaucoup trop des livres d'Halliburton et de tous les récits que les voyageurs européens nous ont envoyés dans ces derniers temps. Le dieu Dollar commence à prendre la place du dieu du calvinisme.

Sam Slick est très amusant pourtant encore avec son chauvinisme

et sa haine de l'Angleterre. Il est fermement convaincu que l'Amérique est le plus glorieux pays du monde; c'est sous ce rapport un Américain complètement moderne, non plus un Américain du temps de Franklin, mais un digne disciple de Jefferson et surtout de Jackson, dont il a perpétuellement le nom à la bouche. Il faut voir avec quelle emphase il prononce le nom glorieux de Bunker-Hill, avec quel entrain il chante des refrains patriotiques dans le goût de celui-ci : « Oh ! avez-vous entendu parler de la bataille d'Orléans où les garçons *yankees* donnèrent une frottée aux Anglais?... Oh ! le nom de l'Anglais est *taureau* et le nom du Français *grenouille*,... etc. » Il n'établit d'autre différence entre l'Angleterre et l'Irlande que celle-ci, c'est qu'en Angleterre il pleut toute la journée, tandis qu'en Irlande il pleut le jour et la nuit. Ses opinions politiques ne manquent d'ailleurs ni d'à-propos ni de bon sens, on y reconnaît le vigoureux bon sens de la race anglo-saxonne, la seule qualité que les Américains aient conservée de la mère-patrie; ses critiques politiques sont délicieuses d'humour. Oui, Sam Slick a bien jugé notre temps; voyez plutôt : « La différence qui existe, dit-il, entre un tory, un whig, un radical et un chartiste, la voici : un tory est un complet gentleman, un gentleman dans toute sa personne et qui met une chemise blanche tous les jours; le whig est encore un gentleman, beaucoup moins cependant que le tory, et il ne met une chemise blanche que tous les deux jours; le radical n'est pas du tout gentleman et il ne change de chemise que tous les huit jours; quant au chartiste, c'est un être dégoûtant qui n'a jamais qu'une chemise, et qui ne la quitte que lorsqu'elle est tombée en lambeaux. » Spirituel, judicieux, profond Sam Slick !

Pour vous faire mieux juger de la verve, de l'esprit, du patriotisme et des travers de Sam Slick, écoutons-le parler lui-même : nous sommes sur le bateau à vapeur qui le conduit en Angleterre. A une impertinence que débite Sam Slick contre l'Angleterre, son interlocuteur répond.

« Pardonnez-moi, monsieur Slick, mais ce n'est pas là la disposition avec laquelle vous devriez visiter l'Angleterre.

« — Et quelles sont donc les dispositions, reprit-il avec beaucoup de chaleur, dans lesquelles ils nous ont visités? Maudits soient-ils! Voyez Dickens; La Fayette excepté, y eut-il jamais un homme aussi vanté par nous que Dickens? Et qu'était donc Dickens? Ce n'était pas un Français ami de notre nation; ce n'était pas un compatriote qui eût des droits sur nous; ce n'était pas un *colonist* qui, bien qu'Anglais de nom, est pourtant Américain de naissance, moitié de l'un, moitié de l'autre, et ainsi une sorte de demi-frère. Non, c'était un maudit Anglais, et, ce qui est pire, un écrivain anglais, et cependant, parce qu'il était un homme de génie, parce que le génie a l'univers pour thème et le monde pour patrie, et le genre humain pour lecteur, et qu'il n'est pas un

citoyen de cet état ou de celui-là, mais un citoyen de l'univers, nous l'avons bien reçu, nous l'avons fêté, nous l'avons escorté, nous l'avons accueilli avec transport, nous l'avons honoré; mais pour cela nous a-t-il honorés? Qu'a-t-il dit de nous à son retour? Lisez son livre. Non, ne lisez pas ce livre, car il n'est pas digne d'être lu. A-t-il dit un mot de toute cette réception dans ce livre? Dans ce livre, qui sera lu, traduit et lu encore dans toute l'Europe, a-t-il dit un mot de cette réception? Répondez-moi, le pourrez-vous? Sa mémoire était mauvaise, il la perdit avec le mal de mer. — Mais son livre de notes était sain et sauf sous la serrure et la clé, et les cochons de New-York, et l'homme que les rats mangent en prison, et l'homme barbare du Kentucky, et toutes ces histoires n'étaient pas confiées à la mémoire : tout cela était noté et imprimé.

« Mais ce n'est pas là l'affaire. Que quelqu'un, en Angleterre, me cherche une querelle sur mon pays, ou ne me donne pas la position à laquelle j'ai droit en Angleterre et dans la société, comme attaché de notre légation, et, comme le dit Cooper, moi aussi je deviens belligérant. Je puis moucher une chandelle aussi fortement que vous pouvez l'allumer; suspendez une orange, je la pélerai d'abord avec la balle, et puis je la partagerai. O ciel! je ferai des jours à leurs jaquettes, en vérité.

« Jube, Japan, vous, drôle, infernal noir, nègre puant, qu'est-ce que vous tenez là?

« — Une pomme, monsieur.

« — Otez votre chapeau, et placez cette pomme sur votre tête, et puis tenez-vous de côté, à l'ouverture de cette porte, et tenez-vous ferme, ou bien vous pourriez avoir la chance de voir carder votre bonnet, et voilà tout.

« Alors, tirant un pistolet de son mackintosh, il se promena avec résolution de l'autre côté du pont, et examina son amorce :

« — Grands dieux! monsieur Slick, dis-je alarmé, qu'allez-vous faire?

« — Je vais, dit-il avec une grande froideur, mais en même temps avec une égale fermeté, je vais faire un trou à cette pomme.

« — C'est honteux, monsieur, dis-je. Comment pouvez-vous penser à de telles choses? Supposez que vous manquiez votre coup, vous tuez cet infortuné garçon.

« — Je ne puis supposer une telle chose, monsieur; je ne puis le manquer. Je ne puis le manquer si j'essaie. Tenez votre tête droite, Jube, et, après tout, quand je le manquerais, c'est peu important. L'Amalécite incircconcis ne vaut pas trois cents dollars; c'est un fait, voilà au plus haut son prix. Êtes-vous prêt, Jube?

« — Oui, Massa.

« — Vous ne ferez pas une telle chose, monsieur! dis-je saisissant son bras avec mes deux mains. Si vous essayez de tirer cette pomme, il n'y aura plus aucune relation entre nous. Vous devriez être honteux de vous-même, monsieur!

« — Massa, dit Jube, laissez-lui faire feu; il ne me touchera pas un cheveu. Je n'ai pas la moindre crainte. Il le fait souvent pour s'entretenir la main. Massa est un grand tireur. Il atteint si légèrement l'oreille de l'écureuil, qu'il s'en va se grattant la tête; il ne le manque jamais. Laissez-lui tirer la pomme, Massa.



« — Oh! oui, dit Slick, Jube est un chrétien. Il est aussi bon qu'un Anglais blanc; c'est la même chair, seulement un peu plus noire; c'est le même sang, seulement il n'est pas aussi vieux. Oh! oui, un Anglais et lui sont frères de toute façon. »

Arrêtons-nous. Slick daigne épargner son malheureux esclave; mais est-ce assez d'impudence, de cynisme, de vanterie? Quel mépris de la vie humaine! Voilà un républicain, un démocrate qui a toujours à la bouche les mots d'égalité et de fraternité. Hommes, instruisez-vous, prenez exemple, vous surtout, Européens. L'homme est toujours l'homme partout et toujours. Les systèmes sont des masques, les doctrines des travestissemens, la civilisation elle-même est un manteau. Ce qu'il y a de réel, c'est la nature humaine; ce qu'il y a de vrai, ce sont les instincts, les passions, les ambitions; ce qui est solide et sonnant comme une monnaie, ce sont les intérêts et les tendances des peuples. Qu'importe la constitution américaine, son sénat et son président? Ce qui importe, ce sont les villes qui se bâtissent, les comptoirs qui se forment, les intérêts qui entrent en lutte, l'individualité sauvage qui, en dépit du mot de fraternité, fait litière de la vie humaine, foule à ses pieds une race d'hommes tout entière, conserve l'esclavage pour s'épargner des soins vulgaires et pour aller plus vite, pour plus vite faire ses affaires. Remercions donc Sam Slick, puisqu'il nous a ramenés à la réalité et aux vrais intérêts américains, que nous voyons toujours à travers un masque libéral et démocratique; remercions aussi M. Halliburton, puisqu'il nous a révélé les tendances qui entraînent l'Amérique et les colonies anglaises elles-mêmes vers un but commun, et souhaitons qu'il continue à nous renseigner long-temps et aussi agréablement sur son pays et sur les contrées qu'il a visitées.

ÉMILE MONTÉGUT.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 février 1850.

Nous n'aimons pas les commérages, et nous profitons de l'avantage que nous avons de ne parler que tous les quinze jours, pour ne pas tenir grand compte des rumeurs et des médisances de la polémique quotidienne. A parler tous les jours, il est peut-être bon d'enregistrer les anecdotes du monde politique à mesure qu'elles se produisent; mais comme ces anecdotes n'ont souvent qu'un jour de vie, à quoi bon les mentionner au bout de quinze jours, pour dire qu'elles sont nées et qu'elles sont mortes? Il n'y a que les anecdotes qui deviennent des événemens qui doivent figurer dans ces entretiens de la quinzaine. Pourquoi, par exemple, disserter à perte de vue sur les audiences de M. de Lamartine à l'Élysée? Le premier jour, on disait que le président avait appelé M. de Lamartine à l'Élysée. Que voulait et que pouvait faire le président de la république avec l'historien du 24 février? Là-dessus, mille conjectures. Bientôt on apprend que ce n'est pas le président qui a appelé M. de Lamartine à l'Élysée; c'est M. de Lamartine qui a demandé une audience. — Oui, dit-on, mais il y a eu deux audiences, et on prétend que c'est la seconde qui signifie quelque chose; on raconte même ce qui s'est dit dans ces audiences. Il est vrai qu'on raconte plutôt ce que M. de Lamartine a dit que ce que M. de Lamartine a entendu. Or, ce qui importe, ce ne sont pas les paroles de M. de Lamartine; il imprime beaucoup : ceux qui sont curieux peuvent savoir aisément ce que dit M. de Lamartine. Ce qui importe, ce sont les paroles du président; on ne nous en dit rien. Nous tenons donc ces conversations pour apocryphes ou pour indifférentes, parce que nous sommes tentés de croire que ce sont de purs monologues de M. de Lamartine. Qui peut, en effet, s'imaginer que le président veuille emprunter une politique à M. de Lamartine? M. de

Lamartine a trop de politiques diverses et successives pour qu'un homme comme le président, dont le mérite jusqu'ici a été de n'en avoir qu'une, veuille le prendre pour conseiller. Il n'y a pas de mal d'avoir beaucoup de conseillers divers, pourvu que ce ne soit pas en un seul homme, car dans ce cas alors, au lieu de choisir entre des conduites différentes, on ne choisit qu'entre des idées contradictoires.

Si nous ne tenons pas grand compte des audiences de M. de Lamartine, ferons-nous plus grand état des prétendues mésintelligences du général Changarnier et du président de la république? Pendant deux ou trois jours, on s'abordait mystérieusement. — Oui, ils sont brouillés! — Oh! et pourquoi? — Pour ceci, pour cela : c'est grave. — Puis, au bout de deux ou trois autres jours, on s'abordait encore mystérieusement. — Eh bien! vous savez : ils sont réconciliés. — Oh! et pourquoi? — On vous disait alors pourquoi le président de la république et le général Changarnier s'étaient réconciliés, comme on vous avait dit pourquoi ils s'étaient brouillés. Quant à nous, qui doutions de la brouille et de la réconciliation, on nous prenait pour des sceptiques ou des indifférens. Indifférens! comment le serions-nous? Ne courons-nous pas le risque commun? Si le président s'éloignait du général Changarnier, si la division se mettait entre le chef du pouvoir exécutif et ses plus énergiques et ses plus intelligens coopérateurs, nous serions bientôt en proie au socialisme, le président avec nous et le général Changarnier avec le président. Nous ne sommes donc pas indifférens, mais nous sommes sceptiques, parce que nous croyons que là où les situations sont communes, là où les intérêts sont les mêmes, les intentions ne peuvent pas être opposées.

Aussi vous croyez, nous dira-t-on, qu'il n'y a pas eu la moindre froideur entre le président de la république et le général Changarnier, et c'est comme cela que vous vous tenez informés? — Il serait fort agréable assurément pour nos lecteurs que nous leur racontassions la querelle du président de la république et du général Changarnier; mais quoi? le public a des romanciers attirés : il peut leur demander le récit de cette querelle. Cela veut-il dire que nous sommes prêts à jurer sur notre tête que le président de la république et le général Changarnier ont toujours été en toutes choses du même avis? Il y a des gens qui entendent d'une façon singulière l'union des hommes d'état; ils semblent croire que cela doit être une union à la manière des amoureux, union des cœurs et des âmes. Ils font des idylles politiques. Nous n'en sommes pas là; nous laissons la pastorale aux bergers de Florian ou de Gessner, et nous croyons que la parfaite identité d'opinions et d'idées n'est pas de notre temps. Nous nous contentons de penser qu'il importe peu entre gens sérieux que les avis ne soient pas toujours les mêmes en toutes choses, quand la conduite est la même dans les occasions décisives. Le président de la république et le général Changarnier ont pensé et parlé différemment sur un point : soit! Vous avez entendu leur entretien de tête-à-tête : soit! Nous demandons, quant à nous, si jamais ils ont agi différemment. Vous croyez savoir qu'ils ne sont pas d'accord, et vous vous donnez d'avance l'émotion du danger que doit créer leur division. Quant à nous, les voyant agir d'accord, nous continuons à jouir de la sécurité que nous donne cette bonne intelligence.

Il y a eu tout récemment une occasion où Paris a pu voir si le chef du pou-

voir exécutif était d'accord avec ses coopérateurs; nous voulons parler de l'abattage des arbres de la liberté. Où a-t-on surpris dans l'action du pouvoir le moindre tiraillement? Personne a-t-il semblé vouloir transiger avec l'émeute? personne a-t-il songé à se faire une popularité de mauvais aloi?

Nous ne croyons pas qu'aucun de ceux qui ont planté les arbres de la liberté ait pu se dire :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Ce sont des arbres malheureux et qui n'inspirent aucune idée de calme et de repos. Plantés dans des jours d'orage, c'est dans des jours d'orage aussi qu'on les arrache. D'où est venu le trouble qu'a causé leur abattage? Il y avait de ces arbres qui gênaient la circulation et d'autres qui étaient morts. La voirie s'était chargée de les abattre, car c'était une pure question de voirie. Les lenteurs de l'exécution ont fait que les passions politiques se sont mêlées de l'affaire. Les troubles qui ont eu lieu ont révélé le véritable esprit de la population, et nous voulons constater cet état des esprits en bien comme en mal : en bien, parce que la véritable population ouvrière n'a pris aucune part à l'émeute, et que le petit nombre des factieux a été de plus en plus visible; en mal, parce qu'il est impossible de nier qu'il n'y ait en France et à Paris un certain nombre d'hommes incorrigibles, qui seront des factieux tant qu'ils ne seront pas nos maîtres. Ces hommes sont ceux du 15 mai et du 24 juin 1848; ils ont été pris en flagrant délit de guerre civile; ils ont été transportés à Brest. L'amnistie les a ramenés à Paris. Sont-ils changés? le pardon qu'ils ont reçu a-t-il touché leur cœur? Pas le moins du monde. Depuis le jour où, au Luxembourg, une parole fatale leur a été dite : *Vous serez tous rois!* depuis ce jour-là, nous sommes tous des sujets révoltés, et tant qu'ils ne régneront pas, ils se croiront dépouillés et détrônés. Ce sont des prétendants, et, pour reprendre leur affreuse couronne, ces prétendants se croient tout permis, l'insulte, la violence, l'assassinat. Voyez comment ils ont traité le général de Lamoricière! S'il y a des noms qui soient populaires dans l'armée et dans le pays, ce sont ceux de nos généraux d'Afrique. Le général Lamoricière est un de ces noms; de plus, il est d'une réaction modérée : on dit même qu'il se pique d'une tendresse particulière pour la constitution de 1848, et non pas seulement d'une résignation intelligente, ce qui est le sentiment du plus grand nombre. Cependant ni ses services, ni sa prédilection pour la constitution de 1848, n'ont sauvé le général Lamoricière de la violence des bandes de juin. Il y a en effet, il faut bien se le répéter, un peuple de juin qui a juré la perte de la grande société française. Entre ces deux sociétés, la paix et la réconciliation sont impossibles, et c'est en vain que la grande société française cherche sans cesse à ouvrir son sein à cette petite et méchante société, qui n'y rentre que pour la déchirer.

☞ L'émeute des arbres de la liberté a produit une vive impression sur l'assemblée législative. Elle a été un nouvel avertissement de l'état des esprits; elle a augmenté le penchant, chaque jour plus visible, dans les diverses nuances de la majorité à se rapprocher et à maintenir leur union. Ce qui nous plaît dans ce penchant, c'est qu'il devient une habitude et une conviction. Ce n'est pas la

nécessité qui le crée, ce n'est pas non plus une sorte d'enthousiasme passager. On apprend à se supporter mutuellement, à avoir pour les défauts les uns des autres une patience intelligente; on passe enfin de l'amour au ménage. Cela nous rassure et nous fait croire à la durée de l'union du grand parti modéré.

Cet esprit d'union s'est surtout montré dans deux lois discutées pendant cette quinzaine dans l'assemblée : l'une est la loi sur l'enseignement, où tout le monde parle de s'unir et de se rapprocher; l'autre est la loi sur le séquestre des biens de la famille d'Orléans, où, sans que personne ait pris soin de dire qu'il fallait rester uni, tout le monde cependant s'est entendu. Nous devons excepter M. Huguenin et M. de Larochejaquelein.

M. Huguenin est un montagnard, et si, à ce titre, il déteste les rois, s'il les poursuit de sa haine jusque dans l'exil, s'il leur reproche leurs richesses, s'il croit à toutes les calomnies répandues à ce sujet, s'il les répète, s'il les tire du discrédit où elles sont ensevelies, M. Huguenin, après tout, est à son aise pour dire et faire tout cela : c'est un montagnard; mais pourquoi M. de Larochejaquelein, dans une discussion de ce genre, vient-il raviver de tristes souvenirs? Pourquoi semble-t-il céder encore à de vieilles rancunes? M. de Larochejaquelein est un de ceux qui ont parlé le 24 février 1848; tous ceux qui, ce jour-là, ont parlé doivent s'en souvenir, pour se taire dans toutes les questions qui touchent à la dynastie qui est tombée le 24 février, non pas au profit d'une autre dynastie, mais au profit de l'anarchie.

Il y a un mot qui a joué un grand rôle dans le discours de M. Huguenin contre les biens de la famille d'Orléans, c'est celui des *coupes sombres*. Le mot n'appartient pas à M. Huguenin; il date d'avant 1848. On disait alors beaucoup que la liste civile épuisait les forêts de la couronne en les exploitant selon la méthode allemande, au lieu de les exploiter par coupes réglées à la manière française. Un jour même, à la tribune de la chambre des pairs, il nous en souvient, M. le marquis de Boissy estimait les coupes sombres faites par la liste civile à 75 millions. Aujourd'hui, le chiffre a baissé : il n'est plus que de 25 millions. C'est 25 millions que M. Huguenin demande au domaine privé pour dédommagement des coupes qu'il a faites dans les bois de la liste civile. En 1847, M. de Montalivet, à la chambre des pairs, montrait à M. de Boissy le vide et la calomnie de ce chiffre de 75 millions. Nous verrions avec plaisir le gouvernement entrer dans l'examen de cette créance de 25 millions, et percer enfin ce grand mystère d'erreurs ou de calomnies. Si l'état a des droits, qu'il les fasse valoir : rien de plus juste; mais s'il n'en a pas, que la calomnie se taise. Nous nous souvenons à ce propos qu'avant 1848, c'était surtout la forêt de Villers-Coterets qui, disait-on, avait été dévastée. Or, voici comment la forêt de Villers-Coterets avait été dévastée. Cette forêt, au moment où l'administration de la liste civile en a pris possession, avait 1,900 hectares de futaie pleine au-dessus de cent ans. « D'après l'aménagement ancien, disait M. de Montalivet à M. de Boissy, j'avais le droit, non pas le devoir, mais le droit de prendre 75 hectares par an; c'est un peu plus de 1,000 hectares que j'aurais pu donner l'ordre d'exploiter depuis quinze ans. Eh bien! il a disparu 295 hectares de futaie seulement, et ils sont aujourd'hui réensemencés naturellement, au moyen du système des éclaircies. Dans cette forêt, je le répète, il reste, à l'heure qu'il est, 1,600 hectares de futaie pleine, quand il pourrait n'en plus exister que 900 environ. »



Nous ne cachons pas qu'un de nos motifs pour souhaiter que le gouvernement actuel fasse une enquête sérieuse sur les répétitions que l'état a droit d'exercer contre le domaine privé, c'est la persuasion où nous sommes qu'il y aura je ne sais combien de faits de ce genre qui seront mis en lumière par l'enquête. Il a plu à la Providence que la liquidation de la liste civile du roi le plus accusé d'avarice et de cupidité ait été faite par les ennemis même ou tout au moins par les adversaires de ce roi, que tous les papiers soient tombés entre leurs mains, qu'ils aient pu tout publier et tout dévoiler. Eh bien! qu'est-il résulté de leurs investigations? Quel fait a pu être publié qui ne fût à l'honneur du roi Louis-Philippe et de sa famille? On le sait maintenant, ce n'est pas la fortune de la France qui a servi à la fortune de la famille d'Orléans; c'est bien plutôt la fortune de la famille d'Orléans qui a servi à l'embellissement de la France. Nous n'avons pu relire sans émotion les paroles par lesquelles M. de Montalivet, le 3 août 1847, finissait la défense qu'il faisait de l'administration de la liste civile : « Permettez-moi, en faisant un retour sur ces accusations et sur tant d'autres, de dire un dernier mot à la chambre. Devant la pensée nationale qui a restauré Versailles, devant la pensée monarchique, populaire et filiale qui a restauré le château de Henri IV à Pau, devant la pensée artistique et royale qui a restauré si noblement et si fidèlement ce musée de palais qu'on appelle Fontainebleau, devant cette pensée touchante qui a élevé une chapelle à la mémoire d'un aïeul sur les rivages de l'Afrique, à la mémoire d'un fils à Neuilly et à la mémoire de toute une famille royale à Dreux, devant cette pensée d'amélioration qui se porte incessamment sur toutes les parties du domaine de la couronne et sur les forêts en particulier, devant tous ces résultats, je me résigne à comprendre la froideur et l'impassibilité, car en définitive je ne fais que me soumettre au fait de cette fatale indifférence qui travaille et mine la société tout entière; mais qu'en face de tous ces magnifiques résultats, qu'en face des charges énormes qu'ils ont imposées à la liste civile aussi bien qu'au domaine privé, on vienne prononcer le mot de bénéfices, oh! alors, messieurs, le mot devient odieux, et je suis obligé de dire à notre honorable collègue que le prononcer de nouveau, ce serait mêler une ironie amère à la plus révoltante des injustices. »

La chute de la calomnie est, pour les amis de la famille d'Orléans, une des consolations de la chute du trône. C'est pour cela que sur *les coupes sombres* nous désirons une enquête, et que, pour commissaires de l'enquête, nous désirons aussi qu'on prenne quelques-uns même des accusateurs, ceux de la veille et ceux du lendemain.

Un titre de la loi sur l'enseignement est déjà voté, celui qui établit le conseil de l'instruction publique, et qui en détermine l'organisation et les attributions. Il n'y a eu sur l'organisation de ce conseil qu'une seule controverse importante, c'est celle qu'a soulevée M. l'abbé de Cazalès. Pendant que quelques personnes s'effraient de voir entrer les évêques dans le conseil de l'instruction publique et qu'ils craignent l'influence de l'esprit clérical, M. de Cazalès s'effraie de l'immixtion du clergé dans les affaires du gouvernement. Les uns veulent que l'église ne quitte pas la Thésaïde, afin que l'église soit toujours faible, les autres veulent que l'église ne quitte pas la Thésaïde, afin qu'elle soit toujours forte. De ces deux craintes, quelle est la vraie? où est le danger? Quant

à M. l'évêque de Langres, il ne sait pas s'il doit entrer ou non dans le conseil de l'instruction publique, et il reste sur le seuil, faisant toutes sortes de réserves, et étonné de voir qu'à chaque réserve on lui réponde fort simplement que ces réserves-là sont toutes naturelles, qu'elles n'ont rien qui puisse inquiéter personne. M. de Langres s'attendait-il donc à des obstacles? les souhaitait-il? Allons au fond des choses; nous concevons le système de M. de Cazalès; c'est l'indépendance absolue de l'église qu'il soutient. Ce système-là aboutit à mettre l'église catholique en France dans la situation où elle est en Amérique. Chaque communion fera les frais de son culte; point de culte rétribué par l'état. Est-ce là qu'en veut venir M. de Langres? Il y marche, car, en disant sans cesse : Nous entrons dans le conseil de l'instruction publique à condition d'en sortir le jour où nous nous y trouverons contrariés dans notre conscience, cela veut dire : Nous y entrons pour n'être jamais contrariés, c'est-à-dire pour être les maîtres, ou bien cela ne veut rien dire du tout. Si c'est pour être les maîtres en toutes choses que les évêques entrent dans le conseil de l'instruction publique, il valait mieux ne le composer que d'évêques. La loi n'a pas fait cela; elle a voulu faire une part au clergé dans le gouvernement de l'instruction publique, comme elle a fait sa part à la magistrature, à l'Institut, au conseil d'état, à l'ancienne Université. Si le clergé veut plus que sa part légitime, le clergé se retirera, comme le dit M. l'évêque de Langres; mais M. l'évêque de Langres croit peut-être que les évêques, en se retirant ainsi, n'auront à secouer la poussière de leurs pieds que contre l'Université, qui est, comme on sait, damnable à merci. Non; ils auront aussi à secouer la poussière de leurs pieds contre la magistrature, contre l'Institut, contre le conseil d'état, contre l'enseignement libre, c'est-à-dire contre toute la société. Il y a lieu d'y regarder à deux fois, car si le clergé excommunie ainsi toute la société, ce sera le clergé qui se trouvera en dehors de la société, en même temps que la société se trouvera en dehors de l'église : ce sera la séparation absolue de l'église et de l'état.

Nous croyons, quant à nous, que les réserves de M. de Langres n'expriment que l'incertitude de l'honorable évêque et n'expriment pas un parti pris de la part de l'épiscopat; car, si c'est un parti pris, l'amendement de M. de Cazalès est la seule résolution sage et honorable. Il vaut mieux ne pas entrer que d'entrer pour sortir.

Après l'organisation du conseil de l'Université vient l'organisation des conseils académiques. La loi crée un conseil académique par département. Nous approuvons, quant à nous, cette mesure; mais nous l'approuvons par les motifs qu'a si bien indiqués M. Thiers, et non par ceux qu'a donnés M. de Montalembert. M. de Montalembert veut la décentralisation intellectuelle de la France; nous ne demandons pas mieux, si cela est possible. Il veut qu'il y ait des gens d'esprit et de science ailleurs qu'à Paris, où cependant, selon lui, il n'y en a déjà plus beaucoup : soit! nous consentons de grand cœur à cette bonne pensée, car nous sommes convaincus que, lorsqu'il y aura en province plus de science et plus d'esprit encore qu'il n'y en a, Paris lui-même en vaudra mieux. Mais comment M. de Montalembert s'y prend-il pour décentraliser l'instruction? Érige-t-il des facultés des sciences et des facultés des lettres en beaucoup de lieux? Non, il institue des conseils académiques. Comment alors compose-t-il

ces conseils académiques, qu'il charge de présider aux études? les compose-t-il de savans, de lettrés, de professeurs, d'hommes qui appartiennent à l'Université? — Oh! non; M. de Montalembert a trouvé que l'Université avait un autre tort encore que ceux qu'il lui a long-temps reprochés : l'Université ne fait ni hellénistes ni latinistes! Et cela dit, pour faire des latinistes et des hellénistes, M. de Montalembert s'adresse avec confiance aux membres des conseils-généraux. Le recours nous semble bizarre, et M. Barthélemy Saint-Hilaire a eu beau jeu à montrer que l'Université savait encore passablement enseigner le grec et le latin, et que personne, surtout en France, n'enseignait les lettres aussi bien que l'Université, et n'en maintenait le culte avec plus de scrupule. M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui défend fort bien l'Université lorsqu'il ne mêle pas le dossier de l'Université avec le dossier de la république, a eu un véritable succès quand il a démontré que ces bacheliers refusés dont on se fait un argument contre l'Université, c'est des établissemens libres et des établissemens ecclésiastiques qu'ils sortent presque tous, quand il a conseillé à M. de Montalembert de ne pas opposer à l'érudition française l'érudition allemande et ses témérités panthéistiques, quand surtout, changeant la défense en attaque, il a demandé compte à M. de Montalembert du style et du goût des écrivains et des sermonnaires de l'école néo-catholique. Il aurait dû, pour être tout-à-fait juste, ajouter que M. de Montalembert n'a point donné lui-même dans ces vices du temps. A quoi du reste faut-il s'en prendre du mauvais goût qui a régné pendant quelques années dans la chaire chrétienne, sinon à la débilite des études du clergé? Toutes ses traditions le poussent vers le bon goût et le grand style, qui semblent, pour ainsi dire, faire partie de son orthodoxie, en France surtout, dans le pays de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Massillon. Si le clergé a trébuché, s'il a penché du côté du mauvais goût, si les grands dogmes du christianisme ont été annoncés en style romantique, ce sont les mauvaises études du clergé qu'il faut en accuser. Cela aussi bien s'était déjà vu en France, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, avant la régénération des études ecclésiastiques entreprise par le cardinal Duperron, le cardinal de Berulle et le cardinal de Richelieu; alors aussi le style de la littérature et de la chaire ecclésiastiques était subtil, prétentieux, affecté. Les fortes études que fit alors le clergé sous l'inspiration des trois grands cardinaux que nous avons nommés rendirent au clergé français le bon goût et le bon style.

Vouloir ôter à l'Université l'honneur de bien enseigner les lettres et confier ce soin aux conseils-généraux, c'est un paradoxe que le talent de M. de Montalembert lui-même ne pouvait pas soutenir. Nous croyons cependant avec lui qu'il est bon de confier le gouvernement de l'instruction publique dans les départemens aux conseils académiques, et d'introduire dans ces conseils des membres des conseils-généraux; mais d'une part nous nous gardons bien de confondre le gouvernement de l'instruction publique avec l'enseignement, et nous remercions M. Thiers de la distinction qu'il a faite à ce sujet; d'une autre part, nous croyons que les conseils académiques ne doivent pas être exclusivement composés de membres étrangers à l'enseignement. Un mot d'abord sur ce point. Les anciens conseils académiques n'étaient pas exclusivement composés de membres appartenant à l'enseignement, mais les membres de l'enseignement y avaient la majorité. Nous ne demandons pas la même faveur,

mais nous demandons qu'on ne tombe pas dans l'excès opposé. Que fera le recteur dans le conseil académique, s'il est le seul qui connaisse les matières de l'enseignement, et que cependant ce conseil ait à décider des questions qui touchent à l'enseignement? En fait d'instruction, chacun a sa petite méthode et son système; chacun veut enseigner comme il a appris. De deux choses l'une : ou il faudra ôter aux conseils académiques la compétence absolue en matière d'enseignement, ou il faudra donner au recteur un ou deux assesseurs dans le conseil.

Ce que les conseils académiques auront surtout à surveiller, c'est la direction morale de l'enseignement. C'est là ce que M. Thiers appelle avec raison le gouvernement de l'instruction, et c'est pour cela qu'il est bon que les conseils-généraux aient grande part à ce gouvernement. L'esprit général de la société y pénétrera plus aisément, et, loin de devenir plus clérical, l'enseignement deviendra plus laïque que jamais; nous craignons même qu'il ne le devienne trop, et que l'esprit de la société ne pénètre dans l'enseignement pour l'abaisser, pour le rendre plus usuel et plus pratique, moins lettré, moins philosophique. Le siècle tourne plutôt vers l'industrialisme que vers la théologie. Il faudra donc, nous en sommes convaincus, lutter énergiquement, afin d'empêcher les conseils académiques de se mêler de l'enseignement afin de l'abaisser, et, dans cette lutte, nous sommes persuadés que l'administration de l'instruction publique, si elle veut l'engager, sera puissamment soutenue par M. Thiers; car ce qui l'inquiète avec raison, c'est l'abaissement continu des esprits. Pourtant M. Thiers ne s'en prend pas à l'Université. Nous reconnaissons là l'esprit juste et pénétrant de M. Thiers. Non, quand il y a un mal général et continu, soyez sûr que ce n'est pas quelqu'un ou quelque chose qui en est coupable : c'est tout le monde. Comme M. Thiers a bien peint notre société et cette hâte imprudente de tout le monde : les pères voulant que leurs enfans aient fini leurs études le plus tôt possible et qu'ils entrent bien vite dans le monde et dans une profession; les enfans et les jeunes gens, en proie au même vertige d'impatience, se hâtant vers un état et surtout vers la fortune, voulant tout avoir et se dispensant, au nom de leur génie prétendu, de ces deux conditions du succès, le travail et le temps! Échouent-ils? ils s'en prennent à la société. Il y a un droit que nous nous étonnons de ne pas voir inscrit dans les programmes des faiseurs d'avenir, c'est le droit de la vanité à la fortune et à la gloire. C'est ce droit-là qui fait le fonds de toutes les réclamations et de toutes les insurrections.

Le discours de M. Thiers est un chef-d'œuvre de raison et de bon goût. Nous savons bien qu'il ne corrigera personne, mais au moins il accuse tout le monde.

Nous ne voulons pas finir cette énumération des discussions de l'assemblée législative sans dire un mot de la Grèce, car nous ne voulons en dire qu'un mot, et voici pourquoi : la brusque attaque que lord Palmerston et l'amiral Parker viennent de se permettre contre la Grèce et contre son commerce est une boutade, et alors cette boutade n'aura aucun effet, ou c'est le commencement de quelque chose, et alors c'est une question que nous ne voulons pas traiter en courant. Toutes les questions aussi bien qui naissent en Orient ont ce caractère : elles peuvent n'être rien; elles peuvent être tout. Ainsi, quand la flotte anglaise a franchi les Dardanelles, cela pouvait être entre la Russie et l'Angleterre le commencement de la grande lutte qui sera la fin de l'Europe. Il a plu



au Dieu de la paix que ce ne fût rien qu'un simple accident de mer. L'amiral Parker était entré dans les Dardanelles comme dans une rade de sauvetage; cette affaire n'a donc plus été qu'un incident à noter dans le livre de bord, au lieu de l'être dans l'histoire : tant mieux ! mais il semble que l'amiral Parker, ne pouvant pas être l'homme de grands événemens, soit l'homme de beaucoup de petits incidents, et voilà qu'il entre dans le Pirée, comme il était entré dans les Dardanelles, non plus pour raison de sauvetage, mais pour suivre une sorte de procès en dommages et intérêts. N'est-ce que cela ? C'est une brutalité, et qui, de la part de la puissante Angleterre, à l'égard de la faible Grèce, a l'air de la brutalité d'un homme contre une femme.

Le sujet des réclamations de l'Angleterre est misérable, futile : tout le monde le dit de ce côté-ci de la Manche comme de l'autre ; mais quand, la cause étant si futile, les moyens d'action sont si grands, cela inquiète d'autant plus. De là mille conjectures : l'Angleterre veut saisir cette occasion d'anéantir le cabotage grec, qui nuit à son commerce ; — l'Angleterre, dans la lutte qu'elle prévoit avec la Russie, veut s'emparer de la Morée, afin de fermer l'Archipel ; — l'Angleterre ne veut pas faire la guerre à la Russie : elle aime mieux partager l'Orient avec la Russie que de le lui disputer, et elle prend déjà ses sûretés contre la Grèce. Conjectures vaines que tout cela, d'où résulte cependant cette conclusion, qu'en Orient rien n'est indifférent, que tout y est sensible, vulnérable, le Pirée comme les Dardanelles, que tout y peut devenir une cause de guerre, et que ce n'est pas sans raison que l'attention de l'Europe est vivement excitée par l'incident du Pirée.

La commission du budget a enfin terminé ses travaux, et M. Vitet a déposé son rapport sur le chemin de fer de Paris à Avignon. Les discussions de l'assemblée vont d'ici à quelques jours tourner aux finances. C'est pour nous préparer à cette nouvelle phase des délibérations législatives que nous croyons devoir analyser avec quelque détail le rapport de M. Vitet.

On remarque depuis quelque temps, sur plusieurs points de la France, que le socialisme se déplace, qu'il abandonne les localités les plus industrielles et les plus actives, pour se porter de préférence dans des départemens où le travail est lent à reprendre ; que là où l'industrie s'est réveillée, où les capitaux circulent, où les populations travaillent, la propagande socialiste se sent mal à l'aise, et se voit forcée de fuir dans d'autres lieux, où elle espère rencontrer l'oisiveté et la misère. Ces pérégrinations du socialisme sont un symptôme qui n'est pas à négliger. Elles nous montrent ce que nous avons à faire pour le combattre. Si la propagande socialiste échoue devant les populations qui travaillent, si elle n'a plus de refuge que dans les localités oisives et misérables, il faut se hâter de rouvrir les usines que la révolution de 1848 a fermées, de rallumer les hauts fourneaux qu'elle a éteints, de faire revivre cette industrie qu'elle a frappée de mort, il faut rendre à la vie industrielle et commerciale ces départemens de l'est et du midi, que les décrets du gouvernement provisoire et les doctrines du Luxembourg ont couverts de ruines. Or, parmi les mesures financières qui semblent appelées à produire ces résultats, il n'en est pas de plus urgente ni de plus généralement réclamée que celle dont l'assemblée vient d'être saisie par le rapport de M. Vitet : nous voulons parler du projet de loi relatif au chemin de fer de Paris à Avignon.



Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les vicissitudes de cette affaire ni l'importance et la multiplicité des intérêts qui s'y rattachent. Arrivons aux conclusions du rapport. La commission, d'accord avec le gouvernement, s'est arrêtée aux bases suivantes : — Le chemin de fer de Paris à Avignon sera concédé directement à une compagnie; cette compagnie prendra l'engagement d'achever les travaux sur toute la ligne : elle recevra en échange le droit d'exploiter pendant quatre-vingt-dix-neuf ans; elle recevra, en outre, la garantie d'un minimum d'intérêt de 5 pour 100 sur un capital de 260 millions, évalué à forfait. Les bénéfices au-dessus de 8 pour 100 seront partagés entre l'état et la compagnie. Après quinze années d'exploitation, l'état aura la faculté de racheter la ligne à prix convenu. Telles sont les conditions principales. Ces conditions modifient sur plusieurs points le projet primitif du gouvernement : elles ont principalement pour effet de supprimer certaines concessions onéreuses que M. Lacrosse avait proposées, et qui avaient soulevé à juste titre de vives réclamations. Dans le projet de M. Lacrosse, l'état se chargeait de la traversée de Lyon; la commission a rejeté cette clause, qui laissait trop de marge à l'imprévu, et, en même temps, elle a augmenté d'un chiffre proportionnel le capital, dont l'intérêt est garanti. La commission a également supprimé cette subvention de 15,500,000 francs, que le gouvernement offrait à titre de prime aux actionnaires de Lyon et d'Avignon, de Cette et de Fampoux, afin de leur donner l'occasion de recouvrer une partie de leurs cautionnements, en devenant les souscripteurs de la nouvelle entreprise. On a pensé avec raison que cette clause faisait jouer au gouvernement un rôle peu digne et peu équitable. En effet, s'il croit que les compagnies frappées de déchéance ont mérité leur sort, pourquoi leur rendrait-il leurs cautionnements? S'il reconnaît, au contraire, qu'il a contribué lui-même à faire naître les illusions qui ont causé leur ruine, pourquoi hésiterait-il à rembourser directement et intégralement des sommes dont la possession doit gêner sa conscience?

Les adversaires du projet de loi n'ont pas attendu les débats de la tribune pour l'attaquer. Ils lui reprochent de sacrifier au monopole d'une compagnie les intérêts du trésor et ceux des particuliers. Examinons. Pour le trésor, il y avait à opter entre deux systèmes : l'exécution par l'état ou un appel à l'industrie privée. L'exécution par l'état, qui peut y songer sérieusement dans la situation actuelle de nos finances? Ce système sera cependant soutenu à la tribune. Nous verrons sur quels raisonnemens on l'appuiera. Jusque-là, nous croyons que le gouvernement et la commission, en faisant appel à l'industrie privée, ont adopté la seule voie qui fût praticable dans ce temps-ci. Loin de s'en plaindre, on devrait s'estimer heureux d'apprendre, par le rapport de M. Vitet, qu'il y a en ce moment des capitaux qu'une pareille aventure n'effraie pas, et qui acceptent, à leurs risques et périls, un fardeau sous lequel l'état succomberait.

Mais, dit-on, le fardeau n'est pas si lourd que vous le prétendez; avec l'abandon des travaux faits, avec un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, avec un minimum d'intérêt de 5 pour 100, la compagnie concessionnaire n'est pas à plaindre; le seul danger, c'est qu'elle fasse de trop beaux bénéfices! Voilà le langage des gens qui ne supportent pas qu'une compagnie puisse se tirer d'affaire, et qui croient que l'intérêt de l'état est de ruiner tous ses cliens. Nous avons entendu ce langage sous la monarchie, et l'on sait les beaux résultats qu'il a

produits. Il a fait insérer dans les contrats des conditions désastreuses pour les entrepreneurs; il a provoqué l'agiotage en exagérant aux yeux du public la valeur des concessions offertes par l'état; il a bouleversé les fortunes privées, et par là il a exposé le trésor lui-même, dont le crédit se mesure toujours à la prospérité commune.

Voilà ce qu'on gagne à disputer aux compagnies industrielles le juste prix de leur concours. La république, nous l'espérons, sera plus sage à cet égard que la monarchie. L'occasion d'ailleurs serait mal choisie pour parler des exigences de l'industrie privée. Ces exigences, où sont-elles? Quels sont les capitaux sérieux qui, dans l'état actuel du crédit, pourraient se charger de terminer la ligne de Paris à Avignon, sans réclamer avant toutes choses l'abandon des travaux faits, une longue durée de jouissance et une garantie d'intérêt? L'abandon des travaux faits n'est pas une concession, c'est une nécessité. Le gouvernement s'était trompé dans l'origine sur l'évaluation des dépenses. Il avait estimé le prix moyen du kilomètre à 350,000 francs; le prix réel est de 560,000. Il résulte aujourd'hui de cette erreur qu'après avoir consommé 154 millions, on se trouve exactement, pour la dépense, dans la même situation qu'en 1845, lorsqu'on adjugeait la totalité de la ligne sur le pied de 350,000 francs par kilomètre. L'abandon des travaux faits, moyennant l'engagement de terminer la ligne, n'est donc pas une faveur; c'est une condition nécessaire du contrat. Quant au bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est autre chose. Voilà une concession lourde en effet, et qui nous ramène, après quinze ou vingt ans d'expérience, à nos premiers essais de chemins de fer; mais à qui la faute? La question n'est pas de savoir si cette concession est pénible pour le trésor; la question est de savoir s'il peut se dispenser de la faire. Or, lorsque la rente est au-dessous du pair, lorsque les capitaux, pour mille raisons, tremblent de se remettre dans l'industrie, trouverez-vous des compagnies sérieuses qui acceptent de l'état les conditions que faisait la monarchie dans ses dernières années? En 1845, les soumissionnaires du chemin de Lyon ne demandaient à l'état qu'un bail de quarante et un ans; en 1850, on lui demande quatre-vingt-dix-neuf ans! Toute proportion gardée, la différence nous semble raisonnable, et nous pensons qu'il faut payer un peu l'honneur et le plaisir de vivre en république. A notre avis, une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans est une concession inévitable; on ne trouvera pas de capitaux à plus bas prix. Quant à la garantie d'intérêt, le plus simple raisonnement suffit pour démontrer que cette clause ne peut être attaquée par ceux qui croient aux bénéfices exagérés de l'entreprise. Si l'affaire est excellente pour la compagnie concessionnaire, il est évident que la garantie d'intérêt ne coûtera rien au trésor. Le trésor ne pourrait perdre que si les chances de l'exploitation devenaient mauvaises. Or, pour être rassuré sur ce point, on peut relire les évaluations présentées en 1845 par M. Dufaure. On y verra que, selon toutes probabilités, le produit net du chemin ne peut descendre au-dessous de 13 millions, c'est-à-dire au-dessous du chiffre à partir duquel la garantie d'intérêt serait exigible. Il ne faut donc pas trop s'inquiéter des mauvaises chances que peut courir la compagnie concessionnaire, et il ne faut pas non plus trop s'alarmer des bénéfices qu'elle peut faire, puisque l'état partage avec elle au-dessus de 8 pour 100, et puisqu'il a la faculté de racheter la ligne entière après quinze ans d'exploitation.

Si le trésor est à couvert, quels sont donc les intérêts compromis? On parle des intérêts du centre et de l'ouest, et par là il faut entendre, non pas les intérêts des populations, mais ceux de quelques compagnies très ardentes dans le débat. La commission a fait à ces intérêts la juste part qui leur est due. Les droits de la ligne du centre ont été réservés pour l'avenir. S'il est reconnu plus tard que la ligne de la Bourgogne ne suffit pas, celle du Bourbonnais pourra être complétée. Rien ne s'y oppose. Quant à présent, pour donner une satisfaction immédiate aux intérêts du centre, voici les concessions qu'on leur accorde. On rectifie le tracé du chemin de Lyon à Avignon; le chemin prendra la rive droite du Rhône à la sortie de Lyon, et empruntera, jusqu'à Givors, les parcours du chemin de Saint-Étienne. Les tarifs différentiels seront interdits. Les transports d'Avignon à Givors seront payés sur le même taux que les transports d'Avignon à Lyon. Enfin, pour dissiper toute appréhension de monopole, la commission consent à accepter deux compagnies, l'une de Paris à Lyon, l'autre de Lyon à Avignon, à la condition toutefois qu'elles seront solidairement responsables vis-à-vis l'état de l'exécution des clauses du cahier des charges. Il était difficile de faire plus sans donner gain de cause à des prétentions déraisonnables, et sans ruiner d'avance l'entreprise qu'il s'agit de fonder. Les intérêts du centre comprendront la nécessité de se calmer. Aucun engagement n'a été pris avec eux; leur avenir est assuré; ils sont suffisamment garantis contre le monopole : c'est tout ce qu'ils peuvent légitimement désirer, à moins qu'ils ne veuillent le monopole pour eux-mêmes, et c'est à quoi ils arriveraient en effet, si la ligne du centre devenait la ligne de Nantes à la Méditerranée.

Considéré sous le point de vue financier, le projet de la commission renferme une clause qu'il importe de signaler. Les sommes produites par les appels de fonds devront être versées au trésor. Des mains de l'état, elles passeront dans celles des entrepreneurs en paiement des travaux; mais, comme les travaux iront nécessairement moins vite que les appels de fonds, il en résultera que le trésor, au bout de quelques mois, se verra dépositaire de fortes avances qui lui donneront le moyen de se libérer avec la Banque et d'attendre le moment favorable pour émettre un emprunt.

Tel est, dans son ensemble, le système exposé par M. Vitet dans un rapport qui doit être cité comme un modèle de discussion financière. Ce système répond-il à toutes les objections? Nous ne le pensons pas; mais il a le mérite d'offrir une solution immédiate, et c'est là aujourd'hui le point capital. Toutefois, nous insisterons sur un danger que la commission n'a pas évité, et qui a été jusqu'ici la plaie de toutes les entreprises de chemins de fer. Nous voulons parler de l'évaluation arbitraire de la dépense. L'honorable rapporteur reconnaît lui-même que le chiffre de 260 millions ne repose que sur des probabilités. Or, si la dépense excède ce chiffre, quel sera le sort des concessionnaires? A quoi aura servi la garantie de 5 pour 100? Et si le découragement se jette encore dans l'entreprise, qu'arrivera-t-il? On nous permettra de rappeler à ce sujet qu'il y a plusieurs mois, lors de l'apparition du projet de M. Lacrosse, nous avons parlé d'un nouveau plan de concession qui aurait justement pour but de soustraire les entreprises de chemins de fer au danger des évaluations incertaines. Ce plan consisterait, nous l'avons dit, à séparer, dans toute affaire de chemin de fer, trois éléments qui doivent demeurer distincts : l'opération

financière, la construction et l'exploitation. On confierait aux ingénieurs la construction, à des entrepreneurs spéciaux l'exploitation, aux hommes de finance la commandite. La construction et l'exploitation seraient concédées à forfait. L'état traiterait directement avec les constructeurs et les entrepreneurs, ou bien il traiterait indirectement avec eux par l'intermédiaire des capitalistes. Dans ce système, il n'y a plus rien d'inconnu, rien d'imprévu. La spécialité et l'expérience doivent amener l'exactitude rigoureuse des calculs. Chacun fait son métier, et s'en acquitte sous sa responsabilité. L'état sait à quoi il s'engage; il sait aussi sur quoi compter. Le constructeur, l'entrepreneur, fournissent un cautionnement; s'ils échouent, l'état est garanti. Telle est la combinaison dont nous avons déjà parlé, et qu'il serait inutile d'indiquer ici plus longuement : système erroné ou chimérique sur quelques points, mais qui nous paraît aussi renfermer des idées justes dont on pourrait profiter. Nous voyons, par le rapport de M. Vitet, que ce nouveau plan a eu peu de succès devant la commission. Il lui reste à se produire plus heureusement à la tribune.

La discussion qui va s'ouvrir à l'assemblée sur le chemin de Paris à Avignon a une importance qu'on s'efforcerait en vain de dissimuler pour se soustraire aux devoirs qu'elle impose. Jusqu'ici, depuis la révolution de février, tous les efforts du parti de l'ordre, en ce qui touche les questions de finances, ont dû tendre nécessairement à empêcher le mal, à lutter contre les faux principes, à défendre les impôts, à protéger l'administration et le budget. Du reste, rien de grand, rien de considérable n'a été tenté. On a vécu humblement, au jour le jour. On s'est tenu sur la défensive; on a fait, en matière de finances, de la politique de résistance. Nous entrons aujourd'hui dans la politique d'action. Demander aux capitaux 260 millions pour accomplir une grande œuvre industrielle, pour ranimer le crédit, pour combattre le socialisme par le travail, ce n'est plus là seulement résister : c'est agir. Espérons que, pour agir utilement, on comprendra la nécessité d'agir de concert dans la discussion, et qu'on se fera au scrutin des concessions réciproques. Autrement, tout serait perdu. Il ne faudrait pas renouveler aujourd'hui le spectacle des rivalités industrielles que nous avons vues sous la monarchie. Des rivalités industrielles à propos du chemin de Paris à Avignon auraient le double danger de suspendre indéfiniment l'exécution du chemin et de créer des inimitiés politiques. Ce serait le plus agréable passe-temps qu'on pût offrir aux ennemis de la société.

La session du parlement anglais s'est ouverte le 31 janvier, et, pour la première fois depuis l'existence du cabinet whig, l'adresse en réponse au discours de la reine a donné lieu à un débat. Le ministère s'y attendait; il avait introduit dans le discours de la reine une phrase provocatrice qui était une sorte de défi jeté aux avocats de la protection, et, dans la prévision de la lutte qui devait s'engager, il avait adressé à tous ses partisans l'invitation la plus pressante d'assister à l'ouverture du parlement. Jamais la chambre des lords n'avait été si nombreuse, et les journaux ont signalé ironiquement la présence d'un certain nombre de législateurs habitués à voter par procuration et qui cette fois ont payé de leur personne. Aussi le ministère, qui, l'année dernière, n'avait dû l'avantage en plusieurs circonstances qu'aux votes par procuration, dont le duc de Wellington disposait en sa faveur, a-t-il eu, cette année, dans la chambre des lords une majorité réelle et sérieuse de 29 voix.

La majorité ministérielle a naturellement été beaucoup plus considérable



dans la chambre des communes; mais là elle était facile à prévoir. Toutes les fois que l'abolition des lois sur les céréales est mise en question, tous les radicaux sans exception et tous les anciens amis de sir Robert Peel sont contraints de voter avec les whigs; la réunion de ces trois fractions forme une majorité de 80 à 100 voix. Cependant le chiffre de la majorité ministérielle a été un peu plus considérable, et, contre toute attente, les protectionnistes, qui comptaient réunir 230 et même 250 voix, n'en ont réuni que 192. Ce résultat, qui a surpris tout le monde, s'est expliqué quand les journaux ont publié les listes du vote. Un certain nombre de protectionnistes se sont abstenus, et quelques-uns, douze ou quinze, ont voté avec le ministère. Là-dessus grande douleur et grande irritation des journaux tories, qui ont accusé les habitudes corruptrices des whigs et la cupidité des gens qui ont des fils ou des parens à pourvoir.

Là n'est pas le secret de ces votes ou de ces abstentions également inattendues; il est dans l'alliance annoncée du ministère avec les radicaux et dans le projet de réforme électorale si bruyamment acclamé par la presse ministérielle. Un certain nombre de tories ont craint que, si le chiffre de la minorité était assez considérable pour justifier les sérieuses inquiétudes conçus par le ministère, celui-ci ne fit usage de la majorité actuelle pour introduire une réforme radicale dans la loi des élections, et pour exécuter ainsi les menaces proférées chaque matin par ses journaux. Ils espéraient au contraire qu'en retrouvant la sécurité des dernières années, lord John Russell retrouverait aussi ses répugnances pour de nouveaux changemens dans la loi fondamentale. Ils ont donc voté pour le ministère, ou se sont abstenus de voter contre lui. Trois jours après la discussion de l'adresse, le gouvernement a présenté un bill pour modifier la loi électorale en Irlande; M. Hume a demandé au nom des radicaux si c'était là l'explication de la phrase ambiguë du discours de la reine, et si le gouvernement comptait s'en tenir à cette mesure. Lord John Russell a répondu affirmativement et a déclaré que *cette année* le ministère ne voulait pas aller plus loin.

Les radicaux, à leur tour, ont fait éclater leur mécontentement et ont crié à la tricherie. Le *Daily-News*, dont les relations avec les radicaux ont été avouées par M. Bright lui-même, qui, dans deux ou trois *meetings*, a fait de véritables réclames en faveur de ce journal, a formellement accusé le ministère d'avoir joué un double jeu, de s'être servi de la réforme électorale comme d'un épouvantail pour intimider les plus peureux des tories, et comme d'une amorce pour gagner les voix des radicaux, et de se moquer des uns et des autres aujourd'hui que le tour est joué. M. Hume, dans le débat relatif à l'île de Ceylan et dans une discussion toute personnelle qui s'est engagée entre lord John Russell et un député radical, n'a point épargné les amertumes au ministère. Cependant, quelque ressentiment que les radicaux éprouvent de la déception dont ils se disent les victimes, ils ne songent point encore à retirer leur appui au gouvernement. Ainsi tories et radicaux étaient d'accord, il y a quelques jours, pour accuser le ministre des colonies, le comte Grey, d'avoir fait avorter l'enquête ordonnée, la session dernière, sur la conduite de son parent lord Torrington, gouverneur de Ceylan; M. Disraëli s'est empressé de rédiger un amendement qui englobait dans le même blâme le ministère tout entier. M. Bright en a fait aussitôt la remarque et a déclaré ne pouvoir s'associer à la motion de M. Disraëli, qui a été repoussée. M. Hume a présenté alors un amendement qui n'attaquait que le comte Grey et mettait les autres ministres hors de cause.



Combattu par lord John Russell, cet amendement a été rejeté, mais seulement à la majorité de 9 voix, parce que les tories, avec qui les radicaux n'avaient pas voulu voter, ne s'en étaient pas moins ralliés à l'amendement de M. Hume.

Voici donc comment la situation se dessine, d'après les premières discussions du parlement. Les tories sont sortis de leur réserve et ont pris vis-à-vis du ministère une attitude décidément hostile. Dans la discussion de l'adresse, le duc de Richmond et M. Disraëli ont nettement déclaré tous les deux qu'ils poursuivaient le renversement du ministère, pour arriver, par la dissolution du parlement, à un changement dans la législation sur l'agriculture. Les radicaux, trompés dans l'espoir d'obtenir dès cette année la réforme électorale, ont passé d'une cordiale coopération à la froideur, sans arriver encore à l'hostilité. Le sort du ministère dépend donc plus que jamais de l'attitude que prendront vis-à-vis de lui les amis de sir Robert Peel.

Les protectionnistes viennent d'obtenir un nouveau succès électoral; le député de Colchester a donné sa démission, et lord John Manners, qui a échoué à Liverpool en 1846 et l'année dernière à Londres contre le baron Lionel de Rothschild, a été élu à une grande majorité. Les tories gagnent en lui un homme éclairé et un brillant orateur : ils l'ont accablé d'applaudissemens, quand il est venu reprendre son ancienne place à la chambre des communes. Des débats sérieux vont s'engager dans cette chambre sur une motion de M. Hume en faveur de la réforme électorale, sur une motion de M. Disraëli relative aux moyens d'alléger la situation de l'agriculture, et enfin sur les affaires de Grèce. Dans ces trois occasions, les partis se compteront d'une manière définitive.

On parle depuis quelques jours, en Espagne, d'une nouvelle tentative carlo-démagogique. Mis en circulation par la presse opposante et repoussé d'abord avec dédain par les journaux modérés, ce bruit a pris peu à peu assez de consistance pour que le général Narvaez, dans l'une des dernières séances du congrès, ait cru devoir faire allusion à la nécessité prochaine où serait le gouvernement de prendre des mesures énergiques pour le maintien de l'ordre. Quoi qu'il en soit, l'insuccès de cette coalition ne saurait être un seul instant douteux. Aujourd'hui comme en 1848, et plus qu'en 1848, les divers élémens qu'elle vise à réunir sous son drapeau sont ou annulés, ou paralysés, ou mutuellement hostiles.

D'abord il n'y a pas de place en Espagne pour un parti républicain. Ainsi que nous l'avons démontré à plusieurs reprises, les intérêts sociaux de la Péninsule offrent cette transposition singulière, que l'esprit conservateur est représenté par le peuple, l'esprit de progrès par le trône et l'aristocratie. Le radicalisme espagnol n'est jamais parvenu à jouer un rôle actif qu'en se mettant à la suite des progressistes constitutionnels; or, les idées démagogiques sont trop peu en faveur depuis deux ans pour que ce dernier parti se résigne à accepter leur concours. Sans base réelle dans le pays et isolés de la seule opinion qui pût leur communiquer quelque force, les radicaux ne peuvent donc apporter au montémolinisme qu'un appui stérile et compromettant.

Le montémolinisme n'est lui-même qu'un mot. Les susceptibilités *fuéristes* et les griefs ecclésiastiques, c'est-à-dire les deux élémens constitutifs de l'ancien parti carliste, sont aujourd'hui ou rassurés ou désintéressés. Les avances faites par le prétendant à l'esprit révolutionnaire suffiraient d'ailleurs pour les refouler dans le parti gouvernemental, s'ils n'y étaient déjà.

C'est par là qu'ont si ridiculement échoué les tentatives insurrectionnelles de 1848, et la situation est aujourd'hui bien autrement forte pour le gouvernement. Toutes les complications extérieures et intérieures ont disparu. La France, qui était alors un foyer de propagande démagogique, est redevenue pour l'Espagne un point d'appui conservateur. Le *Foreign-Office* a trop intérêt à faire oublier non-seulement à la nation espagnole, mais encore aux deux grands partis anglais, son odieuse intrigue d'il y a deux ans, pour qu'il soit tenté de la recommencer. Les capitaux, autrefois absorbés par l'agiotage, et qui avaient tout à gagner au désordre, se sont peu à peu tournés vers des spéculations régulières et sérieuses dont le succès dépend du maintien de la tranquillité publique; ce qui était un danger pour l'ordre devient une garantie. Les manufacturiers catalans en veulent au gouvernement d'avoir porté le premier coup à leur monopole, mais le reste du pays s'est prononcé avec une unanimité telle pour le principe de la liberté commerciale, qu'ils n'oseraient pas courir, comme en 1840 et en 1843, les chances d'une insurrection. L'armée contrebandière, cet auxiliaire traditionnel des intérêts protectionnistes, est d'ailleurs désorganisée. La dissolution et le désarmement des gardes nationales lui ont enlevé son arsenal. Le nouveau tarif, en réduisant considérablement le bénéfice des importations frauduleuses, a diminué d'autant l'appât qui le jetait dans la guerre civile. La gendarmerie enfin (*guardia civil*), récemment introduite en Espagne, est assez bien organisée pour découvrir et pour disperser à temps toute agglomération de factieux. Ainsi, plus impuissante que jamais par elle-même, la coalition carlo-démagogique n'a plus en outre à compter sur la diversion de ces intérêts, qui trouvaient jadis leur compte au désordre, de quelque côté qu'il vint. Ajoutons que l'état-major du prétendant est passé dans les rangs de l'armée constitutionnelle. Cabrera excepté, tous les généraux carlistes se sont empressés de profiter d'une amnistie qui leur assurait la reconnaissance de leurs grades, et les officiers inférieurs ont suivi cet exemple par milliers.

— MILOSCH OBRÉNOWITCH, OU COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE LA SERVIE DE 1813 A 1839, par le prince Michel Milosch Obrénowitch (1). — Cet écrit est un panégyrique. S'il n'eût été inspiré au prince Michel Obrénowitch que par la piété filiale, il n'y aurait eu qu'à s'incliner devant un sentiment si respectable; mais, en défendant son père, l'auteur défend aussi un intérêt personnel, l'intérêt de la dynastie que Milosch avait fondée.

Cette dynastie a été renversée du trône princier de Serbie, parce qu'elle inclinait trop manifestement du côté des Russes. Aujourd'hui la Russie pèse lourdement sur les peuples du Danube; c'est le moment de ramener sur la scène le nom de Milosch, de le faire sonner le plus haut possible devant les populations serbes émues par les événemens. Si le prince Michel Obrénowitch n'a pas obéi à cette préoccupation d'intérêt personnel, il aurait dû choisir d'autres circonstances. Il y aura dans quinze jours sept ans accomplis qu'a paru dans cette *Revue* le travail plein d'intérêt qu'il prétend réfuter. Il a eu tout le temps d'y répondre, et, s'il n'a voulu profiter de la crise actuelle de l'Orient européen, il pouvait encore ajourner cette réponse. M. Cyprien Robert, avec autant de droiture que de science, a raconté (1<sup>er</sup> mars 1843) l'existence poli-

(1) Paris, 1 vol. Chez Franck, rue Richelieu, 67.

tique de Milosch. Il en a fait un vif tableau, dans lequel les fautes de ce prince ne sont point ménagées, parce que la vérité le voulait ainsi. Le prince Michel accuse M. Robert d'injustice.

Du point de vue littéraire, nous nous bornerons à une seule observation. Le prince Michel a cherché l'énergie dans la violence des expressions. La violence est toujours inutile dans une langue comme la nôtre, où l'écrivain, pour rendre les passions les plus virulentes, a la ressource des formes les plus délicates et des nuances les plus variées.

Aussi bien, ce qui mérite l'attention dans l'écrit du prince Michel, ce sont moins les anecdotes qu'il allègue en témoignage de l'héroïsme et de la prudence de son père, que les vues secrètes de l'écrivain, ses ambitions, son esprit politique. Le courage et la sagacité de Milosch, personne n'en a jamais douté. Pour que l'humble porcher des forêts serbes devint, à la manière d'Agamemnon, un pasteur d'hommes, il lui a fallu une nature qui fût au-dessus du vulgaire; pour que de l'état de servitude et de misère où il a passé sa jeunesse, il ait pu s'élever au trône de Serbie, il a dû déployer des qualités qui ne sont point à la portée des intelligences communes. Nous sommes prêts à reconnaître avec le prince Michel cette vigueur d'esprit et cette valeur brillante qui ont donné à Milosch un rôle si influent dans l'histoire contemporaine de son pays. Qu'il nous soit permis cependant de faire quelques réserves. D'abord cette fierté de courage et cette pénétration qui furent les dons incontestables de cette nature originale ne sont point aussi rares en Serbie que le prince Michel essaie de le faire croire. Tserni-George, sans avoir l'habileté rusée de Milosch, a montré une bravoure beaucoup plus éclatante. Sous ce rapport, Milosch a eu des supérieurs et beaucoup d'égaux. La Serbie est une pépinière de soldats. La poésie simple et forte, naturelle au peuple serbe, jetant sur ces caractères un reflet des temps primitifs, les revêt volontiers d'une apparence tout homérique. Milosch, à cet égard, ne peut prétendre à être une exception. D'ailleurs, quel usage a-t-il fait de son pouvoir? Où conduisait-il son pays? Au despotisme au dedans, à l'asservissement au dehors. Il était de ceux qui, aveuglés par un patriotisme inintelligent, voulaient bouleverser l'Orient, et livraient ainsi fatalement la Turquie aux Russes. Le mouvement populaire et vraiment national par lequel les Serbes se débarrassèrent, en 1842, de la dynastie de Milosch, en élevant au trône le fils de Tserni-George, donna un haut témoignage du bon sens de ce petit peuple. Par des errements analogues à ceux des Hellènes, les Serbes avaient été long-temps les ennemis du sultan; sous l'influence de la dynastie de Milosch, ils étaient devenus des alliés de la Russie. Ils prenaient d'eux-mêmes une direction tout opposée en appelant au pouvoir suprême le prince Alexandre Georgewitch. Au prix de quelques concessions, ils mettaient aux pieds du sultan l'hommage de leur vassalité, ils lui apportaient leur belliqueux dévouement.

L'on sait que Milosch avait abdiqué dès 1839, pour ne point courir le risque d'être expulsé directement par voie d'insurrection populaire. Ses fils Milan et Michel ont régné après lui; c'est sur ce même prince Michel qu'a éclaté, en 1842, l'orage formé sur la tête de son père, dont il n'a d'ailleurs été sur son trône que l'instrument. Le peuple serbe s'est fait justice d'accord avec le sultan et malgré la Russie, qui, on se le rappelle sans doute, ne voulant pas reconnaître l'élection du prince Alexandre, exigea une contre-épreuve. Cette contre-

épreuve n'a pas été moins significative que l'élection même, et c'est pourquoi on a le droit de regarder le choix d'Alexandre Georgewitch comme la plus exacte expression des vœux du pays.

Le prince Michel Obrénowitch raconte avec complaisance un grand nombre d'anecdotes où il essaie de mettre en relief, sous un jour qui ne manque point de couleur locale, le patriotisme de Milosch. Il en est une que le jeune prince ignore peut-être, et qui nous semble peindre assez exactement l'ambition et la pensée du vieux knèze des Serbes.

Jusque dans l'exil où il avait précédé son fils, Milosch, avec l'impatience d'une forte volonté à laquelle les instrumens font défaut à l'heure même où l'occasion se présente, poursuivait encore l'idée d'un bouleversement de l'empire turc. C'était en 1839, en pleine question d'Orient. Dans son ardeur, qui l'eût dévoré s'il eût été d'une constitution moins robuste, il était à la recherche de toute alliance qui pût le conduire à son but. La France, qui, sous couleur de régénérer la Turquie par le sabre de Méhémet-Ali, aidait alors follement à la détruire, paraissait à Milosch une alliée commode et facile à entraîner dans des tentatives que l'on appelait intelligentes et généreuses. Milosch ne songeait donc qu'à confier au cabinet français les idées et les plans dont il était si fort épris. Retiré alors dans les riches possessions où il s'était assuré un refuge par prévoyance en Valachie, il résolut de s'en ouvrir à l'agent et consul-général de Bucharest (1). Le prince entoura cette confiance de précautions mystérieuses et d'un grand appareil de réserve. Tout cela se passait aux heures les plus sombres de la nuit. Milosch y apportait d'autant plus de persévérance et de ténacité, que l'agent français y avait dû mettre d'abord plus de défiance. Le prince exilé déployait dans ces entrevues tout ce que son éloquence orientale savait emprunter d'argumens spécieux et de pensées caressantes. Capable de s'émouvoir et surtout de paraître ému, il développait ses plans avec cette chaleur qui, chez les Orientaux, est souvent le voile de la finesse. Il parlait abondamment des sentimens et des forces politiques qui s'éveillaient dès-lors au sein des trois grandes provinces slaves de Serbie, de Bulgarie et de Bosnie, entremêlant au tableau des vertus guerrières de ces peuples ce que lui-même avait fait naguère d'expéditions hasardeuses à l'aide de leurs bras. D'ailleurs il n'oubliait pas la mise en scène. Lorsqu'il pensa que ces entrevues pouvaient être moins mystérieuses sans inconvénient, il y fit quelquefois intervenir sa dévouée et digne compagne, la princesse Loubitza, « celle qui plus d'une fois, disait-il, entourée de ses femmes, avait tenu, pendant les engagemens nocturnes des Serbes contre les Turcs, les torches qui devaient servir de signaux de ralliement à l'armée serbe. » Or, quelle était la conclusion de tous ces discours? Invariablement cette pensée plus d'une fois formulée catégoriquement, que si la France y voulait consentir, Milosch était prêt à prendre au sein de la Turquie d'Europe le rôle que Méhémet-Ali jouait alors avec tant d'éclat apparent dans la Turquie d'Asie. Telle était, en effet, l'ambition permanente de Milosch. C'est pourquoi nous pensons que sa chute a été utile.

Le fils de Tserni-George n'a point les antécédens ni les titres personnels de Milosch. La jeunesse d'Alexandre s'est passée dans l'obscurité de l'exil et une misère qui ne présageaient pas sa présente élévation. Non, le prince Alexandre

(1) M. Adolphe Billecoq, qui venait de succéder à M. de Châteaugiron.



n'a point ces séductions d'un diplomate et d'un victorieux dont Milosch savait si bien faire usage; mais, si le nouvel élu de la nation serbe ne possède point ces dehors brillans et ce prestige d'une renommée personnelle, il y supplée par une droiture de sentimens bien constatée, par une énergie de volonté qui n'a point encore faibli. Nous avons eu l'occasion précieuse d'entendre de sa bouche l'expression de ses sentimens et de ses vœux. Malgré la réserve diplomatique commandée à un prince protégé par la Russie, on voyait assez clairement combien il tenait à l'estime de la France; mais, s'il semblait attacher beaucoup de prix à être apprécié chez nous, ce n'était point en ambitieux porté aux aventures. Il jugeait mieux des intentions et des intérêts de l'Occident. Lui aussi, il paraissait compter grandement sur l'appui bienveillant de la diplomatie française, non dans l'idée de créer des embarras au sultan, dans la pensée, au contraire, d'associer plus étroitement les intérêts de son peuple à ceux de l'empire ottoman. Le prince de Serbie, comme tous les patriotes intelligens qui ont coopéré à son élection, était convaincu qu'il n'y avait d'avenir pour les chrétiens de la Turquie que dans le progrès régulier de leurs institutions et de leur race sous la suzeraineté ottomane. Il était persuadé que le salut de ces peuples se trouve ainsi lié au salut des Turcs et que la plus impérieuse nécessité commande aux uns comme aux autres de se tenir cordialement unis. Cette politique est précisément celle qui convient à la France dans les affaires d'Orient.

Si donc le prince Michel Obrénowitch a pensé que la crise de l'Europe orientale pouvait être favorable à la réhabilitation de son père et rouvrir un chemin aux ambitions de sa famille, il pourrait bien avoir fait un faux calcul. Il court grand risque de trouver très peu d'écho en France. Sera-t-il plus heureux sur un autre terrain dans l'Europe orientale elle-même? Les circonstances en décideront, et ces circonstances dépendent elles-mêmes de la politique des cabinets en Orient. Si la France et l'Angleterre consentaient à rester unies comme elles l'ont été un moment à Constantinople, il n'y aurait aucune raison de craindre pour la tranquillité des provinces danubiennes. Si, au contraire, les deux cabinets de l'Occident se divisent, l'agitation continue, la propagande russe se développe et se fortifie. Dans ce cas, les idées du prince Michel Obrénowitch trouvent leur application. Milosch réhabilité devient un instrument dont la Russie peut se servir pour agiter les Serbes. Espérons que les intentions dont cet écrit est un des indices seront déjouées par la prévoyance des Turcs et par l'union des cabinets de l'Occident.

H. DESPREZ.

DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE CHEZ LES FRANCS, par M. Ozanam (1). — Le premier volume des *Études germaniques* de M. Ozanam a été cité dans cette *Revue* avec éloges. Il paraît que ces éloges étaient mérités, car l'Académie des inscriptions a accordé le grand prix Gobert à cet important travail, complété par un volume qui traite de la *civilisation chrétienne chez les Francs*. Nous signalerons dans la seconde partie de l'ouvrage de M. Ozanam les mérites qui recommandaient la première avec un intérêt de plus, celui qui s'attache à nos origines nationales. L'auteur expose d'abord l'état du christianisme chez les Germains avant l'invasion, chapitre de l'histoire de ces peuples qu'on est trop porté à négliger; il ne faut pas oublier qu'une portion des barbares étaient

(1) Paris, chez Lecoffre.



déjà chrétiens et par là quelque peu Romains. Vient ensuite le christianisme en présence de l'invasion, et ces apôtres, souvent martyrs, qui quelquefois l'arrêtent ou la modèrent, ces écrivains qui, en déplorant les maux qu'elle entraîne, comprennent et même saluent, comme Orose, l'avenir qu'elle doit amener. Bientôt les Francs paraissent sur la scène. L'église intervient alors pour discipliner la barbarie et la transformer insensiblement en civilisation, malgré de longues résistances, avec une patience infinie. Puis des missions partent de Rome, de l'Irlande, de l'Angleterre, de la Gaule, pour aller chercher les plus indociles, les plus sauvages de ces populations et étendre sur elles progressivement les bienfaits du christianisme; enfin le génie de Charlemagne, inspiré par l'église, fonde la société moderne. Tel est le sujet qu'a traité M. Ozanam. En le lisant, on en comprend toute la grandeur. Une portion est surtout remarquable dans ces *études*, ainsi qu'il les appelle modestement, études qui sont un livre plein de recherches solides et neuves, présentées avec un rare talent; je veux parler de tout ce qui se rapporte à la culture des lettres à travers ces âges sanglans. La transmission des études pendant l'époque mérovingienne n'avait pas encore été démontrée aussi complètement dans toute sa suite, se prolongeant sans interruption jusqu'à Charlemagne. Il est curieux et quelquefois piquant de voir à quel point cette culture s'est continuée sous les Mérovingiens, d'apprendre que ces grands missionnaires, en qui on est accoutumé à ne trouver que des saints, étaient aussi des lettrés, qui fondaient l'école à côté de l'église et ne dédaignaient pas de mêler les jeux innocens d'une muse encore pénétrée des traditions de la littérature antique à l'accomplissement des plus graves et des plus héroïques devoirs de l'apostolat. Saint Boniface ne nous apparaît pas moins grand, parce qu'il répond aux vers que lui adresse sa parente, la belle et savante Lioba, en lui envoyant *dix pommes d'or cueillies sur l'arbre de vie où elles pendaient parmi les fleurs*, c'est-à-dire dix énigmes en acrostiche, dont chacune désigne une vertu chrétienne, et dans lesquels le nom de Jupiter, employé comme expression poétique, n'est pas loin du nom plus sérieusement invoqué du Christ. Le chapitre qui traite des écoles romaines, barbares et carlovingiennes, est peut-être la portion la plus originale du livre. Cette histoire de l'enseignement se perpétuant à travers une époque d'ignorance offre un intérêt d'autant plus vif, qu'il est assez inattendu. Nous citerons particulièrement tout ce qui se rapporte au grammairien inconnu qui prit le nom de Virgile, à l'espèce de confrérie littéraire qui se cachait, comme lui, sous des noms empruntés à l'antiquité et, comme lui, enveloppait ses productions bizarres d'un langage énigmatique, moins encore par prudence que par ce goût du recherché, de l'obscur, du détourné qui se manifeste aux époques les plus barbares comme les plus avancées, qui faisait, par exemple, employer par les scaldes de la Scandinavie, pour désigner un glaive ou un guerrier, des périphrases auprès desquelles les *commodités de la conversation* sont une manière toute naturelle de nommer un fauteuil. A travers ces puérilités extraordinaires, un intérêt sérieux se fait constamment sentir : c'est celui qui s'attache à la culture de l'esprit humain, persistant à travers les plus grands bouleversemens de la société, spectacle dont notre temps a besoin pour ne pas se décourager dans ses épreuves. J.-J. A.







TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 509 033

